BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME IV — 1904

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1904

BULLETIN

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT



BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME IV. — 1904



Editions d'Amérique et d'Orient
ADRIEN MAISONNEUVE
11, Rue Saint-Sulpice, 11 — PARIS 6e
HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1904

DEUX ITINÉRAIRES DE CHINE EN INDE

A LA FIN DU VIIIe SIÈCLE

PAR M. PAUL PELLIOT

Professeur à l'École française d'Extrême-Orient

La science géographique fit en Chine de très grands progrès sous la dynastie T'ang (618-906). Malheureusement nombre de ses plus importants monuments sont aujourd'hui perdus. Le plus ancien des traités géographiques généraux compilés à cette époque, le 括地志 *Kouo ti tche*, publié en 642, ne nous est parvenu que par fragments (1). Le grand traité de 賈耽 Kia Tan (730-805) (2), son 十道志 *Che tao tche*, « Description des dix régions », n'est plus guère connu que par les citations qu'en fait à la fin du Xe siècle le 太平寰宇記 *T'ai p'ing houan yu ki* (3). D'un autre *Che tao tche* ou 十道圖 *Che tao t'ou* publié au début du IXe siècle par 李林甫 Li Lin-fou, le *Sin t'ang chou* nous donne le titre, mais il faut recourir à l'épigraphie pour en retrouver un passage (4). Seule, une seconde œuvre de géographie générale compilée par Li Lin-fou, le 元和郡縣圖志 *Yuan ho kiun hien t'ou tche*, en 40 chapitres, qui date de 806-820, a échappé aux ravages du temps ; encore a-t-elle perdu au cours des siècles plus de six chapitres et toutes ses cartes (5). C'est donc une heureuse chance que le *Sin t'ang chou* ou *Nouvelle histoire des*

(1) Cf. Chavannes, *Le défilé de Long-men*, dans *J. A.*, juillet-août 1902, p. 144. Les fragments subsistants du *Kouo ti tche* ont été réunis par 孫星衍 Souen Sing-yen et publiés par lui en 1797 dans son excellent 岱南閣叢書 *Tai nan ko ts'ong chou*.

(2) Sur Kia Tan, voir le très important mémoire de M. Chavannes, *Les deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 244. — Cet ouvrage de Kia Tan est celui qui est cité dans le *Sin t'ang chou*, k. 176, p. 1 vo, sous le titre de 貞元十道錄 *Tcheng yuan che tao lou*, « Description des dix régions dans la période *tcheng-yuan* (785-805) ». Le *T'ai p'ing houan yu ki* donne aussi le titre de 十道述 *Che tao chou*. Sous les T'ang, la Chine était divisée en dix régions appelées 道 *tao*.

(3) Le *T'ai p'ing houan yu ki* de 樂史 Yo Che a été publié en 976-983 ; sur cet ouvrage, cf. Wylie, *Notes*, p. 35, et *B. E. F. E.-O.*, II, 338-339.

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 717, et le 孫淵如文集 *Souen yuan jou wen tsi*, section 岱南閣文集 *Tai nan ko wen tsi*, II, 11.

(5) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 716-718.

T'ang (1) nous ait conservé, sous une forme peut-être abrégée, un court mémoire géographique compilé par Kia Tan dans la période 貞元 *tcheng-yuan* (785-805) (2) et qui est du plus haut intérêt pour la géographie historique de l'Asie tout entière. Il est formé d'une série d'itinéraires conduisant de Chine en Corée, en Asie Centrale, en Inde et jusqu'à Bagdad. Dans sa traduction du voyage de Song Yun en 518-522 (3), M. Chavannes a cité une partie de l'itinéraire menant à Khoten. Il a publié ceux de Harachar à Koutcha et de Koutcha à Aoulié-ata dans ses *Documents sur les Tou-kiue occidentaux* (pp. 7-10). J'étudie aujourd'hui ceux du Tonkin (4) en Inde par le Yunnan et de Canton en Inde par les mers du sud. J'y ai joint d'autres itinéraires du 蠻書 *Man chou* (5) et du *Sin t'ang chou* qui complètent sur certains points ceux de Kia Tan.

Le premier itinéraire part du Tonkin. En effet le Tonkin était alors depuis de longs siècles partie inhérente de l'empire chinois. Conquis une première fois dès le IIIe siècle avant notre ère au temps de Ts'in Che-houang-ti, le Tonkin et l'Annam septentrional formèrent sous les Han antérieurs (206 av. J.-C. à 24 ap. J.-C.) et postérieurs (25-220) les trois commanderies du 交阯 Kiao-tche (région de Hanoi), du 九眞 (environ le Thanh-hóa?) et du 日南 Je-nan (environ le Quảng-bình ?) (6). Quand au début de notre ère des relations com-

---

(1) Au k. 43 下, p. 13 r°-16 v°.

(2) La fin de l'année 805 est occupée par la 1re année 永貞 *yong-tcheng*.

(3) *B. E. F. E.-O.*, III, p. 390, n. 9.

(4) Le Tonkin fut une province chinoise depuis la chute du royaume de 南越 Nam-yue (Nam-việt), en 111 av. J.-C., jusqu'en 968 de notre ère, à l'exception du temps des 李 Li antérieurs (544-602) et des 吳 Wou (Ngo) (939-965).

(5) Le *Man chou* en 10 k. est l'œuvre de 樊綽 Fan Tch'o, qui est mentionné dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (k. 222 中, p. 2 r°) comme un secrétaire de 蔡襲 Ts'ai Si, gouverneur chinois au Tonkin. Lors des troubles de 862, qui amenèrent la mort de Ts'ai Si, Fan Tch'o put s'enfuir en emportant les sceaux de son chef. Il publia son livre au début de la période 咸通 *hien-t'ong* (860-873) (cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 66, p. 11). Le *Man chou* fut perdu comme livre indépendant au début des Ming, postérieurement cependant à la compilation du *Yong lo ta tien*. C'est dans le *Yong lo ta tien* que les érudits du XVIIIe siècle allèrent chercher les longs extraits classés sous diverses rubriques, et divisèrent arbitrairement ces fragments en dix chapitres, sous prétexte de se conformer au nombre original. Le *Man chou* fut édité en caractères mobiles au Wou-ying-tien en 1774 ; c'est de cette édition princeps que je me suis servi. Il y a bon nombre de réimpressions, tant dans les réimpressions collectives d'ouvrages édités au Wou-ying-tien que dans des collections comme le très précieux 雲南備徵志 *Yun nan pei tcheng tche*. Une édition marquant les noms propres a été récemment donnée dans le 漸西村舍叢刻 *Tsien si ts'ouen chö ts'ong k'o* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 518). Le *Man chou* mériterait d'être intégralement traduit et commenté.

(6) Ces identifications sont traditionnelles, mais, pour la commanderie du Je-nan tout au moins, il est assez difficile de déterminer exactement quelles régions étaient soumises à sa juridiction. La solution doit varier sans doute suivant les époques. Cf. *infra*, dernière partie du premier itinéraire.

merciales ou politiques s'établirent régulièrement entre la Chine et les pays des mers du sud, le Kiao-tche, c'est-à-dire le Tonkin, fut le point terminus de cette navigation ; c'est au Kiao-tche que les envoyés de Marc-Aurèle débarquèrent en 166 de notre ère (1). Pendant les troubles des Bonnets Jaunes qui désolèrent la Chine proprement dite à la fin du IIe et dans la première partie du IIIe siècle, le Tonkin fut relativement calme ; les *Mémoires sur l'Annam* (2) nous ont conservé le nom de quelques Chinois qui y vinrent alors chercher asile. Dans la répartition de l'empire entre les trois royaumes, le Tonkin échut aux Wou, fixés à Nankin : quand en 226 un marchand venu des confins de l'Orient méditerranéen, Ts'in-louen, arriva au Tonkin, c'est sur la cour des Wou que le dirigea le préfet chinois du Kiao-tche (3). Peu après, le gouverneur chinois Lu Tai envoyait des fonctionnaires « répandre au sud la civilisation du royaume », et le Lin-yi, le Fou-nan venaient en conséquence apporter le tribut (4). Comme le dit le *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 33 vo), tous les royaumes des mers du sud qui depuis le temps des Han sont venus rendre l'hommage, « prenaient forcément la voie du Kiao-tche » (5).

Cependant les navigateurs empruntèrent peu à peu la route la plus directe pour se rendre en Chine, et Canton l'emporta finalement sur le Tonkin. C'est à Canton que s'embarqua entre autres au VIIe siècle le pélerin Yi-tsing. Mais le déplacement ne se fit pas sans luttes. La province de Canton était réellement comprise dans les limites de la Chine propre, au lieu que le Tonkin constituait une sorte de protectorat, et les gens de Canton prétendaient monopoliser à leur profit les bénéfices du commerce étranger. En 792, le gouverneur du 嶺南 Ling-nan (c'est-à-dire des deux Kouang) adressa un rapport au trône (6), se plaignant de ce que les navires étrangers avaient pris depuis quelque temps l'habitude de se rendre au 安南 Ngan-nan (le Tonkin actuel), et demandant à ce qu'un délégué, auquel se joindrait un fonctionnaire de l'administration provinciale,

---

(1) M. Parker (*China Review*, t. XX, p. 339) a eu l'idée extraordinaire de faire débarquer les envoyés de Marc-Aurèle à Mergui au Tennasserim, pour les faire passer ensuite par Mandalay sur l'Iraouaddy, Xieng-hong dans les Sipsong-panna du Yunnan et Vinh sur la côte d'Annam. Cette hypothèse, qui va d'ailleurs contre les textes, ne résiste pas à l'examen d'une carte.

(2) 安南志畧 *An nam chi lueo*. Réédition japonaise de 1884, ch. 10, p. 1 ; trad. Sainson, pp. 389-390.

(3) Cf. Hirth, *China and the Roman Orient*, pp. 47-48.

(4) Cf. *Mémoires sur l'Annam*, ch. 7, p. 5 vo ; trad. Sainson, p. 330 ; *B. E. F. E.-O.*, III, 251, 303.

(5) Ce n'est pas à dire qu'on n'allât pas déjà à Canton. Mais l'exemple de Fa-hien, qui, parti des Détroits pour Canton, fut entraîné par la tempête jusque sur les côtes du Chan-tong, explique qu'on ait longtemps préféré le cabotage le long de la côte annamite.

(6) Cf. 資治通鑑補正 *Tseu tche t'ong kien pou tcheng* (ou « *Tseu tche t'ong kien* revu et corrigé »), éd. lithogr. de Changhai, 1902, k. 234, p. 2 vo.

fût envoyé au Tonkin pour y interdire le commerce. L'empereur allait faire droit à cette demande, mais 陸贄 Lou Tche (1) présenta des observations. « Ce que cherchent les navires marchands des pays lointains, dit-il, c'est uniquement le gain. Traitez-les bien, et ils viendront; tracassez-les, ils partiront. Kouang-tcheou (Canton) était depuis longtemps un lieu de rendez-vous pour les navires étrangers. Voilà que tout d'un coup ceux-ci changent et vont en Annam ; si ce n'est qu'ils étaient victimes de trop d'exactions, c'est que rien ne les attire plus (à Canton). Mais qu'on ne s'adresse pas pour cela à la Cour et qu'on ne trouble pas davantage le cœur de l'empereur. D'ailleurs du 嶺南 Ling-nan (les deux Kouang) et de l'Annam, il n'y a aucun qui ne soit terre du souverain; les fonctionnaires de l'intérieur et les fonctionnaires de l'extérieur sont tous serviteurs du souverain. Pourquoi faudrait-il accorder foi au Ling-nan pour fermer l'Annam? Donner de l'importance aux fonctionnaires de l'intérieur en traitant légèrement ceux de l'extérieur? Pour ce qui est de ce rapport, j'espère qu'on s'en tiendra là ». Il ne fut pas en effet donné suite au projet; l'évènement prouva d'ailleurs que le rôle de Canton lui était dévolu par sa situation géographique même plutôt que par des règlements. L'itinéraire de Kia Tan par les mers du sud part de Canton; c'est à Canton que venaient débarquer les marchands arabes du IXe siècle. L'indépendance de l'Annam en 968 mit définitivement le Tonkin hors de question, et la fortune de Canton, contrebalancée un moment par celle de Zaytoun, ne fut réellement battue en brèche que par les Européens au milieu du siècle dernier.

Le protectorat d'Annam fut créé au Tonkin par les T'ang en 679, et c'est à ce moment que le nom d'Annam (Ngan-nan en chinois, prononc. annamite An-nam) fait son apparition. Le pays avait d'abord formé sous les Han la commanderie de 交趾 Kiao-tche (Giao-chỉ). Je n'arrive à déterminer qu'assez approximativement où était à la fin du VIIIe siècle le siège du protectorat d'Annam, point de départ de notre premier itinéraire.

En 866 ou tout au début de 867, le général chinois 高駢 Kao P'ien, ayant triomphé des Nan-tchao qui avaient conquis le Tonkin, construisit la ville forte de 大羅 Ta-lo (Đại-la). Mais cette ville elle-même était sur l'emplacement de la ville de 羅 Lo (La) construite en 824 par 李元嘉 Li Yuan-kia sur les bords du 蘇歷江 Sou-li-kiang (Tô-lịch-giang). De plus Li Yuan-kia avait déplacé pour des raisons géomantiques, mais, à ce qu'il semble, légèrement, l'enceinte de 大羅 Ta-lo (Đại-la) construite en 808 par 張舟 Tchang Tcheou, et l'enceinte de Tchang Tcheou n'était à son tour qu'une réfection de la ville forte du même nom édifiée en 791 par 趙昌 Tchao Tch'ang en agrandissant la ville de Lo (La) construite en 767 par 張伯儀 Tchang Po-yi. Il

(1) Lou Tche est une des belles figures de l'époque des T'ang. Il vécut de 754 à 805. Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, no 1406 ; *Kieou t'ang chou*, k. 139 ; *Sin t'ang chou*, k. 157.

est donc possible que le siège du protectorat d'Annam ait été à la fin du VIIIe siècle sensiblement au même endroit où s'éleva ensuite la ville de Kao P'ien. Or l'emplacement de la ville de Kao P'ien est parfaitement déterminé; elle s'élevait à l'angle nord-ouest du Hanoi actuel, du côté du nouveau champ de courses ; on y voit encore des levées de terre qui sont les restes des anciens remparts. Le long de ces levées continue à couler le Tô-lịch-giang ou Sông Tô-lịch, dont le nom a duré jusqu'à nos jours. Pratiquement, on pourrait donc placer à Hanoi le siège du protectorat d'Annam (1). Telle est en effet la solution qui me paraît probable, mais il ne faut pas oublier qu'il y a une inconnue au problème, c'est l'importance du déplacement de 824. Le *Sin t'ang chou* (k. 43 上, p. 8) dit qu'en 825 le siège du protectorat d'Annam fut transféré à la sous-préfecture de 宋平 Song-p'ing (Tông-bình) ; or, bien que le *Cang mục* annamite (section prélimin., ch. 4, p. 32) n'établisse aucun lien entre le déplacement de la ville en 824 par Li Yuan-kia et ce transfert de 825, il semble qu'il s'agisse du même événement, et on en devrait conclure que puisque c'est seulement en 824 ou 825 que le siège du protectorat fut transféré au siège de la sous-préfecture de Song-p'ing qui correspondrait aux restes actuels de Đại-la, c'est qu'auparavant ce protectorat était établi dans une autre sous-préfecture, en fait, selon le *Sin t'ang chou* (k. 43 上, p. 7 v°), à la sous-préfecture de 交趾 Kiao-tche. Les listes du *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 33 v°) et du *Sin t'ang chou* (k. 43 上, p. 8 r°) nomment la sous-préfecture de Song-p'ing en tête de tous les autres districts de la préfecture principale du protectorat d'Annam, ce qui implique bien que le Đại-la de 824, qui resta dès lors siège du protectorat, constituait administrativement la sous-préfecture de Song-p'ing. C'est pourquoi aussi le *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 33), ne plaçant plus le siège du protectorat à la sous-préfecture de Kiao-tche, dit qu'il faut, à partir du siège du protectorat, faire dix *li* au nord-est pour pénétrer sur le territoire de la sous-préfecture de Kiao-tche. Mais on se heurte alors à de nouvelles difficultés. Dans la période *tcheng-yuan* (785-805), c'est-à-dire avant le transfert de 824, le siège du protectorat se trouvait encore à la sous-préfecture de Kiao-tche ; comment alors expliquer que, pour aller du siège du protectorat à 峯州 Fong-tcheou (Phong-châu), on traverse encore cette sous-préfecture? De plus les positions indiquées par le *Kieou t'ang chou* semblent sujettes à caution : le même texte nous montre successivement la sous-préfecture de 朱鳶 Tchou-yuan (ann. Châu-diên) comme commençant à cinq cents *li* à l'est du siège du protectorat, et la préfecture secondaire de Tchou-yuan comme commençant à cinq cent quarante-neuf *li* au nord de ce même siège du protectorat ; ajoutons que les

(1) Cf. *Cang mục*, *s. a.* 767, 791, 808, 824, 867 (où la date cyclique est fausse d'un an) ; G. Dumoutier, *Etude historique et archéologique sur Hoa-lư*, dans *Bullet. de géogr. histor. et descript.*, 1893, p. 38.

Annamites (*Cang mục*, section préliminaire, ch. 2, p. 10 v°) placent Tchou-yuan dans la préfecture de 永祥 Yong-siang (Vĩnh-tường) de la province de Sơn-tây, c'est-à-dire vers le nord-ouest et à moins de cent *li*. Enfin le siège même de la sous-préfecture de Kiao-tche paraît avoir varié. Une étude détaillée et systématique de cette ancienne organisation chinoise du Tonkin permettra seule peut-être de résoudre ces contradictions. Pour le moment, avec une chance d'erreur de trente ou quarante kilomètres, je considérerai Hanoi comme le point de départ de l'itinéraire de Kia Tan.

Je ne trouve pas trace avant l'époque des T'ang d'une tentative faite par les Chinois pour mettre en relations le Yunnan et le Tonkin. Au début du VIe siècle, le grand ouvrage hydrographique de Li Tao-yuan, le 水經注 *Chouei king tchou*, semble muet à ce sujet. Dès les premiers siècles de notre ère, les Chinois avaient cependant plus ou moins organisé administrativement le Yunnan septentrional et occidental. Mais dans le Yunnan méridional, le Kouei-tcheou et tout le haut Tonkin, des populations aborigènes échappaient à l'action des gouvernements du Sseu-tch'ouan et du bas Fleuve Rouge. Les relations du Tonkin et du reste de l'empire étaient assurées par la voie maritime, par la côte du golfe du Tonkin et par le Kouang-si. Si en 638 le gouverneur du Kiao-tche 李道彦 Li Tao-yen mena vraiment une expédition contre les indigènes du Kouei-tcheou septentrional (1), ce dut être pour maintenir la liberté de ses communications par le Kouang-si avec la cour établie à Si-ngan-fou.

Les populations aborigènes qui se trouvaient sur la route de Hanoi au Yunnan septentrional étaient rangées par les Chinois en deux grandes catégories, les 獠 Lao (2) et les 蠻 Ts'ouan, ces derniers plus strictement cantonnés au Yunnan. Les anciens documents qui concernent les Lao n'ont pas encore été mis en œuvre (3). Les Lao occupaient le haut Tonkin et une partie du Kouei-tcheou et du Sseu-tch'ouan. Ils ne semblent pas devoir être rattachés aux populations « de la race de 盤瓠 P'an-hou », que les Chinois nomment 猺 Yao, et qui, sous le nom de Man, sont répandues au Tonkin dans le bassin de la Rivière Claire, du Sông Gan et du Sông Bang-giang ; mais une étude spéciale sera nécessaire pour déterminer quels peuvent être leurs représentants actuels.

---

(1) Cf. *Wen hien t'ong k'ao* de Ma Touan-lin, k. 328, p. 27 r° de l'éd. xylogr. de 1859 ; trad. d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine, Méridionaux*, p. 113.

(2) Le caractère 獠 est ici l'équivalent du caractère 獽 Lao (cf. *P'ei wen yun fou*, *s. v.* 獽) et ne doit donc pas se lire ici Leâo. Cf. aussi Devéria, *La Frontière sino-annamite*, p. 114.

(3) Pour certains renseignements modernes sur les 土獠 T'ou-lao, mais qu'il n'est pas certain a priori qui se rapportent aux mêmes populations, cf. Devéria, *loc. laud.*, pp. 114 sqq. Les renseignements ne sont pas très abondants sur les Lao du haut Tonkin ; la notice de Ma Touan-lin sur les Lao est presque entièrement consacrée à ceux du Sseu-tch'ouan et du Kouei-tcheou.

Qualifiés longtemps de 生獠 ou Lao « crus », c'est-à-dire ne reconnaissant pas la suzeraineté de la Chine, les Lao du haut Tonkin et surtout du Kouang-si paraissent avoir été amenés à composition pour la première fois en 663 par 謝法成 Sie Fa-tch'eng, préfet de 智州 Tche-tcheou (1). Vraisemblablement la puissance chinoise dès ce moment s'affirma peu à peu sur ces tribus ; quand la route du Yunnan fut ouverte au milieu du VIIIe siècle, quelques postes durent être établis aux étapes importantes ; mais aucune organisation d'ensemble des territoires des Lao du haut Tonkin ne fut tentée avant la fin du VIIIe siècle.

Les premiers efforts sérieux pour mettre en communication les possessions chinoises du Kiao-tche et les dépendances yunnanaises de 戎州 Jong-tcheou (2) au Sseu-tch'ouan paraissent d'ailleurs avoir été faits par le nord. Venant du Sseu-tch'ouan, les Chinois, pour atteindre le Fleuve Rouge, se heurtaient aux Ts'ouan du Yunnan oriental. Les Chinois divisaient les Ts'ouan en deux groupes principaux, les 西爨 Si-ts'ouan ou Ts'ouan occidentaux, également appelés 白蠻 Po-man, Man blancs, et les 東爨 Tong-ts'ouan ou Ts'ouan orientaux, également appelés 烏蠻 Wou-man, Man noirs. Parmi les tribus des Man noirs, les textes de l'époque des T'ang nomment les 盧鹿 Lou-lou (3) que les historiens de l'époque mongole identifient aux 猓玀 Lo-lo (4) de leur temps, les Lolo actuels du Sseu-tch'ouan et du Yunnan ; les Lolo seraient donc les représentants de la fraction orientale des Ts'ouan. Les Ts'ouan occidentaux étaient surtout établis autour du Yunnansen actuel, et au nord-est ils s'étendaient sur la préfecture actuelle de 曲靖 K'iu-tsing. Les Ts'ouan orientaux se trouvaient au sud-est des Ts'ouan occidentaux ; au sud, ils s'étendaient jusqu'à 步頭 Pou-t'eou (5). Ce point méridional de Pou-t'eou était bien connu de nom des Chinois établis dans le nord du Yunnan ; ils savaient que c'est par là qu'ils entreraient en communication avec le Tonkin et la mer ; aussi vers le milieu du VIIIe siècle tous leurs efforts tendaient-ils à ouvrir la « route de Pou-t'eou ».

Mais où se trouvait Pou-t'eou ? Dans sa traduction de Ma Touan-lin (6),

---

(1) Cf. *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 35 vo; *Sin t'ang chou*, k. 43 上, p. 8 vo. — Tche-tcheou se trouvait à l'est de la préfecture secondaire actuelle de 河池 Ho-tch'e, dépendant de la préfecture de 慶遠 K'ing-yuan au Kouang-si.

(2) Jong-tcheou correspond actuellement à la sous-préfecture de 宜賓 Yi-pin, siège de la préfecture de 敘州 Siu-tcheou au Sseu-tch'ouan.

(3) Cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 8 vo.

(4) Cf. *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 65 vo.

(5) Cf. *Man chou*, k. 4, p. 1 vo ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, pp. 7 vo-8 ro. Selon le *Man chou*, k. 6, p. 2 ro, au temps des T'ang les tombes des princes des Ts'ouan occidentaux se voyaient encore en grand nombre dans la vallée de 進寧 Tsin-ning, au sud de Yunnansen.

(6) *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine, Méridionaux*, p. 272.

d'Hervey de Saint-Denys dit, sans référence précise, que le *Tou che fang yu ki yao* identifie Pou-t'eou à la sous-préfecture actuelle de 普安 P'ou-ngan au Kouei-tcheou, et ce n'est assurément pas là le chemin pour se rendre de Yunnansen à la mer par le Fleuve Rouge. Mais, avec son habituelle négligence, le traducteur a mal lu son texte ; du moins, en deux endroits à ma connaissance (1), le *Tou che fang yu kiyao* dit que Pou-t'eou est le siège de la préfecture actuelle de 臨安 Lin-ngan au Yunnan. C'est à cette solution que conduit d'ailleurs un texte de l'*Histoire des Yuan* (2), selon lequel la préfecture secondaire de 建水 Kien-chouei, qui est l'actuel Lin-ngan, aurait été établie à l'ancienne ville de Kien-chouei bâtie en 806-820 par les Nan-tchao et qui s'appelait anciennement Pou-t'eou. Néanmoins M. Chavannes (3), sans citer cependant aucun texte, paraît tenir pour certain que Pou-t'eou correspondrait à l'actuel T'ong-hai, à environ 60 kilomètres au nord de Lin-ngan. Mais cette opinion me semble difficilement conciliable non seulement avec le texte de l'*Histoire des Yuan*, mais aussi avec l'itinéraire de Kia Tan. En effet Pou-t'eou doit être le point méridional des Ts'ouan ; or Kia Tan range déjà dans les régions occupées par les Ts'ouan la ville de Long-wou qui est à plus de 320 li au sud de T'ong-hai, et que je propose plus loin de placer du côté de Lin-ngan. Sans doute il est un peu étrange que le même endroit ait porté au même temps le double nom de Pou-t'eou et de Long-wou, mais cette anomalie paraît confirmée par ce fait que le nom de Pou-t'eou n'est donné que par des textes parlant de la voie du Yunnan au Tonkin, et que dans les deux itinéraires détaillés remontant du Tonkin au Yunnan, ce nom n'apparaît pas. La localisation de Pou-t'eou à Lin-ngan, ou à plus forte raison à T'ong-hai, a enfin contre elle un texte du *Man chou* (4), selon lequel à quatorze jours au sud de T'ong-hai on

---

(1) 讀史方輿紀要 *Tou che fang yu ki yao* de 顧祖禹 Kou Tsou-yu, k. 113, p. 11 r°; k. 114, p. 9 v°.

(2) *Yuan che*, k. 61, p. 10 r°; le mot 右 *yeou* de l'édition de Changhai est fautif pour 古 *kou*.

(3) Chavannes, *Une inscription du royaume de Nan-tchao*, dans *J. A.*, nov.-déc. 1900, p. 407. L'identification de M. Chavannes me paraît reposer sur les raisons suivantes. Le *Yuan che* dit que la préfecture secondaire de Kien-chouei correspond à l'ancien Pou-t'eou. Or aujourd'hui Kien-chouei n'est que le nom administratif de la sous-préfecture établie au siège même de la préfecture de Lin-ngan. D'autre part, selon le dictionnaire géographique de Li Tchao-lo (k. 5, p. 6), l'ancienne préfecture de Lin-ngan des Yuan se trouvait à cinq *li* au nord-est de la sous-préfecture actuelle de T'ong-hai. Il semble donc que M. Chavannes ait admis que que Pou-t'eou est Kien-chouei, que Kien-chouei est Lin-ngan, mais que Lin-ngan était près de T'ong-hai, donc que Pou-t'eou était près de T'ong-hai. Mais en réalité, sous les Yuan, la préfecture secondaire de Kien-chouei était établie non pas à ce qui était alors le siège de la préfecture de Lin-ngan, mais un peu à l'ouest de son siège actuel (cf. le dictionnaire de Li Tchao-lo, k. 12, p. 14 r°). Je suppose donc que c'est par confusion entre l'ancien et le nouveau siège de la préfecture de Lin-ngan que M. Chavannes a été amené à placer Pou-t'eou à T'ong-hai.

(4) K. 6, p. 3 ; cf. ce texte à l'appendice, n° III.

arriverait à Pou-t'eou, où on s'embarquerait pour descendre le fleuve en trente-cinq jours (1). Mais outre que les durées semblent beaucoup trop considérables, il résulterait de ce passage que Pou-t'eou ne serait autre que le Kou-yong-pou de l'itinéraire de Kia Tan et de l'un de ceux du *Man chou*. Or, dans le même paragraphe où il est dit qu'on s'embarque à Pou-t'eou, Kou-yong-pou est ensuite porté comme un des points de la route. Devant ces contradictions que je n'arrive pas à expliquer, je persiste, laissant de côté ce dernier texte du *Man chou*, à placer provisoirement à Lin-ngan l'ancien Pou-t'eou.

Le premier des fonctionnaires chinois qui engagea une action énergique pour « ouvrir la route de Pou-t'eou » fut le gouverneur 章仇兼瓊 Tchang-k'ieou Kien-k'iong qui, au début des années 天寶 *t'ien-pao* (742-755), chargea l'administrateur du 越嶲 Yue-hi (2), 竹靈倩 Tchou Ling-ts'ien, de fonder une ville chez les Ts'ouan occidentaux, à 安寧 Ngan-ning au sud-ouest de Yunnansen, afin de se frayer un passage vers l'Annam. Les Ts'ouan se révoltèrent et pour en venir à bout la Chine dut recourir au souverain du royaume naissant du Nan-tchao, P'i-lo-ko, établi au nord-ouest du Yunnan, et à qui elle avait reconnu le titre de « prince du Yunnan » (3). La route du Tonkin semble ensuite avoir été assez souvent suivie. Quand en 751 la Chine, ayant rompu avec le Nan-tchao, envoya contre lui du Sseu-tch'ouan les armées de 鮮于仲通 Sien-yu Tchong-t'ong, 王知進 Wang Tche-tsin conduisit au Yunnan les troupes du Tonkin par la route de Pou-t'eou. Un peu plus tard, en 754, les Chinois envoyèrent 李宓 Li Mi contre le Nan-tchao ; à cette occasion le gouverneur du Tonkin 何履光 Ho Li-kouang mena ses soldats jusqu'à Ngan-ning dont il tenait à posséder les importants puits à sel (4). Quand le Nan-tchao eut conquis

---

(1) Pou-t'eou peut signifier « le Débarcadère » ; cf. Giles, *Dict.*, n° 9485; *Cang mục* annamite, II, 13 v°.

(2) La prononciation régulière du second caractère est *souei*, selon le *K'ang hi tseu tien* ; cependant, dans le pays même, le nom entier est prononcé, selon les Anglais, Yue-hsi ; mais *hsi* des transcriptions anglaises peut correspondre à *si* ou *hi*. Devéria (*Frontière sino-annamite*, p. 120), suivi par M. Chavannes (*loc. laud.*, p. 385), écrit *hi*; j'adopte cette orthographe. M. Rocher (*T'oung pao*, X, 18-19) transcrit tantôt *hi*, tantôt *sun*.

(3) Cf. *Man chou*, k. 4, p. 1 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 8 v° ; inscription de 766, dans Chavannes, *loc. laud.*, pp. 406-407 ; *Tou che fang yu ki yao*, k. 115, pp. 1 r°-2 v°. Je n'ai pas trouvé d'indication précise de date pour ces évènements, mais le *Tou che fang yu ki yao* semble avoir raison de les placer au début de la période *t'ien-pao* (742-755). Ils sont en effet forcément antérieurs à la mort de P'i-lo-ko, survenue en 748. — Ayant à parler ici de l'histoire du Nan-tchao, je dois m'excuser de ne pouvoir suffisamment référer le lecteur à l'article de M. Parker, *The old thai or shan empire of Western Yunnan*, paru dans la *China Review*, t. XX, pp. 337 et ss. ; notre exemplaire de la *China Review* est défectueux et ne contient que les huit premières pages de cet article. Je remarque seulement que Ko-lo-fong y est donné (p. 341) comme ayant régné avant P'i-lo-ko ; c'est précisément le contraire qui eut lieu.

(4) Cf. *Man chou*, k. 7, p. 2 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 2 v° ; *An nam chi lược*, ch. 9, p. 3 r° ; Sainson, *Mémoires sur l'Annam*, p. 361 ; Chavannes, *Une inscription du royaume de Nan-tchao*, pp. 415 et 425 ; *Tou che fang yu ki yao*, k. 113, pp. 13 v°, 26 r° ;

la plus grande partie du Yunnan oriental, il ne fut plus question d'expédition à Ngan-ning, mais la Chine maintenait son pouvoir jusqu'à 龍武 Long-wou, du côté de Lin-ngan. Cette région même fut envahie par des tribus hostiles en 766, et le Japonais 朝衡 Tch'ao-heng, qui était alors gouverneur du Tonkin, conduisit une armée à Long-wou et à 得化 Tō-houa (1); c'est sans doute à cette occasion que Tō-houa, Long-wou et 郎苾 Lang-mang furent faits les sièges de préfectures secondaires indigènes (2). Lorsqu'en 789 le Nan-tchao 異牟尋 Yi-meou-siun voulut se réconcilier avec la Chine, comme il craignait que ses messagers ne fussent interceptés par ses anciens alliés les Tibétains, il envoya un émissaire par le Sseu-tch'ouan, un autre par le Kouei-tcheou, et un troisième par le Tonkin (3). Enfin, en 791, la Chine, désireuse d'affermir son autorité sur le haut Tonkin, tenta une organisation d'ensemble des territoires des Lao. Les T'ang avaient coutume d'établir chez les populations non chinoises soumises à l'empire des 羈縻州 *ki-mi-tcheou*; *ki* signifie « brider un cheval », et *mi*, c'est « tenir un bœuf par le licou » ; c'était des circonscriptions pour dominer les indigènes (4); les chefs en étaient à la nomination de la Chine, mais leur

---

k. 114, p. 9 v°; k. 116, p. 11 v°; k. 117, pp. 2 r°, 10 v°. Le détail de ces campagnes de 751 et 754 est d'ailleurs obscur et nécessitera une étude spéciale. Les données du 南詔野史 *Nan tchao ye che* semblent largement fantaisistes et ne font qu'ajouter des complications nouvelles. J'ai pris les dates et les noms portés dans l'inscription de 766 traduite par M. Chavannes, parce que c'est un document contemporain, mais le seul point sûrement établi, c'est la participation des armées du Tonkin aux luttes que la Chine soutint alors au Yunnan. En tout cas, il me semble bien difficile d'admettre avec l'auteur du *Tou che fang yu ki yao* (k. 117, p. 10 v°) que le Ngan-ning reconquis par Ho Li-kouang ait été situé au nord-ouest de Ta-li-fou ; il s'agit bien selon moi de la ville de Ngan-ning qui se trouvait au sud-ouest de Yunnansen et qui avait été construite quelques années auparavant pour ouvrir la route d'Annam. Je ne trouve rien à l'appui d'un passage du *Man chou* (k. 7, p. 2 v°) selon lequel Ho Li-kouang, dans une nouvelle campagne faite en 756, se serait emparé de 太和 T'ai-ho un peu au sud de Ta-li.

(1) *An nam chi lược*, ch. 9, p. 3 r°; Sainson, *Mém. sur l'Annam*, p. 362.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 43 下, p. 12 v°; *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 38 r°; 太平寰宇記 *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 171, p. 18 r° de l'édition de Nankin, 1882. Les renseignements sur Long-wou seront discutés plus loin, dans une note du premier itinéraire de Kia Tan. Le 得化 Tō-houa des *Mémoires sur l'Annam* est évidemment le 德化 Tō-houa des *Histoires des T'ang* et du *T'ai p'ing houan yu ki*. Tō-houa, établi sur le territoire de la tribu 林都符 Lin-tou-fou, comptait 10.000 feux, alors que Long-wou n'en avait que 1.500. Le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 11) place l'expédition du gouverneur du Tonkin dans la période 大歷 *ta-li* (766-779), mais c'est que la 1re année *ta-li* (766) se confond avec la 2e année 永泰 *yong-t'ai* (766) donnée par les autres textes.

(3) Cf. *Man chou*, k. 3, p. 5 r°; *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 3 r°; *Tseu tche t'ong kien pou tcheng*, k. 234, p. 8 r°.

(4) Encore de nos jours, en Annam où les préfectures secondaires ou *tcheou* (*châu*) de la Chine n'existent pas dans l'organisation administrative ordinaire, le nom de *tcheou* (*châu*) ne s'applique précisément qu'à cette organisation spéciale aux régions de l'empire annamite où la population n'est pas annamite.

charge était héréditaire. C'est là le système qu'on appliqua aux Lao. Dans le courant de la période 貞元 *tcheng-yuan* (785-805) selon le *Sin t'ang chou* (1) suivi par Ma Touan-lin (2), et plus spécialement en 791 selon un autre passage du *Sin t'ang chou* (3), on fit de 峯州 Fong-tcheou (4) le siège d'un administrateur général (都督府) de dix-huit *ki-mi-tcheou* qu'on établit sur tout le haut Fleuve Rouge et la Rivière Claire (5). Mais cette organisation dura peu, et le nom de ces dix-huit circonscriptions est perdu depuis longtemps (6).

Il est probable qu'elles disparurent lors de l'invasion du Tonkin par le Nan-tchao. Jusque-là en effet, la route du Fleuve Rouge avait surtout servi aux Chinois du Tonkin pour mener leurs troupes au Yunnan ; mais au IXe siècle, le Nan-tchao, maître de presque tout le Yunnan, envahit à son tour le Tonkin et en janvier ou février 863 s'empara de Hanoi. Ce n'est qu'après plus de trois ans de luttes que le général chinois 高駢 Kao P'ien, qui avait déjà remporté une grande victoire en 865 à Fong-tcheou sur les soldats du Nan-tchao, put en 866 reprendre la capitale du protectorat d'Annam (7). Depuis lors, la route du Yunnan ne fut jamais fermée. C'est par le Yunnan qu'au début du XVe siècle les troupes de 沐晟 Mou Cheng ont envahi le Tonkin (8). Dans les temps modernes, les Chinois ont employé deux routes pour pénétrer du Yunnan au Delta.

---

(1) K. 222 下, p. 8 vo.

(2) K. 330, p. 12 ro ; la traduction de d'Hervey de Saint-Denys, p. 277, indique 713-755, mais ce n'est là qu'une des innombrables fautes du traducteur.

(3) K. 43 下, p. 13 ro (après 年, il faut suppléer le mot 置 *tche*, « établir ») ; k. 222 下, p. 12 ro.

(4) Fong-tcheou (annam. Phong-châu) correspondait soit à la région de Sơn-tây, soit à l'actuel 白鶴 Bạch-hạc, en face de Viétri, au confluent de la Rivière Claire et du Fleuve Rouge. Cf. *infra*.

(5) Le *Sin t'ang chou* (k. 43 下, p. 13 ro) dit que ces *ki-mi-tcheou* dépendant de Fong-tcheou furent établis chez les 蜀爨 Chou-ts'ouan, ce qui ne me paraît pouvoir s'interpréter que par Ts'ouan du Sseu-tch'ouan. Mais les Ts'ouan étaient surtout localisés au Yun-nan ; il n'y en avait en tout cas que fort peu, du côté de Long-wou, dans la dépendance de la région du Ling-nan (c'est-à-dire, au sens large, des deux Kouang et du Tonkin), à laquelle le *Sin t'ang chou* les rattache. Il me semble donc probable que les compilateurs du *Sin t'ang chou*, qui n'avaient plus le détail des dix-huit *ki-mi-tcheou*, se sont ici mépris sur le lieu et la nature des populations chez qui on les avait jadis installés. Dans un autre passage du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 12 ro et vo) où il est encore question de ces circonscriptions, il est dit seulement que Fong-tcheou *confinait* au territoire des Ts'ouan, ce qui est plus facilement explicable.

(6) C'est ce qui explique que plusieurs des noms donnés dans les itinéraires de Kia Tan et du *Man chou* ne se retrouvent pas dans les listes géographiques des deux *Histoires des T'ang*.

(7) Sur cette invasion du Nan-tchao, cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 中, pp. 1-2 ; *Man chou*, *passim* ; *Cang mục*, section préliminaire, ch. 4, pp. 35-40 ; ch. 5, pp. 1-10.

(8) Cf. *Ming che*, k. 126, p. 9 vo ; *Tou che fang yu ki yao*, k. 115, p. 10 ro et vo.

Toutes deux partaient de Mongtseu, mais alors que l'une empruntait du côté de Man-hao la voie facile du Fleuve Rouge, l'autre allait gagner la Rivière Claire du côté de Hagiang; les deux routes se rejoignaient enfin au confluent de la Rivière Claire et du Fleuve Rouge (1). Récemment encore, lorsque vers 1870 les rebelles chinois coupaient les communications du Tonkin et du Yunnan, les Pavillons Noirs de Lieou Yong-fou occupaient Lao-kay sur le Fleuve Rouge, tandis que les Pavillons Jaunes de Houang Tch'ong-yin, moins bien partagés, s'étaient d'abord établis à Hagiang sur la Rivière Claire. Les Chinois ont toujours considéré la route de Hagiang comme la plus difficile, mais, ce qui est tout à fait étrange, comme la plus directe. Quoique aucun point de nos itinéraires du VIIIe siècle et du IXe ne soit sûrement identifiable entre Fong-tcheou (Bạch-hạc et Sơn-tây) et Mongtseu, qui sont communs aux deux routes, je ne doute guère que les voyageurs aient alors suivi la voie la plus facile et qu'il faille placer le long du Fleuve Rouge les noms donnés par Kia Tan et par Fan Tch'o.

Mais la route du Tonkin n'était pas la seule que les Chinois du Sseu-tch'ouan désiraient s'ouvrir par le Yunnan ; ils savaient depuis longtemps que du sud-ouest du Yunnan on pouvait se rendre en Inde. Au IIIe siècle de notre ère, le 魏畧 *Wei lio* parle de la route menant du Ta-ts'in (Orient méditerranéen) en Chine par Yong-tch'ang au Yunnan (2). Les premiers rapports incontestables entre la Chine et l'Asie méridionale et occidentale par la Birmanie se placent au début du IIe siècle de notre ère, quand règnait au pays de 撣 Chan le roi 雍由調 Yong-yeou-tiao. En 97, ce prince avait reçu une sorte d'investiture impériale, et en 120 il envoya à l'empereur des musiciens et des jongleurs originaires du Ta-ts'in, c'est-à-dire de l'Orient méditerranéen (3). Mais peut-être peut-on remonter sensiblement plus haut. Il n'est pas impossible que les deux premiers missionnaires hindous qui, sous le règne de Ming-ti (58-75), vinrent prêcher en Chine la foi bouddhique, Kāçyapamatanga et Tchou Fa-lan (Dharmarakṣa ?), aient pris la voie du haut Iraouaddy et du Yunnan ; ainsi le veut du moins une tradition locale, qui ne tiendrait pas contre de valables raisons, mais qui, en l'absence de tout autre indice, a pour elle de remonter au moins au VIIIe siècle (4). Antérieurement encore, lorsqu'au IIe siècle avant

---

(1) Cf. Devéria, *La frontière sino-annamite*, p. 51 et ss.; 天下郡國利病書 *T'ien hia kiun kouo li ping chou* de 顧炎武 Kou Yen-wou, k. 118, p. 37 v°. Le détail des itinéraires modernes pour se rendre de Chine en Annam est donné dans le k. 4, p. 30 v°, du 輿圖要覽 *Yu t'ou yao lan* publié en appendice du *Tou che fang yu ki yao*.

(2) Cf. Hirth, *China and the Roman Orient*, p. 74.

(3) Cf. Hirth, *loc. laud.*, pp. 36-37. Certains Chinois ont aujourd'hui adopté ce caractère 撣 prononcé *chan* pour transcrire le nom des états Shans de la haute Salouen; cf. la carte du 滇緬劃界圖說 *Tien mien houa kiai t'ou chouo* de 薛福成 Sie Fou-tch'eng, éd. de 無錫 Wou-si, 1902.

(4) Cf. *Ta ts'ing yi t'ong tche*, éd. lithogr., k. 378, p. 6 v° (déjà indiqué dans Pauthier, *Marco Polo*, II, 396); 雲南通志稿 *Yun nan t'ong tche kao*, k. 95, p. 3 v°.

notre ère, sous le règne de l'empereur Wou-ti (140-87 av. J.-C.), Tchang K'ien se trouvait en Bactriane, « il y avait trouvé avec surprise des bambous et des toiles qui provenaient des provinces chinoises connues aujourd'hui sous les noms de Yun-nan et de Sseu-tch'ouan ; il interrogea les indigènes sur la manière dont ils se procuraient ces marchandises ; il apprit d'eux l'existence du riche et puissant pays de Chen-tou (l'Inde), à travers lequel passaient des caravanes qui apportaient les produits du sud de la Chine jusqu'en Afghanistan (1) ». Or par où, sinon par la Birmanie, pouvaient passer ces produits qui des provinces sud-ouest de la Chine étaient transportés jusqu'au delà des frontières de l'Inde? Enfin ces anciennes relations de la Chine et de l'Inde par la Birmanie paraissent donner une solution satisfaisante pour un problème singulièrement controversé, celui de l'origine du nom même de la Chine.

On sait quelles opinions sont en présence. Dès le milieu du XVIIe siècle, le P. Martini proposait de tirer le nom de la Chine de la dynastie 秦 Ts'in qui avait régné de 249 à 207 avant notre ère, et dont le fameux Ts'in Che-houang-ti aurait répandu au loin la renommée (2). Cette opinion fut longtemps acceptée à peu près sans conteste. Mais de nos jours M. von Richthofen, à l'avis de qui Yule s'est rangé, a introduit une hypothèse nouvelle. Le nom de Thin apparaît à la fin du Ier siècle de notre ère dans le *Périple*, Ptolémée nomme au IIe siècle les Sinae (3), et M. von Richthofen se demande comment, pour ce commerce par mer qui ne semble pouvoir remonter au delà du premier siècle de notre ère, la Chine aurait pu être connue par le nom d'une dynastie qui avait régné au IIIe siècle avant Jésus-Christ. Aussi écarte-t-il la dynastie des Ts'in, et comme les Sinae de Ptolémée semblent se trouver au Tonkin, il propose de tirer leur nom de celui du 日 南 Je-nan, qui était alors, dit-il, appliqué au Tonkin (4). Par contre le nom des Cīnas, dont les indianistes avaient au XIXe siècle signalé la présence dans le *Mahābhārata*, dans les *Lois de Manou*, serait à dissocier entièrement et du nom de la dynastie Ts'in d'une part, et d'autre part des Sinae et des noms modernes de la Chine en Occident : le nom hindou de Cīna s'appliquerait à une population du haut Indus (5). Tout récemment, M. Chavannes acceptait implicitement l'étymologie de Je-nan pour les Sinae, mais tirait de la petite dynastie des 秦 Ts'in postérieurs (484-517) le nom hindou des Cīnas, qui se serait ensuite répandu dans tout l'Occident pour désigner la Chine (6). Enfin Terrien de Lacouperie avait rejeté la dérivation de

---

(1) Chavannes, *Mémoires historiques*, t. I, pp. LXXII-LXXIII.

(2) Cf. Richthofen, *China*, I, 504.

(3) Cf. Richthofen, *loc. laud.*, pp. 506-507 ; Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* China.

(4) Richthofen, *loc. laud.*, p. 506.

(5) Richthofen, *loc, laud.*, pp. 437-441.

(6) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 434, n. 4.

Je-nan, mais acceptant l'idée que l'origine du nom des Sinae devait être cherchée au Tonkin, il proposait d'y retrouver le nom du royaume de 滇 Tien établi jadis au Yunnan, et qui par le Fleuve Rouge aurait étendu sa prépondérance commerciale jusqu'au golfe du Tonkin (1). Je crois pouvoir défendre l'opinion de Martini, mais il me faut dire auparavant quelles objections on peut élever contre les hypothèses de M. von Richthofen, de M. Chavannes et de Terrien de Lacouperie.

L'étymologie de Sinae par Je-nan proposée par M. von Richthofen me paraît historiquement contestable et philologiquement impossible. M. von Richthofen dit que le Tonkin soumis aux Chinois, et où venaient débarquer les navigateurs des mers du sud aux premiers siècles de notre ère, portait alors le nom général de Je-nan ; c'est au Je-nan qu'aurait débarqué en 166 l'ambassade de Marc-Aurèle (2) ; le Kiao-tche enfin n'était qu'une partie du Je-nan. Mais, sous les Han antérieurs (206 av. J.-C. à 24 ap. J.-C.) comme sous les Han postérieurs (25-220), le Tonkin était divisé en trois commanderies distinctes, celles du Kiao-tche, du Kieou-tchen et du Je-nan (3). Les textes ne disent pas que les envoyés de Marc-Aurèle débarquèrent au Je-nan, mais comme c'était là la plus méridionale des trois commanderies du Tonkin, il est dit que les envoyés vinrent d'au-delà des frontières du Je-nan (4). Et comme c'est au Kiao-tche, c'est-à-dire au delta du Fleuve Rouge, qu'était établi le plus important des gouvernements du Tonkin, comme c'est là de façon certaine le point terminus de la navigation au siècle suivant (5), il est infiniment probable que les envoyés de Marc-Aurèle débarquèrent non au Je-nan, mais au Kiao-tche. On voit donc déjà que le Je-nan n'avait pas une importance telle que son nom pût facilement être pris par les navigateurs pour celui du pays chinois tout entier. Mais il y a une objection tout à fait décisive, c'est qu'au deuxième siècle de notre ère Je-nan, qui ressemble déjà peu à Sinae, s'en écartait phonétiquement bien davantage (6). Le mot 日 *je* est un mot à ancienne

(1) L'opinion de Terrien de Lacouperie est reproduite dans Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* China.

(2) Je conserve ce terme d'ambassade parce qu'il est commode, mais dans nombre de cas il doit s'agir de simples marchands qui se donnaient comme représentants de leurs souverains.

(3) Cf. *supra*, p. 132. M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 53) dit que Hanoi (c'est-à-dire l'ancien Kiao-tche) « était sous les T'ang la capitale du district de Je-nan ». Mais je suppose que c'est une inadvertance ; les chapitres géographiques des *Histoires des T'ang* donnent de tout autres indications. Terrien de Lacouperie (Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* China) a déjà fait remarquer que le Je-nan n'est pas le Kiao-tche.

(4) Cf. Hirth, *China and the Roman Orient*, pp. 42, 47, 82, 94. Les textes ont tous: 自日南徼外.

(5) Cf. *supra*, p. 133.

(6) Cette objection a déjà été faite par Terrien de Lacouperie (Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* China).

consonne finale, et les dialectes actuels prouvent que cette consonne était une dentale ; l'initiale semble avoir été une nasale plus ou moins palatalisée, et la voyelle un *i* d'un timbre indéterminé. Dans le second mot, 南 *nan*, la finale était anciennement la nasale *m*. La prononciation aux premiers siècles de notre ère était donc sensiblement **nit-nam* ou **ñit-nam* (1). Il est tout à fait impossible d'y retrouver les Sinae de Ptolémée.

On pourrait encore, je crois, contester l'opinion de M. von Richthofen en tant qu'elle sépare les Cīnas des Chinois ; mais c'est là une question qui relève de l'indianisme, et j'ose à peine l'effleurer. M. von Richthofen paraît surtout distinguer les Cīnas des Chinois en vertu de la haute antiquité du *Mahābhārata* et des *Lois de Manu*, et aussi pour cette autre raison que, dans le *Mahābhārata*, pour aller du royaume des Pāṇḍavas à la ville de Kulinda, il faut passer par les pays des Cīnas, des Tukhāras et des Daradas ; or ceci placerait les Cīnas au nord-ouest de l'Inde. Mais le IIIe siècle avant notre ère, qui est le temps de la dynastie Ts'in, semble une date suffisamment reculée pour un nom géographique qui figure dans les *Lois de Manu* ou dans les épiques indiens. D'autre part, si le *Mahābhārata* paraît mal situer les Cīnas, il s'ensuit seulement que le nom du pays était alors plus familier que sa véritable situation. Enfin M. von Richthofen laisse de côté un fait d'une certaine importance, à savoir que les Cīnas, du jour où ils sont quelque chose de précis et de défini, sont hors de tout conteste les Chinois. Je ne vois aucune raison pour qu'il n'en ait pas toujours été ainsi. En tout cas, et même si à une époque lointaine les Cīnas n'étaient pas les Chinois, il suffit qu'ils l'aient été historiquement pour qu'on ne puisse les dissocier, en tant que nom des Chinois, des autres noms similaires donnés dans l'Asie occidentale et en Europe à la Chine.

C'est ce qu'a bien vu M. Chavannes quand il proposait récemment de faire venir du Cīna hindou les noms que la Chine a reçus en occident. Ce sont les religieux Fa-hien et Tche-mong, sujets des Ts'in postérieurs, qui se rendant en Inde au début du Ve siècle, y auraient fait connaître le nom de leurs souverains qu'on appliqua à leur pays. Mais cette hypothèse prête également à certaines objections. D'abord elle paraît supposer que pour les Sinae de Ptolémée M. Chavannes accepte l'étymologie de Je-nan, que je tiens pour impossible. Ensuite, au lieu de séparer comme Richthofen les Cīnas des Chinois, c'est pour

(1) Quand je parle de prononciation ancienne du chinois, j'entends la prononciation du chinois telle que nous la révèlent en partie les transcriptions, les dictionnaires chinois à prononciation figurée par son initial et son final, et les prononciations dialectales actuelles. Ces restitutions sont théoriques, mais doivent s'appliquer assez bien au chinois des IIe-VIe siècles. Les prononciations anciennes de Terrien de Lacouperie, dont on trouvera un spécimen plus loin, sont au contraire en quelque sorte préhistoriques ; ce sont des reconstructions systématiques qui ne reposent sur aucun document, et qui, dans l'esprit de leur auteur, vaudraient pour une époque beaucoup plus ancienne.

M. Chavannes le nom des Sinae qui n'aurait rien à voir avec les Cīnas et les noms modernes de la Chine ; sans prêter trop de poids aux analogies phonétiques, il y aurait là à tout le moins une coïncidence singulière. Mais ce que la théorie de M. Chavannes me paraît impliquer de tout à fait inadmissible, c'est que le nom de Cīna ne date en Inde que du commencement du ve siècle de notre ère. Il est invraisemblable qu'avant le ve siècle les Hindous n'aient jamais entendu parler des Chinois ; or il n'y a pas trace qu'ils les aient jamais appelés autrement que Cīnas. D'ailleurs, à défaut de dates précises pour la composition des ouvrages où les Cīnas sont nommés, les traductions chinoises nous fournissent pour quelques-uns des dates au-dessous desquelles on ne saurait descendre. Or le nom des Cīnas figure dans les listes d'écritures du *Lalitavistara*, et le *Lalitavistara* a été traduit en chinois dès le IIIe siècle de notre ère. Il est vrai que cette première traduction est perdue, mais il en subsiste une de 308, antérieure de cent ans aux voyages de Fa-hien et Tche-mong, et comme le nom de l'écriture chinoise y figure, on est certain que dans le texte sanscrit du *Lalitavistara* le nom des Cīnas ne provient pas d'une interpolation tardive (1). Il est donc impossible de faire remonter aux Ts'in postérieurs le nom des Cīnas et par suite de la Chine.

Terrien de Lacouperie avait vu les difficultés qu'il y a à séparer les Sinae des Cīnas et les Cīnas des Chinois. Aussi a-t-il proposé une solution qui aurait du moins l'avantage de fournir pour tous ces noms une même étymologie. Comme il admet que le nom a été connu par le commerce maritime, c'est aussi au Tonkin qu'il en cherche l'origine, mais en faisant à l'étymologie par Je-nan les mêmes objections que j'ai élevées plus haut après lui. Cherchant autour du Tonkin quelle région avait pu donner naissance au nom des Sinae, il a songé à l'état yunnanais de 滇 Tien, dont le nom jadis se serait prononcé Tsen. Ce royaume fut, dit-on, fondé au IVe siècle avant notre ère du côté de l'actuel Yunnansen par un Chinois du moyen Yang-tseu, 莊蹻 Tchouang K'iao (2). Lorsqu'en 122 avant notre ère, l'empereur Wou des Han, ayant appris de Tchang K'ien la présence en Bactriane de toiles et de bambous du Sseu-tch'ouan, voulut s'ouvrir par le Yunnan le chemin de l'Inde, certains de ses envoyés furent assez mal reçus par le roi de Tien, 嘗羌 Tch'ang-k'iang, qui leur demanda si les Han étaient plus grands que lui (3). Terrien de Lacouperie, trouvant que la voie naturelle du commerce par mer avec l'état de Tien était le Fleuve Rouge, suppose que cet état s'en était assuré les débouchés, que c'est lui qui tenait le grand emporium établi aux bouches du fleuve, que son nom se répandit ainsi au loin, et garda la prédominance même lorsqu'au IIe siècle de notre ère les Han eurent conquis le delta tonkinois.

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 341, n. 2.
(2) Cf. Chavannes, *Mémoires historiques*, t. I, p. LXXIX.
(3) Cf. Chavannes, *ibid.*, p. LXXXII ; *Che ki*, k. 116, p. 2 vo.

Ainsi présentée, cette hypothèse n'est pas admissible. Aucun indice ne nous montre l'état de Tien en communication avec la mer par le Fleuve Rouge, et si quelque commerce se fit alors par cette voie, il est bien sûr qu'il n'entraîna jamais la suzeraineté du roi yunnanais sur le Delta. De plus ce n'est pas au IIe siècle de notre ère, mais au IIe siècle avant notre ère que la Chine étendit sa domination jusque sur le golfe du Tonkin. La théorie de Terrien de Lacouperie ne mériterait donc pas un plus long examen si on ne pouvait la reprendre autrement et de façon plus vraisemblable. Puisque dès le IIe siècle avant notre ère il y avait un certain commerce entre le Yunnan et l'Inde par la Birmanie, ne serait-il pas possible que cet état de Tien ou anciennement Tsen ait dès cette époque fait connaître en Inde le nom de Cīna qui fut ensuite appliqué à tous les Chinois? Je ne vois pas de raisons absolument décisives à faire valoir contre une semblable hypothèse, mais elle a cependant ses côtés faibles. D'abord la prononciation *tsen* pour 滇 *tien* est une pure invention de Terrien de Lacouperie. Il invoque à l'appui de sa restitution la prononciation sino-annamite *chen* (où *ch* = *tch* ou plutôt la véritable palatale sourde non chuintante); or pour Terrien de Lacouperie la prononciation sino-annamite représente la plus ancienne prononciation dialectale du chinois. Mais, outre que cette dernière opinion est contestable en nombre de cas, il se trouve que 滇 ne se prononce jamais *chen* en sino-annamite. L'*Index* de Phan-đức-Hoá (1) et le dictionnaire Génibrel (2) transcrivent uniformément *điên*. Il est vrai que dans le dictionnaire Génibrel on trouve également un mot *chan* représenté par 滇, mais c'est en tant que *chữ-nôm*, c'est-à-dire comme caractère chinois employé phonétiquement à une époque vraisemblablement assez récente pour représenter tant bien que mal un mot purement annamite. En annamite, *chan*, au sens de « beaucoup », « abondant », est en général représenté par 眞 qui en chinois signifie « vrai », et dont la prononciation sino-annamite est *chơn* ou *chân;* mais il y a aussi un autre mot annamite *chan* qui signifie « humecter », et c'est à raison de ce sens que les Annamites ont pris pour le représenter le caractère 滇, non pas en tant que ce caractère se prononçait *điên*, mais en tant qu'il se composait du caractère 眞 déjà employé pour transcrire *chan*, « abondant », plus la clef de l'eau qui correspondait au sens du second mot *chan*, « humecter ». Ces transcriptions de mots purement annamites, d'ailleurs flottantes, n'ont rien à voir avec ce que nous qualifions de sino-annamite, c'est-à-dire la prononciation annamite du chinois.

---

(1) Phan-đức-Hoá, *Index des caractères chinois dans le dictionnaire chinois-anglais de Williams, avec la prononciation mandarine annamite*, Saïgon, Collège des Interprètes, 1886, autogr., p. 184.

(2) J. F. M. Génibrel, *Dictionnaire annamite-français*, Saïgon, Imprimerie de la Mission, 1898, in-4°.

Ainsi l'analogie phonétique entre le nom du royaume de Tien et celui de Cīna n'est pas aussi parfaite qu'on pourrait le souhaiter. De plus il ne faudrait pas grandir outre mesure le rôle du roi de Tien. Il ne semble pas qu'il fût absolument indispensable de traverser ses états pour se rendre de Chine en Birmanie. Du Sseu-tch'ouan on pouvait par la vallée de Kien-tch'ang se rendre directement dans le Yunnan occidental sans passer par Yunnansen. Si des envoyés de l'empereur Wou parvinrent chez le roi de Tien, c'est que l'empereur Wou, en quête de la route de l'Inde, avait envoyé des messagers dans plusieurs directions, chez le roi du 夜郎 Ye-lang au Kouei-tcheou occidental, chez le roi de Tien dans le Yunnan oriental, chez les barbares 昆明 K'ouen-ming dans le Yunnan occidental. Onze ans plus tard, le roi de Ye-lang et le roi de Tien rendirent d'ailleurs l'hommage et les armées des Han pénétrèrent, semble-t-il, jusque chez les K'ouen-ming (1).

Ainsi, en l'absence de toute autre hypothèse admissible, le nom de cet état de Tien, qui n'était pas la Chine, pourrait cependant donner du nom de la Chine une explication plausible; mais cette solution ne s'impose pas, et en fait je pense que rien ne nous force à y recourir. Il est plus simple, je crois, de revenir à la vieille étymologie de Martini, et de chercher dans le nom de la Chine celui de la dynastie Ts'in du IIIe siècle avant notre ère. Ce nom satisfait aux exigences de la philologie, et lui du moins s'applique légitimement à la Chine entière. Reste la question chronologique. Je ne crois pas plus que M. von Richthofen que ce nom de Ts'in ait été encore donné à leur pays par les Chinois établis au Tonkin au Ier et au IIe siècle de notre ère. Mais puisqu'au IIe siècle avant Jésus-Christ un certain commerce est attesté entre la Chine occidentale et l'Inde par la Birmanie, n'est-il pas possible qu'un siècle plus tôt le nom de la dynastie conquérante des Ts'in ait percé ces territoires du sud-ouest et soit arrivé aux oreilles des Hindous? C'est à ce moment que remonterait dans l'Inde l'apparition du nom des Cīnas. Que plus tard, au temps de l'avancée des Indoscythes vers la Bactriane, au IIe et au Ier siècle avant notre ère, les Hindous aient entendu parler des Chinois du côté du nord-ouest, qu'ils les aient en conséquence situés auprès des Tukhāras, il n'y a rien là que de vraisemblable. Mais quand ensuite, au premier siècle de notre ère sans doute, un commerce un peu régulier commença de s'établir entre l'Inde d'une part, et d'autre part l'Indochine et l'Insulinde, l'onomastique hindoue prévalut le long des côtes. Déjà habitués à appeler les Chinois des Cīnas, les navigateurs qui les retrouvèrent au Tonkin continuèrent à les appeler du nom qu'on leur donnait dans l'Inde, tout comme ils habillaient d'un vêtement hindou le nom du port de Cattigara (2). Les Chinois d'ailleurs ne semblent pas avoir eu grand

(1) Cf. Chavannes, *loc. laud.*, pp. LXXXII, LXXXIV.

(2) Cf. Richthofen, *China*, I, p. 509.

peine à se reconnaître sous le nom de Cīna. S'ils ne s'appelaient plus eux-mêmes du nom de la dynastie Ts'in, du moins ce mot éveillait-il encore en eux l'idée de leur race et de leur pays. Une glose traditionnelle dans presque toutes les notices chinoises sur l'orient méditerranéen ou 大秦 Ta-ts'in (m. à m. « grand Ts'in ») veut que ce pays ait dû son nom à ce que les hommes y étaient grands et bien faits, et semblables à ceux de Chine (1). Les Chinois ne paraissent jamais s'être mépris sur l'étymologie de Cīna : dans la traduction du *Lalitavistara* faite en l'an 308, le Cīna du texte sanscrit est rendu en chinois par 秦 Ts'in (2). La même forme se trouve dans un texte bien antérieur, s'il est vrai, comme le veulent les catalogues du *Tripiṭaka*, que la traduction du 大方便佛報恩經 *Ta fang pien fo pao ngen king* figure déjà sur les listes bibliographiques des Han postérieurs (25-220) (3). Même dans le cas cité par M. Chavannes pour le début du ve siècle (4), peut-être faut-il voir dans 秦地 *ts'in-ti* non pas une allusion à la dynastie alors régnante des Ts'in postérieurs, mais une transposition de la forme de Cīnadeça ou Cīnasthāna que dut employer le brahmane 羅閱 Lo-yue (5). Ainsi l'étymologie du nom de la Chine par celui de la première dynastie Ts'in, satisfaisante au point de vue phonétique et géographique, conciliable avec l'histoire, est encore attestée par la tradition indigène (6) ; on doit, je crois, l'adopter.

Mais si pour les temps anciens les textes nous prouvent que la voie de la Birmanie fut prise pour se rendre en Inde, il n'en fut plus de même lorsque le développement du commerce par le Turkestan et par les mers du sud eut

---

(1) Cf. Hirth, *China and the roman Orient*, pp. 41, 50, 70, 78, 92.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 341, n. 2.

(3) Ce texte, dont je dois l'indication à M. Ed. Huber, se trouve dans le k. 6 du *Ta fang pien fo pao ngen king* (Nanjio, n° 431 ; *Tripiṭ. jap.*, éd. petit format, 宙, v, 29 r°) ; la phrase en question parle de la méthode employée dans le pays de Ts'in pour teindre en bleu (秦地染青法).

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 434, n. 4.

(5) Ce nom de Lo-yue reparaît dans Fa-hien sous la forme de 羅太私迷 Lo-t'ai-sseu-mi ou 羅太私婆迷 Lo-t'ai-sseu-p'o-mi. Legge (*Travels of Fa-hien*, p. 78), à la suite de Beal, rétablit Rādhasvāmi ou Rādhasāmi. Mais les traducteurs paraissent avoir ignoré le court commentaire de Fa-hien que 慧琳 Houei-lin des T'ang a inséré dans son *Yi ts'ie king yin yi* (*Tripiṭ. jap.*, 爲 x, k. 100, pp. 103-104). Le nom y est écrit 羅友私婆迷 Lo-p'o-sseu-p'o-mi, avec cette glose que le second caractère, qui se prononce aujourd'hui généralement *fou* et est d'ailleurs presque inusité, se prononce comme 盤 *p'(an)* + 末 *(m)o*, c'est-à-dire *p'o*. Le *p'o* de Lo-p'o, comme le *yue* de Lo-yue, est un mot à ancienne dentale finale ; la valeur de transcription de ce second caractère devrait être quelque chose comme **vat* ; il faut vraisemblablement rétablir Raivata. La note de Houei-lin nous confirme de plus la lecture du second élément du nom : *svāmin* paraît sûr. Quant à 太 *t'ai*, c'est certainement une altération de 友 *p'o*.

(6) Le nom de la Chine est encore associé à celui de Ts'in dans un passage assez obscur de Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 79.

fait préférer ces voies plus longues, mais naturellement plus faciles. Dans les périodes de luttes intestines qui durent du IIIe à la fin du VIe siècle, l'action chinoise au Yunnan semble s'être exercée par à-coups et sans grande efficacité. Encore apprenons-nous par Yi-tsing (1) que Çrīgupta, qui régnait à la fin du IIIe siècle, fit construire un temple, dit Temple des Cīnas, pour vingt religieux chinois qui sous son règne étaient venus de Chine en Inde par le Yunnan et la Birmanie. Enfin, dans la première moitié du VIIe siècle, l'unité de l'empire fut solidement reconstituée par la dynastie des T'ang. On songea alors à rouvrir la route de l'Inde par le Yunnan. Les voies d'accès au Yunnan, en dehors de la route tardivement utilisée du Fleuve Rouge et de celle difficile et peu pratiquée du Kouei-tcheou, étaient celles de Siu-tcheou, Tong-tch'ouan, Yunnansen, d'où on gagnait vers l'ouest Ta-li, et celle de la vallée de Kien-tch'ang qui, laissant Yunnansen au sud-est, débouchait directement sur Ta-li. Les Chinois qualifiaient assez inexactement la première route de route du nord et la seconde de route du sud (2). La première obligeait à traverser les pays des Ts'ouan; la seconde avait pour elle d'être célèbre dans l'histoire et dans la légende par la campagne qu'au IIIe siècle le fameux Tchou-ko Leang fit au Yunnan. C'est à la route de Kien-tch'ang que les Chinois sous les T'ang semblent avoir songé de préférence, mais du côté de la rivière de Ngan-ning et du haut Yang-tseu il se heurtaient à des tribus sauvages qu'ils appelaient barbares du Song-wai (松外蠻 ou 松外諸蠻) (3). Dans le courant de la période 貞觀 *tcheng-kouan* (627-649) (4), le gouverneur de la haute vallée de Kien-tch'ang, 劉伯英 Lieou Po-ying, demanda à ce qu'on châtiât les barbares du Song-wai, afin d'ouvrir la route du

---

(1) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 83. Dans la curieuse note que Houei-lin des T'ang consacre à ce passage (*Tripiṭ. jap.*, 爲, x, p. 45 ro), il ne me semble pas être question, comme le dit M. Chavannes, de la conversion des tribus du Yunnan au bouddhisme, mais de leur pénétration par l'influence chinoise. Houei-lin insiste sur les difficultés de la route de terre pour se rendre en Inde: en été, les chaleurs et les serpents; en automne, les pluies; en hiver, le froid et la neige; cette voie n'est praticable selon lui qu'aux 1er, 2e et 3e mois chinois.

(2) Cf. *Man chou*, k. 1, pp. 2-5.

(3) Je ne sais quelle est l'origine de ce nom. Il paraît signifier « barbares d'au-delà de Song ». On serait donc tenté de songer à la préfecture de Song des T'ang; cette ancienne préfecture correspond au *t'ing* actuel de 松潘 Song-p'an, dépendant de la préfecture de 龍安 Long-ngan au Sseu-tch'ouan. Mais Song-p'an est très au nord de Tch'eng-tou, et je ne crois donc pas, contrairement à ce que pensait d'Hervey de Saint-Denys (*Ethnographie...*, *Méridionaux*, p. 290), qu'il puisse en être question pour des tribus qui, par rapport à Tch'eng-tou, étaient dans une direction diamétralement opposée.

(4) Le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 11 ro) dit simplement « dans la période *tcheng-kouan* »; le *Ton che fang yu ki yao* précise et indique l'année 646, mais comme il s'est écoulé, d'après le texte de l'*Histoire des T'ang*, quelques années entre ce rapport et la campagne de Leang Kien-fong, et qu'elle-même est antérieure à 648, la date donnée par Kou Tsou-yu me paraît trop tardive.

西洱河 Si-eul-ho et du 天竺 T'ien-tchou; le Si-eul-ho correspond à la rivière de Ta-li, et T'ien-tchou est le nom bien connu de l'Inde. Quelques années plus tard, l'empereur envoya effectivement le général 梁建方 Leang Kien-fang réduire ces tribus du Song-wai, et les troupes chinoises poussèrent jusqu'au Si-eul-ho; à la suite de cette campagne, les tribus établies sur le haut Yang-tseu en amont du confluent de la rivière Ngan-ning et celles de la rivière de Ta-li apportèrent régulièrement le tribut, de 648 à 656 (1). Mais à ce moment un nouveau peuple entrait en scène, les Tibétains, que leur courte fortune allait promener pendant deux siècles des passes du Turkestan jusqu'à la capitale même de l'empire chinois au Chân-si. Dans toute la première moitié du VII^e^ siècle, ils étaient restés en assez bons termes avec la cour chinoise; même, en 648, le roi du Tibet avait mis des troupes à la disposition de l'envoyé chinois Wang Hiuan-ts'ö, chassé du Magadha par une révolution. Cette entente relative, faite en partie de la crainte que les adversaires avaient l'un de l'autre, dura peu. Les Chinois du Sseu-tch'ouan construisirent la ville de 安戎 Ngan-jong dans l'ouest de la province, afin de couper les communications entre les Tibétains et les tribus de la rivière de Ta-li (2). Enfin, en 670, la guerre éclata, et les Tibétains s'emparèrent une première fois au Turkestan des quatre garnisons du protectorat de Ngan-si (3). C'est à ce moment aussi qu'ils culbutèrent les Chinois du haut Yang-tseu et étendirent leur domination sur le Sseu-tch'ouan occidental et la partie nord-ouest du Yunnan; comme le dit l'historien chinois, jamais les barbares occidentaux du temps des Han et des Wei n'avaient été si puissants (4). Les Chinois d'autre part renoncèrent en 680 à se maintenir dans le poste avancé de 姚州 Yao-tcheou, qu'ils avaient créé au Yunnan, un peu au nord du Yao-tcheou actuel, dès 621 (5). Ce n'est qu'en 688 qu'ils firent une tentative pour s'y réinstaller; sept postes furent créés au sud du Yang-tseu et cinq cents hommes tinrent garnison à Yao-tcheou. Ce service lointain était une lourde charge pour la population de la plaine de Tch'eng-tou. En 698, le gouverneur de Tch'eng-tou, 張柬之 Tchang Kien-tche, exposa dans un rapport au trône (6) que les dynasties précédentes avaient trouvé avantage à s'établir au Yunnan; que par là on pouvait communiquer à l'ouest avec le Ta-ts'in, au sud

---

(1) Cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 11 r°.

(2) *Ibid.*, *ibid.*

(3) Pour toutes ces luttes entre le Tibet et la Chine sous les T'ang, cf. Bushell, *The early history of Tibet*, dans *J. R. A. S.*, N. S., XII, 434 ss.

(4) *Sin t'ang chou*, k. 216 上, p. 4 r°.

(5) Cf. *Sin t'ang chou*, k. 42, p. 3 v°; 通鑑 *Tien hi*, sect. 4, ch. 1, p. 7r°.

(6) Ce rapport est résumé dans le *Tseu tche t'ong kien*, k. 206, p. 6 v° (année 698); il est donné plus en détail dans le *T'ong tien* de Tou Yeou (k. 187, pp. 22-23), d'où il a passé dans le *Wen hien t'ong k'ao* de Ma Touan-lin (k. 329, p. 12-13; trad. d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie..., Méridionaux*, pp. 184-188).

avec le Tonkin ; mais aujourd'hui que les barbares du Yunnan avait cessé de transmettre aucun tribut, les relations qu'on entretenait avec eux n'aboutissaient qu'à de grosses pertes en hommes et en argent. Il demandait en conséquence que Yao-tcheou fût abandonné, que toutes les forces chinoises se retirassent au nord du 瀘 Lou, c'est-à-dire du Yang-tseu (1), et que pour éviter toute complication il fût fait défense expresse aux Chinois, à moins de mission officielle, de s'aboucher avec les barbares. Mais ce plan, qui devait être plus tard celui de la dynastie Song, cadrait mal avec les ambitions de l'impératrice Wou ; elle le rejeta. Enfin, après une première tentative infructueuse en 738, les Chinois firent en 740 un grand effort du côté du sud-ouest ; Tchang-k'ieou Kien-k'iong put reprendre Ngan-jong (2). Il songeait en même temps à nouer des relations par le sud avec le protectorat du Tonkin ; c'est lui que nous avons vu charger quelques années plus tard Tchou Ling-ts'ien de fonder la ville de Ngan-ning près de Yunnansen. Il semblait que la route du Yunnan et de l'Inde fût repassée au pouvoir des Chinois ; mais l'empire trop vaste craquait de toutes parts, et les luttes des Chinois et des Tibétains ne firent qu'aider à la naissance d'un nouvel empire, celui du Nan-tchao.

L'histoire du Nan-tchao a été déjà narrée par MM. Parker et Rocher (3), et s'il reste à faire pour la connaître en détail, ce n'est pas ici le lieu de poursuivre cette étude. Comme cependant le Nan-tchao fermait la route de la Birmanie, je ne crois pas inutile de rappeler les grandes phases de son existence. Depuis une époque indéterminée, il existait dans l'ouest et le nord-ouest du Yunnan six 詔 *tchao*, *tchao* dans la langue du pays signifiant prince. Dans le courant de la période 開元 *k'ai-yuan* (713-741), le plus méridional des six princes ou *tchao*, 皮羅閣 P'i-lo-ko, qui devait à cette situation géographique d'être connu sous le nom de *nan-tchao*, « *tchao* méridional », obtint des Chinois l'autorisation de s'emparer des cinq autres principautés, et ce nom de *nan-tchao* resta appliqué à l'ensemble du nouvel état (4). La Chine lui décerna en outre le titre de 雲南王, « prince du Yunnan » ; entre 742 et 748, il aida à soumettre les Ts'ouan soulevés pour détruire la ville de Ngan-

(1) Comme l'a montré M. Chavannes (*J.A.*, nov.-déc. 1900, p. 403), la rivière Lou est au propre la rivière Ngan-ning qui traverse la vallée de Kien-tch'ang ; mais sous les T'ang, c'est au sens large le Yang-tseu ; cf. *Man chou*, k. 2, p. 2 v°-3 r° ; Giles, *Dictionary*, *s. v.* 瀘.

(2) Cf. Bushell, *loc. laud.*, pp. 470-472.

(3) Parker, *The old Thai or Shan empire of Western Yunnan*, dans *China Review*, XX, 337 ss. ; E. Rocher, *Histoire des princes du Yunnan*, dans *T'oung pao*, X, 1-32, 115-154, 337-368, 437-458.

(4) Ainsi, à proprement parler, on ne devrait pas dire qu'il y a eu des « rois du Nan-tchao », puisque *nan-tchao* est un titre et non un nom d'état. Mais pratiquement les Chinois en on fait le nom du pays, et même le titre qu'à la fin du VIIIe siècle l'empereur de Chine reconnut à Yi-meou-siun fut celui de 南詔王, « roi du Nan-tchao » (*Sing t'ang chou*, k. 222 上, p. 4 r°). Comme le terme est commode, je l'emploierai.

ning nouvellement fondée non loin de l'actuel Yunnansen. Pi-lo-ko mourut en 748, laissant le pouvoir à 閣羅鳳 Ko-lo-fong. Dès ce moment le nouveau royaume était solidement assis dans la préfecture actuelle de Ta-li. Les Chinois prirent ombrage de sa fortune naissante, mais leurs armées éprouvèrent de sanglants revers en 751 et 754, et Ko-lo-fong se jeta dans les bras des Tibétains qui lui conférèrent l'appellation de 東帝 *tong-ti*, « empereur de l'Orient », et le titre de 贊普鍾 *tsan-p'ou-tchong*, c'est-à-dire «frère cadet du *btsanpo*», *tchong* dans la langue des « barbares » signifiant cadet: c'est probablement le *čung* tibétain. En 779, Ko-lo-fong mourut et eut pour successeur son petit-fils 異牟尋 Yi-meou-siun. Celui-ci, grand admirateur de la Chine, inclinait à faire la paix et à répudier l'alliance tibétaine; il ne put mettre immédiatement ses projets à exécution et reçut d'abord des Tibétains le titre de 日東王 *je-tong-wang*, « roi de l'orient du soleil ». Dès 791, il envoya des messagers offrir sa soumission à l'empereur de Chine; en 794, il remporta une grande victoire sur les Tibétains au 神川 Chen-tch'ouan, c'est-à-dire sur le haut Yang-tseu. Ses successeurs attachèrent beaucoup moins de prix à l'amitié de la Chine; en 829, la lutte reprit et un général du Nan-tchao campa aux portes de Tch'eng-tou. On ne s'arrêta pas en si bonne voie: à la suite d'exactions du gouverneur chinois du Tonkin, les tribus du Yunnan méridional et du haut Fleuve Rouge se révoltèrent; les troupes du Nan-tchao se joignirent à elles, et au début de 863 elles s'emparaient du chef-lieu du protectorat du Tonkin, c'est-à-dire sensiblement de Hanoi. Rejetés vers le Yunnan par le général chinois Kao P'ien, les envahisseurs remontèrent vers le Sseu-tch'ouan; ils prirent Tch'eng-tou, et il fallut encore faire appel à Kao P'ien pour les vaincre. Refoulées à nouveau en 874, les armées du Nan-tchao firent une nouvelle tentative du côté de l'Annam, puis rentrèrent dans leurs frontières du Yunnan; l'ère des conquêtes était close (1). Dès lors, l'état du Nan-tchao végéta. De sa métropole, qui est l'actuel Ta-li, il étendait encore sa domination sur les trente-sept tribus du Yunnan oriental, où dès la seconde moitié du VIII^e^ siècle il avait fondé à l'actuel Yunnansen une seconde capitale. Mais il se désintéressa des affaires de la Chine propre, et les Chinois de leur côté, après la période d'anarchie dans laquelle sombra au début du X^e^ siècle la dynastie des T'ang, furent trop préoccupés par les progrès des peuplades tongouses pour prêter grande attention à ce qui ce passait à leur frontière du sud-ouest. L'expansion de la Chine vers le sud reprit avec la dynastie mongole. En 1253 (2), au premier choc des armées du futur Koubilai-

---

(1) Pour toute cette histoire du Nan-tchao sous les T'ang, je me suis servi, en dehors des articles de MM. Parker et Rocher, du k. 222 de la *Nouvelle histoire des T'ang* et de la traduction qu'en a donnée M. Parker dans le t. XIX de la *China Review*, pp. 72-106, sous le titre de *The early Laos in China*.

(2) C'est en 1253 que Koubilaï prit Ta-li. Yule (*Marco Polo*, II, 80) donne, moins exactement, 1253-1254; mais c'est à tort que M. Cordier, dans une note supplémentaire qu'il ne paraît pas

khan, le royaume de 大 理 Ta-li, héritier de l'ancien Nan-tchao, s'effondra ; les Mongols reconnurent toutefois au roi déchu de Ta-li le titre honorifique de *mahārāja* (1).

On suppose que ces peuples du Nan-tchao étaient des Thaï (2) ; mais cette question d'origine est encore enveloppée de graves incertitudes. Il est notoire de plus que le Nan-tchao fut profondément imprégné de civilisation chinoise; ce n'est pas encore sur ce point que je voudrais insister aujourd'hui. Mais puisqu'il s'agit ici principalement de la voie de pénétration de Chine en Inde par la Birmanie, je veux essayer de grouper quelques indications de nature à montrer que l'influence birmane et avec elle l'influence hindoue si puissante dans l'Indochine occidentale et méridionale avaient quelque peu franchi les montagnes du haut Iraouaddy et de la haute Salouen pour se faire sentir jusqu'au Yunnan.

A vrai dire, les inscriptions en écriture d'origine hindoue, qui seraient les témoins par excellence de cette influence, font défaut. Le seul monument épigraphique vraiment important que nous ait laissé l'ancien Nan-tchao, la stèle de 766 étudiée par M. Chavannes, est en chinois, composée par un réfugié chinois (3). M. Chavannes dit à ce propos que le Nan-tchao n'avait pas d'écriture propre (4). Je ne sais si son opinion repose sur des textes formels qui m'ont échappé, ou si elle résulte seulement de l'ignorance où nous sommes de tout document en écriture nan-tchao. La question, pour moi, n'est pas tranchée. A laisser de côté les enluminures des Mosso, il y a au moins deux écritures non chinoises usitées au Yunnan: celle des Lolo et celle des Pa-yi. Sans qu'on sache la date de leur naissance, elles remontent sûrement à plusieurs siècles; cependant on ne connaît pas encore non plus d'inscriptions où elles aient été employées ; il se pourrait que l'écriture nan-tchao, si elle a jamais existé, n'ait servi également que pour l'usage manuscrit. On ne sait pas de façon sûre ce qu'était l'écriture 爨 *ts'ouan*, dite 韙 *wei*, inventée par un certain 阿 罴 A-p'i; les Ts'ouan du royaume de Ta-li s'en servaient dès l'époque mongole ; il est très

---

avoir vu qui était en contradiction avec celle de Yule, dit (*ibid.*, II, 79) que « en 1252 le royaume de Ta-li fut détruit par les Mongols ». Cf. *Yuan che*, III, 2 r° et v° ; *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 56 v°.

(1) M. Cordier (*Marco Polo*, II, 79) dit que l'empereur Che-tsou donna au roi détrôné de Ta-li le titre de Mahārāja ; mais Koubilaï ne devint l'empereur Che-tsou qu'en 1260. C'est l'empereur Hien-tsong qui régnait lors de la campagne de Koubilaï au Yunnan, et dès 1256 le titre de Mahārāja donné à l'ancien roi de Ta-li apparaît dans les annales mongoles (*Yuan che*, III, 3 v°).

(2) Cf. Parker, *The old Thai or Shan empire of Western Yunnan*; Pierre Lefèvre Pontalis, *L'invasion thaïe en Indo-Chine*, dans *Toung pao*, VIII, 57.

(3) Cf. Chavannes, *Une inscription du royaume de Nan-tchao*, dans *J. A.*, nov.-déc. 1900, pp. 381 ss.

(4) *Loc. laud.*, p. 390.

probable que c'est l'écriture lolo (1), mais il reste un léger doute. S'il est vrai que dans la sous-préfecture de 祿勸 Lou-k'iuan du *tcheou* de Wou-ting il y ait, gravée sur le roc, une inscription en caractères *ts'ouan* (2), le problème sera assez facilement résolu. Enfin on trouvera peut-être quelque chose du côté de la Birmanie. Il y a à Pagan un pilier inscrit du XIe siècle, dont une des faces est occupée par une écriture inconnue (3). M. Huber en a rapporté un estampage; cette écriture est apparentée, semble-t-il, aux alphabets d'origine hindoue; non loin de là, un autre fragment de pierre est couvert des mêmes caractères (4). Si on se demande à quel peuple, en dehors des Pégouans et des Birmans, peut appartenir au XIe siècle une écriture d'origine hindoue représentée à Pagan, il n'est pas interdit de songer au Nan-tchao (5).

Que les princes du Nan-tchao aient en effet franchi à diverses reprises les limites occidentales du Yunnan et joué un rôle important dans les affaires de la haute Birmanie, c'est ce dont les textes ne nous permettent pas de douter. Lorsqu'après sa victoire de 754, Ko-lo-fong, affranchi de la tutelle chinoise, vit que les luttes intestines de l'empire lui ôtaient toute crainte du côté de l'orient, il dirigea ses armes contre les 尋傳 Siun-tch'ouan (6), qui occupaient les

---

(1) Cf. Devéria, *La Frontière sino-annamite*, p. 127; *Les Lolos et les Miao-tze*, dans *J. A.*, sept.-oct. 1891, pp. 358-359. Dans l'*Athenaeum* du 23 sept. 1882, Terrien de Lacouperie a publié un article que je n'ai pas eu à ma disposition, intitulé *Lolo not connected with Vei Characters*. A-p'i appartenait à la tribu de 納垢 Na-keou, que les Chinois placent dans la préfecture secondaire actuelle de 馬龍 Ma-Long. La tribu Na-keou était l'une des 37 tribus formant sous les Nan-tchao une sorte de confédération dans le Yunnan oriental (cf. *T'oung pao*, X, 132).

(2) Cette inscription est mentionnée dans le 繡雲南通志稿 *Siu yun nan t'ong tche kao* publié en 1901 (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 751), au k. 192, p. 33 ro.

(3) Ce pilier est quadrangulaire ; une des faces est occupée par une inscription birmane, une autre par une inscription pâlie, une troisième par une inscription pégouane, la dernière enfin par l'inscription en caractères inconnus. L'inscription birmane a été traduite dans les *Inscriptions of Pagan, Piniya and Ava*, Rangoon, Government printing, 1899, in-8o, à la p. 97. Il s'agit d'une donation faite en 1084 de notre ère, à la mort du roi son père, par le prince Rājakumāra, fils du roi Siritribhavanādityadhammarājā (Crītribhuvanādityadharmarāja) et de la reine Trilokavadhamsakādevī (Trilokāvatamsakadevī). Le texte pâli correspond au texte birman. Quant au pégouan, aucun savant anglais ne s'étant voué à cette étude, les inscriptions pégouanes, dont quelques-unes comptent parmi les plus anciennes de l'Inde transgangétique, restent jusqu'à présent lettre morte.

(4) Cf. *Inscriptions of Pagan*, p. 98.

(5) Si on ne trouve pas d'écriture spéciale au Nan-tchao, il sera vraisemblable qu'ils se servaient pour l'usage ordinaire des caractères birmans. Ainsi en usaient les Pa-yi au XIIIe siècle, et de nos jours l'alphabet des Pa-yi dérive de l'alphabet birman. Cf. Devéria, *Frontière sino-annamite*, p. 103.

(6) Cette campagne contre les Siun-tch'ouan est mentionnée à deux reprises dans l'inscription de 766 (Chavannes, *Une inscription du royaume de Nan-tchao*, pp. 430, 438), où elle est placée entre des évènements de 757 et d'autres de 763. Ceci est parfaitement d'accord avec l'*Ancienne histoire des T'ang* (k. 197, p. 5 vo) et la *Nouvelle histoire des T'ang* (k. 222

vallées du haut Yang-tseu et du haut Iraouaddy, et contre le royaume de 驃 P'iao, c'est-à-dire la Birmanie (1). Par la force de ses armes, et grâce à la proximité de leurs territoires respectifs, dit un autre texte de l'*Histoire des T'ang* (2), le Nan-tchao tint toujours sous sa dépendance le royaume de P'iao. Après la soumission de Yi-meou-siun à la Chine à la fin du VIIIe siècle, le royaume de P'iao imita son exemple, et en 802 envoya à la cour de Si-ngan-fou les chants du P'iao auxquels la *Nouvelle histoire des T'ang* consacre une longue notice (3). En 832 enfin, le Nan-tchao envahit encore le royaume de P'iao et déporta 3.000 prisonniers à Tche-tong, l'actuel Yunnansen (4). Quand au début de 863 les armées du Nan-tchao prirent Hanoi, des 野 蠻 Ye-man, barbares qui vivaient encore à l'ouest des Siun-tch'ouan, étaient dans les rangs des envahisseurs, et établirent un camp sur les bords du Sông Tô-lịch (5). S'il fallait en croire la

---

上, p. 2 v°), qui placent cet évènement peu après la révolte de 安 祿 山 Ngan Lou-chan (755-757). Le *Man chou* (III, 5), dont le récit n'est pas chronologiquement bien ordonné, parle de cette campagne contre les Siun-tch'ouan avant de mentionner la défaite de Sien-yu Tchong-t'ong, mais sans donner de date. Une courte description des Siun-tch'ouan s'intercale dans le texte de la *Nouvelle histoire des T'ang* après la mention de leur nom. Dans l'inscription de 766 (Chavannes, *loc. laud.*, p. 431), il est dit que le Siun-tch'ouan « au sud communique avec le P'o-hai, à l'ouest est proche du Ta-ts'in ». P'o-hai désigne la mer, mais je ne crois pas que le texte signifie, comme M. Chavannes le dit en note, que le Siun-tch'ouan « touchait » au sud à la mer. Le mot 通 *t'ong*, « être en communication avec », s'emploie aussi bien pour des royaumes réellement limitrophes l'un de l'autre que pour des pays qui, par rapport à la Chine, ouvrent le chemin d'autres pays auxquels ils ne confinent pas cependant. En tout cas, les textes du *Man chou* ne laissent aucun doute que les Siun-tch'ouan se soient trouvés dans les hautes vallées du Yang-tseu et de l'Iraouaddy (*Man chou*, k. 2, p. 3 r°; k. 4, p. 6 v°); s'ils communiquaient avec la mer, c'était par l'intermédiaire de la Birmanie.

(1) Il sera question plus loin de ce royaume de P'iao. Le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 2 v°) et le *Man chou* (k. 3, p. 5) mentionnent la soumission du P'iao à côté de celle des Siun-tch'ouan, mais le P'iao n'est nommé à ce propos ni dans l'inscription de 766 ni dans l'*Ancienne histoire des T'ang*. Le *Man chou* parle encore de la campagne de Ko-lo-fong au P'iao dans le k. 10, p. 1 v°.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 5 r°.

(3) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 7 v°; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, pp. 5 et ss. Le *Sin t'ang chou* place seulement cette ambassade dans la période 貞 元 *tcheng-yuan* (785-805), sans désignation précise d'année. Le *Kieou t'ang chou*, au paragraphe du royaume de P'iao (k. 197, p. 7 v°), dit que ce fut dans la 8e année (792); mais en se reportant aux annales principales du même ouvrage (k. 13, p. 14 r°), on voit qu'il faut corriger 8e année en 18e année, ce qui nous met en 802. C'est sous la date de 802 que l'évènement est donné dans le *Tseu tche t'ong kien* (k. 236, p. 2 r°).

(4) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 7 v°; *Man chou*, k. 10, p. 2 r°. Le *Man chou* (k. 10, p. 1 v°) parle en outre d'une campagne que le Nan-tchao aurait dirigée en 835 contre le royaume de 彌 臣 Mi-tch'en sur le golfe du Bengale, et à la suite de laquelle 3.000 prisonniers auraient été employés à laver des sables aurifères sur le haut 麗 水 Li-chouei. Mais peut-être y a-t-il confusion avec la campagne de 832.

(5) Les Ye-man, Barbares sauvages, ou 裸 蠻 Lo-man, Barbares nus, sont mentionnés dans la note de la *Nouvelle histoire des T'ang* sur les Siun-tch'ouan (cf. Chavannes, *loc.laud.*,

légende, le Nan-tchao serait même venu au secours des Birmans dans une guerre que ceux-ci soutinrent contre une armée envoyée par le roi de Ceylan (2). En 809-815, date à laquelle des histoires tardives comme le *Nan tchao ye che* placent cette intervention, elle est d'autant moins admissible que la Birmanie est appelée dans ces textes du nom de 緬 Mien, que les Chinois semblent avoir connu au plus tôt au XIIe siècle (3). Mais d'autre part le *Mahāvaṃsa* (4) raconte de façon assez précise l'expédition que les troupes du roi de Ceylan Parākrama Bāhu firent au Pégou dans la seconde moitié du XIIe siècle (5). La tradition des auteurs chinois, chronologiquement erronée, peut avoir par là un fonds de vérité.

L'histoire birmane, de son côté, n'ignore pas non plus le Nan-tchao, bien qu'elle ne l'appelle pas de ce nom. L'usage des peuples hindouisés de l'Indochine a été de créer dans leurs pays une nouvelle Inde en reportant autour d'eux les noms géographiques de l'Inde propre. Tantôt on sanscritisait le nom indigène ; dans d'autres cas le nom hindou fut imposé d'autorité. Le Yunnan était au nord de l'Indochine, comme le Gandhāra au nord de l'Inde ; le Gandhāra était entouré

---

p. 431). Ce pourrait être des Kachins, aujourd'hui encore appelés 野人 Ye-jen, « Sauvages », par les Chinois, sans autre spécification (Scott, *Gazetteer*, I, 1, 369). Il est question des Ye-man à diverses reprises dans le *Man chou*, qui leur consacre en outre un paragraphe spécial (k. 4, p. 7 r°). Ils sont représentés comme de véritables sauvages vivant à 300 *li* à l'ouest des Siun-tch'ouan ; ils pratiquaient la polyandrie ; Ko-lo-fong les soumit le premier lors de son expédition au Siun-tch'ouan. C'est ce même texte du *Man chou* qui nous fait connaître la présence des Ye-man à Hanoi en 863.

(1) Terrien de Lacouperie (*The Cradle of the Shan race*, p. 27) dit que les ancêtres des Karen actuels « furent chassés de Chine viâ Yong-tch'ang (Yunnan oriental [*sic*]), au nombre de 200.000 familles, en 778 ap. J.-C., par le puissant roi du Nan-tchao, quand il détruisit la partie occidentale de l'état de Ts'ouan (dans le Kouang-si septentrional [*sic*]) ». C'est de la pure fantaisie, et je ne relèverais même pas cette invention si elle n'avait passé dans l'excellent *Gazetteer of Upper Burma and the Shan states* de Sir J. Scott (I, 1, 193).

(2) Cf. édition du 南詔野史 *Nan tchao ye che*, au k. 8, pp. 14 r°, 17 v°, du *Yun nan pei tcheng tche* ; édition du 滇攷 *Tien k'ao* de 馮甦 Fong Sou au k. 12, p. 6 v°, de la même collection.

(3) Selon le *Tou che fang yu ki yao* (k. 119, p. 2 v°), la première ambassade connue du 緬 Mien serait de 1104, un an avant une ambassade du 蒲甘 P'ou-kan (Pagan) qui est en effet portée au *Song che* (k. 20, p. 2 r°). Il y aurait eu une autre ambassade du Mien dans la période 紹興 *chao-hing* (1131-1162). Je n'ai trouvé mention dans le *Song che* ni de l'ambassade de 1104, ni de celle de 1131-1162.

(4) *Mahāvaṃsa*, trad. Wijesiṇha, ch. 76, pp. 229-232 ; Rhys Davids, *The conquest of south India in the twelfth century by Parākrama Bāhu*, dans *J. A. S. B.*, t. XLI, pp. 197-199. Les chroniques birmanes ne parlent pas de cette invasion singhalaise. Cf. Phayre, *History of Burma*, cheap edition, Londres, Trübner, 1884, petit in-8°, p. 50.

(5) La ville de Kusuma ou Kusumi, à laquelle arrivent deux navires de la flotte singhalaise (Rhys Davids, *loc. laud.*, p. 198 ; *Mahāvaṃsa*, p. 232), n'est autre que Bassein, dont le nom sanscrit est Kusuma (cf. Yule, *Hobson Jobson*, *s. v.* Bassein *et* Cosmin).

de montagnes (1), et pour atteindre le Yunnan il fallait franchir les chaînes qui courent parallèlement aux grands fleuves indochinois; c'en était assez pour que le Yunnan devint le Gandhāra. C'est au pays de Gandhālarāj (prononcé Gandhālayīt, = Gandhārarāja, devenu un nom de pays) qu'au XIe siècle, selon la légende, le roi Anôyat'ā (Anuruddha) alla vainement chercher une dent du Buddha (2). Quand de nos jours le *Sāsanavaṃsa* parle du Kasmīragandhāra qui ne faisait d'abord pas partie de l'empire de Chine (Cīnaraṭṭha) (3), et qui lui fut ensuite incorporé, il n'est pas besoin, comme le fait Mme Bode, de chercher comment l'influence de la Chine a pu s'exercer sur le Gandhāra de l'Inde : il s'agit tout simplement du Yunnan.

Cette nouvelle application du nom du Gandhāra n'a d'ailleurs pas été connue des seuls Birmans : Rachid-ed-din dit que « au sud-ouest du Cathay est le pays appelé par les Chinois Dai-liou ou « Grand royaume » et par les Mongols Karajang, dans la langue de l'Inde et du Cachemire Kandar et pour nous Kandahar (4). » Ailleurs il parle du pays de « Kandahar, que les Mongols appellent Karajang. Les gens (de ce pays) tiennent du Cathay et de l'Inde. Au temps de Koubilai Khan, (ce pays) fut soumis par les Mongols ; il confine d'un côté au Tibet, d'un autre au Cathay, d'un autre à l'Inde ; » et l'historien persan, par une amusante confusion, termine en appliquant au Gandhāra transgangétique un dicton célèbre qui devait concerner le Gandhāra du bassin de l'Indus: « L'Inde est réputée pour ses armées, le Kandahar pour ses éléphants, et les Turcs pour leurs chevaux (5). »

---

(1) Dans une lettre adressée en 515 par le roi de 狼牙修 Lang-ya-sieou (sans doute le Tenasserim) à l'empereur de Chine (*Leang chou*, k. 54, p. 6 vo), il est parlé « des murailles et des belvédères qui se dressent aussi haut que les montagnes du Gandhāra » 城閣高峻如乾陀山.

(2) Phayre, *History of Burma*, p. 35. Dans le passage du *Mahāvaṃsa* où il est question des bonzes envoyés à Ceylan par le Pégou, il faut naturellement lire, avec l'index de la traduction Wijesiṇha (p. 388), Anuruddha, roi de Rāmaṇya, et non le roi d'Anuruddha comme il est dit dans la traduction (p. 108), et comme je l'ai reproduit à tort dans *B. E. F. E.-O.*, II, 130. Il faut noter d'ailleurs que les chroniques birmanes (Phayre, *History of Burma*, pp. 37, 281 ; cf. cependant Taw Sein Ko, *Some remarks on the Kalyani inscriptions*, dans *Indian Antiquary*, XXIII, 257, où la conquête de Thatôn par Anuruddha est placée en 1057) font régner Anuruddha dans la première moitié du XIe siècle, au lieu que l'ambassade que lui envoya Vijaya Bāhu serait de 1071 selon le *Mahāvaṃsa* (ch. 60 ; trad. Wijesiṇha, p. 108 ; Ed. Müller, *Ancient inscriptions in Ceylon*, Londres, 1883, in-8o, p. 61). — Pour toutes les questions de transcription et de prononciation de mots birmans, j'ai les plus grandes obligations à M. Ed. Huber qui a bien voulu m'aider de sa connaissance de cette langue.

(3) *Sāsanavaṃsa*, édité pour la Pâli Text Society par Mme Bode, Londres, 1897, in-8o, p. 8.

(4) Cf. Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 72.

(5) Cf. Sir H. M. Elliot, *The history of India as told by its own historians*, édité par J. Dowson, Londres, 1867 et ss., in-8o, t. I, p. 73 ; Yule, *An endeavour to elucidate Rashiduddin's geographical notices of India*, dans *J. R. A. S.*, N. S., 1870, t. IV, pp. 354-356.

Ce texte de Rachid-ed-din me semble permettre de préciser l'application yunnanaise du nom de Gandhāra. Le pays des Karajang, comme le récit de Marco Polo le prouve surabondamment, c'est la région de Yunnansen et celle de Ta-li (1). Il est bien connu aujourd'hui que les noms de Karajang, « Jang noirs », et de Tchaganjang, « Jang blancs », ont été appliqués par les Mongols à deux groupes de populations du Yunnan. A ma connaissance le nom de Jang n'a pas été expliqué; j'inclinerais à y voir une transcription mongole du nom des Ts'ouan, mais à réserver en principe le nom de Karajang aux seules tribus de l'ancien Nan-tchao. Les anciens Ts'ouan se divisaient pour les Chinois en Barbares blancs et en Barbares noirs; or, bien que les sujets de l'ancien Nan-tchao ne dussent pas appartenir primitivement aux tribus Ts'ouan (2), les textes nous disent qu'ils se mêlaient depuis longtemps par le mariage avec les Barbares noirs (3), et même que les Nan-tchao ne sont qu'une branche des Barbares noirs (4). Les Mongols auraient en conséquence appliqué aux Nan-tchao le nom impropre qui avait prévalu (5). Les Karajang seraient donc au sens large tous les peuples soumis au Nan-tchao, et aussi bien ceux de Yunnansen où le Nan-tchao avait sa seconde capitale que ceux de Ta-li où fut toujours sa véritable métropole, mais au sens étroit ce terme désignerait la vallée de Ta-li, berceau du Nan-tchao (6). Quant au Dai-liou de Rachid-

---

(1) Voir *Marco Polo*, ch. 48 et 49; éd. Yule revue par Cordier, t. II, pp. 64-84.

(2) Ils ne figurent pas parmi les sept grandes tribus des Barbares noirs nommées dans le *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 8 vo.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 8 vo.

(4) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 5 ro; *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 ro; *Man chou*, k. 3, p. 1 ro.

(5) Si mon hypothèse de *jang* = *ts'ouan* se vérifiait, l'application du nom de Karajang serait impropre, parce que les véritables représentants des anciens Ts'ouan noirs doivent être les Lolo, déjà connus sous ce dernier nom au temps des Yuan et probablement dès le temps des T'ang, et qui à leur tour se subdivisent en nombreuses tribus, dont les Lolo blancs et les Lolo noirs.

(6) La géographie pseudo-hindoue de l'Indochine connaît encore pour le Yunnan un autre nom, celui de Videharāj (pron. Videhayit), avec, comme dans l'Inde, Meittila (sanscrit Mithilā) pour capitale. C'est là le Mong Khe des Shan, c'est-à-dire la Chine, mais au sens étroit le Yunnan. Le Videharāj paraît correspondre au Yunnan oriental et Meittila à Yunnansen (cf. *Gazetteer of Upper Burma and the Shan states*, I, I, 219). Si cette identification est juste, on peut se demander si le souvenir du Pūrvavideha, qui est dans la cosmogonie bouddhique le continent à l'est du Meru, n'a pas été pour quelque chose dans l'attribution du nom du Videha au plus oriental des pays que pénétrait l'influence birmane. — Enfin, dans son très intéressant chapitre sur les états shan et les Thaï, Sir J. Scott (*Gazetteer of Upper Burma and the Shan states*, I, I, 190 et *passim*) propose de voir encore le Nan-tchao dans le royaume de Pong que mentionne la chronique de Manipur et qu'Anuruddha énumère parmi ses conquêtes (de même, cf. Yule, *Marco Polo*, II, 79; je ne connais pas de royaume de Pang mentionné par Marco Polo, comme le veut Sir J. Scott, *Gazetteer*, II, II, 562), et aussi dans l'état de Koçambī, dont les Birmans ont fait Ko-shan-pyi (écrit Ko-rham-prañ), et qu'ils interprètent par « les neuf

ed-din, malgré la glose de « grand royaume », je pense qu'il faut y voir une simple altération du nom de Ta-li, que portait au temps des Mongols

---

pays shan ». Le point de départ de ces hypothèses est que les chroniques shan en général pour Koçambī et celle de Manipur en particulier pour Pong considèrent ces noms comme ceux d'un puissant état shan, et on n'en connaît pas qui ait été historiquement plus puissant que le Nan-tchao. M. Parker (*Burma*, p. 23) suppose que cet état de Pong conquis par Anuruddha « devait être la moitié indigène du royaume de Nan-tchao après son morcellement, en tant que distincte de la moitié chinoise gouvernée par la famille demi-chinoise des Touan à Ta-li-fou. » Et, en vertu de la théorie que le royaume de Pong dut varier avec le temps et que ce nom fut appliqué successivement à chacune des principautés shan qui obtenait la prépondérance, il ajoute que le royaume de Pong de la chronique de Manipur (je ne pense pas qu'il le distingue essentiellement de celui d'Anuruddha) « doit avoir couvert des parties sans cesse changeantes de l'aire représentée aujourd'hui par les principautés (*sawbwaships*) de Mogaung, Mo-hnyin, et peut-être Momeit et North Theinni, et par plusieurs états shan médiatisés formant maintenant partie intégrante des possessions chinoises, tels que Nan-t'ien, Kan-ngai, Long-tch'ouan, Mong-mao, Man-mou ou Man-mo, Houlasa, etc., etc., etc. » M. Parker en effet considère le Nan-tchao comme ayant deux capitales, l'une à Yong-tch'ang, l'autre à Ta-li-fou (*China Review*, XX, 340); or Yong-tch'ang est donné par les Chinois comme le siège de l'ancien Ngai-lao, dont les Nan-tchao seraient les descendants. La région de Ta-li et le Yunnan oriental formeraient donc la moitié chinoisée dominée par les Touan; l'autre moitié, indigène, avec son centre à Yong-tch'ang, comprendrait tous les états shan de la haute Birmanie. Ceci n'est pas pour étonner, puisque M. Parker admet que le Nan-tchao s'étendait réellement à l'ouest jusqu'au Magadha, qui « était la vallée du Gange, y compris probablement l'Assam » (*China Review*, XIX, 73). Mais quoi qu'il en soit des rapports du Ngai-lao et du Nan-tchao et où que l'ancien Ngai-lao ait été situé, il est de fait que quand les six *tchao* apparaissent dans l'histoire, ils ne se trouvent pas du côté de Yong-tch'ang au sud-ouest du Yunnan, mais au nord-ouest, dans la région de Ta-li, et, s'il faut en croire les textes, jusque dans la vallée de Kien-tch'ang au Sseu-tch'ouan. Les deux métropoles du Nan-tchao étaient non pas Yong-tch'ang et Ta-li, mais incontestablement Ta-li et Yunnansen. C'est la région de Ta-li qui était le berceau de l'empire Nan-tchao, et quand celui-ci se divisa en deux moitiés, c'est encore cette région de Ta-li gouvernée par les Touan qui put seule rester en relations avec la haute Birmanie, puisque l'autre moitié était celle des 37 tribus confédérées situées à l'est de la province et ayant leur centre à Yunnansen. Mais si la division imaginée par M. Parker ne répond à aucune réalité, pourrait-on du moins chercher l'état de Koçambī dans la région de Ta-li gouvernée par les Touan? Cette région aurait ainsi eu deux noms hindous, et il faudrait voir dans ce double Koçambī-gandhāra un pendant du Kasmīra-gandhāra du *Sāsanavaṃsa* (p. 8). Une telle solution me paraît peu probable. D'ailleurs, une des raisons qui ont motivé l'opinion de M. Parker, et par suite celle de Sir J. Scott, c'est la grande extension qu'ils donnaient vers l'ouest à l'empire Nan-tchao; mais que cet empire entrait en relations avec l'Inde par la Birmanie, c'est là tout ce qu'on peut prendre dans le texte de l'*Histoire des T'ang* où le Magadha est nommé, et il est bien sûr que jamais les rois du Nan-tchao n'ont porté leurs armes jusqu'aux frontières du Magadha, auquel M. Parker prête gratuitement une position géographique nouvelle. Les populations thaï ont occupé au cours des siècles le haut Iraouaddy, Manipur et jusqu'au haut Assam, mais nous ne savons pas l'époque de leurs migrations (cf. sur la question le ch. VI du *Gazetteer* de Sir J. Scott). Si peut-être Ko-lo-fong et ses successeurs ont dû à des guerres heureuses une suzeraineté temporaire sur les populations du haut Iraouaddy et du haut Myit-nge, rien n'indique, à ma connaissance, que ces régions aient jamais fait réellement partie de l'empire nan-tchao. En fait, le seul texte qui nous parle de la frontière occidentale du Nan-tchao, l'itinéraire de Kia Tan à la fin du VIIIe siècle, la met sensiblement là où passe aujourd'hui la frontière sino-birmane. Jusqu'à production d'arguments nouveaux, il me paraît sage de ne plus chercher Koçambī ou le royaume de Pong au Nan-tchao.

l'ancien royaume du Nan-tchao, et où *ta* du moins signifie « grand » (1). Je crois enfin trouver dans les textes chinois une dernière confirmation de l'application du nom de Gandhāra à la vallée de Ta-li. La vallée de Ta-li, disent certains textes, c'est le « royaume du Bon parfum de l'Inde » 天竺妙香國 (2). Or, si je n'ai jamais rencontré de texte où les Chinois aient tenté d'expliquer Gandhāra par *gandha*, « parfum », c'est l'étymologie qu'ils ont généralement adoptée pour *gandharva* (3); la coïncidence me semble trop frappante entre ce nom « hindou » de « bon parfum » et le nom de Gandhāra pour qu'on se refuse à admettre l'identité des deux appellations. On avait d'ailleurs fait du royaume de Ta-li une terre d'élection du bouddhisme: Avalokiteçvara était venu directement de l'Inde centrale pour le convertir (4). Une tradition veut qu'il y ait eu au Nan-tchao vers la fin du VIIIe siècle, au temps où le roi Yi-meou-siun était épris de civilisation chinoise, sept religieux de l'Inde, puissants conjureurs, qui raillaient le souverain de son respect pour la dynastie T'ang (5). Dans la première moitié du IXe siècle, un bonze hindou, Candragupta, originaire du Magadha, et que pour cette raison on appelait aussi le Māgadha, fit au Yunnan une brillante carrière de thaumaturge (6). Il y avait au Yunnan la grotte du Pippala, un arbre de la bodhi, il y avait surtout la montagne sainte, le Gṛdhrakūṭa, qui n'est autre que le mont 點蒼 Tien-ts'ang dominant à l'ouest la ville de Ta-li (7). Aussi un voyageur de la dynastie actuelle, Tch'en Ting, explique-t-il gravement que les 300 religieux envoyés par l'empereur en 964 pour chercher en Inde des livres sacrés et qui ne revinrent qu'en 976 (8), ont vu le Kukkuṭapādagiri, la maison de pierre

---

(1) C'est encore Ta-li, ou Ta-li-kouo (« royaume de Ta-li »), que je serais tenté de rétablir dans le nom énigmatique de Tarôp (Tarôk) ou Taret que les Birmans appliquent de nos jours aux Chinois. Cette hypothèse, si elle n'est pas phonétiquement très satisfaisante, peut mieux se justifier en tout cas que l'explication de Phayre par « Turc » ou celle de Sir J. Scott par le fantaisiste « Teru » de Terrien de Lacouperie. Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 478.

(2) 滇黔紀遊 *Tien k'ien ki yeou* de 陳鼎 Tch'en Ting, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 14, pp. 18 r°, 21 v°; *Yun nan t'ong tche kao*, k. 171, p. 1 r°; k. 195, p. 40 v°.

(3) Cette explication est indiquée dans Eitel, *Handbook of Chinese buddhism*, *s. v. gandharva*.

(4) *Tien k'ien ki yeou*, même éd., k. 14, p. 18 r°.

(5) *Yun nan t'ong tche kao*, k. 171, p. 15 r°.

(6) 贊陀崛哆 Tsan-t'o-k'iu-to, aussi appelé 摩伽陀 Mo-kia-t'o; la quantité vocalique ne peut se noter en chinois. Cf. *Yun nan t'ong tche kao*, k. 171, pp. 38 r°, 42 v°; k. 212, pp. 18 r° et v°, 21 v°; *Nan tchao ye che*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 8, p. 16 r°.

(7) *Tou che fang yu ki yao*, k. 113, p. 12 v°; *Tien k'ien ki yeou*, même éd., k. 14, p. 18 v°.

(8) Il s'agit de la mission dont fit partie Ki-ye et dont un court récit a été conservé dans le 吳船錄 *Wou tch'ouan lou*. Cf. les articles de MM. Huber et Chavannes dans *B. E. F. E.-O.*, II, 256-259; IV, 75-81. Tch'en Ting, qui donne les dates exactes de la mission, les a fait précéder par erreur du mot 唐 T'ang, au lieu de 宋 Song. Il s'est évidemment servi du

d'Upagupta, Rājagṛha, le Gṛdhrakūṭa, le stūpa où sont les çarīras de la moitié du corps d'Ānanda, la grotte du Pippala, et que ce sont tous là des lieux saints de la région de Ta-li; si ces religieux ont dû aller vers l'ouest, tourner le Tibet, pénétrer en Inde et revenir à l'est pour gagner la vallée de Ta-li, c'est que les communications étaient alors coupées entre le Kouei-tcheou ou le Sseu-tch'ouan, provinces de Chine, et la région de Ta-li, terre du Nan-tchao (1).

Cette hindouisation relative de la région de Ta-li par l'intermédiaire des Birmans me paraît encore se manifester dans les titres que portaient les souverains du Nan-tchao. Je laisse de côté les titres chinois de roi du Yunnan, donné par l'empereur de Chine, et tibétain de *btsanpo-čung* ou « frère cadet du *btsanpo* », décerné par le *btsanpo* du Tibet. Mais les Tibétains avaient en outre reconnu à Ko-lo-fong l'appellation de 東帝 *tong-ti*, « empereur de l'orient » (2), et Yi-meou-siun reçut d'eux celle de 日東王 *je-tong-wang*, « roi de l'orient du soleil » (3). Que les souverains du Nan-tchao aient réellement employé ces titres dans leur protocole, c'est ce que prouve une lettre de Yi-meou-siun à l'empereur de Chine, où il se qualifie de « petit-fils du prince du Yunnan, frère par serment du *btsanpo* tibétain, roi de l'orient du soleil » (4). Or cette appellation

---

Wou tch'ouan lou, qu'il nomme d'ailleurs à la fin du paragraphe. Le stūpa des reliques de la moitié du corps d'Ānanda n'est pas mentionné par Hiuan-tsang. Mais le *Fa yuan tchou lin* (k. 29) dit que sur chacune des rives du Gange il y a un stūpa, et que c'est là l'endroit où Ānanda divisa son corps pour le donner à deux royaumes (*Tripiṭ jap.*, 雨, VI, 96 v°); l'histoire est racontée tout au long dans le 阿育王經 *A yu wang king* (*Açokāvadāna*; Nanjio, n° 1343; *Tripiṭ. jap.*, 藏 X, 51). Tch'en Ting ajoute que, selon le 白古通 *Po kou t'ong*, c'est au 洱海 Eul-hai, c'est-à-dire au lac de Ta-li, que Çākyamuni a atteint la bodhi; je regrette de n'avoir pu vérifier à quelle époque remonte cette curieuse tradition. M. Huber m'a signalé un passage du *Fa yuan tchou lin* (*Tripiṭ. jap.*, 雨, VI, k. 14, p. 6 v°), où il est question d'images saintes venant du lac de Ta-li, et le texte ajoute que cette région « n'est pas loin de l'Inde, et qu'il y a sans cesse des gens (de Ta-li) qui vont dans ce pays. » Le *Fa yuan tchou lin* a été compilé en 668.

(1) *Tien k'ien ki yeou*, même éd., k. 14, p. 21 v°. Cette ancienne conversion du Nan-tchao au bouddhisme nous est encore attestée par deux cloches du XIe siècle portant des inscriptions sanscrites et chinoises (*Yun nan t'ong tche kao*, k. 196, p. 1 v°). Dans ses chapitres bibliographiques, le *Sin t'ang chou* (k. 59, p. 6 v°) mentionne un 七科義狀 *Ts'i k'o yi tchouang*, avec cette note: « Réponse aux questions posées au bonze 悟達 Wou-ta par 段立之 Touan Li-tche, envoyé du royaume du Yunnan ».

(2) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 5 v°; *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 2 v°; *Tseu tche t'ong kien*, k. 216, p. 5 r°, *s. a.* 751.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 3 (l'édition lithographique de la librairie du *Tou chou tsi tch'eng* à Changhai écrit ici fautivement 日軍王; il faut 日東王, comme le donne l'édition utilisée par M. Parker pour sa traduction de la *China Review*, XIX, 81); *Tseu tche t'ong kien*, k. 226, p. 2 r°, *s. a.* 779.

(4) 唐雲南王孫吐番贊普義弟日東王 (*Tseu tche t'ong kien*, k. 234, p. 8 r°, *s. a.* 793). 義弟 *yi-ti* désigne des personnes qui se sont juré fraternité, en langue vulgaire des 把弟 *pa-ti*. On voit que Yi-meou-siun avait au début de son règne suivi la tradition de son grand-père Ko-lo-fong, dont le titre de *btsanpo-čung* signifiait aussi frère du *btsanpo*.

d'« empereur de l'orient » ou de « roi de l'orient du soleil » est selon moi la traduction chinoise d'un titre d'origine hindoue, dont je crois retrouver la trace dans l'histoire birmane. En parlant de l'empereur de Chine, les Birmans l'appellent aujourd'hui *udi-bhva*. M. Parker (1) dit que *udi* « est évidemment » dérivé de Wou-ti, le célèbre « empereur conquérant » de la dynastie Han. » Mais les missions de Wou-ti au IIe siècle avant notre ère n'ont pas dépassé le Yunnan, et son nom n'est peut-être jamais parvenu aux oreilles des Birmans; l'eussent-ils connu que cette survivance après tant de siècles serait un peu surprenante. D'ailleurs le titre d'*udi-bhva* est anciennement employé en corrélation avec le Gandhālarāj (2), et ce sont les historiens postérieurs qui, ne connaissant plus le Nan-tchao et faisant du Gandhālarāj la Chine, ont vu dans l'*udi-bhva* l'empereur de Chine. L'*udi-bhva* doit donc être originairement le souverain du Nan-tchao. Le mot *bhva* n'est pas indigène en Birmanie; il entre dans le titre de *saobhva* (anglais *sawbwa*) donné à tous les chefs shans et qui est la transcription birmane du shan *sau-pha* (3). *Sau* est le mot *chao* (4), commun à tous les dialectes thaï pour dire chef; c'est lui qui entre dans le titre de *nan-tchao*. Quant à *pha*, faute d'avoir à ma disposition le dictionnaire de Cushing, je ne sais quelle est ici sa valeur en shan, mais c'est probablement l'équivalent du *phra* siamois (5). Quelle qu'elle soit d'ailleurs, le seul fait que le mot *bhva* est transcrit du thaï cadrerait bien avec l'origine présumée du Nan-tchao. Reste *udi*. Mais, comme me le fait remarquer M. Ed. Huber, *udi*, écrit

---

(1) *Burma, with special reference to her relations with China*, Rangoon, « Rangoon Gazette » Press, 1893, petit in-4°, p. 73.

(2) Je dois ce renseignement à M. Huber.

(3) J. N. Cushing, *Elementary handbook of the Shan language*, Rangoon, American Baptist Mission Press, 1888, in-8°, p. 15.

(4) Cushing, *loc. laud.*, p. 14. Selon Terrien de Lacouperie, *Les langues de la Chine avant les Chinois*, Paris, Leroux, 1888, in-8°, p. 91, des vocabulaires chinois donneraient le mot *sabohwa* comme signifiant « chef » en lolo; il ne cite aucune référence. Si l'information est exacte, ce *sabohwa* doit être le même que le *se-p'a*, « maître », donné par le P. Vial (*Les Lolos*, Changhai, 1898, in-8°, p. 46), et n'a rien de commun, je pense, avec le *sau-pha* des Shans. Nous verrons plus loin que le mot thaï *sau* (*chao*, où *ch* représente la palatale sourde non aspirée) n'est pas inconnu des Birmans.

(5) Cette dérivation est donnée par M. Parker pour le titre de 發 *fa* qui apparaît dans le nom d'un prince shan du XVe siècle, 思任發 Sseu-jen-fa (*Burma*, p. 45). Elle est acceptée par Sir J. Scott (*Gazetteer*, I, 1, 271). Elle me semble confirmée par un vocabulaire chinois-thaï de 孟市 Mong-Che (dans la préfecture de Yong-tch'ang), appartenant à l'Ecole française d'Extrême-Orient : 皇帝 *houang-ti*, « empereur », y est rendu par 法紅爹 *fa-hong-tie*, qui est certainement une transcription où *hong-tie* = *houang-ti* et où *fa* doit répondre au *phra* des Siamois. Les Birmans possèdent aussi le mot, mais l'écrivent *phura* (prononcé *phaya*). On sait que le terme est répandu dans toute l'Indochine et jusqu'à Java, mais la question de son origine n'est pas encore tranchée. Il ne faut pas cependant exclure absolument l'explication du *fa* (*pha*) de Sseu-jen-fa par le mot *pha* ou *fa*, « ciel », qui existe dans tous les dialectes thaï. Cette explication est donnée au k. 9, p. 14 vo, par l'auteur chinois du 滇南雜志 *Tien nan tsa tche*, 曹樹翹 Ts'ao Chou-k'iao, et il n'a pas dû l'inventer.

udañ, répond à *udaya*, de même que *vini*, écrit *vinañ*, répond à *vinaya*. Or *udaya* signifie « lever du soleil », « orient », et je ne doute guère en conséquence que le *udi-bhva* des Birmans ne représente un titre hindou-thaï que portait le roi du Nan-tchao, et qui a été traduit en chinois par « roi de l'orient du soleil » (1).

C'est encore selon moi un titre anciennement porté par les souverains du Nan-tchao que celui de *mahārāja* reconnu entre 1253 et 1256 par les Mongols au prince détrôné de Ta-li (2). Bien qu'aucune mention certaine de ce titre n'apparaisse à ma connaissance dans un texte antérieur à la dynastie mongole, plusieurs ouvrages mentionnaient jadis une stèle commémorant le serment d'alliance entre le 摩訶嵯 *mo-ho-ts'o* de la famille 蒙 Mong et les 37 tribus (3). Il est question ailleurs d'une stèle rappelant le serment d'alliance qui joignait aux 37 tribus la famille 段 Touan (4). Or *mo-ho-ts'o* répond sûrement à *mahārāja*. D'autre part la famille Mong a cessé d'occuper le trône du Nan-tchao en 902, et la famille Touan est celle que les Mongols détrônèrent. Enfin on sait qu'après ses temps de grande splendeur au VIII^e^ et au IX^e^ siècle, le Nan-tchao se divisa en quelque sorte en deux moitiés, la moitié occidentale étant la région de Ta-li, vieil apanage des Nan-tchao, la moitié orientale au contraire étant occupée par une confédération de 37 tribus sur lesquelles le Nan-tchao n'avait plus que des droits de suzeraineté (5). Malgré le peu d'autorité des textes qui mentionnent ce titre de *mahārāja* pour une époque antérieure à la conquête mongole, il semble donc qu'il fût porté par les princes du Nan-tchao en tant que suzerain des 37 tribus de la région de Yunnansen. C'est ce titre que les Yuan reconnurent à l'ancien prince de Ta-li quand il leur eut juré fidélité. On voit mal autrement pourquoi ces Mongols auraient donné à un prince thaï un titre hindou.

Reste un dernier titre des rois du Nan-tchao, et dont l'origine est beaucoup moins claire, celui de 驃信 *p'iao-sin*. Il fut pris par le fils de Yi-meou-siun,

---

(1) Les Rumai ont inventé pour *udibhva* une explication purement légendaire, « né d'un œuf » ; cf. Scott, *Gazetteer*, I, 1, 485.

(2) Les Mongols écrivent ce titre 摩訶羅嵯 *mo-ho-lo-ts'o* (*Yuan che lei pien*, k. 42, p. 58 v°) ; dans les éditions établies sous K'ien-long, on trouve 摩合羅嵯 *mo-ho-lo-ts'o* (*Yuan che*, III, 3 v°). Sur les circonstances dans lesquelles ce titre fut décerné, cf. *supra*, p. 154, n. 1.

(3) *Nan tchao ye che*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 8, p. 5 v° ; *Yun nan t'ong tche kao*, k. 196, pp. 12 v°-13 r°.

(4) *Yun nan t'ong tche kao*, k. 196, p. 19 r°.

(5) L'intéressante inscription élevée en 1304 près de Ta-li pour commémorer les victoires des Mongols au Yunnan, et qui est reproduite dans le *Yun nan t'ong tche kao* (k. 196, pp. 21-24), rappelle (p. 22 r°) que le général mongol a pacifié les 37 tribus des Barbares noirs. Les noms des 37 tribus sont donnés dans l'article de M. Rocher sur les princes du Yunnan (*Toung pao*, X, 132-133). Les Mongols les divisèrent en trois cercles (*Yuan che lei pien*, k. 42, p. 58 v°).

壽閣勸 Siun-ko-k'iuan, lorsqu'il monta sur le trône en 808 (1). Siun-ko-k'iuan mourut l'année suivante, mais le titre qu'il avait choisi dura, et à la fin du IXe siècle nous le voyons désigner à diverses reprises le prince du Nan-tchao (2). Le *Sin t'ang chou* ajoute que *p'iao-sin* signifie prince (君) en langue barbare (3). Or ce caractère 驃 *p'iao* est celui qui est employé pour représenter en chinois le nom ancien des Birmans ; nous verrons qu'il répond très probablement au nom de Pyū, que portait anciennement la tribu birmane dominante. Les princes du Nan-tchao ont à diverses reprises envahi la Birmanie. On peut donc être tenté de voir dans *p'iao-sin*, comme le proposait en 1893 M. Parker (4), un titre birman *pyū-shin* (écrit *prū-rhang*), « prince des Pyū ». Cette explication ne vaut que faute d'une autre, car malgré leurs conquêtes, il est étrange que les souverains du Nan-tchao aient pris vis-à-vis de la Chine le titre de « prince des Birmans ». De plus semblable hypothèse avait contre elle le caractère exclusivement thaï attribué jusqu'ici au Nan-tchao ; mais du moins je crois pouvoir lever cette dernière objection ; certains indices me semblent révéler chez ce peuple, que j'admets toutefois qui se rattache au groupe thaï, de remarquables influences birmanes.

On a noté depuis longtemps que le nom des princes du Nan-tchao débutait en général par le dernier élément du nom de leur père. Ainsi 盛羅皮 Cheng-lo-p'i eut pour fils 皮邏閣 P'i-lo-ko, qui eut pour fils 閣羅鳳 Ko-lo-fong, qui eut pour fils 鳳迦異 Fong-kia-yi, qui eut pour fils 異牟尋 Yi-meou-siun, qui eut pour fils 尋閣勸 Siun-ko-k'iuan, qui eut pour fils 勸龍盛 K'iuan-long-cheng, qui eut pour successeur son frère 勸利 K'iuan-li. Et si le frère et successeur de K'iuan-li, 豐祐 Fong-yeou, n'a pas préfixé à son nom le dernier élément du nom de son père, l'*Histoire des T'ang* le fait remarquer expressément, et semble l'attribuer à son admiration pour les coutumes de la Chine, où cet usage est inconnu. Les autres *tchao* en agissaient de même avant leur absorption par le Nan-tchao : le *tchao* de 蒙舊 Mong-hi, 佉陽照 K'ia-yang-tchao, eut pour successeur son fils 照原 Tchao-yuan, dont le fils s'appelait 原羅 Yuan-lo. Parmi les *tchao* de 浪穹 Lang-k'iong, 羅鐸 Lo-to a pour fils 鐸羅望 To-lo-wang, qui a pour fils 望偏 Wang-p'ien, qui a pour fils 偏羅矣 P'ien-lo-yi. Le *tchao* de 邆睒 Teng-chan,

---

(1) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 7 r° ; *Sin t'ang chou*, k. 222 中, p. 1 r°. Le *Kieou t'ang chou* écrit en réalité 驃信苴 *p'iao-sin-tsiu*. S'il n'y a pas là de faute de texte, on pourrait voir dans 苴 *tsiu* la transcription du mot *co* (pron. *so*), dont il sera question plus loin. Au lieu de 苴 *tsiu*, le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 965, p. 11 r°) écrit 酋 *tsieou*, qui est chinois et signifie chef.

(2) *Sin t'ang chou*, *loc. laud.*, pp. 4 v°, 5 r° et v°, 6 r°.

(3) *Sin t'ang chou*, *loc. laud.*, p. 1 r°.

(4) *Burma*, p. 16.

豐咩 Fong-mei a pour fils 咩羅皮 Mei-lo-p'i, qui a pour fils 皮羅鄧 P'i-lo-teng, qui a pour fils 鄧羅顛 Teng-lo-tien, qui a pour fils 顛文託 Tien-wen-t'o (1). De plus, si je donne peu de noms de deux syllabes dans ces énumérations, c'est que très souvent il n'entre en eux aucun élément du nom paternel. Il me semble dès lors qu'on entrevoie certaines habitudes de cette onomastique. Il se pourrait que la règle ne fût pas de composer le nom du fils en y faisant entrer comme premier élément le dernier élément du nom du père, mais que l'habitude préfixât seulement le dernier élément du nom paternel au nom du fils formé indépendamment ; ce nom du fils se suffisant à lui-même, c'est ce qui expliquerait que, sauf dans le cas de Fong-yeou où l'omission aurait été volontaire, les Chinois n'aient pas toujours connu l'élément dont ce nom du fils était en général précédé. Enfin on remarquera la fréquence du mot *lo* comme élément médian dans ces listes de noms du Nan-tchao ; peut-être, comme de nos jours en Annam, le véritable nom personnel du prince était-il seulement ou principalement le dernier mot du nom, et c'est pourquoi c'est celui-là que le fils joignait ensuite au sien propre.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'habitude de préfixer ainsi au nom du fils le dernier élément du nom du père n'a pas été retrouvée, je crois, en pays thaï (2). Par contre, si elle n'est pas de règle générale en Birmanie, les listes royales nous en fournissent un exemple très net. Dans les tableaux de la *History of Burma* de Phayre (3), nous voyons que le roi Prū-mang-t'i (*pron.* Pyū-min-t'i) ou Prū-čo-t'i (*pron.* Pyū-so-t'i) (4) eut pour fils T'i-mang-yañ (*pron.* T'i-min-yi), qui eut pour fils Yañ-mang-pok (*pron.* Yi-min-baik), qui eut pour fils Pok-señ-lañ (*pron.* Paik-theñ-li), qui eut pour fils Señ-lañ-krong (*pron.* Theñ-li-jong), qui eut pour fils Krong-dū-raj (*pron.* Čong-dū-yit). Il me paraît impossible d'expliquer par le simple hasard une pareille coïncidence.

Enfin je crois retrouver l'influence birmane dans une légende que les textes chinois reproduisent tout au long et qu'ils attribuent aux populations thaï du Yunnan. Dès le *Heou han chou*, qui porte sur les années 25-220 de notre ère et qui a été composé dans la première moitié du v^e^ siècle, il est question (5) de la légende de 九隆 Kieou-long répandue chez les populations du 哀牢 Ngai-lao (Ai-lao des Annamites). Une femme appelée 沙壹 Cha-yi, vivant sur le mont 牢 Lao, fut heurtée dans l'eau par un bois flottant ; elle conçut,

---

(1) Voir sur ces noms le k. 122 du *Sin t'ang chou*.

(2) « Cette idée de syllabes héréditaires, dit à ce propos Sir J. Scott, semble purement fantaisiste, ou une invention de l'esprit chinois » (*Gazetteer*, I, 1, 264).

(3) *History of Burma*, p. 279.

(4) Je transcris par *t* avec apostrophe le *t* aspiré, afin de ne pas modifier la notation ordinaire de la prononciation birmane de l'*s*, *th* prononcé comme en anglais. — La forme Pyū-so-t'i est celle du *Mahāyazavin* ; Pyū-min-t'i est ici donné d'après Phayre.

(5) *Heou han chou*, k. 116, p. 7 v°.

et au dixième mois mit au monde dix fils. Plus tard le bois flottant se transforma en dragon et demanda à la femme des nouvelles des dix fils qu'il avait engendrés. A la vue du dragon, neuf des fils s'enfuirent, mais le plus jeune (1) ne put se sauver et s'assit sur le dos du dragon ; dans la langue de la mère, *kieou* signifiait « dos » et *long* signifiait « s'asseoir » ; c'est pourquoi elle donna à son fils le nom de Kieou-long. Plus tard, les neuf aînés reconnurent Kieou-long comme chef, et les dix frères épousèrent les dix filles d'un habitant de la montagne Lao ; les Ngai-lao sont leurs descendants. Les Chinois placent cet ancien état de Ngai-lao du côté de Yong-tch'ang, c'est-à-dire au sud-ouest du Yunnan (2). Tel est le récit le plus ancien qui nous soit parvenu. Mais après l'introduction du bouddhisme, l'histoire de Kieou-long ne fut plus qu'un épisode d'une légende plus vaste qui partait du règne d'Açoka (3). La place me manquerait ici pour en étudier toutes les variantes ; voici les données qui me paraissent se dégager des divers récits. Le roi 阿育 A-yu (Açoka) du Magadha eut pour troisième fils 驃苴低 P'iao-tsiu-ti ; celui-ci eut de sa femme 欠蒙虧 K'ien-mong-k'ouei un fils appelé 低蒙苴 Ti-mong-tsiu ; Ti-mong-tsiu eut neuf fils qui sont les ancêtres des Tibétains, des Chinois, des Annamites, des Singhalais, des Nan-tchao, des Pa-yi, etc. ; c'est le cinquième fils, 蒙苴篤 Mong-tsiu-tou ou 蒙伽獨 Mong-kia-tou, qui, noyé, serait devenu l'arbre flottant qui engendra Kieou-long et ses neuf frères ; quant aux Nan-tchao, ils descendraient du huitième fils, 蒙苴頌 Mong-tsiu-song, père du roi 仁果 Jen-kouo ; selon une autre légende, le roi Jen-kouo est d'ailleurs un descendant du roi Çuklodana ; une autre enfin fait de Çuklodana un descendant d'Açoka. Certaines versions font de Mong-kia-tou le fils de

---

(1) Je ne vois pas comment il y a une différence d'âge entre ces dix jumeaux.

(2) C'est au mont 九隆 Kieou-long, dans la sous-préfecture de 寶山 Pao-chan de la préfecture de Yong-tch'ang, que les Chinois localisent cette légende (cf. *Ta ts'ing yi t'ong tche*, k. 380, p. 2 v°). Le nom de Kieou-long que le Mékong porte dans la région des Sipsongpanna, et que Devéria rapproche du Kieou-long de la légende (*La Frontière sino-annamite*, p. 119), s'écrit généralement 九龍 Kieou-long (cf. *Ta ts'ing yi t'ong tche*, k. 377, p. 1 v°).

(3) Cette légende est racontée tout au long dans *La Frontière sino-annamite* de Devéria, pp. 117-121. Le récit de Devéria est tiré du 南詔備考 *Nan tchao pei k'ao*, publié en 1834 ; cet ouvrage est rare et c'est en vain que je l'ai souvent cherché à Pékin ; l'exemplaire de Devéria appartient aujourd'hui, je crois, à M. Kramp, d'Amsterdam. On trouvera un autre récit dans le *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 5 r°, qui cite le — 統志 *Yi t'ong tche*. Le *Yuan che lei pien*, antérieur à la compilation du *Ta ts'ing yi t'ong tche*, doit désigner ainsi le 明 — 統志 *Ming yi t'ong tche*, mais je n'y ai pas retrouvé ce passage. Une troisième version est donnée dans le *Nan tchao ye che* (collection du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 8, p. 7), qui dit s'appuyer sur le 白古記 *Po kou ki* ; ce texte, que je ne connais pas, est probablement le même que le 白古通 *Po kou t'ong* mentionné par Tch'en Ting et dont il a été question plus haut. Cf. aussi le 記古滇說 *Ki kou tien chouo* attribué à un douteux 張道宗 Tchang Tao-tsong des Yuan, mais qui date peut-être des Ming, édition du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 5, p. 44 r°.

P'iao-tsiu-ti, et les neuf fils de l'autre version, ceux qui se répandirent sur toute la terre connue des narrateurs, étaient ses fils, les neuf frères de Kieou-long (1). Cette dernière version me paraît la plus contaminée ; alors que dans la première on voyait clairement la soudure entre l'ancienne légende de Kieou-long et celle plus récente introduite par le bouddhisme, la seconde a tout fondu en un seul bloc, et seul Açoka reste pour attester clairement l'apport étranger. En risquant une hypothèse sur cette légende d'Açoka, c'est donc sur la première version qui je vais m'appuyer.

Les noms du fils d'Açoka, de son petit-fils et de ses neuf arrière-petits-fils trahissent manifestement leur origine non chinoise. Si nous regardons à leur composition, nous voyons que le dernier élément du nom de P'iao-tsiu-ti, fils d'Açoka, entre comme premier élément dans celui de son fils Ti-mong-tsiu, et que, sur neuf fils de Ti-mong-tsiu, huit ont des noms commençant par les deux mêmes mots *mong-tsiu* qui terminent le nom de leur père. Voilà qui rappelle de bien près la coutume nan-tchao et celle de la liste birmane. De plus, le caractère *p'iao*, qui entre dans le nom de P'iao-tsiu-ti, est précisément le même que les Chinois emploient pour transcrire le nom des Pyū qui dominaient en Birmanie au temps des Nan-tchao. Enfin si nous nous reportons à la liste birmane citée plus haut, et dont les rois, selon la chronique, auraient régné du IIe au IVe siècle, nous remarquons de suite une étrange ressemblance entre les noms du roi Pyū-so-t'i et de son fils T'i-min-yi et ceux de P'iao-tsiu-ti et de son fils Ti-meng-tsiu. Au point de vue sémantique, Pyū-so-t'i est composé de Pyū, nom de la tribu des Pyū, de *so*, qui semble signifier « prince » ou « maître » et qui répond peut-être au shan *sao* (*chao*), et de *t'i* qui signifie « parasol » (2). Or ce nom de Pyū-so-t'i est précisément le seul dans les anciennes listes royales birmanes qui renferme le nom des Pyū. Dans le nom de T'i-min-yi, le premier élément est *t'i*, « parasol », le second est *min*, « souverain » ; ce seraient les deux premiers mots du nom de Ti-mong-tsiu.

---

(1) L'une des versions de la légende écrit toujours 牟 *meou* au lieu de 蒙 *mong* ; cette alternance de transcription n'est pas sans exemples (cf. Devéria, *La Frontière sino-annamite*, p. 101, n. 1). Le nom de Mong-kia-tou ressemble bien à celui de 龍迦獨 Long-kia-tou, que certains textes (*Tien k'ao*, éd. du *Yunnan pei tcheng tche*, k. 11, p. 30 r°), partiellement appuyés par le *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 5 r°) donnent pour père à 細奴邏 Si-nou-lo. Au point de vue de l'onomastique thaï, peut-être en pourrait-on encore rapprocher le nom de Magadū que des chroniques birmanes donnent à l'aventurier shan qui devint au XIIIe siècle le roi Wareru de Martaban (cf. Phayre, *History of Burma*, p. 65 ; Hardouin, *Légendes historiques siamoises, Légende de Makkat'ho, roi de Martaban*, dans *Revue indo-chinoise*, 7e année, 15 février 1904, pp. 121 ss.). — Selon la version du *Yuan che lei pien* (k. 42, p. 54 r°), les descendants de Kieou-long et de ses frères se divisèrent en 99 tribus ; or, selon les Birmans, les Shan se divisent en 99 principautés. Cf. Scott, *Gazetteer of Upper Burma and the Shan states*, I, 1, 189.

(2) Ce mot se rencontre à plusieurs reprises dans les noms royaux birmans. Cf. le roi Shve-t'i, « Parasol d'or ».

Quant au troisième mot, *yi*, ce n'est certainement pas le même que le *tsiu* de la transcription chinoise. *Tsiu* peut cependant s'expliquer aussi par le birman, en lui donnant la même valeur que dans le nom de P'iao-tsiu-ti; il représenterait *so*, chef, et l'expression *min-so* (écrite *mang-čo*), « souverain », se rencontre en effet fréquemment à la suite des noms de rois birmans ; Anuruddha est le plus souvent appelé Anòyat'ā-so ou Anòyat'ā-min-so. Si on se demande enfin pourquoi une légende thaï aurait pris un roi birman pour en faire un fils d'Açoka, les chroniques birmanes sont là pour nous répondre qu'avec Pyū-so-t'i monte en effet sur le trône birman une lignée de princes qui se disent descendants des Moriya (Maurya) (1). Ainsi, malgré ses points obscurs, malgré son étrangeté, l'explication par une origine birmane de cette légende d'Açoka retrouvée au Yunnan me paraît concorder avec assez de faits pour que je ne croie pas téméraire de la proposer.

La voie qui mettait ainsi en contact les Yunnanais et les Birmans, au VIII[e] siècle comme de nos jours partait de Ta-li et traversait 永昌 Yong-tch'ang ; à l'ouest de la Salouen, elle passait le 高黎貢山 Kao-li-kong-chan (Mont Kao-li-kong) (2), sur lequel se trouvait une ville de Tchou-ko Leang (諸葛亮城) (3). Mais là elle bifurquait, et alors que la route principale descendait rejoindre l'Iraouaddy au sud-ouest, l'autre le gagnait directement à l'ouest.

Les connaissances des Chinois de l'époque des T'ang sur le haut Iraouaddy sont embrouillées par la confusion perpétuelle qu'ils font entre ce fleuve et le haut Yang-tseu. Les Chinois, venus au Yang-tseu supérieur par la rivière de Kien-tch'ang ou 瀘水 Lou-chouei, avaient étendu ce nom au haut fleuve lui-même (4). Ils lui donnent encore, en raison des sables aurifères qu'il roule, le nom de 金沙江 Kin-cha-kiang, « Fleuve du sable d'or », mais ils

---

(1) Phayre, *History of Burma*, pp. 20, 279.

(2) On écrit aussi 高黎共山 Kao-li-kong-chan, 高崙山 Kao-louen-chan, 高頁公山 Kao-leang-kong-chan, 崑崙岡 K'ouen-louen-kang. Cf. *Tou che fang yu ki yao*, k. 113, p. 14 r°; *Yun nan t'ong tche*, k. 26, p. 21 r°; *Siu yun nan t'ong tche kao* k. 14, p. 9 v°.

(3) La campagne de Tchou-ko Leang au III[e] siècle est restée si populaire au Yunnan que mainte levée de terre y devient un rempart ou une ville de Tchou-ko Leang. Celle-ci doit être l'ancienne « ville de Tchou-ko Leang » signalée par le *Siu yun nan t'ong tche kao* (k. 14, p. 9 v°) sur le 分水嶺 Fen-chouei-ling, « Chaîne de partage des eaux », du Kao-li-kong-chan.

(4) M. Tsuboi Kumazo (*Actes du 12[e] Congrès Intern. des Orient., Rome 1899*, Florence, 1902, t. II, p. 98) écrit 盧水 Lou-chouei, et comme 盧 *lou* signifie parfois « noir », il établit un rapport sémantique entre le Lou-chouei et le 黑水 Hei-chouei, « Rivière noire », du *Tribut de Yu*. Mais le nom de Lou-chouei, qui se rencontre à chaque instant dans les textes, n'est jamais, à ma connaissance, écrit que 瀘水.

appellent aussi de ce nom l'Iraouaddy (1) et même le Brahmapoutre (2). Enfin le Yang-tseu était connu sous le nom de 麗水 Li-chouei ; c'est de là que vient le nom de la préfecture de 麗江 Li-kiang (3). Or Li-chouei est le nom que l'Iraouaddy porte dans l'itinéraire de Kia Tan et dans le *Man chou* (4). C'est même vraisemblablement de l'Iraouaddy qu'il s'agit dans l'inscription de 766 quand il est dit que « 祿郫 Lou-p'i produisit l'or de la rivière Li (Li-chouei) (5) ». En effet le *Man chou* dit qu'un des noms du Li-chouei (Iraouaddy) est 祿鼻江 Lou-teou-kiang, « Fleuve de Lou-teou », et dans ce nom 鼻 *teou* semble une altération de 卑 *pei* = 郫 *p'i* (6). Le *Man chou* (7) donne sur le cours de l'Iraouaddy des indications assez intéressantes pour que je les traduise ici : « Le Li-chouei, qu'on appelle aussi fleuve de Lou-teou, prend sa source au pied du 三危山 San-wei-chan (8) de la ville de 邏些 Lo-so (9). Coulant au sud, il passe à l'ouest de la ville du Li-

---

(1) Cf. *Tou che fang yu ki yao*, k. 113, p. 23 v°. Un rapport de 1893 inséré dans le 滇緬劃界圖說 *Tien mien houa kiai t'ou chouo*, éd. de Wou-si, 1902, p. 16 v°, appelle encore l'Iraouaddy 大金沙江 Ta-kin-cha-kiang, le « Grand Fleuve du sable d'or. »

(2) Le Brahmapoutre est souvent appelé Ta-kin-cha-kiang. Cf. le 水道提綱 *Chouei tao t'i kang* de 齊召南 Ts'i Chao-nan, k. 22, p. 1 r°.

(3) Cf. Chavannes, *Une inscription du royaume de Nan-tchao*, p. 438.

(4) Pour l'itinéraire de Kia Tan, cf. *infra* ; pour le *Man chou*, cf. k. 2, p. 4.

(5) Chavannes, *loc. laud.* L'interprétation que je propose au lieu de celle de M. Chavannes, n'a pour elle que l'application par le *Man chou* du nom de Lou-teou = Lou-p'i à l'Iraouaddy ; elle tomberait si ce nom s'appliquait aussi au Yang-tseu. C'est du Yang-tseu qu'il est question dans cette phrase de la biographie de Kia Tan (*Kieou t'ang chou*, k. 138, p. 5 v°) : 滇南貢麗水之金 « (la région) au sud du Lou offrit l'or de la rivière Li ».

(6) Ce nom de Lou-teou reparaît sous la même forme aux k. 6, p. 5 r°, et 7, p. 3 v°, du *Man chou*. Comme le font remarquer les éditeurs, le mot 鼻 ne se trouve pas dans les dictionnaires ; c'est en ne tenant compte que de sa phonétique que je l'ai lu *teou*. La lecture Lou-p'i pour la stèle de 766 est celle du texte traditionnel ; mais, d'après le *Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 195, p. 56 r°, le caractère *lou* est aujourd'hui seul discernable sur la stèle. Je ne vois pas plus l'origine de Lou-p'i que de Lou-teou. Ce qui me fait pencher à croire la lecture Lou-p'i correcte, c'est qu'il y a encore ailleurs au Yunnan un 祿卑山 mont Lou-pei, d'où sort un 祿卑江 fleuve Lou-pei qui coule dans la préfecture de Lin-ngan et se jette dans le 曲江 K'iu-kiang. Cf. *Tou che fang yu ki yao*, k. 115, p. 8 v° ; *Ming che*, k. 46, p. 2 v°.

(7) K. 2, p. 4.

(8) Ce nom de San-wei-chan est emprunté à la géographie du *Chou king*. Dans le *Tribut de Yu*, le 黑水 Hei-chouei passe à San-wei, et va se jeter dans la mer du sud. On voit généralement dans le Tang-ho actuel, ou rivière de Touen-houang, l'ancien Hei-chouei (Richthofen, *China*, I, 315 ; Chavannes, *Mémoires historiques*, I, 126) ; mais l'auteur du *Man chou* ne manque pas naturellement à identifier l'Iraouaddy au Hei-chouei, puisque celui-ci coule vers le sud.

(9) Le *K'ang hi tseu tien* cite précisément ce nom pour dire que dans ce cas le caractère 些 se prononce *so* et non *sie*, et qu'il est l'équivalent de 娑 *so*. La ville de 邏些 Lo-so ou 邏娑 Lo-so sous les T'ang n'était autre que Lhassa. Cf. *Kieou t'ang chou*, k. 196 上, p. 1 v° ;

chouei; puis au sud il arrive à 蒼望 Ts'ang-wang (1). Puis au sud-est, il traverse la vallée de Tao-wou du roi de Tao-chouang (道雙王道勿川) (2), et, à l'ouest, traverse le 柵 *tcha* (3) de 彌諾道立 Mi-no-tao-li (4). Puis, encore à l'ouest, il se réunit au fleuve 彌諾 Mi-no (5), traverse le royaume de 驃 P'iao (6), et au sud se jette dans la mer. » Le *Man chou* consacre ensuite un paragraphe au fleuve Mi-no : « Le fleuve Mi-no est à l'ouest du Li-chouei. Il prend sa source dans le royaume des Petits Brahmanes (小婆羅門) (7) du nord-ouest. Coulant au sud, il traverse la vallée de 汎睒苴 T'ien-ye-tsiu (8), puis, au sud-est, il arrive au *tcha* de

---

Sin t'ang chou, k. 216 上, p. 1 r° ; Bushell, *The early history of Tibet*, pp. 442, 527, 540. Il faut donc admettre que les Chinois ont pris le cours supérieur de la Salouen pour celui de l'Iraouaddy. Cette erreur a été celle de cartographes européens jusque dans le courant du XIX^e^ siècle (cf. Yule, *A narrative of the mission sent by the Governor-general of India to the court of Ava in 1855*, Calcutta, s. d., in-4°, p. 263) ; elle était dûe au faible débit de la haute Salouen, comparé à celui du haut Iraouaddy (cf. Sir J. G. Scott, *Gazetteer of Upper Burma and the Shan states*, 1900, Part. I, t. I, p. 7).

(1) La ville de Ts'ang-wang est encore mentionnée dans le *Man chou*, k. 6, p. 5 v° ; k. 10, p. 3 r°.

(2) J'ai traduit le texte tel que le donne le *Man chou*, mais dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 v°), Tao-chouang et Tao-wou sont deux des 32 tribus importantes parmi les 298 dépendant du P'iao.

(3) *Tcha* signifie proprement une palissade. Les Chinois appelaient spécialement ainsi les enceintes en palanques des villes de l'Inde transgangétique, et donnaient aux maisons surélevées de ces villes le nom, vraisemblablement indigène, de 杆欄 *kan-lan*. *Tcha* et *kan-lan* sont l'objet d'une glose dans le commentaire de Houei-lin au 往五天竺國傳 *Wang wou t'ien tchou kouo tchouan*, « Relation d'un voyage dans les royaumes des cinq Indes », par 惠超 Houei-tch'ao (*Yi ts'ie king yin yi*, k. 100, dans *Tripit. jap.*, 爲, X, p. 104). Je n'ai malheureusement trouvé aucune indication sur ce Houei-tch'ao ; l'ordre des gloses de Houei-lin montre que l'itinéraire perdu, en trois chapitres, allait de Chine en Inde par les mers du sud pour revenir d'Inde en Chine par le Turkestan. Comme le *Yi ts'ie king yin yi* de Houei-lin a été achevé en 810, c'est là la date extrême à laquelle on puisse faire descendre l'ouvrage de Houei-tch'ao.

(4) Mi-no-tao-li est nommé dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 v°) comme l'une des neuf villes fortes du royaume de P'iao. L'analogie des autres noms montre que celui-ci doit être composé de Tao-li d'une part, et de l'autre de Mi-no provenant vraisemblablement de ce que cette ville était peu au nord du confluent du fleuve Mi-no et de l'Iraouaddy.

(5) Cette rivière importante, affluent de droite de l'Iraouaddy, ne peut guère être que le Chindwin qui se jette dans l'Iraouaddy à peu près à mi-chemin entre Mandalay et Pagan. On pourrait songer à un nom fréquent dans la géographie birmane, Myit-nge, « Petit Fleuve », par opposition à Myit-gi, « Grand Fleuve », qui serait l'Iraouaddy ; mais je n'ai pas trouvé ce nom de Myit-nge appliqué au Chindwin. Sur des Myit-nge, cf. Scott, *Gazetteer of Upper Burma and the Shan states*, Part. I, t. I, pp. 4, 10. Le fleuve Mi-no est encore nommé dans le *Man chou*, k. 7, p. 6 r°.

(6) Il est bien évident que, ici comme dans l'itinéraire de Kia Tan, il faut entendre par royaume la ville capitale du royaume, dans l'espèce Prome.

(7) Il va être question de ce pays un peu plus loin.

(8) Le second caractère ne se trouve pas dans le *K'ang hi* ; je le lis *ye* d'après sa phonétique.

挑彌伽木 Teou-mi-kia-mou, et se divise pour l'entourer. Le *tcha* est sur un banc de sable qui a cent *li* du nord au sud et soixante *li* d'est en ouest. (Le fleuve) se réunit, traverse droit à l'est le royaume de 彌臣 Mi-tch'en (1), et au sud se jette dans la mer. » La plupart des noms de ces notices ne se laissent pas situer sur la carte, quelques données paraissent contradictoires, mais il me paraît à peu près certain qu'il faut voir dans le Li-chouei l'Iraouaddy et dans le fleuve Mi-no son affluent le Chindwin.

Tout ce bassin de l'Iraouaddy était occupé par le royaume de P'iao. Les deux *Histoires des T'ang* sont les seules des histoires canoniques à consacrer des notices à ce pays, mais les Chinois en avaient entendu parler antérieurement. Selon le *T'ai p'ing houan yu ki* (2), compilé à la fin du x^e^ siècle, le royaume de 剽 P'iao serait déjà mentionné comme se trouvant à 3.000 *li* au sud-ouest de Yong-tch'ang dans le 西南異方志 *Si nan yi fang tche* et le 南中八郡志 *Nan tchong pa kiun tche* composés au temps des 魏 Wei (220-265) et des 晉 Tsin (265-419) (3). J'ai retrouvé deux citations du 廣志 *Kouang tche* de 郭義恭 Kouo Yi-kong, où apparaît le nom du P'iao. Je ne sais à quelle époque vivait Kouo Yi-kong, mais son ouvrage est certainement antérieur à l'époque des T'ang, puisqu'il figure déjà dans les chapitres bibliographiques de l'*Histoire des Souei* (589-618) (4). L'une des citations se trouve dans le commentaire du *Heou han chou* composé sous les T'ang par le 章懷太子 Tchang-houai-t'ai-tseu ; le texte dit que dans le pays de Ngai-lao on

---

(1) Le nom de Mi-tch'en apparaît dans le *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 v°; ce pays est l'objet d'une notice dans le *Man chou*, k. 10, p. 1. Cette notice, comme presque toutes les notices du *Man chou* sur les pays étrangers, a passé dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 789), qui cite le *Man chou* sous le titre de 南夷志 *Nan yi tche*. Le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 972, p. 5 v°) dit qu'en 804 (ou plus exactement tout au début de 805), le royaume de Mi-tch'en envoya une ambassade. Le même ouvrage (k. 965, p. 10 v°), suivi par le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 15 v°), mentionne également l'intronisation par la Chine en 805 d'un roi de Mi-tch'en. Les notices des pays étrangers et les annales principales des deux *Histoires des T'ang* étant loin de grouper tous les renseignements sur ces pays méridionaux et leurs ambassades, et renfermant en outre des erreurs palpables, il faudrait réunir pour chacun d'eux les passages épars dans le *T'ang houei yao*, le *Ts'ō fou yuan kouei*, le *T'ai p'ing houan yu ki*, le *T'ong tien*, le *T'ai p'ing yu lan*; il n'est pas possible d'instituer ici une semblable discussion. A mon sens, et malgré certaines contradictions des textes, le Mi-tch'en était aux bouches de l'Iraouaddy ; c'était donc peut-être un état pégouan, vassal des Birmans, mais qui à certaines époques a pu avoir la prépondérance.

(2) K. 177, p. 14 v°. Cette remarque a passé dans Ma Touan-lin (cf. Hervey de St-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 228, où le traducteur n'a pas vu qu'il s'agissait de deux titres d'ouvrages).

(3) Je n'ai aucun renseignement sur ces ouvrages.

(4) *Souei chou*, k. 34, p. 4 r°; cf. *Sin t'ang chou*, k. 59, p. 7 r°.

tisse les fleurs du 梧桐 *wou-t'ong* pour en faire des étoffes (1), et le commentateur (2) cite à ce propos ce passage du *Kouang tche* : « Pour ce qui est du *wou t'ong*, il y en a de blanc. Le royaume de 剽 P'iao a l'arbre 桐 *t'ong* dont les fleurs ont un duvet (毳) blanc. On le rouit et on le tisse pour en faire des étoffes. » L'autre citation du *Kouang tche* est insérée dans un long paragraphe du *Fa yuan tchou lin* sur les parfums (3) : « Le *Kouang tche* dit : Le parfum 艾納 *ngai-na* vient du royaume de 漂 P'iao. » Il n'est donc pas douteux qu'avant la dynastie T'ang le nom de P'iao ait été usité parmi les Chinois pour désigner la Birmanie. Le texte du *T'ai p'ing houan yu ki* montre d'autre part que c'est par le Yunnan qu'on connaissait le pays, et les *Histoires des T'ang* conduisent à la même conclusion, puisque c'est à la suite de la soumission du Nan-tchao à la Chine qu'en 802 (4) le roi du P'iao envoya son frère en Chine pour présenter des musiciens de son pays. Tout au début de 807, une autre ambassade du P'iao arrive à la cour avec des envoyés du Nan-tchao (5). Sur l'origine du nom de P'iao, il n'y a, semble-t-il, qu'à se ranger à l'opinion commune qui y voit une transcription de Pyū (écrit Prū) (6), nom de la tribu

---

(1) Le texte du *Heou han chou*, tout comme le passage du *Kouang tche* que le commentateur cite à ce propos, parle expressément de tissu fait avec les *fleurs* de l'arbre 梧桐 *wou-t'ong* ; ceci est en désaccord avec le texte sur lequel s'est appuyé Bretschneider (*Botanicon sinicum*, II, 349, 351), et qui lui a fait dire que l'étoffe était faite de *l'écorce* de l'arbre. Cf. aussi *Man chou*, k. 7, p. 2 r°, où 婆羅 *p'o-lo* est à corriger en 娑羅 *so-lo*, et ne désigne pas ici l'arbre *çāla*, Vatica Robusta, mais le *çālmali*, Bombax Heptaphyllum (cf. Watters, *Essays on the chinese language*, p. 435).

(2) *Heou han chou*, k. 116, p. 8 r°.

(3) *Fa yuan tchou lin*, k. 36 (*Trip. jap.*, 甬, VII, 49 v°). Ce paragraphe du *Fa yuan tchou lin* permet d'interpréter un passage du *Wei lio* sur le Ta-ts'in, cité dans le *San kouo tche* et étudié par M. Hirth (*China and the Roman Orient*, p. 74) ; M. Hirth parle d'un parfum 狄提迷迷兜納 *t'i-t'i-mi-mi-teou-na* ; mais l'édition du *San kouo tche* publiée par la librairie du T'ou-chou-tsi-tch'eng écrit 迷迭 *mi-tie* et non *mi-mi* ; cette leçon est confirmée par le *Fa yuan tchou lin*, et comme le *Fa yuan tchou lin* donne des citations indépendantes sur les parfums *mi-tie* et *teou-na*, nous voyons de plus que les six mots doivent être coupés deux par deux. *Teou-na* est peut-être le sanscrit *dhūnaka* ; cf. aussi Watters, *Essays*, p. 442.

(4) Sur cette date, voir *supra*, p. 156, n. 3 ; cf. encore 嶺表錄異 *Ling piao lou yi*, k. 1, p. 5 r°.

(5) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 972, p. 5 v°. Selon le *T'ang houei yao* de 王溥 Wang P'ou (k. 100, p. 19 r°), il y aurait encore eu une ambassade du royaume de P'iao au 2e mois de 862 ; mais cette date est un peu étrange, puisqu'à cette époque les Nan-tchao étaient en lutte ouverte avec la Chine. Ni dans les annales principales des *Histoires des T'ang*, ni dans le *Tseu tche t'ong kien*, je n'ai trouvé confirmation du dire de Wang P'ou.

(6) Cf. Parker, *Burma*, pp. 5, 8 ; Phayre, *History of Burma*, pp. 8, 18 ; *British Burma Gazetteer*, II, 503 et ss. Le nom de P'iao apparaît encore sous les Yuan, mais porté par une tribu établie à l'ouest de Yong-tch'ang et à l'est de l'Iraouaddy ; je ne sais à quoi répond cette appellation. Cf. *Yuan che*, k. 61, p. 12 v° ; *Yuan che lei pien*, k. 42, pp. 41-42.

dominante à Prome, l'ancienne capitale de la Birmanie avant Pagan. Quant au « royaume de P'iao » entendu au sens de la capitale du royaume, il est exact que l'Iraouaddy traverse Prome après son confluent avec le Chindwin (1). Il n'y a pas trace avant l'époque des Song d'une ambassade birmane venue en Chine par voie de mer. Ce n'est pas cependant que les voyageurs chinois n'aient entendu parler de ce pays dans les mers du sud. Le nom sanscrit de Prome est Çrīkṣetra, altéré par les Birmans en Sarekhettarā (*pron.* Thayekhettayā). Or Phayre a reconnu depuis longtemps que dans le Çrīkṣetra mentionné par Hiuan-tsang parmi les pays à l'orient de l'Inde, il fallait voir, non Silhet comme l'avait pensé Vivien de Saint-Martin, mais la Birmanie désignée par le nom de sa capitale (2). Le même nom est donné par Yi-tsing (3). Il ne paraît pas d'ailleurs avoir été ignoré des auteurs des *Histoires des T'ang* (4). « Dans la langue de Chine, dit l'*Ancienne histoire des T'ang*, on appelle (ce pays) P'iao ; lui-même s'appelle 突羅成 Tou-lo-tch'eng ; les gens de 闍婆 Chō-p'o (phonétiquement Java) (5) l'appellent 徒里掘 T'ou-li-k'iu. » Au lieu de Tou-lo-tch'eng, la *Nouvelle histoire des T'ang* écrit 突羅朱 T'ou-lo-tchou (6) ; aucune des deux formes ne se prête à elle seule à une restitution

---

(1) Les ruines de Prome couvrent encore une aire considérable à cinq ou six milles à l'est du Prome actuel. Les chroniques birmanes, qui ne sont jamais à court de dates, fixent au IIe siècle de notre ère l'abandon de Prome ; mais il est manifeste que les Birmans n'ont ainsi antidaté la chute de Prome qu'afin de donner une antiquité plus haute à la ville de Pagan, dont le grand rôle historique ne date peut-être que des prédécesseurs immédiats d'Anuruddha. Sur ces ruines, cf. le *British Burma Gazetteer*, II, 504 ; voir aussi Bastian, *Die Völker des östlichen Asiens*, t. I, pp. 14-30. Le nom birman de Prome est Prañ-mro (prononcé Pyi-myo), et son nom talaing Prañ ; aucun des deux n'est expliqué de façon satisfaisante, et il semble difficile d'ailleurs de les séparer (*mro* signifie « ville » et « contrée »), quoiqu'on l'ait parfois tenté.

(2) Cf. Hiuan-tsang, I, 182 ; III, 82, 391 ; Phayre, *History of Burma*, p. 32 ; Beal, *Buddhist records of the western world*, II, 200, cité par Chavannes, *Religieux éminents*, p. 59.

(3) Yi-tsing, *A Record*, trad. Takakusu, p. 9.

(4) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 7 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°.

(5) Je reviendrai plus loin sur la question très contraversée du Chō-p'o.

(6) Le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 996, p. 6 v°) et le *T'ai p'ing yu lan* (k. 789, p. 18 r°) écrivent T'ou-lo-tch'eng ; le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 15 v°), le *T'ang houei yao* (k. 100, p. 17 v°) et Ma Touan-lin (*Wen hien t'ong k'ao*, k. 330, p. 1) écrivent T'ou-lo-tchou. Au lieu de T'ou-li-k'iu, le *Sin t'ang chou* et le *Ts'ō fou yuan kouei* ont 徒里拙 T'ou-li-tcho. Quoiqu'on ne voie pas bien ce que viennent faire ici les Chō-p'o, la phrase me semble limpide. Les compilateurs du *T'ou chou tsi tch'eng* l'ont cependant entendue autrement et l'indication qu'ils ont mise en tête de leur notice du royaume de P'iao au k. 122 du *Pien yi tien* montre qu'ils ont réuni T'ou-lo-tchou à Chō-p'o pour en faire un seul nom de pays. La façon dont cette phrase est coupée dans le *Kieou t'ang chou kiao k'an ki* (k. 66, p. 6 v°) prouve que les auteurs de cet ouvrage adoptaient également cette interprétation. C'est encore de la même manière que la phrase est traduite par d'Hervey de Saint-Denys (*Ethnographie, Méridionaux*, p. 229) et par Schlegel (*T'oung pao*, IX, 283) qui rétablit « Durdju djavà » ou « djapà ». Je ne puis voir là qu'un contresens. Le *T'ai p'ing yu lan* (k. 789, p. 18 r°) intercale à tort 羅 *lo* entre *chō* et *p'o*.

satisfaisante. Mais dans le T'ou-li-k'iu, où *k'iu* est un mot à ancienne dentale finale, il est bien probable qu'on doit retrouver la prononciation birmane Thayekhettayā. On comprend alors cette phrase de l'*Ancienne histoire des T'ang*, que, selon la tradition, la ville de P'iao (c'est-à-dire Thayekhettayā) est l'ancienne ville de 舍利佛 Chō-li-fo (Çāriputra) (1) : il n'y a rien de surprenant à ce que les Birmans aient fait de Çāriputra, qu'ils appellent Sariputtarā (*pron.* Thayiputtayā), l'éponyme de leur Sarekhettarā (Thayekhettayā).

Des deux routes indiquées par Kia Tan pour traverser la Birmanie, la première rejoignait l'Iraouaddy vers le sud-ouest. Les informations de l'itinéraire ne sont pas aussi nombreuses qu'on pourrait le désirer, puisqu'il est dit seulement qu'à deux cents *li* au sud de la ville de Tchou-ko Leang, on arrive à la ville de 樂 Lo (2), qu'il y a de là sept cents *li*, en franchissant la frontière du royaume de P'iao et en traversant huit tribus, dont celle de 萬公 Wan-kong (3), pour atteindre 悉利 Si-li, et que de Si-li à (la capitale du) royaume de P'iao, en passant par 突旻 T'ou-min, il y a mille *li*. Le point de départ est connu : la ville de Tchou-ko Leang était à l'est de Momein, entre le Shweli et la Salouen. Il est dès lors vraisemblable qu'il faut suivre le cours du Shweli, et descendre ensuite l'Iraouaddy jusqu'au terme de cette partie de l'itinéraire, c'est-à-dire jusqu'à Prome. La ville de Si-li, en tenant compte de la proportion de 200 + 700 à 1.000 (4), devrait donc être

---

(1) Telle est la version de l'*Ancienne histoire des T'ang* (k. 197, p. 7 v°), du *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 957, p. 13 v°), du *T'ai p'ing yu lan* (k. 789, p. 18 r°), du *T'ang houei yao* (k. 100, p. 18 v°), du *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 15 r°) et du *Wen hien t'ong k'ao* (k. 330, p. 1 v°) ; il n'y a donc pas à tenir compte du texte de la *Nouvelle histoire des T'ang*, selon lequel la capitale du P'iao serait « vers l'ouest à 20 jours de route de la ville du Çāri de l'ouest (西舍利城), Çāri de l'ouest signifiant l'Inde centrale. »

(2) La ville de Lo (ou peut-être Yo) étant la dernière ville du pays nan-tchao avant de pénétrer en Birmanie, est évidemment la même qui est désignée sous le nom de 些樂 So-lo dans le *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 7 v°) : « Au nord, (le royaume de P'iao) arrive à la limite (du territoire) de la ville de So-lo du Nan-tchao ». Ce renseignement a passé dans le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 15). Ce pourrait également être la ville de 磨些樂 Mo-so-lo (la traduction serait plutôt « la ville de Lo des Mossos », mais je ne vois pas ce qu'ils feraient au sud-ouest du Yunnan) mentionnée dans l'itinéraire très intéressant, mais très obscur, du *Man chou* (k. 6, p. 5 r°).

(3) Wan-kong est mentionné dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 v°) au nombre des 32 tribus importantes parmi les 298 soumises au P'iao.

(4) Cet itinéraire de Kia Tan est généralement assez bien établi au point de vue des distances ; la somme totale semble plutôt ici un peu faible. On peut juger de l'esprit critique des compilateurs par le passage de l'*Ancienne histoire des T'ang* (k. 197, p. 7 v°) où il est dit que la (capitale du) royaume de P'iao est, vers le nord-est, à 6.800 *li* de Yang-tsiu-mei, c'est-à-dire de Ta-li-fou, et à plus de 2.000 *li* au sud de Yong-tch'ang. Or Yong-tch'ang est à quelques jours de Ta-li-fou. Ces données contradictoires sont religieusement reproduites dans le *T'ang houei yao* (k. 100, p. 18 r°) et dans le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 14 v°).

un peu avant la mi-route, c'est-à-dire au sud de Tagaung, mais au nord de Mandalay. Mais cette première partie de la route était dans une région plus difficile que la dernière ; il y a donc lieu de croire qu'à la chinoise les *li* en sont plus courts et que Si-li doit être remonté un peu vers le nord. D'autre part Si-li était à n'en pas douter une des villes considérables de la Birmanie. Non seulement elle est mentionnée sous le nom de 悉利移 Si-li-yi dans la *Nouvelle histoire des T'ang* parmi les neuf villes de garnison du royaume de P'iao, mais quand en 802 le roi du P'iao envoie son frère 舒難陀 Chou-nan-t'o conduire à la cour de Chine des musiciens du P'iao, ce frère est qualifié de « maître de la ville de Si-li-yi » (1). Tagaung est une des plus anciennes villes de la Birmanie, et fut même, dit-on, la première capitale (2) ; il me paraît vraisemblable qu'il faille y voir la ville de Si-li-yi. Reste la ville de T'ou-min qu'il faut placer entre Si-li-yi et Prome. Cette ville de T'ou-min est également mentionnée dans la liste des neuf villes de garnison fournie par la *Nouvelle histoire des T'ang*. Comme elle y est énumérée après Si-li-yi, il semble que cette liste aille du nord au sud. Or les notices du *Man chou* sur l'Iraouaddy et le Chindwin m'ont amené à placer un peu au nord du confluent du Chindwin la ville de Mi-no-tao-li qui est mentionnée dans la *Nouvelle histoire des T'ang* après Si-li-yi et avant T'ou-min. Entre le confluent du Chindwin et Prome, la ville qui

---

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 6 v°. Cette leçon doit évidemment faire autorité, d'autant que la très longue notice du *Sin t'ang chou* sur la musique du P'iao prouve qu'il puisait ici à bonne source. Il n'y a qu'à rejeter le texte du *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 7 v°) qui fait de Si-li-yi le nom du frère du roi du P'iao, bien que ce texte ait été adopté dans le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 972, p. 5; avec 夷 *yi* au lieu de 移 *yi*), le *T'ang houei yao* (k. 100, p. 17 v°), le *T'ai p'ing yu lan* (k. 789, p. 18 r°), le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 14 v°) et le *Wen hien t'ong k'ao* (k. 330, p. 1 r°). Dans le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 976, p. 7 r°), le prétendu Si-li-yi devient encore le fils du roi de P'iao. Le *Tien nan tsa tche* (k. 15, p. 1) donne le texte d'une lettre de l'empereur Tö-tsong envoyée à cette occasion au roi birman. Le prince venu en ambassade y est appelé 舒難陀那 Chou-nan-t'o-na et qualifié de fils du roi. Il est accompagné d'un 摩訶思那 *mo-ho-sseu-na* (*mahāsena*), ce qui est, d'après le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 r°), le titre des ministres birmans. Ce texte doit provenir du *Ts'ö fou yuan kouei*, mais je ne l'y ai pas trouvé.

(2) Cf. Phayre, *History of Burma*, p. 14. Les Chinois ont ultérieurement connu Tagaung sous le nom de 太公 T'ai-kong. Cf. par exemple l'itinéraire très détaillé de T'eng-yue à Pagan donné dans le *Yan tchao ye che*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 8, pp. 14-15; cet itinéraire date du début des Ming. Antérieurement, au temps des Yuan, les Chinois connaissaient cinq grandes villes dans la haute Birmanie : 江頭 Kiang-t'eou (à peu près Bhamo), 太公 T'ai-kong (Tagaung), 馬來 Ma-lai (Male), 安正 Ngan-tcheng et 蒲甘緬城 P'ou-kan-mien-tch'eng (la ville de Mien de Pagan). Le *Yuan che*, les ouvrages postérieurs comme le *Yuan che lei pien* (k. 42, pp. 40-43) ou le *Tou che fang yu ki yao* (k. 119), et le très intéressant 元朝征緬錄 *Yuan tch'ao tcheng mien lou* incorporé au 守山閣叢書 *Cheou chan ko ts'ong chou* donnent toutes facilités pour étudier les campagnes des Yuan en Birmanie; la plus récente édition de Marco Polo laisse regretter qu'on n'ait pas encore entrepris ce travail.

vraisemblablement était alors la plus importante est Pagan (1); c'est donc à Pagan que je propose d'identifier T'ou-min (2).

De Prome, en franchissant à l'ouest les Montagnes Noires, également mentionnées par Yi-tsing (3) et qui sont évidemment l'Arakan Range ou Arakan Yoma des cartographes anglais, on arrivait après seize cents *li* au royaume de 迦摩波 Kia-mo-po (Kāmarūpa) de l'Inde Orientale, c'est-à-dire en Assam. C'est là que la seconde route rejoignait la première.

Cette seconde route se séparait de la première à la ville de Tchou-ko Leang et allait droit à l'ouest, arrivant après deux cents *li* à la ville de 騰充 T'eng-tch'ong, puis, encore vers l'ouest, après cent *li*, à la ville de 彌 Mi, puis, encore vers l'ouest, en traversant des montagnes, après deux cents li, à la ville du Li-chouei. Le Li-chouei est l'Iraouaddy ; c'est donc ici que la seconde route l'atteignait. Les points intermédiaires sont assez difficiles à déterminer avec précision. Le *Siu yun nan t'ong tche kao* (4) dit que la ville de T'eng-tch'ong citée dans le *Sin t'ang chou* (en fait dans cet itinéraire de Kia Tan qui lui est incorporé) n'est pas identifiée. La ville de T'eng-tch'ong est également mentionnée dans le *Man chou* (5) : c'est de là qu'on se rendait au 大雪山 Ta-siue-chan, qui est au nord-ouest de Yong-tch'ang et d'où il y a une route pour se rendre à la résidence du *btsanpo* tibétain. Dans deux autres passages du *Man chou* (6) où il est question de la ville de 藤充 T'eng-tch'ong, il semble que ce ne soit là qu'une autre orthographe du même nom. A l'ouest du Shwe-li, la

(1) Pagan (écrit Pugan) a été ensuite connu des Chinois au temps des Song sous le nom de 蒲甘 P'ou-kan ; cf. *Song che*, k. 489, p. 5 r°. Cette forme, si on lui compare le *pukām* des inscriptions chames (cf. Finot, *Pāṇḍuraṅga*, dans *B. E. F. E.-O.* III, 634) et le *phūkam* du siamois (cf. Pallegoix, *Dictionnaire siamois-français-anglais*, p. 726, où le mot est faussement rendu par Pégou), ne laisse guère de doute que l'ancienne prononciation était, conformément à l'écriture, Pugan. La précision des descriptions chinoises, qui mentionnent Pagan bien après Tagaung, rend peu vraisemblable l'hypothèse de M. Parker (*Burma*, p. 34) que les Mongols ne se soient avancés que jusqu'au Vieux Pagan, c'est-à-dire Tagaung. C'est à tort que Schlegel (*T'oung pao*, IX, 90) et M. Tsuboi Kamazo (*Actes du 12e Congrès des Orientalistes, Rome 1899*, Florence, 1902, in-8°, t. II, p. 99) ont récemment révoqué en doute l'équivalence P'ou-kan = Pagan.

(2) Ces identifications supposent que l'on rejoignait l'Iraouaddy dès l'embouchure du Shwe-li ; cependant on ne peut exclure a priori la route de Theinni et du Myit-nge, lequel ne se jette dans l'Iraouaddy qu'à Ava.

(3) Takakusu, *A record of the buddhist religion*, p. 9 ; le texte de Yi-tsing dit 大黑山 Ta-hei-chan, les « grandes montagnes noires ». Comme il les nomme, en venant de l'Inde, avant Çrīkṣetra (Prome), il faut les placer pour lui aussi à l'ouest de l'Iraouaddy, et non, comme M. Takakusu l'a fait sur sa carte, à l'est.

(4) Le *Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 14, p. 10 v°.

(5) K. 2, p. 2 r°.

(6) K. 7, pp. 4 v° et 5 v°. Dans le *Yuan che* (k. 61, p. 11 v°), le nom de 騰越 T'eng-yue est écrit 藤越 T'eng-yue.

principale ville chinoise est aujourd'hui 騰越 T'eng-yue (nom indigène : Momein). Or T'eng-yue a porté à diverses reprises sous les Yuan et les Ming le nom de 騰衝 T'eng-tch'ong, et l'*Histoire des Yuan* dit que ce dernier nom existait dès le temps du Nan-tchao (1). Il me semble donc probable que le 騰充 T'eng-tch'ong de notre itinéraire n'est autre que 騰衝 T'eng-tch'ong, qui existait déjà par conséquent dès la fin du VIIIe siècle, et qui est regardé comme l'actuel T'eng-yue. La distance du Kao-li-kong-chan, sur lequel était la ville de Tchou-ko Leang, à T'eng-yue semble trop courte, comparée aux chiffres donnés ensuite pour atteindre l'Iraouaddy ; peut-être l'ancien T'eng-tch'ong était-il plus à l'ouest que le siège administratif actuel. La ville mentionnée ensuite, celle de Mi, est encore citée dans le *Man chou* (2) ; le *Siu yun nan t'ong tche kao* déclare également qu'elle n'est pas identifiée (3). Quant à la ville du Li-chouei, sur les bords de l'Iraouaddy, elle apparaît à plusieurs reprises dans le *Man chou*, avec nombre d'autres villes tout aussi difficiles à situer (4). On pourrait songer soit à Bhamo, soit à un point au nord de Bhamo. Pour trancher cette question, il faudrait pouvoir déterminer le point suivant de l'itinéraire ; je n'y suis pas parvenu. Le texte dit que de la ville de Li-chouei, en franchissant le Li-chouei et le 龍泉水 Long-t'siuan-chouei, « Eau de la source du dragon », on arrive après deux cents *li* à la ville de 安西 Ngan-si. Cette ville de Ngan-si, que le *Siu yun nan t'ong tche kao* (5) renonce à identifier, est nommée deux fois dans le *Man chou* (6) : dans un passage, il est dit que droit au nord de la ville de Ngan-si on arrive au pays des Petits Brahmanes ; l'autre mention se rencontre dans un paragraphe mutilé et inintelligible sur les Brahmanes du Ta-ts'in. Cette ignorance de la situation de Ngan-si rend également difficile l'identification du Long-ts'iuan-chouei qu'on traverse après le Li-chouei. Le Li-chouei étant l'Iraouaddy, on peut songer pour le Long-ts'iuan-chouei à la rivière de Mo-hnyin et de Mogaung, mais il sera impossible de rien dire de certain tant qu'on ne saura pas la direction générale de l'itinéraire. De Ngan-si, on allait à l'ouest, et, en traversant le fleuve Mi-no, on arrivait après mille *li* au royaume des Brahmanes du Ta-ts'in 大秦婆羅門; puis franchissant vers l'ouest une grande chaîne de montagnes, on arrivait après trois cents *li* au royaume de 箇沒盧 Ko-mo-lou. Ce point final au moins est d'une identification facile : Ko-mo-lou, c'est le Kāmarūpa, et plus exactement

---

(1) *Tou che fang yu ki yao*, k. 118, p. 8 v° ; *Yuan che*, k. 61, p. 11 v°.

(2) K. 6, p. 5 v°.

(3) *Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 14, p. 10 v°.

(4) Le *Siu yun nan t'ong tche kao* (k. 14, p. 11) dit également qu'elle n'est pas identifiée. La ville de Li-chouei est encore nommée dans le *Man chou*, k. 6, p. 5 v° ; k. 7, p. 3 r° et v°.

(5) K. 14, p. 11.

(6) K. 6, p. 5 v° ; k. 10, p. 2 v°.

16 DA 2535

la capitale du Kāmarūpa, Gauhati, sur la rive gauche du Brahmapoutre. Entre l'Iraouaddy et Gauhati, nous avons encore un autre point de repère, le Mi-no, que je ne crois pouvoir être autre que le Chindwin ; mais rien ne nous indique à quelle hauteur on le passait. Les savants anglais ont sans nul doute étudié les voies de communication entre la haute Birmanie et l'Assam ; mais dans notre bibliothèque, qui est plus philologique que géographique, je n'ai rien rencontré à ce sujet (1). Il est certain que des communications relativement faciles existaient anciennement entre le bassin de l'Iraouaddy et celui du Brahmapoutre. Les Shans avaient fondé une principauté dans le haut Assam (2), et au début du XIXe siècle, toute cette région tomba au pouvoir des Birmans (3). Il y a une voie de l'Iraouaddy au Brahmapoutre par la vallée de Hu Kawng, qui est la haute vallée du Chindwin (4), mais je ne pense pas que les voyageurs du VIIIe siècle soient allés prendre cette route septentrionale. La chaîne de montagnes par laquelle ils débouchaient en Assam me semble être la ligne du Barel Range, à l'ouest de Kohima et de Manipur. Bien que la proportion des distances ne paraisse pas s'accommoder aisément de cette solution, je penche à croire que c'est à Manipur que passait la route qui de l'Iraouaddy allait toujours vers l'ouest. C'est à Manipur qu'il faudrait chercher les Brahmanes du Ta-ts'in. Dans ce nom, dont la seconde partie, si elle n'est pas de pure fantaisie, ne peut se justifier que par une mauvaise adaptation d'un nom indigène (5), la mention des Brahmanes s'expliquerait par l'ancienne prédominance du brahmanisme dans l'Assam et les vallées à l'est de l'Assam (6). Ici encore, je sens le terrain me manquer sous les pieds, faute d'une documentation suffisamment précise du côté birman et hindou. Je note toutefois que, selon M. Baines, « Manipur, comme le Nepal, a eu son

---

(1) Pour tout ce travail, j'ai vivement senti le manque d'ouvrages classiques comme les *Travels and Researches* de Colborne Baber ou *The River of Golden Sand* du capitaine Gill. L'étude de M. Lepper, *The question of an Overland Route to China from India*, traduite dans les *Annales de l'Extrême-Orient et de l'Afrique*, 6e année, 1884, pp. 301-308, 330-340, donne seulement quelques indications sur la route de Makum à la Hu Kawng Valley.

(2) Cf. Phayre, *History of Burma*, p. 13.

(3) Cf. Phayre, *loc. laud.*, pp. 227-228.

(4) Cf. Scott, *Gazetteer*, I, 1, 350.

(5) On sait que 大 秦 Ta-ts'in désigne l'Orient méditerranéen (cf. *supra*, p. 149) ; par suite de l'analogie phonétique, les bouddhistes ont parfois adopté Ta-ts'in pour transcrire Dakṣiṇā(patha), le Deccan (cf. Eitel, *Handbook*, s. v. *Dakchiṇā*) ; il a pu se produire ici une confusion du même ordre.

(6) Au temps de Hiuan-tsang, il n'y avait au Kāmarūpa que des sectes brahmaniques. Seulement le roi Kumāra était curieux des choses étrangères ; c'est ce qui explique qu'ayant entendu parler de l'arrivée de Hiuan-tsang au temple de Nālanda au Magadha, il l'ait fait inviter à se rendre au Kāmarūpa ; il l'interrogea sur les choses de Chine, et nous savons qu'ultérieurement il demanda à l'empereur de lui faire traduire en sanscrit le *Tao tō king* de Lao-tseu (cf. S. Lévi, *Missions de Wang Hiuen-ts'e dans l'Inde*, dans *J. A.*, mars-avril 1900, p. 308).

invasion brahmanique, et il y a pas mal de sang mêlé dans la vallée centrale. ce qui explique la civilisation relativement avancée de cette région (1). » Lorsque les Chinois nous parlent de brahmanes aux confins septentrionaux et occidentaux de la Birmanie, ils ne semblent pas avoir tort. Dans ce pays des Petits Brahmanes, qui serait tout au nord de Ngan-si, le *Man chou* (2) remarque qu'on ne mange pas de viande de bœuf et qu'on sait prédire les choses de l'au-delà ; or si l'abstention de la viande de bœuf est commune à toutes les populations et castes de l'Inde, ce sont bien les brahmanes que les Chinois ont toujours considérés comme des devins et des magiciens. Il y a donc toutes chances qu'il y ait eu aussi des brahmanes là où les Chinois placent le royaume des Brahmanes du Ta-ts'in. L'article qui était consacré à ce pays dans le *Man chou* (3) est mutilé irrémédiablement ; il reste seulement ceci que vers l'est on arrivait à la ville de Ngan-si et que de ce royaume des Brahmanes du Ta-ts'in il fallait quarante jours de route pour atteindre Ta-li. S'il s'agit bien de Manipur, je rappelle, à titre de simple indication, que de nos jours, parmi les émigrants qui vont de Manipur en Birmanie, « se rencontrent aussi des brahmanes, très appréciés des bouddhistes comme astrologues. C'est de Manipur, comme captifs ou émigrants libres, que sont venus tous les magiciens de la cour (4). »

A vrai dire, il résulterait de la traduction de Julien qu'il y avait néanmoins des bouddhistes au Kāmarūpa, puisqu'il est dit (*Mémoires*, II, 78) : « Dès qu'on eut appris qu'il en était arrivé un [*religieux d'un profond savoir*], les religieux de ce royaume (Kâmaroûpa), qui étaient venus d'un pays éloigné, pour étudier la loi profonde du *Bouddha* dans le couvent de *Na-lan-t'o* (Nālanda), du royaume de *Mo-kie-t'o* (Magadha), vinrent deux ou trois fois le trouver (de la part du roi) avec les témoignages les plus affectueux ; mais il n'avait pas encore obéi à ses ordres. » Mais cette traduction repose sur un contresens. Julien a donné leur valeur propre aux deux mots 至 *tche*, « arriver », et 那 *na*, « celui-là », qu'il faut ici réunir en *tche-na* et qui sont simplement le nom de Cīna, la Chine. L'erreur est d'autant plus étrange que dans le même paragraphe (*ibid.*, p. 79) il est question, avec les deux mêmes derniers caractères, du 摩訶至那 Mo-ho-tche-na, que Julien a bien restitué en Mahācīna. Il faut comprendre : « Antérieurement, quand il (c'est-à-dire le roi) avait entendu dire qu'il y avait un çramaṇa de Chine qui se trouvait dans le temple de Nālanda du Magadha et qui était venu des pays lointains pour étudier la loi profonde du Buddha, c'est par deux et trois fois qu'il lui avait instamment fait rendre visite ; mais lui (c'est-à-dire Hiuan-tsang) n'avait pas encore obéi à l'ordre qui lui était venu. » Cette méprise est sans doute corrigée dans la traduction de Beal, que je n'ai pas à ma disposition ; on voit en tout cas qu'il n'est pas question dans Hiuan-tsang de bouddhistes au Kāmarūpa.

(1) Baines, *The language census of India*, dans *Trans. of the 9th Intern. Congr. of Oriental.*, Londres, 1893, in-8°, I, 117.

(2) K. 10, p. 3 r°.

(3) K. 10, p. 2 r°.

(4) Shway Yoe, *The Burman*. Shway Yoe est le pseudonyme de M. (auj. Sir) James Scott ; notre bibliothèque ne possède pas cet ouvrage, et je cite d'après E. Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t. VIII, p. 794.

Je ne doute pas que le Ko-mo-lou de la seconde route ne soit étymologiquement le Kia-mo-po de la première; il faut voir là deux transcriptions imparfaites de Kāmarūpa. Pour préciser encore l'identification, nous avons l'inappréciable avantage de rejoindre ici l'itinéraire de Hiuan-tsang (1). En quittant le Magadha, après environ 900 *li*, Hiuan-tsang avait atteint le Kajiṅgala (?) (2). Du Kajiṅgala, qui correspond au district actuel de Rajmahal sur la rive méridionale du Gange au-dessous de Bhagalpur, Hiuan-tsang passa à l'est le Gange et arriva après 600 *li* au pays de Puṇḍravardhana ; il fit ensuite 900 *li* à l'est et, passant un grand fleuve, arriva au royaume de Kāmarūpa (3). Vivien de Saint-Martin, ne tenant compte ni de la direction de l'itinéraire ni de la traversée du Gange, avait proposé de chercher Puṇḍravardhana à Bardvân au nord-ouest de Calcutta, ce qui l'empêcha ensuite de préciser le terme de l'itinéraire de Hiuan-tsang dans le Kāmarūpa (4). Cette erreur fut relevée par Cunningham, mais au lieu de mener Hiuan-tsang franc est selon le texte, il le fit d'abord aller vers le sud-est à Pabna, pour le mener ensuite droit au nord à Kamatapur (Kamatipura) dans le district de Kuch-Behar, au nord-ouest du Brahmapoutre (5). Fergusson enfin donna la solution définitive en montrant que le Puṇḍravardhana devait être du côté de Rangpur, que le fleuve traversé ensuite par le pélerin ne pouvait être que le Brahmapoutre, et que le terme de sa route en Assam était l'ancienne capitale de l'Assam, Gauhati, sur la rive gauche du fleuve (6).

Le premier itinéraire de Kia Tan, après être arrivé au Kia-mo-po (Kāmarūpa), compte 600 *li* vers le nord-ouest, en traversant le fleuve 迦羅都 Kia-lo-tou (Karatoyā), pour atteindre le royaume de 奔那伐檀那 Pen-na-fa-t'an-na (Puṇḍravardhana). Puis, après 400 *li* vers le sud-ouest, on arrive au 羯朱嗢羅 Kie-tchou-wou-lo (Kajiṅgala ?) qui est sur la rive droite du Gange, et, après 600 *li* vers l'ouest, au royaume de Magadha. Cet itinéraire,

---

(1) *Mémoires*, t. II. La distance du Magadha au Kajiṅgala (?) n'est pas donnée telle quelle par Hiuan-tsang ; après avoir parcouru le Magadha, Hiuan-tsang compte 200 *li* pour arriver au Hiraṇyaparvata, puis 300 *li* jusqu'au Champa, enfin 400 *li* jusqu'au Kajiṅgala.

(2) Ce nom est douteux, étant donné la transcription 羯朱嗢祇羅 Kie-tchou-wou-k'i-lo de Hiuan-tsang, 羯朱嗢羅 Kie-tchou-wou-lo de notre texte. L'une des formes proposées par Julien, Kajūghira, ne paraît reposer sur rien. D'autre part, Hiuan-tsang indique la variante 羯蠅揭羅 Kie-ying-kie-lo ; comme les listes pourâniques nomment les Kajiṅga, on peut songer à une forme dérivée Kajiṅgala. Cf. *Mémoires*, II, 387 ; cf. également le Kajaṅgala du *Mahāvagga*, V, XII, 13 ; *Milindapañho*, trad. Rhys Davids, I, 14, 18, etc. Les hypothèses de Cunningham (*Archæological Survey of India*, XV, 37-38) me paraissent difficilement défendables.

(3) Hiuan-tsang n'a pas dépassé le Kāmarūpa, mais lui aussi avait entendu parler de la route qui de là, en deux mois de temps, conduisait au sud-ouest du pays de 蜀 Chou, c'est-à-dire au Sseu-tch'ouan (*Mémoires*, II, 80-81).

(4) *Mémoires*, II, 388-389.

(5) Cunningham, *The ancient geography of India*, pp. 480, 500-501.

(6) James Fergusson, *On Hiouen-Thsang's Journey from Patna to Ballabhi*, dans *J. R. A. S.*, N. S., t. VI, pp. 237-241.

on le voit, est exactement celui de Hiuan-tsang; les noms de royaumes sont les mêmes; au « grand fleuve » correspond la Karatoyā (1). On remarquera toutefois que le chiffre des *li* de cet itinéraire de Kia Tan est toujours inférieur d'un tiers à celui des *li* de Hiuan-tsang: 600 au lieu de 900 du Kāmarūpa au Puṇḍravardhana, 400 au lieu de 600 du Puṇḍravardhana au Kajiṅgala, 600 au lieu de 900 du Kajiṅgala au Magadha. Cette différence n'est pas sans importance pour étudier la seconde route de Kia Tan.

Cette seconde route, aux termes mêmes du texte, ne se confond avec la première qu'au Puṇḍravardhana (2). Alors que la première route, du Kia-mo-po au Puṇḍravardhana, comptait 600 *li*, la seconde en indique 1.200 du Ko-mo-lou au même Puṇḍravardhana, et alors que la première disait aller au nord-ouest, la seconde donne la direction du sud-ouest. Malgré ces différences, je crois que nous sommes ici en présence d'informations empruntées par Kia Tan à des sources différentes, mais que le Kia-mo-po de la première route est bien le Ko-mo-lou de la seconde. Phonétiquement, l'identité des deux noms me paraît certaine, car si les faits prouvent que Kia-mo-po répond au Kāmarūpa de Hiuan-tsang, la transcription Kia-mo-lou de la *Nouvelle histoire des T'ang* (3) et les formes Kāmrū ou Kāmru de certains auteurs musulmans (4) sont des parallèles frappants de Ko-mo-lou. Seulement on pourrait se demander si le Kia-mo-po de la première route étant bien la capitale du Kāmarūpa, Gauhati, le Ko-mo-lou de la seconde ne désignerait pas un point fort en amont sur le Brahmapoutre, où cette seconde route déboucherait seulement sur le territoire du Kāmarūpa ; il faudrait alors chercher bien au nord de Manipur le pays des Brahmanes du Ta-ts'in. Mais il ne me semble pas nécessaire de recourir à cette hypothèse. Le *li* est une mesure extrêmement variable ; les *li* de la première route étaient très longs ; ceux de la seconde sont au contraire très courts ; Hiuan-tsang se place entre les deux. Si on admet que Hiuan-tsang donne le chiffre juste, la différence de 900 à 1200 n'est pas plus considérable que celle de 600 à 900. D'autre part, nous n'aurons pas ainsi à aller contre la coutume qui veut que, dans les itinéraires chinois, arriver à un pays signifie parvenir à sa

---

(1) Il ne me paraît pas douteux que la Karatoyā soit ici le Brahmapoutre. Sur les mentions de la Karatoyā dans la géographie pourânique, cf. *Viṣṇupurāṇa*, trad. de Wilson, t. II, p. 154 ; *Mārkaṇḍeyapurāṇa*, trad. de la *Bibliotheca Indica*, N. S. n° 872, pp. 293 note, 301. Le nom de Karatoyā dans la géographie contemporaine est appliqué à un affluent de droite du Brahmapoutre, passant à Bogra.

(2) Pour une autre mention chinoise du Puṇḍravardhana, cf. appendice, § IV.

(3) 迦 沒 路 Kia-mo-lou, au k. 221 上, pp. 10 vo, 11 vo.

(4) Kāmrū dans Rachid-ed-din (Elliot, *History of India*, I, 57) ; Kāmru dans Ibn Batutah (trad. Defrémery et Sanguinetti, IV, 215). Ibn Khordadbeh (*Le livre des routes et des provinces*, trad. Barbier de Meynard, dans *J. A.*, mars-avril 1865, p. 290) parle du « roi de Kamroun, dont le royaume touche à la Chine ».

capitale. J'admets donc que les deux routes, qui se sont séparées à l'ouest de Momein, se réunissent à Gauhati en Assam.

Tel est cet itinéraire de Chine en Inde par la Birmanie. Il m'a semblé précieux parce qu'il porte sur la route terrestre du sud, peu connue, et dont la science moderne a peut-être amoindri le rôle historique en portant toute son attention sur les communications de l'Inde et de l'Extrême-Orient par voie de mer ou par le Turkestan. La géographie chinoise du XIIe siècle, bien que le royaume de Ta-li coupât les communications au travers du Yunnan, connaissait encore par ouï-dire le chemin de l'Inde qui partait de Yong-tch'ang (1). Au temps des Mongols, Rachid-ed-din étudie à grandes lignes les deux routes qui vont de l'Inde en Chine, l'une par les Détroits, Canton, Zaitoun, Hang-tcheou, l'autre par la Birmanie, et le pays des Zardandan et des Karajang (2). Quand en 1652 Mīr Jumla conquit l'Assam, il se vanta d'ouvrir par là le chemin de la Chine (3). Les savants anglais de Birmanie ont depuis longtemps reconnu qu'à côté de l'hindouisation par la voie maritime qui s'exerça au Pégou et sur le bas Iraouaddy, il fallait faire une place à une pénétration du brahmanisme et du bouddhisme mahâyâniste venus dans la haute Birmanie par la voie de l'Assam (4); on aimerait à ce qu'il fût fait une exacte recherche de ce que l'archéologie, le langage, les traditions peuvent apporter à l'appui de cette théorie. Enfin j'ai cru intéressant d'étudier comment une dernière vague de l'influence hindoue avait franchi les montagnes du Yunnan. Je ne regretterai pas de m'être laissé entraîner à tant de digressions, si j'ai pu montrer que là, comme ailleurs sans doute, les Birmans ont été les vrais éducateurs des Thaï.

A ce premier itinéraire partant du Tonkin, Kia Tan en a joint deux autres, allant l'un du Tonkin à la capitale du Champa, l'autre du Tonkin au Cambodge, tous deux par voie de terre. Ces nouveaux itinéraires ont pour point initial 驩州 Houan-tcheou (annam. Hoan-châu) (5). C'était là à la fin du VIIIe siècle la circonscription la plus méridionale de l'empire chinois; en même temps que

---

(1) Cf. le 嶺外代答 *Ling wai tai ta* de 周去非 Tcheou K'iu-fei, où il est parlé à plusieurs reprises de la Birmanie, qui est en relations avec le royaume de Ta-li au Yunnan, mais à l'ouest ne communique que difficilement avec l'Inde parce qu'elle en est séparée par le « Fleuve de boue » 淤泥河 (*Ling wai tai ta*, éd. du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou*, k. 2, p. 11; k. 3, pp. 4,9).

(2) Elliot, *History of India*, I, 70-73; Yule, *Rashiduddin's geographical notices of India*, pp. 350-356.

(3) Elphinstone, *History of India*, p. 613.

(4) Cf. le 1er chapitre de Phayre, *History of Burma*; on sait que dans une inscription de 1442, parmi des ouvrages offerts à un temple, figurent encore des œuvres sanscrites comme l'*Amarakoça* (cf. [Tun Nyein,] *Inscriptions of Pagan, Pinya and Ava*, Rangoon, 1899, in-8°, pp. 37-47).

(5) Sur l'histoire de Houan-tcheou, cf. *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 35 v°; *Sin t'ang chou*, k. 43 上, p. 8 v°; *Tai p'ing houan yu ki*, k. 171, p. 6 r°.

Fong-tcheou, Houan-tcheou avait été fait en 791 le siège d'un administrateur général de plusieurs *ki-mi-tcheou* (1). L'identification de Houan-tcheou, si elle n'est pas absolument sûre, ne laisse pas de marge pour une erreur importante. On est d'accord pour voir dans le 愛州 Ngai-tcheou l'actuel Thanh-hóa (2). De plus il y avait, disent les textes, 250 *li* vers le sud de Ngai-tcheou à 演州 Yen-tcheou (annam. Diễn-châu), et 150 *li* vers le sud de Yen-tcheou à Houan-tcheou (3). Yen-tcheou existe encore sous le même nom : c'est administrativement le *phủ* de 演州 Diễn-châu, le Phu Dien de nos cartes, sur la côte au nord de Vinh ; la distance semble approximativement exacte ; 150 *li* au sud de Diễn-châu conduisent sur la rive sud de la rivière de Vinh, entre la préfecture de 德壽 Đức-thọ au Hà-tịnh et le chef-lieu même de la province (4). C'est dans cette région, soit à Đức-thọ comme le proposait récemment M. Chavannes (5), soit peut-être à Hà-tịnh, qu'il faut placer le Houan-tcheou des T'ang.

Partant de Houan-tcheou, dit Kia Tan, on va à l'est pendant deux jours, et on arrive à la sous-préfecture de 安遠 Ngan-yuan de la préfecture secondaire de 唐林 T'ang-lin. Ces noms se retrouvent dans les *Histoires des T'ang* (6), mais sans indication précise qui permette de les situer. De Ngan-yuan, l'itinéraire de Kia Tan se dirige vers le sud, et en passant le fleuve 古羅

---

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 12 v°.

(2) C'est l'opinion des historiens annamites (cf. *Cang mục*, sect. prélimin., ch. 1, p. 5 r° ; ch. 3, p. 33 v°) et de M. Chavannes (*B. E. F. E.-O.*, III, 233).

(3) *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 171, pp. 7 r°, 14 v°.

(4) L'identification traditionnelle pour le Houan-tcheou est le Nghệ-an, mais il faut entendre l'ancien Nghệ-an, dont le Hà-tịnh n'a été détaché qu'au XIXe siècle.

(5) *B. E. F. E.-O.*, III, 233. La latitude 23° 59' N donnée par Schlegel dans le *T'oung pao*, IX, 379, provient d'une confusion entre l'ancien Siang-lin au Je-nan et la préfecture secondaire actuelle de 象 Siang au Kouang-si.

(6) L'histoire de la préfecture secondaire de T'ang-lin est obscure ; il semble qu'elle n'ait été administrée que de façon intermittente. Elle a porté le nom de 福祿州 Fou-lou-tcheou, et a été à diverses reprises érigée en commanderie. Au début des T'ang, la préfecture secondaire de T'ang-lin comprenait les sous-préfectures de T'ang-lin et de Ngan-yuan. Elle fut ensuite abolie, puis reconstituée avec une troisième sous-préfecture, Fou-lou. Les *Histoires des T'ang* montrent que lors de leur rédaction on n'en connaissait plus bien la situation. De plus, ces trois sous-préfectures avaient été transformées, sans doute vers la fin de la dynastie T'ang, en un *ki-mi-tcheou* appelé 武定 Wou-ting. Ces flottements me paraissent correspondre aux alternatives de succès et d'échecs entre les Chinois et les Chams qui se disputaient le haut Annam. Le nom de Ngan-yuan fut, dit-on, changé en 柔遠 Meou-yuan en 756 ; les renseignements de Kia Tan seraient donc peut-être antérieurs ici à cette date, mais il ne faut pas trop faire fond sur cet argument ; Kia Tan a pu employer un nom qui administrativement n'existait plus ; le nom de Houan-wang, qu'il donne au Champa, ne paraît pas antérieur à 756. Cf. *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 35 r°, où il faut lire 唐林 T'ang-lin au lieu de 唐杜 T'ang-tou ; *Sin t'ang chou*, k. 43 上, pp. 8 v°-9 r° ; k. 43 下, p. 12 v°, où il faut lire également T'ang-lin au lieu de 康林 K'ang-lin.

Kou-lo, on arrive en deux jours de route au fleuve 檀 洞 T'an-tong du royaume de 環王 Houan-wang. Le royaume de Houan-wang n'étant autre que le Champa, c'est là qu'on atteint la frontière. Les indications de l'itinéraire me paraissent être en accord avec celles de nos cartes : sur toute cette côte d'Annam, il n'y a guère que du Hà-tịnh qu'on ait à faire route pendant deux jours presque à l'est, afin de tourner le massif montagneux du 橫山 Heng-chan (sino-ann. Hoành-sơn), le « Mont Transversal », qui s'avance là dans la mer. Ensuite on va au sud, et je proposerais de voir dans le Kou-lo le Sông Giang, et dans le T'an-tong le 日麗 Nhựt-lệ ou Rivière de Đồng-hới (1). L'itinéraire compte ensuite quatre jours jusqu'à 朱崖 Tchou-yai (ann. Châu-nhai) (2), puis deux jours à partir de Tchou-yai, en passant par la garnison de 單補 Tan-pou, pour arriver à la ville du royaume de Houan-wang.

Il est bien regrettable que Kia Tan n'ait pas donné plus de détails sur cette dernière partie de l'itinéraire, car il nous eût ainsi permis de trancher autant dire sans débats une des plus étranges difficultés de l'histoire chame : ni les découvertes archéologiques, ni l'épigraphie n'ont encore permis d'établir avec quelque sécurité où les rois chams eurent leurs capitales. La chronique chame, qui n'a d'ailleurs pas grande autorité, mentionne successivement Çrī Banöy, Bal Hangov et Bal Angoué (3). M. Aymonier a proposé depuis tantôt quinze ans de placer Çrī Banöy au Quảng-bình du côté de Đồng-hới, Bal Hangov à Huê, et Bal Angoué aux ruines de Cha-bàn dans le Bình-định. C'est à la suite de la campagne annamite de 982 que la capitale aurait été transférée de Đồng-hới à Huê, et selon la chronique chame, le nouveau déplacement de Huê au Bình-định remonterait au troisième quart du XIIIe siècle.

Ainsi, au VIIIe siècle, la capitale du Champa aurait été située du côté de Đồng-hới ; mais on voit de suite qu'une telle solution est incompatible avec les

---

(1) Sur la région du Hoành-sơn et du Quảng-bình, cf. les excellents articles du P. Cadière, *Géographie historique du Quảng Bình*, dans *B. E. F. E.-O.*, II, 55-73. et *Les lieux historiques du Quảng Bình*, dans *B E. F. E.-O.*, III, 164-205.

(2) Je ne connais comme nom chinois de l'ancien Je-nan se rapprochant de Tchou-yai que celui de la sous-préfecture de 朱吾 Tchou-wou ou 朱梧 Tchou-wou. Par contre il y avait à Hai-nan un 珠厓 Tchou-yai, dont le nom est parfois écrit 朱崖 Tchou-yai (cf. *Ts'ien han chou*, k. 28 下, p. 17 ro, et *Ying houan tche lio*, k. 2, p. 3 ro ; cf. aussi *Pei che*, k. 12, p. 7 ro). Il y a peut-être eu confusion ici entre Tchou-wou et Tchou-yai, mais il se peut aussi qu'il s'agisse d'un nouveau Tchou-yai, indépendant à la fois de Tchou-wou et du Tchou-yai de Hai-nan.

(3) Cette chronique, dont la rédaction actuelle est du XIXe siècle, a été publiée et traduite par M. Aymonier dans les *Excursions et Reconnaissances*, no 31, t. XIV, pp. 77-92, et commentée par lui dans le même recueil, no 32, t. XIV, pp. 147-206. Il est revenu incidemment sur la question dans sa *Première étude sur les inscriptions tchames*, *J. A.*, janv.-févr. 1891, p. 23, et dans *Les Tchames et leurs religions*, Paris, Leroux, 1891, p. 9, et a enfin exposé à nouveau sa théorie dans *The history of Tchampa*, *Asiatic Quarterly Review* de juillet 1893, pp. 9 et 12 du tirage à part.

données de l'itinéraire de Kia Tan. De plus, il est a priori un peu surprenant que les Chams aient ainsi placé leur capitale à leur extrême frontière septentrionale pour se jeter, comme on dit, dans la gueule du loup. Je regrette de ne pouvoir étudier ici dans tous ses détails cette importante question des capitales du Champa, mais sans prétendre la résoudre définitivement, je crois devoir dire comment elle se pose.

La chronique chame ne donne pas la situation relative des trois capitales. M. Aymonier, prenant en considération le recul vers le sud imposé aux Chams par le progrès des Annamites, a supposé que ces trois capitales devaient se placer du nord au sud. Sa localisation de Çrī Banöy dans la région de Đồng-hới repose en outre sur deux arguments : les calculs d'un auteur chinois cité par Francis Garnier montrent que, vers l'époque à laquelle s'ouvre la chronique chame (1), la capitale du Champa se trouvait dans le Quảng-bình actuel ; de plus le nom de Đồng-hới « paraît indiquer un vestige chame, les Annamites donnant aux Chames la qualification de Hơi ». Ce sont là, je pense, les « bonnes raisons » auxquelles M. Aymonier fait allusion un peu plus tard ; je ne sache pas qu'on en ait jamais produit d'autres à l'appui de sa thèse.

L'argument tiré du nom de Đồng-hới tombe de lui-même, puisque le *hới* de Đồng-hới n'est pas le même que *hời*, nom annamite des Chams (2), et qu'il n'y a pas trace que les Annamites aient jamais eu en vue une telle interprétation. Restent les calculs de l'auteur chinois cité par Francis Garnier. Voici ce qu'écrit Garnier (3) : « C'est pendant cette période, vers 721, qu'un bonze chinois de la secte de Fo, nommé Y-hang, fit mesurer dans les principales villes de l'empire des Thang la hauteur de l'étoile polaire. Il résulta de ses calculs que la capitale du Lin-y était située par 17° 10' de latitude nord, c'est-à-dire qu'elle se trouvait aux environs de la ville actuelle de Quang-binh ». Cette information est empruntée par Garnier à l'*Histoire abrégée de l'astronomie chinoise* du P. Gaubil, publiée par le P. Souciet au t. II de ses *Observations mathématiques*. Je regrette de n'avoir pas à ma disposition l'œuvre du P. Gaubil, mais du moins on peut facilement retrouver dans les histoires chinoises les données sur lesquelles il s'appuie. Le bonze Y-hang est celui que nous appelons 一行 Yi-hing et qui vécut de 683 à 727 (4) ; astronome fort distingué, il est l'auteur

---

(1) *Légendes historiques des Tchames*, dans *Excursions et Reconnaissances*, n° 32, p. 153. Ceci n'est pas tout à fait exact ; le calcul donné par Francis Garnier remonte à la première moitié du VIIIe siècle ; la chronique, selon la chronologie rétablie par M. Aymonier lui-même (*ibid.*, p. 151), ne s'ouvre qu'au XIe siècle ; encore est-ce par le règne d'Allah.

(2) Cf. Cadière, *Les lieux historiques du Quảng Bình*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 180-195.

(3) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I, 129.

(4) Les dates de 672-717 données par Giles (*Biogr. Dict.*, n° 902) sont fausses. Cf. *Kieou t'ang chou*, k. 191, p. 11 r°, confirmé par *Sin t'ang chou*, k. 27 上, p. 1 r° ; *Song kao seng tchouan*, k. 5, dans *Tripit. jap.*, 致, IV, 19.

de l'un des huit calendriers dont il fut fait usage sous la dynastie T'ang (1). Sans que je sache où le P. Gaubil a pris son texte sur la hauteur de l'étoile polaire au Lin-yi, il est certain que ce texte était identique à ceux des *Histoires des T'ang*, selon lesquels la hauteur de l'étoile polaire est au Lin-yi de 17° 4/10 (2). Si le calcul chinois correspondait au nôtre, la latitude du lieu serait donc de 17° 24'; le P. Gaubil, qui dit 17° 10', avait évidemment une table de corrections, mais j'ignore quels en étaient les principes. En tout cas, il est certain que par plus de 17° il ne saurait être question de descendre au sud du Quảng-bình.

Reste à savoir ce que nous devons entendre par ce Lin-yi qui était au Quảng-bình. Garnier parle de la « capitale » du Lin-yi, mais c'est là à n'en pas douter une addition de sa part, si elle ne remonte déjà au P. Gaubil; le texte complet, que j'ai traduit en note, ne parle ni de royaume, ni de capitale. Or l'*Histoire des Souei* (3) nous apprend qu'après la campagne victorieuse de 劉方 Lieou Fang au Lin-yi en 605 (4), on établit, au sud de la commanderie du Je-nan (5), qui sous les Souei correspond au Houan-tcheou des T'ang, les préfectures de 蕩 T'ang devenue ensuite commanderie de 比景 Pi-

---

(1) Un peu avant de charger Yi-hing en 721 d'élaborer un nouveau calendrier, l'empereur avait en 718 ordonné à 瞿曇悉達 K'iu-t'an-si-ta (Gautamasiddha) de traduire un calendrier hindou (*Sin t'ang chou*, k. 28 下, p. 11 v°). Cette traduction nous a été conservée au k. 104 du 開元占經 *K'ai yuan tchan king* de Gautamasiddha (cf. Wylie, *Notes on Chinese literature*, p. 105), dont les exemplaires ne sont pas rares en Chine.

(2) *Kieou t'ang chou*, k. 35, p. 5 v°; *Sin t'ang chou*, k. 31, p. 5 r°. Voici le texte complet de ce passage dans le *Sin t'ang chou*; les longueurs d'ombre du gnomon permettront de vérifier l'indication tirée de la hauteur de l'étoile polaire: « Au Lin-yi, le soleil est à un peu plus de 6° 6/10 au nord du zénith (au solstice d'été). La hauteur polaire est de 17° 4/10; 35 degrés de la sphère céleste sont toujours visibles et ne disparaissent jamais. Au solstice d'hiver, l'ombre du gnomon est (vers le nord) de 6 pieds 9 pouces; aux équinoxes de printemps et d'automne, elle est de 2 pieds 8 pouces 5/10; au solstice d'été, elle est, au sud du gnomon, de 5 pouces 7/10. La distance en droite ligne (entre le Lin-yi et 陽城 Yang-tch'eng) est de 6.112 *li*. » La hauteur du gnomon n'est pas donnée, mais le gnomon est en principe de 8 pieds (cf. Biot, *Etudes sur l'astronomie indienne et chinoise*, Paris, 1862, in-8°, p. 308); il y a 10 pouces au pied. Yang-tch'eng, selon le dictionnaire de Li Tchao-lo (k. 9 下, p. 5 r°), se trouvait à 35 *li* au sud-est de l'actuelle sous-préfecture de 登封 Teng-fong, préfecture de Ho-nan, province de Ho-nan. Il manque dans le *Kieou t'ang chou* quelques indications essentielles qui faussent tout le texte.

(3) *Souei chou*, k. 31, p. 6 v°. Les Souei ont régné de 589 à 618 selon le *T'ong kien kang mou*, mais le *Tch'en chou* et le *Souei chou* considèrent la maison des Tch'en comme déchue et remplacée par celle des Souei dès 581.

(4) Sur cette campagne, voir la biographie de Lieou Fang dans le *Souei chou*, k. 53, pp. 4 v°-5 r°, et Chavannes, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 438-439.

(5) Il ne faut pas confondre la commanderie du Je-nan du temps des Souei avec la commanderie du Je-nan du temps des Han. Je reviendrai plus loin sur cette question.

ying (1), de 農 Nong devenue ensuite commanderie de 海 陰 Hai-yin et de 沖 Tch'ong devenue ensuite commanderie de Lin-yi. Ces trois commanderies occupaient la partie septentrionale de l'ancienne commanderie du Je-nan du temps des Han, c'est-à-dire à peu près le Quảng-bình et le Quảng-trị, peut-être aussi la province de Huế, suivant la position qu'on donnera décidément à la capitale du Lin-yi. Elles étaient de petite étendue et peu peuplées: celle de Pi-ying n'avait au temps des Souei que 1815 feux, celle de Hai-yin 1100, celle de Lin-yi 1220, alors que la commanderie de 九 眞 Kieou-tchen (Thanh-hóa) en comptait 16135 et celle de Kiao-tche (région de Hanoi) 30056 (2). Cette organisation ne durait guère depuis plus de dix ans quand en 618 les T'ang succédèrent aux Souei. La nouvelle dynastie remania une fois de plus la carte administrative du Tonkin ; les dénominations du haut Annam changèrent, mais comme siège de la préfecture de 林 州 Lin-tcheou, on conserva le nom du Lin-yi des Souei. Ce système se perpétua nominalement jusqu'à la fin du VIIIe siècle (3), mais l'itinéraire de Kia Tan l'ignore et nous montre qu'il ne répondait plus dans la seconde moitié du VIIIe siècle à aucune réalité. On voit assez de quelle mort il périt : le roi du Champa, dont on avait conquis le territoire septentrional, s'était avec le temps remis du désastre, et dans le courant du VIIIe siècle, profitant peut-être des embarras que leurs luttes en Asie centrale créaient aux Chinois, regagna peu à peu le terrain perdu ; aussi pour Kia Tan son royaume s'étendait-il à nouveau vers le nord jusqu'au fleuve T'an-tong que je crois être la rivière de Đồng-hới. Et dès lors nous voyons ce que veut dire le texte du *Sin t'ang chou* sur la hauteur de l'étoile polaire au Lin-yi : Yi-hing, astronome au service de l'empereur, avait fait prendre la

---

(1) On lit généralement ce nom Pi-king, mais, quelle que soit exactement la valeur du premier mot, qui est peut-être 庇 *pi*, « couvrir », on est d'accord pour interpréter le second mot par « ombre », auquel cas le caractère 景 est l'équivalent de 影 et ne se prononce pas *king*, mais *ying*. On écrit aussi 匕 景 Pi-ying, et c'est là à n'en pas douter l'origine de la forme fautive 上 景 Chang-ying qu'on rencontre dans Yi-tsing et qui a amené M. Chavannes à voir là un nom différent du premier (*Religieux éminents*, pp. 108, 136, 158) ; le texte du *Nan hai k'i kouei nei fa tchouan* (Takakusu, *A Record*, p. 12) ne laisse pas de doute sur l'identité du nom, bien que l'édition de Corée écrive seule 匕 景 Pi-ying, et que les Song aient 巳 景 Sseu-ying, les Yuan 匸 景 Fang-ying et les Ming 上 景 Chang-ying, toutes formes qui s'expliquent d'ailleurs facilement comme des altérations graphiques de la leçon donnée par l'édition de Corée (*Tripiṭ jap.*, 致 VII, p. 68 r°). Enfin la forme 北 景 Pei-ying, qu'on rencontre dans les historiens canoniques, ne peut être qu'une autre déformation de 比 景 Pi-ying. Cf. sur ce nom *Ts'ien han chou*, k. 28 下, p. 8 r° ; *Heou han chou*, k. 33, p. 8 r° ; *Chouei king tchou*, k. 36, pp. 22 v°-23 r° ; *Souei chou*, k. 31, p. 6 v° ; *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 36 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 43 上, p. 8 v°. Les auteurs du *P'ei wen yun fou* ont classé Pi-ying sous 影 *ying*, ce qui montre bien qu'ils ne lisent pas le nom Pi-king.

(2) *Souei chou*, k. 31, p. 6.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 43 上, p. 8 v°.

latitude des villes de l'empire ; la circonscription du Lin-yi était la plus méridionale qui subsistât encore vers 720 ; c'est pourquoi c'est là qu'on note des observations astronomiques ; mais, comme le dit le *Kieou t'ang chou* (1), « on établit la commanderie de Lin-yi sur le territoire sud de Houan-tcheou pour tenir en bride (le roi du Lin-yi) ; ce n'est pas le vrai royaume de Lin-yi » (2).

Mais cette identification de Đồng-hới écartée, la question reste entière et nous ne savons pas davantage où était la capitale du Lin-yi, ou plutôt peut-être où furent ses capitales. Toutefois les histoires chinoises établissent avec certitude que la sous-préfecture de 象林 Siang-lin des Han, où se fonda suivant les Chinois le royaume de Lin-yi, était la plus méridionale des sous-préfectures de la commanderie du Je-nan (3). Bien plus, si le texte mentionnant la révolte de 區憐 K'iu-lien en 137 vise réellement un mouvement cham, il faut dire, et c'est beaucoup plus vraisemblable, que la région de Siang-lin fut alors conquise par les Chams, car le texte qualifie K'iu-lien et ses adhérents de barbares

---

(1) K. 41, p. 36 r° ; le même texte se retrouve dans le *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 171, p. 15 r°.

(2) Il y a d'autres exemples de cette application fantaisiste de noms géographiques, qui donnait aux Chinois l'illusion de la souveraineté sur certains pays étrangers. Cf. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 257. En 742, les Chinois changèrent le nom de 籠州 Long-tcheou (auj. du côté du Kouang-si, mais n'est pas identifié) en celui de commanderie du Fou-nan, et le *Kieou t'ang chou* (k. 41, pp. 37 v°-38 r°) nous fait observer que le nom est tiré de celui du royaume de Fou-nan, mais que ce n'est pas là le vrai royaume de Fou-nan qui a envoyé une ou des ambassades dans la période 貞觀 *tcheng-kouan* (627-649). J'ai réuni (*B. E. F. E.-O.*, III, 266-267) quelques textes sur le pays de 金 隣 Kin-lin (il y faut ajouter un texte du *Sin t'ang chou*, k. 207, p. 1 v°, portant sur l'année 722) ; or en 676, on établit au Tonkin un *ki-mi-tcheou* de Kin-lin (*Sin t'ang chou*, k. 43 下, p. 12 v°). Le *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 38 r°) dit encore que le 環州 Houan-tcheou, qui fut créé au Kouang-si en 638, devait son nom au 環國 Houan-kouo, « royaume de Houan », ce qui signifie, je pense, le 環王國 Houan-wang-kouo, « royaume de Houan-wang », ou Champa ; mais il n'y a pas trace que le nom de Houan-wang ait été appliqué au Champa avant le VIIIe siècle ; il y a même à ce sujet un texte formel du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 1 v°) ; l'exemple me paraît donc douteux.

(3) Cf. *Ts'ien han chou*, k. 28 下, p. 6 r° ; *Heou han chou*, k. 33, p. 8 r° ; *Tsin chou*, k. 97, p. 7 v° ; *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 36 r°. Les cinq sous-préfectures qui au temps des deux dynasties Han constituaient la commanderie de Je-nan étaient celles de 朱吾 Tchou-wou, 比景 Pi-ying, 盧容 Lou-jong, 西捲 Si-k'iuan, 象林 Siang-lin. L'ordre de cette énumération est celui du *Ts'ien han chou*, qui est changé dans le *Heou han chou* et dans le *Tsin chou*. Mais nous savons d'autre part (*Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 36 r°) que le siège de la commanderie était à Tchou-wou, et il est assez vraisemblable que ce siège ait été vers le nord de la commanderie, afin d'être en relations plus faciles avec le reste de l'empire ; et puisque le dernier nom du *Ts'ien han chou* est celui de Siang-lin qui était la sous-préfecture la plus méridionale, il se pourrait que nous eussions là, du nord au sud, la position relative des cinq sous-préfectures de l'ancien Je-nan ; mais c'est une simple hypothèse.

« d'au-delà des frontières de Siang-lin du Je-nan » (1). Mais à quoi correspondait la commanderie du Je-nan? Au temps des Souei (589-618), il n'est pas douteux qu'on ait appelé de ce nom ce qui sous les T'ang devint le Houan-tcheou, c'est-à-dire une partie du Nghệ-an et le Hà-tịnh. Mais tous les textes prouvent qu'il n'en était pas de même au temps des Han, et que la commanderie du Je-nan occupait alors un territoire beaucoup plus méridional (2). Nous avons heureusement sur la situation du Je-nan aux premiers siècles de notre ère un témoignage décisif et sur lequel on ne pourrait trop appeler l'attention: « Le Lin-yi avait peu de champs, et convoitait les terres du Je-nan »; alors, en 347, le roi du Lin-yi, 范文 Fan Wen, conquiert au nord le Je-nan, et « demande au gouverneur du Tonkin 朱蕃 Tchou Fan de fixer la frontière au 橫山 Heng-chan qui est la limite septentrionale du Je-nan (3) ». Les montagnes ne se déplacent pas comme les villes, et ce nom significatif de Heng-chan (sino-ann. Hoành-sơn), le « Mont transversal », est resté de nos jours appliqué à la même chaîne montagneuse qu'il désignait au IVe siècle (4). C'est là la limite naturelle entre l'Annam et le Tonkin, c'est cette chaîne qui s'avance dans la mer entre le Hà-tịnh et le Quảng-bình, et dont les Européens ont baptisé la passe du nom de Porte d'Annam (5). Si les Chinois ensuite transférèrent le même nom

(1) Sur cette question de la fondation du Lin-yi, cf. Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 107, 203. Le nom de Lin-yi, en tant que nom de royaume, n'apparaît de façon certaine à ma connaissance qu'au IIIe siècle. Sur une mention très douteuse se rapportant au temps des Han postérieurs, cf. Legge, *Chinese Classics*, II, II. 537, et *B. E. F. E.-O.*, III, 250. Sur une ambassade du Lin-yi en 225-230, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 251. Le premier combat que je connaisse entre le Lin-yi constitué en royaume et les autorités chinoises du Tonkin est celui qui, selon le *Chouei king tchou* (k. 36, p. 22 v°), eut lieu au 古戰灣 Kou-tchan-wan, l'Ancienne baie du Combat, « dans la 11e année 赤烏 *tch'e-wou* (238-250) des Wou ou la 9e année 正始 *tcheng-che* (240-248) des Wei », ce qui donne également 248; c'est à ce moment que les Chinois auraient perdu pour la première fois 區粟 K'iu-sou, que ce soit là le nom d'une région, ou, comme plus tard, d'une ville.

(2) Les historiens annamites, qui identifient la région de Houan-tcheou, c'est-à-dire le Je-nan des Souei, au Nghệ-an (*Cang mục*, ch. 4, p. 15 v°), placent le Je-nan des Han au Quảng-bình et au Quảng-trị (*Cang mục*, sect. prélimin., ch. 2, p. 5).

(3) *Tsin chou*, k. 97, p. 7 v°. L'identification du Heng-chan du IVe siècle avec le Heng-chan (Hoành-sơn) moderne se trouve déjà dans le 明一統志 *Ming yi t'ong tche*, k. 90, p. 4 r°.

(4) Le nom en annamite vulgaire est Đèo-ngang, qui a le même sens. Ce texte du *Tsin chou* a passé dans Ma Touan-lin et de là dans la traduction de d'Hervey de Saint-Denys (*Ethnographie, Méridionaux*, p. 427). Seulement d'Hervey de Saint-Denys, identifiant le Heng-chan au marché de Heng-chan qui sous les Song existait dans le Kouang-si, a ajouté ici le mot de « marché », qui n'est pas dans le texte. C'est, je pense, de cette interprétation fausse que dérive l'opinion plusieurs fois exprimée par M. Aymonier (*The History of Champa*, p. 7; *Le Fou-nan*, dans *J. A.*, janv.-févr. 1903, p. 113) que le Je-nan comprenait la province de Canton.

(5) Cf. Cadière, *Les lieux historiques du Quảng Bình*, pp. 201-202.

de Je-nan à une région plus septentrionale, c'est qu'ayant peu à peu perdu au cours des siècles le véritable Je-nan (1), ils tinrent à se donner l'illusion de le posséder en appelant de son nom le territoire le plus voisin qui leur restât soumis; puis, quand au début du VII^e siècle ils réoccupèrent temporairement une partie de leurs anciennes possessions, l'habitude était prise; ils redonnèrent aux territoires reconquis les anciens noms de 比景 Pi-ying, de 朱吾 Tchou-wou, de 西捲 Si-k'iuan, qui étaient ceux d'anciennes sous-préfectures du Je-nan au temps des Han, mais la commanderie du Je-nan resta pour eux au nord du Hoành-sơn.

Le *Chouei king tchou* (2), qui date du début du VI^e siècle, nous décrit deux villes chames: celle de 區粟 K'iu-sou dans le nord, et au sud la capitale même du Lin-yi. Toutes deux avaient une enceinte fort étendue, et dont il serait bien surprenant qu'on ne retrouvât pas un jour la trace sur le terrain. C'est en 248 que les Chams auraient pris pour la première fois aux Chinois la position forte de K'iu-sou (3); mais, comme tous les textes disent qu'ils n'eurent d'enceintes fortifiées que sur les conseils de Fan Wen au roi 范逸 Fan-yi dont il fut le successeur (4), ces constructions ne remonteraient qu'à la première moitié du IV^e siècle. Les remparts de K'iu-sou étaient formés d'une première assise en briques ayant 6 *li* et 170 pas de tour (5), et mesurant d'est en ouest 650 pas; cette première assise était haute de deux *tchang* (soit 20 pieds); au-dessus s'élevait un mur de briques, haut de 10 pieds et percé de meurtrières carrées. Ce mur de briques était lui-même surmonté de palanques, et le tout était dominé par des pavillons et des belvédères atteignant jusqu'à 70 et 80 pieds. La ville avait treize portes; tous les bâtiments publics ouvraient vers le sud; on comptait plus de 2.100 maisons d'habitation. C'était là une place d'une importance stratégique considérable pour le Lin-yi, et c'est pourquoi tout le matériel de guerre du Lin-yi était concentré à K'iu-sou. Sur la situation de K'iu-sou, on retrouve en plusieurs textes ce renseignement qui doit

---

(1) Le roi Fan Wen était mort en 349, et ses successeurs n'avaient pu se maintenir sur les territoires qu'il avait conquis; ils les reprirent par la suite, avec des alternatives de succès et de défaites.

(2) Sur 酈道元 Li Tao-yuan, auteur du 水經注 *Chouei king tchou*, cf. *Wei chou*, k. 89 et *Pei che*, k. 27. Je cite d'après l'édition donnée à la fin du XVIII^e siècle au Wou-ying-tien et qui contient seule la préface de Li Tao-yuan retrouvée dans le *Yong lo ta tien*. Les passages sur les deux villes chames, dont je ne donne ici qu'un résumé, se trouvent au k. 36, pp. 18-19, 26-27. Je compte traduire intégralement toute la partie de ce chapitre 36 (pp. 17-31) qui se rapporte au haut Annam, mais j'attends pour entreprendre ce travail d'avoir à ma disposition les copieux commentaires du *Chouei king tchou* parus sous la dynastie actuelle et qui manquent encore à la bibliothèque de l'Ecole française.

(3) Cf. *supra*, p. 190, n. 1.

(4) Cf. *Chouei king tchou*, k. 36, p. 25 r°; *Nan ts'i chou*, k. 58, p. 4 r°.

(5) Le pas chinois est double. Le 丈 *tchang* est de 10 pieds; le pied est de 10 pouces.

remonter à la campagne de 檀和之 T'an Ho-tche contre le roi 范陽邁 Fan Yang-mai (1) en 446, qu' « à la ville de K'iu-sou on dressa un gnomon de huit pieds; l'ombre du soleil se trouvait vers le sud, (longue) de 8 pouces » (2). Quoique l'époque à laquelle fut faite cette observation ne soit pas autrement indiquée, c'est vraisemblablement au solstice d'été; en tout cas, si l'ombre était bien de 8 pouces (3), il faut chercher cette ville de K'iu-sou sensiblement au sud du Quảng-bình, puisque pour la latitude de plus de 17° indiquée par l'observation du VIIIe siècle et qui nous met au Quảng-bình, l'ombre vers le sud d'un gnomon de 8 pieds, à son maximum, c'est-à-dire au solstice d'été, ne dépassait pas 5 pouces $^{7}/_{10}$.

L'autre grande ville chame qui est dans le *Chouei king tchou* l'objet d'une notice n'est autre que la capitale. L'enceinte a 8 *li* et cent pas de tour. Elle est formée d'une assise de briques de 20 pieds, surmontée d'un mur de briques de 10 pieds percé de meurtrières carrées. Comme à K'iu-sou, cette muraille est dominée par des pavillons et des belvédères. L'enceinte est percée de quatre portes, dont la porte de l'est est considérée comme la principale; de ce côté de l'est coulent les deux branches de la rivière 淮 Houai, et une stèle en caractères barbares célèbre les louanges du roi 胡達 Hou-ta (4). Vis-à-vis de la porte de l'ouest, il y a un double fossé (5), qui du côté du nord s'incurve en

---

(1) Fan est le nom de famille que les Chinois attribuent aux rois du Lin-yi. Pour ce qui est de Yang-mai, les Chinois l'expliquent en disant que la mère de Yang-mai, pendant sa grossesse, rêva qu'un génie recevait son fils et l'enveloppait dans une natte d'or; comme chez ces barbares la première qualité d'or s'appelle *yang-mai*, on donna ce nom à l'enfant (*Chouei king tchou*, k. 36, p. 27; *Nan ts'i chou*, k. 58, p. 3 v°). Je crois que nous pouvons accepter partiellement cette interprétation: *yăn* est le terme cham honorifique qu'on préfixe au nom des dieux et des rois et signifie à peu près « Sa Majesté »; quant à *mai*, c'est probablement la transcription du cham *măḥ*, « or », ainsi écrit dans les inscriptions, mais prononcé aujourd'hui *mŏḥ* ou *maḥ* (cf. Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, p. 31), et qui se retrouve en malais (*mās* ou *amās*) et en cambodgien (*mās*). Pour la transcription de *aḥ* par *ai*, cf. *po-lai* = *práḥ* (*B. E. F. E.-O.*, II, 149).

(2) *Nan ts'i chou*, k. 58 p. 4 v°. Le *Nan ts'i chou* écrit deux fois 區栗 K'iu-li, mais cette orthographe nouvelle paraît fautive pour 區粟 K'iu-sou.

(3) Il y a une erreur possible de quelques dixièmes de pouce, si on compare les observations faites au milieu du Ve siècle et en 724 pour le Kiao-tche. Lors de la campagne de T'an Ho-tche, on trouva que l'ombre méridionale du gnomon, au chef-lieu du Kiao-tche, atteignait trois pouces; en 724, une observation faite à la demande de Yi-hing, et sans doute plus soignée, ne donna que deux pouces 3/10; Yi-hing trouve néanmoins qu'en gros il y a accord entre les deux observations (*Sin t'ang chou*, k. 31, p. 4 r°). Il faudrait d'ailleurs s'assurer que le chef-lieu du Kiao-tche ne s'était pas déplacé entre les deux dates.

(4) Le roi Fan Hou-ta, dont le nom est parfois écrit 須達 Siu-ta, succéda à Fan Fo, dont il était le fils selon les uns, selon d'autres le petit-fils. Les textes attestent ses luttes avec les Annamites pour les années 399, 407, 413. Cf. *Tsin chou*, k. 97, p. 7 v°; *Leang chou*, k. 54, p. 2 r°; *Chouei king tchou*, k. 36, p. 22 r°.

(5) 兩重墜. Je profite de l'occasion pour rectifier la mauvaise traduction qu'un faux rapprochement avec un passage des *Ruines d'Angkor* de M. Fournereau m'a fait adopter dans

montant sur une colline; à l'ouest de la colline coule le Houai. Par la porte du sud, on traverse un double fossé et on se trouve en face des deux murs de M. 温 Wen. La porte du nord est au bord du Houai; la route est coupée de ce côté. Dans la ville, il y a une seconde enceinte de 320 pas de tour. Huit temples s'élèvent dans la ville, qui est peu peuplée et n'a pas de faubourgs. Lors de la campagne de T'an Ho-tche en 446, le roi Fan Yang-mai abandonna sa capitale et s'enfuit dans les montagnes. T'an Ho-tche pilla et démantela la ville. Quand Fan Yang-mai revint et trouva sa ville détruite et les habitants disparus, il éprouva un tel saisissement qu'il en mourut. Si cette capitale du v^e^ siècle était bien, comme il est fort probable, au même endroit que celle du siècle précédent, nous avons encore ici une observation de gnomon qui pourra faciliter l'identification: après la mort du roi 范文 Fan Wen en 349, son fils 范佛 Fan Fo lui succéda; mais les luttes de Fan Fo contre les Chinois du Tonkin ne furent pas toujours heureuses, et le général chinois 灌鑾 Kouan Souei put pénétrer jusqu'au Lin-yi, c'est-à-dire vraisemblablement jusqu'à la capitale; le 5 du 5^e^ mois, il dressa un gnomon, dont l'ombre fut vers le sud de 9 pouces $^1/_{10}$ (1). Si le 5 du 5^e^ mois n'est peut-être pas le jour précis du solstice d'été, il n'en est certainement pas bien éloigné; en tout cas, il est impossible, à moins de mettre en doute l'exactitude de l'observation, de chercher la capitale du Lin-yi dans le cours du IV^e^ siècle au nord de la latitude indiquée, pour un gnomon de 8 pieds, par une longueur d'ombre méridionale de 9 pouces $^1/_{10}$ à son maximum, c'est-à-dire au solstice d'été (2).

---

le *Bulletin*, II, 141. Le passage cité dans la note 4 ne se rapporte pas à Angkor Thom, mais au Ponteai Prah Khan. Quant à la phrase chinoise 門各兩重, que j'ai traduite par « chacune flanquée de deux portes latérales », il faut la rendre par « chaque porte est double », c'est-à-dire qu'à chaque voûte il y a en réalité deux portes, l'une à l'entrée de la voûte, l'autre à la sortie.

(1) J'ai adopté dans le texte l'hypothèse la moins favorable à mon opinion sur la situation de la capitale du Lin-yi, en séparant par un intervalle de cent ans l'observation de gnomon et la description du *Chouei king tchou*; c'est en effet à Kouan Souei que le *T'ong tien* (k. 188, p. 13 v°) et le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 171, p. 16 r°) rapportent l'observation; mais il y a autant de vraisemblance dans l'information du *Kieou t'ang chou* (k. 35, p. 4 v°) et du *Sin t'ang chou* (k. 31, p. 4 r°) qui l'attribuent à T'an Ho-tche, d'autant que nous savons par le *Song chou* (k. 97, p. 1 v°) que la victoire décisive de T'an Ho-tche sur les Chams se place au cinquième mois. En ce cas, il n'y aurait pas de doute à garder sur la situation de la capitale décrite par le *Chouei king tchou* : elle devait être très au sud du Quảng-bình. Il est curieux que les deux observations mentionnées pour le Lin-yi dans les *T'ang chou*, celle de 9 pouces $^1/_{10}$ et celle de 5 pouces $^7/_{10}$, qui correspondent selon moi à des lieux fort différents, soient ainsi placées côte à côte sans que le compilateur paraisse s'apercevoir de leur désaccord.

(2) Nous avons encore dans le *Chouei king tchou* (k. 36, p. 24 r°), mais dans un paragraphe indépendant de la description de la capitale, un autre renseignement important sur sa situation : lors de la campagne de T'an Ho-tche en 446, après avoir pris K'iu-sou, le général chinois livra une grande bataille aux Chams près du temple brahmanique (? 鬼塔 *kouei-t'a*, mot-à-mot « stūpa des démons ») qui se trouvait sur la côte de la baie de 彭龍 P'eng-long,

Où que les recherches ultérieures doivent situer cette capitale du Lin-yi au IVe, au Ve et même au VIe siècle, nous n'avons présentement aucune raison ni pour affirmer, ni pour nier qu'elle ait été encore au même lieu lors de la campagne de Lieou Fang en 605. Comme les Chinois continuaient d'occuper la partie septentrionale de son royaume et y avaient établi trois commanderies (1), le roi 范梵志 Fan Fan-tche (2), dit l'*Histoire des T'ang* (3), « rassembla le

---

puis il remonta l'estuaire (浦) jusqu'à la capitale du Lin-yi, établie à 典沖 Tien-tch'ong à 40 *li* de la côte. Ce renseignement doit être exact ; cependant, à moins qu'on admette qu'au VIe siècle la capitale n'était plus au même endroit, il est contredit par un passage de l'*Histoire des Leang* (502-556) (ce passage se trouve au k. 54, p. 1 vo), selon lequel la « capitale (du Lin-yi) était à 120 *li* de la mer et à plus de 400 *li* de la frontière du Je-nan ». C'est pourquoi je n'ai fait état ni du passage du *Chouei king tchou*, ni de celui du *Leang chou*.

(1) Cf. *supra*, pp. 187-189.

(2) Les Chinois donnent à la dynastie chame qui règne du IIIe au milieu du VIIe siècle le nom de famille de 范 Fan ; un certain nombre de généraux et d'envoyés le portent également. Il est difficile de dire si ce nom de Fan, qui est usuel comme nom de famille en Chine même, vient d'une attribution gratuite d'un nom de famille aux Chams, ou s'il ne cache pas un mot indigène. La première hypothèse ne me sourit guère ; cependant le fondateur de la nouvelle dynastie au milieu du VIIe siècle est également désigné sous le nom de famille très chinois de 諸葛 Tchou-ko, et, en 986, le nom du roi 劉繼宗 Lieou Ki-tsong débute par le nom de famille Lieou, qui est des plus répandus (sur ce dernier nom il faut pourtant faire des réserves, car si l'*Histoire des Song* voit en Lieou Ki-tsong un roi du Champa qui envoie une ambassade en 986, le *Đại việt sử ki* annamite, section *bổn kỉ toàn thơ*, ch. 1, p. 10, n'en fait qu'un réfugié annamite, et ce texte semble par ailleurs difficilement conciliable avec celui du *Song che*). Par contre la façon dont les noms des Européens vivant de nos jours en Chine sont transformés selon les habitudes de l'onomastique chinoise fait plutôt croire à une adaptation de noms indigènes : au temps des Song, le nom de famille 楊 Yang donné à plusieurs rois chams est à n'en pas douter le mot cham *yăn*, au sens propre « dieu ». Ce patronymique Fan est isolé par les Chinois du reste du nom, et tantôt on l'emploie, tantôt on l'omet ; il se pourrait que, considéré une fois pour toutes comme le nom de famille des rois chams, il ait été préfixé d'office aux noms véritables, jusqu'au jour où un bouleversement dynastique fit admettre qu'il était éteint. Au Fou-nan également, les Chinois, pendant tout le cours du IIIe siècle, donnent ce nom de Fan, écrit avec le même caractère, comme nom de famille à la dynastie régnante (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 291-293). L'absence de toute inscription du Fou-nan ne permet pas de dire si les Chinois s'inspiraient ici d'un usage indigène ; au Champa du moins l'épigraphie montre qu'aucun nom ou terme rappelant *fan* n'entrait dans le protocole des noms royaux. On sait que les Chinois font souvent du pays d'origine d'un individu son nom de famille (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 252) ; à défaut de solution meilleure, j'incline à croire qu'ils ont pris ici un nom de caste. Pour certains pays comme le Tchen-la, l' « Inde centrale », les textes disent que la famille régnante avait pour nom de famille *kṣatriya* (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 123; *Sin t'ang chou*, k. 221 上, p. 10 vo). Or nous lisons dans l'*Histoire des Leang* (k. 54 p. 2 ro) que « les grandes familles (des Chams) sont appelées 婆羅門 *p'o-lo-men* (brahmanes) ». Le nom de Brahmā, devenu synonyme d'hindou, est usuellement transcrit par 梵 *fan* ; 范 *fan* ne répondrait-il pas ici à « brahmane », ce nouveau caractère ayant été choisi volontairement parmi ceux qu'on emploie en Chine comme noms de famille ? L'hypothèse est fragile, mais je n'en vois pas d'autre pour expliquer que ce même nom de famille ait été donné par les Chinois aux rois du Champa comme à ceux du Fou-nan. Quant au nom de Fan Fan-tche, la seconde partie *fan-tche* est la traduction ordinaire de *brahmacārin*, mais ne je vois pas ce que ce terme pourrait faire ici.

(3) K. 222 下, p. 1 ro.

reste de son peuple, et fonda ailleurs une capitale ». Voici quelle est l'histoire du Champa au VII^e^ et au VIII^e^ siècle d'après les textes chinois. En 623, en 625 et au début des années *tcheng-kouan* (627-649), le roi Fan Fan-tche envoya des ambassades. En 630, en 631 et dans les années qui suivirent, le roi 范頭黎 Fan T'eou-li paya régulièrement tribut; il fut représenté en pierre au tombeau de l'empereur 太宗 T'ai-tsong (627-649). A sa mort, Fan T'eou-li eut pour successeur son fils 范鎮龍 Fan Tchen-long, mais en 645 Fan Tchen-long fut tué avec toute sa famille par son sujet 摩訶漫多伽獨 Mo-ho-man-to-kia-tou (1), et la descendance mâle de la famille Fan s'éteignit avec lui. Le peuple cham éleva à la royauté un brahmane, gendre de Fan T'eou-li, mais les grands avaient au cœur l'amour de l'ancienne dynastie; ils déposèrent le brahmane et choisirent pour souverain la fille légitime de Fan T'eou-li (2). Malheureusement, cette femme ne put assurer l'ordre dans le pays. On fit alors appel à 諸葛地 Tchou-ko Ti, fils de la tante de Fan T'eou-li. Le père de Tchou-ko Ti, à la suite d'une faute, s'était enfui au Cambodge. Tchou-ko Ti revint au Champa, et les grands le proclamèrent roi en lui faisant épouser la fille de Fan T'eou-li (3). En 653, Tchou-ko Ti envoie une ambassade en Chine (4). En 669, ambassade du roi 鉢伽舍跋摩 Po-kia-chō-pa-mo (Prakāçavarman) (5); en 713, du roi 建多達摩 Kien-to-ta-mo (6); en 749, du roi 盧陀羅 Lou-

---

(1) On est tenté de reconnaître dans la première partie du nom le titre de *mahâmantrin*, mais je ne sais que faire des deux dernières syllabes Dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (k. 222 下, p. 1 r°), il est dit que les ministres chams sont appelés 婆漫地 *p'o-man-ti*, *po mantrin*; le qualificatif honorifique *po* équivaut à peu près à Sa Seigneurie.

(2) Je ne sais s'il faut voir dans cette fille légitime l'épouse même du brahmane; s'il en était ainsi, il faudrait qu'on les eût ensuite fait divorcer, puisque la reine fille de Fan T'eou-li fut donnée en mariage au nouveau roi Tchou-ko Ti.

(3) Cf. *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 1 v°; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 v°.

(4) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 970, p. 14 r°.

(5) Cette orthographe est celle du *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 970, p. 16 r°; k. 976, p. 5 v°. Le *T'ang houei yao* (k. 98, p. 12 v°) écrit 鉢迦舍波摩 Po-kia-han-po-mo. M. Finot veut bien me communiquer une inscription de Mi-son commémorant un don du roi Prakāçadharma et qui est datée de *ānandāmvaraṣaṭçata*, soit sans doute 601 *çaka*, 679 A. D. C'est là probablement le Prakāçavarman des Chinois.

(6) Cette transcription est sûrement défectueuse, et le nom n'est pas facile à restituer avec précision. L'orthographe est la même dans le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 971, p. 1 v°; k. 976, p. 5 v°) et dans le *T'ang houei yao* (k. 98, p. 12 v°). On peut songer pour la première partie soit à *vikrānta*, dont la première syllabe ne serait pas transcrite, soit, en corrigeant 建 *kien* en 律 *liu*, à *rudra*. On attendrait ensuite *varman*, mais *ta-mo* est la transcription régulière de *dharma* (cf. le nom du roi 尸達摩提婆 Che-ta-mo-t'i-p'o, Crīdharmadeva, de 修羅分 Sieou-lo-fen, qui envoie une ambassade en 662; *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 970, p. 15 v°), et je ne vois pas que paléographiquement aucun des caractères usités pour transcrire *var* de *varman* puisse avoir été confondu avec le caractère *ta* de *ta-mo*, *dharma*. Sur la même stèle inscrite de Mi-son où est nommé le roi Prakāçadharma, se trouve à la suite

t'o-lo (Rudra[varman]) (1). Pour toutes ces ambassades, le nom donné au Champa continue d'être Lin-yi; mais, suivant le *Sin t'ang chou* (2), le Champa reçut après la période 至德 *tche-tö* (756-757) le nom inexpliqué de 環王 Houan-wang (3); c'est en effet le nom que lui donne à la fin du VIIIe siècle l'itinéraire de Kia Tan, c'est celui qu'il porte, à ma connaissance pour la première fois, dans une ambassade de 793 (4). Enfin, en 809, le gouverneur d'Annam 張舟 Tchang Tcheou fit au Champa une campagne victorieuse (5).

Selon des textes tardifs comme le *Ming yi t'ong tche* (6) ou le *Tong si yang k'ao* (7), que suivent les historiens annamites (8), c'est après la campagne de Tchang Tcheou que le roi cham aurait transféré sa capitale à 占城 Tchan-tch'eng (sino-ann. Chiêm-thành), la « ville des Chams », et c'est à la suite de ce transfert que le Champa aurait été connu des Chinois sous le nom de Tchan-tch'eng. Je n'ai malheureusement pas encore trouvé à quelle source on doit faire remonter ce renseignement. Il est de fait que l'*Ancienne histoire des T'ang*, dont les données sur le Champa s'arrêtent à l'avènement de la fille de Fan T'eou-li au milieu du VIIe siècle, ignore les noms de Champa ou de

---

un éloge du roi Vikrāntavarman. Les deux inscriptions ne paraissent pas avoir été gravées au même moment. Il se pourrait que le Kien-to-ta-mo qui envoie une ambassade en 713 fût ce Vikrāntavarman. L'alternance Vikrāntadharma = Vikrāntavarman est parallèle de Prakāçavarman = Prakāçadharma.

(1) *T'ang houei yao*, k. 98, p. 12 v°; *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 976, p. 5 v°. Le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 971, p. 17 r°) orthographie aussi 盧陁 Lou-t'o, et donne au personnage le titre de 林邑國城主 « maître de la ville du royaume de Lin-yi ».

(2) K. 222 下, p. 1 v°.

(3) Ce nom remonterait beaucoup plus haut s'il fallait en croire un passage du *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 38 r°), selon lequel la préfecture secondaire de 環 Houan, créée en 638 au Kouang-si, aurait tiré son nom du 環國 Houan-kouo, « royaume de Houan »; ce n'est pas là tout à fait le nom du Champa, qui est 環王國 Houan-wang-kouo, « royaume du roi de Houan »; le *Tseu tche t'ong kien* (k. 208, p. 7) précise et dit que le nom a été emprunté au Houan-wang-kouo. Malgré ces autorités, je ne crois pas qu'il faille faire remonter si haut le nom de Houan-wang appliqué au Champa. Le texte du *Kieou t'ang chou* n'inspire qu'une demi-confiance, puisque le nom ne concorde pas tout à fait, et que d'autre part, en sa notice du Lin-yi, le *Kieou t'ang chou* ne fait pas allusion au nom de Houan-wang. De plus toutes les ambassades mentionnées au *Ts'ö fou yuan kouei* jusqu'à celle de 793 sont dites venir du Lin-yi, jamais du Houan-wang. J'inclinerais donc à adopter l'explication du *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 168, p. 10 v°), qui tire le nom de la préfecture secondaire de Houan de celui d'une circonscription locale appelée 環落洞 Houan-lo-tong.

(4) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 972, p. 4 v°.

(5) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 v°; *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 987, p. 6 r°, où le nom est écrit fautivement 張丹 Tchang Tan.

(6) K. 90, p. 8 v°. Le mémorial de présentation au trône du *Ming yi t'ong tche* est de 1461. Je cite d'après l'édition du 萬壽堂 Wan-cheou-t'ang.

(7) K. 2, p. 2 r° de l'édition du 惜陰軒叢書 *Si yin hiuan ts'ong chou*. Le *Tong si yang k'ao* est l'œuvre de 張燮 Tchang Sie; les préfaces que les amis de l'auteur ont composées pour cet ouvrage sont de 1617 et 1618.

(8) *Cang mou*, k. 3, p. 21 r°.

Tchan-tch'eng. 杜佑 Tou Yeou (735-812) ne va dans son *T'ong tien* que jusqu'à l'avènement de Tchou-ko Ti; il note cependant dans une glose finale (1) que de son temps le Lin-yi avait reçu le nom de Houan-wang, mais il ne parle ni de Tchan-tch'eng, ni de Champa. Il faut arriver à la *Nouvelle histoire des T'ang*, qui pousse son historique jusqu'à la campagne de Tchang Tcheou au début du IXe siècle inclusivement, pour voir dans le titre de la notice le nom de Lin-yi remplacé par celui de Houan-wang, et pour trouver dans le texte 占婆 Tchan-p'o (Champa) comme synonyme de Houan-wang et Tchan-tch'eng comme nom de la capitale (2). Enfin, dès 877 sans doute (3), et en tout cas à partir des ambassades envoyées à la cour des Tcheou postérieurs en 958 et 959 par le roi 因德漫 Yin-tö-man (Indravarman) (4), Tchan-tch'eng devient le nom du pays, et il le restera désormais, malgré les déplacements de la capitale, jusqu'à l'anéantissement du royaume cham.

Ainsi, tant que les calculs astronomiques et les découvertes archéologiques et épigraphiques n'auront apporté aucun renseignement nouveau, il me paraît difficile de trancher la question des capitales du Lin-yi. C'est pure affaire d'impression chez moi si je suis porté à chercher au Quảng-nam, et peut-être pas très loin les uns des autres, les divers emplacements que ces capitales ont dû occuper, et à localiser dans la région de Huê la ville forte de K'iu-sou. Il y a d'ailleurs à cette hypothèse une sérieuse difficulté: on n'a pas retrouvé au Quảng-nam de ruines pouvant représenter l'enceinte considérable que décrit le *Chouei king tchou*. De même, dans la région de Huê, il n'y a comme vaste enceinte chame pouvant être l'ancien K'iu-sou que les remparts ruinés très reconnaissables sur la rive droite de la rivière, un peu en amont de la ville actuelle: mais on identifie cette enceinte à la capitale chame 佛誓 Fo-che,

---

(1) K. 188, p. 14 v°.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 r°. Le *Sin t'ang chou* ajoute que les résidences secondaires du roi cham étaient appelées 齊國 Ts'i-kouo (m.-à-m. « royaume de Ts'i ») et 遂皮勢 P'eng-p'i-che. Ces noms, dont le second seul a l'allure d'une transcription, ne rappellent rien de connu.

(3) Cette ambassade de 877 n'est mentionnée à ma connaissance que dans le *Ling piao lou yi* de 劉恂 Lieou Siun des T'ang, k. 上, p. 8 v°, de l'éd. du Wou-ying-tien. Les *Histoires des T'ang* sont trop insuffisamment informées sur les pays étrangers pour que leur silence puisse être opposé au témoignage de Lieou Siun.

(4) *Sin wou tai che*, k. 74, p. 6 v°; *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 972, p. 22 r° et v°; k. 976, p. 22 r°. Le *Ts'ö fou yuan kouei* écrit 釋利因德漫 Che-li-yin-tö-man, Çrindravarman. 釋 *che*, qui transcrit souvent *çāk(ya)* et *çak(ra)*, et qui était en effet un mot à gutturale finale, est un peu surprenant comme servant à transcrire la sifflante de *çrī* dès le Xe siècle; il y en a cependant un exemple bien antérieur: dans le *Song chou* (k. 97, p. 4 v°), le roi de 斤陁利 Kin-t'o-li, qui envoie une ambassade en 455, est appelé 釋婆羅那憐陁 Che-p'o-lo-na-lien-t'o. Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 122) a rétabli ce nom en « le roi guerrier (*bala*) Narendra de la famille Çākya », mais il faut à n'en pas douter lire Çrīvaranarendra.

et nous verrons bientôt que, si cette opinion traditionnelle prête à de graves objections, encore a-t-elle pour elle l'affirmation des historiens annamites. Devons-nous admettre que Lieou Fang avait si bien démantelé en 605 l'ancienne ville de Lin-yi qu'il n'en est pas resté pierre sur pierre? Ou, détruites par T'an Ho-tche en 446, ses murailles n'avaient-elles pas été reconstruites? Il est impossible de répondre actuellement à ces questions. Du moins mon opinion est-elle conciliable avec les données de l'itinéraire de Kia Tan: six jours, avec des relais, suffisent pour aller de Đồng-hới au Quảng-nam (1).

On pourrait peut-être trouver une dernière indication dans ce passage du *T'ong tien* de Tou Yeou (735-812): « En dehors de l'estuaire (浦) de Lin-yi, il y a le mont 不勞 Pou-lao (2). » Comme le mont Pou-lao, que nous allons retrouver tout à l'heure, est selon moi l'île de Culao Cham au large de la rivière de Quảng-nam, on est tenté de voir là une raison d'identifier l'estuaire de Lin-yi à la rivière de Quảng-nam. Pour moi, qui cherche sensiblement dans la même région la ville de Lin-yi et la nouvelle capitale Tchan-tch'eng, je puis accepter tel quel ce témoignage de Tou Yeou. Mais si dans l'avenir on est obligé de séparer par une grande distance ces deux villes, il faudra admettre, bien que Tou Yeou ne parle pas du transfert de la capitale à Tchan-tch'eng, que son renseignement sur le mont Pou-lao est en réalité postérieur à ce transfert, et porte sur l'estuaire de Tchan-tch'eng, car je crois que c'est bien par la rivière de Quảng-nam qu'on arrivait à Tchan-tch'eng.

Il y a en effet pour la localisation de Tchan-tch'eng quelques arguments plus solides que pour l'identification de la ville de Lin-yi. Nous avons vu qu'au plus tard au début du IXe siècle, le roi cham avait transféré sa capitale à Tchan-tch'eng, la « ville des Chams ». Or ce nom de Cham est resté jusqu'à nos jours, en dehors du nom général s'appliquant au royaume entier, une désignation spécifique dans la géographie du Quảng-nam. Alors que les Annamites connaissent généralement les Chams sous les noms de Hời, de Lỗi et parfois de Chàm écrit avec les *chữ-nôm* 藍 *chàm* ou 針 *chăm* (3), ils disent que le Quảng-nam formait autrefois la circonscription (洞) de 占 Tchan (sino-

(1) Selon le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 171, p. 7 ro), de Houan-tcheou « à (la capitale) du royaume de Houan-wang, vers le sud-est, il y a dix jours de route, environ 500 *li* ». Si mon hypothèse est juste, cette distance est trop courte. Yi-tsing compte un peu plus d'un demi-mois par terre, ou cinq à six « marées » par mer, de Houan-tcheou à Pi-ying; « plus au sud on arrive à (la ville de) Champa ». Cf. *Nan hai k'i kouei nei fa tchouan, Tripiṭ jap.*, 致, VII, 68 ro; Takakusu, *A Record*, p. 12, où Houan-tcheou et Pi-ying sont mal lus Kouan-tcheou et Pi-king.

(2) *T'ong tien*, k. 188, p. 12 vo.

(3) Voir pour ces noms les dictionnaires Génibrel et Bonet.

ann. Chiêm) de l'arrondissement de 里 Li (sino-ann. Li) du Champa (1), et ce caractère *tchan* est celui qui sert toujours en Chine comme en Annam à écrire le nom des Chams (2). De même les bouches de la rivière de Quảng-nam sont encore de nos jours qualifiées sur les cartes annamites de 大占海口 Ta-tchan-hai-k'eou (sino-ann. Đại-chiêm-hải-khẩu), « grand port des Chams »; enfin l'île qui se trouve en mer à quelque douze kilomètres au large des bouches de la rivière s'appelle 大占嶼 Ta-tchan-yu (sino-ann. Đại-chiêm-dư), la « Grande île des Chams », ou 峋嘮占 Kiu-lao-tchan (sino-ann. Cù-lao-chiêm), l'« Ile des Chams » (3).

Je ne puis établir par des textes à quelle époque remonte le nom de « grand port des Chams », mais il est probable qu'il n'a pas varié depuis les débuts de l'occupation annamite. Il se trouve dans le portulan publié par M. Dumoutier, dont la date est incertaine (4). Nous pouvons être heureusement plus précis pour le nom de Culao Cham. La *Nouvelle histoire des T'ang*, à peu près dans les mêmes termes que le *T'ong tien*, mais sans parler de « l'estuaire de Lin-yi », dit qu'au Champa « les criminels sont foulés aux pieds des éléphants, ou bien on les envoie au mont Pou-lao (不勞山) pour y mourir » (5). D'autre part, dans le second itinéraire de Kia Tan, lorsqu'on vient de Canton, avant de longer la côte d'Annam, « on arrive au mont 占不勞 Tchan-pou-lao ; cette

---

(1) Cf. géogr. mss. 大南國疆界彙編 *Đại nam quốc cương giai vị biên*, ch. 3 ; 皇越地輿志 *Hoàng việt địa dư chi*, ex. mss., art. du Quảng-nam ; Dumoutier, *Etude sur un portulan annamite du XV^e siècle*, dans *Bull. de géogr. hist. et descrip.*, 1896, p. 196. Au lieu de 洞 *động*, on trouve aussi 峒 *động*, qui a le même sens.

(2) La prononciation sino-annamite de 占 est *chiêm* ; c'est celle qu'on trouve dans les dictionnaires Bonet et Génibrel et dans Luro (*Le Pays d'Annam*, p. 23) ; la prononciation *chim* indiquée dans l'*Index* de Phan-đức-Hòa doit provenir d'une faute de copiste. Il n'y a pas de prononciation spéciale de ce caractère quand il désigne les Chams ; M. Dumoutier (*loc. laud.*, pp. 196-197) a donc tort de transcrire *xiêm*. Quant à l'orthographe 暹城 Xiêm-thành donnée par le dictionnaire Génibrel, c'est un reste de l'ancienne confusion faite par le P. Le Grand de La Liraye entre le 占城 Tchan-tch'eng (sino-ann. Chiêm-thành ; Champa) et le 暹羅 Sien-lo (sino-ann. Xiêm-la ; Siam).

(3) Ces noms sont commentés dans un court mss. que j'ai fait copier à Huê, le 閣盤城記 *Cha bàn thành ki*, « Notes sur la ville de Cha-bàn », composé en 1860 par 阮文顯 Nguyễn Van-Hiển.

(4) *Loc. laud.*, p. 147. Ce portulan n'est peut-être pas de compilation homogène ; certains noms qu'il donne ne semblent pas avoir existé aux mêmes époques. Selon le *Cang mục*, la passe sud de la lagune de Huê n'a porté que sous les Mạc le nom de 思客 Tư-khách qui lui est donné dans le *Portulan* ; si ce renseignement est exact, le *Portulan* ne peut remonter au-delà du XVI^e siècle. Il y a également quelques rectifications à apporter à la chronologie de M. Dumoutier : c'est aux Nguyễn d'Annam du XVII^e et du XVIII^e siècle, et non aux princes d'avant l'ère chrétienne, qu'il faut rapporter les renseignements du *Hoàng việt địa dư chi* sur Dông-hới et sur Huê (pp. 192, 194-195).

(5) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 r°.

montagne se trouve dans la mer à deux cents *li* à l'est du royaume de Houan-wang » (1). Enfin la *Nouvelle histoire des T'ang* nous dit que le Houan-wang est aussi appelé 占不勞 Tchan-pou-lao et 占婆 Tchan-p'o (Champa) (2). Le mont Tchan-pou-lao de Kia Tan est mis à une distance absurde de la côte, mais en fait il me paraît impossible de ne pas y voir l'île appelée sur nos cartes Culao Cham ou la Grande Culao. Les données du *T'ong tien* et du *Sin t'ang chou* sur le mont Pou-lao s'accordent parfaitement avec cette interprétation. Reste la composition du terme. On a supposé que le nom de Tchan-pou-lao indiqué dans le *Sin t'ang chou* comme un des noms du Champa était une transcription de Campapura (3). Ce serait possible, quoique un peu irrégulier. Mais Tchan-pou-lao, nom du Champa, est inséparable du mont Tchan-pou-lao de Kia Tan, et il est difficile de nommer cette île Campapura. Dans les noms divers indiqués par la *Nouvelle histoire des T'ang* pour le Nan-tchao (4), on voit que plusieurs de ces noms n'ont pas de valeur générale pour le peuple entier, mais sont des noms de lieux s'appliquant à des endroits précis. Comme, en venant de Canton, c'était à Culao Cham qu'on reconnaissait la côte du Champa, le nom donné à cette île a pris de façon erronée, pour certains voyageurs peut-être et en tout cas pour le compilateur de la *Nouvelle histoire des T'ang*, un sens trop étendu. Mais je crois que dans Tchan-pou-lao, il faut reconnaître le même nom que dans Kiu-lao-tchan (Cù-lao-chiêm), à savoir le malais Pūlau Cham, « l'île des Chams ». *Kiu-lao* (*cù-lao*) ne fait pas difficulté; ce terme, qui n'est ni annamite ni chinois d'origine, est très fréquemment employé par les Annamites au sens d'« île » dans la basse Cochinchine et au Cambodge, c'est-à-dire là où les Malais ont pénétré. Les Annamites n'ont pas dans leur langue la labiale sourde *p* initiale, et l'exemple de nos boys qui disent « coisson » pour « poisson », « petits cois » pour « petits pois » est là pour attester le passage facile de *p* initial à *k* devant *u* voyelle ou semi-voyelle. Il n'y a donc, je crois, qu'à se ranger à l'explication généralement acceptée (5) de *cù-lao* par *pūlau*. D'autre part le nom de mont Pou-lao pourrait un peu surprendre, parce qu'il n'a pas étymologiquement de valeur précise et signifie simplement « mont de l'île »; mais il faut le considérer comme une mauvaise abréviation de Tchan-

(1) Cf. *infra*, texte du second itinéraire de Kia Tan.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 ro.

(3) Ou plutôt, dans l'orthographe de Schlegel, Tjempura (*Toung pao*, IX, 282). Je ne vois d'ailleurs pas comment Schlegel conciliait cette double appellation de Houan-wang et de Campapura pour un même état avec son opinion que « le Houan-wang est identifié au Lin-yi, à l'ouest du Champa » (*Toung pao*, IX, 196).

(4) K. 222 上, p. 1 vo. Par exemple 苴咩 Tsiu-mei est l'ancien nom de Ta-li et 龍尾 Long-wei était la ville forte établie à la passe sud de la vallée de Ta-li. Cf. *infra*, notes au premier itinéraire de Kia Tan.

(5) Cf. Bonet, *Dict. annam.-français*, I, 115. Je n'ai pas rencontré le terme dans les textes chinois; il ne faut pas le chercher dans 宋賖勝 Song-kiu-lao, qui est une simple transcription de Senggora, sur la côte malaise, entre Ligor (Lakon) et Patani.

pou-lao, et dont notre cartographie nous fournit le pendant quand souvent elle qualifie seulement Culao Cham de Grande Culao, « grande Ile ». Enfin, si on s'étonne que, contrairement à la construction malaise, on ait Tchan-pou-lao = Cham Pulau, et non Pulau Cham, on pourrait rappeler que par une inversion analogue on trouve dans les voyageurs arabes Sundar Fūlāt et Jamisfulah qui répondent à Poulo Condore et à Poulo Gomus (1); mais surtout la géographie chinoise du temps des Ming lève tous les doutes en fournissant pour le nom chinois de Culao Cham la forme 占 筆 羅 Tchan-pi-lo (2). Je tiens donc pour acquis que le Mont Pou-lao où les rois chams de l'époque des T'ang envoyaient leurs criminels et le mont Tchan-pou-lao de Kia Tan ne sont autres que Culao Cham ; je vois de plus dans l'ancienneté de cette dénomination un argument en faveur de la tradition annamite qui fait des bouches de la rivière de Quảng-nam le « port des Chams » par excellence, ce qui nous amène à chercher dans le bassin de cette rivière la capitale Tchan-tch'eng, la « ville des Chams ». L'absence d'anciens remparts de briques ne sera pas ici un obstacle à l'identification, car le *Kieou t'ang chou* dit qu' « à la ville qu'habite le roi on a dressé des palanques pour faire une palissade » (3). Quelle que soit la capitale dont parle le *Kieou t'ang chou,* il semble bien résulter de ce texte que les rois chams à l'époque des T'ang n'avaient pas reconstruit d'enceintes semblables à celle de l'ancien Lin-yi. Il dut en être ainsi au moins jusque sous les premiers règnes de la dynastie Song (960-1278), car l'*Histoire des Song* dit formellement que les Chams « n'ont pas de villes murées » (4).

Une stèle inscrite de Đông-dương, datant du règne de Jaya Siṃhavarman qui, d'après une inscription de Ban-lanh, était sur le trône en 898 A. D., est en parfait accord avec ces données et les précise. Cette stèle a été trouvée très probablement *in situ* ; or elle avait été élevée en un lieu nommé Indrapura, et une stance, bien qu'un peu mutilée, ne paraît pas pouvoir s'interpréter autrement qu'en faisant d'Indrapura la ville « appelée Campā », donc la capitale du royaume (5). Cette interprétation est celle de M. Finot, et les réserves dont il l'a entourée proviennent de ce qu'un tel résultat heurtait la théorie en cours sur les capitales chames. Aujourd'hui que les textes chinois nous invitent à chercher au Quảng-nam la ville de Tchan-tch'eng, je ne crois pas qu'on doive

---

(1) Cf. Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 277, 307.

(2) Cf. *Tong si yang k'ao*, k. 9, p. 3 v°. Le *Song che* (k. 489, p. 9 v°) nous fournit un nouvel exemple de la même construction en nommant dans les Détroits un autre 占 不 牟 Tchan-pou-lao (Ma Touan-lin, k. 332, p. 28 r°, écrit 古 不 牟 Kou-pou-lao), qui n'a rien à voir avec Culao Cham.

(3) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 1 r°.

(4) *Song che*, k. 487, p. 1 r°.

(5) Cf. L. Finot, *Notes d'épigraphie, VII, Inscriptions du Quang Nam, supra*, pp. 84, 100, 103, 106, 107, 109, 110, 112.

hésiter à faire d'Indrapura, au village actuel de Đông-dương, la capitale du Champa au IXe siècle.

Mais cette identification fait naître une difficulté nouvelle : M. Aymonier place près de Huê la seconde capitale de la chronique chame, Bal Hangov, qui aurait été fondée par Po Klong Garai au milieu du XIIe siècle (1) ; à quoi correspondrait ce déplacement et pourquoi les Chams, en lutte incessante avec les Annamites, seraient-ils allés mettre leur capitale à portée de leurs ennemis ?

A vrai dire, l'identification proposée par M. Aymonier me paraît reposer sur les raisons suivantes : la première capitale chame, Çrī Banōy, étant à Đồng-hới, la troisième au Bình-định, il fallait mettre la seconde entre les deux ; or il y a à Huê les restes d'une ancienne citadelle ; il était donc assez naturel d'y chercher Bal Hangov. Mais Đồng-hới cessant d'être une des anciennes capitales, et les anciens remparts des environs de Huê pouvant être les restes d'une des forteresses du Lin-yi, peut-être de K'iu-sou, il n'y avait plus de raison pour faire faire aux capitales chames cet étrange crochet vers le nord. Je dirais donc qu'il faut simplement renoncer à placer Bal Hangov à Huê, si les historiens annamites ne se trouvaient ici en accord avec M. Aymonier. L'histoire annamite connaît deux noms de capitales du Champa, 佛誓 Fo-che (Phật-thệ) (2) et 闍槃 Chō-p'an (Cha-bàn) (3). En 1044 et

---

(1) Aymonier, *Légendes historiques des Tchames*, p. 155.

(2) Au lieu de 誓 *che*, les textes chinois ont 逝 *che* (l'éd. lithogr. de Chang-hai, *Song che*, k. 489, p. 3 vo, écrit 遊 *yeou* ; la faute peut être assez ancienne ; elle se trouve identique dans certaines éditions d'Yi-tsing ; cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 119). Ce nom de Fo-che est identique à celui du pays de Fo-che, écrit comme ici 佛逝 et 佛誓, qui existait à l'époque des T'ang et que nous retrouverons dans le second itinéraire de Kia Tan. On est à peu près d'accord pour restituer en Bhoja le nom du Fo-che de l'époque des T'ang ; il est vraisemblable qu'il faut adopter la même solution pour la capitale chame de la fin du Xe siècle.

(3) Je n'ai pas retrouvé jusqu'ici ce nom de Cha-bàn dans les textes chinois ; comme le nom est encore usité en Annam, j'adopte pour lui la prononciation sino-annamite. Il faut remarquer toutefois que les dictionnaires annamites ne donnent pas pour 闍 la prononciation *cha*. L'*Index* de Phan-đức-Hòa transcrit *đô* et *đà* ; le P. Génibrel donne *xà*, en renvoyant à *đô* ou le caractère ne se trouve pas ; enfin le caractère paraît manquer dans le dictionnaire de M. Bonet. La prononciation *cha* ayant été adoptée par tous les voyageurs qui ont visité Cha-bàn, et étant en outre satisfaisante si on la compare aux autres prononciations dialectales, le mieux me paraît être de la conserver. Le nom n'est pas expliqué ; on pourrait songer pour la seconde partie au mot cham *bal* « citadelle », mais ce mot est généralement en tête du nom (ex. Bal Hangov). Les Malais, qui connaissent la dernière capitale chame l'appellent seulement Bal, «la Citadelle» (du sanscrit *bala*), et en attribuent la fondation au roi Po Klong, qui doit être le légendaire Po Klong Garai, fondateur, selon la chronique chame, de Bal Hangov. Une chronique malaise appelle cependant la capitale chame « la cité du roi Sobal » ; peut-être y aurait-il là une solution. Cf. Leyden, *Malay Annals*, Londres, 1821, in-8o, pp. 208 ss. ; Braddell, *Abstract of the Sijara Malayu*, dans *Journ. of the Ind. Archipel.*, t. v, pp. 729 ss. ; Marre, *Madjapahit et Tchampa*, dans *Centenaire de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes, 1795-1895, Recueil de mémoires*, Paris, 1895, in-4o, p. 110 (à consulter avec précaution.

en 1069 (1), le roi d'Annam s'empare de Fo-che ; le nom de Cha-bàn apparaît en 1312 (2) ; or les auteurs du *Cang mục* annamite disent formellement que Fo-che, c'est Huê, et que Cha-bàn, c'est Binh-định (3).

Ce texte m'a longtemps arrêté, mais je crois qu'il y a des raisons très suffisantes d'en infirmer l'autorité. D'abord l'identification de Fo-che à la région de Huê pourrait être toute récente. Le *Cang mục* a été composé dans le milieu du XIXe siècle, et il n'est pas sûr qu'il s'appuie ici sur des textes anciens. Voici le passage en question : « Fo-che. D'après le *Ta ts'ing yi t'ong tche*, section des antiquités de l'Annam, la ville de Fo-che, c'est l'ancienne capitale des rois chams. C'est aujourd'hui le territoire du village de 月 瓢 Nguyệt-biêu de la sous-préfecture de 香 水 Hương-thủy de 承 天 Thừa-thiên. » Notre exemplaire du *Ta ts'ing yi t'ong tche* n'est pas complet, et il manque précisément le chapitre sur l'Annam ; je n'ai donc pu vérifier la citation, mais comme le nom de Thừa-thiên ne date, je crois, que du XIXe siècle et que le *Ta ts'ing yi t'ong tche* a été compilé au XVIIIe, il me paraît que la citation qui lui est empruntée doit se borner à « la ville de Fo-che, c'est l'ancienne capitale des rois chams » ; quant à l'identification, elle doit être l'œuvre des compilateurs du *Cang mục*.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ce point, il y a de sérieuses objections à élever contre la localisation de Fo-che à Huê. Les principales viennent des textes chinois. L'histoire annamite nous apprend qu'en 982 le roi d'Annam 黎 桓 Lê Hoàn envahit le Champa et mit à mort le roi cham 笪 眉 税 P'i-mei-chouei (sino-ann. Ti-mi-thuê ; Parameçvara) (4). Or dans l'*Histoire des Song*, il est dit qu'en 985

---

si on en juge par cette phrase de la p. 96 où il est dit que *senapati* est composé de *sena*, « intrépide », et *pati*, « la mort »). Du nom de de Cha-bàn (chin. Chō-p'an), on peut encore rapprocher peut-être celui de l'îlot de 茶 盤 Tch'a-p'an qui se trouvait, selon les Chinois, au sud de Poulo Condore (cf. *T'oung pao*, IX, 377 ; 瀛 環 志 畧 *Ying houan tche lio*, éd. gd format, k. 2, p. 14 ro).

(1) 欽 定 越 史 通 鑑 綱 目 *Khâm định việt sử thông giám cang mục*, ch. 3, pp. 7-10, 28-29 ; 大 越 史 記 全 書 *Đại việt sử ki toàn thơ*, section 本 紀 全 書 *bổn kí toàn thơ*, ch. 2, p. 21 et ch. 3, p. 3 de la réimpression japonaise de 1884 ; 越 史 畧 *Việt sử lược*, éd. du 守 山 閣 叢 書 *Cheou chan ko ts'ong chou*, ch. 2, pp. 8 et 13.

(2) *Đại việt sử ki toàn thơ*, section *bổn kí toàn thơ*, ch. 6, p. 18.

(3) *Cang mục*, sect. prélim., ch. 3, p. 21 vo ; sect. principale, ch. 3, p. 9 vo.

(4) *Cang mục*, ch. 1, p. 19 ro ; *Sử ki*, même section, ch. 1, p. 10 ; *Việt sử lược*, ch. 1, p. 19. Le *Việt sử lược* seul dit que Parameçvara était roi (王) du pays ; le *Cang mục* le qualifie de général (將), et dans le *Sử ki* le titre appelé par 其 *k'i*, « leur », est tombé devant le nom. Mais d'autre part, dans un jugement d'ensemble porté à la fin du chapitre sur le règne de Lê Hoàn, il est rappelé dans le *Sử ki* (*ibid.*, p. 15 ro) que Lê Hoàn mit à mort un roi cham. Il est donc bien probable qu'il faut suivre le *Việt sử lược* dont la tradition est indépendante, et que le « général » du *Cang mục* est une restitution arbitraire du mot tombé dans le *Sử ki*, source du *Cang mục*. On sait que, devant un *i*, au *p* initial du

« le roi 施利陀盤吳日歡 Che-li-t'o-p'an Wou-je-houan (Çrīndravarman?) envoya le brahmane 金歌麻 Kin-ko-ma pour offrir des produits du pays et se plaindre d'une invasion du Kiao-tcheou (Tonkin). » En 986, le préfet de 儋州 Tan-tcheou fait savoir que cent Chams, chassés par l'invasion annamite, sont venus se réfugiés auprès de lui; le gouverneur de Canton en reçoit sur son territoire 150 en 987, 301 en 988. Enfin en 989 « le nouveau roi 楊陁耶 Yang-t'o-p'ai (Yān Indravarman?), se donnant le nom de « Yang-t'o-p'ai du royaume de Fo-che nouvellement établi » (新坐佛逝國楊陁耶), envoya en ambassade 李臻 Li Tchen pour offrir en tribut un rhinocéros apprivoisé et des produits du pays, et pour se plaindre des attaques du Kiao-tcheou, qui avait razzié les gens et les biens. L'empereur envoya à Lê Hoàn l'ordre que chacun restât sur son territoire (1). » Ainsi c'est peu avant 990 (2), à la suite des incursions annamites, que le roi cham s'est transporté à Fo-che; dans ces conditions il est évident que le déplacement a dû se faire vers le sud. C'est ce que confirme un autre passage de l'*Histoire des Song*: un envoyé cham,

---

chinois mandarin et des prononciations dialectales chinoises de Chine, de Corée et du Japon, correspond le plus souvent en sino-annamite un *t*. Terrien de Lacouperie croyait la forme annamite la plus archaïque, et en vertu de cette théorie, dans le chinois 避諱 *pi-houei*, « éviter un nom par respect », en sino-annamite *tị-húy*, il a proposé quelque part de retrouver le mot indonésien *tabou*. Mais puisque ce *t* annamite répondant au *p* mandarin devant *i* ne se retrouve dans aucun dialecte de la Chine propre, il faudrait alors conclure que le Tonkin a appris la langue chinoise avant qu'aucun dialecte ne se soit constitué en Chine même, et c'est historiquement peu vraisemblable. Il est beaucoup plus probable que nous sommes ici en présence d'une évolution particulière de la prononciation du chinois, et que bien loin que *p* chinois devant *i* soit né de *t*, c'est *t* qui est ici altéré de *p*. Il ne faudrait même pas beaucoup de cas comme celui de Parameçvara transcrit par des Annamites du x^e^ siècle avec des caractères qui se prononcent aujourd'hui en sino-annamite *tì-mi-thuê*, mais que le mandarin lit *p'i-mi-chouei*, pour nous faire conclure que cette altération est récente et postérieure du moins au x^e^ siècle. Autrement il faut admettre que les Annamites, qui ont dans la prononciation sino-annamite le son *bi*, ont préféré transcrire la labiale initiale par *t*, ce qui me paraît peu vraisemblable; ou bien que, possédant leur prononciation sino-annamite du chinois, ils sont allés chercher pour transcrire ce nom de roi cham une prononciation chinoise de la Chine propre, et c'est tout aussi surprenant. Et de même pour la sifflante palatale transcrite par *th*, et dont nous retrouverons un exemple jusqu'au milieu du XIe siècle dans la transcription de *çrī* par 尸利, chin. *che-li*, sino-ann. *thi-lợi*, on est bien tenté de dire qu'au moment où fut faite cette transcription, la sifflante était encore sifflante et n'était pas passée à l'explosive dentale. Il ne serait pas surprenant que tant que l'Annam fut province chinoise, il eût prononcé le chinois sensiblement comme le prononcent les Cantonais. Mais lorsqu'après 968, devenu indépendant, il se trouva livré à lui-même, la façon dont les Annamites prononçaient une langue qui n'était pas la leur se ressentit vite de leur isolement; ce serait là, et non pas dans une sorte d'état préhistorique de la langue chinoise, qu'il faudrait chercher la raison des particularités qui distinguent le sino-annamite des autres prononciations dialectales de la Chine méridionale.

(1) *Song che*, k. 489, p. 2 r° et v°.

(2) Le *Đại việt sử ki toàn thơ*, sect. *bổn kỉ toàn thơ*, ch. 1, p. 11 v°, donne pour la date exacte 988. Dans ce texte, il faut corriger 佛城 Phật-thành en 佛誓城 Phật-thệ-thành.

venu en ambassade en Chine en 1007, dit : « Mon pays dépendait autrefois du Kiao-tcheou ; ensuite nous avons fui à Fo-che, à 700 *li* au sud de notre ancien emplacement (1). »

Ces textes me paraissent péremptoires. Or 700 *li* au sud de Đông-dương du Quảng-nam, soit environ 350 kilomètres, nous mettent à peu près au Bình-định, où se trouve déjà la ville de Cha-bàn. Il en résulterait donc que vraisemblablement Cha-bàn ne serait qu'un nom sous lequel fut postérieurement désignée la ville qu'on avait d'abord connue sous le nom de Fo-che. Je crois pouvoir apporter quelques arguments à l'appui de cette thèse.

Il n'est pas douteux que la dernière capitale du Champa indépendant, prise par les Annamites au XV^e^ siècle, ait été au Bình-định, et plus spécialement à l'enceinte ruinée qui de nos jours encore porte le nom de Cha-bàn. Ce nom, avons-nous dit, apparaît en 1312, et comme il n'y a aucune raison pour qu'il ait passé d'un lieu à un autre, cela nous met déjà au début du XIV^e^ siècle. On peut remonter plus haut. Dans la première moitié du XIII^e^ siècle, 趙汝适 Tchao Jou-koua (2) nomme la capitale du Champa 新州 Sin-tcheou (3). Or, dans le *Tong si yang k'ao* (4) comme dans l'*Histoire des Ming* (5), Sin-tcheou, parfois écrit 新洲 Sin-tcheou, est le nom du port de Bình-định, Thi-nai, que nous appelons Quinhon, et à Hongkong du moins, sinon en Indochine, ce nom de Sin-tcheou a gardé la même valeur qu'au temps des Ming (6). C'est aussi au Bình-định que nous conduit une inscription de 1234 A. D., où un roi cham dit avoir relevé au nord les liṅgas de Çrīçānabhadreçvara, c'est-à-dire de Mĩ-sơn au Quảng-nam, et au sud ceux de Yāñ Pu Nagara, c'est-à-dire du temple de Po Nagar à Nhatrang (7). Enfin M. Finot a proposé de placer au Quảng-nam la région d'Amarāvatī ; or dans des inscriptions de 1170 et 1194 A. D., des rois chams disent qu'ils sont venus au nord à Amarāvatī ; ceci encore amène à chercher leur capitale au sud du Quảng-nam, et vraisemblablement au Bình-định où on la trouve au siècle suivant (8).

---

(1) *Song che*, k. 489, p. 3 v°.

(2) Sur la date de Tchao Jou-koua, cf. Hirth, *Chinesische Studien*, t. I, pp. 29-30.

(3) 諸蕃志 *Tchou fan tche*, éd. du 函海 *Han hai*, k. 1, p. 1 v°.

(4) Ed. du *Si yin hiuan ts'ong chou*, k. 9, p. 4 r°.

(5) *Ming che*, k. 324, p. 3 r°. On peut y joindre encore la carte du 武備秘書 *Wou pei pi chou*, publiée par G. Phillips dans *J. Ch. Br. R. A. S.*, N. S., t. XXI, p. 40.

(6) Sur les tableaux de départ de la Cie Marty à Hongkong, le nom de Quinhon est encore traduit par Sin-tcheou.

(7) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 639, n. 7.

(8) Cf. *ibid.*, *ibid.*, n. 5. Le fait que la capitale était au Bình-định n'implique d'ailleurs pas absolument qu'elle fût à Cha-bàn ; nous ne savons pas quand Cha-bàn fut construit, et à l'époque des Song l'histoire chinoise dit que le Champa « n'avait pas de villes murées ». De plus, dans l'étude des ruines de Cha-bàn, il faudra tenir compte non seulement du sac de 1471, mais aussi des remaniements que les Tây-sơn firent subir à l'enceinte quand ils choisirent Cha-bàn pour capitale à la fin du XVIII^e^ siècle.

Mais ces données de Tchao Jou-koua et de l'épigraphie chame ne nous font remonter qu'au XIIe siècle, et pour placer dès la fin du Xe la capitale au Bình-định, nous avons dû nous baser sur un calcul de *li* assez approximatif. Un passage du 越史畧 *Việt sử lược* (1) vient heureusement à notre aide. Alors que les historiens officiels ne donnent pas l'itinéraire que suivit la flotte impériale dans la campagne de 1069 qui aboutit à la prise de Fo-che, le *Việt sử lược* nous a conservé le détail des escales : en 1069, au 2e mois, au jour 丁巳 *ting-sseu* (53e du cycle), la flotte arrive au Nghệ-an ; au jour 乙丑 *yi-tch'eou* (2e du cycle suivant), on s'empare de 日麗 Nhựt-lệ, c'est-à-dire des bouches de la rivière de Đồng-hới ; au jour 己巳 *yi-sseu* (6e du cycle), on traverse le « Grand banc de sable » 大長沙 (c'est-à-dire qu'on longe la lagune au sud de la rivière de Đồng-hới) (2) ; au jour 庚午 *keng-wou* (7e du cycle), on arrive au port de 思容 Tư-dùng (l'entrée méridionale de la lagune de Huê) (3). Le 3e mois, au jour 癸酉 *kouei-yeou* (10e du cycle), pendant la nuit un dragon apparaît sur la jonque 景勝 Cảnh-thắng ; au jour 丙子 *ping-tseu* (13e du cycle) (4), on arrive au port de 尸咧皮奈 Che-li-p'i-nai (sino-ann. Thi-lợi-bì-nại). Puis l'armée s'avance jusqu'à la rive du fleuve 須毛 Siu-mao (sino-ann. Tu-mao). Le général cham 布皮陀囉 Pou P'i-t'o-lo (sino-ann. Bố Bì-đà-la) livre combat, mais est défait et tué. Le roi 第矩 Ti-kiu (sino-ann. Đệ-củ), apprenant cette défaite, s'enfuit pendant la nuit avec sa famille. Cette même nuit, l'armée s'avance vers la ville de Fo-che et arrive au gué de 同羅 T'ong-lo (sino-ann. Đồng-la) ; les gens de Fo-che font alors leur soumission.

---

(1) Le *Việt sử lược* est, après le *An nam chi lược*, le plus ancien ouvrage historique annamite qui nous soit parvenu ; perdu en Annam, il a été, comme le *An nam chi lược*, inconnu des historiens officiels des Lê et des Nguyễn. Il remonte à la fin du XIVe siècle et donne sur beaucoup de faits une tradition indépendante. Je me sers de l'édition du *Cheou chan ko ts'ong chou*. Le passage en question se trouve au ch. 2, p. 13 vo.

(2) Cf. *Cang mục*, ch. 3, p. 9 vo ; Cadière, *Les lieux historiques du Quảng Bình*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 185-186.

(3) Cf. *Cang mục*, ch. 3, p. 9 vo ; Cadière, *loc. laud.*, p. 186. Le nom de Tư-dùng a duré jusqu'au début du XIXe siècle ; on le trouve encore au début du ch. 5 du — 統輿地志 *Nhứt thống dư địa chí* publié par ordre de Gia-long. C'est aujourd'hui 思賢 Tư-hiền, la passe sud de la lagune de Huê. Le port de Tư-dùng, qui portait alors le nom de Tư-khách, est mentionné sur le portulan qu'a publié M. Dumoutier (*Etude sur un portulan annamite*, p. 30, et planche 17, no 505), mais M. Dumoutier semble l'identifier à Tuận-an.

(4) Le texte imprimé porte 丙午 *ping-wou* (43e du cycle), mais cette date est impossible puisque le mois peut avoir au plus 30 jours, et qu'il a déjà 8 jours dans le cycle précédent ; il faut donc corriger l'un au moins des deux caractères cycliques. Pour avoir un jour à second élément 午 *wou*, il faudrait aller jusqu'au 19e jour du cycle, ce qui est vraisemblablement trop tardif, et d'ailleurs ne ferait qu'allonger encore la distance. La correction que je propose est celle qui réduit au minimum la durée du trajet entre Tư-dùng et Che-li-p'i-nai ; le passage de 午 a 子 est de plus paléographiquement assez facile.

Au 4e mois, un général annamite capture le roi Ti-kiu sur le territoire cambodgien.

Ainsi la flotte royale mit six jours pour aller de la passe sud de la lagune de Huê au port de la capitale du Champa. Ceci est tout à fait inconciliable avec la localisation de Fo-che à Huê. Au contraire, en tenant compte de tous les incidents qui peuvent agir sur les mouvements d'une flotte obligée de voguer de conserve, il est très vraisemblable que les Annamites aient mis six jours pour aller de la bouche de la lagune de huê à Quinhon ; on peut prendre comme terme de comparaison les instructions nautiques jointes au portulan qu'a publié M. Dumoutier ; elles comptent un jour de navigation entre 思客 Tư-khach, qui est le Tư-dùng du *Việt sử lược*, et l'embouchure de la rivière de Quảng-nam (1).

Le nom même de Che-li-p'i-nai se retrouve ailleurs chez les historiens annamites. En 1303, dit le *Sử kí* (2), un envoyé annamite, s'étant rendu à la capitale chame, voulut faire afficher un ordre suspendant le commerce de 毘尼 P'i-ni (sino-ann. Tì-ni et Bì-ni) ; et le nom de P'i-ni est accompagné de cette glose : « C'est le port commerçant du Champa ; c'est là que se réunissent les grandes jonques marchandes ». Or personne ne doute qu'au début du XIVe siècle la capitale ait été au Bình-định ; la façon dont ce passage est amené montre que ce port de P'i-ni n'était pas loin de la capitale ; P'i-ni ne doit pas être autre que Che-li-p'i-nai. Le premier élément de Che-li-p'i-nai est sûrement *çrī*. On pourrait être arrêté par la prononciation sino-annamite actuelle Thi-lợi-bì-nai, mais le doute est levé par la présence dans le *Sử kí* (3), sous l'année 988, d'un nom de roi cham qui débute par 俱尸利 *kiu-che-li* (sino-ann. *cư-thi-lợi*), *ku çrī*. La suppression de *çrī* dans la forme abrégée P'i-ni ne fait pas difficulté. Il est donc déjà bien probable que Che-li-p'i-nai est P'i-ni et que P'i-ni est Quinhon.

Un dernier texte chinois me paraît trancher la question. Dans le 西洋朝貢典錄 *Si yang tch'ao kong tien lou* publié en 1520 par 黃省曾 Houang Sing-ts'eng d'après les récits des voyages accomplis dans les mers du sud par les eunuques de Yong-lo au début du XVe siècle, on trouve le passage suivant (4) :

---

(1) Dumoutier, *Etude sur un portulan annamite*, p. 7.

(2) *Đại việt sử kí toàn thơ*, sect. *bổn kỉ toàn thơ*, ch. 6, p. 11 ro.

(3) *Ibid.*, ch. 1, p. 11 vo.

(4) Au k. 上, p. 1 vo de l'édition du 粵雅堂叢書 *Yue ya t'ang ts'ong chou*. Sur les sources de l'ouvrage, cf. Mayers, *Chinese explorations of the Indian Ocean during the fifteenth century*, dans *China Review*, III, 219-225 ; *B. E. F. E.-O.*, II, 139. Le passage ici cité a été traduit par Mayers dans *China Review*, III, 321-322.

« .... On arrive à 南澳 Nan-ngao (1). Puis, en quarante 更 *keng* (2), on arrive au mont 獨猪 Tou-tchou (3); puis en dix *keng*, on voit l'île de 通草 T'ong-ts'ao (4) et on se dirige sur le mont 外羅 Wai-lo (5); puis en sept *keng*, on range l'île 羊 Yang (6). A cent *li* au nord-est (de la capitale) du royaume, il y a un grand port qu'on appelle le port de Sin-tcheou 新洲港. La rive du port est marquée par une tour de pierre. La position fortifiée (de cet endroit) s'appelle 設比奈 Chō-pi-nai; deux chefs des barbares y habitent, avec plus de cinquante à soixante foyers (7). Au sud-ouest de l'estuaire, en faisant cent *li* par voie de terre, c'est la capitale royale; on l'appelle 占城 Tchan-tch'eng. (L'enceinte) est faite de pierres amoncelées. Des quatre côtés, il y a une porte, et chaque porte a une garde.... »

Il est incontestable qu'au XVe siècle la capitale chame se trouvait au Binh-dinh; son port Sin-tcheou est certainement Quinhon. La tour qui en marquait l'entrée est portée sur la carte du *Wou pei pi chou* publiée par M. Phillips; il faut bien vraisemblablement en chercher les restes dans l'une des tours chames de Hưng-thanh (8), qui sont encore à l'entrée de la baie. Cha-bàn, il est vrai,

---

(1) C'est l'îlot bien connu des Européens sous la transcription de Namoa, à l'est de Swatow.

(2) Une note explique que par *keng*, « veille », on doit entendre 60 *li* de route. Comme le fait remarquer Mayers (*loc. laud.*, p. 34), il y a une autre division qui consiste à compter 10 *keng* par 24 heures de route.

(3) Le mont Tou-tchou ou 獨珠 Tou-tchou est l'île qui porte généralement sur nos cartes le nom d'île Tinhosa, sur la côte orientale de Hai-nan. On y arrivait de Canton après avoir passé les 七州山 Ts'i-tcheou-chan, ou îles Taya à la pointe nord-est de Hai-nan. Cf. *Tong si yang k'ao*, k. 9, pp. 2 vo-3 ro; Philipps, *The seaports of India and Ceylon*, dans *J. Ch. Br. R. A. S.*, t. XXI, p. 41 et carte. Ces identifications sont hors de contestation, et c'est à tort qu'à la suite de Mayers j'ai accepté l'identification des Ts'i-tcheou-chan aux îles nord des Paracels dans *B. E. F. E-O.*, II, 138. Les recherches de Mayers ont été gênées dans toute cette partie de son travail par son identification erronée du Sin-tcheou du *Tong si yang k'ao* à un port du Tonkin, alors que là, comme dans le texte de Houang Sing-ts'eng, il s'agit de Quinhon.

(4) Cette île de T'ong-ts'ao est peut-être l'île Nord, au nord de Culao Rê.

(5) Je crois, comme M. Phillips (*loc. laud.*, p. 41), que le mont Wai-lo est Culao Rê, aussi appelé Poulo Canton. Cf. *Tong si yang k'ao*, k. 9, p. 3 vo.

(6) La carte du *Wou pei pi chou* jointe à l'article de M. Phillips montre qu'on laissait l'îlot de Yang au sud quand on entrait à Quinhon venant du nord, qu'on passait entre l'îlot de Yang et la côte quand on venait du sud sur Quinhon, enfin qu'on passait au large de l'îlot de Yang quand on ne touchait pas à Quinhon. Dans ces conditions, l'îlot de Yang me paraît devoir être Poulo Gambir.

(7) Ce chiffre de cinquante à soixante foyers paraît bien peu pour cette position que les annales annamites, on le verra plus loin, considèrent comme une véritable ville forte. Je me demande si on ne devrait pas lire 千 *ts'ien* au lieu de 十 *che*; on aurait ainsi « plus de cinq à six mille feux »; mais ce chiffre alors est peut-être trop fort.

(8) Cf. *Atlas archéologique de l'Indo-Chine*, carte A, à l'ouest de Quinhon. Ces tours sont en brique et non en pierre, comme d'ailleurs les murs de la capitale.

est au nord-ouest et non au sud-ouest de Quinhon, mais cette erreur doit être négligée devant l'identification certaine de Sin-tcheou. Or nous voyons que le poste fortifié établi en cet endroit portait le nom de Chō-pi-nai, qui est sûrement le Che-li-p'i-nai du *Việt sử lược*. Et comme Che-li-p'i-nai était le port de Fo-che tout comme Chō-pi-nai est celui de Cha-bàn, il en résulte bien que Fo-che se trouvait, sinon à Cha-bàn, du moins dans son voisinage et certainement au Bình-định (1).

Che-li-p'i-nai est donc la baie de Quinhon. Or cette baie est aujourd'hui connue des Annamites sous le nom de 尸耐 Thi-nai ou 施耐 Thi-nai, qui n'a, je crois, de sens ni en chinois ni en annamite. Ce nom d'ailleurs remonte au temps de la domination chame : lorsque l'empereur Lê Thanh-tôn fit en 1471 au Champa la campagne qui aboutit à la prise de Cha-bàn, il commença par s'emparer de la ville de 尸耐 Thi-nai (2) ; or c'est là probablement la position fortifiée de Chō-pi-nai connue des Chinois au début du XVe siècle (3). Le nom, ainsi connu avant l'occupation annamite, a bien des chances d'être d'origine chame ; mais alors n'est-il pas naturel de supposer que le Thi-nai actuel et le Thi-nai de la seconde moitié du XVe siècle ne sont qu'une abréviation annamite du nom cham qu'aux siècles précédents les Annamites avaient plus correctement transcrit Che-li-p'i-nai (sino-ann. Thi-lợi-bì-nại) ?

Enfin ce nom de Che-li-p'i-nai, qui débute par *çrī*, rappelle de bien près le Çrī Banōy de la chronique chame. Songeant à la valeur de cette chronique qui nomme comme prince du Champa Allah au XIe siècle et au XIIe le légendaire Po Klong Garai, je me demande si elle n'est pas de rédaction toute récente, très postérieure au XVe siècle qui est le temps où les Chams furent chassés de Cha-bàn, et si ce n'est pas le nom de l'ancien port de Bình-định qui, ayant survécu dans le souvenir populaire, est devenu celui d'une capitale.

Nous voici au terme de cette enquête sur les capitales chames ; il était impossible de chercher à déterminer où se trouvait la capitale du Houan-wang à la fin du VIIIe siècle sans parler de l'ancienne ville de Lin-yi d'une part et de l'autre des capitales modernes. Les résultats auxquels j'aboutis sont qu'il n'y a jamais eu de capitale chame à Đồng-hới, que l'ancienne ville de Lin-yi était vraisemblablement au Quảng-nam, que c'est là en tout cas et plus précisément au village actuel de Đông-dương qu'il faut placer la capitale au début du IXe siècle, qu'entre 982 et 990 cette capitale a été transférée à la ville de Fo-che ayant pour port Quinhon, enfin que la ville de Fo-che était vraisemblablement au même endroit où s'éleva, au moins dès le début du XIVe siècle, la

(1) Bal Hangov serait-il un doublet de Bal Angoué ?

(2) *Đại việt sử ki toàn thơ*, section *bổn kỉ thật lục*, ch. 3, p. 36.

(3) Il me paraît probable qu'on doive placer cette ville forte de Thi-nai à la citadelle ruinée de Bình-lâm, entre Cha-bàn et la baie même de Thi-nai.

capitale Cha-bàn dont les ruines se voient encore au nord de la citadelle de Binh-định (1).

C'est encore de Houan-tcheou, c'est-à-dire sans doute du Hà-tịnh, que part un dernier itinéraire de Kia Tan à travers l'Indochine. Allant vers le sud-ouest, il franchit la chaîne annamitique, et par le bassin du Mékong descend au Cambodge. Malheureusement les identifications, faute de renseignements fournis par d'autres sources, sont ici bien difficiles.

De Houan-tcheou, dit le texte, après trois jours de marche vers le sud-ouest, on franchit la chaîne des 霧溫 Wou-wen : il n'y a pas à douter que ce soit là la chaîne annamitique. Le nom des monts Wou-wen reparaît dans la notice du *Sin t'ang chou* sur le pays de Houan-wang (Champa), où il est dit que ce pays touche à l'ouest aux monts Wou-wen du Tchen-la (Cambodge) (2). On le retrouve dans un passage des annales annamites, selon lequel, en 1150, « au 9e mois, les Cambodgiens vinrent envahir le Nghệ-an. Ils arrivèrent aux monts 霧濕 Wou-che (sino-ann. Vụ-thấp). Il faisait alors chaud et humide. Beaucoup (d'entre eux) moururent des fièvres. Ils se débandèrent d'eux-mêmes (3). » Wou-che, comme l'ont reconnu les compilateurs du *Cang mục*, n'est qu'une autre forme de Wou-wen (4). C'est tout à fait gratuitement que Schlegel a dit que les monts Wou-wen correspondaient au pays habité de nos jours par les Moi Bôvun (5), c'est-à-dire, je pense, les Kha Boloven : l'itinéraire de Kia Tan et le texte de la notice du Champa montrent que le nom était donné au moins à une très grande partie de la chaîne, sinon à la chaîne entière (6). Deux jours après avoir franchi les monts Wou-wen, on

---

(1) C'est volontairement que je n'ai pas fait intervenir dans cette discussion le nom de Balonga que mentionne Ptolémée et où certains orientalistes comme le colonel Gerini (cf. *Premier congrès intern. des études d'Extrême-Orient, Hanoi 1902, Compte rendu analyt. des séances*, p. 38) et M. Blagden (*J. R. A. S.*, N. S., t. XXXIV, p. 672) voient la métropole des Chams. Cette identification ne m'a pas paru encore assez bien établie pour en rien pouvoir tirer ici.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 r°.

(3) *Đại việt sử ki toàn thơ*, sect. *bổn kỉ toàn thơ*, ch. 4 v° ; *Cang mục*, ch. 5, p. 1 r°.

(4) Le *Cang mục* (ch. 5, p. 1 v°) cite ici le passage de Kia Tan, mais dit faussement que la leçon du *Sin t'ang chou* est Wou-che. Un ouvrage annamite que je ne connais pas, le 义安志 *Nghệ an chi*, mentionnerait également, selon le *Cang mục*, les deux formes Wou-wen et Wou-che. Le texte de Kia Tan et le passage sur le Houan-wang doivent faire accorder la préférence à la leçon Wou-wen.

(5) *Toung pao*, IX, 282.

(6) Le *Cang mục* (ch. 5, p. 1 v°) cite l'opinion exprimée par 張國用 Trương Quốc-Dụng dans son 退食記聞 *Thôi thực kí văn* et selon laquelle les monts Wou-wen devaient se trouver sur le territoire de 香山 Hương-sơn au Nghệ-an et être une branche des monts de 禹門 Vũ-môn. Mais le passage du *Sing t'ang chou* sur le Houan-wang (Champa), dont l'historien annamite ne fait pas mention, amène à donner au nom de Wou-wen une valeur plus large. Suivant la position définitive qu'on adoptera pour Houan-tcheou, soit Đức-thọ, soit Hà-tịnh, il faudra faire traverser les monts Wou-wen soit au col de Ha-trai, soit au col récemment étudié qui met en communication la vallée du Song Nai et celle de la Se Bang Fai.

arrivait à la sous-préfecture de 日落 Je-lo de la préfecture secondaire de 棠 T'ang. Le *T'ai p'ing houan yu ki* dit que de Houan-tcheou, en allant vers le sud-ouest, on arrive après 300 *li* au *ki-mi-tcheou* de 裳 Chang (1); c'est évidemment la préfecture secondaire de T'ang mentionnée par Kia Tan. De Je-lo, l'itinéraire de Kia Tan, traversant le fleuve 羅倫 Lo-louen et les monts 石密 Che-mi (2) du 古朗洞 Kou-lang-tong, mène en trois jours à la sous-préfecture de 文陽 Wen-yang (3) de la préfecture secondaire de T'ang. Ensuite, en traversant le torrent appelé 犛犛澗 Li-li-kien, on arrive en quatre jours de route à la sous-préfecture de 算臺 Souan-t'ai du royaume de 文單 Wen-tan. Après encore trois jours de route, on arrive à la « ville extérieure » du Wen-tan, et après un jour encore à la « ville intérieure ». De là on gagne le Tchen-la d'eau et, après avoir franchi une « petite mer », on arrive au pays de 羅越 Lo-yue que nous retrouverons dans l'itinéraire qui part de Canton.

Cet itinéraire de Kia Tan nous montre qu'au VIIIe siècle l'autorité au moins nominale de la Chine s'exerçait jusqu'au Laos, puisque ce n'est que neuf jours après avoir franchi la chaîne annamitique qu'on arrive à la première circonscription dépendant du royaume de Wen-tan. Par malheur l'itinéraire est trop vague pour que les noms se laissent facilement situer sur la carte. Le Wen-tan est connu par ailleurs, quoique sa position ne soit pas encore déterminée : selon les Chinois, le 眞臘 Tchen-la (Cambodge) se divisa après la période 神龍 *chen-long* (705-706) en une moitié septentrionale appelée 陸眞臘 Lou-tchen-la, Tchen-la de terre, et une moitié méridionale appelée 水眞臘 Chouei-tchen-la, Tchen-la d'eau. Le Tchen-la de terre portait également les noms de 文單 Wen-tan et de 婆鏤 P'o-leou; c'est de lui qu'il s'agit dans l'itinéraire de Kia Tan. Le roi avait, disent les Chinois, le titre de 笪屈 *ts'ie-k'iu*, qui ne rappelle rien de connu (4). Au compte du Wen-tan, nous avons

---

(1) *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 171, p. 7 r°.

(2) Il faut peut-être, au lieu de 石密 *che-mi* qui n'a pas de sens, lire 石蜜 *che-mi*, « sucre candi ». Sur le *che-mi*, cf. *T'ang houei yao*, k. 100, p. 21 r°; ce furent les missions envoyées dans l'Inde par l'empereur T'ai-tsong (627-649) sous la direction de Li Yi-piao et de Wang Hiuan-ts'ö qui rapportèrent du Magadha le secret de la fabrication du *che-mi*; on la tenta avec succès à 楊州 Yang-tcheou.

(3) Le *Sin t'ang tchou* (k. 43 下, p. 8 v°) et le *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 35 v°) connaissent dans le protectorat d'Annam une sous-préfecture de Wen-yang, mais dont la position ne semble pas convenir ici.

(4) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 2 r°; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 v°.

une première ambassade en 717 (1), peut-être une seconde en 750 (2). En 753, le fils du roi du Wen-tan vint à la cour avec une suite de 26 personnes, et accompagna ensuite l'armée que 何履光 Ho Li-kouang mena en 754 au Yunnan contre le Nan-tchao; après quoi, il retourna dans son pays (3). Une nouvelle ambassade du Wen-tan se place en 771 : cette fois, ce fut le second roi 婆爾 P'o-mi qui vint en personne à la cour, ce qui lui valut le titre chinois de 開府儀同三司 *k'ai-fou-yi-t'ong-san-sseu* (4). Enfin, en 799, un envoyé du Wen-tan, 李頭及 Li-t'eou-ki, reçut un titre chinois avant d'être renvoyé dans son pays (5). Je n'ai pas trouvé de mention ultérieure du Wen-tan, ni d'indication sur l'époque à laquelle le Cambodge ne forma plus à nouveau qu'un seul état (6). Sur la situation du Wen-tan, nous savons qu'il était au nord du Tchen-la d'eau, et, comme le montre la direction de l'itinéraire de Kia Tan, sur le moyen Mékong ; au nord-ouest il avait sous sa dépendance, ajoute l'*Histoire des T'ang*, le pays de 参半 Ts'an-pan qui envoya une ambassade en 625 et qu'un autre texte place au nord-est des Têtes-blanches (白頭) situés eux-mêmes à l'ouest du Fou-nan (7); parmi les états dépendants se trouvait

---

(1) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 971, p. 2 v°; k. 974, p. 17 v° ; *T'ang houei yao*, k. 98, p. 14 r°. Ces textes expliquent pourquoi les compilateurs du *T'ou chou tsi tch'eng*, section *Pien yi tien*, k. 101, art. du Tchen-la, 1, 3, ont placé l'époque de la division du Tchen-la en deux parties à la période *K'ai-yuan* (713-741). Le *Ts'ō fou yuan kouei* mentionne côte à côte ici le Wen-tan et le Tchen-la, ce qui montre que par Tchen-la, sans autre épithète, les Chinois entendaient le Tchen-la d'eau ; c'est selon moi que le roi du Tchen-la d'eau était le véritable roi du Cambodge.

(2) Les ambassades du Wen-tan et du Tchen-la d'eau sont mélangées dans le *T'ang houei yao* (k. 98, p. 14 r°). Le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 971, p. 18 r°) attribue l'ambassade de 750, sans autre spécification, au 眞臘 Tchen-ko, qu'il faut évidemment corriger en 眞臘 Tchen-la ; je la crois donc plutôt du Tchen-la d'eau.

(3) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 975, p. 22 r° et v°. Sur la campagne de Ho Li-kouang, cf. *supra*, p. 139, et *infra*, notes au texte du 1er itinéraire de Kia Tan.

(4) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 v° ; *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 965, p. 7 r° ; k. 976, p. 4 r° et v° ; k. 999, p. 9 v°. Sur le titre de *K'ai-fou-yi-t'ong-san-sseu*, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 667, n. 7. Le texte du *Ts'ō fou yuan kouei* mérite toute créance, et c'est faute de le connaître, je crois, que les compilateurs du *T'ou chou tsi tch'eng* ont fixé arbitrairement la venue de P'o-mi à 779 ; Rémusat (*Nouveaux mélanges asiatiques*, I, 86) a suivi les indications du *T'ou chou tsi tch'eng*.

(5) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 976, p. 6 v°.

(6) Je ne sais sur quoi s'est basé M. Bastian (*Die Völker des Oestlichen Asien*, I, 466) pour placer en 780 la réunion du Tchen-la de terre et du Tchen-la d'eau. On voit qu'elle n'a pu se faire avant l'an 800.

(7) Le Ts'an-pan est nommé à côté du 朱江 Tchou-kiang dans le *Souei chou* (k. 82, p. 3 r°), comme voisin du Tchen-la ; il apparaît encore dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (k. 222 下, p. 2 v°) comme un pays avec lequel le Tchen-la a toujours eu de bonnes relations. Il n'y a pas jusqu'à présent d'indice permettant de situer plus précisément le Ts'an-pan. Le Ts'an-pan envoya une ambassade en 625. Cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 v° ; *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 970, p. 5 v°, où il faut corriger 参朱 Ts'an-tchou en 参半 Ts'an-pan ; Aymonier, *Le Fou-nan*,

aussi celui de 道明 Tao-ming (1). Seulement, comme ces mentions d'états vassaux viennent dans une notice consacrée au Cambodge tout entier, et que l'ambassade du Ts'an-pan est antérieure à la division du Cambodge en Tchen-la de terre et Tchen-la d'eau, il me semble assez vraisemblable qu'il faille voir dans le Ts'an-pan et le Tao-ming des états vassaux du Cambodge en général, et non pas particulièrement du Wen-tan (2). Les relations directes du Tonkin chinois et du Wen-tan nous sont encore affirmées par un texte de la *Nouvelle histoire des T'ang* disant que Houan-tcheou « touche au Wen-tan et au 占婆 Tchan-p'o (Champa) » (3), et par un passage du *T'ai p'ing houan yu ki*, selon lequel, de Houan-tcheou, « en allant vers le sud-ouest, pour arriver au royaume de Wen-tan, il y a quinze jours de route, soit environ 750 *li* » (4). Qu'enfin la voie du Mékong ait longtemps mis en communication le royaume annamite et le Cambodge, c'est ce que prouve le passage du *Sir ki* où sont nommés les monts Wou-wen et qui nous montre les Cambodgiens du XIIe siècle venant attaquer le Nghệ-an tonkinois en franchissant la chaîne annamitique.

Mais à quel endroit du moyen Mékong placer le Wen-tan? M. Bastian avait jadis songé à Vieng-chan (5), mais Vieng-chan est droit à l'ouest et non pas au sud-ouest du Hà-tịnh. De plus, s'il paraît certain qu'au XIIIe siècle Vieng-chan

---

dans *J. A.*, janv.-févr. 1903, pp. 120-121; *B. E. F. E.-O.*, III, 274. Le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 957, p. 8) met le Ts'an-pan au sud-ouest du Tchen-la. Le Ts'an-pan n'était plus connu dès l'époque des Song, et ce doit être par un fâcheux archaïsme que le *Ming yi t'ong tche* (k. 90, p. 12 r°) le compte encore parmi les états vassaux du Tchen-la.

(1) Cet état n'est pas identifié.

(2) Le Wen-tan est également nommé par le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 957, p. 9 v°) à propos du pays de 婆利 P'o-li. Il apparaît enfin dans des notices étranges que le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 2 r°) et le *T'ang houei yao* (k. 100, p. 17) donnent sur un pays de 拘蒌蜜 Kiu-leou-mi qui envoya une ambassade en 655; cette ambassade n'est pas indiquée dans le *Ts'ö fou yuan kouei*. Selon le *Sin t'ang chou*, le Kiu-leou-mi se serait trouvé à un mois de route par mer au sud-est du 盤盤 P'an-p'an (ou peut-être du 哥羅 Ko-lo), à 10 jours au nord du 婆利 P'o-li, à 5 jours à l'ouest du 不述 Pou-chou, et à 6 jours au sud-est du Wen-tan. Selon le *T'ang houei yao*, il était à trois mois de route par voie de terre à l'ouest du Lin-yi, à un mois de route par mer au sud-est des royaumes de P'an-p'an et 致物 Tche-wou, à 10 jours au nord du P'o-li, à 5 jours à l'ouest du Pou-chou, à 6 jours au sud-est du Wen-tan. Bien que la plupart de ces pays ne soient pas encore identifiés, il est aisé de voir que ces informations sont inconciliables. Elles ont été étudiées sans grand résultat par M. Groeneveldt (*Notes on the Malay Archipelago*, p. 242), puis par Schlegel (*T'oung pao*, IX, 196; X, 465-466), qui a d'ailleurs mal ponctué et pris Kiu-leou-mi pour le nom d'une mer et non d'un état.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 12 v°.

(4) *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 171, p. 7 r°.

(5) *Die Völker des Oestlichen Asien*, I, 468. M. Bastian n'a sans doute été guidé que par l'analogie phonétique. Le nom de Wen-tan peut aussi se lire Wen-chan, le caractère 單 ayant les deux prononciations.

fit partie de l'empire cambodgien (1), aucune inscription antérieure au XIe siècle n'a été jusqu'à présent signalée au nord de la Se Mun (2). Le temps du voyage me semble de toute façon trop court, aussi bien dans l'itinéraire de Kia Tan que dans le *T'ai p'ing houan yu ki*, pour nous mener bien au sud de Bassac, et c'est cependant, je crois, beaucoup plus bas sur le Mékong que les données de l'épigraphie cambodgienne nous portent à chercher le Wen-tan. La capitale du Cambodge jusqu'à la fin du VIIIe siècle était à Vyādhapura, qu'à la suite de M. Aymonier on identifie généralement à Angkor Borei dans la province de Prei Krebas (3). Puis un roi Jayavarman, qui monta sur le trône en 802 A. D., transporta sa capitale sur le mont Mahendra, le Phnom Kulen actuel, dans la province de Promtep (4). Les inscriptions nous apprennent de plus que ce Jayavarman n'était pas de la famille des *adhirājas* de Vyādhapura, mais de celle des princes de Çambhupura, l'actuel Sambor, et nous donnent le nom de deux de ses prédécesseurs dans cette principauté vassale de Çambhupura, « l'oncle maternel de l'oncle maternel de sa mère », Puşkarākşa, et son père, Rājendravarman (5). M. Finot veut bien me communiquer une courte inscription de 716 A. D., provenant de la région de Sambor (6), et qui commémore l'érection d'un Puşkareça par Puşkara : il s'agit vraisemblablement de Puşkarākşa. Quoiqu'il en soit d'ailleurs, cette dynastie vassale de Çambhupura, telle qu'elle nous est connue, couvre la plus grande partie du VIIIe siècle ; c'est précisément dans le cours de ce même siècle que les Chinois connaissent le Wen-tan. L'importance même que les Chinois donnent au Wen-tan suppose que les princes de Çambhupura s'étaient rendus presque indépendants, et le fait qu'ils finissent par arriver au pouvoir suprême n'y contredit pas (7). Si les Chinois ignorent le Wen-tan après le VIIIe siècle, c'est qu'en 802 Jayavarman avait refait l'unité du royaume cambodgien ; et ceci explique aussi pourquoi, longtemps après, les inscriptions mentionnent encore la date de son avènement (8). Il me paraît bien probable,

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 18-19.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 442-443.

(3) Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 197-198.

(4) Cf. Bergaigne, *Les inscriptions sanscrites du Cambodge*, dans *J. A.*, août-sept. 1882, p. 181, et *Chronologie de l'ancien royaume khmêr*, dans *J. A.*, janv. 1884, p. 58.

(5) Bergaigne, *ibid.*, pp. 179-180.

(6) Exactement de Prah Theat Kvan Pi, à environ 50 kilomètres au sud-est de Sambor.

(7) On peut peut-être considérer les rois vassaux de Çambhupura comme ayant eu vis-à-vis des rois khmèrs une situation un peu analogue à celle des princes de Pāṇḍuraṅga vis-à-vis des rois chams. Les Chinois étaient d'ailleurs portés à donner d'autant plus d'importance à leurs relations avec le Wen-tan qu'elles devaient être tout à fait indépendantes de celles qu'ils entretenaient avec le Tchen-la d'eau. Alors que du Tchen-la d'eau on se rendait en Chine par mer, il semble bien que du Wen-tan on prenait la route que décrit Kia Tan.

(8) Cf. Bergaigne, *Chronologie de l'ancien royaume khmêr*, dans *J. A.*, janv. 1884, p. 60.

malgré les distances trop courtes de Kia Tan, qu'on doit voir dans le Wen-tan Çambhupura; il faudrait alors chercher Souan-t'ai dans la région de Bassac (1).

Après avoir ainsi étudié les routes de terre qui mènent de la province chinoise du Tonkin en pays étranger, Kia Tan décrit la route à suivre pour se rendre en occident par voie de mer (2). Partant de Canton (3), deux cents *li* par mer vers le sud-est mènent au mont 屯門 T'ouen-men. Ce terme de « par mer » s'applique à l'ensemble de l'itinéraire; mais pour aller de Canton dans les mers du sud, on ne fait route vers le sud-est que pour sortir de la rivière de Canton. « Ceux qui veulent arriver à Canton, dit au XIIe siècle l'auteur du *Ling wai tai ta*, entrent par T'ouen-men (4). » T'ouen-men est encore porté sur les cartes du *Kouang tong t'ong tche* (5), au nord de Lantao et de Hongkong, entre la côte et l'îlot du P'i-p'a 琵琶洲. Ce voisinage me semble bien établir que c'est là le T'ouen-men de l'époque des T'ang et des Song, car un itinéraire de 1015,

---

(1) Il n'y a pas d'objection à tirer, je crois, du texte du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 2 v°) qui, dans la période 元和 *yuan-ho* (806-820), mentionne une ambassade du Tchen-la d'eau. Le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 972, p. 6 v°) la place de façon plus précise en 813 et l'attribue au Tchen-la sans épithète. A ce moment l'unité cambodgienne avait été refaite, et l'ancien prince vassal de Çambhupura était devenu le successeur des *adhirājas* de Vyādhapura. Mais, même si le *Sin t'ang chou* s'appuie sur des documents authentiques pour attribuer spécifiquement l'ambassade de 813 au Tchen-la d'eau, on peut assez facilement admettre que par Tchen-la d'eau il faut ici entendre l'ancien Tchen-la d'eau de Vyādhapura, l'état suzerain comprenant à nouveau tout l'empire khmèr, bien que la réunion se fût faite au profit de l'ancien prince vassal du Tchen-la de terre. A mon avis, il faudrait, pour ruiner l'identification que je propose, qu'on trouvât dans le IXe siècle une ambassade du Wen-tan, et il n'en a pas été signalé jusqu'à présent.

(2) Cet itinéraire maritime de Kia Tan a été l'objet d'une note de G. Phillips dans *China Review*, VIII, 32, et dans le *Vocabulary and Handbook* de Doolittle, t. II, p. 557.

(3) Canton est appelé par Kia Tan du même nom qu'il porte aujourd'hui, Kouang-tcheou. La forme complète est Kouang-tcheou-fou, ou « préfecture de Kouang-tcheou ». Les anciens voyageurs arabes paraissent avoir connu Canton sous le nom de Khanfu, qui, je crois, n'a pas été expliqué (voir le résumé de la question dans le *Marco Polo* de Yule, éd. Cordier, II, 199). Je proposerais d'y voir une transcription de Kouang-fou, nom abrégé de Kouang-tcheou-fou. L'usage chinois actuel connaît ces abréviations : Pao-ting-fou dans la langue courante est très souvent appelé Pao-fou. La forme Kouang-fou pour Kouang-tcheou-fou est attestée à l'époque des T'ang par Yi-tsing (*Tripiṭ. jap.*, 塞, V, 57 v°; 致, VII, 101 v°; Takakusu, *A Record*, p. 34; Chavannes, *Religieux éminents*, p. 183, où il faut remplacer « chef-lieu de l'arrondissement de Kouang » par « préfecture de Kouang-tcheou », c'est-à-dire Canton), et par un passage du 大唐貞元續開元釋教錄 *Ta t'ang tcheng yuan siu k'ai yuan che kiao lou* (*Tripiṭ. jap.*, 結, V, p. 98 r°); je ne doute pas qu'en cherchant on n'en trouve bien d'autres exemples.

(4) Le 嶺外代答 *Ling wai tai ta* date de 1178; le passage en question se trouve au k. 3, p. 11 r°.

(5) 廣東通志 *Kouang tong t'ong tche*, édit. publiée en 1822 sous la direction de 阮元 Yuan Yuan, k. 124, p. 36 r°.

venant des mers du sud, aboutit précisément à « l'îlot du P'i-p'a de Canton » (1). Deux jours à l'ouest de T'ouen-men, par bon vent, mènent aux 九州 Kieou-tcheou, les Neuf Iles; après deux jours vers le sud, on arrive au rocher de l'Éléphant 象石; enfin, après trois jours au sud-ouest, on arrive au mont Tchan-pou-lao, qui est dans la mer à 200 *li* à l'est du Houan-wang. Le mont Tchan-pou-lao nous est déjà connu : c'est Culao Cham. Nous sommes dès lors à peu près en mesure de placer les noms précédents : les deux jours de navigation vers l'ouest mènent sensiblement à l'angle nord-est de Hainan; il est donc bien probable que les Neuf Iles (2) ne sont qu'une autre désignation du groupe des Taya connu ultérieurement sous le nom des Sept îles 七洲. Les deux jours au sud à partir des Taya sont employés à longer la côte orientale de Hai-nan, et le roc de l'Eléphant est soit l'île Tinhosa, le mont Tou-tchou des navigateurs du temps des Ming, soit un point encore plus méridional de l'île. Après quoi il faut en effet mettre le cap au sud-ouest pour gagner Culao Cham.

A Culao Cham, on reprend la direction du sud : en deux jours de route, on atteint le mont 陵 Ling; un jour encore, et on est au royaume de 門毒 Men-tou; un jour encore, et on atteint le royaume de 古笪 Kou-tan; enfin, après une demi-journée de route, on arrive à 奔陀浪 Pen-t'o-lang, Pāṇḍuraṅga, l'actuel Phanrang (3). Toute cette côte faisant partie du royaume cham, les prétendus « royaumes » de Men-tou et de Kou-tan n'en peuvent

---

(1) Cet itinéraire se trouve au k. 489, p. 9 v° du *Song che*. J'en ai traduit la dernière partie, mais sans commentaire, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 649. Voici les notes nécessaires sur quelques-uns de ses noms: Le 天竺山 T'ien-tchou-chan ou Mont de l'Inde est probablement identique au 上下竺 Chang-hia-tchou du *Ling wai tai ta* (k. 3, p. 11), aux îlots de 東竺 Tong-tchou et 西竺 Si-tchou du *Si yang tch'ao kong tien lou* (k. 上, p. 4 r°) et de la carte du *Wou pei pi chou* (Phillips, *loc. laud.*, p. 39), au 東西竺 Tong-si-tchou du 星槎勝覽 *Sing tch'a cheng lan* (éd. du 古今說海 *Kou kin chouo hai*, k. 2, p. 3 r°) et du *Tong si yang k'ao* (k. 9, p. 5). Tong-si-tchou a été identifié par M. Groeneveldt à l'île de Singapore (*Notes on the Malay Archipelago and Malacca*, dans *Essays relating to Indo-China*, 2e série, t. I, pp. 258-259) et à Poulo Aor au sud-est de Tioman par M. Phillips (*loc. laud.*, p. 39). L'opinion de M. Phillips me paraît la plus vraisemblable : c'est en effet au Chang-hia-tchou que, selon le *Ling wai tai ta* (k. 3, p. 11), la route directe de Java en Chine rejoignait la route de l'Océan Indien et de Sumatra qui passait par les Détroits; il fallait donc qu'on eût déjà quitté Singapoure. Le 羊山 Yang-chan ou Mont du Mouton a été identifié plus haut à Poulo Gambir. Les Kieou-sing, « Neuf étoiles », sont portés sur la carte du *Wou wei pi chou* à l'entrée même de la Rivière des Perles. Enfin l'îlot du P'i-p'a était, nous venons de le voir, tout près de là, au nord de Hong-kong et de Lantao.

(2) Les voyageurs du temps des Ming décrivent aussi des Monts des Neuf îles 九州山, mais c'est une simple traduction du nom des Poulo Sembilan, qui sont hors de question ici. Cf. Groeneveldt, *Notes on the Malay Archipelago*, p. 258.

(3) Sur Pāṇḍuraṅga, voir l'article de M. Finot dans *B. E. F. E.-O.*, III, 630-648. J'ai publié en appendice à cet article les textes chinois sur Pāṇḍuraṅga. Il y faut joindre, outre

être que des provinces, mais qui jouissaient peut-être d'une certaine autonomie. Le nom de Kou-tan, qui est donné avant celui de Pāṇḍuraṅga, répond vraisemblablement à Kauṭhāra, que les inscriptions ont fait connaître comme nom sanscrit de Nha-trang (1). Men-tou serait en ce cas à chercher du côté de Quinhon, et le mont Ling serait plus au nord, peut-être au cap Sa-hoi ; le cap Batangan, auquel on songerait plus naturellement, ne semble pas pouvoir répondre aux durées de trajet indiquées dans l'itinéraire ; on ne peut en tout cas rapprocher ce mont 陵 Ling du mont 靈 Ling qu'on connaissait sur cette côte au temps des Ming (2), et qui se plaçait, entre les monts 煙 筒 Yen-t'ong et 伽 南 貌 Kia-nan-mao (3), du côté du cap Varella.

En quittant Pāṇḍuraṅga, l'itinéraire de Kia Tan compte deux jours pour arriver au mont 軍 突 弄 Kiun-t'ou-nong ; « puis, après cinq jours de route, on arrive à un détroit que les barbares nomment 質 Tche. Du nord au sud, il a cent *li*. Sur la côte septentrionale, c'est le royaume de 羅 越 Lo-yue ; sur la côte méridionale, c'est le royaume de 佛 逝 Fo-che (4). » Il n'y a pas à douter que ce détroit soit le détroit de Malacca. Le temps du voyage de Canton aux Détroits est donc à peu près de vingt jours dans Kia Tan ; c'est à peu près ce qu'on trouve aussi dans d'autres textes (5). Qu'on ait pu aller de Phanrang à

---

cette mention dans les itinéraires de Kia Tan, le passage suivant du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 1 r°) : le Houan-wang (Champa) « au sud arrive au territoire de 奔 浪 陀 Pen-lang-t'o » ; Pen-lang-t'o est naturellement à corriger en Pen-t'o-lang, Pāṇḍuraṅga. On retrouve dans le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 957, p. 7 v°) la même phrase que dans le *Kieou t'ang chou* : « (Le Tchen-la) touche à l'est au territoire de Pen-t'o-lang » ; de même dans le *T'ang houei yao*, k. 98, p. 14 r°, mais avec l'orthographe 洲 *tcheou*, « île » ou « continent », *dvīpa*, au lieu de 州 *tcheou*, circonscription ; je crois que l'orthographe du *T'ang houei yao* est la bonne.

(1) A. Bergaigne, *Inscript. sanscr. de Campā*, dans *Notices et Extraits*, t. XXVII, pp. 244, 290.

(2) Cf. *Sing tch'a cheng lan*, k. 1, p. 4 ; *Si yang tch'ao kong tien lou*, k. 上, p. 4 ; *Tong si yang k'ao*, k. 9, p. 4 ; G. Phillips, *loc. laud.*, p. 40.

(3) Cf. *Tong si yang k'ao*, k. 9, p. 4 ; G. Phillips, *loc. laud.*, p. 40. Le nom de Kia-nan-mao est bizarre ; le *Si yang tch'ao kong tien lou* (k. 中, p. 1 v°) écrit 伽 喃 模 Kia-nan-mou, et qualifie ce « mont » d' « îlot » (嶼). La double forme Kia-nan-mao et Kia-nan-mou semble indiquer une transcription dont le premier élément serait *kia-nan*. *Kia-nan* est une des orthographes du nom du bois d'aigle, pour lequel on trouve aussi 伽 藍 *kia-lan* (*Yuan che*, k. 23, p. 4 v°), 迦 闌 *kia-lan*, 奇 南 *k'i-nan* (*Si yang tch'ao kong tien lou*, k. 上, p. 3 v°), 棋 楠 *k'i-nan* (*Sing tch'a cheng lan*, k. 1, p. 5 v°) ; la forme *kia-lan* montre que ce sont autant de transcriptions apparentées à *calambac* ; le nom du bois d'aigle au Champa est *gahlâ*, pron. *galao* ; cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v. Calambac* et *Eagle-wood* ; Cabaton, *Nouvelles recherches sur les Chams*, pp. 49-51 ; Skeat, *Malay Magic*, pp. 206-212.

(4) Ce passage de l'itinéraire de Kia Tan a été cité par M. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 42, et étudié par M. Groeneveldt dans le *T'oung pao*, VII, 119.

(5) Yi-tsing mit moins de vingt jours (Chavannes, *Religieux éminents*, p. 119) ; un autre pèlerin (*ibid.*, p. 144) fut en mer un mois pour arriver à Sumatra, mais le lieu où il s'embarqua n'est pas spécifié ; c'est d'ailleurs probablement Canton. Au XIIIe siècle, Tchao Jou-koua

l'entrée du Détroit en sept jours, c'est ce que semble établir l'*Histoire des Ming* (1) qui, de la capitale du Champa (c'est-à-dire vraisemblablement Quinhon) à 龍牙門 Long-ya-men du côté de Bintang, compte huit jours de route ; même, selon le *Ming yi t'ong tche* et le *Kouang tong t'ong tche* (2), on va en cinq jours de la capitale du Champa à la côte de Sumatra, ce qui semble décidément bien rapide, même par bon vent, pour des jonques.

Le nom du mont Kiun-t'ou-nong se retrouve, écrit 軍徒弄 Kiun-t'ou-nong, dans le paragraphe de l'*Histoire des T'ang* sur le pays de 室利佛逝 Che-li-fo-che à Sumatra : « Che-li-fo-che est à 2.000 *li* au-delà du mont Kiun-t'ou-nong (3). » Schlegel (4) a lu ce nom Gunturang, mais en tenant compte des deux jours qu'il faut de Phanrang au Kiun-t'ou-nong et des cinq jours qu'on met entre le Kiun-t'ou-nong et les Détroits, il n'est pas douteux qu'il s'agisse ici du groupe de Poulo Condore. Je ne sais que faire de *nong* (ou *long*), mais Kiun-t'ou, où *t'ou* répond à un ancien * *thut* (5), est une transcription chinoise aussi régulière que possible de Condore. Il est vrai qu'on considère généralement cette forme Condore comme assez altérée. « Le nom indigène, déclare M. Groeneveldt, est Kon-non, et Condore est une corruption étrangère (6). » « Le nom indigène, dit M. Takakusu, est Kon-non, Condore en étant une corruption (7). » Le nom de Poulo-Condore, dit Schlegel, « (ou plutôt le nom indigène Côn-nôn) a été transcrit par les Chinois 崑崙 K'ouen-louen et 崑侖

---

compte un peu plus d'un mois de 泉州 Ts'iuan-tcheou dans le Fou-kien à San-fo-ts'i de Sumatra (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 5 v°).

(1) *Ming che*, k. 325 p. 3 r°.

(2) *Ming yi t'ong tche*, k. 90, p. 14 v° ; *Kouang tong t'ong tche*, éd. publiée en 1731 par 郝玉麟 Ho Yu-lin, k. 58, p. 28 v° (ce passage n'existe pas dans le *Kouang tong t'ong tche* très remanié publié en 1822 par Yuan Yuan).

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°.

(4) *T'oung pao*, II, II, 178.

(5) Les Chinois, n'ayant jamais eu d' *r* final, y suppléaient souvent dans les transcriptions par un mot à dentale finale : ex. 達摩 *ta-mo*(* *tat-ma*) pour *dharma* ; mais il est naturellement faux de dire comme le fait Schlegel (*T'oung pao*, VI, 534), qui prête gratuitement cette opinion à M. Hirth, que *t* final représente *toujours* un *r*, car où est l'*r* dans 提婆達妙 T'i-p'o-ta (= * tat)-to, Devadatta ?

(6) Groeneveldt, *Notes on the Malay Archipelago*, p. 185. Groeneveldt oppose cette forme « indigène » à M. Kern qui, dans son mémoire *Over den Invloed der Indische, Arabische en Europeesche beschaving op de volken van den Indischen Archipel* (que malheureusement nous ne possédons pas), avait proposé d'identifier à Poulo Condore l'état de 干陁利 Kan-t'o-li du *Leang chou* (k. 54, p. 6 r°). Quand M. Groeneveldt dit en outre qu'à ce moment, c'est-à-dire au VIe siècle, Poulo Condore était déjà appelé K'ouen-louen par les Chinois, je crois que cette seconde raison vaut la première. Mais il ajoute aussi que ce rocher de Poulo Condore n'a jamais pu être le siège d'un état hindouisé, et de cela je tombe parfaitement d'accord avec lui.

(7) *A Record of the Buddhist religion*, p. XLIX.

K'ouen-t'ouen (1). » Mais qu'entend-on par « nom indigène »? Schlegel dit un peu plus loin que les Malais appellent Poulo-Condore Pulau Kundur ou « Ile des courges » (2). Ainsi Côn-nôn ne serait pas malais, et n'en a d'ailleurs guère l'apparence. Le nom ne peut pas non plus être cambodgien, et on voit ainsi que ce « nom indigène » n'est autre que la forme annamite actuelle 崑 嫩 Côn-nôn (3). Mais cette forme annamite elle-même est de basse date; les Annamites ne sont arrivés en Basse Cochinchine qu'au XVIII^e siècle et leur Côn-nôn ne peut être l'original du K'ouen-louen chinois qu'on trouve au moins dès le XV^e (4). Avant cette arrivée des Annamites, le nom ne pouvait être que malais; c'est bien à Pulau Kundur, l'Ile des Courges, que répond le nom cambodgien de Koḥ Tralâch, qui a le même sens (5). Enfin c'est bien un nom à dentale qu'exigent, tout comme le Kiun-t'ou-nong de Kia Tan au VIII^e siècle, la forme Sundar Fûlât des voyageurs arabes du IX^e (6), et au XIII^e le Sondur et le Condur de Marco Polo (7). La forme chinoise K'ouen-louen elle-même ne fait pas difficulté; la valeur cérébrale du *d* malais explique qu'il ait été rendu tantôt par *t*, tantôt par *l*; et c'est le Kundur des Malais ou le K'ouen-louen des Chinois que les Annamites ont à leur tour altéré en Côn-nôn.

Cette forme de Kiun-t'ou-nong est particulièrement importante à un autre point de vue. Les Chinois du VII^e et du VIII^e siècle parlent à diverses reprises des pays 崑 崙 *k'ouen-louen* et de la langue *k'ouen-louen*. Or, comme aujourd'hui le nom de Poulo Condore est transcrit K'ouen-louen par les Chinois, on a presque toujours établi un rapport étymologique entre le nom de Poulo Condore et celui de la langue *k'ouen-louen* (8); c'est à tort, je crois. K'ouen-louen est un nom fameux de la géographie chinoise: c'est celui des montagnes d'Asie centrale où, d'après la légende, le prince Mou de l'état de Ts'in aurait au X^e siècle avant notre ère rendu visite à la « mère reine d'Occident » (9). Depuis lors on a

---

(1) *T'oung pao*, II, II, 118.

(2) *T'oung pao*, II, II, 119. Kundur désigne en effet une sorte de courge en malais; cf. Von De Wall, *Maleisch-Nederlandsch Woordenbock*, revu par Van Der Tuuk, Batavia, 1880, II, 551.

(3) Voir les dictionnaires annamites-français du P. Génibrel, p. 81, et de M. Bonet, I, 111.

(4) Par exemple dans les récits des voyages d'eunuques sous Yong-lo (*Sing tch'a cheng lan*, k. 1, p. 4 v°; *Si yang tch'ao kong tien lou*, k. 上, p. 4 v°). Dès la fin du XIII^e siècle, la « mer de K'ouen-louen » des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* de Tcheou Ta-kouan peut sans doute être interprétée par « mer de Poulo-Condore » (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 138).

(5) Cf. Bernard, *Dictionnaire cambodgien-français*, Hongkong, 1902, in-4°, p. 373.

(6) Reinaud, *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans*, I, 18; Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, t. II, p. 277.

(7) Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, t. II, p. 276.

(8) Chavannes, *Religieux éminents*, p. 63; Takakusu, *A Record*, p. XLIX; Pelliot, dans *B. E. F. E.-O.*, II, 129.

(9) Cf. Chavannes, *Mémoires historiques*, t. II, pp. 7-8, note.

mis des K'ouen-louen un peu partout. Il n'est pas surprenant que l'analogie phonétique ait fait adopter ce nom familier pour transcrire aussi bien le nom d'une population de l'Inde transgangétique que plus tard celui de Poulo Condore; mais le texte de Kia Tan et le passage de l'*Histoire des T'ang* semblent bien établir qu'à l'époque des T'ang Poulo Condore n'était pas encore appelé K'ouen-louen par les Chinois.

Quant au nom de langue et de peuple *k'ouen-louen*, il est passablement obscur. En 605, lorsque le général chinois Lieou Fang prit la capitale chame, il en rapporta, selon le *Siu kao seng tchouan*, 1350 ouvrages bouddhiques, formant 564 liasses, et qui tous étaient en écriture *k'ouen-louen* (1). Yi-tsing parle à deux reprises de la langue *k'ouen-louen* que des bonzes chinois étudient à Che-li-fo-che, du côté de Palembang ou de Djambi (2). Dans son commentaire au *Wang wou t'ien tchou kouo tchouan* perdu de Houei-tch'ao, Houei-lin (3) glose le nom du pays de 閣蔑 Ko-mao (4) en disant que « c'est le plus grand des royaumes *k'ouen-louen* et il croit respectueusement au *triratna* ». « A partir du Lin-yi, vers le sud, dit l'*Ancienne histoire des T'ang* (5), les gens ont tous les cheveux frisés et le corps noir; on leur donne le nom général de *k'ouen-louen*. » Dans les îles du K'ouen-louen, selon le *Ts'ō fou yuan kouei*, il y a un volcan où on se procure les fibres dont on fait la toile d'amiante (6). Voilà pour l'emploi du terme au sens large (7); il semble bien alors désigner d'une façon générale tous les habitants de l'Indochine méridionale et des

---

(1) Cf. *supra*, p. 187, et *B. E. F. E.-O.*, III, 438-439.

(2) Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 159, 183. Je reviendrai plus loin sur l'identification de Che-li-fo-che.

(3) *Tripit. jap.*, 爲, x, p. 104 r°. Sur ce commentaire, cf. *supra*, p. 171, n. 3.

(4) Il serait tentant de voir dans Ko-mao le nom des Khmèrs, qui dans les deux *Histoires des T'ang* (*Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 2 r°; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 v°) est transcrit 吉蔑 Ki-mao (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 125). La glose de Houei-lin donne comme ancien nom de ce pays 邑心 Yi-sin, qui est inconnu et probablement fautif, et auquel les éditeurs japonais substituent 林邑 Lin-yi (Champa), qui est ici impossible. L'identification de ce pays au Cambodge offre une assez sérieuse difficulté, parce que 閣 *ko* est un caractère à ancienne gutturale finale (* *kak*); mais d'un autre côté le *ki* du nom de Ki-mao, où on ne peut hésiter à reconnaître les Khmèrs, est aussi un mot à ancienne implosive finale (**kit*).

(5) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 1 v°.

(6) K. 960, p. 4 r°. Le texte a 崑崙之墟, mais 墟 *hiu*, « lande », me paraît ici fautif et amené par le souvenir du *Chan hai king* (k. 11, p. 1 v° de l'édition de Pi Yuan).

(7) C'est aussi en ce sens large qu'il faut entendre, je crois, les passages où le *T'ang houei yao* par exemple (k. 98, p. 16 r°; k. 99, p. 19 r°) dit que le 殊奈 Tchou-nai et le 甘棠 Kan-t'ang sont peuplés de 崑崙人 « gens k'ouen-louen ». Il pourrait y avoir doute dans un des exemples ci-dessus, si le Ko-mao était bien le pays khmèr; en ce cas, et si l'explication que je propose plus loin est juste, on pourrait le ranger parmi les vrais pays k'ouen-louen. On peut émettre le même doute pour l'application du terme de k'ouen-louen aux gens du 闍和羅 Tou-ho-lo dans le *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 971, p. 8 v°.

îles. La langue *k'ouen-louen* étudiée par les bonzes chinois à Che-li-fo-che, et qu'Yi-tsing distingue soigneusement du sanscrit, ne peut guère être que le malais ou le javanais. Les 650 liasses d'ouvrages bouddhiques en écriture *k'ouen-louen* ne sont pas de toute façon sans surprendre beaucoup; il ne semble pas qu'il y ait jamais eu une abondante littérature chame; la littérature malaise est relativement moderne; Java seul paraît avoir beaucoup produit, mais encore ne fait-on pas remonter si haut les œuvres de la littérature kawi (1). Reste bien la vieille littérature môn, qui possède tout le Tripiṭaka, mais elle est encore trop peu connue pour qu'on puisse rien dire à son sujet (2). Il serait étrange d'autre part que dans un ouvrage bouddhique comme le *Siu kao seng tchouan*, la langue *k'ouen-louen* eût été confondue avec le sanscrit. Il y a là un problème que nos connaissances actuelles ne permettent pas de résoudre.

Mais ce nom de K'ouen-louen avait aussi dans les mers du sud un sens plus étroit et qu'Yi-tsing prétend nous indiquer. Après avoir nommé les grands pays continentaux qui, à l'est de l'Inde, pratiquent le bouddhisme, le Çrīkṣetra (Birmanie), le Lang-kia-siu (Tenassérim), la région de Dvāravatī (bassin de la Menam) et le Lin-yi (Champa), il énumère les principales « îles » des mers du sud où le bouddhisme est pratiqué: parmi elles figure l'« île » de 掘倫 Kiue-louen (3). Et, quelques lignes plus loin, Yi-tsing ajoute: « Comme ce sont des (gens de) Kiue-louen qui sont les premiers venus à Kiao(-tcheou) et à Kouang(-tcheou), on a appelé (tous ces pays) du nom général de K'ouen-louen. Mais les (véritables) K'ouen-louen ont les cheveux frisés et le corps noir; (tandis que) les (gens des) autres royaumes ne diffèrent pas de (ceux de) Chine, (sauf qu'ils) vont pieds-nus et (portent) le 敢曼 *kan-man* (4). » M. Takakusu, partant du nom actuel de K'ouen-louen donné à Poulo Condore, n'a pas douté que Kiue-louen, étant identique à K'ouen-louen, ne fût Poulo Condore. Aussi, tout en ayant fait remarquer dans sa préface que le terme de K'ouen-louen était d'une application plus générale, il parle des clepsydres usitées à Poulo Condore, des sūtras récités à Poulo Condore, des clous de girofle qui poussent à Poulo

---

(1) Les savants hollandais ne font dater que d'environ 700 çaka (778 A. D.) la langue *kawi* telle qu'elle est attestée par ses plus anciens monuments. Cf. *Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*, t. III, p. 126, *s. v.* Oud-en Middel-Javaansch.

(2) En dehors de quelques articles de Logan, de Forbes, de Cust, de Forchhammer, les seuls travaux importants sur la langue môn sont Haswell, *Grammatical notes and Vocabulary of the Peguan language*, 2e éd. revue par le Rev. Stevens (la 1re est de 1874), Rangoon, 1901 in-8o, et Stevens, *English-Peguan Vocabulary*, 1896, in-8o. Au service archéologique de Birmanie, il n'y a actuellement personne qui sache le môn.

(3) *Tripiṭ. jap.*, 致, VII, p. 68 ro; Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 57-59; Takakusu, *A Record*, pp. 9-10.

(4) *Tripiṭ. jap.*, *ibid.*, *ibid.*; Chavannes, *loc. laud.*, pp. 63-64; Takakusu, *loc. laud.*, pp. 11-12. Sur le *kan-man*, cf. Takakusu, *ibid.*, p. 12, et *B. E. F. E.-O.*, III, 268.

Condore (1). M. Aymonier a rappelé avec raison que c'était faire un honneur exagéré à un archipel qui pourrait nourrir tout au plus quelques centaines d'habitants (2). Mais si dans tous ces cas Yi-tsing prend K'ouen-louen, ou plutôt, comme il l'écrit ici, 骨崙 Kou-louen ou 堀倫 K'ou-louen (3), au sens large, il n'en reste pas moins qu'il a connu l'existence dans les mers du sud d'un pays spécial de Kiue-louen ou K'ouen-louen, et, puisque les îlots de Poulo Condore ne portaient pas alors le nom de K'ouen-louen, nous n'avons plus guère de raison de l'y placer (4).

Mais il est d'autres pays des mers du sud que les Chinois ont spécifiquement appelés royaumes de K'ouen-louen. Nous pouvons écarter pour le moment, je crois, un pays de K'ouen-louen que les Chinois mettent à quinze jours de navigation à l'est de l'extrémité orientale de Java (5) : quel qu'il soit, ce n'est pas encore lui qui a dû être représenté si tôt au Tonkin et à Canton. Mais en dehors des îles connues de l'Insulinde, il reste la péninsule malaise. Le nom de 洲 *tcheou*, « île », employé par Yi-tsing, gêne bien un peu, mais *tcheou* signifie « île » comme le sanscrit *dvīpa*, et, comme le sanscrit *dvīpa*, il signifie également « continent » : Pāṇḍuraṅga est un *tcheou* au même titre que Java (6). On pourrait seulement objecter que les noms identifiables dans la liste d'Yi-tsing sont réellement des noms d'îles ; mais d'autre part il est assez naturel de songer à des navigateurs de la presqu'île qui ont pu venir de bonne heure en Chine ; quelques raisons de fait me paraissent appuyer cette manière de voir.

Dans la notice du *Sin t'ang chou* sur le royaume de P'iao (Birmanie) (7), il est question de nombreux états vassaux des Birmans, ou du moins que les ambassadeurs birmans ont représentés comme tels aux Chinois. Parmi eux figurent le Mi-tch'en, que j'ai proposé plus haut de mettre vers les bouches de

---

(1) Takakusu, *A Record*, pp. 129, 145, 169. Je suis tombé dans la même erreur dans *B. E. F. E.-O.*, II, 129.

(2) Aymonier, *Le Fou-nan*, dans *J.-A.*, janv.-févr. 1903, pp. 135-136, 144-146. L'*Annuaire général administratif, commercial et industriel de l'Indo-Chine française* pour 1902 (p. 804) compte à Poulo-Condore, en dehors du pénitencier, 300 habitants.

(3) *Tripiṭ. jap.*, 致, VII, pp. 83 v°, 85 r°, 87 v° (cf. aussi 101 v°). Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 119) attribue aussi à Yi-tsing l'orthographe 古龍 *kou-long*, mais sans référence, et ce doit être une erreur.

(4) Dans son *Botanicon sinicum*. III, 573, Bretschneider dit que Poulo Condore était appelé K'ouen-louen à l'époque des T'ang, et renvoie à son mémoire *On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arab and Arabian Colonies*, paru chez Trübner en 1871. Malheureusement ce mémoire manque à notre bibliothèque, et je ne sais sur quels textes l'auteur appuie son affirmation.

(5) *Song che*, k. 489, p. 6 v° ; *Tchou fan tche*, k. 上, p. 10 v°.

(6) Cf. *supra*, p. 216, n. 3, pour Pāṇḍuraṅga ; pour Java, voir *infra*. L'exemple classique est 閻浮洲 Yen-feou-tcheou = Jambudvīpa.

(7) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 v°.

l'Iraouaddy (1), et un 磚羅婆提 Tchouan-lo-p'o-t'i, où il faut vraisemblablement reconnaître le 墮羅鉢底 T'o-lo-po-ti que Hiuan-tsang (2) cite à l'est du Çrīkṣetra (Birmanie) et à l'ouest d'Īçānapura (Cambodge), le 社和鉢底 Chō-ho-po-ti qu'Yi-tsing (3) place au même endroit, le T'o-lo-po-ti auquel, selon l'*Ancienne Histoire des T'ang* (4), le Tchen-la d'eau confinait à l'ouest, c'est-à-dire Dvāravatī dans le bassin de la Menam (5). Du Mi-tch'en, ajoute la notice, « on arrive au 坤朗 K'ouen-lang, où il y a la tribu des Petits K'ouen-louen ; le roi s'appelle 茫悉越 Mang-si-yue ; les coutumes sont les mêmes qu'au Mi-tch'en. Du K'ouen-lang on arrive à 祿羽 Lou-yu, où il y a le royaume du roi des Grands K'ouen-louen. Le roi s'appelle 思利泊婆難多珊那 Sseu-li-po-p'o-nan-to-chan-na (Çrībhavānandeçāna?) (6). La plaine est plus grande qu'au Mi-tch'en. De l'endroit où habite

---

(1) Cf. *supra*, p. 172.

(2) Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 83.

(3) Takakusu, *A Record*, p. 10.

(4) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 2 r°. Le même texte se retrouve dans le *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 957, p. 7 v°. Le nom apparaît aussi dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 r°), où il est dit que les mœurs sont les mêmes au P'an-p'an qu'à T'o-lo-po-ti.

(5) Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 59, 203 ; Takakusu ; *A Record*, p. 10. La situation de Dvāravatī est indiquée par l'ordre de l'énumération de Hiuan-tsang et d'Yi-tsing et par l'indication du *Kieou t'ang chou*, mais je ne crois pas que le nom ait encore été fourni par l'épigraphie ancienne. Les inscriptions khmères nomment une Dvāravatī, où on rendait un culte au dieu Campeçvāra, mais c'était là, semble-t-il, un nom de simple circonscription, et d'ailleurs cette Dvāravatī répond très probablement à l'actuel Thvéar Kedei, au nord du Grand Lac, dans la province de Stoung (cf. Aymonier, *Quelques notions sur les inscriptions en vieux-khmêr*, dans *J.-A.*, avril-juin 1883, p. 459 ; *Le Cambodge*, I, 444-446). En Birmanie, Dvāravatī est le nom ancien de Sandoway, dans l'Arakan méridional, et aussi du Siam (Phayre, *History of Burma*, p. 32). M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 203) dit que « Dvāravatī est le nom sanscrit d'Ayuthia, ancienne capitale du Siam », mais le nom sanscrit d'Ayuthia est Ayodhyā. Seulement Dvāravatī entre dans les appellations officielles qu'on joint à ce nom d'Ayodhyā (Aymonier, *Le Siam ancien*, dans *J. A.*, mars-avril 1903, p. 229), et c'est probablement ce qui a amené M. Fournereau (*Le Siam ancien*, p. 53) et le P. Schmitt (*Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 212) à admettre l'équivalence absolue de Dvāravatī et d'Ayuthia. Mais il n'y a pas trace, comme il sera dit plus loin, d'une ancienne ville établie à Ayuthia avant le milieu du XIVe siècle ; il semble donc plus probable qu'on doive chercher Dvāravatī du côté de Lopburī, l'antique Lvo ou Lavo, qui paraît avoir été le centre le plus important de la basse Menam avant Ayuthia. Dans *A Preliminary study of the Po : u : daung Inscription of S'inbyuyin, 1774 A. D.* (*Indian Antiquary*, t. XXII, p. 4 du tirage à part), M. Taw Sein Ko met Dvāravatī à Bangkok ; ce ne peut être là en tout cas qu'une application récente du nom, puisque Bangkok ne date que du XVIIIe siècle.

(6) La transcription *sseu-li* qui est en tête de tous ces noms indique que le titre original n'était pas en sanscrit, mais dans une forme locale dérivant du pâli ou des prâcrits et où la sifflante palatale était devenue une sifflante dentale ; en l'absence de tout document indigène, les restitutions de ces formes dérivées sont toujours plus ou moins arbitraires ; c'est pourquoi je rétablis les noms en sanscrit.

le petit roi des K'ouen-louen (*sic*), on arrive en une demi-journée au 棚 (*tcha*) (1) de 磨地勃 Mo-ti-p'o (Martaban?) (2). En allant par mer pendant cinq mois (月, « mois », mais sans doute fautif pour 日, « jour »), on arrive au royaume de 佛代 Fo-tai, où il y a une branche de fleuve qui coule pendant 360 (*li*). Le roi s'appelle 思利些彌他 Sseu-li-sie-mi-t'o (Çrīçamitra?); il y a une rivière qu'on appelle 思利毘離苪 Sseu-li-p'i-li-jouei. Le pays produit beaucoup de parfums rares. Au nord, il y a un marché, qui est le rendez-vous des jonques marchandes des divers royaumes. Si on traverse la mer, c'est alors Chŏ-p'o (Java) (3). En quinze jours de route, on passe deux grandes montagnes, dont l'une s'appelle 正迷 Tcheng-mi et l'autre 射鞮 Chŏ-t'i. Il y a un royaume, dont le roi s'appelle 思利摩訶羅闍 Sseu-li-mo-ho-lo-chŏ (*çrīmahārāja*). Les coutumes sont les mêmes qu'au Fo-tai. On traverse la vallée (川) de 歹耳補邏 To-jong-pou-lo (Tanjong Pura?) (4) et on arrive au Chŏ-p'o (Java); puis, en huit jours de route, on arrive au royaume de 婆賄伽盧 P'o-houei-kia-lou. Le pays est chaud; aux carrefours et sur les routes on a planté des cocotiers et des aréquiers; en levant la tête, on ne voit pas le soleil. A l'habitation du roi, les tuiles sont faites en or; les cuisines sont couvertes de tuiles d'argent. On brûle des bois parfumés. Les salles sont ornées de perles brillantes. Il y a deux étangs dont les berges sont en or; les rames des bateaux sont entièrement garnies d'or et de joyaux. »

---

(1) Sur le sens de *tcha*, cf. *supra*, p. 171, n. 3.

(2) Cette identification est hypothétique; la forme môn du nom est Mut-ta-man selon Yule (*Hobson-Jobson*, *s. v.* Martaban), Muh-tmam d'après Haswell (*Grammatical Notes*, p. 344).

(3) Chŏ-p'o est encore nommé dans la notice du P'iao comme un des 18 royaumes qui sont tributaires de cet état, mais c'est à côté de Çrāvastī et du 嚪婆 Tchan-p'o, Campa (cette orthographe s'applique généralement au Campa de l'Inde, « qui au nord touche au Gange », comme dit la *Nouvelle histoire des T'ang*, et non au Champa de l'Indochine orientale, dont le nom est plutôt écrit 占婆 Tchan-p'o); il n'y a là qu'une hâblerie des ambassadeurs birmans, et je ne crois pas qu'il y ait de ce chef une objection sérieuse à élever contre la localisation du Chŏ-p'o à Java. Plus tard les rois de Pagan énuméraient parmi leurs vassaux les princes du Laos, du Siam et du Cambodge (Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, t. II, p. 279), et nous retrouverons des listes du même genre pour l'état de San-fo-ts'i et pour Madjapahit.

(4) Tanjong Pura me paraît probable parce que c'est un nom usuel en pays malais (*tanjong* signifie « cap »), mais par là même l'identification est rendue plus difficile. Il y a de nos jours à Sumatra un Tanjong Pura qui est le chef-lieu du sultanat de Langkak (*Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*, III, 266); Tanjong Pura est le nom général de Borneo dans un poème vieux-javanais énumérant les dépendances du royaume de Madjapahit (Kern, *Een oud-javaansch geschiedkundig gedicht uit het bloeitijdperk van Madjapahit*, dans *De Indische Gids* de mars 1903, p. 352; cf. aussi Brandes, *Pararaton*, p. 126); ce Tanjong Pura du moyen âge se retrouve au XIII^e^ siècle dans le *Tchou fan tche* (k. 上, p. 13 v°) sous les formes 丹戎武囉 Tan-jong-wou-lo et 丹重布囉 Tan-tchong-pou-lo (cf. Schlegel, *Geographical Notes, XVII, Java*, dans *Toung pao*, II, IV, 239). Je n'ai aucune identification à proposer pour le Tanjong Pura de l'époque des T'ang.

Qu'il s'agisse bien dans ce texte du même Chŏ-p'o que d'autres textes de l'époque des T'ang appellent aussi 訶陵 Ho-ling, et qui est pour moi Java, c'est ce que prouve, je crois, à défaut d'une splendeur qui ne convient guère qu'à l'empereur du Zabedj, le nom même du pays de P'o-houei-kia-lou. Avec les mêmes premier et troisième caractères qui sont donnés dans la notice du P'iao pour le nom de P'o-houei-kia-lou, la notice du Ho-ling (1) dit que les souverains habitaient la ville de Chŏ-p'o, mais que l'aïeul du roi, 吉延 Ki-yen, émigra à l'est à la ville 婆露伽斯 P'o-lou-kia-sseu (2). Malgré la différence assez sensible des noms, venant l'un par l'intermédiaire de la Birmanie et du Nan-tchao et l'autre directement des mers du sud, il me semble qu'on doit identifier la ville royale de P'o-houei-kia-lou, qui est à huit jours à l'est du Chŏ-p'o, avec la ville de P'o-lou-kia-sseu, où les rois de Ho-ling ont émigré en abandonnant leur capitale occidentale de Chŏ-p'o.

Une fois admis que le Chŏ-p'o de la notice du P'iao est bien le Ho-ling ou Chŏ-p'o auquel une notice est consacrée dans les *Histoires des T'ang*, et en me faisant provisoirement crédit pour la localisation de ce Chŏ-p'o à Java, nous avons la direction générale de l'itinéraire qui part de Mi-tch'en dans le sud de la Birmanie. Il semble dès lors, et même sans tenir compte de l'identification problématique de Mo-ti-p'o à Martaban, qu'on doive placer le pays des K'ouen-louen vers les bouches de la Salouen. C'est au même résultat que conduit un texte du *Man chou* (3), selon lequel « le royaume de K'ouen-louen, droit au

---

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 r°.

(2) Cette interprétation est hypothétique. Le texte dit : 王居閣婆城其祖吉延東遷於婆露伽斯城, ce que M. Groeneveldt (*Notes on the Malay Archipelago*, dans *Essays relating to Indo-China*, 2e série, t. I, p. 139) a traduit par : « Le roi vit dans la ville de Java (Japa), mais son ancêtre, Ki-yen, avait vécu plus à l'est, à la ville de P'o-lou-kia-sseu ». Schlegel (*T'oung pao*, IX, 275) comprend : « Le roi vit à la ville de Chŏ-p'o, mais son ancêtre Ki-yen s'était transporté de la ville de P'o-lou-kia-sseu vers l'est » (*had removed to the east from the city of Polukiasze*). Aucun des traducteurs ne fait remarquer qu'il y a dans le texte une difficulté. Pris isolément, les deux membres de phrase sont très clairs : « Le roi habite la ville de Chŏ-p'o. Son ancêtre a transporté (la capitale) vers l'est à la ville de P'o-lou-kia-sseu »; il n'y a pas de doute que 遷 *ts'ien* ne signifie pas « vivre à », comme le dit Groeneveldt, mais « déplacer (la capitale) », et que d'autre part ce déplacement se fit *vers* l'est *à* la ville de P'o-lou-kia-sseu, et non pas *vers* l'est *en partant de* P'o-lou-kia-sseu comme le voudrait la version de Schlegel. Je ne vois donc que deux interprétations possibles : ou bien traduire littéralement : « Le roi habite la ville de Chŏ-p'o ; son ancêtre Ki-yen a transféré (la capitale) vers l'est à la ville de P'ou-lou-kia-sseu », mais en sous-entendant que le roi actuel est revenu vers l'ouest à l'ancienne capitale Chŏ-p'o ; ou bien admettre la traduction que j'ai proposée ci-dessus et qui me paraît plus conforme à l'esprit, sinon à la lettre du texte : « Le roi habitait la ville de Chŏ-p'o ; l'aïeul du (roi actuel), Ki-yen, a transporté (la capitale) vers l'est à la ville de P'o-lou-kia-sseu ». Mon interprétation semble être celle qu'adoptaient les auteurs du *Ying houan tche lio* (k. 2, p. 16 r°), puisqu'ils disent que dans la période 天寶 *t'ien-pao* (742-755) « on déplaça (la capitale) de Chŏ-p'o à la ville de P'o-lou-kia-sseu » 自閣婆遷於婆露伽斯城, mais je ne sais d'où provient l'indication sur l'époque du transfert.

(3) K. 10, p. 2 v°.

nord, est à 81 jours de route du Si-eul-ho en territoire des Man », c'est-à-dire de la région de Ta-li en pays nan-tchao. Selon un autre passage du même ouvrage (1), au sud-ouest de la vallée de Leang-chouei, qui devait se trouver du côté de Ning-tcheou au Yunnan, on arrivait au 龍河 Long-ho, puis plus au sud on rejoignait la route des Monts du 青木香 Ts'ing-mou-hiang, et droit au sud on arrivait au royaume de K'ouen-louen. Ces monts du Ts'ing-mou-hiang, qu'un autre passage met à trois jours au sud de Yong-tch'ang (2), devaient leur nom à ce qu'on y recueillait en grande abondance la racine parfumée appelée *ts'ing-mou-hiang* (3); mais c'est là aussi un produit que le *Man chou* nomme parmi ceux du royaume de K'ouen-louen (4), et les notices botaniques utilisées par Bretschneider font aussi venir du K'ouen-louen le meilleur *ts'ing-mou-hiang* (5). Enfin le *Man chou* (6) nous apprend que le Nan-tchao mena une campagne contre le K'ouen-louen; les gens du K'ouen-louen laissèrent s'avancer l'armée ennemie, puis coupèrent une digue, et presque toutes les troupes du Nan-tchao furent noyées; aux survivants on coupa le poing droit avant de les renvoyer dans leur pays (7).

Quel peuple pouvait alors habiter l'embouchure de la Salouen? Il n'y a pas, je crois, à hésiter: le Tenasserim a toujours été par excellence le pays môn. C'est là que de nos jours encore, quand ils n'émigrent pas au Siam, les Môn, peu à peu expulsés du Pégou par les Birmans, se maintiennent en groupes suffisamment compacts. D'autre part, et bien plutôt que les Orang Semang, tribus sauvages sans culture et sans commerce auxquelles avait songé Schlegel (8), on comprendrait que le trafic d'Extrême-Orient empruntant alors volontiers la voie de l'isthme de Kra, ce fussent des Môn de l'isthme de Kra qui, venus des premiers au Tonkin et à Canton, eussent valu leur nom général aux pays k'ouen-louen, c'est-à-dire à la partie méridionale de l'Indochine et à l'Insulinde.

Malheureusement il y a à cette hypothèse une objection considérable et qui est bien près de la ruiner. Nous plaçons les K'ouen-louen au Tenasserim; or

---

(1) K. 6, p 3 r°. Voir ce texte à l'Appendice, § III. Cf. aussi *Man chou*, k. 6, p. 5 r°.

(2) *Ibid.*, k. 7, p. 3 v°; cette distance semble beaucoup trop faible.

(3) Mot-à-mot le « parfum du bois bleu-vert ». Cf. *Fa yuan tchou lin*, k. 36 (*Tripit. jap.*, 雨, VII, p. 49 v°), et les notices rassemblées par Bretschneider (*Botanicon Sinicum*, III, *Materia medica of the ancient Chinese*, dans *J. Ch. Br. R. A. S.*, N. S., t. XXIX, pp. 111-114, n° 54). Le nom dans les ouvrages bouddhiques est 矩瑟佗 *kiu-chö-t'o*, *kuṣṭha*, le Costus.

(4) K. 10, p. 2 v°.

(5) Bretschneider, *loc. laud.*, p. 111.

(6) K. 10, p. 2 v°.

(7) Le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 970, p. 19 r°) mentionne de son côté une ambassade du royaume de K'ouen-louen, venue en 709, au 3e mois chinois, mais il ne donne aucune indication qui permette de situer ce pays.

(8) *T'oung pao*, II, II, 119.

Yi-tsing, énumérant les principaux pays continentaux qui à l'est de l'Inde pratiquent le bouddhisme, a nommé le Lang-kia-chou au sud-est du Çrīkṣetra (Birmanie) et à l'ouest de Dvāravatī (bassin de la Menam); ce texte et d'autres passages dont il sera question plus loin (1) nous amènent à chercher le Lang-kia-chou au Tenasserim; comment Yi-tsing, ayant nommé le Tenasserim parmi les pays continentaux sous le nom de Lang-kia-chou, le rangerait-il ensuite parmi les « îles » en l'appelant Kiue-louen? Je n'ai pas de réponse satisfaisante à cette objection. Devrons-nous admettre qu'Yi-tsing, n'ayant pas visité le pays k'ouen-louen, a confondu l'île de K'ouen-louen placée loin à l'est de Java avec le royaume de K'ouen-louen du Tenasserim que lui appelait Lang-kia-chou, et a ainsi attribué à l'un l'origine d'une appellation qu'il faudrait en réalité rapporter à l'autre? Il est assez remarquable en effet qu'Yi-tsing ne connaît pas le nom du royaume de K'ouen-louen du *Man chou* et de la notice du P'iao, et d'autre part que la notice du P'iao ni le *Man chou* ne nomment le Lang-kia-chou. L'explication est, je le reconnais, bien fragile, mais il nous faut admettre l'une de ces trois solutions: ou bien Kiue-louen désigne Poulo Condore, et si ce n'est pas là la transcription qu'on trouve en d'autres textes de l'époque des T'ang, on pourrait prouver par de nombreux exemples qu'en pareille matière Yi-tsing ne se fait pas une loi de l'usage de ses compatriotes; de plus Poulo Condore est réellement à l'avancée du pays malais; mais d'autre part Poulo Condore est un archipel insignifiant, et quand Yi-tsing s'écarte des transcriptions usuelles, c'est généralement pour se rapprocher des formes indigènes: ce n'est pas le cas ici; enfin, si c'était de Poulo Condore que dérivait le nom des K'ouen-louen, on s'expliquerait mal que l'*Histoire des T'ang* et Kia Tan transcrivissent son nom différemment. Ou bien il faudra dire que le nom de Kiue-louen désigne chez Yi-tsing une île inconnue, peut-être ce pays de K'ouen-louen que la notice du *Song che* met à quinze jours à l'est de Java, et que ce sont les gens de ce pays qui ont valu à l'Indochine méridionale et aux îles le nom général de pays k'ouen-louen; mais il paraît invraisemblable que le commerce de la Chine avec les mers du sud ait eu pour premiers intermédiaires les habitants d'une île dont on ne connaît d'ailleurs que le nom et qui se serait sans doute trouvée encore à l'est de Java. Ou bien, tout en admettant que le nom de Kiue-louen désigne probablement chez Yi-tsing une île des mers du sud, qui n'est pas Poulo Condore, mais est peut-être identique à l'île de K'ouen-louen de l'*Histoire des Song*, on supposera qu'Yi-tsing, sachant bien que le nom de Kouen-louen avait désigné un pays spécial, en fait le Tenasserim, avant de recevoir indûment une acception trop générale, mais appelant lui-même le Tenasserim du nom de Lang-kia-chou, aura faussement rapporté l'origine du nom général de K'ouen-louen au seul K'ouen-louen qu'il connût, c'est-à-dire à l'île de Kiue-louen ou K'ouen-louen dans les mers du sud (2).

---

(1) Voir *infra*, appendice § V.

(2) Peut-être y a-t-il ailleurs chez Yi-tsing un exemple d'une confusion de ce genre. Yi-tsing décrit les îles Nicobar ou les îles Andaman sous le nom de 裸人國 *lo-jen-kouo*, Pays des

En faveur de cette troisième hypothèse, on peut produire un dernier argument. Dans la seconde moitié du ve siècle ou tout au début du vie, 竺芝 Tchou Tche dit dans son 扶南記 *Fou nan ki* que le roi du 頓遜 Touen-siun (sur la presqu'île malaise) était appelé k'ouen-louen (1). La *Nouvelle histoire des T'ang* donne 古龍 *kou-long* pour nom de famille au souverain du Fou-nan (2), et, dans le pays de 盤盤 P'an-p'an, sur quatre titres de hauts fonctionnaires que citent les annales chinoises, trois débutent par *k'ouen-louen* (3) ; l'historien ajoute à ce propos qu'on peut remplacer *k'ouen-louen* par *kou-long* qui se prononce à peu près de même façon (4). On est tenté de tirer de ce texte que les pays K'ouen-louen sont ceux où le mot *kou-long* ou *k'ouen-louen* entre dans les titres des rois ou des ministres, et que vraisemblablement, K'ouen-louen étant un nom familier aux Chinois, c'est plutôt

---

Hommes nus, et il ajoute : « On dit que ce pays constitue la limite sud-ouest de la province de Chou (Sseu-tch'ouan occidental » (Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 120-121 ; *Tripit. jap.*, 致, VII, p. 98 r°). Or il est bien évident qu'Yi-tsing se trompe, mais je me demande si son erreur n'a pas été amenée par une confusion entre ce pays des Hommes nus et celui des 裸蠻 *lo-man* ou 裸形蠻 *lo-hing-man*, Barbares nus, que des textes de l'époque des T'ang placent au sud-ouest du Sseu-tch'ouan et à l'ouest du Yunnan (cf. *supra*, p. 156, n. 5 ; *Man chou*, k. 4, p. 7 r° ; *T'ai p'ing yu lan*, k. 789, p. 19 v°).

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 263, 279.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 r°. Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 64 ; *B. E. F. E.-O.*, III, 274. Ce même texte dit que les gens du Fou-nan ont les cheveux frisés, le corps noir et vont nus, mais ce dernier trait au moins est simplement reproduit des vieilles notices sur le Fou-nan de la reine Lieou-ye au début de notre ère (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 265,268). Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 84,120) a compris que *le roi* allait nu ; c'est un contresens.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 r°. Je ne crois pas que le second titre soit à rendre par « empereur k'ouen-louen », comme l'a fait M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 64) ; les quatre caractères 崑崙帝也 *k'ouen-louen-ti-ye* me paraissent n'avoir ici qu'une valeur de transcription. M. Gerini (*Siâm's Intercourse with China*, p. 135) a proposé pour toutes ces charges du P'an-p'an des restitutions qui me paraissent inadmissibles ; tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que le *po* ou *pu* cham, « Sa Seigneurie », n'a rien à voir avec le siamois *phrah*, contrairement à ce que croit M. Gerini. Je n'ai pu réussir à établir à quel moment ces titres du P'an-p'an apparaissent dans les textes chinois. Ils ne sont donnés à ma connaissance, dans les histoires canoniques, que par le *Sin t'ang chou*, mais on les trouve aussi dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 787, pp. 14-15), qui dit citer le *Leang chou*. Or ils ne se trouvent pas dans le *Leang chou* qui nous est parvenu ; d'autre part, on ne peut songer à corriger *leang* en *t'ang* puisque, lors de la compilation du *T'ai p'ing yu lan*, le *Sin t'ang chou* n'existait pas encore, et d'ailleurs les deux rédactions diffèrent sensiblement. Le *T'ai p'ing yu lan*, compilé à la fin du xe siècle, est aussi le seul texte ancien où j'aie rencontré le nom des deux rois connus du P'an-p'an ; les histoires canoniques, je crois, n'en nomment qu'un.

(4) Cette indication n'est donnée dans le *Sin t'ang chou* que pour les titres du P'an-p'an, mais on trouve dès le *T'ong tien* de Tou Yeou (735-812), au k. 188, p. 16 r°, la glose suivante sur le nom de Kou-long du roi du Fou-nan : « Au temps des Souei, le roi de ce royaume avait pour nom de famille Kou-long ; dans les divers royaumes, beaucoup (de gens) ont pour nom de famille Kou-long ; si on interroge les vieillards, ils disent que les K'ouen-louen n'ont pas de noms de famille ; (Kou-long) est donc une altération de K'ouen-louen. »

kou-long qui a dû s'altérer en *k'ouen-louen* que *k'ouen-louen* se transformer en *kou-long*. Au point de vue géographique, et sans doute au point de vue ethnique, le Fou-nan correspond au Cambodge actuel. Quant au P'an-p'an, nous pouvons assez bien le situer sur la carte : les textes nous disent qu'il est limitrophe du Lang-ya-sieou, qu'au sud-est on arrive à 哥羅 Ko-lo, enfin qu'il est séparé du Champa par une petite mer (1). Dans la suite de ce mémoire, je tenterai d'établir que le Lang-ya-sieou est le Tenasserim et que Ko-lo doit être Kedah ; le P'an-p'an serait ainsi sur la presqu'île de Malacca, entre le Tenasserim au nord et Kedah non pas tout à fait au sud-est, mais au sud. La petite mer, c'est le golfe de Siam (2) ; le récit de Marco Polo (3) nous montre que parfois, après avoir doublé la pointe de Camau, on venait reconnaître assez haut la côte de la presqu'île de Malacca avant de gagner au sud les Détroits. Le P'an-p'an devait donc se trouver à hauteur de Bandon ou de Ligor (4) et on comprend alors pourquoi, à la fin du IVe siècle ou au début du Ve, le brahmane hindou Kauṇḍinya, qui devait devenir roi du Fou-nan, arriva dans ce pays par le P'an-p'an (5).

Ainsi c'est au Tenasserim que le *Man chou* et la notice du P'iao dans l'*Histoire des T'ang* amènent à placer le royaume de K'ouên-louen, et c'est peu à l'est du Tenasserim d'une part et immédiatement au sud de l'autre que l'existence du titre de *kou-long* ou *k'ouen-louen* est attestée. Dans ce titre,

---

(1) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 1 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 r°.

(2) C'est exactement de la même façon que le golfe de Siam est désigné à la fin de l'itinéraire de Kia Tan à travers le Cambodge : du Cambodge d'eau, en traversant une « petite mer », on arrive au Lo-yue (cf. *supra*, p. 211).

(3) Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 276-280.

(4) M. Gerini, qui met le Lang-ya-sieou à Champhôn sur la côte orientale de l'isthme de Kra, propose de situer le P'an-p'an tout à l'angle nord-ouest du golfe de Siam, entre la rivière de Suphanburī au nord-est et celle de Pechaburī au sud-ouest (*Siām's Intercourse with China*, *loc. laud.*, p. 133) ; je crois la solution que je propose plus vraisemblable, sans toutefois rien affirmer catégoriquement. Que l'une ou l'autre solution l'emporte, la question que nous examinons dans le texte n'en est d'ailleurs pas affectée.

(5) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 269. Il y a à cette situation du P'an-p'an sur la côte orientale de la péninsule malaise une petite difficulté non pas géographique, mais philologique. Les deux seuls noms de rois du P'an-p'an qui nous aient été transmis par les auteurs chinois commencent par 楊 Yang (*T'ai p'ing yu lan*, k. 787, p. 14 v° ; d'Hervey de St Denys, *Ethn.*, *Mérid.*, pp. 462-463), où on est bien tenté de retrouver le cham *yān* ; c'est ce qui amenait naguère M. Aymonier à placer le P'an-p'an du côté de Phanthiêt sur la côte d'Annam (*Le Fou-nan*, dans *J. A.*, janvier-février 1903, p. 131). M. Gerini (*loc. laud.*, p. 184) retrouve dans ce *yang* « ou le siamois *ong*, sanscrit *aṅga*, ou le khmèr *añ*, *aññā* », le *ong* siamois devenant *aung* en birman ; tout ceci est hautement hypothétique ; par exemple le *aung* birman, qui signifie « vaincre », n'a rien à voir avec le sanscrit *aṅga*. Quelque explication qu'on donne de *yang*, c'est en tout cas un argument trop faible pour empêcher de mettre le P'an-p'an sur la péninsule ; les textes paraissent formels sur ce point.

le colonel Gerini (1), puis M. Aymonier (2) ont eu, je crois, pleine raison de restituer le vieux khmèr *kuruṅ*, « roi », « régent », qui est peut-être aussi cham, et qui, devenu *kruṅ*, entre encore dans le protocole des rois du Cambodge tout comme dans celui des rois de Siam. Coïncidence ou archaïsme voulu, c'est par les deux mêmes caractères 古龍 *kou-long* employés au temps des T'ang que le mot *kruṅ* est transcrit dans le titre d'un roi de Siam qui envoya une ambassade en Chine en 1673 (3). Mais doit-on alors admettre que ce même mot de *kruṅ* existait au P'an-p'an, puisqu'il y entre dans la titulature ministérielle, et au Tenasserim, puisqu'il aurait soi-disant valu à ce pays le nom de K'ouen-louen (4)? La langue du Tenasserim actuel, qu'on parlait peut-être dans l'ancien P'an-pan, est le môn, et dans les maigres vocabulaires qui en ont été publiés jusqu'à présent, je n'ai pas retrouvé le titre de *kuruṅ* (5); mais ce n'est pas à dire que les Môn ne le connaissent pas, ni surtout qu'ils ne l'aient pas connu. Le pays môn s'est considérablement réduit de nos jours, mais on sait combien le môn, tant comme grammaire que comme vocabulaire, est étroitement apparenté au khmèr, à ce point que les deux groupes n'ont sans doute perdu contact que dans les temps historiques. Si le Fou-nan au temps de sa grande puissance paraît avoir étendu sa domination des bouches du Mékong au golfe du Bengale, c'est peut-être que sur ce vaste territoire aucune race étrangère ne lui barrait la route. Il fallut, semble-t-il, l'arrivée des Siamois sur la basse Menam pour séparer les deux tronçons. Cet avènement des Thaï parmi les peuples nettement hindouisés dut être assez tardif, si on songe que l'écriture siamoise ne remonte

---

(1) *Siām's Intercourse with China*, *loc. laud.*, p. 135.

(2) *Le Fou-nan*, dans *J. A.*, janv.-févr. 1903, p. 146.

(3) *Kouang tong t'ong tche*, éd. de 1822, k. 330, p. 55 v°; *T'ou chou tsi tch'eng*, section *Pien yi tien*, k. 101, art. du Siam, p. 12 r°.

(4) On a vu plus haut que Tou Yeou tenait le Kou-long du Fou-nan pour une altération de K'ouen-louen; pour nous qui savons que le titre de *kuruṅ* existait réellement en pays khmèr, nous devrions admettre le processus inverse, si l'un dérivait réellement de l'autre. Mais il ne me semble pas que cela soit suffisamment établi, et tout ce que je veux tirer des gloses de Tou Yeou et du *Sin t'ang chou*, c'est que dans les pays k'ouen-louen il y avait un titre de *kou-long*.

(5) Le vocabulaire anglais-pégouan de Stevens ne contient aucun mot pour régent ou ministre; pour roi il indique *ekarāt*, qui est d'origine hindoue (*ekarāja*). Dans le vocabulaire pégouan-anglais de Haswell, on trouve pour roi *ekarāt* et le mot môn *talati*; mais pour ministre ou autre terme approchant, je n'ai rencontré que *upparājā*, avec le sens de « premier ministre », « vice-roi », et c'est également un mot d'emprunt (*uparāja*). M. Gerini (*loc. laud.*, p. 135) dit que *krung* est môn-khmèr, mais est-ce à dire qu'il l'ait effectivement rencontré en môn ?

pas au-delà du XIIIe siècle (1). Le pays de Dvāravatī (2) était sans doute ou môn ou khmèr. C'est en ce groupe môn-khmèr, et plus spécialement dans les Môn de la péninsule malaise, que je propose sous réserves de reconnaître les vrais K'ouen-louen aux cheveux frisés (3) et au corps noir mentionnés par les auteurs chinois (4).

Nous avons vu que de Poulo Condore on arrivait au détroit de Malacca, auquel, selon Kia Tan, les indigènes donnent le nom de Tche; cette transcription ne prête jusqu'ici à aucune restitution (5). Le détroit avait cent *li* de large, et au nord était le Lo-yue, au sud le Fo-che. Ce pays de Lo-yue n'est pas très

---

(1) D'après l'inscription de Rāma Kamheng; mais cf. aussi Aymonier, *Le Siam ancien*, dans *J. A.*, mars-avril 1903, p. 209.

(2) Il semble que je devrais, avant le pays de Dvāravatī, mentionner l'état de 赤土 Tch'e-t'ou, la « Terre rouge », qui est toujours identifié au Siam ; mais sans m'élever contre cette opinion traditionnelle, elle prête à d'assez graves objections pour que je ne croie pas devoir l'accepter avant plus ample examen. On sait que M. Kern (*Over eenige oude sanskrit opschriften van't maleische schiereiland*, dans *Versl. en Meded. der K. Ak. van Wet., Afd. Letterk.*, 3e série, partie I, pp. 8-9, et *Een sanskritopschrift te Bekasih*, dans *Bijdragen tot de Taal- Land- en Volkenkunde*, 4e série, part. X, pp. 527-528) a rapproché du Tch'e-t'ou des Chinois la ville de Raktamṛttikā, « Terre rouge », où habitait un chef de navire Buddhagupta connu par une inscription sanscrite trouvée à Kedah et qui paraît remonter à environ 400 A. D.

(3) Je traduis par « frisé » le mot 捲 *kiuan*, que M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 64) a rendu par « crépu » et M. Takakusu (*Record*, p. 12) par « woolly-haired ». Le mot a les deux sens, mais rien n'indique d'autre part que dans l'application ancienne du nom nous ayons affaire à des négritos.

(4) On retrouve au XVIe siècle un pays de 崛龍 Kiue-long dans le 海語 *Hai yu* ; mais tout ce qu'on en peut dire jusqu'à présent est qu'il se trouvait dans les mers du sud (cf. Groeneveldt, *Notes on the Malay Archipelago*, p. 246; Schlegel, *T'oung pao*, II, II, 119). Enfin *k'ouen-louen*, qui désignait des gens aux cheveux frisés, non malais, a pris ultérieurement, semble-t-il, le sens de nègres, et on trouve à partir des Song (Xe siècle) le terme de 崑崙奴 *k'ouen-louen-nou*, « esclaves k'ouen-louen », employé à peu près de la même façon qu'on employait à l'époque des T'ang 僧祇奴 *seng-k'i-nou* ou 僧祇奴 *seng-tche-nou*, « esclaves *seng-k'i* » (cf. *Song che*, k. 489, p. 5 vo ; k. 490, p. 7 vo ; *Tongsi yang k'ao*, k. 4, p. 9 vo ; Groeneveldt, *Notes*, pp. 188, 257 ; pour le terme *seng-k'i*, cf. *infra*, à propos du Chō-p'o). Dès le XIIe siècle enfin, on trouve dans le *Ling wai tai ta* (publié en 1178 ; k. 3, p. 6 ro), et on retrouve au XIIIe dans le *Tchou fan tche* (k. 上, p. 32 vo) le nom de royaume de 崑崙層期 K'ouen-louen-tseng-ki appliqué aux pays nègres de l'Afrique orientale, et où les deux appellations de *k'ouen-louen* et de *seng-k'i* sont fondues en une seule (cf. Hirth, *Die Laender des Islam nach chinesischen Quellen*, dans *T'oung pao*, VIII, Suppl., pp. 54-55 ; Tsuboi Kamazo, *Cheu Ch'ufe's Aufzeichnungen über die fremden Laender*, dans *Actes du XIe Congrès intern. des Orient.*, II, 120-121.

(5) Le caractère 質 *tche* a une prononciation au *jou-cheng* (soit avec ancienne consonne finale, en fait avec dentale) et une autre au *k'iu-cheng*. C'est sans doute en tant que mot au *jou-cheng* qu'il est employé dans 質多跋摩 Tche-to-pa-mo pour transcrire la première syllabe de Cittavarman (Chavannes, *Religieux éminents*, p. 48) et dans 質多斯那 Tche-to-sseu-na pour transcrire la première syllabe de Citrasena (*B. E. F. E.-O.*, II, 123 ; III, 444).

connu par ailleurs. Nous avons rencontré son nom à la fin du premier itinéraire de Kia Tan : on y arrivait du Cambodge en traversant une « petite mer » (1). La *Nouvelle histoire des T'ang* (2) lui consacre une phrase peu claire et qui ne semble pas bien exacte : « Le Lo-yue vers le nord est à 5000 *li* de la mer ; au sud-ouest, il y a le 哥谷羅 Ko-kou-lo ; c'est un lieu de rendez-vous pour les marchands qui vont et qui viennent. Les coutumes sont les mêmes qu'à 墮羅鉢底 T'o-lo-pa-ti (Dvāravatī). Chaque année, (il y a des gens qui) montent en jonque et arrivent à Kouang-tcheou (Canton). A (Kouang-)tcheou, on a sûrement des renseignements à ce sujet. » C'est à Lo-yue que le prince japonais Shinnio Taka-oka mourut en 881, se rendant en pélerinage dans l'Inde (3). L'*Histoire des Song* (4) dit encore que le pays de 丹眉流 Tan-mei-lieou est à quinze étapes (程) par mer au nord de Lo-yue.

L'itinéraire de Kia Tan nous fournit une indication sûre : Lo-yue, quelle que fût son extension vers le nord, comprenait le Johore actuel. Quant à la note de l'*Histoire des T'ang*, elle est absurde dans les termes ; on pourrait bien songer à lire 十 *che*, « dix », au lieu de 千 *ts'ien*, « mille », mais si on met Lo-yue à 50 *li* de la mer, il faut rapporter à Ko-kou-lo la phrase « c'est un lieu de rendez-vous », qui ne peut guère s'appliquer qu'à un port de mer ; or le texte chinois ne me paraît pas se prêter facilement à cette interprétation. Nous verrons plus

---

C'est par contre à la prononciation au *k'iu-cheng* que doit correspondre la valeur de transcription *ti* du mot 質 *tche*, quand il transcrit dans les versions chinoises du *Milindapañho* (*Tripit. jap.*, 藏, VIII, 48 v°, 51 v°, 61 v°, 64 r°) les noms du maître d'écriture que la version pâlie nomme Tissa, et du poisson gigantesque que la version pâlie qualifie seulement de *pañcayojanasatika maccha* et qui est certainement le *timi* (cf. Trenckner, *The Milindapañho*, pp. 71, 85 ; Rhys Davids, *The questions of king Milinda*, dans *S. B. E.*, XXXV, pp. 110, 130 ; on voit qu'il n'y a pas à tenir compte ici de la prononciation *tchat* que le caractère 質 *tche* a parfois en cantonais, et dont il a été fait état par M. Specht dans *Deux traductions chinoises du Milindapañho*, p. 15, n. 3). Peut-être pour le détroit de Tche pourrait-on penser au malais *selat*, « détroit », qui semble entrer dans le nom de mer de Shelaheth placée par les voyageurs arabes dans cette région (cf. Van Der Lith, *Le livre des Merveilles de l'Inde*, p. 260).

(1) Cf. *supra*, p. 211. Ce nom de « petite mer » appliqué au golfe de Siam se retrouve encore dans le passage du *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 2 r°) où il est dit que le Tchen-la d'eau « touche au sud à une petite mer ».

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°. Je ne suis pas sûr d'avoir bien traduit la dernière phrase : 州必以聞.

(3) Takakusu, *A Record*, p. XLV. Le même fait est rappelé dans le 佛領印度支那 *Futsuryô Indo-Shina* de MM. Takakusu et Nanjio (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 749), p. 34 ; mais le Lo-yue y est donné comme le nom ancien du Laos ; l'analogie phonétique a seule pu déterminer cette identification, que la discussion d'autres opinions montrera plus loin qui est fausse.

(4) *Song che*, k. 489, p. 10 r°.

loin que la position de Ko-kou-lo elle-même est incertaine. La communauté de coutumes entre Lo-yue et Dvāravatī, outre que c'est une indication assez vague, nous porte seulement à chercher Lo-yue dans la péninsule malaise, qui a été toute pénétrée par la domination môn-khmère; et de cela nous nous doutions déjà. Reste l'indication de l'*Histoire des Song*, mais elle est subordonnée elle-même à la situation de Tan-mei-lieou. Le pays de Tan-mei-lieou est très probablement le même que celui de 登流眉 Teng-lieou-mei nommé par le *Ling wai tai ta* (1) en 1178, par le *Tchou fan tche* (2) dans la première moitié du XIII^e^ siècle, et par un passage même du *Song che* (3), et qui se trouvait à l'angle sud-ouest du Cambodge; dans Ma Touan-lin (4), la notice de l'*Histoire des Song* sur le Tan-mei-lieou est intégralement reproduite, mais le nom est altéré en 州眉流 Tcheou-mei-lieou. La forme de Ma Touan-lin, pour fautive qu'elle soit, nous garantit que l'ordre des caractères dans le *Song che*, Tan-mei-lieou, n'est pas isolé en face de Teng-lieou-mei, et les détails que le *Song che* donne seul sur ce royaume nous invitent à suivre ici son orthographe; nous lirons donc Tan-mei-lieou.

De ce royaume de Tan-mei-lieou, l'*Histoire des Song* (5) connaît une ambassade de 1001; c'est peut-être à cette date que remontent les précieuses informations qu'elle nous a conservées sur la situation de ce pays: « Royaume de Tan-mei-lieou. A l'est, pour arriver au 占臘 Tchan-la, (il y a) 50 étapes (程); au sud, pour arriver au Lo-yue, (il y a) 15 étapes par voie d'eau; à l'ouest, pour arriver au 西天 Si-t'ien, (il y a) 35 étapes; au nord, pour arriver à 程罨 Tch'eng-leang, (il y a) 60 étapes; au nord-est, pour arriver au 羅斛 Lo-hou, (il y a) 25 étapes; au sud-est, pour arriver au 闍婆 Chō-p'o, (il y a) 45 étapes; au sud-ouest, pour arriver à 程若 Tch'eng-jo, (il y a) 15 étapes; au nord-ouest, pour arriver au 落華 Lo-houa, (il y a) 25 étapes; au nord-est, pour arriver à Canton, il y a 135 étapes (6). » Négligeant les noms pour lesquels il n'y a pas encore d'identification satisfaisante, le Tchan-la est le Cambodge, le Lo-yue doit désigner le sud de la péninsule malaise, le Si-t'ien devrait être l'Inde et en donne au moins la direction, je dirai plus loin les raisons qui me font mettre le Chō-p'o à Java, enfin Lo-hou doit désigner la région de la basse

(1) *Ling wai tai ta*, k. 2, p. 11 r°.

(2) K. 上, pp. 4 v°, 5 r°.

(3) *Song che*, k. 489, p. 5 r°. Cette identité probable des deux pays résulte de la similitude de leur nom et des indications concordantes sur leur position. Cependant elle n'est pas certaine; Schlegel (*T'oung pao*, X, 291) admet l'équivalence des deux noms, mais la conteste un peu plus loin (p. 294).

(4) *Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, pp. 29 v°-30 r°; d'Hervey de S^t^ Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, pp. 583-585.

(5) *Song che*, k. 489, p. 10 r°.

(6) Ce texte a été traduit par Schlegel dans *T'oung pao*, X, 291-292.

Menam. Je propose donc de placer Tan-mei-lieou à Sri Dhammarāja, autrement dit Ligor (1), qui a effectivement l'Inde à l'ouest, l'extrémité de la péninsule au sud et sud-est, Java au sud-sud-est, le Cambodge à l'est et la basse Menam au nord et un peu au nord-est.

Ainsi nous aurions Lo-yue dans le sud de la péninsule, Tan-mei-lieou à Ligor, Lo-hou sur la basse Menam ; mais ces identifications sont loin d'être universellement acceptées. La question a été d'abord soulevée à propos du Locac de Marco Polo : cinq cents milles après avoir passé Poulo Condore, Marco Polo arrive au pays de Locac, et cinq cents milles plus loin à l'île de Pentam, qu'on est accord pour identifier avec l'île Bintang de nos cartes, à l'entrée des Détroits (2). Selon Yule, ces distances amènent à chercher Locac du côté de Ligor, et, comme Ligor fit partie du royaume siamois, c'est le royaume de Lo-hou ou peut-être la forme abrégée 羅國 Lo-kouo, « royaume de Lo », prononcée Lo-kok au Fou-kien et à Canton, et où se retrouve le nom des Laotiens, qui aurait donné naissance au Locac de Marco Polo (3). M. G. Phillips, selon une note de Yule (4), cherche dans Locac le nom même de Ligor ou Lakhon, mais d'autre part, et sans que j'arrive à voir comment il concilie ces deux opinions, il accepte pleinement l'identification proposée par Yule de Locac au Siam ou plus précisément au Lo-hou (5). Il ajoute qu'à l'époque des T'ang le Lo-hou « semble avoir été connu sous le nom de Lo-yue, prononcé « Lo-gueh » » à cette date. Ce Lo-yue paraît avoir été situé sur le côté oriental de la » péninsule malaise, et s'être étendu jusqu'à l'entrée du détroit de Singapour, » dans la région connue aujourd'hui sous le nom de Johore ». M. Gerini (6) met bien Lo-hou au Siam, et je ne sais son opinion sur Lo-yue ou Locac, mais il place Tan-mei-lieou non pas à Ligor, mais à Diamond Island et au district de Bassein, à l'ouest des bouches de l'Iraouaddy, du côté du cap Negrais. Enfin Schlegel s'est prononcé comme suit (7) : « L'endroit appelé Lo-wak (羅越) est sans le moindre doute le siamois Lăvêk, que Pallegoix dit être le nom d'une ancienne ville au Cambodge » ; et il cite à l'appui de son affirmation cette phrase du feu roi de Siam : « Notre ancienne capitale Ayuthia, avant 1350

---

(1) Ligor ou Lakhon sont des altérations de *nagara*, « ville ». Le nom officiel de Ligor, attesté par les inscriptions, est Muong Nakhon Si Thamarat (= Çrī Dharmarāja). Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, II, 76 ; *Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 195.

(2) Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 276-280.

(3) *Id., ibid.*, p. 278.

(4) *Id., ibid.*, p. 279.

(5) G. Phillips, *The seaports of India and Ceylon*, p. 34, note.

(6) *Siām's Intercourse with China*, dans *As. Quart. Review*, 1902, t. XIII, pp. 119-132. A la p. 131 de cet article, M. Gerini dit avoir donné « les véritables équivalents de ces toponymiques » dans l'*As. Quart. Review* de janvier 1898, que je regrette de n'avoir pu consulter.

(7) *Toung pao*, X, 292.

A. D., n'était que les ruines d'une ancienne place appartenant au Cambodge, autrefois appelée Lawék, et dont les habitants possédaient alors le Siam méridional ou Cambodge occidental. » Par contre, Tan-mei-lieou serait à chercher sur la haute Menam à quinze jours en amont d'Ayuthia, et Lo-hou serait un état vassal du Siam, mais pour lequel Schlegel n'indique aucune position.

Pour très obscure que soit la question des origines siamoises, ces identifications ne font que la compliquer comme à plaisir. Laissant de côté le Kan-t'o-li de M. Aymonier, la Terre Rouge de l'époque des Souei, Tou-ho-lo (1) et même Dvāravatī du temps des T'ang (1), nous avons vu apparaître sous les Song le nom du royaume de Lo-hou, situé à 25 étapes au nord-est de Tan-mei-lieou. Dans la première moitié du XIIIe siècle, Tchao Jou-koua nomme le Lo-hou parmi les états vassaux du Cambodge (2). A la fin des Song et sous les Yuan, ce qui devint ensuite le 暹羅 Sien-lo ou Siam était partagé d'abord en deux régions, l'une accidentée et peu fertile, et qui formait le pays de 暹 Sien, l'autre plate et produisant beaucoup, et qui constituait le royaume de Lo-hou (3). Ces pays envoient des ambassades à la cour de Chine dans le dernier quart du XIIIe siècle et dans le premier quart du XIVe (4). Les textes postérieurs ajoutent que, durant la période 至正 *tche-tcheng* (1341-1368), l'état de Lo-hou s'empara de l'état de Sien, d'où le nom nouveau de 暹羅斛 Sien-lo-hou ou 暹羅 Sien-lo. Tout au début des Ming, en 1371, une première ambassade du Sien-lo-hou ou Sien-lo vient à la cour, et les relations continuent ensuite sans interruption jusqu'à nos jours (5).

Ces deux états de Sien et de Lo-hou, que la nature de leur sol nous pousse à chercher l'un sur la haute, l'autre sur la basse Menam, nous les retrouvons précisément dans les monuments de l'épigraphie cambodgienne. Ce n'est pas elle cependant qui fournit la première le nom même du Siam : dès le milieu du

---

(1) Schlegel (*T'oung pao*, X, 155) a ramené Tou-ho-lo à Takola, et comme il le place sur la péninsule malaise à peu près à la hauteur où M. Gerini a mis le Takola de Ptolémée, il déclare que cet accord dans les résultats de recherches poursuivies indépendamment « fixe définitivement » la position géographique de Takola et de Tou-ho-lo. Mais il se trouve précisément que si Schlegel met Tou-ho-lo là où M. Gerini place Takola, M. Gerini fait de Tou-ho-lo Dvārapurī ou Dvāravatī (*As. Quart. Rev.*, XIII, 133, 134). J'ai adopté plus haut (*supra*, p. 223, n. 5) l'opinion de M. Aymonier suivant laquelle Dvāravatī devait anciennement être Lopburī ; j'aurais dû cependant noter que le colonel Gerini met Dvāravatī sur une île de la Menam, à hauteur d'Ayuthia (cf. *As. Quart. Rev.*, 1902, t. XIII, pp. 124, 128).

(2) *Tchou fan tche*, k. 上, p. 4 v°.

(3) *Ming yi t'ong tche*, k. 90, p. 10 r° ; *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 35 r° ; *Ming che*, k. 324, p. 6 v°.

(4) On trouvera plus loin les textes se rapportant à ces ambassades.

(5) *Ming yi t'ong tche*, k. 90, p. 10 r° ; *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 35 r° ; *Ming che*, k. 324, pp. 6 v°-8 r° ; *Ta ming houei tien*, k. 105, p. 9 v°.

XIe siècle, puis en 1190 (?), en 1207, en 1233, on voit des esclaves « syam » figurer dans les inscriptions chames à côté d'esclaves chinois, annamites, cambodgiens et birmans (1) ; mais cette sèche nomenclature ne nous indique rien d'autre que l'existence même des Siamois. La galerie sud-ouest d'Angkor Vat permet de préciser davantage : parmi les courtes inscriptions qui en commentent les bas-reliefs, l'une nomme le « Vraḥ Kamrateñ añ çrī Jaya Simha Varman, dans les forêts, conduisant les troupes de Lvo », deux autres qualifient de Syāṃ Kut des guerriers à la coiffure et aux armes étranges tout autres d'aspect que les soldats cambodgiens. Ces inscriptions sont vraisemblablement du XIIe siècle (2). Sur la situation de Lvo, nous avons enfin une indication importante : un fragment de stèle inscrite trouvé à Lopburī au Siam, et dont, selon M. Aymonier, l'écriture est au plus tard de la fin de notre Xe siècle, nomme le pays de Lvo (3). Il est bien probable que ce pays de Lvo n'est autre que Lopburī même, dont le nom siamois ancien est Lavo, et que les anciens missionnaires ont décrite sous le nom de Louvo comme la résidence d'été des rois siamois d'Ayuthia (4). Il y a donc parfait accord entre les textes chinois qui mettent au Siam un pays de Lo-hou sur la basse Menam et plus haut un pays de Sien, et les données de l'épigraphie qui nous indiquent à Lopburī un pays de Lvo, dont les soldats sont vêtus comme ceux du Cambodge et qui pouvait être principalement cambodgien, et un pays des Syām Kut, vassal du Cambodge puisqu'il lui fournit des troupes, mais dont les habitants par l'aspect et le costume diffèrent des Cambodgiens.

Reprenant dès lors les opinions de Yule, de Phillips, du colonel Gerini et de Schlegel sur Lo-yue, Tan-mei-lieou, Locac et Lo-hou, on voit facilement quelles en sont les parts d'erreur et de vérité. Yule, qui dans la première édition de son *Marco Polo* avait songé pour Locac soit à Lavo (Lopburī), soit au Lawék que nous retrouverons bientôt avec Schlegel, a abandonné ensuite ces opinions pour rapprocher Locac de Lo-hou, où il retrouve le nom des Laotiens : mais les Laotiens sont hors de question, et on ne

---

(1) Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, dans *J. A.*, janv.-févr. 1891, pp. 29, 49-53; *Le Siam ancien*, dans *J. A.*, mars-avril 1903, pp. 194, 201.

(2) Aymonier, *Qqs notions sur les inscript. en vieux khmèr*, dans *J. A.*, août-sept. 1883, pp. 219-222. M. Aymonier lit dans un cas Syāṃ Kut et dans l'autre Syāṃ Kak. M. Gerini (*Siām's Intercourse with China*, dans *Asiat. Quart. Review*, 1902, t. XIII, p. 122) a restitué ces noms en un Çyamakūṭa qu'il met dans le sud-ouest du Siam, et un Çyamakaka qui serait au nord-ouest et correspondrait au royaume de Sukhotaï. Mais M. Finot veut bien m'avertir que Syāṃ Kak est une mauvaise lecture, et que dans les deux cas la pierre originale porte nettement Syāṃ Kut. Le chef à cheval qui « conduit les Syāṃ Kut », et auquel M. Aymonier prête un costume étranger, est vêtu, me dit M. Finot, à peu près comme les autres chefs cambodgiens, et il semblerait plutôt que ce fût un chef cambodgien conduisant des contingents barbares.

(3) Aymonier, *Le Cambodge*, t. II, pp. 82-83.

(4) Sur le nom de Lopburī, cf. les édits du roi Mahā Mongkut cités dans Frankfurter, *Elements of Siamese Grammar*, p. 15, et Gerini, *loc. laud.*, p. 128.

voit pas pourquoi Yule les faisait descendre sur les côtes du golfe de Siam (1) ; que Locac, qu'il ne faut pas oublier qui semble désigner dans Marco Polo la région de Ligor, soit ou ne soit pas identique à Lo-hou, il paraît impossible de séparer Lo-hou de Lvo ou Lavo. Le Lo-yue, pour lequel la prononciation « Lo-gueh » de Phillips est de pure fantaisie, ne peut avoir été au même endroit que le Lo-hou, puisque l'*Histoire des Song* met Tan-mei-lieou à quinze étapes par mer au nord du Lo-yue, et à vingt-cinq étapes au sud-ouest du Lo-hou. M. Gerini place Tan-mei-lieou au district de Bassein, sur la foi d'une analogie phonétique entre Tan-mei-lieou et « Ch'i-mi-hla, Tamila, ... le Temala de Ptolémée ». Mais si Tan-mei-lieou était du côté du cap Negrais, comme d'autre part M. Gerini place comme moi le Lo-hou à Lopburī, on voit mal comment il peut mettre Lo-yue au sud, le Cambodge à l'est et Lopburī au nord-est de Bassein. Reste l'opinion de Schlegel. Mais il est d'abord non seulement arbitraire, mais sûrement faux de restituer en Lo-wak l'ancienne prononciation de Lo-yue : 越 *yue* est un caractère à ancienne dentale finale ; la gutturale n'a été mise ici que pour les besoins de l'identification (2). Quant à ce Lawék, ancienne ville du Cambodge selon Pallegoix, ancien nom d'Ayuthia selon le feu roi de Siam, et qui serait « sans le moindre doute » Lo-yue, il y a là une étrange confusion. Lawék, ou plutôt Lovèk, est en effet le nom d'une ville cambodgienne dont les restes se retrouvent un peu au nord d'Oudong et qui, au xv^e^ siècle, était devenue après Angkor et Babaur la capitale du Cambodge (3) ; mais on voit immédiatement que ce Lovèk du Cambodge, en

---

(1) Yule, trompé par une théorie peu claire de Francis Garnier (*Voyage d'exploration*, I, 136-137), admet que les Thaï qui occupaient au XIII^e^ siècle les bords du golfe de Siam étaient des « grands Thaï », Thaï-ngai, et qu'au XIV^e^ siècle, ils furent évincés lors de la descente des « petits Thaï », Thaï-noi, les Siamois actuels ; ces grands Thaï du XIII^e^ siècle auraient été établis à Sukhotaï et ils étaient de la branche laotienne ; c'est ce qui expliquerait le nom de « royaume de Lo » qui leur serait donné. Mais les Thaï de Sukhotaï étaient ceux du Sien et non du Lo-hou (il n'y a jamais eu de « royaume de Lo » dans les textes chinois), et quant à la « descente » des gens du Sien, ancêtres des Siamois actuels, nous verrons bientôt qu'elle résulte d'un contresens. Ajoutons que, dans la majorité des prononciations dialectales du Kouang-tong et du Fou-kien, 國 *kouo* est lu, non pas *kok*, comme le dit Yule, mais *kwok* ; ce détail n'a d'ailleurs pas grande importance ici.

(2) Dans le seul dialecte de Fou-tcheou, le mot 越 *yue* est aujourd'hui prononcé avec une gutturale finale. Mais il n'est pas admissible qu'on restitue au choix une ancienne prononciation tantôt sur le dialecte cantonais quand on veut l'ancienne finale correcte, tantôt sur la prononciation de Fou-tcheou quand on a besoin que de *t* cette finale devienne *k*, tantôt sur le dialecte d'Amoy quand on désire faire disparaître une nasale dentale ou gutturale à la fin d'un mot. La prononciation cantonaise, qui a le mieux conservé les anciennes finales, et d'autre part les transcriptions ne laissent aucun doute que l'ancienne finale de 越 *yue* était une dentale.

(3) Aymonier, *Le Cambodge*, I, 223. On sait que dans le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua, qui date de la première moitié du XIII^e^ siècle, c'est-à-dire d'un temps où la capitale cambodgienne était sûrement Angkor, cette capitale est appelée 祿 兀 Lou-wou, avec deux

plein bassin du Mékong, ne peut avoir rien à faire avec le Lawék du feu roi de Siam sur la basse Menam. D'ailleurs ce nom de Lawék au Siam est douteux. D'après la tradition siamoise, Ayuthia fut fondé en 1350 ; M. Aymonier propose de faire descendre cette date d'environ cent ans ; rien n'indique en tout cas qu'il y ait eu là antérieurement une ville importante. D'autre part Ayuthia n'est pas très loin au sud de Lopburī, qui est selon toutes probabilités l'ancien Lvo ou Lavo, et, sans faire injure au roi lettré Mahā Mongkut, on peut se demander s'il n'y a pas dans les propos qu'on lui prête quelque confusion entre Lopburī et Ayuthia. Il faut se rappeler enfin que ses notes, avant de paraître dans le *Chinese Repository*, d'où elles ont été réimprimées dans l'ouvrage de Sir John Bowring (1), ont été « prepared for the press » par le docteur Dean, et nous ne savons pas quelle a été l'exacte mesure de cette « préparation ». La phrase en question prête en elle-même à une regrettable amphibologie (2) ; et de plus n'est-il pas possible que Mahā Mongkut ayant dit ou écrit qu'avant la fondation d'Ayuthia il n'y avait pas eu dans la région d'autre centre important que Lavo, centre cambodgien, le docteur Dean, ignorant peut-être l'ancienne domination cambodgienne au Siam, ait de sa propre autorité substitué à Lavo Lawék (Lovèk), qui lui du moins était bien au Cambodge (3)? Quoiqu'il en

---

mots à gutturales finales dans la prononciation foukienoise que Tchao Jou-koua, en fonctions à un port du Fou-kien, semble avoir suivie. Ce Luk-wok rappelle de bien près Lovèk, qui cependant ne devint la capitale qu'au XVe siècle, et ne fut même, dit-on, fondée qu'à cette date. La supposition que j'avais faite (*B. E. F. E-O.*, II, 132) d'une interpolation ultérieure ne me paraît plus vraisemblable : en effet le *Tchou fan tche* est bien resté manuscrit jusqu'au XVIIIe siècle, mais c'est que dès le début du XVe siècle, avant le moment où Lovèk devint capitale, il avait été incorporé au *Yong lo ta tien*, dont il ne sortit que près de quatre siècles plus tard, pour être aussitôt imprimé dans une édition que nous avons. Il y a là une difficulté que je ne vois pas le moyen d'écarter.

(1) *The Kingdom and People of Siam*, t. II, pp. 341 ss.

(2) Le roi Mahā Mongkut écrivait un anglais déplorable (cf. Bowring, *op. laud.*, I, 43, note). Voici la phrase en question : « Our ancient capital Ayuthia, before the year A. D. 1350, was but the ruin of an ancient place belonging to Kambuja (now known as Cambodia), formerly called Lawék, whose inhabitants then possessed Southern Siam, or Western Kambuja. » Si on se rappelle que les Siamois ont désigné les rois du Cambodge sous le nom de rois de Lawék (cf. Bowring, *op. laud.*, I, 52) et que nous voyons effectivement au Cambodge même employer pour ces rois le titre de « Prah chau Longvek (= Lovèk) krung Kambujādhipati » (cf. A. Leclère, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*, juillet-août 1903, p. 375), il ne faudrait pas beaucoup forcer la phrase de Mahā Mongkut pour en tirer que ce n'est pas la ville qu'a remplacée Ayuthia, mais le Cambodge, qui s'appelait autrefois Lawék. Je ne sais qui est le Phya Lavék dont il est question dans une phrase de la grammaire de Frankfurter (p. 85).

(3) Qu'il s'agisse en tout cas de Lavo, c'est ce qui ne me paraît guère douteux ; mais il se peut à la rigueur qu'il y ait eu un doublet Lawék de Lavo. Sans tenir compte même de la forme douteuse Lawék des notes historiques du roi Mahā Mongkut, on doit rappeler que ce souverain s'est élevé contre une forme populaire Nokburī pour Lopburī (Gerini, *loc. laud.*, p. 128). De plus le nom chinois de Lo-hou apparaît sous les Song, à une époque où peut-être on peut encore tenir compte des consonnes finales : or *hou* répond à un ancien * *huk*.

soit, l'identification de Lo-yue à Lawêk repose sur la seule affirmation de Schlegel, et elle est contredite par tous les faits connus ; pour le moment, nous devons continuer à mettre Lo-yue dans la péninsule malaise, Lo-hou à Lopburī et le pays de Sien sur la haute Menam.

Est-ce à dire cependant que cette solution ne prête plus à aucune objection ? Elle en soulève au contraire, et de fort graves. D'abord, il est certain que le pays de Lo-hou, le Lvo des inscriptions, avait fait longtemps partie de l'empire cambodgien, et les Cambodgiens devaient compter pour une large part dans sa population. Le vrai pays thaï, ce devait être l'état de Sien, la région demi-sauvage des Syām Kut du XIIe siècle. Ce sont donc les Syām Kut qui ont dû fonder l'empire siamois par la conquête de la basse Menam, et en effet quand les inscriptions nous montrent l'empire siamois constitué, ce n'est pas au Lo-hou, à Lopburī, qu'il a sa capitale, mais beaucoup plus au nord à Sukhotaï. De plus le nom de Sien-lo-hou ou Sien-lo, par l'ordre même de ses composants, semble accorder la primauté au Sien. Cependant les textes chinois sont formels : en dépit des traductions de Wade et de Summers (1), ils disent unanimement

---

Enfin les Chinois connaissent un parfum *lo-hou*, sorte d'aloès qui tirait son nom du pays de Lo-hou (cf. *Ming yi t'ong tche*, k. 90, p. 10 v° ; 皇朝文獻通考 *Houang tch'ao wen hien t'ong k'ao*, k. 297, p. 3 v°), et on est très tenté d'y voir cet aloès *lawaki* qui, selon Yule (*Marco Polo*, éd. Cordier, II, 279), est mentionné dans les *Ain-i-Akbari*. Il est seulement curieux, s'il y eut une forme à gutturale finale, qu'on ne la rencontre pas dans les inscriptions. Quant à la forme Lahôt mise en avant par M. Gerini (*loc. laud.*, p. 118), et qui est selon lui « évidemment une syncope de Lavakoṭa », elle ne paraît pas avoir grande autorité.

(1) Le pays, dit Wade (Bowring, *The Kingdom and People of Siam*, I, 72) était « divisé entre le Lo-fo et le Sien (ou Tsim), et ce dernier devenant suffisamment puissant pour absorber le premier, l'état formé par leur réunion fut appelé Sien Lo-fo » (le Lo-fo de Wade est notre Lo-hou ; Wade dit donner la prononciation cantonaise, mais je ne trouve, comme prononciation cantonaise de ce caractère *hou*, que *huk*). Le Siam, selon le professeur Summers (Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 277), « était occupé originairement par deux états, le Sien et le Lo-hou. Les gens du Sien sont les restes d'une tribu qui dans l'année 1341 commença à descendre (*come down*) sur le Lo-hou, et s'unit à lui en une seule nation. » Les textes sur cette réunion se répartissent en deux groupes dans les auteurs chinois : 1° La leçon du *Ming yi t'ong tche* (k. 90, p. 10 r°), du *Yuan che lei pien* (k. 42, p. 35 r°), etc. : 至正間暹始降於羅斛, « dans la période *tche-tcheng* (1341-1368), le Sien pour la première fois se soumit au Lo-hou » ; 2° le texte du 明史 *Ming che* (k. 324, p. 6 v°), qu'on retrouve également dans d'autres compilations : 其後羅斛强併有暹地, « ensuite le Lo-hou devint puissant, et s'annexa le sol du Sien ». Seul, le 皇明四夷考 *Houang ming sseu yi k'ao* de 鄭曉 Tcheng Hiao (k. 上, p. 44 r°), qui se rattache au premier groupe de textes, supprime 於 *yu* après 降 *hiang*, ce qui rend possible une traduction par « le Sien a soumis le Lo-hou » ; mais cette omission est vraisemblablement accidentelle dans ce texte très fautif. Il semble que Wade, d'après les termes qu'il emploie, ait utilisé un texte apparenté à celui du *Ming che* et ait renversé par inadvertance les rôles du Sien et du Lo-hou. Quant à la traduction du professeur Summers, elle est basée sur une confusion entre deux sens de 降 : prononcé *kiang*, ce caractère signifie en effet « descendre » ; prononcé *hiang*, il signifie « soumettre » au sens actif, « se soumettre » au sens neutre ; mais employé par rapport à deux pays, et suivi de la particule 於 *yu*, il n'y a pas de doute que le mot soit pris au sens de « se soumettre ». Cf. aussi Schlegel, dans *T'oung pao*, X, 293.

que c'est le Lo-hou qui a conquis le Sien, et que c'est à la suite de cette conquête que les deux états ont été fondus en un seul. Sur la date même de cette réunion, il n'y a aussi dans les auteurs chinois qu'une version : l'unité du Siam remonte à 1341-1368 (1). Les Européens ajoutent généralement que le Siam envoya une première ambassade sous le nom de Sien-lo-hou en 1371 ; enfin le nom définitif de Sien-lo n'apparaîtrait qu'en 1403 (2). Que ces données soient en conflit avec les annales siamoises, ces derniers documents offrent si peu de garanties qu'on en prendrait aisément son parti ; mais les Chinois paraissent avoir contre eux des documents aussi péremptoires que l'inscription de Rāma Kamheng, qui à la fin du XIIIe siècle montre l'empire siamois de Sukhotaï s'étendant de Vieng-chan sur le Mékong à Ligor dans la péninsule malaise (3). Dans un récent mémoire sur l'histoire ancienne du Siam, M. Aymonier, sans rien dire de ces difficultés, attribuait au roi de Sukhotaï Rāma Kamheng la réunion du Sien et du Lo-hou (4). Devrons-nous ainsi tenir pour non avenus les renseignements chinois? Est-il possible au contraire de les concilier avec l'épigraphie et la tradition ? C'est ce que nous allons examiner.

Comme base de toute discussion, il me paraît nécessaire de compléter les informations très insuffisantes qu'on a données sur les mentions du Sien et du Lo-hou dans l'*Histoire des Yuan* (5). Voici les textes que j'ai trouvés :

1° La 19e année 至元 *tche-yuan* (1282), le 6e mois, « où jour 己亥 *yi-hai*, on ordonna à 何子志 Ho Tseu-tche de se rendre en ambassade

---

(1) Le professeur Summers disait 1341, parce qu'il prenait arbitrairement la première année de la période. Cf. *Ming yi t'ong tche*, k. 90, p. 10 r° ; *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 35 r° ; et implicitement *Ming che*, k. 324, p. 6 v°.

(2) G. Phillips, *The seaports of India and Ceylon*, p. 34, note ; reproduit dans Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 278.

(3) Cf. *Mission Pavie, Etudes diverses*, t. II, pp. 175-193.

(4) *Le Siam ancien*, dans *J. A.*, mars-avril 1903, p. 203.

(5) On suppose généralement que toutes les indications des annales principales sur les pays étrangers se retrouvent dans les notices spéciales consacrées à chaque pays ; il n'en est rien. J'y ai été trompé comme les autres quand, ne voyant à la fin du *Yuan che* aucune mention d'une ambassade du Cambodge sous la dynastie mongole, j'ai accepté l'opinion d'un écrivain indigène du temps des Ming disant qu'au temps des Yuan il n'était venu aucune ambassade du Cambodge ni de Java (*B. E. F. E.-O.*, II, 131). Mais Mayers, d'après qui je citais ce passage du *Si yang tch'ao kong tien lou* (je n'avais pas alors l'original à ma disposition), a mal lu le texte de Houang Sing-ts'eng : il y a Tchan-tch'eng (Champa), et non Tchan-la (Cambodge) (cf. l'éd. du *Yue yu t'ang ts'ong chou*, qui est celle dont s'est servi Mayers, préface, p. 1 v°) ; et d'ailleurs l'opinion de Houang Sing-ts'eng est aussi fausse pour le Champa que pour Java. Pour ce qui est du Cambodge, il apparaît peut-être en 1281 sous le nom de 干不昔 Kan-pou-si (*Yuan che*, k. 11, p. 7 r°). A la fin de 1282, quand les Chinois, débarqués au Champa, allaient engager la lutte, ils firent sept sommations aux Chams sans obtenir de réponse ; tout au début de 1283, 速魯蠻 Sou-lou-man (色呣默 Sŏ-lu-mo dans l'orthographe réformée de K'ien-long ; Soleyman),

au royaume de 暹 Sien avec le titre de 管軍萬戶 *kouan-kiun-wan-hou* (1). »

2° La 19e année *tche-yuan* (1282), « le 萬戶 *wan-hou* Ho Tseu-tche et le 千戶 *ts'ien-hou* 皇甫傑 Houang-fou Kie, se rendant en mission au royaume de Sien, et le *siuan-wei-che* 尤永賢伊蘭 Yeou-yong-hien-yi-lan, se rendant en mission au royaume de 馬八兒 Ma-pa eul (Malabar), comme leurs navires traversaient la (mer du) Champa, furent tous saisis ; c'est pourquoi on envoya des troupes pour châtier (le Champa) (2). » Dans le premier trimestre de 1283, les Chinois notent encore que « ce jour-là, (les Chams) tuèrent encore plus de cent personnes, dont Ho Tseu-tche et Houang-fou Kie » (3).

3° La 26e année *tche-yuan* (1289), le 10e mois, « au jour 辛丑 *sin-tch'eou*, le Lo-hou et les deux royaumes des Femmes envoyèrent (chacun ?) une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays (4). »

4° La 28e année *tche-yuan* (1291), le 10e mois, « au jour 癸未 *kouei-wei*, le roi du royaume de Lo-hou envoya une ambassade présenter une supplique écrite en lettres d'or (5) et offrir en tribut de l'or, de l'ivoire, des grues à crête

---

chargé de notifier un ordre impérial au Tchen-la (招眞臘國史), offrit de faire une dernière tentative auprès des Chams et obtint d'eux du moins une lettre (*Yuan che*, k. 210, p. 3 v°). C'est vraisemblablement à la mission de Soleyman que Tcheou Ta-kouan fait allusion 15 ans plus tard (*B. E. F. E.-O.*, II, 140). En 1285, le Cambodge (占臘 Tchan-la) envoya une ambassade (*Yuan che*, k. 13, p. 8 v°). En 1292, 阿里 A-li demanda à se rendre en mission, accompagné de 張存 Tchang Ts'ouen, au Champa et au 甘不察 Kan-pou-tch'a, qui ne peut guère être que le Cambodge (*Yuan che*, k. 17, p. 4 v°). En 1320, l'empereur fit demander des éléphants au 占臘 Tchan-la (*Yuan che*, k. 27, p. 5 r°). Enfin une dernière ambassade du Tchan-la vint à la Cour en 1330 (*Yuan che*, k. 33, p. 4 r°). Il est curieux qu'aucun texte de l'*Histoire des Yuan* ne mentionne, je crois, la mission de 1296-1297, dont fit partie Tcheou Ta-kouan.

(1) *Yuan che*, k. 12, p. 3 r°. Sur les titres de *wan-hou* et plus loin de *ts'ien-hou*, cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 140.

(2) *Yuan che*, k. 210, p. 3 v°.

(3) *Yuan che*, k. 210, p. 4 r°.

(4) *Yuan che*, k. 15, p. 10 r°. Le texte présente une difficulté ; il porte : 羅斛二女人國遣使... ; j'ai traduit littéralement, mais il se pourrait que 二 *eul*, « deux », fût à supprimer. Le *Li tai ki che nien piao*, qui mentionne ces ambassades (k. 98, p. 16 v°), n'a pas tenu compte du mot *eul*. La situation de ce ou de ces royaumes des Femmes n'étant pas précisée, il est difficile de rien décider. L'ambassade du Lo-hou en 1289 est relevée également dans le *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 35 r°.

(5) Le texte dit : 以金書字 ; plus loin nous aurons 金冊 *kin-ts'eu*, « missive d'or » ; plus loin encore, 金字表 *kin-tseu-piao*, « supplique en lettres d'or ». Wade (dans Bowring, *op. laud.*, I, 71) suppose que ces documents étaient en lettres d'or sur soie. Le premier et le troisième passages sont en faveur de cette interprétation ; mais le second est douteux, et le texte des suppliques du temps des Ming conservées jadis en original et en traduction au Bureau des interprètes de Pékin, et dont je citerai plus loin un passage, parle de suppliques écrites sur feuilles d'or ; je ne crois pas que, même pour l'époque mongole, il faille écarter absolument cette interprétation, ou plutôt même cette correction.

rouge (1), des perroquets bigarrés, des plumes de martin-pêcheur, des cornes de rhinocéros, du parfum 篤耨 *tou-nou* (2) et du camphre (3). »

5° La 29e année *tche-yuan* (1292), le 10e mois, au jour 甲辰 *kia-tch'en*, « le 宣慰司 *siuan-wei-sseu* de la région (道) du 廣東 Kouang-tong (Canton) envoya quelqu'un apporter à la capitale la missive d'or présentée par le maître du royaume de Sien (4). »

6° La 30e année *tche-yuan* (1293), le 4e mois, « au jour *kia-yin*, un édit chargea un ambassadeur d'aller notifier au royaume de Sien les ordres impériaux (5). »

7° La 31e année *tche-yuan* (1294), le 7e mois, au jour 甲戌 *kia-siu*, « un ordre impérial enjoignit au roi du royaume de Sien, 敢木丁 Kan-mou-ting, de venir à la cour; ou, s'il avait une excuse, de faire venir comme ôtages son fils, son frère et des envoyés (6). »

8° « La 1re année 元貞 *yuan-tcheng* (1295) de 成宗 Tch'eng-tsong, le royaume de Sien présenta une supplique en lettres d'or, priant la cour d'envoyer une mission dans ce royaume. Or, avant que cette supplique n'arrivât, on avait déjà envoyé une mission; c'est sans doute que ceux-là (c'est-à-dire les gens du Sien) ne le savaient encore pas. On donna à l'envoyé une tablette en or uni pour qu'il la portât à la ceinture (7). L'envoyé s'en retourna immédiatement; un ordre impérial envoya une mission pour partir avec lui (8). Comme les gens du Sien s'entretuaient depuis longtemps avec les 麻里子兒 Ma-li-yu-eul (9), tous à ce moment se soumirent. Il y eut un ordre impérial disant aux gens du Sien : « Ne faites pas de mal aux Ma-li-yu-eul afin de tenir votre promesse (10). »

9° La 2e année *yuan-tcheng* (1296), le 12e mois, au jour 癸亥 *kouei-hai*,

---

(1) 丹頂鶴; c'est un animal de bon augure.

(2) Sur ce parfum, cf. Watters, *Essays on the Chinese language*, p. 442.

(3) *Yuan che*, k. 16, p. 9 v°.

(4) *Yuan che*, k. 17, p. 5 v°.

(5) *Yuan-che*, k. 17, p. 8 r°.

(6) *Yuan che*, k. 18, p. 3 v°. On sait que c'est une prétention analogue qui amena la guerre des Mongols contre Java.

(7) Je pense qu'il faut bien prendre 佩 *p'ei* dans son sens étroit de « porter à la ceinture », et non au sens large de « faire honneur à ».

(8) Schlegel (*T'oung pao*, IX, 289) a donné de cette phrase une traduction toute différente; il est sûr du moins qu'il a mal ponctué.

(9) Les Ma-li-yu-eul sont probablement les gens du Malaiur de Marco Polo; nous les retrouverons plus loin.

(10) *Yuan che*, k. 210, p. 5 v°. Il est remarquable que cette mission de 1295 soit indiquée avec tant de détails au paragraphe spécial du Sien, alors qu'elle n'apparait pas dans les annales principales. Le *Yuan che lei pien* (k. 42, p. 35 r°) parle de la venue d'une ambassade du Sien au début de la période *yuan-tcheng* (1295-1296); c'est vraisemblablement de l'ambassade de 1295 qu'il s'agit.

« on accorda des vêtements (officiels) aux envoyés des 金齒 Kin-tch'e (1) et du Lo-hou (2). »

10° La 1re année 大德 *ta-tō* (1297), le 4e mois, au jour 壬寅 *jen-yin*, « on accorda des vêtements aux envoyés du royaume de Sien et du Lo-hou, selon le rang de chacun (3). »

11° « La 3e année *ta-tō* (1299), au printemps, le premier mois, au premier jour qui était 癸未 *kouei-wei*, les royaumes des barbares Sien, des 沒剌由 Mo-la-yeou (4) et du Lo-hou vinrent chacun apporter en tribut des produits du pays. On accorda au prince héritier des barbares Sien une tablette au tigre (5). »

12° « La 3e année *ta-tō* (1299), le chef du royaume de Sien présenta au trône (une supplique) disant qu'au temps où son père était sur le trône, la Cour avait accordé en don à celui-ci des chevaux blancs (6) avec selles et brides et des vêtements en fil d'or ; et il demandait que conformément à ce précédent on lui en accordât. L'empereur, s'appuyant sur les paroles du ministre le *tarkan* Wan-tsō 完澤荅剌罕 (7), qui disait que c'était là un petit royaume, et que si on lui accordait des chevaux, il était à craindre que ses voisins les 忻都 Hin-tou (Hindous) ne le tournassent en ridicule, mit la chose en délibération. On accorda à nouveau des vêtements en fil d'or, mais on n'accorda pas de chevaux (8). »

13° La 4e année *ta-tō* (1300), le 6e mois, au jour 甲子 *kia-tseu*, « vingt-deux personnes des royaumes de 爪哇 Tchao-wa (Java), de Sien, de 占八 Tchan-pa (9) vinrent à la cour ; on leur donna des vêtements (10). »

14° La 1re année 延祐 *yen-yeou* (1314), le 2e mois, « au jour 癸卯 *kouei-mao*, le roi du royaume de Sien envoya son sujet 愛旺 Ngai-tan apporter le tribut (11). »

15° « La 6e année (*yen-yeou*) (1319), au printemps, le 1er mois, au 1er jour qui était 丁巳 *ting-sseu*, le royaume de Sien envoya une ambassade présenter une supplique et offrir en tribut des produits du pays (12). »

---

(1) Les « Dents d'or », les Zardandan de Marco Polo.

(2) *Yuan che*, k. 19, p. 4 r°.

(3) *Yuan che*, k. 19, p. 5 v°.

(4) Les Mo-la-yeou sont, je crois, les mêmes que les Ma-li-yu-eul.

(5) *Yuan che*, k. 20, p. 1 r°. Sur la tablette au tigre, cf. *B. E. F. E.-O*, II, 140, n. 6.

(6) Le texte n'indique pas s'il faut le pluriel ou le singulier.

(7) La biographie de Wan-tsō se trouve au k. 130 du *Yuan che*. Le titre de *tarkan*, écrit ici *ta-la-han*, existait déjà chez les anciens Tou-kiue ; cf. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 239.

(8) *Yuan che*, k. 210, p. 5 r°.

(9) Je n'ai jamais rencontré ailleurs ce nom de Tchan-pa ; je ne pense pas qu'il s'agisse du Champa, dont le nom dans le *Yuan che* est généralement écrit 占城 Tchan-tch'eng ou 占八 Tchan-pa ; mais il y a de telles variations dans l'orthographe des noms géographiques à l'époque mongole que je me garderais bien de rien affirmer à ce sujet.

(10) *Yuan che*, k. 20, p. 3 v°.

(11) *Yuan che*, k. 25, p. 1 r°.

(12) *Yuan che*, k. 26, p. 5 v°.

16° « La 3e année (至治 *tche-tche*) (1323), au printemps, le 1er mois, au 1er jour qui était 癸巳 *kouei-sseu*, le royaume de Sien et les chefs des Man des tribus des 八番 Pa-fan (1) envoyèrent chacun une ambassade apporter le tribut (2). »

Avant d'avoir réuni ces passages de l'*Histoire des Yuan*, j'étais assez porté, vu l'incertitude de la nomenclature géographique de la dynastie mongole, à admettre que les Chinois avaient mis les ambassades du Siam tantôt au compte du Lo-hou, tantôt au compte du Sien, mais que toutes en fait venaient de la seule cour de Sukhotaï (3). Une telle solution me paraît aujourd'hui impossible. Le Sien doit bien répondre à la principauté suzeraine de Sukhotaï, car il était au nord du Lo-hou, au sud de Xieng-mai (4), et c'est en effet à Sukhotaï que la puissance siamoise nous est attestée par l'inscription de Rāma Kamheng à la fin du XIIIe siècle; mais les textes chinois, nommant côte à côte le Sien et le Lo-hou, établissent que postérieurement au règne de Rāma Kamheng il y avait encore à côté du Sien un état constitué, vassal sans doute, appelé le Lo-hou, et qui envoyait des ambassades en Chine. M. de Rosny (5) avait songé pour une époque très postérieure à l'envoi d'ambassades par des princes vassaux du Siam; je crois que dans l'espèce il avait tort; mais M. Aymonier (6) écarte son hypothèse en disant qu' « à la distance où ils [*les Chinois*] étaient placés, il ne pouvait guère être question que des rois suprêmes du Siam ». Cet argument, s'il était fondé, pourrait être opposé également à la venue d'ambassades du Lo-hou vassal du Sien; mais la question de distance ne me semble pas d'un tel poids que nous devions rejeter pour le Sien et le Lo-hou ce que les textes attestent pour le Champa et pour Pāṇḍuraṅga.

---

(1) Il est souvent question de ces Pa-fan dans les annales principales de l'*Histoire de Yuan*; ils devaient se trouver du côté du Yunnan, mais j'ignore leur véritable situation.

(2) *Yuan che*, k. 28, p. 4 v°. L'indication de cette ambassade est relevée dans le *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 35 r°.

(3) Le nom même de Sukhotaï apparaît peut-être dans le *Yuan che* (k. 20, p. 2 r°), quand il est parlé sous l'année 1299 des barbares de 速古臺速龍探奔奚里 Sou-kou-t'ai-sou-long-t'an-pen-hi-li du sud maritime qui viennent apporter des tigres et des éléphants. Mais on ne pourra rien dire tant que les noms qui accompagnent Sou-kou-t'ai n'auront pas été restitués.

(4) Je dis que le Sien devait être au sud de Xieng-mai parce que toutes les principautés des Thaï septentrionaux, jusqu'à Xieng-mai inclusivement, étaient plus ou moins soumises à l'administration chinoise du Yunnan, au lieu que les relations de la Chine et du Sien ne paraissent s'être établies que par voie de mer. La région de Xieng-mai et de Muong Yong formait aux yeux des Chinois le pays des 八百媳婦 Pa-pai-si-fou (cf. Devéria, *La Frontière sino-annamite*; Yule, *Marco Polo*, II, 117); dans le *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 43 v°, il est dit que le nom indigène du pays des Pa-pai-si-fou est 景邁 King-mai, Xieng-mai; dans les suppliques provenant de l'ancien Bureau des interprètes, et que le commandant de Lajonquière a bien voulu examiner pour moi, le Pa-pai-si-fou du chinois correspond au Xieng-mai du thaï; cf. aussi W. K. Müller, dans *T'oung pao*, III, 3.

(5) *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois*, p. 214.

(6) Aymonier, *Le Siam ancien*, p. 189.

Ces passages de l'*Histoire des Yuan* sont d'une assez grosse importance pour l'histoire même des princes de Sukhotaï. Pour faire l'histoire ancienne du Siam, les principales chroniques siamoises sont les *Annales du Nord* et les *Annales d'Ayuthia*. Malgré l'apparente précision de leur chronologie, ces documents méritent peu de créance. Dans son article récent intitulé *Le Siam Ancien*, M. Aymonier (p. 186) rejette entièrement les *Annales du Nord*, « ce dédale de notions confuses, de faits embrouillés, de récits merveilleux, de répétitions fastidieuses et de dates inadmissibles ». Les *Annales d'Ayuthia* même ne trouvent pas grâce devant lui (p. 188) : « A peu près apocryphes pour les deux premiers siècles, ces chroniques ont faussé l'histoire du pays. » Toutefois, si on s'interdit de recourir à ces sources, il devient à peu près impossible de faire l'histoire ancienne du Siam ; M. Aymonier, qui tenait à la faire, a donc senti le besoin de certains compromis, et il ne s'est pas fait faute de ramasser plus d'une donnée soi-disant historique dans ces traditions « remplies de niaiseries » qu'il avait d'abord repoussées du pied. Le premier document d'une réelle importance qui nous soit parvenu sur l'histoire du Siam est l'inscription de Rāma Kamheng, dont la dernière date est de 1292, mais qui remonte au plus tôt à 1296 (1). Nous y apprenons que le roi père de Rāma Kamheng s'appelait Çrī Indrāditya, qu'un frère aîné de Rāma Kamheng régna ensuite, enfin que Rāma Kamheng lui-même était déjà sur le trône en 1283 et que son royaume était appelé Çrī Sajjanālaya-Sukhodaya (2). Ces renseignements sont maigres, mais ils sont sûrs ; M. Aymonier a essayé de les étoffer un peu en identifiant à Indrāditya et à Rāma Kamheng un certain nombre de

---

(1) Cette inscription, ramenée de Sukhotaï à Bangkok en 1834 par le futur roi Mahā Mongkut, a été signalée dans *The Kingdom and People of Siam* de Bowring (t. I, p. 278), puis traduite par M. Bastian dans *J. A. S. B.*, 1865, t. XXXIV, pp. 31-36. Garnier l'utilisa dans son *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. I, p. 136. Elle a été traduite à nouveau par le P. Schmitt dans les *Excursions et Reconnaissances*, t. VIII, n° 19, pp. 169-178, puis dans Fournereau, *Le Siam ancien*, pp. 225-241, et dans *Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 175-193. M. Aymonier en a parlé dans *Le Cambodge*, II, 70-73. La dernière date donnée dans cette inscription est 1292 A. D., mais ce n'est pas une raison pour dire, comme le fait M. Aymonier (*Le Siam ancien*, p. 209), que l'inscription est de 1292 ; il y est en effet parlé (*Mission Pavie, Et. div.*, II, 192) d'un monument entrepris en 1287, et qui ne fut achevé qu'après six ans ; après quoi on éleva des colonnes en pierre autour de ce monument, et ce travail dura trois ans ; ceci met donc au moins en 1296.

(2) Le P. Schmitt (*Mission Pavie, Et. div.*, II, 176, 191) voyait dans Sajjanālaya la plus ancienne capitale, située près de Sangkalok, et qui serait restée seconde capitale après la fondation de Sukhodaya. M. Fournereau accepte cette vue, mais en mettant Sajjanālaya à Kampheng Pĕt (*Le Siam ancien*, p. 157). M. Aymonier (p. 208) estime que ces opinions « sont complètement fausses ». C'est possible, mais les deux seuls arguments qu'il invoque ne sont pas convaincants : on trouve, dit-il, Çrī Sajjanālaya-Sukhodaya, au lieu que deux villes auraient été appelées Crī Sajjanālaya et Çrī Sukhodaya ; mais Çrī Sajjanālaya-Sukhodaya peut être un composé, formé des noms des deux capitales et désignant le royaume. Il n'y a enfin pas grand'chose à tirer de ce que les *Annales du Nord* nomment le royaume tantôt Sajjanālaya et tantôt Sukhodaya.

personnages de l'histoire ou de la légende siamoises ; on reconnaît là la méthode qui lui est chère, et qui lui faisait naguère identifier au Fou-nan le Kan-t'o-li, le Lang-ya-sieou, le Lo-tch'a, le P'o-li, le Ko-lo ; c'est ce que M. Aymonier appelle donner de la « consistance » à un individu ou à un pays. Les *Annales du Nord* parlent d'un « premier roi », Prathamarāja, qui régnait au IVe siècle avant Jésus-Christ et fonda Sangkalok ; mais le premier roi que nous fasse connaître l'épigraphie est Indrāditya, père de Rāma Kamheng ; Prathamarāja est donc Indrāditya (1) ; conséquence : Indrāditya régnait à Sangkalok. Par analogie de nom sans doute, Indrāditya est encore l'Ādityarāja que la tradition thaï fait régner à Lampun. Enfin le roi Phraḥ Ruang avait pour père Abhayagamuni ; mais nous allons voir que Phraḥ Ruang n'est autre que Rāma Kamheng ; Indrāditya, père de Rāma Kamheng, est donc aussi Abhayagamuni, père de Phraḥ Ruang.

Le libérateur des Thaï dans la tradition siamoise, c'est le roi Phraḥ Ruang. Les *Annales du Nord* le font vivre dans la 1000e année de l'ère bouddhique, soit vers le milieu du IVe siècle après Jésus-Christ, mais aussi au VIIe siècle, puisque c'est sous son règne que débuterait l'ère de 638 ; enfin c'est à lui que remonterait l'usage de l'alphabet thaï. Mais une inscription de Xieng-mai, remontant à 1581, mentionne une fondation à laquelle Phraḥ Ruang aurait assisté en 1296. Or, en 1296, Rāma Kamheng régnait à Sukhotaï ; d'autre part il gouvernait un royaume étendu ; il dit qu'avant lui il n'y avait pas d'écriture thaï (2) ; c'est donc lui qui est Phraḥ Ruang. Il dut naître entre

---

(1) J'ai peine à voir ce qui a amené M. Aymonier à identifier le Prathamarāja, le « premier roi », avec Indrāditya. Que le père de Rāma Kamheng soit le plus ancien prince connu par l'épigraphie, il ne s'ensuit pas qu'il soit le premier roi des tribus des Syām Kut ; on ne peut non plus entendre qu'il fut le premier roi du Siam indépendant, puisque M. Aymonier n'attribue la libération des Thaï qu'à son fils Rāma Kamheng.

(2) Rāma Kamheng dit que c'est en 1283 qu'il fit créer par un maître l'écriture thaï. On sait que cette assertion est contredite par la présence à Xieng-mai d'une stèle datée de 1251 A. D. Le P. Schmitt (*Mission Pavie, Et. div.*, II, 248), s'appuyant sur des arguments paléographiques, croyait cette inscription antidatée. M. Aymonier (p. 203) ne partage pas cette opinion, mais ne dit pas pourquoi. Je ne comprends pas comment le P. Schmitt concilie la présence d'inscriptions anciennes à Xieng-mai avec la traduction qu'il donne (p. 432) d'une inscription qui fixerait à 1738-1741 la fondation de Xieng-mai ; M. Aymonier (*Le Cambodge*, II, 69) reproduit l'opinion du P. Schmitt sans observation. Il est bien certain par ailleurs que Xieng-mai existait avant cette date ; les relations européennes le connaissent dès le XVIe siècle (cf. Yule, *Hobson-Jobson*, s. v. Jangomay) ; il faut donc admettre ou que l'inscription en question ne dit pas ce qu'on lui fait dire, ou qu'elle n'est pas datée dans l'ère de 638. M. Aymonier fait sans doute allusion à l'inscription de Xieng-mai de 1251 quand il dit (p. 209), à propos de la prétendue création de l'écriture thaï en 1283, que, selon lui, « cette écriture existait déjà antérieurement, employée pas les Thaïs du Nord plus ou moins indianisés » ; en effet il qualifie cette stèle de Xieng-mai de « première inscription en langue thaï » (p. 203). Ceci semble d'ailleurs inconciliable avec le passage de son *Cambodge*, II, 145, où il est question de deux stèles thaï de Nongkhaï datées de 966 et 970, et dont il dit pour l'une que sa date doit être en ère çaka, et pour l'autre que l'ère non indiquée « ne peut être que celle de Çaka », ce qui donnerait par conséquent 1044 et 1048 A. D.

1250 et 1260, d'après M. Aymonier ; or les *Annales du Nord*, qui mettent Phraḥ Ruang vers le VIIe siècle, le font naître dans l'année du porc du cycle duodénaire ; la première année du porc qui suit 1250 est 1251 ; M. Aymonier propose donc de placer en 1251 l'année de la naissance de Rāma Kamheng.

Rāma Kamheng fut précédé sur le trône par un frère plus âgé que lui, et que M. Aymonier croit être le Bân de son inscription ; l'inscription dit, il est vrai, que Bân mourut « quand il était encore tout petit » ; mais M. Aymonier croit qu'il faut entendre par là qu'il mourut non pas « en bas âge », mais « jeune encore », et en déduit qu' « il n'eut qu'un règne éphémère ».

Après lui, Rāma Kamheng lui-même arriva sur le trône, vers l'âge de 25 à 30 ans, entre 1275 et 1280. « Certains indices », mais on ne nous dit pas lesquels, permettent de croire qu'il fonda Sukhotaï vers 1278. C'est lui qui envoya une ambassade en Chine en 1295. Les *Annales de Martaban* disent qu'en 1313 le roi de Martaban « Fa Roua », gendre de Phraḥ Ruang, mourut et que son frère, qui lui succéda, s'empressa de demander les insignes royaux à Phraḥ Ruang. Phraḥ Ruang, *alias* Rāma Kamheng, vivait donc encore en 1313. Mais les *Annales du Nord* font mourir leur Phraḥ Ruang du VIIe siècle dans l'année du rat ; la première année du rat qui suit 1313 est 1324 ; c'est donc en 1324 que, selon M. Aymonier, il faudrait placer, sous réserves d'ailleurs, la mort de Rāma Kamheng.

Enfin les *Annales du Nord* donnent pour frères cadets à Phraḥ Ruang Ṛddhi Kumāra, qui devint roi de Xieng-mai, et le Chao Suchak qui succéda à Phraḥ Ruang lui-même. M. Aymonier propose de voir dans Ṛddhi Kumāra le frère Mūong de Rāma Kamheng qui est mentionné dans l'inscription de Sukhotaï. Mais il ne reste plus de place pour le dernier frère le Chao Suchak, et l'inscription de Jum semble donner pour successeur à Rāma Kamheng son fils Phraḥ Sūa Thaï ; le récit des *Annales du Nord* serait à corriger en ce sens, et le Chao Suchak, autrement dit Phraḥ Sūa Thaï, serait non pas le frère, mais le fils de Phraḥ Ruang, c'est-à-dire de Rāma Kamheng.

Ce Phraḥ Sūa Thaï serait donc monté sur le trône en 1324 ; les *Annales du Nord* le font attaquer, sous le nom de Chao Suchak, frère de l'antique Phraḥ Ruang, par un roi de Xieng-sen qui aurait fondé Phitsenulok ; mais c'est inadmissible, car Phitsenulok est tout près de Sukhotaï, capitale de Phraḥ Sūa Thaï. La date de la mort de Phraḥ Sūa Thaï est fournie par les annales malaises, qui font périr le roi de Siam les armes à la main, dans une campagne contre Malacca, en 1340.

Telles sont les hypothèses émises par M. Aymonier dans la première partie de son mémoire, jusque vers 1350 qui était avant lui la date généralement admise pour l'érection d'Ayuthia comme capitale du Siam. On voit que M. Aymonier a dû construire avec de bien pauvres matériaux, et il ne se fait pas sans doute trop d'illusions sur la solidité de son édifice ; du moins a-t-il fait ici certaines réserves, qui auraient gagné, je crois, à être accentuées davantage.

La seule de ses identifications qui paraisse probable est celle de Phraḥ Ruang avec Rāma Kamheng, déjà proposée en 1865 par M. Bastian (1). Le VIIe siècle est une date bien lointaine pour un personnage aussi populaire que ce libérateur des Thaï. Il y a aussi la création de l'alphabet thaï, que Rāma Kamheng s'attribue dans son inscription, comme la légende en reporte l'honneur sur Phraḥ Ruang. Il y a le passage des *Annales de Martaban* qui fait vivre Phraḥ Ruang à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle. Il y a surtout l'inscription de Xieng-mai selon laquelle Phraḥ Ruang était sur le trône en 1296, c'est-à-dire précisément lorsque régnait Rāma Kamheng. Ces raisons avaient déjà été données par le P. Schmitt et on peut être étonné que le P. Schmitt ait dans ces conditions songé à retrouver Phraḥ Ruang non pas dans Rāma Kamheng, mais dans son fils (2). Mais si on peut dire que l'identité de Phraḥ Ruang et de Rāma Kamheng est vraisemblable, probable même si l'on veut, il ne faut pas aller plus loin. L'inscription de Xieng-mai, pierre angulaire de tout l'édifice, est de 1581 (3), c'est-à-dire qu'en mentionnant la présence de Phraḥ Ruang à une fondation de 1296, elle rapporte une tradition vieille de trois siècles, et les erreurs des *phongsavada* pour des dates qui ne remontent pas si haut et que nous pouvons contrôler, prouvent qu'il ne faut pas trop faire fond sur la chronologie siamoise. De plus, la façon même dont Phraḥ Ruang apparaît dans l'inscription de Xieng-mai ne laisse pas d'étonner un peu : ce libérateur des Thaï, *adhirāja* de Sukhotaï, est nommé sans aucun titre en troisième ligne, après un roi Phrayâ Mangrây et un roi Phrayâ Ngâm. Il est donc possible qu'il s'agisse du Phraḥ Ruang des *Annales du Nord*, mais ce n'est pas évident (4). Nous allons voir tout à l'heure que le passage des *Annales de Martaban* soulève également des difficultés.

Vraisemblables pour Phraḥ Ruang et Rāma Kamheng, les solutions de M. Aymonier me paraissent arbitraires ou inadmissibles pour leur famille. Que la légende ait conservé à un héros populaire quelques traits de l'histoire, rien de plus naturel ; mais il se crée vite autour de ce héros un cycle de personnages secondaires où il est vain de rechercher son véritable entourage. Aucun

---

(1) « Ce roi véritablement éclairé, disait M. Bastian en parlant de Rāma Kamheng, semble identique au fameux Phraḥ Ruang. » (*J. A. S. B.*, t. XXXIV, p. 36.) M. Bastian appuyait son opinion sur i' « histoire pégouane ».

(2) M. Aymonier dit que c'est là le « tort » du P. Schmitt ; mais le P. Schmitt, qui vit au Siam loin de toute bibliothèque, est excusable de n'avoir pas connu l'hypothèse de Bastian ; M. Aymonier aurait pu du moins rappeler que lui-même, en 1901 (*Le Cambodge*, II, 75), faisait encore régner Phraḥ Ruang à Sangkalok, vers le XIIe siècle.

(3) Cf. la traduction du P. Schmitt, dans *Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 297-312.

(4) Le colonel Gerini (*Asiat. Quart. Rev.*, 1902, t. XIII, p. 126) distingue le Phraḥ Ruang légendaire, qui régnait à Sangkalok, d'un autre Phraḥ Ruang, qui aurait en 1256 affranchi les Thaï du joug cambodgien et serait devenu roi de Sukhotaï. Cette théorie n'est pas très séduisante, et il faudrait l'appuyer par des textes précis.

nom ne concorde, et si par exemple Abhayagamuni peut être dit le même qu'Indrāditya, c'est en tant que Rāma Kamheng, même devenu le Phraḷ Ruang de la légende, avait certainement eu un père; faute de le connaître, on l'eût au besoin inventé. Mais passons aux éléments moins nécessaires d'un groupe familial, aux frères des deux héros : ici c'est le désaccord absolu. Nous avons vu que M. Aymonier faisait régner avant Rāma Kamheng son frère aîné Bân, qu'il identifiait son autre frère Müong au Ṛddhi Kumāra des *Annales du Nord*, et que du troisième frère des *Annales du Nord*, le Chao Suchak, frère et successeur de Phraḷ Ruang, il faisait le Phraḷ Süa Thaï, fils et successeur de Rāma Kamheng. Mais même avec ces corrections, il est impossible de concilier le récit des *Annales du Nord* avec l'inscription de Sukhotaï. Rāma Kamheng dit dans la traduction du P. Schmitt : « Mon père se nommait Çrī Indrāditya, ma mère Nang Süong, mes frères s'appelaient Bân et Müong. Nous avons été cinq frères et sœurs de mêmes père et mère : trois garçons et deux filles. Le frère cadet m'est resté, l'aîné mourut quand il fut encore tout petit. Quand je fus devenu grand et que j'eus atteint mes dix-neuf ans, le gouverneur de Chod, mandarin de troisième rang, vint attaquer la ville de Tâk. Mon père, allant combattre ce mandarin de troisième rang, s'avança par la rive gauche... » ; et plus loin : « Mon père mort, il me resta mon frère plus âgé. Pleurant mon père, je continuai à mon frère la sollicitude que j'avais témoignée à mon père. A la mort de mon frère, le gouvernement me revint avec ses ressources. » M. Aymonier a lu cette traduction du P. Schmitt en faisant, assez naturellement d'ailleurs, de Bân l'aîné des trois frères, et de Müong un frère puîné de Rāma Kamheng. Mais alors on se heurte à une contradiction : l'inscription établit que Rāma Kamheng avait certainement plus de dix-neuf ans à la mort de son père, d'autre part son frère plus âgé succéda à son père ; comment ce frère plus âgé, si c'est l'aîné des trois frères, pouvait-il donc être mort « tout petit » ? M. Aymonier pense s'en tirer en disant que Bân mourut « encore jeune », mais non pas « en bas âge » ; mais le mot *lĕk* de l'inscription est formel ; il signifie « petit », et ne peut s'employer que pour un enfant. En réalité, le texte siamois, que le commandant de Lajonquière à bien voulu m'expliquer, ne prête à aucune amphibologie : Rāma Kamheng a deux frères, mais tous deux plus âgés que lui ; l'aîné meurt en bas âge, et le second monte sur le trône avant Rāma Kamheng à la mort de leur père. Le mot « cadet », les dictionnaires en témoignent, s'emploie soit de façon relative par rapport à un membre quelconque de la famille, soit de façon absolue pour le second fils ; c'est dans ce second sens, moins usuel, que le P. Schmitt a dû, je pense, l'adopter : le mot qu'il traduit ici par « cadet » est en siamois *phi*, qui signifie « frère aîné », « frère plus âgé », employé de façon relative par un frère plus jeune (1). Il résulte

(1) Si c'est bien là ce qu'a voulu dire le P. Schmitt, il s'est d'ailleurs quarante pages plus loin (p. 226) mépris lui-même sur sa propre traduction, et fait régner Bân, et non Müong, avant

de là d'une part que la date proposée par M. Aymonier pour le début du règne de Rāma Kamheng, en s'appuyant sur le règne éphémère de son frère, perd toute base, puisque nous ne savons pas combien de temps régna le prince Mūong, et d'autre part qu'il n'y a plus aucun frère de Rāma Kamheng qu'on puisse identifier au Ṛddhi Kumāra du cycle de Phraḥ Ruang (1).

Si la date de 1275-1280 que M. Aymonier propose pour l'avènement de Rāma Kamheng nous paraît plus que jamais douteuse, peut-on faire fond du moins sur celle de 1324 qu'il déduit pour sa mort? Je ne le crois pas. D'abord, il me paraît étrange que, ne se faisant pas faute de corriger de 650 ans la chronologie des *Annales du Nord,* il accorde créance à ses années cycliques : Phraḥ Ruang passe du VIIe siècle au XIIIe, mais continue à mourir dans l'année du rat (2). De plus, M. Aymonier se base sur les *Annales de Martaban* qui font mourir en 1313 « Fa Roua », c'est-à-dire le Wareru des Birmans, gendre de Phraḥ Ruang, et lui donnent pour successeur un de ses frères qui envoie

---

Rāma Kamheng. Mais c'est peut-être qu'il oubliait alors le texte même de l'inscription, car à ne pas même tenir compte de l'impossibilité où on est de faire régner Bân, mort en bas âge, il avait son frère cadet Rāma Kamheng qui avait plus de dix-neuf ans à la mort du roi leur père, me paraît inadmissible que le P. Schmitt ait traduit *phì*, « frère plus âgé », par « frère cadet », s'il n'entendait pas par « frère cadet » le second fils de la famille, cadet par rapport au premier, mais aîné encore par rapport au troisième. Quoi qu'il en soit, le texte n'est pas douteux, et, au moins sur ce point, l'ancienne traduction de M. Bastian (p. 31) est plus satisfaisante que celles du P. Schmitt.

(1) Pour ne pas embrouiller outre mesure la discussion, j'ai admis, avec le P. Schmitt et M. Aymonier, que les deux frères de Rāma Kamheng étaient nommés au début de l'inscription, et par ordre de primogéniture; le premier point entraîne, je crois, le second, mais c'est ce premier point lui-même qui est douteux. On peut aussi bien comprendre: « Mon frère aîné s'appelait Bân-mūong », et on devrait alors admettre que le premier des trois frères étant mort en bas âge et n'ayant par suite joué aucun rôle, Rāma Kamheng ne donne le nom que du second, celui qui le précéda sur le trône. C'est là la traduction de M. Bastian, et, s'il est exact que le facsimilé partiel reproduit par Bowring (*loc. laud.*, t. I, p. 278) lui fut envoyé par le roi Mahā Mongkut (cf. Bastian, *loc. laud.*, p. 30), les quelques notes manuscrites qu'il porte indiquent que Mahā Mongkut adoptait la même interprétation. Les siamologues auront à décider si un nom Bân-mūong est moins vraisemblable que deux noms Bân et Mūong.

(2) Lorsqu'il s'agit de peuples qui ne datent fréquemment que par cycles, on peut avoir à reporter un fait d'un nombre déterminé de ces cycles: c'est ce qui a été établi avec succès pour certains évènements de l'histoire japonaise (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 582). Le cas est ici tout différent. Les Siamois, qui se servent usuellement d'une ère suivie, *çaka* ou *cūlaçaka*, ont transporté des évènements aux dates les plus fantaisistes; or ces dates sont toujours en accord avec l'année cyclique qui leur est adjointe; ainsi, dans la pensée de M. Aymonier, ces dates fausses dans les ères continues auraient été obtenues en antidatant les évènements d'un nombre entier de cycles duodénaires. Mais lorsque, pour les dates que nous pouvons vérifier, nous voyons les Siamois faire dans leurs annales des erreurs chronologiques de deux, trois, cinq ans, c'est-à-dire de portions de cycles, sans que la date cyclique manque jamais d'être celle qu'appelle en effet l'année de l'ère continue, il est évident que ce ne sont pas les années de l'ère continue qui dérivent d'une indication antérieure d'année cyclique, mais qu'au contraire ce sont ces années cycliques qui ont été obtenues par calcul rétrospectif d'après une date admise de l'ère continue, et la valeur des unes donne exactement la mesure de la valeur des autres.

demander les insignes royaux à Phraḥ Ruang. Mais il n'aurait pas été mauvais d'instituer une petite discussion à propos de ce témoignage. M. Aymonier cite les *Annales de Martaban* d'après une traduction française faite par un Cambodgien sur une version siamoise; il y a déjà là quelques chances d'erreur. Dans la *History of Burma* de Phayre (p. 66), c'est un neveu du frère de Wareru qui devient gendre du roi de Siam; les versions données par le P. Schmitt (1) et récemment par M. Hardouin (2) sont au contraire d'accord avec M. Aymonier pour faire épouser à Wareru lui-même une fille de Phraḥ Ruang, et je crois volontiers que c'est à ce récit qu'on doit s'en tenir. Mais il y a entre les informations de M. Aymonier et celles de Phayre et du P. Schmitt un dissentiment plus grave, c'est que M. Aymonier et M. Hardouin donnent 1313 pour la date de la mort de Wareru, alors que Phayre et le P. Schmitt indiquent 1306. Il est surprenant que M. Aymonier n'ait rien dit d'une divergence qui ferait remonter de douze ans l'année du rat. Les *yazavin* birmans présentent d'ailleurs, à partir au moins du XIIIe siècle (3), une chronologie bien autrement sûre que les annales siamoises, et la date de Phayre me paraît avoir toutes chances d'être la bonne. Ce désaccord enfin permet de se demander si c'est bien à Phraḥ Ruang que le successeur de Wareru envoie une ambassade, car si Phraḥ Ruang est bien Rāma Kamheng, cette information est en contradiction avec les textes chinois. On a pu voir, en lisant plus haut les passages de l'*Histoire des Yuan*, que c'est seulement en 1295 qu'une ambassade du roi de Sien avait paru à la cour. En 1295, c'est certainement Rāma Kamheng qui régnait à Sukhotaï, et c'est lui à n'en pas douter qui est mentionné dans l'ordre impérial de 1294 sous le nom de Kan-mou-ting (4). Mais, en 1299, le roi de Siam rappelle que la cour a fait don à son père de chevaux blancs avec selles et brides et demande qu'on lui accorde la même faveur: il s'ensuit donc qu'entre 1295 et 1299, un changement de règne s'était produit au Sien. Comme l'inscription de Rāma Kamheng

---

(1) *Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 299.

(2) *Légendes historiques siamoises, Légende de Makkatho, roi de Martaban*, dans *Revue Indo-Chinoise*, 7e année, no 3, 15 février 1904, pp. 121-128.

(3) M. Huber, qui prépare un travail sur les expéditions mongoles en Birmanie, me dit que pour cette époque la chronologie birmane cadre exactement avec celle des textes chinois; nous retrouverons plus loin un autre exemple du même genre pour la date de la prise d'Ayuthia par les armées birmano-pégouanes au XVIe siècle; or les chronologies de la Chine et de la Birmanie sont indépendantes l'une de l'autre; leur accord prouve en faveur de leur exactitude.

(4) Je ne veux pas dire par là que Kan-mou-ting soit sûrement une transcription de Kamheng; l'écart est trop considérable phonétiquement pour qu'une telle conclusion aille de soi et Kan-mou-ting suggérerait plutôt le titre cambodgien de *kamraten*, qui se trouve dans la titulature khmère des rois de Sukhotaï (cf. Aymonier, *Le Cambodge*, II, 90), et qui aurait été pris ici pour le nom du souverain. Mais une fois admis que le Sien est le royaume de Sukhotaï, comme il est certain que le roi de Sukhotaï en 1294 était Rāma Kamheng, il en résulte que c'est lui qui est visé dans l'ordre impérial. Avant 1295, il y avait seulement eu en 1292 une lettre du roi de Sien transmise par les autorités du Kouang-tong; même en prenant cette date de 1292, on arrive à la même conclusion.

est de 1296 au plus tôt, il faut placer la mort de ce prince entre 1296 et 1299; l'ambassade de son fils dut avoir lieu peu après son avènement et peut-être même à cette occasion. Mais alors, que Wareru soit mort en 1306 ou en 1313, il est impossible que son frère et successeur ait envoyé une ambassade à Phraḥ Ruang, si Phraḥ Ruang est bien Rāma Kamheng; c'est pourquoi jusqu'à nouvel ordre je crois bon de révoquer en doute l'assertion des *Annales de Martaban*, telle du moins qu'elle se trouve dans la traduction utilisée par M. Aymonier.

Sur ce successeur de Rāma Kamheng, les textes chinois ne donnent aucune information, et les inscriptions siamoises ne font connaître que son nom. M. Aymonier (p. 212) pense du moins trouver ailleurs un renseignement certain: « Les luttes de ce « Lion des Thaïs » contre les Malais de Malacca ont un caractère plus authentique et c'est par les chroniques malaises que l'on sait la mort du roi de Siam, qui aurait péri les armes à la main, en 1340. » Malheureusement, ici encore, cette apparente précision n'est qu'un leurre: en 1340, Malacca n'était vraisemblablement pas fondé. M. Aymonier ne cite aucune référence, mais directement ou indirectement (1), et bien que Valentijn ne dise pas que le roi de Siam mourut les armes à la main, ni que ce fut exactement en 1340, c'est sans doute au *Oud en Nieuw Oost-Indiën* que remonte cette information (2). « Un prince très puissant, dit Valentijn, appelé Boobatnja, gouvernait en 1340 le royaume de Siam (alors appelé *Sjaharnouw* ou *Sornau)* (3). Ce prince qui avait soumis tous les pays autour de son empire, ayant aussi reçu avis de la célébrité commerciale de la ville de Malacca, fut jaloux de son essor, lui enjoignit de se soumettre et comme le roi Modafar ne voulait pas lui rendre hommage, il envoya son général Awi Isjakar pour l'attaquer. Une bataille terrible s'ensuivit entre ces deux princes, ou plutôt entre leurs généraux, mais Siri Nara Dirâja, le général de Malacca, se conduisit si vaillamment qu'il força les Siamois à se retirer avec grande perte et honte. Ce roi de Siam mourut peu après, et eut pour successeur un certain Chupandan, qui n'abandonna pas l'entreprise, mais attaquant à nouveau le roi de Malacca, assiégea la ville pour la seconde fois; mais il fut aussi malheureux que son prédécesseur, et fut aussi défait par le même général de Malacca, qui lui porta un coup si terrible en le

---

(1) M. Aymonier s'est vraisemblablement inspiré de Francis Garnier (*Voyage d'exploration*, I, 138), qui lui-même cite Crawfurd (*History of the Indian Archipelago*, II, 484); or les données de Crawfurd sur l'histoire de Malacca (cf. *loc. laud.*, II, 373) sont empruntées à Valentijn et aussi aux auteurs qui ont puisé dans Valentijn et dans les chroniques dont Valentijn s'était servi.

(2) Notre bibliothèque ne possède que l'abrégé de Valentijn publié par M. Keijzer, et le chapitre sur Malacca ne se trouve que dans l'édition complète in-folio; je cite donc d'après la traduction anglaise parue en 1884 dans le *J. Str. Br. R. A. S.*, n° 13, p. 68.

(3) Le texte que je cite écrit Sjaharnan et Sornan, mais ce sont certainement des fautes d'impression; j'ai rétabli l'orthographe d'après Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Sarnau.

chassant de la ville, que lui aussi mourut de chagrin peu de temps après (1). » J'ai traduit ce récit en entier pour deux raisons : d'abord parce qu'il nous montre deux rois de Siam mourant vers 1340 à un très court intervalle, et que ce n'est pas d'accord, nous le verrons, avec la chronologie proposée par M. Aymonier, qui accorde cependant toute créance à ce récit ; et il m'a semblé surtout utile d'établir que la date de 1340 provenait de la chronologie malaise traditionnelle pour l'histoire de Malacca. Or cette chronologie place la fondation de Malacca en 1252 ou 1253 (2), mais on a depuis longtemps reconnu qu'il fallait faire descendre cette date d'au moins un siècle. « Il semble, disait Yule (3), que nous ayons le droit de conclure avec confiance que Malacca fut fondé par un prince dont le fils régnait, et vint à la cour de Chine, en 1411. » De même Tiele parlait en 1874 (4) de « la ville de Malacca, qui doit avoir été fondée vers 1400 par des émigrants javanais de Palembang ». C'est à la même conclusion, définitive cette fois, qu'a abouti M. Blagden (5) en comparant les chroniques malaises, les commentaires d'Albuquerque et les textes chinois : Malacca fut fondé dans le dernier quart du XIV^e^ siècle. Pour la guerre de Siam contre Malacca que Valentijn raconte d'après les chroniques malaises, le nom de Modafar nous fournit une indication suffisamment précise : ce roi de Malacca a envoyé une ambassade en Chine en 1455 (6). Rien ne prouve d'ailleurs que la guerre ait bien eu lieu sous son règne, mais nous sommes loin, on le voit, de pouvoir tirer des chroniques malaises que le fils de Rāma Kamheng est mort en 1340.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la date à laquelle mourut Phraḥ Sūa Thaï, nous arrivons maintenant au milieu du XIV^e^ siècle, c'est-à-dire au temps même où les Chinois placent l'absorption du Sien par le Lo-hou. Nous avons mis le Sien dans la région de Sukhotaï, le Lo-hou à Lopburī sur la basse Menam ; or c'est précisément à cette époque, en 1350, que les annales siamoises placent la fondation d'Ayuthia, située un peu au sud de Lopburī (7), et qui devient à ce moment, après Sukhotaï, la capitale du Siam. On pourrait donc admettre

---

(1) Pour des récits analogues, cf. Leyden, *Malay Annals*, p. 208 ; Braddell, *Abstract of the Sijara Malayu*, p. 454.

(2) Le texte de Valentijn paraît formel en faveur de 1253 (*loc. laud.*, p. 66) ; je ne sais pourquoi Yule, qui dit suivre la chronologie de Valentijn, indique 1252 (*Marco Polo*, éd. Cordier, II, 282) ; M. Blagden, *The mediæval chronology of Malacca*, p. 253, donne aussi 1252.

(3) *Marco Polo*, II, 282.

(4) *Het Oosten vóór de komst der Portugeezen*, dans *De Gids*, 1874, n° 8, p. 229.

(5) *The mediæval chronology of Malacca*, dans *Actes du 11^e^ Congr. Int. des Orient., Paris 1897*, t. II, pp. 239-253.

(6) *Ming che*, k. 325, p. 4 r° ; Blagden, *loc. laud.*, p. 247 ; Schlegel, *Geographical Notes*, dans *T'oung pao*, X, 475.

(7) A une douzaine de lieues selon M. Aymonier (*Le Siam ancien*, p. 229).

qu'il s'agit dans les deux cas d'un même évènement, et supposer que la principauté vassale de Lo-hou prit alors la suprématie sur l'ancien état souverain de Sien, et la garda jusqu'à nos jours. Mais cette hypothèse prête à certaines objections; nous allons les examiner.

En premier lieu, si c'est, comme le veulent les Chinois, le Lo-hou qui au milieu du XIVe siècle s'est emparé du Sien, comment se fait-il que dans le nom composé Sien-lo-hou qui apparaît en 1370, puis Sien-lo qu'on trouve en 1403, entre comme premier élément le nom du Sien vaincu et non celui du Lo-hou victorieux? Mais il faut faire remarquer tout d'abord que le nom de Sien-lo est plus ancien qu'on ne le croit généralement (1). Lorsque le roi de Siam reçoit en 1376 un sceau octroyé par le premier souverain de la dynastie Ming, ce sceau porte « sceau du roi du royaume de Sien-lo » (2). Certaines œuvres comme le *Ming yi t'ong tche* ou le *Kouang tong t'ong tche* disent que cette ambassade était venue au nom du Sien-lo-hou (3); mais si l'*Histoire des Ming* dit qu'après la réunion des deux états le pays prit le nom de Sien-lo-hou, elle ne précise pas dans la notice du Siam le nom sous lequel est venue l'ambassade de 1371, et, dans les Annales principales qui sont rédigées année par année,

---

(1) Je laisse de côté le passage du *Đại việt sử ki* annamite, sect. *bổn kỉ toàn thơ*, k. 4, p. 4 r°, selon lequel en 1149 des navires marchands des trois royaumes de 瓜哇 Koua-wa, 路貉 Lou-lo et 暹羅 Sien-lo demandent à faire du commerce à 海東 Hải-đông (l'actuel Quảng-yên, selon le *Cang mục*, IV, 43 r°), et on leur assigne comme une sorte de concession la région de 雲屯 Vân-đồn (auj. 雲海 Vân-hải, dans l'île de Vân-hải, à l'est de l'île de la Table, selon le *Cang mục, ibid.*). Le Lou-lo est inconnu; mais comme le nom de Koua-wa pour Java n'apparaît que dans la seconde moitié du XIIIe siècle, il est bien probable que les anciens noms employés ont été modernisés par les historiens annamites.

(2) 暹羅國王之印. Ce sont là les termes du *Ming che* (k. 324, p. 7 r°), d'accord avec le 明外史 *Ming wai che* (cité dans le *T'ou chou tsi tch'eng*, sect. *Pien yi tien*, k. 101, art. du Siam, p. 4 v°); le texte des suppliques siamoises de la seconde moitié du XVIe siècle parle de ce sceau donné par Hong-wou comme d'un « sceau du royaume de Sien-lo », mais sans que rien indique que ce sont là les mots mêmes qui étaient gravés sur le sceau. Le *Kouang tong t'ong tche*, tel qu'il est cité dans le *T'ou chou tsi tch'eng* (*loc. laud.*, p. 1 v°), disait « sceau du royaume de Sien »; mais dans l'édition de 1731 (k. 58, p. 7 v°), dont la rédaction diffère d'ailleurs sensiblement de celle du *T'ou chou tsi tch'eng*, il y a « sceau du Sien-lo », *lo* étant toujours, dans les anciennes éditions du *Kouang tong t'ong tche*, écrit 邏 et non 羅; il n'y a pas à tenir compte de la nouvelle édition de 1822: Yuan Yuan (k. 330, p. 41 v°) a simplement remplacé les paragraphes des anciennes éditions par ceux de l'*Histoire des Ming*. Nous pouvons donc admettre le texte du *Ming che* en ce qui concerne les termes mêmes gravés sur le sceau. Quant à la date à laquelle ce sceau fut octroyé, le *Ming che* donne 1377, et dans les annales principales n'indique pas d'ambassade du Siam en 1376; cependant le *Kouang tong t'ong tche*, aussi bien dans l'ancien texte cité par le *T'ou chou tsi tch'eng* que dans l'édition de 1731, place l'évènement en 1376; et c'est aussi la date indiquée dans une supplique du roi de Siam remontant au XVIe siècle et dont il sera question plus loin. Comme les compilateurs du *Kouang tong t'ong tche* n'ont pu être influencés par une supplique qu'ils ignoraient certainement, j'ai cru devoir adopter 1376 au lieu de 1377; mais c'est une question de probabilités; la preuve n'est pas faite.

(3) *Ming yi t'ong tche*, k. 90, p. 10; *Kouang tong t'ong tche*, éd. de 1731, k. 58, p. 7 r°.

le Siam est appelé en 1371 et dans les années suivantes Sien-lo, non Sien-lo-hou (1). C'est déjà sous le nom de Sien-lo que le Siam est désigné dans le 島夷志畧 *Tao yi tche lio* de 汪大淵 Wang Ta-yuan, qui date de la dynastie mongole et remonte vraisemblablement au milieu du XIVe siècle (2). On trouve enfin le nom du Sien-lo à la fin du siècle précédent dans les *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* de Tcheou Ta-kouan (3). A moins de supposer une altération, d'ailleurs possible (4), dans le texte de Tcheou Ta-kouan, nous devons donc admettre, contrairement aux dires de l'histoire officielle, que

---

(1) *Ming che*, k. 324, p. 6 vo ; k. 2, pp. 4-7.

(2) L'ouvrage de Wang Ta-yuan est rare et je n'ai jamais pu me le procurer ; le paragraphe sur le Sien-lo est reproduit dans le *T'ou chou tsi tch'eng*, sect. *Pien yi tien*, k. 101, chap. du Siam, p. 3 ro-vo. Sur le *Tao yi tche lio*, cf. Wylie, *Notes on Chinese literature*, p. 47 ; *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 71, pp. 12-14 ; 讀書敏求記 *Tou chou min k'ieou ki*, éd. du *Hai chan sien kouan ts'ong chou*, k. 2, p. 57. Le titre de *Tao yi tche* adopté dans le *T'ou chou tsi tch'eng* (cf. encore ibid., k. 97, section de Java, 1, 5 ro) est également celui que donne le *Tou chou min k'ieou ki*. D'après le 佛領印度支那 *Futsuryô Indo-Shina* de MM. Takakusu et Bunyu Nanjio, p. 176, le *Tao yi tche lio* est incorporé à un 知服齋叢書 *Tche fou tchai ts'ong chou*, que je ne connais pas. Dans ses *Notes on Chinese mediæval travellers to the West*, Changhai, 1875, p. 85, Bretschneider fait allusion à un paragraphe du *Tao yi tche lio* sur la Mecque et renvoie à son mémoire *On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs and Arabian colonies*, que notre bibliothèque ne possède pas ; comme cette notice sur la Mecque n'est pas reproduite dans le *T'ou chou tsi tch'eng*, Bretschneider a peut-être eu entre les mains l'ouvrage lui-même. Wang Ta-yuan avait longtemps voyagé dans les pays qu'il décrit, et l'une des préfaces étant de 1349, le livre ne peut être postérieur à cette date ; dans un passage que cite le *Tou chou min k'ieou ki*, il est question d'un fait dont Wang Ta-yuan fut témoin en 1330 ; l'ouvrage semble donc porter sur le deuxième quart du XIVe siècle. Je regrette d'autant plus de ne pas avoir pu consulter le *Tao yi tche lio* que, d'après la notice du *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, Wang Ta-yuan y parle du Lo-hou ; peut-être trouvera-t-on là la clef d'un problème pour lequel on ne peut proposer actuellement que des solutions provisoires.

(3) Cf. *Tchen la fong t'ou ki*, éd. du *Kou kin chouo hai*, pp. 2, 6 ; *B. É. F. E.-O.*, II, 140, 146. On trouve également une fois Sien seul pour le Siam (*Tchen la fong t'ou ki*, p. 30 vo ; *B. E. F. E.-O.*, p. 171). Dans plusieurs autres cas (*Tchen la fong t'ou ki*, pp. 15,30, 33, 35 ; *B. E. F. E.-O.*, pp. 156, 171, 173, 176), Tcheou Ta-kouan parle non pas du Siam, mais des Siamois, et alors il leur donne le nom de 暹人 *sien jen*, « hommes du Sien », qui ne préjuge pas du nom du royaume : ce peut être aussi bien un nom pour les habitants du Sien proprement dit qu'une abréviation pour « hommes du Sien-lo » amenée par la tendance chinoise à former les expressions avec un nombre pair de caractères. Ce que dit Tcheou Ta-kouan de la récente invasion siamoise (p. 173) et du mal que le Cambodge eut à la repousser (p. 176) nous confirme d'ailleurs la puissance de l'empire siamois à la fin du XIIIe siècle.

(4) Toutes les éditions modernes du *Tchen la fong t'ou ki* dérivent de celle publiée sous les Ming dans le *Kou kin chouo hai* (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 133-134). Mais 錢曾 Ts'ien Ts'eng, l'auteur du *Tou chou min k'ieou ki*, qui avait en sa possession une copie manuscrite remontant aux Yuan, dit (k. 2, p. 55 vo) que l'édition du *Kou kin chouo hai* « a omis six ou sept dixièmes » du texte original. Nous ne pouvons malheureusement vérifier cette assertion, le texte que possédait Ts'ien Ts'eng semblant définitivement perdu.

dès la fin du XIIIe siècle les Chinois, sachant le Lo-hou vassal du Sien, avaient donné à l'empire siamois entier le nom de Sien-lo-hou ou Sien-lo, où le nom du souverain était légitimement placé le premier. Ce nom dut se répandre dans la première moitié du XIVe siècle, et quand en 1341-1368 le Lo-hou, devenu puissant, réduisit à son tour le Sien en vasselage, l'ordre consacré ne changea pas ; l'empire siamois resta le Sien-lo. C'est là une simple hypothèse, mais qui du moins ôte beaucoup de sa force à l'objection qu'on peut tirer du nom de Sien-lo contre la victoire du Lo-hou sur le Sien (1).

Il semblerait donc qu'il fût facile de concilier les textes chinois et la tradition siamoise en rapprochant d'une part l'absorption du Sien par le Lo-hou vers le milieu du XIVe siècle et de l'autre le transfert de la capitale de Sukhotaï à Ayuthia en 1350 ; mais nous nous heurtons ici à une théorie nouvelle, dont la démonstration est le point capital du mémoire de M. Aymonier (2) : il faudrait faire descendre de plus de cent ans la date traditionnelle de la fondation d'Ayuthia. A la date de 1350 donnée par les annales, M. Aymonier oppose la série d'inscriptions royales qui se succèdent à Sukhotaï depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'en 1426, tandis qu'il ne s'en trouve point à Ayuthia. La véritable date de la fondation d'Ayuthia serait 1459 ou 1460; voici les éléments de la

---

(1) Dans l'*Asiatic Quarterly Review* de 1902 (t. XIII, p. 130), le colonel Gerini accepte l'explication de Sien-lo-hou ou Sien-lo par Sien, Syām, et Lo-hou, Lavo, mais s'étonne à juste titre de ce que ce soit le nom de l'état vaincu qui figure avant celui de son vainqueur; il propose de voir dans l'ordre du nom une sorte d'attraction de Sarnau, nom longtemps donné au Siam par les Malais, et à leur suite par certains auteurs européens de la première moitié du XVIe siècle ; cette hypothèse ne me paraît pas nécessaire. Sarnau est généralement interprété par la forme qu'on lui trouve chez certains auteurs musulmans, Shahr-i-nao, la « Ville neuve », et Yule en rapprochait la forme hypothétique Navapurī pour Lopburī. M. Gerini fait observer, avec raison je crois, que rien n'atteste cette forme Navapurī et que Lopburī, l'ancien Lvo ou Lavo, est au contraire une cité très ancienne ; il propose d'interpréter Sarnau par Sano ou Nong Sano, « le marais de la plante *sano* », nom que porta la région d'Ayuthia ; ici encore il faudrait des témoignages décisifs. Selon M. Gerini, les annales malaises connaissent le Siam sous le nom de Shaher al Nawi à la fin du XIIe siècle et au milieu du XIVe elles disent que le Siam était autrefois appelé Shaher al Nawi ; mais ces dates doivent être modifiées avec toute la chronologie malaise et descendues sans doute de quelque cent cinquante ans ; encore les divers noms d'un même royaume ont-ils pu être employés avec quelque confusion dans ces annales. Qu'on adopte l'explication de Sarnau par la « Ville neuve », qui serait Ayuthia, ou par Nong Sano, désignant la région d'Ayuthia, il me semble d'ailleurs que ce nom n'a pu se répandre que lorsque Ayuthia eut détrôné Sukhotaï comme capitale ; si cette manière de voir prévalait, la théorie de M. Aymonier sur la fondation d'Ayuthia en 1459-1460 deviendrait insoutenable, car Sarnau apparaît peut-être dans Nicolo Conti dès 1430, et on trouve en tout cas Shahr-i-nao dans Abdurrasāk en 1442 (cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Sarnau).

(2) Je résume ici l'argumentation développée par M. Aymonier dans son article *Le Siam ancien*, pp. 213-234. J'ai seulement négligé le témoignage de Gervaise qui dit à la fin du XVIIe siècle qu'Ayuthia fut fondé « il n'y a guère plus de deux cents ans » ; cette indication imprécise est contredite par le témoignage formel de son contemporain La Loubère, également cité par M. Aymonier (p. 230), et qui place déjà la fondation d'Ayuthia en 1894 de l'ère bouddhique siamoise, soit en 1351 A. D.

démonstration. Suivant les annales, Ayuthia fut fondé en 1350 par Rāmādhipati; nous avons vu que la date était beaucoup trop reculée, mais le nom du fondateur peut être exact. Or un siècle plus tard nous trouvons un autre Rāmādhipati, qui règne de 1470 à 1509, à une époque où la création d'Ayuthia n'a plus rien que de vraisemblable ; les dates de son règne ne sont pas absolument exactes, mais nous pouvons les rectifier à l'aide de la chronologie chinoise: il régna de 1453 à 1482. Ces mêmes annales, qui se trompent d'un siècle en disant que Rāmādhipati fonda sa nouvelle capitale en 1350, peuvent néanmoins être crues quand elles disent qu'il la fonda après six ans de règne ; 1453 + 6 = 1459 ; c'est donc à 1459 ou 1460 que remonte la fondation d'Ayuthia.

On aperçoit de suite les points faibles de cette argumentation où les données suspectes des annales se mêlent d'une manière inquiétante à celles des inscriptions de Sukhotaï. A vrai dire, ce témoignage de l'épigraphie a seul quelque valeur. M. Aymonier le juge décisif (p. 233) : « Ainsi réveillées de leur long sommeil, ces stèles se dressent pour clamer la vérité historique. Il faudrait, pour s'inscrire en faux contre leur témoignage si net, si probant, autre chose que des manuscrits apocryphes, compilés au bout de quatre siècles, remaniés à plaisir par des princes vaniteux ou des historiographes dénués de scrupules. » Ces stèles ont le réveil bruyant, mais étudions d'un peu plus près ce qu'elles disent.

Au point de vue historique, les deux documents les plus importants sont l'inscription khmère de Sukhotaï (1) et l'inscription thaï de Jum (2) ; l'inscription de Jum est de 1357, celle de Sukhotaï est vraisemblablement de

(1) Cette inscription a été, dit-on, rapportée en 1834 de Sukhotaï à Bangkok par le futur roi Mahā Mongkut. Gravée sur les quatre faces, la stèle a aujourd'hui deux faces, la 1re et la 3e, à peu près frustes. M. Aymonier a traduit ce qu'on peut encore déchiffrer de l'inscription dans son *Cambodge* (II, 86-90), mais sans facsimilé ni transcription. Le P. Schmitt avait publié auparavant, dans *Le Siam ancien* de M. Fournereau (pp. 159-179) et dans la *Mission Pavie* (*Etudes diverses*, II, 203-223), une transcription de tout ce qu'il avait pu déchiffrer et des facsimilés de la seconde et de la quatrième face. Mais, comme traduction, le P. Schmitt n'a pas donné une version de sa transcription, mais bien une traduction française d'une traduction thaï qui aurait été exécutée avant la détérioration de la pierre et est aujourd'hui déposée au palais royal de Bangkok. M. Aymonier a, je crois, pleine raison de suspecter l'authenticité de cette version thaï; il n'y a guère de doute qu'elle soit l'œuvre récente d'un lettré siamois qui a comblé à sa fantaisie les parties dégradées de l'inscription originale. Dans les notes de sa traduction, le P. Schmitt parle de Cannapura, qui aurait été visité par Hiuan-tsang au VIIe siècle, et d'où il aurait gagné Campapura, probablement Chambassak. M. Aymonier a reproduit la traduction et les notes du P. Schmitt, en y ajoutant ses propres observations (*Le Cambodge*, II, 90 ss.); il aurait pu faire remarquer que Hiuan-tsang ne nomme pas Cannapura, mais le royaume d'Içānapura, c'est-à-dire le Cambodge, qu'il ne nomme pas Campapura, mais Mahācampa, qui lui-même n'est pas Chambassak, mais le Champa, enfin et surtout que Hiuan-tsang n'a jamais mis les pieds en Indochine.

(2) Cette inscription a été publiée par le P. Schmitt en transcription, traduction et facsimilé dans *Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 225-245. Elle est gravée sur une stèle en grès, aujourd'hui déposée au musée de Bangkok, où M. Pavie la fit estamper en 1883. Il n'en est

1361; toutes deux nomment un prince Hṛdaya ou Ṛdayarāja, que l'inscription de Jum dit positivement fils de Phraḥ Süa Thaï. La première face de l'inscription khmère de Sukhotaï est très endommagée; voici ce qu'on peut y lire, d'après M. Aymonier (*Le Cambodge*, II, 86): « En 1269 çaka, Kur (année du sanglier) S. M. Hṛi (? ou Çrī, le mot est effacé) daya... qui était l'auguste petit-fils de S. M. Çrī Dharmma (?) rāja conduisit (?) les troupes... royal ondoiement... il fit grâce de la vie... il fonda des villages... S. M. Çrī Sūryavaṃçarāma... dharmma rājadhi... (1) ». « On voit, ajoutait M. Aymonier, que le roi y est nommé au moins deux fois, dont l'une à la dernière ligne de cette face. Il est donc, selon toute vraisemblance, le sujet des phrases qui se continuent sur la seconde face. » Or parmi ces phrases se trouve celle-ci : « Jouissant de la royale Toute-puissance, S.M. résida 22 ans à Çrī Sajjanālaya Sukhodaya jusqu'en 1283 çaka. » Ainsi donc, à ce moment, c'est-à-dire en 1901, M. Aymonier considérait comme l'auteur de l'inscription un roi nommé d'abord Hṛdaya, ensuite Sūryavaṃça etc., qui était monté sur le trône en 1261 çaka = 1339 A. D., et qui régnait encore en 1283 çaka = 1361 A. D. En 1903, M. Aymonier entend ce texte tout autrement, n'ayant pu apparemment concilier sa première interprétation avec les termes formels de l'inscription de Jum (traduction du P. Schmitt): « En çaka 1279 (1357 A. D.)... fut faite cette fondation. Le Phrayā Ṛdayarāja, fils du Phrayā Süa Thaï et petit-fils du Phrayā Rāmarāja, ne régnait plus sur le trône de Sajjanālaya-Sukhodaya. Les Thao phrayā... avaient déjà sacré roi (son successeur) (2), qui prit le titre de Çrī Sūrya Phraḥ Mahā Dharmarājādhirāja. » Il est évident en effet qui si Hṛdaya avait cessé de régner en 1357,

---

pas question, je crois, dans *Le Cambodge* de M. Aymonier, parmi les inscriptions thaï de Bangkok, à moins que ce ne soit là, en dépit d'indications peu concordantes, la stèle à seconde face très effacée qu'on dit à M. Aymonier venir de Kamphêng Pêt. Il résulte en effet des indications du P. Schmitt qu'on ne sait pas en réalité d'où vient la stèle; la localité, « aujourd'hui inconnue », de « Nagara Jum », qu'il donne comme lieu d'origine, est indiquée par l'inscription elle-même comme le lieu où elle fut érigée; mais on ne sait pas où était ce « Nagara Jum ». J'admets d'ailleurs que selon toute vraisemblance l'inscription provient de la région de Sukhotaï. Je qualifie l'inscription d'inscription de Jum, au lieu de Nagara Jum du P. Schmitt, Nagara Jum et Nokor Jum de M. Aymonier. En effet il me semble d'abord inutile de restituer un nom thaï ou cambodgien moderne Nokor Jum que rien ne paraît attester; de plus, dans le corps même de l'inscription, il est parlé une fois du « mūong çrī Jum » et une fois du « nagara Jum »; *mūong* est l'exact équivalent de *nagara*, et il n'y a aucune raison pour faire de ces mots signifiant « ville », « principauté », une partie intégrante du nom.

(1) Il n'y a pas de facsimilé pour cette face, et M. Aymonier ne donne pas de transcription. La transcription du P. Schmitt porte: *hṛdaya jaya jeta jā... braḥ pād kamrateñ añ çrī dharmmarāja*. La traduction de M. Aymonier montre qu'il a lu différemment; les mots *braḥ čau*, qui sont certains, dit-il, et qu'il traduit par « auguste petit-fils », ne se trouvent pas dans le texte du P. Schmitt, soit qu'on doive les placer dans la lacune qui précède *braḥ pād*, soit qu'ils soient les mots mêmes que le P. Schmitt a lus *braḥ pād*. La traduction de *braḥ čau* par son sens thaï ordinaire d'« auguste seigneur » me paraît, en pays thaï, moins inadmissible qu'à M. Aymonier.

(2) Notez l'addition du traducteur.

Sūryavaṃça ne peut plus être un autre nom du même roi, mais est forcément celui de son successeur. Précisément, une inscription mentionne en 1357, dit M. Aymonier (1), « une de ces cérémonies ou retraites « en forêt » qui semblent avoir coïncidé, sous cette première dynastie siamoise, avec les changements de règne, avec le deuil des princes qui succédaient à leur père défunt ». M. Aymonier a donc abandonné tacitement sa première opinion pour celle du P. Schmitt ; mais, plus clairvoyant, il n'a pas manqué d'apercevoir la nouvelle difficulté soulevée par cette interprétation. Si Sūryavaṃça monta sur le trône en 1357, il régnait en 1361 depuis quatre ans seulement : comment donc peut-il dire à cette date qu'il règne depuis vingt-deux ans ? M. Aymonier se tire d'affaire en supposant que Sūryavaṃça a pu être associé au trône du vivant de son père et compter depuis cette date ses années de règne ; mais son règne véritable n'aurait commencé qu'en 1357, pour se terminer en 1388, date sous laquelle les annales chinoises annoncent la mort d'un roi de Siam, alors que l'épigraphie thaï nous fait connaître, en cette même année 1388, une de ces retraites religieuses de la cour qui semblent suivre la mort d'un souverain.

Avant de nous résoudre à l'expédient proposé par M. Aymonier, examinons si sa première version ne serait pas la bonne, en dépit de l'inscription de Jum ou du moins de la traduction qu'on en donne. Que dit celle-ci ? « *Ṛdaiy rāja mūa dai svey rāja nai mūong Çrī Sajjanālaiy Sukhodaiy... dai rājābhisek* », c'est-à-dire : [au moment de la fondation,] « le roi Hṛdaya avait déjà régné dans le pays de Çrī Sajjanālaya-Sukhodaya... avait déjà été sacré ». Toute la question roule sur la valeur du mot *dăi* : s'il implique une action révolue, la traduction du P. Schmitt va de soi ; mais s'il exprime simplement le passé, toute contradiction s'évanouit, et nous n'avons plus devant nous qu'un seul roi, nommé Hṛdayarāja, de son nom de sacre Sūryavaṃça etc., qui monte sur le trône en 1339, célèbre en 1357 la fondation religieuse de Jum et règne encore en 1361. C'est là le sens qui me paraît le plus probable, mais le dernier mot revient naturellement aux siamologues (2). Quant à la date de 1388 à laquelle, selon M. Aymonier, « différents auteurs, Bowring entre autres, relatent d'après les historiographes chinois » la mort d'un roi de Siam (3), on la trouve en effet indiquée dans Bowring (I, 73), mais on aimerait, en dehors de lui, à connaître les « différents auteurs » sur lesquels s'appuie M. Aymonier, car il y a tout lieu de croire que cette date de 1388 est dûe à une inadvertance de l'informateur

(1) *Le Siam ancien*, p. 214.

(2) Le commandant de Lajonquière me signale une phrase assez semblable des *Annales d'Ayuthia* (*Phŏngsāvădan krŭng kăo*,, éd. de Bangkok, 1863, 2 vol., t. I, p. 5) : *chŭng sŏmdĕt pra : chăo ramă raxăbŭtr dăi savŏi raxăsŏmbăt sŭb ma dăi sĭb hà pi*, « alors le somdet phraḥ chao Rāma, fils du roi, régna par succession naturelle pendant 15 années » ; ici *dăi* exprime bien un simple passé.

(3) *Le Siam ancien*, p. 222.

de Bowring, Sir Thomas Wade. Wade a confondu deux paragraphes, l'un, celui qu'il rapporte à 1388 et qui est d'ailleurs de 1389, et qui mentionne la venue du prince héritier de Siam à la cour de Chine, et l'autre qui dit qu'en 1395 le prince héritier de Siam fit connaître à la cour de Chine le décès de son père (1). En même temps tombe le rapprochement entre la date de 1388 des auteurs chinois et la retraite religieuse de la cour siamoise (2), comme disparaît le rapprochement analogue fait par M. Aymonier pour 1357, si on renonce à faire dire à l'inscription de Jum qu'un roi de Siam est mort cette année-là.

Mais faut-il alors simplement abaisser de sept ans la date proposée par M. Aymonier et admettre que Hṛdaya, monté sur le trône en 1339, y resta cinquante-six ans ? Une telle conclusion ne s'impose pas, car d'abord les Chinois ne disent rien du Siam entre 1361, date approximative de l'inscription khmère de Sukhotaï, et 1371, date de la première ambassade siamoise à la cour des Ming : un roi siamois a pu mourir pendant ces dix ans. De plus les textes chinois nous apprennent qu'en 1373 le roi de Siam fut détrôné et remplacé par son oncle paternel, et c'est cet oncle paternel qui meurt en 1393 (3). Enfin il me paraît beaucoup moins certain qu'à M. Aymonier que dans les textes chinois de la fin du XIVe siècle et de la première moitié du XVe il s'agisse encore des princes de Sukhotaï.

Que résulte-t-il en effet de la stèle khmère de Sukhotaï et de la stèle de Jum ? Ceci seulement qu'il y avait encore en 1361 à Sukhotaï un prince descendant de Rāma Kamheng. Et quels sont les autres documents sur lesquels s'appuie M. Aymonier pour établir qu'Ayuthia ne fut fondé que dans la seconde moitié du XVe siècle ? Une ou deux stèles de Sukhotaï qui parlent de Dharmarājādhirājas dans la seconde moitié du XIVe siècle, et un Phraḥ Bat rapporté de

---

(1) Il y a eu une ambassade du Siam en 1388, mais c'est celle que Wade place en 1387 ; elle offrit trente éléphants selon Wade, et c'est en effet ce que dit le *Ming che* (k. 324, p. 7 r°) ; mais dans le *T'ou chou tsi tch'eng* (sect. *Pien yi tien*, k. 101, art. du Siam, p. 5) il est question de trente défenses d'éléphant. Sur ces ambassades, cf. principalement le *Ming che*, k. 324, p. 7.

(2) L'inscription est d'ailleurs beaucoup moins claire que ne paraît le croire M. Aymonier. Il se pourrait qu'il y fût question non pas de la retraite qu'un roi Mahādharmarājādhirāja aurait faite en 1388, mais de la mort même de ce roi ; tout dépend du sens qu'on donnera à *kṣaya* que le P. Schmitt (Fournereau, *Le Siam ancien*, p. 280), je ne sais sur quelle autorité, rend une fois par « départ » et l'autre par « retraite ». Si un prince de Sukhotaï était réellement mort en 1388, cela ne ferait d'ailleurs que créer à la théorie de M. Aymonier une difficulté nouvelle : en effet, nous allons voir qu'un même roi de Siam envoie des ambassades en Chine de 1373 à 1395 ; comment ce roi de Siam serait-il encore un prince de Sukhotaï, si à Sukhotaï il s'est produit un changement de règne en 1388 ? Je ne vois pas enfin ce que M. Aymonier peut tirer de la mention d'une reine-mère en 1388 et en 1406 ou peu après : « L'existence d'une reine-mère, dit-il (p. 223), suppose nécessairement un roi défunt ». Voilà une vérité qu'on est peu porté à contester ; mais en quoi la simple mention d'une reine-mère indique-t-elle quel était son défunt époux et à quelle époque il est mort ?

(3) Cf. *Ming che*, k. 324, pp. 6-7.

Sukhotaï et qui porte une inscription de 1426 A. D. mentionnant également le Dharmarājādhirāja. Dharmarājādhirāja, dit M. Aymonier, c'est « le grand « roi suprême des rois de la loi », le maître des hommes, c'est-à-dire le souverain du Siam », de même que le titre de Braḥ Pāda employé dans l'inscription khmère de Sukhotaï vers 1361 met « hors de contestation » qu'il s'agissait là du « roi suprême du Siam » (1). Mais peut-être pourrait-on d'abord écarter l'inscription de 1361 : la date de 1350 pour la fondation d'Ayuthia n'est pas absolument impérative ; les textes chinois, dans l'explication que nous en donnons, laissent encore une marge de sept ans, de 1361 à 1368, pour la victoire du Lo-hou sur le Sien, c'est-à-dire de la principauté de la basse Menam sur l'ancien royaume suzerain de Sukhotaï. D'autre part, et même sans toucher à la date traditionnelle, le roi Hṛdaya, d'après l'interprétation que j'adopte pour la stèle de Jum, régnait à Sukhotaï avant la victoire du Lo-hou ; n'a-t-il pas pu conserver dans son propre royaume, même après sa mise en tutelle, ses anciens titres ne correspondant plus à un pouvoir réel ? Enfin est-il bien sûr qu'il ne fût jamais venu à l'idée d'un prince vassal de prendre le titre de Braḥ Pāda ? Cette inscription khmère de Sukhotaï ne prouve donc pas grand'chose ; il y a encore moins à tirer de celles où on rencontre le nom ou titre de Dharmarājādhirāja. Dans le cas du Praḥ Bat de 1426 (2), rien n'établit en premier lieu qu'il s'agisse des princes mêmes de Sukhotaï ; on pourrait à la rigueur supposer que le Dharmarājādhirāja est le prince d'Ayuthia. Mais d'ailleurs je crois une telle hypothèse peu vraisemblable, et en tout cas inutile : car ce titre de Dhamarājādhirāja qui, selon M. Aymonier, ne peut s'appliquer qu'aux princes souverains du Siam, c'est encore de nos jours, M. Fournereau nous l'apprend, celui que porte le simple gouverneur de la province de Sukhotaï (3).

Le témoignage des inscriptions me semble donc beaucoup moins net, beaucoup moins probant qu'à M. Aymonier. Quelques autres indices me paraissent en outre en faveur de la date traditionnelle de la fondation d'Ayuthia. Peut-être serait-il possible d'invoquer en premier lieu les suppliques bilingues provenant de l'ancien Bureau des interprètes. En 1567-1572, un roi de Siam écrit à l'empereur de Chine pour lui dire que le sceau de roi du Sien-lo octroyé à ses prédécesseurs par l'empereur Hong-wou en 1376 a été détruit en 1570 dans un incendie, et il en demande un nouveau (4). Or, dans le texte siamois de la

---

(1) Aymonier, *Le Siam ancien*, pp. 220, 225.

(2) Cf. Fournereau, *Le Siam ancien*, pp. 249-254.

(3) *Ibid.*, p. 274.

(4) Ce que fut cet incendie, nous le voyons assez bien par l'*Histoire des Ming* (k. 324, p. 8 r°) qui dit qu'à cette époque le sceau fut perdu dans une campagne victorieuse qu'un royaume ennemi mena contre le Siam. Il suffit dès lors de rapprocher cette donnée de celle des *yazavin* birmans pour voir qu'il s'agit du sac d'Ayuthia par les armées birmano-pégouanes.

supplique (1), ce roi de Siam non seulement prend lui-même le titre de roi d'Ayuthia, mais dit qu'en 1376 l'empereur de Chine avait donné un sceau de roi d'Ayuthia à son prédécesseur. Il ne résulterait pas de là de façon nécessaire qu'en 1376 le roi du Sien-lo avait sa capitale à Ayuthia, mais, si le texte était d'une absolue authenticité, il faudrait admettre que telle était en 1570 l'opinion du roi de Siam, et il serait assez étrange que ce roi s'y fût trompé si Ayuthia n'avait alors été fondé, comme le croit M. Aymonier, que depuis cent ans. Malheureusement les textes indigènes de ces suppliques paraissent sujets à caution. M. Grube a reconnu que les suppliques jou-tchen avaient été refaites, à l'aide de vocabulaires chinois-joutchen, par des interprètes chinois (2); les suppliques pa-yi sont du pur chinois transcrit en lettres pa-yi (3); dans les suppliques siamoises, la phrase citée ici en note est mal construite à la siamoise, mais par contre suit terme pour terme le texte chinois. Si donc c'était le Bureau des Interprètes qui, après s'être fait expliquer le but de chaque mission étrangère, rédigeait sa supplique en chinois selon les règles du protocole impérial, puis faisait une version étrangère de la supplique chinoise, il résulterait seulement du texte de la supplique où le roi de Siam demande un nouveau sceau que, dans la seconde moitié du XVIe siècle, le nom du Siam était traduit par Ayuthia dans les vocabulaires des interprètes chinois, et nous ne gagnons rien de neuf à cette constatation. Il vaut donc mieux ne pas faire état de cet argument douteux.

Mais les textes chinois me semblent du moins établir que, malgré leurs indéniables erreurs chronologiques, les *Annales d'Ayuthia*, même pour les deux premiers siècles, ne sont pas de pure fantaisie. Les textes chinois nomment un

---

Ce sac d'Ayuthia est placé par les Siamois en 1556 (cf. Aymonier, *Le Cambodge*, II, 54; *Le Siam ancien*, p. 236), mais les Birmans donnent plus justement 1569 (cf. Phayre, *History of Burma*, p. 114).

(1) Ces suppliques étaient conservées jadis au Bureau des interprètes; on en trouve en Chine un certain nombre de copies. Le texte chinois des suppliques siamoises a été traduit librement par Amyot dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. XIV, pp. 266-271. Un recueil de ces suppliques a été prêté à l'Ecole française par la mission lazariste de Pékin, et le commandant de Lajonquière a bien voulu me donner l'explication de celle dont il est ici question. Voici le texte : *Si jŭtthaja mŭâng luậng* (évidemment = *luâng*, « supérieur », « vaste », « royal ») *phla : ja* (= *phra : ja*) *năkhon* (sans doute = *năkhŏn*, « ville ») *hŏng vu kăo pi khŭn fạ fậngti lăng văn* (sans doute pour *rangvăn*, « récompenser ») *si jutthaja mŭâng luậng ngon tla* (= *tra*, « sceau ») *ning* (= *nŭng*) *duâng thŭng* (= *thŭng*, « arriver à ») *lŭng khing sŭ* (= *sĭ*, « quatre ») *pi phuei făi măi* (= *făi măi*, « incendie »), c'est-à-dire, à la condition de construire à la chinoise, « le Phrayā Nakhon (le texte chinois en fait le nom du roi) du grand royaume de Si Ayuthia (fait savoir que), la 9e année *hong-wou* (1376), l'Empereur céleste avait accordé un sceau d'argent du grand royaume d'Ayuthia, mais qu'arrivé à la 4e année *long-k'ing* (1570), (ce sceau) a été détruit par un incendie. »

(2) Cf. W. Grube, *Note préliminaire sur la langue et l'écriture jou-tchen*, dans *T'oung pao*, V, 336; *Die Sprache und Schrift der Jučen*, pp. VII-VIII.

(3) Cf. W. K. Müller, *Ein Brief in Pa-Yi Schrift*, dans *T'oung pao*, V, 330.

prince héritier 昭祿群膺哆囉諦剌 Tchao-lou-k'iun-ying-to-lo-ti-la, qui était avant son avènement roi vassal de 蘇門 Sou-men, et qui succède à son père en 1395 ; il meurt en 1415 selon le *Kouang tong t'ong tche* (1), et en tout cas la Chine donne en 1416 l'investiture à son fils 三賴波羅摩剌咱的賴 San-lai-po-lo-mo-la-tcha-ti-lai (2). Déjà M. de Rosny (3) avait retrouvé dans le premier de ces princes Intharaxa (Indrarāja), roi de Suphannaburī, qui usurpe le trône d'Ayuthia en 1401, et dans le second le fils d'Intharaxa, Borommaraxathirat (Paramarājādhirāja), que les annales siamoises font succéder à son père en 1416 ou 1418 (4). Dans *san-lai*, M. Aymonier a reconnu le titre de *somdet* (5) ; les deux noms complets sont sans doute à lire Chau Lokhon Indrādhirāja (6) et Somdet Paramarājādhirāja. M. Aymonier a accepté la restitution de M. de Rosny et le rapprochement avec les *Annales d'Ayuthia* pour le second de ces princes, tout en le transportant d'Ayuthia à Sukhotaï. Mais pour son prédécesseur, comme il avait déjà à caser vers cette date un Mahādharmarājādhirāja de Sukhotaï, qui était selon lui le roi suprême du Siam, il mentionne seulement en passant la restitution Indrarāja de M. de Rosny et ne dit rien de l'appui que cette restitution trouve dans les *Annales d'Ayuthia*. Il me semble au contraire que, pour ces deux règnes du moins, les renseignements chinois contemporains donnent aux *Annales d'Ayuthia* une suffisante garantie d'authenticité pour qu'on ne soit pas tenté, alors que les chroniques siamoises font régner Indrarāja et Paramarājādhirāja à Ayuthia, de transporter leur capitale à Sukhotaï (7).

---

(1) Edition ancienne (sans doute de 1683) citée dans le *Tou chou tsi tch'eng* (sect. *Pien yi tien*, k. 105, art. du Siam, p. 6 v°) ; éd. de 1731, k. 58, p. 7 v°.

(2) Cf. surtout le *Ming che*, k. 324, p. 7.

(3) *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois*, p. 218.

(4) Pallegoix, *Description du royaume thaï*, II, 76, donne 1418 ; M. Aymonier (*Le Siam ancien*, p. 238) indique 1416.

(5) *Le Siam ancien*, p. 224.

(6) On trouve aussi dans le *Ming che* la forme abrégée Tchao-lou-k'iun-ying ; on peut l'expliquer grâce aux *Annales d'Ayuthia*, où se trouve, me dit le commandant de Lajonquière, à côté de Intharaxa, la forme Inthr, avec *virāma*, ce qui doit donner une prononciation In.

(7) Il y a peut-être un autre cas d'accord remarquable entre les chroniques siamoises et les renseignements qui nous viennent par d'autres sources. Nous connaissons par les *Commentaires d'Albuquerque* et par le *Sejarah malāyu* un souverain de Malacca appelé Iskandar Shah. M. Blagden l'a très justement identifié au 毋幹撒干的兒沙 Mu-kan-sa-kan-ti-eul-cha (Muhammad Iskandar Shah) ou 亦思罕答兒沙 Yi-sseu-han-ta-eul-cha (Iskandar Shah) qui d'après les textes chinois monte sur le trône de Malacca en 1414 (cf. Blagden, *The mediæval chronology of Malacca*, pp. 245-246 ; Schlegel, dans *Toung pao*, X, 472-474 ; les lectures 于 *yu* et 幹 *kan* de M. Groeneveldt ne sont pas des inadvertances, comme le croit Schlegel ; on les trouve dans certains textes ; et si 于 *yu* est sûrement fautif pour 干 *kan*, comme l'avait conjecturé M. Blagden, la leçon 幹 *kan* au lieu de 斡 *wo* suffit à justifier la restitution de M. Blagden, plus vraisemblable que le Abu Iskander Shah de

En définitive, il est évidemment étrange qu'on trouve des inscriptions à Sukhotaï alors que cette ville n'est plus capitale, tandis qu'on n'en trouve pas encore à Ayuthia (1). Mais on voit d'autre part qu'on ne peut accepter la théorie de M. Aymonier sans rejeter toutes les informations des Chinois sur les rapports du Sien et du Lo-hou. Il résulte de notre examen que ce bouleversement ne s'impose pas. Aussi pouvons-nous, à mon sens, nous en tenir, provisoirement du moins, aux termes mêmes des textes chinois : le Sien et le Lo-hou, la région de Sukhotaï et celle de Lopburī, ont d'abord coexisté sous la suzeraineté cambodgienne ; dans la seconde moitié du XIIIe siècle, le royaume siamois se rendit indépendant, et eut sa capitale à Sukhotaï, mais des principautés vassales subsistèrent, et entre autres celle du Lo-hou ; vers le milieu du XIVe siècle, la suprématie passa du Sien au Lo-hou, de Sukhotaï à Ayuthia (2) ; enfin, si ces solutions sont admises, rien ne gêne plus les identifications qui ont amené cette longue digression : le Sien étant à Sukhotaï, le Lo-hou à Lopburī, nous pouvons laisser Tan-mei-lieou à Ligor et garantir que Lo-yue fut toujours dans la partie méridionale de la péninsule malaise.

Lo-yue étant sur la côte nord du détroit de Malacca, Kia Tan dit que la côte sud était occupée par le pays de 佛逝 Fo-che. Ce pays de Fo-che ou de 室利佛逝 Che-li-fo-che nous est surtout connu par Yi-tsing et par la *Nouvelle histoire des T'ang*. Sa localisation précise, la détermination du véritable centre de sa puissance prêtent à des controverses sur lesquelles je reviendrai

---

Schlegel). D'autre part, dans son ouvrage *Die Völker des östlichen Asien*, t. I, p. 365, M. Bastian, après avoir mentionné un édit chinois de 1418 sur les rapports du Siam et de Malacca, dit que vers cette époque un roi de Malacca Sakanadhara était en mauvais termes avec les Siamois. Si M. Bastian devait son information aux *Commentaires d'Albuquerque* ou au *Sejarah Malāyu*, on ne comprendrait pas qu'il eût changé Iskandar Shah en Sakanadhara. Pour les textes chinois sur les rapports du Siam et de la Chine, la source de M. Bastian est, comme il nous le dit lui-même (p. VIII), l'ouvrage de Sir John Bowring sur le Siam ; or dans l'ouvrage de Sir John Bowring (I, 74), on trouve bien en effet mention de l'édit de 1418, mais il n'est pas question d'Iskandar Shah. Il semblerait donc que M. Bastian, comme le suppose M. Blagden, dût à des sources siamoises ce nom de Sakanadhara ; ce serait une nouvelle preuve que tout dans ces chroniques siamoises n'est pas à rejeter. Les siamologues devraient bien nous fixer à ce sujet.

(1) On pourrait accorder plus de valeur à cet argument si, à partir de la date de 1460 que M. Aymonier assigne à la fondation d'Ayuthia, on trouvait dans cette ville des inscriptions. Mais il n'en est rien. Ni dans le *Siam ancien* de M. Fournereau, ni dans les volumes de la *Mission Pavie*, je n'ai trouvé l'indication d'une seule inscription, d'une date quelconque, provenant d'Ayuthia. Dans son *Cambodge* (II, 75-76), M. Aymonier en mentionne une qui, à en juger par ce qu'il en dit, ne doit pas être de première importance ; elle ne se trouve pas d'ailleurs à Ayuthia même, et surtout elle est au plus tôt de 1717 A. D. Si l'argument de M. Aymonier avait toute la valeur qu'il lui prête, on voit donc qu'il faudrait abaisser encore fortement la date qu'il propose ; heureusement la mention du nom d'Ayuthia dans Pigafetta en 1522 (cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Judea) est là pour nous en empêcher.

(2) Tel est aussi l'avis du colonel Gerini (cf. *Asiatic Quarterly Review*, 1902, t. XIII, p. 131).

plus loin. Qu'il nous suffise pour l'instant de constater que si Fo-che ne fut peut-être pas toujours ou seulement ou tout Sumatra, les indications de Kia Tan à la fin du VIII[e] siècle se rapportent nécessairement à la côte orientale de cette île. « A l'est du royaume de Fo-che, ajoute Kia Tan, en allant par eau pendant quatre ou cinq jours, on arrive au royaume de 訶陵 Ho-ling ; c'est la plus grande des îles du sud ». Le Ho-ling, à l'est de Sumatra, est forcément soit Bornéo, au cas où des Détroits on a mis le cap droit à l'est, soit Java, si le voyageur chinois, longeant la côte de Sumatra, a considéré cette côte comme orientée d'ouest en est, bien que sa direction véritable fut du nord-ouest au sud-est. Il n'y a pas doute pour moi que le Ho-ling est Java, mais pour l'établir il nous faut reprendre cette question des relations de la Chine avec Java qui a donné lieu depuis quelques années à de si étranges méprises. En dehors du Ho-ling dont il n'est question qu'au temps des T'ang, on était à peu près d'accord pour reconnaître encore Java dans le pays de 闍婆 Chö-p'o dont la première ambassade en Chine est de 433 et dont le nom fut remplacé dans la seconde moitié du XIII[e] siècle par celui de 爪哇 Tchao-wa ou 瓜哇 Koua-wa. Schlegel au contraire a tenté de prouver que le Ho-ling et le Chö-p'o devaient être placés sur la péninsule malaise, que Tchao-wa (ou Koua-wa) répondait seul à Java, et que les anciens Chinois n'avaient jamais dépassé au sud Palembang ; si Fa-hien donne une première mention accidentelle du nom de Java, il faudrait ensuite arriver dans la première moitié du XIII[e] siècle pour trouver chez Tchao Jou-koua des indications sur Java mélangées à d'autres sur le Chö-p'o de la péninsule malaise ; il n'y aurait pas eu de rapports officiels entre la Chine et Java avant l'expédition de Koubilaï Khan à la fin du XIII[e] siècle ; enfin « Java proprement dit n'envoya jamais aucun tribut à la Chine avant la dynastie Ming (A. D. 1369) » (1). S'il en était ainsi, on pourrait se demander comment le nom de Java, si familier aux voyageurs arabes, resta inconnu si longtemps du commerce chinois ; mais bien au contraire je crois et je vais essayer de montrer que la théorie de Schlegel est fausse d'un bout à l'autre ; je commencerai par étudier les plus anciens textes chinois qui me paraissent pouvoir se rapporter à Java ; j'admettrai provisoirement qu'à l'époque des premiers Song Chö-p'o désigne Java, et je discuterai cette interprétation à propos des textes de l'époque des T'ang et des Song postérieurs, qui seuls ont une précision suffisante pour assurer l'identification.

Le nom de Java (avec chuintante sonore) correspond, on le sait, à une forme indigène Java (avec palatale sonore, prononcez *djava*), qui est elle-même

(1) Schlegel avait d'abord mis le Chö-p'o à Sumatra (*Toung pao*, IX, 273). Ses dernières théories sur le Ho-ling, le Chö-p'o et Java sont exposées dans *Toung pao*, IX, 90-92, 273-287, 373 ; X, 247-306 ; II, IV, 228-250.

dérivée du nom sanscrit de Java, Yavadvīpa, l' « île du millet » (1). On trouve Yavadvīpa dans le Rāmāyaṇa (2), mais c'est Ptolémée qui à la fin du IIe siècle de notre ère fournit avec son Iabadiu la première mention du nom qu'on puisse dater. Peut-être les textes chinois permettent-ils de remonter encore un peu plus haut. Dans le *Heou han chou*, qui porte sur les années 25-220, se trouve au k. 6, p. 3 vo, le passage suivant: La 6e année 永建 *yong-kien* (131), « au 12e mois (ce qui met tout au début de 132), le royaume de 葉調 Ye-tiao d'au-delà des frontières du Je-nan et le royaume de 撣 Chan envoyèrent une ambassade pour offrir le tribut (3). » Le commentaire, composé sous les T'ang, cite à ce propos un passage du 東觀記 *Tong kouan ki*: « Le roi du Ye-tiao envoya en ambassade 師會 Che-houei pour se rendre à la Cour et offrir le tribut. De Che-houei on fit un « maître de la ville de Ye-tiao, soumis aux Han » ; et on accorda à son prince un ruban violet (4). » Au chapitre du *Ts'ien han chou* consacré aux barbares du sud (k. 116, p. 3 vo-4 ro), on retrouve en termes un peu différents la mention de cette même ambassade: « La sixième année *yong-kien* de l'empereur 順 Chouen, le roi du Ye-tiao d'au-delà des frontières du Je-nan, 便 Pien, envoya une ambassade offrir le tribut. L'empereur accorda à Pien un sceau d'or et un ruban violet (5). » Je n'ai pas rencontré ailleurs ce nom de Ye-tiao.

---

(1) Cf. Kern, *Java en het Goudeiland volgens de oudste berichten*, dans *Bijdr. t. d. Ind. Taal-, Land- en Volkenk.*, 3e série, t. IV, pp. 638 ss.; Veth, *Java*, 2e éd. t. I, pp. 1-6. D'après Veth (*loc. laud.*, p. 6), cette explication se retrouverait dans les textes chinois; je ne l'ai pas rencontrée; Veth s'appuie sur une note de Lassen (*Indische Alterthumskunde*, 2e éd., II, 1062, n. 1), et Lassen renvoie à Raffles, *History of Java*, appendice, p. CVI; mais cette dernière référence est fausse et je n'ai pas retrouvé le passage.

(2) Cf. Kern, *loc. laud.*, p. 640.

(3) 十二月日南徼外葉調國撣國遣使貢獻. D'après ce texte, on pourrait également comprendre que les royaumes de Ye-tiao et de Chan étaient tous deux au-delà des frontières du Je-nan ; mais nous savons qu'il n'en est rien : nous avons vu plus haut (cf. *supra*, p. 142) que les ambassades du roi de Chan arrivaient par le sud-ouest du Yunnan. Dans les chapitres du *Heou han chou* sur les pays étrangers, la mention du Ye-tiao apparaît dans la notice des barbares du sud, tandis que les missions du royaume de Chan sont indiquées dans la notice sur les barbares du sud-ouest (k. 116, p. 8 vo).

(4) 葉調王遣使師會詣闕貢獻以師會爲漢歸義葉調邑君賜其君紫綬. On voit que j'ai donné deux valeurs différentes au mot 君 *kiun*; je n'aperçois pas d'autre moyen de traduire. Le *Tong kouan ki* ou 東觀漢記 *Tong kouan han ki* était une œuvre considérable rédigée successivement par divers auteurs au temps même de la seconde dynastie Han (25-220 A. D.); l'ouvrage en son entier est depuis longtemps perdu, mais les fragments subsistants ont été réunis et publiés au Wou-ying-tien dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le passage sur le Ye-tiao se trouve au k. 3, p. 4 vo ; au lieu de 漢歸義 *han-kouei-yi*, cette édition donne 漢辨義 *han-pien-yi*.

(5) 順帝永建六年日南徼外葉調王便遣使貢獻帝賜調便金印紫綬. Dans ma traduction, conformément à une remarque de 劉攽 Lieou Pin que 李賢 Li Hien reproduit dans son commentaire, j'ai supprimé devant le second *pien* le mot *tiao* qui est manifestement interpolé.

Le premier caractère, 葉, a aujourd'hui une prononciation régulière *ye* et une prononciation exceptionnelle *chŏ*; c'est dans les deux cas un mot à ancienne labiale finale (1). Aux premiers siècles de notre ère, ce caractère 葉 *ye* (ou *chŏ*) se rencontre surtout en transcription dans le nom de 迦葉 Kia-ye (ou plutôt Kia-chŏ), Kāçyapa; c'est avec la même valeur qu'il entre dans 伊葉波羅 Yi-chŏ-po-lo, Īçvara (2), ou dans 阿葉波竭那 A-chŏ-po-kie-na, Açvakarṇa (3). Au VIe siècle, ce caractère apparaît encore dans le titre turc de 葉護 *chŏ-hou* (4), *jabgu*. Dans tous ces cas, il apparaît clairement que *ye* ou *chŏ* représente un phonème à voyelle *a* suivie d'une implosive labiale. La valeur de la consonne initiale est moins évidente. Dans Kia-chŏ = Kāçyapa, on voit que l'initiale de *chŏ* répond à la sifflante palatale *ç* suivie de la semi-voyelle *y*; dans les transcriptions d'*açva* et d'*īçvara*, l'initiale répond à la seule sifflante palatale (5). Le mot *jabgu* semble s'être prononcé avec une palatale initiale, soit explosive, soit chuintante sonore: du moins, et même sans retenir les formes arménienne Djebou, géorgienne Djibghou, arabe Djabghouya, dont M. Marquart explique autrement la palatale initiale, c'est ce qui semble résulter de la forme grecque Ziebel (6). D'autre part toutes les prononciations dialectales chinoises se rapportent pour le caractère 葉 à une forme à semi-voyelle *y* initiale; telle devait donc être la prononciation usuelle au temps où ces prononciations dialectales se sont constituées. Je suis assez porté à croire d'ailleurs que la double prononciation *chŏ* et *ye* de 葉 ne répond pas à une origine essentiellement différente de deux mots qui se seraient écrits avec le même caractère, mais plutôt à une évolution de plus en plus divergente de deux

---

(1) C'est ce que prouvent la rime, les prononciations dialectales et l'emploi du caractère dans les transcriptions.

(2) Cf. Julien, *Méthode*, n° 87. Cette transcription est employée pour le nom du bonze Īçvara qui vivait au Ve siècle; cf. Nanjio, *Catalogue*, appendice II, 78.

(3) Cf. *Tripiṭ. jap.*, 地, IV, p. 66 v°. Dans ces deux exemples, il faut considérer *chŏ-po* (* *çap-pa*) = *çva* comme une transcription du même type que *tan-lo* (* *tan-la*) ou *ta-lo* (* *tat-la*) = *tra* (cf. Julien, *Méthode*, nos 1675, 1682, 1710).

(4) Sur cette prononciation de *chŏ-hou*, spécifiée ici par un commentateur chinois, cf. Hirth, *Nachworte zur Inschrift des Tonjukuk*, pp. 45-46, dans Radloff, *Die Alttürkischen Inschriften der Mongolei*, 2e série; Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 24. M. Chavannes écrit *che-hou*, de même qu'il transcrit *che* les caractères 射 et 攝; mais je ne crois pas que cette orthographe soit bonne; les trois caractères en question sont homophones non de 石 *che*, mais de 舍 *chŏ*.

(5) Dans *T'oung pao*, VII, 185, Schegel a soutenu que la prononciation *chŏ* correspond à une ancienne prononciation à sifflante dentale initiale; c'est aller contre tous les faits connus.

(6) Cf. Hirth, *loc. laud.*; Marquart, *Erānsahr*, pp. 246-247; Chavannes, *loc. laud.*, pp. 228, 321. La force principale de l'hypothèse vient d'ailleurs de ce que l'auteur du *T'ang chou che yin* indique formellement la lecture *chŏ-hou*; seulement il ne faut pas oublier que cet auteur vivait sous la dynastie Song.

prononciations d'un même mot. Malheureusement l'incertitude où nous sommes de l'époque à laquelle il faut faire remonter les diverses prononciations dialectales ne permet de rien préciser. Ce qu'on peut dire, c'est que, dans les premiers siècles de notre ère, nous avons des exemples de l'emploi de 葉 pour transcrire une syllabe à sifflante palatale initiale ; cette valeur s'accorde bien avec la prononciation exceptionnelle 葉 *chō* de *ye*. Si c'est aussi, comme on l'admet généralement, à cette prononciation *chō* que répond l'emploi de 葉 dans la transcription du titre du *jabgu*, il faut supposer que cette chuintante initiale sourde peut représenter une chuintante sonore, et peut-être même l'explosive palatale sonore. Les restitutions possibles seraient donc **çap* ou **jap* (avec *j* français), peut-être **jap* (pron. **djap*) ; la valeur **yap*, qui serait indiquée par la prononciation usuelle *ye*, est possible en théorie, mais on ne connaît pas d'exemple sûr qui en fait y réponde. Le caractère 調 *tiao* entre dans 調達 Tiao-ta, Devadatta (1); sa valeur est donc explosive dentale + voyelle *i* ou *e* + semi-voyelle labiale, soit **tiv* ou **tev*, **div* ou **dev*.

Si nous cherchons dans les mers du sud quel nom peut s'accorder avec ces valeurs de transcription des caractères *ye* et *tiao*, il semble assez naturel de retrouver dans Ye-tiao Yavadvīpa, le Iabadiou de Ptolémée, qui serait rendu en chinois par *Jap-div (2). La seule difficulté vient de l'initiale; la forme de Ptolémée, celle de Fa-hien qu'on trouvera tout à l'heure pour le début du ve siècle, semblent répondre à une prononciation où la semi-voyelle initiale *y* n'était pas encore devenue la palatale sonore *j*. M. Kern, selon Schlegel (3), croirait que ce passage de *y* à *j* n'est pas antérieur au XIIIe siècle ; mais si Chō-p'o, comme j'essaierai de le montrer plus loin, est bien Java, comme *chō*

---

(1) Le *ta* de Tiao-ta est un ancien * *tat*. Tiao-ta est une de ces transcriptions chinoises anciennes où un mot hindou formé de deux dissyllabes est seulement rendu en chinois par deux caractères transcrivant chacun la première syllabe d'un des dissyllabes : cf. 那先 Na-sien = Nāgasena, 菩薩 *p'ou-sa* (* *p'u-sat*) = *bodhisattva*. Pour la valeur de 調 *tiao* (ou *t'iao*) en transcription, cf. le 佛圖調 Fo-t'ou-tiao souvent cité dans le 1er chapitre du *Chouei king tchou* et qui répond vraisemblablement à Buddhadeva. Le *Chouei king tchou* (k. 1, pp. 5 ro, 16 vo) nomme d'après le 扶南記 *Fou nan ki* de Tchou Tche et le 扶南土俗傳 *Fou nan t'ou sou tchouan* de K'ang T'ai un pays de 伽那調御 Kia-na-tiao-yu (?) aussi appelé île 洲 de 迦那調 Kia-na-tiao, mais je n'ai pas réussi à rétablir le nom. Comme exemple d'un mot *tiao* ou *t'iao* transcrivant *dvīpa*, cf. 私訶條 Sseu-ho-t'iao, Simhadvīpa, Sihadīpa, Ceylan, dans le *Chouei king tchou* (k. 2, p. 3 vo), qui cite le *Fou nan ki* de Tchou Tche.

(2) Ici, comme souvent, il faut admettre que la transcription chinoise a été faite sur une forme prâcrite ; c'est aussi le cas pour les transcriptions du nom de Java fournies par Ptolémée et par Fa-hien. En proposant de retrouver Yavadvīpa dans Ye-tiao, je ne veux naturellement pas dire qu'il faille y voir Java même plutôt que Sumatra ; c'est pour moi le pendant du nom donné par Ptolémée, et rien de plus.

(3) *T'oung pao*, X, 289. Schegel n'indique pas de référence, et je ne sais malheureusement pas où M. Kern s'est exprimé à ce sujet. Cf. aussi Veth, *Java*, 2e éd., t. I, p. 11.

répond en principe à *ca* ou *ja* (1), il faudra bien admettre qu'il y avait pour Java une prononciation à palatale initiale dès le temps où ce nom de Chö-p'o apparaît, c'est-à-dire dès la première moitié du ve siècle ; et serait-il impossible qu'il y eût eu, entre Yava et Java (avec explosive palatale), une prononciation intermédiaire chuintante que représenterait le Ye-tiao, *Jap-div, des Chinois (2) ?

La mission de K'ang T'ai et Tchou Ying au Fou-nan vers 245-250 entendit-elle parler de Java (3) ? Sans qu'on puisse l'affirmer, c'est possible. Dans les

---

(1) On trouve encore ce caractère 闍 *chō* employé pour transcrire *jya*, *jña*, *dya*, *dhya*, etc., mais, à ma connaissance, jamais *ya* (cf. Julien, *Méthode*, nos 96-123).

(2) Il va sans dire que l'hypothèse serait beaucoup plus solide, et elle pourrait être admise sans conteste, s'il y avait des cas où 葉 est employé en transcription avec une valeur * *yap* répondant à sa prononciation usuelle actuelle *ye* ; il suffirait pour qu'il en fût ainsi que la glose du *T'ang chou che yin* sur la prononciation *chō-hou* et non *ye-hou* pour le titre de *jabgu* fût erronée ; or cela ne me paraît pas impossible. Schlegel (*T'oung pao*, VII, 185) dit que Ma Touan-lin écrit dans deux passages (k. 336, p. 16 vo et k. 344, p. 1 vo) 業 護 *ye-hou* et non 葉 護 *chō-hou* ; or 業 *ye* n'a pas comme 葉 *ye* une prononciation subsidiaire *chō* ; malheureusement je n'ose faire état de ces passages, car, dans l'édition publiée en 1859 par M. 謝 Sie et qui est seule à ma disposition, on trouve dans les deux cas l'orthographe ordinaire 葉 護 *chō-hou*. Mais on aboutirait au même résultat si on devait admettre que le nom de 業 波 羅 Ye-po-lo, que portait le Gandhāra avant d'avoir été conquis par les Ephthalites, cache le titre de *jabgu*, comme le croit M. Marquart (*Erānsahr*, pp. 246-247) ; or les raisons de M. Marquart sont très acceptables. En tout cas il semble bien que ce soit ce même pays de Ye-po-lo, abrégé parfois en Ye-po, dont on retrouve ailleurs le nom écrit 葉 波 Ye (ou Chō)-po (cf. *infra*) ; puisque 業 *ye* ne se prononce jamais *chō*, devrons-nous admettre ici cette prononciation subsidiaire de *chō* pour 葉 *ye* ? Je ne le crois pas. Ajoutons que M. Marquart rapproche encore de Ye-po-lo la forme 閻 浮 調 Yen-feou-ye, et que *yen* non plus n'a jamais de prononciation à chuintante initiale. Et enfin même si la forme grecque Ziebel exige pour *jabgu* une prononciation qui ne soit pas *yabgou*, mais *jabgou* ou *djabgou*, il n'est pas sans exemple qu'un même caractère chinois à *y* initial, tout en gardant la même prononciation, transcrive tantôt l'*y* et tantôt la palatale sonore *j* : il suffit de rappeler que 閻 摩 Yen-mo est Yama, tandis que 閻 浮 Yen-feou est Jambu ; point n'est besoin en ce cas de recourir pour *jabgu* à la prononciation *chō* de 葉 *ye*. J'arrive à la même conclusion pour le nom de la rivière 碎 葉 que M. Chavannes lit Soei-che (soit dans notre transcription Souei-chō) et qu'il restitue en Soûj ou Soûj-âb (*Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 359) ; si cette orthographe française Soûj-âb était bonne, elle rendrait à peu près compte de la transcription Souei-chō, en cherchant la chuintante sourde initiale de *chō* dans la chuintante sonore finale de Soûj. Mais Soûj-âb se justifie-t-il ? C'est le nom que M. Marquart (*Erānsahr*, p. 82) écrit Sūjāb (M. Chavannes, *loc. laud.*, p. 10, transcrivait Sûj-âb) ; or le *j* de M. Marquart est toujours notre *i* ou *y* (cf. à l'index de son livre, pp. 333-334) ; la transcription française de Sūj-āb serait donc Soûy-âb, et en laissant à 葉 sa valeur ordinaire *ye* (ancien * *yap*), Souei-ye est une transcription beaucoup plus correcte de Soûy-âb que Souei-chō. Si ces arguments paraissaient suffisants pour rendre à 葉, même malgré un auteur du temps des Song, sa prononciation *ye* dans la transcription du titre du *jabgu*, il serait possible de restituer pour Ye-tiao non plus * Jap-div, mais * Yap-div, et l'identification du Ye-tiao et de Java ne prêterait plus, je crois, à aucune objection.

(3) Sur cette mission, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 251, 268, 292-293, 303.

fragments subsistants du 扶南土俗傳 *Fou nan t'ou sou tchouan* publié à son retour par K'ang T'ai (1), il est question à plusieurs reprises du pays de 諸薄 Tchou-po, à l'est duquel on arrivait à l'île de 馬五 Ma-wou (2). Selon le 外國傳 *Wai kouo tchouan* (3), les femmes du Tchou-po savent tisser des cotonnades à ramages. Ce pays de Tchou-po, est-il dit dans d'autres textes qui remontent indirectement à la mission de K'ang T'ai (4), se trouvait à l'est du Fou-nan, dans le 漲海 Tchang-hai, qui est notre mer de Chine de Hai-nan au détroit de Malacca. Or Java n'est certes pas à l'est du Fou-nan, autrement dit du Cambodge, mais à peine au sud-est. Seulement il semble que dans aucun cas l'indication des Chinois ne puisse être rigoureusement exacte, puisqu'on ne peut guère, en dehors de Java, songer qu'à Bornéo ; or Bornéo n'est pas franchement à l'est du Cambodge. De plus, une information remontant au plus tard au temps des Souei (589-618) nous dit également que le pays de 杜薄 Tou-po se trouve dans le Tchang-hai, à l'est du Fou-nan ; et on verra que cette fois-là on peut aussi songer à Java. Si le Tchou-po était Java, peut-être devrait-on chercher Bali dans l'île de Ma-wou qui est à l'est du Tchou-po ; en ce cas, il faudrait sans doute corriger 馬五 Ma-wou en 馬立 Ma-li ou 馬里 Ma-li (5) ; 馬禮 Ma-li est précisément donné dans la *Nouvelle histoire des T'ang* comme une autre forme du nom du 婆利 P'o-li que nous verrons qu'il y a quelque raison d'identifier à Bali (6). Mais je ne donne ces interprétations qu'avec toutes sortes de réserves ; elles perdent beaucoup de leur vraisemblance

---

(1) Cf. à ce sujet *B. E. F. E.-O.*, III, 275.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 264 ; *T'ai p'ing yu lan*, k. 787, p. 13.

(3) Ce *Wai kouo tchouan* doit être le même que le 吳時外國傳 *Wou che wai kouo tchouan* cité dans le *Fa yuan tchou lin* (k. 36 ; *Tripiṭ. jap.*, 雨, VII, p. 49 r° et v°), et remonter par suite au IIIe siècle ; il serait fort tentant de l'identifier à l'ouvrage même de K'ang T'ai qu'un des commentateurs de Sseu-ma Ts'ien cite sous le nom de 康氏外國傳 *K'ang che wai kouo tchouan* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 275). La seule objection me paraît être qu'à côté de citations du *Wou che wai kouo tchouan*, le *Fa yuan tchou lin* en reproduit d'autres du *Fou nan tchouan* ; mais peut-être celles du *Fou nan tchouan* sont-elles tirées de l'ouvrage de Tchou Tche (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 277) ; en tout cas une courte citation du *Wou che wai kouo tchouan* sur l'île de 五馬 Wou-ma (fautif pour 馬五 Ma-wou) se retrouve mot pour mot dans le *T'ai p'ing yu lan* comme tirée de l'ouvrage de K'ang T'ai ; cf. *infra*, n. 5.

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 264-265.

(5) Le *Fa yuan tchou lin* (k. 36, p. 49 r°) cite ce passage du *Wou che wai kouo tchouan* : « L'île de Wou-ma (五馬州) produit du parfum 鷄舌 *ki-chō* », qui se retrouve exactement, tirée de l'ouvrage de K'ang T'ai, dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 787, p. 13 r°), moins naturellement la forme fautive Wou-ma pour Ma-wou. Le parfum *ki-chō*, « langue de coq », est un des produits caractéristiques du Tou-po dans les notices du *T'ong tien* et du *T'ai p'ing yu lan*. Sur le parfum *ki-chō*, cf. Bretschneider, *Botanicon Sinicum*, III, n° 308.

(6) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 v°. Cf. Schlegel, *T'oung pao*, IX, 290-291, dont je crois l'explication par Malāyu inadmissible ; je dirai plus loin pourquoi. Bali est appelé au

par ce fait que le *po* de Tchou-po et Tou-po était anciennement un mot à gutturale finale.

Ce n'est qu'au v^e^ siècle qu'une nouvelle mention de Java, certaine celle-là, se rencontre dans les textes chinois: Fa-hien, revenant d'Inde en 414, passa quelques mois à 耶婆提 Ye-p'o-ti (1); tout le monde s'accorde à lire ce nom Yavadvīpa; je n'y insiste donc pas.

Quelques années plus tard, le nom de Chŏ-p'o fait son apparition. Le *T'ou chou tsi tch'eng,* qui identifie le Chŏ-p'o à Java, cite dans son chapitre sur Koua-wa (Java) deux ambassades du Chŏ-p'o venues en Chine en 433 et 435 (2). Schlegel (3) dit qu'il y a là une double erreur, vu que la première ambassade n'est pas du tout mentionnée dans l'*Histoire des premiers Song* et que la seconde vient non pas du Chŏ-p'o, mais du 闍婆婆達 Chŏ-p'o-p'o-ta. Mais, dans un cas au moins, c'est jouer sur les mots; car s'il n'est pas question dans les annales principales d'une ambassade du Chŏ-p'o en 433, il y est dit que cette année-là, au 6^e^ mois, « le royaume de Ho-lo-tan de l'île de Chŏ-p'o (闍婆州訶羅單國) envoya une ambassade offrir des produits du pays » (4). En effet, dans les notices spéciales consacrées aux pays étrangers, le *Song chou* dit que le pays de Ho-lo-tan (ici écrit 呵羅單 Ho-lo-tan) est établi (治) sur l'île de Chŏ-p'o (5). Le Ho-lo-tan n'en était pas en 433 à sa première ambassade; déjà en 430 il avait offert des bagues en 金剛 *kin-kang* (6), des perroquets rouges, des cotonnades grossières et fines (7) de l'Inde (8), des cotonnades

---

XIII^e^ siècle 麻窶 Ma-li et 琶離 Pa-li par Tchao Jou-koua (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 13 v°), et on trouve au XVII^e^ siècle 磨里 Mo-li dans le *Tong si yang k'ao* (k. 9, p. 7 v°); cf. Schlegel, dans *T'oung p'ao*, II, IV, 238-239, où, d'après une autre édition peut-être, le nom de Mo-li est écrit 麻里 Ma-li.

(1) Cf. Legge, *Fa-hien*, p. 113, et p. 42 du texte chinois donné en appendice; Schlegel, *T'oung pao*, II, IV, 228.

(2) *T'ou chou tsi tch'eng*, sect. *Pien yi tien*, k. 97, art. du Koua-wa, I, 1 r°.

(3) *T'oung pao*, X, 251.

(4) *Song chou*, k. 5, p. 5 r°. Schlegel s'est servi d'une édition publiée à Nankin en 1873 et que je n'ai pas, mais il y a toutes chances pour que son texte soit celui des autres éditions.

(5) *Song chou*, k. 97, p. 2 v°. Le *Nan che*, qui donne à peu près la même notice (k. 78, p. 5 v°), écrit 都 *tou*, au lieu de 治 *tche*.

(6) Le *kin-kang* est au propre le diamant, mais cette traduction ne convient évidemment pas ici. D'après la notice du San-fo-ts'i dans l'*Histoire des Song* (k. 489, p. 5 v°), ce pays offrit en 974 des bagues en cristal de roche (水晶指環). Je pense qu'il faut adopter ici la même interprétation.

(7) Sur la distinction du 古貝 *kou-pei* (= 吉貝 *ki-pei*, *karpāsa*) qui désigne des cotonnades grossières, et du 白疊 *po-tie* ou cotonnade fine, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 269, n. 3. La première mention connue du *po-tie* se trouve dans le *Heou han chou* (k. 116, p. 8 r°), à propos des populations indigènes du Yunnan méridional et occidental; le nom y est écrit 帛疊 *po-tie*. On trouve la forme qui a prévalu, 白疊 *po-tie*, dès le *Wai kouo tchouan* du III^e^ siècle cité plus haut (p. 270), et précisément dans le passage sur le Tchou-po.

(8) Le nom de l'Inde est écrit 天竹 T'ien-tchou dans le *Song chou*, mais correctement 天竺 T'ien-tchou dans le *Nan che*.

du 葉波 Ye-po (1). Il est encore question de lui en 436, en 449, en 452 (2). Si Chŏ-p'o est Java, il résulte des textes du *Song chou* que le Ho-lo-tan était à Java; on se trouve ainsi en contradiction avec Schlegel qui l'identifie à Kelantan (3). Mais cette identification est problématique; phonétiquement elle est possible, voilà tout. Schlegel prétend l'appuyer par l'ordre des notices du *Song chou* qui, dit-il, met le paragraphe sur le Ho-lo-tan entre le Lin-yi et le Fou-nan d'un part et d'autre part les pays de « Po-houang (Pahang), Po-ta (Padar ?), Chŏ-p'o (Djavà sur la péninsule malaise), Ceylan et 迦毘黎 Kia-p'i-li (Kapilavastu) (4) ». Mais il faut faire remarquer que l'identification de Pahang est incertaine, et que naturellement une notice sur Java se placerait entre celle sur le Fou-nan et celles sur l'Inde. Mais, dira-t-on, puisque Chŏ-p'o est pour vous Java, comment avez-vous une notice sur Java et une autre sur le Ho-lo-tan que vous placez aussi à Java? C'est que Schlegel, infidèle à sa propre théorie, a mis ici au compte du Chŏ-p'o la notice sur le 闍婆婆達 Chŏ-p'o-p'o-ta que nous avons vu plus haut qu'il en distinguait expressément. Reste, il est vrai, un passage du *Souei chou* (5) où il est dit qu'au sud du 赤土 Tch'e-t'ou il y a le royaume de 訶羅旦 Ho-lo-tan qui, malgré l'orthographe

---

(1) Schlegel (*T'oung pao*, x, 159) a proposé de restituer « Çyapa rachtra » mais il n'y a pas de mot *çyapa*. Ce nom de Ye-po se retrouve dans le *Leang chou* (k. 54, p. 8 r°) comme celui d'un des seize grands royaumes qui, selon la mission de K'ang T'ai au IIIe siècle, entouraient l'Inde centrale. Dans le *Ts'ŏ fou yuan kouei* (k. 968, p. 10 r°), le nom du Ye-po est écrit 葉婆 Ye-p'o. J'ai lu le nom Ye-po et Ye-p'o, et non Chŏ-po ou Chŏ-p'o, bien que je ne connaisse pas de transcription ancienne qui réponde sûrement à la lecture usuelle *ye* de 葉; c'est que ce Ye-po est assez vraisemblablement le pays de 葉波羅 Ye-po-lo ou 業波 Ye-po, qui devint dans la deuxième moitié du Ve siècle le royaume des Hephthalites, et n'est autre que le Gandhāra. Or le caractère 業 *ye* n'a pas comme 棄 *ye* une prononciation subsidiaire *chŏ*. M. Marquart (*Erānsahr*, pp. 246-247) a proposé de restituer Ye-po-lo en *jabgu*; ses raisons sont plausibles, mais pas absolument décisives. M. Chavannes a rapproché des textes des histoires canoniques un passage du *Sūtra du prince Sudaṃṣtra*, où il est dit que ce prince était fils du roi du 葉波 Ye-po; or Sudaṃṣtra est le Viçvantara de la *Jātakamālā*, qui le dit fils du roi des Çibis; M. Chavannes, qui lit Chŏ-po et non Ye-po, a donc proposé de restituer Chŏ-po en Çibi (cf. *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, pp. 225, 314, 322; *Voyage de Song Yun*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 416). Mais il me paraît difficile que Ye-po-lo, ou même Chŏ-po, réponde à Çibi; la valeur vocalique de *chŏ* en transcription est *a*, non pas *i*, et il en est de même pour *po*. Cf. également *supra*, p. 269, n. 2.

(2) Cf. *Song chou*, k. 97, p. 2 v°; *Nan che*, k. 78, p. 5 v°. Dans les annales principales du *Song chou* (k. 5, pp. 5, 6, 11), on retrouve ces mêmes ambassades, moins celle de 436, mais avec en plus une de 434 et une de 437. Il en est de même dans le *Nan che* (k. 2, pp. 2, 3, 5).

(3) *T'oung pao*, x, 159-161.

(4) Cette dernière équivalence est fausse. Kia-p'i-li est pour les Chinois un nom du Gange (*T'ong t'ien*, k. 193, p. 6 v°) et c'est subsidiairement qu'il est devenu un nom de royaume; cf. Lévi, *Les missions de Wang Hiuen-ts'e dans l'Inde*, dans *J. A.*, mars-avril 1900, p. 307. Le *T'ai p'ing yu lan*, k. 787, p. 14 r°, écrit faussement 毘伽黎 P'i-kia-li.

(5) K. 82, p. 2 r°; le même texte se retrouve dans le *Pei che*, k. 95, p. 5 v°. Cf. *T'oung pao*, x, 161.

un peu différente, doit bien être le Ho-lo-tan du temps des premiers Song ; or le Tch'e-t'ou est, dit-on, le Siam, et au sud du Siam on doit songer à la péninsule malaise. Mais d'abord je ne suis pas sûr que le Tch'e-t'ou soit le Siam ; en tout cas, si c'est le Siam, les limites qu'on lui assigne sont étranges ; les pays qui le bornent à l'est et à l'ouest ont des noms que nous ne connaissons pas par ailleurs, quand nous attendrions par exemple ceux du Fou-nan ou du Tchen-la ; et surtout il est dit qu'au nord le Tch'e-t'ou touche à la « grande mer ». Schlegel glose simplement ces mots par « la mer de Chine », sans faire d'observation, mais quand on est amené à mettre la mer de Chine au nord du Siam, il faut ou que le texte mérite peu de créance, ou que l'identification soit mauvaise. Admettons enfin que le Tch'e-t'ou soit le Siam, et qu'on dise qu'il a au sud le Ho-lo-tan ; il en résultera seulement que Java est au sud du Siam, ce qui n'est pour surprendre personne. C'est de la même façon que nous verrons l'*Ancienne histoire des T'ang* dire que le Ho-ling arrive au nord au Tchen-la (Cambodge) (1) ; Schlegel, il est vrai, trouve cette phrase ridicule si le Ho-ling est Java, situé très loin au sud du Cambodge ; « le plus ignorant géographe européen, ajoute-t-il par voie de comparaison, ne dirait pas que l'Italie est au sud du Danemark (2) » ; mais s'il y avait la mer seulement entre l'Italie et le Danemark, je ne sens pas ce qu'une telle façon de s'exprimer aurait de choquant, et j'admets parfaitement qu'on dise que l'Algérie est au sud de la France. Dans un cas d'ailleurs qui n'est pas douteux, le *Ming yi t'ong tche* (3) dit de même que « le 瓜哇 Koua-wa arrive (抵) au nord au Tchan-tch'eng (Champa) » ; or personne ne doute que le Koua-wa soit Java. Où que soit le Tch'e-t'ou, il suffit donc que ce pays se trouve sensiblement au nord de Java pour qu'on puisse mettre à Java le Ho-lo-tan, qui est sur l'île de Chŏ-p'o.

Le cas de l'ambassade du Chŏ-p'o-p'o-ta en 435 est beaucoup plus obscur ; c'est à ce seul propos, je crois, que ce pays est nommé dans les histoires canoniques ; encore le nom est-il incertain. Dans ses annales principales, le *Song chou*, tel du moins qu'il a été imprimé lithographiquement par la librairie du *T'ou chou tsi tch'eng*, écrit 闍婆娑達 Chŏ-p'o-so-ta ; dans les notices des pays étrangers, le même ouvrage donne 闍婆婆達 Chŏ-p'o-p'o-ta, et à la table on trouve 闍婆達 Chŏ-p'o-ta (4). Le *Nan che* orthographie Chŏ-p'o-ta à la table et dans les notices sur les pays étrangers, mais aux annales principales, il a, comme le *Song chou*, Chŏ-p'o-so-ta. Bien plus, cette forme a contaminé la mention du Chŏ-po en 433, et sous cette année-là le *Nan che*, aux annales principales, mentionne le « royaume de Ho-lo-tan de l'île de Chŏ-

(1) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 2 v° ; cf. *infra*, p. 280.

(2) *T'oung pao*, IX, 276.

(3) K. 90, p. 10 v°.

(4) *Song chou*, table, p. 13 v° ; k. 5, p. 5 v° ; k. 97, p. 3 v°.

p'o-so » (1). S'il y a bien réellement eu un pays de Chŏ-p'o-ta, Chŏ-p'o-p'o-ta ou Chŏ-p'o-so-ta, il est difficile, pour un nom qui n'apparaît qu'en une occasion et sans indication de position, de déterminer quelle forme est la bonne. Je ne crois pas qu'on puisse, comme l'a fait M. Groeneveldt (2), restituer Chŏ-p'o-ta en Yavadvīpa; la vocalisation et la finale de 達 *ta* (ancien **tat*) s'y opposent; et de plus nous avons déjà un Chŏ-p'o sur lequel est situé le Ho-lo-tan, et dans ce Chŏ-p'o, M. Groeneveldt retrouve comme moi le nom de Java. Mais écarter comme Schlegel ce Chŏ-p'o-ta sous prétexte qu'il répondrait à Djapâda « qui ne donne aucun sens », et lui préférer Chŏ-p'o-p'o-ta pour en tirer « Djapâvâṭa, Jardin des Hibiscus » (3), c'est remplacer une forme peu probable par une restitution impossible. Pour moi, je croirais plus volontiers qu'une erreur initiale d'annaliste a fait un seul pays nommé Chŏ-p'o-p'o-ta avec le nom du Chŏ-p'o et du P'o-ta qui apparaissent tous les deux dans l'*Histoire des Song antérieurs*, et qui ont pu, en cette même année 435, envoyer tous deux une ambassade. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

L'*Histoire des Song* est donc la première à nous fournir en 433 une mention sûre du nom du Chŏ-p'o; il y apparaît comme une île formant le royaume de Ho-lo-tan ; mais c'est la littérature religieuse qui nous montre que dès cette époque le royaume lui-même était aussi désigné par les Chinois sous le nom de Chŏ-p'o. Dans le 高僧傳 *Kao seng tchouan* ou *Biographies des religieux éminents* (4), compilé en 519, se trouve entre autres la biographie de 求那跋摩 K'ieou-na-pa-mo, Guṇavarman. Guṇavarman, petit-fils de 呵梨跋陀 Ho-li-pa-t'o, Haribhadra, et fils de 僧伽阿難 Seng-kia-a-nan, Saṅghānanda, appartenait à la famille royale du Ki-pin (Cachemire). Il se consacra de bonne heure à la vie religieuse. Quand il eut trente ans, le roi du Cachemire étant mort sans enfants (5), on voulut le mettre sur le trône, mais il refusa et partit pour Ceylan, où il habita un village appelé 却波利 Kie-po-li. Ensuite il se rendit dans le royaume de Chŏ-p'o. La nuit qui précéda son arrivée, la mère du roi vit en songe un religieux qui entrait dans le royaume sur une jonque volante. Au matin, Guṇavarman arrivait, et la reine-mère, convaincue par son rêve, se convertit au bouddhisme. Elle usa de son influence sur son fils pour qu'il l'imitât ; elle parvint à le persuader. Des ennemis ayant envahi le royaume, le roi demanda à Guṇavarman s'il n'était pas contraire à la loi

(1) *Nan che*, table, p. 15 r°; k. 2, p. 3 r°; k. 78, p. 6 r°.

(2) Groeneveldt, *Notes*, dans *Essays relating to Indo-China*, 2e série, t. I, pp. 135, 138.

(3) *Toung pao*, X, 252.

(4) *Tripiṭ. jap.*, 致, II, k. 3, pp. 15-16; cf. aussi Nanjio, *Catalogue*, appendice II, n° 79.

(5) Guṇavarman, on le verra plus loin, est mort à l'âge de 65 ans à la chinoise, et probablement en 431; ceci mettrait la mort du roi du Cachemire vers 396. Je tiens pour certain que le Ki-pin au Ve siècle est encore le Cachemire; cf. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 336; *B. E. F. E.-O.*, III, 340, note.

religieuse de lutter contre eux ; Guṇavarman répondit qu'on devait châtier les brigands ; le roi partit alors en guerre et remporta la victoire. Peu à peu le bouddhisme se répandit dans tout le royaume, et le roi, qui voulait entrer en religion, ne renonça à ce projet sur les instances de ses ministres qu'à la condition que dans le royaume entier on cesserait de mettre à mort des êtres vivants. La renommée de Guṇavarman s'était répandue au loin ; en 424, des bonzes chinois demandèrent à l'empereur d'inviter Guṇavarman à se rendre en Chine ; des messagers furent dépêchés à cet effet à Guṇavarman et au roi du Chö-p'o, 婆 妙 伽 P'o-to-kia. A ce moment Guṇavarman s'embarqua ou s'était embarqué pour aller au Lin-yi (Champa) sur le navire du marchand 竺 難 提 Tchou Nan-t'i (l'Hindou Nandin) ; quand le vent fut favorable, il gagna Canton. Il arriva à Nankin en 431, et dut mourir quelques mois après, âgé à la chinoise de 65 ans (1). Voilà la version de l'hagiographie, et sans doute elle a quelque peu déformé pour le bon motif la vérité historique. Il n'en reste pas moins, si le Chö-p'o est bien Java, qu'entre la visite de Fa-hien qui en 414 trouve dans l'île si peu de bouddhistes que « ce n'est pas la peine d'en parler » (2) et l'arrivée de Guṇavarman à Nankin en 431, une active propagande avait dû s'exercer à Java en faveur de la Loi.

Ce n'est qu'au temps des Souei (589-618) que les textes attribuent une nouvelle mention d'un pays qui pourrait être Java. Dans le *T'ong tien* (3) et le *T'ai p'ing yu lan* (4), il y a des notices, à peu près semblables d'ailleurs, sur le pays de 杜 薄 Tou-po, qui se trouvait dans le Tchang-hai, à l'est du Fou-nan. On y arrive après avoir voyagé sur mer plusieurs dizaines de jours. Les femmes y tissent des cotonnades à ramages. Sur l'île de Tou-po, il y a plus de dix villes royales, ou du moins dont les chefs prennent le titre de rois. On aurait entendu parler de ce pays au temps des Souei. Le nom du pays, Tou-po, rappelle celui du 闍 婆 Chö-p'o, d'autant que 杜 *tou* se confond fréquemment avec 社 *chö* : ainsi 社 婆 Chö-p'o, variante indiquée dans la *Nouvelle histoire des T'ang* pour 闍 婆 Chö-p'o, est orthographié 杜 婆 Tou-p'o dans

(1) Il est un peu surprenant, si Guṇavarman est mort l'année même de son arrivée à Nankin, qu'il ait pu faire toutes les traductions qui lui sont attribuées. Cependant il faut remarquer que celles de ces traductions pour lesquelles les catalogues nous ont conservé des indications exactes remontent bien à 431 (cf. *K'ai yuan che kiao lou*, dans *Tripiṭ. jap.*, 結, IV, p. 43 r°). M. Nanjio interprète le texte comme moi. Il n'y aurait donc pas à tenir compte de l'indication portée au tardif *Fo tsou t'ong ki* (*Tripiṭ. jap.*, 致, IX, p. 34 r°), selon laquelle Guṇavarman aurait procédé à des ordinations en 434. Dans le 僧 史 畧 *Seng che lio* qui date des Song (éd. jap. de 1883, k. 上, pp. 12 r°), il est question de cette cérémonie de 434, à laquelle des nonnes furent ordonnées en Chine pour la première fois, mais Guṇavarman n'est pas nommé.

(2) Legge, *Fa-hien*, p. 113.

(3) K. 188, pp. 24 v°-25 r°.

(4) K. 788, p. 17 r°.

Ma Touan-lin et dans l'édition lithographique du *T'ou chou tsi tch'eng* (1); le nom même de 杜薄 Tou-po est écrit 社薄 Chŏ-po dans l'une des éditions du *Tripiṭaka* et dans le *T'ai p'ing kouan yu ki* (2). D'ailleurs, que 杜薄 Tou-po soit ou ne soit pas une altération de 社薄 Chŏ-po, comme on ne peut guère identifier cette île de Tou-po qu'à Bornéo ou à Java (3), il est assez naturel, si le Chŏ-p'o est Java, d'y placer également le Tou-po. Mais, dira-t-on, comment se fait-il que la forme Chŏ-p'o, déjà connue au ve siècle et qu'on retrouve du VIIe au XIIIe, ait été remplacée à la fin du VIe par Tou-po (ou même Chŏ-po, écrit différemment)? On pourrait répondre que cette orthographe nouvelle remonte peut-être à cette ambassade de 常駿 Tch'ang Tsiun en 607 qui nous a laissé une onomastique si particulière pour les mers du sud (4). Mais plutôt je crois que le nom du Tou-po est bien antérieur aux Souei. Selon le *T'ong tien*, le pays fut connu au temps des Souei; d'autre part le *T'ai p'ing yu lan* dit emprunter au *T'ang chou* sa notice sur le Tou-po. Mais la notice du *T'ai p'ing yu lan* ne se retrouve ni dans le *Kieou t'ang chou* ni dans le *Sin t'ang chou*. Le passage du *T'ong tien* laisse d'ailleurs supposer que, puisqu'il prête la première connaissance de ce pays au temps des Souei, la notice qu'il a copiée devrait être empruntée au *Souei chou*; il faudrait donc dans le *T'ai p'ing yu lan* lire *souei* au lieu de *t'ang*; mais même dans cette hypothèse nous ne gagnons pas grand'chose, puisque dans le *Souei chou* il n'y a pas de notice sur le Tou-po. Seulement ici nous pouvons rapprocher le cas du Tou-po de celui du Pien-teou, du Tou-k'ouen, du Kiu-li, du Pi-song, tous royaumes dont le *T'ong tien* dit qu'ils furent connus au temps des Souei, et auxquels le *T'ai p'ing yu lan* consacre une notice qu'il emprunte, dit-il, au *Souei chou*, mais qui ne se retrouve pas dans le *Souei chou* actuel. Or nous savons de façon sûre que certains au moins de ces pays furent connus dès le IIIe siècle, et très probablement par l'am-

---

(1) *Sing t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 vo; *Wen hien t'ong k'ao*, éd. de 1859, k. 332, p. 13 ro; d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 525; *T'ou chou tsi tch'eng*, éd. lith., sect. *Pien yi tien*, k. 97, art. du Koua-wa (Java), I, 1 vo (je n'ai pas actuellement à ma disposition l'édition princeps). Il semble que ce soit d'après le *T'ou chou tsi tch'eng* que Schlegel (*T'oung pao*, IX, 274) cite le *Sin t'ang chou*.

(2) Cf. *Tripiṭ. jap.*, 雨, VII, p. 49 ro; *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 177, pp. 8 ro, 9 ro.

(3) D'Hervey de Saint-Denys (*loc. laud.*, p. 514) dit que le Chinois Yang Wen-houei, attaché à la Légation de Chine, mettait le Tou-po à l'île Panay des Philippines. C'est évidemment la direction à l'est du Fou-nan qui a seule motivé cette identification. Mais il me semble que les Chinois ne nommaient par rapport au Fou-nan que les pays où on se rendait par le Fou-nan, et ce n'a jamais été le cas des Philippines.

(4) Cette mission avait laissé une relation de son voyage au Tch'e-t'ou, le 赤土國記 *Tch'e t'ou kouo ki*, en 2 k. (*Sin t'ang chou*, k. 58, p. 13 vo); mais cet ouvrage a disparu, et je n'ai même jamais rencontré de citation qui en fût expressément tirée.

bassade de K'ang T'ai et Tchou Ying (1). Le nom de Tou-po nous est d'ailleurs encore fourni par une citation du 南州異物志 *Nan tcheou yi wou tche*, qui remonte probablement au IIIe siècle (2). Il me semble donc vraisemblable que la notice sur le pays de Tou-po est faussement rapportée au temps des Souei, et que Tou-po (ou Chŏ-po) n'est qu'un doublet de Tchou-po, facilitant d'ailleurs l'identification du Tchou-po au Chŏ-p'o, c'est-à-dire à Java ; toutefois cette hypothèse ne m'a pas paru offrir des garanties suffisantes pour bouleverser les données du *T'ong tien* et du *T'ai p'ing yu lan*, et c'est pourquoi, tout en proposant d'y retrouver le Tchou-po du IIIe siècle et en songeant à le placer à Java, j'ai laissé provisoirement à son rang traditionnel la notice sur le Tou-po. Ici encore je tiens à faire remarquer que si le Tou-po est sans doute

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 266, n. 2, en y ajoutant les citations du *Fa yuan tchou lin* (k. 36, dans *Tripiṭ. jap.*, 雨, VII, p. 49).

(2) Cf. *Fa yuan tchou lin* (*loc. laud.*, p. 49 r°). J'avais admis (*B. E. F. E.-O.*, III, 266), à propos d'une citation du *Nan tcheou yi wou tche* que le *T'ai p'ing yu lan* donne sur le pays de 歌營 Ko-ying, qu'il s'agissait du *Nan tcheou yi wou tche* de 萬震 Wan Tchen ; or Wan Tchen vivait au IIIe siècle (cf. *Souei chou*, k. 33, p. 10). M. Chavannes (*J. A.*, nov-déc. 1903, p. 530) a signalé un texte curieux du *Lo yang kia lan ki*, d'où il semble résulter que ce pays de Ko-ying ne fut connu qu'à la venue en Chine de Bodhibhadra en 509 ; il doute donc que le pays de Ko-ying ait été cité dans le *Nan tcheou yi wou tche* de Wan Tchen. En effet, le *T'ai p'ing yu lan* (k. 780, p. 22 r°), dans sa citation empruntée au *Nan tcheou yi wou tche* sur ce pays de Ko-ying, ne dit pas que cet ouvrage soit de Wan Tchen ; mon attribution était basée sur le passage du *Souei chou*. Dans un autre passage, en parlant du pays de 斯調 Sseu-tiao, le *T'ai p'ing yu lan* (k. 787, p. 13 v°) donne successivement un extrait du *Nan tcheou yi wou tche*, sans nom d'auteur, et un extrait du « *Nan fang yi wou tche* de Wan Tchen » (萬震南方異物志). Il semblerait donc bien qu'il s'agît de deux ouvrages différents, et cependant le doute subsiste. En effet le *Souei chou* (k. 33, p. 10), comme le *Sin t'ang chou* (k. 58, p. 13 v°), donnent à l'ouvrage de Wan Tchen le titre de *Nan tcheou yi wou tche* ; de plus un passage sur les 鳥滸 Wou-hou que le *T'ai p'ing yu lan* (k. 786, p. 10 v°) cite d'après le *Nan tcheou yi wou tche* se trouve antérieurement dans le commentaire de Li Hien au *Heou han chou* (k. 116, p. 3 r°) comme tiré du « *Nan tcheou yi wou tche* de Wan Tchen » ; diverses autres citations anciennes du « *Nan tcheou yi wou tche* de Wan Tchen » sont indiquées par 章宗源 Tchang Tsong-yuan au k. 6, p. 21 v° de son 隋書經籍志考證 *Souei chou king tsi tche k'ao tcheng*. Je n'ai d'ailleurs pas trouvé avant les T'ang d'indication sur un autre *Nan tcheou yi wou tche* que celui de Wan Tchen, ni même sur un *Nan fang yi wou tche*. A vrai dire, Bretschneider (*Botanicon Sinicum*, I, n° 544) parle d'un *Nan fang yi wou tche* de 房千里 Fang Ts'ien-li qui, cité dans le 齊民要術 *Ts'i min yao chou*, serait au plus tard du Ve siècle. Ceci d'ailleurs ne nous aiderait pas pour le cas du Ko-ying, puisque le Ko-ying n'aurait été connu qu'au VIe. Mais Bretschneider a dû faire erreur ; le *Ts'i min yao chou* est plein d'interpolations (cf. *Botanicon Sinicum*, I, p. 77) ; or l'ouvrage de Fang Ts'ien-li n'est mentionné ni dans les chapitres bibliographiques du *Souei chou*, ni dans le consciencieux supplément de Tchang Tsong-yuan ; il n'apparaît que dans l'*Histoire des T'ang* (*Sin t'ang chou*, k. 58, p. 14 r°), et Ma Touan-lin, qui le cite (k. 328, p. 28 v°), dit expressément que Fang Ts'ien-li vivait au temps des T'ang ; d'autre part l'époque des T'ang est trop tardive pour la notice sur le Ko-ying du *T'ai p'ing yu lan*. Enfin les pays qui apparaissent à côté du Ko-ying dans la notice de Bodhibhadra, ceux de Keou-tche (pour Kiu-li), de Souen-tien (pour Tien-souen), de Nou-tiao ou Sseu-tiao nous sont

le même que le Tchou-po, leur commune identification à Java est gênée par l'ancienne prononciation de 薄 *po*, avec gutturale finale.

Au VIIe siècle, sous les T'ang, les informations se précisent. Mais avant d'examiner les notices de l'histoire officielle, je rappelle que le nom de Java se trouve très probablement dans Hiuan-tsang. Hiuan-tsang, qui n'est jamais venu en Indochine ni dans l'Insulinde, avait entendu parler dans l'Inde des pays de civilisation hindoue qui, à l'est de l'Inde, pratiquaient le bouddhisme. Il a été plusieurs fois question ici même de la liste qu'il en donnait : Çrīkṣetra, Kāmalaṅka, Dvāravatī, Īçānapura, Mahācampa. Après le Champa, Hiuan-tsang indique un dernier nom, celui du royaume de l'île (洲) de 閻摩那 Yen-mo-na, au sud-ouest du Champa. Yen-mo-na, comme l'a déjà vu Julien, ne peut guère représenter qu'un mot sanscrit *yavana* (1). Il y a des Yavanas en Indochine ; les Laotiens et principalement les Younes sont des Yavanas pour les Siamois et les Birmans, ce qui amène ces derniers à placer au Laos la scène du *Milindapañho* ; dans les inscriptions chames, les Annamites sont appelés des Yavanas (2). Mais il n'y a aucune trace d'une importance politique des Laotiens au VIIe siècle de notre ère, et d'autre part le Tonkin n'était pas un pays autonome, mais une simple province chinoise que Hiuan-tsang connaissait certainement sous son nom usuel de Kiao-tcheou. De plus le pays de Yen-mo-no est mis par Hiuan-tsang au sud-ouest du Champa au lieu que les Laotiens sont au nord-ouest et les Annamites au nord. Enfin, alors que Hiuan-tsang nomme seulement les autres pays en faisant suivre leur nom du mot 國 *kouo*, « royaume », ici il spécifie et intercale entre Yen-mo-no et *kouo* le mot 洲 *tcheou*, « île »,

---

connus depuis le IIIe siècle. Le Ko-ying (écrit 伽 營 Kia-ying) est encore mentionné avec le Tchou-po, connu par la mission de K'ang T'ai au IIIe siècle, dans un passage du *T'ong tien* (k. 188, p. 26) qui remonte certainement à l'ouvrage de K'ang T'ai lui-même ou aux ouvrages contemporains qui ont puisé dans son récit. Il me semble que du texte du *Lo yang kia lan ki* on ne doit retenir que ceci : c'est qu'il n'y avait pas eu de relations officielles au temps des Han et des Wei entre le pays de Ko-ying et la Chine. Mais ce n'est pas à dire qu'aucun écrivain antérieur aux Leang n'eût entendu parler du Ko-ying ; les Chinois nous disent bien au Xe siècle (*Sin wou tai che*, k. 74, p. 6 vo) que jusque-là le Champa n'avait pas eu de rapports avec la Chine, et à la fin du XIIIe siècle, les Mongols découvrent Java, dont les textes chinois parlent déjà depuis mille ans ; les travaux de Schlegel sur Java ont montré combien il serait dangereux de toujours prendre de telles affirmations au pied de la lettre. En conséquence, je crois possible qu'un ouvrage du IIIe siècle mentionne le Ko-ying, et en tout cas je pense qu'il faut attribuer à Wan Tchen le passage sur le Tou-po cité dans le *Fa yuan tchou lin* ; si cette hypothèse était admise, il n'y aurait plus doute que le Tou-po fût identique au Tchou-po de K'ang T'ai.

(1) *Ta t'ang si yu ki*, k. 10, dans *Tripiṭ. jap.*, 致, VII, p. 51 ro ; Hiuan-tsang, *Vie*, p. 182 ; *Mémoires*, II, 83. Julien rapproche de Yen-mo-na la forme Ye-mei-ni (Ye-wei-ni est une inadvertance dans *B. E. F. E.-O.*, III, 341) qu'on trouve dans le *Fa yuan tchou lin* pour l'écriture des Yavanas.

(2) Cf. A. Bergaigne, *Inscript. sanscr. de Campā*, dans *Not. et Extr.*, t. XXVII, 1re partie, pp. 283-284 ; Mrs. Bode, *Sāsanavaṃsa*, Introd., p. 5.

dvīpa. Bien que la position de Java soit franc sud et non sud-ouest par rapport au Champa, il me paraît sûr que Yavanadvīpa est une altération de Yavadvīpa, et que cette île bouddhiste au nom hindou n'est autre que Java.

Nous arrivons maintenant au pays de 訶陵 Ho-ling nommé par Kia Tan, à cette île, la plus grande de celles des mers du sud, qui est à quatre ou cinq jours par mer à l'est de Fo-che en Sumatra. Ce pays de Ho-ling est l'objet d'une notice dans les deux *Histoires des T'ang*, et la *Nouvelle histoire des T'ang* nous donne ce renseignement précieux qu'il est aussi appelé 社婆 Chō-p'o ou 闍婆 Chō-p'o ; il y a donc toutes chances pour que ce soit là notre Chō-p'o du ve siècle, le Chō-p'o que nous retrouverons ensuite au temps des seconds Song. Schlegel cependant les sépare, et met le Ho-ling soit à Malacca même, soit sur le chenal qui sépare la côte malaise de l'île de Singapour, tandis que le Chō-p'o des seconds Song serait du côté de Kedah (1). Les textes se prêtent-ils à de telles solutions ?

M. Groeneveldt, qui les a étudiés le premier (2), et qui identifie le Ho-ling à Java, traduit ainsi les indications de l'*Ancienne histoire des T'ang* : « Ka-ling est situé sur une île dans l'océan méridional, il se trouve du côté oriental de Sumatra, du côté occidental de Bali ; vers le nord il a le Cambodge, et au sud la mer. » Et M. Groeneveldt interprète comme suit le passage de la *Nouvelle histoire des T'ang* : « Ka-ling est aussi appelé Java, il est situé dans l'océan méridional, à l'est de Sumatra et à l'ouest de Bali. Au sud il a la mer et du côté du nord se trouve le Cambodge. » Ces versions n'ont en apparence rien de choquant ; le Ka-ling de M. Groeneveldt est notre Ho-ling ; ce qu'il traduit par Sumatra est 婆利 P'o-li dans le texte chinois, et le pays qu'il identifie à Bali est appelé dans le texte chinois 墮婆登 T'o-p'o-teng : c'est M. Groeneveldt lui-même qui nous en avertit dans ses notes. Schlegel donna des textes à peu près la même traduction littérale que M. Groeneveldt, seulement estima que M. Groeneveldt avait tort, plaçant le P'o-li sur la côte orientale de Sumatra, de chercher le Ho-ling à Java, car « à l'est de cette côte se trouve la péninsule malaise et non Java ». Schlegel avait entre temps précisé la position du P'o-li, qui était selon lui l'actuel village de Pulau Puli sur la côte est de Sumatra, dans la principauté d'Asahan. A l'est d'Asahan, on trouve en effet la péninsule malaise, et c'est ce qui amena Schlegel à chercher le Ho-ling vers Malacca ; le Ho-ling d'autre part ayant le T'o-p'o-teng à l'est, le T'o-po-teng ne fut plus à Bali, mais du côté de Trengganu (3).

Malheureusement M. Groeneveldt, et Schlegel à sa suite, sont partis d'un formidable contresens : au lieu de mettre le P'o-li à l'ouest du Ho-ling et le T'o-p'o-teng à l'est, il faut renverser les termes ; c'est le T'o-p'o-teng qui est à l'ouest, et le P'o-li à l'est.

---

(1) *T'oung pao*, IX, 286 ; X, 290-291. Je reviendrai plus loin sur le détail de ces théories.

(2) *Notes on the Malay Archipelago*, dans *Essays relating to Indo-China*, 2e série, t. I, p. 138.

(3) *T'oung pao*, IX, 274, 276, 282, 285-286.

Le texte de l'*Ancienne histoire des T'ang* (1) est d'une limpidité parfaite : « Le royaume de Ho-ling se trouve sur une île dans les mers du sud ; à l'est il touche au P'o-li, à l'ouest au T'o-p'o-teng, au nord au Tchen-la ; au sud il est proche de l'océan ». Et la *Nouvelle histoire des T'ang* (2) dit non moins clairement : « Le Ho-ling s'appelle aussi 婆社 Chō-p'o ou 闍婆 Chō-p'o ; à l'est, il arrive au P'o-li, à l'ouest au T'o-p'o-teng; au sud, il longe la mer; au nord, c'est le Tchen-la. » Cette interprétation est si naturelle et s'impose à ce point que, en dépit de sa traduction antérieure, Schlegel l'a adoptée à deux reprises sans voir à quel point elle culbutait ses identifications : le T'o-p'o-teng, dit-il une fois en citant la *Nouvelle histoire des T'ang*, « avait le Ho-ling à l'est, le 迷黎車 Mi-li-tch'ö à l'ouest et la mer au nord » (3) ; « dans les livres de la dynastie T'ang, déclare-t-il ailleurs, il est dit que le P'o-li se trouvait à l'est du Ho-ling », et il renvoie au passage de son article sur le Ho-ling où il a dit exactement le contraire (4).

Mais cette rectification une fois faite, si le P'o-li était à Pulau Puli en Asahan, comment le Ho-ling, étant à l'ouest du P'o-li, pourrait-il être Java? C'est qu'en réalité il n'y a aucun motif de mettre le P'o-li à Pulau Puli, ni même à Sumatra. Les seules raisons qu'ait données M. Groeneveldt en faveur de son identification à Sumatra sont que tel est l'avis de tous les géographes chinois, et que la proximité du P'o-li et des îles Nicobar est une preuve suffisante du bien-fondé de leur opinion (5). Mais quels sont donc tous ces géographes ? Des compilateurs tardifs, comme les auteurs du *Ying houan tche lio*, qui vivaient au XIX^e^ siècle (6). Quant à la valeur de leurs identifications, il suffit de remarquer qu'ils acceptent sans conteste la localisation du Lang-ya-sieou (Tenasserim) à Ceylan, imaginée au temps des Ming, qu'ils adoptent sans mot dire la forme fautive 毘伽黎 P'i-kia-li du *T'ai p'ing yu lan* au lieu de Kia-p'i-li afin d'y retrouver le nom du Bengale, et qu'ils mettent à Batavia le 毘騫 P'i-k'ien qui se trouvait certainement sur le continent (7). Quant à la promixité du P'o-li et des îles Nicobar,

---

(1) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 2 v°. Voici le texte : 訶陵國在南方海中洲上居東與婆利西與墮婆登北與眞臘接南臨大海.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 v°. Le texte est : 訶陵亦曰社婆曰闍婆在南海中東距婆利西墮婆登南濱海北眞臘. Ce texte a été correctement rendu d'après des compilations plus récentes par d'Hervey de Saint-Denys (*Ethnographie, Méridionaux*, pp. 525-526) et par M. de Rosny (*Les peuples orientaux*, p. 141).

(3) *T'oung pao*, IX, 284. Le passage en question est tiré du *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 r°.

(4) *T'oung pao*, II, II, 118.

(5) Groeneveldt, *Notes*, p. 207.

(6) Je n'ai pas trouvé un seul texte ancien, fût-il seulement de la dynastie des Ming, où cette identification fût proposée, et, même s'il y en a, on ne doit pas oublier qu'au temps des Ming (1368-1644) on n'avait plus entendu parler du P'o-li depuis au moins quatre siècles.

(7) *Ying houan tche lio*, éd. g^d^ format, k. 2, p. 33 v°.

elle ne ressort pas du tout des textes chinois. Le pays que M. Groeneveldt identifie aux Nicobar est appelé en chinois le pays de 羅刹 Lo-tch'a, ce qui vraisemblablement signifie pays des Rakṣasas (1). « Ce fut là pendant longtemps, dit M. Groeneveldt, le nom des îles Nicobar, probablement à cause de la sauvagerie et de la mauvaise réputation de leurs habitants ». Schlegel dit aussi que ce nom de Lo-tch'a est celui sous lequel les îles Nicobar ont généralement été connues des Chinois, et sa note a passé dans la plus récente édition de Marco Polo (2). Mais cette identification est hautement improbable. Les seuls textes que nous ayons sur ce pays de Lo-tch'a remontent à la mission de Tch'ang Tsiun au Tch'e-t'ou en 607 ; il est dit dans un passage que cette mission alla jusqu'au pays de Lo-tch'a, dans un autre que c'est par cette mission que le pays de Lo-tch'a entra en relations avec la Chine. Comme renseignements sur la population, nous apprenons que les habitants du Lo-tch'a sont des sauvages horribles à la peau noire et aux cheveux rouges, qu'ils viennent sur les côtes du Champa vendre des lentilles de verre, mais qu'ils ne font ce commerce que la nuit, et que le jour ils se cachent le visage. Enfin le Lo-tch'a est toujours mis à l'est du P'o-li (3). Tout dans ces textes va contre l'identification du Lo-tch'a aux îles Nicobar. Quelle que soit la véritable situation du Tch'e-t'ou, et surtout si c'est le Siam, les envoyés chinois de 607 n'ont pas dû aller au-delà du détroit de Malacca. Les îles Nicobar et Andaman apparaissent d'ailleurs dans les pélerins bouddhistes sous le nom de Pays des hommes nus, et il suffit de lire le récit d'Yi-tsing (4) pour se convaincre que ces sauvages qui venaient à la nage à bord des navires pour échanger des noix de coco contre du fer n'étaient pas des navigateurs de taille à aller faire du commerce au Champa. Enfin même en admettant que le P'o-li soit Sumatra, les îles Nicobar ne sont pas à l'est de Sumatra. M. Groeneveldt se tire d'affaire en disant que ces erreurs « se rencontrent fréquemment dans les temps anciens » (5) ; Schlegel corrige « est » en « ouest » (6), et on ne voit pas d'ailleurs ce qu'il y gagne, car les Nicobar ne sont pas à l'ouest de Sumatra, mais au nord-ouest. Mais on voit de reste quelle est la valeur de l'identification elle-même et ce qu'on peut tirer de cette proximité du Lo-tch'a pour mettre le P'o-li à Sumatra. Schlegel de son côté n'a pas

---

(1) Au XVIIe siècle, ce nom fut appliqué aux Russes d'Albasine ; cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 686.

(2) Groeneveldt, *Notes*, p. 207 ; Schlegel, dans *Toung pao*, IX, 178 ; Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 308.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 v° ; *Tong tien*, k. 188, p. 22 v° ; *T'ai p'ing yu lan*, k. 788, p. 16 r°. C'est le texte du *Sin t'ang chou* qui est reproduit dans le *Wen hien t'ong k'ao* (k. 321, p. 23 r°) ; contrairement à la traduction de d'Hervey de Saint-Denys *(Ethnographie, Méridionaux*, p. 460), il n'y est pas du tout question d'une ambassade du Lo-tch'a qui aurait accompagné à son retour la mission de Tch'ang Tsiun.

(4) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 120-121.

(5) *Notes*, p. 207.

(6) *Toung pao*, IX, 177, 178 ; II, II, 335.

produit d'autres raisons que celles de M. Groeneveldt. C'est partant de la situation du P'o-li à Sumatra qu'il supposa qu'il fallait retrouver cet ancien pays dans un village de Pulau Puli qui se trouve aujourd'hui sur la côte nord de Sumatra, dans la principauté d'Asahan ; puis après avoir émis cette hypothèse en 1898, il la supposa démontrée et y renvoya, sans rien ajouter de nouveau, dans ses travaux subséquents (1). Dans son remarquable article sur Sumatra écrit pour l'*Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*, M. Rouffaer a fait bonne justice de cette identification d'un pays connu au v^e^ et au vi^e^ siècle avec un obscur village moderne, sur la seule foi de l'analogie phonétique (2). Cette analogie d'ailleurs n'est pas si parfaite qu'on pourrait croire à première vue : il serait anormal que *p'o* transcrivît une syllabe à voyelle autre que *a*. On doit donc absolument renoncer à mettre le P'o-li à Sumatra, et comme le P'o-li est à l'est de la grande île de Ho-ling ou Chö-p'o qui est elle-même à l'est de Fo-che en Sumatra, nous sommes tout naturellement amenés à faire de Ho-ling Java, et à chercher le P'o-li à l'est de Java ; or il est bien connu que l'île à l'est de Java s'appelle, de nos jours encore, Bali (3). Cette identification soulève-t-elle de graves objections ? Dans un article consacré à ces îles qu'Yi-tsing énumère dans les mers du sud et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler à propos des pays k'ouen-louen, Schlegel prête à M. Kern cette opinion que l'île de 婆里 P'o-li mentionnée par Yi-tsing ne peut pas être Bali, parce que Bali est un pays « où Yi-tsing n'alla jamais, et dont même il n'entendit jamais parler » (4). Je ne sais si telle est bien l'objection soulevée par M. Kern ; en tout cas, et si aucune raison n'est donnée à l'appui, je n'en vois pas la valeur. Qu'Yi-tsing ne soit pas allé à Bali, c'est exact ; mais aucun indice, je crois, ne nous permet de restreindre à la péninsule malaise et à Sumatra, comme le veut Schlegel, la liste des pays qu'Yi-tsing a connus par ouï-dire. Dans cette énumération de onze îles, qu'y aurait-il de surprenant à ce qu'on vît figurer Bali à côté du Ho-ling, c'est-à-dire de Java ?

Les renseignements chinois sur ce pays de P'o-li (5) commencent au temps des Leang (502-556). Le P'o-li est représenté comme situé sur une île à deux

---

(1) *T'oung pao*, IX, 276, 282, 290 ; II, II, 337.

(2) *Encyclopædie*, t. II, p. 202. M. Rouffaer, qui ne soupçonnait naturellement pas l'erreur de traduction successivement commise par M. Groeneveldt et par Schlegel, a cherché de son côté une explication qui tombe dès que le P'o-li n'est plus à Sumatra.

(3) L'identification du P'o-li à Bali a été déjà proposée par M. de Rosny ; cf. d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 457 ; de Rosny, *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois*, p. 141.

(4) *T'oung pao*, II, II, 118. M. Kern s'est exprimé à ce sujet dans la *Tijdschrift voor Nederlandsch-Indië* de 1897 ; je regrette bien vivement de ne pas avoir eu son article à ma disposition.

(5) Il ne faut pas confondre ce pays de P'o-li avec un pays de 薄利 Po-li que nomme Ma Touan-lin (*Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 11 r°; d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie*,

mois de route au sud-est de Kouang-tcheou (1); pour traverser le territoire d'est en ouest, il faut 50 jours ; du nord au sud, 20 jours ; il y a 136 villages. Les hommes ont les cheveux frisés ; ils portent une pièce d'étoffe de coton, qu'ils enroulent horizontalement autour de la taille (2) ; le roi se vêt d'étoffes bigarrées, porte un diadème orné de toutes sortes de joyaux, siège sur un trône d'or ; les filles d'honneur qui l'entourent sont parées de bijoux (3). Le nom de famille du roi est Kauṇḍinya ; il envoie une ambassade en 517 ; une autre

---

Méridionaux, p. 515); ce second nom de Po-li est probablement fautif pour 薄刺 Po-la qu'on trouve dans le *T'ong tien* (k. 188, p. 25 r°) ; le *T'ai p'ing yu lan*, k. 788, p. 17 v°, écrit 薄 刺 Po-ts'eu.

(1) Le texte dit (*Leang chou*, k. 54, p. 6 v°) : 婆利國在廣州東南海中洲上. D'Hervey de Saint-Denys (*loc. laud.*, p. 457) a compris : « Le royaume de P'o-li est situé dans une île de la mer du midi, à l'orient de Kouang-tcheou » ; mais je crois que la phrase doit être coupée après 南 *nan* et non avant.

(2) Tel est le texte du *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 1 v°) : 男子皆拳髮被古貝布橫幅以繞腰. On voit clairement qu'il s'agit du sarong. Dans le texte même du *Leang chou* (k. 54, p. 6 v°), on a la phrase suivante : 其國人披吉貝如帊及爲都縵, ce que M. Groeneveldt (*Notes*, p. 204) a traduit par : « Les gens de ce pays se servent de coton pour leurs habits et en font aussi des sarongs ». Schlegel (*T'oung pao*, IX, 198-200) conteste cette interprétation ; il dit qu'on regarde généralement 都縵 *tou-man* comme synonyme de 干縵 *kan-man* (ou 干漫 *kan-man*, ou 敢曼 *kan-man*), et qu'on identifie le *kan-man* au sarong, mais que ces opinions sont erronées ; le *kan-man* serait le *kĕmban*, « cache-seins » des femmes, et le *tou-man* transcrirait probablement l'arabe *tûlbent*, « turban ». Schlegel traduit donc : « Les gens de ce pays portent du coton comme fichus et en font aussi des turbans ». L'interprétation proposée par Schlegel pour *kan-man* n'est pas défendable (cf. *B. E. F. E.-O*, III, 268). Quand au *tou-man*, son identité avec le *kan-man* est attestée par un passage formel du *Leang chou* (k. 54, p. 2 r° ; cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 260) sur le Lin-yi (Champa) : « Hommes et femmes, prenant horizontalement une pièce de coton, s'en entourent le bas du corps à partir de la taille ; c'est ce qu'on appelle le *kan-man* ou *tou-man* ». La difficulté, dans le passage du *Leang chou* sur les vêtements du P'o-li, vient du sens de 帊 *p'a*, qui est généralement un « fichu » ; mais je crois qu'il faut ici le prendre au sens de « pièce d'étoffe », « bande d'étoffe » non taillée ; c'est par le mot 帨 *chouei*, à peu près synonyme de *p'a*, que les voyageurs chinois du XVe siècle ont désigné le *sarong* (cf. *Si yang tch'ao kong tien lou*, k. 上, p. 15 v° ; Schlegel, *loc. laud.*, p. 199, citant le *Ying yai cheng lan*). Le sens de la phrase du *Leang chou* me paraît donc être : « Les gens de ce pays jettent sur eux une bande d'étoffe de coton dont ils font un *tou-man* (sarong). »

(3) Le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 1 v°) donne à peu près les mêmes renseignements que les autres ouvrages qui parlent du P'o-li, mais y mêle cette phrase : « Les gens ont le corps noir, les cheveux rouges et frisés, des griffes d'épervier et des dents de fauves ». C'est ce qui a fait dire à Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 331) que le roi et son entourage immédiat étaient immigrés de l'Inde et qu'à eux seuls se rapportaient les renseignements sur les riches ornements de la cour ; les habitants du pays auraient été au contraire des Battaks barbares. Il n'est plus question des Battaks pour P'o-li, mais il n'en reste pas moins surprenant de voir juxtaposer des informations aussi peu conciliables à propos d'un même état. Je crois que le texte du *Sin t'ang chou* est fautif ; dans le paragraphe qu'il consacre au P'o-li, il est question du pays de Lo-tch'a ; or la phrase sur les gens aux griffes d'épervier et aux dents de fauves, qui n'est dans aucun des paragraphes que le *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 1 v°), le *T'ong tien* (k. 188, p. 18 v°), le *T'ai p'ing yu lan* (k. 787, p. 14 r°) consacrent au P'o-li, se retrouve au contraire mot pour

vient à la cour en 522. On disait que la femme du roi Çuddhodana était une fille de ce pays. Voilà ce que nous apprend l'*Histoire des Leang* (1); c'est assez pauvre. Nous voyons néanmoins qu'il s'agit d'un état hindouisé et de civilisation assez avancée. La direction du sud-est à partir de Canton n'est pas absolument celle de Bali, mais c'est encore moins celle de Sumatra. Les distances d'est en ouest et du nord au sud sont inexplicables ; ce sont d'ailleurs celles sur lesquelles les textes chinois d'une façon générale contiennent le plus d'erreur ; si on les accepte, il n'y a qu'une solution qui puisse être en accord avec une aussi vaste étendue : c'est l'identification du P'o-li à Bornéo. Il fut ensuite question du P'o-li au temps des Souei, sans doute à la suite de la mission de Tch'ang Tsiun au Tch'e-t'ou en 607 ; une ambassade vint en 616. Quand on se rend dans ce pays, dit l'*Histoire des Souei* (2), en partant du Kiao-tche (Tonkin) on va au sud et on passe par le Tch'e-t'ou et le 丹丹 Tan-tan ; pour traverser le P'o-li d'est en ouest il faut 4 mois, et du nord au sud 45 jours. Le Tch'e-t'ou est généralement placé au Siam ; j'ai déjà dit que la mer étant mise au nord du Tch'e-t'ou, l'identification du Tch'e-t'ou au Siam rencontrait de ce chef une sérieuse difficulté. Le Tan-tan n'est pas très connu par ailleurs : il envoya des ambassades en 528 et en 535 (3) ; si nous admettons que c'est aussi là le 單單 Tan-tan du temps des T'ang, il est dit que ce pays se trouve au sud-est de Hai-nan et à l'ouest du pays inconnu de 多羅磨 To-lo-mo, et qu'il envoya des ambassades dans les années 666-669 (4) ; c'est peut-être là enfin l'île de 呾呾 Ta-ta (anc. *Tat-tat) d'Yi-tsing (5). Bretschneider, en raison sans doute de la grande étendue donnée au P'o-li par l'*Histoire des Leang* et l'*Histoire des Souei*, avait émis l'idée fort défendable que le P'o-li était Bornéo ; en conséquence, il proposait de mettre le Tan-tan aux îles Natuna (6).

---

mot dans les notices spéciales que certains de ces ouvrages donnent sur le Lo-tch'a (*T'ong tien*, k. 188, p. 22 v° ; *T'ai p'ing yu lan*, k. 788, p. 16 r° ; cf. d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 489). Il est constant d'ailleurs que cette notice du *Sin t'ang chou* est assez peu soignée ; quand par exemple, à la phrase suivante, le *Sin t'ang chou* dit qu'avec les fleurs de l'arbre à coton on fait des étoffes, et ajoute : 粗曰貝精曰氎, il est évident qu'il faut, suivant en cela le texte du *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 1 v°), ajouter 古 *kou* après le premier 曰 *yue* et 白 *po* après le second, pour avoir les deux noms *kou-pei* (ou *ki-pei*) et *po-tie* que les Chinois ont donnés aux étoffes de coton.

(1) *Leang chou*, k. 54, pp. 6 v°-7 r°. On retrouve à peu près le même texte dans le *Nan che*, k. 78, p. 6 v°.

(2) *Souei chou*, k. 82, p. 4 r°.

(3) *Leang chou*, k. 54, p. 5 v°.

(4) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°.

(5) Takakusu, *A Record*, pp. XLVIII, 10 ; l'argumentation de Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 116) n'est nullement décisive. Il sera question plus loin d'une forme 旦旦 Tan-tan, qui servirait d'intermédiaire entre l'orthographe d'Yi-tsing et celles des histoires canoniques.

(6) Bretschneider, *On the knowledge possessed by the ancient Chinese* (n'ayant pas ce mémoire, j'en parle pour l'île Tan-tan d'après Schlegel, *T'oung pao*, X, 459).

Schlegel, partant de sa localisation du P'o-li à Sumatra, a cherché au contraire le Tan-tan dans la péninsule malaise, et ne rencontrant là aucun nom pour appuyer son hypothèse, il a cru retrouver le Tantan dans le mystérieux Dondin qu'au XIVe siècle Odoric de Pordenone met entre Ceylan et la Chine : immédiatement il propose de ce nom quatre étymologies par des mots malais signifiant « ornement », « tige », « couleur du vêtement », « taupe » (1). Comme le P'o-li n'est certainement pas Sumatra, ces hypothèses de Schlegel perdent toute base, et il est inutile d'y insister.

Ainsi les données du temps des Leang et des Souei, si elles portent bien à chercher le P'o-li droit au sud de Canton, seraient plutôt en faveur de Bornéo que de Bali. Les notices des *Histoires des T'ang* (2), qui doivent en partie remonter à une ambassade du P'o-li venue à la cour en 630, attribuent elles-mêmes au P'o-li plusieurs milliers de *li* du nord au sud. Mais si ces informations ne laissent pas de surprendre, il nous est dit d'autre part de la façon la plus formelle que c'est au P'o-li qu'on arrive à l'est du Ho-ling, et Bornéo est au nord et un peu au nord-est de Java, non à l'est. Enfin la *Nouvelle histoire des T'ang* nous fournit une indication qui, elle aussi, désigne beaucoup plus nettement Bali que Bornéo : P'o-li, est-il dit, s'appelle aussi 馬禮 Ma-li. Schlegel a cru devoir séparer ces deux noms de P'o-li et de Ma-li donnés à un même pays, et tandis qu'il retrouvait l'ancien P'o-li dans l'obscur village de Pulau Puli, il supposa que Ma-li était fautif pour 馬禮游 Ma-li-yeou, une forme possible, quoique sans exemple, de Malāyu ; du même coup la question controversée du Malāyu était résolue, et puisque c'était un autre nom de P'o-li identifié à Pulau Puli en Asahan, le Malāyu était en Asahan (3). Mais P'o-li n'étant pas Pulau Puli, la forme conjecturale Ma-li-yeou amenée par la proximité probable du Malāyu tombe d'elle-même, et dans ce nom de Ma-li il est beaucoup plus naturel de ne chercher qu'une autre transcription de Bali ; nous avons vu que la forme Ma-li pour Bali était encore attestée au XIIIe et au XVIIe siècle (4). C'est pour ces raisons que, tout en admettant la possibilité de l'hypothèse de Bretschneider en faveur de Bornéo, je crois plus vraisemblable de situer le P'o-li à Bali : en dehors de la parfaite concordance phonétique des deux noms, l'île de P'o-li sera bien ainsi à l'est du Ho-ling, si le Ho-ling est Java.

---

(1) *T'oung pao*, X, 459-463; cf. Cordier, *Odoric de Pordenone*, pp. 237-239. Le rapprochement Tan-tan = Dondin semble d'ailleurs avoir été déjà fait antérieurement à l'article de Schlegel (cf. Takakusu, *A Record*, p. XLVIII), mais je ne sais par qui.

(2) Les renseignements qui suivent sont tirés du *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 1 vo, et du *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 vo.

(3) *T'oung pao*, IX, 290-292. J'aurai à revenir plus loin sur ce nom de Malāyu.

(4) Cf. *supra*, p. 270, n. 6.

(5) Si le P'o-li était cependant Bornéo, peut-être pourrait-on rapprocher du nom de famille Kiao-tch'en-jou (généralement Kaundinya) que les Chinois donnent au roi du P'o-li le nom un

Pour ce qui est du nom même de ce dernier pays, celui que les Chinois lui donnèrent au début de la dynastie T'ang et qu'il garda pendant deux siècles est Ho-ling. C'est sous ce nom de Ho-ling que nous trouvons des ambassades en 640 ou 648, en 666, 767, 768, 813 ou 815, 818 (1) ; les *Histoires des T'ang* nomment 訶陵 Ho-ling parmi les pays que l'habile conduite de 韋皐 Wei Kao vis-à-vis du prince du Nan-tchao à la fin du VIIIe siècle amena à rendre hommage à la Chine (2) ; Yi-tsing cite le Ho-ling parmi les îles des mers du sud (3), et dans ses *Religieux éminents* il est question à diverses reprises de moines qui entre l'Inde et la Chine se sont arrêtés au Ho-ling (4). Un texte isolé du *Song kao seng tchouan* donne comme synonyme de Ho-ling une forme 波凌 Po-ling, dont il est difficile de voir l'origine (5). La restitution la plus vraisemblable du nom a été proposée depuis longtemps par Mayers : le pays aurait été colonisé par des émigrants venus de la côte orientale de l'Inde, et devrait son nom de Ho-ling à la patrie de ses civilisateurs, le Kaliṅga (6). Mais la *Nouvelle histoire des T'ang* a raison de dire que ce pays de Ho-ling était aussi appelé Chö-p'o. Nous avons retrouvé ce nom de 闍婆 Chö-p'o dans les informations que les envoyés du P'iao, c'est-à-dire de la Birmanie, donnèrent aux Chinois au plus tôt dans les premières années du IXe siècle (7). C'est sous le nom du Chö-p'o et non plus du Ho-ling, que l'*Ancienne histoire des T'ang* et le *Ts'ö fou yuan kouei* enregistrent une ambassade de 820 et que le *Ts'ö fou*

---

peu étrange du roi Kuṇḍaṅgga qui se trouve dans une ancienne inscription de Koetei déchiffrée par M. Kern, (cf. Kern, *Over de opschriften uit Koetei*, dans *Verst. en Meded. Afd. Letterk.*, 2e série, t. XI, p. 187). Le nom de Kauṇḍinya n'est pour l'identification qu'un indice assez peu concluant. On le rencontre aussi au Fou-nan, et M. Finot vient de le retrouver sur une inscription de Mi-son de 657 A. D.

(1) *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 2 vo ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 ro ; *T'ang houei yao*, k. 100, p. 2 vo ; *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 970, pp. 9 ro, 16 ro ; k. 972, pp. 3 ro, 7 ro et vo. Comme je ne fais pas une monographie du Ho-ling ou Chö-p'o, je me suis borné à indiquer les ambassades dont j'ai rencontré l'indication, mais il peut y avoir des omissions ; je n'ai pas cru utile de discuter non plus les dates pour lesquelles il peut y avoir doute, comme 640 ou 648, 813 ou 815 ; ces questions de détail n'ont pas grand'chose à voir avec l'identification du pays, qui est ici seule en question.

(2) *Kieou t'ang chou*, k. 140, p. 2 ro ; *Sin t'ang chou*, k. 158, p. 2 ro. Je pense qu'il s'agit bien ici de notre Ho-ling des mers du sud. Wei Kao était gouverneur du Sseu-tch'ouan, et la phrase serait à interpréter de la manière suivante : c'est grâce à la conduite de Wei Kao que le Nan-tchao fit la paix avec la Chine ; à la suite de cette soumission, le royaume de P'iao (Birmanie) envoya des ambassades à la cour, et nous avons vu que les gens du P'iao avaient représenté comme un de leurs pays vassaux le Chö-p'o, qui est le même que le Ho-ling ; cf. *supra*, pp. 153, 156, 224.

(3) Cf. Takakusu, *A Record*, pp. XLVII, 10.

(4) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, à l'index, *s. v.* Ho-ling.

(5) *Tripiṭ. jap.*, 致, IV, p. 75 vo ; Chavannes, *loc. laud.*, p. 60.

(6) Mayers, *Chinese explorations*, dans *China Review*, IV, 184.

(7) Cf. *supra*, pp. 156, 224-225.

yuan kouei en indique une de 831 (1). Il semble que les Chinois, dans les derniers temps de la dynastie T'ang, aient appelé à nouveau ce pays de l'ancien nom qu'ils lui donnaient au ve siècle et qu'il portera désormais jusqu'à la fin du XIIIe (2).

A l'exception de Pauthier, qui contre toute syntaxe interprétait Chŏ-p'o par la « Double porte des matrones » (3), tout le monde, je crois, a vu dans ce nom une transcription. Wells Williams, trompé peut-être par l'interprétation courante du début de la notice du P'iao dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (4), chercha en Birmanie, et restitua Ava (5) ; c'est cette même explication qu'en 1892 encore M. Giles adopta dans son dictionnaire (6). Entre temps, une faute d'impression sans doute avait fait dire à d'Hervey de Saint-Denys que le pays de Lang-ya-sieou était dans l'île d'Ava (7), et la phrase a été religieusement reproduite dans l'une des observations que les éditeurs des *Essays relating to Indo-China* ont jointes aux *Notes* de Groeneveldt (8). Mais Ava est hors de question : outre que phonétiquement les deux noms de Chŏ-p'o et d'Ava ne peuvent être ramenés l'un à l'autre, il ne faut pas oublier qu'Ava n'a été fondé que dans la seconde moitié du XIVe siècle (9). D'ailleurs Stanislas Julien, d'Hervey de Saint-Denys, M. Groeneveldt, M. de Rosny étaient d'accord pour voir dans Chŏ-p'o Java (10). Phonétiquement, et si on admet une prononciation Java avec palatale sonore (pron. Djava), ce qui est en fait la prononciation indigène moderne, la transcription Chŏ-p'o est rigoureusement exacte. Il est vrai que M. Kern, selon Schlegel, ne placerait qu'au XIIIe siècle le passage de

---

(1) *Kieou t'ang chou*, k. 16, p. 4 ro ; *Ts'ŏ fou yuan kouei*, k. 972, pp. 7 vo, 9 ro.

(2) Cette hypothèse a pour elle l'absence du nom de Chŏ-p'o dans la notice du *Kieou t'ang chou* sur le Ho-ling ; or cette notice s'arrête à 818. Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer à propos du Champa que, si les deux *Histoires des T'ang* couvrent en théorie exactement le même laps de temps, les notices sur les pays étrangers du *Kieou t'ang chou* ne descendent parfois pas aussi bas que celles du *Sin t'ang chou* ; cf. *supra*, pp. 196-197. Dans la seconde moitié du IXe siècle, on trouve encore le nom du Chŏ-p'o dans le *Man chou* (k. 6, p. 5 ro) : il est question d'un endroit mal déterminé, situé vraisemblablement sur le golfe du Siam, et où les gens du 婆羅門 P'o-lo-men (pays des Brahmanes, l'Inde), du 波斯 Po-sseu (Perse), du Chŏ-p'o, du 勃泥 P'o-ni (Bornéo, dont c'est la plus ancienne mention sous ce nom) et du K'ouen-louen viennent faire le commerce.

(3) Pauthier, *Le Livre de Marco Polo*, II, 559.

(4) Cf. *supra*, p. 174, n. 6.

(5) Wells Williams, *A Syllabic dictionary of the Chinese language*, p. 704.

(6) Giles, *A Chinese-English Dictionary*, p. 958.

(7) *Ethnographie, Méridionaux*, p. 456.

(8) *Essays relating to Indo-China*, 2e série, t. I, p. 138.

(9) Cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Ava.

(10) D'Hervey de Saint-Denys (citant Julien), *Ethnographie, Méridionaux*, p. 491 ; Groeneveldt, *Notes*, pp. 135, 138 ss. ; de Rosny, *Les peuples orientaux*, pp. 135 ss.

Yava à Java (pron. Djava) (1). Etranger à la philologie malayo-polynésienne, je n'ai pas d'opinion à exprimer à ce point de vue ; mais s'il est prouvé que le Chŏ-p'o est Java, il faudra bien admettre que la forme Java est plus ancienne qu'on ne suppose ; or on verra que pour le temps des Song tout au moins, c'est-à-dire du xe au xiiie siècle, le doute ne semble pas possible (2).

Il n'y a d'ailleurs aucune raison d'adopter pour Chŏ-p'o une autre restitution que Java. Schlegel a soutenu qu'il fallait lire Japā ou Javā, nom sanscrit de la rose de Chine (*Hibiscus Rosa sinensis*). Le seul argument positif qu'il ait produit à l'appui de cette opinion est que dans le 乾淳歲時記 *K'ien tch'ouen souei che ki*, ou *Livre des saisons de la période k'ien-tch'ouen* (3), on trouvait un nom de plante *chŏ-p'o* qui ne pouvait être que le sanscrit *japā*, « rose de Chine ». Bien que le texte en question donne seulement le nom de la plante sans aucune indication et encore que la rose de Chine soit plus généralement connue sous le nom de 扶桑 *fou-sang* (4), il est en effet très possible que cette plante *chŏ-p'o* soit la *japā* ; mais il ne s'ensuit nullement que l'on doive adopter la même restitution pour le nom de l'état de Chŏ-p'o. Un nom *java* dérivé de *yava* et un mot *japā* ou *javā* ne pourraient être différenciés dans les transcriptions chinoises que si, tous deux étant très usuels dans les textes religieux, on leur avait arbitrairement assigné, pour les distinguer, des caractères de transcription différents ; il n'en est rien ici, et les caractères chinois pouvant répondre aux deux formes, c'est dans le pays même qu'il faudra chercher quelle restitution doit être la bonne. C'est bien à ce point de vue d'ailleurs que se plaçait Schlegel ; pour lui Javā, nom de la rose de Chine, ne devait pas être regardé seulement comme l'original du Chŏ-p'o chinois, mais aussi comme l'étymologie du nom même de Java. A l'interprétation ordinaire par « millet », il opposait que le millet n'est pas appelé en malais *java* (pron. *djava*), mais *randa java*, « veuve de Java », où

---

(1) Cf. *supra*, p. 268, n. 3.

(2) Même si la forme Yava est attestée jusqu'à une date relativement basse, n'est-il pas possible que Yava et Java aient coexisté ? Le changement de *y* en *j* est usuel dans les prâcrits (cf. Pischel, *Grammatik der Prâkrit-Sprachen*, § 252), et on trouve dans les textes sanscrits *javanikâ* à côté de *yavanikâ* (cf. S. Lévi, *Le Théâtre indien*, p. 348) ; aux indianistes de dire si on ne peut avoir de même Java à côté de Yava.

(3) *Toung pao*, ix, 283, n. 39. La citation en question est tirée du *P'ei wen yun fou*, k. 20 下, p. 85 r° ; l'ouvrage lui-même m'est inconnu. Schlegel a pris *k'ien-tch'ouen* pour le nom de l'auteur ; c'est certainement un nom de période. Peut-être s'agit-il du *nien-hao* de *k'ien-tch'ouen* qui fut pris par l'empereur Li-tsong (1225-1264) (cf. le 紀元編 *Ki yuan pien* incorporé au 李氏五種 *Li che wou tchong*, k. 下, p. 3 r°) ; cependant c'est assez surprenant, car ce *nien-hao* ne fut pratiquement pas employé. Je ne connais pas d'autre *nien-hao* de *k'ien-tch'ouen*. On pourrait songer également à une réunion, assez usuelle, de deux *nien-hao* en un seul ; en ce cas, il s'agirait probablement des périodes 乾道 *k'ien-tao* (1165-1173) et 淳熙 *tch'ouen-hi* (1174-1189) de l'empereur Hiao-tsong.

(4) Cf. Bretschneider, *Botanicon Sinicum*, iii, n° 568.

java lui-même ne désignait pas plus le millet qu'il ne désigne le tamarin dans le nom malais de cet arbre, *asam java*, « amer de Java ». L'étymologie de Chŏ-p'o par Javā, « hibiscus », s'applique si bien selon Schlegel à Java même qu'il dit que Chŏ-p'o, employé seul, « désigne toujours Sumatra ou Java mineure », et que c'est Ta Chŏ-p'o, le « Grand Chŏ-p'o », qui désigne l'île de Java proprement dite (1). Ainsi Chŏ-p'o ne serait pas étymologiquement différent de Java, et si Chŏ-p'o doit être interprété par hibiscus, c'est en tant que le nom même de l'île de Java signifie hibiscus. Voilà du moins l'opinion que soutenait Schlegel en 1898. Seulement on dut lui faire remarquer qu'il oubliait la forme *yavadvīpa* des textes sanscrits, elle-même inséparable du moderne *java*, et que d'ailleurs il avait parfaitement tort de croire que *java* était inconnu dans les îles comme nom du millet; il lui eût suffi pour s'en convaincre de lire les premières pages du *Java* de Veth. Comme d'autre part les théories de Schlegel l'amenaient peu à peu à chercher le Chŏ-p'o sur la péninsule malaise, il changea sans bruit ses positions, et en 1899 il déclarait que les Hindous avaient nommé Java Yavadvīpa, l'Ile du millet, alors qu'ils appelaient la péninsule malaise « Djavâ vâṭa » (Javāvāṭa), le Jardin des Hibiscus (2). Mais ne voit-on pas que cette distinction n'a été inventée que pour sauver un morceau au moins de la théorie? Ce nom de Japā ou Javā, « hibiscus », n'est attesté par aucun texte comme ayant jamais été employé pour désigner la péninsule malaise, et le nom de Chŏ-p'o, ainsi que nous le verrons plus loin, étant de façon sûre appliqué à l'île de Java au temps des Song (x^e-xiii^e siècles), c'est, en l'absence de tout indice contraire, Java et Java seul qu'il faut restituer comme original de Chŏ-p'o.

Si nous lisons Kaliṅga et Java les noms de Ho-ling et de Chŏ-p'o du temps des T'ang, quelles raisons peuvent empêcher de les appliquer à Java?

Voici la première objection que souleva Schlegel en 1898 et qui lui parut décisive. Il est dit dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (3) qu'en 813 le Ho-ling offrit à l'empereur, entre autres présents, des esclaves 僧祇 *seng-tche*. Schlegel cite ce passage, ajoutant que M. Groeneveldt déclare ne pas connaître l'origine de ce terme, qu'on rencontre souvent, et qui semble désigner des nègres. « Par un pur hasard, ajoute Schlegel, j'ai découvert en parcourant l'histoire du Siam dans les *Livres de la dynastie Souei*, qu'il est dit dans l'histoire de la Terre Rouge (Siam) que le roi de Siam habitait dans la cité de Seng-tche... ». Schlegel retrouva dans Seng-tche le sanscrit *saṃdhi*, « union, jonction, alliance, paix », « d'autant plus, ajoute-t-il, que le roi qui régnait à cette époque (A. D. 607) avait pour nom de famille Gautama, le nom sacerdotal de la famille des

(1) *T'oung pao*, IX, 273.

(2) *T'oung pao*, X, 289; cf. aussi *T'oung pao*, II, IV, 228, où on voit que Schlegel n'admit jamais sans réserves que Yavadvīpa signifiât l'Ile du millet.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 r°.

Çākyas ». Quant au mot 奴 *nou*, « esclave », il désignerait ici des « esclaves femelles », et, le nom de la capitale étant pris pour celui du royaume, les esclaves *seng-tche* seraient des esclaves siamoises. « S'il en était ainsi, conclut Schlegel, l'idée que le Ho-ling pourrait être Java devrait être rejetée, car il n'est pas vraisemblable que des Javanais aient apporté en tribut des esclaves siamoises (1). »

Pourquoi il était plus invraisemblable de faire venir des esclaves siamoises de Java que par exemple de la région de Singapour où il proposa de situer le Ho-ling, c'est sur quoi Schlegel a toujours négligé de s'expliquer. Mais sa théorie péchait par ailleurs. A peine son article avait-il paru qu'il remarqua ou qu'on lui fit observer que, dans la seconde édition de ses *Notes*, M. Groeneveldt avait proposé dès 1887 de regarder *seng-tche* comme représentant « le persan Zanggi, c'est-à-dire homme du Zang (Zanguebar) (2). » Aussi quelques mois après, dans l'article qu'il publia spécialement sur le Ho-ling, Schlegel, sans dire d'ailleurs que l'interprétation de M. Groeneveldt lui avait échappé, s'efforce de la réfuter. *Seng-tche*, dit-il, ne peut avoir représenté l'arabe *zendj* ou *zandj*, « nègre », parce que la finale de *zendj* est une altération tardive d'un *g* primitif, et que d'autre part le caractère 祇 *tche* était autrefois prononcé *ti*, ce qui est encore sa prononciation à Amoy. Aussi maintient-il l'interprétation de *seng-tche* par le nom de la capitale du Tch'e-t'ou, Seng-tche, en sanscrit Saṃdhi (3). Quel fut le vrai nom de la capitale du Tch'e-t'ou, c'est ce qu'en l'absence de tout document indigène, et dans l'incertitude de la situation même du Tch'e-t'ou, il n'est pas facile de préciser. Mais on peut dire en tout état de cause que la restitution *saṃdhi*, peu satisfaisante au point de vue phonétique, est invraisemblable en elle-même; j'ai d'ailleurs renoncé à voir comment le nom de Gautama fortifiait l'hypothèse de Schlegel. En réalité, s'il y a aucun lien entre Seng-tche, capitale du Tch'e-t'ou, et les esclaves *seng-tche*, il faudra dire que c'est le nom des gens *seng-tche*, existant antérieurement et venu d'ailleurs, qui a été appliqué ensuite à la ville de Seng-tche, car il n'y a aucun doute sur le sens à donner à *seng-tche* désignant des esclaves, et l'hypothèse de M. Groeneveldt, juste en elle-même, n'a besoin que d'être précisée (4). La *Nouvelle histoire des T'ang* parle d'esclaves 僧 祇 *seng-tche*, mais le

---

(1) *T'oung pao*, IX, 90-92.

(2) *Notes on the Malay Archipelago*, dans *Essays relating to Indo-China*, 2e série, t. I, p. 140; cf. aussi Veth, *Java*, 2e édit., p. 44.

(3) *T'oung pao*, IX, 278-279.

(4) M. Aymonier (*Le Siam ancien*, p. 190) indique comme une autre forme du nom de cette ville de Seng-tche le nom de 僧 高 Seng-kao, qui est donné par l'*Histoire des T'ang* (*Sin t'ang chou*, k. 222 下, pp. 1-2) comme celui d'un royaume au nord-ouest du Cambodge d'eau; cette identification ne va pas de soi et n'est qu'une hypothèse.

caractère 祇 *tche* est confondu sans cesse avec le caractère 祇 *k'i* (1); en transcription, c'est presque toujours 祇 *k'i* qu'on trouve, et non 祇 *tche* (2); d'autres textes donnent d'ailleurs la leçon 僧祇 *seng-k'i* (3); enfin on rencontre pour *seng-tche* ou *seng-k'i* la variante 僧耆 *seng-k'i* (4); le nom doit donc être lu *seng-k'i*, non *seng-tche*. Quelle que soit la forme arabe ou persane moderne de *zendj*, il suffit de plus de rappeler que dans tout l'archipel malais les nègres sont encore nommés *zanggī* ou *janggī* (prononcé aussi *jĕnggī*, et en battak *jonggī*) et que *jĕnggī* se trouve déjà dans une inscription javanaise de 860 A. D. (5); dans tous ces cas, la gutturale ancienne s'est maintenue. Si on met ces formes en face du *seng-k'i* chinois qui désigne des nègres, il n'y a aucun doute à garder sur l'identité absolue de *seng-k'i* et de *zanggī* ou *janggī*. En même temps disparaît l'argument que Schlegel tirait de la provenance siamoise des esclaves *seng-k'i* contre l'identification du Ho-ling à Java.

Les indications que donnent les *Histoires des T'ang* sur la position respective des divers pays des mers du sud ne me paraissent pas non plus gêner sérieusement cette identification. C'est d'avoir mis le P'o-li à Asahan en Sumatra qui amena Schlegel à chercher sur la péninsule malaise le Ho-ling, situé à l'est du P'o-li. Mais nous avons vu que le P'o-li n'était sûrement pas en Asahan, et que le Ho-ling se trouvait non pas à l'est du P'o-li, mais à l'ouest; il n'y a donc rien à retenir de cette partie de l'argumentation. Schlegel s'appuyait en outre sur un passage de l'*Histoire des T'ang*, dont je n'ai pas encore fait mention. En dehors du paragraphe spécial sur le Ho-ling ou Chŏ-p'o, on trouve dans la *Nouvelle histoire des*

---

(1) Julien, dans sa *Méthode* (n° 521), donne la prononciation *k'i*, et écrit en fait le caractère prononcé *tche;* de même Giles à l'Index de son dictionnaire.

(2) Pour le passage même du *Sin t'ang chou* sur lequel Schlegel s'est appuyé, l'édition lithographique du *T'ou chou tsi tch'eng* (sect. *Pien yi tien*, k. 97, art. du Koua-wa, I, 2 r°) donne effectivement *seng-tche*, mais l'édition lithographique du *Sin t'ang chou*, publiée par la librairie du *T'ou chou tsi tch'eng*, a *seng-k'i* tout comme le *Wen hien t'ong k'ao* (éd. de 1859, k. 332, p. 13 v°), et telle est aussi à deux reprises la leçon du *T'ang houei yao*, k. 100, p. 2 v°. C'est sous *k'i* que l'expression *seng-tche* ou *seng-k'i* est donnée dans le *P'ei wen yun fou*. Par contre l'édition lithographique du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 r°) donne *seng-tche* dans le paragraphe du Che-li-fo-che, et on trouve aussi *seng-tche* dans le *Tai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 10 v°). Dans sa reproduction de la notice du Che-li-fo-che, l'édition lithographique du *T'ou chou tsi tch'eng* (sect. *Pien yi tien*, k. 102, art. du Che-li-fo-che, p. 1) donne fautivement 僧祇 *seng-tche*, et on rencontre dans le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 972, p. 7 r°) la leçon encore plus fautive 金抵 *kin-ti*. Peut-être faut-il retrouver *seng-k'i* comme dernier élément du 葛葛僧祇 Ko-ko-seng-tche de Kia Tan, que nous rencontrerons plus loin.

(3) Cf. Julien, *Méthode*, nos 521-530.

(4) Cf. *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 971, p. 6 r°; k. 972, p. 7 v°; c'est ainsi qu'il faut également corriger le 價耆 *kia-k'i* du *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 975, p. 4 v°. Le nom de 僧耆 *seng-k'i* reparaît comme nom de « tribu », sans qu'on voie bien à quoi l'appliquer, dans le *Man chou*, k. 6, p. 6 v°.

(5) Cf. Kern, *Over eene oudjavaansche Oorkonde van çaka 782*, dans *Versl. en Meded. Afd. Letterk.*, 2e série, vol. X, pp. 91-92; Schlegel, *T'oung pao*, IX, 278.

Tang (1) la mention d'un pays de 妙摩萇 To-mo-tch'ang qui est au sud du 訶陵 Ho-ling et au nord du 千支弗 Ts'ien-tche-fou. Schlegel, mettant le Ho-ling soit à Malacca, soit sur la côte malaise au nord du chenal qui sépare la presqu'île de l'île de Singapour, proposa de voir dans To-mo-tch'ang l'île même de Singapour (2); Ts'ien-tche-fou, « évidemment une faute d'impression pour 半支弗 Pan-chi-put [*dans notre transcription Pan-tche-fou*] = Pancha-pur », serait à chercher dans les îles des Détroits (3). Si le Ho-ling dont il est question dans ce texte était le même que celui auquel les *Histoires des T'ang* consacrent une notice et qui est aussi appelé Chö-p'o, il serait évidemment difficile de faire de ce dernier Java, car on ne voit guère où mettre au sud de Java les royaumes de To-mo-tch'ang et de Ts'ien-tche-fou. Devrons-nous donc songer, pour ce Ho-ling qui a au sud le To-mo-tch'ang, à un second Ho-ling situé sur la péninsule malaise? En soi, cela ne serait pas absolument impossible. Si Ho-ling est Kaliṅga, on sait que c'est sous ce nom, devenu Kĕling ou Kling, que les Hindous sont généralement désignés en Malaisie, au Siam, au Cambodge (4), et c'est Teliṅga, synonyme de Kaliṅga et qui lui est sans doute apparenté, qu'on doit probablement retrouver dans le nom de Talaing donné aux Pégouans (5). Nous allons voir qu'une observation

---

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 vo.

(2) Schlegel donne sur Singapour, et sur Palembang dont Singapour est une colonie, les renseignements les plus déconcertants (*T'oung pao*, IX, 286): Singapour est une colonie de « Palembang, qui lui-même est une colonie javanaise fondée en 1376 ». Et en note Schlegel ajoute: « Le nom de Siṁhapura doit lui avoir été donné par des colons hindous, car c'était le nom d'une ancienne province au Cachemire, que visita Hiuan-tsang. » Mais le nom de Palembang, selon Schlegel lui-même, se rencontre très probablement dès le XIIIe siècle dans Tchao Jou-koua (cf. *Tchou fan tche*, k. 上, p. 7; *T'oung pao*, II, II, 136), et il n'y a aucune raison pour que le nom de Singapour soit emprunté au Siṁhapura du Cachemire.

(3) *T'oung pao*, IX, 279-286.

(4) Cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Kling; Mgr Cuaz, *Dictionnaire français-siamois*, *s. v.* Hindou; Bernard, *Dictionnaire cambodgien-français*, p. 36. Les Annamites de Cochinchine disent généralement Chà-và pour les Hindous (« Malabars ») comme pour les Malais; un interprète à qui je demande si on ne distingue jamais entre les uns et les autres me dit qu'à Saigon, on appelle aussi les Hindous Cà-lì, ce qui pourrait être une déformation de Kling; à Hanoi, Malais et Hindous sont le plus souvent confondus sous le nom de Tây đen, Occidentaux noirs.

(5) Cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Talaing *et* Telinga. C'était l'opinion de Phayre, et elle fut à peu près acceptée jusqu'au jour où Forchhammer (*Notes on the early history and geography of British Burma*, II, 11-12) la déclara tout à fait fausse. Selon lui, le nom de Talaing ne remonterait qu'à la victoire définitive d'Alompra sur les Pégouans à la fin du XVIIIe siècle; le vainqueur, pour tourner en dérision les vaincus, leur aurait imposé ce nom de Talaing qui signifierait en môn « foulé sous le pied ». Cette dérivation crie l'étymologie populaire. Judson (*Burmese-English Dictionary*, p. III) a déjà fait remarquer que si Alompra avait voulu stigmatiser les Pégouans d'un sobriquet, il l'eût fait vraisemblablement en birman et non en môn. L'explication de Forchhammer est d'ailleurs condamnée par la présence du

astronomique sur le Ho-ling s'appliquerait dans les termes à la péninsule malaise plus facilement qu'à Java. Ce n'est cependant pas la solution qui me paraît probable. Le Ts'ien-tche-fou de la *Nouvelle histoire des T'ang*, ce pays qui est au sud du To-mo-tch'ang, est dit dépendre de l'Inde du sud; il est nommé côte à côte avec le Campa de l'Inde, « qui est au bord du Gange (1) »; aussi la correction la plus naturelle ne me paraît pas être le Pan-tche-fou, « Pancha-pur », de Schlegel; comme je tâcherai de l'établir plus loin, 千支弗 Ts'ien-tche-fou serait fautif pour 干支弗 Kan-tche-fou, et désignerait Kāñcī-pura, l'actuel Conjeveram dans l'Inde du sud; dans ces conditions le Ho-ling qui est au nord du To-mo-tch'ang, qui est lui-même au nord du Ts'ien-tche-fou, ne serait à chercher ni à Java ni dans la péninsule malaise : ce serait le Kaliṅga de l'Inde même, celui que Hiuan-tsang a connu sous le nom de 羯餧伽 Kie-ling-kia (2). Ce passage de l'*Histoire des T'ang* ne gênerait plus en ce cas l'identification à Java de l'autre Ho-ling, de celui qu'on a également connu sous le nom de Chö-p'o.

La seule difficulté sérieuse que présente l'identification du Ho-ling ou Chö-p'o à Java provient d'une observation astronomique consignée dans la *Nouvelle histoire des T'ang* et selon laquelle, au Ho-ling, « si au solstice d'été on dresse un gnomon de huit pieds, l'ombre est au sud du gnomon, (longue) de deux pieds quatre pouces » (3). M. Takakusu a fait le calcul; ces indications mettraient le Ho-ling par plus de 6° de latitude nord (4). Mais le texte de Kia Tan est formel : Ho-ling se trouvait à l'est de Fo-che, Fo-che étant lui-même sur la côte sud du détroit de Malacca ; il est donc impossible de mettre le Ho-ling de Kia Tan à la latitude voulue par l'observation astronomique du *Sin t'ang*

---

nom des Talaing dans les textes chinois au début du XVIIe siècle. Le *Tou che fang yu ki yao* de Kou Tsou-yu (k. 119, p. 8 r°) parle du 大古喇 « Grand Kou-la », aussi appelé 擺古 Pai-kou (Pégou), qui a au nord les gens de 洞吾 Tong-wou (Taunggu) et au sud-ouest les 得楞 Tō-leng. Ces Tō-leng, ajoute Kou Tsou-yu, ne sont qu'une tribu des Kou-la et on leur donne même à eux aussi le nom de Kou-la; en 1610, ils s'allièrent aux Siamois pour attaquer les Birmans. Il faudrait donc chercher ces Tō-leng soit aux bouches même de l'Iraouaddy, soit peut-être, si l'indication géographique n'est pas bien exacte, du côté de Martaban ; en tout cas il est à peu près sûr que c'est leur nom que les Birmans ont ultérieurement appliqué à l'ensemble du groupe pégouan. L'interprétation de Forchhammer rejetée, il est bien probable qu'on devra se rallier à celle de Phayre.

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 v°.

(2) Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 92.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 r°.

(4) Takakusu, *A Record*, p. XLVII. M. Takakusu donne exactement 6° 8'. J'adopte ses données numériques que je n'ai pas le moyen de vérifier, mais il me semble que dans le dernier calcul il n'a par inadvertance compté que 10 minutes au degré; si je ne me trompe pas, il faudrait 6° 58'; dans son compte rendu des traductions de MM. Chavannes et Takakusu (*Le Pèlerin chinois I-tsing*, extrait du *Journal des savants* de mai, juillet et septembre 1898, p. 13), M. Barth corrige en 6° 18'.

chou. Devrons-nous donc admettre deux Ho-ling ? Mais remarquons que c'est dans la notice du Ho-ling aussi appelé Chŏ-p'o que se trouve l'observation en question, et que Chŏ-p'o a toutes chances d'être phonétiquement Java. Aussi on doit, je crois, se rallier à une explication qu'avait déjà proposée M. Barth (1) : en renversant l'observation, c'est-à-dire en la prenant au solstice d'hiver et en mettant l'ombre de deux pieds quatre pouces au nord du gnomon, la latitude obtenue, plus de 6° de latitude sud, devient celle d'une partie de la côte nord de Java. Nous verrons que nous serons obligés de proposer pour Sumatra une correction analogue. Ce bouleversement est-il justifiable ? Je risque à ce sujet une hypothèse. Les Chinois n'ont connu dans l'hémisphère sud que les îles de la Malaisie, et n'ont eu sur ces îles que très peu d'observations ; ils ont dû être déroutés par des longueurs d'ombre de gnomon qui correspondaient à des hauteurs polaires en quelque sorte négatives, et comme ces observations étaient faites au solstice d'hiver, alors que les Chinois dans l'hémisphère nord les faisaient généralement au solstice d'été, ils les ont d'autant plus facilement ramenées au solstice d'été que les solutions pour le solstice d'hiver leur paraissaient plus surprenantes ; mais d'autre part les Chinois savaient bien qu'au solstice d'été l'ombre est dans les pays tropicaux au sud du gnomon ; c'est ce qui aurait amené la seconde correction. Je donne l'explication pour ce qu'elle vaut, mais l'hypothèse même du changement, quelle qu'en soit la cause, me paraît seule pouvoir concilier l'observation astronomique de la *Nouvelle histoire des T'ang* avec les autres données que nous avons sur le Ho-ling.

Il me reste, pour ce Ho-ling du temps des T'ang, à dire un mot d'une objection que fait Schlegel, en invoquant cet article de M. Kern sur les traductions d'Yi-tsing auquel j'ai déjà fait allusion d'après lui et que je n'ai pu consulter. « Selon Yi-tsing, le pélerin chinois, dit Schlegel (2), Kaling [*notre Ho-ling*] était situé entre la Chine et Srî-Malayu (3); mais, comme le professeur Kern l'observe justement, Java *n'est pas* situé entre la Chine et Sumatra, et il [*M. Kern*] pense que nous devons chercher Kaling dans le voisinage de Malacca. » Je ne sais si M. Kern s'est réellement exprimé ainsi ; mais cette opinion, au moins dans la dernière partie, me paraît insoutenable. Nous verrons bientôt qu'en venant de Chine on passe au Fo-che avant d'arriver au Malāyu et que Fo-che, en le plaçant le plus à l'ouest possible, se trouvait sur la côte est de Sumatra à l'est de l'entrée des Détroits. Or l'itinéraire de Kia Tan montre que Ho-ling était encore à l'est de Fo-che. Comment Ho-ling, se trouvant à l'est de Fo-che qui est sur la route de Chine en Inde à l'entrée des Détroits, pourrait-il

---

(1) *Le Pélerin chinois I-tsing*, p. 14, n. 1.

(2) *T'oung pao*, XI, 277.

(3) Je ne connais pas de Srī-Malayu. Je suppose que Schlegel a amalgamé Che-li-fo-che et Malāyu en un même nom.

être Malacca (1) ? Quant à cette remarque que Java n'est pas situé entre la Chine et Sumatra, elle n'est que partiellement exacte. Si la civilisation de Java était déjà assez florissante pour attirer les voyageurs chinois qui se rendaient de Chine en Inde, c'est naturellement avant de passer les Détroits qu'ils devaient faire escale à Java. Que d'autre part Java ne soit pas une étape nécessaire du voyage, c'est de toute évidence, mais c'est aussi ce que les récits d'Yi-tsing établissent pour le Ho-ling, comme l'avait d'ailleurs fait observer M. Chavannes dans une note de sa traduction (2). Loin donc d'être un obstacle à notre identification, le fait qu'on faisait parfois un crochet vers le Ho-ling en allant de Chine en Inde, mais qu'on pouvait également suivre la route directe de Poulo Condore aux Détroits, est un nouvel argument en faveur de la solution qui ne me paraît pas douteuse : le Ho-ling des T'ang, autrement appelé Chö-p'o, est et ne peut être que Java (3).

C'est ce qui apparaîtra avec plus d'évidence encore si nous passons aux renseignements sur le Chö-p'o donnés par des textes de l'époque des Song (960-1278).

Le texte dont il a été fait le plus de cas pour la situation du Chö-p'o à l'époque des Song est tiré de l'*Histoire des Song*, compilée au XIV^e^ siècle, et qui en fait copie très probablement le passage identique qu'on trouve au siècle précédent dans le *Tchou fan tche* (4) de Tchao Jou-koua. Voici ce texte, d'après

---

(1) On est d'autant plus surpris de l'opinion émise par Schlegel qu'il est de ceux qui mettent le Fo-che à Palembang. Il faut dire d'ailleurs que Schlegel avait sur les positions respectives de Palembang et de Malacca des idées peu conformes à la cartographie usuelle. Dans le *T'oung pao* (IX, 290 ; X, 261), il met Malacca au sud-ouest de Singapour et au nord-est de Palembang. Une autre fois (*T'oung pao*, X, 303, 304), rencontrant un texte où il est dit que Palembang « à l'est touche à Java, à l'ouest à Malacca, au sud à de grandes montagnes, au nord-ouest (*variante* : au nord) à la mer », il fait suivre à deux reprises « à l'ouest » d'un *sic !* en italique, et ajoute cette remarque : « Nous avons ici à nouveau une grosse erreur, car certainement Palembang ne touche pas à l'ouest à Malacca, mais à l'est. A l'ouest, Palembang touche à la chaîne de montagnes de Bencoolen. » On comprend alors que, puisque le Ho-ling est à l'est du Fo-che et que Malacca est à l'est de Palembang, Schlegel, mettant le Fo-che à Palembang, ait fait du Ho-ling Malacca. Mais on voit ce que valent des solutions obtenues avec un pareil dédain des données les plus élémentaires de la géographie.

(2) Chavannes, *Religieux éminents*, p. 42.

(3) Je n'ai fait état ici que des textes qui, dans l'état actuel de nos connaissances, pouvaient être interprétés pour ou contre l'identification du Ho-ling à Java. Il est évident que de nouveaux éléments entreraient en ligne de compte si on retrouvait dans l'épigraphie, la littérature ou la tradition indigènes le souvenir de quelques-uns des faits ou des noms mentionnés par les annales chinoises ; on souhaiterait en particulier qu'on pût identifier la ville de P'o-houei-kia-lou or P'o-lou-kia-sseu dont il a été question plus haut (cf. *supra*, pp. 221-225). Les notices des *Histoires des T'ang* sur le Ho-ling ont été traduites dans les articles souvent cités de M. Groeneveldt et de Schlegel ; je me permets d'y renvoyer le lecteur.

(4) K. 上, p. 10 v°.

l'*Histoire des Song* (1) : « Le royaume de Chŏ-p'o se trouve dans les mers du sud. A l'est, pour arriver à la mer, (il faut) un mois ; en prenant la mer pendant un demi-mois, on arrive au royaume de K'ouen-louen. A l'ouest, pour arriver à la mer, (il faut) quarante-cinq jours. Au sud, pour arriver à la mer, (il faut) trois jours ; en prenant la mer pendant cinq jours, on arrive au royaume des 大食 Ta-che. Au nord, pour arriver à la mer, (il faut) quatre jours ; en prenant la mer vers le nord-ouest, on arrive en quinze jours au royaume de 勃泥 P'o-ni (Borneo) (2) ; puis, en quinze jours, on arrive au royaume de 三佛齊 San-fo-ts'i (probablement Palembang) (3) ; puis, en sept jours, on arrive au royaume de 古邏 Kou-lo ; puis, en sept jours, on arrive au royaume de 柴歷亭 Tch'ai-li-t'ing ; on parvient au Kiao-tche (Tonkin) et on gagne Kouang-tcheou (Canton). » De ces données, il « apparaît immédiatement », dit Schlegel (4), que le Chŏ-p'o n'est ni Java ni Sumatra, mais la péninsule malaise ; je crois au contraire qu'on n'arrive pas à ce résultat sans y mettre une certaine bonne volonté. Sans doute il y a dans le texte des indications étranges. Les Ta-che sont généralement les Arabes. Schlegel cite un passage du *Kouang tong t'ong tche* et un autre du *Tong si yang k'ao*, selon lesquels les gens d'Atchen étaient autrefois appelés 大食 Ta-che, Tâzî (5) ; il faudrait donc distinguer entre des Tâzî d'Arabie et des Tâzî de Sumatra ; ce serait des Tâzî de Sumatra, d'Atchen, dont il s'agirait dans le passage du *Song che*. Ainsi le texte, inexplicable pour Java, devient clair pour un Djavâ sur la péninsule malaise : supposons qu'on marche de ce Djavâ vers le sud pendant trois jours pour atteindre la mer à Kedah par exemple, en cinq jours on peut parfaitement se rendre en jonque de Kedah à Atchen (6). Notons en passant cette localisation de Djavâ à trois jours de marche dans l'intérieur au nord de Kedah ; c'est la seule indication précise que Schlegel donnera sur la situation du pays. Quant au fond, de Kedah à Atchen, on ne va pas au sud, mais à peu près franc ouest. J'admets toutefois que, s'il se trouvait d'autres raisons valables

---

(1) K. 489, p. 6 v° ; cf. les traductions précédentes de M. Groeneveldt (*Notes*, pp. 141-142) et de Schlegel (*T'oung pao*, x, 258).

(2) P'o-ni, aussi écrit 浡泥 P'o-ni, désigne incontestablement Bornéo, ou une partie de Bornéo. La restitution ordinaire Brunei est séduisante ; elle serait à peu près sûre si on avait des mentions anciennes de ce nom. P'o-ni apparaît à ma connaissance pour la première fois au IXe siècle dans le *Man chou* (k. 6, p. 5 r° ; cf. *supra*, p. 287, n. 2).

(3) Il sera question plus loin de la position du San-fo-ts'i. Au lieu de quinze jours, le texte parallèle de Tchao Jou-koua n'en donne que dix.

(4) *T'oung pao*, x, 253.

(5) On peut restituer l'une des formes Tâzî ou Tâdjik ; 食 *che* a une prononciation au *k'iu-cheng* et une au *jou-cheng* ; la variante 妬 氏 To-che d'Yi-tsing (cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 25) doit remonter à Tâzî. Cf. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. I, p. 217, note.

(6) *T'oung pao*, x, 259-260.

de mettre le Chō-p'o un peu au nord de Kedah et s'il y avait des preuves de l'ancienne application du nom de Ta-che à la région d'Atchen, on pourrait, dans le silence du texte, supposer que le voyage par mer n'est plus dans la direction sud du voyage par terre ; et l'interprétation de Schlegel serait acceptable. Seulement, rien ne prouve que les gens d'Atchen aient jamais été appelés des Ta-che. Le seul passage ancien pour lequel on a pu songer à cette interprétation se trouve dans le paragraphe sur le Ho-ling de la *Nouvelle histoire des T'ang* (1) : « Dans la période 上元 *chang-yuan* (674-675), les gens du » royaume (de Ho-ling) élevèrent à la royauté une femme nommée 悉莫 » Si-mo, dont le gouvernement ferme plia tout à la règle ; sur les routes, on » ne ramassait pas ce qui était tombé. Le prince des Ta-che l'entendit dire ; il » fit don d'un sac d'or qui fut placé dans une avenue ; tous ceux qui passaient » l'évitaient immédiatement. Il en fut ainsi pendant trois ans. (Puis) le prince » héritier, en passant, foula du pied cet or. Si-mo, furieuse, voulut le faire » décapiter. Les ministres intercédèrent avec insistance, et Si-mo dit : « Puis- » que la faute se trouve originairement dans les pieds, on peut lui couper les » doigts de pied. » Les ministres intercédèrent à nouveau, mais on lui coupa » les doigts pour l'exemple (2). Les Ta-che apprirent cela et craignirent (Si- » mo); ils n'osèrent pas lever des troupes (contre elle). » Voilà le récit où Groeneveldt avait proposé, hypothétiquement d'ailleurs, de retrouver des Ta-che de Sumatra. Mais il y a dans les *Histoires des T'ang*, comme dans le *T'ong tien*, de longues notices sur les Ta-che, d'où il ressort avec la plus grande netteté que les Arabes et les Arabes seuls sont désignés par ce nom (3). Dès lors nous n'avons aucun droit de donner au nom une autre valeur dans la notice du Ho-ling, et la phrase finale de cette légende sur le Ho-ling où Java n'est que le pendant du trait par lequel Abou Zeid termine son récit de la campagne du roi du Zabedj contre celui de Comar (Khmèr, Cambodge): « Quand la nouvelle de ces évènements se fut répandue parmi les rois de l'Inde et de la Chine, le Maharadja grandit à leurs yeux (4). » La reine Si-mo inspira de même aux Ta-che une crainte salutaire, mais ce n'est pas à dire qu'ils fussent ses voisins.

---

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 r° ; cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 139.

(2) Le texte a une fois 趾 *tche*, « orteil », « doigt de pied », l'autre fois 指 *tche*, « doigt » ; je ne crois pas qu'il y ait dans le cas présent aucune différence à établir entre les deux mots, et j'ai traduit en conséquence; M. Groeneveldt (*Notes*, p. 140) a rendu 趾 *tche* par « pied », mais je ne connais pas d'exemple qui autorise cette traduction.

(3) *Kieou t'ang chou*, k. 198, pp. 12-13; *Sin t'ang chou*, k. 221 下, pp. 8-9 ; *T'ong tien*, k. 193, pp. 22-24, où Tou Yeou donne un long extrait du récit de voyage de son parent 杜環 Tou Houan, qui alla jusqu'à la « mer d'occident » par l'Asie centrale en 751 et en revint par les mers du sud vers 762 (cf. *T'ong tien*, k. 191, p. 10 r°).

(4) Reinaud, *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans*, t. I, p. 104.

Dans l'*Histoire des Song*, en dehors de ce passage obscur de la notice du Chŏ-p'o, il n'y a également qu'une valeur pour le nom des Ta-che ; comme le prouve le long paragraphe qui leur est consacré, ils restaient alors ce qu'ils étaient au temps des T'ang, les Arabes (1). Ce sont aussi les Arabes qui dans le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua sont l'objet d'une copieuse notice sous la rubrique de « royaume des Ta-che » (2). Au temps des Ming seulement, le nom de Ta-che disparaît de l'usage réel, et les voyageurs et les géographes, ignorant désormais sa véritable valeur, mettent les Ta-che à Sumatra. Mais le *Kouang tong t'ong tche* et le *Tong si yang k'ao* sont du XVIIe siècle, et trouvât-on cette identification deux cents ans plus tôt que nous n'oublierons pas que les mêmes géographes du temps des Ming ont mis à Ceylan l'ancien Lang-ya-sieou de la péninsule malaise. La valeur de leur opinion me paraît exactement donnée par ce passage de l'*Histoire des Ming* (3) : « 蘇門答剌 Sou-men-ta-la (Sumatra) est à l'ouest de 滿剌加 Man-la-kia (Malacca).... ; on dit que c'est le 條枝 T'iao-tche (Chaldée) des Han, le site des deux royaumes de 波斯 Po-sseu (Perse) et de Ta-che (Arabes) des T'ang. » Tant qu'on n'aura pas trouvé de meilleures autorités pour établir que le nom de Ta-che a été réellement usité, et à l'époque des Song, pour désigner Atchen, je persisterai à croire que les Ta-che de la notice du *Song che* sur le Chŏ-p'o devraient être en principe les Arabes, et qu'il n'y a rien à tirer de leur mention pour situer le Chŏ-p'o au nord de Kedah. Il va sans dire d'ailleurs qu'on en peut moins déduire encore en faveur de la localisation du Chŏ-p'o à Java, car au sud de Java, il n'y a que l'océan ; il faudrait supposer un changement de direction vers l'ouest et allonger considérablement les cinq jours du voyage ; mais il resterait encore que la navigation ancienne ne semble jamais avoir fréquenté la côte sud de Java (4) ; j'aime mieux reconnaître que le passage est désespéré et que, dans la solution que je propose, je renonce à l'interpréter.

La mention du royaume de K'ouen-louen a également été invoquée par Schlegel en faveur de sa théorie. Une fois parvenu à la côte est du Chŏ-p'o, on arrive au royaume de K'ouen-louen après un demi-mois de traversée.

---

(1) *Song che*, k. 490, pp. 7-9.

(2) *Tchou fan tche*, k. 上, pp. 21-24.

(3) *Ming che*, k. 325, p. 4 r°. Schegel a traduit ce texte (*T'oung pao*, II, II, 343), mais en le coupant mal, ce qui l'a amené à trouver dans le texte du *Ming che* deux royaumes des Tâdjiks (Tâzi), alors que les deux royaumes sont en réalité ceux de Po-sseu et de Ta-che. Il n'y a pas trace non plus d'une ancienne application du nom de Po-sseu, la Perse, à une partie de Sumatra. D'après une note de Beal (*Le Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 251), il semble que Bretschneider ait rapproché ce nom de Po-sseu de celui de P'o-lou-che ou Lang-p'o-lou-sseu, qui désignait sous les T'ang la partie nord-ouest de Sumatra. Comme on le verra plus loin, il ne semble pas que P'o-lou-che ait rien à avoir avec la Perse.

(4) Cf. Yule, *Marco Polo*, II, 286.

M. Groeneveldt, qui mettait le Chŏ-p'o à Java, a vu dans le K'ouen-louen Poulo Condore; Schlegel exprime la même opinion (1). Il est clair que si c'est bien là la situation du K'ouen-louen, elle ne favorise pas l'identification du Chŏ-p'o à Java, puisque Java est droit au sud de Poulo Condore, qui se trouve, au contraire, à l'est ou au nord-est de la péninsule malaise. Mais à vrai dire rien n'indique qu'il s'agisse de Poulo-Condore. J'ai rencontré nombre de textes du temps des Ming et des Ts'ing où l'île de Poulo Condore était appelée « île » de K'ouen-louen, ou « mont » de K'ouen-louen, mais jamais « royaume » de K'ouen-louen. Nous avons vu précédemment combien ce nom de K'ouen-louen était souvent imprécis; il n'y a autant dire rien à en tirer pour l'identification du Chŏ-p'o; mais une fois le Chŏ-p'o situé, et si nous le plaçons à Java, nous pourrons dire que, sous les Song tout au moins, la tradition chinoise mettait à l'est de Java un royaume de K'ouen-louen. D'ailleurs, dans le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua, où l'*Histoire des Song* a vraisemblablement puisé ses informations sur les limites du Chŏ-p'o, il y a un passage sauté dans l'*Histoire des Song* et qui montre que pour ces régions à l'est du Chŏ-p'o il faut faire une part à la légende : « A l'est, dit Tchao Jou-koua, (le Chŏ-p'o) arrive à la mer. La nappe d'eau s'abaisse peu à peu (2); là est le royaume des Femmes (女人國); plus à l'est, c'est (l'endroit où les eaux) sont évacuées par le 尾閭 Wei-lu (3), ce n'est plus le monde des humains. Si on s'embarque, en un demi-mois on arrive au royaume de K'ouen-louen. » Comme on le voit, la phrase dont le *Song che* a fait abstraction peut en effet se supprimer, puisque avant les mots « si on s'embarque » il faut évidemment suppléer « à la limite orientale du Chŏ-p'o », ce qui réunit la dernière phrase directement à la première. Quant au royaume des Femmes et au Wei-lu, Schlegel a cru pouvoir les invoquer en faveur de sa localisation du Chŏ-p'o sur la péninsule malaise. « Le vieux royaume des Femmes, dit-il, se trouvait à l'est de la Chine et non à l'est de Java »; « il était probablement au Japon ou près du Japon »; quant

(1) Groeneveldt, *Notes*, p. 142; Schlegel, *T'oung pao*, x, 258-259.

(2) 水勢漸低. J'entends que le niveau de l'océan n'est plus horizontal (pour les Chinois la terre est plate); d'où un courant violent qui entraîne les eaux dans le sens de la pente. Schlegel (*T'oung pao*, x, 302) a justement rapproché de ce passage un texte datant des temps mongols, et où la même particularité est rapportée à propos du chenal de Formose; ce texte, qui se trouve dans le *Yuan che* (k. 210, p. 6 r°) ajoute que ceux qui sont portés jusque-là par la mer ne reviennent pas (cf. le texte parallèle du 吾學編 *Wou hio pien* cité dans le *K'ang hi tseu tien*, *s. v.* 淼). Dans ce second texte, Schlegel (*T'oung pao*, VI, 170) avait rendu 漸低 par « (la mer) baisse peu à peu »; pour le passage de Tchao Jou-koua, il traduit les mêmes mots par « (la force de la mer) diminue peu à peu »; je crois que la première traduction était seule exacte, et elle est appuyée par le récit du *Livre des Merveilles de l'Inde* dont il va être bientôt question.

(3) Le texte dit : 愈東則尾閭之所泄. Le nom du Wei-lu et le mot que je traduis par « évacuer » sont empruntés à Tchouang-tseu.

au Wei-lu, « j'ai démontré et même, je pense, prouvé au-delà de tout doute que le Mi-liu [*notre Wei-lu*] (1) est le Kuro Sivo ou Courant noir des Japonais (2). » Je vois mal ce qu'on peut tirer de la mention du Japon et du Kuro Sivo à l'est du Chŏ-p'o pour mettre le Chŏ-p'o sur la péninsule malaise plutôt qu'à Java ; l'erreur est à peu près aussi forte dans les deux cas ; mais surtout il ne me paraît rien moins que prouvé qu'il s'agisse du Japon et du Kuro Sivo. Les Chinois ont connu beaucoup de pays des Femmes au nord-est de la Chine, au nord-ouest, du côté du Tibet, en Indochine (3) ; rien dans le texte de Tchao Jou-koua ne désigne spécialement le pays des Femmes que le fameux çramaṇa Houei-chen de l'époque des Leang mentionna comme se trouvant à 1.000 *li* à l'est du Fou-sang et que Schlegel place au Japon (4). Quant au Wei-lu, ce n'était certainement pas, dans la conception chinoise ancienne, le Kuro Sivo. Les Chinois, voyant tous les fleuves de leur pays se déverser dans la mer orientale, s'étaient demandés comment cette mer ne débordait pas ; ils avaient alors imaginé que tout le trop-plein des eaux était attiré par le Wei-lu. Ce qu'était le Wei-lu, les textes les plus anciens ne nous le disent pas ; il semble qu'on l'ait conçu comme un roc immense ayant des myriades de *li* dans tous les sens, et si brûlant qu'en y arrivant les plus colossales masses d'eau se volatilisaient (5). On le mit ensuite à l'est du Fou-sang, parce que le Fou-sang était la limite orientale du monde connu. Mais je ne connais pas de texte qui fasse du Wei-lu même un courant. Le passage de Tch'en Louen-k'iong que cite Schlegel, et qui remonte au XVIII^e siècle, dit qu'à l'est du Japon toutes les eaux coulent vers l'est, et ceci peut bien faire allusion au Kuro Sivo, mais c'est par une interprétation personnelle que l'auteur ajoute : « C'est ce que Tchouang-tseu veut dire par ces mots : Le Wei-lu les fait écouler. » Tchouang-tseu est en effet le premier écrivain qui parle du Wei-lu (6) ; mais comme il vivait au IV^e et au III^e siècle avant notre ère, il est sûr que, le Japon étant alors totalement inconnu, il ne s'agit chez lui que d'une conception cosmologique a priori où le Kuro Sivo n'entre pour aucune part.

---

(1) Je n'ai pas trouvé de prononciation chinoise *mi* pour 尾 *wei*.

(2) *T'oung pao*, X, 302-303.

(3) Cf. Schlegel, dans *T'oung pao*, III, 495 ss. ; VI, 247 ss. ; Bushell, dans *J. R. A. S.*, N. S., t. XII, pp. 531-532 ; *Souei chou*, k. 83, p. 5 r° ; *Sin t'ang chou*, k. 221 上, p. 3 ; *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 4 ; *Man chou*, k. 10, p. 3 v° ; etc.

(4) *T'oung pao*, III, 495 ss.

(5) C'est ce qui me paraît résulter du *Tsin chou* (k. 89, p. 6 v°), du 五音集韻 *Wou yin tsi yun* (cité dans le *K'ang hi tseu tien*, *s. v.* 閬) et du passage du 玄中記 *Hiuan tchong ki* cité par le *P'ei wen yun fou* (k. 17, p. 94 r°, *s. v.* 沃焦).

(6) Le texte que Schlegel (*T'oung pao*, III, 166) attribue à Tchouang-tseu n'est pas de Tchouang-tseu, mais de son commentateur. Quant au texte même de Tchouang-tseu, il dit : « De toutes les eaux sous le ciel, il n'y en a pas qui soit plus grande que la mer. Dix mille

Ainsi, dans le texte de Tchao Jou-koua, il n'y a pas à parler du Japon; mais je crois en outre qu'on peut trouver ailleurs la source de son information. Tchao Jou-koua copie ici le *Ling wai tai ta* de Tcheou K'iu-fei, paru en 1178 (1). Dans un paragraphe sur les principaux océans, le *Ling wai tai ta* (2) dit: « A l'est du Chŏ-p'o, c'est le grand océan oriental. La nappe d'eau s'abaisse peu à peu; là est le royaume des Femmes; plus à l'est, c'est (l'endroit où les eaux) sont évacuées par le Wei-lu, ce n'est plus le monde des humains. » Comme on le voit, c'est là la phrase que Tchao Jou-koua a copiée mot pour mot. Mais dans un autre paragraphe, Tcheou K'iu-fei donne des renseignements plus détaillés (3): « Dans la mer du sud-est, il y a le royaume de 沙華公 Cha-houa-kong. Les habitants vont souvent sur l'océan pour se livrer à la piraterie. Quand ils capturent des gens, ils les lient et les vendent au Chŏ-p'o. Plus au sud-est, il y a le royaume de 近佛 Kin-fo. (Il se compose) de beaucoup d'îles sauvages. Des barbares voleurs les habitent; ils sont appelés 麻囉奴 Ma-lo-nou (4). Quand le vent chasse un navire marchand dans ce pays, ils se saisissent des gens, les rôtissent en les fixant à un gros bambou et les mangent. Les chefs de ces barbares se percent les dents et les garnissent d'or. Ils font des bols à manger avec des crânes d'hommes. Plus les îles sont lointaines, plus ces brigands sont nombreux (5). Plus au sud-est, il y a le royaume des Femmes. L'eau coule sans cesse vers l'est et déborde une fois en plusieurs années (6). Sur l'eau flottent des graines de lotus (蓮肉) de plus d'un pied de long, et des noyaux de pêche (桃核) de deux pieds de long. Quand les habitants en prennent, ils les offrent à la reine. Jadis il y eut un navire de commerce qui fut jeté dans ce royaume. Les femmes se saisirent

---

fleuves y aboutissent sans qu'on sache qu'à quelque moment ils s'arrêtent, et (la mer) ne déborde pas. Le Wei-lu la draine (泄) sans qu'on sache qu'à quelque moment il finisse, et elle ne se vide pas. » Le parallélisme exige que *wei-lu* soit un substantif en correspondance avec le *wan-tch'ouan*, « dix mille fleuves », de la phrase précédente, et je ne sais pourquoi le nom du Wei-lu a été omis dans les trois traductions de Tchouang-tseu (Balfour, *The Divine Classic of Nan-Hua*, p. 197; Giles, *Chuang Tzŭ*, p. 201; Legge, *The texts of Taoïsm*, dans *S. B. E.*, t. XXXIX, p. 375).

(1) Tchao Jou-koua a beaucoup emprunté au *Ling wai tai ta*. Ainsi, à propos de la route de Chine en Inde par voie de terre, il cite (k. 1, p. 18 r°) le 賈耽皇華西達記 *Kia tan houang houa si ta ki*, qui n'est autre que l'itinéraire du Tonkin en Inde par Yunnan étudié plus haut; mais c'est dans le *Ling wai tai ta* (k. 2, p. 5 r°), et non dans le *Sin t'ang chou*, qu'il a copié cette citation.

(2) Ed. du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou*, k. 2, p. 9 v°.

(3) *Ling wai tai ta*, k. 3, p. 5 v°. Tout ce texte a également passé dans le *Tchou fan tche*, k. 上, p. 33. Cf. aussi Tsuboi Kumazo, *Cheu Ch'ufe's Aufzeichnungen*, pp. 96-97, 120.

(4) On pourrait également comprendre « esclaves Ma-lo ».

(5) Tel est, je pense, le sens de la phrase: 其島愈深其賊愈甚.

(6) Le texte dit: 數年水一泛漲.

(des marins) et les emmenèrent. Au bout de quelques jours, il n'y en eut pas qui ne mourût. Seul, un (d'eux) (plus) avisé s'empara pendant la nuit d'une barque et au risque de la vie parvint à s'échapper. Ensuite il raconta l'affaire. Les femmes de ce pays, quand souffle le vent du sud, se dévêtent et conçoivent par le vent; toutes mettent au monde des filles. » D'où Tcheou K'iu-fei tenait-il cette légende? Tcheou K'iu-fei était originaire de Yong-kia au Tchō-kiang; que ce soit à Ning-po ou au Kouang-tong, il est certain qu'il obtint directement des navigateurs une partie de ses renseignements sur les mers du sud. Au siècle suivant, le livre de Tchao Jou-koua doit beaucoup aux voyageurs de l'orient musulman; nous verrons à propos de Ceylan un exemple de l'accord remarquable de ses données et de celles des géographes arabes. C'est de ce côté, je crois, qu'il faut aussi chercher l'origine des récits sur ce pays des Femmes qui est à l'est du Chō-p'o.

Dans le *Livre des Merveilles de l'Inde* (1), il est question de marchands qui se rendaient en Chine de l'Océan indien. « Parvenus dans la mer de Malâtou (2), ils approchaient des parages de la Chine et en distinguaient déjà quelque sommet de montagne, quand tout à coup un vent terrible s'éleva..... Ce vent les entraîna dans la direction de Canope. Or quiconque est poussé dans cette mer à tel point que Canope se trouve à son zénith, celui-là doit perdre tout espoir de retour. Il est rejeté dans une masse d'eau qui coule vers le midi; à mesure que le navire avance, les flots s'élèvent derrière lui, de notre côté, et devant lui, du côté opposé, l'onde s'abaisse. Alors, quel que soit le vent, violent ou paisible, tout retour lui est fermé; le courant l'entraîne dans l'immensité de l'Océan... Deux jours et deux nuits s'écoulèrent ainsi... Vers le milieu de la troisième nuit, ils [*les gens du navire*] virent devant eux l'horizon illuminé d'un feu extraordinaire. Une terrible peur les saisit... » Mais un musulman espagnol qui était parmi eux les rassura : « Ce que vous apercevez est une île bordée et

---

(1) Van Der Lith et Devic, *Le Livre des Merveilles de l'Inde par le capitaine Bozorg*, pp. 20-29. Ce passage des *Adjaïb* a déjà été rapproché par Schlegel des textes chinois sur un royaume des Femmes qu'il place au Japon. Mais les textes sur ces pays légendaires doivent être séparés par époques et par régions; le passage du *Heou han chou* sur un royaume des Femmes dans les mers boréales ne doit pas être confondu avec le texte du 三才圖會 *San t'sai t'ou houei* (« Encyclopédie illustrée des Trois Puissances », c'est-à-dire du Ciel, de la Terre et de l'Homme, et non des Trois Royaumes, comme traduit Schlegel) qui, douze cents ans plus tard, nomme un pays des Femmes dans les mers du sud-est. Ce dernier pays des Femmes est probablement apparenté à celui de Tcheou K'iu-fei et des *Adjaïb*.

(2) Devic a proposé de lire, au lieu de Malâtou, Malâyou (*Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 264); on sait que ces deux formes ne diffèrent que par la position des points diacritiques. Je crois en effet cette correction vraisemblable. Cependant le nom de Ma-lo-nou qu'on a rencontré dans le texte de Tcheou K'iu-fei en suggère une qui comporte encore un changement plus faible, Malânou, par suppression d'un des deux points du *t*. D'après les notes de Van Der Lith (pp. 257, 258), le nom de Malâyu apparaît d'ailleurs dans les géographes arabes sous la forme Malâyour, et non Malâyou; je reviendrai plus loin sur ce nom.

entourée de montagnes sur lesquelles se brisent les flots de l'océan ; et, durant la nuit, cela produit l'effet d'un feu prodigieux qui effraie l'ignorant. Au lever du soleil cette vision disparaît et s'en va en eau. Ce feu s'aperçoit du pays d'Espagne (1)... » On attendit donc le lever du soleil avec moins d'inquiétude. « Et voilà que le vent mollit et la mer devint calme ; et ils approchèrent de l'île avec le lever du soleil... Le navire aborde,... et pas une âme ne reste sur le navire... Tout à coup de l'intérieur de l'île arrive une cohue de femmes dont Dieu seul pourrait compter le nombre. Elles tombent sur les hommes, mille femmes ou plus pour chaque homme... » Elles les entraînent vers les montagnes et les forcent à devenir les instruments de leurs plaisirs. C'est entre elles une lutte sans cesse renouvelée. Les hommes mouraient d'épuisement l'un après l'autre... Un seul survécut, ce fut l'Espagnol, qu'une femme seule avait emporté. Elle le visitait la nuit, et à l'aube le cachait... Enfin le vent tourna... L'homme prit le canot appelé *felou* et le munit pendant la nuit d'eau et de provisions. La femme... et lui... s'embarquèrent tous deux, et après dix jours de navigation parvinrent au port d'où venait le navire. Là, il fit le récit de son aventure. » Si on met l'histoire du capitaine Bozorg auprès du paragraphe de Tcheou K'iu-fei, il me semble qu'ils offrent une certaine parenté. L'eau qui s'abaisse, le courant auquel rien ne peut résister, sur la route le royaume des Femmes, enfin la mort de l'équipage, en voilà assez, semble-t-il, pour admettre que Tcheou K'iu-fei a fait état d'une légende que les marchands arabes et chinois racontaient sur les côtes de Chine. Il l'habille à la chinoise en rappelant le vieux nom du Wei-lu qui n'était sans doute pas lui-même un courant, mais qui, abîme ou rocher, créait un courant terrible en attirant les eaux de l'Océan ; enfin, s'il place le royaume des Femmes et le Wei-lu à l'est du Chö-p'o, c'est que l'empire javanais était ce qu'il connaissait de plus oriental dans les mers du sud. Quand bien même l'explication que je propose pécherait dans le détail, il est bien sûr que de ce passage de Tcheou K'iu-fei, copié par Tchao Jou-koua, on ne peut rien tirer qui autorise à mettre le Chö-p'o sur la péninsule malaise.

Si nous passons à l'indication qu'il faut quinze jours vers le nord-ouest pour se rendre de la côte nord du Chö-p'o au P'o-ni (Bornéo), il est clair que ceci peut être exact pour Java, puisque, si P'o-ni est la région de Brunei, il faut en effet aller d'abord vers le nord-ouest pour doubler la pointe sud-ouest de Bornéo ; par contre, l'information est inadmissible si le Chö-p'o est la péninsule malaise. Schlegel se borne à joindre à « nord-ouest » cette remarque : « lisez : nord-est », sans autre explication (2). A tant faire, il eût mieux valu corriger en « est » tout simplement, car Bornéo est droit à l'est de la côte orientale de la

(1) Cette île de feu vers laquelle les eaux se précipitent aurait-elle quelque rapport avec le Wei-lu des Chinois ?

(2) *Toung pao*, x, 258.

péninsule malaise à hauteur de Kedah, et il resterait à expliquer pourquoi l'itinéraire donne ici comme point de départ la côte septentrionale du Chŏ-p'o, et non la côte orientale comme pour le K'ouen-louen. Schlegel déclare en outre que Java est exclu par la durée même du voyage, car en quinze jours on peut se rendre de la péninsule malaise à la côte nord-ouest de Bornéo, au lieu que de Java il faut quarante à cinquante jours. Aussi, quand dans un autre passage de l'*Histoire des Song* (1), au paragraphe du P'o-ni (Bornéo), il est dit que du P'o-ni au Chŏ-p'o il y a quarante-cinq jours de route, Schlegel explique sans peine la divergence : dans le premier cas où il ne s'agissait que de quinze jours, l'information se rapporte au Chŏ-p'o de la péninsule malaise, à celui qui est l'objet d'une notice spéciale dans l'*Histoire des Song* ; dans le second cas seulement, et pour la durée de voyage de quarante-cinq jours, il faut entendre par Chŏ-p'o l'île même de Java. Que Chŏ-p'o ait ainsi chez le même auteur désigné deux pays différents, ce n'est pas pour surprendre dans le cas présent ; l'*Histoire des Song* a en effet été rédigée par un Mongol ; or, dit Schlegel, « l'historiographe mongol, naturellement, écrivait d'après communication orale, et les caractères 闍婆 Djavâ étant les seuls qu'il connût pour rendre ce son, il les employa pour transcrire aussi bien Djao-oa que Djavâ (2) ». On voit tout ce qu'il y a dans un tel raisonnement de faux à la fois et de dangereux. De faux, d'abord parce qu'il est incontestable que T'o-t'o, l'auteur de l'*Histoire des Song*, se servait des archives chinoises de la dynastie Song et qu'il n'écrivit pas d'après des témoignages oraux (3) ; de faux encore, parce qu'il y avait bien des façons possibles au XIVe siècle, au temps où vivait T'o-t'o, de transcrire le nom de Java, et que précisément les caractères 闍婆 Chŏ-p'o, prononcés sensiblement alors comme aujourd'hui (4), ne répondaient plus à la forme originale du nom ; de faux enfin, parce que, dès la fin du XIIIe siècle, et sans doute en raison de l'inexactitude qu'il y avait à transcrire Java (prononcez Djava) par des

(1) *Song che*, k. 489, p. 7 vo.

(2) *T'oung pao*, X, 260, 304.

(3) Il n'est pas un instant supposable que les 496 chapitres de l'*Histoire des Song* aient été compilés autrement que sur des documents écrits ; à ne prendre même que les pays étrangers, il est clair que, pour chacun d'eux, T'o-t'o s'est servi des documents rédigés à l'occasion de leurs ambassades. Schlegel veut-il dire que T'o-t'o, étant d'origine mongole, se faisait traduire oralement en mongol les documents chinois ? Mais T'o-t'o savait le chinois et a écrit directement son *Histoire des Song* en chinois. Tout cela est hors de discussion. Il suffit d'ailleurs, pour indiquer la valeur de l'argument de Schlegel, de faire remarquer que la même notice sur Bornéo qui est donnée dans le *Song che* se trouvait un demi-siècle auparavant dans le *Wen hien t'ong k'ao* de Ma Touan-lin (cf. d'Hervey de Saint Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 566) et antérieurement encore dans le *Tchou fan tche* (k. 上, p. 34 vo).

(4) Dans tous les cas où nous avons des moyens de vérification, soit pour les consonnes finales, soit pour le son *eul* si caractéristique, on voit que le chinois officiel du temps des Mongols se prononçait sensiblement comme la langue mandarine actuelle.

caractères qui se lisaient désormais Chŏ-p'o, les Mongols avaient adopté pour Java la transcription 爪哇 Tchao-wa; si T'o-t'o n'avait littéralement copié l'orthographe des documents antérieurs qu'il avait sous les yeux, il lui eût donc été bien aisé de représenter Java par d'autres caractères que Chŏ-p'o. Défectueux à tant de points de vue, le raisonnement de Schlegel est en même temps dangereux parce que c'est la porte ouverte à l'arbitraire. Chaque fois que, dans une notice sur le Chŏ-p'o, nous rencontrerons des renseignements qui ne peuvent s'appliquer qu'à Java et non à la péninsule malaise, rien ne sera plus aisé que de dire que dans ces cas-là et dans ceux-là seuls Chŏ-p'o a été employé de façon abusive pour transcrire le nom de Java. En réalité il n'y a aucune raison pour donner deux valeurs au nom de Chŏ-p'o dans l'*Histoire des Song*. Si la notice sur le Chŏ-p'o met la côte nord de ce pays à 15 jours de la côte nord-ouest de Bornéo, c'est qu'elle est copiée sur le texte de Tchao Jou-koua, qui donne en effet cette distance. Dans un autre endroit de son livre, le même Tchao Jou-koua consacre au P'o-ni le paragraphe qu'a reproduit l'*Histoire des Song*. Il y a entre les deux passages un désaccord évident, mais qui n'est pas le fait de l'historien mongol. Il semble en réalité que dans le *Tchou fan tche* les notices qui terminent le premier chapitre proviennent d'autres sources que les notices par lesquelles il débute. Or ces durées de voyage par mer varient souvent du simple au double et au triple : cela dépend de l'état de la mer, de la mousson, de la dimension du navire qui a fait le voyage. T'o-t'o, comme la plupart des compilateurs chinois, a copié de son côté le *Tchou fan tche* sans se soucier d'en unifier des indications; de ce qu'il compte 15 jours du Chŏ-p'o au P'o-ni et ailleurs 45 jours du P'o-ni au Chŏ-p'o, il ne s'ensuit nullement qu'il faille distinguer dans son texte deux Chŏ-p'o ou deux P'o-ni.

Qu'il s'agisse dans les deux cas du même Chŏ-p'o, c'est ce qui me paraît résulter encore de la suite de l'itinéraire donné dans la notice du Chŏ-p'o. Schlegel a compris qu'on comptait 15 jours du Chŏ-p'o à Bornéo, puis que, partant encore du Chŏ-p'o, on comptait également 15 jours du Chŏ-p'o au San-fo-ts'i, ensuite 7 jours du San-fo-ts'i au Kou-lo, etc. (1). Mais la nouvelle étape est énoncée exactement de la même façon pour le San-fo-ts'i et pour le Kou-lo. Il en résulte que, si on admet que l'itinéraire se poursuit entre le San-fo-ts'i et le Kou-lo, il faut, en traduisant littéralement, admettre aussi que la distance de 15 jours pour arriver au San-fo-ts'i était comptée non du Chŏ-p'o, mais du P'o-ni en Bornéo (2). Or la même notice du P'o-ni qui, à côté des 15 jours de la notice du Chŏ-p'o, nous a donné 45 jours du P'o-ni au Chŏ-p'o, compte ici encore 40 jours au lieu de 15 entre le P'o-ni et le San-fo-ts'i. Je reconnais d'ailleurs que, de Java comme de la péninsule malaise, il est étrange de faire un pareil crochet sur la

(1) *T'oung pao*, x, 258, 261.

(2) C'est ainsi que d'Hervey de Saint-Denys a traduit ce texte, qui se retrouve dans Ma Touan-lin (*Ethnographie, Méridionaux*, p. 495).

côte nord-ouest de Bornéo pour gagner Palembang, mais en étudiant la suite du texte de T'o-t'o, nous allons voir que ce texte donne des distances d'un endroit à un autre, sans qu'on puisse l'interpréter comme allant au plus court du premier point de départ au dernier point d'arrivée. Si cependant, trouvant ces indications trop étranges, on préférait, et j'en suis assez tenté, adopter ici contre la lettre du texte l'interprétation de Schlegel et compter à nouveau à partir du Chŏ-p'o les 15 jours qui mènent au San-fo-ts'i (1), on n'y gagnerait rien pour la situation du Chŏ-p'o sur la péninsule malaise. Schlegel oppose en effet les 15 jours du Chŏ-p'o au P'o-ni dans la notice du Chŏ-p'o aux 45 jours du P'o-ni au Chŏ-p'o dans la notice du P'o-ni, et dit que de la péninsule malaise il ne faut en effet que 15 jours pour gagner la côte nord-ouest de Bornéo, au lieu que les 45 jours se rapportent à Java. Mais il n'en reste pas moins que la notice du P'o-ni, qui donne 45 jours pour aller du P'o-ni au Chŏ-p'o, compte en même temps 40 jours du P'o-ni au San-fo-ts'i, et que la distance de P'o-ni (sans doute Brunei) au San-fo-ts'i (sans doute Palembang) est à peu près égale à celle de Brunei au littoral malais du côté de Patani, qui elle, selon Schlegel, peut être franchie en 15 jours. Il n'y a donc pas à arguer de cette double durée de 15 et 45 jours pour imaginer deux Chŏ-p'o, l'un sur la péninsule malaise, l'autre à Java; dans la notice du Chŏ-p'o comme dans celle du P'o-ni, il s'agit d'un même pays de Chŏ-p'o qui ne peut être selon moi que Java.

La suite de l'itinéraire indiqué par T'o-t'o n'est que partiellement intelligible. T'o-t'o compte sept jours du San-fo-ts'i au Kou-lo. Selon Schlegel, le Kou-lo est Malacca. J'aurai l'occasion d'y revenir plus loin; mais, si je pense pour ma part qu'il faut mettre le Kou-lo plus au nord, tout ce qu'il importe de retenir ici, c'est que le Kou-lo, d'après les autres mentions que nous en rencontrons, était certainement avant le San-fo-ts'i sur la route d'Inde en Chine. Le Tch'ai-li-t'ing, qui est mis à sept jours au-delà du Kou-lo, n'est pas identifié; peut-être pourrait-on le rapprocher du 日羅亭 Je-lo-t'ing ou 日曜亭

(1) Je crois d'autant plus volontiers qu'on doit corriger ainsi les données du texte que très probablement il faut adopter, pour arriver au San-fo-ts'i, non pas la leçon « quinze jours » de l'*Histoire des Song*, mais la leçon « dix jours » de Tchao Jou-koua. On trouve en effet dans Ma Touan-lin le même texte que dans Tchao Jou-koua et dans le *Song che*, et la durée du voyage pour atteindre le San-fo-ts'i y est donnée comme étant de dix jours (cf. *Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 6 r°; d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 495). Ma Touan-lin vivait dans la seconde moitié du XIIIe et au début du XIVe siècle, et son encyclopédie est antérieure à l'*Histoire des Song*; il semble donc que dans l'*Histoire des Song* les quinze jours nécessaires pour atteindre le San-fo-ts'i aient été amenés par les quinze jours indiqués au membre de phrase précédent comme durée du voyage entre le Chŏ-p'o et le P'o-ni. Dix jours sont mieux en accord avec le temps que mettent généralement des jonques entre la côte nord de Java et Palembang. Schlegel opposait à l'identification du Chŏ-p'o à Java un texte du XVe siècle qui ne compte, de Java à Palembang, que huit jours de route; son objection, qui n'a d'ailleurs pas grande portée, tombe si on adopte la leçon de Tchao Jou-koua et de Ma Touan-lin.

Je-lo-t'ing qui est nommé ailleurs par Tchao Jou-koua (1). La mention qui est faite ensuite du Tonkin et de Canton ne nous aide pas beaucoup, puisqu'il n'est rien dit de la façon dont on s'y rend. Je croirais volontiers qu'il faut couper l'itinéraire après Tch'ai-li-t'ing, et supposer que le texte, peut-être altéré ici, nous ramène au Chŏ-p'o pour dire que c'est aussi de cette côte nord du Chŏ-p'o qu'on se rend au Tonkin et à Canton ; la notice de Tchao Jou-koua et de T'o-t'o nous indiquerait en somme quelles sont les principales routes que suivent les navires qui partent de la côte nord du Chŏ-p'o, celle de Bornéo, celle de l'Océan Indien par Palembang et les Détroits, et celle du Tonkin et de la Chine. Qu'il y ait là une part d'hypothèse, et qui soit précisément inspirée par ma conviction que le Chŏ-p'o est Java, c'est ce dont je suis le premier à convenir ; mais il faut remarquer que, quelque solution qu'on adopte, cette solution ne sera pas favorable à la théorie de Schlegel sur la situation du Chŏ-p'o. Schlegel estime que si on met le Chŏ-p'o à Java, « tout le passage est inintelligible ». Au contraire, « de Djavâ (sur la péninsule), Palembang pouvait... être atteint en quinze jours... Puis, quittant Palembang, et naviguant dans une direction N. E. [*sic*], Malacca (Kora) est atteint en sept jours ; et en une autre semaine Tch'ai-li-t'ing, sur les frontières du Kiao-tche (le moderne Hanoi en Cochinchine) [*sic*], et de là Canton sont atteints. » « Par cette interprétation, ajoute Schlegel, toutes les difficultés sont levées (2). » C'est vraiment n'être pas exigeant. Nous avons vu plus haut que Schlegel mettait le Chŏ-p'o dans l'intérieur de la péninsule malaise, à trois jours au nord de Kedah, et que déjà pour gagner Bornéo, il avait dû corriger nord-ouest en nord-est. Pour cette seconde partie de l'itinéraire, si elle donne la route du Chŏ-p'o en Chine, on peut s'étonner qu'on ne parte ni de la côte ouest, ce qui ferait doubler les Détroits, ni surtout de la côte est, puisque c'est de là qu'on gagnait le royaume de K'ouen-louen, qui est pour Schlegel Poulo Condore. Ici au contraire, le point initial est la côte nord, ce qui est déjà malaisé à entendre, car il n'y a pas de côte nord sur la péninsule malaise. Admettons cependant que cette côte nord, à laquelle on atteint après trois jours de marche, soit au nord-est, puisque c'est de là qu'on s'embarque pour gagner Bornéo ; ceci nous mettrait à peu près à hauteur de Patani. Et bien, je demande si on peut supposer que des navigateurs, s'embarquant sur la côte orientale de la péninsule malaise du côté de Patani et voulant se rendre en Chine, aient passé par Palembang et Malacca : c'était là le chemin non pas de la Chine, mais de l'Inde. Si enfin, comme j'ai proposé de le faire, on fragmente l'itinéraire, cette solution bonne pour Java ne vaut plus pour la péninsule, car de ce Chŏ-p'o qui serait un peu au nord de Kedah, c'est à Kedah, et non à Patani en contournant ensuite toute la péninsule par Palembang et Malacca, qu'on s'embarquerait pour gagner l'Océan Indien.

(1) *Tchou fan tche*, k. 上, pp. 7, 8.
(2) *T'oung pao*, x, 261.

Loin donc de lever « toutes les difficultés », la théorie de Schlegel est inconciliable avec les itinéraires, de quelque façon qu'on les prenne ; elle est encore moins admissible au point de vue de la forme et des dimensions que les notices de Tchao Jou-koua et de l'*Histoire des Song* donnent au royaume de Chŏ-p'o. Ce pays qui a la mer au nord, au sud, à l'ouest et à l'est, ne peut être qu'une île; la péninsule malaise n'a pas de côte nord. D'autre part le fait que les principales voies maritimes partent de la côte septentrionale s'applique exactement à Java. Enfin ce royaume était à quatre jours de la mer au nord, à trois jours de la mer au sud, à un mois vers l'est, à quarante-cinq jours vers l'ouest. Or, à supposer même qu'il puisse s'agir d'une presqu'île et non d'une île, de telles indications sont précisément le contraire de celles qu'on attendrait pour la péninsule malaise, qui est dirigée presque nord-sud et non est-ouest. Il est vrai que, selon Schlegel, les Chinois considéraient la péninsule malaise comme orientée d'est en ouest (1), mais c'est là une de ces opinions qu'il ne suffit pas d'énoncer, sans aucun texte à l'appui ni aucun exemple, pour qu'elle doive être acceptée sans conteste. Il serait d'ailleurs impossible, si le Chŏ-p'o était sur la péninsule malaise, de l'étendre jusqu'à la mer dans tous les sens, car les côtes étaient occupées déjà par des états comme ceux de Pahang, de Kelantan, de Trengganu que nous retrouverons plus loin comme de prétendus vassaux du San-fo-ts'i en Sumatra, et à propos desquels il n'est d'ailleurs pas parlé du Chŏ-p'o. Si au contraire, du Chŏ-p'o, qui doit être une île, nous faisons Java, cette forme très allongée d'est en ouest est conforme à la réalité. Schlegel, il est vrai, fait observer qu'à partir du Chŏ-p'o, c'est-à-dire de la capitale du royaume, on arrive à la mer vers le sud après trois jours de route ; or, dit-il, il faut plus de trois jours pour traverser Java du nord au sud (2). Mais une fois de plus, il n'a pas pris garde aux indications du texte ; l'*Histoire des Song* ne met pas la capitale au bord de la mer, puisqu'elle compte encore quatre jours pour atteindre la mer vers le nord ; il faudrait donc au total sept jours pour aller de la côte septentrionale à la côte méridionale du Chŏ-p'o, et ceci encore est bien applicable à Java. Ce sera aux philologues hollandais de Java de dire si, entre le Xe et le XIIIe siècle, il a pu y avoir une capitale du côté par exemple de Magelang.

Ainsi, à s'en tenir aux indications géographiques de l'*Histoire des Song*, sur lesquelles on s'est appuyé pour mettre le Chŏ-p'o sur la péninsule malaise, il nous semble au contraire que ce texte ne peut s'expliquer qu'en identifiant le Chŏ-p'o à Java. Mais on a invoqué d'autres arguments : les mots indigènes, les coutumes, les produits mentionnés ne pourraient s'expliquer si on cherche à Java le Chŏ-p'o ; c'est ce qu'il nous faut maintenant examiner.

---

(1) *Toung pao*, X, 261.

(2) *Toung pao*, X, 259.

Je dois dire d'abord que la présence de mots malais dans les textes concernant le Chö-p'o ne me paraîtrait pas incompatible avec l'identification de ce pays à Java. Les Chinois n'ont pas entendu faire œuvre de lexicographie scientifique et les termes qu'ils indiquent sont ceux que leurs relations avec ce pays leur firent connaître pour désigner un certain nombre d'objets usuels ou exprimer quelques notions familières. Il resterait donc à établir que dans la *lingua franca* des mers du sud, il n'entrait entre le x^e^ et le xiii^e^ siècle aucun élément malais (1). Et si cette preuve n'est pas faite, et que de la présence d'un mot malais au Chö-p'o on veuille tirer autre chose qu'un simple indice pour la situation du pays, ne devrait-on pas alors mettre les îles Andaman et Nicobar dans l'Inde, parce que, selon Yi-tsing, on y désignait le fer sous le nom de *loha*, qui est un mot sanscrit (2) ?

Mais d'ailleurs je ne vois pas qu'on ait réellement retrouvé aucun mot malais dans les mots du Chö-p'o cités par l'*Histoire des Song*, en partie d'après Tchao Jou-koua. Les gens du Chö-p'o, nous est-il dit, font du vin avec l'arbre 蝦猱丹 *hia-nao-tan*. Au lieu de 猱 *nao*, l'*Histoire des Song* et Ma Touan-lin ont 蝾, qui se prononce tantôt *jeou*, tantôt, quand il a la valeur du caractère 猱, *nao* ; la variante de Tchao Jou-koua nous amène donc à lire plutôt dans les deux cas *hia-nao-tan* (3). Schlegel, partant de la prononciation *jeou*, restitue une forme malaise *kĕdjutan*, « lequel nom, cependant, ne se trouve pas dans la *Flora van Nederlandsch Indië* de Miquel, ni dans l'utile dictionnaire botanique alphabétique des Indes néerlandaises de Filet. Ce ne peut donc pas être un nom javanais ». En malais le mot *kĕdjut* signifie « frissonner », « avoir la chair de poule » ; *kĕdjutan* signifierait donc « ce qui fait frissonner ». Or il y a à Malacca une sorte d'aréquier que Griffith nomme *Areca horrida*. Il est vrai que Griffith ajoute que les Malais l'appellent *bijas*, mais les dictionnaires malais ne donnent pas *bijas* comme nom d'arbre ; le nom doit donc être erroné, ou bien l'arbre portait également le nom de *kĕdjutan*. « En tout cas, le nom est malais et non javanais (4). » Voilà le raisonnement candide grâce auquel un nom indigène prouve qu'il faut chercher le Chö-p'o sur la péninsule malaise et non à Java. Il est trop

---

(1) Au début du xv^e^ siècle, les Chinois disent que les gens de Java portent des dagues appelées *belădau* ; M. Groeneveldt fait remarquer que ce mot n'est pas employé par les Javanais, mais que probablement il était adopté dans la langue commerciale de tout l'archipel. Cf. Groeneveldt, *Notes*, pp. 172, 247.

(2) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 121.

(3) *Tchou fan tche*, k. 上, p. 12 r° ; *Song che*, k. 489, p. 6 v° ; *Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 6 v° ; d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 497. Voir les caractères en question à leur place dans le *K'ang hi tseu tien*.

(4) *Toung pao*, x, 267-268. Schlegel rétablit en *ke* le caractère *hia* du chinois, mais cette restitution est rendue peu vraisemblable par ce fait que, dans le seul mot sûrement identifié du Chö-p'o, *mutyāra* ou *mutihāra*, l'initiale du même mot *hia* répond à l'aspiration, et non à l'explosive gutturale.

clair cependant que le rapprochement entre l'*Areca horrida* et un hypothétique *kĕdjutan*, « qui fait frissonner », ne repose sur aucune base solide.

L'*Histoire des Song* nous apprend encore que, dans la langue du Chŏ-p'o, « perle » (眞珠) se dit 沒參蝦羅 *mo-tie-hia-lo*, « ivoire » (牙) se dit 家囉 *kia-lo*, « parfum » se dit 崑墩盧林 *k'ouen-touen-lou-lin*, « rhinocéros » se dit 低密 *ti-mi* (1). De tous ces mots, le premier seul a été restitué avec certitude : M. Groeneveldt y a reconnu sans peine *mutihāra* ou *mutyāra* (2), qui signifie bien perle en malais, mais qui est d'origine hindoue et qui se retrouve, sous la même forme et avec le même sens, en javanais. Quant aux autres mots, ils n'ont pas encore, que je sache, été identifiés en javanais, mais c'est sans résultat également qu'on les a cherchés en malais. Schlegel dit que *kia-lo* est sûrement le sanscrit *kara*, « main » et « trompe d'éléphant » ; c'est bien peu probable (3). Pour *k'ouen-touen-lou-lin*, aucune hypothèse n'a été faite; j'en propose une, qui ferait du terme un mot d'emprunt. Notons que « perle », « ivoire », « rhinocéros » désignent des objets fréquemment offerts en tribut à la Chine par les pays du sud; il y a donc des chances pour qu'il en soit de même du dernier mot cité, et il devra alors désigner un produit bien déterminé; c'est avec raison, je crois, qu'on a dans ce cas particulier traduit 香 *hiang* par « encens ». *K'ouen-touen* est une des transcriptions de Poulo Condore (malais Pūlau Kundur); on pourrait donc songer à une forme proche de ce nom. Précisément *kundur* est le nom de l'encens en arabe (4). Je pencherais donc à adopter pour le terme la forme qu'on trouve dans Ma Touan-lin et à interpréter *k'ouen-touen-lou-ma* par *kundur rûm*, « encens du Roum ». *Ti-mi* rappelle le nom du poisson fabuleux *timi*, sans qu'on voie rien à tirer de cette coïncidence; Schlegel se demande si les Chinois n'ont pas voulu désigner l'étain, qui est appelé *tīmah* en malais ; c'est une supposition invraisemblable.

Si nous passons aux noms de charges, nous rencontrons d'abord un terme qui se trouve à la fois dans Tchao Jou-koua et dans l'*Histoire des Song* (5).

---

(1) *Song che*, k. 489, p. 7 r°. Le même texte se retrouve dans Ma Touan-lin (*Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 7 v°), mais avec 麻 *ma* au lieu de 林 *lin* comme dernière syllabe du nom du parfum, ce qui donne *k'ouen-touen-lou-ma*.

(2) Groeneveldt, *Notes*, p. 143; Schlegel, dans *T'oung pao*, x, 272; Von De Wall, *Maleisch-Nederl. Woerdenboek*, II, 122; Favre, *Dictionnaire javanais-français*, p. 436. *Mutya* pour « perle » n'est attesté en sanscrit que par les lexiques ; *mutyahāra* semble formé d'après *muktāhāra*, « collier de perles ».

(3) J'avais songé à rapprocher de ce mot *kia-lo* celui de 伽那 *kia-na* qu'on trouve souvent dans les lexiques chinois comme un nom donné à l'éléphant par les bouddhistes (cf. *K'ang hi tseu tien*, *s. v.* 伽). Mais je crois plutôt que *kia-na* résulte d'une première erreur de lexicographe qui a été ensuite consciencieusement reproduite, et qu'il faut lire 那伽 *na-kia*, transcription usuelle de *nāga*. *Nāga* est traduit en chinois tantôt par « dragon », tantôt par « éléphant ».

(4) Cf. Zenker, *Dictionnaire turc-arabe-persan*, p. 763.

(5) *Tchou fan tche*, k. 上, p. 11 r°; *Song che*, k. 489, p. 7 r°.

« Comme mandarins, dit l'*Histoire des Song*, il y a (dans ce pays) quatre 落佶連 *lo-ki-lien*, qui dirigent ensemble les affaires du royaume ; ils sont comme les ministres (宰相) en Chine. » Le texte de Tchao Jou-koua est assez différent : « Comme mandarins, il y a (dans ce pays) des 司馬傑落佶連 *sseu-ma-kie-lo-ki-lien* qui administrent ensemble les affaires du royaume; ils sont comme les ministres de Chine. » Evidemment les deux textes sont apparentés. *Sseu-ma* est un terme chinois signifiant « chef militaire », « général ». Schlegel, partant de la forme de Tchao Jou-koua, a restitué *kie-lo-ki-lien* en un malais *kedĕkaran*, forme dérivée de *dĕkar*, qui signifie lui-même « maître d'armes », « champion », « héros » ; *kedĕkaran* serait une formation abstraite signifiant « le conseil des guerriers » (1). Mais tout cela n'est qu'hypothèse. Il est vraisemblable que les données de l'*Histoire des Song* remontent à Tchao Jou-koua ; il faut noter cependant que dans Ma Touan-lin, qui s'est servi sans doute des mêmes matériaux que T'o-t'o, l'auteur de l'*Histoire des Song*, mais qui écrivait un demi-siècle plus tôt, on trouve exactement la même phrase que dans le *Song che* (2). On ne peut donc, contre la leçon du *Song che*, arguer ici, comme le fait Schlegel, du peu de soin avec lequel cet ouvrage a été compilé. Si T'o-t'o a copié directement le texte du *Tchou fan tche*, il faut admettre que le *Tchou fan tche* nous est parvenu avec des variantes ou des altérations, puisque Ma Touan-lin donne déjà les mêmes leçons que T'o-t'o. Mais peut-être aussi le *Song che* a-t-il simplement copié Ma Touan-lin, ou tous deux se sont-ils servis de monographies rédigées sur les pays étrangers dès la fin de la dynastie Song et où le texte de Tchao Jou-koua a pu être mal reproduit. Nous sommes ainsi en présence de deux traditions indépendantes, de valeur à peu près égale ; l'examen du texte peut seul faire décider en faveur de l'une ou l'autre leçon. Or ici chacun des deux textes offre un détail caractéristique qui ne se retrouve pas dans l'autre : le texte du *Tchou fan tche* semble dire que les fonctionnaires en question sont des *sseu-ma*, des « généraux », mais Ma Touan-lin et le *Song che* donnent seuls l'indication vraisemblable que ces fonctionnaires sont au nombre de quatre. Les chances d'exactitude sont donc égales des deux côtés, et les textes chinois ne suffisent pas à établir que la leçon *kie-lo-ki-lien* de Tchao Jou-koua soit meilleure que la leçon *lo-ki-lien* de Ma Touan-lin et de T'o-t'o. Il y a de ce chef une première indétermination. Mais de plus la restitution de Schlegel n'est pas de celles dont l'évidence force la conviction. Le caractère *lo* peut en effet représenter une dentale initiale, surtout si cette dentale est en réalité une cérébrale comme c'est le cas en malais (3), mais il n'en reste pas moins que la valeur de transcription ordinaire de l'initiale de *lo* est *l* ou *r* ; et au point de vue vocalique, *lo* transcrit généralement une

(1) *Toung pao*, x, 276-278.

(2) *Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 6 r°; d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 497.

(3) Cf. la note de M. Kern dans le *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 308.

syllabe à voyelle *a* et non, comme le veut ici la restitution de Schlegel, un mot à voyelle *i* ou *e*. Enfin la forme *kedĕkaran* non seulement ne se rencontre pas appliquée à un conseil de dignitaires, mais je ne l'ai pas trouvée dans les dictionnaires, et Schlegel semble l'avoir créée sur d'autres dérivés du même type. Ici encore l'hypothèse offre si peu de chances de vérité qu'on ne peut rien en tirer pour la localisation du Chŏ-p'o (1).

Un dernier groupe de mots du Chŏ-p'o connus par l'*Histoire des Song* est dû à une ambassade qui arriva à la cour tout au début de 993. L'*Histoire des Song* dit que cette ambassade était envoyée par le roi 穆囉茶 Mou-lo-tch'a (2). Dans ce soi-disant nom, M. Groeneveldt avait retrouvé le titre ordinaire de *mahārāja*. Schlegel déclare cette restitution impossible. 穆 *mou* ne peut selon lui dans aucun cas transcrire une syllabe à voyelle *a*. Quant à 茶 *tch'a*, sa valeur de transcription ne peut pas être *ja*, car l'ancienne prononciation du mot est *ta*, comme on le voit par le dictionnaire de K'ang-hi, qui indique comme prononciation 直加 *t(it + ki)a*, soit *ta*. Les transcriptions amènent à rétablir la même prononciation *ta*, puisque *tch'a* transcrit *ḍa* de *draviḍa*, *ḍā* de *cāṇḍāla*, et que les Chinois ont uniformément transcrit par des dentales les dentales et les cérébrales du sanscrit. Aussi Schlegel maintient-il la restitution qu'il avait proposée dès 1871, Mūlada, en admettant toutefois qu'il faut peut-être lire Mūrdha, « tête » (3). Il n'y a malheureusement pas une de ces affirmations qui ne soit arbitraire ou fausse. Si nous étions ici sur le terrain des transcriptions rigoureuses du bouddhisme, il est exact que *mou* ne devrait pas transcrire en principe une syllabe à voyelle *a* ; toutefois, pour les mots au *jou-cheng*, il semble que la règle soit moins stricte, et en fait ce mot 穆 *mou* entre dans la transcription 穆護 *mou-hou*, *magu*, « le mage », dont la première syllabe est à voyelle *a* (4). A la fin du x^e^ siècle, les anciennes implosives finales n'étaient peut-être pas encore complètement muettes ; s'il en était ainsi, la gutturale finale de *mou* (ancien * *muk*) pourrait répondre à l'*h* de *mahā* ; il y a d'autres cas de ce parallélisme ; nous en verrons un exemple caractéristique à propos de Ceylan. Il est absolument faux qu'à l'époque

---

(1) Schlegel repousse comme contraire aux règles de la transcription chinoise une forme javanaise *rakryan* ou *rakarayan* ; il ne dit pas qui l'a proposée ni quel est le sens du mot en question. Dans le dictionnaire de l'abbé Favre, qui est seul à ma disposition, je n'ai pas su trouver *rakryan* ; mais je garantis que *lo-ki-lien* en serait une transcription absolument régulière. Schlegel prétend restituer a priori les caractères que les Chinois auraient employés pour représenter *rakryan* ; c'est tout à fait arbitraire. *Rakryan* me paraît avoir d'autant plus de chances d'être le *lo-ki-lien* des Chinois que ce terme apparaît dans les inscriptions de Java, joint à *mantri*, « ministre ». Cf. Brandes, *Pararaton*, pp. 80-81.

(2) Groeneveldt, *Notes*, p. 143.

(3) *T'oung pao*, x, 283-284.

(4) Cf. Chavannes, *Le nestorianisme et l'inscription de Kara-Balgassoun*, dans *J. A.*, janv.-févr. 1897, pp. 61,74.

qui nous occupe la prononciation de 茶 *tch'a* ait été *ta*. Les dialectes, sauf à Fou-tcheou, ont tous pour ce mot une forme à palatale initiale, ou au moins à sifflante (1), et si la prononciation avait été *ta* jusqu'après le xe siècle, cet accord serait inexplicable. De même le *K'ang hi tseu tien* n'indique pas pour 茶 *tch'a* une prononciation *ta*, mais bien *tch(e + ki)a*, soit *tcha*. Schlegel veut que ces palatales initiales soient de naissance tardive, mais il est de fait que dès les premiers siècles de notre ère les syllabes à palatale initiale du sanscrit sont en règle générale transcrites en chinois par des caractères qui dans la langue actuelle se prononcent avec une palatale. De plus ce mot 直 *tche* qui donne l'initiale de *tch'a* a bien une dentale initiale dans la prononciation de Fou-tcheou, mais là seulement, et partout ailleurs, de l'Annam à la Corée, les dialectes indiquent une palatale initiale. Ces prononciations dialectales remontant sûrement plus haut que les dictionnaires chinois dont le *K'ang hi tseu tien* reproduit les indications, il s'ensuit que, dans le *K'ang hi tseu tien*, *tche* doit bien être lu avec une palatale initiale, et qu'il en est de même pour 茶 *tch'a* dont l'initiale est donnée par *tche*. Enfin il est faux que les Chinois n'aient jamais distingué dans leurs transcriptions les dentales et les cérébrales. Comme ils n'ont pas de cérébrales, ils ont dû rendre les lettres de ce groupe par les sons les plus voisins que leur langue leur fournît, c'est-à-dire les palatales ou les dentales ; mais c'est le plus souvent aux palatales qu'ils ont eu recours, et non aux dentales (2). Les formes Mūlada ou Mūrdha de Schlegel, qui ne sont pas impossibles au point de vue phonétique, n'offrent en elles-mêmes aucune vraisemblance ; la restitution de Groeneveldt satisfait au contraire au son et au sens ; on doit donc, sauf hypothèse nouvelle plus satisfaisante, lire *mahārāja* le prétendu nom du roi Mou-lo-tch'a.

---

(1) La forme annamite *tra* du quốc-ngữ ne doit pas faire illusion ; le groupe consonantique initial se prononce souvent en réalité comme une palatale ; de là les doublets *trá* et *gia*, *trời* et *giời* du quốc-ngữ. *Tr* initial en sino-annamite correspond toujours à une palatale chinoise, comme dans *trương* = 張 *tchang*. Les mots à dentale initiale sourde non aspirée en chinois mandarin se prononcent en sino-annamite avec dentale sonore. Les deux séries sont donc très distinctes.

(2) En fait, les transcriptions bouddhiques, qui sont les plus sûrs guides en pareille matière, n'ont pas encore fourni d'exemple de 茶 *tch'a* transcrivant une dentale, sauf dans un cas où *tch'a* répond à *dhya* ; or cette exception apparente nous pousse elle-même à ranger le caractère en question dans la série des mots à palatale initiale ; en effet, soit parce que l'*y* faisait sonner *dya* ou *dhya* aux oreilles des Chinois à peu près comme une palatale, soit parce que les Chinois se servaient de textes prâcrits où l'*y* avait palatalisé la dentale précédente (cf. Pischel, *Grammatik der Prâkrit-Sprachen*, § 280), *dya* ou *dhya* est très fréquemment transcrit en chinois par des mots à palatale initiale. Dans la longue note qu'il a consacrée au nom chinois de la crémation, 闍維 *chō-wei* ou 茶毘 *tch'a-p'i* (*T'oung p'ao*, IX, 269-271), Schlegel a proposé (après Watters, *Essays*, p. 416) de voir dans ce terme le pāli *jhāpita* « incinéré » ; *chō* est ce même caractère qui entre dans Chō-p'o et qui transcrit en principe une palatale suivie d'un *a* ; *tch'a* transcrit donc ici une palatale, et Schlegel d'ailleurs n'a pas manqué dans

Pendant que l'ambassadeur était à la cour, on le questionna sur son pays. Il dit entre autres choses que le roi portait le titre de 夏至馬羅夜 *hia-tche-ma-lo-ye* et que les concubines royales (1) étaient qualifiées de 落肩娑婆利 *lo-kien-so-p'o-li*. M. Groeneveldt avait lu le premier terme « Aji Maraja, ou Maharaja ». Schlegel rétablit Aji Malaya, et explique seulement cette restitution en disant que Malaya est le nom d'une montagne à Ceylan et d'un royaume dans l'Inde (2). La première partie du titre, *haji*, ne paraît pas douteuse ; le terme signifie « prince », « roi » ; il ne semble pas d'ailleurs que ce soit là un indice bien favorable à la localisation du Chö-p'o sur la péninsule, car si le mot se rencontre parfois en malais, il semble plus spécialement javanais ; les textes chinois le connaissent à propos de Java, et de Palembang qui est une colonie javanaise (3). Pour *ma-lo-ye*, on ne voit pas pourquoi le nom d'une montagne ou d'une ville de l'Inde entrerait dans le titre d'un roi de la péninsule malaise ou de Java ; ici encore je crois que M. Groeneveldt a vu juste et qu'il faut s'en tenir à *haji mahārāja* (4). Pour *lo-kien-so-p'o-li*, M. Groeneveldt s'était abstenu de toute hypothèse ; Schlegel en a fait deux (5). Il propose d'abord une forme malaise *rĕkkan săhari*, « compagnon pour un jour ». Mais, au point de vue chinois, il est irrégulier de restituer *p'o* en *ha*. De plus l'expression *rĕkkan săhari* est inconnue en malais. Enfin, *rekkan* ou *rākan* est un terme de commerce, qui signifie « marché », « entrepôt », parfois « gros marchand », et c'est surtout le dérivé *rakānan* qui a, en même temps que le sens de « marchand », celui d' « associé » ; nous voilà loin de titres royaux (6).

---

cette occasion de lire *tch'a-p'i* et non* *ta-p'i*. Il n'y a aucun doute à avoir sur la prononciation palatale de 茶 *tch'a* au xe siècle ; je dois remarquer cependant que dans la notice sur le Champa de l'*Histoire des Song*, on trouve (k. 489, pp. 2 ro, 4 ro) 印茶 *yin-tch'a* et 律茶 *liu-tch'a* à côté de 律陀 *liu-t'o*, pour *indra* et *rudra*. L'écriture chame actuelle ne connaît plus les cérébrales ; mais il en est de même de l'écriture malaise, dont les dentales se prononcent cependant comme des cérébrales ; ne se pourrait-il pas que les transcriptions *yin-tch'a* et *liu-tch'a* répondissent à une célébralisation de la dentale d'*indra* et de *rudra* ?

(1) Le texte a 王妃 *wang-fei*. Je traduis littéralement, ne voulant pas engager ici sur ce texte une discussion de détail qui ne serait d'aucune utilité pour la question qui nous occupe. Je remarque seulement qu'après le titre du roi on attendrait plutôt celui de la reine.

(2) Groeneveldt, *Notes*, p. 144 ; Schlegel, dans *T'oung pao*, x, 273, 284.

(3) Cf. Von De Wall, *Maleisch-Nederl. Woerdenboek*, I, 9 ; Favre, *Dictionnaire javanais-français*, p. 45. La forme malaise moderne semble, d'après les dictionnaires, être *āji*, au lieu que le *hia-tche* du chinois exige l'aspiration initiale du javanais *haji* ; je ne suis pas en états de dire si la chute de l'aspiration dans le malais *āji* est récente.

(4) Comme transcription parallèle de *mahārāja*, cf. 摩羅惹 Mo-lo-jo dans la notice du P'iao du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 vo). Le caractère 夜 *ye* répond en principe à *ya*, mais son homophone 耶 *ye* transcrit *ja* dans le titre de 占把地囉耶 *tchan-pa-ti-lo-ye*, *campādhirāja*, de l'*Histoire des Yuan* (k. 210, p. 3 ro).

(5) *T'oung pao*, x, 273-275.

(6) Je ne parle pas de ces termes malais par expérience personnelle, mais seulement d'après le dictionnaire de Von De Wall, II, 144.

Schlegel d'ailleurs n'était sans doute qu'à moitié satisfait de son étymologie, car il en a proposé une autre, par le siamois. « En siamois, dit-il, *răkkăn* signifie s'aimer les uns les autres, et aussi aimable, comme dans *Absŏ-răk-kăn-ja*, (une femme) aussi belle (aimable) qu'un ange (*ăbsón*) » ; et Schlegel renvoie au dictionnaire de Pallegoix. Or *răk-kăn* signifie bien « s'aimer les uns les autres », mais c'est en tant qu'au mot *răk*, « aimer », est joint le mot *kăn*, « ensemble », « mutuellement ». Quant au prétendu *absŏ-răk-kăn-ja*, c'est une mauvaise lecture de Schlegel ; Pallegoix donne correctement *ăbsón-kănja*, écrit *apçarakañña* ; le terme est composé d'*apsaras* et de *kanyā*, et il n'y entre ni *răk*, ni *kăn* (1).

Après ces titres du roi et de la reine, vient dans l'*Histoire des Song* une phrase qui a été traduite comme suit par Groeneveldt et par Schlegel (2) : « Dans le langage (des envoyés), le surintendant des navires marchands était appelé 勃荷 P'o-ho et la femme du roi était appelée 勃荷比尼贖 P'o-ho-pi-ni-chou. » Ici encore, c'est au siamois que Schlegel a songé. Avant l'introduction du titre persan de Shah Bandar, dit Schlegel, le surintendant du commerce était appelé Phraḥ khlang, Son Excellence le Trésorier, le Barcalon des Portugais, le Berklam des Anglais et des Hollandais. C'est là le *p'o-ho* du texte chinois. Quant au nom de la reine, le premier élément est ce même *phraḥ*, suivi de *viniça* (?) ou *vinyāsa*, « dépôt » ; *phraḥ vinyāsa* signifierait le Saint ou honorable Dépôt, « désignation convenable, ajoute Schlegel, pour l'épouse d'un roi ». « Si cette étymologie est correcte, nous sommes loin de Java, et plus près de la Péninsule malaise, voisine du Siam. » Le titre de *phraḥ* se retrouve d'ailleurs en malais sous la forme *para* : « Le roi qui régnait à Malacca en 1403 portait le nom de Paramisura, c'est-à-dire Parameçvara, composé de *para* + *ma*, très excellent, et *īçvara*, seigneur. » Je pense qu'il n'est pas besoin de réfuter longuement de telles hypothèses, et je me borne à ces quelques remarques : *p'o-ho* ne répond pas phonétiquement à *phraḥ*, et il serait d'ailleurs étrange de désigner une charge par le seul terme de « divin », « royal » ; *vinyāsa* est une restitution gratuite et invraisemblable ; il n'y a aucune chance pour qu'au x^e^ siècle des mots siamois aient pénétré dans le sud de la péninsule malaise (3) ; Parameçvara n'a rien à voir avec *phraḥ*.

Je me suis étendu assez longuement sur ces restitutions des mots du Chŏ-p'o, parce que ces rapprochements phonétiques font impression par leur précision

---

(1) Cf. le dictionnaire de Pallegoix, éd. de 1896, pp. 3, 802.

(2) *Song che*, k. 489, p. 7 r° (cf. Ma Touan-lin, *Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 8 r°) ; Groeneveldt, *Notes*, p. 144 (où le dernier titre est lu seulement *p'o-ho-pi-ni*) ; Schlegel, dans *Toung pao*, x, 273. Dans une monographie du Chŏ-p'o, ce passage exigerait un commentaire que je crois hors de propos ici.

(3) Il y a dans l'Insulinde, comme dans toute l'Indochine, des formes apparentées au *phraḥ* siamois, mais qui n'en dérivent nullement.

apparente ; j'ai donc tenu à montrer que, dans l'état actuel de nos connaissances, on n'en pouvait rien tirer de décisif pour la situation du pays. Il serait fastidieux et inutile de discuter toute une série d'arguments mis en avant par Schlegel et dont voici quelques exemples : l'*Histoire des Song* dit que les gens du Chŏ-p'o mangeaient proprement, des textes du temps du Ming déclarent que les gens de Java mangeaient salement ; si le Chŏ-p'o était Java, il serait étrange que les habitants, mangeant proprement au xe siècle, eussent mangé salement au xve (1). Selon l'*Histoire des Song*, le Chŏ-p'o envahit le San-fo-ts'i en 992 ; or l'*Histoire des Ming* nous apprend qu'en 1377 Java conquit le San-fo-ts'i ; si le Chŏ-p'o était Java, comment les Javanais, ayant envahi le San-fo-ts'i en 992, auraient-ils encore eu besoin de le conquérir en 1377 (2)? La notice du Chŏ-p'o dans l'*Histoire des Song* dit que dans les mariages le fiancé fait des cadeaux à la famille de la jeune fille, au lieu qu'à Java il constitue un douaire à la jeune fille elle-même (3). Au contraire Schlegel retrouve par morceaux les coutumes prêtées au Chŏ-p'o parfois à Malacca, surtout au Siam et au Champa. Ainsi, d'après l'*Histoire des Song*, « le Chŏ-p'o produit du riz, du chanvre, du millet (ou du maïs), des haricots ; il n'y a pas de blé ; le peuple paie une redevance d'un dixième » ; et dans le même ouvrage, il est dit à propos du Champa : « Parmi les céréales, (dans ce pays) il n'y a pas de blé, mais du riz de montagne, du millet, des haricots, du chanvre. Les mandarins donnent un 斛 *hou* de semence ; (le peuple) doit payer cent *hou* de récolte. » Schlegel estime que dans les deux cas, il est dit « absolument la même chose ». Il en conclut que « nous devons donc chercher le Chŏ-p'o non à Java, mais dans un pays voisin de la Cochinchine, c'est-à-dire sur la péninsule malaise (4). » De pareils arguments ne prouvent rien, et je me fais fort d'établir avec autant d'aisance que le Tchan-tch'eng n'est pas le Champa et qu'on identifie à tort le Tchen-la au Cambodge.

Schlegel invoque encore le témoignage de la numismatique. L'*Histoire des Song* dit qu'à Java on coupe en morceaux des feuilles d'argent pour servir de monnaie. Or, dit Schlegel, de semblables pièces d'argent ne se trouvent pas à Java, mais seulement au Nepal et à Kedah ; ce qu'on a recueilli à Java, ce sont des morceaux d'argent irréguliers, incurvés, mais assez épais, et qui ne peuvent être considérés comme découpés dans des feuilles d'argent. Comme exemple de ces monnaies du Chŏ-p'o, Schlegel reproduit une monnaie dessinée dans le 欽定錢錄 *K'in ting ts'ien lou* et que cet ouvrage attribue au Ho-ling. Elle est ronde, très légère à en croire le texte, et porte à l'avers les caractères

---

(1) *Toung pao*, x, 266.

(2) *Toung pao*, x, 288.

(3) *Toung pao*, x, 281-282.

(4) *Toung pao*, x, 269, 280. Il faut prendre ici le nom de Cochinchine dans son ancienne acception, où il s'applique à l'Annam.

一文 *yi wen*, « une sapèque » (1). Mais ce rapprochement paraît d'ailleurs n'avoir aucune autorité. Le *K'in ting ts'ien lou* est un ouvrage du XVIII^e^ siècle; la monnaie en question ne semblant pas fondue, mais découpée dans une feuille de métal, le numismate chinois moderne a rappelé que l'*Histoire des Song* attribuait au Chŏ-p'o, aussi appelé Ho-ling dans l'*Histoire des T'ang*, des monnaies découpées dans des feuilles d'argent. Par analogie, il suppose qu'il s'agit d'une monnaie du même pays, bien que le spécimen qu'il reproduit ne soit pas, semble-t-il, en argent, mais en cuivre. Il n'y a donc rien à en tirer pour l'existence de monnaies d'argent très légères au Chŏ-p'o, et l'indication de l'*Histoire des Song* peut se rapporter à des pièces de Java dans le genre des trois exemplaires du n° 11 de Millies (2) : « Ce sont des morceaux carrés, coupés grossièrement d'une plaque d'argent, plate, de grosseur différente. » Ici encore le renseignement de l'*Histoire des Song* est parfaitement conciliable avec l'identification du Chŏ-p'o à Java.

Un dernier exemple montrera enfin à quel point il est dangereux de s'élever contre l'identification d'un pays pour cette raison qu'un produit qui y est indiqué par les textes ne s'y trouve pas dans la réalité. L'*Histoire des Song* dit que le Chŏ-p'o produit de l'or ; Schlegel oppose à l'identification du Chŏ-p'o à Java qu'il n'y a autant dire pas d'or à Java, au lieu que ce métal se rencontre en abondance à Sumatra et dans la péninsule malaise (3). Ceci est très juste ; seulement il se trouve que Java a été de tout temps célèbre pour son or, sans doute parce qu'on ne distinguait pas essentiellement entre l'île même de Java et Java la Mineure, c'est-à-dire Sumatra. Yavadvīpa est bien le nom même de Java, et il ne peut pas être question de le rattacher à un pays de Djavâ, Hibiscus Rosa sinensis, situé sur la péninsule malaise. Or le *Rāmāyaṇa* qualifie le Yavadvīpa de *suvarṇākaramaṇḍita*, « paré de mines d'or » ; la plus ancienne inscription datée trouvée à Java même parle en 732 A. D. du *dvīpa* appelé Yava, qui est riche en « mines d'or » (*kanakākara*) (4). Peut-on demander aux descriptions chinoises d'être plus exactes que les inscriptions? Tous les rapprochements de Schlegel sont d'ailleurs si flottants, si indécis, que M. Cordier crut naguère que l'auteur concluait à l'identité du Chŏ-p'o et du Champa (5). Nous venons de voir qu'aucun des arguments invoqués n'est de nature à infirmer la solution à laquelle nous avaient amenés les données géographiques de l'*Histoire des*

---

(1) *Toung pao*, x, 262-265.

(2) *Recherches sur les monnaies des indigènes de l'Archipel indien et de la Péninsule malaise*, p. 13.

(3) *Toung pao*, x, 261-262.

(4) Cf. Kern, *Sanskrit-inscriptie van Java, van den jare 654 çaka* (*A. D. 732*), dans *Bijdragen tot de Taal- Land- en Volkenk. van Ned.- Indië*, 4^e^ série, t. x, pp. 127, 130, 138.

(5) Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 270.

Song, à savoir que le Chŏ-p'o n'est autre que Java. Le terrain ainsi déblayé, il reste, avant de conclure, à faire intervenir quelques textes que je crois décisifs.

Schlegel, on se le rappelle, admettait que, dans l'*Histoire des Song*, le nom de Chŏ-p'o désignait quelquefois Java, et il expliquait cette prétendue anomalie par ce fait que l'historiographe mongol, écrivant d'après une tradition orale, avait confondu en un seul les deux noms différents du Chŏ-p'o et de Java (1). J'ai déjà dit ce qu'il fallait penser de cet argument au point de vue même de T'o-t'o, mais il devrait du moins en résulter, si Schlegel avait lu les textes, que la même « confusion » ne se rencontre pas chez les auteurs qui ont précédé T'o-t'o. Il n'en est rien cependant, puisque dès la fin du XIII^e^ et le début du XIV^e^ siècle, on rencontre dans Ma Touan-lin la phrase même que donne ensuite T'o-t'o et où Chŏ-p'o, selon Schlegel, désignerait par erreur Java. Il y a plus, et Schlegel a dû reconnaître, sans l'expliquer d'ailleurs, que cette « confusion » existait au début du XIII^e^ siècle dans le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua. La notice du Chŏ-p'o dans Tchao Jou-koua donne en effet, juste avant les indications géographiques que nous avons étudiées plus haut, cette phrase qui a été sautée dans l'*Histoire des Song* : « On appelle aussi (ce pays) 莆家龍 P'ou-kia-long. » Or personne, et pas plus Schlegel que M. Groeneveldt, n'a douté que P'ou-kia-long fût Pekalongan, sur la côte nord de Java (2). Suivent les indications géographiques que nous avons retrouvées dans l'*Histoire des Song*, et que Schlegel voulait rapporter à la péninsule malaise : en les rapprochant de ce nom de P'ou-kia-long (Pekalongan), il n'y a aucun doute qu'elles s'appliquent bien à Java. Et comme Tchao Jou-koua dit que par bon vent il faut un peu plus d'un mois pour aller du Fou-kien au Chŏ-p'o, c'est-à-dire à Java, on voit ce qu'il faut penser de l'affirmation de Schlegel que, de Java à la côte nord-ouest de Bornéo, il faut au moins quarante à cinquante jours. Schlegel, qui accepte bien que cette durée de plus d'un mois, tout comme le nom de Pekalongan, se rapportent à Java, coupe ensuite la notice de Tchao Jou-koua pour expliquer par un Djavâ de la péninsule malaise les indications géographiques qui suivent. C'est également ce Djavâ que Tchao Jou-koua aurait en vue quand il décrit les coutumes du Chŏ-p'o ; mais il explique ensuite de quelles monnaies on se sert en ce pays, comment on y importe en grand nombre des sapèques chinoises, et ceci doit être attribué à Java. Java est également désigné quand Tchao Jou-koua énumère les pays voisins et vassaux du Chŏ-p'o, Tanjung Pura, Bali, Timor, etc. Il faut au contraire revenir à Djavâ de la péninsule quand Tchao Jou-koua parle des habitudes de piraterie des gens du Chŏ-p'o, car c'est la péninsule malaise qui a toujours été un séjour favori des pirates (3).

---

(1) Cf. *supra*, p. 304.

(2) *Tchou fan tche*, k. 上, p. 10 v°; Groeneveldt, *Notes*, p. 166; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, IV, 233-234.

(3) *T'oung pao*, II, IV, 234-240.

Il n'y a rien à répondre à une semblable argumentation. Dans une notice sur un pays, il y a toujours, à côté de traits caractéristiques, des indications d'ordre général qui peuvent s'appliquer à des contrées voisines. On aura beau montrer que, chaque fois que nous sommes en état de dégager du texte de Tchao Jou-koua quelque chose de précis, ce texte s'applique à Java, il n'en restera pas moins possible de dire que dans les autres cas le Chŏ-p'o est un pays inconnu de Djavâ sur la péninsule malaise; c'est un sophisme contre lequel on lutterait en vain.

Seulement il nous est permis de nous étonner de cette confusion perpétuelle entre deux Chŏ-p'o que nous trouverions ainsi chez Tchao Jou-koua, chez Ma Touan-lin, chez T'o-t'o. Est-ce à dire du moins qu'avant le XIIIe siècle, le Chŏ-p'o était bien le Djavâ de Schlegel sur la péninsule malaise? Pas davantage. Dans son *Ling wai tai ta*, qui date de 1178, Tcheou K'iu-fei dit que pour venir en Chine, « les gens du Chŏ-p'o et autres pays du côté de l'est, ceux des Ta-che (Arabes), 故臨 Kou-lin (Coilam) et autres pays du côté de l'ouest, ont tous à passer par les régions qui dépendent du San-fo-ts'i (Palembang) » (1). En un autre passage du même ouvrage, on trouve de nouvelles indications sur les routes que suivaient les navires pour se rendre en Chine. « Quand on vient du San-fo-ts'i, on navigue droit au nord, on traverse les 上下竺 Chang-hia-tchou et la mer du Kiao (golfe du Tonkin), et on arrive à la frontière de la Chine... Quand on vient du Chŏ-p'o, on navigue un peu au nord-ouest, on passe les Pierres des douze fils (十二子石), et on rejoint au pied des Ilots de Tchou (2) la route maritime du San-fo-ts'i. Quand on vient de chez les Ta-che, on arrive vers le sud sur un petit navire jusqu'au royaume de Kou-lin ; on transborde sur un grand navire, et, allant vers l'est, on arrive au San-fo-ts'i ; on suit alors la même route que (les gens) du San-fo-ts'i (3). » Il résulte clairement de ces textes que, pour Tcheou K'iu-fei, le Chŏ-p'o est à l'est du San-fo-ts'i (Palembang)

---

(1) *Ling wai tai ta*, k. 2, p. 11 v°.

(2) 竺嶼. Ces îlots doivent être identiques aux Chang-hia-tchou dont il vient d'être question, et qui sont probablement Poulo Aor, au sud-est de Tioman (cf. *supra*, p. 216, n. 1). Il ne semble donc pas juste de dire que, jusqu'à l'expédition mongole de la fin du XIIIe siècle, les Chinois aient toujours pris le détroit de Banka, entre Banka et Sumatra, pour se rendre à Java (cf. *Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*, *s. v.* Java, t. II, p. 121); les indications de Tcheou K'iu-fei semblent se rapporter à une route qui passait par le détroit de Gaspar ou par celui de Karimata. Il y a toutefois dans ces identifications une part d'hypothèse. La carte du *Wou pei pi chou* publiée par M. Phillips (*J. Ch. Br. R. A. Soc.*, t. XXI, p. 42) distingue entre les Tong-si-tchou qui sont sans doute les mêmes que les Chang-hia-tchou, et l'îlot de 竹 Tchou, qui serait plus avant sur la route de Chine en venant des Détroits. Mais peut-être la carte est-elle mauvaise sur ce point. Les Pierres des Douze fils figurent aussi sur cette carte sous le nom de mont des Douze fils (十二子山), entre 假里馬達 Kia-li-ma-ta (Karimata) et 萬年 Wan-nien (Bornéo); cette situation me paraît trop orientale.

(3) *Ling wai tai ta*, k. 3, pp. 10 v°-11 r°.

et non au nord-ouest comme la péninsule malaise. S'il restait la moindre hésitation sur l'île de Chŏ-p'o dont il est question dans le *Ling wai tai ta*, une dernière citation lèvera tous les doutes : « Le royaume de Chŏ-p'o, dit encore Tcheou K'iu-fei, est également appelé P'ou-kia-long (Pekalongan) (1). »

Si nous avons des exemples sûrs de l'équivalence de Chŏ-p'o et de Java, cela ne veut pas dire cependant que toutes les questions soulevées par le nom de Java soient de ce chef résolues. Le nom de Java a été appliqué à Sumatra ; il se peut même qu'il ait dans certains cas et de façon dérivée désigné la péninsule malaise. Un texte chinois tardif veut que Malacca ait également été appelé 大闍婆 Ta-chŏ-p'o, le grand Java (2) ; l'*Histoire des Ming* a enregistré une ambassade du Chŏ-p'o alors que Java était appelé par les Chinois Tchao-wa et Koua-wa (3). Le nom de Java semble avoir existé sur le haut Mékong (4) et M. Finot a retrouvé dans une inscription chame un état de Java distinct du Yavadvīpa (5). Enfin Chà-và en annamite, Chvā en cambodgien désignent en fait les Malais (6). L'avenir donnera peut-être la clef de ces problèmes, et il se peut que le nom de Chŏ-p'o, comme celui de Java, ait reçu parfois une extension abusive ; mais méconnaître l'identité foncière du Chŏ-p'o et de Java, c'est nier l'évidence (7).

Le Ho-ling de Kia Tan, « la plus grande des îles du sud », et qui était aussi appelé Chŏ-p'o, étant ainsi situé à Java, il nous faut revenir au Fo-che,

---

(1) *Ling wai tai ta*, k. 2, p. 12 v°.

(2) Cf. *T'oung pao*, IX, 369-370. Il y a des doutes sérieux sur la valeur de ce texte. J'y reviendrai plus loin dans une note où il sera question du 重迦羅 Tchong-kia-lo.

(3) Cf. *Ming che*, k. 324, pp. 9-10. Une confusion analogue a existé pour l'état de Samudra (Sumatra), qui est dédoublé en 須文達那 Siu-wen ta-na et 蘇門答剌 Sou-men-ta-la (*Ming che*, k. 325, pp. 5-6) ; mais ici la confusion remonte au moins au temps des Yuan (cf. *Yuan che*, k. 12, p. 4 r° ; k. 14, p. 4 r° ; k. 210, p. 7 v°). Dans l'*Histoire des Mongols*, on trouve encore à la fin du XIIIe siècle tantôt Chŏ-p'o et tantôt Tchao-wa ou Koua-wa (*Yuan che*, k. 10, p. 10 v° ; k. 11, pp. 3 v°, 7 v° ; k. 12, p. 3 v° ; k. 17, p. 2 r°).

(4) *Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 193.

(5) *Notes d'épigraphie*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 641.

(6) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 129. En Cochinchine et au Cambodge, on n'a guère affaire qu'à des Malais et non à des Javanais ; c'est en ce sens que Chà-và et Chvā se trouvent s'appliquer plus particulièrement aux Malais.

(7) En terminant cette discussion sur les rapports de la Chine et de Java, je veux encore dire quelques mots de deux textes où l'on a cru trouver « le témoignage le plus sérieux et le plus précis » pour la date de l'hindouisation de Java (Veth, *Java*, I, 18). Dans le paragraphe du 狼牙脩 Lang-ya-sieou de l'*Histoire des Leang* (k. 54, p. 6 v°), il est dit que les gens de ce royaume en font remonter la fondation à plus de 400 ans (cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 136). Groeneveldt identifiait le Lang-ya-sieou à Java, et, malgré certaines difficultés, Veth se range décidément à cette opinion. Comme les renseignements du *Leang chou* portent sur la première moitié du VIe siècle, Java aurait été hindouisé vers la fin du Ier siècle ou le début du IIe. Seulement il n'y aucune raison d'identifier le Lang-ya-sieou à Java, et il s'agit probablement du Tenasserim ; j'y reviendrai plus loin. Le second texte dont a fait état M. Veth a été traduit

qui occupait la côte sud du détroit de Malacca et d'où on se rendait au Ho-ling. Si on n'avait sur le Fo-che que le texte même de cet itinéraire, personne n'hésiterait à le placer sur la côte est de Sumatra, et il est bien évident qu'il comprenait cette côte est, mais peut-être en même temps autre chose, et c'est le problème que nous devons étudier.

Le nom de 佛逝 Fo-che est aussi écrit 佛誓 Fo-che, et on le trouve également sous la forme plus complète 室利佛逝 Che-li-fo-che ou 尸利佛誓 Che-li-fo-che (1). C'est, je crois, Stanislas Julien qui le signala le premier dans sa *Méthode* (2); il le restitua en Çrībhoja. En 1883-1886, lors de la publication du *Livre des Merveilles de l'Inde,* Van Der Lith, à propos du pays de Serboza, vassal du Zabedj, rappela que M. Groeneveldt avait rapproché de ce nom, lu alors Sarbaza, celui de l'état de 三佛齊 San-fo-ts'i que, de la fin du xe jusqu'au xve siècle, les Chinois connaissent à Sumatra ; or cet état de San-fo-ts'i est généralement placé à Palembang (3). En même temps, le révérend Beal fournissait à Van Der Lith une note sur le pays de Fo-che ou Che-li-fo-che qui apparaît à diverses reprises à la fin du viie et au début du viiie siècle dans les ouvrages d'Yi-tsing. Par deux fois, une note du texte d'Yi-tsing dit que l'ancien 末羅遊 Mo-lo-yeou est devenu l'actuel Che-li-fo-che. Or Marco Polo nomme à la fin du xiiie siècle un pays de Malaiur que Yule penche à situer à Palembang. Beal ne douta pas que le Mo-lo-yeou d'Yi-tsing ne fût le Malaiur de Marco Polo, par conséquent Palembang. Mais le Mo-lo-yeou est le Che-li-fo-che ; d'autre part il y eut à Palembang l'état de San-fo-ts'i ; il

---

de l'*Histoire des Ming* (k. 324, p. 10 v°) par M. Groeneveldt (*Notes*, p. 165) dans les termes suivants: « Lorsqu'ils [*les gens de Java*] apportèrent le tribut en 1432, ils présentèrent une lettre disant que leur royaume avait été fondé 1376 années auparavant, c'est-à-dire dans la première année de la période *yuan-k'ang* de l'empereur Siuan de la dynastie Han (65 av. J.-C). » Comme l'a fait remarquer M. Groeneveldt, il y a là forcément une erreur dans le calcul chinois puisque 1432 A. D. moins 1376 donne 56 de notre ère et non 65 avant notre ère. Mais de plus la traduction de M. Groeneveldt n'est pas rigoureuse; le texte dit (cf. aussi la trad. d'Amiot dans les *Mém. concern. les Chinois*, t. xiv, pp. 102, 110): « La septième année *siuan-tō* (1432), ils apportèrent le tribut. Leur supplique portait le millésime de 1376, soit la première année *yuan-k'ang* de l'empereur Siuan des Han (65 av. J.-C). C'est là la date de la fondation de leur royaume. » Il est entendu que ces dates sont fausses, par quelque bout qu'on les prenne, mais la note chinoise me paraît seulement impliquer que la lettre du souverain javanais était datée en ère çaka, dont le début en 78 A. D. marque pour les Javanais l'avènement de leur premier roi hindouisé, Adji Sâkâ (cf. Veth, *Java*, I, 14-16). Comme on le voit, les textes chinois n'ont pas grand'chose à apprendre sur l'époque de l'arrivée des Hindous à Java.

(1) Pour ces diverses formes, cf. les index des *Religieux éminents* de M. Chavannes et du *Record of the Buddhist Religion* de M. Takakusu, le *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°, et les textes du *Ts'ō fou yuan kouei* cités plus bas.

(2) *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits*, n° 219.

(3) Groeneveldt, *Notes*, p. 187; Devic et Van Der Lith, *Le livre des Merveilles de l'Inde*, p. 250.

devient donc bien probable que les deux noms de Che-li-fo-che et de San-fo-ts'i sont apparentés. Beal propose en conséquence de rétablir San-fo-ts'i en Saṃbhoja, « les Bhojas réunis », en s'appuyant sur l'existence de la forme Fo-che, Bhoja, à côte de Che-li-fo-che, Çrībhoja (1). Quant à Sarbaza (Serboza), sans se prononcer formellement il le croit identique à Çrībhoja. Yi-tsing nomme encore à l'ouest du Che-li-fo-che un pays de 婆魯師 P'o-lou-che. Beal rappelle que certains textes donnent le nom de Po-sseu (au propre la Perse) à la partie occidentale de Sumatra; il pense qu'il faut retrouver ce P'o-lou-che ou Po-sseu dans le Basma de Marco Polo, le Pasei des Malais, le Basem des Portugais (2). Enfin Yi-tsing dit que du Mo-lo-yeou il se rendit dans le pays de 羯茶 Kie-tch'a; Beal y retrouve le nom bien connu de Kedah (3).

En publiant en 1894 sa traduction si soigneusement annotée du *Ta t'ang si yu k'ieou fa kao seng tchouan* d'Yi-tsing, M. Chavannes (4) dut à son tour étudier la question du Che-li-fo-che; il n'avait pas alors entre les mains le *Livre des Merveilles de l'Inde*, et ignorait par suite la note de Beal. « En deux endroits, dit-il, Yi-tsing nous apprend qu'en allant de Chine en Inde, on passe dans l'état de Che-li-fo-che, puis dans celui de Mo-lo-yeou. Or l'état de Mo-lo-yeou me paraît correspondre très exactement au Malaiur de Marco Polo; ce serait donc le moderne Palembang; Palembang, d'après les commentaires d'Albuquerque, était appelé par les Javanais Malayo (Yule, *Marco Polo*, 2e éd., t. II, p. 263); ainsi le pays de Çrībhoja se serait trouvé avant Palembang sur la route de Chine en Inde, c'est-à-dire tout à fait au sud de l'île de Sumatra. » Dans les notes jointes au texte d'Yi-tsing sous la dynastie des Tcheou postérieurs (951-960 A. D.), il est dit par deux fois que le pays de Mo-lo-yeou a été réuni à celui de Çrībhoja; « le pays de Çrībhoja était donc devenu un puissant empire; par l'analogie du nom, nous sommes amenés à l'identifier avec ce fameux empire de Zabedj dont nous parlent les voyageurs arabes de la seconde moitié du IXe siècle. » Cette hypothèse, ajoute M. Chavannes, est confirmée par ce fait qu'Yi-tsing appelle deux fois le pays de Çrībhoja l'« Ile d'or »; or Albérouni dit que les îles proprement dites du Zabedj correspondent à celles que les écrivains hindous nomment Suvarṇadvīpa ou Iles d'or. Enfin, pour le pays de P'o-lou-che à l'ouest du Che-li-fo-che, M. Chavannes fait remarquer que dans la notice de la *Nouvelle histoire des T'ang* sur le Che-li-fo-che, la partie occidentale de cet état

(1) Dans *B. E. F. E.-O.*, II, 95, j'ai attribué à tort à Julien et à Beal cette restitution de Saṃbhoja; la paternité en revient au seul Beal.

(2) *Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 251-253.

(3) Beal, *Two Chinese-Buddhist Inscriptions found at Buddha Gayâ*, dans *J. R. A. S.*, N. S., t. XIII, p. 560.

(4) *Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident*, pp. 36-37.

est appelée 郎婆露斯 Lang-p'o-lou-sseu. Ces deux états de Che-li-fo-che et de P'o-lou-che sont mis sur une même île par la carte chinoise que Stanislas Julien a publiée dans le tome III de sa traduction de Hiuan-tsang. P'o-lou-che pourrait être le Ferlec de Marco Polo, c'est-à-dire le royaume de Parlak dont le nom s'est conservé dans l'appellation de cap Parlak, donnée par les indigènes à Diamond Point. Quand à Kie-tch'a, il faudrait le chercher non à Kedah, mais à l'extrémité nord-ouest de Sumatra, du côté de la pointe d'Atchen (1). Pendant l'impression de son ouvrage, M. Chavannes prit connaissance de la note de Beal; il fit remarquer dans ses *Addenda* que le Mo-lo-yeou ne pouvait être identique au Che-li-fo-che, comme le voulait Beal, puisqu'Yi-tsing parle par deux fois du voyage du Che-li-fo-che au Mo-lo-yeou (2); mais dans ces *Addenda* il n'est rien dit de Serboza ni du San-fo-ts'i.

A peine l'ouvrage de M. Chavannes avait-il paru que M. Takakusu traduisait en 1895 le second mémoire d'Yi-tsing, le *Nan hai ki kouei nei fa tchouan* (3). Il admit comme M. Groeneveldt que le San-fo-ts'i était Palembang et que c'était là le Serboza des Arabes; il conclut d'autre part comme Beal à l'identité du Che-li-fo-che et du San-fo-ts'i. Mais si le Che-li-fo-che était Palembang, il devenait impossible d'y placer le Mo-lo-yeou, comme le voulait M. Chavannes, puisque Yi-tsing parle du voyage du Fo-che ou Che-li-fo-che au Mo-lo-yeou. M. Takakusu répond que l'identification du Malaiur de Marco Polo est incertaine, et, sans relever l'argument tiré du nom de Malayo donné par les commentaires d'Albuquerque à Palembang, le réfute implicitement en faisant remarquer que Barros nomme Tanamalayu comme un état différent de Palembang. En conséquence, mettant le Che-li-fo-che à Palembang, M. Takakusu dut reporter le Mo-lo-yeou plus à l'ouest, du côté, semble-t-il, de la rivière de Syak. Comme M. Chavannes, M. Takakusu cherchait Kie-tch'a vers la pointe d'Atchen. Enfin il maintenait que les notes du texte d'Yi-tsing ne dataient pas du x^e^ siècle, mais étaient l'œuvre d'Yi-tsing lui-même.

Schlegel, qui reprit en 1901 le même problème, admit l'identification du Che-li-fo-che à Palembang; quant au Mo-lo-yeou, il le plaçait en Asahan; Kie-tch'a, pour lui comme pour Beal, était Kedah (4).

Mais, entre temps, M. Barth avait publié dans le *Journal des Savants*, sous le titre *Le Pèlerin chinois I-tsing*, une étude sur les traductions de MM. Chavannes et Takakusu. Sans croire qu'il y ait des raisons décisives de mettre le Mo-lo-yeou, Malayu ou Malaiur à Palembang, M. Barth faisait remarquer que, pour

(1) *Religieux éminents*, p. 105.

(2) *Religieux éminents*, pp. 202-203.

(3) *A Record of the Buddhist Religion as practised in India and the Malay Archipelago*, Introduction, pp. XXXIX-XLVI; cf. aussi p. 7.

(4) *Toung pao*, II, II, 108, 115, 174-180.

Barros comme pour le fils d'Albuquerque, il n'en pouvait être bien éloigné. Mais alors on n'a plus guère, sur la côte de Sumatra au sud de Palembang, la marge nécessaire pour les quinze jours de voyage que compte Yi-tsing entre le Che-li-fo-che et le Mo-lo-yeou ; M. Barth se demande donc si ce n'est pas à Java qu'il faudrait chercher la capitale du Che-li-fo-che (1). Dans le chapitre que M. Chavannes vient d'écrire pour les *Guides Madrolle* sur les voyageurs chinois à l'étranger, il renonce à son ancienne situation du Che-li-fo-che à Lampong et admet comme probable que le centre du Che-li-fo-che devait se trouver dans l'île de Java (2) ; malheureusement la place était trop mesurée dans un travail de ce genre pour lui permettre de donner ses raisons. Nous verrons qu'en effet il ne semble y avoir pour le pays de Che-li-fo-che que deux identifications défendables : Palembang ou la partie occidentale de Java.

Je ne veux pas reprendre ici tous les textes nommant le Mo-lo-yeou ou le Che-li-fo-che ; les plus importants sont traduits et je me contenterai d'y renvoyer. Toutefois il ne me semble pas inutile de reproduire quelques passages qui n'ont pas encore été signalés et qui feront mieux voir à quelle époque ces divers noms ont été connus.

Le nom de Mo-lo-yeou apparaît pour la première fois en 644 ou tout au début de 645 : La 18e année *tcheng-kouan* (644), dit le *Ts'ō fou yuan kouei*, « au 12e mois, le royaume de 摩羅游 Mo-lo-yeou envoya un ambassadeur offrir des produits du pays ». Cette information se retrouve, en termes à peu près identiques, dans le *T'ang houei yao* et dans le *Sin t'ang chou* (3). C'est sans doute à des renseignements du VIIe siècle que remonte également une notice inadmissible dans les termes, mais curieuse par les noms qu'elle fournit, et qui se trouve sous sa forme la plus détaillée dans le *T'ai p'ing houan yu ki* (4) : « Le royaume de 金利毗逝 Kin-li-p'i-che (5) se trouve au

---

(1) A. Barth, *Le Pélerin chinois I-tsing*, extrait du *Journal des Savants* de mai, juillet et septembre 1898, pp. 10-13.

(2) *Les Voyageurs chinois*, extrait des *Guides Madrolle ; Chine du Sud*, Paris, 1904, p. 13.

(3) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 970, p. 10 r° ; *T'ang houei yao*, k. 100, p. 13 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 221 下, p. 7 r°.

(4) K. 177, p. 14 r°. Le même texte est donné avec quelques variantes dans le *T'ang houei yao*, k. 100, p. 14 r°-v°. La même notice, moins l'« itinéraire », se retrouve encore dans le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 957, p. 8 v°) et dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 788, p. 16 v°). Le *T'ai p'ing yu lan* dit citer le *T'ang chou*. Comme le *Sin t'ang chou* est postérieur à la compilation de cette encyclopédie, il faut admettre ou que c'est là un passage perdu du *Kieou t'ang chou*, ou que c'est un fragment du *T'ang chou* en 130 k. qui avait été compilé au VIIIe siècle par 韋述 Wei Chou et s'arrêtait à la période *k'ai-yuan* (713-741) (cf. 舊唐書校勘記 *Kieou t'ang chou kiao k'an ki*, préface de 岑建功 Ts'en Kien-kong, p. 5 r°).

(5) Le *T'ang houei yao* écrit 金利毗迦 Kin-li-p'i-kia qui est condamné par tous les autres textes et ne peut être qu'une altération de Kin-li-p'i-che. Je n'ai pas trouvé mention

sud-ouest de la capitale, à plus de 40.000 li. On traverse le royaume de 日旦 Tan-tan (1), le royaume de 摩訶新 Mo ho-sin (2), le royaume de 歹隆婆樓 To-long (3), le royaume de 者埋 Tchō-mai (4), le royaume de

---

d'une seule ambassade du pays auquel sont consacrées ces notices; peut-être est-ce que le nom est altéré, et qu'il faut simplement y retrouver notre Che-li-fo-che. Les indications sur ce pays le font chercher dans les mers du sud, mais d'autre part les royaumes par lesquels on aurait soi-disant à passer pour se rendre du Kin-li-p'i-che à Canton semblent avoir été choisis au hasard. Les données sur les pays qui se trouvent au nord, au sud, à l'est et à l'ouest du Kin-li-p'i-che ne semblent pas non plus facilement acceptables. Ces renseignements sont donc peut-être fantaisistes, au moins en partie. Or il est à remarquer que les ouvrages qui ont des notices sur le Kin-li-p'i-che n'en ont pas sur le Che-li-fo-che. Cette omission est d'autant plus surprenante dans le *Ts'ō fou yuan kouei* que cette encyclopédie mentionne souvent par ailleurs le Fo-che ou Che-li-fo-che aux années où ce pays envoya des ambassades. Quoi qu'il en soit, les noms de Tch'e-t'ou, de Lin-yi nous reportent à la première moitié de l'époque des T'ang. On remarquera de plus une parenté entre ce texte et celui qui indique les limites du Kiu-leou-mi (cf. *supra*, p. 213, n. 2); or c'est en 655 qu'une ambassade du Kiu-leou-mi est venue en Chine. Si mon hypothèse sur l'identité du Kin-li-p'i-che et du Che-li-fo-che était confirmée, il serait donc vraisemblable que les notices sur le Kin-li-p'i-che remontent à la première époque des T'ang, et sont antérieures même aux voyages d'Yi-tsing.

(1) Le *T'ang houei yao* a fautivement 日亘 Je-houan; l'erreur s'explique par le sens vertical de l'écriture chinoise. Cette forme 旦旦 Tan-tan est identique par le son aux formes 丹丹 Tan-tan et 單單 Tan-tan des histoires officielles (cf. les variantes 訶羅單 Ho-lo-tan et 訶羅旦 Ho-lo-tan, *supra*, pp. 271-272), et graphiquement se rapproche du 呾呾 Ta-ta d'Yi-tsing; elle sert ainsi de trait d'union, et il est vraisemblable qu'il faut identifier tous ces noms les uns aux autres (cf. *supra*, p. 284). Après le Tan-tan, le *T'ang houei yao* nomme le royaume de Ho-ling (Java), omis dans le *T'ai p'ing houan yu ki*.

(2) Au lieu de royaume de Mo-ho-sin, le *T'ang houei yao* donne « le royaume de Mo-ho et le royaume de Sin ». Il ne me semble pas douteux que ce Mo-ho-sin soit l'île de 莫訶信 Mo-ho-sin que nomme Yi-tsing. M. Takakusu (p. XLVII) en rapprochait le Masin des évêques syriens, mais comme ce Masin vient à côté du Sin, il est bien clair qu'il faut y voir le Masin ordinaire, Mahācīna, la Chine. Pour le Mo-ho-sin d'Yi-tsing, M. Takakusu proposait Bandjermasin à Bornéo. Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 115) déclare qu'il ne peut s'agir de Bandjermasin, mais sans dire pourquoi; il lit le nom Bĕkasin ou Bogas, et veut chercher ce pays à Sumatra, où il ne le trouve d'ailleurs pas. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait songer à Bornéo, et toute la question est de savoir à quelle époque apparaît le nom de Bandjermasin; je n'ai malheureusement pas de renseignements à ce sujet (notre bibliothèque ne possède ni le *Bornéo* de Schwaner, ni l'article de De Clerq, *De Vroegste geschiedenis van Bandjermasin*, paru dans la *Tijds. Ind. T. L. en Vk.*). La forme Mahasin ou une forme très voisine est garantie par les transcriptions du *T'ai p'ing houan yu ki* et du *T'ang houei yao*; il n'y a qu'à rejeter le Bĕkasin de Schlegel. Dans une des inscriptions du roi javanais Er-langa qui vivait au XIe siècle (sur ce prince, cf. Kern, dans *Bijdr. Taal- Land- en Volkenk.*, 4e série, vol. X, pp. 1-21), il est question d'une guerre que ce prince mena contre le roi de Mahasin; ce pourrait être là notre Mo-ho-sin. Malheureusement je n'ai pas à ma disposition le recueil où cette inscription a été étudiée et je n'en puis parler que d'après Veth (*Java*, 2e éd., t. I, pp. 49-50).

(3) Le *T'ang houei yao* donne 歹薩 To-sa. Le nom du To-long se trouve dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 3 vo), où il est dit que ce pays était situé à la frontière occidentale du 歹摩萇 To-mo-tch'ang; il sera question plus loin de la situation du To-mo-tch'ang.

(4) Je n'ai jamais vu ce nom ailleurs.

P'o-leou (1), les royaumes de 歹郎 To-lang et 婆黃 P'o-houang (2), le royaume de 摩羅逝 Mo-lo-che (3), les royaumes de Tchen-la (Cambodge) et Lin-yi (Champa), et on arrive à Kouang-tcheou. (Ce pays), à l'est, est à 2000 *li* du royaume de 致物 Tche-wou (4); à l'ouest, à 1500 *li* du royaume de Tch'e-t'ou (Terre Rouge); au sud, à 3000 *li* du royaume de 波利 Po-li (5); au nord, à 3000 *li* du 柳衢 Lieou-k'iu (6). Les coutumes et les produits sont les mêmes qu'au Tchen-la. »

Ce n'est ensuite qu'à l'époque mongole, vers la fin du XIIIe siècle, que le nom de Mo-lo-yeou a été signalé dans les textes chinois. La 17e année *tche-yuan*, au 12e mois (c'est-à-dire tout au début de 1281), « au jour 戊寅 *meou-yin*, de 速剌蠻 Sou-la-man (7), chargé d'une mission au royaume de 木剌由 Mou-la-yeou, et d'autres, on fit des 招討使 *tchao-t'ao-che* (8); ils portèrent à la ceinture une tablette d'or (佩金符) (9). » La 18e année *tche-yuan*, au 6e mois (1281), « quand 苫思丁 Tchan-sseu-ting (10), chargé de mission pour le royaume de Mou-la-yeou, arriva au Champa, son navire fut détruit; il envoya un message demander pour lui un navire, des approvisionnements et des soldats supplémentaires; un ordre impérial lui donna plus de 1400 piculs de riz (11). » En 1293, 伊克穆穌 Yi-k'o-mou-sou (12), l'un

---

(1) Le *T'ang houei yao* écrit 婆里 P'o-leou. Il est question dans la suite de l'itinéraire de Kia Tan d'un pays de 婆露 P'o-lou.

(2) Peut-être faut-il comprendre « le royaume de To-lang-p'o-houang ».

(3) Au lieu de Mo-lo-che, le *T'ang houei yao* donne correctement Mo-lo-yeou. La confusion de 逝 *che* et de 遊 *yeou*, qui est constante dans les textes, doit provenir de l'emploi de la variante 遊 de 遊.

(4) Ce nom se trouve aussi dans la notice du *T'ang houei yao* sur le Kiu-leou-mi; cf. *supra*, p. 213, n. 2.

(5) Je ne vois pas de raison de douter que ce Po-li soit le pays de 婆利 P'o-li dont il a été question plus haut. C'est vraisemblablement aussi le 婆里 P'o-li d'Yi-tsing (cf. Takakusu, *A Record*, pp. XXXIX, XLVIII). Le texte du *T'ang houei yao* ne porte que le premier caractère du nom, écrit *p'o*, et il y a ensuite une lacune de 18 caractères, c'est-à-dire probablement d'une ligne.

(6) Ce nom m'est inconnu. Dans le *T'ai p'ing yu lan*, les deux mots 北去 « au nord, être distant de » sont sautés devant Lieou-k'iu.

(7) Sans doute Soleyman. Peut-être s'agit-il du même personnage que nous avons vu charger deux ans plus tard d'une mission au Cambodge (cf. *supra*, p. 240, n. 5).

(8) Giles traduit ce titre par « commandant en chef », « généralissime »; je ne crois pas que tel puisse être le sens ici; mais je n'ai pas d'équivalence précise à proposer.

(9) *Yuan che*, k. 11, p. 4 r°.

(10) Peut-être Chams-ud-dīn, « le Soleil de la foi ».

(11) *Yuan che*, k. 11, p. 6 r°.

(12) Ce nom est ainsi écrit dans le *Yuan che*, au k. 210, p. 5 r°; au k. 18, p. 4 r°, il est écrit 也黑迷失 Ye-hei-mi-che, et on trouve 亦黑迷失 Yi-hei-mi-che au k. 131, p. 8 v°. La biographie de Yi-k'o-mou-sou a été traduite par M. Groeneveldt, *Notes*, pp. 253-255.

des généraux qui faisaient campagne à Java, « envoya 鄭珪 Tcheng-kouei notifier les ordres impériaux au 木來由 Mou-lai-yeou (1) et à d'autres petits royaumes ; tous (les rois de ces pays) envoyèrent leurs fils ou leurs frères pour faire leur soumission (2). » En 1294, le 10e mois, « au jour 乙巳 *yi-sseu*, on renvoya les ambassadeurs du 南巫里 Nan-wou-li (3), du 速木答剌 Sou-mou-ta-la (4), du 繼沒剌矛 Ki-mo-la-mao (5) et du 毯陽

---

(1) Telle est la forme du nom que donne M. Groeneveldt dans ses *Notes*, p. 255; c'est donc vraisemblablement celle de son édition, et elle est en elle-même très probable. Je dois dire cependant que, dans l'édition lithographique de 1888, il y a, peut-être par faute d'impression, 木由來 Mou-yeou-lai.

(2) *Yuan che*, k. 131, p. 8 v°.

(3) Ce pays, sous le nom de 藍無里 Lan-wou-li, est l'objet d'une notice spéciale dans Tchao Jou-koua (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 9 v° ; cf. Hirth, dans *T'oung pao*, VI, 152). C'est le Lambri de Marco Polo (cf. Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 299-301), Lâmeri du *Livre des Merveilles de l'Inde* (éd. Devic et Van Der Lith, pp. 233-237), Lamori d'Odoric de Pordenone (éd. Cordier, pp. 135-137), etc. Les missions chinoises du début du XVe siècle nomment le pays 南浡利 Nan-p'o-li ; l'*Histoire des Ming* (k. 325, p. 7 v° ; k. 326, p. 6 v°) distingue un pays de 南渤利 Nan-p'o-li d'un pays de 南巫里 Nan-wou-li ; je pense comme Schlegel que c'est à tort (cf. Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 353-359). Le nom ne se retrouve plus sur nos cartes ; mais l'état en question, que Barros (*Asia*, décade III, livre V, ch. 1, p. 511 de l'éd. de Lisbonne, 1777) connaît encore sous son nom de Lambri, se trouvait sûrement assez près d'Atchen, dans la partie nord-ouest de Sumatra. Dans le poème javanais *Nâgarakrĕtâgama*, qui remonte au XIVe siècle, Lamuri est cité parmi les états de Sumatra vassaux de l'empire de Madjapahit (ce poème a été édité en 1902 par le Dr Brandes, qui en prépare une traduction ; j'en parle d'après Kern, *Een oud-Javaansch geschiedkundig gedicht*, dans *De Indische Gids* de mars 1903, p. 352).

(4) Dans le *Yuan che* (k. 131, p. 8 v°), le nom est écrit 速木都剌 Sou-mou-tou-la. On trouve aussi des formes 蘇木都剌 Sou-mou-tou-la, 蘇木達 Sou-mou-ta, 須門那 Siu-men-na, 須文達那 Siu-wen-ta-na, 蘇門答剌 Sou-men-ta-la. Il est probable que tous ces noms désignent un même pays, et que l'*Histoire des Ming* du moins sépare à tort les deux derniers (cf. *Ming che*, k. 325, p. 5 v° ; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 337-345). Toutefois, dans l'*Histoire des Yuan*, il y a certains cas (k. 12, p. 4 r° ; k. 14, p. 4 r° ; k. 210, p. 7 v°) où cette identité ne va pas sans difficultés. Quoi qu'il en soit, il est sûr que le Sou-mou-ta-la qui fait l'objet de cette note et qui vient dans le texte à côté du Nan-wou-li, n'est autre que le Sumudra que le *Nâgarakrĕtâgama* (cf. Kern, *loc. laud.*, p. 352) nomme juste avant le Lamuri, c'est-à-dire l'état de Samudra, dans la partie nord-ouest de l'île de Sumatra à laquelle il a donné son nom. Ibn Batutah trouva ce royaume florissant au XIVe siècle, mais, dans la première moitié du XIIIe, Tchao Jou-koua n'en parlait pas ; il est vraisemblable qu'il fut fondé vers 1250. Barros ne le connaît plus au XVIe siècle, mais nomme Achem (Atchen) ; les Chinois semblent donc avoir raison quand ils disent que c'est l'ancien Sou-men-ta-la qui est devenu 啞齊 Ya-ts'i (*Ming che*, k. 325, p. 5 v°). Une étude détaillée des textes concernant ces royaumes de Lambri, de Samudra, d'Atchen permettra seule de fixer leur situation respective et la durée probable de leur domination. J'ai adopté Samudra pour le nom de l'état afin de le distinguer de Sumatra, forme dérivée s'appliquant aujourd'hui à l'île entière.

(5) Je pense que ce nom inconnu est fautif et qu'il faut supprimer le premier caractère, qui n'est d'ailleurs que très rarement employé en transcription. En ce cas, Mo-la-mao serait à corriger en 沒剌予 Mo-la-yu, en substituant 予 *yu* à 矛 *mao*. Ce caractère *yu* entre dans la transcription Ma-li-yu-eul, qui représente le même nom et date également de l'époque mongole.

T'an-yang (1) pour qu'ils retournassent dans leurs pays. On leur fit don de tablettes au tigre avec double perle, de tablettes d'or et d'argent, d'or, de soieries, de vêtements, suivant le rang de chacun. Antérieurement, lorsque 也黑迷失 Ye-hei-mi-che (2) allait en campagne contre le Tchao-wa (Java), il avait appelé (à se soumettre à l'empereur) les royaumes situés au bord de la mer. Sur quoi, le Nan-wou-li et autres (pays) envoyèrent des gens pour faire acte d'obédience. Comme on interdit (aux navires) de commerce de prendre la mer, (ces gens) restèrent à la capitale. A ce moment (c'est-à-dire en 1294), on rapporta l'embargo (mis) sur le commerce ; c'est pourquoi on les renvoya tous (3). » Il a été question plus haut de l'ordre par lequel l'empereur défendit aux gens du Sien (Siam) de continuer leurs luttes avec les 麻里予兒 Ma-li-yu-eul (4). Nous savons également qu'en 1299, les 沒剌由 Mo-la yeou avaient envoyé une ambassade en même temps que les gens du Sien et du Lo-hou (5). C'est encore du même pays qu'il doit s'agir quand il est dit que la 5e année *yuan-tcheng* (1301), le 3e mois, « au jour 戊午 *meou-wou*, 馬來忽 Ma-lai-hou et d'autres îles de la mer envoyèrent des ambassadeurs à la Cour (6). »

---

(1) Ce T'an-yang doit être le pays qui fut connu au temps des Ming sous le nom de 淡洋 Tan-yang. Groeneveldt l'identifie à la région de l'actuel Tamiang, sur la côte nord de Sumatra, entre Deli et la pointe d'Atchen (cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 216 et *T'oung pao*, VII, 116 ; Schlegel, dans *T'oung pao*. II, II, 365-367). C'est cet état qui est nommé à Sumatra dans le *Nâgarakrĕtâgama* sous la forme Tumihang, corrigée par M. Kern (*loc. laud.*, p. 352) en Tamihang; cf. l'article de M. Rouffaer sur Sumatra dans l'*Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*, t. III, p. 200. Rachid-ed-dîn (cf. Elliot, *The History of India*, I, 71) nomme dans ces parages une ville de Dalmian, où Yule (*Marco Polo*, éd. Cordier, II, 297) songeait à retrouver le Dagroian de Marco Polo. M. Rouffaer (*loc. laud.*, p. 204) croit qu'il faut lire Tamiang. Ces solutions sont possibles, mais aucune n'est évidente.

(2) C'est le même qu'Yi-k'o-mou-sou. Lors de la campagne contre Java, 史弼 Che-pi avait le commandement du corps de débarquement, tandis qu'Yi-k'o-mou-sou était chargé des opérations de la flotte (*Yuan che*, k. 131, p. 8 vo).

(3) *Yuan che*, k. 18, p. 4 ro.

(4) Cf. *supra*, p. 242.

(5) Cf. *supra*, p. 243.

(6) *Yuan che*, k. 20, p. 5 ro. Il faudrait joindre à ces textes le paragraphe de Tchao Jou-koua concernant le 單馬令 Tan-ma-ling (*Tchou fan tche*, k 上, pp. 7-8), si M. Takakusu avait raison de retrouver dans ce nom le Tanâ Malayo (Tānah Malāyu) de Barros (Takakusu, *A Record*, pp. XLIII-XLV). Cette restitution n'est pas phonétiquement très satisfaisante. Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 130-131) propose de lire Timbûlan, au propre « bouée », dérivé de *timbul*, « flotter ». Ce nom s'appliquerait hypothétiquement à une ville sur radeaux construite à l'embouchure d'une des rivières de la côte est de Sumatra. Mais les hypothèses de M. Takakusu et de Schlegel sont à rejeter, car Tchao Jou-koua dit qu'on peut se rendre par terre de Tan-ma-ling au 凌牙斯 Ling-ya-sseu (*Tchou fan tche*, k. 丄, p. 8 ro) ; or nous verrons plus loin que le Ling-ya-sseu se trouvait sûrement sur la péninsule malaise ; Tan-ma-ling ne pouvait donc être à Sumatra. Un affluent assez important de la rivière de Pahang porte le nom de Tĕmbĕling, mais je ne sais si le même nom a été également appliqué à une ville ou à une région.

La forme originale à laquelle il faut ramener le Mo-lo-yeou du temps des T'ang et les Mo-la-yeou ou Ma-li-yu-eul de l'époque mongole se restitue sans difficulté : on doit lire Malāyu, d'où nous avons tiré le nom même des Malais (1). C'est ce nom de Malāyu qu'il faut peut-être retrouver dans la mer de Malâtou (corrigez Malâyou) du *Livre des Merveilles de l'Inde* (2). Le Ma-li-yu-eul chinois, qui devrait se rapporter à un original Maliur ou Malaiur, n'est pas lui-même sans parallèles, puisque on trouve Malâiour dans certains auteurs musulmans et Malaiur dans Marco Polo (3).

On s'entend moins bien sur la situation de ce pays de Malāyu ou Malaiur et sur celle de sa capitale. Il a été fait état par Yule, et à sa suite par M. Chavannes et par M. Barth, d'un passage des commentaires d'Albuquerque selon lequel Palembang serait appelé Malayo. Voici en effet ce texte tel qu'il est traduit par Crawfurd dans son *Descriptive Dictionary of Indian Islands and Adjacent Countries* (4) ; il s'agit de la fondation de Malacca : « Paramisora donna à la ville le nom de Malaka, parce que, dans la langue de Java, on appelait Palimbao (Palembang), où il s'enfuit, Malayo, et, parce qu'il vint en fugitif du royaume de Palimbao, dont il était roi, il nomma la place Malaca. D'autres disent qu'elle fut appelée Malaca en raison des nombreux individus qui y vinrent de divers pays en un temps très court, car Malaca signifie aussi se réunir ou s'assembler. » Ce texte, mal bâti par ailleurs, est précis sur le nom de Malayo donné à Palembang, mais il reste à savoir si c'est bien là ce que dit le fils d'Albuquerque. La traduction donnée par M. W. de Gray Birch dans l'édition de la Hakluyt

---

(1) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 37 ; Takakusu, *A Record*, p. XLV ; Schlegel, dans *T'oung pao*, IX, 288-292 (qui sépare à tort Maliur ou Malaiur de Tānah Malāyu) ; Groeneveldt, dans *T'oung pao*, VII, 122 ; Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Malay.

(2) Cf. *supra*, p. 302, n. 2.

(3) Cf. *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 257-258, 263 ; Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 280-283. Il est curieux que Yule, ni dans son *Marco Polo*, ni dans *Hobson-Jobson*, n'ait rapproché le Malâiour arabe du Malaiur de Marco Polo ; il semblerait que ce fût volontairement, car bien peu de textes ont échappé aux investigations de cet admirable chercheur ; je ne vois pas cependant d'objection à élever contre l'identité des deux noms. Dans son *Marco Polo*, (*loc. laud.*), Yule reproduit une explication de l'*r* final de Malaiur qu'avait donnée Logan ; je ne sais quelle en est la valeur. J'avais pensé d'abord à rapprocher de Malaiur pour Malāyu la forme Campar des *Commentaires d'Albuquerque*, où M. de Gray Birch (t. III, p. 79) retrouve le nom du Champa. Mais l'identification est sûrement fausse ; le *c* de Campar répond à une gutturale et non à une palatale initiale. Il s'agit simplement de l'état de Campar (ou Kampar) établi à Sumatra sur la rivière du même nom entre la rivière de Syak et celle d'Indragiri. L'état de Kampar est mentionné dans le *Nāgarakrĕtāgama* (cf. Kern, *loc. laud.*, p. 352), tout comme dans la liste de Barros (*Asia*, décade III, livre V, ch. 1, p. 511).

(4) Je n'ai pas à ma disposition l'ouvrage même de Crawfurd ; mais la plus grande partie de son article sur Malacca est reproduite *verbatim* dans le *Descriptive Dictionary of British Malaya* de Dennys ; le passage en question est cité ici d'après Dennys, p. 201 ; ma traduction est littérale.

Society est ainsi conçue (1) : « Ce Paramiçura donna le nom de *Malaca* à la nouvelle colonie parce que, dans la langue de Java, quand un homme de Palimbão s'enfuit on l'appelle *Malayo*; et puisqu'il était venu à cet endroit du royaume de Palimbão, dont il était roi auparavant, il donna à cet endroit le nom de *Malaca*. D'autres disent qu'il fut appelé Malaca à cause du grand nombre de gens qui y vinrent d'un lieu ou de l'autre en un temps si court, car *Malaca* signifie aussi *se réunir*, et c'est pourquoi... (2). » Les deux versions, on le voit, sont fort différentes. Dans la première, il s'agirait du nom de Malayo donné à Palembang; dans la seconde, il ne faudrait voir qu'une allusion à l'explication javanaise du nom des Malais par un mot qui signifie « s'enfuir » (3). Yule cite entre autres références pour son paragraphe sur Malacca Crawfurd et le texte portugais d'Albuquerque; mais s'était-il vraiment reporté à l'original (4) ? Un passage de Barros, qui semble apparenté à celui des *Commentaires*, est en faveur de la traduction de M. de Gray Birch. Selon Barros, c'est Xáquem Darxá (Iskandar Shah), fils de Paramisura, et non Paramisura lui-même, qui fonda Malacca et lui donna son nom; et, ajoute Barros (5), « il lui donna ce nom en souvenir de l'exil de son père, parce que dans sa langue cela signifie un homme exilé; d'où le peuple lui-même s'appelle Malaios. » Tout ce qu'on pourrait donc déduire du texte des *Commentaires* et de l'*Asia* de Barros, c'est que ce sont des Malais de Sumatra qui ont fondé Malacca ; mais cela même n'est pas établi, puisque le fils d'Albuquerque comme Barros voient dans Paramiçora un Javanais ; et enfin les annales malaises font venir les fondateurs de Malacca non de Palembang directement, mais de Singapour (6).

---

(1) *The Commentaries of the great Afonso Dalbuquerque*, trad. par Walter de Gray Birch, éd. de la Hakluyt Society, Londres, 1880, t. III, pp. 76-77. Notre bibliothèque ne possède pas l'original portugais.

(2) Je remplace par des points un membre de phrase inintelligible dans la traduction de Gray Birch : « and therefore they gave it the name of city in contradiction ».

(3) Cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Malay; Favre, *Grammaire malaise*, p. VII.

(4) La 2e édition du Marco Polo de Yule, qui est la dernière qu'il revit lui-même, a paru en 1875, et la traduction de Gray Birch est de 1880. Mais je crois que si Yule avait vécu, il aurait modifié dans la 3e édition de son Marco Polo la note sur Malacca. En effet dans son *Hobson-Jobson*, qui a paru en 1886, c'est la traduction de Gray Birch qu'il adopte pour ce passage (cf. *Hobson-Jobson*, 2e éd., *s. v.* Malacca).

(5) *Asia*, déc. II, livre VI, ch. 1, p. 8 de l'édit. de Lisbonne, 1777.

(6) Cf. le récit de Valentijn traduit dans le *J. Str. Br. R. A. S.*, n° 13, pp. 62 sqq.; Crawfurd, *History of the Indian Archipelago*, t. II, pp. 373-374 ; Leyden, *Malay Annals*, pp. 88-89. Il se pourrait cependant que la version recueillie par les Portugais fût la bonne en tant qu'elle fait fonder Malacca par des réfugiés de Palembang. On a vu plus haut (cf. *supra*, p. 253) qu'il faut probablement placer dans le dernier quart du XIVe siècle la fondation de Malacca ; or les Javanais ont détruit l'empire de Palembang vers 1377 ; cette conquête a pu déterminer un mouvement d'émigration vers la péninsule malaise, et par suite la fondation de Malacca.

Il ne semble donc pas qu'on puisse faire état du passage des *Commentaires* pour mettre le Malāyu à Palembang ; mais je ne crois pas davantage qu'on puisse invoquer contre cette identification la liste des états de Sumatra donnée par Barros. Barros, énumérant vingt-neuf états à Sumatra, nomme Taná Malayo après Palembang (1). M. Groeneveldt en a conclu qu'il fallait chercher le Malāyu aux rivières de Djambi, d'Indragiri ou de Kampar qui sont au nord-ouest de Palembang sur la côte est de Sumatra (2) ; et c'est en effet par là qu'il faut aller si le Che-li-fo-che est Palembang. Mais c'est ne tenir aucun compte des indications de Barros qui part de la pointe nord-ouest de Sumatra, nomme les états de la côte orientale jusqu'au détroit de la Sonde et longe ensuite la côte occidentale jusqu'à ce qu'il ait rejoint son point de départ. Taná Malayo, venant après Palembang, est à l'est de ce dernier pays, et non à l'ouest ; il n'y a rien à en tirer pour placer le Malāyu à l'ouest de Palembang, qui serait le Che-li-fo-che. Seulement il ne faudrait pas non plus, le cas échéant, que le témoignage de Barros empêchât de mettre le Malāyu à Palembang. En effet le nom qu'il donne au pays, Taná Malayo, soit Tānah Malāyu, la « Terre des Malais », peut assez difficilement être pris comme celui d'un petit état au sud-est de Palembang. D'une valeur géographique incertaine par sa formation même, Tānah Malāyu s'applique usuellement de nos jours à la péninsule malaise (3). Il se pourrait très bien, au cas où le royaume de Palembang aurait jadis porté dans l'usage courant le nom de « Terre des Malais », que Barros eût séparé les deux appellations de Palembang et de Tānah Malāyu pour y retrouver deux états ; sa liste, pour utile qu'elle soit, ne paraît pas impeccable, et peut-être, comme le supposait Yule, les deux premiers royaumes qu'il nomme, Lambri et Atchem, doivent-ils être réunis en un seul (4).

La confusion augmente encore si nous remarquons que le *Nâgarakrĕtâgama*, énumérant les dépendances de Madjapahit, nomme Djambi, Palembang, Menangkabau, Syak, Kampar, Parlak, Sumudra, Lamuri, Lampong, Baros, etc., et ajoute : « Ces états et d'autres encore se trouvent dans le pays Malayu. » Il n'y a donc pas doute que, dans ce cas, Malayu (Malāyu) désigne l'île entière de

---

(1) *Asia*, déc. III, livre V, ch. 1, p. 511 de l'éd. de 1777. Dans cette édition, il y a une virgule entre Taná et Malayo, ce qui a fait croire parfois qu'il y avait un état de Taná. Mais Tānah Malāyu est une formation trop usuelle pour qu'elle ne s'impose pas ici, et d'ailleurs, si on séparait Taná de Malayo, on aurait trente états au lieu des vingt-neuf annoncés par Barros. C'est, je pense, une faute d'impression qui a fait dire de même à M. Kern (*Een oud-Javaansch geschiedkundig gedicht*, p. 352) que le *Nâgarakrĕtâgama* nommait sur la péninsule malaise un état de Tanah à la suite d'un état de Hujung ; Ujong Tānah, la « Pointe de la terre », désigne usuellement l'extrémité sud de la péninsule malaise (cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Ujungtanah ; Valentijn, trad. dans *J. Str. Br. R. As. S.*, nº 13, p. 64).

(2) *Toung pao*, VII, 122.

(3) Cf. Valentijn, trad. dans *J. Str. Br. R. As. Soc.*, nº 13, pp. 64-65.

(4) Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 300.

Sumatra (1). Toutefois on remarquera que les *Commentaires d'Albuquerque*, quelque explication qu'on adopte, et l'*Asie* de Barros nous ramènent également pour ce nom de Malāyu à Sumatra. Or c'est au même résultat que conduit le récit de Marco Polo, avec cette différence qu'ici le nom de Malāyu ne sera plus, comme dans le *Nâgarakrĕtâgama*, celui de l'île entière, mais seulement de sa partie méridionale. En venant de Locac, dit Marco Polo, « vous arrivez à une île appelée Pentam... Naviguons soixante milles plus loin entre ces deux îles... (2). Et quand vous avez fait ces soixante milles, et encore environ trente de plus, vous arrivez à une île qui forme un royaume et est appelée Malaiur.... Quand vous quittez l'île de Pentam et naviguez environ cent milles, vous atteignez l'île de Java la Mineure. » On est d'accord pour voir dans Pentam l'île Bintang de nos cartes, à l'entrée des Détroits. Comme c'est à nouveau de Bintang que part le voyage pour Java la Mineure, où Marco Polo décrira de visu les royaumes de Ferlec (Parlak), de Basma (Pasei), de Samara (Samudra), de Lambri, il est évident que les indications pour Malaiur se rapportent à un pays qui n'était pas situé sur la route de Bentang à la partie septentrionale de Sumatra. Yule a donc raison de songer à la moitié méridionale de la côte est de Sumatra ; Malaiur serait ici l'état le plus considérable de cette partie de l'île, c'est-à-dire le royaume de Palembang (3).

C'est en effet à Palembang, comme nous le verrons bientôt, qu'il faut sans doute identifier le pays de San-fo-ts'i, le plus puissant état connu des Chinois à Sumatra entre le x^e^ siècle et les dernières années du xiv^e^. Dans la première moitié du xiii^e^ siècle, Tchao Jou-koua parle d'un grand empire de San-fo-ts'i, qui revendiquait des droits de suzeraineté non seulement sur toute l'île de Sumatra, mais sur la péninsule malaise et même sur Ceylan. Or ce nom de San-fo-ts'i est presque absent de l'*Histoire des Yuan*, où il est question au contraire de l'île de Ma-lai-hou, des gens du Mou-la-yeou, des guerres que les Ma-li-yu-eul soutenaient contre les Siamois. Si nous nous rappelons d'autre part que Malāyu s'applique à Sumatra dans des documents javanais, et que le Malaiur de Marco

---

(1) Cf. Kern, *loc. laud.*, pp. 346, 351-352.

(2) Il y a là une difficulté, puisque Marco Polo ne vient de parler que de la seule île de Bintang.

(3) Yule. *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 280-281. M. Groeneveldt (*T'oung pao*, VII, 121) dit que Yule incline à suivre l'opinion de Barros qui sépare Tanā Malayo de Palembang ; je ne crois pas que ce soit là l'idée de Yule. Yule envisage deux hypothèses : dans la première, Malaiur serait Singapour ; dans la seconde, Palembang. A l'appui de cette seconde solution, Yule invoque les passages d'Albuquerque et de Barros, en tant que tous deux mettent le Malayo ou Tanā Malayo à Palembang ou près de Palembang. C'est cette identification de Malaiur à Palembang que Yule penche à adopter, sans mettre en opposition le texte des *Commentaires* et celui de Barros. Schlegel a discuté le passage de Marco Polo dans *T'oung pao*, IX, 288-290, mais en suivant le texte de Pauthier (*Le Livre de Marc Pol*, pp. 564-565) qui paraît ici assez mauvais ; ce texte fait passer Marco Polo à Malaiur même. Si on se rallie au texte de Yule, il n'y a plus aucune raison de séparer, comme le voulait Schlegel, Malaiur de Tānah Malāyu.

Polo semble devoir être cherché dans la moitié méridionale de l'île, il apparaîtra comme bien probable que les Chinois du temps des Song et des Ming continuèrent à appeler l'empire de Palembang d'un nom ancien qu'il perdit au cours des siècles, alors que les Mongols, moins soucieux de la tradition et tenant davantage à une nomenclature exacte, se conformèrent à l'usage indigène contemporain en donnant au San-fo-ts'i le nom de Malāyu (1).

Ainsi le nom de San-fo-ts'i qui se rencontre du xe siècle au xve, et celui de Malāyu au xiiie siècle et au xive seraient équivalents, et s'appliqueraient vraisemblablement à l'empire de Palembang. Si on admet, ce qui est a priori assez naturel, que le Malāyu du viie siècle est le même que celui du xiiie, il faut donc chercher le Fo-che ou Che-li-fo-che à l'est de Palembang. Or Yi-tsing compte quinze jours du Fo-che au Mo-lo-yeou (2) et quinze jours du Mo-lo-yeou à Kie-tch'a. Si le Mo-lo-yeou est Palembang, et en admettant provisoirement que Kie-tch'a soit Kedah, la côte de Sumatra ne laisse pas au sud-est de Palembang une distance sensiblement égale à celle de Palembang à Kedah. De plus la région de Lampong, à en croire M. Groeneveldt (3), n'a jamais pu être le siège d'un commerce important. Enfin, puisque la route dont parle Yi-tsing passait par le détroit de Malacca et non par le détroit de la Sonde (4), on ne comprendrait pas qu'il eût fait ce crochet vers une partie de Sumatra qui ne semble pas avoir été un grand foyer de civilisation. On est donc amené à chercher le Che-li-fo-che plus à l'est, sur la côte de Java. C'était la solution proposée par M. Barth; M. Chavannes s'y est rallié. On pourrait encore invoquer

---

(1) Les documents javanais emploient aussi Malayu (Malāyu) dans une acception moins générale que celle de l'île entière de Sumatra. Ils est dit dans le *Pararaton* (pp. 65 ss.) que le roi de Java Kĕrtanagara (le 哈只葛達那加剌 Ha-tche Ko-ta-na-kia-la du *Yuan che*, k. 162, p. 5. vo, Haji Kĕrtanagara, comme l'a reconnu le Dr Brandes) entreprit en 1275 une guerre contre le Malayu qui ne se termina qu'en 1293 (Kĕrtanagara n'en vit pas la fin; il mourut dès 1275; M. Kramp a bien montré dans l'*Album Kern*, pp. 357-361, que ce n'est pas lui, contrairement à ce que croyait le Dr Brandes, qui fit aux ambassadeurs chinois l'insulte que Koubilaï voulut venger en 1292-1293). Ici Malayu semble bien désigner un état spécial entre les divers royaumes de Sumatra. Le Dr Brandes (*Pararaton*, pp. 127,132) pense qu'ici Malayu ne doit pas se rapporter à la côte orientale de Sumatra, mais à la côte occidentale où dominait l'état de Mĕnangkabau. Cette opinion est également adoptée par M. Rouffaer (*Encyclopædie*, art. Sumatra, p. 207). Je ne vois pas qu'elle s'appuie sur des raisons bien décisives, et d'autre part les passages de Marco Polo et de l'*Histoire des Yuan* sur le Malāyu ou Malaiur ne peuvent se rapporter qu'à un état établi sur la côte orientale de l'île. Pour l'application en quelque sorte ethnographique de Malāyu à la moitié méridionale de Sumatra, cf. Rouffaer, *loc. laud.*, p. 209: « Le Tanah Malāyu primitif, le pays d'origine des Malais, doit être cherché dans la région de Palembang-Djambi. » Cf. aussi le passage de Leyden (*Malay Annals*, pp 20-21) relevé par M. Skeat dans la 2e édition de *Hobson-Jobson* (*s. v.* Malay).

(2) Ou plutôt, comme il l'écrit ici, 末羅瑜 Mo-lo-yu (cf. Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 119, 144); les deux orthographes sont équivalentes.

(3) *Toung pao*, VII, 121.

(4) C'est ce que l'escale à Kedah établit de façon péremptoire.

en faveur de cette hypothèse un dernier argument. Dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (1), il est dit que dans le pays de Che-li-fo-che, si « au solstice d'été, on élève un gnomon de huit pieds, l'ombre est au sud du gnomon, (longue) de deux pieds cinq pouces ». Cette observation, prise à la lettre, est inadmissible. Nous avons vu à propos du Ho-ling (2) qu'une longueur d'ombre de deux pieds quatre pouces obtenue dans les mêmes conditions correspondait à une latitude septentrionale de plus de 6° ; l'observation rapportée pour le Che-li-fo-che donnerait sensiblement le même résultat, avec une différence en moins de peut-être 15'. Seulement on se rappelle qu'en renversant les termes de l'observation on peut la rendre applicable à la côte nord de Java, qui est par endroits entre 6° et 7° de latitude sud. En faisant ici la même correction, on obtiendrait encore une latitude méridionale de plus de 6°, qui mettrait le Che-li-fo-che à Java.

Cependant, tout en reconnaissant les avantages de cette solution, je ne crois pas devoir l'adopter ; il ne me semble pas que le Che-li-fo-che soit à chercher ailleurs qu'à Sumatra.

Si nous laissons de côté l'hypothèse que j'ai proposée pour le nom de Kin-li-p'i-che qui pourrait être altéré de Che-li-fo-che, l'état de Che-li-fo-che, au dire de la *Nouvelle histoire des T'ang* (3), envoya des ambassades en Chine de la période 咸亨 *hien-heng* (670-673) à la période 開元 *k'ai-yuan* (713-741). Je n'ai pas trouvé de textes se rapportant aux premières ambassades du Che-li-fo-che. Qu'il y en ait eu cependant avant la fin du VIIe siècle, c'est ce que me paraît établir le texte suivant : « La 1re année 證聖 *tcheng-cheng* (695), au 9e mois, le 5e jour, une décision impériale ordonna qu'aux envoyés des pays étrangers qui viendraient à la cour, on donnât des vivres dans les conditions suivantes : aux envoyés de l'Inde du sud, de l'Inde du nord, de la Perse, des Arabes, il convenait de donner six mois de vivres ; aux envoyés du 尸利佛誓 Che-li-fo-che, du Tchen-la (Cambodge), du Ho-ling (Java) et autres royaumes, (il convenait) de donner cinq mois de vivres ; aux envoyés du Lin-yi (Champa), (il convenait) de donner trois mois de vivres (4). » Je trouve une ambassade du 佛誓 Fo-che au 12e mois de la 1re année 長安 *tch'ang-ngan* (début de 702) (5), une autre en 716 (6). En 724, au 7e mois de l'année chinoise, « le roi du royaume de Che-li-fo-che envoie en ambassade

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°. Cf. Schlegel, *T'oung pao*, II, II, 178.

(2) Cf. *supra*, pp. 293-294.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°.

(4) *T'ang houei yao*, k. 100, p. 22 v°.

(5) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 970, p. 18 r°.

(6) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 971, p. 2 r°.

俱摩羅 Kiu-mo-lo (Kumāra) (1) pour offrir deux nains, une fille 價者 *kia-k'i* (2), une troupe de musiciens et des perroquets aux cinq couleurs; (l'empereur) conféra à (Kiu-)mo-lo (le titre) de 折衝 *tchö-tch'ong* (3), lui accorda cent pièces de soie, et le renvoya dans son pays (4). » La faveur impériale s'étendit également sur le souverain, et un autre texte nous apprend qu'au 8e mois chinois de la même année, un édit conféra à 尸利施羅拔摩 Che-li-t'o-lo-pa-mo (Çrīndravarman ?), roi du Che-li-fo-che, le titre de 左威衛大將軍 *tso-wei-wei-ta-tsiang-kiun* (5). En 728, le roi du 拂誓 Fo-che fait de nouveaux dons de perroquets bigarrés (6). Au 12e mois de la 29e année *k'ai-yuan*, c'est-à-dire tout au début de 742, le roi du 拂誓 Fo-che envoie son fils à la cour pour offrir le tribut (7). C'est à cette occasion sans doute qu'en cette même année 742, au premier mois de l'année chinoise, le roi du Fo-che, appelé 劉滕末恭 Lieou-t'eng-wei-kong, fut nommé 賓義王, « prince Pin-yi », et reçut le titre de 左金吾衛大將軍 *tso-kin-wou-wei-ta-tsiang-kiun* (8).

Voilà, en dehors du paragraphe même de l'*Histoire des T'ang* et des itinéraires de Kia Tan, les seules mentions du Fo-che que j'aie rencontrées dans la

---

(1) Peut-être doit-on entendre que le roi du Che-li-fo-che envoya en ambassade le *kumāra*, c'est-à-dire le prince héritier.

(2) Au lieu de *kia-k'i*, il faut lire 僧祇 *seng-k'i*; sur ce terme, voir *supra*, pp. 289-291.

(3) Giles rend ce titre par « général » (*Chinese-English Dictionary*, no 2916).

(4) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 971, p. 6 ro. Cf. aussi *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 ro.

(5) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 964, p. 15 vo; k. 975, p. 4 ro; cf. *Sin t'ang chou*, *loc. laud.* Dans le second passage, le *Ts'ö fou yuan kouei* a par erreur 三 *san*, « trois », pour 王 *wang*, « roi », et 麾 *houei* au lieu de 摩 *mo*. La faute de 三 *san* pour 王 *wang* dans cette encyclopédie très fautivement imprimée ne laisse guère de doute qu'il faille corriger de même 五 *wou* en 王 *wang* devant le nom d'Yezdegerd (cf. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 172). Je crois qu'il faut lire aussi *wang* au lieu de *san* devant le nom du roi de Perse Piroûz cité dans le *Tch'ang nan tche* (éd. du *King hiun t'ang ts'ong chou*, k. 10, p. 4 ro; cf. Chavannes, *Le nestorianisme et l'inscription de Kara-Balgassoun*, dans *J. A.*, janv.-févr. 1897, pp. 62-63; Havret, *Stèle chrétienne de Si-ngan-fou*, IIe partie, pp. 257-258).

(6) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 971, p. 7 vo.

(7) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 971, p. 14 ro.

(8) *Ts'ö fou yuan kouei*, k. 965, p. 1 ro. Le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 4 ro) donne en résumé les deux derniers textes, mais en attribuant au fils du roi du Che-li-fo-che les distinctions qui, selon le *Ts'ö fou yuan kouei*, furent accordées au roi lui-même (aucun des titres ne signifie « prince héritier », comme l'a cru M. Groeneveldt dans *T'oung pao*, VII, 119; autrement la question ne se poserait pas). C'est le *Ts'ö fou yuan kouei* qui doit avoir raison; il indique en effet d'autres distinctions du même genre qui furent à ce même moment octroyées à d'autres souverains d'états étrangers. Dans le nom du roi, il n'y a pas à chercher, je crois, un nom indigène, ou du moins ce nom a-t-il été très déformé pour prendre une allure chinoise; il en est de même des autres noms de rois qui accompagent celui du roi du Che-li-fo-che dans ce texte du *Ts'ö fou yuan kouei*.

littérature profane.. Il n'est pas besoin de reproduire ici les passages d'Yi-tsing, déjà connus par les traductions de MM. Chavannes et Takakusu. Le nom du Fo-che apparaît également dans les biographies de Vajrabodhi (1). Ce moine, qui s'embarqua à Ceylan pour la Chine, « traversa vers l'est plus de 20 royaumes, dont ceux de 佛誓 Fo-che et des 裸人 Hommes nus (2). » Selon un autre texte, parti de Ceylan avec 35 navires persans, « en un mois de route il arriva au royaume de 佛逝 Fo-che. Le roi du royaume de Fo-che vint au-devant du maître avec des parasols et dais d'or et un lit d'or. A cause du vent contraire, (le maître) s'arrêta là cinq mois. Quand le vent fut fixé, alors il put se mettre en route. » Il rencontra d'ailleurs des tempêtes terribles et erra de royaume en royaume pendant trois ans avant de parvenir en Chine dans le courant de l'année 720 (3).

On voit que dans ces textes, comme l'avait déjà fait remarquer M. Chavannes pour les ouvrages d'Yi-tsing, les noms de Fo-che ou de Che-li-fo-che sont employés indifféremment (4). Quant au nom que recouvrent ces transcriptions, Stanislas Julien l'avait lu Çrībhoja. Tout le monde adopta cette restitution jusqu'à ce que Schlegel ait voulu établir par d'anciennes prononciations qu'il fallait lire Sriboja ; quand on lui fit observer que ces prétendues prononciations anciennes ne pouvaient prévaloir contre les habitudes certaines des transcriptions chinoises du sanscrit, il répondit que les Chinois ont connu le nom par les Malais, qui n'ont pas dans leur langue de sifflante palatale (5). Ces raisons ne paraissent pas avoir été acceptées par tous les philologues hollandais, puisque certains d'entre eux écrivent Çribodja le nom du pays que visita Yi-tsing (6). Il est bien certain que le nom est d'origine hindoue. Schlegel expliquait le nom parallèle de 佛逝補羅 Fo-che-pou-lo, qui se trouve également dans Yi-tsing, par Bojapura, où *boja* est un dérivé malais du sanscrit *bhoja*, « jouissance ». Seulement on n'a pas produit d'exemple de l'emploi du mot *boja*, « jouissance », en malais. De plus, ce fut une des théories sûrement fausses de Schlegel que de nier l'existence de sifflantes chuintantes en Chine à l'époque des T'ang. Le terrain le plus solide est à ce point de vue celui des

(1) Ces biographies ont été signalées et étudiées par M. Sylvain Lévi dans le *J. A.*, mai-juin 1900, p. 418-421.

(2) *Song kao seng tchouan*, dans *Tripit. jap.*, 致, IV, p. 70 v°.

(3) *Tcheng yuan sin ting che kiao mou lou*, dans *Tripit. jap.*, 結, VI, p. 78 v°.

(4) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 36, 125. Je n'ai pas trouvé de fondement réel à la distinction proposée par M. Takakusu (*A Record*, p. XL, n. 2 ; p. XLV, n. 4) entre Fo-che qui serait plutôt la capitale et Che-li-fo-che qui désignerait le royaume.

(5) Cf. *T'oung pao*, II, II, 174-177 ; II, III, 199-200 ; *B. E. F. E.-O.*, II, 95-96.

(6) *Encycl. van Nederl.-Indië*, art. Sumatra, pp. 202-203. Cette orthographe me paraît d'ailleurs hybride, puisqu'elle suppose pour la seconde partie du mot une forme malaise *bodja* dérivée de *bhoja*, mais maintient au début la sifflante palatale de *çri*, que le malais a changée en sifflante dentale.

transcriptions sanscrites. Or en règle générale les caractères employés par les chinois de l'époque des T'ang pour rendre soit une sifflante dentale, soit une sifflante palatale ou cérébrale du sanscrit, se prononcent encore aujourd'hui respectivement avec sifflante dentale ou avec chuintante. En l'absence de tout indice contraire, nous devons donc conclure à l'existence ancienne de ces chuintantes initiales, et, quand les Chinois écrivent *che-li*, restituer *çrī* et non *sri*. Il est vrai d'ailleurs que Çrībhoja deviendrait en malais Sriboja, et je ne conteste nullement que cette forme dérivée ait dû exister, mais comme on ne l'a pas encore signalée dans les textes, nous devons nous en tenir provisoirement à la forme indiquée par les Chinois (1). Quant au sens même de ce nom de Bhoja ou Çrībhoja, qui entre encore dans le Bhojapura d'Yi-tsing (2) et qu'on doit peut-être retrouver dans la capitale chame Fo-che (3), assez de noms hindous ont passé dans la géographie de l'Indochine et de l'Insulinde pour qu'on puisse songer, je crois, à un souvenir des Bhojas de l'Inde.

Ce nom de Çrībhoja, ou peut-être la forme dérivée Sriboja, est à peu près certainement le même que les voyageurs arabes nous ont transmis en l'écrivant Serboza (4). Serboza est un état vassal du mahārāja du Zabedj ; entendez que Çrībhoja est sous la dépendance du souverain du Yavadvīpa. C'est, je pense, pour n'avoir pas pris en considération ce nom de Serboza que M. Chavannes a été amené à proposer l'équivalence de Çrībhoja et de Zabedj. L'analogie phonétique était une des trois raisons qu'il mettait en avant ; mais cette analogie est moins parfaite avec Zabedj qu'avec Serboza. D'autre part, M. Chavannes admettait que les notes jointes au texte d'Yi-tsing remontaient à la petite dynastie des Tcheou postérieurs (951-960) ; ces notes disent par deux fois que le Mo-lo-yeou (Malāyu) est devenu partie intégrante du Che-li-fo-che (Çrībhoja) ; or c'est au IXe siècle et au Xe que les Arabes parlent de l'empire du Zabedj ; d'où M. Chavannes concluait que ce Çrībhoja conquérant du Xe siècle devait

(1) On trouve aussi dans Yi-tsing la forme Che-li-fo-yeou (cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 64) ; Beal la supposait fautive ; Schlegel au contraire a admis qu'elle était juste. Mais 遊 *yeou* est une altération graphique de 逝 *che* (pour un exemple de l'erreur inverse, cf. *supra*, p. 326, n. 3) ; la variante où la dernière syllabe de Che-li-fo-che est écrite 誓 *che* ne laisse aucun doute à ce sujet. Dans l'un des deux cas signalés par M. Chavannes, l'édition de Corée a d'ailleurs conservé la bonne lecture (*Tripit. jap.*, 致, VII, p. 78 r°) ; dans l'autre (*Tripit. jap.*, *ibid.*, p. 95 r°), les éditeurs japonais l'ont rétablie. La seule difficulté de la restitution Çrībhoja est que la dernière syllabe, qu'elle soit transcrite 逝 *che* ou 誓 *che*, devrait être à voyelle *i* ou *e* plutôt qu'à voyelle *a*. Yi-tsing lui-même emploie 逝 *che* pour transcrire la première syllabe de *jeta* (cf. *Tripit. jap.*, 蹇, V, p. 74 r°). Je ne vois pas cependant que pour Che-li-fo-che on puisse restituer aucune forme à voyelle autre que *a*.

(2) Cf. Takakusu, *A Record*, pp. XXXIX, L, 10 ; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 120, 175.

(3) Cf. *supra*, p. 202 n. 2.

(4) Le démonstration en a été faite surtout par Van Der Lith, *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 247-250.

correspondre à l'empire du Zabedj que les Arabes ont connu vers le même temps. Mais M. Takakusu a fait justement observer que les notes d'Yi-tsing ne peuvent avoir été écrites que par lui-même. Dans le *Nan hai ki kouei nei fa tchouan* notamment, le commentaire est une glose nécessaire sans laquelle le texte est amputé de notions essentielles. Remarquons que toute la liste des îles des mers du sud fait partie du commentaire, y compris la mention de « l'île de Mo-lo-yeou, qui est l'actuel royaume de Che-li-fo-che » (1). Ce qui a déterminé l'opinion de M. Chavannes, c'est que quelques passages de la glose débutent par ces mots : « (En langue des) Tcheou, on dit... » (2), ce qui implique que l'auteur de ces notes écrivait sous une dynastie appelée Tcheou ; or Yi-tsing vivait au temps des T'ang. Mais, comme l'a rappelé M. Takakusu, l'impératrice Wou avait en 690 changé en Tcheou le nom de la dynastie T'ang ; elle régna jusqu'en 705 ; et c'est précisément entre 690 et 705 que les deux mémoires d'Yi-tsing ont été rédigés (3). Il n'y a donc pas de doute à garder sur l'attribution à Yi-tsing lui-même des notes de ses ouvrages. En conséquence, Yi-tsing a déjà connu, à la fin du VII^e^ siècle, la réunion du Malāyu au Çrībhoja, et cette réunion ne peut être invoquée ni pour ni contre l'identification du Çrībhoja du VII^e^ siècle au Zabedj du IX^e^ et du X^e^. Enfin M. Chavannes s'appuyait sur un passage d'Alberouni, qui dit que les îles du Zabedj sont le Suvarṇadvīpa, l'Ile d'or, des Hindous ; or Yi-tsing appelle deux fois le pays de Çrībhoja l'Ile d'or. Mais M. Barth a fait observer que le Suvarṇadvīpa d'Alberouni désignait aussi bien Java que Sumatra (4). Il faut donc, je crois, s'en tenir à l'opinion généralement admise depuis la publication du *Livre des Merveilles de l'Inde*, et identifier Serboza à Çrībhoja.

---

(1) Tel est du moins le cas dans l'édition japonaise du *Tripiṭaka* en petit format. Cette édition est basée sur l'édition de Corée, en donnant les variantes des éditions des Song, des Yuan et des Ming; je pense donc que son silence indique ici que les textes sont identiques. M. Takakusu, qui a exécuté sa traduction principalement sur l'édition de l'India Office datant des Ming et sur l'édition japonaise en petit format (cf. *A Record*, pp. LX, LXIII), ne fait non plus aucune observation. On ne comprend donc pas qu'il ait à ce point mélangé dans sa traduction le texte et le commentaire. A la p. 9 de la traduction de M. Takakusu, la note qui commence à « Going east » doit, selon l'édition japonaise, être prolongée jusqu'à la page 10, ligne 6, « of ordinary character ». Le texte reprend alors avec « In the Siṃhala island », et va jusqu'à « two schools have also been founded ». Une nouvelle note commence à « Counting from the West » et se termine au bas de la page, aux mots « cannot be all mentioned here ». Le texte reprend alors. La suite des idées me paraît parfaitement en accord avec cette division.

(2) L'édition japonaise a corrigé partout Tcheou en T'ang ; cf. *Tripiṭ. jap.*, 致, VII, pp. 92, 93, etc.

(3) Cf. Takakusu, *A Record*, pp. LIII, 7. M. Takakusu me paraît donner une preuve décisive en signalant qu'en face du nom de Tcheou employé pour désigner la Chine dans le commentaire, le même terme, exactement dans les mêmes conditions, se trouve également dans le texte même d'Yi-tsing (*A Record*, p. 214 ; cf. *Tripiṭ. jap.*, 致, VII, pp. 82 r°, 92 r°). Pour des exemples épigraphiques de ce nom de Tcheou donné alors aux T'ang, voir le ch. 62 du *Kin che ts'ouei pien*.

(4) Barth, *Le Pélerin chinois I-tsing*, p. 12, n. 3.

Seulement il devient difficile dans cette hypothèse de mettre le Çrībhoja à Java. Remarquons qu'il ne saurait s'agir ici d'une dépendance du Çrībhoja, d'une colonie qui pourrait être à Sumatra tandis que sa métropole serait à Java ; Serboza doit être l'établissement principal, la capitale de l'état. Or il est dit dans les *Adjaib* que Serboza est situé « à l'extrémité de l'île de Lâmeri » (1). Nous avons vu que Lâmeri était à la pointe nord-ouest de Sumatra (2), mais des exemples nombreux montrent que les Arabes ont désigné l'île entière du nom du premier état qui se trouvait sur leur chemin en allant de Ceylan en Chine (3) ; c'est de manière analogue que nous appelons Sumatra du nom de l'ancien royaume de Samudra et qu'inversement les Javanais, venant par l'est, l'ont nommé Malāyu (4). Serboza, placé à l'extrémité de l'île de Lâmeri, et se trouvant sur le chemin d'Inde en Chine qui passait par Kalah, c'est-à-dire Kedah, devrait être situé dans la moitié méridionale de la côte est de Sumatra, du côté de Djambi ou de Palembang.

Or, malgré les arguments exposés plus haut, c'est bien en effet Sumatra que les textes chinois me paraissent désigner sous le nom de Çrībhoja. A la fin du VIIIe siècle, il semble hors de conteste que, par Fo-che qui est au sud du détroit de Malacca et a du côté de l'est le Ho-ling, c'est-à-dire Java, Kia Tan entend Sumatra. Sans doute, dira-t-on ; mais puisque vous-même prétendez que la réunion du Çrībhoja et du Malāyu s'est faite dès la fin du VIIe siècle, comme le Malāyu était sûrement à Sumatra, n'est-ce pas cette partie du royaume que Kia Tan appelle ici Fo-che, même si la capitale du Fo-che était à Java ? Cette solution ne me paraît pas probable. L'*Histoire des T'ang* nous empêche de confondre politiquement le Ho-ling ou Java et le Çrībhoja ; jamais d'autre part leurs noms ne sont rapprochés comme ceux de deux états établis sur une même île. Si cependant la capitale du Çrībhoja était à Java, il faudrait admettre que Kia Tan nomme du nom du royaume entier une province dépendante sise à Sumatra, et qu'en parlant de l'île de Ho-ling, la plus grande des îles du sud, il omet de dire que c'est là le véritable centre non pas seulement de l'état de Ho-ling ou Java, mais aussi du Çrībhoja ; ce n'est guère vraisemblable. Le Fo-che d'ailleurs devait être une étape naturelle sur la route de Chine en Inde ; il faut faire un crochet pour se rendre à Java (5). Reste bien l'observation astronomique de l'*Histoire des T'ang* qui, corrigée, ne peut guère s'appliquer qu'à Java. Mais

---

(1) *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 176.

(2) Cf. *supra*, p. 327, n. 3.

(3) Cf. *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 233-237.

(4) Cf. *supra*, pp. 331-332.

(5) En se reportant aux index des traductions d'Yi-tsing, on verra que si le Ho-ling n'était pas régulièrement une escale du voyage entre l'Inde et la Chine, il est par contre peu de voyageurs sur lesquels nous ayons des renseignements suffisamment précis et qui n'aient pas passé par Çrībhoja. Cf. *supra*, pp. 294-295.

ce témoignage est contrebalancé par celui d'Yi-tsing qui dit qu'au Çrībhoja, au moment des équinoxes, un homme debout ne projette à midi aucune ombre ni au sud ni au nord ; ceci ne peut guère s'accorder qu'avec un pays plus proche de l'équateur que Java. C'est aussi à un pays proche de l'équateur que doit se rapporter cette remarque d'Yi-tsing que l'ombre humaine y est aussi longue vers le nord au solstice d'hiver qu'elle est longue vers le sud au solstice d'été (1). Sans doute, il ne peut s'agir ici d'observations rigoureuses, et qui d'ailleurs ne pourraient alors désigner Palembang, situé par plus de 2° de latitude sud ; mais ce qui est encore approximativement juste pour Palembang ne l'est plus du tout par 6° ou 7° de latitude sud pour Java.

C'est bien aussi à Sumatra que l'énumération des onze îles des mers du sud porte à chercher le Çrībhoja. Yi-tsing, qui dit aller d'ouest en est, nomme d'abord l'île de 婆魯師 P'o-lou-che ; dans un autre passage, il parle de deux moines coréens qui, partis de Chine, arrivent dans « le royaume de P'o-lou-che à l'ouest du royaume de Che-li-fo-che (Çrībhoja) » (2). M. Chavannes a justement rapproché de ce passage la notice du Che-li-fo-che dans le *Sin t'ang chou*, où il est dit que le Che-li-fo-che se divise en deux royaumes, dont le plus occidental est appelé 郎婆露斯 Lang-p'o-lou-sseu (3). On n'est pas d'accord sur la valeur de ce P'o-lou-che ou Lang-p'o-lou-sseu. Il semble résulter de deux passages de Beal que Bretschneider songea à voir dans P'o-lou-che la trace la plus lointaine du nom de Po-sseu (Perse) appliqué à Sumatra ; j'ai déjà eu l'occasion de dire plus haut que je n'ai trouvé aucun texte ancien où apparaisse cette confusion. Beal lui-même, partant de ce principe que le P'o-lou-che était évidemment situé sur « la côte occidentale de la partie nord de Sumatra », proposa d'y retrouver Pasei, le Basma de Marco Polo (4). M. Chavannes songea au Parlak, le Ferlec de Marco Polo, et M. Takakusu se rangea à cette opinion. M. Groeneveldt fit observer qu'en dehors d'une certaine ressemblance phonétique, il n'y avait aucun fondement sérieux à l'une ou l'autre identification (5). La seule restitution satisfaisante fut proposée par M. Kern : P'o-lou-che serait Baros, sur la côte occidentale de Sumatra (6). Schlegel admit

---

(1) Cf. Takakusu, *A Record*, pp. 143-144.

(2) Takakusu, *A Record*, pp. XXIX, XL, 10 ; Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 36-37.

(3) Chavannes, *loc. laud.* ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 r°.

(4) Beal, *Two Chinese-buddhist Inscriptions found at Buddha Gayâ*, dans *J. R. A. S.*, N. S., t. XIII, p. 558 ; *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 251-252. L'orientation nord-ouest sud-est de Sumatra prête à des confusions. J'ai adopté « côte orientale » pour la côte de Pasei, Syak, Palembang, « côte occidentale » pour la côte de Baros, Bencoulen. Beal doit entendre par « côte occidentale de la partie nord de Sumatra » ce que j'appelle « la partie nord de la côte orientale ».

(5) *T'oung pao*, VII, 123.

(6) Je n'ai pas la notice où M. Kern a fait cette hypothèse ; j'en parle d'après l'article de M. Rouffaer sur Sumatra dans l'*Encycl. van Nederl.-Indië*, t. III, p. 203.

la restitution, mais nia qu'il pût s'agir du Baros de la côte occidentale, célèbre par son camphre. Il en donnait deux raisons : d'abord que le Baros actuel ne portait pas encore ce nom au temps d'Yi-tsing, ensuite qu'Yi-tsing n'y est jamais allé (1). Il est de fait que le Baros actuel apparaît dans les auteurs arabes et dans Marco Polo sous le nom de Fansour (Fantsur); on trouve dans les textes chinois 賓窣 Pin-sou au XIII^e siècle et 班卒 Pan-tsou ou 班卒兒 Pan-tsou-eul au XV^e. Seulement le nom de Baros a peut-être coexisté avec celui de Fantsur (2). Schlegel dit que le Baros actuel est transcrit en chinois 婆律 P'o-lu et renvoie à Groeneveldt ; mais il ne paraît pas s'être douté que le terme d' « onguent de P'o-lu » (婆律膏) pour désigner le camphre remonte au plus tard au temps des Leang (502-556) (3). Si P'o-lu est Baros, il faut donc admettre que le nom est au moins aussi ancien que celui de Fantsour, et ce sera là vraisemblablement le Bâlous qu'indique Ibn-Khordâdhbeh au IX^e siècle (4). L'autre argument de Schlegel, qui écarte Baros parce qu'Yi-tsing n'y est pas allé, ne soutient pas l'examen : il n'est pas dit dans le texte d'Yi-tsing que lui-même a passé par le P'o-lou-che, mais que deux moines coréens qui y étaient parvenus y sont morts de maladie. Enfin Schlegel, qui admet que P'o-lou-che est phonétiquement Baros, y veut voir un second Baros, inconnu aujourd'hui, mais qui est porté sur quelques cartes du XVII^e et du XVIII^e siècle entre Indragiri et Palembang (5). Mais ce nom suspect ne se retrouve ni dans la liste des royaumes de Sumatra donnée par Baros, ni dans les notices sur les états de Sumatra que les Chinois nous ont laissées du XIII^e au XV^e siècle ; il est vraisemblable que ce Baros de la côte orientale de Sumatra provient d'une

---

(1) *T'oung pao*, II, II, 114.

(2) *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 233-236; Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 299, 302-304 ; *Hobson Jobson*, *s. v.* Baros ; Tchao Jou-koua, *Tchou fan tche*, k. 下, p. 1 r°; Phillips, *The seaports of India and Ceylon*, p. 38 ; *Ming che*, k. 324, p. 9 v° ; Groeneveldt, *Notes*, p. 164. Yule (*Marco Polo*, II, 302) croit très probable que Baros est une altération phonétique de Fantsur, ou Pantsur, appelé Pasuri dans le *Sejarah Malāyu*. La coexistence des deux noms à travers de longs siècles ne me paraît guère en faveur de cette opinion. La forme Fantsur est celle de Van Der Tuuk (*J. R. A. S.*, N. S., t. II, p. 132) ; on trouve aussi Pantsur (Yule *loc. laud.*, p. 303), qui est mieux en accord avec les transcriptions chinoises. Je ne sais pourquoi Schlegel (*T'oung pao*, X, 290) mettait le Fansour des Arabes à une île du détroit de Malacca placée sous la juridiction de Syak.

(3) Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 109 ; Groeneveldt, *Notes*, p. 261, où l'auteur s'appuie sur le *Pen ts'ao kang mou* ; sur le sens d'« *onguent* de P'o-lu », voir le passage de Groeneveldt. Le terme se trouve entre autres dans le *Leang chou* (k. 54, p. 6 v°), dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 3 r°) (ces passages ont été traduits par Schlegel lui-même dans *T'oung pao*, IX, 192, 283), dans le *Song che* (k. 489, p. 6 r°).

(4) Cf. *Encycl. van Nederl.-Indië*, art. Sumatra, p. 203 ; Barbier de Meynard, *Le Livre des routes et des provinces*, dans *J. A.*, mars-avril 1865, p. 288. Je regrette de n'avoir pu consulter directement les travaux de M. De Goeje, qui manquent à notre bibliothèque. Yule indique aussi la forme Bâlûs d'après Abul Fazl, (*Marco Polo*, II, 304).

(5) *T'oung pao*, II, II, 110-113.

confusion avec celui de la côte occidentale. Schlegel invoquait en faveur de son explication l'autorité de M. Rouffaer ; or M. Rouffaer a déclaré que cette explication était « la plus étrange « note géographique » qui ait été écrite depuis des années » (1). De toutes les hypothèses proposées, c'est donc celle de M. Kern qui offre le plus de vraisemblance. Elle ne va pas cependant sans une assez sérieuse difficulté : la route d'Yi-tsing lui-même et des autres pélerins chinois dont il parle, tout comme l'itinéraire de Kia Tan un siècle plus tard, passent par le Détroit de Malacca ; or il me semble que Baros ne peut guère entrer en ligne de compte que pour un voyage effectué par le détroit de la Sonde. Autrement, il faudrait supposer que cet état de Baros traversait l'île et que c'est sa côte orientale que longeaient les voyageurs allant de Palembang en Inde lorsqu'ils ne changeaient pas de direction pour gagner Kedah ; une telle solution ne me paraît pas bien probable. En résumé P'o-lou-che est peut-être Baros, mais ce n'est pas certain ; ce dont on ne peut douter en tout cas, c'est que le pays de P'o-lou-che se soit trouvé sur la moitié nord-ouest de Sumatra.

Etant donné cette situation du P'o-lou-che ou Lang-p'o-lou-sseu, lorsque l'*Histoire des T'ang* dit que le Çrībhoja est divisé en deux royaumes, dont le Lang-p'o-lou-sseu est le plus occidental, la seule explication admissible me semble être que par Çrībhoja il faut entendre ici l'île entière de Sumatra divisée entre le royaume proprement dit de Çrībhoja au sud-est et celui de Lang-p'o-lou-sseu au nord-ouest. Les mentions qui dans l'énumération d'Yi-tsing suivent celle du P'o-lou-che suggèrent la même conclusion. Après le P'o-lou-che, Yi-tsing nomme « l'île de Mo-lo-yeou qui est l'actuel royaume de Che-li-fo-che, l'île de Mo-ho-sin, l'île de Ho-ling... » Or personne ne doute que le Mo-lo-yeou soit en Sumatra ; si donc le Çrībhoja était essentiellement à Java, il en résulterait que dans l'énumération d'Yi-tsing le véritable Çrībhoja, celui où il résida six mois pour y apprendre la « science des sons » avant de se rendre en Inde et où il vécut à son retour près de dix ans, ne figure pas ; c'est à peu près inadmissible.

Une dernière raison me paraît militer en faveur de la localisation du Çrībhoja à Sumatra. Nous avons vu qu'à la fin du VIII^e^ siècle, pour Kia Tan, le Fo-che était certainement à Sumatra. Or, à la fin du X^e^ siècle, les Chinois commencent à connaître sur la côte de Sumatra, sans doute à Palembang, le pays de 三佛齊 San-fo-ts'i. Avant qu'il fût question du Che-li-fo-che, M. Groeneveldt avait signalé l'analogie de San-fo-ts'i et du Serboza des Arabes. Il semble en effet que tous ces noms soient apparentés, et le Serboza des Arabes est une sorte d'intermédiaire entre Çrībhoja et San-fo-ts'i. Beal rétablissait San-fo-ts'i en Saṃbhoja, « les Bhojas réunis », ce qui est invraisemblable. Schlegel a

(1) *Encycl. van Nederl.-Indië*, art. Sumatra. p. 203.

restitué Sĕmbodja, nom malais de la *Plumeria acutifolia*. Comme il y a à côté de *sĕmbodja* une forme *kĕmbodja*, Schlegel prétendit que le nom de la plante est essentiellement *boja*, avec un préfixe *sĕm* ou *kĕm*. En même temps Schlegel, séparant Sribodja (pour nous Çrībhoja) de Bodjapura (pour nous Bhojapura), forme Sribodja de *bodja*, qui est la véritable racine de *sĕmbodja* ou *kĕmbodja*, plus le préfixe *sri*, « très commun en malais pour indiquer qu'une chose est remarquablement bonne, belle, ou douce, comme par exemple le suc doux des fleurs avec lequel les abeilles font leur miel » (1). Cette explication me paraît des plus contestables. De ce qu'il y a une forme *sĕmbodja* à côté de *kĕmbodja*, il ne s'ensuit nullement que *sĕm* ou *kĕm* soient des préfixes. Comment et à quelle date un doublet *sĕmbodja* est né de *kĕmbodja*, c'est ce que je suis hors d'état d'expliquer ; mais les dictionnaires donnent *kĕmbodja* comme une simple transcription de *kāmbojā*, qui est en sanscrit un nom de plante (2) ; je ne vois aucune raison de rejeter cette étymologie. Seulement cela ne veut pas dire que San-fo-ts'i ne puisse être une transcription de *sĕmbodja*. Déjà Van Der Lith s'était demandé si un certain Ki Sambodja nommé dans le *Babad tanah djawi* ne devrait pas son nom à ce qu'il serait originaire de Palembang (3). M. Brandes accepte cette explication, et dit formellement que San-fo-ts'i est « le vieux nom de Palembang, le Samboja des textes javanais » (4). En ce cas, on ne peut dire que San-fo-ts'i soit réellement une transcription de Çrībhoja ou même d'une forme dérivée Sriboja, et si les deux noms sont apparentés, il faudra admettre que l'ancien Çrībhoja ou Sriboja, connu des Chinois et des Arabes, cessa d'être compris, et fut peu à peu remplacé dans l'usage par Sĕmbodja, nom de fleur, auquel répondrait la nouvelle forme chinoise San-fo-ts'i. Cependant, j'avoue qu'il me reste des doutes sur le nom de Sĕmbodja donné à Palembang, et il serait à souhaiter que les textes javanais où paraît Samboja fussent réunis et critiqués. Quoi qu'il en soit, les Chinois semblent nous donner un intermédiaire entre Bhoja ou Çrībhoja d'une part et la forme représentée ensuite par San-fo-ts'i : la première ambassade qui ne soit mise au compte ni du Fo-che ni du Che-li-fo-che ne vient pas sous le nom du San-fo-ts'i, mais sous celui du royaume de Fo-ts'i ; Fo-ts'i semble être à San-fo-ts'i ce que Fo-che est à Che-li-fo-che (5).

---

(1) *T'oung pao*, II, II, 176-177.

(2) Cf. Klinkert, *Nieuw Maleisch-Nederlandsch Woordenboek*, p. 538; Favre, *Dictionnaire malais-français*, t. I, p. 349; cf. aussi le dictionnaire de Von De Wall, I, 288 ; II, 541, et l'*Encycl. van Nederl.-Indië*, *s.v.* Boenga Kembodja.

(3) *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 250.

(4) Brandes, *Pararaton*, dans les *Verhandel. van het Batav. Genootschap*, t. XLIX, pp. 140, 185. Il est question dans le *Babad tanah djawi* de ce Ki Sambodja et de sa veuve (randa Sambodja) ; cf. Brandes, *Register op de proza-omzetting van de Babad Tanah Jawi*, dans *Verhandel. van het Batav. Genootschap*, t. LI, p. 47.

(5) Cette ambassade, venue à la cour de Chine en 904, est mise sur le compte du Fo-ts'i dans le *T'ang houei yao*, k. 100, p. 24 v°, et dans le *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 976, p. 15 r°.

Le Çrîbhoja semble avoir été une étape régulière entre l'Inde et la Chine ; il en est de même du San-fo-ts'i. Les voyageurs arabes ne manquaient pas au XII^e siècle de faire escale à San-fo-ts'i (1). Parmi les pays des mers du sud, il n'en est pas, selon Tcheou K'iu-fei, qui soit plus riche que celui des Arabes ; ensuite vient le royaume de Chō-p'o (Java) ; le royaume de San-fo-ts'i est rangé en troisième ligne (2). Dans la première moitié du XIII^e siècle, Tchao Jou-koua énumère les états que le San-fo-ts'i considérait comme ses vassaux (3) : on y voit figurer non seulement des pays du nord-ouest de Sumatra comme 監篦 Kien-pi (Kampei) (4) ou 藍無里 Lan-wou-li (Lambri), mais aussi des principautés de la péninsule malaise comme 蓬豐 P'eng-fong (Pahang) (5), 登牙儂 Teng-ya-nong (Trengganu) (6), 吉蘭丹 Ki-lan-tan (Kelan-

---

Elle est rappelée aussi dans la notice du San-fo-ts'i incorporée au *Song che*, k. 489, p. 5 v°. Le nom de Fo-ts'i se trouve encore dans la légende de Kouan-yin étudiée par M. De Groot, *Les Fêtes annuellement célébrées à Emouy*, I, 189 (cf. aussi *T'oung pao*, IX, 404), mais cette légende, où apparaît déjà le nom du Sien-lo (Siam), me paraît de trop basse date pour étayer aucune conclusion.

(1) Cf. Tcheou K'iu-fei, *Ling wai tai ta*, k. 2, p. 11 v° ; k. 3, p. 11 r°.

(2) *Ling wai tai ta*, k. 3, p. 10 v°.

(3) Cette liste a été étudiée par Schlegel dans le *T'oung pao*, II, II, 126-138 ; mais Schlegel étant parti de l'idée fausse que toutes ces principautés devaient être situées sur l'île même de Sumatra, la plupart de ses identifications sont inadmissibles.

(4) Ce nom a été bien rétabli par Schlegel. Il se retrouve dans le *Nâgarakrĕtâgama* sous la forme Kampe (Kern, *Een oud-Javaansch geschiedkundig gedicht*, p. 252). C'est à tort que M. Takakusu (*A Record*, p. XLIII) a lu le nom Lan-pi et l'a rétabli en Djambi.

(5) Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 132) a rétabli ce nom en *ponggong* ou *panggong* et songe à un village de Panggong situé dans la résidence de Padang en Sumatra. Il est certain qu'il s'agit de Pahang, écrit 彭亨 P'eng-heng, 盆亨 P'en-heng, et 彭坑 P'eng-k'eng dans le *Ming che* (k. 325, pp. 1 r°, 7 r°), 邦項 Pang-hiang dans le *Hai lou* (édition du *Hai chan sien kouan ts'ong chou*, p. 9 v°). Sur les autres mentions chinoises de Pahang, cf. Groeneveldt, *Notes*, pp. 255, 257 ; W. K. Müller, dans *T'oung pao*, IV, 81-82 ; Groeneveldt, dans *T'oung pao*, VII, 114 ; Schlegel, dans *T'oung pao*, X, 39-46 (où c'est pure hypothèse de mettre à Pahang le P'o-houang du V^e siècle). Pahang est nommé comme une dépendance de Madjapahit dans le *Nâgarakrĕtâgama* (Kern, *loc. laud.*, p. 352). Pour expliquer la transcription de l'aspiration par un caractère à initiale *f* en chinois mandarin, il faut se rappeler que Tchao Jou-koua vivait au Fou-kien, où dans certains dialectes l'*f* initial passe à *h*. De P'eng-fong = Pahang, on peut rapprocher la transcription usuelle de Johore, 柔佛 Jeou-fo.

(6) Le nom a été lu Tengalang par Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 132), mais sans qu'il soit proposé d'identification. Il s'agit de Trengganu, dont le nom est écrit 丁加下路 Ting-kia-hia-lou sur la carte du *Wou pei pi chou* (cf. G. Phillips, *The seaports of India and Ceylon*, p. 40), 丁噶呶 Ting-ko-nou dans le *Hai kouo wen kien lou* (éd. du *Yi hai tchou tch'en* pp. 17 v°, 20 v°), 丁噶奴 Ting-ko-nou et 丁加羅 Ting-kia-lo dans le *Ying houan tche lio* (k. 2, p. 22 r°), 丁咖囉 Ting-kia-lo dans le *Hai lou* (p. 9). Il est question dans le *Ming che* (k. 325, p. 8 r°) et dans le *Tong si yang k'ao* (k. 4, pp. 11-12 ; k. 9, p. 5 v°) d'un pays de 丁機宜 Ting-ki-yi vassal de Java, et qui a été souvent opprimé par le pays limitrophe de Johore. Groeneveldt (*Notes*, pp. 200-201) a fait de ce pays Indragiri à Sumatra, ce qui me paraît sûrement faux ; le pays en question ne peut se trouver que sur la péninsule malaise.

tan) (1), 凌牙斯加 Ling-ya-sseu-kia (Lĕngka-suka) (2), et même l'île de Ceylan (3). Au XIVe siècle, ce sont les mêmes noms qu'on retrouve parmi les dépendances de Madjapahit (4). Vers 1377, le San-fo-ts'i fut définitivement vaincu par l'empire javanais (5).

C'est bien sur la péninsule que l'a cherché Schlegel (*T'oung pao*, IX, 293-297), mais en le restituant en Tinggi, « Haut », et sans pouvoir l'identifier. Le *Hai lou* (p. 9 r°) fait de Ting-ki-yi l'actuel Trengganu; mais Trengganu me paraît trop au nord sur la péninsule pour que sa situation soit conciliable avec *les indications du Tong si yang k'ao* (k. 9, p. 5 v°). Comme l'a remarqué Schlegel, ce nom de Ting-ki-yi semble désigner un pays tout différent dans *le Hai kouo wen kien lou*, p. 14 r° et v°. Le nom de Trengganu, écrit Tringgano, se trouve dans le *Nâgarakrĕtâgama* parmi ceux des états de la péninsule vassaux de Madjapahit (cf. Kern, *loc. laud.*, p. 352).

(1) Schlegel a lu ce nom 加吉蘭丹 Kia-ki-lan-tan; il suppose cependant une erreur du texte, vu que la transcription Ki-lan-tan est précisément une de celles employées pour le Kelantan de la péninsule malaise. Toutefois, ajoute-t-il, il n'y a pas de Kelantan connu à Sumatra dans les environs de Palembang, et le Kelantan de la péninsule malaise est hors de question (*T'oung pao*, II, II, 132-133). Le nom de Ki-lan-tan apparaît une fois écrit fautivement 吉蘭舟 Ki-lan-tcheou dans le *Tchou fan tche* (k. 上, p. 7 r°) à la suite du nom du 凌牙斯加 Ling-ya-sseu-kia, et une fois (p. 8 v°) après le nom du Teng-ya-nong dont il est séparé par un caractère 加 *kia*; c'est ce qui a amené Schlegel à lire Ling-ya-sseu et Kia-ki-lan-tan. Maisdans le second cas, il doit y avoir une faute, soit par omission de *ling-ya-sseu*, soit par addition de *kia*. Dans le même paragraphe, il est question du Ling-ya-sseu-kia seul, et on verra à la note suivante que ce doit être là la forme complète du nom. On est donc autorisé par le texte même à lire Ki-lan-tan. Ceci admis, la péninsule malaise n'est pas du tout « hors de question », puisque nous avons à côté de Ki-lan-tan les noms de Pahang et de Trengganu. Pour les textes chinois concernant Kelantan, cf. Groeneveldt, *Notes*, pp. 257-258; Schlegel, dans *T'oung pao*, X, 159-163 (où les textes du Ve siècle ne doivent pas se rapporter à Kelantan; cf. *supra*, pp. 271-273). La liste des états vassaux de Madjapahit donnée par le *Nâgarakrĕtâgama* nomme aussi Kalantĕn (cf. Kern, *loc. laud.*, p. 352).

(2) Le nom du Ling-ya-sseu-kia apparaît sous cette forme dans la liste générale des états vassaux du San-fo-ts'i (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 7 r°) et dans la notice spéciale du 佛囉安 Fo-lo-ngan (*ibid.*, p. 8 v°; les données sur cet état de Fo-lo-ngan ont été étudiées par Schlegel dans *T'oung pao*, IX, 402-405 et II, II, 134, mais la restitution est très douteuse, et la localisation à Sumatra est inadmissible si on doit mettre, comme je le crois, le Ling-ya-sseu-kia sur la péninsule). Dans les autres cas, le nom est écrit Ling-ya-sseu. J'aurai à revenir dans un appendice sur ce nom de Ling-ya-sseu ou Ling-ya-sseu-kia, mais il n'est pas douteux pour moi que le Ling-ya-sseu-kia est identique au Lĕngka-suka nommé sur la péninsule malaise par le *Nâgarakrĕtâgama* comme une dépendance de Madjapahit (cf. Kern, *loc. laud.*, p. 352).

(3) Je reviendrai plus loin sur le paragraphe consacré à Ceylan dans le *Tchou fan tche*.

(4) Pour ces listes des dépendances de Madjapahit, voir l'article de M. Kern cité dans les notes précédentes, et les sources indiquées dans Brandes, *Pararaton*, p. 128, n. 6. L'un des noms de ces listes, Tumasik, a intrigué le Dr Brandes (*Pararaton*, pp. 125-126) et M. Kern (*loc. laud.*, p. 351; cf. aussi Rouffaer, dans *Encycl. der Nederl. Indië*, *s. v.* Sumatra, p. 201); le *Nâgarakrĕtâgama* a montré que ce pays se trouvait sur la péninsule malaise, et les philologues hollandais ont songé à Singapour. D'après les Chinois, entre l'entrée orientale des Détroits, baptisée du nom de 龍牙門 « Détroit de Long-ya », et 吉里問 Ki-li-wen (Karimon; ne pas confondre avec Karimon Java qui est écrit de la même façon, par exemple dans *China Review*, IV, 174), on passe le détroit (門) de 淡馬錫 Tan-ma-si (*Tong si yang k'ao*, k. 9, p. 5 v°). Sur la carte du *Wou pei pi chou* (cf. Phillips, *The seaports of India and Ceylon*, p. 39 et carte), Tan-ma-si est mis sensiblement à la place de l'actuel Johore. Il me semble donc probable que le Tan-ma-si des Chinois est le Tumasik des Javanais et des Malais.

(5) Cf. Groeneveldt, *Notes*, pp. 162, 193; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 171.

Il a déjà été parlé plusieurs fois de Palembang comme du centre de cet empire de San-fo-ts'i qui serait l'ancien Çrîbhoja. Cependant cette localisation traditionnelle du San-fo-ts'i soulève certaines difficultés et on peut songer aussi à Djambi : au XIII[e] siècle, Tchao Jou-koua énumère les états vassaux du San-fo-ts'i ; Djambi n'y figure pas, mais on y trouve 巴林馮 Pa-lin-fong, qui ne peut guère être que Palembang (1). Or si le San-fo-ts'i est Palembang même, on ne comprend pas bien que Palembang figure en même temps comme vassal du San-fo-ts'i. D'autre part l'*Histoire des Song* dit qu'au San-fo-ts'i le roi à le titre de 詹卑 *tchan-pei* (2) ; d'après le *Ling wai tai ta*, en 1179 le royaume de San-fo-ts'i envoya « un ambassadeur du royaume de Tchan-pei pour apporter le tribut » (3). Or il semblerait que ce nom de Tchan-pei fût les deux fois celui du pays même de San-fo-ts'i, qui dans un cas aurait été faussement pris pour le nom du souverain. Plus tard, l'*Histoire des Ming* nous dira encore que le royaume de Djambi tire son nom de *tchan-pei* qui, dans la langue du San-fo-ts'i, signifie « souverain » (4). Djambi d'ailleurs serait encore mieux placé que Palembang sur la route d'Inde en Chine. Enfin un des arguments dont on s'est le plus servi pour mettre le San-fo-ts'i à Palembang, à savoir que San-fo-ts'i déchu reçut le nom de 舊港 Kieou-kiang, le Vieux port, ce qui est le nom chinois de Palembang (5), n'a peut-être pas toute la valeur qu'on lui prête. En effet la carte du *Wou pei pi chou* indique sur cette partie de la côte de Sumatra deux Kieou-kiang, l'un qui semble être Djambi, quoique M. Phillips y voie Palembang, et l'autre un peu plus à l'est, et qui selon moi serait Palembang (6) ; le changement de nom de San-fo-ts'i en Kieou-kiang pourrait donc à la rigueur s'appliquer à Djambi. Seulement l'usage actuel est une garantie de l'application réelle du nom à Palembang, au lieu que la carte du *Wou pei pi chou* peut avoir fait deux ports avec un seul.

Mais en dehors de cet argument contestable, on en peut invoquer quelques autres en faveur de Palembang. En 1374, sous le règne du roi de San-fo-ts'i 怛麻沙那阿者 Ta-ma-cha-na-a-tchŏ, dont la première

---

(1) *Tchou fan tche*, k. 上, p. 7. Cf. *T'oung pao*, II, II, 136.

(2) *Song che*, k. 489, p. 5 v° ; Groeneveldt, *Notes*, p. 188 ; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 125.

(3) *Ling wai tai ta*, k. 2, p. 12 r°.

(4) *Ming che*, k. 324, p. 11 v° ; Groeneveldt, *Notes*, p. 196 ; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 125.

(5) Cf. Groeneveldt, *Notes*, pp. 163, 195. Il est clair que ce nom de « Vieux port », mot-à-mot « Vieil estuaire », est un nom chinois, tout comme l'Estuaire oriental et l'Estuaire occidental avec lesquels il voisine sur la carte du *Wou pei pi chou*. Il n'y a rien à retenir de l'étymologie mise en avant par Schlegel et qui consistait à voir dans Kieou-kiang le mot *kukang*, nom d'une limace à Ménangkébau. Le roi de Java aurait donné ce nom aux gens de Palembang vaincus pour railler leur mollesse. Cette hypothèse ne vaut pas une réfutation.

(6) Phillips, *The seaports of India and Ceylon*, p. 39 et carte.

ambassade est de 1373 et qui meurt en 1376 (1), il vient en Chine une ambassade du San-fo-ts'i envoyée par le roi 麻那哈寶林邦 Ma-na-ha-pao-lin-pang (2). Dans la seconde partie du nom, M. Groeneveldt a proposé de retrouver Palembang. Je crois cette restitution juste, et qu'il s'agit ici non pas d'un nom, mais d'un titre, à lire sans doute « mahārāja Palembang », le « mahārāja de Palembang » (3). Dans la première moitié du xve siècle, les missions des eunuques de Yong-lo nous font savoir que Kieou-kiang est l'ancien San-fo-ts'i et qu'on l'appelle aussi 浡淋邦 P'o-lin-pang (4). Enfin l'*Histoire des Ming* dit qu'après la conquête javanaise, vers 1377, le roi du San-fo-ts'i habita un endroit qui fut appelé « royaume de Tchan-pei (Djambi) », tandis qu'on changea en Kieou-kiang le nom de son ancienne capitale (5). Ces raisons me semblent les plus fortes, et c'est pourquoi je crois juste l'opinion traditionnelle qui met à Palembang la capitale du San-fo-ts'i (6).

Mais on voit alors le grand embarras où nous mettent ces conclusions. J'ai admis que le Malaiur de Marco Polo, le Mo-la-yeou ou Ma-li-yu-eul des Chinois, le Malāyu des Javanais n'était autre que Palembang en Sumatra. D'autre part c'est aussi sur la côte est de Sumatra que je propose de chercher le Çrībhoja, et le croyant identique au San-fo-ts'i qui est Palembang, c'est encore à Palembang que je veux le situer. Mais si Malāyu et Çrībhoja ne sont que deux noms de Palembang, comment Yi-tsing peut-il compter quinze jours entre les deux? Je ne me dissimule pas la force de cette objection, et je ne vois pas qu'on puisse s'en tirer par une explication satisfaisante. Seulement il ne faut pas oublier que si le Çrībhoja n'est pas à Palembang, on devra le chercher à Java, et cette solution soulève de non moins graves difficultés. L'hypothèse à laquelle je me suis

---

(1) Je ne discute pas ici le détail de ces dates, et cite seulement l'*Histoire des Ming* Les renseignements du 皇明四夷考 *Houang ming sseu yi k'ao* de 鄭曉 Tcheng Hiao (k. 上, p. 30 r°) en diffèrent sensiblement.

(2) *Ming che*, k. 324, p. 10 v°.

(3) Cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 193. Dans mon hypothèse, il faudrait tenir le troisième caractère pour fautif. Le titre de *mahārāja* est écrit 馬那者 Ma-na-tchō dans le nom du fils de Ta-ma-cha-na-a-tchō (cf. *Ming che*, *loc. laud.*; Groeneveldt, *loc. laud.*). Schlegel (*T'oung pao*, II, II, 170-171) a songé pour Ma-na-ha à Bēndahāra, sanscrit Bhāṇḍāgāra ; cette restitution me paraît inadmissible.

(4) Cf. Groeneveldt, *Notes*, p. 197.

(5) C'est ainsi qu'il faut entendre le passage du *Ming che*, k. 324, p. 11 v°. Les traductions de Groeneveldt, *Notes*, pp. 196-197, et de Schlegel, *T'oung pao*, II, II, 125, sont erronées. Je rappelle, en raison de l'analogie phonétique, qu'un royaume de 占卑 Tchan-pei, dont je ne connais pas la situation, envoya des ambassades qui arrivèrent à la cour de Chine au début de 853 et en 871 (*T'ang houei yao*, k. 100, p. 19 r°; *Tai p'ing houan yu ki*, k. 177, p. 15 v°).

(6) Je n'ai pas voulu faire état ici du *Tong si yang k'ao* parce que ce n'est qu'un ouvrage du XVIIe siècle. Du moins les renseignements qu'il donne (k. 9, p. 6 r°) établissent-ils qu'à cette époque les Chinois appelaient bien Djambi du nom que nous lui donnons et entendaient par Kieou-kiang Palembang.

arrêté est qu'il faut sans doute séparer géographiquement le Mo-lo-yeou (Malāyu) d'Yi-tsing du Malayu (Malāyu) ou Malaiur que nous trouvons au XIIIe et au XIVe siècle. De toute façon il faudra compter avec une navigation très lente, mais c'est d'ailleurs le cas ordinaire dans les Détroits (1). Le Malāyu d'Yi-tsing, auquel un moine parvint de Çrībhoja en quinze jours, et d'où en quinze autres jours il gagna Kie-tch'a, devrait être sensiblement à mi-chemin entre Palembang et Ke-dah. Précisément Yi-tsing dit qu'après s'être rendu du Çrībhoja au Malāyu, il changea de direction pour gagner Kie-tch'a. Cette indication, peu compréhensible s'il avait continué à longer encore la côte de Sumatra, s'explique au contraire si le Malāyu se trouvant par exemple du côté de Syak, Yi-tsing a dû de là faire voile vers le nord dans la direction de Kedah. Lors du voyage d'Yi-tsing de Chine en Inde en 672, le Malāyu et le Çrībhoja forment encore deux états séparés; mais à la fin du VIIe siècle, quand il rédige les mémoires qu'ont traduits MM. Chavannes et Takakusu, les deux royaumes ont fusionné. Ils me paraît à peu près certain qu'à partir de ce moment la capitale fut Palembang, mais il est plus difficile de dire lequel des deux états avait annexé l'autre. Si le Malāyu fut toujours à Palembang, il faudra admettre, je pense, que le Çrībhoja, qui avait primitivement son centre à Java, transporta sa capitale à l'état vaincu : cela expliquerait que désormais le Fo-che, pour Kia Tan par exemple et pour l'*Histoire des T'ang*, fût en Sumatra; on pourrait aussi rendre compte par là de la phrase d'Yi-tsing sur le « Malāyu, qui est l'actuel royaume de Çrībhoja ». Si on pense au contraire que dès le début c'est le Çrībhoja qui fut à Palembang, on sera amené à croire que le Malāyu, originairement situé plus à l'ouest, fut conquis par le Çrībhoja, mais que ses anciens habitants, les Malāyu, surent se faire une place suffisante dans le nouvel empire pour finir par lui donner leur nom. Quoi qu'il en soit de l'histoire antérieure du Mo-lo-yeou et du Che-li-fo-che, je tiens pour très probable qu'à partir du VIIIe siècle les noms de Malāyu et de Çrībhoja s'appliquent au même pays; en particulier le Fo-che de Kia Tan doit être au sens large Sumatra, mais désigner plus étroitement l'empire de Palembang.

L'itinéraire de Kia Tan ne passait pas par Java. C'est parce qu'avant de franchir les Détroits nombre de voyageurs faisaient un détour vers cette île qu'il l'a mentionnée comme se trouvant à l'est du Fo-che, c'est-à-dire de Sumatra. Mais c'est au détroit ayant le Lo-yue sur sa côte nord, le Fo-che sur sa côte sud, que l'itinéraire revient pour donner la suite des étapes entre la Chine et Ceylan. « Vers l'ouest, sortant du détroit, dit Kia Tan, après trois jours on arrive au royaume de 葛葛僧祇 Ko-ko-seng-tche, qui se trouve sur

(1) Cf. Blagden (*Actes du 11e Congr. Intern. des Orient. Paris 1897*, t. II, p. 237) : les anciens navires à voiles « ne pouvaient pas compter sur un rapide voyage dans le détroit de Malacca, où la mousson est très faible et assez variable ». Malgré tout, le moine qui mit un mois de Palembang à Kedah dut rencontrer un temps bien peu favorable.

une île séparée à l'angle nord-ouest du Fo-che. Les hommes de ce royaume sont pillards et cruels; les navigateurs les craignent. Sur la côte septentrionale, c'est le royaume de 箇羅 Ko-lo. A l'ouest du Ko-lo, c'est le royaume de 哥谷羅 Ko-kou-lo. Puis, du Ko-ko-seng-tche, après quatre à cinq jours de route, on arrive à l'île (洲) de 勝鄧 Cheng-teng. Puis, vers l'ouest, après cinq jours de route, on arrive au royaume de 婆露 P'o-lou. Puis, après six jours de route, on arrive à l'île (洲) de 伽籃 Kia-lan du royaume de 婆 P'o. Puis, vers le nord, après quatre jours de route, on arrive au royaume du Lion (師子國, Ceylan). » Cette partie du texte est d'une obscurité déconcertante et semble telle quelle difficilement justifiable. L'explication que je vais en proposer n'est qu'un pis-aller.

La première question qui se pose est de savoir où était situé le Ko-ko-seng-tche. Si on admet que Kia Tan prend Fo-che comme un nom de toute l'île de Sumatra, il faudra chercher le Ko-ko-seng-tche sur l'une des petites îles, Poulo Bras ou Poulo Way, qui se trouvent à la pointe nord-ouest de l'île principale. Seulement, particulièrement dans les Détroits où la mousson ne souffle que faiblement, il semble impossible que des jonques aillent en trois jours de l'entrée des Détroits à Poulo Way. De plus il deviendrait fort difficile de mettre à l'ouest de Poulo Way ou de Poulo Bras les divers pays que Kia Tan énumère encore avant l'arrivée à Ceylan. Je préfère donc prendre Fo-che dans la seconde valeur qu'a ce nom dans l'*Histoire des T'ang*: c'est le nom de toute l'île de Sumatra, mais c'est aussi plus spécialement celui de la partie sud-est, tandis que la partie nord-ouest est appelée P'o-lou-che (1). Dans cette interprétation, le Ko-ko-seng-tche serait l'une des îles Brouwers; je n'ai pas de renseignements qui permettent de préciser davantage. Le nom de Ko-ko-seng-tche reste pour moi mystérieux; peut-être la dernière partie doit-elle être lue 僧祇 *seng-k'i*; mais ce terme, qui désigne au propre des nègres (2), ne nous est ici d'aucune aide.

L'identification du Ko-lo, sans être certaine, est moins problématique, ce pays nous étant connu par ailleurs. Le texte même de Kia Tan peut s'interpréter de deux façons: soit en mettant le Ko-lo sur la côte nord du Ko-ko-seng-tche, soit en le mettant sur la côte nord du détroit. C'est cette dernière solution qui me paraît avoir toutes chances d'être la bonne. Ici comme pour le Ho-ling, Kia Tan donne une indication sur un pays par lequel on ne passe pas nécessairement; aussi l'étape suivante partira-t-elle à nouveau du Ko-ko-seng-tche. D'après la *Nouvelle histoire des T'ang* (3), le nom du Ko-lo est aussi écrit

(1) Cf. *supra*, pp. 340-342.

(2) Cf. *supra*, pp. 289-291.

(3) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 r°.

哥羅 Ko-lo et 哥羅富沙羅 Ko-lo-fou-cha-lo. Ce pays se trouve au sud-est du P'an-p'an (1). Le roi s'appelle Çrīparameçvara. L'enceinte de la capitale est en blocs de pierre. Il y a dans le royaume 24 arrondissements (州). M. Groeneveldt avait restitué le nom en Kora, et proposait de retrouver ce Kora dans un village du même nom qui est situé, paraît-il, sur la côte occidentale de la presqu'île de Malacca, par environ 7° de latitude nord (2). Il est de fait que le P'an-p'an étant sur la péninsule malaise, c'est aussi là que nous devons chercher le Ko-lo, et l'itinéraire de Kia Tan ne permet de le placer que sur la côte occidentale. Seulement le rapprochement fait par M. Groeneveldt ne menait pas à un endroit connu par ailleurs comme port de mer. Les Chinois modernes ont identifié le Ko-lo des T'ang à Malacca, auquel ils attribuent aussi le nom de 重迦羅 Tchong-kia-lo. Schlegel a adopté ces identifications (3). Je n'insiste pas ici sur la situation du Tchong-kia-lo. Il serait fort possible que le *Kouang tong t'ong tche* ait mal appliqué ce nom; en tout cas il a dans l'itinéraire de Fei Sin au XV^e^ siècle la même valeur que dans le *Tchou fan tche* de Tchao Jou-koua au XIII^e^, et s'applique à Java où à une île proche de Java (4). Pour Ko-lo ou Ko-lo-fou-cha-lo, Schlegel le lit Kora ou Kora Bĕsar; il y voit un ancien nom de Malacca. En effet, dit-il, le roi s'appelle Çrīparameçvara, et « ce titre, corrompu par les Portugais en Paramisura, a toujours été le titre des rois de Malacca » (5). Cet argument n'a aucune valeur, puisque Paramisura, qui par parenthèse n'est pas une déformation portugaise, mais une forme malaise,

---

(1) Cf. *supra*, p. 229.

(2) *Notes on the Malay Archipelago*, pp. 241-243.

(3) *T'oung pao*, X, 464-469.

(4) Cf. en sens contraire pour Fei Sin l'article de Schlegel dans *T'oung pao*, IX, 367-370. Mais la véritable situation résulte du texte du *Ying yai cheng lan* traduit par M. Groeneveldt (*Notes*, pp. 182-183) et du passage de Tchao Jou-koua sur le pays de 戎牙路 Jong-ya-lou ou 重迦盧 Tchong-kia-lou (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 13 v°; voir l'interprétation différente de Schlegel, dans *T'oung pao*, II, IV, 238-239). Pour l'original de Jong-ya-lou, cf. peut-être le Junggaluh de Brandes, *Pararaton*, p. 104. J'ai parlé plus haut (p. 320) du texte selon lequel Malacca était appelé parfois 大闍婆 Ta Chŏ-p'o, le « Grand Java ». Mais si on accepte mon interprétation de Tchong-kia-lo, comme c'est Tchao Jou-koua qui le premier nous dit que Tchong-kia-lou ou Jong-ya-lou est Ta Chŏ-p'o, il s'ensuivra que, dans la tradition des Ming qui prête à Malacca les noms de Tchong-kia-lo et de Ta Chŏ-p'o, c'est le premier nom qui a entraîné le second; le Tchong-kia-lo n'étant plus Malacca, il me paraît probable qu'il faut conclure que jamais Malacca n'a été appelé Ta Chŏ-p'o. Je dois faire remarquer toutefois qu'au XVII^e^ siècle, Nieuhoff (cité par Dennys, *Descriptive Dictionary*, p. 208) prête à Malacca un nom ancien de Jakola. Si cette forme est attestée, elle expliquerait l'attribution du nom de Tchong-kia-lo à Malacca dans le *Kouang tong t'ong tche* et autres ouvrages tardifs, mais sans changer la valeur de ce nom dans les textes de Tchao Jou-koua et de Fei Sin.

(5) *T'oung pao*, X, 465. Contrairement à ce que dit Schlegel, « l'ancienne prononciation » des caractères 婆羅米失鉢羅 *p'o-lo-mi-che-po-lo* n'est pas *pa-ra-mê-çi-va-ra* : 失 *che* et 鉢 *po*, pour ne parler que de ces deux caractères, sont des mots à ancienne dentale finale.

est le nom et non le titre donné par les sources portugaises et chinoises à un seul des rois de Malacca (1), et n'a par conséquent rien à voir avec le nom très commun de Parameçvara porté sous les T'ang par un roi du Ko-lo. Si on se rappelle en outre que Malacca est de fondation moderne, il n'y a plus qu'à chercher le Ko-lo en quelque autre endroit.

Groeneveldt lui-même nous met sur la voie en rapprochant son Kora du Kalah des géographes arabes (2). Depuis la publication du *Livre des Merveilles de l'Inde*, il semble à peu près admis que ce Kalah n'est autre que Kedah (3). Or la transcription chinoise Ko-lo répond en principe non à Kora, mais à *Kala ou *Kara. Le nom de Kedah apparaît d'ailleurs dans les ouvrages des bouddhistes chinois. Il est question plusieurs fois dans Yi-tsing d'un port de 羯茶 Kie-tch'a: c'est là que lui-même, venant du Çrībhoja et du Malāyu, passa dans son voyage vers l'Inde; c'est là encore qu'à son retour il fit escale avant d'atteindre le Çrībhoja (4). Dans ce port de Kie-tch'a, Beal avait retrouvé Kedah, mais comme il ne donnait aucune raison à l'appui de cette identification, elle ne s'imposa pas immédiatement. Le doute cependant ne paraît plus possible. La forme théorique qu'on doit songer à restituer pour Kie-tch'a est *Kaḍa (5); or la forme arabe Kalah, de même que l'étymologie Kadah mise en avant pour Kedah par Crawfurd, sont plutôt en faveur d'une ancienne prononciation où la première syllabe serait à voyelle *a* (6). Pour l'initiale de la seconde syllabe, la

---

(1) Cf. Blagden, *The medieval chronology of Malacca*, pp. 244, 247, 253. Même si on fait de Paramisura un titre, il ne nous est connu que pour le premier roi de Malacca. On sait que le féminin de *parameçvara*, *parameçvarī*, devenu *permaisūrī*, signifie « reine » en malais.

(2) *Notes*, pp. 242-243.

(3) Cf. Devic et Van Der Lith, *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 255-264.

(4) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 105-119 ; Takakusu, *A Record*, p. XXXIV.

(5) Cf. Chavannes, *loc. laud.*, p. 105.

(6) Cf. *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, *loc. laud.* ; Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Quedda (en tenant compte cependant de la remarque additionnelle de M. Skeat ; le mot *kadah*, « piège à prendre les éléphants », ne se trouve en effet ni dans le dictionnaire de Klinkert, comme le fait observer M. Skeat, ni même dans celui de Von De Wall ; mais il est indiqué, vocalisé *kedah*, dans le dictionnaire de l'abbé Favre, t. I, p. 315 ; ce *kedah* doit d'ailleurs être apparenté au *khedā* hindoustani, qui a le même sens ; cf. aussi Yule, *ibid.*, *s. v.* Keddah). M. Chavannes (*Les Voyageurs chinois*, p. 13) prête à Ibn Khordâdhbeh la forme Kilah au lieu de Kalah ; c'est sans doute la vocalisation adoptée dans la *Bibliotheca geographorum arabicorum* de M. De Goeje, que notre bibliothèque ne possède pas ; la traduction du *Livre des routes et des provinces* publiée par M. Barbier de Meynard dans le *Journal asiatique* de mars-avril 1865, p. 288, portait Kalah ; c'est là aussi la vocalisation adoptée dans les notes de Van Der Lith au *Livre des Merveilles de l'Inde* (p. 256). Edrîsî donnerait Kalah ou Kilah d'après une note de M. Barbier de Meynard (*loc. laud.*, p. 288), mais ici encore Van Der Lith (*loc. laud.*, p. 256) écrit Kalah. Il faut noter que la transcription chinoise Kie-tch'a ne ramène pas régulièrement à une vocalisation en *i* ou *e* pour la première syllabe ; 羯 *kie*, comme tous les caractères de sa série, répond en principe à une syllabe à voyelle *a* (cf. Julien, *Méthode*, nos 615-620).

dentale malaise étant en réalité une cérébrale, il est régulier de la voir figurer dans Kie-tch'a par une palatale. L'accord semble fait d'ailleurs sur ce nom, puisque c'est à la suite de M. Chavannes que MM. Takakusu et Groeneveldt avaient repoussé la restitution de Beal, et que M. Chavannes a renoncé aujourd'hui à sa première interprétation (1). Si donc on admet que le Kie-tch'a des moines bouddhistes est Kedah, et que c'est là aussi le Kalah des géographes arabes, il est bien probable que le port de Ko-lo, fréquenté par les Chinois dans la même région, est lui-même Kalah, c'est-à-dire Kelah. Peut-être enfin doit-on encore songer à Kedah pour le 偈陀 Kie-t'o, un des royaumes que les gens du P'iao (Birmanie) représentèrent aux Chinois comme leurs vassaux (2). Plus tard, sous les Song, on trouve à diverses reprises la mention d'un pays de 古羅 Kou-lo ou 古邏 Kou-lo (3). M. Groeneveldt le plaçait sur la partie nord-ouest de la péninsule malaise. Une note ajoutée par ses éditeurs fait observer que c'est plus probablement Korat (4). Cette dernière hypothèse est insoutenable: les textes prouvent que Kou-lo se trouvait sur la péninsule malaise, avant d'arriver à Palembang en allant d'Inde en Chine, et par conséquent sur la côte occidentale. Mais il ne me paraît pas établi que ce soit là le Kalah des Arabes, c'est-à-dire Kedah. En effet l'identité phonétique n'est plus parfaite: 古 *kou* devrait transcrire une syllabe à voyelle *u*, non à voyelle *a*. De plus Tchao Jou-koua, qui nomme le Kou-lo, cite en même temps un pays de 吉陀 Ki-t'o (5) qui m'a l'air d'avoir beaucoup plus de chances d'être Kedah. Enfin au temps des Ming les Chinois désignent la région pégouane sous le nom de Grand et de Petit 古喇 Kou-la (6), et ce pourrait être là le Kou-lo de l'époque des Song. Il ne me paraît donc pas évident que le Kou-lo des Song soit identique

---

(1) Chavannes, *Les Voyageurs chinois*, extrait de *Guides Madrolle ; Chine du Sud*, Paris, 1904, p. 13.

(2) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 v°.

(3) *Song che*, k. 489, p. 6 v° (cf. *supra*, pp. 296, 306), 9 v° ; k. 490, p. 8 r° ; *Tchou fan tche*, k. 上, p. 24 v°.

(4) Groeneveldt, *Notes*, p. 142.

(5) Cf. *Tchou fan tche*, k. 上, p. 16, où Tchao Jou-koua nomme côte à côte les pays de San-fo-ts'i (Palembang), 監篤 Kien-pi et Ki-t'o. M. Hirth a rétabli hypothétiquement les deux derniers noms en Kampar et Karta. Mais Kien-pi doit être le Kampe du *Nâgarakrêtâgama*, différent de Kampar (cf. *supra*, p. 344, n. 1). Le nom de Karta ne prête à aucune identification ; je croirais plutôt qu'il s'agit de Kedah. Mettant le Ki t'o à Kedah, je ne puis y placer également le Kou-lo ; c'est une des raisons qui m'empêchent d'accepter l'identification de Kou-lo à Kalah, que proposait sous réserves M. Kirth (*Die Laender des Islam nach chinesischen Quellen*, dans *Toung pao*, VIII, suppl., p. 32). Dans une note jointe au travail de M. Hirth (p. 60), M. De Goeje me paraît confondre en un seul les trois noms de 哥羅 Ko-lo, 古羅 Kou-lo et 古里 Kou-li qui s'appliquent, selon moi, à trois pays différents.

(6) Cf. *supra*, p. 292, n. 5. Pour ce Kou-la des Ming, comme pour le Kou-lo des Song, on a songé à Korat (cf. Parker, *Burma*, p. 60) ; c'est aussi invraisemblable dans les deux cas.

au Ko-lo des T'ang, et ce n'est que pour Ko-lo que l'identification à Kedah me paraît pouvoir être acceptée sans trop grandes chances d'erreur.

Si les indications de la *Nouvelle histoire des T'ang* ne permettent guère de mettre le Ko-lo ailleurs que sur la péninsule malaise, l'itinéraire de Kia Tan soulève ici une assez grosse difficulté : à l'ouest du Ko-lo, dit-il, c'est le royaume de Ko-kou-lo. Nous avons trouvé ce nom plus haut à propos du Lo-yue : au sud-ouest du Lo-yue, dit la *Nouvelle histoire des T'ang*, c'est le Ko-kou-lo (1). Ceci ne va déjà pas sans peine, puisque le Lo-yue étant la partie toute méridionale de la péninsule malaise, on sera obligé de l'étendre considérablement vers le nord si on veut pouvoir lui mettre de quelque façon au sud-ouest le Ko-kou-lo qui est à l'ouest de Kedah. En outre, à l'ouest de Kedah, il y a la mer, mais à vrai dire, où qu'on situe le Ko-lo sur la côte ouest de la péninsule, on se heurtera à la même objection. On pourrait cependant supposer que le texte n'est pas rigoureusement exact et chercher le Ko-kou-lo à l'île de Langkavi ou à Poulo Pinang, c'est-à-dire au nord-ouest ou au sud-ouest de Kedah. Seulement la géographie arabe vient compliquer encore le problème : le Ko-kou-lo des Chinois rappelle étrangement le Qaqola des *Adjaïb*, de Nowaïri et surtout d'Ibn Batoutah (2). Ibn Batoutah seul donne des renseignements un peu précis sur ce Qaqola : c'était, dit-il, un port du Moul Djâoua. Lui-même, parti de Somothra (Samudra en Sumatra), parvint à Moul Djâoua après avoir longé le pays de Somothra pendant vingt et une nuits (3). L'identification de Moul Djâoua n'est malheureusement pas aussi sûre qu'on pourrait le souhaiter. Les traducteurs d'Ibn Batoutah y retrouvaient Java, mais ils n'ont pas donné leurs raisons. Depuis lors, Van Der Lith proposa de voir dans Moul Djâoua une partie de Sumatra, et dans Qaqola la rivière d'Angkola, affluent du Batang Gadis sur la côte occidentale de Sumatra (4). Cette solution paraît avoir été accueillie avec faveur ; si elle est juste, il faudra renoncer à rien voir de commun entre Ko-kou-lo et Qaqola. Je ne sais si la situation de Qaqola et de Moul Djâoua a été depuis la publication des *Adjaïb* l'objet d'études nouvelles et approfondies ; je me garderai donc bien de prétendre trancher la question. A lire la note de Van Der Lith, j'avoue toutefois que, vraisemblable par d'autres côtés, sa solution me paraît faire faire à Ibn Batoutah un détour étrange : l'état de Somothra (Samudra) étant sur la côte orientale de Sumatra, Ibn Batoutah va doubler la pointe nord de l'île pour gagner la Chine par Qaqola sur la côte

---

(1) C'est aussi le Ko-kou-lo, je pense, qui est nommé comme un pays produisant du cardamome, dans un commentaire que cite M. Takakusu (*A Record*, p. 129), mais que je ne connais pas.

(2) Cf. Van Der Lith, *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 237-245.

(3) Defrémery et Sanguinetti, *Voyages d'Ibn Batoutah*, t. IV, p. 239.

(4) *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 239. Cf. aussi Rouffaer, dans *Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*, art. Sumatra, p. 204, col. 2, n. 1.

occidentale. Je sais bien que Van Der Lith trouve des raisons à cet itinéraire, et qui sont acceptables; on n'en reste pas moins un peu en défiance. Si on devait s'en tenir au texte d'Ibn Batoutah, peut-être serait-il possible, comme le voulait Yule (1), de placer le Moul Djâoua sur la péninsule malaise. Pour le moment, et bien qu'il me semble difficile de séparer le nom chinois du nom arabe, je ne vois pas que ce rapprochement permette de proposer pour Ko-kou-lo une identification satisfaisante.

Après avoir nommé le Ko-lo et le Ko-kou-lo, l'itinéraire de Kia Tan repart du Ko-ko-seng-tche. Après quatre à cinq jours de route, on arrive à l'île de Cheng-teng ; puis, après cinq jours vers l'ouest, au royaume de P'o-lou. Ensuite, après six jours de route, on arrive à l'île de Kia-lan du royaume de P'o. Si on met le Ko-ko-seng-tche à la pointe nord-ouest de Sumatra, il devient assez difficile de situer le Cheng-teng, le P'o-lou, le Kia-lan. Je crois plus vraisemblable de chercher le Ko-ko-seng-tche aux îles Brouwers ; dans ce cas le Cheng-teng ne serait pas une île (洲), mais un *dvīpa* situé sur une partie de Sumatra, peut-être la région de Deli et de Langkat (2). Le P'o-lou pourrait alors être identifié au P'o-lou-che ou Lang-p'o-lou-sseu que nous avons vu donner par Yi-tsing et par la *Nouvelle histoire des T'ang* comme un nom de la moitié nord-ouest de Sumatra (3). Enfin l'île ou les îles de Kia-lan devraient être les Nicobar. Ce nom de Kia-lan est mystérieux (4). Les Nicobar sont appelées fréquemment en chinois 翠藍 Ts'ouei-lan (5). Peut-être par contamination du terme connu de 伽藍 *kia-lan*, *saṅghārāma*, un

(1) Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 279.

(2) Le mot employé ici, 洲 *tcheou*, est l'équivalent de *dvīpa* et s'applique parfois à des pays situés sur la terme ferme. Le mot 島 *tao* au contraire, qui est appliqué au Ko-ko-seng-tche, ne se dit qu'en parlant d'une île véritable.

(3) Cf. *supra*, pp. 340-342. La liste des pays fournie par la notice du Kin-li-p'i-che (cf. *supra*, pp. 324-326) est si étrange que je ne sais s'il faut chercher par ici son 婆皇 P'o-leou ou 婆樓 P'o-leou. On se rappelle que la *Nouvelle histoire des T'ang* donne 婆鏤 P'o-leou comme un des noms du Cambodge de terre (cf. *supra*, p. 211) ; mais je crois que la liste de la notice du Kin-li-p'i-che remonte au milieu du VIIe siècle, et est antérieure par conséquent à la division du Cambodge en deux moitiés.

(4) Je ne pense pas qu'il puisse s'agir de l'île de Malhan ou Halhan des voyageurs arabes (cf. *Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 259-260).

(5) Cf. les textes réunis par Schlegel dans *T'oung pao*, IX, 182-190. Schlegel voit dans les îles Ts'ouei-lan les Andaman seules ; les Nicobar seraient l'ancien pays des Lo-tch'a et auraient été appelées dans les temps modernes 帽山 Mao-chan, l'île du Chapeau, qu'il rapproche du nom de Sombrero Island que notre cartographie donne à l'une des îles. M. Cordier s'est rangé à cet avis, et croit que G. Phillips a confondu les Nicobar et les Andaman en traduisant Ts'ouei-lan par Nicobar (Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, t. II, p. 308). Mais je ne suis pas éloigné de croire que Phillips a raison. Le Mao-chan n'est pas considéré comme un groupe d'îles, mais comme une île. De plus le nom de pays des Lo-tch'a n'est nullement attesté pour les Nicobar (cf. *supra*, p. 281). Quant au nom de 裸形蠻 Lo-hing-man, Barbares nus, il a été, contrairement à l'avis de Schlegel, appliqué aux gens des Nicobar autant qu'aux gens des

ouvrage moderne donne 迦藍 Kia-lan au lieu de Ts'ouei-lan comme nom des Nicobar (1). Si ce nom de Ts'ouei-lan était ancien, on pourrait supposer dans l'*Histoire des T'ang* une altération analogue; malheureusement je n'ai pas rencontré Ts'ouei-lan avant le début du xve siècle. Quant au royaume de P'o, faut-il y voir une altération de 婆露 P'o-lou? Les îles Nicobar seraient en ce cas considérées comme une dépendance de l'état de P'o-lou (ou P'o-lou-che ou Lang-p'o-lou-sseu) occupant la partie nord-ouest de Sumatra. Peut-être pourrait-on aussi songer au nom de Ladjabalous que ces îles reçoivent dans les récits des voyageurs arabes. Mais on voit la part considérable d'hypothèse que nécessitent ces solutions ; la moindre indication précise ferait mieux notre affaire.

Il me faut proposer une dernière correction pour l'arrivée à Ceylan. On y atteint, dit Kia Tan, si, de l'île de Kia-lan, on va vers le nord pendant quatre jours. Or il est bien sûr d'une part que Ceylan est à plus de quatre jours des Nicobar, et d'autre part qu'on y arrive de l'est et non pas du sud ; il n'y a pas d'île au sud de Ceylan (2). Il me semble qu'on doit corriger le texte de quelque façon, et je propose de remplacer 北, *pei*, « nord », soit par 十 *che*, « dix », soit par 廿 *nien*, « vingt ». Sans nouvelle indication de direction, la

---

Andaman (cf. Chavannes, *Religieux Eminents*, pp. 120-121). Le nom des Andaman apparaît en chinois pour la première fois au xiiie siècle dans Tchao Jou-koua sous la forme 晏陀蠻 Yen-t'o-man et Tchao Jou-koua spécifie qu'en allant de Lambri (Sumatra) à Ceylan, c'est le vent contraire qui fait dériver parfois vers ces îles (*Tchou fan tche*, k. 上, p. 32 r° et v°; Hirth, dans *J. Ch. Br. R. A. S.*, t. xxii, p. 103) ; au contraire les textes établissent que les îles Ts'ouei-lan étaient sur la route ordinaire de Sumatra à Ceylan. Quand les auteurs du xve siècle disent que l'une des îles Ts'ouei-lan est appelée 梭篤蠻 So-tou-man (que Schlegel lit, je ne sais pourquoi, Sundaman), il se peut que ce soit là encore le nom des Andaman, car le *Yuan kien lei han* (k. 234, p. 24 r°) écrit 按篤蠻 Ngan-tou-man ; mais il s'ensuivra seulement que le nom de Ts'ouei-lan a été parfois appliqué aux deux groupes d'îles, et non pas qu'il désigne seulement les Andaman. En fait, sur la carte du *Wou pei pi chou* (*J. Ch. Br. R. As. Soc.*, t. xx, p. 226), la route des jonques, en quittant Sumatra pour Ceylan, passe au nord du Mao-chan, au sud des îles Ts'ouei-lan, et laisse bien plus au nord le Mont 安得蠻 Ngan-tō-man (Andaman).

(1) *Ying houan tche lio*, k. 3, p. 5 r°. Ce passage a été traduit tout de travers dans la note que le Dr Lockhart a jointe au *Ceylon* de Tennent, t. i, p. 603. D'après Lockhart, il serait emprunté à un *Traité sur les maladies de tous les royaumes de la terre* ; il s'agit en réalité du 天下郡國利病書 *T'ien hia kiun kouo li ping chou*, qui n'a rien de médical et est un simple traité de géographie. Le passage en question se trouve en effet au k. 119, p. 51 r°, et comme le nom des Nicobar y est bien écrit Ts'ouei-lan, la faute de copie du *Ying houan tche lio* est manifeste.

(2) Il n'y a naturellement pas à tenir compte des données légendaires recueillies par Hiuan-tsang sur un pays de Nārikela, c'est-à-dire des Noix de coco, qui se serait trouvé à plusieurs milliers de *li* au sud de Ceylan (*Mémoires*, ii, 144-145). Comme l'a proposé Yule (*Marco Polo*, éd. Cordier, ii, 307), si cette tradition a la moindre valeur, il faut lire est au lieu de sud, et mettre le Nārikela-dvīpa aux Nicobar. Les Nicobar ont toujours été célèbres pour leurs noix de coco ; on a même tenté, sans grand succès semble-t-il, d'expliquer par des mots signifiant noix de coco le nom donné à l'archipel (cf. Yule, *Hobson-Jobson*, 2e éd., *s.v.* Nicobar).

route se poursuivrait alors des îles Nicobar vers l'ouest, et ayant désormais soit 14 jours de voyage, soit 24, on sera à peu près en accord avec des durées de trajet qui nous sont fournies par d'autres sources.

Les renseignements chinois sur Ceylan ont été étudiés depuis longtemps. Les traductions de Fa-hien (1) et de Hiuan-tsang sont dans les mains de tous les orientalistes. Sir J. E. Tennent, dans son *Ceylon*, a écrit en 1859 un chapitre sur « Ceylan connu des Chinois » ; les matériaux lui avaient été fournis par l'excellent sinologue Wylie ; il faut remarquer cependant qu'on a cessé depuis lors de voir Ceylan dans certains pays comme le Lang-ya-sieou ou le Tch'e-t'ou (2). M. Phillips a traduit les notices sur Ceylan du temps des Ming (3), et M. S. Lévi a récemment consacré une étude d'ensemble aux relations de Ceylan avec la Chine (4). Tout cela est fait et bien fait ; je veux me borner à relever quelques noms donnés par les Chinois à Ceylan et à montrer qu'on a eu tort de se refuser parfois à voir Ceylan dans le Si-lan de Tchao Jou-koua.

---

(1) Dans la traduction de Fa-hien par Legge, il faut supprimer les « marchands sabéens » de Ceylan dûs à la féconde imagination de Beal (p. 104). Le texte parle de 薩薄商人, « marchands *sa-po* ». Ce terme de *sa-po* reparaît assez fréquemment dans les textes bouddhiques (cf. *Tripiṭ jap.*, 暑, VII, p. 18 r° et v°), toujours à propos de marchands. L'ancienne prononciation des deux caractères est **sat-pak* ou **sat-bak*. Dans le 十誦律 *Che song lu* traduit par Puṇyatāra (?), le titre de *sa-po* est appliqué à diverses reprises à 億耳 Yi-eul (Koṭikarṇa) quand il prend la mer comme chef de marchands (*Tripiṭ. jap.*, 張, IV, p. 56 v°). Or la même histoire se trouve dans le *Divyāvadāna*, et Koṭikarṇa y est qualifié (pp. 4 ss.) de *sārthavāha*, « chef de marchands ». Il n'y a donc pas de doute que *sa-po* soit une transcription de *sārthavāha*, sur le type de *p'ou-sa* = *bodhisattva* (cf. *supra*, p. 268, n. 1). Dans cette transcription qui est ancienne, puisque la traduction du *Che song lu* date du IVe siècle, la gutturale finale de *po* (ancien **pak* ou **bak*) répondrait à l'*h* de *vāha*. Il est curieux de constater qu'au IVe siècle Puṇyatāra (?) emploie dans le même texte 薩薄 *sa-po* pour transcrire *sārthavāha* et 王薩薄 *wang-sa-po* pour transcrire *vāsava* (*Che song lu*, *loc. laud.*, p. 56 r° ; *Divyāvadāna*, p. 1).

(2) Cf. Sir J. E. Tennent, *Ceylon*, t. I, pp. 583-604.

(3) *J. Ch. Br. R. As. Soc.*, t. XX, pp. 211-214.

(4) *Journal asiatique*, mai-juin 1900, pp. 411-440. Un fait assez important pour l'histoire du bouddhisme chinois ne semble pas avoir été remarqué. Vers 426, huit nonnes singhalaises étaient arrivées à la capitale des Song antérieurs, l'actuel Nankin. Leur présence donna à des femmes de Chine le désir d'entrer dans les ordres, ce qui ne s'était pas fait jusqu'à présent. Mais il fallait pour prononcer les vœux une assemblée de dix nonnes avec une présidente ; ce n'est que quelques années plus tard que trois nouvelles nonnes de Ceylan arrivèrent, ayant à leur tête 鐵索羅 T'ie-so-lo. On put procéder alors, en 434, à la première ordination de femmes qui ait été célébrée en Chine (cf. *Seng che lio*, k. 上, p. 12 v° ; *Kao seng tchouan*, k. 3, dans *Tripiṭ. jap.*, 致, II, p. 16 v° ; *Fo tsou t'ong ki*, k. 36, dans *Tripiṭ. jap.*, 致, IX, p. 55 r°). — Sur un autre point encore, il est possible de compléter l'article de M. Lévi : diverses notices, dont celles de l'*Histoire des Ming* (k. 326, p. 3) et du *Houang ming sseu yi k'ao* (k. 下, p. 5), poussent jusqu'en 1459 l'historique des relations de la Chine avec Ceylan. Quand Tcheng Ho ramena prisonnier en 1411 le roi Alagakkonāra, il fit donner le trône à un descendant

Il est bien probable que, dans son enquête sur les pays des mers du sud, la mission de K'ang T'ai au IIIe siècle entendit parler de Ceylan. Le nom n'a cependant pas été retrouvé dans les fragments subsistants du *Fou nan t'ou sou tchouan*. Tout au plus pourrait-on le chercher dans l'île de 斯調 Sseu-tiao, dont le nom serait une transcription très régulière de Sīhadīpa, Siṃhadvīpa (1); mais les indications de position ne paraissent pas convenir. On trouve ensuite au début du Ve siècle dans Fa-hien le nom de 師子國 Che-tseu-kouo, le Royaume du Lion, dont l'usage durera jusque dans les temps modernes. Dans la seconde moitié du Ve siècle, le nom est écrit 私訶條 Sseu-ho-t'iao, Sīhadīpa, dans le *Fou nan ki* de Tchou Tche (2). Les traductions d'ouvrages bouddhiques fournissent les formes analogues 私訶曇 Sseu-ho-tie et même 私訶絜 Sseu-ho-kie (3). Peut-être est-ce aussi Ceylan qui est appelé 斯黎 Sseu-li dans une liste des îles des mers du sud (4). On rencontre dans le *Tripiṭaka* la forme 寶渚 Pao-tchou, l'Ile des Joyaux, traduction de Ratnadvīpa (5). Hiuan-tsang appelle aussi l'île 僧伽羅 Seng-kia-lo et Yi-tsing 僧訶羅 Seng-ho-lo (Siṃhala) (6). Dans son *T'ong tien*, Tou Yeou emprunte au récit de voyage de son parent Tou Houan un paragraphe où il est dit que le Royaume du Lion est aussi nommé 新檀 Sin-t'an et 婆羅門 P'o-lo-men (7). Le qualificatif de « Brahmane » n'est pas une désignation très exacte pour une île spécialement bouddhiste, et les Chinois l'appliquent

---

de l'ancienne famille royale appelé 邪把乃那 Sie-pa-nai-na (ou 耶巴乃那 Ye-pa-nai-na dans le *Houang ming sseu yi k'ao*), et qui reçut en 1412 l'investiture de la Chine sous le titre de 不剌葛麻巴忽剌批 (ou 查) *Pou-la-ko-ma-pa-hou-la-p'i* (ou *tch'a*), Parakkāma Bāhu Rāja (cf. Tennent, *Ceylon*, t. I, p. 600). Cette même année, on permit à Alagakkonāra de retourner dans son pays. En 1445, le roi de Ceylan envoya une ambassade sous la conduite de 耶把剌謨的里啞 Ye-pa-la-mo-ti-li-ya. Une dernière ambassade vint en 1459 sous le nom du roi 葛力生夏剌昔利把交剌惹 Ko-li-cheng-hia-a-si-li-pa-kiao-la-jo. A cette date Parakkāma Bāhu VI devait encore être sur le trône. Il semble donc que Pa-kiao soit abrégé de Parakkāma ; devant Pa-kiao, il faut lire *siri*, et les deux derniers caractères répondent à *rāja*. — La traduction de Phillips au sujet de laquelle M. Lévi émet un doute (p. 434) est exacte ; la même tradition se retrouve dans le *Ming che*, k. 326, p. 3 vo.

(1) Pour cette valeur possible de *tiao*, cf. *supra*, p. 268, n. 1. Sur le Sseu-tiao, cf. surtout *T'ai p'ing yu lan*, k. 787, p. 13 vo, et le texte du *Lo yang kia lan ki* (k. 4, p. 20) signalé par M. Chavannes (*Journal asiatique*, nov.-déc. 1903, p. 531). La variante 奴調 Nou-tiao que donne également le *Lo yang kia lan ki* se retrouve dans le *T'ai p'ing yu lan*, k. 790, p. 22 ro.

(2) Cf. *supra*, p. 268, n. 1.

(3) Cf. *Tripiṭ. jap.*, 暑, VII, 28 ro, 36 vo.

(4) Cf. S. Lévi, *Notes sur les Indo-Scythes*, dans *J. A.*, janv.-févr. 1897, p. 24.

(5) Sur ce nom fréquent, cf. surtout Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 125 ss.

(6) Hiuan-tsang, *loc. laud.* ; Yi-tsing, *Religieux éminents*, pp. 66-84.

(7) Cf. *T'ong tien*, k. 193, p. 9 ro. Sur Tou Houan, cf. *supra*, p. 297, n. 3; Hirth, *Nachworte zur Inschrift des Tonjukuk*, p. 3.

généralement à l'Inde propre ; mais c'est surtout le nom de Sin-t'an qui est embarrassant. Je n'ai pas réussi à l'expliquer. Ne proviendrait-il pas de quelque confusion, et Sin-t'an ne serait-il pas le Sendân des voyageurs arabes, sur la côte occidentale de l'Inde (1) ? Pour en finir avec les noms certains de Ceylan, notons encore que sous les Yuan plusieurs missions furent envoyées à 僧迦剌 Seng-kia-la (Siṃhala) pour voir le pātra du Buddha (2). A partir de la dynastie Ming, et encore de nos jours, on écrit 錫蘭 Si-lan.

J'ai réservé l'époque des Song parce que c'est sur cette époque qu'il y a controverse. M. Hirth signala en 1895 dans Tchao Jou-koua la mention du 細蘭 Si-lan, état vassal du San-fo-ts'i (Palembang). Comme d'autre part il était parlé d'une montagne de ce royaume au sommet de laquelle se trouvait l'empreinte d'un pied humain gigantesque, M. Hirth vit dans l'île de Si-lan Ceylan, et dans cette montagne le Pic d'Adam ; dans une note qu'il joignit à l'article de M. Hirth, Schlegel acceptait l'identification de Si-lan à Ceylan (3). Mais en 1901, Schlegel trouve que le Si-lan de Tchao Jou-koua ne peut être Ceylan, et qu'il s'agit d'une partie de Sumatra : les Silan, dit-il, formaient l'une des quatre tribus vivant dans la région de Deli sur la côte est de l'île (4). Cette explication doit être rejetée. Schlegel voulait que l'orthographe 細蘭 Si-lan de Tchao Jou-koua fût tout à fait isolée ; or elle se trouve en 1178 dans le *Ling wai tai ta*, qui dit qu'à l'ouest du Champa, du Cambodge et du Yunnan, il y a une mer appelée mer de Si-lan (細蘭海) et que dans cette mer il y a l'île de Si-lan. Les mêmes renseignements se retrouvent dans un autre paragraphe où il est dit que l'île et la mer de Ceylan se trouvent au sud de l'Inde (西天) (5). Enfin le texte même de Tchao Jou-koua est encore plus décisif que la traduction de M. Hirth ne le laisse croire. M. Hirth a interprété comme suit la phrase sur le Pic d'Adam : « Dans ce pays il y a une chaîne de montagnes (山 *chan*, sans doute ici : île) appelée 細輪 Si-louen, où une montagne se dresse sur l'autre, et (au plus haut sommet) se voit l'empreinte, longue de sept pieds, du pied d'un immense géant. » Mais il n'y a pas de doute que la phrase, que je donne en note (6), doit être coupée différemment, et qu'il faut entendre : « Il y a une montagne appelée 細輪疊 Si-louen-tie, au sommet de laquelle il y a l'empreinte,

---

(1) Cf. Van Der Lith, *Le livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 225-226.

(2) Cf. Tennent, *Ceylon*, t. I, p. 598, où les renseignements ont été fournis par Wylie. Parmi ces missions, l'une était dirigée par ce Yi-hei-mi-che dont nous avons parlé plus haut à propos de Java et du Malāyu (cf. *supra*, p. 326, n. 12; *Yuan che*, k. 131, p. 8 v°; Groeneveldt, *Notes*, p. 154).

(3) *T'oung pao*, VI, 150, 152-154, 163.

(4) *T'oung pao*, II, II, 133-134.

(5) *Ling wai tai ta*, k. 2, p. 9 v°; k. 3, p. 4 v°; cf. Tsuboi Kumazo, *Cheu Ch'ufe's Aufzeichnungen*, dans *Actes du XII^e Congr. des Orient., Rome 1899*, t. II, p. 98.

(6) 有山名細輪疊頂有巨人跡長七尺餘.

longue de plus de sept pieds, du pied d'un géant. » Si-louen-tie est la transcription de Serendîb, et on sait en effet que les voyageurs arabes distinguaient parfois entre l'île entière de Ceylan, qu'ils appelaient Siyalân, et la région du Pic d'Adam, à laquelle ils réservaient le nom de Serendîb (1). Une fois de plus, on peut constater ici la fidélité de la tradition recueillie au Fou-kien par Tchao Jou-koua.

Kia Tan dit de Ceylan que « sa côte septentrionale est à cent *li* de la côte méridionale de l'Inde du sud. Puis, vers l'ouest, après quatre jours de route, on traverse le pays de 沒來 Mo-lai, qui est l'extrême frontière méridionale de l'Inde du sud ». Dans ce Mo-lai, il faut voir, je crois, le Malakūṭa de Hiuan-tsang, le royaume de Malaya, qui a valu son nom à la côte de Malabar (2). Selon la biographie de Vajrabodhi insérée au *Song kao seng tchouan*, le moine Vajrabodhi était originaire d'une famille de brahmanes du 摩賴耶 Mo-lai-ye (Malaya) et son père avait été au service du roi de 建支 Kien-tche (Kāñcī, l'actuel Conjeveram) (3). Les ouvrages chinois, le *Ts'ō fou yuan kouei* notamment, ont conservé la mention d'un certain nombre d'ambassades venues de l'Inde du sud. Seulement, cette indication générale ne permet pas le plus souvent de les attribuer à tel état plutôt qu'à tel autre ; en effet, plusieurs royaumes de cette partie de l'Inde ont été en relations diplomatiques avec la Chine, et en 692 on connaît une ambassade d'un Calukya du Mysore, tandis qu'en 720 la Chine donne l'investiture de roi de l'Inde du sud à Çrīnarasiṃhapotavarman de Kāñcī (4). Je crois cependant qu'on doit retrouver plus spécialement le Malaya dans un texte de la *Nouvelle histoire des T'ang* et du *Ts'ō fou yuan kouei* qui prête d'ailleurs à controverse. Dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (5), au milieu du chapitre sur les pays des mers du sud, c'est-à-dire au propre de l'Indochine puisque l'Inde est rangée dans les pays d'occident, on trouve le passage suivant : « 瞻博 Tchan-po. On dit aussi 瞻婆 Tchan-p'o (Campa). Au nord (ce royaume) arrive au fleuve 兢伽 King-kia (Gaṅgā, Gange). Il y a beaucoup d'éléphants sauvages qui vont en troupe. Dans la période 顯慶 *hien-k'ing* (656-660), avec les quatre

(1) Cf. Van Der Lith, *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, pp. 265-271.

(2) Cf Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 121-124, 399; Cunningham, *Ancient geography of India*, pp. 549 ss.; Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Malabar.

(3) *Song kao seng tchouan*, k. 1, dans *Tripiṭ. jap.*, 致, IV, pp. 70-71 ; *Tcheng yuan sin ting che kiao mou lou*, k. 14, dans *Tripiṭ. jap.*, 結, VI, pp. 77-78; cf. Lévi, *Les missions de Wang Hiuen-ts'e dans l'Inde*, dans *J. A.*, mai-juin 1900, pp. 418-421.

(4) Cf. S. Lévi, *loc. laud.*, pp. 419, 425-426: Chavannes, *Notes additionnelles sur les Tou-kiue (Turcs) occidentaux*, dans *T'oung pao*, I, v, 24, 44-45. M. Lévi (p. 419) a lu *kia* le caractère 茄, ce qui l'a obligé à une correction dans les noms d'Īçānavarman et de Narasiṃhapotavarman; mais ce caractère, qui ne se trouve pas dans le *K'ang hi tseu tien*, doit, sans doute, d'après sa phonétique, être lu *icei*, et la transcription est par suite régulière.

(5) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 3 v°.

royaumes de 婆岸 P'o-ngan, de 千支弗 Ts'ien-tche-fou, de 舍跋若 Chŏ-pa-jo et de 磨臘 Mo-la, il envoya des ambassadeurs à la cour. Le Ts'ien-tche se trouve dans la mer du sud-ouest; c'est essentiellement un royaume dépendant de l'Inde du sud. On dit aussi 半支跋 Pan-tche-pa, ce qui, dans la langue des T'ang, signifie les Cinq Montagnes. Au nord, (ce pays) arrive au 歩摩萇 To-mo-tch'ang. De plus il y eut les trois royaumes de 哥羅舍分 Ko-lo-chŏ-fen (1), 脩羅分 Sieou-lo-fen, 甘畢 Kan-pi qui apportèrent en tribut des produits locaux. *(Suit une description de ces trois pays qui se trouvaient*

---

(1) Ko-lo-chŏ-fen est sans doute le même pays qui est appelé 迦邏舍弗 Kia-lo-chŏ-fou dans un autre passage de la *Nouvelle histoire des T'ang* (k. 222 下, p. 3 r°; le même texte est donné dans le *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 2 v°, avec l'orthographe 迦羅舍佛 Kia-lo-chŏ-fo), et qui y est mis au nord du 墮和羅 T'o-ho-lo ou 獨和羅 Tou-ho-lo, qui est lui-même au nord du P'an-p'an. On le trouve dès le temps des Souei: il envoie une ambassade à la cour sous le nom de 迦邏舍 Kia-lo-chŏ en 608 (*Souei chou*, k. 3, p. 35 v°; *Pei che*, k. 12, p. 5 v°, où l'édition lithographique de la librairie du *T'ou chou tsi tch'eng* a 舍 *han* au lieu de 舍 *chŏ*; notez que ces textes des annales principales mettent la mission de Tch'ang Tsiun au Tch'e-t'ou en 608, au lieu que les notices des pays étrangers indiquent 607). Les trois formes du nom ramènent à Kalaçapura. Le *Kathāsaritsāgara* (trad. Tawney, t. I, p. 530) nomme en effet dans le Suvarṇadvīpa, c'est-à-dire en Indochine ou dans l'Insulinde, une ville de Kalaçapura (cf. *T'oung pao*, IX, 282; Kern, *Java en het Goudeiland*, dans *Bijd. t. d. Taal- Land- en Volkenk.*, 3e série, t. IV, p. 645, où M. Kern songeait à une correction éventuelle en Kalapapura, sans doute d'après le javanais *kalapa*, malais *kelāpa*, « noix de coco », qui est resté pour les Chinois le nom de Batavia). Malgré la concordance exacte des noms, il n'est pas évident qu'il s'agisse du même endroit, car à s'en tenir aux indications de l'*Histoire des T'ang* sur les limites du T'o-ho-lo, il n'est pas très facile de mettre le Kalaçapura des Chinois au bord de la mer, et tel semble être le cas de Kalaçapura dans le conte hindou. Nous avons vu que le P'an-p'an était sur la péninsule malaise; j'ai proposé de le situer à hauteur de Bandon ou de Ligor (cf. *supra*, p. 229). Quant au T'o-ho-lo, si on tient compte de la variante 獨和羅 Tou-ho-lo d'une part, et d'autre part des formes 社 (= 杜?; cf. *supra*, pp. 275-276) 和鉢底 Chŏ (= Tou?)-ho-po-ti, 杜和羅鉢底 Tou-ho-lo-po-ti et 杜和羅 Tou-ho-lo qu'on rencontre dans les ouvrages d'Yi-tsing pour le nom de Dvāravatī (*Nan hai ki kouei nei fa tchouan*, k. 1, dans *Tripit. jap.*, 致, VII, 68 r°; k. 3, *ibid.*, p. 83 v°; *Ta t'ang si yu k'ieou fa kao seng tchouan*, k. 上, *ibid.*, p. 95 r°; Chavannes, *Religieux éminents*, p. 69; Takakusu, *A Record*, pp. 10, 129), il apparaîtra bien probable que, conformément à l'opinion du colonel Gerini, le T'o-ho-lo ou Tou-ho-lo de la *Nouvelle histoire des T'ang* n'est lui-même autre que Dvāravatī (cf. *supra*, p. 235, n. 1). La principale objection qu'on pourrait faire, je crois, à cette identification est que la *Nouvelle histoire des T'ang* (k. 222 下, p. 4 r°; ce membre de phrase ne se trouve pas dans l'*Ancienne histoire des T'ang*) met le T'o-ho-lo au sud-ouest du P'iao, c'est-à-dire de la Birmanie; mais de toute façon cette indication semble inadmissible, et Schlegel, qui voit dans T'o-ho-lo l'antique Takola situé quelque part sur la péninsule malaise, a dû corriger sud-ouest en sud-est comme je suis obligé de le proposer ici (cf. *T'oung pao*, X, 157). Ce début de la notice du P'iao dans la notice du *Sin t'ang chou* ne paraît pas très correct; quand il est question du Tchen-la de terre à l'est du P'iao, comme ces renseignements remontent au IXe siècle et que la division du Tchen-la avait alors cessé, il faut probablement, au lieu de 陸 *lou*, lire 隣 *lin* comme dans l'*Ancienne histoire des T'ang* (k. 197, p. 7 v°); une erreur de copiste est également possible à propos du T'o-ho-lo, et je ne crois pas que l'argument suffise à écarter Dvāravatī. Or Dvāravatī ne peut être

sûrement dans l'Inde transgangétique ; puis le texte reprend :) De plus, il y a le To-mo-tch'ang qui à l'est arrive au 婆鳳 P'o-fong, à l'ouest au 勿隆 To-long, au sud au Ts'ien-tche-fou, au nord au 訶陵 Ho-ling. (Pour le traverser) d'est en ouest, il y a un mois de route ; du nord au sud, vingt-cinq jours de route. » Le *Ts'ō fou yuan kouei* mentionne en 656 une ambassade du P'o-ngan et en 657 une ambassade des royaumes de 瞻 Tchan et de 博 Po, qu'il faut évidemment réunir en Tchan-po, Campa, comme dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (1). Ensuite vient un paragraphe rédigé comme suit (2) : « La troisième année (*hien-k'ing*) (658), au huitième mois, le roi du royaume de 千私弗 Ts'ien-sseu-fou, 法陁拔底 Fa-t'o-pa-ti, le roi du royaume de 舍利君 Chō-li-kiun, 失利提婆 Che-li-t'i-p'o (Çrīdeva), le roi du 摩臘 Mo-la, 施婆羅地勿 Che-p'o-lo-ti-to (Çrī Bālāditya ?) envoyèrent tous une ambassade offrir le tribut. Les trois royaumes dépendent également de l'Inde du sud. Ces royaumes sont extrêmement lointains, et n'avaient pas encore eu de relations avec la Chine. A ce moment, après avoir navigué en mer pendant des mois, (leurs envoyés) arrivèrent au Kiao-tcheou, et offrirent les produits de leurs pays. » Quatre ans plus tard, en 662, nouvelles ambassades du 于弗 Yu-fou (3) et du Mo-la ; elles arrivent en même temps que des ambassades du Ko-lo-chō-fen, du Sieou-la-fen, du Kan-pi (4).

La parenté des textes du *Ts'ō fou yuan kouei* et de la *Nouvelle histoire des T'ang* est indéniable ; reste à savoir si les pays qu'ils nomment doivent être situés en Inde ou en Indochine. Leur présence au milieu de notices sur l'Inde transgangétique a fait chercher particulièrement (5) le Ts'ien-tche-fou sur la péninsule malaise. Certains textes mettent le To-mo-tch'ang sur une île (海島)

---

placé que vers la basse Ménam (cf. *supra*, p. 223, n. 5 et p. 235, n. 1). Kalaçapura, étant au nord de Dvāravatī, semblerait donc se trouver dans l'intérieur des terres ; cette solution est cependant a priori peu admissible. Aussi je crois qu'il faut rejeter le passage de la *Nouvelle histoire des T'ang* (k. 222 下, p. 3 r°) qui met le Kalaçapura au nord du T'o-ho-lo. Au verso de la même page, un texte, altéré dans son état actuel, doit se restituer en intercalant 接 *tsie* entre 南 *nan* et 東 *tong* ; ainsi corrigé, ce texte met le Kalaçapura à l'ouest du T'o-ho-lo ; c'est la leçon même qu'on trouve dans le *Ts'ō fou yuan kouei* (k. 970, p. 15 v°). Comme d'autre part la précision des limites données au T'o-ho-lo dans le premier passage du *Sin t'ang chou* ne permet guère de renverser complètement ses indications, je chercherais Kalaçapura au nord-ouest du Siam, vers les bouches du Sittang. Dans cette interprétation, le Kalaçapura des Chinois pourrait être celui du *Kathāsaritsāgara*. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que cette hypothèse est fragile. Dans le *J. R. A. S.*, N. S., t. v, p. 86, M. Kern interprète Suvarnadvīpa par « Sumatra, en y comprenant peut-être Java ».

(1) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 970, pp. 14 v°, 152 r°.

(2) *Ibid.*, k. 970, p. 15 r°. Il est intéressant de voir que ces ambassades, au milieu du VIIe siècle, sont arrivées par le Tonkin, et non par Canton ; cf. *supra*, p. 133.

(3) Je n'hésite pas à voir dans 于弗 Yu-fou une altération de 千私弗 Ts'ien-sseu-fou.

(4) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 970, p. 15 v°.

(5) Cf. *supra*, pp. 292-293 ; *T'oung pao*, IX, 279-283, 286.

et disent que sa musique ressemble à celle de l'Inde: ceci non plus ne pousse pas à chercher ce pays dans l'Inde propre. J'ajouterai que la mention du To-long dans la liste de pays que nous a fournie le paragraphe du Kin-li-p'i-che et qui ne contient comme noms connus aucun nom de l'Inde (1), est également en faveur de cette interprétation. On pourrait enfin dire que s'il est admissible de chercher dans la péninsule malaise des pays comme le To-mo-tch'ang ou le To-long, dont les noms ne se laissent pas jusqu'à présent restituer, il y a moins de chances pour qu'on doive les mettre dans l'Inde, dont la nomenclature géographique est bien mieux connue. Cependant les raisons en faveur de l'opinion contraire me paraissent plus fortes. Qu'il y ait dans le paragraphe du *Sin t'ang chou* des pays de l'Inde même, c'est ce dont la mention du Campa au sud du Gange ne permet pas de douter (2). Ajoutons qu'on ne sait trop à quoi répond la liste de pays contenue dans le paragraphe du Kin-li-p'i-che; elle témoigne d'une haute fantaisie, et un nom de l'Inde a pu à la rigueur s'y glisser. Enfin le *Ts'ō fou yuan kouei* dit que les trois pays de Mo-la, de Ts'ien-sseu-fou et de Chō-li-kiun faisaient partie de l'Inde du sud. Or si Chō-li-kiun, qui répond évidemment au Chō-pa-jo de l'*Histoire des T'ang* (3), ne semble rappeler rien de connu, il n'en va pas de même des deux autres noms. Mo-la me paraît être le Malaya. Quant au 千支弗 Ts'ien-tche-fou ou Ts'ien-sseu-fou, Schlegel l'a corrigé en 半支弗 Pan-tche-fou et restitue le nom en « Pancha-pur » (4); cette correction ne me semble pas justifiée. L'*Histoire des T'ang* donne en effet, comme un autre nom du Ts'ien-tche-fou, 半支跋 Pan-tche-pa, qui signifierait les « Cinq montagnes »; on est naturellement amené à restituer Pañcaparvata; mais il n'y a pas de raison suffisante pour ramener Ts'ien-tche-fou à la même forme. Le caractère 千 *ts'ien* est sans cesse confondu avec 干 *kan*, à ce point qu'en transcription c'est à peine une correction de restituer l'un à la place de l'autre. Si nous lisons Kan-tche-fou, ce sera la transcription de Kāñcīpura, qui, comme le Malaya, se trouve

---

(1) Cf. *supra*, pp. 324-326.

(2) Le nom du Champa indochinois n'est jamais, à ma connaissance, transcrit de cette façon, et il y a d'ailleurs dans la *Nouvelle histoire des T'ang* une notice spéciale à son sujet, indépendante de celle sur le Campa au sud du Gange. Le Campa de l'Inde est appelé 瞻波 Tchan-po dans l'édition de Fa-hien publiée par Legge, mais le *Chouei king tchou*, qui cite ce passage (k. 1, p. 16 r° de l'éd. du Wou-ying-tien), écrit 瞻婆 Tchan-p'o; c'est là aussi l'orthographe de Hiuan-tsang. Le *Chouei king tchou* (*loc. laud.*) orthographie encore Tchan-p'o en citant un passage du 釋氏西域記 *Che che si yu ki*, selon lequel, au sud de la capitale du Campa, il y avait l'étang (池) de 卜佉蘭 Pou-k'ia-lan (*variante*: 佉下蘭 K'ia-hia-lan), c'est-à-dire l'étang de Gaggarā (Gargarū) du *Mahāvagga* (IX, 1, 1; la forme Pou-k'ia-lan pourrait répondre à Puṣkara).

(3) Le premier caractère est commun, et l'un des caractères 若 *io* ou 君 *kiun* est altéré de l'autre.

(4) Cf. *supra*, p. 293.

effectivement dans l'Inde du sud. Comme d'autre part le Ts'ien-tche-fou est au sud du To-mo-tch'ang qui est au sud du Ho-ling, nous serons amenés à chercher le To-mo-tch'ang dans le Dekkan ; le Ho-ling sera le Kaliṅga. C'est l'arrivée simultanée des ambassades du Malaya et de Kāñcīpura et de celles du Ko-lo-chŏ-fen, du Sieou-lo-fen et du Kan-pi qui aura amené dans le *Sin t'ang chou* la confusion entre les notices de ces divers pays. Si on admet que le Ho-ling de cette notice est le Kaliṅga de l'Inde, on se rappelle qu'on élimine par là une des objections que soulevait l'identification du Ho-ling de l'Inde transgangétique à Java (1).

J'arrête au cap Comorin l'étude de l'itinéraire maritime de Kia Tan, bien qu'il conduise jusqu'à Bagdad ; pour le suivre sur la côte occidentale de l'Inde et au golfe Persique, il faudrait une documentation qui me manque (2). Le lecteur s'est étonné sans doute de voir gloser aussi longuement un texte aussi bref ; mais il ne lui aura pas échappé que cette traduction n'a été qu'un prétexte, et je dois à ce sujet un mot d'explication. Dans un bienveillant compte rendu de mon article sur le Fou-nan (3), M. Chavannes m'approuvait d'avoir commencé, pour asseoir mes conclusions, par traduire tous les textes connus qui se rapportaient au sujet. Je crois en effet que c'est là une condition nécessaire du travail scientifique en pareille matière, et si M. Chavannes rappelait à ce propos l'excellent *China and the Roman Orient* de M. Hirth, on peut dire qu'il vient lui-même de donner le modèle du genre avec ses *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*. Il faudra procéder de même façon pour élucider les problèmes que soulève l'ethnographie chinoise des mers du sud. Seulement on se heurte souvent dans ce travail de détail à quelques grosses erreurs qui ont conquis droit de cité dans la science. Au lieu de remettre à plus tard le soin de les réfuter, il m'a paru bon d'instituer, à la lumière d'un texte d'une réelle importance, une sorte d'enquête où les questions seraient précisées, et où je dirais quelles solutions me paraissent provisoirement acceptables. L'inévitable part d'hypothèse a été sensiblement réduite par l'aide que m'ont donnée les membres de notre Ecole. Il restera à reprendre chacun des problèmes dans des articles spéciaux où je souhaite de voir confirmer mes interprétations, sans me croire cependant lié par elles. Quand les travaux des autres ou les miens propres ne me paraîtront pas conciliables avec certaines de mes idées présentes, je dirai sans ambages que je me suis trompé. Puissé-je n'avoir pas à me rétracter trop souvent !

---

(1) Cf. *supra*, pp. 292-293.

(2) On trouvera un aperçu de la suite de l'itinéraire dans l'article de Phillips, *Nestorians at Canton* (*China Review*, t. VIII, pp. 32-33).

(3) *Journal asiatique* de nov.-déc. 1903, pp. 529.

I. — ITINÉRAIRE PAR VOIE DE TERRE

« Du (siège du protectorat d') Annam (1), en traversant les (sous-préfectures) de 交趾 Kiao-tche (2) et de 太平 T'ai-p'ing (3), on arrive après plus de cent *li* à 峯州 Fong-tcheou (4). Puis, en traversant 南田 Nan-t'ien (sino-ann. Nam-điền) (5), on arrive après cent trente *li* à la sous-préfecture de 恩樓 Ngen-leou (Ơn-lâu). Puis, en faisant quarante *li* par voie d'eau, on arrive à la préfecture secondaire de 忠誠 Tchong-tch'eng (6). Puis, au bout de deux cents *li*, on arrive à la préfecture secondaire de 矽利 To-li (7). Puis, au bout de trois cents *li*, on arrive à la préfecture secondaire de 朱貴 Tchou-kouei (Chu-qui). Puis, au bout de quatre cents *li*, on arrive à la préfecture

---

(1) Sensiblement Hanoi ; cf. l'introduction, pp. 134-136.

(2) La sous-préfecture de Kiao-tche (ann. Giao-chỉ) fut créée en 622 par le morcellement de la sous-préfecture de 宋平 Song-p'ing (ann. Tống-bình), créée en 621, mais en 627 cette sous-préfecture de Kiao-tche fut à nouveau réunie à celle de Song-p'ing, et le nom de sous-préfecture de Kiao-tche fut transféré au siège de l'ancienne commanderie de Kiao-tche des Han.

(3) La sous-préfecture de T'ai-p'ing (ann. Thái-bình) n'est indiquée parmi les sous-préfectures du protectorat d'Annam ni dans le *Kieou t'ang chou*, ni dans le *T'ai p'ing houan yu ki* ; elle est donnée au contraire dans le *Sin t'ang chou* (k. 43 上, p. 8 r°) et dans le *T'ong tien* (k. 184, p. 23 v°). Cette sous-préfecture était à l'ouest du siège du protectorat, mais on ne connaît pas son emplacement exact. Elle n'a naturellement rien de commun avec l'actuel Thái-bình, qui est au sud-est de Hanoi.

(4) Fong-tcheou (ann. Phong-châu) est généralement identifié à 白鶴 Bạch-hạc, au confluent de la Rivière Claire et du Fleuve Rouge, en face de Viétri. Les distances de plus de 100 *li* donnée ici, de 150 *li* par voie d'eau indiquée par le *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 83 v°), de deux jours par voie d'eau portée dans l'itinéraire du *Man chou* traduit plus loin, ne sont pas en contradiction avec cette identification. Mais ce n'était là en tout cas que le centre administratif, et la juridiction immédiate des autorités chinoises de Fong-tcheou devait couvrir au moins toute la province de Son-tây (cf. Dumoutier, *Etude historique et archéologique sur Hoa-lư*, dans *Bullet. de géogr. hist. et descript.*, 1893, p. 39 ; *Cang mục*, sect. prélimin., ch. 1, p. 1 v°). C'est à Fong-tcheou que Kao P'ien remporta en 866 une grande victoire sur les envahisseurs nan-tchao.

(5) Je n'ai aucun renseignement sur cette localité. Quand un nom n'est l'objet d'aucune note ni ici ni dans l'introduction, c'est que je ne l'ai retrouvé nulle part ailleurs.

(6) La préfecture secondaire de Tchong-tch'eng (ann. Trung-thành) est donnée comme se trouvant à 170 *li* de Fong-tcheou. C'est évidemment le même nom que l'itinéraire du *Man chou* écrit 忠誠 Tchong-tch'eng (voir *infra*), et qui est à cinq jours de Fong-tcheou. Mais il ne faut pas cinq jours pour faire 170 *li*, et d'une façon générale il suffit de jeter les yeux sur les distances données par les deux itinéraires pour voir qu'elles concordent rarement. Même si la distance totale est indiquée d'une façon suffisamment exacte, il est difficile de ne pas admettre que la répartition des étapes est assez arbitraire. Le *Sin t'ang chou* (k. 43 下, p. 12 v°) connaît une sous-préfecture de 忠誠 Tchong-tch'eng, qui faisait partie du *ki-mi-tcheou* de 甘棠 Kan-t'ang dépendant du protectorat d'Annam. Il est probable que c'est là notre préfecture secondaire.

(7) La préfecture secondaire de To-li (ann. Đa-lợi) est également mentionnée dans l'itinéraire du *Man chou*.

secondaire de 丹棠 Tan-t'ang (Đan-đàng) (1). Ce sont tous des (pays de) Lao non civilisés 生獠 (2). Puis, au bout de quatre cent cinquante *li*, on arrive à 古湧步 Kou-yong-pou (Cổ-dõng-bộ) (3), qui, par voie d'eau, est à 1550 *li* du (siège du protectorat d') Annam (4).

---

(1) Je n'ai pas retrouvé ce nom de Tan-t'ang. Mais je pense qu'il doit être corrigé en 甘棠 Kan-t'ang, et que c'est là la préfecture secondaire de Kan-t'ang du *Man chou*. Le *Sin t'ang chou* (k. 43 下, p. 12 v°) mentionne un *ki-mi-tcheou* de Kan-t'ang dépendant du protectorat d'Annam.

(2) Sur les Lao, cf. l'Introduction, pp. 136-137 et la notice de Ma Touan-lin (trad. d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, pp. 106 et ss.).

(3) Ce Kou-yong-pou est le même que le 賈勇步 Kou-yong-pou des itinéraires du *Man chou* (cf. *infra*). Il est évident que c'est là une étape importante dans le voyage du Tonkin à la capitale du Nan-tchao, puisque Kia Tan donne la distance totale qui par voie d'eau sépare Kou-yong-pou du siège du protectorat d'Annam. De même, c'est ici que dans l'itinéraire du *Man chou* on quitte la voie d'eau suivie jusqu'alors pour prendre la voie de terre. Kou-yong-pou devait donc être le point terminus de la navigation sur le haut Fleuve Rouge, et correspondait vraisemblablement à l'actuel 蠻耗 Man-hao. Le *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 38 v°) ne donne pas de Kou-yong-pou, mais, dans le *Sin t'ang chou* (k. 43 下, p. 12 v°) et dans le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 171, p. 18), 郎莊 Lang-mang et 古勇 Kou-yong sont portés comme deux sous-préfectures formant le *ki-mi-tcheou* de Lang-mang créé en 766. Les deux sous-préfectures de 龍然 Long-jan et de 福守 Fou-cheou que le *Kieou t'ang chou* donne comme sous-préfectures dépendant de Lang-mang correspondent en réalité aux sous-préfectures de 龍丘 Long-k'ieou et de 福宇 Fou-yu dépendant, selon le *Sin t'ang chou* (k. 43 下, p. 12 v°) et le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 171, p. 18 r°), du *ki-mi-tcheou* de 龍武 Long-wou omis dans le *Kieou t'ang chou*. Le *Yun nan t'ong tche* (k. 26, p. 21 v°) dit qu'à 100 *li* à l'ouest de Yong-tch'ang se trouve le siège de la sous-préfecture de Kou-yong établie, puis supprimée au Yunnan par les Yuan. Je ne sais si cette information est exacte; je n'ai rien trouvé à ce sujet dans le *Yuan che*. Par contre le *Yuan che* mentionne (k. 63, p. 19 r°), parmi d'autres sous-préfectures indigènes aux confins du Tonkin d'une part et de l'autre du Kouang-si et du Yunnan, une sous-préfecture de Kou-yong qui pourrait être au même lieu que le Kou-yong des T'ang. Il y eut ultérieurement en pays annamite une sous-préfecture de Kou-yong (ann. Cổ-dõng) (cf. *T'ien hia kiun kouo li ping chou*, k. 118, pp. 8, 18), mais je ne sais où elle était située.

(4) En additionnant les chiffres donnés précédemment par l'itinéraire, on arrive non pas à 1550, mais à 1620 *li*. Peut-être la différence vient-elle de ce que l'itinéraire détaillé semble emprunter la voie de terre jusqu'à Ngen-leou. Si on veut tenter d'établir une correspondance entre les itinéraires comptés par jours de route, comme celui du *Man chou*, et ceux comptés par *li*, voici quelles étaient les règles adoptées sous les T'ang, selon 胡三省 Hou San-sing, le commentateur du *Tseu tche t'ong kien* (je cite d'après la petite édition lithographique du 資治通鑑補正 *Tseu tche t'ong kien pou tcheng*, publiée à Changhai en 1902 par le 益智書局 Yi-tche-chou-kiu, k. 249, p. 6 v°) : « D'après les règles des T'ang, pour un voyage par terre, l'étape journalière à cheval est de 70 *li*; à pied ou à âne, de 50 *li*; en charrette, de 30 *li*; pour un voyage par eau, quand le bateau est chargé, si on remonte le Fleuve (Jaune), l'étape journalière est de 30 *li*; (si on remonte) le Fleuve (Bleu), elle est de 40 *li*; (si on remonte) d'autres cours d'eau, elle est de 45 *li*; si le navire est vide, et qu'on remonte le Fleuve (Jaune), (l'étape journalière), est de 40 *li*; (si on remonte) le Fleuve (Bleu), elle est de 50 *li*; (si on remonte) d'autres cours d'eau, elle est de 60 *li*; pour les bateaux qui descendent le courant, qu'ils soient lourds ou légers (c'est-à-dire chargés ou vides), la règle est la même : 150 *li* par jour pour le Fleuve (Jaune), 100 *li* par jour pour le Fleuve (Bleu), 70 *li* pour les autres cours d'eau. »

« Puis, après cent quatre-vingts *li*, en traversant le mont 浮動 Feou-tong (Phù-động) (1), le mont des Failles naturelles (2), — sur cette montagne, les chemins encaissés sont tous des failles naturelles, qui parfois laissent à peine faire des pas ; pour faire trente *li*, on met deux jours, — on arrive à la préfecture secondaire de 湯泉 T'ang-ts'iuan (3). Puis, après cinquante *li*, on arrive à la préfecture secondaire de 祿索 Lou-so. Puis, après quinze *li*, on arrive à la préfecture secondaire de 龍武 Long-wou (4). Ce sont tous des (pays de) barbares Ts'ouan 爨蠻 (5). C'est la limite du (protectorat d') Annam (6).

« Puis, après quatre-vingt-trois *li*, on arrive à 儻遲頓 Tang-tch'e-touen. Puis, en traversant la ville de 入平 Jou-p'ing, on arrive après quatre-vingts *li* à la rivière 洞澡 Tong-ts'ao. Puis, en traversant 南亭 Nan-t'ing, on

---

(1) Si Kou-yong-pou correspond bien à Man-hao, il faudrait voir dans le Mont Feou-tong et dans le Mont des Failles naturelles les contreforts sur lesquels est assis au sud-ouest le plateau de Mong-tseu et qu'on franchit par la route abrupte des « Dix mille escaliers ». Cf. Dr Pichon, *Un voyage au Yunnan*, Paris, Plon, 1893, in-12, pp. 82 ss. ; *La Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, Lyon, Rey, 1898, grand in-8°, p. 23.

(2) M.-à-m. des « Puits » naturels, 天井山. Je base ma traduction sur cette définition citée dans le *P'ei wen yun fou* (*s. v.* 井) : 地陷曰天井. Ce qui suit me paraît être une incise. Voici toute la phrase : 又百八十里經浮動山天井山山上夾道皆天井間不容跬者三十里二日行至湯泉州. Il y avait un 天井山 ou Mont des Puits naturels sur le territoire de Yong-tch'ang (cf. Devéria, *La frontière sino-annamite*, p. 118 ; *Ta ts'ing yi t'ong tche*, k. 380, p. 2 v°).

(3) Il y avait sous les T'ang une sous-préfecture de 湯泉 T'ang-ts'iuan, siège en même temps de la préfecture secondaire de 湯州 T'ang-tcheou (cf. *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 32 v°, 33 r°). Mais elle ressortissait à l'actuel 梧州 Wou-tcheou au Kouang-si, et était donc beaucoup plus à l'est que le T'ang-ts'iuan de notre itinéraire. D'ailleurs le nom de T'ang-ts'iuan, qui signifie « sources chaudes », se rencontre un peu dans toutes les provinces. Cette préfecture secondaire de T'ang-ts'iuan ne devait pas être éloignée, je pense, du Mong-tseu actuel.

(4) Sur cette ville de Long-wou, cf. l'Introduction, p. 140. Il y est dit que la préfecture de Long-wou fut probablement créée lors de l'expédition du Japonais 朝衡 Tch'ao-heng sur le haut Fleuve Rouge. Son expédition est de 766, et c'est en effet la date (2e année 永泰 *yong-t'ai*) que dans leurs chapitres géographiques le *Kieou t'ang chou* (k. 41, p. 38 r°) et le *Sin t'ang chou* (k. 43 下, p. 12 v°) donnent pour les *ki-mi-tcheou* de 德化 Tō-houa et de Lang-mang établis sur le territoire de la tribu 林覩符 Lin-tou-fou. Quant à Long-wou, il est omis dans le *Kieou t'ang chou* ; le *Sin t'ang chou* (*loc. laud.*) dit qu'il fut établi sur le territoire des 潘歸國 P'an-kouei-kouo dans la période 大歷 *ta-li* (766-779). Mais il est bien probable que la seconde année *yong-t'ai* se confondant avec la première année *ta-li*, il faut encore ici lire 766. Dans un autre chapitre (k. 222 下, p. 12 r°), le *Sin t'ang chou* nous apprend que Tō-houa avait 10000 foyers et Long-wou seulement 500, et place également la création de Tō-houa et celle de Long-wou dans la période *ta-li*. Long-wou avait deux sous-préfectures : Long-k'ieou et Fou-yu ; cf. *supra*, p. 365, n. 3.

(5) On a vu dans l'introduction que les Ts'ouan s'étendaient au sud jusqu'à Pou-t'eou, et j'ai proposé de placer Pou-t'eou à Lin-ngan, où je crois devoir aussi situer Long-wou. Ici cependant les Ts'ouan paraissent descendre jusqu'au fleuve.

(6) On voit que le protectorat d'Annam dépassait vers le nord les limites du Tonkin actuel. Comme le Yunnan était à peu près fermé à l'administration chinoise, il n'y avait pas été installé

arrive après cent soixante *li* au 曲江 K'iu-kiang (1). C'est le territoire du 劍南 Kien-nan (2). Puis, en traversant la garnison de T'ong-hai 通海鎮 (3), au bout de cent soixante *li* on passe le 海河 Hai-ho, le 利水 Li-chouei (4), et on arrive à la sous-préfecture de 絳 Kiang (5). Puis, après quatre-vingts *li*, on arrive au relais postal de 晉寧 Tsin-ning (6). C'est le territoire de la préfecture secondaire de 戎 Jong (7).

---

d'organisation indépendante, et la partie sud-est du pays avait été seulement rattachée au protectorat d'Annam, tandis que la partie de l'est et du nord-est relevait de l'actuel Siu-tcheou-fou au Sseu-tch'ouan.

(1) Le K'iu-kiang coule d'ouest en est; c'est un affluent du 盤江 P'an-kiang. Le gué où on passait le K'iu-kiang est à 80 *li* au nord de Lin-ngan. Cf. *Tou che fang yu ki yao*, k. 115, p. 3 r°; *Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 14, p. 6 v°.

(2) Sous les T'ang, à l'exception d'une organisation éphémère tentée en 742 par l'empereur Ming-houang, l'empire chinois était divisé en dix régions ou 道 *tao*. Le *tao* du Kien-nan comprenait le Sseu-tch'ouan et la partie nord et est du Yunnan, tandis que la partie du sud-est dépendait du *tao* du Ling-nan (Tonkin et les deux Kouang).

(3) T'ong-hai est aujourd'hui une sous-préfecture dépendant de Lin-ngan. Le rempart de terre de l'ancien T'ong-hai est à 5 *li* à l'est du T'ong-hai actuel (*Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 14, p. 7 v°). T'ong-hai était le siège d'un des deux postes de 都督 *tou-tou* organisés par les Nan-tchao (*Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 v°).

(4) Entre T'ong-hai et la sous-préfecture de Kiang, je n'ai pu identifier avec certitude les deux cours d'eau ici mentionnés. Comme Kiang correspond à peu près au Kiang-tch'ouan actuel, le second cours d'eau est très probablement le 港河 Kiang-ho, qui met en communication le 星雲湖 Sing-yun-hou (Lac de Kiang-tch'ouan de la carte de la « Région de Lao-kay à Yunnansen » publiée en juillet 1900 par le service géographique de l'Indo-Chine) et le 撫仙湖 Fou-sien-hou (Lac de Tcheng-kiang de la même carte). Quant au Li-chouei, je ne sais s'il faut le chercher du côté du 杞麓湖 K'i-lou-hou (Lac de T'ong-hai de la même carte), ou plus au nord, parmi les petits cours d'eau qui se jettent dans le Sing-yun-hou.

(5) La sous-préfecture de Kiang dépendait du *ki-mi-tcheou* de 黎州 Li-tcheou, qui relevait lui-même de 戎州 Jong-tcheou (Siu-tcheou-fou) (cf. *Sin t'ang chou*, k. 43 下, p. 10 v°). Le dictionnaire géographique de Li Tchao-lo (歷代地理志韻編今釋 *Li tai ti li tche yun pien kin che, s. v.*) place l'ancienne sous-préfecture de Kiang un peu à l'est de la sous-préfecture actuelle de 江川 Kiang-tch'ouan dépendant de Tcheng-kiang, au lieu que le *Siu yun nan t'ong tche kao* (k. 14, p. 7 v°) la met à 4 *li* au sud de Kiang-tch'ouan. Selon ce dernier ouvrage, son emplacement porte aussi aujourd'hui le nom de 祿雲異城 Lou-yun-yi-tch'eng.

(6) Tsin-ning est aujourd'hui le nom d'un *tcheou* dépendant de Yunnansen (ce nom est écrit par erreur 普甯 P'ou-ning dans *La Chine, Géographie générale* du P. Le Gall, p. 142); il est à peu près à mi-chemin entre Kiang-tch'ouan et Yunnansen. Tsin-ning était sous les T'ang une sous-préfecture dépendant du *ki-mi-tcheou* de 昆州 K'ouen-tcheou (*Sin t'ang chou*, k. 43 下, p. 10 v°). Cette ancienne sous-préfecture serait, d'après le *Siu yun nan t'ong tche kao* (k. 14, p. 1 r°), à 2 *li* à l'ouest du Tsin-ning actuel. Le même ouvrage (k. 14, p. 5 r°) place un rempart de terre de Tsin-ning à 5 *li* au nord-ouest du Tsin-ning actuel. L'une comme l'autre position pourrait convenir au Tsin-ning de notre itinéraire qui est à 80 *li* au nord de la sous-préfecture de Kiang (à peu près Kiang-tch'ouan), alors que le *Man chou* (k. 6, p. 2 r°) la place à 80 *li* au sud de Tche-tong (Yunnansen). D'après le *Man chou* (*loc. laud.*), on voyait dans la région de Tsin-ning de nombreuses tombes des princes Ts'ouan.

(7) Jong-tcheou, comme au Tonkin Fong-tcheou, était la résidence d'un 都督 *tou-tou*,

« Puis, après quatre-vingts *li*, on arrive à la ville de 柘東 Tche-tong (1) et, au bout de quatre-vingts *li*, à l'ancienne ville de 安寧 Ngan-ning (2). Puis, après quatre cent quatre-vingts *li*, on arrive à la ville de 靈南 Ling-nan (3). Puis, après quatre-vingts *li*, on arrive à la ville de 白崖

---

qui avait sous sa dépendance un certain nombre de *ki-mi-tcheou*. Jong-tcheou correspond à l'actuel Siu-tcheou-fou au confluent du Min-kiang et du Kin-cha-kiang.

(1) Tche-tong est le Yunnansen actuel. La ville s'appelait antérieurement K'ouen-tcheou et dépendait de l'administrateur général de Jong-tcheou ; mais, à la fin de la période 天寶 *t'ien-pao* (742-755), elle tomba aux mains du Nan-tchao. En 765 (Chavannes, *Une inscription...*, p. 388) ou 767 (*Tou che fang yu ki yao*, k. 114, p. 1 v°), la ville fut agrandie, sur l'ordre de Ko-lo-fong, par le petit-fils de ce dernier, Fong-kia-yi, et reçut le nom de 柘東 Tche-tong, comme l'écrivent le *Sin t'ang chou* et le *Man chou* (k. 1, p. 1 v°), ou 拓東 Tche-tong, suivant l'orthographe du *Kieou t'ang chou* et du *Tseu tche t'ong kien* qui glosent ce nom par 開拓東境, « ouvrir le territoire oriental ». Tche-tong est décrit dans le *Man chou* (k. 6, p. 1 v°). L'itinéraire du *Man chou* (cf. *infra*) parle du 節度 *tsie-tou* de Tche-tong ; Tche-tong est en effet indiqué dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 上, p. 1 v°) comme le siège de l'un des six *tsie-tou* du Nan-tchao. Dans le courant du 9e siècle, Tche-tong reçut le nom de 鄯闡 Chan-chan, et devint la seconde capitale du Nan-tchao. Le nom actuel de préfecture de Yun-nan date de 1382 (cf. *Tou che fang yu ki yao*, k. 114, p. 1 v°). D'après le *Man chou* (k. 4, p. 5 r°), Tche-tong était à 39 jours de route de Hanoi. Pour le nombre d'étapes entre Yunnansen et Ta-li, cf. Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 80 ; *T'oung pao*, IV, 83-85 ; le *Ling wai tai ta* (k. 3, p. 9 v°) compte six étapes de Chan-chan (Yunnansen) à Ta-li.

(2) Aujourd'hui Ngan-ning est le nom d'un *tcheou* au sud-ouest de Yunnansen. Sous les T'ang, c'était d'abord un *hien* dépendant du *ki-mi-tcheou* de K'ouen-tcheou. On a vu dans l'introduction comment les Chinois voulurent au milieu du VIIIe siècle en faire leur poste avancé pour ouvrir la route du Tonkin. La région tomba ensuite au pouvoir de Ko-lo-fong. Lors des campagnes que les Chinois firent en 751 et 754 contre Ko-lo-fong, Ho Li-kouang vint du Tonkin reconquérir Ngan-ning et y « releva » des colonnes de bronze de Ma Yuan, c'est-à-dire qu'il les fit faire de toutes pièces. On sait que les Chinois, ignorant le véritable emplacement de ces colonnes, les ont placées un peu partout sans les retrouver jamais ; M. Parker a eu l'idée étrange (*China Review*, t. XIX, p, 18) de supposer qu'on en avait élevé « a whole line », et de faire ainsi de Ma Yuan le précurseur des commissions de délimitation. Outre que Ngan-ning devait leur donner accès au Tonkin, les Chinois y tenaient beaucoup à cause des importants puits à sel de la région (cf. l'itinéraire du *Man chou*, *infra*). Ngan-ning, même conquis par le Nan-tchao, garda vraisemblablement son importance jusqu'à la construction de Tche-tong quelques années plus tard ; c'est sans doute pourquoi le *Man chou* (k. 1, p. 1 ; k. 7, p. 2 v°), outre qu'il y place une inscription des Han, connaît encore la distance totale de Ngan-ning à Hanoi, soit 48 jours de route (en désaccord avec les 39 jours qu'il compte entre Hanoi et Yunnansen). D'après le *Siu yun nan t'ong tche kao* (k. 14, p. 5 v°), l'ancien Ngan-ning se trouvait un peu au sud du Ngan-ning actuel.

(3) Cette ville de Ling-nan n'est mentionnée nulle part, mais, que ce soit ou non une simple faute d'impression de mon édition, il ne me paraît pas douteux qu'il faut corriger le nom en 雲南 Yun-nan. Les deux itinéraires du *Man chou* qui suivent cette route nomment en effet dans cette région la ville de Yun-nan, et le second d'entre eux la met exactement à 80 *li* de Po-yai, ce qui est la distance indiquée ici pour Ling-nan. Il y a encore aujourd'hui, entre Yunnansen et Ta-li, une sous-préfecture de Yun-nan dépendant de Ta-li. L'ancienne ville de Yun-nan, dont il est question ici, se trouve à 60 *li* au sud de la sous-préfecture de Yunnan

Po-yai (1). Puis, après soixante-dix *li*, on arrive à la ville de 蒙舍 Mong-chŏ (2). Puis, après quatre-vingts *li*, on arrive à la ville de 龍尾 Long-wei (3).

---

actuelle (*Siu yun nan t'ong tche kao*. k. 14, p. 6 v°). L'un des dix 睑 *kien* ou « arrondissements » (sur ce mot, cf. Devéria, *La Frontière sino-annamite*, p. 101 ; Chavannes, *Une inscription...*, p. 384 ; *Man chou*. k. 8, p. 3 v°, où le mot est glosé par 川 *tch'ouan*, « vallée » ; *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 v°, ou il est glosé par 州 *tcheou*, « préfecture secondaire ») du Nan-tchao portait le nom de Yun-nan (*Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 v°).

(1) Ce nom de Po-yai, qui signifie « Roche blanche » (*Ki kou tien chouo*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 5, p. 55 r°), est aussi écrit parfois 白嚴 Po-yen, ce qui a le même sens (cf. itinéraires du *Man chou*, *infra*, et *Man chou*, k. 1, p. 3 r° et v°). Po-yai était un des dix *kien* du Nan-tchao (*Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 v°) ; il était à 60 *li* à l'est de l'actuel 趙州 Tchao-tcheou (*Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 14, p. 6 r°). Dans sa campagne de 751, Sien-yu Tchong-t'ong s'était emparé de Po-yai (*Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 2 v°) avant d'aller se faire battre sur le 瀾備江 Yang-pei-kiang. La ville de Po-yai fut refaite et réorganisée par Yi-meou-siun quand, après l'ambassade de 袁滋 Yuan Tseu en 794, il eut rompu avec les Tibétains (*Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 4 v°) : elle est décrite dans le *Man chou* (k. 5, p. 4 r°).

(2) Mong-chŏ formait sous les T'ang l'un des dix *kien* des Nan-tchao (*Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 v°). Il se trouvait sur l'emplacement du village actuel de 古城 Kou-tch'eng, à 15 *li* au nord de 蒙化 Mong-houa (*Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 14, p. 9 v°). Sur cette ville, patrie du Nan-tchao, cf. *Man chou*, k. 5, p. 3 r° ; Chavannes, *Une inscription...*, p. 383. Mong-chŏ ne devait pas se trouver sur la route directe de Po-yai à Long-wei, mais plus au sud ; c'est sans doute pourquoi le premier itinéraire du *Man chou* ne le nomme pas. Dans un passage où il semble qu'il faille entendre 龍尾 Long-wei au lieu de 龍口 Long-k'eou, le *Man chou* (k. 5, p. 2 r°) dit que de Long-k'eou on va à l'est vers Po-yai, au sud vers Mong-chŏ, à l'ouest vers Yong-tch'ang.

(3) Bien que le *Siu yun nan t'ong tche kao* (k. 14, p. 9 v°) déclare que la ville de Long-wei n'est pas identifiée, on peut la situer avec une approximation très suffisante. La vallée de Ta-li est limitée à l'est par le lac de Ta-li, à l'ouest par le 點蒼山 Tien-ts'ang-chan ; au nord et au sud, elle est fermée par deux étroits passages qui portent aujourd'hui les noms de 上關 Chang-kouan au nord et de 下關 Hia-kouan au sud. « Hia-kouan et Chang-kouan, dit Francis Garnier, sont les deux véritables portes de Ta-li. Ces deux passages, bien défendus, seraient imprenables et ne laisseraient d'autre route que celle du lac pour arriver à la ville » (*Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I, 511-512). C'est ici la passe méridionale qui est appelée Long-wei, « Queue du dragon » ; celle du nord s'appelait alors 龍首 Long-cheou, « Tête du dragon ». Il me semble que c'est de là qu'est tiré le nom de Long-wei que le *Sin t'ang chou* (k. 222 上, p. 1 r°) indique à côté du nom de ville de 苴咩 Tsiu-mei comme applicable à l'ensemble du Nan-tchao, et qu'il ne faut pas lui chercher l'origine ngai-lao qui paraît évidente à M. Parker (*China Review*, t. XIX, p. 68). Sur les positions de Long-cheou et Long-wei, cf. le récit de voyage de Kouo Song-nien dans le *Tien hi*, VIII, 1, 39 v° ; *Tou che fang yu ki yao*, k. 113, p. 27 v° ; *Ki kou tien chouo*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 5, pp. 52 v°, 56 v° ; *Tien k'ao*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 11, p. 31 v°. Le *Man chou* ne semble pas mentionner la passe de Long-cheou sous ce nom ; mais quand (k. 5, p. 3 r°) il parle de la ville de 澄川 Teng-tch'ouan qui est à 15 *li* au nord de 龍口 Long-k'eou, « Bouche du dragon », il me paraît certain que ce dernier nom désigne également Long-cheou. Il résulte de là que dans le paragraphe consacré à la ville de Long-k'eou (k. 5, p. 2 r°), où il est dit qu'elle fut bâtie par Ko-lo-fong pour envelopper les contreforts méridionaux du mont Tien-t'sang et que de là on va à l'ouest vers Yong-tch'ang, au sud vers Mong-chŏ et à l'est vers Po-yai, et dans l'autre passage (k. 5, p. 3 r°) où Mong-chŏ est donné comme à

Puis, après dix *li*, on arrive à la ville de 太和 T'ai-ho (1). Puis, après vingt-cinq *li*, on arrive à la ville de 羊苴咩 Yang-tsiu-mei (2).

« De Yang-tsiu-mei, (en allant) vers l'ouest, pour arriver à l'ancienne commanderie de 永昌 Yong-tch'ang (3), (il y a) trois cents *li*. Puis, vers l'ouest,

---

un jour de Long-k'eou, il faut substituer Long-wei, c'est-à-dire la passe sud, à Long-k'eou, qui est la passe nord. Lors de la campagne de 1253, les Mongols arrivèrent par la passe du nord et escaladèrent le mont Tien-ts'ang ; c'est ainsi qu'ils purent prendre Ta-li, mais le prince de Ta-li put s'enfuir par la passe de Long-wei restée libre (cf. *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 57 r°). Dans sa campagne de 1382, 沐英 Mou-ying réussit mieux : tandis que lui-même venait par la passe du sud, un de ses lieutenants alla occuper la passe nord et un troisième corps escalada le mont Tien-ts'ang ; personne ne put échapper (*Ming che*, k. 126, p. 8 r°). Ceci me paraît expliquer la campagne de Sien-yu Tchong-t'ong en 751. Il s'était avancé, dit l'inscription de 766, jusqu'à 江口 Kiang-k'eou, c'est-à-dire jusqu'au Yang-pei-kiang qui coule du nord au sud à l'ouest du mont Tien-ts'ang et dans lequel vient se jeter au sud la rivière qui sort du lac de Ta-li (cf. Chavannes, *Une inscription...*, p. 418). S'il avait poussé si loin, c'est que là il détacha l'un de ses généraux, 王天運 Wang T'ien-yun, pour aller par le nord et l'est tourner ou peut-être escalader le mont Tien-ts'ang, afin de prendre à revers l'armée du Nan-tchao que lui-même attaquerait par la passe du sud. Mais Ko-lo-fong battit Sien-yu Tchong-t'ong du côté de Long-wei, tandis qu'au nord son fils Fong-kia-yi défaisait et décapitait Wang T'ien-yun (cf. le texte de l'inscription de 766, dans Chavannes, *Une inscription...*, pp. 418-422 ; voir aussi *Tou che fang yu ki yao*, k. 113, p. 13 v°). Ceci me paraît absolument certain, et malgré le *Tien hi* (I, 1, 35 v°), sur lequel s'appuie M. Chavannes (*Une inscription...*, p. 421), il me paraît impossible de placer le théâtre de la bataille mentionnée dans l'inscription de 766 au nord-est de 姚州 Yao-tcheou, c'est-à-dire au moins à 150 kilomètres de Long-wei. D'ailleurs, dans le même article (p. 387), M. Chavannes, en parlant du même champ de bataille, semble le placer à peu près où je le mets moi-même.

(1) T'ai-ho est encore aujourd'hui le nom de la sous-préfecture établie au siège même de la préfecture de Ta-li ; l'ancienne ville de T'ai-ho était à 15 *li* au sud de Ta-li sur l'emplacement du village actuel de T'ai-ho (*Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 14, p. 6 r°). Le nom venait, dit-on, de ce qu'en langue du Nan-tchao, le versant d'une colline se dit *ho* et que dans l'enceinte de T'ai-ho il y avait en effet une colline (cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 2 v°). C'est P'i-lo-ko qui, à la fin de la période *t'ien-pao* (713-741), et plus exactement en 739 selon le *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 5 v°), y transporta sa capitale. Ko-lo-fong garda la capitale construite par son père ; c'est ce qui explique que l'inscription érigée par lui en 766 se trouve encore à la place de l'ancien T'ai-ho. A la fin du VIIIe siècle, Yi-meou-siun transféra sa capitale 15 *li* plus au nord, à 陽苴咩 Yang-tsiu-mei, qui est le Ta-li actuel. T'ai-ho, que le *Sin t'ang chou* (k. 222 上, p. 2 r°) écrit 大和 Ta-ho, resta l'un des dix *kien* du Nan-tchao. D'après le *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 2 v°, c'est à T'ai-ho que le général 李宓 Li Mi aurait été battu par le Nan-tchao en 754 ; mais l'inscription de 766 parle de Teng-tch'ouan qui est sensiblement plus au nord (Chavannes, *Une inscription*, p. 426) ; l'itinéraire de Li Mi n'est pas établi jusqu'à présent.

(2) Yang-tsiu-mei n'est autre que l'actuel Ta-li. Le nom est également écrit 陽苴咩 Yang-tsiu-mei et en abrégé Tsiu-mei ; cette ville formait un des dix *kien* du Nan-tchao sous le nom de 陽瞼 Yang-kien (cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 r° et v° ; *Man chou*, k. 5, p. 1 r°). La ville fut fondée au cours de la période *tcheng-yuan* (785-805) par Yi-meou-siun qui y transporta sa capitale. Sur ce groupe des villes de la vallée de Ta-li, cf. *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 55 r°.

(3) Pour atteindre Yong-tch'ang, on franchissait le Mékong, qui portait dès les premiers siècles de notre ère son nom actuel de 瀾滄江 Lan-ts'ang-kiang. Le pont suspendu, qui

en traversant le 怒江 Nou-kiang (Salouen) (1), pour arriver à la ville de 諸葛亮 Tchou-ko Leang (2), (il y a) deux cents *li*. Puis, vers le sud, pour arriver à la ville de 樂 Lo, (il y a) deux cents *li*.

« Puis, franchissant la frontière du royaume de 驃 P'iao et traversant les (territoires des) huit tribus de 萬公 Wan-kong et autres, pour arriver à la ville de 悉利 Si-li (il y a) sept cents li. Puis, traversant la ville de 突旻 T'ou-min, pour arriver au royaume de P'iao (3), il y a mille *li*. Puis, à partir du royaume de P'iao, en franchissant à l'ouest les Montagnes Noires 黑山, pour arriver au royaume de 迦摩波 Kia-mo-po (Kāmarūpa) de l'Inde orientale, (il y a) seize cents *li*. Puis, vers le nord-ouest, en traversant le fleuve 迦羅都 Kia-lo-tou (Karatoyā), pour arriver au royaume de 奔那伐檀那 Pen-na-fa-t'an-na (Puṇḍravardhana), (il y a) six cents li. Puis, vers le sud-ouest, pour arriver au royaume de 羯朱嗢羅 Kie-tchou-wou-lo (Kajiṅgala ?) sur la rive sud du Gange 恆河, qui constitue la frontière orientale de l'Inde centrale, (il y a) quatre cents *li*. Puis, vers l'ouest, pour arriver au royaume de 摩羯陀 Mo-kie-t'o (Magadha), (il y a) six cents *li*.

« Par une (autre) route, pour aller vers l'ouest de la ville de Tchou-ko Leang jusqu'à la ville de 騰充 T'eng-tch'ong, (il y a) deux cents *li*. Puis, vers l'ouest, pour arriver à la ville de 彌 Mi, il y a cent *li*. Puis, vers l'ouest, en traversant des montagnes, après deux cents *li* on arrive à la ville du 麗水 Li-chouei. Puis, vers l'ouest, passant le Li-chouei (Iraouaddy) et le 龍泉水 Long-ts'iuan-chouei, après deux cents *li* on arrive à la ville de 安西 Ngan-si. Puis, à l'ouest, on traverse l'eau du fleuve 彌諾 Mi-no et, après mille *li*, on arrive au royaume des Brahmanes du Ta-ts'in 大秦婆羅門. Puis, franchissant vers l'ouest une grande chaîne de montagnes, après trois cents *li* on arrive au royaume de 箇沒盧 Ko-mo-lou (Kāmarūpa), qui est la frontière septentrionale de l'Inde orientale. Puis, vers le sud-ouest, après douze cents *li*, on arrive au royaume de Pen-na-fa-t'an-na (Puṇḍravardhana), qui est la frontière du nord-est de l'Inde centrale. (La route) se réunit (là) avec celle qui (de la capitale) du royaume de P'iao va chez les Brahmanes.

---

alors comme aujourd'hui était jeté sur le fleuve, est décrit dans le *Man chou*, k. 2, p. 4. On l'atteignait à la septième étape à partir de Long-wei, par où on était obligé de repasser pour quitter la vallée de Ta-li. Le nom de Yong-tch'ang remonte aussi à l'époque des Han. Yong-tch'ang, qui est aujourd'hui une préfecture, était sous les T'ang le siège d'un des six *tsie-tou* du Nan-tchao (*Sin t'ang chou*, k. 222 上, p. 1 v°).

(1) L'édition lithographique des vingt-quatre historiens porte ici 恕 *chou*, mais c'est certainement une faute d'impression ; dans le *Man chou* (k. 2, pp. 1-2), la Salouen est désignée sous le nom de Nou-kiang, qui est encore compris aujourd'hui ; le *Tou che fang yu ki yao* (k. 117, p. 2 v°), qui cite ce passage du *Sin t'ang chou*, écrit bien Nou-kiang et non Chou-kiang.

(2) Pour tous les noms de cet itinéraire en Birmanie et jusqu'en Inde, voir l'introduction.

(3) C'est-à-dire à la capitale du royaume de P'iao ; c'est Prome.

« Par une (autre) route, de 驩 洲 Houan-tcheou, en allant vers l'est pendant deux jours, on arrive à la sous-préfecture de 安 遠 Ngan-yuan de la préfecture secondaire de 唐 林 T'ang-lin. Allant vers le sud, on passe le fleuve 古 羅 Kou-lo, et après deux jours de route on arrive au fleuve 檀 洞 T'an-tong du royaume de 環 王 Houan-wang. Puis, après quatre jours, on arrive à 朱 崖 Tchou-yai. Puis, traversant la garnison de 單 補 Tan-pou, après deux jours on arrive à la ville du royaume de Houan-wang. C'est le territoire de l'ancienne commanderie de 日 南 Je-nan du temps des Han.

« De la préfecture secondaire de Houan, en allant vers le sud-ouest pendant trois jours, on franchit la chaîne des 霧 温 Wou-wen. Puis, après deux jours de route, on arrive à la sous-préfecture de 日 落 Je-lo de la préfecture secondaire de 棠 T'ang. Puis, traversant le fleuve de 羅 倫 Lo-louen et les monts 石 密 Che-mi du 古 朗 洞 Kou-lang-tong, en trois jours de route on arrive à la sous-préfecture de 文 陽 Wen-yang de la préfecture secondaire de T'ang. Puis, traversant le torrent Li-li 棃 棃 澗, après quatre jours de route on arrive à la sous-préfecture de 算 臺 Souan-t'ai du royaume de 文 單 Wen-tan. Puis, après trois jours de route, on arrive à la ville extérieure du Wen-tan. Puis, après un jour de route, on arrive à la ville intérieure. On appelle aussi (ce royaume) 陸 眞 臘 Lou Tchen-la (Tchen-la de terre). Au sud est le 水 眞 臘 Chouei Tchen-la (Tchen-la d'eau). Plus au sud encore, on arrive à une petite mer. Au sud (de cette mer), c'est le royaume de 羅 越 Lo-yue. Plus au sud encore, on arrive à l'Océan (大 海). »

II. — ITINÉRAIRE PAR VOIE DE MER

« De 廣 洲 Kouang-tcheou (Canton) vers le sud-est, en allant par mer pendant deux cents *li*, on arrive au mont 屯 門 T'ouen-men. Puis, par bon vent, en allant vers l'ouest pendant deux jours, on arrive aux rochers de 九 州 Kieou-tcheou. Puis, vers le sud, après deux jours on arrive au rocher de l'Éléphant 象 石. Puis, vers le sud-ouest, au bout de trois jours on arrive au mont 占 不 勞 Tchan-pou-lao ; cette montagne se trouve dans la mer à deux cents *li* à l'est du royaume de 環 王 Houan-wang. Puis, vers le sud, après deux jours de route, on arrive au mont 陵 Ling. Puis, après un jour de route, on arrive au royaume de 門 毒 Men-tou ; puis, après un jour de route, on arrive au royaume de 古 笪 Kou-tan. Puis, après une demi-journée de route, on arrive au territoire (洲) de 奔 陀 浪 Pen-t'o-lang (Pāṇḍuraṅga). Puis, après deux jours de route, on arrive au mont 軍 突 弄 Kiun-t'ou-nong. Puis, après cinq jours de route, on arrive à un détroit que les barbares nomment 質 Tche. Du nord au sud, il a cent *li*. Sur la côte

septentrionale, c'est le royaume de 羅越 Lo-yue; sur la côte méridionale, c'est le royaume de 佛逝 Fo-che. A l'est du royaume de Fo-che, en allant par eau pendant quatre ou cinq jours, on arrive au royaume de 訶陵 Ho-ling; c'est la plus grande des îles du sud. Puis, vers l'ouest, sortant du détroit, après trois jours on arrive au royaume de 葛葛僧祇 Ko-ko-seng-tche, qui se trouve sur une île (島) séparée à l'angle nord-ouest du Fo-che. Les hommes de ce royaume sont pillards et cruels; les navigateurs les craignent. Sur la côte septentrionale, c'est le royaume de 箇羅 Ko-lo. A l'ouest du Ko-lo, c'est le royaume de 哥谷羅 Ko-kou-lo. Puis, du Ko-ko-seng-tche, après quatre à cinq jours de route, on arrive à l'île (洲) de 勝鄧 Cheng-teng. Puis, vers l'ouest, après cinq jours de route, on arrive au royaume de 婆露 P'o-lou. Puis, après six jours de route, on arrive à l'île (洲) de 伽籃 Kia-lan du royaume de 婆 P'o. Puis, vers le nord, après quatre jours de route, on arrive au royaume du Lion (師子國, Ceylan). Sa côte septentrionale est à cent *li* de la côte méridionale de l'Inde du sud. Puis, vers l'ouest, après quatre jours de route on traverse le pays de 沒來 Mo-lai, qui est l'extrême frontière méridionale de l'Inde du sud.....»

APPENDICE

I. ITINÉRAIRE DU PROTECTORAT D'ANNAM A YANG-TSIU-MEI (TA-LI) (1)

(*Cet itinéraire est tiré du chapitre* I *du* Man chou. *pp.* 1-2)

« De la ville préfectorale d'Annam (安南府城) à la ville de Tsiu-mei (Ta-li), capitale des princes Man (蠻王見坐苴咩城), tant par eau que par terre il y a cinquante-deux jours de route. Je ne compte que les jours, n'ayant pas le nombre des *li*. De (la préfecture d') Annam pour se rendre par eau à 峰州 Fong-tcheou, il y a deux jours ; pour arriver à 登州 Teng-tcheou (2), deux jours; pour arriver à la prefecture secondaire de 忠誠 Tchong-tch'eng, trois jours ; pour arriver à la préfecture secondaire de 歹利 To-li, deux jours; pour arriver à la préfecture secondaire de 奇富 K'i-fou, deux jours ; pour arriver à la préfecture secondaire de 甘棠 Kan-t'ang (3), deux jours ; pour arriver à 下步 Hia-pou, trois jours ; pour arriver à 黎武賁棚 Li-wou-fen-tcha, quatre jours ; pour arriver à 賈勇步 Kou-yong-pou (4), cinq jours. Les vingt-cinq jours de route ci-dessus se font tous par voie d'eau. Au début de la période 大中 *ta-tchong* (847-859), (ce pays) était entièrement sous la dépendance (du protectorat) d'Annam dont le gouverneur (刺史) déléguait des chefs indigènes (首領) pour s'occuper des affaires. La huitième année *ta-tchong* (854), le délégué impérial (經畧事) opprima les circonscriptions indigènes (川洞) ; la discorde se mit dans le pays ; les chefs indigènes furent séduits par les brigands Man (c'est-à-dire les Nan-tchao) et plusieurs lieux tombèrent aux mains de ces voleurs (5).

« De Kou-yong-pou, on prend la route de terre, et pour arriver à 矣符管 Yi-fou-kouan, (il faut) un jour ; de Yi-fou-kouan pour arriver au 曲烏館 K'iu-wou-kouan, un jour; pour arriver au 思下館 Sseu-hia-kouan, un jour; pour arriver au 沙隻館 Cha-tche-kouan, un jour ; pour arriver au 南場館 Nan-tch'ang-kouan, un jour; pour arriver au 曲江館 K'iu-kiang-kouan (6), un jour ; pour arriver à la ville de 通海 T'ong-hai, un jour ; pour arriver à la sous-préfecture de 江川 Kiang-tch'ouan (7), un jour ; pour arriver au 進寧館 Tsin-ning-kouan (8), un jour; pour arriver à la ville de 鄯闡柘東 Chan-chan Tche-tong (Yunnansen), un jour.

---

(1) Je ne donne en note sur ces itinéraires complémentaires que les renseignements strictement indispensables, et renvoie pour tous les noms déjà vus au premier itinéraire de Kia Tan.

(2) Je n'ai pas retrouvé ce nom ailleurs ; peut-être est-ce là le Tchen-teng-tcheou d'un autre itinéraire du *Man chou* ; cf. *infra*, appendice § III.

(3) Kan-t'ang est mentionné dans le *Sin t'ang chou*. Cf. *supra*, p. 365, n. 1.

(4) Le 古勇步 Kou-yong-pou de Kia Tan. Cf. *supra*, p. 365, n. 3.

(5) Il s'agit du gouverneur du Tonkin 李琢 Li Tcho, qui vendait aux tribus sauvages le boisseau de sel au prix d'un bœuf. Comme le sel était la denrée la plus demandée par ces tribus, elles ne se plièrent pas à de telles exigences, et se révoltèrent. C'est à la suite de cette révolte que le Tonkin fut envahi par le Nan-tchao (cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 中, p. 1).

(6) Le K'iu-kiang-kouan était au passage du K'iu-kiang. Cf. *supra*, p. 367, n. 1.

(7) La sous-préfecture de Kiang-tch'ouan correspond à la sous préfecture de Kiang de l'itinéraire de Kia Tan. Elle avait porté sous les T'ang ces deux noms avant de tomber au pouvoir du Nan-tchao (*Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 7, p. 11 vo).

(8) C'est le 晉寧 Tsin-ning de l'itinéraire de Kia Tan.

« De la ville du 節度 *tsie-tou* de Tche-tong, pour arriver au 寧寔館 Ning-che-kouan (1), un jour. 安寧館 Ngan-ning-kouan, c'était primitivement la ville de 寧郡 Ning-kiun des Han. De la ville de Ngan-ning, pour arriver au 龍和館 Long-ho-kouan, un jour ; pour arriver au 沙雌館 Cha-ts'eu-kouan, un jour ; pour arriver au 曲館 K'iu-kouan (2), un jour ; pour arriver au 沙邨館 Cha-k'io-kouan (3), un jour ; pour arriver au 求贈館 K'ieou-tseng-kouan, un jour ; pour arriver au relais (驛) de 雲南 Yun-nan (4), un jour ; pour arriver au relais de 波大 Po-ta, un jour ; pour arriver au relais de 白嚴 Po-yen, un jour ; pour arriver à la ville de 龍尾 Long-wei, un jour. 李謹 Li Mi (5) combattit les Man à la ville de Long-wei ; maladroitement il perdit plus de 200.000 hommes ; actuellement, on appelle cet endroit les Dix mille tombes 萬人塚 (6).

---

(1) Non seulement la position géographique, mais le contexte même prouve qu'il faut corriger Ning-che-kouan en 安寧館 Ngan-ning-kouan. C'est le Ngan-ning de Kia Tan, au sud-ouest de Yunnansen.

(2) Ce K'iu-kouan devait se trouver du côté de l'actuelle préfecture de Tch'ou-hiong. Nous verrons en effet que Cha-k'io-kouan, qui vient ensuite, est l'actuel Tchen-nan. De plus K'iu-kouan doit être le même endroit que le 曲水 K'iu-chouei du 2e itinéraire du *Man chou* (cf. *infra*) ; or celui-ci est nommé juste avant les Tambours de pierre, qui étaient à 20 ou 30 *li* à l'est de l'actuelle préfecture secondaire de Tchen-nan. Le même endroit est encore mentionné dans un passage du *Man chou* qui prend l'itinéraire en sens inverse (k. 6, p. 1 v°) : « A la 2e étape à l'est de Yun-nan (sous-préfecture de Yun-nan ; cf. *supra*, p. 368, n. 3), il y a la tribu 大都 Ta-tou de la vallée de 欠舍 K'ien-chō ; à la 3e étape, on arrive au relais (驛) des Tambours de pierre (石鼓 ; cf. *infra*, § II), qui est l'ancien 化川 Houa-tch'ouan ; à la 4e étape, on arrive au relais de 曲 K'iu, qui a le 大覽賧 Ta-lan-t'an et le 小覽賧 Siao-lan-t'an et est l'ancien 覽州 Lan-tcheou des Han. » (Je prononce *t'an* le caractère 賧, conformément aux indications du *K'ang hi tseu tien*, parce que je ne suis pas sûr qu'il soit ici l'équivalent de 險 *kien* ; on trouve en effet, pour le 遵川險, un autre nom 賧險 T'an-kien [險 = 險], où il est peu probable que les deux caractères *t'an* et *kien* aient la même valeur. Cf. Devéria, *La Frontière sino-annamite*, p. 101 ; Chavannes, *Une inscription*, p. 384.) La vallée de K'ien-chō est la région de l'actuel Tchen-nan (*Yuan che*, k. 61, p. 3 r°).

(3) Le Cha-k'io-kouan est le siège de l'actuelle préfecture secondaire de 鎮南 Tchen-nan. La vallée de Tchen-nan s'appelait vallée de 欠舍 K'ien-chō ; elle était jadis habitée par les 樸落蠻 P'ou-lo Man. L'organisation du Tchen-nan-tcheou date de 1285. Cf. *Yuan che*, k. 61, p. 2 v°. C'est peut-être Cha-k'io qui est appelé 沙追賧 Cha-tchouei-chan dans le *Tien k'ao*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 11, p. 31 r°.

(4) La comparaison de cet itinéraire avec les autres publiés ici amène, je crois, à voir dans le « relais » de Yun-nan la « ville » de Yun-nan, et non le « relais » de Yun-nan mentionné par le *Tien hi*, I, 1, 23 v°.

(5) Le nom, sauf ici, est toujours orthographié 李宓 Li Mi.

(6) Le champ de bataille où resta une bonne part des troupes de Sien-yu Tchong-t'ong devait se trouver dans cette région (cf. *supra*, p. 369, n. 3), mais il est actuellement moins facile de savoir où a été battue l'armée de Li Mi (cf. *supra*, p. 370, n. 1). L'inscription de 766 (Chavannes, *Une inscription*, p. 427) rappelle que Ko-lo-fong avait fait enterrer les morts de Li Mi. Le *Ming yi t'ong tche* (cité dans le *Yun nan t'ong tche kao*, k. 214, p. 16 v°) place les Dix mille Tombes à 25 *li* à l'ouest de Tchao-tcheou et les attribue aussi bien aux défaites de Sien-yu Tchong-t'ong que de Li Mi. Le *Yun nan t'ong tche* (cité *ibid.*, *ib.*) met l'emplacement à l'est de la passe de Long-wei. Tchao-tcheou est en effet à l'est de Long-wei, et pas très éloigné ; ces indications concordent donc avec l'itinéraire du *Man chou*. Le 趙州志 *Tchao tcheou tche* (cité *ibid.*, *ib.*) place les Dix mille tombes au nord de Tchao-tcheou ; comme il n'y a pas eu qu'une rencontre, il peut y avoir en effet plusieurs emplacements.

Pour arriver à la ville de 陽苴咩 Yang-tsiu-mei, il faut un jour. Le prince Man a transporté sa résidence de la ville de 太和 T'ai-ho à celle de Tsiu-mei (1). »

(*Le* Man chou *donne ensuite un itinéraire très complet, avec le nombre de* li *par étapes, pour aller de Tch'eng-tou à Yang-tsiu-mei ; cet itinéraire ne rejoint le précédent qu'au K'ieou-tseng-kouan ; je le donne à partir de là.*)

« ..... Pour arriver au 求贈館 K'ieou-tseng-kouan..... ; pour arriver à la ville de 雲南 Yun-nan, soixante-dix *li* ; pour arriver au relais de 波大 Po-ta, quarante *li* ; pour arriver au 渠藍趙館 Kiu-lan-tchao-kouan, quarante *li* ; pour arriver à la ville de 龍尾 Long-wei, trente *li* ; de la ville de Long-wei, pour arriver à la ville de 陽苴咩 Yang-tsiu-mei, cinquante *li*. »

II. ITINÉRAIRE DE TCHE-TONG (YUNNANSEN) A YANG-TSIU-MEI

(*Cet itinéraire se trouve dans le* Sin t'ang chou, *k. 42, p. 3 v° ; il part de l'ancienne sous-préfecture de* 開邊 *K'ai-pien, qui dépendait de* 戎州 *Jong-tcheou, et qui était à 150 li à l'ouest de la préfecture actuelle de* 叙州 *Siu-tcheou au Sseu-tch'ouan ; je laisse de côté la partie de K'ai-pien à Yunnansen, et prends l'itinéraire à partir du point où il rejoint celui de Kia Tan*).

« ..... On arrive à 柘東 Tche-tong. Puis, traversant les puits de 安寧 Ngan-ning (2), après trois cent quatre-vingt dix *li* on arrive au 曲水 K'iu-chouei. Puis, traversant les Tambours de pierres (石鼓) (3), après deux cent vingt *li* on franchit la Porte de

---

(1) Les éditeurs du *Man chou* ont considéré cette dernière phrase comme une note du texte et l'impriment en petits caractères.

(2) J'ai déjà mentionné plus haut (p. 139) les puits à sel de Ngan-ning. Sur les puits à sel, cf. Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, II, 58, 66, 76. M. Chavannes (*Une inscription*, p. 433, à la suite du *Tien hi*, V, 1, 21 v°, dont le paragraphe est d'ailleurs mot pour mot celui du *Tou che fang yu ki yao*, k. 114, p. 10 r°), dit qu'il n'y avait jadis que quatre puits et qu'il y en a aujourd'hui cinq. Mais, si on admet que les puits de Ngan-ning que reconquit Ho Li-kouang sont bien ceux du Ngan-ning au sud-ouest de Yunnansen et non au nord-ouest de la sous-préfecture de Lang-k'iong au nord de Ta-li (cf. *supra*, p. 139, n. 4), il faudra s'incliner devant ce texte de la *Nouvelle histoire des T'ang*, k. 222 上, p. 2 v° : « Antérieurement, la ville de Ngan-ning avait cinq puits à sel ; les gens faisaient bouillir (ce sel) et le vendaient pour vivre. Hiuan-tsong (713-755) envoya le 特進 *t'ö-tsin* 何履光 Ho Li-kouang pour fixer militairement la frontière du Nan-tchao. (Ho Li-kouang) prit la ville et les puits de Ngan-ning, érigea à nouveau les colonnes de bronze de Ma Yuan, et s'en revint. » Ce texte est en même temps le meilleur commentaire au passage de *Marco Polo*, II, 66.

(3) Che-kou, les Tambours de pierre, était entre K'iu-chouei, que je suppose répondre à Tch'ou-hiong, et Cha-k'io, qui est l'actuel Tchen-nan. Il existait encore sous le même nom au temps des Yuan, qui y établirent même une sous-préfecture, supprimée en 1287 ; cette sous-préfecture des Yuan était à 30 *li* à l'est de l'actuel Tchen-nan selon le *Yun nan t'ong tche* (k. 26, p. 18 v°), à 20 *li* seulement selon le *Siu yun nan t'ong tche kao* (k. 14, p. 7 v°). Cf. également *Yuan che*, k. 61, p. 3 r° ; *Tou che fang yu ki yao*, k. 115, p. 8 r° ; *Yun nan t'ong tche kao*, k. 211, p. 5 r° ; *Tien k'ao*, éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 11, p. 31 r°.

pierre (石 門) (1) et on arrive au relais (驛) de 佉 龍 K'ia-long (2). Puis, après soixante *li*, on arrive à la ville de 雲 南 Yun-nan. Puis, après quatre-vingts *li*, on arrive à la ville de 白 崖 Po-yai. Puis, après quatre-vingts *li*, on arrive à la ville de 龍 尾 Long-wei. Puis, après quarante *li*, on arrive à la ville de 羊 苴 咩 Yang-tsiu-mei. La dixième année 貞 元 *tcheng-yuan* (794), un ordre impérial envoya le 祠 部 郎 中 *sseu-pou-lang-tchong* 袁 滋 Yuan Tseu et le 內 給 事 *nei-kei-che* 劉 貞 諒 Lieou Tcheng-leang en mission chez les Nan-tchao (3), et c'est là la route qu'ils suivirent. »

III. ITINÉRAIRES DE NGAN-NING (A L'OUEST DE YUNNANSEN) VERS LE TONKIN ET LE LAOS

(*Man chou*, k. 6, p. 2 v°-3 r°)

« La garnison (鎮) de 安 寧 Ngan-ning est à un jour de route à l'ouest de 柘 東 Tche-tong (Yunnansen); c'est l'ancien territoire de la sous-préfecture de 連 然 Lien-jan (5). La garnison de 通 海 T'ong-hai est à..... de Ngan-ning.... ouest.... (6). A la 3e étape,

---

(1) Je n'ai pas trouvé d'autre mention du Che-men, « Porte de pierre », dont il est ici question. Il n'a rien à voir avec le Che-men le plus connu du Yun-nan et par où passait une des routes allant des provinces chinoises à la ville de Yunnan (au sud de la sous-préfecture actuelle de Yunnan, et non pas à Yunnansen); ce second Che-men était en effet entre Jong-tcheou (Siu-tcheou-fou) au nord-est et Yunnansen au sud-ouest (cf. *Man chou*, k. 1, p. 2) et est ainsi porté sur la carte B de 1137 publiée par M. Chavannes (*Les deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 214 et ss.).

(2) Le *Sin t'ang chou* (k. 42, p. 2 v°) donne l'itinéraire que suivit en 798 劉 希 昂 Lieou Hi-ngang, envoyé en ambassade au Nan-tchao; cet itinéraire part de la passe de 清 溪 Ts'ing-k'i, au haut de la vallée de Kien-tch'ang; il rejoint au relais de 佉 龍 K'ia-long notre itinéraire, que le texte du *Sin t'ang chou* qualifie de route de Jong-tcheou à Yang-tsiu-mei. A côté de 石 鼓 Che-kou et du 沙 追 睒 Cha-tchouei-chan, le *Tien k'ao* (éd. du *Yun nan pei tcheng tche*, k. 11, p. 31) mentionne un 龍 佉 睒 Long-k'ia-chan. Si Cha-tchouei est bien, comme je l'ai supposé plus haut, pour Cha-k'io, le *chan* de Long-k'ia ne serait autre que notre K'ia-long.

(3) Cette mission est mentionnée dans le *Sin t'ang chou* (k. 222 上, p. 4 r°), mais l'ambassadeur Yuan Tseu y a pour second 龐 頊 P'ang K'i; cf. aussi *T'ang houei yao*, k. 33, p. 26 r°. C'est sans doute à la suite de ce voyage que Yuan Tseu avait composé un 雲 南 記 *Yun nan ki*, « Mémoires sur le Yunnan », en 5 k., mentionné dans les chapitres bibliographiques du *Sin t'ang chou* (k. 58, p. 14 v°). Il faut noter toutefois que, suivant le *T'ang houei yao* (k. 36, p. 15 v°), l'ouvrage de Yuan Tseu ne fut présenté à l'empereur qu'en 818.

(4) Ce paragraphe du *Man chou* m'est en grande partie inintelligible, et je ne l'aurais pas donné ici sans la question qu'il pose pour Pou-t'eou et Kou-yong-pou; ce texte semblerait mettre Pou-t'eou sur le haut Fleuve Rouge; cf. *supra* l'introduction, pp. 137-139.

(5) Le territoire de Ngan-ning est en effet identifié généralement à l'ancienne sous-préfecture de Lien-jan qui sous les Han dépendait de 益 州 Yi-tcheou (cf. *Siu yun nan t'ong tche kao*, k. 3, p. 33 v°).

(6) Voici le texte, qui me paraît altéré: 通 海 鎮 去 安 寧 西 第 三 程 至 龍 封 驛. Même si on voulait chercher dans ce texte le rapport d'orientation de T'ong-hai et Long-fong, on serait arrêté par la situation même de T'ong-hai, qui est environ au sud-sud-est de Ngan-ning.

on arrive au relais de 龍 封 Long-fong ; en avant de ce relais, on passe proche de la Vallée malsaine (瘴 川), qui est à huit jours de route de Tche-tong ; c'est l'ancien territoire de la sous-préfecture de 俞元 Yu-yuan des Han (1). La vallée de Leang-chouei (量水川) (2), c'est l'ancien 黎 州 Li-tcheou des Han (3). Aujourd'hui les Tibétains l'appellent vallée de Leang-chouei. Après quatorze jours de voyage au sud de la ville de T'ong-hai, on arrive à 步 頭 Pou-t'eou. De Pou-t'eou, en descendant le fleuve en bateau pendant trente-cinq jours, on sort (du territoire des) barbares méridionaux (南 蠻). Les barbares (夷 人) ne quittent pas leurs barques. Beaucoup prennent la route de la ville de T'ong-hai ; à 賈 勇 步 Kou-yong-pou, ils entrent dans la préfecture secondaire de 眞 登 Tchen-teng, et au 林 西 原 Lin-si-yuan (4) ils prennent la route de 峯 州 Fong-tcheou. Si on va au sud-ouest de la vallée de Leang-chouei, on arrive au 龍 河 Long-ho (5). Puis plus au sud (on rejoint ?) la route des monts du 青 木 香 Ts'ing-mou-hiang, et droit au sud on arrive au royaume de 崑 崙 K'ouen-louen (6). »

---

(1) La sous-préfecture de Yu-yuan des Han a été parfois placée un peu au sud du Tcheng-kiang actuel ; mais cette situation est contestée, car Tcheng-kiang doit être le 勝 休 Cheng-hieou des Han ; Yu-yuan correspondait probablement à l'actuelle préfecture secondaire de 新 興 Sin-hing, au sud-ouest de Tcheng-kiang et de Kiang-tch'ouan. De toutes façons, nous sommes ici à une latitude plus septentrionale que celle de T'ong-hai, ce qui empêche de comprendre l'ordre du texte.

(2) Je n'ai pas trouvé ce nom ainsi orthographié. Il est probable, comme le font remarquer les éditeurs du *Man chou*, qu'il faut lire 梁 水 Leang-chouei. Leang-chouei était sous les T'ang l'une des deux sous-préfectures dépendant du *ki-mi-tcheou* de 黎 州 Li-tcheou qui correspond à l'actuel 甯 州 Ning-tcheou au nord-est de T'ong-hai (cf. *Sin t'ang chou*, k. 43 下, p. 10 v°).

(3) Je ne connais pas de Li-tcheou existant au temps des Han. Sous les T'ang, il y avait un Li-tcheou qui correspond à la sous-préfecture actuelle de 清 溪 Ts'ing-k'i au Sseu-tch'ouan ; celui-là est hors de question. Il y avait en outre un *ki-mi-tcheou* du même nom qui correspond à l'actuel Ning-tcheou et qui avait sous sa juridiction les deux sous-préfectures de Leang-chouei et de Kiang (auj. à peu près Kiang-tch'ouan ; cf. *supra*, p. 367, n. 5) ; il me paraîtrait donc que Han est ici pour T'ang, et que l'auteur donne le nom que selon lui portait la région avant de tomber au pouvoir des Tibétains, alliés au Nan-tchao contre les Chinois. Cependant la même identification au Li-tcheou des Han est encore donnée dans un autre passage du *Man chou* (k. 2, p. 3 v°), qui a peu de chances d'être altéré puisqu'il se retrouve cité tel quel dans le *T'ai p'ing yu lan* compilé dès la fin du x^e^ siècle (k. 789, p. 18 v°). De toute façon on est encore au nord de T'ong-hai.

(4) Ces noms se retrouvent dans deux passages du *Man chou*, k. 4, pp. 10 v°, 11 r° et v°. Un *ki-mi-tcheou* de Lin-si est indiqué par le *Sin t'ang chou*, k. 43 下, p. 12 v°. Le *Cang mục* annamite (ch. 2, p. 37 r°) mentionne la préfecture secondaire de Tchen-teng (Chơn-đăng) sous l'année 1033 et l'identifie à l'actuel 臨 洮 Lâm-đao, sur le Fleuve Rouge, en amont de Hưng-hóa. On retrouve encore Tchen-teng dans le *Việt sử lược* (ch. 2, p. 13), sous l'année 1068.

(5) Le Long-ho m'est inconnu. La suite du texte semble indiquer que du Tcheng-kiang actuel, on va vers le sud-ouest rejoindre une route qui pénètre au Laos ; mais les renseignements sont trop insuffisants pour qu'on puisse beaucoup préciser.

(6) Sur cette phrase, cf. *supra*, p. 226.

IV. — LE PUṆḌRAVARDHANA COMME LIMITE ORIENTALE DE L'ĀRYĀVARTA DU BOUDDHISME INDIEN

Le nom de Puṇḍravardhana, qui est cité dans Hiuan-tsang et dans le premier itinéraire de Kia Tan (1), se retrouve, autrement orthographié, dans un passage du vinaya des Mūlasarvāstivādins qu'a bien voulu me signaler M. Huber. Le Buddha, sur une question de 億耳 Yi-eul (Koṭikarṇa), accorde des licences particulières pour l'ordination, le vêtement, etc., à ceux qui sont nés dans les « royaumes des frontières », 國邊 *pien-kouo*, *pratyantajanapada* (3). Alors Upāli demande au Buddha où commencent ces royaumes des frontières, et le Buddha le lui explique. Voici ce texte qui se retrouve à peu près mot pour mot dans le

---

(1) Cf. *supra*, pp. 181-182.

(2) 根本說一切有部百一羯磨 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou po yi kie mo*, traduit par Yi-tsing en 703; cf. Nanjio, *Catalogue*, n° 1131; *Tripiṭ. jap.*, 塞, v, p. 57 v°.

(3) Koṭikarṇa cite en exemple les difficultés qu'il y a à réunir le nombre de religieux nécessaire dans le pays de son maître Mahākātyāyana. Dans le *Divyāvadāna* (éd. Cowell and Neil, p. 21), la phrase où il nomme ce pays commence par ces mots : *asmāt parāntakeṣu janapadeṣu Vāsavagrāmake*, et le même début de phrase se retrouve quelques lignes plus loin (pour des formes *apasmārāntake*, *asyāparāntake*, cf. pp. 1, 18, 19, 20). Le nom du village se retrouve dans les vinayas chinois, transcrit 王薩薄 Wang-sa-po par Puṇyatāra (?) (*Tripiṭ. jap.*, 張, IV, pp. 56 ss.), 婆索婆 P'o-so-p'o par Yi-tsing (*Tripiṭ. jap.*, 塞, IV, p. 107 v°); il ne fait pas difficulté. Mais les éditeurs n'ont pas trop su comment justifier *asmāt*. Yi-tsing traduit dans un des textes par « pays étrangers » (邊國), mais dans un autre passage (*Tripiṭ. jap.*, 塞, IV, 107 v°), il regarde ce qui précède *janapada* comme un nom propre qu'il transcrit 阿濕婆蘭德伽 A-chō-p'o-lan-to-kia. Comme on connaît un nom de lieu Açmaparānta (M. S. Lévi a proposé d'y voir le 石室 Che-che, « Maison de pierre », de certains textes chinois; cf. *J. A.*, nov.-déc. 1896, p. 465), il me paraît sûr qu'il faut rétablir en Açmaparāntaka ou Açmāparāntaka le nom du texte d'Yi-tsing et corriger en conséquence le *asmāt parāntakeṣu* du *Divyāvadāna*. Cette correction avait déjà été signalée aux éditeurs (voir leur note de la p. 703) par Schiefner, qui s'appuyait sur la version tibétaine. Je comprends d'autant moins qu'ils ne l'aient pas adoptée qu'*asyāparāntaka* ne diffère guère dans l'écriture d'*asmāparāntaka* (= *açmāparāntaka*), qu'*apasmārāntake* de la p. 1 est évidemment une faute de copiste pour *asmāparāntake*, et que deux manuscrits ont (p. 19) la leçon *asmāparāntakeṣu*. Mais cette solution ne vaut pas pour les autres traductions chinoises du vinaya. Le vinaya des Dharmaguptakas (*Tripiṭ. jap.*, 列, v, 53 v°) écrit 阿槃提 A-p'an-t'i le nom du pays où vit Kātyāyana, et parle des « royaumes des frontières » en général sous le nom 阿濕婆阿槃提 A-chō-p'o-a-p'an-t'i. A-p'an-t'i ne peut guère représenter qu'Avanti, qui est un nom d'Ujjain; précisément, dans le passage correspondant du *Mahāvagga* (cf. *infra*, p. 381, n. 3), ces pays sont toujours désignés sous le nom de *avantidakkhiṇāpatho*, ce que MM. Rhys Davids et Oldenberg traduisent par « le Pays du sud et l'Avanti ». Quant à *a-chō-p'o*, ce serait la transcription régulière d'*açva*, mais le nom d'Açmāparāntaka donné par Yi-tsing fait songer à *açma*. Cette dernière restitution est enfin garantie par la traduction du vinaya des Sarvāstivādins exécutée par Puṇyatāra (*Tripiṭ. jap.*, 張, IX, 56 ss.) : le pays où vit Kātyāyana et les pays étrangers en général y sont appelés 阿濕摩伽阿槃地 A-ch'ō-mo-kia-a-p'an-t'i; il n'y a pas doute que le nom ou plutôt les noms soient à restituer en Açmaka et Avanti. Açmaka est connu comme le nom d'un peuple qui est situé au sud de l'Inde par certains textes (cf. le *Sanskrit Dictionary* de Tarkavachaspati, *s. v.* Açmaka), au nord-ouest par d'autres (cf. *Bṛhatsaṃhitā*, trad. Kern, dans *J. R. A. S.*, N. S., t. v, p. 85). Cette réunion d'Açmaka et d'Avanti appelle une dernière remarque : on trouve Avantyaçmakāḥ dans le *Gaṇapāṭha* (cf. Böhtlingk, *Pāṇini's Grammatik*, Gaṇapāṭha, 46, p. 104)

Divyāvadāna (pp. 21-22 de l'édition de Cowell et Neil) : « Le Buddha dit : Dans la région de l'est il y a un royaume appelé 奔荼跋達那 Pen-t'ou-pa-ta-na (Puṇḍravardhana) (1) ; à une petite distance à l'est de la ville, il y a (une forêt) d'arbres 娑羅 *so-lo* (çāla), qu'on appelle 奔荼各叉 Pen-t'ou-ko-tch'a (Puṇḍrakakṣa) ; c'est ce qu'on nomme la frontière orientale ; au-delà c'est ce qu'on appelle des royaumes des frontières. Dans la région du sud, il y a une ville qu'on appelle 攝跋羅伐底 Chō-pa-lo-fa-ti (Çabaravatī ou Çabalavatī) ; au sud de la ville il y a un fleuve qu'on appelle Chō-pa-lo-fa-ti (Çabaravatī ou Çabalavatī) ; c'est ce qu'on nomme la frontière méridionale ; au delà c'est ce qu'on appelle des royaumes des frontières. Dans la région de l'ouest, il y a les villages appelés 窣吐奴 Sou-t'ou-nou (Sthūṇā) et 鄔波窣吐奴 Wou-po-sou-t'ou-nou (Upasthūṇā) ; ces deux villages sont des lieux (habités par) des brahmanes ; c'est ce qu'on nomme la frontière occidentale ; au-delà c'est ce qu'on appelle des royaumes des frontières. Du côté du nord, il y a une montagne appelée 嗢尸羅祇利 Wou-che-lo-k'i-li (Uçīragiri) (2) ; c'est ce qu'on nomme la frontière septentrionale ; au-delà c'est ce qu'on appelle des royaumes des frontières. » La rédaction serait tout à fait claire sans la mention des arbres *çālas*, qui m'a obligé à suppléer « forêt ». La même énumération reparaît au même propos, un peu moins détaillée, dans une autre portion du vinaya des Mūlasarvāstivādins, également traduite par Yi-tsing (3), mais là, au lieu de nommer le Puṇḍravardhana, il est seulement question de « la forêt de Puṇḍra » 奔荼林 ; le nom de la rivière du sud est écrit 攝伐羅伐底 Chō-fa-lo-fa-ti, soit Çavaravatī ou Çavalavatī. Enfin, dans une autre partie du même vinaya, toujours traduite par Yi-tsing, et qui donne l'histoire de Koṭikarṇa telle qu'elle est racontée au début du *Divyāvadāna*, la même liste se retrouve encore (4) ; mais le paragraphe du Puṇḍravardhana est un peu différent : « Dans la région de l'est il y a la forêt de Puṇḍra (奔荼林) ; cette (forêt) a un cours d'eau qu'on nomme Puṇḍra. » Le nom de la rivière du sud est orthographié Chō-fa-lo-fa-ti (Çavaravatī ou Çavalavatī) comme dans le second texte.

Tous ces textes traduits par Yi-tsing appartiennent au vinaya des Mūlasarvāstivādins, dont le pèlerin chinois professait les doctrines. Dans le vinaya d'une autre branche des Sarvāstivādins, traduit en chinois sous le titre de 十誦律 *Che song lu* (5), une liste analogue est citée, toujours sur une question de Koṭikarṇa : « Dans la région du sud, il y a le village du Bois blanc (白木 Po mou) (6) ; au-delà du village du Bois blanc, ce sont des royaumes des frontières. Dans la région de l'ouest, il y a le village où habitent des brahmanes (? 住婆羅門聚落) ; au-delà du village des brahmanes, ce sont des royaumes des frontières. Dans la région du nord, il y a le mont 優尸羅 Yeou-che-lo (Uçīra) ; à peu de distance de cette montagne, il y a (la forêt) d'arbres *sa-lo* de la source des Roseaux (? 蒲泉薩羅樹) (7)

---

(1) Dans ce texte comme dans les suivants, il faut prendre 荼 *t'ou* = 茶 *tch'a*.

(2) D'après une note de M. Rhys Davids dans son édition de la *Sumaṅgalavilāsinī* (p. 173), Beal parlerait de cette montagne dans sa traduction des pèlerins bouddhistes ; cette traduction manque malheureusement à notre bibliothèque.

(3) *Tripiṭ. jap.*, 寒, VI, p. 23 v° ; Nanjio, *Catalogue*, n° 1127.

(4) *Tripiṭ. jap.*, 寒, IV, p. 108 r° ; il s'agit du 根本說一切有部毘奈耶皮革事 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i nai ye p'i ko che*, en 2 k., conservé seulement dans la collection de Corée et qui manque par conséquent au *Catalogue* de Nanjio.

(5) *Tripiṭ. jap.*, 張, IV, p. 59 r° ; Nanjio, n° 1115. Cette traduction fut exécutée en 404 A. D. par 弗若多羅 Fou-jo-to-lo (Puṇyatāra ?), originaire du Cachemire.

(6) Ce nom paraît répondre au Setakaṇṇika du *Mahāvagga*, mais je ne vois pas de quelle forme ressemblant à *kaṇṇika* le mot 木 *mou*, « bois », a pu sortir.

(7) Bien que *sa-lo* ne soit pas la transcription ordinaire du nom de l'arbre çāla, il me semble que les limites des autres listes sont ici modifiées, et que c'est la forêt d'arbre çālas à l'est du Puṇḍravardhana qui est passée au nord du mont Uçīra.

au-delà (de la forêt) d'arbres *sa-lo*, ce sont des royaumes des frontières. Dans la région de l'est, il y a un village de 波落 Po-lo appelé 伽郎 Kia-lang ; au-delà de Kia-lang, ce sont des royaumes des frontières. Du côté du nord-est, il y a le fleuve des Bambous (竹河 Tchou-ho); au-delà du fleuve des Bambous, ce sont des royaumes des frontières. »

Une liste assez différente est fournie par le vinaya des Dharmaguptakas, à propos des pays où la présence de cinq religieux suffit pour procéder à une ordination (1): « Dans la région de l'est, il y a un royaume, appelé royaume de 白木調 Po-mou-tiao ; au-delà (de ce royaume), c'est permis. Dans la région du sud, il y a un stūpa, appelé le stūpa du Calme et du Bien (靖善塔 Tsing-chan-t'a) ; au-delà (de ce stūpa), c'est permis. Dans la région de l'ouest, il y a une montagne appelée la montagne de la race du ṛṣi Yi-che-li (? — 師梨仙人種山); au-delà de cette région, c'est permis. Dans la région du nord, il y a un royaume appelé 柱 Tchou (2) ; au-delà de cette région, c'est permis. »

C'est aussi à propos des ordinations que les limites de l'*āryāvarta* sont indiquées dans le *Mahāvagga* (3): « A l'est est la ville de Kajaṅgala et au-delà Mahāsālā.... Au sud-ouest est la rivière Salalavatī.... Au sud est la ville Setakaṇṇika.... A l'ouest est le district brahmanique de Thūna ... Au nord est la chaîne de montagnes appelée Usīradhaja....»

Ces listes, on le voit, ont certains éléments communs. On remarquera que le Kajaṅgala, qui est assez vraisemblablement le pays mentionné par Hiuan-tsang et Kia Tan et dont j'ai lu plus haut le nom Kajiṅgala, n'est indiqué par aucune des énumérations chinoises ; le *Milindapañho* en fait un village au pied de l'Himalaya (4). Le seul nom douteux dans les traductions d'Yi-tsing est celui de la rivière du sud. Les manuscrits du *Divyāvadāna* ont Sarāvatī, Sarvāvatī, Savārāvatī ; ceux du *Mahāvagga* donnent Sallavatī, Saḷavati, Sallavati ; dans le premier volume des *Jātakas*, M. Fausböll a écrit Salalavatī; M. Rhys Davids a trouvé dans les manuscrits de la *Sumaṅgalavilāsinī* les formes Salalavatī, Saḷaḷavatī, Saḷalavatī, et a adopté la première d'entre elles. Malgré l'accord relatif des textes pâlis, qui au reste dérivent tous du *Mahāvagga*, il ne me semble pas évident que leurs lectures soient les meilleures. La leçon Sarāvatī adoptée par les éditeurs du *Divyāvadāna* a pour elle de rappeler la Çarāvatī de l'*Amarakoça* et de Hemacandra (5). Si d'autre part on rapproche de la variante Savārāvatī du *Divyāvadāna* les transcriptions chinoises qui ramènent la première à Çabaravatī ou Çabalavatī, les deux autres à Çavaravatī ou Çavalavatī, il semble qu'une forme comme Çabalavatī n'ait rien d'inacceptable. Enfin il n'est pas sans intérêt de remarquer que si les listes ne sont pas identiques dans les différents vinayas, il y a par contre accord absolu entre le *Divyāvadāna* et le vinaya des Mūlasarvāstivādins; ce n'est pas le seul rapport qu'on puisse noter entre eux ; l'histoire même de Koṭikarṇa se retrouve aussi bien dans le vinaya des Sarvāstivādins traduit par Puṇyatāra (?) que dans celui des Mūlasarvāstivādins traduit par Yi-tsing (6).

---

(1) Le vinaya des Dharmaguptakas existe en chinois sous le titre de 四分律 *Sseu fen lu* ; il a été traduit au début du IVe siècle par Buddhayaças, du Cachemire ; cf. Nanjio, *Catalogue*, no 1117; *Tripiṭ. jap.*, 列, v, p. 53 vo.

(2) *Tchou* signifie « colonne » ; malgré la différence de situation, je pense qu'il faut y voir la localité Sthūṇā des autres listes.

(3) *Mahāvagga*, V, XIII, 12 ; éd. Oldenberg, dans *Vinaya Piṭakam*, t. I, pp. 197, 380 ; trad. Rhys Davids et Oldenberg, dans *S. B. E.*, t. XVII, p. 38. Cette liste a passé dans l'introduction des Jātakas (Fausböll, *The Jātaka*, t. I, p. 49 ; Rhys Davids, *Buddhist Birth Stories*, p. 61) et dans la *Sumaṅgalavilāsinī* (éd. Rhys Davids, p. 173).

(4) Cf. *supra*, p. 181, n. 2.

(5) Cf. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, 2e éd., t. I, p. 120, n. 3.

(6) Cf. *supra*, p. 356, n. 1 ; p. 379, n. 3 ; p. 380.

V. LISTE PROVISOIRE DES ROIS CHAMS NOMMÉS PAR LES CHINOIS JUSQU'AU MILIEU DU VIIIe SIÈCLE (1)

1° 區憐 K'iu-lien. Attaque en 137 A. D. les Chinois installés dans le haut Annam (2).

2° 區連 K'iu-lien (peut-être identique au précédent). « A la fin des Han » orientaux (25-220 A. D.), il se proclame roi du Lin-yi (3).

3° 范熊 Fan Hiong. Après un nombre indéterminé de règnes, la lignée mâle de la famille royale s'était éteinte; Fan Hiong, qui appartenait à la famille royale par les femmes, monta sur le trône (4).

4° 范逸 Fan Yi. Fils et successeur du précédent. Meurt en 336 (5).

5° 范文 Fan Wen. Primitivement esclave d'un seigneur cham, gagne la confiance du roi Fan Yi et usurpe le trône à la mort de son protecteur en tuant ses deux fils. Il écrit à l'empereur de Chine une lettre en caractères 胡 *hou* (barbares). Il envahit le haut Annam en 347, et meurt en 349 (6).

6° 范佛 Fan Fo. Fils et successeur du précédent. Il envoie une ambassade en Chine en 373-375 (7).

7° 范胡達 Fan Hou-ta. Successeur du précédent dont il était le fils ou le petit-fils. Il fait campagne dans le nord de l'Annam en 399, et est battu par les Chinois en 407 et 413 (8).

8° 范陽邁 Fan Yang-mai (9). Succède à son père Fan Hou-ta. Envoie une ambassade

---

(1) Cette liste n'est pas définitive, d'abord parce que je n'ai pas recherché tous les textes qui nomment l'ancien Lin-yi, et parce que je n'ai pas suffisamment approfondi ceux mêmes que j'ai lus. Une monographie de l'ancien Lin-yi permettra peut-être de fixer entre autres la chronologie des rois chams au ve siècle, pour laquelle il y a conflit entre les diverses histoires canoniques.

(2) Cf. *supra*, pp. 189-190 ; *Heou han chou*, k. 116, p. 4 ro ; Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 203-204. Il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un chef cham ; en tout cas, le nom du Lin-yi n'est pas prononcé à son sujet.

(3) *Tsin chou*, k. 97, p. 7 ro. Le *Leang chou* (k. 54, p. 1 vo) écrit 區達 K'iu-ta ; le *Chouei king tchou* (k. 36, p. 24 ro de l'éd. du Wou-ying-tien) donne 區逵 K'iu-k'ouei.

(4) *Tsin chou*, k. 97, p. 7 ro ; *Leang chou*, k. 54, p. 1 vo ; *Chouei king tchou*, k. 36, p. 24 vo.

(5) *Tsin chou*, k. 97, p. 7 ro ; *Leang chou*, k. 54, p. 1 vo. Selon le *Chouei king tchou* (k. 36, p. 25 ro), c'est en 331 que Fan Yi serait mort.

(6) Cf. *supra*, pp. 190-191 ; *Tsin chou*, k. 97, p. 7 ro ; *Leang chou*, k. 54, p. 1 vo ; *Chouei king tchou*, k. 36, pp. 20 vo, 24 vo, 25 ro et vo (le 太和 *t'ai-ho* de la p. 22 vo est une faute manifeste pour 永和 *yong-ho*, ce qui ramène à la date ordinaire de 347 pour la campagne de Fan Wen au Je-nan). Une tradition rapportée par le *Chouei king tchou* fait de Fan Wen un Chinois originaire de Yang-tcheou sur le Yang-tseu qui, vendu comme esclave au Tonkin lorsqu'il était enfant, se serait enfui chez les Chams à l'âge de 15 ou 16 ans.

(7) Cf. *supra*, p. 193 ; *Tsin chou*, k. 97, p. 7 vo ; *Leang chou*, k. 54, p. 1 vo (où 哀帝 Ngai-ti doit être corrigé en 穆帝 Mou-ti) ; *Chouei king tchou*, k. 36, p. 20 vo.

(8) Cf. *supra*, p. 192. Le *Leang chou* écrit 須達 Siu-ta.

(9) Avec le successeur de Fan Hou-ta ou Fan Siu-ta la liste du *Leang chou* commence à différer de celle du *Nan ts'i chou*, et la période de désaccord couvre tout le ve siècle. Un examen approfondi sera nécessaire pour choisir entre les deux chronologies. J'ai suivi dans le texte la chronologie du *Nan ts'i chou* ; voici celle du *Leang chou* : Fan Siu-ta eut pour successeur son fils 敵眞 Ti-tchen. A la suite de la fuite de son frère cadet 敵鎧 Ti-k'ai et de sa mère, Ti-tchen abdiqua en faveur de son neveu, qui fut tué par le fils d'un seigneur cham. On fit

en 421. A la suite de la campagne victorieuse de T'an Ho-tche au Champa en 446, Fan Yang-mai meurt de désespoir (1).

9° 范咄 Fan Tou. Succède à son père à l'âge de 19 ans en 446, et prend à son tour le nom de Fan Yang-mai (2).

10° 范神成 Fan Chen-tch'eng. Envoie des ambassades en 458, 472 (3).

11° 范當根純 Fan Tang-ken-tch'ouen. Etranger, il usurpe le trône. Il envoie une ambassade à la cour de Chine en 491 (4).

---

monter sur le trône un frère utérin de Ti-k'ai, appelé 文敞 Wen-ti. Wen-ti fut tué à son tour par 當根純 Tang-ken-tch'ouen, fils du roi du Fou-nan. Un grand seigneur nommé 范諸農 Fan Tchou-nong « apaisa ces troubles » et devint lui-même roi. Il eut pour successeur son fils Fan Yang-mai qui envoya une ambassade en 421. A sa mort, Fan Yang-mai fut remplacé par son fils Fan Tou qui reprit le nom de Fan Yang-mai qu'avait porté son père. Il n'est pas dit clairement sous lequel des deux Fan Yang-mai eut lieu l'expédition chinoise de 446, mais il semblerait résulter de l'ordre du texte du *Leang chou* que ce fut sous le second de ces princes. Ensuite le roi 范神成 Fan Chen-tch'eng envoya à diverses reprises des ambassades dans les années 建元 *kien-yuan* (*lisez* : 孝建 *hiao-kien*, 454-456) et 大明 *ta-ming* (457-464), et à nouveau en 472. Pendant la période *yong-ming* (483-493) des Ts'i, le roi 范文贊 Fan Wen-tsan envoya à diverses reprises des ambassades. En 510, Fan T'ien-k'ai, fils de Fan Wen-tsan, envoya une ambassade. C'est avec Fan T'ien-k'ai que j'ai rattaché la chronologie de l'*Histoire des Leang* à celle de l'*Histoire des Ts'i méridionaux*. Le *Nan che* (k. 78, pp. 1-2) suit ici l'*Histoire des Leang*.

(1) Cf. *Nan ts'i chou*, k. 58, p. 3 v° ; *Song chou*, k. 97, p. 1 r° et v° ; *Chouei king tchou*, k. 36, p. 27 r° et v°. Ici, comme pour le *Leang chou*, on peut se demander si ce n'est pas sous le second Fan Yang-mai qu'a eu lieu la campagne de T'an Ho-tche. Le *Nan ts'i chou* met la campagne de T'an Ho-tche en 445 ; c'est sans doute une faute de copiste (二 *eul* pour 三 *san*). Cf. aussi *supra*, p. 192.

(2) Mêmes références que pour son père.

(3) *Nan ts'i chou*, k. 58, p. 3 v° ; *Song chou*, k. 97, p. 1 v°. Des ambassades du Lin-yi sont en effet portées dans les annales principales du *Song chou* sous les années 458 et 472 (*Song chou*, k. 6, p. 6 r° ; k. 8, p. 8 r°), et ce sont les seules dont j'y aie trouvé la mention ; il est donc probable que les indications du *Leang chou* (cf. *supra*, p. 382, n. 9) sur les nombreuses ambassades de Fan Tchen-tch'eng sont erronées.

(4) Le *Leang chou* et le *Nan che*, qui placent l'usurpation de Fan Tang-ken-tch'ouen dans le premier quart du v^e^ siècle, font de ce personnage le fils du roi du Fou-nan. Le *Nan ts'i chou* ne spécifie pas qui était cet étranger. On sait d'autre part que le *Nan ts'i chou* a conservé le texte d'une lettre où le roi du Fou-nan Jayavarman se plaint en 484 de ce qu'un de ses sujets, appelé Kieou-tch'eou-lo, a usurpé le trône du Lin-yi (cf. *B. E. F. E.-O*, III, 258-259 ; la note où il est question des renseignements de l'*Histoire des Leang* est à modifier en ce sens que l'*Histoire des Leang* ne donne pas, il est vrai, de date pour l'usurpation de Fan Tang-ken-tch'ouen, mais l'ordre suivi pour les règnes du Lin-yi ne permet pas de douter que cet ouvrage la place au début du v^e^ siècle). Cet accord entre les dates des paragraphes indépendants du Lin-yi et du Fou-nan dans le *Nan ts'i chou* est un des motifs qui m'ont décidé à suivre dans le texte la chronologie de cette histoire. Les autres raisons sont que les Ts'i méridionaux, dont le *Nan ts'i chou* est l'histoire officielle, régnaient précisément à l'époque où le *Nan ts'i chou* place l'usurpation de Fan Tang-ken-tch'ouen, et que d'autre part le *Chouei king tchou*, qui date du début du vi^e^ siècle, fait de Fan Yang-mai le fils de Fan Hou-ta, ce qui est inadmissible si on accepte la chronologie de l'*Histoire des Leang*. Quand en 510 je suis à nouveau les données de l'*Histoire des Leang*, cette dynastie occupe le trône de Chine depuis 502, et par conséquent son histoire officielle, portant sur des faits contemporains, mérite désormais toute créance.

12° 范諸農 Fan Tchou-nong. Descendant de Fan Yang-mai. Renverse en 492 l'usurpateur Fan Tang-ken-tch'ouen et envoie une ambassade en Chine. Nouvelle ambassade en 495. En 498, Fan Tchou-nong s'embarque pour se rendre en Chine, mais périt en mer dans une tempête (1).

13° 范文款 Fan Wen-k'ouan. Fils et successeur du précédent. C'est, je pense, le 范文贊 Fan Wen-tsan du *Leang chou* (2).

14° 范天凱 Fan T'ien-k'ai (Devavarman?). Fils de Fan Wen-tsan, il envoie une ambassade en 510 et reçoit l'investiture de la Chine. Nouvelles ambassades en 511, 514. Fan T'ien-k'ai meurt subitement de maladie (3).

15° 弼毱跋摩 P'i-ts'ouei-pa-mo (Vijayavarman?). Succède à son père Fan T'ien-k'ai. Envoie une ambassade (4).

15° bis 高式勝鎧 Kao-che Cheng-k'ai (Kū Çrī Jayavarman ou Vijayavarman). Il me paraît probable que ce roi est le même que le précédent, dont le nom est ici traduit au lieu d'être transcrit. Envoie une ambassade en 526 et reçoit l'investiture de la Chine. Nouvelle ambassade en 527 (5).

16° 高式律陁羅跋摩 Kao-che Lu-t'o-lo-pa-mo (Kū Çrī Rudravarman). Envoie une ambassade en 530 et reçoit l'investiture de la Chine. Nouvelle ambassade en 534 (6).

17° 范梵志 Fan Fan-tche. Est vaincu par Lieou Fang en 605. Envoie des ambassades en 623, 625, et au début de la période *tcheng-kouan* (627-649) (7).

18° 范頭黎 Fan T'eou-li. Envoie des ambassades en 630, 631 et dans les années qui suivent (8).

---

(1) *Nan ts'i chou*, k. 58, p. 4 r°.

(2) *Nan ts'i chou*, k. 58, p. 4 r° ; cf. *supra*, p. 382, n. 9.

(3) *Leang chou*, k. 54, p. 2 v° ; *Nan che*, k. 78, p. 2 v°. Dans les deux textes, il y a 凱 *k'ai*, qui signifie « triomphe » ; je n'ai jamais rencontré ce caractère comme traduction d'un nom étranger. D'autre part le *Leang chou* donne quelques lignes plus loin un nom de roi qui est sûrement une traduction de Jayavarman ou Vijayavarman ; si on corrige ici 凱 *k'ai* en 鎧 *k'ai*, le T'ien-k'ai ainsi obtenu est la traduction régulière de Devavarman. Les annales principales du *Leang chou* (k. 2, p. 3 r°) mentionnent une ambassade du Lin-yi en 502, mais je ne sais à quel souverain l'attribuer. Aux annales principales du *Leang chou* (k. 2, p. 8 r°), il y a une ambassade de 512, et aucune de 511.

(4) *Leang chou*, k. 54, p. 2 v° ; *Nan che*, k. 78, p. 2 v°.

(5) *Leang chou*, k. 54, p. 2 v° ; *Nan che*, k. 78, p. 2 v°. Au lieu de 式 *che*, le *Nan che* écrit 戎 *chou* ; ce doit être une faute de copiste. La restitution *çrī* me paraît presque sûre, bien que *che* soit un mot à ancienne gutturale finale ; je n'ai pas d'explication à proposer pour ces transcriptions anormales, dont il a déjà été question plus haut (cf. *supra*, p. 197, n. 4) ; il me paraît peu probable qu'on doive supposer dès le temps des Leang un assourdissement complet des consonnes finales.

(6) Ici encore le *Nan che* écrit *chou* au lieu de *che*. Les relations semblent avoir été interrompues par des guerres ; en 543, le roi du Champa attaque les Chinois du Tonkin, puis est battu par eux (*Leang chou*, k. 3, p. 9 r°). Ce Rudravarman pourrait être le roi mentionné dans l'inscription de Çambhuvarman à Mi-son (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 207, 209-210).

(7) Cf. *supra*, pp. 187, 194 ; *Souei chou*, k. 82, p. 1 v° ; *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 1 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 r°. Entre l'ambassade de 534 et la guerre de 605, il y eut toutefois des relations au moins intermittentes entre les deux pays ; ainsi le *Tch'en chou* (k. 4, p. 2 v° ; k. 5, p. 3 r°) mentionne des ambassades de 568 et 572 ; mais le *Tch'en chou* n'a pas de notices sur les pays étrangers, et les annales principales ne donnent pas de noms de rois.

(8) Cf. *supra*, p. 195 ; *Kieou t'ang chou*, k. 197, p. 1 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1.

19° 范鎮龍 Fan Tchen-long. Tué avec sa famille en 645 (1).

20° Brahmane gendre de Fan T'eou-li.

21° Fille de Fan T'eou-li.

22° 諸葛地 Tchou-ko Ti. Fils de la tante de Fan T'eou-li. Son père s'était enfui au Cambodge. Il revient régner en épousant la fille de Fan T'eou-li. Il envoie une ambassade en Chine en 653 (2).

22° bis 鉢伽舍跋摩 Po-kia-chō pa-mo (Prakāçavarman). Envoie une ambassade en 669. C'est le Prakāçadharma des inscriptions, et il doit être identique à Tchou-ko Ti. Prakāçadharma a porté aussi le nom de Vikrāntavarman (3).

23° 建妙達摩 Kien-to-ta-mo (Vikrāntadharma?). Envoie une ambassade en 713. Ce doit être le Vikrāntavarman que l'épigraphie fait connaître à cette date, distinct de Prakāçadharma (4).

24° 盧陀羅 Lou-t'o-lo (Rudra[varman]). Envoie une ambassade en 749 (5).

VI. LE FOU-NAN ET LES THÉORIES DE M. AYMONIER

Dans le *Bulletin* de 1903 (6), j'ai proposé pour la question du Fou-nan des solutions assez différentes de celles auxquelles M. Aymonier avait récemment abouti. Depuis lors, M. Aymonier a défendu ses conclusions dans le *Journal Asiatique* (7), surtout il a fait paraître le troisième volume de son *Cambodge* (8), où il expose ses vues en grand détail. Je regrette de n'avoir pas eu ce troisième volume à ma disposition quand j'ai commenté plus haut les itinéraires de Kia Tan; j'aurais pu discuter à leur place certaines opinions sur lesquelles il me va falloir revenir de façon un peu décousue. Mon intention est d'abord de compléter ici par quelques renseignements nouveaux mes premières informations sur le Fou-nan. J'examinerai ensuite celles des théories de M. Aymonier dont je n'ai pas parlé antérieurement, et qui intéressent les problèmes étudiés dans mon article sur le Fou-nan et dans le présent mémoire.

1° Dans mon article sur le Fou-nan (p. 254), j'ai admis l'équivalence de 混潰 Houen-houei et de 混墳 Houen-tien, en supposant que Houen-houei était fautif pour 混濆 Houen-tien. Mais je n'avais pas cité d'exemple de cette dernière forme; il y en a un cependant, et qui aurait d'autant moins dû m'échapper qu'il se trouve dans l'un des fragments du *Fou nan t'ou sou tchouan* de K'ang T'ai conservés par le *T'ai p'ing yu lan* (9). Ce passage très court dit: « Royaume

---

(1) Cf. *supra*, p. 195.

(2) Cf. *supra*, p. 195.

(3) Cf. *supra*, p. 195. L'identité probable de Tchou-ko Ti et de Prakāçadharma résulte d'une inscription de Mi-son que M. Finot a bien voulu me faire connaître et qu'il publiera ultérieurement.

(4) Cf. *supra*, p. 195. L'inscription à laquelle je faisais allusion p. 195, n. 6, est peut-être entièrement de Prakāçadharma qui a aussi porté le nom de Vikrāntavarman. Mais M. Finot me signale aussi une inscription d'un Vikrāntavarman qui régnait dans le premier quart du VIII[e] siècle.

(5) Cf. *supra*, pp. 195-196.

(6) *B. E. F. E.-O.*, III, 248-303.

(7) *Nouvelles observations sur le Fou-nan*, dans *J. A.*, sept.-oct. 1903, pp. 333-341.

(8) E. Aymonier, *Le Cambodge, III, Le groupe d'Angkor et l'histoire*, Paris, Leroux, 1904, gr. in-8°, 818 pp. L'histoire du Cambodge et du Siam occupe les pp. 325-807.

(9) *T'ai p'ing yu lan*, éd. lithogr., k. 787, p. 13 v°.

de 烏文 Wou-wen. Le lieu où jadis 混濆 Houen-tien s'embarqua pour la première fois sur un grand navire de marchands est devenu ce royaume (1). » Ce pays de Wou-wen est d'ailleurs inconnu (2).

2° L'*Histoire des Leang* parle de la mission que le roi du Fou-nan Fan Tchan envoya dans l'Inde vers 240-245 : le texte dit qu'elle s'embarqua au port de 投拘利 T'eou-kiu-li. Dans ce nom, M. Lévi avait proposé de voir le Takola des Grecs et du *Milindapañho*, et j'ai admis cette restitution comme vraisemblable *(loc. laud.*, p. 271). C'est en effet la solution à laquelle on devra selon moi se tenir si le nom de T'eou-kiu-li est confirmé ; mais peut-être provient-il d'une erreur de texte. Le *Chouei king tchou*, qui a été compilé au début du VI^e^ siècle, alors que l'*Histoire des Leang* ne remonte qu'au VII^e^, contient la citation suivante du *Fou nan t'ou sou tchouan* de K'ang T'ai (3) : « En partant du port de 拘利 Kiu-li, et en entrant dans une grande baie, on se dirige droit au nord-ouest, et au bout d'un peu plus d'une année on arrive à la bouche du fleuve du T'ien-tchou (天竺江口), qu'on appelle la bouche du fleuve 恒水 Heng-chouei (Gange). » Il est évident que dans les deux textes le point de départ est le même. Comme d'autre part les Chinois ont connu un pays de Kiu-li situé sur la péninsule malaise (4), il se pourrait que la véritable forme du nom fût celle donnée par le *Chouei king tchou*.

3° On trouve dans le *Fa yuan tchou lin* (5), compilé au VII^e^ siècle, le texte suivant dont je dois l'indication à M. Huber : « Dans les années 建元 *kien-yuan* (479-482) des Ts'i, il y avait depuis longtemps, dans le vihāra de 毗耶離 P'i-ye-li (Vaiçalī) à 番禺 P'an-yu (Canton), une statue de pierre du royaume de Fou-nan, dont nul ne connaissait l'histoire. L'apparence en était très étonnante. Il fallait 70 à 80 hommes pour venir à bout de la déplacer. Dans les latrines de ce temple, le feu prit et se propagea ; la salle (du temple) se trouvait sous le vent, et les flammes y atteignaient déjà. Plus de dix nonnes se regardaient sans trouver de remède, mais quelques-unes ne perdirent pas la tête et à trois ou quatre (voulurent) soulever la statue. Elle se souleva comme en flottant, pesant moins d'un 鈞 *kiun* ou d'un 石 *che*. Quand la statue fut déplacée, la salle brûla également. Chaque fois que les soldats du *tcheou* de 神光 Chen-kouang se livrèrent au pillage, subitement des larmes et de la sueur couvrirent le corps

---

(1) C'est du moins de cette façon que je comprends le texte, dont l'original est ainsi conçu : 烏文國昔混濆初載賈人大船入海所成此國. Ce serait donc entre la venue de Houen-tien au Fou-nan (1^er^ siècle) et la mission de K'ang T'ai (245-250) que le royaume de Wou-wen se serait formé. Le mot *tch'ou*, « d'abord », « pour la première fois », pourrait faire allusion aux deux étapes du voyage de Houen-tien, qui se serait rendu sans doute de l'Inde à la péninsule malaise, l'aurait traversée par terre, et se serait embarqué à nouveau pour parvenir au Fou-nan. J'ai dit (*loc. laud.*, p. 291) que Houen-tien pourrait répondre à Kauṇḍinya ; cette restitution avait déjà été proposée incidemment par Schlegel dans son compte rendu des *Elements of Siamese grammar* de Frankfurter (*T'oung pao*, II, II, 84).

(2) C'est ce Wou-wen qui est fautivement écrit 烏乂 Wou-yi dans le *Ying houan tche lio* (k. 2, p. 33 v°). C'est évidemment sur le même texte que s'appuyait Terrien de Lacouperie quand il écrivait à M. Aymonier que « le fondateur du Cambodge était arrivé sur un navire marchand venant d'Oman et ayant fait escale sur la côte de l'Inde » (Aymonier, *Le Cambodge*, III, 362). L'analogie phonétique ne suffit pas à rendre cette hypothèse vraisemblable. M. Aymonier semble insinuer que certains mots khmèrs, comme *kamraten*, pourraient être venus du Golfe Persique ; il eût bien dû s'exprimer de façon moins sibylline.

(3) *Chouei king tchou*, éd. du Wou-ying-tien, k. 1, p. 16 v°.

(4) Sur ce pays de Kiu-li ou Kiu-tche, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 266, n. 2 et 3 ; Chavannes, dans *J. A.*, nov.-déc. 1903, p. 530.

(5) K. 14, dans *Tripit. jap.*, 雨, VI, p. 1 v°.

(de la statue). Au sud des Monts (1), on observait toujours cet indice. Ultérieurement le gouverneur du Kouang-tcheou (province de Canton), 劉 悛 Lieou Ts'iuan (2), fit transporter (la statue) en dehors de la ville; elle doit se trouver aujourd'hui dans un temple de l'ancien *tcheou* de 蔣 Tsiang (3). »

4° L'*Histoire des Leang* parle dans sa notice du Fou-nan de l'ambassade que le roi du Fou-nan Kaundinya Jayavarman envoya en Chine en 503, et à la suite de laquelle il reçut le titre de « général du sud pacifié, roi du Fou-nan »; cette ambassade est également rappelée sous l'année 503 dans les annales principales (4); mais on trouve de plus dans les annales principales un texte qui établit que si l'ambassade vint à la cour en 503, elle y dut rester près d'un an, car ce n'est qu'en 504 que le titre indiqué plus haut fut conféré au roi du Fou-nan. Voici ce texte (5): « (La troisième année *t'ien-kien*, 504), le cinquième mois, au jour 丁巳 *ting-sseu*, du roi du royaume de Fou-nan Kiao-tch'en-jou Chō ye-pa-mo (Kaundinya Jayavarman) on fit un « général du sud pacifié ».

5° Au milieu des renseignements sur les relations de la Chine et du Fou-nan au temps des Leang, il faut intercaler les textes du *Fo tsou t'ong ki* et du *Lo yang kia lan ki* signalés par M. Chavannes, et qui montrent que, dans son voyage des mers du sud jusqu'en Chine, où il parvint en 509, le moine Bodhibhadra passa par le Fou-nan (6).

6° Parmi les ambassades du Fou-nan, la notice sur le Fou-nan de l'*Histoire des Leang* en mentionne une de 511 et une de 514 (7), et le même texte est donné dans le *Nan che* (8). Mais l'ambassade de 511 ne se retrouve ni dans les annales principales de l'*Histoire des Leang*, ni dans celles du *Nan che*; par contre on y trouve portée une ambassade de 512 qui ne figure pas dans les notices sur les pays étrangers (9). Il s'agit probablement dans les deux cas d'une seule ambassade, et des deux dates de 511 et de 512, c'est celle de 512 donnée par les annales principales qu'il faut vraisemblablement adopter, le mode de rédaction des annales principales ne permettant pas d'y supposer en ce cas une faute de copie.

7° La tradition chinoise attribue la victoire du Tchen-la sur le Fou-nan à Citrasena; la *Nouvelle histoire des T'ang*, par une erreur presque certaine, place seule le triomphe du

---

(1) C'est un nom usuel pour les deux Kouang.

(2) La biographie de Lieou Ts'iuan, qui vivait à la fin du v^e^ siècle, se trouve dans le *Nan ts'i chou*, k. 37, pp. 1 v°-3 v°.

(3) La dernière phrase est peut-être mal traduite; je ne connais pas de *tcheou* de Chen-kouang, et s'il y a eu un *tcheou* de Kouang, je n'ai pas trouvé d'indication sur un *tcheou* de Chen. Le nom de Tsiang a été porté par l'actuel Kouang-tcheou au Ho-nan, mais je ne sais si c'est de ce Tsiang qu'il est question ici, Voici le texte : 每有神光州部兵寇輒淚汗滿體. 嶺南以爲常候. 後廣州刺史劉悛表送出都. 今應在故蔣州寺中.

(4) Cf. *B. E. F. E.-O*, III, 262, 269.

(5) *Leang chou*, k. 2, p. 3 v°. Le même texte se retrouve dans le *Nan che*, k. 6, p. 9 v°.

(6) Cf. Chavannes, dans *J. A.*, nov.-déc. 1903, pp. 530-531. Dans mon exemplaire du *Lo yang kia lan ki* (éd. du *Tsin tai pi chou*), le texte compte onze jours de route entre le Keou-tche (Kiu-tche, Kiu-li) et le Souen-tien (Tien-souen), au lieu des douze qu'indique la traduction de M. Chavannes.

(7) *B. E. F. E.-O.*, pp. 262, 270.

(8) *Nan che*, k. 78, p. 4 r°.

(9) *Leang chou*, k. 2, p. 8 r°; *Nan che*, k. 6, p. 11 v°.

Tchen-la à une date un peu plus basse, sous le règne d'Içānasena (Içānavarman) (1) Dans aucun cas ces renseignements ne peuvent être en accord avec la vérité historique, puisque dès le règne de Bhavavarman, frère aîné et prédécesseur de Citrasena, l'épigraphie nous montre les rois du Cambodge historique en possession de la plus grande partie de l'ancien territoire du Fou-nan. Il est permis de se demander si le *T'ang houei yao* ne représente pas une tradition indépendante et plus exacte quand il dit (2) du Tchen-la que « dans la période 大同 *ta-t'ong* (535-545) des Leang, (le Tchen-la) réduisit pour la première fois le Fou-nan et occupa son territoire ». Ce renseignement, comme ceux des autres sources, remonterait au plus tôt à l'ambassade de 616 ou 617, puisque la capitale du pays est nommée dans le même texte Içānapura. Comme les Chinois n'ont pas connu Bhavavarman, ce serait à Citrasena, le premier prince dont ils enregistraient le nom, qu'ils auraient rapporté fautivement la phrase sur la soumission du Fou-nan, de même que dans la *Nouvelle histoire des T'ang*, qui ne connaît plus Citrasena, c'est Içānavarman qui devient le conquérant. Le *T'ang houei yao* nous aurait au contraire conservé la tradition dans sa forme primitive. Mais l'incertitude où nous sommes de la source à laquelle le *T'ang houei yao* a puisé n'autorise aucune conclusion définitive (3).

8° A propos de la dernière ambassade du Fou-nan sous les Leang, en 539 (4), j'ai publié une note supplémentaire à laquelle je me permets de renvoyer le lecteur (5); m'appuyant sur une leçon du *Nan che*, j'y propose d'appeler 曇寶 T'an-pao et non plus 雲寶 Yun-pao le bonze qui alla à cette date chercher au Fou-nan un cheveu du Buddha. Je signalais dans la même note le passage de la vie de Paramārtha où il est question de la mission chinoise qui reconduisit l'ambassade du Fou-nan et se rendit ensuite en Inde. M. Chavannes a publié ce texte en même temps dans le *Journal asiatique* (6); il lit 張汜 Tchang Fan le nom de l'envoyé chinois que j'ai appelé 張汜 Tchang Sseu; l'une et l'autre formes sont en elles-mêmes possibles; j'ai suivi l'orthographe du *Tripiṭaka japonais*.

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 123-124; III, 272, 275, 300. Le texte de la *Nouvelle histoire des T'ang* ne pourrait se défendre qu'en attribuant à Içānavarman la soumission des derniers partisans des anciens princes du Fou-nan; on sait en effet que le Fou-nan resta connu des Chinois jusque dans la première moitié du VIIe siècle. Mais la phrase du *Sin t'ang chou*, sauf pour le nom du conquérant, est la même que celle du *Souei chou*, et je crois bien qu'elle a la même origine.

(2) *T'ang houei yao*, k. 98, p. 13 v°.

(3) Le *T'ang houei yao* a été achevé en 961, et est antérieur par conséquent à la *Nouvelle histoire des T'ang*. Il donne beaucoup de renseignements qui manquent à l'*Ancienne histoire des T'ang*, et qu'il doit peut-être en partie à l'ouvrage perdu de Wei Chou ou à des portions perdues de l'*Ancienne histoire des T'ang*. Il faut noter en effet que le *T'ai p'ing yu lan* donne sur les Têtes blanches et sur le Ts'an-pan, qui apparaissent dans la notice sur le Fou-nan de la *Nouvelle histoire des T'ang*, des renseignements qui sont soi-disant tirés du *T'ang chou* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 274; *T'ai p'ing yu lan*, k. 786, p. 12 v°); or le *T'ai p'ing yu lan* est lui aussi antérieur à la *Nouvelle histoire des T'ang*, et il n'y a pas plus de paragraphe sur le Fou-nan que sur les Têtes blanches ou le Ts'an-pan dans l'*Ancienne histoire des T'ang* (pour un cas analogue, cf. *supra*, p. 324, n. 4). Peut-être aussi les histoires canoniques ont-elles emprunté leurs renseignements à un ouvrage sur le Tchen-la que nous ne connaissons que par les chapitres bibliographiques des deux *Histoires des T'ang*, le 真臘國事 *Tchen la kouo che* (cf. *Kieou t'ang chou*, k. 46, p. 19 v°; *Sin t'ang chou*, k. 58, p. 13 v°).

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 271.

(5) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 671-672.

(6) Cf. *J. A.*, nov.-déc. 1903, p. 532. M. Chavannes parle encore (p. 531) d'un texte du *Fo tsou t'ong ki* portant sur l'année 540; j'avais au même moment l'occasion de dire pourquoi je ne crois pas qu'on en puisse faire état (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 672).

9° Je n'ai parlé que des mentions chinoises du Fou-nan ; M. Aymonier signale, d'après le livre sur *Le Théâtre au Japon* de M. Bénazet, un texte japonais qui parle de ce pays (1). Il est dit en effet dans le *Nihongi* qu'en 543 le roi coréen du 北濟 Paik-tjyei (chin. Pei-tsi ; jap. Kudara) envoya une ambassade au Japon « avec un présent de produits du Punam [*Fou-nan*] et deux esclaves » (2).

10° Je ne connaissais pas jusqu'ici d'ambassade du Fou-nan en Chine entre celle de 539 et celles des périodes *wou-tō* (618-626) et *tcheng-kouan* (627-649) dont parle la *Nouvelle histoire des T'ang*. Le *Tch'en chou* ou *Histoire des Tch'en* (557-589), compilé dans la première moitié du VII^e^ siècle par Yao Sseu-lien (3), nous permet de combler cette lacune. J'y relève dans les annales principales les passages suivants : — *a*/K. 2, p. 4 v° : La 3^e^ année 永定 *yong-ting* (559), le 5^e^ mois, « au jour 丙寅 *ping-yin*, le royaume de Fou-nan envoya une ambassade offrir en présent des produits du pays ». — *b*/K. 5, p. 3 r° : La 4^e^ année 太建 *t'ai-kien* (572), le 3^e^ mois, « au jour 乙丑 *yi-tch'eou*, les royaumes de Fou-nan et de Lin-yi (Champa) envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits du pays ». — *c*/K. 6, p. 5 r° : La 2^e^ année 禎明 *tch'eng-ming* (588), « le 6^e^ mois, au jour 戊戌 *meou-siu*, le royaume de Fou-nan envoya une ambassade offrir en présent des produits du pays ».

11° Le *Souei chou* actuel ne contient pas de notice sur le Fou-nan, et je n'ai rencontré dans les annales principales la mention d'aucune ambassade de ce pays. Cependant, j'ai parlé de textes qui disaient emprunter à un *Souei chou* leurs renseignements sur le Fou-nan (4). La perte d'une partie des documents sur les pays du sud est en effet attestée par un passage du *Souei chou* actuel (5) : « Dans les années *ta-ye* (605-616), il y eut plus de dix royaumes des frontières du sud qui vinrent apporter le tribut ; mais beaucoup (des pièces) sur ces événement se sont perdues, et on n'en (peut plus) entendre parler. A présent, il n'y a plus de notices que sur quatre royaumes. »

12° On sait que les empereurs chinois désirèrent toujours avoir à leur cour des orchestres étrangers, et de nos jours encore les statuts de la dynastie actuelle prévoient des musiques de l'Asie centrale comme de l'Annam. De même, sous les Souei, la musique du Fou-nan fut connue en Chine, mais elle n'y eut aucun succès. Le *Souei chou* décrit l'organisation du bureau de la musique fixée au début de la période *k'ai-houang* (581-600) ; il y a sept grands orchestres chinois et étrangers, puis divers musiciens de Kachgar, de Corée, du Japon et, au milieu d'eux, du Fou-nan (6). Le texte le plus complet que nous ayons à ce sujet est celui du *T'ang houei yao* (7) : « Pour ce qui est de la musique des deux royaumes du Fou-nan et du T'ien-tchou (Inde), au temps des Souei on employa sous toutes ses formes (la musique de) l'Inde ; elle fut classée au bureau de la musique (8) ; on n'employa pas celle du Fou-nan. C'est que

---

(1) Aymonier, *Le Cambodge*, III, 394 ; Bénazet, *Le Théâtre au Japon*, p. 61.

(2) *Nihongi*, trad. Aston, t. II, p. 48. Je ne sais si les Japonais donnent un commentaire un peu copieux de ce nom. La note de M. Aston est inexacte. Je n'ai pas la traduction du Dr Florenz.

(3) Yao Sseu-lien est aussi le compilateur de l'*Histoire des Leang* ; cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 262.

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 283.

(5) *Souei chou*, k. 82, p. 1 r°.

(6) *Souei chou*, k. 15, p. 15 r°.

(7) *T'ang houei yao*, k. 33, p. 25 v°. On retrouve à peu près le même texte dans le *Kieou t'ang chou*, k. 29, p. 4 v°. La musique du Fou-nan est encore nommée dans le *Sin t'ang chou*, k. 22, p. 3 r°.

(8) Les musiciens de l'Inde formaient l'un des sept grands orchestres dont parle le *Souei chou* (k. 15, p. 15 r° ; cf. *Sin t'ang chou*, k. 29, p. 5 r°). Les Hindous étaient en même temps

Tchen-la à une date un peu plus basse, sous le règne d'Içānasena (Içānavarman) (1) Dans aucun cas ces renseignements ne peuvent être en accord avec la vérité historique, puisque dès le règne de Bhavavarman, frère aîné et prédécesseur de Citrasena, l'épigraphie nous montre les rois du Cambodge historique en possession de la plus grande partie de l'ancien territoire du Fou-nan. Il est permis de se demander si le *T'ang houei yao* ne représente pas une tradition indépendante et plus exacte quand il dit (2) du Tchen-la que « dans la période 大同 *ta-t'ong* (535-545) des Leang, (le Tchen-la) réduisit pour la première fois le Fou-nan et occupa son territoire ». Ce renseignement, comme ceux des autres sources, remonterait au plus tôt à l'ambassade de 616 ou 617, puisque la capitale du pays est nommée dans le même texte Içānapura. Comme les Chinois n'ont pas connu Bhavavarman, ce serait à Citrasena, le premier prince dont ils enregistraient le nom, qu'ils auraient rapporté fautivement la phrase sur la soumission du Fou-nan, de même que dans la *Nouvelle histoire des T'ang*, qui ne connaît plus Citrasena, c'est Içānavarman qui devient le conquérant. Le *T'ang houei yao* nous aurait au contraire conservé la tradition dans sa forme primitive. Mais l'incertitude où nous sommes de la source à laquelle le *T'ang houei yao* a puisé n'autorise aucune conclusion définitive (3).

8° A propos de la dernière ambassade du Fou-nan sous les Leang, en 539 (4), j'ai publié une note supplémentaire à laquelle je me permets de renvoyer le lecteur (5); m'appuyant sur une leçon du *Nan che*, j'y propose d'appeler 曇寶 T'an-pao et non plus 雲寶 Yun-pao le bonze qui alla à cette date chercher au Fou-nan un cheveu du Buddha. Je signalais dans la même note le passage de la vie de Paramārtha où il est question de la mission chinoise qui reconduisit l'ambassade du Fou-nan et se rendit ensuite en Inde. M. Chavannes a publié ce texte en même temps dans le *Journal asiatique* (6); il lit 張汜 Tchang Fan le nom de l'envoyé chinois que j'ai appelé 張汜 Tchang Sseu; l'une et l'autre formes sont en elles-mêmes possibles; j'ai suivi l'orthographe du *Tripitaka japonais*.

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 123-124 ; III, 272, 275, 300. Le texte de la *Nouvelle histoire des T'ang* ne pourrait se défendre qu'en attribuant à Içānavarman la soumission des derniers partisans des anciens princes du Fou-nan ; on sait en effet que le Fou-nan resta connu des Chinois jusque dans la première moitié du VII^e^ siècle. Mais la phrase du *Sin t'ang chou*, sauf pour le nom du conquérant, est la même que celle du *Souei chou*, et je crois bien qu'elle a la même origine.

(2) *T'ang houei yao*, k. 98, p. 13 v°.

(3) Le *T'ang houei yao* a été achevé en 961, et est antérieur par conséquent à la *Nouvelle histoire des T'ang*. Il donne beaucoup de renseignements qui manquent à l'*Ancienne histoire des T'ang*, et qu'il doit peut-être en partie à l'ouvrage perdu de Wei Chou ou à des portions perdues de l'*Ancienne histoire des T'ang*. Il faut noter en effet que le *T'ai p'ing yu lan* donne sur les Têtes blanches et sur le Ts'an-pan, qui apparaissent dans la notice sur le Fou-nan de la *Nouvelle histoire des T'ang*, des renseignements qui sont soi-disant tirés du *T'ang chou* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 274; *T'ai p'ing yu lan*, k. 786, p. 12 v°) ; or le *T'ai p'ing yu lan* est lui aussi antérieur à la *Nouvelle histoire des T'ang*, et il n'y a pas plus de paragraphe sur le Fou-nan que sur les Têtes blanches ou le Ts'an-pan dans l'*Ancienne histoire des T'ang* (pour un cas analogue, cf. *supra*, p. 324, n. 4). Peut-être aussi les histoires canoniques ont-elles emprunté leurs renseignements à un ouvrage sur le Tchen-la que nous ne connaissons que par les chapitres bibliographiques des deux *Histoires des T'ang*, le 眞臘國事 *Tchen la kouo che* (cf. *Kieou t'ang chou*, k. 46, p. 19 v° ; *Sin t'ang chou*, k. 58, p. 13 v°).

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 271.

(5) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 671-672.

(6) Cf. *J. A.*, nov.-déc. 1903, p. 532. M. Chavannes parle encore (p. 531) d'un texte du *Fo tsou t'ong ki* portant sur l'année 540 ; j'avais au même moment l'occasion de dire pourquoi je ne crois pas qu'on en puisse faire état (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 672).

9° Je n'ai parlé que des mentions chinoises du Fou-nan ; M. Aymonier signale, d'après le livre sur *Le Théâtre au Japon* de M. Bénazet, un texte japonais qui parle de ce pays (1). Il est dit en effet dans le *Nihongi* qu'en 543 le roi coréen du 北濟 Paik-tjyei (chin. Pei-tsi ; jap. Kudara) envoya une ambassade au Japon « avec un présent de produits du Punam [*Fou-nan*] et deux esclaves » (2).

10° Je ne connaissais pas jusqu'ici d'ambassade du Fou-nan en Chine entre celle de 539 et celles des périodes *wou-tō* (618-626) et *tcheng-kouan* (627-649) dont parle la *Nouvelle histoire des T'ang*. Le *Tch'en chou* ou *Histoire des Tch'en* (557-589), compilé dans la première moitié du VII^e^ siècle par Yao Sseu-lien (3), nous permet de combler cette lacune. J'y relève dans les annales principales les passages suivants : — *a*/K. 2, p. 4 v° : La 3^e^ année 永定 *yong-ting* (559), le 5^e^ mois, « au jour 丙寅 *ping-yin*, le royaume de Fou-nan envoya une ambassade offrir en présent des produits du pays ». — *b*/K. 5, p. 3 r° : La 4^e^ année 太建 *t'ai-kien* (572), le 3^e^ mois, « au jour 乙丑 *yi-tch'eou*, les royaumes de Fou-nan et de Lin-yi (Champa) envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits du pays ». — *c*/K. 6, p. 5 r° : La 2^e^ année 禎明 *tch'eng-ming* (588), « le 6^e^ mois, au jour 戊戌 *meou-siu*, le royaume de Fou-nan envoya une ambassade offrir en présent des produits du pays ».

11° Le *Souei chou* actuel ne contient pas de notice sur le Fou-nan, et je n'ai rencontré dans les annales principales la mention d'aucune ambassade de ce pays. Cependant, j'ai parlé de textes qui disaient empunter à un *Souei chou* leurs renseignements sur le Fou-nan (4). La perte d'une partie des documents sur les pays du sud est en effet attestée par un passage du *Souei chou* actuel (5) : « Dans les années *ta-ye* (605-616), il y eut plus de dix royaumes des frontières du sud qui vinrent apporter le tribut ; mais beaucoup (des pièces) sur ces évènement se sont perdues, et on n'en (peut plus) entendre parler. A présent, il n'y a plus de notices que sur quatre royaumes. »

12° On sait que les empereurs chinois désirèrent toujours avoir à leur cour des orchestres étrangers, et de nos jours encore les statuts de la dynastie actuelle prévoient des musiques de l'Asie centrale comme de l'Annam. De même, sous les Souei, la musique du Fou-nan fut connue en Chine, mais elle n'y eut aucun succès. Le *Souei chou* décrit l'organisation du bureau de la musique fixée au début de la période *k'ai-houang* (581-600) ; il y a sept grands orchestres chinois et étrangers, puis divers musiciens de Kachgar, de Corée, du Japon et, au milieu d'eux, du Fou-nan (6). Le texte le plus complet que nous ayons à ce sujet est celui du *T'ang houei yao* (7) : « Pour ce qui est de la musique des deux royaumes du Fou-nan et du T'ien-tchou (Inde), au temps des Souei on employa sous toutes ses formes (la musique de) l'Inde ; elle fut classée au bureau de la musique (8) ; on n'employa pas celle du Fou-nan. C'est que

---

(1) Aymonier, *Le Cambodge*, III, 394 ; Bénazet, *Le Théâtre au Japon*, p. 61.

(2) *Nihongi*, trad. Aston, t. II, p. 48. Je ne sais si les Japonais donnent un commentaire un peu copieux de ce nom. La note de M. Aston est inexacte. Je n'ai pas la traduction du D^r^ Florenz.

(3) Yao Sseu-lien est aussi le compilateur de l'*Histoire des Leang* ; cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 262.

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 283.

(5) *Souei chou*, k. 82, p. 1 r°.

(6) *Souei chou*, k. 15, p. 15 r°.

(7) *T'ang houei yao*, k. 33, p. 25 v°. On retrouve à peu près le même texte dans le *Kieou t'ang chou*, k. 29, p. 4 v°. La musique du Fou-nan est encore nommée dans le *Sin t'ang chou*, k. 22, p. 3 r°.

(8) Les musiciens de l'Inde formaient l'un des sept grands orchestres dont parle le *Souei chou* (k. 15, p. 15 r° ; cf. *Sin t'ang chou*, k. 29, p. 5 r°). Les Hindous étaient en même temps

lorsque l'empereur Yang pacifia le Lin-yi (1), il s'empara d'artistes du Fou-nan ; mais leurs 匏 *p'ao* (2) et leurs 琴 *k'in* (3) étaient grossiers, et on ne put les utiliser ; on se borna à transcrire les paroles (de leurs chants) sur des airs du T'ien-tchou (Inde). » A côté des musiciens proprement dits, il y avait les danseurs. « Pour ce qui est des danses du Fou-nan, dit le *Sin t'ang chou*, (elles s'exécutent avec) deux hommes qui se revêtent de 朝霞 *tch'ao-hia* (4) et (portent) des souliers en peau rouge (5). »

13° Dans mon premier article sur le Fou-nan, je n'avais pu citer aucun texte de l'*Ancienne histoire des T'ang* concernant la venue d'ambassades du Fou-nan en Chine dans la première moitié du VIIe siècle (6). J'ai rencontré depuis une indication à ce sujet, perdue dans le tableau des divisions administratives des provinces chinoises. A propos du nom de commanderie du Fou-nan donné en 742 à une circonscription du Kouang-si, le *Kieou t'ang chou* fait observer que ce n'est pas là le royaume de Fou-nan dont le souverain a envoyé une ambassade en Chine pendant la période *tcheng-kouan* (627-649) (7).

14° Il y a dans le *Ts'ö fou yuan kouei* un texte assez étrange, et dont je n'ai trouvé trace nulle part ailleurs : « La 17e année *tcheng-kouan* (642) de T'ai-tsong, le roi du Lin-yi envoya un ambassadeur dire qu'il était attaqué par le Fou-nan et demander qu'une armée le secourût. T'ai-tsong dit : « Quand sur les montagnes il y a des fauves, on n'y cueille » pas le 藜 藿 *li-houo* (8). Ton royaume est voisin du mien. Comment le Fou-nan oserait-il

---

très appréciés comme jongleurs. De l'ancienne fortune de la musique hindoue, il ne subsiste plus guère de trace que dans les titres des airs du 羯鼓錄 *Kie kou lou* (sur cet ouvrage, cf. Wylie, *Notes on Chinese literature*, 1re éd., p. 113).

(1) Il s'agit de la campagne menée au Champa en 605 non par l'empereur Yang lui-même, mais par son général Lieou Fang; cf. *supra*, p. 187.

(2) *P'ao* signifie proprement « calebasse ». C'est, dit le P. Couvreur (*Dictionnaire classique de la langue chinoise*, p. 102), un « petit orgue à bouche dont les tuyaux sont implantés dans une coupelle qui a la forme d'une calebasse ».

(3) Le *k'in* est en Chine une sorte de guitare à cinq ou sept cordes.

(4) *Hia* désigne au propre la couleur rose que prend parfois le ciel à l'aube ou au crépuscule; *tchao-hia* signifie donc « rose d'aurore » ; l'expression se trouve déjà dans les *Elégies de Tch'ou*. Il semble que vers le temps des Souei et des T'ang ce terme ait été appliqué à une étoffe spéciale, sans doute à raison de sa couleur; on le trouve entre autres à propos du Champa (*Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 r°) et du 陀洹 T'o-yuan (*ibid.*, p. 3 r°).

(5) *Sin t'ang chou*, k. 22, p. 3 v° ; cf. *Kieou t'ang chou*, k. 29, p. 5 r°.

(6) Je m'étonnais en note de ce silence (*B. E. F. E.-O.*, III, 295), ce qui m'a valu la remarque suivante de M. Aymonier (*J. A.*, sept-oct. 1903, p. 341): « En note, il [*M. Pelliot*] semble trouver étrange de ne voir ces ambassades indiquées que dans la *Nouvelle histoire des T'ang*. Il oublierait donc que, seule, cette tardive compilation lui a donné deux des trois textes sur lesquels il s'appuie, lui a même donné le seul de ces passages qui ait un caractère réellement positif, celui qui concerne les deux villes de To-mou et de Na-fou-na. A moi, il semble que la *Nouvelle histoire des T'ang* doit avoir égale autorité, en ce qui concerne les deux sortes, pour ou contre, d'arguments qu'elle fournit à cette discussion. » Je ne puis qu'approuver les principes de critique historique que professe en l'occasion M. Aymonier, mais il se fût épargné la peine de les énoncer s'il avait lu ma note jusqu'au bout. Après avoir parlé du silence du *Kieou t'ang chou* et des annales principales du *Sin t'ang chou*, j'ajoutais : « Mais ce ne sont pas là, je crois, des arguments suffisants pour pouvoir écarter le témoignage de la *Nouvelle histoire des T'ang* » ; c'est à peu près le contraire de l'opinion que me prête M. Aymonier.

(7) *Kieou t'ang chou*, k. 41, p. 38 r° ; cf. *supra*, p. 189, n. 2.

(8) Le *li-houo* doit être le *Chenopodium album* (cf. Bretschneider, *Botanicon Sinicum*, II, p. 261); on en mangeait les jeunes pousses.

» t'opprimer ? C'est là appréhension de ta part, mais en réalité il n'y aura pas d'affaires. » Quand il vint plus tard d'autres ambassades, il leur fut toujours parlé comme (l'avait fait) T'ai-tsong (1). » Si ce texte est authentique, on ne peut l'interpréter que comme s'appliquant non plus à l'ancien Fou-nan à peu près anéanti, mais au Tchen-la.

15° Voici quelques renseignements sur deux ouvrages que j'ai cités dans mon article sur le Fou-nan sans en pouvoir indiquer les auteurs (2) : Le 吳歷 *Wou li* est l'œuvre de 胡沖 Hou Tch'ong et comprenait six chapitres ; il n'est pas indiqué dans la section bibliographique du *Souei chou*, mais est nommé par les *Histoires des T'ang* (3). Le 梁四公子傳 *Leang kong tseu tchouan* a pour auteur le célèbre homme d'état 張說 Tchang Yue (667-730) ; le passage que j'ai cité ne se trouve pas dans les portions de l'ouvrage incorporées au 說郛 *Chouo feou* (section 113) (4).

Ces quelques renseignements nouveaux sont assez pauvres ; aucun d'eux n'est de nature à modifier les conclusions que M. Aymonier ou moi-même avons déduites antérieurement des textes chinois sur le Fou-nan. Nous sommes d'accord sur la situation du pays (5), mais aboutissons à des opinions assez différentes sur la façon dont le Fou-nan est devenu le Tchen-la. M. Aymonier estime que mon article n'a fait que fortifier ses théories ; c'est à charge de revanche, et je suis heureux de pouvoir invoquer en faveur de mon explication un passage de son dernier travail sur l'histoire du Cambodge (6) ; M. Aymonier parle des textes chinois qui font conquérir le Fou-nan par le Tchen-la, et il ajoute : « On pourrait les interpréter par une supposition très vraisemblable : que le Tchin-la du début n'était qu'une partie de cet ancien Fou-nan qu'il soumit ensuite en lui passant son nom comme la Gaule presque tout entière est devenue la France par suite de l'extension du pouvoir des rois capétiens. » Ainsi M. Aymonier admet l'existence d'un grand Fou-nan à part du Tchen-la, ou plutôt dont le Tchen-la n'était primitivement qu'une portion, avec un nom spécial et une existence autonome ; je n'ai pas dit autre chose.

J'avais fait observer dans une note que M. Aymonier ne donnait pas toujours des références suffisantes. M. Aymonier répondait dans le *Journal asiatique* (sept.-oct. 1903, p. 334) que le troisième volume de son *Cambodge* me donnerait à ce point de vue ample satisfaction ; je dois avouer que j'ai éprouvé au contraire une forte déconvenue. Sauf en matière d'épigraphie cambodgienne, M. Aymonier travaille de seconde main ; souvent même, pour les informations tirées des auteurs hindous, musulmans, malais, tibétains, il s'est borné à copier les citations qu'en donnait Garnier, sans recourir aux ouvrages originaux ; il importe donc au plus haut point que le lecteur soit mis en mesure de suivre à la piste chaque information. Ce n'est pas lui faciliter la tâche que de mettre comme toute référence au bas d'une page (p. 400) « Garnier, d'après Turnour et Hardy » ou (p. 386) « Stanislas Julien, Pauthier et Fr. Garnier ».

---

(1) *Ts'ō fou yuan kouei*, k. 999, p. 14 r°. Il n'est fait mention d'une ambassade du Lin-yi en 642 ou dans les années voisines ni dans les annales principales, ni dans les notices sur les pays étrangers des deux *Histoires des T'ang*.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 283.

(3) *Kieou t'ang chou*, k. 46, p. 13 r° ; *Sin t'ang chou*, k. 58, p. 3 v°. Cf. aussi le 隋經籍志考證 *Souei king tsi tche k'ao tcheng* de Tchang Tsong-yuan (k. 3, p. 11 v°).

(4) Sur Tchang Yue, cf. Giles, *Biographical Dictionary*, n° 134. Les petites œuvres de Tchang Yue (préfaces, mémoriaux, inscriptions, etc.) ont été éditées au Wou-ying-tien en 25 k. Cf. aussi Schlegel, dans *T'oung pao*, III, 125. Pour une citation de l'ouvrage, sous le nom de Tchang Yue, dans la littérature bouddhique, cf. *Tripiṭ. jap.*, 露, VIII, p. 92.

(5) L'identification géographique du Fou-nan au Cambodge a été établie pour la première fois par Francis Garnier, et je l'ai toujours acceptée (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 124).

(6) *Le Cambodge*, III, 367.

M. Aymonier est la première victime de son système, car s'il se fût reporté aux articles de M. S. Lévi au lieu de le comprendre (p. 443) dans un « Oldenberg, James Darmesteter, Sylvain Lévi, etc. », il n'eût vraisemblablement pas rangé l'auteur des *Notes sur les Indo-Scythes* parmi les savants qui font partir l'ère çaka « du sacre et non de la mort de Kaniṣka ». C'est prendre la responsabilité d'une grosse erreur que de parler sans référence d'un « Guṇavarman, prince de Kubhā, en Kachemire », surtout quand c'est Ki-pin qui est rendu à la fois par Kubhā (rivière de Caboul) et Cachemire, et qu'on place ailleurs (p. 382) le Ki-pin en Sogdiane. Selon M. Aymonier (p. 392), les historiens des Leang prétendent que « les femmes du Fou-nan ne » se couvrent, dit-on, que la tête ; ce qui est d'autant plus étonnant, font-ils remarquer avec » naïveté, que la tête n'a jamais passé pour une partie honteuse, tandis que ce que les femmes » du Fou-nan laissent voir a toujours semblé aux autres peuples devoir être caché. » Or rien de ces ingénieuses réflexions ne se trouve dans l'*Histoire des Leang* (1), et ne doit même se trouver, je crois, dans un texte chinois, puisque c'est un contresens de comprendre que les femmes du Fou-nan ne se couvraient que la tête ; elles portaient en réalité, selon la tradition chinoise, une sorte de sac avec un trou par où passait la tête. Mais à qui imputer cette erreur, sinon à M. Aymonier, puisqu'il ne dit pas d'où elle lui vient ? Je pourrais multiplier ces exemples ; en voici un où je suis en cause ; il s'agit du nom chinois du Cambodge, Tchen-la. « M. Pelliot, dit M. Aymonier (p. 425), propose d'y voir peut-être Kanla, Kanda, s'appuyant sur ce fait que Kam-put-chi, transcription chinoise du nom officiel du même pays est devenue Tong-pou-tchai (2) au XVIIe siècle. » Si M. Aymonier renvoyait à un texte précis, je me sentirais plus libre, parlant de moi-même, pour trouver étrange ce raisonnement où j'ai l'air de jouer aux propos interrompus. Mais ai-je rien dit de pareil ? Je ne crois pas avoir jamais lu Kanda ou Kanla le nom du Tchen-la (3). A la phrase suivante, nous apprenons avec surprise que le Cambodge a été aussi appelé Kieou-tchen ; le Kieou-tchen se trouvait en réalité sur la côte d'Annam ; mais ici M. Aymonier dit où il a puisé, et personne ne songera à lui imputer une erreur qui est le fait d'Imbault-Huart.

Cette insuffisance de l' « appareil critique » se manifeste surtout quand M. Aymonier tente de reconstituer la carte ancienne de l'Indochine d'après les documents chinois. On se rappelle que dans un travail précédent M. Aymonier identifiait au Fou-nan les pays de Ko-lo, de P'o-li, de de Lo-tch'a, de Lang-ya sieou, de Kan-t'o-li ; son dernier volume sur le Cambodge y ajoute encore le Ko-lo-chō-fen. J'avais montré dans mon premier article que les arguments mis en avant pour ces identifications provenaient souvent de méprises ou de contresens, mais j'avais cru inutile d'entamer une discussion en règle pour des hypothèses que je croyais faites en passant et qui ne me paraissaient avoir aucune chance de succès. Mais M. Aymonier insiste, et paraît regretter dans sa réponse que je « passe sous silence le Lo-tsa et le Kan-to-li » ; j'aurais mauvaise grâce à ne pas me rendre à son invitation, et puisque aussi bien il a exposé plus complètement ses théories dans son *Cambodge* que dans son article sur le Fou-nan, je ne demande pas mieux que de lui dire ce que je pense de chacun de ses rapprochements.

M. Aymonier semble se représenter l'Indochine, quelques siècles avant le début de notre ère, comme ayant un fonds de tribus aborigènes, les Kha ou les Kouei actuels, puis des Chams,

---

(1) Pour les textes du *Leang chou* concernant le Fou-nan, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 262-272.

(2) Sur ce nom de Tong-p'ou-tch'ai, je ne puis que renvoyer à ce que j'ai dit dans le *B.E. F. E.-O.*, II, 126-127 ; la théorie récemment proposée par M. Gerini (*Asiat. Quart. Rev.*, avril 1904, p. 371) ne me paraît pas acceptable. C'est ce même nom de Tong-p'ou-tch'ai qu'il faut retrouver dans le « Pou-se oriental » dont M. Aymonier parle (p. 759) d'après Rémusat.

(3) M. Aymonier (p. 388) rapproche encore de Tchen-la le nom de Tchou Tchan-t'an qui apparaît dans les textes sur le Fou-nan (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 252-253) ; c'est une hypothèse gratuite et sans vraisemblance.

des Khmèrs et des Môn ; les Birmans, les Thaï et les Annamites ne descendirent en Indochine qu'à « des époques relativement récentes et comprises, en tout cas, dans ce qu'on peut appeler à la rigueur la période historique » (p. 341). « Si obscure et peu établie que soit encore, faute de renseignements et de documents suffisants, la parenté linguistique des races primitives de la presqu'île transgangétique, on sait déjà que la plupart de leurs dialectes, et spécialement ceux de ces trois nations qui furent les Khmers, les Mons et les Chames, appartiennent à une famille que plusieurs auteurs appellent actuellement le groupe Mon-Annam » (p. 342). Les Chams essaimaient sur les côtes depuis Canton jusqu'au golfe de Siam et au Grand Lac (pp. 352, 362, 366, 378). Les Khmèrs occupaient la région à l'ouest des Chams ; les Môn étaient au Pégou et au Tenasserim. Toutefois les peuples du nord continuaient à se déplacer vers le sud. « Vers les débuts de l'ère chrétienne, les Kiao-tchi (a. Giao-chi), ancêtres des Annamites actuels, partis des contrées situées au sud du Fleuve Bleu, avaient déjà, en leur lente migration, atteint ce delta du Fleuve Rouge que nous appelons aujourd'hui Tonkin » (p. 361). De même, et plus tôt qu'on ne le croit généralement, les Thaï s'étaient répandus en Indochine (1). « Même leur organisation en principautés dans cette région doit remonter très loin. Les anciens auteurs chinois constatent... que le Youe-tchang (le Laos) offrit des faisans blancs, en la première année de notre ère » (p. 676).

Faute d'autres données, il faut bien admettre qu'on classe les populations de l'Indochine au point de vue linguistique, qui n'est pas à proprement parler le point de vue ethnique. Mais de quel droit ranger sans observation les Chams dans le groupe Môn-Annam, puisque leur vocabulaire est principalement malais (2) ? Pourquoi aussi faire aller les Chams jusqu'à Canton, quand aucun document ne nous les montre au nord du Quảng-bình dans le haut Annam ? Et si on doit rattacher, comme il semble, l'annamite au même groupe linguistique que le khmèr et le môn, y a-t-il des raisons suffisantes pour faire descendre les Annamites des contrées au sud du Fleuve Bleu quand leurs cousins, les Môn et les Khmèrs, ne nous apparaissent que dans l'Indochine

---

(1) « Il est aussi permis, dit M. Aymonier (p. 674), de supposer que, outre les groupes indo-chinois actuels de la famille, il existe encore dans les provinces méridionales de la Chine de nombreuses peuplades Taïs ayant résisté jusqu'à ce jour à l'assimilation ou conservé tout au moins la plupart de leurs caractères distinctifs. » M. Aymonier formule à nouveau cette « hypothèse » à la p. 677. Oublie-t-il donc tout ce qui a été publié depuis vingt ans sur les Thaï de Chine ?

(2) M. Aymonier paraît en outre admettre la présence en malais de certains mots purement cambodgiens (p. 683) ; mais l'exemple cité est particulièrement mal choisi : le malais *pertāma*, javanais *pratama*, est certainement le sanscrit *prathama*. Enfin M. Aymonier propose une autre répartition linguistique de l'Indochine continentale « en deux grandes familles où le mot « dieu, divinité, sacré » tiendrait du *braḥ* des Cambodgiens chez les uns et du *yān* des Chames chez les autres » (p. 345). Il semble qu'il voie là une subdivision du groupe môn-annam, mais le mot *yān* paraît propre aux langues malayo-polynésiennes (cf. Blagden, dans *J. R. A. S.*, 1902, p. 676). Quand à *braḥ*, M. Aymonier (p. 446) maintient malgré M. Barth, — dont la critique est d'ailleurs aussi juste au point de vue cambodgien que sanscrit, — un rapprochement avec *brahman* dont on ne voit pas l'intérêt s'il n'a pas pour but de donner l'étymologie du mot ; et ce mot d'emprunt caractériserait d'autant plus mal un groupe linguistique qu'il se retrouve d'un bout à l'autre de l'Indochine dans des langues de famille différente. Pour M. Aymonier, (p. 676), ce sont les Pégouans, apparentés linguistiquement aux Khmèrs, qui auraient donné ce mot *braḥ* aux Birmans et aux Siamois, mais cela n'explique pas comment le mot se retrouve dans les Indes néerlandaises. De plus, s'il est vraisemblable que *braḥ* existe en môn, encore faudrait-il l'établir ; je n'ai pas trouvé le mot dans les vocabulaires de Haswell et Stevens, et un Birman vivant à Hanoi, et qui parle môn, a paru l'ignorer. Enfin l'annamite, faisant également partie de la famille môn-annam, est-il du groupe *braḥ* ou du groupe *yān* ?

méridionale (1)? Enfin le Yue-chang (2) n'était ni le Laos, ni un pays thaï, mais vraisemblablement une région du moyen Annam.

Ces populations chames, khmères et pégouanes furent, selon M. Aymonier, hindouisées de très bonne heure. « Les faits historiques d'ordre général remontent... fort au-delà des dates où les consignent, accidentellement, les historiens. On peut donc supposer que, bien des siècles avant le Romain Hipalus et même avant que les relations maritimes n'eussent pris ce développement sensible et reconnu que l'on fait remonter à sept ou huit cents ans avant notre ère, les navigateurs de ces grands et puissants empires de l'Asie occidentale, qui se trouvaient en possession de civilisations aussi vieilles que raffinées, s'étaient déjà confiés à l'océan Indien, si clément d'ordinaire, et avaient su utiliser la régularité de ses moussons. Qu'importait à ces marchands avides de produits précieux, d'aromates ou d'épices, que l'histoire n'existât pas encore, ou se tût, ou ne fît que de très vagues allusions, soit à leurs expéditions, soit à ces contrées lointaines où les poussait l'amour du lucre? Chaldéens, Egyptiens, Juifs et Iduméens, Persans et Arabes antéislamiques d'un côté, Indiens et, plus encore, Chinois de l'autre, voguaient réciproquement d'une extrémité à l'autre de l'Asie, de la mer Jaune au golfe Persique » (p. 348). Si j'ai cité ce passage tout au long, c'est qu'il est à la fois l'énoncé et la démonstration de la théorie de M. Aymonier. A l'appui de cette correction de quelque mille ans aux dates généralement admises, on n'apporte pas un semblant de preuve, pas une ombre d'argument. « Ce n'est qu'au IIIe siècle avant notre ère, continue M. Aymonier (p. 350), que remonte, il est vrai, le plus ancien monument que nous avons découvert en Indo-Chine et qui est en sanscrit pur et classique, mais l'œuvre lente de colonisation et de civilisation qui précéda cet éclatant témoignage de la culture indienne, pouvait avoir commencé depuis huit ou dix siècles, davantage peut-être, et avait dû atteindre déjà un plein épanouissement dès le IVe siècle avant Jésus-Christ. » Faut-il rappeler que les seuls témoignages un peu précis que nous ayons sur l'hindouisation de l'Indochine orientale nous amènent à placer la venue des civilisateurs au Ier siècle de notre ère? M. Aymonier invoque la propagande bouddhique. Après le concile de Pāṭaliputra, au IIIe siècle avant notre ère, des apôtres vinrent prêcher la foi dans la Terre de l'Or. « Tārānātha, le compilateur de l'histoire du Bouddhisme, constate que les sections de l'Assemblée qui débutaient à cette époque, c'est-à-dire au temps du grand roi indien As'oka, progressèrent en nombre en ces pays que l'auteur tibétain appelle Koki. Ces « auditeurs », dit-il, pratiquaient la nouvelle religion sous sa forme la plus simple et la plus primitive. Cet état de choses dura jusqu'au moment de l'apparition de Vasoubandhou, aux environs de notre ère. Alors, des disciples de ce maître célèbre convertirent ces contrées de l'Indo-Chine aux doctrines de l'Ecole du Mahâyâna » (p. 351). En note, M. Aymonier remarque que Vasubandhu ne vivait que vers notre VIe siècle. Mais nous ne savons pas en réalité à quelle époque des missions bouddhiques sont venues en Indochine; le concile de Pāṭaliputra est probablement légendaire et ne saurait servir de point de départ à une argumentation (3).

---

(1) Le rapprochement éventuel entre le nom des Môn et celui des Man du Tonkin (p. 341), en l'absence de tout indice à l'appui, ne méritait même pas d'être formulé.

(2) Il faut prononcer Yue-chang, non Yue-tchang, et c'est par un rapprochement erroné entre Yue-chang et 南掌 Nan-tchang (Luang Prabang) qu'on a mis le Yue-chang au Laos.

(3) Cf. Kern, *Histoire du Bouddhisme dans l'Inde*, trad. Huet. II, 304 ss., notamment p. 316 : « A l'exception peut-être de l'histoire de cette mission [*de Mahendra*] à Ceylan, tous les récits relatifs à des conversions faites par des Sthaviras légendaires, sont évidemment des contes, et il est difficile de se représenter des faits historiques, qui auraient pu donner naissance à de pareils récits. Ils n'ont rien de commun avec l'histoire réelle, sauf en ceci que ce fut un état de choses réel, postérieur de quelques siècles aux événements supposés, qui donna occasion à l'invention de pareilles historiettes. » Les théories trop absolues de M. Aymonier

Pour ce qui est du passage de Tāranātha, je ne vois pas en quoi il appuie la théorie de M. Aymonier. Tāranātha écrivait au début du XVIIe siècle, et pour l'époque d'Açoka sa compilation n'est pas une autorité. Quant à faire dire à ce mahāyāniste que les « auditeurs », c'est-à-dire les çrāvakas, autrement dit les fidèles du Hīnayāna, « pratiquent le bouddhisme sous sa forme la plus simple et la plus primitive », c'est pure méprise de M. Aymonier qui cite Tāranātha d'après le *Voyage d'exploration en Indochine* (I, 113) sans se reporter à la traduction de Schiefner, et qui a attribué à l'auteur tibétain, en la modifiant d'ailleurs, une note explicative de Garnier. C'est erreur du même ordre de croire que Tāranātha fait vivre Vasubandhu au début de notre ère ; Francis Garnier avait ajouté entre parenthèses ce synchronisme inexact, et M. Aymonier l'a fait entrer dans le texte. Quand bien même ces fautes auraient été évitées, il n'en resterait pas moins qu'aucun texte ni aucun fait connu ne nous autorise à reculer l'hindouisation de l'Indochine aux dates lointaines que propose M. Aymonier.

Il est non moins erroné de faire remonter si haut l'action chinoise en Indochine. « Profitant, eux aussi, de la périodicité des moussons, ces hommes du Nord voguaient, dès les siècles reculés antérieurs à notre ère, sur de grandes jonques embarquant des centaines d'hommes, et ils purent, doit-on supposer, introduire en Indo-Chine certaines industries, telles que le travail du fer, celui des métaux précieux, ou même encore le tissage de la soie. Puis, à partir du IIIe siècle avant J.-C., les Tsin, réels fondateurs de la puissance chinoise, ayant donné à l'empire ses limites à peu près définitives, songèrent à une sorte de domination universelle et imprimèrent aux relations, devenues plus actives, un caractère de conquête et d'étude des pays voisins qui permit aux annalistes officiels de recueillir plus systématiquement ces notions qui constituent, si imparfaites qu'elles soient, le plus ancien bagage historique et géographique que nous puissions consulter sur l'Indo-Chine » (p. 357). « Les anciens auteurs chinois constatent que (les dynasties de) Tsin et Han « soumirent le monde entier, que des présents » surprenants leur furent apportés » (p. 676). « A l'époque de la première conquête de Tsin, IIIe siècle avant notre ère, le Lin-y était déjà un Etat fortement constitué, s'étendant au Sud-Ouest jusqu'au Grand Lac, s'il faut en croire le livre chinois appelé *Pien i tien* » (p. 378). « L'empereur Hiao-wou-ti... reprit au midi et dépassa même les conquêtes de Tsin. Entre 125 et 110, ses armées couvrirent presque entièrement la presqu'île indo-chinoise qui devint, pendant quelque temps et à divers degrés, tributaire de la Chine » (p. 378). Les grandes traversées des « hommes du Nord » aux « siècles reculés antérieurs à notre ère » relèvent du roman et non de l'histoire ; je n'ai pas à en parler ici (1). Pour ce qui est des conquêtes

---

sur les rôles respectifs du brahmanisme et du bouddhisme en Indochine (p. 449) lui ont fait commettre un autre erreur : en 484, le roi du Fou-nan envoie en Chine un prêtre du nom de Nāgasena, et malgré une traduction inexacte de son lettré, Francis Garnier avait supposé qu'il s'agissait d'un moine bouddhiste ; M. Aymonier (p. 409) veut que ce soit au contraire un brahmane ; mais c'est Garnier qui a raison (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 257).

(1) M. Aymonier retrouve dans les bas-reliefs d'Angkor Vat une trace de cette ancienne venue des Chinois au Cambodge (p. 247). « Un sujet étrange et d'un caractère tout spécial, dit-il, est l'échouage, très bien sculpté, d'une grande jonque chinoise qui se crève à demi renversée sur un rocher. Le patron et les hommes de l'équipage se reconnaissent à leurs traits et à leurs cheveux nattés retombant le long de l'échine. Cet épisode semble se rapporter à de vieilles traditions ou légendes locales sur les premiers Chinois venus dans le pays à une époque très reculée. » Si les gens de l'équipage ont une natte dans le dos, ce ne peuvent guère être des Chinois, car les Chinois n'ont commencé à porter la tresse qu'au XVIIe siècle. M. Aymonier ne parle d'ailleurs pas d'après des souvenirs personnels, mais copie un passage de Moura (*Le Royaume du Cambodge*, II, 316) ; il ajoute seulement au texte primitif que cette scène d'échouage est « très bien sculptée ». Cette épithète devrait-elle s'expliquer par une confusion momentanée entre le panneau décrit par Moura et ce beau bas-relief du Boro-Boudour, de sujet identique, qui est devenu par mégarde (p. 325) un bas-relief d'Angkor Vat ?

des Ts'in et des Han, je ne pense pas que M. Aymonier attache grande importance au terme de « monde entier », dont il faudrait savoir au surplus quel original chinois il traduit. Mais ce qui est bien certain, c'est que les conquêtes des Ts'in et des Han ne se sont jamais étendues au-delà du haut Annam, et que si les pays du golfe de Siam furent « tributaires » de la Chine, c'est au même titre que plus tard l'Inde ou Bagdad. Il n'y a pas de « livre chinois appelé *Pien i tien* », et dans la section *Pien yi tien* du grand recueil d'extraits intitulé *T'ou chou tsi tch'eng*, comme partout ailleurs du reste, il ne se trouve aucun texte qui fasse aller le Lin-yi jusqu'au Grand Lac, ou qui même nomme au temps des Ts'in un état de Lin-yi.

C'est en effet tout à fait gratuitement que M. Aymonier suppose un grand Lin-yi antérieur à notre ère. Non seulement ce Lin-yi se serait étendu jusqu'au Grand Lac, mais « d'après les vagues traditions locales..., il aurait même eu, à des époques plus reculées, une étendue beaucoup plus considérable, et il aurait été déjà le foyer d'une civilisation avancée alors que le Cambodge et l'Annam n'étaient que de petits Etats » (p. 378). Les Chams furent les premiers occupants du pays de « Kouk Telok », le Calippe de la Table de Peutinger (1), le Co-luc des Annamites, le Ko-lo des Chinois au IIe siècle avant notre ère, le Gockelock de Van Wusthof, autrement dit Phnom Penh (pp. 353, 378-379, 770). Les Khmèrs venus du nord-ouest les chassèrent du bassin du moyen Mékong, mais le Champa continua jusque dans le cours du IIIe siècle de notre ère à tenir le delta du fleuve (pp. 369, 389) (2). Depuis les campagnes de Hiao-wou-ti dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère, l'Indochine jusqu'au Grand Lac était soumise à la Chine ; cependant peut-être le Fou-nan avait-il conservé ses rois indigènes, car nous connaissons le nom de certains d'entre eux dans les premiers siècles de notre ère (p. 381). Vers le IIIe siècle, le Lin-yi et le Fou-nan semblent avoir fait partie d'un grand empire de P'o-li ou Ba-loi s'étendant du golfe du Tonkin jusqu'au Siam (pp. 371, 385, 388). Ce P'o-li répond d'ailleurs plus particulièrement au Fou-nan, et vraisemblablement à la région de Kampot ; le nom de Baria en est peut-être également un vestige (pp. 371, 373). Enfin, au Lin-yi, en 137, « Kiu-lien, chef indigène, fils de Kung-tsao, se souleva et fit assassiner l'officier chinois chargé de gouverner le pays au nom de l'empereur. Plusieurs sinologues fixent cet évènement à l'an 263. La méprise tient à ce qu'il y eut sans doute deux chefs ou rois à qui les Chinois donnèrent ce nom ou plutôt ce titre de Kiu-lien » (p. 380). « Cet affranchissement du Lin-y, constituant un Etat tampon entre la Chine et le Fou-nan, dut libérer définitivement ce dernier pays » (p. 380).

Toutes ces affirmations ne constituent qu'une longue chaîne d'erreurs. Que Calippe soit Phnom Penh, c'est là une question que, faute d'une édition de la *Tabula Peutingeriana*, je ne suis pas en mesure de discuter ; mais retrouver phonétiquement dans Calippe « Kouk Telok » (Kôk Tlok) (p. 353), c'est un rapprochement d'autant plus hardi que le nom de Kôk Tlok n'a peut-être

---

(1) M. Aymonier parle à la p. 378 du « Calippe de Ptolémée » ; est-il sûr que Ptolémée nomme Calippe ? Quand d'autre part, à la p. 353, il met Cattigara et le pays des Thinae ou Sinae à Saïgon sur la foi de Klaproth, il ne paraît pas se douter que la géographie ptoléméenne a été depuis 1826 l'objet d'études nouvelles, et qu'on est unanime à chercher les Thinae beaucoup plus au nord.

(2) J'ai présenté ici la théorie de M. Aymonier sous sa forme la moins invraisemblable ; mais à la p. 389, M. Aymonier reproduit, en lui donnant son approbation, une opinion de Garnier selon laquelle une ville du Lin-yi assiégée au IIIe siècle par les Chinois serait « entre Phnom Penh et l'entrée du lac ». M. Aymonier disait récemment (*J. A.*, sept.-oct. 1903, p. 341) que mes hypothèses sur l'histoire du Fou-nan forceraient à chercher ce pays « sous terre ou dans les airs » ; laquelle de ces deux solutions désire-t-il qu'on adopte pour son Fou-nan ayant sa capitale « entre Phnom Penh et Sambaur » (p. 368), lorsqu'il met précisément le Lin-yi au même endroit ?

jamais eu d'application réelle (1). J'ai déjà eu l'occasion de dire que Co-luc était un *idolum libri* et qu'il n'y avait jamais eu de pays de ce nom (2). Le Gockelock de Van Wusthof désigne une localité très précise, connue au XVIIe siècle, et n'a certainement rien à voir avec Kŏk Tlok, ancien nom mythique de tout le Cambodge ; l'explication de Doudart de Lagrée par l'Ile de la Courge, Koḥ Khlŏk, est autrement satisfaisante. Reste Ko-lo, qui aurait été connu au temps des Han (206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C.), et dont au IIe siècle avant notre ère le roi se serait appelé « Chi-lo-po-lo... de son nom de famille, et Mi-chi-po-lo... de son nom personnel » (p. 379) (3). Mais ce Ko-lo est le Ko-lo ou Ko-lo-fou-cha-lo dont j'ai eu l'occasion de parler déjà au cours de ce travail ; c'est lui sans doute que M. Aymonier cherche encore du côté du golfe du Bengale quand il y met « des Ko-lo, ou Kia-lo, ou Ho-lo (a. Hô-loc ?), noms que suivent diverses syllabes » (p. 429). Malgré le passage imprécis qui veut qu'on ait « entendu parler de ce pays au temps des Han », il n'apparaît en fait qu'à l'époque des T'ang. C'est dans la première moitié de la dynastie T'ang ou au plus tôt au temps des Souei que régnait le roi dont le nom est mal coupé par l'historien chinois ; par inadvertance, d'Hervey de Saint-Denys en a transcrit le second caractère *lo* au lieu de *li*, mais l'ensemble répond de toute évidence, comme d'autres sinologues l'ont déjà reconnu, à Çrī Parameçvara. Le pays de Ko-lo ou Ko-lo-fou-cha-lo n'est ni Kŏk Tlok, ni le Cambodge ; il se trouvait certainement sur la péninsule malaise ; j'ai proposé plus haut de l'identifier à Kedah (4). Les guerres de Hiao-wou-ti ont été retracées de main de maître par M. Chavannes dans l'introduction de son Sseu-ma Ts'ien ; on y verra que jamais les armées des Han n'atteignirent le bassin du moyen ou du bas Mékong (5). Aucun texte ne nous autorise à croire que le royaume cham se soit jamais étendu jusqu'au Grand Lac, et si on fait état ici de vagues traditions indigènes, il n'y a pas de raison pour maintenir cette occupation jusque dans le cours du IIIe siècle ; le texte concernant la ville assiégée du Lin-yi qui serait près des bords du Mékong porte non pas sur le IIIe siècle, mais sur le milieu du Ve, et il ne s'y agit pas du Mékong, mais d'un point de la côte d'Annam (6). L'existence d'un empire de

---

(1) Kouk Telok, que M. Aymonier, s'il était fidèle aux principes de transcription qu'il énonce p. 345, devrait transcrire Gok Dlak, signifie mot-à-mot « Terre de l'arbre Tlok » ; dans le système suivi par l'Ecole française, il faut Kŏk Tlok. Il n'y a pas de raison pour confondre, comme le fait M. Aymonier, le *kŏk* de Kŏk Tlok avec celui qu'il écrit *kouk* ou *gūk* (il faudrait *guk*) dans « Kouk Maha Réach = Gūk Mahā Rāj » (p. 191). M. Aymonier déclare (p. 345) que les transcriptions employées par les Français en Indochine sont « toutes plus ou moins grotesques » ; aussi se range-t-il « à la transcription très simple et très rationnelle que les indianistes adoptent pour la figuration du sanscrit ». Il est vrai que M. Aymonier fait ainsi son *mea culpa*, puisque la transcription généralement employée en Indochine jusqu'à ces derniers temps est celle de son dictionnaire. La réforme qu'il n'avait pas osé proposer lorsqu'il habitait l'Indochine et qu'il préconise aujourd'hui semble au premier abord excellente ; elle a cependant pour une langue vivante moins d'avantages que d'inconvénients, puisqu'elle amène par exemple à transcrire *babak* ce qui se prononce *popok* (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 2). Dans la transcription adoptée par l'Ecole française, on a essayé de concilier dans la mesure du possible la vérité étymologique avec les nécessités pratiques. Le système fixé par M. Finot et qu'ont accepté des hommes comme MM. Barth et Senart en France, M. Fourestier au Cambodge, méritait mieux, semble-t-il, que le jugement sommaire porté par M. Aymonier.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 286.

(3) M. Aymonier dit (p. 380) que le Ko-lo « était évidemment situé en Indo-Chine et dans un territoire destiné à faire ultérieurement partie du royaume de Founan ». Pourquoi ?

(4) Cf. *supra*, pp 349-353.

(5) Cf. Chavannes, *Mém. histor. de Se-ma Ts'ien*, t. I, pp. LXII-LXXXVIII.

(6) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 278-279. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas eu au Fou-nan, à côté des Khmèrs, une assez forte proportion de population apparentée aux Chams. Je l'avais

P'o-li s'étendant du Tonkin au Siam quand nous avons des textes précis sur l'occupation de ce territoire par deux états indépendants, le Fou-nan et le Champa, n'est pas aisément intelligible. M. Aymonier a vu ces difficultés, et n'en a pas moins penché à croire à une réunion temporaire des deux états au IIIe siècle; mais selon lui le P'o-li, en dehors de cette époque, aurait été plus spécialement le Fou-nan lui-même. En effet le nom de famille des rois y fut, comme au Fou-nan, Kaundinya, et, lors d'une ambassade venue en 605-616, le roi s'appelait « Tsa-li-ye-kia » que M. Aymonier propose sous réserves de lire Çrī Īçāna (p. 419); or nous savons qu'en 616 ou 617, le roi du Cambodge, autrement dit de l'ancien Fou-nan, s'appelait Īçānavarman. Le P'o-li, dit un texte, est au sud-est du Lin-yi; mais on doit corriger, selon M. Aymonier, en sud-ouest. Enfin l'*Histoire des Souei* met à l'ouest du Tch'e-t'ou qui serait le Siam un royaume de « Po-lo-sa ou Po-lo-tcha, nom dont la forme complète serait d'après M. de Rosny, *Po-li-lo-tchah* ». Mais le même texte met à l'est du Tch'e-t'ou un pays de Po-lo-la. « On peut se demander si ces royaumes, au nom en *Po-lo*, ainsi placés à l'Est et à l'Ouest (*sic*) du Siam, n'étaient pas qu'un seul pays, et ne doivent pas être identifiés au Po-li, c'est-à-dire au Fou-nan, qui s'étendait à l'Est du Tchi-tou. De plus cette expression si remarquable de *Po-li-lo tchah* semble n'être autre que la réunion des deux noms Po-li et Lo-tsa, c'est-à-dire la figuration en chinois d'une expression indigène qui pourrait être quelque chose comme *Parey rāja* (?) » (pp. 372-373). M. Aymonier retrouve encore cette forme Pārey dans le nom de Perā donné par les inscriptions à l'épouse de l'ancêtre légendaire des Cambodgiens, Kambu Svāyambhuva (p. 401) (1). Lo-tsa, ou plutôt Lo-tch'a, est mis par les Chinois à l'est du P'o-li; M. Aymonier le cherche du côté de Saïgon et de Baria. Mais en réalité ce P'o-li n'est autre que celui dont il a été question au cours de ce travail, et pour lequel on ne peut songer qu'à deux identifications : Bornéo, ou plutôt, à mon sens,

---

admis (*B. E. F. E.-O.*, III, 302), en rappelant que dans les plus anciennes inscriptions khmères on trouve un certain nombre de mots chams. M. Aymonier répond en ces termes (*J. A.*, sept.-oct. 1903, p. 340): « Dès le règne de Bhavavarman apparaissent les inscriptions qui montrent en toute cette contrée une seule race dominante, celle qui parlait la langue khmère : les influences chames que j'ai relevées vers le sud-est du royaume sont peu importantes et dues, soit au voisinage du Champa, soit à une occupation chame déjà lointaine. Un seul peuple, les Khmers, — et leurs brahmanes, — sur une même contrée, le Cambodge, voilà ce que montrent ces monuments, dès l'aube de leur apparition, règne de Bhavavarman, peu après le milieu du VIe siècle. Leur existence seule atteste qu'il en était ainsi depuis longtemps, qu'il faut écarter toute hypothèse de conquête faite, à cette époque, par une race étrangère; donc, que tous ces bouleversements, même les épisodes relatifs aux villes de To-mou et de Na-fou-na, ne furent que luttes intestines ou compétitions de princes, telles que l'histoire du Cambodge en offre tant d'exemples ». Ceci est écrit dans une réponse à mon article, et semble avoir pour but d'établir que, contrairement à ce qui n'était d'ailleurs chez moi qu'une hypothèse, il n'y avait pas de différence entre la composition ethnique de l'ancien Fou-nan et celle du Cambodge historique. J'ai hésité cependant à me croire visé, tant ce que j'ai dit me paraît en accord avec les opinions exposées par M. Aymonier lui-même dans son essai historique. Non seulement M. Aymonier y fait occuper la Basse Cochinchine par les Chams jusque dans le cours du IIIe siècle, mais il dit (p. 369) que « peut-être les côtes du Founan furent-elles longtemps peuplées de Chams, frères des habitants du Lin-y », et il parle (p. 397) des « deux principales races » du Fou-nan, les Khmèrs, et « les Chames qui pouvaient se maintenir sur une partie de ce sol que leurs aïeux avaient jadis dominé peut-être ».

(1) M. Finot me fait remarquer que le nom de Perā doit être remplacé par Merā. Bergaigne a connu l'inscription de Baksei Changkrang, d'où le nom est tiré, par la transcription que M. Senart en a faite d'après un calque (cf. *J. A.*, août-sept. 1882, pp. 151 ss.). Le *p* et l'*m* ne diffèrent que par une barre intérieure qui probablement avait été sautée sur le calque; mais l'estampage porte nettement Merā.

Bali (1). Le nom de Kaundinya n'est pas suffisamment spécifique pour autoriser une identification (2). Tsa-li-ye-kia, ou plutôt Tch'a-li-ye-kia, ne répond pas à Çrī Īçāna ; M. Aymonier a eu tort, là et ailleurs, d'aller contre l'avis unanime des sinologues qui restituent la transcription fréquente *tch'a-li* en *kṣatriya* ; *tch'a-li-ye-kia* en doit rendre une forme dérivée, sans doute *kṣatriyaka* ; il n'y a pas de rapport entre ce « nom » et celui du roi cambodgien Īçānavarman (3). La forme P'o-li-lo-tch'a a été obtenue par M. de Rosny en amalgamant à tort les noms du P'o-li et du Lo-tch'a qui, même dans l'ouvrage tardif qu'il cite, à savoir, le *Tong si yang k'ao* du XVIIe siècle, restent deux états séparés (4). Dans le seul texte ancien sur les limites du Tch'e-t'ou, le nom du royaume qui le borne à l'ouest est d'ailleurs écrit Po-lo-so et non Po-lo-tch'a (5) ; et il n'y a aucune raison, à supposer que le Tch'e-t'ou soit le Siam, pour transporter le Po-lo-so de l'ouest à l'est de ce pays. M. Aymonier aurait dû donner des références pour Pārey ou Parey nom de pays ; il se peut que ce nom se rencontre, mais il n'est sûrement pas si fréquent que chacun soit tenu de le connaître. Pour ce qui est de la survivance du nom de P'o-li dans Baria, j'ai déjà eu l'occasion de dire quelle fausse interprétation d'une glose chinoise avait donné naissance à cette erreur. Enfin ce sera indiquer la mesure du travail de critique auquel s'est livré M. Aymonier que de rappeler qu'aucun texte ne souffle mot d'un grand empire de P'o-li s'étendant du Tonkin au Siam. Il y a bien, je crois, quelque chose de ce genre dans l'ouvrage de Francis Garnier, où M. Aymonier a tant puisé ; mais depuis 1873 les notices chinoises sur le P'o-li ont été traduites par d'Hervey de Saint-Denys, par M. Groeneveldt, par Schlegel ; le nom n'est connu des Chinois qu'au VIe et au VIIe siècle, à une époque pour laquelle nous avons sur le Fou-nan ou le Cambodge et sur le Champa des renseignements indépendants fort précis ; les indications géographiques sur le P'o-li auraient dû suffire d'ailleurs pour détourner M. Aymonier de chercher ce pays sur le continent (6). M. Aymonier n'a pas été plus heureux quand il a parlé de cette révolte en 137 de K'iu-lien, « fils de Kung-tsao », que par méprise certains sinologues, confondant avec un soulèvement d'un autre K'iu-lien, fixent à 263. Mais les sinologues qui ont donné cette date de 263 se sont trompés, car le soulèvement de ce second K'iu-lien est seulement daté par les textes de la « fin de la dynastie Han », qui cessa d'exister en 220. C'est ce second K'iu-lien du IIIe siècle qui est dit le fils non pas de « Kung-tsao », mais d'un fonctionnaire ayant titre de *kong-ts'ao*. Quant au K'iu-lien de 137, non seulement il n'est pas sûr qu'il ait été roi du Champa, mais le texte qui parle de lui ne nomme même pas le Lin-yi (7).

---

(1) Cf. *supra*, pp. 282-285.

(2) Cf. *supra*, p. 285, n. 5.

(3) Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, III, 418 ; *B. E. F. E.-O.*, III, 301, n. 4.

(4) *Tong si yang k'ao*, k. 2, p. 8 v° ; de Rosny, *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois*, pp. 198, 221.

(5) *Souei chou*, k. 82, p. 2 r° ; le même texte se trouve dans le *Pei che*, k. 95, p. 5 v°.

(6) Sur le P'o-li, cf. *supra*, pp. 279-285.

(7) Cf. *supra*, pp. 189-190, 382 ; Chavannes, *Religieux éminents*, p. 203. La date de 263 se trouve pour la première fois à ma connaissance dans la *Notice historique sur la Cochinchine* du P. Gaubil, insérée d'abord dans les *Lettres édifiantes*, et reproduite au t. XII de l'*Histoire générale de la Chine* du P. de Mailla, p. 6. Comme il est dit que cette rébellion se produisit à la fin de la dynastie Han, le P. Gaubil en a fixé la date à la dernière année de la petite dynastie Han (221-263) de l'époque des trois royaumes. Mais quand les textes chinois parlent de la dynastie Han sans autre épithète, ils entendent toujours les Han occidentaux (206 av. J.-C. à 24 ap. J.-C. et orientaux (25-220), et appellent la petite dynastie Han du nom de Chou-han, c'est-à-dire Han du Sseu-tch'ouan, parce que c'est sur cette partie de la Chine qu'elle régna. Comme nous connaissons des luttes du Lin-yi et des Chinois au milieu du IIIe siècle, il n'est pas douteux qu'il faut prendre ici le nom de Han dans son sens habituel de Han occidentaux et orientaux.

Pour d'autres pays que M. Aymonier cherche dans le sud du Lin-yi, soit P'an-p'an qui serait Phantiêt, T'o-ho-lo qu'il identifie, je sais pourquoi, au Pin-t'o-lo des Song (xe-xiiie siècles) et qui serait Phanrang, je ne puis que renvoyer à ce que j'ai dit plus haut; le T'o-ho-lo est à chercher du côté du Siam, le P'an-p'an sur la péninsule malaise (1). Les noms des rois du Lin-yi sont également confondus : « Pham-ho-dat » n'est pas la prononciation annamite de Fan Wen-ti (p. 388), mais de Fan Hou-ta; « Pham-hung » ne répond pas à Fan Wen (p. 388), mais à Fan Hiong; Fan Che-man n'a jamais signifié « le grand chef des armées » (p. 385) (2). Enfin T'o-houan, ou plutôt T'o-yuan (tous les textes, sauf Ma Touan-lin, ont 洹 *yuan* et non 桓 *houan*), et Houan-tcheou sont rapprochés à tort du nom de Houan-wang donné au Champa (pp. 362, 427, 428); les textes distinguent expressément le T'o-yuan du Lin-yi, c'est-à-dire du Houan-wang ou Champa (3), et le Houan-tcheou est la région du Hà-tinh et du Nghệ-an; il n'y a rien de commun entre les caractères 洹 *yuan*, 環 *houan* et 驩 *houan* qui entrent dans ces divers noms, dont le dernier est purement chinois (4).

Des pays que M. Aymonier identifiait au Fou-nan, on vient de voir qu'il faut déjà rayer le Kolo et le P'o-li. Pour le Lo-tch'a dont il regrettait que je n'eusse rien dit, je rappelle que les textes mettent ce pays à l'est du P'o-li qui est dans l'archipel indien. De plus les renseignements sur les habitants sont trop imprécis ou légendaires pour autoriser aucune identification certaine. M. Aymonier parle en ces termes du commerce du Fou-nan (p. 394): « Le commerce, par suite, ne devait pas être nul. Mais, chose étonnante et inexplicable, il semble, par divers passages des auteurs chinois, que les marchés se tenaient la nuit et qu'on s'y rendait le visage voilé ». Mais ce texte, dont on peut se demander quelle est la valeur réelle, ne se rapporte qu'au P'o-li et au Lo-tch'a, et même, si on adopte mon interprétation, au Lo-tch'a seul (5). Si telle était, comme l'admet M. Aymonier, la coutume du Fou-nan, comment se fait-il qu'aucun des textes spécialement consacrés au Fou-nan ne la mentionne? Et si on rapporte au Fou-nan les données que les histoires chinoises nous fournissent sur le Lo-tch'a, pourquoi ne pas conclure aussi que les gens du Fou-nan, comme, dit-on, ceux du Lo-tch'a, « ont le corps noir, des cheveux rouges et frisés, des griffes d'épervier et des dents de fauves »? Je n'ai donc pas d'identification à proposer pour ce pays de Lo-tch'a, mais il n'a, ce me semble, aucune chance de désigner, comme le veut M. Aymonier, soit le Fou-nan entier, soit au sens étroit la région des bouches du Mékong (pp. 372-373).

---

(1) Cf. *supra*, pp. 229, 360.

(2) M. Aymonier paraît s'être mépris sur un passage de Garnier (*Voyage d'exploration*, I, 116), où il est question du « premier ministre » Fan Che-man; Garnier ajoute qu'à la lettre du texte il était « chef des troupes », et c'est là en effet le sens non de Fan Che-man, mais du titre de 大將 *ta-tsiang* que les textes chinois donnent à Fan Che-man (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 257, 265). C'est par une inadvertance du même genre que M. Aymonier m'a fait dire (p. 418) que les historiens chinois qui parlaient du Cambodge étaient au nombre de vingt-quatre; il y a vingt-quatre histoires canoniques, mais je n'ai jamais dit que toutes nommassent le Cambodge, et ce pays est connu également par des ouvrages comme celui de Tcheou Ta-kouan qui ne font naturellement pas partie de la série des histoires canoniques.

(3) Voir par exemple *Sin t'ang chou*, k. 222 下, pp. 1 r°, 3 r°.

(4) Toujours à propos du Lin-yi, il faut supprimer (p. 525) le nom du mandarin Ki-yang-kiun que fournit la traduction de Ma Touan-lin par d'Hervey de Saint-Denys (*Méridionaux*, pp. 555-557). Dans le texte de Ma Touan-lin comme ailleurs, Ki-yang-kiun est le nom d'une circonscription qui correspond à l'actuel Yai-tcheou, sur la côte sud de l'île de Hainan (cf. *Li che wou tchong, Li tai ti li tche yun pien kin che*, k. 8 上, p. 24 v°); la traduction de ce passage par d'Hervey de Saint-Denys est un contresens perpétuel.

(5) Cf. *supra*, pp. 281-283.

L'identification du Ko-lo-chö-fen au Fou-nan n'est mise en avant par M. Aymonier que de façon incidente et hypothétique à propos d'une ambassade de 560 ; j'y insisterai donc d'autant moins que j'ai déjà dit plus haut comment le problème se posait pour ce pays et quelle solution me paraissait sinon bonne, du moins possible (1).

Le 干陁利 Kan-t'o-li ou 斤陁利 Kin-t'o-li est un des deux derniers pays où M. Aymonier cherche également le Fou-nan. « Ce pays, dit-il (p. 374), qui envoya des ambassades entre 454 et 520, a été identifié par quelques sinologues, M. Schlegel entre autres, à la contrée de Kandari ou Kenderi, de la région de Palembang, île de Sumatra. Il nous semble que l'homophonie du nom de ce pays et du nom du vieux royaume du ve siècle peut n'être que purement accidentelle, ne donner qu'un très faible argument. Si nous appliquons notre méthode au Kan-to-li de Matouanlin, nous remarquons immédiatement plusieurs traits qui sont communs à ce pays et à celui de Tchi-tou, dont le nom, au surplus, ne paraît que plus tard, au VIIe siècle, et qui occupait, comme on le sait, le bassin inférieur du Ménam, devenu aujourd'hui le royaume de Siam. Ainsi, les mœurs du Kan-to-li sont semblables à celles du Lin-y et du Fou-nan; il a donc pu appartenir à l'un de ces royaumes, au dernier sans doute. Les rois de Kan-to-li, de même que ceux du Tchi-tou, se distinguent par leur attachement au culte de Fo. Enfin, en 502, le roi de Kan-to-li avait parmi ses titres les deux termes de *Kia-tan*, que nous retrouvons identiques dans les noms du roi du Tchi-tou. On peut donc croire que cette désignation de Kan-to-li s'est appliquée pendant quelque temps, au pays qui devait être appelé plus tard Tchi-tou « Terre rouge », c'est-à-dire au bassin moyen et inférieur du Ménam. » Tels sont les arguments que M. Aymonier exposait déjà, à peu près dans les mêmes termes, dans son premier article sur le Fou-nan et qu'il s'étonne que j'aie passé sous silence. Je lui en dirai bien franchement la raison. C'est que si je ne crois pas démontré que le Kan-t'o-li soit Palembang, il me paraît inutile de troquer une opinion hypothétique pour une autre qui l'est tout autant. Si le nom de Kandari ou Këndëri était attesté pour Palembang, moins sceptique que M. Aymonier, je croirais l'opinion courante suffisamment fondée. Mais Këndëri est une restitution de Schlegel basée sur ce que beaucoup de noms de lieux dans l'Insulinde sont des noms de plantes et que *këndëri* désigne en malais une sorte de glycine (2); M. Aymonier se trompe en croyant que ce nom s'appliqne actuellement à la région de Palembang. Aux ambassades déjà signalées de 454 à 520 (3), il faut en ajouter une de 563 (4); dans aucun cas il n'est donné d'indication sur la situation du pays, sinon qu'il se trouvait sur une « île » des mers du sud; mais ce n'est là qu'un indice, puisque le mot 洲 *tcheou*, « île », s'applique parfois au continent. Nous en sommes donc réduits à la tradition chinoise qui place l'ancien Kan-t'o-li à Palembang. M. Groeneveldt supposait que cette tradition avait pu se transmettre sans interruption depuis le temps où on connaissait directement le Kan-t'o-li, et les éditeurs de ses *Notes* ont ajouté que cette identification était confirmée par Van Der Lith dans le *Livre des Merveilles de l'Inde*;

---

(1) Cf. *supra*, p. 360.

(2) Cf. *T'oung pao*, II, II, 123-124. D'après les dictionnaires (Von De Wall, II, 552; Klinkert, *Nieuw Mal.-Ned. Woord.*, pp. 354, 547), il n'est pas tout à fait exact que *këndëri* seul soit le nom d'une sorte de glycine; il faudrait *saga këndëri*; *këndëri* seul désignerait un poids d'or. Mais comme le mot semble venir d'une forme tamoule qui s'applique à une plante, il est probable que c'est là le sens primitif. Kendari ou Kandari est en fait le nom d'une rivière et d'une principauté dans la partie sud-est de Célèbes. J'ai dit plus haut (cf. *supra*, p. 218, n. 6) pourquoi je ne croyais pas devoir identifier Kan t'o-li à Poulo Condore, ainsi que l'avait proposé M. Kern.

(3) Sur ces ambassades, cf. Groeneveldt, *Notes on the Malay Archipelago*, pp. 185-187; Schlegel, dans *T'oung pao*, II, II, 122-124.

(4) *Tch'en chou*, k. 3, p. 5 r°.

mais il n'y a rien de semblable dans le *Livre des Merveilles de l'Inde*, et je n'ai pas trouvé l'identification du Kan-t'o-li à Palembang antérieurement au temps des Ming (1368-1644). La solution couramment admise n'est donc rien moins que certaine, mais il en est de même de celle de M. Aymonier. Des mœurs semblables à celles du Lin-yi et du Fou-nan sont attribuées par les Chinois à nombre de peuples hindouisés de l'Inde transgangétique, et il en est de même du « culte de Fo », c'est-à-dire du bouddhisme. Le « titre » de K'iu-t'an, « où d'aucuns (MM. de Rosny, Schlegel) ont cru voir la transcription chinoise de Gautama, un nom du Bouddha historique » (p. 664), rappelle plutôt à M. Aymonier « le Chao-Than des Taïs actuels » (p. 671). Mais MM. de Rosny et Schlegel ont raison, et sans aucun doute possible le roi du Kan-t'o-li qui envoie l'ambassade de 502 s'appelait Gautama Subhadra. Ce nom de Gautama chez des populations partiellement bouddhistes n'est pas très caractéristique. Ainsi, à supposer que le Tch'e-t'ou fût au Siam, il serait possible que le Kan-t'o-li s'y fût trouvé également; mais il est non moins possible qu'il faille le chercher ailleurs, et il est même plus vraisemblable, en l'absence de toute donnée contraire, qu'il ait été situé, comme le veulent les textes chinois, sur une île (1).

Toujours du côté du Siam, M. Aymonier fait un certain nombre de nouvelles identifications. Il croit, et c'est aussi mon opinion, que le Fou-nan ne dut pas s'étendre en principe jusqu'aux côtes de l'Océan Indien (2). S'il y atteignit parfois, par exemple au temps de sa grande expansion du IIIe siècle, ses conquêtes de ce côté paraissent avoir été éphémères. Il ne dut même pas posséder, au temps où il se transforma en Tchen-la, le bassin de la Ménam, mais il semble

---

(1) Dans les renseignements qu'il fournit sur le Kan-t'o-li, M. Aymonier parle, d'après d'Hervey de Saint-Denys, d'un bonze appelé Ki-sun. C'est un contresens; dans le texte original (*Wen hien t'ong k'ao*, k. 331, p. 21 v°), il n'y a aucun nom propre. M. Aymonier fait encore la remarque suivante (p. 664): « Il est aussi dit qu'on fabriquait au Kan-to-li des étoffes éclatantes; ceci paraît toujours avoir été une spécialité des pays actuellement siamois. » Je ne pense pas que M. Aymonier attache grande valeur à cet argument; la traduction de d'Hervey de Saint-Denys, sur laquelle il s'appuie, force d'ailleurs le texte qui dit 斑布 *pan pou*, ce qui signifie seulement « étoffes de plusieurs couleurs », sans l'idée d'éclat; ainsi, quand le *Li ki* parle d'un 斑白者 *pan po tchŏ*, m. à m. de « quelqu'un qui est bigarré blanc », il s'agit simplement d'un homme aux cheveux grisonnants.

(2) J'avais déjà dit (*B. E. F. E.-O.*, III, 289) que la phrase d'Yi-tsing sur le Fou-nan qui serait « l'angle méridional du Jambudvīpa » ne me paraissait pas impliquer que le Fou-nan touchât au golfe du Bengale; comme l'auteur chinois ajoutait: « Ce n'est pas une île de la mer », j'en déduisais que, par Jambudvīpa, Yi-tsing devait entendre ici le continent en général. Cependant, comme on admet généralement que pour les bouddhistes le Jambudvīpa est l'Inde (telle est l'explication du dictionnaire de Saint-Pétersbourg), j'aurais dû citer des textes à l'appui, et à vrai dire je l'aurais fait si j'en avais eu alors sous la main. Un autre passage analogue d'Yi-tsing (cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 145) est douteux parce qu'on peut y interpréter Jambudvīpa aussi bien par « Inde » que par « continent ». Mais il y a des textes provenant de divers pays bouddhistes et où Jambudvīpa ne désigne pas l'Inde seule. Voici un passage d'une inscription birmane de 1767: « Il y a [*dans notre monde*] quatre continents et 500 îles, et parmi eux le *Jambudipa* est le point de départ pour le Nirvâna, et est par suite le principal continent. Et dans ce continent c'est le grand empire d'Ava qui est le plus grand; parce que c'est le plus riche en or, en argent, en rubis, en ambre et autres minéraux précieux; parce qu'il comprend plusieurs royaumes tributaires, appelés Sunâparanta, Tampadipa, Kampoja, Yonaka, Haripuñca, Khemâvara, Khemâratha, Mahanagara, Zeyyavaddhana, Sirikhetta, Mahîsaka, Âlavi, Ayuddhaya, Tâmalitti et le pays des Sein [*la Chine*]... » (*Inscriptions of Pagan, Pinya and Ava*, pp. 18-19). D'après la cosmologie bouddhique siamoise, le Jambudvīpa comprend non seulement l'Inde, mais toute l'Indochine (cf. Gerini, dans *Asiatic Quarterly Review*, t. XIII,

que dans le courant du VIIe siècle Īçānavarman ou son successeur, ayant soumis tout le Cambodge proprement dit, ait tourné ses armes vers l'ouest (1). Seulement, pour le détail de ces conquêtes, je cesse de m'entendre avec M. Aymonier. Il est question dans l'*Histoire des T'ang* d'un pays de 僧高 Seng-kao, situé au nord-ouest du Tchen-la d'eau et qui fut conquis par le Cambodge après la période *yong-houei* (650-655) (2). M. Aymonier trouve qu'il faut « de toute évidence », « tant à cause du nom que de la situation géographique », identifier ce pays au Tch'e-t'ou dont la capitale était appelée Seng-tche (3). « On peut même se demander s'il ne faut pas identifier au Seng-kao le Tsang-ko que de nombreux pélerins chinois traversèrent avant le temps d'I-tsing, VIIe siècle, pour aller faire leurs dévotions aux temples fameux de l'Inde »; le chemin par le Tsang-ko était « le plus court, mais fort dangereux » (pp. 672, 673). En réalité nous n'avons pas d'éléments suffisants pour l'identification du Seng-kao. Il se pourrait que le Tch'e-t'ou ne fût pas le Siam, et le nom étrange donné à sa capitale, Seng-tche, ou même Seng-k'i, peut représenter tout autre chose que Seng-kao. Quant au nom de Tsang-ko, il est hors de question. Les Chinois appelaient Tsang-ko une partie du sud et du sud-ouest de la Chine s'étendant du Sseu-tch'ouan au Kouang-si et au Yunnan; pour ne parler que des textes traduits, il y a dans Ma Touan-lin une assez longue notice sur les tribus du Tsang-ko (4). En dehors de toute autre considération, on se demande comment M. Aymonier, mettant le Tch'e-t'ou sur la basse Ménam, peut lui identifier le Tsang-ko qui était sur la route directe de Chine en Inde par le Yunnan et la Birmanie.

---

pp. 142, 144). Enfin dans une lettre adressée en 527 par le roi du P'an-p'an à l'empereur de Chine qui régnait alors à Yang-tcheou sur le Fleuve Bleu, l'empereur de Chine est appelé 揚州閻浮提震旦天子 *yang tcheou yen feou t'i tchen tan t'ien tseu*, c'est-à-dire « Fils du Ciel du Cīnasthāna du Jambudvīpa, (régnant) à Yang-tcheou » (*Leang chou*, k. 54, p. 5 vo). Il me paraît donc sûr que pour les bouddhistes, au moins hors de l'Inde, le Jambudvīpa n'était pas limité à l'Inde seule.

(1) La capitale du Cambodge était alors à Vyādhapura, sans doute Angkorborei dans la province de Prei Krebas. M. Aymonier (p. 430) cite à ce propos la phrase suivante du Dr Joubert : « Un historien (chinois) qui donne quelques détails sur le royaume du Cambodge, du temps que la ville d'Angkor était dans toute sa splendeur, parle de deux lacs que nous ne trouvons plus aujourd'hui, ne mentionne pas le Grand lac et semble placer Angkor sur les bords d'une grande rivière ». « L'explorateur français, qui ne donne pas le nom de cet auteur, est porté, ajoute M. Aymonier, à conclure à des changements datant de l'époque historique, dans l'orographie et le régime des eaux. La vérité est plus simple. Il ne s'agissait sans doute pas d'Angkor Thom, capitale à partir du Xe siècle, mais de Vyādhapura... » La vérité est plus simple encore ; il ne s'agit pas de Vyādhapura, mais d'Angkor Thom ; l'auteur chinois est Tcheou Ta-kouan, qui met autour d'Angkor deux lacs aujourd'hui desséchés, mais dont M. Aymonier retrouve les traces (cf. *Le Cambodge*, t. III, p. 652); et il n'était en effet pas question du Grand Lac dans la traduction de Rémusat.

(2) Le texte du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 2 ro), comme d'ailleurs celui de Ma Touan-lin qui en est tiré (*Wen hien t'ong k'ao*, k. 331, p. 23 vo), met la conquête du Seng-kao par le Tchen-la *après* la période *yong-houei* et non *pendant* comme des traductions inexactes l'ont fait croire à M. Aymonier (p. 429) ; il en est de même pour tous les autres pays nommés au même endroit (pp. 429-430) et qui auraient été conquis soit en 650-656, soit en 655.

(3) M. Aymonier lit Seng-k'i ; peut-être faut-il adopter cette lecture si ce nom a rien à voir avec les esclaves *seng-k'i* dont il a été question plus haut (cf. *supra*, pp. 289-291) ; en fait je n'ai trouvé pour la capitale du Tch'e-t'ou que la forme Seng-tche.

(4) Cf. d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, pp. 86-91, en supprimant naturellement ce grand *tcheou* de Ki-mi dont il est question pp. 82, 87 ; il s'agit de *ki-mi-tcheou*, c'est-à-dire de circonscriptions indigènes partiellement organisées à la chinoise.

M. Aymonier a d'ailleurs étrangement mêlé tous ces noms de pays situés soi-disant à l'ouest du Cambodge. « La confusion des noms différents, fréquemment donnés, semble-t-il, aux mêmes pays, est très grande quand on s'avance dans cette direction. On y rencontre un Tchin-li-fou, un Po-sse-lan ; puis au-delà, un Teng-lieou-mei ou Tcheou-mei-lieou, qui est peut-être le Kieou-mi, conquis en 650-656 ; aussi des Po-lo (a. Bô-lac ?), des Ko-lo, ou Kia-lo, ou Ho-lo (a. Hô-lac ?), noms que suivent diverses syllabes ; encore un Fou-na ou Fan-no, conquis aussi en 650-656 ; un Kia-tsa (*ou* tcha) absorbé de même par le Tchin-la à la même époque ; un Tchu-nai ; aussi le pays de Tun-sun (Tenasserim sans doute) qui avait déjà été tributaire jadis du Fou-nan ; aussi le Ho-ling (Ou-ling, Wou-ling), appelé encore Fou-po, Che-po, et conquis également en 655 : ce dernier pays était souvent en guerre avec le San-fo-tsi, qu'on s'accorde à placer dans l'île de Sumatra. Toutes ces contrées lointaines de la péninsule malaise étaient, confusément, les Cha-va (Java) continentaux ou « des montagnes » des Annales annamites, qui y placent encore le grand et le petit Côn-nôn (Kouen-lun) et qui nous disent que tel de ces royaumes, le Bô-lac, comptait jusqu'à 299 tribus » (pp. 429-430). Le Tchen-li-fou, le Po-sseu-lan ont été connus seulement à l'époque des Song (x^e^-xiii^e^ siècles) ; aucun des deux n'est identifié, mais c'est à tort que M. Aymonier met le Po-sseu-lan à l'ouest du Cambodge : le *Song che* et Ma Touan-lin sont d'accord pour le placer au sud-est de ce pays (1). Pour *Teng-lieou-mei ou Tcheou-mei-lieou (ou plutôt Tan-mei-lieou)*, j'ai proposé plus haut de situer hypothétiquement cet état à Ligor ; lui aussi fut connu à l'époque des Song (2). C'est au contraire au temps des T'ang qu'il est parlé des pays dont j'ai pu reconnaître les noms parmi ceux que mentionne ensuite M. Aymonier. Le 婆羅 P'o-lo n'est pas en annamite Bôc-lac, mais Ba-la ; ce pays envoya une ambassade en 669 (3) ; sa situation pourra peut-être être déterminée quand on sera fixé sur celle du Tch'e-t'ou et il est possible qu'il faille chercher le P'o-lo dans l'Insulinde. Ko-lo doit être le Ko-lo ou Ko-lo-fou-cha-lo où M. Aymonier retrouvait en outre le Fou-nan et que j'ai proposé de situer à Kedah (4) ; Kia-lo m'est inconnu, à moins qu'il ne faille y reconnaître le 加羅希 Kia-lo-hi qui à l'époque des Song est mis au midi du Cambodge (5) ; Ho-lo est sans doute le Ho-lo-tan, connu au v^e^ et au vi^e^ siècle, mais la prononciation annamite n'en est pas Hô-lac (6) ; on voit que M. Aymonier coupe à sa fantaisie ces « noms que suivent diverses syllabes ». Il y a bien un pays de Fou-na, dont le roi Çrîdevavarman envoie entre 638 et 650 une ambassade à la cour de Chine en même temps que le roi du Kieou-mi Che-li-kieou-mo (Çrîkumâra ?) (7) ; mais je ne vois pas que ce pays de Fou-na soit également appelé Fan-no. Il n'y a pas de raison pour identifier le Kieou-mi des T'ang au Teng-lieou-mei des Song. Du Touen-souen, il sera question plus loin, mais je ne sache pas que ce nom ait été encore usité en Chine au vii^e^ siècle. L'*Histoire des T'ang* nomme un royaume de 武令 Wou-ling qui après 655 fut absorbé par le Cambodge (8) ; mais c'est M. Aymonier

---

(1) *Song che*, k. 489, p. 5 r° ; *Wen hien t'ong k'ao*, k. 332, p. 4 v° ; d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 488.

(2) Cf. *supra*, pp. 232-234.

(3) Cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 v°.

(4) Cf. *supra*, pp. 349-353, 397.

(5) Cf. *Song che*, k. 489, p. 5 r° ; d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 486.

(6) Cf. *supra*, pp. 271-273.

(7) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 r° ; *Wen hien t'ong k'ao*, k. 331, p. 23 v°. C'est ainsi qu'il faut corriger la traduction de d'Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie, Méridionaux*, p. 461.

(8) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 r° ; d'Hervey de Saint-Denys, *loc. laud.*, p. 461.

qui a tacitement et gratuitement identifié ce pays au 訶陵 Ho-ling, c'est-à-dire à Java. C'est le Ho-ling ou Java qui est encore appelé non pas Fou-po, mais Tou-p'o ou plus exactement Chŏ-p'o (1), et le Cambodge n'a pas conquis Java au milieu du VIIe siècle. Le Wou-ling n'est connu que par ce seul passage de l'*Histoire des T'ang* et ce n'est pas lui, mais le Chŏ-p'o, l'ancien Ho-ling, c'est-à-dire Java, qui a guerroyé contre Palembang (2). Les « Cha-va (Java) continentaux » n'ont jamais existé ; ils proviennent de quelque texte fautif, mal interprété peut-être par Le Grand de la Liraye, et tout le passage est en réalité dérivé du début de la notice du P'iao (Birmanie) dans la *Nouvelle histoire des T'ang* (3). C'est la notice du P'iao qui nous parle des grands et des petits K'ouen-louen ; j'ai étudié ce texte plus haut (4). Quant aux noms de pays prononcés à l'annamite Hô-lac et Bô-lac, ils sont aussi à supprimer. Hô-lac est tiré des *Notes* de Le Grand de la Liraye, dont l'impression est mauvaise, mais qui me paraissent porter Hà-lục ; quoi qu'il en soit, le nom est donné comme une variante de celui de Chà-và, et il provient certainement d'une mauvaise lecture 訶陸 Hô-lou (sino-ann. Hà-lục) pour 訶陵 Ho-ling (sino-ann. Hà-linh), autre nom du Chŏ-p'o (sino-ann. Chà-và). C'est encore de la notice du P'iao qu'est né le pays de Bô-lac ; il y est dit que le P'iao a sous sa dépendance 298 tribus (non 299) ; le terme qui signifie « tribu », 部落 *pou-lo*, se prononce en sino-annamite *bô-lạc*, et par je ne sais quelle confusion Le Grand de la Liraye a fait de *bô-lạc* le nom d'un état (5).

De tous les pays que M. Aymonier identifiait ou rattachait au Fou-nan, il n'en reste qu'un dont nous devions encore nous occuper, celui de 狼牙修 Lang-ya-sieou ; au sens étroit, ce serait la région de Chantaboun. Tout en contestant le bien-fondé de cette opinion, je n'avais proposé moi-même aucune solution. M. Aymonier en prend acte dans sa réponse (*J. A.*, sept.-oct. 1903, p. 335), et ajoute : « Toutefois, il [*M. Pelliot*] affirme à deux reprises que ce dernier pays n'est autre que le Kamalaṅka de Hiouen-tsang. J'en suis moins convaincu, moi, humble profane en sinologie. Le Lang-ya-sieou « des historiens canoniques », probablement petit pays, ne paraît en réalité qu'au VIe siècle, et si son nom se conserve plus tard dans les livres chinois, je suppose que c'est par tradition et répétition, ce qui semble être fréquent dans ces ouvrages. Or, le célèbre pélerin chinois du VIIe siècle, prenant ses renseignements des bouches du Gange où il s'arrêta, ne pouvait voir et ne vit effectivement en Indo-Chine que les grandes divisions : il se borna à énumérer les principales nations ou villes capitales de cette contrée lointaine. » Ce raisonnement est très contestable. D'abord M. Aymonier ne paraît pas avoir des idées bien exactes sur les relations de la Chine et du Lang-ya-sieou. Un roi du Lang-ya-sieou, dit-il dans son *Cambodge* (III, 411), « envoya, en 516, des ambassadeurs à la Cour chinoise, dont le premier se nommait *Ngo-sa-to*, et ce royaume, sous ce nom du moins, n'eut pas d'autre ambassade connue. » L'ambassade en question est de 515, et le nom de l'envoyé était probablement 阿撒歿 A-tch'ŏ-to au lieu de 阿撒歿 A-sa-to. De plus M. Aymonier aurait pu voir dans l'article de Schlegel sur ce pays qu'il y eut encore des ambassades en 523 et 531 (6) ; il leur en faut joindre une dernière, venue en Chine en 568 (7) ; ce petit pays

---

(1) Cf. *supra*, pp. 275, 279 ; la leçon Tou-po provient de la leçon fautive 杜 *tou* au lieu de 社 *chŏ* pour le premier caractère.

(2) M. Aymonier donne à diverses reprises sur le Chŏ-p'o des renseignements qui dérivent des théories de Schlegel ; je n'y reviens pas. A la p. 467, M. Aymonier dit que Fa-hien fut jeté à Java par une tempête en allant de Chine en Inde ; il faut lire d'Inde en Chine.

(3) Cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 4 ro-vo ; Le Grand de la Liraye, *Notes pour servir à l'histoire de la nation annamite*, p. 67.

(4) Cf. *supra*, p. 223.

(5) Le Grand de la Liraye, *Notes*, p. 67.

(6) Cf. Schlegel, dans *T'oung pao*, IX, 193.

(7) *Tch'en chou*, k. 4, p. 2 vo ; *Ts'ŏ fou yuan kouei*, k. 969, p. 1 vo.

n'était donc pas si peu connu. M. Aymonier se met d'ailleurs en contradiction avec lui-même quand il écrit (p. 426): « Nous avons vu que le Lang-ya-sieou, sur les côtes, peut-être, à Kampot, ou à Chantaboun, paraît à cette époque indécise, fin du VIe siècle, début du VIIe, où le Fou-nan se transforme en Tchin-la » ; que fait-il alors de l'ambassade de 515? Le Lang-ya-sieou apparaît encore dans un passage de la *Nouvelle histoire des T'ang*, où il est dit que le P'an-p'an confine à ce pays (1). C'est vraisemblablement le Lang-ya-sieou dont il faut retrouver le nom, écrit 狼牙須 Lan-ya-siu, dans la notice du *Souei chou* sur le Tch'e-t'ou : avant d'arriver au Tch'e-t'ou, l'ambassade de Tch'ang Tsiun aurait aperçu dans le lointain à l'ouest la côte du Lang-ya-siu (2). M. Aymonier, mettant le Tch'e-t'ou au Siam, est parti de ce passage pour dire qu'avant d'entrer dans la Menam on ne pouvait voir la côte qu'au nord-est et non à l'ouest, et il a corrigé le texte en conséquence, ce qui l'a amené à chercher le Lang-ya-sieou ou Lang-ya-siu du côté de Chantaboun. Mais, en dehors d'autres motifs que je ferai valoir plus loin, la notice du P'an-p'an, situé lui-même sur la péninsule malaise, nous amène à chercher non loin de là le Lang-ya-sieou. La mention du Lang-ya-siu dans l'itinéraire de Tch'ang Tsiun est à peu près la seule raison qui m'empêche de rejeter l'identification du Tch'e-t'ou au Siam ; peut-être sera-t-on obligé, quoique j'y répugne, de séparer le Lang-ya-sieou du Lang-ya-siu. Mais à supposer que le Tch'e-t'ou soit le Siam et que Lang-ya-siu ne soit qu'une autre orthographe de Lang-ya-sieou, il ne paraît pas établi que la capitale du Tch'e-t'ou ait été sur les bords de la Ménam plutôt que sur ceux du Méklong par exemple ; et si on doit situer cette capitale sur la Ménam, et qu'on ne puisse apercevoir la terre à l'ouest ou au nord-ouest des bouches de ce fleuve, il faudra admettre que le Lang-ya-siu ou Lang-ya-sieou était bien à l'ouest selon l'indication des textes, mais que les envoyés chinois se sont trompés en croyant en distinguer les montagnes dans le lointain. Chantaboun est décidément écarté par les listes de Hiuan-tsang et d'Yi-tsing.

En effet, pour contester l'identité du Kāmalaṅka de Hiuan-tsang et du Lang-ya-sieou, M. Aymonier ne semble pas s'être reporté aux *Religieux éminents* ou au *Record* traduits par MM. Chavannes et Takakusu. Hiuan-tsang, pour le rappeler une fois de plus, nomme en Indochine le Çrīkṣetra, le Kāmalaṅka, Dvāravatī, Içānapura, le Mahācampa (3); dans un passage parallèle, Yi-tsing énumère le Çrīkṣetra, le 郎迦戍 Lang-kia-chou, le Chō-ho-po-ti (Dvāravatī), le Lin-yi (Champa) (4). Çrīkṣetra, Dvāravatī, le Champa sont donc communs aux deux listes. Yi-tsing ne dit rien d'Içānapara, c'est-à-dire du Cambodge; ses ouvrages nous donnent, je crois, la raison de ce silence. Les pays qu'il nomme en Indochine sont en effet ceux qui pratiquent le bouddhisme; or lui-même nous apprend qu'au Cambodge, qu'il appelle encore Fou-nan, le bouddhisme était autrefois florissant, mais que récemment un roi méchant l'y a persécuté (5). Reste enfin le Lang-kia-chou qu'il nomme entre le Çrīkṣetra et Dvāravatī, tout comme Hiuan-tsang y place le Kāmalaṅka; l'identité des deux pays est évidente. D'autre part, il n'y a aucune raison de contester que le Lang-kia-chou d'Yi-tsing soit le Lang-ya-sieou des historiens canoniques. L'énumération d'Yi-tsing force à chercher son Lang-kia-chou entre le royaume de Çrīkṣetra (Prome) et Dvāravatī (Siam), par conséquent du côté du bas Pégou

---

(1) *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 2 r°; cf. *supra*, p. 229.

(2) *Souei chou*, k. 82, p. 2 v°; Schlegel, dans *T'oung pao*, IX, 194.

(3) Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 82-83. On se rappelle qu'après le Mahācampa, Hiuan-tsang nomme encore le Yavanadvīpa. M. Aymonier (*Le Cambodge*, III, 431) ne doute pas que ce dernier nom s'applique aux Annamites; j'ai déjà eu l'occasion de dire plus haut (cf. *supra*, p. 278) que cette opinion me paraissait insoutenable.

(4) Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 57-59 ; Takakusu, *A Record*, pp. 9-10.

(5) Cf. Takakusu, *A Record*, p. 10 ; *B. E. F. E.-O.*, III, 284.

ou du Tenasserim ; c'est également là que la notice sur le P'an-p'an semble situer le Lang-ya-sieou. Comme Yi-tsing parle à diverses reprises de pélerins qui de Chine en Inde sont passés par le Lang-kia-chou (1), on est tenté de placer le Lang-kia-chou du côté de l'isthme de Kra ou du Tenasserim, par où on pouvait se rendre en Inde en franchissant la péninsule et sans faire le long détour du détroit de Malacca. Or M. Huber signale que le nom pégouan de la ville de Tenasserim est Ñaṅkasī, prononcé Ñaṅkasoï (2) ; Tenasserim a été jadis une station importante du commerce d'Extrême-Orient ; il y a bien des chances pour que ce soit là le Lang-ya-sieou. Seulement on objectera que le Tenasserim a été connu des Chinois dès le IIIe siècle sous le nom de 典孫 Tien-souen ou 頓遜 Touen-siun. Schlegel retrouvait dans Tien-souen un siamois Dŏn-suén ou Din-suén, « Terre des Jardins », qui ferait allusion à la grande abondance de fleurs que produit le pays et qui lui aurait valu le nom malais de Tānah Sāri, la « Terre des Fleurs (3) ». Mais un nom siamois est inadmissible pour le Tenasserim au IIIe siècle de notre ère. On pourrait toutefois songer à retrouver dans Tien-souen le nom même de *Tenasserim*, et il serait étrange que ce pays eût été appelé aux premiers siècles de notre ère du même nom que nous lui donnons aujourd'hui, pour être entre temps connu des Chinois aux VIe et VIIe siècles sous le nom nouveau de Lang-ya-sieou ou Lang-kia-chou. Seulement, puisqu'on paraît admettre que Tenasserim dérive d'une forme malaise signifiant sinon la Terre des Fleurs comme le voulait Schlegel, du moins la Terre du Plaisir (4), ici encore le nom ne peut remonter au IIIe siècle, et en fait on ne l'a pas encore signalé avant le XVe (5). Comme d'autre part la situation probable du Tien-souen sur la péninsule malaise n'implique pas du tout que ce pays soit le Tenasserim plutôt que le Johore par exemple, il n'y a pas à mon sens d'objection à élever de ce chef contre l'identification de Lang-ya-sieou avec le nom pégouan de la ville de Tenasserim. Il se pourrait d'ailleurs que le nom de Lang-ya-sieou eût duré jusqu'au XIVe siècle. Le *Nâgarakrĕtâgama* nomme parmi les dépendances de Madjapahit un état de Lĕngkasuka situé sur la péninsule malaise, et c'est certainement là le Ling-ya-sseu ou Ling-ya-sseu-kia qui au siècle précédent figure dans le *Tchou fan tche* parmi les états vassaux du San-fo-ts'i (6). Est-ce encore là Ñaṅkasī? Il faudrait pour trancher la question des renseignements qui me manquent sur les noms de Ñaṅkasī, de Tenasserim et de Lĕngkasuka. Si on peut identifier le Tan-ma-ling de Tchao Jou-koua, il sera peut-être assez facile de situer le Ling-ya-sseu-kia. En tout cas, on voit assez que le Lang-ya-sieou ne peut être à Chantaboun, et j'aurais bonne confiance de faire admettre à M. Aymonier l'identité du Lang-ya-sieou et du Kāmalaṅka, si je

---

(1) Cf. Chavannes, *Religieux éminents*, pp. 57, 78, 100.

(2) Voir *infra* le compte rendu fait par M. Huber de l'article de M. Kern sur le *Nâgarakrĕtâgama* ; cf. Haswell, *Grammatical notes and Vocabulary of the Peguan language*, 2e éd. revue par Stevens, Rangoon, 1901, in-8°, pp. 341, 352.

(3) Cf. Schlegel, dans *T'oung pao*, X, pp. 33-38. Il n'y a pas à tenir compte des textes qui ne font connaître ce pays qu'à l'époque des Leang ; les renseignements à son sujet doivent remonter à la mission de K'ang T'ai et Tchou Ying ; cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 263, 266, et les extraits cités par le *Fa yuan tchou lin*, k. 36 (*Tripit. jap.*, 雨, VII, p. 49 v°).

(4) Voir à ce sujet la note de Gray reproduite dans la 2e édition du *Hobson-Jobson*, *s. v.* Tenasserim.

(5) Aux textes cités par Yule dans son *Hobson-Jobson* on peut ajouter la forme 荅那思利 Ta na-sseu-li portée sur la carte du *Wou pei pi chou* (*J. Ch. Br. R. As. Soc.*, t. XX, p. 221). C'est vraisemblablement là le Dhanaçridvīpa de Tāranātha qui entre autres fois le nomme dans un cas à côté du « Pajigu », c'est-à-dire du Pégou (cf. Schiefner, *Tāranātha*, pp. 142, 157, 263, 264).

(6) Cf. *supra*, p. 345.

ne craignais que maintenant le Lang-ya-sieou ne lui dût paraître trop connu des Chinois pour être identifié à cet obscur Kāmalaṅka dont le nom n'est révélé que par un passage de Hiuan-tsang.

C'est par une nouvelle erreur en effet que M. Aymonier a cru retrouver au Pégou ce nom de Kāmalaṅka. M. Aymonier parle d'abord du Pégou à la p. 376: « Le Pégou paraît dans les notices chinoises sous plusieurs noms, parmi lesquels nous relevons ceux de Pi-kien, VIe siècle; de Piao, IXe siècle; et de Pou-kan, XIe et XIIe siècles. » Un peu plus loin, il est question de la liste des pays bouddhistes de l'Indochine fournie par Hiuan-tsang, et les deux premiers noms en sont identifiés comme suit (p. 431): « Che-li-tcha-ta-lo (S'rī Kṣatra, en Arrakan), Kia-mo-lang-kia (Kamalaṅka, Ramanalaṅka, Ramanya, le Pégou)... » Comme Schlegel mentionnait la Birmanie au VIIe siècle, M. Aymonier fait cette remarque (p. 432): « La Birmanie était alors le Pégou; mais ceci n'a pas d'importance. » Le nom de P'ou-kan est étudié plus longuement à la p. 602: « Les Annales de Martaban permettent de supposer qu'au sens étroit, le pays de Phou Kam était une principauté située entre Ingvah (Ava, une des capitales de la Birmanie) et Phakho (Pagan, la capitale du Pégou)... Il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que la physionomie de l'expression semble la faire appartenir au langage de cette famille des Thaïs ou Shans qui ont lutté séculairement contre les Pégouans et les Birmans... Ce *Kām*, que précède *Bu* ou *Phu*, c'est-à-dire « homme » en Thaï, pourrait bien être apparenté à Khâm, le nom que les Siamois et probablement d'autres Thaïs ont donné aux Cambodgiens. L'expression de Phu Khâm a pu, originellement, être appliquée aux Cambodgiens, aux Pégouans et aux Birmans, trois races qui se ressemblaient peut-être à leurs yeux: mais elle paraît s'être fixée finalement sur les Birmans, qui ont eu tant de points de contact avec leurs voisins, les Pégouans, dont ils furent tantôt les serviteurs, tantôt les maîtres... C'est cette dernière localisation qu'adopte déjà Taranâtha... Il distingue, en effet, de Hansavati (Pégou), le pays de Pukham, qui confine à l'Océan Balgu. » « Un autre nom donné précédemment à ce vieux pays des Mons, ces frères séparés des Khmers depuis des milliers d'années, était celui de Piao, que les Chinois, si l'on en croit Rémusat, disaient être le même que Tchou-kiang, pays étroitement allié au Tchin-la et que bornait à l'ouest le Chau Ba, c'est-à-dire l'Inde » (p. 603). « Le Piao, vaste royaume, possédait une grande capitale... Parmi ses villes, on mentionne de bonne heure S'rī Kṣetra ou Thare Kettara, la capitale probablement... Des restes de cette cité sont encore visibles, dit-on, à quelques milles à l'est de la ville actuelle de Prome près de l'Irrawadi. D'après Phayre, ce serait au VIe siècle (573) qu'une colonie émigrant de Thahtun (Thaton, Satœun) fonda Hansâvadi, vulgairement Ba-go, Pha Kho, Pagan ou Pégou, nom que cette ville conserva et qui passa ensuite au royaume... Mais nous estimons que l'auteur anglais se trompe lorsqu'il ajoute qu'à une période postérieure la contrée du delta fut appelée Ramanya en conséquence de l'hindouisme qui apparut plus tard. Cause et résultat *doivent remonter loin à notre avis*. Toujours est-il que le nom de Ramanya est rendu par Aramana dans les ouvrages singalais et par Arimaddana dans les livres pâlis » (p. 603) (1).

Un simple regard jeté sur une carte de Birmanie aurait évité à M. Aymonier l'énorme erreur qui se répète dans toutes ces citations, et qui consiste à avoir réuni en une seule ville Pégou, situé aux bouches du Sittang, et Pagan, sur le moyen Iraouaddy entre Prome et Mandalay.

---

(1) Dans les informations de M. Aymonier sur la Birmanie, il est question à deux reprises (pp. 429, 603) de la mer Piao-nan-pin située à l'ouest du Tchen-la. Je ne sais qui est responsable de cette étrange erreur, qui est née du texte suivant du *Sin t'ang chou* (k. 222 下, p. 2 vo): « Le Tchen-la... à l'ouest touche au P'iao et au sud arrive à la mer » (西屬驃南瀕海 *si chou p'iao nan pin hai*; sur ce sens de *chou*, « confiner à », cf. *ibid.*, notice du Ming-mao, p. 4 ro); on a traduit faussement: « (Le Tchen-la) à l'ouest (*si*) touche (*chou*) à la mer (*hai*) de P'iao-nan-pin ».

En définitive, il n'y a pas grand'chose à retenir des identifications proposées par M. Aymonier pour le Fou-nan et les pays voisins. Lui-même d'ailleurs semble avoir douté de leur exactitude, si je comprends bien un passage de la réponse qu'il a publiée dans le *Journal Asiatique* (sept.-oct. 1903, p. 336) à la suite de mes premières observations. « Il n'en subsiste pas moins, dit-il, que tous les pays que je viens de nommer [*c'est-à-dire le Lo-tch'a, le Kan-t'o-li, le P'an-p'an, le Lang-ya-sieou, le Ko-lo, le P'o-li*] eurent des points de contact avec le Fou-nan, et tant qu'on ne m'aura pas prouvé qu'ils étaient situés en d'autres régions, je persiste à les rattacher plus ou moins directement à ce pays. » Que les pays en question aient eu des « points de contact » avec le Fou-nan, je ne songe pas à le contester ; que même certains d'entre eux se soient reconnus parfois ses vassaux, c'est encore possible, mais il ne s'ensuit pas que ces états soient le Fou-nan, pas plus que la Croatie n'est la France pour avoir été annexée à l'empire napoléonien. Or ce n'est pas seulement d'un « rattachement plus ou moins direct » que parlait naguère M. Aymonier, et si ses idées à ce sujet ont changé, qu'il le dise ; autrement nous sommes toujours en droit de lui opposer les phrases de son *Cambodge* : Le Fou-nan est un pays « dont les noms indigènes ont pu être variés et nombreux » ; « entre tous ces noms indigènes nous avons déjà proposé de retenir ceux que les Chinois ont transcrit par Ko-lo... Po-li... et Lang-ya-sieou...» (p. 391). Les noms de P'o-li et de Ko-lo « nous rappelaient, en effet, le Ba-lori et le Co-luc qu'un vieil auteur annamite appliquait à un pays qui ne pouvait être que le Fou-nan lui-même » (p. 370). Il est question encore du « royaume de Po-li, qui n'est autre, pour nous, que le royaume du Fou-nan » (p. 381). « Le Po-li des Chinois n'est autre que le Ba-lori des Annamites : donc un autre nom du Fou-nan » (p. 371). « Le Lang-ya-sieou paraît n'être autre que le Fou-nan ou du moins l'une des divisions de ce royaume » (p. 372). « Pour conclure, Po-li, Lang-ya-sieou et Lo-tsa doivent être des pays correspondant sinon à la totalité, du moins à des parties plus ou moins grandes du Fou-nan » (p. 373). C'est contre ces théories que j'ai cru devoir m'élever ; on pouvait le faire avec moins d'insistance, mais M. Aymonier a montré qu'il fallait pour le convaincre un grand luxe d'arguments (1).

---

(1) Je ne m'occupe pas ici de l'histoire moderne, mais je profite de l'occasion pour faire quelques remarques au sujet des *Mémoires* de Tcheou Ta-kouan que M. Aymonier étudie en détail. — P. 616 : M. Aymonier dit que le voyageur chinois s'appelait Tcheou Ta-kouan ou Tchao Ta-kouan, et adopte en effet dans la suite tantôt l'une, tantôt l'autre de ces orthographes ; c'est à tort ; il faut dire Tcheou Ta-kouan ; le nom de famille Tchao n'a rien de commun avec le nom de famille Tcheou. — P. 619. Kampong Chei est à rejeter ; le nom dans Tcheou Ta-kouan n'est décidément que Kan-p'ang. — P. 620. Au lieu de « dans les livres où l'on décrit les pays étrangers », il faut dire « dans le *Tchou fan tche* » ; cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 140. Le *Tchou fan tche* est du XIIIe siècle. Cette interprétation n'est pas favorable à l'hypothèse de M. Aymonier, mais elle ne prête pas au doute. — P. 632. La correction *p'ou-lan*, au lieu de *pou-kien*, proposée à M. Aymonier par Schlegel, est juste, et j'aurais dû m'en aviser quand j'ai traduit le texte ; cette correction m'a été signalée déjà par M. Huber. — P. 634. L'interprétation de M. Aymonier, qui compte le 9e mois non comme le 9e mois chinois, mais comme le 9e mois de l'année cambodgienne commençant en *kàdĕk*, me paraît exacte, et je n'hésite pas à m'y rallier. — P. 634. La stèle nouvelle de 1283 complique évidemment la question des noms actuels des animaux cycliques au Cambodge et au Siam, mais elle ne me paraît pas entraîner les conclusions qu'en tire M. Aymonier. Cette stèle de 1283, d'après l'analyse de M. Aymonier (p. 611), se rattache au canon méridional, qui semble être venu au Cambodge par le Siam ; les noms cycliques actuels ont pu venir en même temps. Seulement leur emploi n'aurait pas été de suite général, puisque Tcheou Ta-kouan a encore connu des noms cycliques empruntés à la langue cambodgienne elle-même. Quant à la stèle de 1586 provenant des environs de Xieng Maï, elle ne prouve rien. — Pp. 635-638. M. Aymonier n'a pas cru devoir accepter les interprétations que j'ai proposées pour les *pan-k'i* et les *pa-sseu-tcei* ; mais c'est à tort qu'il garde la forme fautive *pa-sseu* pour

On voit qu'il y a dans l'essai historique de M. Aymonier de trop nombreuses erreurs. Conscient des grands services que l'auteur a rendus à l'archéologie indochinoise, je serais intervenu plus discrètement si l'autorité qui s'attache à son nom ne m'avait fait craindre pour ses théories une vogue durable. J'ai été surtout frappé de la majesté avec laquelle il énonce des opinions contestables. Il croit avoir trouvé une correction à introduire dans la chronologie siamoise, et il le fait savoir en ces termes : « Il nous a fallu, bon gré mal gré, jouer le rôle, fort inattendu, de justicier et terminer ce chapitre par des constatations qui constituent un véritable coup de théâtre » (p. 663). L'argumentation se clôt par une péroraison du même genre, et cependant c'est sur d'assez pauvres raisons que M. Aymonier a assis sa conviction en ce qui concerne la date de la fondation d'Ayuthia. En réalité, M. Aymonier a été le plus souvent la victime des documents qu'il a utilisés, mais c'est précisément à ce sujet qu'on peut lui adresser des reproches. Il a la grande fortune de vivre dans une ville où l'indianisme comme la sinologie sont représentés par des savants éminents, qui ne lui auraient pas marchandé leurs conseils s'il les leur avait demandés. Au lieu de se pénétrer de la nécessité de l'effort commun, il a voulu faire de l'individualisme en matière scientifique ; rien n'est plus dangereux. M. Aymonier a pris, comme il dit, les *Méridionaux*, et il se plaît à reconnaître le profit qu'il a tiré de cette traduction « que plus d'un sinologue utilise en la passant sous silence » (p. 329). Mais ceux qui ont à leur disposition les ouvrages originaux n'ont vraiment que faire de cette mauvaise version d'une compilation médiocre. Le *Cambodge*, bien qu'il n'ait pas

---

faciliter le rapprochement avec les Baṣaiḥ chams. Le « cordon du cou » est caractéristique des brahmanes, et il n'y a aucune raison de supposer contre la lettre du texte que tous les *pan-k'i* ne le portaient pas. La traduction d'Amiot dont parle M. Aymonier brode sur le texte, et il n'y a pas à en tenir compte. Quant à celle de Rémusat, elle représente le texte qui se trouve dans le *Ming che* (k. 324, p. 6 v°) et qui est entièrement dérivé de Tcheou Ta-kouan ; voici l'interprétation que je propose : « Pour les Pan-k'i, on ne sait quels livres ils lisent. Ce sont ceux qui entrent en charge en sortant de cette classe qui occupent les hauts emplois (? 爲華貫). Préalablement (les *pan-k'i*) suspendent au cou un cordon blanc par lequel ils se distinguent. Même quand ils sont arrivés à de hautes fonctions, ils portent (曳) (ce cordon) blanc comme auparavant. » La dernière phrase est simplement l'équivalent de celle de Tcheou Ta-kouan : « Le cordon du cou ne se quitte pas de toute la vie. » [Je crois utile d'ajouter ici un mot au sujet des Pa-sseu-wei. J'avais suggéré à M. Pelliot une identification possible de cette secte avec les Pāçupatas. M. Aymonier la repousse pour la raison que les Pāçupatas « n'ont jamais pu être qu'une simple variété des sectateurs du s'ivaïsme, une petite catégorie d'ordre secondaire, des gens appartenant à la hiérarchie religieuse du brahmanisme ». Or, selon M. Aymonier, des nuances aussi faibles ont dû échapper à un observateur superficiel comme Tcheou Ta-kouan. Si superficiel observateur qu'ait été Tcheou Ta-kouan, il a du moins sur nous cet avantage d'avoir vu de ses yeux des faits que nous ne pouvons aujourd'hui qu'imaginer très vaguement. M. Aymonier parle de l'état religieux du Cambodge au XIIIe siècle avec une assurance que les documents ne justifient malheureusement pas. Un Chinois du XIIIe siècle n'avait sans doute pas plus de peine à distinguer deux sectes çivaïtes que n'en aurait un Chinois du XXe, voyageant en Angleterre, à distinguer la haute église d'une secte baptiste. L'hypothèse que j'ai proposée se fonde sur un fait certain : c'est qu'il y avait au Cambodge une secte de Pāçupatas distincte des Çaivas. Celle de M. Aymonier n'a pas le moindre point d'appui : le rapprochement des Pa-sseu-wei avec les Baṣaiḥ chams est purement arbitraire. Quand M. Aymonier aura retrouvé la forme que le nom actuel des prêtres chams avait au XIIIe siècle et démontré que ce nom était en usage non seulement au Champa mais au Cambodge, son hypothèse prendra une certaine valeur. Mais je crois qu'on peut se hasarder à prédire que cette démonstration n'est pas près d'être faite. — L. Finot.] — P. 740. J'ai eu parfaitement tort de supposer que les missions de Yong-lo n'avaient pas visité le Cambodge ; je regrette de n'avoir pas eu plus tôt l'occasion de rectifier cette erreur.

d'index, rendra des services par la partie descriptive, et il y a de bonnes choses dans les chapitres d'histoire moderne ; mais au point de vue sinologique, et pour toute l'époque ancienne, c'est un travail manqué. La désillusion est d'autant plus forte que dans les premiers paragraphes l'auteur nous promet davantage. « Si toutes nos hypothèses ne sont pas suffisamment nettes, claires ou sûres, dit M. Aymonier (p. 331), si nous laissons subsister des erreurs, nous aurons du moins la satisfaction d'avoir fait faire à ces ardues études historiques un pas colossal, un progrès comparable peut-être à celui que nos explorations ont apporté à la connaissance de tant de monuments dont la situation, le nom, l'existence étaient totalement ignorés auparavant. » J'ai trop bonne opinion des découvertes archéologiques de M. Aymonier pour souscrire à un tel jugement.

Addenda et Errata

P. 149. — J'ai proposé de lire Raivata le nom du brahmane que connurent Fa-hien et Tchemong à Pāṭaliputra dans les premières années du ve siècle. Serait-ce là le Revata que la tradition pâlie connaît à la même époque comme le maître de Buddhaghoṣa (cf. Kern, *Hist. du Bouddhisme indien*, trad., franç., t. II, pp. 370, 417)?

P. 163. — J'ai accepté, avec réserves toutefois, l'explication du *fa* de Sseu-jen-fa par *phrah*, me fiant surtout à sir J. Scott. Cette explication me paraît maintenant mauvaise, car elle est décidément à rejeter pour *sao-bhva* (*sau-pha*) : le *pha* de *sau-pha* est le même mot que le siamois *fa*, ciel. Le titre siamois de *chao-fa* se retrouve au Cambodge sous la forme *čauhvā* (cf. Aymonier, *Dictionnaire khmêr-français*, p. 115) ; le *fa* siamois entre également dans Vraḥ KeoFa. C'est probablement *čauhvā* (*chao-fa*) qui termine le nom de « Neak Pra Chou-fa » que M. Aymonier (*Le Cambodge*, III, 776) cite d'après Gervaise. « Choboa » se trouve à la fin du nom d'un roi de Siam dans un titre d'ouvrage que cite Sir Ernest Satow (*J. Str. Br. R. As. Soc.*, no 17, p. 41). L'explication de *fa-hong-tie* est « empereur (chinois *houang-ti*) du ciel (thaï *fa*) », comme le prouvent les suppliques thaï-chinoises du Bureau des Interprètes, où l'empereur de Chine est qualifié de 天皇帝 *t'ien-houang-ti*, « Empereur du Ciel ». *Chao-fa* ne se trouve pas dans le dictionnaire de Pallegoix.

P. 168, n. 1. — Le chiffre de 99 tribus est également donné dans l'*Histoire des Yuan*, k. 32, p. 9 vo ; k. 33, p. 2 vo.

P. 172. — Sur le *Nan tchong pa kiun tche*, cf. Bretschneider, *Botanicon Sinicum*, I, no 543. Le *Kouang tche* est au moins antérieur à 527, puisqu'il est cité dans le *Chouei king tchou* (k. 2, p. 1 vo) dont l'auteur, Li Tao-yuan, est mort en 527. Je ne sais d'après quelle autorité Bretschneider (*ibid.*, I, 376) fait vivre Kouo Yi-kong, l'auteur du *Kouang tche*, sous les Leang (502-556). Les nombreux fragments subsistants du *Kouang tche* ont été réunis en 2 k. dans le 玉函山房輯佚書 *Yu han chan fang tsi yi chou* (sur lequel cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 319, n. 5), où on fait vivre Kouo Yi-kong au temps des Tsin (265-420).

P. 182. — Il est encore question de la route de Chine en Inde par le Kāmarūpa dans le *Sin t'ang chou*, k. 221 下, p. 3 ro.

P. 208. — C'est par erreur que j'ai dit que les murs de Cha-bàn étaient en briques ; ils sont en blocs de *bien-hoa*. D'après un renseignement que me donne M. Parmentier, les tours de Hưng-thanh, placées derrière une colline, ne sont pas visibles de l'entrée de la baie de Quinhon ; il faudrait plutôt songer aux Tours d'argent, à moins que le fortin annamite qui commandait l'entrée même du port n'ait été construit sur l'emplacement d'une ancienne tour chame.

P. 213, n. 2. — La leçon 文單 Wen-tan dans le texte du *Ts'ō fou yuan kouei* est sûrement fautive, et il faut lire 單單 Tan-tan (cf. p. 284). Peut-être la même solution devra-t-elle être adoptée pour le texte sur le Kiu-leou-mi, car en 655, date à laquelle semblent remonter les notices qui parlent de ce pays, il n'y avait pas encore de Wen-tan.

P. 220. — Le *T'ang houei yao*, k. 75, p. 18 ro, parle de la venue au Tonkin de pillards k'ouen-louen à l'époque des T'ang.

P. 225, n. 2. — L'interprétation que je prête aux auteurs du *Ying houan tche lio* pour la phrase concernant P'o-lou-kia-sseu ne leur est pas personnelle; ils ont copié mot pour mot le *Yuan che lei pien*, k. 42, p. 37 r°. Pour la description du palais du souverain javanais, cf. *Odoric de Pordenone*, éd. Cordier, p. 162.

P. 226. — Le *Ts'ö fou yuan kouei* (k. 961, p. 16 v°) et le *T'ai p'ing yu lan* (k. 937, p. 11 v°) nomment un fleuve 藏 Tsang qui est à 300 *li* de 羅 些 Lo-so (Lhassa), coule au sud-est et va au sud se jeter dans le royaume de K'ouen-louen.

P. 228. — Le *T'ai p'ing yu lan* (k. 786, p. 12 r°), citant le 南州異物志 *Nan tcheou yi wou tche*, parle des hauts fonctionnaires du Fou-nan, qui « sont tous appelés *K'ouen-louen* ».

P. 241. — *Au lieu de* Ma-pa-eul (Malabar), *lire* Ma-pa-eul (Ma'abar).

P. 272, n. 1. — *Au lieu de* « qui devint dans la deuxième moitié du ve siècle le royaume des Hephthalites », *lire* « qui fut conquis dans la deuxième moitié du ve siècle par les Hephthalites ».

P. 246, n. 2. — Dans le IIIe volume de son *Cambodge* (p. 756), M. Aymonier date les stèles de Nongkhaï non plus dans l'ère çaka, mais dans l'ère de 638.

P. 319, n. 2. — Les îlots de 竺 Tchou sont bien identiques aux Chang-hia-tchou et aux Tong-si-tchou. Par contre l'îlot de 竹 Tchou était situé à l'entrée de la Ménam (cf. *Hai kouo wen kien lou*, p. 20 r° de l'éd. du *Yi hai tchou tch'en*; voir aussi *T'oung pao*, IX, 197).

P. 327, n. 4. — Un article sur les textes chinois concernant Samudra et les états voisins a été publié dans l'*Asiatic Quarterly Review* de janvier 1900; je ne l'ai pas eu à ma disposition.

UPAGUTTA ET MĀRA

PAR M. C. DUROISELLE

Professeur de pâli à l'Ecole supérieure, Rangoon

La légende d'Upagutta et Māra n'était connue jusqu'ici que par le *Divyāvadāna* (1) et Tāranātha (2). Je puis ajouter aux versions sanskrite et tibétaine une version pâlie (3). Elle est empruntée à une collection d'histoires relatives au monde matériel et immatériel qui existe en Birmanie sous le titre de *Lokapaññatti*. Cet ouvrage assez volumineux (il contient sept *aṅgas* de feuilles) est fort rare: je n'ai pu m'en procurer qu'un seul manuscrit, ce qui est d'autant plus regrettable que certains passages du texte sont très altérés et presque intraduisibles.

Suivant le *Kābyā kré:mun* (p. 175), le *Lokapaññatti* aurait été composé dans l'Inde par Saddhammaghosa. Il est mentionné dans une inscription de 1442 A. D., dans une liste de livres donnés à un monastère (4). Le *Jinatthapakāsanī*, histoire de la vie du Buddha en birman, donne un abrégé de la rencontre d'Upagutta et de Māra telle qu'elle se trouve dans le *Lokapaññatti*, mais sans indiquer sa source. La Chronique royale birmane *Mahārājavaṅ tau kyī:* (p. 148) donne un court abrégé de l'histoire en question; mais les rédacteurs.

(1) *Divyāvadāna*, éd. Cowell et Neil, pp. 356-364. Traduit par Windisch, *Māra und Buddha*, pp. 161-176.

(2) Tāranātha, *Geschichte des Buddhismus*, trad. Schiefner, p. 14 ss.

(3) [Depuis que M. Duroiselle nous a envoyé cet article la revue *Buddhism* (vol. I, n° 2, p. 218 ss.), a publié un travail de M. Maung King qui reproduit le même récit d'après la version birmane du *Lokapaññatti*, en y joignant quelques renseignements intéressants sur les croyances qui ont cours en Birmanie touchant Upagupta. D'après une légende, Upagupta serait le fils d'une princesse nommée Maccadevī (la Princesse Poisson) qui avait été trouvée dans le ventre d'un poisson et en avait gardé l'odeur. Comme cette odeur croissait avec l'âge, on la mit sur un radeau qu'on livra au courant du fleuve. Le ṛṣi Upa la pria de le recevoir sur son radeau pour passer d'une rive à l'autre: Upagupta résulta de cette entrevue. On reconnaît immédiatement la légende de la naissance de Vyāsa, fils du ṛṣi Parāçara et de la batelière Satyavatī, dans le *Mahābhārata*, I, 63. Upagupta jouit, paraît-il, d'une grande popularité en Birmanie, malgré les protestations des buddhistes de la pure observance: il suffit notamment, pour arrêter la pluie et ramener le beau temps, de prendre une statuette d'Upagupta et de lui plonger la tête dans l'eau en disposant à son intention quelques offrandes. N. D. L. R.]

(4) Inscription de Thirizeyathu, dans: *Inscriptions of Pagan, Pinya and Ava*, Rangoon 1899 p. 43

la jugeant extravagante, ont soin d'ajouter que « cette histoire ne se trouve dans aucun texte pāli, ni dans les livres canoniques, ni dans les aṭṭhakathās, ni dans les ṭīkās, ni dans aucun des livres connus, mais seulement dans le *Lokapaññatti.* »

Il se peut, en effet, que le texte pāli du Lokapaññatti dérive d'un original sanskrit. Comme indice de cette origine on peut citer la forme *kila* au lieu de *kira*, cette dernière étant la plus usuelle en pâli et absolument constante dans les mss. birmans. On peut également relever à ce propos le passage où Upagutta distingue le *dhammakāya* et le *bhūtikāya* du Buddha (*dharmakāya* et *rūpakāya* dans le Divyāv.), et qui fait allusion à la doctrine des *kāyas* particulière aux textes du Nord. Mais la source du récit ne peut être ni le *Divyāvadāna* ni l'original de Tāranātha : pour n'indiquer que les principales différences : dans la version tibétaine, Māra s'en retourne impénitent, il est converti dans les deux autres; dans le *Lokapaññatti*, Upagutta lutte contre Māra pour protéger les exercices de piété d'Açoka troublés par le Malin ; dans le *Divyāvadāna*, c'est la prédication d'Upagutta lui-même que Māra vient troubler. L'auteur du *Lokapaññatti* a donc puisé à une source aujourd'hui perdue, mais qui pourra peut-être se retrouver dans une version chinoise, à moins qu'il n'ait tiré sa narration de son propre fonds, ce qui est peu vraisemblable.

Upagutta est très connu en Basse-Birmanie, dans le district de Tenasserim, où, tous les ans, au mois de décembre, a lieu en son honneur une grande fête appelée la « Fête des Lumières ». Pendant cette fête, qui se célèbre la nuit, Maulmein présente un spectacle unique. Quelques jours avant la fête, d'innombrables petits bateaux, aux formes fantastiques, sont construits, depuis quelques morceaux de bois attachés par une main inexpérimentée, jusqu'au radeau sur lequel s'élève un merveilleux petit monastère à sept toits ; sur tous ces bateaux et radeaux de nombreuses lampes sont placées, autant qu'ils en peuvent porter, et à l'heure fixée, de tous les villages situés sur les trois rivières qui se rencontrent à Maulmein, tous ces bateaux sont lancés à l'eau, illuminés. A Maulmein même, jeunes gens et jeunes filles, dans leurs habits de fête, dansent et chantent dans des embarcations légères au milieu des radeaux flamboyants. Le spectacle, vu de la colline, est merveilleux. Les trois rivières ressemblent à de gros serpents lumineux serpentant pendant des lieues dans l'intérieur des terres et déchargeant aux pieds du spectateur, à Martaban, toutes leurs lumières et leur bateaux en feu.

Les Birmans croient qu'Upagupta est toujours au fond de la mer, non loin de Maulmein, dans un palais d'or, et ils célèbrent ainsi sa victoire sur Māra.

TEXTE

« Idāni rājā Asoko sattavassañ ca sattamāsañ ca sattadivasañ ca mahāthūpassa ussāvanikañ ca mahāpūjañ ca karissati ; tasmin kāle Māro rañño puññantarāyaṃ karissati, Māraṃ paṭisedhehīti. » Taṃ sutvā sāmaṇero evaṃ āha: «Ahaṃ bhante

sāmaṇero khuddhakataro appiddhiko, kathaṃ (1) sakkomi Māraṃ paṭisametuṃ? Aññaṃ bhante bhikkhuṃ mayā mahiddhikataraṃ apadisissāmi, so Māraṃ (2) paṭisedhissati, tumhe maṃ na pucchathāti.» Te taṃ (3) evaṃ āhaṃsu: «Katamo so bhikkhu tayā mahiddhikataro ca lahukataro ca katarasmiṃ vā padese so vasatīti?» Sāmaṇero āha: «Atthi bhante mahāsamuddodakabbhantare mahantaṃ udakakkhandaṃ vikkhambhetvā tassābbhantare sabbaratanamayaṃ (4) pāsādaṃ abhinimmitvā pāsādassa majjhe ratanamaṇḍite pallaṅke anekasatehi jalantaudakasampuṇṇakoṭīhi pupphehi upasobhite surabhigandhehi parivārite sirisayane (5) nisinno Kisanāgo nāma Upagutto bhikkhu; so jhānasamāpattīhi ca bahūni divasāni vītināmento nirāhāro imaṃ bhikkhusamāgamaṃ nāgacchati; tassa sadiso natthi Māraṃ dametuñ ca; so yeva Māraṃ damessati. So kira atīte Bhagavato byākato « Upagutto nāma bhikkhu vinessati buddhapaṭiññatañ ca pāpuṇāpessatīti », eso evaṃ mahesakkho atthīti. » Te bhikkhū tassa vacanaṃ abbhānumodiṃsu; tato bhikkhusaṅgho dve bhikkhū cārike vissajji bhikkhusaṅghassa vacanena taṃ saddhahāpetuṃ. Te bhikkhū pathaviṃ nimujjitvā mahāsamudde pāsādaṭṭhāne ummujjitvā ghosanaṃ akaṃsu. So thero tena dhammaghosanena nirodhasamāpattiyā vuṭṭhito santo te bhikkhū pucchati: « Kim āvuso āgatatthāti. » Bhikkhū: « Saṅghassa vacanena bhante bhikkhusamāgamaṃ taṃ upetūti. » « Suṭṭhūti » abbhānumoditvā saṅghagāravena te bhikkhū etad avoca: «Gacchatha āvuso paṭhamaṃ, ahaṃ gacchāmīti.» So te dve bhikkhū paṭhamaṃ uyyojetvā lahukatarāya iddhiyā paṭhamataraṃ bhikkhusannipātaṃ āgantvā vuddhatare bhikkhū vanditvā sake āsane nisīdi. Te bhikkhucārikā iddhiyā yeva paṭhamaṃ āgantvā (pi) pacchato āgantvā nisinnaṃ theraṃ passitvā vimhitā evaṃ bhaṇanti: « Mayaṃ bhante paṭhamaṃ tena uyyojitā hutvā tassa pacchāgatā, evaṃ mahiddhikataro bhikkhūti. » Tato bhikkhusaṅgho Kisanāga-Upaguttattherassa daṇḍakammaṃ niyyādetukāmo taṃ evaṃ āha: « Kissa tvaṃ āvuso uposathaṃ vā sāmaggiṃ vā na upessati (?), attano phāsukavihāraṃ garuṃ karosi, saṅghakammaṃ na garuṃ karosi? Bhagavatā pi Mahākappinatthero garahito utrasto bhīto daṇḍakammaṃ laddho viya saṅghagāravena tasmā tayā saṅghagarukena bhavitabbaṃ; tvaṃ api daṇḍakammaṃ kātuṃ arahasi bhikkhusaṅghagāravenāti. » Upaguttatthero āha: « Kim bhante daṇḍakammaṃ taṃ sirasā sampaṭicchissāmi sannaddhaṃ uppalamālaṃ viyāti. » Saṅgatthero āha: « Āvuso Upagutta, rājā Asoko bhikkhusaṅghupaṭṭhāko; idāni caturāsītisahassānañ ca thūpānaṃ imassa ca mahāthūpassa ussāvanikaṃ karissati mahāpūjañ ca sattavassañ ca sattamāsañ ca sattadivasañ ca, evañcirakāle yadā Māro pāpimā rañño puññantarāyaṃ karissati, tadā tvaṃ Māranisedhanaṃ Māravinayaṃ karohīti.» Upaguttatthero āha: «Sirasā sampaṭicchāmi saṅghavacanaṃ; kin nu kappiyaṃ āhāraṃ kutoci labhāmīti?» Evaṃ vutte saṅghamajjhe yeva eko bhikkhu evaṃ āha: « Ahaṃ bhante Upagutta tuyhaṃ kappiyaṃ āhāram

(1) kataṃ. (2) Māra. (3) tesaṃ. (4) sabbha°. (5) sirisaraṇa.

paripuṇṇaṃ dassāmīti. » Thero āha : « Kuto tan tayā āvuso laddhan ti ? » So bhikkhu evaṃ āha : « Puññavipākena bhante laddhaṃ mayā; sabhāvo (1) divase divase pageva cattāro pattā nānāsabbarasabyañjanasūpappakārehi khādaniyappakārehi ca paripūrā (2) mama purato āgatā ; tesaṃ catuṇṇaṃ pattānaṃ pūritapiṇḍapātānaṃ yadīcchasi bhante dve vā tīṇi vā paṭiggaṇhatu ṭhapetvā ekaṃ mamabhāvan ti. » Thero evaṃ āha : « Kiṃ āvuso tuyhaṃ pubbayogo yena tayā cattāro piṇḍapātā laddhā; mūlato paṭisodhissāmi; taṃ bhaṇāhīti. » « Imasmiṃ kila bhante Pāṭaliputtanagare pubbajātiyā mama mātāpitaro iddhasamiddhasetṭhikule jātā, tesaṃ aham ekaputto pi so manāpo ; so ahaṃ bhante kalyāṇamittasaṃsaggena pabbajjito sīlasampanno. Tassa mayhañ cattāro bhikkhū piyasahāyakā samānasukhadukkhā. Tato mayhaṃ mātāpitūhi puttasinehena niccakālaṃ ahaṃ nimantito bhojetuṃ ; tato haṃ mama sahāyake bhikkhū gahetvā ghare bhuñjāmi ; mama mātāpitaro pi mama cittagahaṇena te bhikkhū bhojāpenti. Etena kammavipākena cattāro pattapūrapiṇḍapātā nibbattāti. » Upaguttatthero āha : « Yadi evaṃ tayā piṇḍapātā laddhā asuddhā, puttasinehena yuttā, na ca saddhādeyyā, akappiyā, alam anena mayhaṃ akappiyapiṇḍapātenāti. » Puna tattha añño evaṃ āha : « Ahaṃ Upaguttassa adantassa kappiyapiṇḍapātam dassāmīti. » Taṃ thero āha : « Kathaṃ āvuso tayā kappiyapiṇḍapāto laddho ti. » So bhikkhu evaṃ āha : « Pubbapuññavipākena bhante laddho ti. » « Katamena puññavipākena tayā laddho kappiyapiṇḍapāto ? » « Ahaṃ bhante imasmiṃ yeva Pāṭaliputte brāhmaṇo vedapāragū bahujjanena bhikkhāya nimantito appodakamadhupāyāsena catumadhurasayuttena bhojanena ca tatrāhaṃ yāvakaṇhappamāṇaṃ (3) bhuñjitvā abhivadhātosamāno (?) nagarato nikkhamitvā bahibhūmigantukāmo taḷākapāṭimaggena gacchāmi ; tasmiñ ca taḷāke pāḷikappadese (4) eko aḍḍasunakhī (5) bahupotakā paṭivasati ; tassa puttā rodanti, jighacchāya āhāraṃ alabhamānā sā sunakhī jighacchitā mayhaṃ padasaddena ādāvitvā mama purato purepādaṃ ukkhipitvā mama samukhato bhukka bhukka saddam karotīti. Ṭhapitam ahaṃ passitvā evañ cintesi : Ayaṃ sunakhī jighacchitā mama mūle āhāram icchitā, tassā potakā rodanti jighacchitā āhāramicchāya, kin nu kho ahaṃ tassā āhāram dadeyyaṃ ? Tadāhaṃ kucchibbhantaragataṃ appodakapāyādasañ (6) catumadhurasayuttan niggilitvā tassā sunakhiyā kāruññena adāsi ; sa puttake santappesi, te samāgatā khādanti pivanti ; tassa mayhaṃ te passitvā cittaṃ pasīdati : Aho dānam mayā dinnam jighacchitānaṃ sattānan ti. Tato ahaṃ cittaṃ pasādetva tato maritvā

---

(1) *sabhāvā ?*

(2) *paripuṇṇā ?*

(3) Je ne change pas l'orthographe du manuscrit qui écrit toujours *kaṇho* au lieu de *kaṇṭho* « cou ».

(4) Ms. *pāḷikampa.*

(5) *ekā aṭṭa° ?* le ms. a partout *sunakhī=sunakhā,*

(6) *pāyāsañ ?*

sataguṇaṃ vipākam paṭilabhi; tena ca vipākena imasmiṃ vibhave jātassa mayhaṃ divase pageva dve pattapūrā piṇḍapātā nānārasehi madhurasabyañjanehi khādaniyehi catumadhurasamyuttehi ca sampuṇṇā kappiyā akkhurajjā ca; imesaṃ dvinnaṃ pattapūraṃ āyasmato dammi, mā āyasmā piṇḍapātatthāya gacchati.» Atha thero Upagutto thokaṃ hasitvā tam etad avoca: « Alam enena vantabhojanavipākanippattena piṇḍapātena akappiyena cāpāramisaddhānanippattenāti. » (1). Tato Kisanāgo Upaguttatthero dve piṇḍapāte paṭikkhipitvā therānaṃ bhikkhūnaṃ pāde vanditvā evaṃ āha: « Aham eva bhante kappiyapiṇḍapātaṃ gahetvā yāpessāmi bhikkhusaṅghassa vacanena ca acirakālaṃ Māraṃ piṇḍapātavattena vinayissāmi; mā ca rañño puññantarāya akāsi; bhagavatā ca niddiṭṭho cāhaṃ anāgate kāle Upagutto Māraṃ vinassatīti. »

Tato punadivase rājā Asoko bhikkhusaṅghaṃ upasaṅkamitvā nisinno saṅghattheraṃ pucchati: «Kacchi bhante therehi yo mayā bhikkhu yācito Māranisedhako puññantarāyaṃ paṭiccheko iddhimā bhikkhu laddho ti? » Thero āha: « Mahārāja, laddho paṭiccheko bhikkhu atīva iddhimā ca samattho sahassamāraṃ pi antarāyakaraṃ paṭisedhitun ti.» Rājā āha: « Katamo so ti? » « Eso mahārāja Kisanāgo Upagutto nāmāti. » Tato rājā uṭṭhahitvā theraṃ upasaṅkamitvā vandanto passati theraṃ virūpaṃ atīva kisañ ca passitvā tassa buddhi uppannā kin nu kho khādanto samattho ti cintayitvā uṭṭhāyāsanā pakkāmi. Atha dutiyadivase tassa rañño buddhi uppannā yan nunāhaṃ theraṃ vimaṃsissāmi yadi vā samattho na samattho ti. Tasmiṃ samaye thero Upagutto rañño cittaṃ ārādhetuṃ rājakulaṃ piṇḍāya pāvisi. Tato rājā piṇḍapātaṃ therassa datvā visajjetvā there nikkhantamatte yo so maṅgalahatthiṃ pabhinnadotaṃ (?) muñcāpesi. So hatthi theraṃ gacchantam anubandhi; therassa samīpagatassa hatthissa purato chāyā dissati. Thero chāyaṃ passitvā hatthinā ayaṃ maṃ anubandhāpesi parikkhitukāmo rājā ti cintetvā adhiṭṭhāniddhiyā gacchanto yeva adhiṭṭhāsi. Yathā (2) so hatthi pāsāṇamayo hutvā soṇḍaṃ ukkhipitvā tiṭṭhati; thero na ca apaloketi dūrañ ca gato thero; tato rājā hatthisamīpaṃ gantvā sāmacco taṃ hatthiṃ passitvā vimhito: « Aho therassa mahiddhikatā mahānubhāvatā ca; kathañ hi nāma evarūpo hatthināgo sabbalakkhaṇasampanno pāsāṇamayo jāto » ti tuṭṭho pamudito hutvā, « samattho bhadanto Māraṃ dametun » ti turitaturito amaccaparivuto Upaguttattherassa samīpam āgantvā theraṃ khamāpesi: « Khamatu bhadanto, nāhaṃ vihethetukāmo vimaṃsamīti upāyaṃ evaṃ karomīti. » Thero āha: « Mahārāja, hatthi ca sakaṭṭhānaṃ gacchatu sarūpenāti. » Tato therena bhaṇitamatte hatthināgo sakaṭṭhānaṃ gantvā tiṭṭhati; tato sabbaloko vimhitajāto therassa iddhipāṭihārena.

Tato rājā Asoko Gaṅgāya tīre mahāthūpassa ādipūjaṃ kattukāmo Gaṅgāya dūre aḍḍhayojanamatte pāṭidīpaṅgaṇam kārāpesi. Mahāthūpassa ca sīmantato

---

(1) *nippannena?*
(2) *Atha?*

dīpā uppajjalitā mahājano mahābhikkhusaṅgho ca sannipatito mahāthūpavandanapūjāya. Tato Māro vātavuṭṭhiṃ samuṭṭhāpesi padīpe nibbāpetukāmo thūpapūjāya antarāyañ ca kattukāmo. Tasmiṃ khaṇe thero Upagutto adhiṭṭhāniddhiyā sabbaṃ Mārassa vikāraṃ vātavuṭṭhiñ ca pariggahetvā dūre chaḍḍesi. So Māro bhīto puna pi vālukavassaṃ vassāpesi, sakkharavassaṃ aṅgāravassaṃ vassāpesi ; thero adhiṭṭhāniddhimayena vitthinnapāsena (1) sabbaṃ paṭicchitvā bahicakkavāḷe chaḍḍesi. Tato Māro puna kuddho usabharūpaṃ mahantaṃ nimminitvā dhavento padīpaṅgaṇaṃ vināsetukāmo thero pi byaggharūpaṃ nimminitvā tena byagghena rūpena usabho gahito adharo jāto bheravaṃ ravati. Mahājanasamāgamo passati, rājā pi bhikkhusaṅgho pi sabbe sattā passanti. So Māro adharo samāno usabhavaṇṇaṃ vijahitvā sattasīsaṃ nāgavaṇṇaṃ abhinimminitvā byagghaṃ ḍaṃsetukāmo thero pi byaggharūpaṃ vijahitvā garuḷarūpam abhinimminitvā nāgassa sīsaṃ ḍaṃsitvā kaḍḍhaṃ karonto gacchati. So Māro adharo hutvā āvañcanena ca āpothanena ca dukkhito samāno nāgarūpaṃ vijahitvā mahantaṃ sīsayakkharūpaṃ abhinimminitvā mahantaṃ tālamattaṃ lohamayaṃ daṇḍaṃ abhinimminitvā taṃ ativiya jalamānaṃ daṇḍaṃ hatthena gahesi tena garuḷasīsaṃ paharitukāmo. Thero pi garuḷavaṇṇam vijahitvā taddiguṇaṃ mahantataraṃ yakkharūpaṃ abhinimminitvā dve pi lohadaṇḍe pajjalite sajotibhūte abhinimminitvā dvībi daṇḍahatthehi Mārassa sīsaṃ paharitukāmo; so Māro bhīto ; tassa etad ahosi: « Yaṃ yaṃ mayā abhinimmitaṃ, taṃ taṃ iminā samaṇena dviguṇaṃ abhinimmitaṃ, kiṃ idānāhaṃ karissāmi? Parājitomhi jāto ti ». So manussarūpaṃ vaṇṇaṃ vandaṃ ativākyabhūtaṃ gandhavilepanābharaṇabhūsitaṃ katvā therassa purato aṭṭhāsi. Thero pi taṃ passitvā evañ cintesi : « Yan nunāhaṃ yathā ayaṃ yakkho nirāso (2) bhaveyya tathā karissāmīti. » Tato thero kukkurakuṇapaṃ duggandharūpaṃ kimisampuṇṇaṃ ativokkhaṃ asuciṃ paramajegucchaṃ abhinimminitvā tassa kaṇhe (3) laggāpesitaṃ na keci muñcituṃ sakkonti devabrahmādayo pi evaṃ katvā gacchatha pāpimā ti vissajjesi. So Māro kukkurakuṇapeneva kaṇhalaggena yena cattāro lokapālā tena gato santo te evaṃ āha: « Muñca mārisā kukkurakuṇapaṃ mama kaṇhato ti. » Te « Na taṃ sakkoma mārisa tuyhaṃ kaṇhe ālaggito ti. » So Māro yena Sakko devānam indo tena pakkāmi. Sakko evaṃ āha: « Na sakkomi mārisa mocetun ti. » Tato so Māro yena Surāmo devarājā, so pi na sakkoti. Tato so yena Santusito, tato so yena Sunimmito, tato so yena Paranimmitavasavattidevarājā, so pi evaṃ āha: « Na sakkomi mārisa muñcitum, mahesakkho so bhikkhū ti. » Atha kho Māro pāpimā yena brahmaloko tenupasaṅkami; tatthāpi Mahābrahmānaṃ upasaṅkamitvā evaṃ āha: « Bho Mahābrahme, maṃ asuci kaḷevaraṃ mama kaṇhato muñcāhi anukampaṃ upādāyāti ». So Mahābrahmā Māram etad avoca: « Na

(1) Ms. *upāsādena.*
(2) *nīraso ?*
(3) Ms. *tālukaṇhe.*

sakkā mārisa taṃ ativokkhaṃ muñcituṃ mahesakkho so bhikkhu bhagavato sāvako arahā ceva chaḷabhiññō ca ; na sakkā tassa āṇaṃ (1) parivuttetuṃ, gacchatha mārisa tam eva bhikkhuṃ garuṃ katvā madhuravacanena yācāhi, so yeva taṃ asuciṃ mocessatīti. » Taṃ sutvā Māro niroso (2) hutvā yena Upaguttatthero teneva saha kukkurakuṇapena theraṃ upasaṅkamitvā adharo samāno theraṃ upalāviyamāno (?) madhuravacanena etad avoca : « Muñcatu bhante thero imaṃ asuciṃ, jito tvaṃ bhante, parājito ahan » ti. Thero evaṃ āha : « Gacchāma pāpima etaṃ pabbatan » ti. Tattha dve janā gantvā taṃ kukkurakuṇapaṃ muñcitvā attano kāyabandhanena Mārassa kaṭiṃ bandhitvā kāyabandhanaṃ dīghaṃ nimminitvā pabbataṃ paṭiveṭṭhetvā daḷhaṃ bandhitvā evaṃ āha : « Idha Māra tiṭṭhāhi, mā gacchāhi yāva rājā Asoko sattavassaṅ ca sattamāsaṅ ca sattadivasaṅ ca mahāthūpussāvanikaṃ pūjaṅ ca niṭṭhapessati, tāva idheva acchāhīti. » So Māro akāmako yeva tuṇhī ahosi ; thero ca gantvā yathāsukhaṃ viharati. Evañcirakālo vattati ; mahussave niṭṭhite samāne thero puna tattha gantvā Mārassa saddaṃ sotukāmo nilīno acchati. So Māro nibbindanto samāno bhagavato guṇe anussaritvā evaṃ āha : « Pubbe kho mayā bhagavato santike bahuvidhāni vikārakammāni kadāci ahesuṃ, na ca bhagavā kiñci dosaṃ karoti, idāni pana sāvako akāruṇiko evaṃ mama dukkhaṃ karissatīti. » So dukkhī samāno santasena taṃ pabbataṃ pādehi maddanto anuparigacchati ; puna santasamāno bhagavato guṇañ ca *yāva khandiso raccañca* sabbabuddhaguṇam vicinanto evaṃ āha : « Yadi atthi kusalamūlaṃ mayhaṃ anāgate kāle yathā bhagavā Buddho loke uppanno tathāhaṃ api buddho bhavissāmi mahākāruṇiko sabbasattānaṃ hitesako » ti. Evaṃ bhaṇitamatte thero turitaturito gantvā lahuṃ bandhanaṃ mocetvā taṃ khamāpesi : « Khama Māra tayā attho mayā nibbādito (3) rañño ca puññantarāyo mocito ; yato tayā Māra buddhapaṭiññā gahitā tato tvaṃ pūjiyo » ti. So evaṃ āha : « Yādisā tumhe sāvakā akāruṇikā ca, aham etādiso sāvako hessāmi yathā tvaṃ akāruṇiko sīti. » Thero āha : « Mā tvaṃ vimano ahosi, mayhaṃ pabhāvena buddhatthaṃ patthapesi. « Niyataṃ buddho bhavissatīti » bhagavatā pi byākato tvaṃ ; « Māro Upaguttena vinīto damito buddhatthapaṭiññaṃ gahessatīti ». Kin nu mama anuggahaṃ anukampaṃ karohi ; bhagavā kira loke uppanno bhagavato dhammakāyo diṭṭho mayā, api ca bhūtikāyo na diṭṭhapubbo, tasmā anukampaṃ upādāya taṃ bhagavato bhūtikāyaṃ paccakkhaṃ sasāvakayugaṃ saparivāraṃ sabbākāraparipuṇṇaṃ iddhiyā dassehi bhagavantaṃ passissāmīti. » Māro āha : « Sace tvaṃ maṃ na vandeyyāsi evaṃ karissāmīti. Thero taṃ anumodi. Atha kho so Māro aññataraṃ vanasaṇḍaṃ pāvisi. Thero ca bahū bhikkhū lahuṃ iddhiyā sannipatetvā aññe

---

(1) *āṇiṃ ?*

(2) *niraso ?*

(3) *nibbāhito ?*

ca ye keci bhagavantaṃ passitukāmā sabbe te dhūpagandhavilepanahatthā te Upaguttattheraṃ parivāretvā tiṭṭhanti bhagavantaṃ passissāma pūjissāmāti therapamukhā paṭicchannā acchanti. Atha kho so Māro bhagavato rūpaṃ dvittiṃsamahāpurisalakkhaṇapaṭimaṇḍitaṃ byāmappabhāsaṃ alaṅkataṃ dakkhiṇavāmapasse tiṭṭhasāvakayugaṃ asītimahāsāvakagaṇaparivāritaṃ sabbaṃ buddhasīriyājajjalantaṃ sappāṭiheraṃ dassesi therapamukhassa mahājanakāyassa. Keci ācariyā bhaṇanti api ca Asoko tattha atthi sāmacco saparijano ti. Tato thero Upagutto bhagavato rūpaṃ saparivāraṃ sabbākāraparipuṇṇaṃ passitvā haṭṭhalomajāto aveccappasādena Mārapaṭiññam vissaritvā bhagavato rūpaṃ pañcaṅgapatiṭṭhitena vandi, rājapamukho ca sabbo mahājanakāyo mahāpūjaṃ akāsi. Māro sabbaṃ buddharūpaṃ antaradhāpetvā mahājanakāyo rājā pamukhe (1) gate tam etad avoca : « Kissa pana bhante vandasīti. » Thero āha : « Nāhaṃ Māra [taṃ] vandāmi, bhagavantaṃ sasāvakasaṅghaṃ paccakkhaṃ vandāmīti. » Tato Māro tadāppabhuti buddhasāsane mūduko jāto; thero pi yathāphāsukaṃ gacchati.

Tato rājā Asoko sattadivase mahāthūpassa pūjaṃ kattukāmo attano sarīraṃ kappāsikapicūhi veṭṭhetvā yāva galappamāṇam hatthesu maṇibandhanappamāṇaṃ pañcasataghaṭesu gandhatelena temāpayitvā ṭhitako yeva mahāthūpaṃ purakkhatvā añjaliṃ katvā siraṃ sinehitvā buddhagatāya satiyā sarīram ujjalāpesi padīpo yāva sattaporisamattaṃ padīpajālā ākāse uṭṭhahi. Rājā ca buddhathutiṃ bhaṇamāno « Namo bhagavato arahato sammāsambuddhassa bahujanahitāya ca tena dhammo desito svākkhāto sandiṭṭhiko akāliko ehipassiko opaneyyiko (2) paccattaṃ veditabbo, viññūhi suppaṭippanno ti bhagavato sāvakasaṅgho ujupaṭippanno ñāye paṭippanno sāmicipaṭippanno » ti anussāri; evaṃ tiṇi ratanāni anussarantassa aggijālena na kiñci sarīrassa vikāraṃ ahosi, sītalaṃ hoti sarīraṃ candanena limpitaṃ iva. Evaṃ dutiye pi yāva sattameva divase sakalasarīrena pajjalāpitena mahāthūpapūjaṃ katvā nāhitvā sabbābharaṇavibhūsito amaccagaṇaparivuto thūpavandanaṃ kato tikkhattuṃ padakkhiṇaṃ katvā sattarattindivaṃ dhammadesanaṃ sutvā bhikkhusaṅghañ ca bhojetvā bhikkhusaṅghaṃ vanditvā saparivāro pakkāmi (3).

---

(1) *mahājanakāye rājapamukhe ?*

(2) *opanayiko ?*

(3) Voici quelques mots de ce texte qui ne se trouvent pas dans Childers : *akāmako*, ne désirant pas, à contre-cœur; — *ativākyabhūta*, très éloquent; — *ativokkha*, pourri; — *ussāvanikaṃ*, fête, fête de dédicace; — *abbhānumodati*, se réjouir, remercier; — *upalāviyati*, être persuasif, séduire; — *opaneyyiko* = *opanayiko*, conduisant à la perfection; — *kaṇha*, cou; — *gantu*, *gantuka*, voyageur; — *niggilati*, rejeter, vomir; — *paṭiccheko*, très expert; — *paṭisameti*, dompter; — *vaṇḍa*, poli; — *vikkhambeti*, fendre, percer; — *vimhati*, s'étonner; — *sineheti*, être mouillé, oint.

TRADUCTION

« Le roi Asoka va célébrer, durant sept années, sept mois et sept jours, la fête de la dédicace d'un grand stūpa et lui rendre de grands hommages. Pendant ce temps, Māra opposera des obstacles à l'œuvre méritoire du roi : il faut que tu l'en empêches. » A ces mots le novice répondit : « Révérends, je ne suis qu'un novice très jeune et ne possédant que peu de pouvoirs surnaturels. Comment pourrais-je tenir tête à Māra ? Mais je vais vous indiquer un autre bhikkhu bien plus puissant que moi et qui saura tenir tête à Māra ; n'exigez pas de moi de le faire. » Ils (les bhikkhus assemblés) lui dirent : « Quel est ce bhikkhu plus puissant et plus prompt que toi et en quel endroit demeure-t-il? » Le novice répondit : « Il y a, Révérends, dans les profondeurs de l'océan, un bhikkhu qui, ayant pénétré la grande masse des eaux, a créé dans leur sein un palais fait de toutes sortes de pierres précieuses ; au milieu de ce palais, sur un siège orné de joyaux, sur une couche magnifique enveloppée de parfums, de centaines de koṭis de fleurs remplies d'une eau étincelante, il est assis : il se nomme le bhikkhu Kisanāga Upagutta. Là il passe de longs jours, dans la méditation, l'extase et le jeûne. Il n'est pas venu à notre assemblée. Pour dompter Māra il n'y a tel que lui ; c'est lui qui domptera Māra. Jadis Bhagavat a fait cette prédiction à son sujet : « Le bhikkhu Upagutta domptera (Māra) et il lui fera prendre la résolution de devenir un Buddha. » Telle est sa puissance. » Les bhikkhus se réjouirent à ces paroles et l'assemblée envoya deux de ses membres pour inviter au nom des bhikkhus Upagutta à venir. Les (deux) bhikkhus, ayant plongé à travers la terre, remontèrent par l'océan dans le palais et s'annoncèrent ; le thera, réveillé de son extase par cette proclamation de la Loi, leur demanda : « Pourquoi, messieurs, êtes-vous venus ? » Les bhikkhus dirent : « Révérend, nous avons ordre du Saṅgha de vous amener à l'assemblée. » « Très bien, » répondit-il en les remerciant ; et par respect pour le Saṅgha, il leur dit : « Allez, messieurs, les premiers ; je vous suis. » Ayant envoyé les deux bhikkhus en avant, (il partit) et, grâce à son pouvoir surnaturel qui le rendait plus léger qu'eux, il arriva avant eux à l'assemblée ; ayant salué les bhikkhus plus anciens que lui, il s'assit sur un siège. Les deux bhikkhus émissaires s'étonnèrent fort, étant partis les premiers, d'arriver les derniers et de voir le thera assis ; ils s'écrièrent : « Voyez, Révérends, quel est le pouvoir de ce bhikkhu : il nous fit partir en avant et nous n'arrivons qu'après lui ! » Alors l'assemblée, désireuse d'infliger une pénitence au thera Kisanāga Upagutta, lui demanda : « Pourquoi, Monsieur, n'êtes-vous venu ni pour l'uposatha ni à l'assemblée? Vous ne poursuivez que votre bien-être et ne faites pas attention aux affaires du Saṅgha. Comme, en un cas semblable, le thera Mahākappina fut blâmé par le Buddha et, effrayé, eut à faire une pénitence par respect pour le Saṅgha, vous aussi, qui devez le respect au Saṅgha, vous avez mérité une pénitence pour le respect dû au Saṅgha. » Le thera Upagutta répondit : « Quelle est

cette pénitence ? Je la reçois sur ma tête (respectueusement) ainsi qu'une guirlande de lotus bleus sur ma tête attachée. » Le doyen de l'assemblée lui dit : « Upagutta, le roi Asoka est un serviteur du Saṅgha ; il va faire maintenant la dédicace des quatre-vingt-quatre mille stūpas et de ce grand stūpa ; pendant sept ans, sept mois et sept jours il fera de grandes offrandes ; durant cette longue période, lorsque Māra le Malin viendra troubler cette action méritoire du roi, tu l'en empêcheras et tu le soumettras. » Upagutta répondit : « Je reçois sur ma tête les ordres du Saṅgha. Mais où vais-je maintenant me procurer une nourriture convenable? » A ces mots, du milieu de l'assemblée un bhikkhu s'écria : « Révérend Upagutta, je vous donnerai une nourriture convenable, autant que vous voudrez. » Le thera dit : « Comment avez-vous obtenu cette nourriture ? » Le bhikkhu dit : « En conséquence de mes bonnes actions passées, tous les jours quatre pots remplis de carry, de sauce, d'aliments solides, de toutes sortes de saveurs, paraissent d'avance et d'eux-mêmes devant moi ; de ces quatre pots pleins de nourriture, prenez si vous voulez, Révérend, deux ou trois, en laissant un pour moi. » Le thera répliqua : « Quelle est, Monsieur, la circonstance de votre vie passée, en conséquence de laquelle vous recevez ces quatre pots de nourriture? Dites-la moi : je veux éclaircir ce point à fond. » « Révérend, autrefois, dans une existence passée, en cette même ville de Pāṭaliputta, mes parents appartenaient à des familles de marchands prospères et riches, et moi j'étais leur unique enfant, chéri d'eux. M'étant attaché à des amis vertueux, je quittai le monde et pratiquai les préceptes moraux. J'étais lié d'une étroite amitié avec quatre bhikkhus ; nous avions en commun joies et peines. Mes parents, par amour paternel, m'invitaient toujours à manger ; et moi, prenant avec moi mes amis les bhikkhus, j'allais manger à la maison. Mes parents, comprenant mon intention, nourrissaient aussi ces bhikkhus. C'est comme fruit de cette bonne action que je reçois maintenant ces quatre pots de nourriture. » Le thera Upagutta répondit : « S'il en est ainsi, la nourriture que vous recevez n'est pas pure : elle est entachée d'amour paternel ; elle n'est pas donnée par foi ; enfin, elle n'est pas ce qu'il faut. Loin de moi cette nourriture indigne. » Alors un autre (bhikkhu) parla : « Je donnerai à Upagutta, qui n'en a point reçu (?), une nourriture convenable. » Le thera demanda : « Comment cette nourriture convenable est-elle obtenue par vous? » Le bhikkhu répliqua : « Je la reçois en conséquence de mes bonnes actions passées. » « Et quelles sont ces bonnes actions qui vous font maintenant obtenir cette nourriture ? » « J'étais (dans une existence antérieure), dans cette ville même de Pāṭaliputta, un brahmane versé dans les Védas, et je fus invité par des personnes qui me donnèrent du miel, du gruau bouilli dans le lait sans eau (?) et de la nourriture mêlée aux quatre douces choses (1) dont je mangeai à satiété. Sortant de la ville pour aller dans

(1) *Navanītaṃ*, beurre ; *madhu*, miel ; *phāṇitaṃ*, mélasse ; *telaṃ*, huile.

la campagne, je pris la direction du lac ; sur la rive de ce lac vivait une malheureuse chienne avec beaucoup de petits, et ses petits criaient de faim. La chienne n'ayant pas de nourriture, affamée, accourut au bruit de mes pas et, dressant ses pattes de devant, elle fit devant moi le bruit «bhukka, bhukka». La voyant ainsi se tenir, je me dis : « Cette chienne affamée me demande de la nourriture, et ses petits affamés gémissent pour avoir à manger. Que leur donnerai-je ? » Alors je rendis et donnai avec bonté à la chienne la bouillie de riz avec les douces choses que j'avais dans l'estomac : elle satisfit aux besoins de ses petits, et tous ensemble burent et mangèrent. Les contemplant ainsi mon cœur se réjouit : « Ah ! j'ai fait une offrande à des êtres affamés ! » Plus tard je mourus, le cœur content. Je reçus une récompense centuple, et c'est en conséquence de cette action que dans l'existence présente je reçois tous les jours deux potées de nourriture exquise, de carry délicieux et des quatre douces choses, nourriture convenable et fortifiante (?). Je vous donne l'une des deux ; n'allez pas en quête de nourriture ! » Le thera Upagutta lui répondit en souriant : « Merci de cette nourriture obtenue comme récompense d'en avoir vomi ; elle est peu digne et non obtenue (par l'effet) de la vertu ou de la foi. » Et le thera Kisanāga Upagutta, ayant refusé les deux nourritures, se prosterna aux pieds des theras et dit : « Messieurs, je me procurerai moi-même une nourriture convenable pour mon entretien ; selon l'ordre de l'assemblée, je subjuguerai sous peu Māra, par l'accomplissement même du devoir de mendier la nourriture. Il ne détruira pas la bonne action du roi, car Bhagavat a déclaré que moi, Upagutta, je subjuguerais Māra dans les temps futurs. »

Le lendemain, le roi Asoka vint à l'assemblée et, s'asseyant de côté, demanda au doyen : « Eh bien, Révérend, les theras ont-ils trouvé le bhikkhu que j'ai demandé : un bhikkhu capable de prévenir les obstacles de Māra, très expert et plein de pouvoirs surnaturels? » Le thera répondit : « Sire, nous avons trouvé ce bhikkhu, très expert, doué de pouvoirs surnaturels, capable de déjouer les embûches d'un millier de Māras. » Le roi demanda : « Qui est-ce? » « Celui-ci, Sire, Kisanāga Upagutta. » Alors le roi se levant s'approcha du thera (Upagutta) et lui présenta ses respects ; mais le voyant si laid et si maigre, il pensa : « Que lui faudra-t-il manger pour être en mesure (de vaincre Māra) ? » Et se levant de son siège, il s'en alla. Deux jours après le roi eut la pensée d'essayer si le thera était ou non en mesure (de vaincre Māra). A ce moment le thera, avec l'intention de gagner l'esprit du roi, entra au palais pour sa nourriture. Le roi, après lui avoir donné à manger, le congédia, et, à l'instant même où il sortait, fit lâcher après lui un éléphant royal en rut. L'éléphant poursuivit le thera qui s'en allait ; l'ombre de l'animal qui s'approchait fut visible d'abord ; le thera l'apercevant se dit : « Le roi, pour m'éprouver, me fait poursuivre par cet éléphant » ; et par le pouvoir surnaturel de sa résolution il commanda tout en marchant. Et l'éléphant, changé en pierre, s'arrêta la trompe levée. Le thera ne regarda même pas et s'éloigna. Alors le roi s'étant approché avec ses ministres

et voyant l'éléphant, s'étonna et s'exclama : « Oh ! la puissance et le pouvoir du thera ! Comment un tel éléphant, possédant tous les signes (d'un animal de race) s'est-il changé en pierre ? » Et plein de joie (à l'idée que) le thera était capable de subjuguer Māra, il alla en toute hâte, entouré de ses ministres, près d'Upagutta et lui demanda pardon. « Pardonnez, Révérend, je n'ai pas fait cela pour vous faire du mal, mais simplement comme un moyen de vous éprouver. » Le thera dit : « Sire, que l'éléphant, revenu à son état naturel, s'en aille à son étable ». Il n'eut pas plus tôt prononcé ces mots que l'éléphant s'en retourna à son étable ; tout le monde s'émerveilla à cette manifestation du pouvoir du thera.

Alors le roi Asoka, désirant commencer les hommages au grand stūpa (bâti) sur les bords du Gange, fit construire, à un demi yojana de la rive du fleuve, un enclos de lampes (1). Et les lampes brûlant brillamment à l'entour du grand stūpa, tout le peuple et une foule immense de moines s'assemblèrent pour lui rendre hommage. Māra suscita vent et pluie pour éteindre les lampes et entraver les hommages au stūpa. A ce moment, le thera Upagutta, par le pouvoir de sa résolution, saisit cette pluie et ce vent formés par Māra et les repoussa au loin. Māra, effrayé, fit alors tomber une pluie de sable, une pluie de gravier, une pluie de pierres et enfin une pluie de charbons ardents ; le thera reçut toutes ces pluies dans un immense filet formé par le pouvoir de sa résolution et les jeta au delà du monde. Alors Māra, furieux, prit la forme d'un énorme taureau, et fondit sur l'enclos des lampes pour le détruire. Le thera créa la forme d'un tigre. Le taureau, saisi par le tigre et étant le plus faible, poussa un cri terrible. La grande foule du peuple, le roi, l'assemblée des bhikkhus et toutes les créatures regardaient. Māra, se sentant inférieur, rejeta la forme du taureau et se changea en un serpent à sept têtes prêt à mordre le tigre ; le thera abandonnant la forme du tigre, se transforma en garuḍa et, saisissant la tête du nāga, le traîna. Māra, défait et rendu malheureux par ses ruses déjouées et les coups (reçus), se dépouilla de la forme du nāga et se changea en un yakkha avec une énorme tête ; créant une barre de fer de la taille d'un palmier, il saisit cette barre flamboyante pour en frapper la tête du garuḍa. Le thera, abandonnant la forme du garuḍa, se transforma en un yakkha deux fois plus grand (que Māra), et saisit deux barres de fer brillantes et brûlantes, pour en frapper la tête de Māra. Māra, effrayé, pensa : « Toutes (les formes) que je crée, ce samaṇa les crée deux fois supérieures : que vais-je faire maintenant ? Je suis vaincu. » Il prit l'apparence d'un homme poli, éloquent (?), parfumé et chargé d'ornements, et se tint debout devant le thera. Le thera, le voyant, pensa : « Je vais faire en sorte que ce yakkha se tienne coi (2). » Créant un chien crevé, puant, plein de

---

(1) *Pāṭiḷipaṅgaṇaṃ*, probablement un cordon de lampes consistant en petits pots de terre, *pāṭi*, remplis d'huile.

(2) « Litt. qu'il soit insipide, sans vigueur » (*nīrasa*).

vers, décomposé, impur et excessivement dégoûtant, il le lui suspendit au cou de telle sorte que personne ne pût l'en retirer, pas même les devas, ni les brahmas ; cela fait, il le congédia par ces mots : « Va-t-en, Malin ! » Māra, avec le cadavre du chien suspendu au cou, alla trouver les quatre lokapālas et les pria : « Enlevez, seigneurs, ce chien crevé de mon cou. » Ils dirent : « Nous ne le pouvons pas ; il restera pendu à ton cou. » Māra alla trouver Sakka, roi des devas. Sakka lui dit : « Je ne puis t'en débarrasser. » Alors il vit Surāma, le devarāja, qui lui non plus ne put rien ; puis Santusita, puis Sunimmita, puis le roi des Paranimmitavasavattidevas, qui lui dit : « Je ne puis te délivrer : ce bhikkhu est très puissant. » Alors Māra le Malin s'en fut au Brahmaloka, et là, s'approchant de Mahābrahmā, il dit : « O Mahābrahmā, par pitié, ôte ce cadavre de mon cou. » Mahābrahmā, lui répondit : « Je ne puis enlever cette pourriture, car ce bhikkhu, disciple de Bhagavat, est très puissant ; c'est un saint ; il possède les six facultés surnaturelles ; je ne puis tourner ses ordres. Mais va toi-même, offre-lui tes respects, prie-le doucement, il te délivrera de cette pourriture. » Entendant cela, Māra, sans force, se dirigea vers le thera Upagutta avec le cadavre du chien, et lui dit persuasivement, avec de douces paroles : « Que le thera enlève cette pourriture ; vous êtes vainqueur, je suis vaincu. » Le thera répondit : « Allons, Malin, vers cette montagne. » Tous deux étant allés là, (Upagutta) détacha le cadavre du chien ; prenant sa ceinture, il l'attacha à la taille de Māra et, allongeant la ceinture par son pouvoir surnaturel, il la passa autour de la montagne, la noua solidement et dit : « Reste ici, Māra, ne t'en va point ; jusqu'à ce que le roi Asoka ait achevé les fêtes de la dédicace du grand stūpa et lui ait rendu hommage pendant sept ans, sept mois et sept jours, demeure ici. » Māra, à contre-cœur, (acquiesça) par son silence. Le thera partit et vécut (tout ce temps) confortablement. Ce temps s'écoula. Les grandes fêtes finies, le thera retourna vers Māra et se cacha pour l'entendre. Māra, abattu et repassant dans son esprit les vertus du Buddha, parlait ainsi : « Jadis j'ai souvent commis de nombreuses mauvaises actions contre le Buddha ; jamais le Buddha ne se mit en colère ; mais maintenant son cruel disciple me fait endurer cette peine. » Misérable, troublé, il faisait avec crainte le tour de la montagne, la frappant de ses pieds ; puis redevenu calme, il examina minutieusement toutes les vertus d'un Buddha, disant : « Si j'ai en moi des racines de mérite, de même que le bienheureux Buddha est apparu en ce monde, puissè-je moi aussi, dans les temps futurs, devenir un Buddha plein de compassion et n'ayant en vue que le bien de toutes les créatures ! » A peine eut-il prononcé ces mots que le thera en toute hâte alla défaire la ceinture et lui demanda pardon : « Pardonne, Māra, je n'ai agi que pour ton bien et pour délivrer d'obstacles l'action méritoire du roi. Tu es digne maintenant d'être honoré, puisque la résolution a été prise par toi de devenir un Buddha. » Māra répliqua : « Les disciples (du Buddha) tels que vous, n'ont pas de compassion. Si je deviens un tel disciple, je serai, comme vous, cruel. » Le thera dit : « Ne sois pas troublé ; c'est à cause de mon pouvoir que tu as aspiré

à l'état de Buddha. « Il deviendra certainement un Buddha » a prédit de toi le Bienheureux; et encore : « Māra, dompté et converti par Upagutta, prendra la résolution de devenir un Buddha. » Maintenant, sois bon pour moi et accorde-moi une faveur : le Buddha a paru en ce monde; mais je ne connais de lui que le corps de la Loi; quant à son corps sensible, je ne l'ai jamais contemplé : sois donc assez bon pour me montrer par ton pouvoir surnaturel le corps sensible de Bhagavat, visiblement, avec ses disciples et son entourage et tous les signes (qui distinguent un Buddha).» Māra dit : « Je le ferai, à la condition que tu ne m'adores pas ». Le thera le promit. Alors Māra entra dans un certain bois. Le thera, au moyen de son pouvoir, assembla rapidement un grand nombre de moines; toutes les personnes désirant contempler le Buddha entourèrent Upagutta, tenant en leurs mains de l'encens et des parfums, pour le voir et l'honorer; et ainsi, ayant le thera à leur tête, ils attendirent cachés. Māra montra au thera et à la foule le Buddha, orné des trente-deux signes inhérents aux grands hommes, entouré d'une brillante auréole large d'une brasse, avec ses disciples debout à sa droite et à sa gauche, entouré de la troupe de ses quatre-vingts principaux disciples, resplendissant de la majesté de Buddha, miraculeux. Quelques ācariyas disent qu'Asoka, avec ses ministres et sa suite, était là. Quand le thera Upagutta vit l'image du Buddha avec son entourage, avec tous les signes distinctifs, ses poils se hérissèrent de joie, et oubliant la promesse faite à Māra, il vénéra l'image du Buddha avec grande foi, se prosternant complètement devant lui ; le roi et tout le peuple lui rendirent grand honneur. Māra fit disparaître l'image du Buddha, et quand le roi et le peuple furent partis, il dit à Upagutta: « Pourquoi, Révérend, m'avez-vous adoré? » « Ce n'est pas toi que j'ai adoré, Māra; j'ai vénéré la représentation visible du Bienheureux et de ses disciples. » A partir de ce moment Māra s'attendrit pour la religion du Buddha. Le thera s'en fut où il lui plut.

Alors, sept jours après, le roi Asoka, désirant faire honneur au grand stūpa, s'enveloppa jusqu'au cou de coton, se fit arroser avec cinq cents pots d'huile parfumée jusqu'au poignet ; faisant face au stūpa, élevant respectueusement ses mains jointes, il se fit oindre la tête d'huile, fixa son esprit sur le Buddha et fit mettre le feu à son corps. Les flammes s'élevèrent jusqu'à la hauteur de sept personnes superposées. Le roi, louant le Buddha, s'écria : « Hommage au Bienheureux, au Saint, au parfait Buddha ! Pour le bien du monde il a enseigné la Loi bien énoncée, manifeste et immédiate (dans ses effets), séduisante, menant à la béatitude, digne d'être connue par tous, pratiquée par les sages. Le Saṅgha des disciples de Bhagavat marche dans la voie de la droiture, de la bonne conduite et du devoir. »

Pendant qu'il méditait ainsi sur les trois Joyaux, les flammes ne le brûlèrent pas, son corps demeura froid comme s'il eût été frotté de santal. Et il en

fut ainsi le deuxième jour (et les autres) jusqu'au septième, le roi offrant tout son corps flamboyant en hommage au stūpa ; ensuite, s'étant baigné, chargé de tous ses ornements et entouré de la troupe de ses ministres, il fit trois fois respectueusement le tour du stūpa, le gardant toujours à sa droite. Puis, ayant écouté l'exposition de la Loi pendant sept jours et sept nuits, il offrit un repas à l'assemblée des bhikkhus, les salua, et se retira avec sa suite.

NOTES ET MÉLANGES

UNE AMBASSADE CHINOISE EN BIRMANIE EN 1406.

On sait que sous la dynastie des Ming les petites principautés de la haute Birmanie, qui forment maintenant les Etats Shans, relevaient plus ou moins directement de la Chine. L'empereur se réservait le droit de donner l'investiture à leurs chefs ou *sao-bhwa*, ou, pour employer le titre chinois, à leurs *siuan-wei-che* 宣慰使. Le plus important de ces chefs shans était le *siuan-wei-che* du Mien-tien 緬甸, dont le domaine était borné au sud par le royaume d'Ava et au nord par les états du *sao-bhwa* de Mong-yang 孟陽 (1), un autre feudataire de la Chine. L'*Histoire des Ming* ne nous apprend pas où était située sa capitale; elle a dû se trouver soit à Male, soit à Tagaung. On lit dans le *Ming che* (chap. 315) qu'en 1403 la cour de Chine reconnut comme *siuan-wei-che* du Mien-tien le chef indigène Na-lo-t'a 那羅塔 (Anorat'a, c'est-à-dire Anuruddha). En 1406, la nouvelle arriva à la cour de Chine que Na-lo-t'a s'était emparé de Mong-yang et avait tué Tao-mou-tan 刀木旦, le *sao-bhwa* de cet état. Aussitôt l'empereur envoya au turbulent *sao-bhwa* une mission pour lui intimer l'ordre d'évacuer Mong-yang. Cette mission, qui avait à sa tête un certain Tchang Hong 張洪, eut son effet. Na-lo-t'a évacua Mong-yang, et Tao-tō-mong 刀得孟, fils de Tao-mou-tan, fut nommé *siuan-wei-che*.

Tchang Hong (2) a laissé une courte relation de sa mission, le *Che mien lou* 使緬錄, qui est conservé dans le *Ti hiang tchai ts'ong chou* 棣香齋叢書 (3). En voici la traduction:

« La quatrième année de Yong-lo (1406), en été, le sixième mois, je me rendis au Leao-hai 遼海 (Leao-tong), où j'étais envoyé pour offrir des sacrifices chez les Ta-ta 韃靼 (Tatars). Etant retourné pour rendre compte de ma mission, je reçus de l'Empereur l'ordre d'attendre à la cour. Cette année même, le treizième jour du septième mois intercalaire, on m'ordonnait de prendre les insignes des envoyés impériaux et de porter un ordre de l'Empereur à Na-lo-t'a 那羅塔, *siuan-wei-che* de la Birmanie. Le même jour, je me mis en route,

(1) Mong-yang est le nom shan de Mo-hnyin au nord-ouest de Bhamo et au sud du lac Indo-gyi. L'*Histoire des Ming* (chap. 314) dit : « Mong-yang est situé à plus de mille *li* de T'eng-yue, à l'occident du Kin-cha-kiang (Irawady). »

(2) L'*Histoire des Ming* ne contient pas de biographie de Tchang Hong. D'après un passage de la biographie de Wang Tso 王佐 (chap. 167 du *Ming che*), il était originaire de 福安 Fou-ngan (Kiang-si). Dans sa relation sur son voyage en Birmanie, il fait allusion à une mission dont il avait été chargé auprès du roi du Japon. En effet, cette mission se trouve mentionnée dans la notice du *Ming che* sur le Japon ; elle eut lieu en 1403.

(3) M. Pelliot me communique au sujet de ce *ts'ong-chou* cette note : « 棣香齋叢書 *Ti hiang tchai ts'ong chou* est le titre donné sur la feuille de titre et en tête des *kiuan* d'un *ts'ong-chou* dont les tranches et les préfaces portent *Leou tong tsa tcho* 婁東雜著. Ce *ts'ong-chou* assez rare, publié en 1833, est l'œuvre de Chao T'ing-lie 邵廷烈 (*hao* Tse-hien 子顯) et comprend 3 *pen*. Tous les opuscules qu'il y a insérés étaient inédits. » La bibliothèque de l'Ecole Française ne possède pas cet ouvrage. Je traduis la relation de Tchang Hong d'après une copie du texte que M. Pelliot a faite à Pékin.

et au cours du neuvième mois j'arrivais dans le pays des Zardandan (金 齒) (1). Là je choisis les soldats de l'armée impériale qui devaient protéger l'ordre de l'Empereur (qui m'était confié). Dans le camp, les familles des soldats se mirent à se lamenter, disant que toute mon escorte était vouée à la mort, qu'aucun d'eux ne reviendrait sain et sauf. Je leur dis que nous restions encore, que nous n'allions pas partir tout de suite. Ainsi ceux qui voulaient nous accompagner en pleurant ne savaient pas la date de notre départ et se calmèrent peu à peu. A ce moment je fis vite ouvrir la porte (du camp) et nous sortîmes rapidement. Ce n'est qu'arrivés au camp de Tchou-ko Leang (2) que nous interrompîmes notre marche. Ainsi les familles éplorées n'avaient pas pu nous accompagner et mon escorte n'avait eu aucune émotion. En ce temps l'eunuque Yun-sien 雲 仙 (3) occupait le poste de *siuan-wei-che* à Lou-tch'ouan 箆 川 (4). Nous rencontrâmes, échelonnés le long de la route, des soldats malades de son armée. C'était pour nous un aspect désolant. A notre arrivée à Lou-tch'ouan, l'eunuque Yun-sien voulait que je me rendisse dans son camp. Mais je ne pus y rester à cause de l'odeur infecte qui y régnait. Cela venait de ce que ses soldats déposaient les détritus en dehors du camp et de ce qu'il y avait une chaleur torride. Continuant notre route, nous arrivâmes à Kong-tchang 拱 章 qui est la Ville à la Tête du Fleuve des Birmans (5). Les Birmans s'étaient emparés de Mong-yang 孟 養 et ils envoyèrent le chef Tong-miao 東 妙 (6) pour masser des troupes en cet endroit (7) et pour empêcher que la Chine pût porter secours (à Mong-yang). Je feignis de n'en rien savoir et je lui envoyai un homme pour lui faire ce reproche: « Quand je suis allé au Japon, le roi du pays vint à ma rencontre avec une flotte dont les mâts couvraient l'océan. Vous, vous venez à ma rencontre avec à peine vingt ou trente mille hommes: vous me manquez de respect! Vite, préparez pour moi une embarcation! Vous n'êtes que des barbares insignifiants; je ne vous blâme donc pas. » Puis j'appelai K'ieou Tien-pao 邱 添 保, mon interprète, et je m'informai des affaires des Birmans, des avantages qu'avaient obtenus ou des déboires qu'avaient soufferts les ambassadeurs chinois précédents. L'interprète me dit: « Les barbares birmans sont excessivement arrogants. Dès qu'ils apprennent qu'un ambassadeur de la cour impériale vient chez eux, ils dressent à part un pavillon couvert de paille dans lequel

---

(1) Cette tribu, bien connue par Marco Polo (livre II, chap. 50), occupait les environs de Yong-tch'ang 永 昌. C'est probablement dans le camps chinois de Yong-tch'ang même que Tchang Hong choisit son escorte.

(2) Cf. Pelliot, *Deux itinéraires de Chine en Inde*, *supra*, p. 169.

(3) Ce dignitaire n'a pas de biographie spéciale dans le *Ming che*. Mais dans les notices sur les pays shans il est souvent mentionné comme envoyé impérial auprès de différents *sao-bhwa*. La dernière mention de lui que j'aie trouvée (chap. 315) se rapporte à l'année 1426, pendant laquelle il fut envoyé auprès du *siuan-wei-che* de Lou kiang 路 江 (sur la Salouen entre Yong-tch'ang et T'eng-yue).

(4) La vallée de la haute Shwe-li.

(5) Kong-tchang, qui est rendu par « Tête du Fleuve », peut fort bien être la transcription du birman Gaung-tchaung, qui a le même sens. Il n'existe pas actuellement de ville portant ce nom; mais la « Ville à la Tête du Fleuve » ne pouvait être bien loin de Bhamo, si ce n'était Bhamo lui-même. Il convient cependant de noter que le nom de Bhamo (en shan : Ban-mo, « le Village des Potiers ») se trouve dans le *Ming che* sous la forme Man-mo 蠻 莫.

(6) Le texte a T'ao-mong-tong-miao 陶 孟 東 妙. Les deux syllabes *t'ao-mong* reviennent si fréquemment dans le *Ming che* en tête des noms des personnages shans importants que je n'hésite pas à y voir une transcription du titre thaï de *chao murong*, « chef de murong ».

(7) C'est-à-dire à Bhamo. On va voir combien peu l'envoyé chinois se laisse déconcerter par la présence sur son chemin de ce corps birman dont les intentions ne sont guère amicales.

l'ambassadeur est admis en audience, sa face tournée vers le nord (1). Quand l'ambassadeur entre dans la ville, on en ferme les portes devant sa suite qui doit attendre en dehors. Ensuite l'ambassadeur se rend à pied à l'audience et monte dans le pavillon couvert de paille. Là les Birmans, leurs faces tournées vers le sud, parlent avec lui. Jusqu'ici cela s'est toujours passé ainsi et les ambassadeurs précédents ont dû le subir. De plus, le climat de ce pays est extrêmement mauvais. Quand on y arrive, le premier soir déjà la moitié des hommes tombe malade ; le lendemain tout le monde est malade, et à partir du troisième jour les cas de mort se suivent sans interruption. A peine un sur dix retourne. Que Votre Excellence songe bien à cela ! » Dès mon entrée sur leur territoire j'envoyai donc mon interprète aux Birmans pour leur ordonner d'enlever le pavillon couvert de paille ; de plus je leur fis donner cet avertissement : « Quand un mandarin sort en public, la coutume chinoise veut que sur la route tous s'écartent de lui ; sinon, on donne des coups de bambou. Prévenez donc le peuple birman qu'il aura à me laisser la route libre, s'il ne veut pas recevoir des coups de bambou ! » Ensuite je choisis parmi mes soldats une vingtaine d'hommes courageux jusqu'à la mort ; ils m'accompagnaient, armés d'un sabre et d'un bâton. Au moment d'entrer dans la ville, je m'arrêtai sous le mur et sans descendre de cheval, je criai aux Birmans d'ouvrir la porte ; comme ils ne m'écoutaient pas, je les fis bâtonner. Poussant la porte, nous entrâmes et nous arrivâmes au palais du *siuan-wei-che*. Les Birmans avaient posté sur les deux bords de la route plus de cent éléphants, dont les trompes s'accrochaient les unes aux autres (en travers de la route), et ils prièrent l'ambassadeur de descendre de cheval. Je donnai (à ma suite) l'ordre de dégainer et de couper les trompes des éléphants ; alors les éléphants commencèrent à fuir avec précipitation. Arrivé dans le palais, je pris la lettre impériale et je me tins la face tournée vers le sud ; j'invitai le *siuan-wei-che* à se placer devant moi, la face tournée vers le nord. Quand il eut entendu (la lecture de la lettre impériale), je m'assis la face tournée vers l'ouest et je lui rappelai sa mauvaise conduite et le crime qu'il avait commis en osant tuer le *siuan-wei-che* du territoire limitrophe. Na-lo-t'a ne savait que répondre. Il se contenta de dire : « Veuillez retourner dans votre demeure ; demain je donnerai une réponse. » Et je m'en retournai. Les Birmans avaient tué des animaux et nous les apportaient. Mais je fis refuser tout. J'ordonnai d'acheter du bétail vivant pour notre cuisine. Car j'avais appris depuis longtemps que dans le pays des barbares birmans croît un arbre appelé *kin-kang-tsouan* 金剛纂, qui ressemble au palmier *Trachycarpus excelsa* (棕櫚) ; ses branches sont tortueuses et sans feuilles. Quand on lui fait une incision, il en jaillit une eau pure. Il arrive que des bœufs ou des moutons en boivent quand ils ont très soif. Celui qui ensuite mange de leur viande en meurt certainement. Même quand on nous amenait du bétail vivant, nous étions obligés d'attendre trois ou cinq jours (avant de le tuer), pour voir s'il n'était pas empoisonné. Ensuite on faisait bouillir la viande pour détruire les germes nuisibles. Dans mon camp je ne tolérais aucune ordure. En dehors du camp, à une distance de plus de cent pas je fis creuser une fosse d'aisance ; quand elle était pleine, on la recouvrait de terre et on en creusait une autre. Quand après trois jours personne ne fut tombé malade parmi mes hommes, je commençai à avoir confiance. Mais on m'avait toujours mis en garde contre la malaria. C'est pour cette cause aussi que les ambassadeurs précédents avaient hâté leur retour ; ils craignaient de mourir et n'osaient pas rester ici. Certes, il y a de la malaria ; mais selon mon opinion on n'a qu'à manger de la viande avec modération, à ne pas boire trop de vin et à se garder de s'enivrer. Dans sa demeure il ne faut pas souffrir la malpropreté ; quant aux vêtements et à la nourriture, il faut les augmenter ou les diminuer progressivement. Quand on vous apporte des mets ou quand on se promène, il faut être sur ses gardes pour ne pas se laisser empoisonner. Continuellement aussi les Birmans

(1) Pour comprendre cette question d'étiquette, il faut se rappeler que seul le Fils du Ciel doit donner audience la face tournée vers le sud.

amenaient des femmes de mauvaise vie pour entraîner mes soldats. Celui qui va avec une d'elles, est sûr de mourir. On les appelle « les Pestes des Hommes ». Sans relâche j'exhortais mes hommes ainsi: « Quand vous vous êtes mis en route, vos parents, vos femmes et vos enfants vous ont accompagnés en pleurant; ils ont invoqué les pouvoirs surnaturels pour que vous puissiez revenir sains et saufs. Maintenant si vous mourez à cause de ces « Pestes des Hommes », vos femmes seront obligées de contracter un second mariage et vos parents, à quoi seront-ils réduits? » Tous pleurèrent d'émotion et aucun d'eux n'osa jamais approcher une de ces « Pestes des Hommes ». Quand il arrivait qu'un d'eux avait la fièvre, je lui faisais appliquer de la gentiane sur le creux de l'estomac; avec ce traitement j'obtenais de nombreuses guérisons.

A notre départ (de Chine) nous étions soixante-dix, tant cavaliers que piétons, à notre retour nous étions encore soixante-neuf. Un seul homme, l'officier Tchou 朱, du surnom de Yin-pao 音保, décéda en Birmanie. J'ordonnai aux hommes de sa bannière de brûler son cadavre, de rassembler ses ossements dans une boîte, de faire un paquet de ses effets et de transmettre le tout à sa famille. Le fait que personne de mes soldats ne mourut fut attribué par les Birmans aux pouvoirs surnaturels.

Dès que ma mission fut terminée, nous retournâmes par T'eng-tch'ong-fou 騰衝府 (T'eng-yue). Là nous nous rétablîmes des effets de la malaria et je fis reprendre des forces à mes hommes pendant plusieurs jours. Les indigènes nous apportaient des bœufs et du vin pour faire des offrandes aux mânes du soldat mort et pour célébrer des sacrifices. Après avoir levé le camp, nous entrâmes enfin dans le territoire des Zardandan. Les exclamations de joie faisaient trembler la terre. Tous s'étonnaient de ce que mes hommes étaient revenus sains et saufs. Mais qu'y a-t-il là d'étonnant? Il ne s'agit que d'aimer ses hommes d'un cœur sincère. Si on n'a pas un cœur sincère, leurs maladies ne vous sont rien, et même quand on en est témoin à plusieurs reprises, cela ne produit pas d'effet. »

ED. HUBER.

VESTIGES DE L'OCCUPATION CHAME AU QUANG-BINH

Lettre du R. P. CADIÈRE

Monsieur le Directeur, — J'ai le plaisir de vous annoncer la découverte d'un nouveau monument cham dans le Quảng-bình.

Il y a cinq ou six ans, on m'avait dit qu'il y avait, dans le village de Kẻ Đòi, un bœuf en pierre. Sur le moment je ne tins aucun compte de cette information. Par après, mon attention ayant été attirée sur les souvenirs chams de la province, je pensai à m'assurer si ce bœuf ne serait pas un reste des anciens possesseurs du pays. Mais, malgré mes recherches, je ne pus trouver quelqu'un qui sût ou voulût m'indiquer l'endroit où il se trouvait. Enfin, récemment, un individu m'en ayant reparlé par hasard, je profitai du premier moment libre pour l'aller voir. Après avoir couru dans la brousse toute une matinée, mes guides m'avouèrent qu'ils avaient vu ce bœuf quand ils étaient jeunes, il y avait dix ou quinze ans, et qu'ils ne se souvenaient plus de l'emplacement. Heureusement je rencontrai dans le village, après avoir frappé de porte en porte, un individu qui voulut bien m'y conduire. Il me montrerait et le bœuf, et une éminence d'où jadis le village avait retiré des briques.

Cette éminence se trouve à un kilomètre environ en arrière de Xóm Đớ (corruption patoise pour *Đá*), « le hameau des pierres », dernier hameau, à l'ouest, du village de Hì Duyệt, vulgairement Kẻ Đòi, dans le huyện de Bố Trạch. Elle est séparée du hameau par une petite colline, et se trouve juste au pied du versant sud de la chaîne de collines qui va mourir dans la mer au cap Đà Nhảy, sur le bord du sentier dit Đàng Mòn, « sentier battu », qui longe

la chaîne de collines de l'est à l'ouest, sur le versant sud. La région où se trouve cette éminence s'appelle, dans le cadastre, Tháp xứ « quartier de la tour », Thượng tháp xứ « quartier supérieur de la tour », ou encore Thầy ngô xứ « quartier du maître chinois ».

L'éminence peut avoir soixante mètres de long sur quarante de large, avec une élévation de quatre à cinq mètres au-dessus du niveau du sol. Elle est entièrement couverte de petite brousse, et les briques émergent sur tous les points de sa surface, de grosses briques rouges de 18 à 20 centimètres de large, 5 ou 6 centimètres d'épaisseur, sur une longueur que je n'ai pu déterminer, n'ayant pas trouvé de brique entière. Du côté sud on remarque une excavation : les habitants de Kẻ Đòi étaient venus y prendre des briques, mais, après cette opération sacrilège, le village fut *động*, c'est-à-dire que les génies causèrent diverses calamités. On vint alors rendre les briques, et ces briques restituées sont en un petit monceau au centre de l'excavation.

A en juger par l'état actuel de l'éminence, l'axe du monument ou de l'ensemble des monuments paraît avoir été est-ouest. On voit, à l'est, sur l'éminence générale, une petite surélévation, puis une autre plus haute au centre, peut-être une troisième en arrière. Ces surélévations doivent provenir de l'effondrement du temple principal et des temples secondaires. Le nom cadastral prouve que c'était une ou plusieurs tours. Je n'ai pas eu les moyens de faire aucune fouille, et d'ailleurs je ne l'aurais pas osé, laissant ce soin à des mains plus expérimentées.

Sur le côté sud de l'éminence, à une distance de 150 à 200 mètres, est une petite vallée de rizières, appelées Ruộng thầy ngô, du nom cadastral. Elle est traversée par une chaussée de 30 mètres de long environ, sur cinq mètres de large, appelée Đập thầy ngô, « la chaussée du maître chinois ». Cette chaussée, tout à fait en disproportion avec les maigres rizières qu'elle traverse, et sans utilité manifeste au point de vue de l'irrigation, est sans doute la chaussée qui donnait accès au temple. Mais il faut remarquer qu'elle est à peu près nord-sud, c'est-à-dire faisant un angle droit avec ce que je crois avoir été l'axe de l'édifice.

Cette orientation extraordinaire permet de tirer quelques conclusions. La chaussée n'a pas été faite uniquement, ni même principalement, pour la beauté du coup d'œil : on la comprendrait, dans ce cas, sur le prolongement de l'axe central de l'édifice et non sur le côté. Elle a eu un but pratique ; elle servait aux fidèles qui venaient faire leurs dévotions au temple, et leur permettait de franchir la vallée de rizières. Ces fidèles arrivaient donc de la région située au sud du temple, c'est-à-dire de l'extrémité ouest du village de Kẻ Đòi, ou du village de Mục tượng (Điển Lộc xã, administrativement). C'est là par conséquent qu'il faut placer un des centres chams de la région. Cette conclusion pourrait être encore admissible, même si les fouilles prouvaient que la façade du monument principal était tournée vers le sud.

A propos du nom cadastral de la région Thầy ngô xứ, on peut conclure, je crois, qu'un *maître*, c'est-à-dire ici un gardien de temple, — qui n'était pas annamite, ce que prouve l'épithète *ngô* ; qui devait être cham, bien que le vulgaire l'appelle chinois, suivant la coutume d'après laquelle tout ce qui est étranger est appelé, ou du moins était appelé jadis chinois, — que ce gardien de temple cham, dis-je, a dû résider dans le temple quelque temps après l'établissement des Annamites dans le pays. Il faut remarquer à ce propos que, d'après la tradition, l'existence de la statue, d'origine nettement chame, qui se trouve dans la grotte de Bồ Khê — sur le versant nord de la même chaîne de collines de Đá Nhảy — fut révélée par un « maître », sorcier ou bonze, *chinois*, qui passait en mer sur une jonque. (Voir *B. E. F. E.-O.*. II, 207, 411-413).

Quant au bœuf en pierre, je l'ai trouvé à cinquante centimètres des rizières : encore un coup de pouce des buffliers, et il disparaissait dans la boue profonde. C'est, dans l'état actuel, un bloc informe de grès grisâtre. Tout l'avant-train est complètement abîmé ; la croupe est d'un travail assez fin. On distingue les deux cuisses de l'arrière-train ; la partie supérieure de la queue est visible, et était peu proéminente ; la partie inférieure était repliée sur la cuisse gauche. Le bloc a 70 centimètres environ de long sur 35 de large et

d'épaisseur. Si je dis que c'était un bœuf, c'est pour me conformer à la tradition populaire. car il est difficile, dans l'état actuel, de dire ce que c'était.

Une légende naïve et touchante conserve le souvenir du peuple qui sculpta et vénéra le Nandin. Deux royaumes se disputaient la possession du pays. On convint que l'un ferait un bœuf en pierre : si le bœuf marchait, le peuple qui l'aurait sculpté gouvernerait le pays. L'autre peuple prendrait une touffe de bambou sauvage et la planterait les racines en l'air, la tête en bas : si le bambou poussait, ce peuple aurait la suprématie. Le bambou planté la tête en bas poussa, paraît-il. (D'après la version donnée par mon guide, on serait venu en cachette pendant la nuit le replanter naturellement.) Quant au bœuf en pierre, il est toujours à la place où le mirent les sculpteurs, et le peuple qui le fit céda la place aux vainqueurs. Hélas, l'histoire dit que ce ne fut pas après une joûte pacifique de ce genre que les Chams, les sculpteurs du bœuf, cédèrent le pays aux Annamites, les rusés planteurs du bambou !

On peut déduire de l'emplacement de cette tour quelques conclusions relatives aux groupements de la population dans la région lors de l'occupation chame. Les deux versants de la chaîne de collines de Đá Nhảy étaient occupés. On a, sur le versant sud, cette tour, avec, à cinq heures de marche vers l'ouest, les grottes de Phong Nha (nº 177 de l'*Inventaire sommaire*) ; sur le versant nord, la statue de la grotte de Bồ Khê, mentionnée plus haut, reposant sur un socle en briques (1), ce qui prouve qu'elle était là à demeure fixe. Les habitants des deux versants paraissent avoir communiqué, peut-être par la route de la mer (route mandarine actuelle), mais à coup sûr par le sentier de montagne qui franchissant l'unique col par où passent encore aujourd'hui les Annamites, traverse le hameau de Động Ran, et sort au hameau de Kẻ Nại « les saliniers ». En effet la tour de Kẻ Đòi est à deux kilomètres environ à l'est de la tête sud de ce sentier, et si mes conclusions sont justes à propos de la situation du centre cham voisin, celui-ci se trouvant au sud de la tour, était reporté par là à l'entrée même du sentier.

Par ailleurs, au hameau de Kẻ Nại, il y a une dizaine d'années, un paysan, abattant une haie, trouva deux grosses jarres remplies de statuettes. J'ai fait une enquête sur les circonstances de cette découverte et je vous adresse les renseignements que j'ai pu recueillir.

Kẻ Nại (les sauniers) est un hameau de quelques maisons construites sur un col qui met en communication la grande plaine de l'embouchure du Sông Gianh avec une petite vallée de rizières qui serpente dans les collines de Đá Nhảy. C'est par là aussi que passe le sentier de montagne qui met en communication la vallée du Sông Gianh avec la plaine située au sud des collines de Đá Nhảy et avec la vallée du Nguồn Son (où sont la tour de Kẻ Đòi, et les grottes de Phong Nha). On arrive à ce hameau, en partant du trạm de Quảng Khê (Bồ Khê), en suivant une digue qui remonte la rive droite de l'arroyo de Bồ Khê. Après avoir dépassé les écluses de la digue, on peut voir, au pied du mamelon ouest, près d'un gros jaquier, des débris de briques. Les recherches ne devraient pas s'égarer là, je crois. Ce seraient les restes de fours à charbon (lò than), établis là, m'a-t-on dit, au compte du gouvernement annamite, à une époque assez récente. Les briques sont des briques mandarines : sur un fragment que j'ai recueilli, il y a gravé le caractère 申, ou plutôt 甲, désignant l'année de fabrication, ou un numéro d'ordre de fournée.

Kẻ Nại est sur un col : à l'est un mamelon, à l'ouest un autre. Montons sur le mamelon est, en pente douce sur le versant ouest, abrupte sur le versant est. Sur ce versant abrupt, tout à fait à l'est, et à 3 mètres environs en contre-bas du sommet, est un creux, peut-être fait de main d'homme, et creusé à même dans la montagne, formant une petite esplanade de six à huit mètres de diamètre, où l'on remarque des débris de tuiles assez nombreux, soit à fleur de terre,

(1) Elle a été déplacée actuellement et n'est plus sur ce socle.

soit légèrement enterrés. Ce sont des tuiles vulgaires, de facture grossière, mais très bien cuites, légèrement bombées. Deux fragments que j'ai recueillis portent une arête finissant en pente douce, sur une partie d'un côté. Elles ont environ un centimètre d'épaisseur, sur une largeur et une longueur indéterminées.

Sur le sommet du mamelon, et à l'ouest de ce creux, on trouve, soit à la surface du sol, soit à une certaine profondeur, mais en assez petite quantité, des débris de briques en argile rouge, de 65 millimètres d'épaisseur, sur 18 centimètres de large, différant ainsi des briques mandarines qui n'ont que 14 centimètres de large et sont un peu moins épaisses (longueur indéterminée). La plupart des débris que l'on voit à la surface du sol ont été extraits quand on creusa, il y a une dizaine d'années, m'a-t-on dit, un tombeau qui occupe le sommet du mamelon. Je n'ai pu me rendre compte des dimensions de l'aire occupée par les débris de briques.

Sur le versant ouest du mamelon, en pente douce, il y a à la base et sur le prolongement ouest des deux endroits ci-dessus notés, une grande esplanade qui pourrait être naturelle, mais aussi avoir été aménagée de main d'homme. Puis, tout-à-fait au bas, toujours sur le prolongement ouest, on voit une grande haie, de 4 à 5 mètres de large, au terrain surélevé sur le sol environnant, qui traverse entièrement le col de l'est à l'ouest. J'y ai trouvé un fragment de ces énormes briques en argile noirâtre, de 39 à 40 centimètres de long sur 18 de large et 11 d'épaisseur, dont j'ai deux spécimens, provenant, l'un, des alentours du pied du socle de statue, d'origine nettement chame, qui se trouve à l'entrée des grottes de Phong Nha (n° 177 de l'*Inventaire sommaire*), l'autre trouvée au seuil d'une pagode située près du fortin de Cao Lao, appelé Thành Lôi, « citadelle chame », par les indigènes. (Il y a encore d'autres briques semblables à ces deux endroits.) Ces briques paraissent avoir servi de dalles, et cette haie pourrait être une antique chaussée.

Enfin, à l'extrémité ouest de cette haie, au pied du mamelon ouest, est une petite élévation dont la terre, riche en humus, diffère notablement des terres du col, sablonneuses, et des terres du mamelon, caillouteuses et ferrugineuses. La brousse y pousse vigoureusement. Cet endroit mériterait d'être exploré, je crois.

L'endroit où furent découvertes les statuettes, est au nord et à une trentaine de mètres de la grande haie. C'est un buisson de 6 à 8 mètres de diamètre. Il conviendrait aussi d'explorer cet endroit à fond. Quant aux statuettes, voici les renseignements que j'ai obtenus. Elles étaient renfermées dans une jarre en terre vernissée à l'extérieur, de 0 m 80 environ de haut. Il y en avait 36 suivant les uns, une quarantaine suivant les autres. La plus grande pouvait avoir de 20 à 30 centimètres de hauteur ; d'autres étaient de la grosseur du doigt. La plupart étaient en cuivre (đồng), quelques unes en or (?). Les unes étaient debout, les autres assises. L'une d'entre elles au moins avait deux visages et quatre bras. Le vase contenait en outre divers objets, entre autres deux boutons ou fleurs de lotus (búp sen), et deux colliers en perles. Après diverses péripéties, le huyện de Bố Trạch, avisé du fait, fit faire de nouvelles fouilles, qui furent ce que peuvent être des fouilles commandées et exécutées par des Annamites. Une partie des statuettes — celles en cuivre — furent transportées au huyện, et de là au chef-lieu de la province.

J'ajouterai que jadis il y avait, au milieu des rizières de Bố Khê, une digue qui arrivait en face du mamelon est, du côté nord.

Je n'ose pas prétendre que tous ces vestiges soient d'origine chame ; mais comme il ne faut rien négliger de ce qui peut donner quelque lumière au sujet des restes de l'occupation chame dans le Quảng Bình, j'ai tenu à vous signaler tous ces détails, ne serait-ce que pour diriger des recherches ultérieures.

Il n'est pas sans intérêt, je pense, à propos de cette découverte, de résumer ce que l'on connaît jusqu'ici des restes de l'occupation chame au Quảng Bình. La carte de la province se constelle de points rouges insoupçonnés, et cette constatation n'est pas sans intérêt. On ne fera sans doute jamais de découvertes sensationnelles dans la province, bien que les ruines de Kẻ Bòi puissent causer des surprises ; mais comme cette région marque à peu près l'extrêm

limite nord de l'extension du peuple cham, il est intéressant de se rendre compte des souvenirs qu'ils y ont laissés, ne serait-ce que pour s'encourager à chercher encore.

Il y a dans le Quảng Bình des monuments, — des vestiges, — des souvenirs de l'époque chame.

I. — *Monuments.* — 1° — Grottes de Lạc sơn : inscriptions. N° 178 de l'Inventaire sommaire.

2° — Grottes de Phong Nha : inscriptions ; socle de statue à l'entrée ; débris de socle de statue à l'intérieur ; nombreux « Buddhist seals » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. N° 177 de l'Inventaire sommaire. Voir B. E. F. E.-O., I, 23-26.

3° — Grotte de Chùa Hang, dans le village de Bố Khẻ : statue chame. Voir B. E. F. E.-O., II, 411-413.

4° — Village de Hĩ Duyệt ou Kẻ Đòi : ruines de tours ; bœuf en pierre.

II. — *Vestiges.* — 1° Sur le mont Hoành Sơn ou Đèo Ngang, à la limite nord du Quảng Bình, il y a, d'après le *Quảng Bình chi*, un vieux rempart qualifié de Lâm-ấp phè lũy, « muraille abandonnée du Lâm-ấp ». Le Lâm-ấp précéda le Chiêm Thành sur la terre d'Annam. Ce mur irait du sommet de la montagne jusqu'à la mer, et serait construit en pierre. Je ne sais si c'est le mur que la route mandarine franchit au sommet du col.

2° — Au village de Trung Ái, dans la phủ de Quảng Trạch, restes du Lâm-ấp signalés par le *Cang mục, tiền biên*, livre 4, f° 16 a. Le *Quảng Bình chi* y signale aussi des murs qu'il appelle Lâm-ấp phè thành, « citadelle abandonnée du Lâm-ấp ». Ne pas prendre cependant pour ces restes les murs dits de Tam Hiệu et Chính Hiệu, d'origine annamite, signalés B. E. F. E.-O., III, 198-199.

3° — Fortin de Cao Lao Hạ, dans le huyện de Bố Trạch, appelé Thành Lồi, « la citadelle chame », par le peuple, bien que les murs actuels paraissent d'origine plus récente. Voir B. E. F. E.-O., III, 169-170.

4° — Citadelle de Uẩn Áo, dans le huyện de Lệ Thủy, signalée comme vestige du Lâm-ấp par le *Cang Mục, tiền biên*, livre 4, f° 16 a. Le *Quảng Bình chi* l'appelle « citadelle de Ninh Viễn. » Il dit qu'elle remonte aux Lê, et ajoute que ce pouvait être l'ancienne citadelle du Địa Lý, qui, comme on le sait, était le nom du Quảng Bình sud, lors de l'occupation chame ; appelée aussi Thành Lồi, « citadelle chame », par le peuple.

III. — *Souvenirs* : 1° — Pagode de Chùa Non, sur un pic dominant la plaine de Đồng Hới au sud. Pourrait être d'origine chame (?).

2° — Au village de Thanh Ba, hameau de Kẻ Nại, huyện de Bố Trạch, découverte de deux jarres remplies de statuettes probablement chames.

Bố Khẻ, 1er janvier 1904.

L. CADIÈRE

NOTES ADDITIONNELLES SUR LA SECTE DU LOTUS BLANC ET LA SECTE DU NUAGE BLANC

I. LA SECTE DU LOTUS BLANC. — Dans une étude précédente sur la secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc (1), je me suis surtout attaché à étudier leur histoire au temps de leur fondation, sous la dynastie Song. Aux textes que j'ai cités touchant l'existence de la secte du Lotus blanc sous les Yuan, il faut joindre ceux-ci qui ont déjà été signalés, mais sans aucune référence, par M. Parker (2) :

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 304 et ss.

(2) *China Review*, XXIV, 107 ; *China, her history, diplomacy and commerce*, p. 289.

1° (至大元年五月丙子)禁白蓮社毀其祠宇以其人還隸民籍.
« (La première année *tche-ta*, 1308, le 8e mois, au jour *ping-tseu*,) on prohiba l'Association du Lotus blanc et (on ordonna) de détruire ses temples et ses bâtiments ; tous ceux qui relevaient d'elle devaient être inscrits à nouveau sur les registres des hommes du peuple (1). »

2° (至治二年閏五月)癸卯禁白蓮佛事.
« (La deuxième année *tche-ta*, 1322, le 5e mois intercalaire,) au jour *kouei-mao*, on interdit les cérémonies bouddhiques du Lotus blanc (2). »

3° Enfin, pour ce qui est du rôle que jouèrent les adeptes du Lotus blanc à la fin de la dynastie mongole, le texte principal n'est pas la biographie de Han Lin-eul dans l'*Histoire des Ming*, que cite M. De Groot (3), mais le ch. 42 de l'*Histoire des Yuan*, p. 3 et ss., *s. a.* 1351. Il est probable que c'est cette nouvelle forme du Lotus blanc, annonçant la venue de Maitreya, qui fut nommément désignée dans le Code sous le nom de « Association du Lotus blanc du Buddha Maitreya » (彌勒佛白蓮社) (4).

II. La secte du Nuage blanc. — Dans ma note précédente (*B. E. F. E.-O.*, III, 312 et ss.), j'ai étudié les textes du *Fo tsou t'ong ki* qui font remonter la fondation de la secte du Nuage blanc au séjour que le bonze 孔清覺 K'ong Ts'ing-kio fit en 1108 au temple du Nuage blanc de Hang-tcheou. Je n'avais pu déterminer quel était ce temple du Nuage blanc ; heureusement M. Vissière a trouvé et a eu l'amabilité de me communiquer un texte qui précise sur ce point les données du *Fo tsou t'ong ki*. Ce texte se trouve au k. 5, p. 30 v° du 湖山便覽 *Hou chan pien lan* (5), dans la description du mont 靈隱 Ling-yin ; il est ainsi conçu :

« 白雲菴 Po-yun-ngan (Temple du Nuage blanc). — Il se trouve à l'ouest du 直指堂 Tche-tche-t'ang. Dans la période 元祐 *yuan-yeou* (1086-1093) des Song, le bonze Ts'ing-kio y habita. Il fonda lui-même une secte et, la nommant d'après le temple, l'appela la secte du Nuage blanc (白雲宗). Voir le 釋氏稽古畧 *Che che ki kou lio*. » Suit une poésie sur le monastère, par le bonze 元照 Yuan-tchao.

N'ayant à ma disposition que cet extrait du *Hou chan pien lan*, je ne puis dire quel bâtiment est ce Tche-tche-t'ang, dont il a dû être question auparavant. Néanmoins le seul fait que le Po-yun-ngan se trouve sur le Mont Ling-yin nous donne une approximation satisfaisante. Le Mont Ling-yin a été de tout temps un des sites favoris des reclus ; il en est question dès le début du VIe siècle dans le *Chouei king tchou* de Li Tao-yuan (6). Le *Ta ts'ing yi t'ong tche* (7) dit du 靈隱寺 Ling-yin-sseu, ou Temple du Ling-yin, qui tire son nom de la montagne sur laquelle il est situé, qu'il se trouve à 15 *li* à l'ouest de 錢塘 T's'ien-t'ang ; or Ts'ien-t'ang est l'une des deux sous-préfectures entre lesquelles est partagée la ville de Hang-tcheou. Le

---

(1) *Yuan che*, k. 22, p. 10 v°.

(2) *Yuan che*, k. 28, p. 2 v°.

(3) *Sectarianism and religious persecution in China*, p. 165.

(4) Cf. De Groot, *loc. laud.*, p. 137. — M. Parker (*China*, p. 289) donne pour cette révolte du père de Han Lin-eul la date de 1349 qui ne me paraît appuyée par aucun texte. — Sur un autre soulèvement fait en 610 au nom de Maitreya, cf. *Souei chou*, k. 3, p. 6 v° — La secte du Lotus blanc invoquait spécialement Mahāmāyūrī. Cf. le 天下郡國利病書 *T'ien hia kiun kouo li ping chou*, k. 118, p. 1 v°.

(5) Le *Hou chan pien lan*, en 12 k., est l'œuvre de 翟灝 Tchai Hao, mort en 1788 ; Tchai Hao est surtout connu comme l'auteur du 通俗編 *T'ong sou pien* ; on trouvera sa biographie et la liste de ses œuvres tant imprimées qu'inédites dans le k. 255, pp. 24 et ss., du 國朝耆獻類徵初編 *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng tch'ou pien*.

(6) K. 216, p. 3 de l'édition lithographique publiée à Hang-tcheou en 1897.

(7) Cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou*, k. 145, p. 14 de l'édition de Canton en petit format.

temple du Nuage blanc, situé lui aussi sur le Mont Ling-yin, était donc également dans cette région pittoresque du Lac de l'Ouest que les poètes chinois ont souvent célébrée.

L'information du *Hou chan pien lan* diffère de celle du *Fo tsou t'ong ki* en ce qu'elle place le séjour de K'ong Ts'ing-kio au Temple du Nuage blanc en 1086-1093 au lieu de 1108. Le *Hou chan pien lan* indique comme sa source le *Che che ki kou lio*. Ce dernier ouvrage est connu; c'est une compilation en 4 k. faite sous les Yuan par le bonze 覺岸 Kio-ngan, et qui va des origines à l'an 1276; les faits sont rangés par ordre d'années (1). Au commencement du XIXe siècle, le bibliophile 張金吾 Tchang Kin-wou possédait un exemplaire de l'édition des Yuan (1); il y a une édition publiée sous les Ming par 嚴爾圭 Yen Eul-kia. Notre bibliothèque ne possède pas l'ouvrage, mais il se trouve à la Bibliothèque Nationale (2); son étude permettra peut-être de décider entre la date de 1086-1093 que dit lui emprunter le *Hou chan pien lan* et elle de 1108 que donne le *Fo tsou t'ong ki*.

Pour l'histoire de la secte du Nuage blanc au temps des Mongols, j'ai également à signaler quelques textes nouveaux :

1° (*Yuan che*, k. 21, p. 4 r°) (大德七年七月丁丑) 罷江南白雲宗攝所其田令依例輸租.

« (La 7e année *ta-tō*, 1303, le 7e mois, au jour *ting-tch'eou*), on abolit l'office d'administrateur de la secte du Nuage blanc au Kiang-nan. Les terres qui en dépendaient durent acquitter les taxes conformément aux règlements en vigueur. »

2° (*Yuan che*, k. 21, p. 10 r°) (大德十年正月) 戊午罷江南白雲宗都僧錄司汰其民歸州縣僧歸各寺田悉輸租.

« (La 10e année *ta-tō*, 1306, le premier mois,) au jour *meou-wou*, on abolit les offices d'administrateurs religieux (3) de la secte du Nuage blanc au Kiang-nan. On força à rentrer sous la juridiction des préfectures les gens du peuple (qui dépendaient de ces offices), les bonzes à rentrer sous la juridiction de leurs temples respectifs, et les terres durent toutes payer les taxes. »

3° (*Yuan che*, k. 22, p. 10 r°) (至大元年三月丁卯) 復立白雲宗攝所秩從一品設官三員.

« (La première année *tche-ta*, 1308, le 3e mois, au jour *ting-mao*), on rétablit les offices administratifs de la secte du Nuage blanc; (les administrateurs) furent classés au premier degré inférieur; on en établit trois. »

4° (*Yuan che*, k. 23, p, 1 v°) (至大二年三月) 辛卯罷杭州白雲宗攝所立湖廣頭陀禪錄司.

« (La 2e année *tche-ta*, 1309, le 3e mois), au jour *sin-mao*, on supprima l'office de la secte du Nuage blanc à Hang-tcheou, et on établit des offices « dhyâniques » (4) des dhūtas pour le Hou-kouang. »

Quelque obscure que soit la seconde partie de ce texte, il confirme l'interprétation que j'ai proposée (*B. E. F. E.-O.*, III, 315) pour le texte de 1311 signalé par Devéria, où il faut, selon moi, voir dans les offices des dhūtas une catégorie à part de tribunaux ecclésiastiques. Mais je ne suis pas encore en état de dire quelle fut l'histoire de cette secte nouvelle. Tout au plus pourrait-on voir une indication dans ce fait que lors de la révolte de 黃華 Houang

---

(1) Cf. son 愛日精廬藏書志 *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche*, k. 28, p. 15.

(2) Cf. Courant, *Catalogue*, nos 351-352.

(3) Traduction hypothétique; 僧錄 *seng-lou* est un titre connu de la hiérarchie administrative du bouddhisme, mais il n'en est pas de même de 都僧錄 *tou-seng-lou*.

(4) Ce barbarisme est employé ici faute de pouvoir préciser le sens de 禪錄 *tch'an-lou*.

Houa en 1283, ses adhérents, « au nombre de quelques centaines de mille », s'intitulaient 頭陀軍 T'eou-t'o-kiun, l'« Armée des Dhûtas » (1).

5° Le texte cité par Devéria auquel je viens de faire allusion est attribué par lui à 1312, mais le simple examen du *Yuan che* auquel il renvoie montre qu'il y a eu méprise de sa part et qu'il faut lire 1311. M. Parker (2) semble avoir connu un texte similaire qui serait de la 2e lune de 1310, mais, comme à l'ordinaire, sa note n'est accompagnée d'aucune référence.

6° (*Yuan-che*, k. 26, p. 7 r°) (延祐六年十月乙卯)中書省臣言白雲宗總攝沈明仁强奪民田二萬頃誑誘愚俗十萬人私賂近侍妄受名爵已奉旨追奪請汰其徒還所奪民田其諸不法事宜令覈問有旨朕知沈明仁姦惡其嚴鞫之.

« (La 6e année *you-yeou*, 1319, le 10e mois, au *yi-mao*), les fonctionnaires de l'administration civile métropolitaine dirent que l'administrateur général de la secte du Nuage blanc, Chen Ming-jen, s'était emparé par force de 20.000 *k'ing* de terres du peuple, et avait attiré à lui par mensonge 100.000 laïques ; qu'il corrompait son entourage immédiat et conquérait une renommée mensongère ; que déjà un édit avait ordonné de le poursuivre ; mais qu'ils [*les fonctionnaires en question*] demandaient à ce qu'on obligeât ses partisans à rendre les biens du peuple dont ils s'étaient emparés ; pour ce qui était de leurs actions contraires aux lois, il convenait de faire une enquête. Il y eut un édit : « Je sais que Chen Ming-jen est pervers et mauvais. Qu'on le soumette à une enquête sévère. »

7° (*Yuan che*, k. 26, p. 8) (延祐七年正月) 辛卯江浙行省丞相黑驢言白雲僧沈明仁擅度僧四千八百餘人獲鈔四萬餘錠既已辭伏今遣其徒沉崇勝潛赴京師行賄求援請逮赴江浙併治其罪從之.

« (Le premier mois de la 7e année *yen-yeou*, 1320) au jour *sin-mao*, le gouverneur de la province de Kiang-tchō, Hei-lu, fit savoir que le bonze du Nuage blanc Chen Ming-jen s'était permis d'ordonner plus de 4800 bonzes (3) et avait reçu (pour cela) plus de 40000 *ting* (4) en papier-monnaie ; qu'après avoir prétendu se soumettre, il avait chargé son disciple Chen Tch'ong-cheng de se rendre secrètement à la capitale pour obtenir des appuis par corruption; (Hei-lu) demandait qu'on arrêtât et conduisît au Kiang-tchō (Chen Tch'ong-cheng) afin que es cas (des coupables) fussent jugés simultanément. Ce fut accordé ».

8° (*Yuan che*, k. 27, p. 1 v°) (仁宗延祐七年二月丁卯)白雲宗攝沈明仁爲不法坐罪詔籍江南冒爲白雲僧者爲民.

---

(1) Cf. *Yuan che*, k. 12, p. 9 v° ; k. 131, p. 6 r°. Houang Houa avait un commandement militaire à 建寧 Kien-ning ; ses adhérents, soulevés contre les Mongols, comptaient l'année 1283 comme la 5e année 祥興 *siang-hing* des Song. Houang Houa se donna la mort en 1284 (*Yuan che*, k. 13, p. 2 v°), mais ses partisans, dits les 畬賊 « Brigands de Yu », donnèrent souvent du mal aux généraux mongols (cf. *Yuan che*, k. 15, p. 2 v° ; k. 15, p. 10 v° ; k. 16, p. 3 v°).

(2) *China Review*, XXIV, 157. Dans cette même note, c'est bien à tort que M. Parker veut lire 木忽 Mou-hou, les Mages, au lieu de 朮忽 Chou-hou ; Chou-hou désigne les Juifs.

(3) Ce sont les autorités administratives qui fixent le nombre des ordinations, constatées par des diplômes dits 度牒 *tou-t'ie*.

(4) Le *ting* correspondait à dix taëls argent, mais le papier-monnaie n'ayant au temps des Mongols que la moitié de sa valeur nominale, la puissance d'échange du *ting* de papier-monnaie ne fut jamais, au plus, que de cinq taëls d'argent. Cf. sur le *ting* Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, I, 426-430.

« (La septième année *yen-yeou*, 1320, de Jen-tsong des Yuan, le deuxième mois, au jour *ting-mao*), l'administrateur de la secte du Nuage blanc, Chen Ming-jen, fut jugé pour actes contraires aux lois, un ordre impérial prescrivit d'inscrire sur les registres comme gens du peuple ceux qui au Kiang-nan avaient de leur propre autorité pris le nom de bonzes du Nuage blanc. »

L'histoire religieuse de la dynastie mongole n'est pas encore faite, et il n'y a pas à tirer de conclusions de textes aussi rares et aussi brefs que ceux que nous venons d'étudier. On y sent cependant que la dynastie étrangère régnant dans le nord n'est qu'à moitié maîtresse des populations du centre et du sud ; le Kiang-nan et le Tchō-kiang, qui furent les dernières provinces soumises aux empereurs Song, sont les principaux centres d'une opposition dont la querelle dynastique se couvre d'un manteau religieux ; la dynastie mongole doit compter avec les sectes ; elle les reconnaît tour à tour et les poursuit ; au jour de sa ruine, elle les retrouve en face d'elle.

P. PELLIOT

BIBLIOGRAPHIE

Indochine

Louis SALAUN. — *L'Indochine*. Paris, Imprimerie nationale, 1903, in-4°. XXXV-436 pp.

Malgré la généralité du titre qu'il a choisi, M. Salaun n'a pas voulu écrire une encyclopédie de l'Indochine, et il a prudemment agi. Une telle synthèse pourra se faire un jour; il serait prématuré de la tenter aujourd'hui. Ce pays offre encore trop d'inconnu pour qu'on puisse en tracer un tableau d'ensemble sans tomber dans les banalités de la compilation. M. S. s'est simplement proposé de le décrire en administrateur et en économiste, et ce plan sagement conçu a été exécuté de main de maitre. Solidement documenté, mais vivifié par l'observation directe et le maniement des affaires; nourri de faits sans se perdre dans le détail; étayé de chiffres sans en être surchargé, cet ouvrage a le mérite de dire tout l'essentiel et rien de plus. L'œuvre de la France en Extrême-Orient y est analysée avec équité. M. S. — est-il besoin de le dire? — n'a rien d'un polémiste. Il ne se croit point obligé de maudire le fisc et de déclarer les chemins de fer une invention saugrenue. Il touche d'une main légère aux questions brûlantes, juste assez pour montrer qu'il ne les ignore pas et qu'il y a réfléchi. Son esprit bienveillant se satisfait du présent et augure bien de l'avenir. Certains le taxeront d'optimisme. Quand il juge « avantageuses » (p. 91) les soldes d'un tong-doc (150 piastres) et d'un huyên (24 à 30 piastres), peut-être cette appréciation ne serait-elle pas acceptée sans réserves par le huyên et le tong-doc: mais l'opinion de ceux-ci est entachée de partialité. On peut douter aussi que la satisfaction que M. S. éprouve de certains « progrès » soit partagée par tous, mais quelle est la réforme dont on ne puisse en dire autant? L'indigène, en tout cas, ne saurait se plaindre de la figure qu'il fait dans ce livre; il y apparaît sous son aspect le plus incontestablement sympathique: celui de contribuable. M. S. n'a pas voulu l'étudier en lui-même, dans son histoire, sa langue, ses mœurs, sa religion, mais seulement en tant que *fonction* de l'administration française. Quant à cette administration elle-même, les rouages en sont très exactement décrits : gouvernement général, organisation militaire, administrations locales, finances, travaux publics, agriculture font l'objet d'autant de petites monographies sobres et précises, — un peu abstraites peut-être, comme il est naturel à un observateur qui s'est trouvé placé au centre du gouvernement, où les affaires n'arrivent que réduites à leurs lignes principales et en quelque sorte filtrées de leurs détails par les services inférieurs. Peut-être aussi pourrait-on souhaiter une étude plus détaillée des administrations indigènes auxquelles la nôtre s'est superposée. Mais il appartient à un auteur de limiter son sujet comme il l'entend, et dans le cadre que M. S. s'est tracé, tout est au complet et en bon ordre.

Rien d'ailleurs n'a été négligé pour plaire au lecteur. Le volume est un magnifique in-quarto qui sort des presses de l'Imprimerie nationale: c'est tout dire. Oserai-je avancer que, par endroits, quelques caractères cassés ou quelques lignes fléchissantes ont échappé au regard vigilant des correcteurs? Non, je ne l'oserai pas: personne ne me croirait. L'ouvrage a encore un autre attrait: il est illustré; et quand des illustrations sont des photographies d'Henri Dufour reproduites en héliogravure par Dujardin, il est inutile d'insister sur leur perfection. Sans doute il en est quelques-unes dans le nombre dont on n'eût pas regretté l'absence: l'Hôtel Métropole, la Rue du Coton, la Tribune du Champ de courses, l'Embarquement des soldats à Saigon, etc., sont des sujets qui auraient pu être laissés aux fabricants de cartes

postales illustrées. Mais l'Avenue de la Concession, un Etang de lotus au Cambodge, la Route du Col des Nuages, les mélancoliques tombeaux impériaux de Huế et tant d'autres sites heureusement choisis sont de petits tableaux pleins de charme. Le Bayon a trois planches à lui seul : si je n'étais quelque peu archéologue, je trouverais que le Bayon abuse un peu, mais je ne puis que me féliciter de cette large part faite à l'archéologie.

Un ouvrage composé avec tant de soin ne laisse guère de place qu'à l'éloge : cependant un compte rendu paraîtrait incomplet sans quelques critiques. Relevons donc deux ou trois détails pour ne pas manquer à l'usage. P. 3. C'est faire beaucoup d'honneur à la Malaisie que d'y voir une des trois grandes civilisations de l'Extrême-Orient. — P. 12. Outre les Chams de l'Annam, il y a au Cambodge d'importants groupes chams, plus intelligents et plus actifs que leurs congénères du Binh-thuân, et qui ont joué un rôle appréciable dans l'histoire intérieure du Cambodge. — P. 89. « La province est divisée en un certain nombre de circonscriptions annamites appelées *phủ* et *huyện*, que dirigent des mandarins *qui portent le même nom.* » Oui dans l'usage européen, mais ces noms ne sont que des abréviations incorrectes de *tri-phủ*, *tri-huyện*. — P. 91. Le *tri-huyện* est différent du « chef de canton » (*cai-tổng*). — P. 101. Le « pouvoir théocratique des bonzes » est un mythe.

M. S. a risqué quelques innovations orthographiques qu'il défend de la meilleure grâce dans sa préface. Il en est une que nous ne pouvons qu'approuver : c'est l'orthographe « Indochine », sans trait d'union ; l'application du même système aux noms annamites est plus discutable, encore qu'elle puisse très bien se défendre ; mais il est incorrect d'écrire *Thanhoa* pour *Thanh-hoa* ou *oknа* pour *oknha*. L'expression *pho mi bun* est composée de trois mots parfaitement distincts et qui doivent rester séparés. Dans tout le cours de l'ouvrage, « natif » est employé pour « indigène » : c'est un anglicisme qui n'a pas encore, que je sache, obtenu droit de cité chez nous.

Il y aurait quelque affectation à paraître ignorer le bien que M. S. dit de notre Ecole et quelque ingratitude à ne pas l'en remercier. Nous éprouvons d'autant moins de scrupule à le faire que ces éloges procèdent moins de sympathies privées que d'une conception générale du rôle de la science dans un Etat colonial. M. S. estime avec raison que, pour gouverner avec sûreté des populations si différentes de nous-mêmes, il importe de les connaître, et de les connaître scientifiquement. Sans cette information préalable, on est amené à légiférer simplement sur des unités imposables, et lesdites unités se chargent de rappeler un jour ou l'autre à leurs gouvernants qu'elles sont des êtres de chair et de sang. On pourrait citer tel déplorable incident que la plus sommaire connaissance des coutumes indigènes eût permis de prévenir. Il ne faut pas compter exclusivement, pour éviter ces à-coups, sur la dextérité et la présence d'esprit des administrateurs, bien que ces qualités s'exercent souvent avec un plein succès. M. S. raconte à ce sujet la plaisante histoire d'un sorcier laotien, émule de Siméon le Stylite, qui perdit tout son prestige pour s'être laissé tirer à bas de son arbre par la main ferme d'un gendarme. On conte une anecdote semblable d'un *pho mi bun* qui s'était retiré dans la solitude et prétendait avoir la faculté de voler dans les airs. La population commençait à s'émouvoir de ce prodige que personne n'avait vu, mais dont personne ne doutait ; des pélerinages s'organisaient ; l'anachorète devenait gênant. Le commissaire du gouvernement l'honora de sa visite et lui intima l'ordre de prendre immédiatement son vol, s'il ne voulait recevoir une balle dans la tête. Le thaumaturge dut confesser son impuissance ; découronné de son auréole de sainteté, les hautes ambitions ne lui étaient plus permises : il se contenta de la situation modeste de cocher de l'administrateur, et cet Icare déchu conduit aujourd'hui les attelages officiels. Fit-on pas mieux que de l'envoyer en prison ?

Souhaitons en terminant, et cela dans l'intérêt de notre colonie, que l'ouvrage de M. Salaun trouve beaucoup de lecteurs. Il les mérite, étant à la fois sérieux et lisible. *Res olim dissociabiles.*

L. F.

Général de Beylié. — *Le Palais d'Angkor Vat, ancienne résidence des rois Khmers.* — Hanoi, 1903, VII-34 pp. Ill.

Le titre de la brochure de M. le général de Beylié en résume clairement la thèse. Suivant la croyance générale, Angkor Vat est un temple ; d'après M. de B., Angkor Vat est un palais. Cette vue, sans être absolument nouvelle — elle avait été exposée jadis par M. Aymonier, qui paraît l'avoir abandonnée depuis — heurte si directement les idées courantes qu'on ne peut s'empêcher d'en éprouver quelque surprise. Toutefois, si on examine les motifs sur lesquels s'appuie l'opinion commune, on est obligé d'en reconnaître la fragilité. Aucun témoignage authentique ne nous apprend la destination de l'édifice. L'épigraphie est muette. Tcheou Ta-kouan parle d'un monument qui, par ses dimensions et sa situation, paraît correspondre à Angkor Vat ; mais il l'appelle le Tombeau de Lou-pan, ce qui ne contribue pas à éclaircir la question. Au fond, si on se refuse à voir dans Angkor Vat une habitation, c'est surtout parce que ces immenses galeries ne paraissent pas habitables ; mais il faut prendre garde de prêter au vieil Orient les habitudes et les besoins de la vie moderne. Les indigènes sont, sur ce point, d'aussi bons et peut-être de meilleurs juges que nous : or leur tradition est en faveur du palais contre le temple. Il y a même un détail de cette tradition, rapporté par M. de B. d'après l'abbé de la pagode d'Angkor Vat, qui est confirmé par des témoignages anciens et sûrs : c'est *la coutume de placer au haut d'une tour la chambre à coucher du roi. Les galeries, qui* semblent si impropres à l'habitation, pouvaient facilement être aménagées en logis pour les gens de service. Enfin la galerie en croix fournissait une salle du trône parfaite. Dès lors quelle difficulté insurmontable trouve-t-on à ce qu'Angkor Vat ait été un palais ?

Cette question se lie à une autre plus générale : y eut-il jamais des palais en pierre dans l'ancien Cambodge ? M. de Lajonquière a cru en reconnaître cinq : Beng Mealea, Vat Phou, Praḥ Theat Praḥ Srei, Koḥ Kér, Kuk Toch (1). Mais cette proposition a été condamnée par M. Foucher en ces termes décisifs : « C'est, on le sait, une loi générale dans l'architecture de l'Inde ancienne et, semble-t-il, dans celle du Cambodge, que l'usage de la pierre soit réservé, sinon au seul sanctuaire de la divinité, du moins à des édifices d'un caractère religieux. » Remarquant en outre que ces prétendus palais se trouvent tous « dans le voisinage immédiat des grands temples » et qu'ils forment un quadrilatère de bâtiments autour d'une cour centrale, comme les *dharmaçālās* construites à l'usage des pèlerins près des principaux sanctuaires de l'Inde, M. Foucher propose de substituer la dénomination de *dharmaçālā* à celle de « palais », afin de « faire rentrer dans la règle générale ces quelques apparentes exceptions et de restituer le caractère foncièrement religieux de l'architecture en pierre de l'ancien Cambodge. » (2)

Il est hasardeux de combattre une thèse soutenue par un archéologue aussi expérimenté que M. Foucher, et qui, en outre, a conquis à peu près l'adhésion de M. Barth (3). Toutefois, comme j'ai sur la conscience d'avoir, moi aussi, parlé de « palais » (4), je dois à cette cause compromise de brûler une cartouche pour elle avant de capituler.

Il me semble qu'en définissant la nature des édifices en litige par l'application d'un principe général, M. Foucher résout simplement la question par la question. Que la plupart des monuments cambodgiens soient des temples, c'est un fait incontestable et d'ailleurs fort naturel ;

---

(1) *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, p. II.

(2) *Journal Asiatique*, 10e série, tome I (1903), pp. 179-180.

(3) *Journal des savants*, juillet 1903.

(4) *Vat Phou*, B. E. F. E.-O., II, 241 ss.

mais rien n'empêche qu'à côté de ces sanctuaires il y ait eu quelques résidences royales ou seigneuriales construites avec les mêmes matériaux (1) : c'est en tout cas une hypothèse à examiner impartialement, sans formuler d'axiome a priori qui implique les conclusions de cet examen.

Or il existe au moins un témoignage précis à cet égard, et il me semble bien compromettant pour la « loi générale » de M. Foucher (2). Tchao Jou-koua (*Tchou fan tche*, ch. I, p. 4 r°) dit en parlant du Cambodge : « Les mandarins et le peuple construisent leurs maisons en entrelaçant des bambous et les couvrent de chaume. Seul le roi fait [faire] son habitation en pierres taillées. »

M. Foucher souligne le petit nombre de ces soi-disant palais « dont M. de Lajonquière ne relève que cinq échantillons dans tout le Cambodge ». Les palais royaux n'étaient sans doute pas fort nombreux, et il n'est point surprenant qu'il n'en subsiste que cinq ; il serait beaucoup plus singulier qu'il ne subsistât pas davantage de ces maisons de pélerins qui devaient se presser en foule sur le sol du Cambodge. Admettrons-nous que les *dharmaçālās* en pierre étaient construites seulement « dans le voisinage des grands temples », tandis que les petits sanctuaires se contentaient de çālās en bois ? Mais il se trouve justement que le plus complet et le mieux conservé de ces édifices, celui de Vat Phou, est dans le voisinage d'un sanctuaire fort simple, sans aucune ceinture de galeries, et qu'on ne peut guère considérer comme un grand temple.

En ce qui touche le plan de ces édifices, à part la disposition tout extérieure des galeries en quadrilatère, je doute qu'il reproduise celui des caravansérails de l'Inde. Ce qui est sûr, c'est qu'ils seraient fort mal adaptés à la destination qu'on leur prête. Prenons pour exemple Vat Phou. En entrant dans la galerie antérieure par l'unique porte qui ouvre sur l'avenue, on se trouve en face d'un mur de fond sans communication avec la cour. Pour accéder à cette cour, il faut aller à l'extrémité de la galerie, entrer par une petite porte dans le réduit qui forme l'angle du bâtiment, en sortir par une seconde porte placée en retour d'équerre et se glisser dans la cour par la coupure étroite qui sépare la galerie de façade des galeries d'arrière. Celles-ci n'ont ni fenêtres sur le dehors, ni dégagements sur la cour : d'un côté, le mur aveugle ; de l'autre, des fenêtres grillées d'épais barreaux de pierre. Ce sont de véritables prisons. On a eu visiblement le dessein de réduire au strict nécessaire leurs communications avec le dehors. Si un bâtiment ainsi compris était un caravansérail, on ne peut se soustraire à l'impression que son auteur avait l'esprit à l'envers.

On pourrait concilier les deux systèmes en admettant que les rois se faisaient construire près de certains temples des palais où ils ne séjournaient que par intervalles, quand ils venaient faire leurs dévotions au sanctuaire.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons admettre le système, que M. de Beylié appelle plaisamment le « tout-à-Bouddha », d'après lequel toute construction en pierre est un édifice religieux. Il est certain qu'il y a eu dans l'ancien Cambodge des palais en pierre, et il est possible qu'Angkor Vat soit un de ces palais. Possible, je ne veux pas dire plus. La tradition indigène est une caution médiocre. Le parallélisme de la galerie en croix d'Angkor Vat et du palais de Phnom Penh est un rapprochement intéressant, mais peu décisif. On peut s'étonner aussi de l'existence d'un palais aussi considérable si près de celui d'Angkor Thom. « Le roi habitait ordinairement au Bayon, » dit à M. de Beylié le moine d'Angkor Vat, « mais il venait ici quelquefois avec la reine ». C'était donc une maison de campagne : il est permis de la juger un peu

(1) Observer que le palais du roi a un caractère sacré ; on doit descendre de cheval pour passer devant la porte et se découvrir lorsqu'on pénètre à l'intérieur de l'enceinte.

(2) Le texte m'est communiqué par M. Pelliot.

massive. Enfin si on admet avec M. de Lajonquière que les palais étaient du type de Vat Phou, c'est-à-dire constitués par des galeries en quadrilatère précédant un sanctuaire, Angkor Vat ne répondrait nullement à ce plan.

Le problème comporte donc encore trop d'inconnues pour être résolu dès maintenant ; il faut espérer qu'il le sera un jour par la découverte de nouvelles inscriptions ou par une information plus précise sur les principes suivis par les architectes cambodgiens dans le plan, l'aménagement et la décoration des édifices : nous n'en sommes pas encore là. Toutefois, si M. de Beylié n'a pas tranché la question, il faut lui savoir gré de l'avoir nettement posée et habilement traitée. Les études futures devront tenir grand compte des idées développées dans ce travail, tant sur la destination d'Angkor Vat et de Phnom Bachei que sur les influences étrangères qui semblent se traduire dans certains détails de l'art cambodgien.

La dissertation de M. de B. est précédée d'une utile préface de M. G. Maspero retraçant sommairement la chronologie du Cambodge au point de vue de l'histoire momumentale. Quelques points de ce résumé demanderaient à être expliqués ou rectifiés. L'attribution de Bhavavarman au ve siècle est un *lapsus calami* ou une faute typographique que M. M. a d'avance corrigée. Mais est-il bien sûr que le royaume cambodgien ait atteint au VIIe siècle la hauteur de Vieng-chan ? qu'il ait été partagé, à la fin de ce même siècle, entre les maisons de Vyādhapura et de Çambhupura? que les bas-reliefs de la galerie des princes d'Angkor Vat soient l'œuvre de Jayavarman VII ? Tout cela peut être vrai, mais quelques réserves n'auraient pas été superflues. Le fondateur de Chok Gargyar n'est pas, que je sache, Jayavarman III (869-877), mais Jayavarman IV (928-942). Si M. M. a raison de dire (p. 28, n. 2) que certains monuments cambodgiens datent du VIe siècle, comment peut-il (p. v) considérer Beng Mealea (IXe siècle) comme le premier spécimen qu'ait produit l'architecture khmère, et en tirer la conclusion que cette architecture a été importée de l'Inde à son point de perfection? Pense-t-il qu'il n'y a aucun rapport entre les petits temples du VIe siècle et les grands momuments du IXe? Cette opinion assez nouvelle vaudrait d'être développée.

On voit que la mince plaquette du général de Beylié contient en germe de graves et intéressantes discussions ; et ce n'est pas seulement en remercîment de son aimable dédicace que je recommande à l'attention des archéologues le nouveau travail du connaisseur érudit et sagace auquel nous devions déjà l'*Habitation byzantine*.

L. F.

A Raquez. — *Entrée gratuite*. Saigon, Claude, 1903. XXIII-320 pp.

A. Jully. — *Mission à l'Exposition de Hanoi et en Extrême-Orient*. Journal Officiel de Madagascar, numéro spécial du 10 décembre 1903, 85 pp.

Une exposition est par nature un phénomène éphémère. Les survivances en sont généralement fâcheuses. Elle ne devrait jamais laisser d'autres traces qu'un livre agréable, comme celui de M. Raquez, ou un solide rapport, comme celui de M. Jully.

Le volume de M. Raquez est un recueil d'articles écrits dans le mouvement et le bruit de l'Exposition : il donne l'impression des choses vécues. Rapide et exact, il n'omet rien d'essentiel et instruit sans ennuyer. A l'attrait du texte s'ajoute celui d'une excellente illustration qui associe dans un joyeux défilé les personnages officiels, les sauvages, les journalistes, les éléphants et d'opulentes beautés indigènes. Que les amateurs de livres soient confidentiellement avertis qu'il existe deux états de l'ouvrage, dont le premier, qui n'a pas été mis en vente, constitue dès maintenant une rareté bibliographique.

M. Jully s'est proposé de tirer de l'Exposition, au bénéfice de celles qui lui succéderont, les enseignements qu'elle comporte. Il n'a pas hésité, par suite, à en donner un compte rendu vraiment critique. Aussi éloigné de la complaisance que du dénigrement, il s'est formé par

une étude consciencieuse une opinion raisonnée, et il a dit courtoisement, mais fermement, ce qu'il avait à dire. Son rapport, œuvre de rectitude et de bon sens, est un document qui restera et qu'on aura profit à consulter.

L. F.

TAW SEIN KO. — *The Origin of the Burmese Race.* Buddhism, vol. I., nº 3, pp. 449-461.

Dans son exposé de l'origine de la race birmane, M. T. S. K. se tient aux données fournies par la Chronique Royale des Birmans. Les grands traits en sont les mêmes que dans les légendes cambodgiennes et pégouanes : au neuvième siècle avant notre ère, un prince de l'Inde du Nord, Abhirājā, s'établit à Tagaung et ses descendants régnèrent dans l'Arrakan et à Kale. Le royaume de Tagaung eut à lutter avec les Shans ; au sixième siècle, dit M. T. S. K., l'émigration de Dharājā apporta une nouvelle infusion de sang arien, ce qui n'empêcha pas que finalement on dut abandonner Tagaung ; en 483 av. J.-C., Prome fut fondé. Tout cela est accepté comme parole d'évangile et accompagné de discussions confuses sur l'ethnographie, non pas des races tibéto-birmanes, mais des autres peuples de l'Indochine et de la Chine. Un exemple suffira à faire apprécier l'information et la critique de M. Taw Sein Ko. Suivant lui, Cambodge et Campā seraient deux noms différents d'un seul et même pays, habité de plus par un peuple de race thaïe : « L'unification de la langue des Shans a dû se faire soit au Nan-tchao dans le Yun-nan, soit au Cambodge, l'ancien empire des Khmers, un autre grand centre de la civilisation shan dans la péninsule indochinoise. Le Cambodge, dont l'influence dans les vallées de l'Irawady et de la Salween ne cessa qu'en 1350 de notre ère, était aussi connu sous le nom de Champa ; ses habitants s'appelaient des Chams et ce nom, corrompu en Shan, a été appliqué par les Birmans à la race thaïe entière ». Cela ne rappelle-t-il pas certains romans orientaux qui font descendre leurs héros d'Alexandre, fils de Darius le Romain ? Il nous semble qu'une connaissance au moins élémentaire de l'histoire de la péninsule ne serait pas inutile au directeur du Service archéologique de Birmanie.

Ed. HUBER

Elementary Pāli Grammar. — Rangoon, 1904.

En 1902, quelques Birmans influents, désireux de propager l'étude de leur langue sacrée et par ce moyen, une connaissance plus approfondie du buddhisme parmi le peuple, entrèrent en correspondance avec le Lieutenant-gouverneur de Birmanie et le Directeur de l'Instruction publique, en vue d'ouvrir des classes de pāli à l'Ecole du Gouvernement à Rangoon. De nombreuses lettres furent échangées, et le résultat fut, en 1903, un refus formel de la part du Gouvernement ; le motif de ce refus était que les élèves, ayant déjà à apprendre deux langues, l'anglais et le birman, et surchargés d'un nombre déjà trop grand de leçons, ne pourraient trouver le temps nécessaire à l'étude d'une langue aussi difficile que le pāli, et que les élèves se plaindraient certainement de ce surcroît de travail. Cependant, le principal du Rangoon College passa dans les classes de l'Ecole (Government School) et demanda aux élèves s'ils désiraient étudier le pāli ; tous se levèrent d'un commun accord et exprimèrent le plaisir que leur causait une nouvelle si inattendue. Nouvelle correspondance, dont le résultat fut cette fois plus heureux, car le Gouvernement décréta soudain que le pāli serait enseigné dans ses écoles à partir du 1er janvier 1904.

Un livre était nécessaire pour initier les commençants aux éléments de la langue. Le « Textbooks Committee » qui s'occupe de la publication des livres scolaires, se mit donc à l'œuvre ; mais comme ni l'éditeur, ni son assistant ne connaissent le pāli (qui leur est cependant indispensable pour éditer les textes birmans qui, comme résultat inévitable de cette ignorance, pullulent d'erreurs), ils confièrent la tâche à quelques Birmans dont la connaissance, d'ailleurs peu profonde, du pāli, fait l'admiration des deux « editors ». Le livre fut donc composé et imprimé, et nous l'avons maintenant sous les yeux. Le pāli est en caractères birmans et les explications (assez rares) en langue birmane. L'ouvrage est divisé en huit leçons et donne la déclinaison des thèmes nominaux en *a ā i ī* et *u ū* ; les thèmes en consonne sont ignorés complètement, si bien que l'élève se trouvera embarrassé assez souvent même à la lecture d'une page de prose aisée. Au chapitre des verbes, le présent, l'aoriste, le futur, l'impératif et le subjonctif seuls sont expliqués ; puis viennent les principaux pronoms, quelques conjonctions et quelques adverbes. Le livre contient, après chaque déclinaison et chaque temps, une version, quelquefois plusieurs. Il est à regretter qu'il n'y ait aucun thème, car les thèmes sont, à mon avis, indispensables pour fixer dans la mémoire les règles de la grammaire et la structure de la langue. Une autre omission qui sera une source d'embarras pour l'étudiant au cours de sa lecture est l'absence totale des règles les plus élémentaires du sandhi ; car, ainsi qu'on le sait, quoique le sandhi soit beaucoup moins fréquent et moins rigoureux en pāli qu'en sanskrit, il est impossible de lire une page d'un texte quelconque sans en rencontrer de nombreux exemples. Bon nombre de phrases des versions exerceront l'imagination féconde des Birmans, pourtant très habiles à résoudre les énigmes et les coqs-à-l'âne qui leur sont proposés. Pour ne citer que quelques exemples, on leur apprend que le doigt d'un homme se trouve sur le dessus de sa main : « manussassa aṅguli hatthassa piṭṭhiyaṃ atthi » ; et aussi que les dents d'un lion sont à l'extrémité de sa patte : « sīhassa dantā hatthassa antasmiṃ bhavanti ». L'os (quel os ?) de l'éléphant se trouve sur le dos d'un cheval : « hatthissa aṭṭhi assassa piṭṭhiyaṃ atthi », et sur la pointe d'une épée la dent du serpent : « ahissa danto asissa *ādismiṃ* atthi » ; dans cette dernière phrase on remarquera que *koṭṭhiyaṃ* ou *agge* eut été plus « pāli » que *ādismiṃ*. Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini. A la fin du livre et comme exercices de traduction sont quatre petites pièces de vers très lues jadis en Birmanie : le *Maṅgalasuttaṃ*, le *Bahiddhājayaṃ*, le *Ratanapañjaraṃ* et le *Ajjhattajayaṃ*. Par un effort très louable pour rendre la lecture de ces textes plus facile aux élèves, on a séparé les mots et les termes des composés par un tiret, mais sans grand jugement, en sorte que l'on présente au jeune étudiant des leçons telles que : « bāhuṃ sahassa-mabhinimmitasāvudhantaṃ » = sahassaṃ abhinimmita, etc. (dans la traduction birmane de ce passage les auteurs considèrent *sāvudhantaṃ* comme un seul mot au lieu de rapporter *taṃ* à *Māraṃ* à la fin du vers suivant ; ils auraient donc dû lire : « sāvudhaṃ taṃ... Māraṃ) » ; etaṃ maṅgala-muttamaṃ » = « maṅgalaṃ uttamaṃ » ; « jayāsannā-gatā buddhā » = « jaya-āsanna-āgatā buddhā » ; « mahā-purisā-sabhā » = « mahāpurisa-āsabhā ». Il n'y a pas une ligne qui ne contienne plusieurs exemples de cette étrange façon de séparer les mots unis par le sandhi, et les composés. Où l'élève ira-t-il chercher dans son vocabulaire *mabhi*, *muttamaṃ*, etc. ? Et les mots ayant un sens comme *sannā* (*sanno*) et *sabhā*, le perdent complètement dans les passages cités et en font un galimatias.

A part ces défauts, l'*Elementary Pāli Grammar* sera sans doute utile aux débutants, à condition toutefois que le maître corrige les erreurs au fur et à mesure qu'il les rencontrera.

Ch. Duroiselle.

Inde

Sir John STRACHEY. — *India, its administration and progress*. 2e édition. London, Macmillan, 1903, in-8°. XXII-515 pp.

Le livre de Sir J. Strachey sur l'Inde est aujourd'hui devenu presque classique. Il est sorti d'une série de conférences faites en 1884 à l'Université de Cambridge et réunies en volume quelques années plus tard (1). C'est sous cette première forme que l'ouvrage fut traduit en français par M. Jules Harmand, ministre plénipotentiaire, qui fit précéder cette traduction d'une préface constituant par elle-même une étude magistrale d'administration coloniale comparée (2).

En 1894, Sir J. S. publia une seconde édition revue de son œuvre, dans laquelle il fit disparaître la division en « lectures ».

« En vue d'en faire », nous dit Sir J. S. dans sa préface (p. VII), « une exacte description des faits existants », la troisième édition qu'il nous offre aujourd'hui a dû subir de nouvelles modifications. Les lectures primitives sont devenues une étude méthodique de l'organisation britannique de l'Inde et des résultats que cette organisation a portés. L'ouvrage a été divisé en 24 chapitres, chacun consacré à un sujet spécial. Le titre lui-même de l'œuvre s'est trouvé modifié. « L'Inde » de 1888 est devenue : « L'Inde, son administration et ses progrès ».

Ce simple changement indique que le point de vue auquel s'est placé l'auteur s'est quelque peu modifié. Nul ne saurait être plus qualifié et plus compétent que Sir J. S. pour nous donner une description de l'organisation complexe et puissante grâce à laquelle un peuple habitant une île de l'Occident a pu arriver d'abord à conquérir, puis à maintenir sous sa domination une immense contrée d'Orient, située à des milliers de lieues, et comprenant une population environ dix fois plus nombreuse que celle du pays conquérant.

En collaboration avec son frère, le général Sir Richard Strachey, qui, comme lui, fit sa carrière aux Indes, Sir J. S. avait déjà en 1882 publié une étude sur les « Finances et les Travaux publics de l'Inde ». Tour à tour commissaire en chef, lieutenant-gouverneur, membre du Conseil du Vice-Roi, puis du Conseil du secrétaire d'Etat pour l'Inde à Londres, notre auteur a été à même non seulement de consulter toutes les sources de renseignements, mais encore de voir de très près les faits et les hommes dont il nous parle.

Mais faut-il nous étonner que celui qui consacra sa vie et toutes ses énergies au développement de l'œuvre qu'il nous présente et qu'il juge aujourd'hui, soit enclin à l'admiration, enclin à ne pas douter que les résultats obtenus soient tous féconds et bienfaisants pour le peuple conquis? Présentant l'*India* sous sa première forme, M. Harmand nous dit dans la préface (p. IV): « Ce n'est pas un exposé officiel, bien que quelques critiques chagrins puissent peut-être lui reprocher une certaine tendance à l'optimisme. On conviendra pourtant qu'il y règne, avec une honnêteté parfaite et une conscience inattaquable, un sentiment de profonde sympathie pour les indigènes, sentiment qu'il est bien rare de trouver aussi réel et aussi désintéressé chez la plupart des compatriotes de l'auteur. Sa sincérité est évidente et si, par un tour d'esprit naturel sans doute, il aime à présenter au public anglais les choses de l'Inde sous leur jour le plus avantageux, il n'en est pas moins vrai qu'il n'hésite jamais à signaler les défauts et les lacunes du système britannique et à blâmer ce qu'il croit blâmable avec la plus courageuse impartialité. »

---

(1) *India*. London, 1888.

(2) L'ouvrage de M. J. Harmand parut à Paris, à la Société d'éditions scientifiques, en 1892.

Nous ne croyons pas, comme M. Harmand, la sympathie pour les populations indigènes rare chez les Anglais. L'Anglo-Saxon a un sentiment profond de la justice (nous en citerons tout à l'heure des exemples), qu'il est quelquefois bien difficile de concilier avec les nécessités d'une politique coloniale soucieuse surtout de résultats. Mais, en revanche, ainsi que l'a discerné Sir J. S. avec une perspicacité remarquable, « on ne peut nier que l'Anglais ordinaire ne soit trop rude, trop vigoureux, trop tout d'une pièce pour être très sympathique à la majorité des indigènes de l'Inde » (« too rough, and vigorous and straightforward ») (p. 204). Eh oui ! l'Anglais est à la fois tout cela ! Et c'est ce qui fait que malgré son esprit de justice, ses louables intentions, l'abîme reste aussi profond au bout de deux siècles entre lui et ses vassaux asiatiques. Il n'est pas assez fin pour pénétrer les détours, les subtilités, les incohérences parfois décevantes de l'âme indienne. Et en plus, il a presque toujours au fond du cœur cet orgueil national qui fut un des instruments de la grandeur de la nation, mais qui très généralement l'empêche, malgré toute sa bonne foi, de saisir les défauts et les imperfections d'une œuvre britannique, quand il la juge dans ses résultats.

Nous avons assisté, en ces dernières années, à un singulier développement de ce travers national. Il semble que Sir John Strachey n'ait pas échappé à cette évolution : car nous trouvons maintenant sous sa plume des conclusions optimistes qu'il n'avait pas formulées dans l'*India* de 1888. Il est vrai qu'à cette époque, il n'étudiait que l'organisation de l'Inde britannique, tandis qu'aujourd'hui il veut en plus, comme l'indique le changement de titre de son ouvrage, nous faire mesurer les progrès accomplis :

« Œuvre plus grande et plus admirable n'a jamais été conçue par aucun pays que celle qui a été entreprise et, dans une large mesure, menée à bonne fin par les Anglais dans l'Inde ; œuvre plus grande et plus admirable n'a jamais été conçue que celle qu'ils sont encore en train de réaliser à l'heure actuelle. Des erreurs ont été commises ; mais elles étaient inévitables si l'on songe que nous nous trouvions avoir affaire à une contrée plus grande et plus populeuse que la totalité de l'Europe civilisée. Néanmoins l'œuvre a été faite, excellemment faite, et, ce qui est mieux encore, faite avec très peu de bruit. Des résultats obtenus le mérite ne revient pas tout entier au Gouvernement. L'Inde a été heureuse d'avoir eu à sa tête les vice-rois qui l'ont gouvernée ; mais elle a encore été plus favorisée en possédant un admirable et laborieux ensemble de fonctionnaires publics ; c'est à leur intelligence, à leur esprit de dévouement au devoir, à leur abnégation que les résultats aujourd'hui obtenus sont principalement dûs.

« La grande majorité de la population de l'Inde reste, à beaucoup d'égards, ce qu'elle est depuis un temps immémorial : immobile et presque immuable. Elle est encore, suivant les termes de Sir Henry Maine « une énergique expression du passé, à peine affectée par son contact avec le monde de l'Occident ». Mais si ceci est vrai, il n'en est pas moins réel qu'en progrès matériels, en améliorations administratives, la grandeur de l'œuvre accomplie en Inde est colossale. A cet égard, l'Angleterre de la reine Anne était à peine plus différente de l'Angleterre d'aujourd'hui que l'Inde de Lord Ellenborough de l'Inde de Lord Curzon. Le pays a été sillonné de routes et de railways ; des rivières presque infranchissables ont été traversées par des ponts ; des canaux et des ouvrages d'irrigation, les plus grandioses qui soient au monde, ont été construits pour prévenir le retour des famines ; nos soldats habitent des casernes dont on peut difficilement trouver l'équivalent en Europe ; des résidences, jadis considérées comme les pires foyers de contagion, sont aujourd'hui parmi les plus salubres de l'Empire britannique, et le taux de la mortalité parmi nos troupes s'est abaissé de plus de moitié ; l'amélioration des prisons, celle de la santé des détenus n'ont pas été moins remarquables ; les cités et les villes se sont complètement transformées.

« Simultanément avec ces améliorations et avec des milliers d'autres résultats matériels, avec le développement du commerce, avec la création de nouvelles industries, avec un énorme accroissement de la richesse publique, des transformations remarquables ont été poursuivies

et réalisées dans chaque branche de l'administration du pays. Les lois ont été codifiées, améliorées, simplifiées ; l'Inde a obtenu, à un degré jusqu'alors inconnu d'elle, la protection de la vie humaine et de la propriété individuelle, en même temps qu'une honnête administration de la justice. Les indigènes ont été admis dans une large proportion à administrer leur propre pays ; des institutions municipales (c'est-à-dire le premier pas dans l'éducation politique) ont été établies dans chaque grande ville de l'Inde britannique. Il serait superflu de continuer cette énumération des changements survenus ; mais ce qui n'est pas le moins remarquable de tout cela, c'est que l'accomplissement de toute cette œuvre et l'immense dépense qui en est résultée, tout en entraînant une augmentation incalculable de la richesse et du bien-être du peuple, n'ont rien ajouté au poids des taxes aujourd'hui supportées par les peuples. » (P. 13 ss.)

Tel est le jugement de Sir J. S. sur l'ensemble de l'œuvre britannique dans l'Inde. Il est vrai que ces lignes ne figurent pas dans l'édition de 1888 ; mais, dussions-nous être rangés par M. Harmand dans les esprits chagrins, nous ne saurions souscrire sans réserves à ces conclusions trop optimistes à notre gré. Comment soutenir que toutes ces améliorations, indiscutables d'ailleurs, ont été obtenues sans augmenter les charges qui pèsent sur les populations ? Il faut pour cela oublier que l'Inde a depuis 1840 emprunté à l'Angleterre 204.574.960 livres sterling ; que sa dette, nulle en 1840, s'élevait en 1900 à 124.268 605 livres sterling ; que ce passif est très élevé pour un pays où, de l'aveu des autorités les plus optimistes, le revenu annuel ne doit pas dépasser 2 l. par tête, et que de ce passif enfin une bonne part a été employée à des dépenses militaires complètement improductives. Il est vrai que Sir J. S. se place à un point de vue relatif et que, quand il nous dit que les charges publiques sont moindres, il veut dire comparativement à ce qu'elles étaient antérieurement dans l'Inde.

Sir J. S. essaie par ailleurs (pp. 128-129) de démontrer que le taux de l'impôt foncier est aujourd'hui très inférieur à ce qu'il était sous les empereurs mongols ; mais les chiffres qu'il nous cite d'après Manucci, Edward Thomas et Bernier présentent entre eux des écarts considérables et sont, de l'aveu même de notre auteur, très sujets à caution.

Se plaçant à un point de vue absolu, Sir J. S. est plus affirmatif encore, malheureusement sans que son raisonnement puisse emporter meilleure conviction chez le lecteur :

« Le revenu brut de l'Inde britannique, nous dit-il, s'élève à l'heure actuelle à plus de 75 millions de livres. Mais ce serait faire erreur que de considérer cette somme comme représentant le montant des taxes prélevées sur la population. L'Etat en Inde s'est de tout temps réservé des ressources qui, dans d'autres pays, appartiennent à la propriété individuelle et qui nous évitent la nécessité de taxer lourdement les individus. Il n'y a certainement pas au monde une contrée possédant un gouvernement civilisé où les charges publiques soient aussi légères qu'en Inde. Les taxes pesant annuellement sur la population de l'Inde britannique atteignent environ 1 s. 9 d. par tête. En y ajoutant l'impôt foncier, le total ne s'élèverait pas au double, mais ce ne serait pas plus rationnel que si, en faisant le même calcul pour notre propre pays, nous comptions comme impôt une grande partie de la rente payée par les fermiers aux propriétaires fonciers. » (P. 119 ss.)

Remarquons tout d'abord que si l'Etat retient dans son domaine quantité de biens productifs, c'est autant d'enlevé au revenu individuel et qu'il est donc légitime d'abaisser proportionnellement la quotité de l'impôt exigé des individus ; mais la suite du raisonnement, pour être comprise, demande une explication : Sir J. S. fait ici évidemment allusion à la théorie du domaine éminent. En Inde, comme dans tous les pays d'Orient, les anciens souverains étaient considérés comme propriétaires de toutes les terres du royaume. L'Etat britannique, leur héritier actuel, jouit aujourd'hui de leurs anciens droits, mais ce n'est point là une raison de ne pas considérer l'impôt qu'il prélève comme une véritable taxe, et de vouloir assimiler cet impôt à la rente foncière perçue en Occident par le propriétaire.

Que peut bien valoir, d'ailleurs, cette considération purement spéculative au point de vue économique ? Est-ce que le titre auquel l'impôt est prélevé peut modifier la capacité d'imposi-

tion ? Que l'Etat perçoive dans l'Inde 1 sh. comme propriétaire éminent ou qu'il perçoive en Angleterre la même somme comme part contributive de la propriété foncière dans les dépenses sociales, est-ce qu'il n'en subsiste pas moins qu'il a toujours prélevé 1 sh. sur le revenu brut de la terre ? Est-ce que le droit éminent de propriété dévolu à l'Etat britannique empêche qu'en fait, en Inde tout comme en Angleterre, un propriétaire ne soit la plupart du temps interposé entre le fisc et le tenancier et que ce dernier doive acquitter et la rente foncière et l'impôt foncier ? C'est donc se payer de mots que de vouloir établir par de pareils raisonnements la charge relative imposée à la propriété foncière.

Mais la suite du raisonnement est encore plus décevante. « En 1900-01, sur des recettes brutes de 75.272.000 l. st., il y avait seulement 20.816.000 l. provenant de taxes proprement dites; 54.456.000 l. provenaient d'autres sources. Si nous comparons ces chiffres avec les chiffres correspondants des recettes du budget anglais, nous trouvons que pour ce dernier, en 1900-01, sur des recettes totales s'élevant à 130.385.000 l. st., plus de 100.000.000 provenaient du revenu des taxes établies. En Angleterre, la taxation fournit donc les 5/6 et en Inde à peine plus d'un quart des ressources publiques. Et la différence est en réalité plus grande encore, car dans les chiffres précités pour l'Inde ne figurent pas seulement les recettes du gouvernement impérial, mais aussi celles provenant des diverses sources provinciales et locales, à l'exclusion des taxes perçues par les municipalités pour les services urbains. »

Ce qu'il faudrait nous dire pour nous permettre de mesurer la charge relative imposée au peuple hindou d'une part, au peuple britannique de l'autre, ce serait non pas le rapport des recettes provenant de l'impôt au total des recettes du budget, mais le rapport de l'impôt exigé d'un habitant au revenu moyen de ce même habitant. Or, c'est là précisément ce que Sir J. S. ne nous donne pas.

Ne poussons pas plus loin cette discussion de la partie économique de l'œuvre de Sir J. S. et reconnaissons que, quand il aborde l'examen des moyens mis en œuvre par l'administration britannique pour organiser un empire, il n'hésite pas à signaler et à blâmer énergiquement et avec la plus parfaite loyauté, les vices et les incohérences qu'il découvre dans ce mécanisme à la fois complexe et grandiose. Il y a là des pages qui sont à méditer par tous les administrateurs de possessions européennes d'outre-mer.

Voici, par exemple, l'exposition des errements étranges auxquels se trouva amené le gouvernement britannique pour percevoir l'impôt du sel, une des principales sources de recettes des budgets de l'Inde :

« Jusqu'en 1882-83, le montant de la taxe fut différent dans les diverses provinces. Il était plus élevé dans le Bengale que dans les territoires de Madras et de Bombay. Tant qu'il n'y eut que peu de routes et de chemins de fer, l'inconvénient de ces différents taux d'imposition ne fut pas très sensible ; mais quand les communications s'améliorèrent, il devint de plus en plus impossible d'empêcher le sel faiblement taxé d'entrer dans les provinces où la taxe était plus élevée, et c'est ainsi que se développa petit à petit dans l'Inde un état de choses auquel, même en supposant un gouvernement animé de la plus extraordinaire folie, il serait difficile de trouver un équivalent.

« En 1843, en vue d'interdire au sel bon marché l'accès des provinces où le prix de cette denrée avait été rendu cher artificiellement, et pour garder le territoire britannique du sel non-taxé produit dans les Etats indigènes, on entreprit l'établissement d'une ligne de douanes intérieures, qui, en 1870, s'étendait à travers toute l'Inde britannique, d'un point au nord d'Attock sur l'Indus jusqu'à la Mahánadi, sur les limites de Madras, soit sur une distance de 2.500 milles. Sur la plus grande partie de son développement c'était une immense barrière matérielle que Sir M. E. Grant Duff, parlant d'après son observation personnelle, disait ne pouvoir être comparée à autre chose au monde qu'à la grande muraille de Chine. Elle consistait généralement en une impénétrable haie d'arbres épineux et de buissons renforcée de murs en pierres et de fossés, à travers laquelle ni un être humain, ni une bête de somme, ni un véhicule ne pouvait passer sans être arrêté et fouillé. Si pareille ligne douanière avait été établie

en Europe, elle se serait développée de Moscou à Gibraltar. Elle était gardée par une armée d'officiers et d'agents, au nombre d'environ 12.000, divisés en *battues* (beats) qui patrouillaient nuit et jour; la ligne était jalonnée de 1.700 postes de veille. On peut imaginer facilement quel obstacle au commerce, quels abus, quelles vexations pour les contribuables résultèrent de cet état de choses. Le trouble n'atteignit pas seulement le commerce intérieur des provinces britanniques, ni le seul trafic du sel ; car un droit de sortie fut établi sur le sucre produit dans notre propre territoire, quand il passait du pays britannique dans les Etats indigènes, et parfois quand il passait d'une partie à une autre du territoire de la couronne. C'était là une taxe d'un caractère très discutable et à la vérité tout à fait irrationnelle, mise sur une denrée qui constituait un des plus importants produits agricoles de nos propres provinces. C'est par de pareils procédés qu'on entravait le commerce quelle qu'en fût la nature.

« ..... Les premiers efforts d'amélioration furent entrepris sous le gouvernement de Lord Mayo..., puis rien ne fut plus fait jusqu'en 1873... La ligne de douanes intérieures fut supprimée dans sa partie sud, où elle ne traversait que le territoire anglais. En 1878, sous le gouvernement de Lord Lytton, et sur ma proposition, le droit d'exportation sur le sucre fut aboli, et l'année suivante, la ligne douanière intérieure disparut complètement. Elle avait encore à ce moment 1.500 milles de long, soit la distance de Londres à Constantinople, et son existence fut qualifiée par Lord Lytton de « grand scandale politique et financier ». Aucun des souvenirs de ma vie indienne ne me rend plus fier que d'avoir eu la bonne fortune d'avoir aidé Lord Lytton, en ma qualité de conseiller financier du gouvernement, à accomplir cette réforme d'un système dont j'avais dénoncé les vices depuis maintes années. » (P. 161 sq.)

Dans l'exposé du système judiciaire de l'Inde, Sir J. S. ne nous dissimule pas les flottements, les hésitations du Gouvernement, pris entre son désir de faire disparaître de la législation toute distinction de race en soumettant, le cas échéant, les sujets anglais à la juridiction des indigènes, et les réclamations de l'opinion publique anglaise se révoltant contre cette idée à son gré subversive. Et notre auteur conclut, non sans mélancolie ; « Le résultat de tout cela est que nous devons ajourner à un avenir encore lointain l'espoir que le gouvernement de l'Inde sera capable de mettre sur un pied satisfaisant la législation relative à la juridiction des sujets britanniques européens. »

Quant à l'organisation générale du pouvoir judiciaire, Sir J. S. ne craint pas de formuler les appréciations suivantes :

« Malgré la grande amélioration réalisée, le fonctionnement de la justice civile ne peut être qualifié de satisfaisant à tous les points de vue. Il est souvent difficile à comprendre pour une population ignorante; ses opérations sont trop mécaniques et trop rigides. Dans les cas difficiles, le système est excellent ; mais si l'on considère la masse du travail judiciaire de l'Inde, la machine est trop compliquée pour le rendement qu'elle a à produire. Dans les procès, la valeur de la propriété ou de la somme en litige est généralement très faible. Je crains bien que la remarque de Sir Lepel Griffin ne soit vraie : que nos cours sont plus mystérieuses pour le paysan indien que le labyrinthe de Hampton Court pour un visiteur novice. Les frais de justice sont aussi trop élevés. Les droits de timbre sont très lourds encore ; quand on les fixa, on avait en vue en partie d'obtenir des ressources pour couvrir les dépenses des cours et en partie aussi cette idée malheureuse, et qui n'a pas encore tout à fait disparu, que la justice facile et à bon marché conduit à l'abus des procès. » (P. 109-110).

Sur l'organisation et le fonctionnement de la police, les pires plaies probablement de l'administration britannique, Sir J. S. ne cèle point que « maintenir ferme une police honnête et efficace est une des difficultés permanentes de notre administration et qu'il y a, en ce domaine, beaucoup de place encore pour l'amélioration. » (P. 368).

Mais ce qui est particulièrement instructif au point de vue de l'esprit qui anime l'administration de l'Inde britannique, c'est l'exposé des difficultés inextricables avec lesquelles cette administration s'est trouvée aux prises dans la province du Bengale, par suite de

l'application d'une malheureuse mesure administrative prise en 1793, le « Permanent Settlement ». Nulle part on ne verra mieux éclater l'esprit de loyauté qui anime l'administration anglaise. Bien qu'il soit avéré que cette mesure est néfaste pour l'État, qui se trouve frustré de sommes considérables, désastreuse pour les habitants écrasés par les zemindars dont le Permanent Settlement a consacré les abus, néanmoins l'administration n'a pas déchiré le pacte monstrueux qu'elle a signé en un jour d'erreur. Elle s'ingénie à remédier par des moyens indirects et autant que faire se peut aux souffrances qu'elle a causées, mais sans que l'idée lui soit venue que le « British Rule » pouvait renier sa parole, si imprudemment qu'elle ait été donnée. Et la chose paraît si naturelle à un esprit anglais que Sir J. S. ne relève même pas cet admirable exemple de constance.

Sir J. S. ne consacre que quelques pages à l'étude des croyances religieuses et de l'état social des peuples de l'Inde ; soucieux de nous donner un exposé de l'organisation britannique de l'Inde, il n'a pas cru devoir nous renseigner longuement sur les hommes auxquels cette organisation doit s'adapter. Et nous regrettons qu'il ait cru devoir être si bref sur cet intéressant sujet, puisque, après tout, pour juger la machine dont il démonte les rouages, il faut bien que nous connaissions quelque peu la matière par elle mise en œuvre. Dans leur brièveté, les jugements de Sir J. S. n'en sont pas moins intéressants à analyser. Après avoir tout d'abord remarqué que le terme d'Hindou n'est susceptible d'aucune acception bien précise, l'auteur insiste sur le rapport très lointain des croyances communément pratiquées par la masse avec les exposés que nous pouvons lire à cet égard dans les livres spéciaux qui traitent des religions indiennes. « La vie journalière du commun paysan de l'Inde est très peu affectée par les conceptions de la mythologie hindoue. » (P. 287.)

En cela notre observateur a raison ; car il faut parfois un œil exercé et un esprit sagace pour démêler comment le védisme et le brahmanisme, tels que nous les connaissons par les ouvrages classiques, ont pu aboutir au dévoloppement extraordinairement confus et flottant de mythes, de croyances et de pratiques qui constituent le fonds de l'hindouisme contemporain.

Cherchant une définition de ce terme d'hindouisme, Sir J. S. se range à l'opinion de Sir Denzil Ibbetson, qui veut substituer à ce mot, trop vague à son gré, celui de brahmanisme : « La vénération du brahmane (c'est sir D. Ibbetson qui parle) domine en effet toute la vie sociale aussi bien que religieuse du paysan hindou. » L'observation est fort juste, mais doit être généralisée ; et ce n'est pas le respect de la caste brahmanique, mais du système social que représente la caste qui est bien la caractéristique dominante de toute la civilisation hindoue. L'hindouisme n'est donc pas seulement une conception religieuse, mais surtout sociale ; et c'est précisément pour cela que ce terme nous paraît préférable à celui de brahmanisme, qui pour l'Européen semblera toujours beaucoup plus comporter une signification religieuse que sociale.

Nous avons essayé de donner une idée de l'œuvre de Sir J. Strachey. Souhaitons que dans sa forme actuelle, avec les développements considérables que l'auteur lui a donnés, avec les renseignements nouveaux qu'il a accumulés, ce travail remarquable tente quelque traducteur qui mettra à la portée du grand public français s'intéressant aux questions coloniales cette étude magistrale d'une colonie où nous avons tant de leçons à puiser pour l'organisation des nôtres.

Ban-Methuôt, 26 Février 1904.

P. ODEND'HAL

W. DIGBY. — *Prosperous British India.* London, T. Fisher Unwin, 1901. XLVIII-661 pp.

« Un Français distingué, M. Harmand, me fit l'honneur de traduire en français la première édition de ce livre », écrit Sir John Strachey à la fin de la préface de la 3e édition de son œuvre, « et il a fait précéder son travail d'une introduction que j'eusse été heureux de reproduire en anglais, si elle avait été moins flatteuse pour moi-même. M. Harmand expose les opinions d'un observateur très compétent et très intelligent sur le gouvernement de notre empire indien . . . Il a discuté les principes d'après lesquels le gouvernement d'une grande possession orientale doit être sagement conduit, et prenant l'Inde pour objet de sa leçon, il s'est efforcé de montrer à ses compatriotes pourquoi les efforts des Anglais pour établir en Orient une puissance solide et se suffisant à elle-même ont été couronnés d'un si extraordinaire succès. Un autre livre intéressant, écrit dans le même but, a été publié par M. Chailley-Bert, le digne possesseur d'un nom illustre (*La Colonisation de l'Indo-Chine. L'Expérience anglaise*). Je recommande aux Anglais, qui ressentent un honorable orgueil de l'œuvre accomplie par ceux qui ont édifié et qui maintiennent le merveilleux édifice de leur empire indien, le calme et impartial témoignage de MM. Harmand et Chailley-Bert » (1).

Sir John Strachey avait-il en vue M. W. Digby, quand il écrivit ces lignes ? C'est possible, car le livre de cet auteur avait paru depuis quelque temps et avait déjà fait pas mal de bruit en Angleterre. Mais M. D. n'imite pas la discrétion de Sir J. S. : il nous prévient dès les premières pages de son livre que celui-ci doit être jusqu'à un certain point considéré comme une réponse à l'*India* « Quand on lit le livre de Sir John Strachey à la lumière des faits rapportés dans ces pages, on se demande avec étonnement si quelque chose de plus décevant a été écrit . . . Sir John possède une intelligence très vive : il n'est donc pas plus permis de le croire incapable de voir l'autre face (du bouclier qu'il a si habilement orné) que de supposer qu'il ait de propos délibéré fermé les yeux sur l'immense pauvreté et le dénûment croissant dont le « drainage » des richesses de l'Inde vers l'Angleterre est tout à la fois et le signe et la cause ... En lisant un livre tel que celui de Sir J. S., on ne doit pas oublier qu'il est du même genre que l'*Apologia pro vita sua* de Newman. L'écrivain se trouve en face de l'œuvre de ses mains et, à moins d'écrire qu'il s'est trompé en travaillant au bonheur et à la sécurité des peuples de l'Inde, il doit soit jeter la plume, soit être amené à prononcer son brillant panégyrique. » (P. 1 ss.)

Malheureusement pour M. D. il nous donne sur lui-même des détails biographiques qui nous amènent à penser que lui aussi, mais pour des raisons précisément opposées, pourrait bien à son tour être récusé comme témoin impartial de la situation de l'Inde. Il nous raconte (p. 18 ss.) qu'en 1877, il avait été question de le nommer membre d'une « commission de la famine ». Lord Lytton lui avait proposé par écrit d'en faire partie ; puis, sur la proposition de Sir Richard Strachey, le général, frère de Sir John, le Vice-Roi était revenu sur ses intentions et avait finalement fait savoir à M. D. qu'il était à son grand regret forcé de ne pas avoir recours à ses lumières. M. D. fit alors paraître toute une série de pamphlets, d'articles et de tracts sur la situation de l'Inde. Il désirait pourtant, pour être à même de se mieux renseigner, faire partie d'une de ces commissions de la famine. Si bien qu'un jour, mettant, comme il nous le dit, « son orgueil dans sa poche », il se décida à demander à Lord George Hamilton, secrétaire d'Etat pour l'Inde, de le faire entrer dans une commission dont la convocation était imminente. Lord George Hamilton répondit, nous dit toujours M. D., avec courtoisie, mais en déclinant la proposition de notre pamphlétaire. Ceci se passait en 1900-1901 ; et le livre parut précisément à la fin de cette même année 1901.

---

(1) *India, its administration and progress*, p. XIII.

Nous sommes donc bien prévenus que c'est un donneur de conseils éconduit que nous allons entendre, et c'est là ce qui est un peu fait pour nous donner quelques doutes sur l'impartialité de son témoignage.

Le livre est touffu, bourré de chiffres, et nous présente de très nombreux tableaux et graphiques, malheureusement dressés bien plus en vue de parler aux yeux qu'à la raison. M. D. reproche çà et là à Sir J. S. de ne pas établir suffisamment les chiffres qu'il cite : le même reproche pourrait être bien souvent formulé contre lui. Au dos du livre s'étale la formule suivante :

1850 2 D.
1880 $1\frac{1}{2}$ D.
1900 $\frac{3}{4}$ D.

Telle est, d'après notre auteur, la décroissance du taux du revenu journalier de l'Hindou pendant le dernier demi-siècle. Malheureusement nous sommes laissés dans l'ignorance des calculs sur lesquels sont basées ces évaluations.

En sous-titre, l'ouvrage porte : «Révélation tirée des documents officiels». Mais bien souvent ces documents officiels ne sont pas cités et, quand ils le sont, M. D. en tire des conclusions de nature à nous faire légitimement soupçonner les chiffres cités sans références ou sans preuves.

L'auteur récapitule par exemple les exportations et importations de l'Inde de 1894-95 à 1898-99 (1). Il établit la balance du commerce qui fait ressortir un excédent des exportations de 444 851.690 l. st. A cette différence il ajoute 10 o/o pour gain commercial, ce qui est déjà un singulier procédé de calcul, car le gain est en principe compris dans la valeur intrinsèque des marchandises. Il obtient ainsi un total de 489.336.859 l. st. Et il conclut : « La perte annuelle de l'Inde, d'après la démonstration ci-dessus, est de 7.529.798 livres. » (P. 223.) Les économistes nous avaient pourtant jusqu'à ce jour habitués à tirer de l'excédent des exportations sur les importations une conclusion diamétralement opposée.

Quand M. D. sort du domaine économique et ne nous cite plus de chiffres, ses appréciations deviennent parfois d'un étrange optimisme : « Si vous aviez, affirme-t-il, donné la liberté aux administrateurs hindous dans leur sphère, et si les circonstances l'avaient permis, ils seraient devenus les égaux de Bismarck, de Cavour, de Gortschakoff, de Gladstone ou de Disraëli. » (P. 96.) Et plus loin, après avoir cité Ram Mohun Roy, Keshub Chunder Sen et Rama Krishna, M. D. ajoute : « Mais qu'est-ce que tout cela dans un pays qui contient plus de réelle spiritualité que peut-être il n'y en a dans tout le reste du monde réuni ? L'occasion a été refusée à l'Inde de montrer sa vaste supériorité en cela et dans tout le reste. Quand l'Europe produisit un Martin Luther, elle donna au monde un réformateur religieux. A la même époque l'Inde produisit un héros religieux: c'était un avatar de l'Eternel et il est adoré par des foules dévotes d'hommes et de femmes, comme étant le seigneur Gauranga. Au cours du dernier siècle, les plus beaux fruits de l'épanouissement intellectuel britannique sont probablement Robert Browning et John Ruskin. Mais ce ne sont que des gens marchant à tâtons dans la nuit sombre, si on les compare au Bengali Rama Krishna, illettré et sans aucune culture, qui ne possédant absolument rien de ce que nous appelons le « savoir », parla comme aucun homme de son âge ne parla et révéla Dieu aux mortels lassés ! ». (P. 99.)

---

(1) On sait qu'en Angleterre aussi bien que dans les colonies anglaises, l'exercice financier ne commence pas le 1er janvier, mais le 1er avril, ce qui fait qu'il chevauche toujours sur 2 années consécutives.

Et pourquoi, malgré toutes ses qualités, ne rend-on pas justice à l'Inde ? M. D. affirme que la raison doit en être attribuée aux prédications chrétiennes, mais sans nous expliquer le raisonnement qui l'a conduit à cette étonnante constatation.

Voici maintenant en quels termes M. W. D. conclut sa longue étude :

« Un sentiment de complète résignation aux puissances divines qui sont supposées régir les existences humaines pénètre l'âme indienne. S'il ne peut pas vivre sur cette terre, l'Hindou s'imagine qu'il peut tout au moins espérer une amélioration de son existence future. L'acquiescement à ce qui leur semble l'inévitable est le trait dominant de ces gens pieux qui ont pourtant en eux les vertus de vrais citoyens. Avec tout autre peuple du monde que le si malléable peuple hindou (et parce que si malléable, il n'en est que plus digne de sympathie et d'encouragement), nous aurions certainement déjà vérifié le couplet par lequel John Bright enleva un jour la Chambre des Communes dans un de ses grands discours réclamant des réformes : « Oui, il viendra, le jour où, dans leur désespoir sublime, les hommes briseront ces chaines qu'ils ne pourront plus supporter ! » De la part de l'Indien, il n'y a à craindre ni révolte, ni tentative de renverser le pouvoir régnant. Dans un sens, une telle disposition d'esprit est regrettable. Le peuple hindou met toujours sa confiance et sa foi dans le « British Rule » ! Combien touchantes sont l'une et l'autre ! Et ces gens, qui se fient à nous, pourraient manifester des sentiments nous forçant à améliorer leur sort ; tandis qu'au contraire nous sommes amenés à les traiter avec un mépris sans cesse grandissant. Puisque le peuple de l'Inde est endurant, il endurera. Cela est vrai dans tout l'univers. Dans une grande famille l'enfant doué de qualités aimables, l'enfant affectueux devient trop souvent le souffre-douleur de ses frères et sœurs sans pitié, mais énergiques. Dans la « lutte pour l'existence » qui se livre dans le monde des enfants de plus haute origine, les qualités supérieures de l'esprit amènent la dégradation politique, sociale et nationale. La suprématie est l'apanage de la brutalité. Et cela est spécialement vrai aux Indes. Qu'en résulte-t-il ? Regardez autour de vous ! Regardez bien ! et endurcissez vos cœurs pour supporter ce que vous allez voir et ce que vous allez entendre ! Car vous contemplerez une somme de misère humaine et de dégradation mentale et politique telle qu'on n'en voit actuellement nulle part dans le monde civilisé, telle qu'on n'en a peut-être jamais vu nulle part depuis les temps historiques. Dieu sauve les Indes ! » (P. 622-623.)

Nous avons essayé de respecter, autant que faire se peut, dans ces traductions le style particulier à M. D. Il est généralement nerveux et incisif, mais ne se garde pas toujours de la déclamation et parfois aussi de l'obscurité. Malgré tous ses chiffres, malgré toutes ses notes, malgré son index très soigné, l'œuvre, telle qu'elle se présente, est bien plutôt un pamphlet qu'une étude raisonnée et surtout mesurée de l'état actuel de l'Inde britannique. Mais il ne faut pas regretter qu'elle ait été écrite. Nous avons fait au début de cet article une restriction relative à l'impartialité absolue de l'auteur ; mais nous n'en devons pas moins rendre hommage aux sentiments généreux qui ont dicté ce témoignage d'un homme qui a pour le peuple hindou une réelle et sincère sympathie. Nous eussions seulement désiré cette sympathie plus éclairée : M. D. aime l'Hindou plus d'instinct que de raison. Lui aussi est « too rough, and vigorous and straightforward », et ces qualités l'entraînent à des conclusions exagérées et trop sommaires. Mais il n'est pas mauvais que de temps à autre une voix s'élève pour rappeler que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des Indes. Et les amis du progrès doivent féliciter ceux qui, comme M. Digby, assument courageusement cette tâche ingrate.

Ban Methuôt, 28 février 1904.

P. ODEND'HAL

W. R. Philipps. — *The Connection of St. Thomas the Apostle with India.* Indian Antiquary, vol. xxxii (1903), pp. 1-15, 145-160.

M. Philipps, qui se qualifie trop modestement de « simple compilateur », s'est imposé la tâche éminemment utile de concentrer en un résumé clair et complet tous les renseignements fournis par les écrivains ecclésiastiques des six premiers siècles sur l'apostolat de S. Thomas. Grâce à lui nous avons sous les yeux tous les éléments du problème et nous pouvons apprécier en connaissance de cause le mérite des théories en présence.

S. Thomas a-t-il été aux Indes? Question oiseuse pour ceux qui, comme Mgr Alphonse Favier, vicaire apostolique de Péking, savent que « son tombeau a été découvert à Méliapour en 1548 », avec une croix et une inscription relatant, « d'après l'explication d'un brahme instruit, faite en langue malabarique, » l'histoire de son apostolat et de son martyre (1). Toutefois, comme on sait à n'en pas douter que le brahme instruit, s'il n'est pas un personnage fictif, a simplement mystifié des gens trop crédules, l'explication en langue malabarique n'explique malheureusement rien.

Le document le plus ancien qui nous soit parvenu sur ce sujet est l'écrit intitulé *Acta Thomae*, qui existe en plusieurs recensions: syriaque, grecque, latine, éthiopienne, arménienne, la recension syriaque étant considérée comme l'original des autres (2). Il contient en substance le récit suivant:

Après la mort de Jésus, les apôtres se partagent les pays à évangéliser. L'Inde échoit à Judas Thomas (3), qui se montre peu disposé au voyage. Mais Jésus apparaît et le vend à un marchand nommé Ḥabban, qui avait reçu du roi de l'Inde Gundaphar (4) la mission de ramener un artiste pour construire et décorer un palais. Ils partent donc ensemble (5) et débarquent à Sandarūk, dont le roi célèbre justement les noces de sa fille ; ils assistent aux fêtes, où figure une joueuse de flûte juive. De là ils gagnent la capitale de Gundaphar (6). Le roi remet de l'argent à Thomas, qui lui bâtit aussitôt un palais dans le ciel en distribuant cet argent aux pauvres. Gundaphar et son frère Gad se convertissent. Thomas reçoit la visite de Ṣifūr, général du roi Mazdai et part avec lui en charrette à bœufs ; en chemin, des ânes

---

(1) A. Favier ; *Péking.* Lille, 1902. P. 53.

(2) Le texte syriaque a été édité et traduit par Wright, *Apocryphal Acts of the Apostles*, Londres, 1871, d'après un ms. de 936; quelques fragments découverts depuis, et paraissant avoir été écrits vers 500, confirment ce texte. Le texte grec et latin a été publié par Max Bonnet, *Acta Thomae*, Lipsiae, 1883. La version éthiopienne, avec une traduction, se trouve dans E. A. Wallis Budge, *The Contendings of the Apostles*, Londres, 1901, 2 vol. Sur le texte arménien, encore inédit, cf. Lévi, JA. 9e s., t. ix, p. 28.

(3) L'apôtre avait pour nom Judas et pour surnom distinctif Thomas, « le jumeau ».

(4) Cette forme, qui est celle du ms. de Berlin, paraît plus correcte que la leçon Gudnaphar du ms. du British Museum (Philipps, p. 160). Le royaume de Gundaphar est en syriaque *Hendū* (Marquart, *Eranṣahr*, p. 46, n. 7), qu'on traduit par Inde. Mais ce nom ne pourrait-il désigner seulement le pays du Sindhu ?

(5) Du pays du Sud (syriaque), de Jérusalem (grec et 1re version latine), de Césarée (2e version latine).

(6) Le syriaque et le grec disent que Thomas entra dans l'Inde en sortant de Sandarūk, qu'ils considèrent donc comme situé en dehors de l'Inde proprement dite ; d'après les deux versions latines, Sandarūk est la première cité de l'*Inde citérieure*, et l'apôtre passa de là dans l'*Inde ultérieure*. Le syr. et le gr. ne nomment pas la capitale de Gundaphar ; le lat. l'appelle *Elioforum*, *Hienoforum*, *Hyroforum*, *Hierapolis*. La terminaison *-forum* fait songer à *-pura*. La résidence de Gondophares était probablement à Takṣaçilā, selon Marquart (*Eranṣahr*, p. 46.)

sauvages viennent d'eux-mêmes s'atteler au chariot des voyageurs. Arrivé à la capitale de Mazdai (1), Thomas convertit plusieurs personnes: MYGDONIA, avec son mari KORESH et sa nourrice NARKIA; TERTIA, femme du roi Mazdai; VĪZĀN, son fils, et MANASHAR, femme de Vīzān. Condamné à mort par le roi, il subit sa peine et son corps est inhumé dans le sépulcre des anciens rois du pays, d'où un fidèle l'enlève secrètement pour le transporter dans l'Ouest (en Mésopotamie, selon la version grecque; à Edesse, selon les versions latines).

De tous les personnages de ce récit, un seul est parfaitement identifié, mais il suffit à révéler la présence d'un certain élément historique: c'est GUNDAPHAR, grec GOUNDAPHOROS, roi de la dynastie parthe, qui régnait dans le Panjab au Ier siècle de l'ère chrétienne, et dont nous avons des monnaies et une inscription (2). Quant aux autres, les avis diffèrent: suivant M. Lévi (3), MAZDAI (grec BAZODÈO, BAZDÊO) est le roi Kouchan VĀSUDEVA; son fils VĪZĀN (gr. OUAZANES, IOUZANES, lat. ZUZANES) = GUṢAṆA (Kuṣaṇa) (4). M. Marquart repousse catégoriquement ces restitutions: « Me réservant d'en dire plus dans un travail spécial, je veux seulement révéler (*verrathen*), en passant, à Lévi que dans le roi MAZDAI il faut reconnaître le roi parthe, prince héréditaire d'Hyrcanie et de Karmanie GOTARZES, et que son fils WEZAN (OUAZANES) et la femme de celui-ci, MANEṢAR (MNESARA) sont identiques, non seulement quant au nom, mais quant aux personnes, avec le petit-fils de Godarz WEZAN et sa femme MANEZA (5). »

Les mêmes divergences s'accusent sur la question de l'itinéraire de S. Thomas. Nous ne rappellerons que pour mémoire la théorie de Von Gutschmid (6), suivant laquelle le rédacteur

---

(1) Les Actes ne donnent pas le nom de cette capitale, sauf dans la version éthiopienne, qui l'appelle *Kantôryâ* (*Quantaria*); il se trouve dans des apocryphes d'époque assez moderne (pas avant le VIIe siècle), sous les formes *Kalamina*, *Kalamita*, *Kalamêna*, *Karamêna*. Philipps suggère *Carmana*, capitale de l'ancienne Carmanie, auj. Karmân, chef-lieu de la province persane de Karmân (Kirman), ce qui s'accorde remarquablement avec l'opinion de Marquart, qui identifie Mazdai avec Gotarzes, prince héréditaire de Carmanie. D'après M. Lévi, *Kantôryâ* = *Gândhâra*, (ce qui ne se concilie pas très bien avec son autre assertion, que Thomas se dirige vers l'Est). On pourrait aussi songer à Qandahâr: dans cette version, *Kôntôrôs* est substitué à *Gondophares*; il se pourrait que, parallèlement, *Kantôryâ* eût pris la place de *Gondophareia*, qui est, suivant Marquart, la forme étymologique de Qandahâr (*Eranṣahr*, p. 46, n. 7). Il faut reconnaître d'ailleurs que ces identifications contredisent l'une et l'autre le texte éthiopien, qui place la ville de Kantôryâ à l'Est.

(2) Ce rapprochement a été fait pour la première fois par Reinaud, *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*, Paris, 1848, p. 94 ss. Les légendes grecques des monnaies portent (au génitif): *Gondopharou*, *Undopherrou*, et les légendes indiennes: *Gudupharasa*, *Gudupharṇasa*. Sur cette dernière forme, voir Franke, ZDMG., L, 603 ss.; Bühler, WZ. X, 56, n.; Marquart, ZDMG., XLIX, 668. L'inscription de Takht i Bahi, près de Peshavar, datée, de 103, sous le règne du mahārāja Guduphara, a été étudiée en dernier lieu par Senart, JA. 8e s., XV, p. 114 ss.

(3) S. Lévi, *Notes sur les Indo-Scythes*, JA., 9e s., t. IX, p. 27 ss.

(4) Pour *Labdanes*, neveu de Gondophares, M. Lévi accepte l'opinion de Von Sallet et de P. Gardner, qui l'identifient avec l'*Abdagases* des monnaies. V. Hörnle, *Copper-coins of Abdagases*, Proc. A. S. B., 1895, p. 82-84; Marquart, ZDMG., XLIX, 682.

(5) Marquart, *Die Chronologie der alttürkischen Inschriften*, Leipzig, 1898, p. 68. Cf. du même: *Beiträge zur Geschichte und Sage von Iran*, ZDMG., XLIX, 642; *Eranṣahr*, p. 74. M. Marquart avait déjà fait cette « révélation », et l'article même qu'il critique contient les objections de M. Lévi à sa théorie.

(6) Von Gutschmid, *Die Königsnamen in den apokryphen Apostelgeschichten*, Rheinisches Museum, 1864, pp. 161-183, 380-411.

des *Acta Thomae* aurait démarqué la relation de voyage d'un missionnaire buddhiste venu du Konkan (ANDRAPOLIS = Andhra) chez les Parthes pour y prêcher la doctrine: M. Lévi a montré les invraisemblances de cette interprétation (*op. laud.*, p. 31-32). S'il est un point généralement admis, c'est qu'ANDRAPOLIS n'est qu'une transformation de SANDARŪK et que Sandarūk est un port situé vers les embouchures de l'Indus (1). De là, S. Thomas entre dans le pays de Hendū (syr.)., dans l'Inde (gr.), dans l'Inde ultérieure (lat.), Sandarūk étant considéré comme situé soit en dehors de l'Inde propre, soit dans l'Inde citérieure. Il arrive à la capitale de Gondophares, qui était sans aucun doute une ville du Panjab. Jusque là, on s'accorde assez bien sur l'itinéraire de l'apôtre; mais en sortant du royaume de Gondophares, il se voit tiraillé en sens contraires: M. Lévi s'efforce de le conduire vers l'Est, à une cour indienne; M. Marquart l'entraîne à l'Ouest, chez un prince iranien. Il n'est guère possible de se prononcer en toute sécurité entre ces deux théories; la théorie iranienne a pour elle la forme des noms propres: Mazdai, Ṣifūr, Koresh, Vīzān, Manashar. Il faut avouer qu'ils ont l'air bien persan. Qu'il y ait dans les *Actes* un prince Vīzān, époux de Manaṣar, et dans l'épopée iranienne un prince Wezan, époux de Maneṣar, c'est une coïncidence qui ne peut être fortuite. Aussi bien M. Lévi est-il forcé d'admettre que la légende de S. Thomas s'est chargée d'éléments iraniens. Mais alors où est la preuve que ce vernis iranien recouvre une histoire indienne? Sans doute l'équation *Misdeos* = *Vāsudeva* a quelque chose de séduisant, mais il faut pour l'expliquer avoir de nouveau recours à l'hypothèse d'une influence iranienne, et alors pourquoi ne pas prendre simplement le nom pour un nom iranien? M. Lévi invoque, il est vrai, le texte des *Actes*, d'après lequel S. Thomas se dirigerait vers l'Est pour pénétrer dans l'Inde ultérieure. Mais M. Philipps assure que ni le syriaque, ni le grec, ni le latin ne parlent de l'Est, et que la version latine porte: « profectus est ad Indiam *superiorem* ». Seule la version éthiopienne dit que S. Thomas se rend « à une cité dans l'Est qui est appelée Kântôryâ »; mais l'autorité de cette version est faible et il semble bien que le nom de la ville et son orientation se contredisent. En outre, Gondophares et Vāsudeva ne peuvent être placés à la même époque sans bouleverser la chronologie admise. Sans doute cette chronologie est trop incertaine pour qu'on se fasse scrupule d'y introduire des modifications, même radicales; encore faut-il que ces changements s'appuient sur des raisons plus graves que la similitude relative de deux noms. M. Lévi assure que « les dates dégagées des textes chinois conduisent à placer vers la même époque (entre 39 et 60 A. D.) le règne de Vāsudeva »: mais c'est une opinion qui ne paraît pas universellement acceptée. S'il était prouvé que les dynasties parthe et kouchane eussent fait usage de la même ère, Gondophares et Vāsudeva se trouveraient effectivement contemporains, et l'identification de M. Lévi en deviendrait beaucoup plus probable. Fleet se propose de faire la démonstration de l'unité de l'ère, qui serait l'ère Vikrama (JRAS. avril 1903, p. 334); en ce cas, Gondophares et Vāsudeva auraient régné simultanément dans le second quart du 1er siècle de l'ère chrétienne. Nous devons attendre l'exposé de ce système, qui ne paraît pas, à première vue, s'accorder très bien avec les données chinoises.

La théorie indienne de M. S. Lévi et la théorie iranienne de M. Marquart ont au moins un point de commun: elles excluent l'Inde du Sud, où cependant une tradition relativement ancienne place l'apostolat et la mort de S. Thomas. Cette tradition est attestée pour la première fois, à ce qu'il semble, par Marco Polo (l. III, ch. 18), qui la recueillit dans la petite ville de la province de Maabar (côte de Coromandel), où il visita le tombeau du Saint et l'église qui lui était dédiée. Saint Thomas, lui dit-on, était venu là après avoir évangélisé la Nubie. Un

(1) D'après Marquart (*Eranṣahr*, p. 47), ce nom est une altération de *Send-mux* = *Sindhumukha*, et ce port correspondrait à l'*Emporion barbarikon* du Périple de la mer Erythrée, centre des sept bouches de l'Indus.

jour qu'il priait dans la forêt, près de son ermitage, ayant autour de lui des paons, un chasseur décocha sur un de ces oiseaux une flèche qui tua le saint. Il fut enterré à cet endroit même et son tombeau devint un lieu de pélerinage en grand honneur non seulement chez les chrétiens, mais encore chez les « Sarrasins ».

La ville dont parle Marco Polo est Mailapour, aujourd'hui faubourg de Madras à 3 1/2 milles du Fort Saint-Georges. En 1522, le vice-roi de Goa envoya une commission chercher les reliques de l'apôtre. Bien que, suivant le témoignage des *Actes*, elles eussent été transportées environ 14 siècles auparavant à Edesse, on ne laissa pas de les trouver à Mailapour et de les transférer dans l'église S. Thomas de Goa, où elles sont encore. En 1547, on découvrit la fameuse pierre, gravée d'une croix et d'une inscription, dont nous avons parlé plus haut; elle se trouve dans l'église du Mont S. Thomas. L'inscription a été étudiée par Burnell (*On some Pahlavi inscriptions in South India*, Mangalore, 1873) et en dernier lieu par E. W. West (*Inscriptions around crosses in South India*, EI., IV, 174) : c'est un texte pehlevi, de date incertaine (IXe-XIe siècle), qui ne contient qu'une banale formule de dédicace et où, bien entendu, il n'est pas question de S. Thomas (1). Actuellement la tradition méridionale n'est attestée authentiquement que pour le XIIIe siècle, bien qu'elle puisse être beaucoup plus ancienne : il serait intéressant d'en connaître les origines.

L. F.

R. Pischel. — *Die Inschrift von Paḍeriyā*. Sitzungsber. d. k. pr. Akademie, 1903, XXXV.

Les comptes rendus de l'Académie de Berlin (séance du 9 juillet 1903) reproduisent une intéressante communication de M. Pischel sur deux expressions très discutées de l'inscription de Paḍeriyā : *çilāvigaḍabhī* et *aṭhabhāgiye*. La première a été expliquée par M. Barth comme *çilāvi-gardabhī*, « ânesse de pierre », — ce mot pouvant être un terme technique d'architecture ou de sculpture, — et par Bühler comme *çilā vikaṭābhrī*, « pierre (représentant) un grand soleil ». M. P. aboutit au sens de « pierre taillée » par les déductions suivantes : *vigaḍabhī* est un adjectif, féminin de *vigaḍabha* qui équivaut à *viganḍabha* (cf. *çilāthabhe* = *çilāstambhaḥ*) ; *viganḍabha* = *viganḍa*, par addition du suffixe taddhita *-bha* (P. 5. 3. 139 ; cf. *sthūlabha* = *sthūla*). *Viganḍa-çilā* doit être le contraire de *ganḍa-çaila* : or ce mot signifie un « gros rocher roulé de la montagne », c'est-à-dire une pierre brute : donc *çilā vigaḍabhī* est un « Kunstblock » par opposition au *ganḍaçaila*, qui est un « Naturblock ».

La deuxième expression, *aṭhabhāgiye*, peut être un dérivé de *arthabhāga* ou de *aṣṭabhāga*. M. Barth avait déjà proposé ces deux explications ; M. P. se décide pour la seconde et essaie d'en préciser le sens : en étudiant les formules de donation où *bhāga* et *bhoga* sont employés côte-à-côte, il croit pouvoir en déduire cette conclusion que *bhāga* désigne des parcelles du terrain domanial et *bhoga* la jouissance de ces parcelles : *aṣṭabhāgyaḥ* signifierait donc : propriétaire de huit parcelles.

Cette interprétation est possible, sans s'imposer par son évidence ; celle de *vigaḍabhī* est encore plus conjecturale : sans doute M. P. est un trop savant grammairien pour que ses équations ne soient pas théoriquement correctes ; mais que le mot en question soit la résultante des transformations phonétiques choisies par lui au milieu de beaucoup d'autres, c'est un point qui reste discutable. Le suffixe *bha* est une trouvaille, mais presque trop ingénieuse

(1) Voir la reproduction de cette pierre dans le *Marco Polo* de Yule, éd. Cordier, t. II, p. 353, et le fac-simile de l'inscription dans l'article cité de West.

pour être convaincante. En présence des divergences qui séparent d'aussi grands savants que Bühler, M. Barth et M. Pischel, il semble prudent de tenir la porte ouverte à de nouvelles explications et de leur ménager des places à côté de l'Ânesse de pierre, du Grand Soleil et du Bloc taillé.

L. F.

A. Foucher. — *Les bas-reliefs du stūpa de Sikri (Gandhāra)*. Journal Asiatique, septembre-octobre 1903.

Cette remarquable série de treize bas-reliefs, aujourd'hui conservés au musée de Lahore, provient du même endroit où l'on a trouvé la fameuse statue du Buddha émacié, publiée par M. Senart en 1890 (*J. A.*, 8e s., t. xv, p. 139). M. Burgess a reproduit en 1898, dans le *Journal of Indian Art and Industry*, une vue d'ensemble du soubassement du stūpa de Sikri, sur le pourtour duquel se trouvent les bas-reliefs dont M. Foucher donne aujourd'hui la reproduction photographique détaillée et l'interprétation. Disons tout de suite que l'identification des douze scènes sur treize que propose M. Foucher (la sixième, dont le sujet est décidément trop vague, reste à expliquer), peut être considérée comme acquise. Du même coup, les répliques de quelques-unes d'entre elles qui se trouvent au musée de Calcutta et qui sont reproduites dans le *Catalogue* d'Anderson sont désormais expliquées. De plus le riche commentaire qui accompagne ce travail en fait un véritable manuel à l'usage de ceux qui tenteront l'explication d'autres épisodes de la vie du Buddha, reproduits par l'art gréco-buddhique du Gandhāra.

Nous désirons soumettre à M. Foucher, au risque d'encourir le reproche de nous livrer à une véritable *kākadantaparīkṣā*, une observation sur un détail du premier et du dernier de ces bas-reliefs.

Le premier bas-relief représente, comme l'a reconnu M. Foucher, la conversion du yakṣa Ālavaka par le Buddha ; l'ogre rend au roi et à la reine d'Āṭavī leur enfant qu'il voulait dévorer. Cet épisode n'était connu jusqu'ici que par le *Manual of Buddhism* de Spence Hardy, qui suit une source singhalaise, et par un passage de la *Vie de Gaudama* de Bigandet. Il se trouve aussi longuement raconté dans une grande compilation birmane sur la vie du Buddha, la *Jinatthapakāsanī* (pp. 519-538), et son auteur dit qu'il l'a puisé dans un ouvrage pāli, l'*Abhidhānaṭīkā*. Mais il nous reste aussi la version septentrionale de ce conte, c'est-à-dire celle qui a dû être connue du sculpteur de Sikri (1). Elle justifie l'hésitation de M. Foucher à identifier l'homme et la femme richement vêtus, qui sur le bas-relief se tiennent à gauche du Buddha et qui viennent reprendre l'enfant, avec le roi et la reine d'Āṭavī. Ils ne portent pas en effet les insignes de la royauté. Or, si dans la version du Nord la scène se passe dans le pays d'Āṭavī (A-lo-pi 阿羅毗), il ne s'agit plus de l'enfant du roi du pays, mais de celui d'un çreṣṭhin immensément riche. Cela concorde bien avec ce que représente le bas-relief.

Le dernier des bas-reliefs de Sikri figure la scène où le Buddha, après avoir atteint la bodhi, recoit des quatre Lokapālas quatre bols à aumônes qu'il réunit par un miracle en

(1) Elle est conservée dans le chap. xii du *Tch'ou yao king* 出曜經, la version septentrionale du *Dhammapada*, accompagnée d'un grand commentaire. Un religieux du Cachemire en apporta l'original en Chine en 383. La conversation du Buddha avec le yakṣa telle qu'elle se trouve racontée dans la traduction chinoise, de même que celle que donne le compilateur birman de la *Jinatthapakāsanī*, est la contre-partie fidèle de l'*Ālavakasutta* contenu dans le *Suttanipāta*. Mais le *Suttanipāta* ne dit pas à quelle occasion les deux interlocuteurs se sont rencontrés.

un seul dans lequel il va manger la nourriture offerte par Traphussa et Bhallika. Le *Lalitavistara* place cette scène sous un arbre tārāyaṇa, tandis que le *Mahāvastu* veut qu'elle ait eu lieu dans le Kṣīrikāvana. Or le sculpteur du bas relief a indubitablement représenté le Buddha assis sur le vajrāsana, sous l'arbre de la bodhi. M. Foucher pense que l'artiste a commis ici volontairement une inexactitude et que la représentation simultanée de deux moments séparés par le temps, c'est-à-dire la présence du Buddha sous l'arbre de la bodhi et l'arrivée des quatre Lokapālas, n'est qu'un moyen pour indiquer le véritable sujet, à savoir l'obtention par le Buddha de l'Intelligence suprême Mais l'ouvrage que nous avons déjà cité et qui raconte aussi cette scène (chap. XII) semble nous autoriser à penser que le sculpteur a simplement travaillé d'après une version qui faisait réellement arriver les quatre Lokapālas sous l'arbre de la Bodhi. En effet, voici ce que dit notre texte : « Et le Bodhisattva, à qui Māra n'avait pas pu courber un cheveu, atteignit l'Intelligence suprême. Et Māra dut se retirer. En ce temps le Parfait était assis sous l'arbre de la Bodhi, sans jamais cligner d'un œil. Et par ce chemin passèrent des marchands venus de loin en train de retourner dans leur pays. Et les devas les arrêtaient, ne les laissaient pas passer, faisaient trébucher leurs buffles et leurs chars. Et les devas leur dirent : « Depuis sept jours le Parfait a atteint la bodhi, allez lui offrir de la nourriture ! » Suit la scène de l'offrande de la nourriture et des quatre bols à aumônes par les Lokapālas. Pendant tout ce temps le Buddha reste sous l'arbre de la bodhi.

Ed. HUBER.

Th. ZACHARIAE. — *Zum altindischen Hochzeitsritual.* Wiener Zeitschr., XVII, pp. 135-155.

Certains usages populaires relatifs au mariage ont été expliqués comme des survivances du rapt primitif : ainsi la coutume de jeter de vieux souliers au nouveau couple représenterait la lutte contre le ravisseur ; celle de soulever l'épousée pour lui faire franchir la porte de sa nouvelle demeure sans que ses pieds en touchent le seuil symboliserait la contrainte exercée jadis sur la jeune fille enlevée pour vaincre ses dernières résistances. M. Zachariae combat cette théorie, qui suppose gratuitement l'existence d'une prétendue forme de mariage par enlèvement reconnue par le droit et les mœurs. Il fait remarquer que les vieux souliers (*jaradupānakau*) sont employés dans le rituel hindou pour écarter des influences malignes, par exemple dans un *nirṛtikarman* (Kauç. S. 18,10,12), dans une cérémonie pour faire tomber la pluie (ibid. 84, 9) ; c'est un « Abwehrzauber », pas autre chose. Quant à l'autre usage, il peut s'expliquer de deux manières : soit qu'on veuille éviter à la jeune fille le contact du seuil, qui est, comme les carrefours, un séjour de prédilection pour les mauvais esprits ; soit qu'il faille rapprocher, comme le faisait déjà Pierre Pithou, la *levatio novae nuptae* de la *levatio imperatoris*, et y voir une marque d'honneur ; cette seconde hypothèse tire une certaine force du fait que dans certains pays, et dans l'Inde même, ce n'est pas la fiancée seule qui est ainsi enlevée de terre, c'est aussi le fiancé.

Un autre rite encore a été mis en rapport avec le rapt de la fiancée : c'est celui qui consiste à étendre deux fils, l'un rouge, l'autre bleu, en travers de la route que doit suivre le char nuptial. Mais si ces fils avaient pour objet d'arrêter le ravisseur, ils devraient être placés par les parents de la fiancée : or ils le sont par le fiancé lui-même ou peut-être par le prêtre qui l'accompagne. En réalité les fils noirs (*nīla*) et rouges (*lohita*), qui figurent dans plusieurs autres rites, ont pour but d'écarter les influences contraires ; et ce sont les couleurs mêmes qui produisent ce résultat. Le bleu et le rouge sont des « couleurs magiques » (Zauberfarben).

Ces deux couleurs ont un double caractère : funeste (ce sont des couleurs de mort) et favorable (elles écartent les influences malignes). Comment les ethnologues concilient ces

deux notions, c'est ce qui n'apparaît pas clairement aux yeux des profanes. Quoi qu'il en soit les fils rouges et bleus employés dans la cérémonie nuptiale ont pour objet, selon M. Z., de protéger les fiancés contre le mauvais œil. Il a réuni, pour fortifier ses conclusions, un grand nombre de textes dont le rapprochement est intéressant; mais la doctrine qu'il en dégage nous paraît encore bien chancelante.

L. F.

W. Caland. — *Ueber das rituelle Sūtra des Baudhāyana.* Abhandlungen für d. K. des Morgenl. XII, 1. Leipzig, 1903, 65 pp.

On croyait jusqu'ici que le Kalpasūtra de Baudhāyana n'existait plus qu'à l'état de fragments. M. Caland a reconnu qu'un ms. de Bombay le contenait presque en totalité (1); mais en nous faisant part de cette heureuse découverte, il ajoute que le texte du Sūtra est si altéré que « de nouveaux manuscrits sont encore nécessaires avant qu'on puisse songer à une édition ». Il ne faut pas d'ailleurs prendre cette déclaration au pied de la lettre, car l'étude de M. C. s'achève sur ces paroles rassurantes: « Je termine en annonçant que la première partie est prête pour l'impression et que la composition en est commencée à Calcutta ; on peut espérer qu'il ne s'écoulera pas longtemps avant que paraisse le premier fascicule du Baudhāyana-Çrautasūtra. » Nous aurons donc prochainement, sinon le Kalpasūtra entier, au moins le Çrautasūtra, c'est-à-dire les praçnas 1-32. En ce qui concerne le reste de l'ouvrage, le Gṛhya (praçnas 33-41) est inédit et le restera sans doute encore longtemps ; des 3 praçnas du Pitṛmedha (42-44), le premier a été publié par M. Caland lui-même (*Abhandl. f. d. K. d. Morg.* X,3), le Pravara (45) est inédit, enfin le Dharma a été publié en entier par Hultzsch (*Abhandl.* VIII, 4) et traduit par Bühler (S. B. E., vol. XIV).

Kāṇva Baudhāyana est le plus ancien docteur du Taittirīya-Veda. Bühler avait déjà fait remarquer (S. B. E., vol XIV, p. XXXV ss.) que son antériorité à l'égard d'Āpastamba est indiquée, non seulement par l'archaïsme de la langue et de la doctrine, mais par la tradition même de l'école, qui le qualifie de *pravacanakāra*, tandis qu'Āpastamba est appelé *sūtrakāra* (2). La même conclusion résulte du rang qui lui est assigné dans le *tarpaṇa* (Baudh. Dharm. 2. 5. 9. 14) et dans le *sarpabali* (Baudh. Gṛhyas. 3. 13), où il reçoit les offrandes avant Āpastamba et Hiraṇyakeçin (3). Quant à la date absolue du Sūtra, elle ne peut guère être déterminée, car la période de formation du texte tel que nous l'avons a duré longtemps, peut-être des siècles. M. C. lui assigne comme *terminus ad quem* le VIe siècle av. J.-C., et il est

(1) Il manque la Kaukilī Sautrāmaṇī, le Puruṣamedha et les Caturhotāras, dont il ne subsiste aucune trace ; le Hautram du Paçubandha, cité dans le Commentaire de Sāyaṇa sur le Taittirīya-Brāhmaṇa ; et celui des Cāturmāsyas représenté par le Commentaire (Vivaraṇa) de Bhavasvāmin.

(2) Bühler voyait dans le *pravacanakāra* le premier auteur de tout le système doctrinal d'une çākhā ; Caland le définit : celui qui a fixé le rituel sous forme de tradition *orale*, tandis que le *sūtrakāra* est celui qui l'a rédigé en sūtra (Leitfaden). Winternitz (WZ. XVII, 290) objecte que rien ne prouve qu'un sūtra ait été un *écrit* : il considère le pravacana comme une sorte de conférence, où se traitaient les règles de la morale et du rituel dans une forme intermédiaire entre les Brāhmaṇas et les Sūtras, moins ample que dans ceux-là, moins condensée que dans ceux-ci.

(3) Bühler juge ces deux passages évidemment interpolés ; Caland pense qu'une mention, de Baudhāyana n'est pas nécessairement une interpolation, car le texte ne doit pas être regardé comme l'œuvre personnelle de Baudhāyana, mais comme le rituel de son école.

vraisemblable en effet que le noyau de l'ouvrage remonte aussi haut : mais qu'il contienne des additions beaucoup plus récentes, c'est ce que prouve un passage relatif aux procédés d'orientation (27. 5), qui, d'après M. Barth, ne saurait être antérieur au VI[e] siècle de notre ère.

Ces additions étaient facilitées par le groupement très lâche des diverses parties de la collection, qui subsistèrent longtemps indépendantes les unes des autres, sans classement et sans numérotation. Ainsi s'expliquent plusieurs particularités du Baudhāyanasūtra : l'ordre incertain des chapitres, l'incorporation de morceaux relativement modernes, la double division en praçnas et en khaṇḍas. Un autre procédé particulier à Baudhāyana, celui des citations intégrales (sakalapāṭhena) était jadis expliqué par M. C. comme le résultat d'une révision du texte entreprise dans le but d'en rendre la lecture plus aisée ; il croit maintenant que cette manière de citer était particulière à l'enseignement oral (pravacana).

L'école de Baudhāyana paraît être originaire de l'Inde du Sud. Les passages du Sūtra allégués à l'appui de cette conclusion sont loin d'être décisifs ; mais il y a deux faits qui le sont davantage : d'une part cette école ne subsiste plus que dans le Sud (Telingana et Karṇāṭaka), d'autre part les meilleurs et les plus nombreux manuscrits du Baudhāyana sūtra sont de provenance méridionale.

Ce sūtra fournit un grand nombre de données nouvelles, particulièrement sur les points suivants : le jeu de dés entre le sacrifiant et ses fils, qui précède le sacrifice de la vache dans le rituel de l'Āgnyādheya ; les formules d'expulsion du mal (pāpmano vinidhayaḥ) ; le détail des libations Naiṣṭyayana; le sacrifice appelé Agniṣṭut qu'on célèbre pour expier les péchés commis par les divers membres, par exemple, le péché des pieds, qui est d'aller chez les Āraṭṭas, les Gāndhāras, les Sauvīras, les Karaskaras, les Kaliṅgas. Au sujet de ce sacrifice est racontée la curieuse légende du roi changé en femme, qui se retrouve dans le *Mahābhārata* (Anuçāsanap. 12, Bhaṅgasvanopakhyānam) (1). Parmi les autres récits destinés à introduire la description des sacrifices, il en est quelques-uns qui paraissent tirés de l'inépuisable mine des contes populaires indiens, par exemple, la plaisante histoire d'Uçanas, chapelain des Asuras, qui pourrait s'intituler : de l'utilité de l'adultère et des inconvénients de la trahison.

Le Baudhāyanasūtra nous donne les noms, en partie inconnus, d'une vingtaine de maîtres du rituel, et plusieurs noms de peuples ou de clans, les uns connus : Gāndhāra, Sindhu, Sauvīra, Āraṭṭa, Kuru, Pañcāla, Kaçi, Videha, Surāṣṭra, Avantī, Dakṣināpatha ; les autres non identifiés : Karaskara, Sparçu, Çaphāla.

Le système de computation du temps est, comme on pouvait s'y attendre, une année de 360 jours et 12 mois, ces mois portant les noms en usage pendant la période védique (çuci, tapas, tapasya, etc.) et groupés deux par deux en 6 saisons. Toutes les indications se rapportent à une série de 27 (et non de 28) nakṣatras, commençant aux Kṛttikās et finissant à Citrā. Une donnée astronomique très importante est la règle d'orientation de la çālā du sacrifice (27.5) : cette çālā doit être tournée vers l'Est, et l'Est se détermine en visant l'une des constellations suivantes à leur lever : 1° les Kṛttikās (Pléiades) « qui ne quittent jamais le point Est » ; 2° Çravaṇa (alpha de l'Aigle) ; 3° un point indermédiaire entre Citrā (Epi de la Vierge) et Svāti (Arcturus). M. Barth, qui a communiqué à M. C. ses observations sur ce passage, conclut que les Pléiades n'ont pu marquer l'Est qu'à une époque où elles étaient équatoriales, c'est-à-dire vers 3000 av. J.-C. ; au contraire le second procédé n'a pu être imaginé antérieurement au VI[e] siècle ap. J.-C., car il suppose que Citrā est au S. de l'équateur ; or, au VI[e] siècle, Citrā était encore presque équatoriale, et auparavant il eût été plus exact de viser Citrā elle-même qu'un point intermédiaire entre Citrā et Svāti.

Ce travail se termine par un relevé des particularités grammaticales et lexicographiques du Baudhāyanasūtra, qui complète cette remarquable introduction au texte que M. C. s'apprête à publier.

L. F.

---

(1) Yaçodhara, *Kāmasūtra*, p. 5, attribue la même aventure à un des docteurs du Kāmaçāstra, Dattaka.

R. Schmidt. — *Beiträge zur indischen Erotik*. Leipzig, 1902, VIII-976 pp.

Le livre de M. Schmidt traite d'un sujet un peu spécial : ce n'est pas une raison pour passer sous silence un travail qui représente une somme considérable de recherches et dont l'intérêt philologique est évident. Les catégories du kāmaçāstra sont couramment observées par les *kavis* indiens et la critique ne saurait se dispenser d'en tenir compte. Ce qui rend l'ouvrage de M. S. particulièrement utile, c'est qu'il donne de longs extraits des principales productions de cette littérature. Auparavant un seul de ces textes avait eu les honneurs de l'impression; c'était, il est, vrai le plus important : le *Kāmasūtra* de Mallanāga Vātsyāyana, publié par le regretté pandit Durgāprasād (Bombay, 1891 ; 2e éd., 1900), et traduit en allemand par M. Schmidt lui-même (Leipzig, 1897 ; 2e éd., 1900). Cette traduction avait été précédée par une traduction anglaise, imprimée à Bénarès en 1883, et sur l'*authorship* de laquelle on a fort bataillé : Oldenberg, après l'avoir attribuée à Shankar Pandit, s'est arrêté à la conclusion que la version anglaise aurait été faite, sur une version gujarātī de Bhagvānlāl Indrājī, par un « native clerk » dont le style aurait ensuite été corrigé par un haut fonctionnaire du Civil Service. M. S. proteste avec énergie contre cette assertion et soutient que le traducteur anonyme a travaillé directement sur le sanskrit. *Much ado about nothing.*

D'après la tradition, Vātsyāyana n'aurait fait que résumer une série de traités antérieurs en une compilation dont le succès les aurait éliminés. La transmission du çāstra serait la suivante : deux personnages mythiques, Bṛhaspati et Nandin ; deux docteurs du Veda, par lesquels ou plutôt sous le nom desquels ont été composés des traités qu'on trouve cités jusqu'à une époque assez moderne : Çvetaketu Auddālaki et Bābhravya Pāñcāla; sept auteurs de monographies : Cārāyaṇa, Suvarṇanābha, Ghoṭakamukha, Gonardīya, Goṇikāputra, Dattaka, Kucumāra; enfin Vātsyāyana. L'époque de ce dernier ne peut être fixée avec précision; tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il est antérieur au VIe siècle, mais il est probablement très antérieur, et c'est sans aucune invraisemblance que M. S. le fait remonter au commencement de l'ère chrétienne. Ses sūtras ont fait l'objet d'un commentaire (*Jayamaṅgalā*) de Yaçodhara, qui se place entre le VIIe et le XIIIe siècle.

L'ouvrage de Vātsyāyana a servi de thème à une foule de versificateurs, qui ont accumulé les *Dīpikās* sur les *Mañjarīs*, sans beaucoup renouveler le sujet. M. S. s'est appliqué à en dresser la liste, mais il est le premier à reconnaître que ce n'est là qu'une ébauche. La plupart de ces manuscrits ne lui étaient pas accessibles, et il a dû se contenter, pour les caractériser, des informations fournies par les divers catalogues de bibliothèques indiennes. Or il n'est rien, en ce monde illusoire, de plus illusoire qu'un catalogue indien de manuscrits sanskrits. M. S. l'a éprouvé après beaucoup d'autres ; il a utilisé tous les renseignements qui étaient à sa portée, on ne saurait demander plus.

Le plus populaire de ces ouvrages est sans doute le *Ratirahasya* de Kokkoka, connu aussi sous le nom de *Kokaçāstra*, qui fut composé à la demande d'un prince nommé Vainyadatta. Il est cité par Arjunavarmadeva, commentateur de l'*Amaruçataka* (XIIIe s.) et par Mallinātha (XIVe s.) ; il ne peut donc être postérieur au XIIIe siècle. Il cite lui-même Yaçodhara, commentateur de Vātsyāyana, et donne ainsi un *terminus ad quem* pour cet auteur.

Un autre texte assez connu, et dont il existe une traduction anglaise (s.l., 1885) est l'*Anaṅgaraṅga*, composé par un prince Kalyāṇamalla, à la demande du prince Lāḍ Khan, fils d'Ahmad, de la famille Lodī. M. Schmidt tire de ces données la conclusion suivante : « Vraisemblablement — sans qu'on puisse dire plus — celui-ci (Lāḍ Khan) appartient à la dynastie qui a régné dans le Gujarat entre 1450 et 1526 » (p. 30). Je crois qu'il y a là une légère inexactitude. Le clan afghan des Lodī, qui régna à Delhi (et non au Gujarat) de 1451 à 1526, époque où il succomba à Panipat sous les coups de Baber, comprend seulement trois souverains : Bahlol (1451-1488), Sikandar (1488-1518), Ibrahim (1518-1526). Donc, ni Ahmad ni Lāḍ Khan n'appartiennent à cette dynastie. A la même époque, le Gujarat était gouverné, non par les Lodī, mais par une famille rajpoute convertie à l'islamisme. Ahmad et son fils

étaient probablement des chefs locaux appartenant au clan des Lodī ; mais comme il y en eut de tels avant l'avènement et peut-être après la chûte des Lodī de Delhi, on ne peut dire que l'*Anaṅgaraṅga* ait été composé exactement entre 1451 et 1526.

On ne saurait au contraire souhaiter une date plus précise que celle du *Kandarpacūḍāmaṇi* (1) : il fut achevé le 1er jour de la quinzaine claire du mois Phālguna de l'année 1633 saṃvat = 26 janvier 1576. L'auteur est un prince de la maison de Vaghelā, nommé Vīrabhadra ; il nomme quatre de ses prédécesseurs : Çālavāhana, Vīrasiṃha, Vīrabhānu et Rāmacandra. La ville de Vaghelā ou Vyāghrapallī, à 10 milles S.-O. d'Aṇhilvāḍ (= Pātan, Etat de Baroda), fut le siège d'une dynastie de 1219 à 1304. Plusieurs branches de cette famille survécurent à la conquête musulmane et restèrent en possession de diverses régions du Gujarat : c'est probablement à l'une d'elles qu'appartenait l'auteur du *Kandarpacūḍāmaṇi*.

Mentionnons encore les textes suivants d'époque incertaine : le *Pañcasāyaka*, qui serait l'œuvre d'un certain Jyotirīça ; la *Smaradīpikā* de Rudra ; la *Çṛṅgāradīpikā* de Harihara, dont une section intitulée « Ratirahasya » vient d'être publiée par M. Schmidt dans la *Zeitschrift der D. M. G.* LVII, 705-739 ; le *Kāmaratna* de Nityanātha, dont une édition, que M. S. ne paraît pas avoir connue, est mentionnée dans le catalogue du libraire Mukundjī de Bombay (1901), nº 1367.

M. S. est trop familier avec le style de ses auteurs pour ne pas le rendre comme il convient ; les quelques détails sur lesquels on pourrait préférer une interprétation différente n'affectent en aucune façon l'exactitude générale de ses traductions. P. 37, v. 12. Je crois comprendre que Gaṇapati qui est un éléphant, au moins par la tête, et Tumburu, qui est un gandharva, donc un cheval (gandharva = açva), craignent d'être compris dans les dons d'éléphants et de chevaux faits par Rāma ; c'est pour y échapper que l'un s'est donné un visage de travers et que l'autre s'est réfugié au ciel. — P. 39. « *kṛtin* kann doch nur Diener bedeuten. » Le sens de «Diener» ne se trouve pas dans PW. ; le sens ordinaire de « habile, avisé » semble parfaitement convenir ici (de même que p. 50, n. 1 : Çrī Jyotirīçaḥ kṛtī, et p. 55, granthaḥ Çrī Kaviçekharasya kṛtinaḥ) ; quant à la forme du composé, cf. p. 36, v. 29 : Çrī Vīrabhadramatimān. — P. 60, v. 2 *c* : *çarāvalī* ne signifie pas « carquois ». — P. 61, v. 8 : *bhāvavyañjitam*, etc. Le sens paraît être : « S'il y a là (dans les textes qui ont servi à la compilation) quelque chose qui soit manifesté seulement par le sens implicite (bhāva), ou autrement exprimé d'une façon détournée (bhaṅgi), cet ouvrage-ci sera utile aux esprits paresseux, car il a pour caractéristique la clarté du sens ». — P. 75-79. Une *Smaradīpikā* énonce le nom de son auteur de la manière suivante : *māraṃ nirjitya rudreṇa paçcād uddīpitaḥ smaraḥ ;* et une autre œuvre portant le même titre reproduit une partie de ce vers sous la forme : *māraṃ nirjitya buddhena*. Je tombe d'accord avec M. S. que *buddhena* est une mauvaise leçon amenée par *māraṃ* ; mais pourquoi motive-t-il cette hypothèse par un prétendu contre-sens sur le mot *māra*, qu'un buddhiste aurait traduit par « Māra » au lieu d' « obstacle » ? Le vers est manifestement à double sens : « [Le dieu] Rudra ayant vaincu Māra a brûlé Smara », et : « [le poète] Rudra ayant vaincu l'obstacle a éclairé Smara » (allusion au titre *Smaradīpikā*). Il s'agit bien ici du tentateur Māra, mais le buddhiste ne connaissait que la tentation du Buddha, ou peut-être sa piété ne voulait-elle pas en admettre d'autre. — P. 121, *poṭārata* est traduit par « die Liebe mit Eunuchen » ; je ne m'explique pas cette traduction : d'après BW., *poṭā* = Dienerin ; AK., 2, 6, 15 : « poṭā strīpuṃsalakṣaṇā » ; comment. : « strīpuṃsayoḥ stanaçmaçrvādicihnayuktā ».

---

(1) Ce titre est restitué par M. S. d'après des périphrases variées : le second terme du composé, *cūḍāmaṇi*, paraît sûr ; mais quant au premier, il peut être *Kāma*, *Anaṅga*, *Smara*, etc., aussi bien que *Kandarpa*.

Le plan de l'ouvrage est très clair : après le chapitre sur les sources (§ 1) et un autre sur le kāma en général (§ 2) l'auteur donne des extraits des divers traités sur le nāyaka (§ 3), la nāyikā (§ 4), la pratique du kāma (§§ 5-8), la femme mariée (§§ 9-11), la courtisane (§ 12), enfin une série de recettes (§ 13) classées, sous le nom d'Upaniṣad, qui sert ainsi à désigner ce qu'il y a de plus élevé et de plus bas dans la littérature indienne.

L. F.

Dr M. Haberlandt. — *Daçakumāracaritam. Die Abenteuer der zehn Prinzen.* Munich, F. Bruckmann, 1903, in-8°, 161 pp.

J. J. Meyer. — *Daṇḍins Daçakumāracaritam. Die Abenteuer der zehn Prinzen.* Ein altindischer Schelmenroman, zum ersten Male aus dem Sanskrit ins Deutsche übersetzt. Leipzig, Lotus-Verlag, 1903, in-8°, XII - 368 pp.

L'Allemagne vient de nous donner simultanément deux traductions du roman de Daṇḍin, le *Daçakumāracarita*.

On connaissait jusqu'ici le roman indien par de bonnes traductions anglaises de la *Kādambarī* et du *Harṣacarita* de Bāṇa. Ce n'était pas une tâche facile que de rendre dans une langue européenne de telles œuvres où la narration n'est qu'un prétexte pour l'auteur à déployer les ingéniosités de son style et les ressources de son imagination descriptive. Les traducteurs de Bāṇa ont suivi la seule voie qui ait des chances de satisfaire en même temps les indianistes et le public, en donnant une traduction fidèle et lisible, accompagnée de notes.

Dans sa traduction du *Daçakumāracarita*, M. Haberlandt s'est efforcé d'atteindre ce même double but. Il n'a réussi qu'à moitié. Si sa version se lit sans effort, il s'en faut qu'elle serre d'assez près l'original. Dans son travail les passages abondent où la phrase sanscrite est rendue par un à peu près que rien ne justifie et où la fidélité n'aurait pas nui à la clarté de la version. Il n'y aurait que demi-mal, si ces inexactitudes ne devenaient trop souvent de vrais contre-sens dans le genre de celui-ci (p. 42) : « Hélas ! Combien me trouble le petit tourmenteur, le dieu de l'amour ! Vrai, il fait ce dont on l'accuse ! Je crois que je suis déjà toute jalouse quand je contemple le magnifique jeune homme, dont la beauté surpasse de beaucoup la sienne (de Kāma). » Le sanscrit a : « Manmatho mām apahasitanijalāvaṇyam enaṃ vilokayantīm asūyayevātimātraṃ mathnan nijanāma sānvayaṃ karoti » ; c'est-à-dire : « l'Amour, comme s'il était jaloux de ce que j'ai contemplé le prince dont la beauté se moque de la sienne, me tourmente outre mesure, justifiant ainsi son nom. » D'autre part le dictionnaire aurait dû être consulté plus souvent. Par exemple, *āyudhajāla* ne signifie pas « leurs armes, les filets » (p. 29), mais « la multitude de leurs armes » ; *saudāminī* signifie « éclair » et non pas « déesse » (p. 81), dans la phrase, « çaradambodharotsaṅgaçāyinīm iva saudāminīm » ; *veçanirgata* ne veut pas dire « séparé de sa patrie » (p. 64), mais « sorti d'un mauvais lieu », dans la phrase par laquelle un ascète recommande l'entrée dans l'ordre des Digambaras à un homme qui a été dépouillé et jeté tout nu à la porte par une hétaïre : « sukara eṣa veṣo veçanirgatānām », « celui qui sort d'un mauvais lieu n'a pas de peine à prendre ce costume-là. » Enfin il y a lieu de s'étonner que le traducteur n'ait pas connu l'excellente édition du *Daçakumāracarita* accompagnée de trois commentaires, que dès 1898 Godabole et Pandurang Parab ont publiée à Bombay.

M. Meyer, dans sa traduction, a surtout visé à une reproduction fidèle de l'original sanscrit dont aucune finesse ne lui a échappé. Il a tiré parti de toutes les ressources de la langue allemande, et là où il a dû s'écarter du texte une note avertit toujours le lecteur. Ce n'est même qu'à regret qu'il a renoncé à imiter Daṇḍin dans son septième chapitre d'où les consonnes labiales sont bannies pour ne pas incommoder le prince dans la bouche duquel le récit es

placé et qui a reçu des morsures aux lèvres. Dans une introduction de 140 pages, M. M. nous donne enfin d'abondants renseignements sur la vie de la société spéciale dont ce roman picaresque est le tableau, et une connaissance étendue de la littérature indienne lui a permis de citer de nombreux parallèles.

E. HUBER

Kṣemendra's Samayamāṭṛkā, in's Deutsche übertragen von Johann Jacob MEYER. Leipzig, 1903, LVIII-108 pp.

M. J. J. Meyer, professeur à l'Université de Chicago, publie la traduction de la *Samayamāṭṛkā* de Kṣemendra, que doit suivre de près celle du *Kuṭṭanīmata* de Dāmodaragupta. Ces petits poèmes satiriques ne manquent pas d'intérêt, et M. M. a bien fait de les traduire ; il eût mieux fait encore de ne pas coudre à ces choses légères une longue et lourde introduction, introduite elle-même par une préface. Les traductions de M. M. sont fidèles, encore qu'elles semblent parfois bien *hölzern*, comme lui-même en fait l'aveu non dénué de fierté ; mais quand il prend la parole en son propre nom, il s'exprime la plupart du temps dans un style déplorablement ampoulé et prétentieux. La préface commence, tout comme un çâstra hindou, par une classification des lecteurs possibles de l'ouvrage en cinq catégories, dont deux seulement sont qualifiées pour cette lecture : 1° ceux qui veulent connaître l'homme ; 2° ceux qui cherchent une règle de vie. Les uns puiseront dans ces écrits l'information qu'ils désirent ; les autres y trouveront « de sages guides sur le chemin de la vie, et qui même pourront les conduire au but suprême : l'ascétisme. » (!) Quant à l'introduction, elle s'ouvre par un tableau allégorique de l'embarquement du jeune homme sur l'« océan de l'amour » : il y a là une profusion de lumière d'or, de flots d'argent, de voiles bleues, de guirlandes de roses, de colibris, etc., tout un bric-à-brac démodé, complaisamment disposé le long de deux grandes pages, pour aboutir à la conclusion que le jeune homme qui veut échapper aux périls de cette navigation doit se munir d'un bon routier de mer comme la *Samayamāṭṛkā* ! Si M. M. veut badiner, il a le badinage pesant ; mais j'ai peur qu'il ne soit sérieux.

Après cette brillante symphonie d'ouverture, l'introduction étudie les types de la *gaṇikā* et du *viṭa*, la théorie du *rasa*, les qualités littéraires de Kṣemendra et de Dāmodaragupta ; elle se termine enfin — et c'en est la partie la plus utile — par une analyse détaillée du *Kalāvilāsa* de Kṣemendra. La traduction est accompagnée de notes critiques et explicatives qui témoignent d'une étude consciencieuse du texte.

L. F.

S. WARREN. — *Het Indische origineel van den Griekschen Syntipas*. Verslagen en Meded. der Kon. Ak. van Wetenschappen. Série IV, t. 5, pp. 41-57.

Le *Syntipas* byzantin a été traduit du syriaque vers 1100 par un certain Andreopoulos, à la requête de Gabriel, duc de Mélitène en Arménie. Ce livre, dont il existe en outre des versions arabes, persanes et espagnoles, comprend l'histoire d'un roi et de son fils injustement accusé d'avoir séduit une des reines ; dans ce cadre se placent des contes que sept ministres adressent au roi pour le détourner de son projet de tuer son fils. Quelques-uns de ces contes ont été retrouvés dans la littérature indienne, mais l'original indien de tous n'est pas encore connu. En attendant M. W. prouve que les passages corrompus et inintelligibles du *Syntipas*, qui se retrouvent dans le même état dans les autres versions, sont des traductions malheureuses des stances morales qu'a dû contenir l'original indien. Si par exemple on rencontre dans une phrase, sans savoir à quel propos, la mention d'un roi, d'un médecin, d'un savant, de l'eau et d'un lieu inhabitable, il est clair que l'original indien avait ici une stance dans le genre de celle-ci du *Hitopadeça* :

pañca yatra na vidyante tatra vāsaṃ na kārayet
dhanikaḥ çrotriyo rājā nadī vaidyaç ca pañcamaḥ

E. HUBER

RĀJAÇEKHARA's *Karpūramañjarī*, critically edited by Sten Konow and translated by C. R. LANMAN. Cambridge, Mass., 1901, in-8°. XXVI-289 pp. (Harvard Oriental Series, vol. VI).

La *Harvard Oriental Series*, que l'habile direction de M. C. Lanman a placée si haut dans l'estime du monde savant, vient de s'augmenter d'un quatrième volume qui est en tous points digne de ses aînés: c'est une édition critique avec traduction de la *Karpūramañjarī* de Rājaçekhara, poète du Mahārāṣṭra (Dekkan occidental), qui vivait au commencement du Xe siècle à la cour de Kanyākubjā. Cette pièce est l'unique spécimen du drame écrit entièrement en prâkrit: il a donc un intérêt particulier et d'autant plus grand que la littérature prâkrite est moins abondante. Dès 1876, M. Pischel écrivait: « Une édition critique de la *Karpūramañjarī* est une nécessité urgente pour le progrès des études prâkrites. » Il a aujourd'hui la satisfaction de voir ce vœu accompli par un élève digne de lui et suivant la bonne méthode philologique apprise à son école. Mais M. Konow n'a pas borné sa tâche à établir un texte correct avec un *apparatus criticus* irréprochable; il a voulu que ce livre pût tenir lieu aux étudiants d'une chrestomathie des prâkrits dramatiques: c'est pourquoi il y a joint un glossaire de tous les mots du texte, qui complète admirablement la traduction de M. Lanman. Cette traduction, libre et alerte, ne craint pas de s'écarter à l'occasion des termes mêmes de l'original, pour en mieux rendre l'allure et la nuance; et ce procédé, qui a l'avantage de donner au grand public une impression plus exacte, est sans inconvénient pour les débutants eux-mêmes, puisqu'ils trouvent dans le glossaire un instrument commode pour se rendre compte de tous les détails du texte. Enfin une substantielle introduction nous donne sur le poète, sa vie, ses ouvrages, sa langue, sa métrique, sa place dans l'ensemble de la littérature prâkrite, les renseignements les plus sûrs et les plus précis.

On ne peut lire ce beau livre si bien composé et si magnifiquement imprimé, sans éprouver une véritable gratitude envers les savants éditeurs qui ont pris tant de peine pour épargner celle de leurs lecteurs, en leur fournissant toutes les informations souhaitables. Leurs efforts ont abouti à un ouvrage dont la forme et le fond sont également parfaits et qui est une joie pour l'esprit et pour les yeux. On pourra égaler cette édition de la *Karpūramañjarī*, mais je ne vois pas en vérité comment on pourrait la surpasser.

L. F.

F. W. THOMAS. — *Mātṛceta and the* Mahārājakanikalekha. Indian Antiquary, vol. XXXII, p. 345 ss.

Mātṛceta est un des grands noms de la littérature buddhique. Il vécut, dit Tāranātha, sous les règnes de Bindusāra, fils de Candragupta, et de Çrīcandra, fils de Bindusāra; ses odes étaient chantées partout et on les regardait comme aussi abondantes en bénédictions que la parole du Buddha lui-même; elles étaient d'autant plus répandues que l'auteur était réputé orthodoxe par les adeptes des deux Yānas. Une tradition courante chez les buddhistes confondait Ārya-Çūra, Açvaghoṣa, Dhārmika-Subhūti, Triratnadāsa et Mātṛceta en un seul personnage, qui en outre aurait porté les noms de Pitṛceta et de Durdharṣa-Kāla. Dans un précédent article que nous avons analysé (*Bull.*, III, 742), M. Thomas avait déjà établi l'impossibilité de cette identification en ce qui concerne Triratnadāsa et Dhārmika-Subhūti, le premier étant contemporain de Dignāga (Ve-VIe siècle) et le second encore plus récent. Rien ne confirme non plus l'identité de Mātṛceta et de Çūra, les six ouvrages attribués à celui-ci ne portant nulle part le nom du premier. La question n'est pas résolue en ce qui concerne Mātṛceta et Açvaghoṣa. Le meilleur moyen de la faire avancer est, comme l'a fort justement pensé M. Thomas, de procéder à un examen comparatif des œuvres attribuées d'une part à Mātṛceta, d'autre

part à Açvaghoṣa, telles qu'elles nous ont été conservées dans le Tanjur. Il commence cette étude par le *Mahārājakanikalekha*, « Epitre au roi Kanika », un des onze ouvrages de Mātṛceta, qui appartient au même genre littéraire que le *Suhṛllekha* de Nāgārjuna et le *Çiṣyalekha* de Candragomin. L'occasion de ce poème fut la suivante, d'après Tāranātha : sous le règne de Çrīcandra, fils de Bindusāra, Mātṛceta, alors très âgé, reçut à Kusumapura (Pāṭaliputra) où il résidait, un message du jeune roi Kanika, qui régnait à l'Ouest sur le Mālava, l'invitant à venir à sa cour ; Mātṛceta écrivit le *Kanikalekha* pour s'excuser de ne pouvoir s'y rendre. Il faut savoir, ajoute Tāranātha que le roi Kaniṣka n'est pas le même que Kanika. M. S. Lévi (JA, 9e s., VIII, 440) avait conjecturé que ce roi Kanika, distinct de Kaniṣka, était une invention de Tāranātha ; la forme du nom tout au moins est attestée par l'*Epitre*, mais ce fait même est plutôt en faveur de l'opinion de M. Lévi, car le Kanika de l'*Epitre* est un roi du Nord (et non de l'Ouest, comme dans Tāranātha) et il appartient à la race Kuça (=Kuṣaṇa). Il est donc peu douteux que Kanika = Kaniṣka. L'identité d'Açvaghoṣa et de Mātṛceta est beaucoup moins évidente. Yi-tsing les distingue ; et si l'« Hymne en 150 vers », qu'il attribue à Mātṛceta, est donné par le colophon de la version tibétaine comme étant d'Açvaghoṣa, c'est une preuve que les deux auteurs ont été confondus, mais non qu'ils fussent une seule et même personne. M. Lévi avait signalé, comme l'indice d'un même *authorship*, la comparaison de la tortue et du joug, qui se trouve à la fois dans l'Hymne de Mātṛceta et dans le *Sūtrālaṃkāra* d'Açvaghoṣa ; mais comme elle se retrouve en outre dans le *Suhṛllekha* de Nāgārjuna, dans la *Subhāṣitaratnakaraṇḍakathā* attribuée à Çūra, dans le *Majjhimanikāya* (III, p. 169) etc., il semble qu'elle ne soit autre chose qu'un « nyāya » d'usage commun.

L'*Epitre à Kanika* contient 85 stances : elle ne renferme que des préceptes généraux au milieu desquels sont disséminées un très petit nombre de données positives : nous apprenons seulement que cet ouvrage fut composé par l'ācārya Mātṛceta, dans sa vieillesse, en réponse à une invitation du mahārāja Kanika, de la race Kuça (= Kuṣaṇa) dont le royaume était situé au Nord. M. Thomas appelle avec raison l'attention sur deux passages (47, 49) où le roi est comparé à la lune, et se demande s'il n'aurait pas porté le nom de Candra-Kanika ou Caṇḍa-Kanika. La seconde forme ne me paraît pas indiquée ; au contraire les deux vers cités (auxquels on pourrait peut-être joindre le v. 75, qui semble jouer sur le mot *mṛgāṅka* ou quelque autre synonyme) font certainement penser à un nom Candra-Kaniṣka, en prâkrit Canda-Kanika ; et si ce nom était établi, on pourrait peut-être y voir avec quelque vraisemblance la transcription indienne du titre si discuté de *tchan-t'an*, qu'on trouvent souvent préfixé au nom de Kaniṣka, et parfois, — suivant une importante remarque de M. Pelliot, *B. E. F. E.-O*, III, 254, n. — sous la forme *tchen-t'o*.

Un des témoignages cités par M. Thomas au sujet du roi Kanika vient à l'appui de la tradition qui met Açvaghoṣa en rapport avec Kaniṣka. C'est un texte du *Li-yul-gyi Lo-rgyus* ou Annales de Khotan, ainsi conçu (1) : « Vijayasiṃha eut pour successeur Vijayakīrti, incarnation de Mañjuçrī. Ce roi, avec le roi de Kanika, le roi de Guzan, etc. mena son armée dans l'Inde et ayant pris la ville de Soked, s'empara d'une grande quantité de çarīras. » Kanika est évidemment Kaniṣka, Guzan = Kuṣaṇa et Soked = Sāketa. Or la *Vie d'Açvaghoṣa* (2) et le **Çrī Dharmapiṭakasampradāyanidāna* (3) racontent avec quelques variantes une expédition de Kaniṣka contre le roi du Magadha, qui, après la prise de sa capitale Pāṭaliputra, dut donner comme rançon le *pātra* du Buddha, Açvaghoṣa et un coq merveilleux. Le texte des Annales de Khotan semble une version du même évènement, avec cette différence que la ville prise

(1) Traduit par Rockhill, *The Life of the Buddha*, p. 240.

(2) Wassiliefl, *Buddhismus*, p. 211.

(3) S. Lévi, dans JA 9e s., VIII, 475.

est Sāketa (Ayodhyā) et qu'il n'y est question ni du pātra, ni du coq, ni d'Açvaghoṣa: mais celui-ci est en cause indirectement, puisque, d'après le colophon tibétain du *Buddhacarita*, Açvaghoṣa vivait à Sāketa: « Saketadeçaka Survarṇākṣiputra bhikṣu ācārya mahākavi vāgmin bhadantāçvaghoṣa... » (Thomas, p. 350.) Sans oublier que ces récits dérivent de traditions à demi légendaires, il est bon d'en tenir compte en attendant que des renseignements plus authentiques viennent les confirmer; et nous avons tout lieu d'espérer que les remarquables études poursuivies par M. Thomas, nous apporteront la certitude sur bon nombre de questions où nous sommes actuellement réduits aux conjectures.

L. F.

STEN KONOW. — *Māhārāṣṭrī and Marāṭhī*. Indian Antiquary, vol. XXXII, pp. 180-192.

Les grammairiens hindous appellent prâkrits (*prākṛta*) une série de langues littéraires dérivées du sanskrit, qui est considéré comme leur commune base (*prakṛti*). En fait, ils ont pour base des vernaculaires de différentes régions de l'Inde régularisés par les grammairiens. Il est probable que cette systématisation des langues parlées n'alla point sans en altérer quelque peu la physionomie; de plus les prâkrits perdirent rapidement leur caractère local: ils devinrent des moyens généraux d'expression employés dans l'Inde entière pour telle ou telle catégorie littéraire; par exemple la māhārāṣṭrī fut affectée à la poésie lyrique et au kāvya, la çaurasenī et la māgadhī à la poésie dramatique. Exposés ainsi à l'influence de multiples parlers locaux, ils devinrent rapidement des langues composites n'ayant plus qu'un rapport assez vague avec l'idiome du pays d'où ils tiraient leur origine.

D'après la tradition, la māhārāṣṭrī dériverait du vernaculaire du Mahārāṣṭra, contrée entre les Vindhyas et la Krishnâ, qui correspond en gros à l'aire actuelle de la langue marâthî. Cette tradition s'accorde avec le fait que la *Sattasaī* de Hāla fut composée à Pratiṣṭhāna, aujourd'hui Paithan, capitale du Mahārāṣṭra; d'autre part, Hemacandra (*Deçīnāmamālā*, II, 36) dit que Hala était un Kuntala: or le Kuntala et le Vidarbha faisaient partie du Mahārāṣṭra (*Bālarāmāy*, x, 73).

M. Sten Konow, à qui l'on doit déjà plusieurs excellents travaux sur la linguistique indienne, a soumis cette tradition à l'examen approfondi que nécessitait la divergence des opinions entre les savants les plus autorisés. On peut se faire une idée de l'incertitude qui règne sur cette question en constatant que M. Grierson, le savant directeur du *Linguistic Survey*, veut rattacher la māhārāṣṭrī aux dialectes orientaux, tandis que M. Hoernle, auteur de la *Grammar of Gaudian Languages* est d'avis que « māhārāṣṭrī » signifie « la langue du grand royaume » c'est-à-dire du Doab et du Râjputâna.

On divise généralement les quatre principaux prâkrits (çaurasenī, māhārāṣṭrī, māgadhī et ardhamāgadhī) en deux groupes, les deux premiers prâkrits formant le groupe occidental et les deux derniers le groupe oriental. Mais M. K. montre que les caractéristiques qui servent de critère à cette classification sont d'une nature très superficielle; il propose de son côté de répartir les prâkrits en deux groupes composés, l'un de la çaurasenī, l'autre de la māhārāṣṭrī, de la māgadhī et de l'ardhamāgadhī. Si on compare cette classification à celle des vernaculaires adoptée par Grierson (en laissant de côté ceux de l'extrême nord) :

Langages intérieurs.....	Groupe Ouest: gujarâtî, panjâbî, râjasthânî, hindi occidental.
Langages extérieurs....	Groupe Sud: marâthî,
	Groupe Est: bengalî, bihârî, oriyâ,
	Groupe moyen: hindî oriental,

on voit que la çaurasenī correspond à la classe des langages intérieurs et la série māhārāṣṭrī-māgadhī-ardhamāgadhī aux 3 groupes de langages extérieurs. Donc le rapport entre les

prâkrits est en gros le même que le rapport entre les vernaculaires. C'est une première présomption en faveur de la thèse que les langues māhārāṣṭrī et marāṭhī dérivent d'une même source; une comparaison détaillée de la phonétique et de la morphologie, conduite avec science et méthode, a permis à M. K. de conclure que la tradition indienne sur l'origine du *prakṛṣṭaṃ prākṛtaṃ* pouvait être tenue pour exacte.

L. F.

TRIBHOVANDAS MUNGULDAS NATHUBHOY. — *The Bombay Census (1901) and Hindu Castes.* Journal of the Anthropological Society of Bombay, vol. VI (1903), pp. 347-363.

Il est peu de spectacles plus intéressants que celui des mouvements qui se manifestent au sein des vieilles sociétés orientales sous l'influence des idées européennes et des nécessités de la vie moderne: efforts impétueux des réformateurs intransigeants, résistances aveugles des conservateurs entêtés, tentatives conciliantes des progressistes modérés, qui cherchent à préparer l'avenir sans rompre violemment avec le passé. C'est cet esprit sage et prudent qui inspire les réflexions présentées à la Société anthropologique de Bombay par M. T. M. Nathubhoy sur quelques-unes des questions qui divisent aujourd'hui la société indienne. M. N. est nettement progressiste: il blâme la tyrannie des castes et l'exclusion dont elles frappent ceux de leurs membres qui vont à l'étranger pour leurs affaires ou leur instruction; il déplore les mariages d'enfants, tout en constatant avec satisfaction que les pernicieux effets de cette coutume frappent de plus en plus les esprits; il admet le mariage des veuves, mais sans approuver la publicité tapageuse dont l'entourent les réformateurs. Ceux-ci n'entendent pas célébrer des noces familières sous le voile discret de la nuit: il leur faut le grand jour et les rites les plus solennels: le *kanyādāna*, le « don de la jeune fille » au fiancé par les parents, et la *saptapadī*, les « sept pas » que doivent faire ensemble les nouveaux mariés. M. N. remarque non sans justesse que le « don de la jeune fille » n'est guère en situation, puisque la soi-disant « jeune fille » est une veuve et que la plupart du temps elle n'a plus de parents pour la « donner ». Quant aux « sept pas », ils sont en contradiction flagrante avec les principes de l'organisation familiale: par la *saptapadī*, en effet, la fiancée entre pour sept naissances successives dans le *gotra* de son mari: la répétition de cette cérémonie est donc une impossibilité religieuse. Pourquoi ne pas se contenter des formes moins solennelles réservées aux seconds mariages: le *pāṭ* du Maratha ou la *nātrā* du Gujarat? La femme ainsi mariée aurait double bénéfice: elle hériterait non seulement de son second mari, mais aussi du premier, dont elle n'abandonnerait pas le *gotra*; en outre, après sa mort, un fils de son premier mariage pourrait lui offrir le *piṇḍa*. Pourquoi donc les réformateurs repoussent-ils tous ces avantages? C'est qu'eux-mêmes ne veulent pas faire le sacrifice des distinctions sociales qui les séparent du commun: les mariages *pāṭ* et *nātrā* ne sont en usage que parmi les gens de basse caste, et les réformateurs n'ont aucune envie de se confondre avec eux. Ils sont intransigeants par orgueil de caste.

On connaît assez l'esprit tracassier et despotique des castes. M. N. en cite quelques exemples nouveaux. L'un d'eux se rapporte à l'Exposition universelle de 1900: l'Etat de Baroda y avait envoyé en mission le principal de l'Institut technique, un Hindou de la caste Lad. A son retour, il fut réadmis sans difficulté dans son groupe, moyennant un *prāyaçcitta* quelconque, et demeura tranquille pendant un an. Au bout de ce temps, une brouille survint et on fit revivre l'ancien grief pour justifier son expulsion, qui lui fut notifiée par acte écrit et signé des sept membres directeurs de la communauté. Malheureusement pour eux ils employèrent dans leur sentence une expression diffamatoire, d'où procès: l'un d'eux prit la chose au tragique et se suicida; les six autres furent condamnés à une amende.

Moins grave, mais plus curieux encore est l'incident qui se produisit l'an dernier à un dîner de la caste Modh Bania. On s'aperçut qu'un jeune homme ne portait pas au cou le *kāṇṭhi*,

insigne du fidèle de Viṣṇu; interrogé, il déclara qu'il n'admettait que la religion védique et qu'il avait en conséquence échangé son collier contre le cordon sacré, suivant les prescriptions des çāstras. Cette profession de foi n'eut pas le moindre succès et l'adepte du Veda fut sommé de mettre son collier, ce qu'il se décida à faire en protestant qu'il le jetterait aussitôt après le dîner. Pour peu que ce jeune çrotriya soit persuasif, il pourra fonder une nouvelle secte.

L. F.

R. PISCHEL. — *Bruchstücke des Sanskritkanons der Buddhisten aus Idykutṣari, Chinesisch-Turkestān.* Sitzungsberichte der K. Preussischen Akademie der Wissenschaften. 1904, pp. 807-827.

Les fragments du canon bouddhique sanscrit que M. P. vient de publier proviennent de la riche collection que M. Grünwedel a rapportée de sa tournée archéologique au Turkestan chinois. L'ouvrage a été imprimé au moyen de planches en bois; l'écriture est la brāhmī de l'Asie Centrale. Une note chinoise en marge des feuilles, qui sont au nombre de seize, nous avertit que ces fragments appartiennent au cinquième chapitre du *Saṃyuktāgama*. De chaque page il ne reste qu'une partie du côté gauche ou droit: M. P. a donné des parties subsistantes un déchiffrement complet, confirmé en tous points par l'examen de la traduction chinoise du *Saṃyuktāgama*, et a retrouvé dans le canon pāli (*Aṅguttara-Nikāya, Saṃyutta-N., Majjhima-N.*) la réplique de plusieurs passages.

Répondant à l'invitation que M. P. adresse aux sinologues, je donne ici une courte note préliminaire sur la traduction chinoise de l'ouvrage, me réservant d'en faire une étude plus détaillée dans un prochain article. Le *Saṃyuktāgama* a été traduit en chinois entre les années 420-479 (Nanjio, *Catalogue*, n° 544); une autre traduction, mais incomplète de la moitié, date de la période 350-431 (*Ibid.*, n° 546). Je désignerai la traduction complète par A, l'autre par B. Les sūtras dont M. P. publie les fragments se trouvent dans les deux traductions chinoises, mais dans aucune d'elles ils ne sont incorporés au cinquième chapitre. Dans A, ils chevauchent sur les chapitres XXXIV et XXXV (*Tripiṭaka japonais*, boîte 辰 III, ff. 103 v°-106 r°); dans B, ils se trouvent au chap. XI (*Ibid.*, V, ff. 68 v°-71 r°). On verra que les fragments sanscrits ne représentent pas quatre sūtras, comme l'a cru M. P., mais bien six. Dans les deux traductions ils se suivent sans interruption et dans l'ordre indiqué par la suite des fragments. Voici ces sūtras:

1. — Fol. 158ᵃ-159ᵃ, l. 2 du texte sanscrit: Le parivrājaka hérétique Kokanada (A: Kiu-kia-na 俱迦那; B: Kiu-kia-na-t'i 提) interroge Ānanda sur le bord de la rivière Tapodā (A: T'a-pou 揚補; B: To-po 夜跋).

2. — Fol. 159ᵃ, l. 2 — Fol. 162ᵃ, l. 1: Anāthapiṇḍada sort de bon matin pour visiter le Buddha. S'apercevant que l'heure est trop matinale, il passe en attendant chez les hérétiques qui l'interrogent sur ses doctrines. Il a le dessus dans la discussion qui s'ensuit et est grandement loué par le Buddha.

3. — Fol. 162ᵃ, l. 2 — Fol. 167ᵃ, l. 1: Le parivrājaka Dīrghanakha (Longue-Griffe 長爪) vient trouver le Buddha et dit qu'aucune doctrine ne le satisfait. Le Buddha lui fait accepter la sienne et il devient Arhat. Dans le sūtra pāli correspondant (*Majjhimanikāya*, I, 497) le personnage a les deux noms de Dīghanakha et d'Aggivessana. Le texte sanscrit a dû avoir les deux aussi; le chinois (A) rend le dernier par 火種, « Feu-espèce ».

4. — Fol. 167ᵃ, l. 2 — Fol. 170ᵃ, l. 3: Le parivrājaka Çarabha (A: Chō-lo-pou 舍羅步 B: Chō-lo-feou 奢羅浮) demeure au bord de l'étang Sumāgadhā (Siu-mo-kie-t'o 須摩竭陀) à Rājagṛha. Devant ses disciples il se fait fort de vaincre le Buddha avec ses arguments. Mais il succombe et ses disciples se moquent de lui. Il y a ici une difficulté aussi bien dans le fragment sanscrit que dans le texte pāli correspondant (*Aṅguttaranikāya*, I, 185): dans le

sūtra pāli les disciples de Sarabha comparent leur maître vaincu à un vieux chacal qui veut imiter le cri du lion, à un taureau qui mugit dans une étable vide et à une *ambakamaddarī* qui veut imiter la voix du *pussaka*. Dans les fragments sanscrits il ne reste plus de toute cette comparaison que le mot *bhaḍḍalikā*, qui correspond au premier des deux mots pālis; leur sens, comme celui du mot sanscrit ne se trouve dans aucun lexique. Les deux versions chinoises sont d'accord pour traduire: « Comme une femme (jeune fille) qui veut imiter la voix de l'homme ».

5. — Fol. 170ª, l. 4 — Fol. 172ª, l. 2: La scène est à Rājagṛha, au bord de l'étang Sumāgadhā. Le nom de l'hérétique, qui joue le rôle principal, n'est pas conservé dans les fragments. A le traduit par 上坐 « supérieur-siège », et B par 重巢 « double-nid ». Il déclare qu'il se fera disciple de celui qui saura répondre à ce vers (A): « Un bhikṣu doit vivre selon la Loi; il ne doit pas nuire aux êtres; son cœur doit être calme; il doit pratiquer le renoncement; il doit observer les Défenses et se dompter soi-même. » Le Buddha, prié par ses disciples, se rend auprès de lui. L'hérétique lui offre un siège et monte lui-même sur un siège plus élevé, du haut duquel il déclame son vers au Buddha. Le Buddha lui répond par un autre vers, disant (A): « Si tu sais appliquer à toi-même ce que tu dis dans ce vers, je te considérerai comme un homme supérieur; mais tes paroles et tes actions ne sont pas d'accord. » Puis il lui répète à l'impératif son propre vers. Le parivrājaka est converti et devient Arhat. On voit que les deux petits fragments ff. 171ª et 171ᵇ, qui commencent l'un par *(vi)heṭhayet prāṇinaḥ* et l'autre par *mā ca viheṭhaya prāṇinaḥ*, sont ce qui reste de ces deux gāthās. M. P. n'a pas réussi à trouver le sūtra pāli correspondant.

6. — Fol. 172ª, l. 3 — à la fin. La scène est à Rājagṛha. Des brahmanes et des parivrājakas sont assemblés sur le bord de l'étang Sumāgadhā et discutent sur la « Vérité des Brahmanes ». Le Buddha, qui sait ce qui se passe, arrive au milieu d'eux, s'informe du sujet de leur discussion et leur explique qu'il y a trois « Vérités des Brahmanes »: 1° la compassion pour tous les êtres; 2° ce qui naît est destiné à mourir; 3° le renoncement au Moi. Les brahmanes se taisent et le Buddha s'en va, déplorant leur aveuglement. Ici le sūtra finit dans A; B continue: La divinité de l'étang prononce après le départ du Buddha des stances où elle reproche aux brahmanes leur peu de foi. Les brahmanes se décident à aller retrouver le Buddha; ils lui demandent de les admettre dans son ordre et ils deviennent des Arhats. Ce sūtra non plus n'a pas été retrouvé en pāli.

En dehors de ces seize feuilles, M. Pischel a encore publié quelques fragments isolés et très courts qui n'offrent pas de point de repère.

ED. HUBER

Insulinde

H. KERN. — *En Oud-Javaansch geschiedkundig gedicht uit het bloeitijdperk van Madjapahit.* (De Indische Gids, mars 1903, pp. 341-360).

M. Kern analyse le contenu d'un poème javanais, le *Nāgarakrĕtāgama*, dont le texte a été édité par le Dr Brandes et dans lequel le poète Prapañtcha fait l'éloge du roi Hayam Wuruk de Madjapahit (mort en 1389). Sous son règne l'empire javanais atteignit son apogée et comprit à peu près toute l'Inde néerlandaise actuelle avec des dépendances sur la presqu'île de Malacca. Le poème donne entre autres une longue énumération de tous les états qui au milieu du XIVe siècle faisaient partie du royaume de Madjapahit. Avec le *Pararaton*, également publié par M. Brandes, il est d'une importance capitale non seulement pour l'histoire de Java, mais aussi pour la géographie historique de l'archipel malais tout entier et

des pays adjacents. Nous souhaitons avec M. K. que M. Brandes joigne bientôt à son édition du poème une traduction complète accompagnée des éclaircissements que peut fournir l'épigraphie. Il est certain que ce travail fera faire un pas de plus à la question encore si compliquée de la géographie chinoise des Mers du Sud.

Dès maintenant nous voulons retenir le nom de *Lĕngka-suka* parmi les états non encore identifiés que le *Nāgarakrĕtāgama* nomme sur la presqu'île de Malacca comme dépendant de Madjapahit. Il est en effet permis d'y reconnaître l'ancien nom talaing que donnent encore aujourd'hui les Pégouans à la ville, au fleuve et au district de Tenasserim : Ñangkasei (écrit Ñangkasī). Du même coup on peut enfin identifier le royaume de Lang-ya-sieou 狼牙修 des annales chinoises dont il est parlé pour la première fois dans l'histoire de la dynastie des Leang (502-556). Les indications des historiens chinois nous obligent, je crois, à chercher le Lang-ya-sieou à l'ouest du Siam, sur la presqu'île de Malacca, et on peut y voir avec une grande vraisemblance notre Ñangkasei-Lĕngkasuka, c'est-à-dire Tenasserim. Avec cela s'accorde très bien la note d'Yi-tsing qui, dans son énumération des pays à l'est du Bengale, place le Lang-ya-sieou après le royaume de Sirikhettara (Prome). Enfin, si le poème javanais nous montre que les princes de Madjapahit prétendaient être les suzerains de Trenganou, Pahang, Lĕngka-suka et d'autres lieux de la prequ'île, nous voyons par un passage du *Ming yi t'oung tche* 明一統志 que le royaume de San-fo-t'si 三佛齊, c'est-à-dire Palembang, s'arrogeait les mêmes droits : parmi les quinze états dépendant de lui sont nommés Trenganou, Pahang et Ling-ya-sseu 凌牙斯. Ce dernier n'est certainement qu'une autre graphie pour Lang-ya-sieou, c'est-à-dire le Tenasserim.

Ed. HUBER

H. KERN. — *Over den oorsprong van 't maleische* kutika. (Verslagen en Meded. der kon. Ak. van Wetensch., série IV, t. V., pp. 59-64.)

Le mot malais *kutika* ou *ketika*, mieux *katika*, signifie « temps, moment » et plus spécialement le moment favorable ou défavorable pour faire quelque chose. De là vient le nom que les Malais donnent à leurs tables de divination, *kutika*. Jusqu'ici on dérivait ce mot du sanscrit *ghaṭikā* ; mais cela ne s'accorde pas avec la phonétique malaise. La vraie origine du mot est donnée par le tamoul *kaṭikai* qui, selon les lexiques indigènes, est synonyme de *samaya*, « temps, moment ». Voilà pour l'origine du malais *katika*. Mais le tamoul *kaṭikai*, comme son synonyme *samaya*, a aussi la signification de « promesse, engagement ». Cette autre signification nous montre l'origine prācrite du mot tamoul. On trouve en effet dans le dictionnaire pāli de Childers s. v. *kathikā* cette définition : « talk, parley, a pact or agreement ; often written *katikā* ». Childers a commis une erreur en ne séparant pas *kathikā* de *katikā* ; c'est ce dernier seul qui a la signification de « promesse, engagement ». Ce mot pāli est à rapprocher du sanscrit prâcritisé *kaṭa* (auquel les koças attribuent la signification de *kriyākāru*, engagement, accord) et du sanscrit *kṛtam*, employé dans le sens de : « tope-là, d'accord ! ».

Nous nous permettrons d'ajouter quelque chose aux conclusions de M. K. Ses recherches nous paraissent en effet jeter également une vive lumière sur un mot talaing encore inexpliqué et qui se trouve aussi en birman : *gati*, « promesse, engagement ». En effet, rien ne s'oppose à sa dérivation du *katikā* pāli, si l'on songe combien fréquente est la confusion entre les sonores et les sourdes dans l'orthographe mal fixée du talaing et du birman.

ED. HUBER

Dr J. Brandes. — *Het Nirvana-Tooneel en de Baraboedoer*. Notulen B. G., 1904, Bijlage VIII.

La seule relation qu'il y ait entre le Boro-Budur et la scène du Nirvāṇa est que celle-ci n'y est pas représentée. M B. décrit, d'après l'iconographie japonaise, ce qu'elle aurait pu être si la série des scènes de la vie du Buddha représentées sur les bas-reliefs du Boro-Budur n'était pas restée inachevée, comme il croit. Cependant on peut se demander si les 120 tableaux qui, au Boro-Budur, décrivent la vie du Buddha, ne sont pas tout ce que l'artiste voulait représenter, et s'ils étaient destinés à avoir une suite. En effet ils sont la traduction, scène par scène, du *Lalitavistara*, et si le sculpteur n'avait pas le *Lalitavistara* sous sa forme actuelle, son texte ne devait pas du moins en différer beaucoup plus que n'en diffèrent par exemple les traductions tibétaine ou chinoise. Or le *Lalitavistara*, et même la plupart des vies en prose du Buddha qui nous sont conservées en chinois, s'arrêtent au Sermon de Bénarès, c'est-à-dire là où finissent les sculptures du Boro-Budur. Mais si on demande pourquoi le *Lalitavistara* s'arrête au Sermon de Bénarès ou pourquoi le sculpteur n'a pas préféré choisir un ouvrage contenant la vie entière du Buddha, je ne saurais donner une réponse à cette question.

Ed. Huber

Dr J. Groneman. — *De Tjandi Bâraboedoer op Midden-Java*. 4e éd. Semarang-Sourabaya, Van Dorp & Co., 1902, in-8°, 73 pp.

L'ouvrage de M. Groneman est un guide pour le visiteur du Boro-Budur. Dans ses différentes éditions l'auteur s'est toujours tenu au courant des nouvelles découvertes, et la présente est un résumé exact de ce qu'on sait actuellement sur le célèbre monument.

Des nombreux bas-reliefs — plus de deux mille — du Boro-Budur, à peine la dixième partie est identifiée jusqu'à présent. Ce sont d'abord les 120 scènes de la vie du Buddha, illustrant le *Lalitavistara*, que M. Pleyte a reproduites et commentées dans son livre : *Die Buddhalegende in den Skulpturen des Tempels von Boro-Budur*. Parmi les scènes se rapportant à des existences antérieures du Buddha, M. S. d'Oldenburg a retrouvé les jātakas de la Jātakamālā (pl. CXXXVI-CLXX de l'ouvrage de Leemans), le Sudhana-Kinnarāvadāna (pl. XVI-XXXV). l'Avadāna de Maitrakanyaka (pl. CXXIII-CXXVII), le Kacchapāvadāna (pl. CLXXXII) et l'Avadāna du cheval Balāha (pl. CCCLXXXIX). On peut y ajouter la scène représentée sur la planche LXXI, qui n'a pas encore été identifiée, que je sache. Elle figure le jātaka du roi des Çibi et du pigeon : Indra et Viçvakarman, pour mettre le roi à l'épreuve, se transforment, le premier en faucon, l'autre en pigeon. Le faucon poursuit le pigeon qui se réfugie auprès du roi ; le faucon réclame au roi sa proie. Mais le roi aime mieux lui donner un morceau de sa propre chair d'un poids égal à celui du pigeon. Le bas-relief représente le roi sur son trône. Devant lui sont assis les gens de sa cour. Sur un arbre, à côté du roi, se tient l'oiseau de proie. Le pigeon est représenté deux fois, une fois perché sur le trône, près de la tête du roi, une autre fois sur un des plateaux de la balance qui occupe le côté droit du panneau.

On sait qu'en 1886 M. Yzerman, en déblayant le pied du temple, a mis à jour une nouvelle série de 160 bas-reliefs. Ils ont été numérotés et photographiés au fur et à mesure que le travail avançait. Signalons à ce propos une note importante de M. Groneman (p. 70), qui a reclassé et numéroté ces bas-reliefs en commençant à l'escalier Est et en avançant dans le sens de la *pradakṣiṇā*.

Ed. Huber

Tibet

Sarat Chandra Dās. — *A Tibetan-English Dictionary, with sanskrit synonyms*, revised and edited under the orders of the Government of Bengal, by Graham Sandberg and A. William Heyne. Calcutta, Bengal Secretariat Book Depôt. 1902, in-4°, xxxiv-1353 pp.

L'histoire de l'imposant dictionnaire publié sous les auspices et à la demande du Gouvernement du Bengale par Rāi Bahādur Çrī Çarat Candra Dās constitue à elle seule un véritable roman ; l'auteur, après plus de dix années de laborieuse compilation, dut remettre, sur ordre supérieur, entre les mains de deux missionnaires érudits, une œuvre qu'il tenait pour achevée et définitive, et pendant deux ans encore ceux-ci, avec l'aide des suggestions du Prof. C. Bendall et des conseils d'un lettré bengali, traducteur-juré de tibétain, Satīç Candra Ācārya, s'efforcèrent de systématiser autant que possible les matériaux hétérogènes soumis à leur examen, et aussi de les épurer par l'élimination pure et simple de nombreux fragments puisés à discrétion dans le lexique de Jæschke. Et ce ne fut pas tout, car, autant qu'il m'en souvient, et suivant un vieil usage assez répandu là-bas, des épreuves circulèrent, aux fins de correction, dans un milieu plus ou moins autorisé, mais en tout cas mal préparé à une besogne aussi spéciale et aussi ardue : j'en vis jusque sur la table d'un paṇḍit ignorant même la lecture du tibétain.

L'ouvrage, hors de proportion au point de vue de l'ampleur avec le dictionnaire de Jæschke, apparaît au premier coup d'œil, — et c'est en effet le but principal que S. C. Dās s'était proposé, — comme un précieux recueil d'informations relatives au bouddhisme indo-tibétain, jusqu'ici peu accessibles dans l'ensemble aux orientalistes d'Europe ou en partie inintelligibles pour eux, par suite du défaut d'exégèse et de commentaires. Mais à cela ne se limite pas le travail du savant bengali, que sa parfaite connaissance du parler tibétain rendait tout particulièrement apte à enrichir d'un appoint plus pratique le vocabulaire usuel avec les termes et tournures idiomatiques propres aux régions du centre et de l'est, ainsi que le fonds technique, traité par lui avec tout le développement jugé nécessaire, et que la littérature indigène, médiévale et moderne, est venue illustrer d'exemples insoupçonnés. Ainsi que le font remarquer les deux préfaces, le Tibet possède en effet d'autres écrits que le Kanjur et le Tanjur, et le temps est passé où l'on pouvait négliger ce détail.

L'auteur a consulté les dictionnaires de Schröter, Csoma de Kōrōs, Schmidt et Jæschke (Marshman [Serampore, 1826], et Desgodins [Hongkong, 1899] n'ont pas été utilisés), les recherches de Burnouf, Cunningham, Desgodins (Mission du Tibet), Foucaux, Hooker, Huc et Gabet, Klaproth, Köppen, Schiefner, Schlagintweit et Wassilieff, et pour la partie sanscrite, Monier-Williams et Wilson. Outre la Mahāvyutpatti, il cite quelques vocabulaires tibétains ou tibéto-sanscrits (dont 4 sont nommés), ainsi qu'environ 130 textes tibétains, plusieurs traités sanscrits et pâlis, et des autorités mongoles indéterminées. Les correcteurs mentionnent enfin les travaux de Conrady, Huth, Grünwedel et du prince Ukhtomsky.

Il semble que de la synthèse d'une telle gerbe de documents alléchants, et dont beaucoup étaient inédits, eût pu jaillir une œuvre sinon parfaite, du moins fort supérieure à ses devancières et susceptible de guider avec sécurité le lecteur occidental dans les voies peu explorées de la littérature tibétaine. Fasciné tout d'abord par le bel aspect du livre, le choix des types, la netteté de l'impression et l'absence d'erratum, encouragé par les promesses des deux préfaces, la copieuse synonymie qui couronne les paragraphes importants, et aussi par le caractère scientifique de la transcription, conforme aux décisions du Congrès de Genève, l'on ne tarde pas toutefois à revenir de l'illusion première, car il y avait mirage.

Certes, à n'envisager que le plan, S. C. Dās n'a point failli essentiellement aux règles qui lui avaient été tracées : ordre alphabétique, terme tibétain, transcription, équivalent sanscrit

lorsqu'il est connu, traduction anglaise, et, pour conclure, extraits destinés à rehausser l'article, avec indication précise des sources ; des signes spéciaux désignent à l'attention les mots empruntés aux langues de l'Inde et les vocables archaïques, et les expressions élémentaires ou fondamentales sont distinguées par des capitales grasses.

Toutefois, d'une étude plus poussée et plus intime se dégage rapidement cette impression déconcertante, — qui peu à peu prend corps et demeure définitive, — que l'essai, bien que revu avec soin et à loisir, n'est pas mûr et n'offre pas les garanties nécessaires. Malgré le caractère plutôt flottant de l'orthographe tibétaine, il est en fait des lois d'euphonie sur lesquelles eût pu se baser l'auteur pour le choix de certaines consonnes-préfixes ; en s'y astreignant, outre qu'il eût fait acte de sévère discipline, d'inutiles recherches eussent été évitées au lecteur non familiarisé avec les subtilités de la langue.

A côté d'infractions, d'ailleurs assez rares, au classement alphabétique, se placent d'inquiétants écarts de transcription ; ainsi, l' *n* guttural, rendu en principe par *n* surmonté d'un accent circonflexe, est parfois écrit *ng*, ou même *n* allongé (à l'exemple des textes sanscrits de la Société asiatique du Bengale) ; nombre de lettres muettes n'ont pas été soulignées, des traits d'union ont été omis là où il en fallait ou placés à tort ; mais signaler même quelques-unes des fautes de cette nature nous entraînerait trop loin. En somme, la portion tibétaine du livre présente une regrettable incorrection typographique.

Dans la partie sanscrite, des erreurs ou des négligences plus graves viennent à tout instant choquer à la fois l'œil et l'esprit : parmi les équivalents que lui offraient les lexiques indo-tibétains, S. C. Dās a trop souvent choisi les plus anormaux ou les moins usités, qu'il rapporte sous la forme thématique, sans distinction de genre, et aussi sans en contrôler généralement ni l'orthographe ni l'exactitude. De simples lapsus de lecture l'ont par suite, de même que S. C. Ācārya, conduit à d'outrageants contresens, et à plusieurs reprises les limites naturelles de la conscience littéraire semblent avoir été franchies, sans doute à son insu.

Par exemple, p. 136b, l. 16, *kha-sṛal chuṅ-ṅu* est dit correspondre au sanscrit *kalla* et traduit « deaf », alors que la Mahāvyutpatti, 5407, lit *valla* = variété de froment.

P. 565a, l. 13-14, *tha-be*, *jīvaka*, « a medicinal plant, Terminalia tomentosa », contre M. V., 5536, *jīvaka* = cumin.

P. 658a l. 32-34, *drod rig-pa*, *mantrajñāna*, « the science of mysticism.... ; Jæ(schke) has : well-versed in measures ». — En effet, M. V., 2253 donne *mātrajña* = expert dans les mesures.

P. 795b, l. 2-3 infra, *spa-koṅ..... jihvīkṛta*, « showing the tongue to frighten ». — M. V., 4907bis, *jihmīkṛta* = courbé (par la crainte).

P. 939a, l. 17-18, *sbyar-tchug*, *kṛpaṇa*, « misery » (S. C. Āc.). — M. V., 5444, indique *kṛsara* = purée de pois au riz.

Dans les énumérations de termes techniques spéciaux au bouddhisme, les expressions originales sanscrites ne sont reproduites parfois que d'une manière incomplète, quand un effort peu pénible eût permis à l'auteur d'en parachever la nomenclature ; ailleurs, certains mots sont laissés sans explication (p. ex., p. 1294a, l. 4 avnt la fin : *sre-wo* ; M. V., 1966, *çabala* = bigarré) ou même font complètement défaut (p. ex., *snrel-gshi* ; cf. Jæschke, p. 320b).

Signalons enfin, à titre de curiosité, p. 316a, l. 5-8, les « three *anthropological* causes or conditions of diseases ; the three humours », et p. 803b, l. 22-24, trois parfums connus assimilés à « different kinds of exalation *(sic)* or miasma » !

Quant aux interprétations et commentaires dont le vocabulaire bouddhique a été l'objet, nous nous abstiendrons, faute de suffisante compétence, d'en discuter la valeur. Le dictionnaire de S. C. Dās, en somme, ne paraît point être appelé à faire oublier ceux qui l'ont précédé, et l'orientaliste, quoique sollicité par cette masse curieuse et troublante d'informations nouvelles, qu'il ne manquera pas de consulter à l'occasion, continuera à recourir, pour ses besoins habituels, au lexique plus scientifique de Jæschke, moins informé sans doute, mais aussi moins décevant.

P. CORDIER

Chine

ED. CHAVANNES. — *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) occidentaux (Sbornik trudov orkhonskoï ekspeditsii*, t. VI). St Pétersbourg, 1903, gr. in-8°, IV-378 pp. avec carte. — *Notes additionnelles sur les Tou-kiue (Turcs) occidentaux* (*T'oung pao*, 1904, série II, t. V, pp. 1-110).

C'est un véritable plaisir d'avoir à signaler l'apparition de livres comme celui que M. Ch. vient d'écrire sur les Tou-kiue occidentaux. Depuis que l'expédition de l'Orkhon a appelé l'attention sur les anciens empires de Mongolie, on a relu, à la lumière des documents en vieux turc déchiffrés par MM. Thomsen et Radloff, ce que Visdelou, de Guignes, le P. Hyacinthe Bitchourine ou Stanislas Julien avaient tiré des annales chinoises. En même temps que des sinologues comme Devéria, M. Parker, Schlegel, M. Hirth reprenaient en outre l'étude directe de ces sources, M. Barthold et surtout M. Marquart montraient entre les informations chinoises et celles des historiens arabes et arméniens une concordance insoupçonnée. Les chroniques byzantines apportaient aussi un utile contingent de faits et de noms. Mais les travaux étaient fragmentaires, et les Turcs occidentaux notamment, qui eux n'ont pas laissé de monuments écrits, n'avaient guère été étudiés que de façon incidente. Leur histoire s'éclaire aujourd'hui, grâce à cette activité productrice dont M. Ch. a donné tant de preuves depuis dix ans, et qui s'allie chez lui à une si parfaite maîtrise des sujets qu'il traite.

Depuis le début du Ve siècle, la principale puissance en Mongolie appartenait aux Jouan-jouan, qui sont pour M. Ch. les véritables Avares (1). Peu avant 546, les Tölös, dont les futures Ouïgours sont une tribu, voulurent attaquer leurs voisins orientaux les Jouan-jouan. La victoire resta à ces derniers, grâce aux exploits des Tou-kiue (Turcs), leurs vassaux et presque leurs esclaves. Fort de ses services, le chef des Turcs, T'ou-men, demanda en 546 la main d'une princesse jouan-jouan. Le prince jouan-jouan, A-na-kouei, refusa. Le Turc lia alors partie avec la dynastie tongouse des Wei du nord et vainquit les Jouan-jouan en 552. A-na-kouei dut se suicider ; ceux de ses sujets qui s'étaient réfugiés à Tch'ang-ngan furent décapités par les Chinois sur la demande des Turcs en 555.

A ce moment, T'ou-men était déjà mort depuis deux ans, et ses trois fils se succédèrent sur le trône jusqu'en 581. C'est également vers cette date (582) que les Chinois placent la scission définitive des Turcs en orientaux (ou septentrionaux) et occidentaux ; en fait, elle existait déjà antérieurement. Tandis que T'ou-men et ses hordes étaient cantonnés dans la vallée de l'Orkhon, son frère cadet Che-tien-mi était en effet devenu le chef souverain des dix tribus turques établies à l'est et à l'ouest de l'Issyk-koul ; les cinq tribus de l'est portaient le nom de 咄陸 Tou-lou ; les cinq tribus de l'ouest étaient appelées 弩失畢 Nou-che-p'i ; l'aire couverte par ces dix tribus formera toujours le territoire propre des Turcs occidentaux. Le renom de T'ou-men et de Che-tien-mi était grand chez les peuples turcs ; au VIIIe siècle, on lit au début de l'inscription funéraire de Kul tegin (+731) : « Au-dessus des fils des hommes s'élevèrent

(1) Cette identité des Jouan-jouan et des véritables Avares avait été acceptée antérieurement par Vivien de Saint-Martin, et elle a été défendue récemment par M. Marquart (cf. *Documents*, p. 230) ; elle est rejetée par M. Parker (cf. *Asiatic Quart. Rev.*, 1902, t. XIII, pp. 346 ss. ; 1904 t. XVII, pp. 339-348), qui ne semble pas prendre suffisamment en considération la distinction ancienne, indiquée par Théophylacte Simocatta lui-même, entre les vrais et les faux Avares. Pour de Guignes (*Histoire générale des Huns*, II, 352), les Jeou-jan étaient au contraire les faux Avares, et ce sont eux qui auraient été connus en Europe sous le nom d'Avares ; cette dernière théorie n'est plus soutenable.

mes ancêtres Boumin Kagan et Istämi Kagan » ; ce sont là le T'ou-men et le Che-tien-mi des Chinois (1).

Les Turcs d'Istämi ne se contentèrent pas de leur domaine propre de l'Issyk-koul. Leur victoire sur les Jouan-jouan avait enlevé leurs alliés aux Hephthalites qui, après des luttes heureuses contre les Sassanides, dominaient au début du VIe siècle depuis le Gandhāra jusqu'au Turkestan chinois. Les Turcs firent plus : ils s'allièrent aux Sassanides, et le roi de Perse Khosroû Anoûschirwân épousa la fille du kagan turc. Le résultat fut qu'entre 563 et 567 le kagan Silziboul, qui n'est autre qu'Istämi, abattit la puissance hephthalite. La Perse prit ce qui était au sud de l'Oxus, les Turcs ce qui était au nord, mais les Turcs ne tardèrent pas à empiéter sur la part de Khosroû et peu à peu envahirent tout le Kapiça.

Non seulement le prince sassanide avait vite reconnu que les Turcs n'étaient pas des voisins plus commodes que les Hephthalites, mais les tentatives des Turcs pour obtenir de faire le commerce de la soie en Perse, alors que la Perse voulait entraver ces échanges par terre et monopoliser à son profit la route de mer, amenèrent Khosroû à se défaire par le poison des émissaires turcs. Aussi dès 567, le Turc, en quête d'autres débouchés commerciaux, envoyait une ambassade à Byzance. En retour, l'empereur byzantin envoya en 568 Zémarque de Cilicie à la cour du kagan turc, établie dans l'Ektag, c'est-à-dire, d'après la nouvelle identification proposée par M. Ch., dans les montagnes qui séparent la région de Koutcha de la rivière Tékès. L'entente ne dura pas longtemps, et quand en 576 l'envoyé Valentin parvint à son tour à l'Ektel (sans doute aussi l'Ektag), il fut abreuvé d'outrages par Tardou (le Ta-t'eou des Chinois), fils de Silziboul (Istämi) qui venait de mourir. En 591, les Turcs alliés au général persan révolté Bahrâm sont battus par l'armée de Khosroû Parwiz renforcée d'un contingent byzantin. Les relations reprirent cependant entre les Turcs et Byzance, et Théophylacte Simocatta nous a conservé le texte curieux d'une lettre écrite à l'empereur Maurice en 598 par le « kagan suprême » des Turcs; ce « kagan suprême » était vraisemblablement Tardou.

L'affaiblissement des Sassanides, leurs luttes avec Héraclius en 622-628 laissèrent le champ libre aux Turcs occidentaux ; en 630, Hiuan-tsang les trouve dominant jusqu'à l'Indus. Mais un adversaire nouveau arrivait de l'occident. En 636-637, la victoire de Kadesiya livra aux

---

(1) On fait généralement honneur à M. Marquart d'avoir identifié Che-tien-mi à Istämi, et c'est lui en effet qui a le premier affirmé sans réserves l'équivalence des deux noms ; mais le rapprochement avait été fait dès 1896 par M. Thomsen (*Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées*, p. 135). — Ce n'est pas sans hésitation que je lis Che-tien-mi le nom chinois 室點密 d'Istämi ; M. Ch. en effet transcrit toujours Che-tie-mi, et telle était déjà au XVIIIe siècle la forme employée par de Guignes (*Hist. gén. des Huns*, t. II, p. 463). Cependant je ne connais pour 點 *tien*, qui est d'un emploi très usuel dans la langue chinoise, aucun cas où ce caractère ait une prononciation subsidiaire *tie* ; *tien* d'ailleurs peut aussi bien que *tie* entrer dans le transcription d'Istämi, surtout si on se rappelle que la nasale finale de ce *tien* était autrefois *m* et non *n*. — Dans quelques autres cas, je ne suis pas d'accord avec M. Ch. pour les transcriptions à adopter : p. 62, n. 2 : 單, nom de famille, se lit *chan* et non *tan* ; — p. 45 : le nom de famille 解 est généralement lu *hiai* et non *kiai* (dans l'orthographe de M. Ch., *kie*) ; cette prononciation est sans doute à adopter dans le nom des 解 蘇 Hiao-sou (Kie-sou de M. Ch.), à cause de la variante 奚 蘇 Hi-sou ; — p. 221, etc. : le caractère 壞, étant donné par le *K'ang hi tseu tien* comme l'équivalent de 瑰 *kouei*, doit se lire, je pense, *kouei* et non *kouai* (*koai* de M. Ch.) ; — pp. 12, 68, 272 : la lecture P'ing-lo paraît se justifier au moins autant que Fong-lo ; 馮 *fong* se lit souvent comme 憑 *p'ing*, mais non inversement ; dans les *Notes additionnelles*, p. 6 : 酌 se lit *tcho*, non *tcheou*, et est par suite homophone du *tcho* de la p. 13 ; — p. 25 : 繇 se prononce généralement *yeou*, tout comme 由 *yeou* pour lequel il s'emploie souvent.

Arabes l'accès de Ctésiphon ; la mort d'Yezdegerd (651-652) mit fin à la dynastie sassanide. Dans leur expansion vers l'orient, les Arabes allaient maintenant se rencontrer avec l'empire turc ; la Chine leur assura le succès en brisant en 657-659 le pouvoir des Tou-kiue occidentaux.

Au moment où se fonda en Chine la dynastie des T'ang (618), la puissance des Turcs était à l'apogée. Les Turcs septentrionaux conduisirent leurs armées par deux fois (624 et 626) jusqu'aux portes de Tch'ang-ngan (Si-ngan-fou). En même temps les Turcs occidentaux, vainqueurs des Syr Tardouch, des Tölös au nord, s'étendaient à l'ouest jusqu'à Merv. Leurs kagans, Che-kouei kagan monté sur le trône en 611, son frère T'ong yabgou qui lui succéda au plus tard en 618, résidaient tantôt à l'Ektag, tantôt aux Mille sources dans la vallée de la rivière de Talas. En 630, Hiuan-tsang rencontra le kagan des Turcs occidentaux près de Tokmak.

Mais en cette même année 630, une victoire décisive des Chinois asservit les Turcs septentrionaux pour cinquante ans, et T'ong yabgou, le kagan des Turcs occidentaux, est assassiné. Désormais, les deux groupes des Turcs occidentaux ont le plus souvent des chefs distincts. La Chine profite de ces divisions, et en 640 conquiert le Kao-tch'ang (Yar-khoto), qui lui ouvre les routes de l'ouest. En 657-659, après une série de campagnes heureuses, elle s'annexe le territoire des Tou-kiue occidentaux. Elle voulut l'administrer directement et créa une organisation pour tous ces pays qui, de l'Ili au Tokharestan, avaient formé l'empire des successeurs d'Istämi. Mais partout alors des adversaires nouveaux et puissants se levaient contre elle : en 662, les tribus Tou-lou se révoltent avec l'appui des Tibétains, et les Chinois n'échappent qu'en abandonnant tous leurs approvisionnements.

Les Tibétains étaient devenus redoutables depuis qu'en 663 ils avaient vaincu les Tou-yu-houen du Koukou-nor. Les Chinois ayant voulu prendre le parti des vaincus furent battus par les Tibétains, qui en 670 leur enlevèrent les « quatre garnisons » du Turkestan. C'est en vain que les Chinois tentèrent à nouveau d'administrer les Turcs occidentaux en 685-686, qu'ils reprirent les « quatre garnisons » en 692. En 696 les Tibétains proposèrent la paix si on leur accordait la Kachgarie et le territoire des cinq tribus Nou-che-pi ; la Chine refusa, mais n'en réussit pas davantage à faire reconnaître son autorité.

Cependant les Turcs septentrionaux de l'Orkhon se relevaient de leur abaissement d'un demi-siècle, grâce à Koutlouk (682-691), puis à son frère Mo-tch'o (Kapagan kagan) qui monte sur le trône en 691 et soumet les Tou-kiue occidentaux en 699. Quand Mo-tch'o meurt en 716, les Chinois ont cependant réussi à pousser une fois de plus leurs armées jusqu'à Tokmak (714), et les dix tribus se sont soumises à l'empire (715).

Mais ce sont des luttes à renouveler sans cesse. En 717, un certain Sou-lou, des Kara Turgach, se proclame indépendant et attire les Arabes et les Tibétains. La Chine occupa une dernière fois le territoire propre des Turcs occidentaux en 738-739. Enfin, en 744, une coalition des Karlouk, des Ouïgours et des Basmal mit fin à l'empire des Turcs septentrionaux ; les Ouïgours s'établirent à Karabalgassoun dans la vallée de l'Orkhon, les Karlouk prirent à l'ouest l'ancien territoire des Tou-lou et des Nou-che-pi. La Chine essaya en vain de maintenir sa suprématie entre l'Oxus et l'Indus ; Tibétains et Arabes s'unissaient contre elle. Après deux campagnes où, en 747 et en 750, les armées chinoises arrivèrent jusqu'à la vallée de Gilgit dans le bassin du haut Indus, Kao Sien-tche, qui avait à lutter également contre les Arabes du côté de l'Issyk-koul, fut défait en 751 sur les bords de la rivière Talas ; la Chine est désormais chassée pour longtemps des régions d'occident.

Tel est le cadre des événements retracés par M. Ch. ; mais ce qu'aucune analyse ne saurait dire, c'est le grand nombre de solutions, d'identifications heureuses qu'il a proposées ou prouvées ; une excellente carte montre l'immense progrès que son mémoire fait faire à notre connaissance de la géographie chinoise de l'Asie centrale à l'époque des T'ang.

Les principales sources qu'a utilisées M. Ch. sont les deux *Histoires des T'ang*, et il a en outre réuni dans l'article du *T'oung pao* les indications fournies par les derniers chapitres du *Ts'ö fou yuan kouei*. Les recherches ultérieures ne fourniront sans doute pas en grande abondance des matériaux nouveaux. Toutefois il y aura profit, au point de vue de la chronologie

principalement, à dépouiller les chapitres du *T'ai p'ing houan yu ki* et du *T'ang houei yao* où il est question de l'Asie centrale.

Sur deux points principalement, il me semble qu'on pourra préciser les informations; je veux parler d'une part de l'organisation administrative établie par les Chinois de l'Oxus à l'Indus en 661, et d'autre part de la question du Ki-pin. M. Ch. n'a connu le détail de cette organisation de 661 que par le *Sin t'ang chou*. D'après le *Kieou t'ang chou kiao k'an ki* (k. 22, p. 39), la même liste géographique se retrouverait dans le *T'ai p'ing houan yu ki*; il n'en est rien, au moins dans l'édition de ce dernier ouvrage que j'ai eue entre les mains. Par contre, la liste du *Sin t'ang chou* est également donnée dans le *T'ang houei yao* (k. 73); bien qu'il n'y ait pas de variantes de grande importance, il sera utile de faire la collation, en y joignant les variantes du *Kieou t'ang chou* que M. Ch. a connues, mais qu'il n'a indiquées qu'incomplètement. Pour ce qui est des noms mêmes que les Chinois ont adoptés en 661 pour désigner les arrondissements d'occident et qui sont empruntés à l'ancienne géographie chinoise de l'Asie centrale, non seulement, comme le dit M. Ch., il ne faudrait pas leur accorder « une valeur exagérée », mais ils n'ont, à mon sens, de valeur d'aucune sorte. Du moins il paraît aisé de reconnaître l'origine de la plupart d'entre eux (pp. 68 ss.): 弗敵 Fou-ti doit être né de 弗敵沙 Fou-ti-cha; 盤越 P'an-yue est nommé dans le *Leang chou* (k. 54, p. 7 r°); on trouve 伽倍 Kia-pei dans le *Pei che* (k. 97, p. 7 r°); 富樓 Fou-leou doit être abrégé de 富樓沙 Fou-leou-cha, 伏盧 Fou-lou de 伏盧尼 Fou-lou-ni (on voit que je m'écarte de l'explication proposée par M. Ch., p. 325), 諾色 No-sō de 諾色叛羅 No-sō-po-lo; quant à 疊伏 Tie-tchang, je ne doute pas que ce soit une faute pour 疊伏 Tie-fou tiré de 疊伏羅 Tie-fou-lo. Toute la liste peut être reprise à ce point de vue.

Pour ce qui est du Ki-pin, M. Ch. au début de son mémoire l'identifiait au seul Kapiça; mais il a reconnu au cours de son travail qu'il ne fallait pas donner la même valeur au Ki-pin des Han et au Ki-pin des T'ang; le Ki-pin des Han est le Cachemire, le Ki-pin des T'ang est le Kapiça. Ceci est parfaitement juste, mais ce qui reste obscur, c'est à quelle époque on doit faire remonter l'application du nom de Ki-pin au Kapiça. La distinction que fait M. Ch. à la p. 130, et qui s'appuie sur le *Pei che*, ne me paraît pas justifiée. Le *Pei che* n'est pas seulement l'histoire des Souei, et il me paraît plus probable que son paragraphe sur le Ki-pin se rapporte au temps des Wei, alors que par Ki-pin on entendait encore le Cachemire. Le *Tsō fou yuan kouei* indique des ambassades du Ki-pin dans la première moitié du VII^e^ siècle; il semblerait donc en résulter que le nom, que rien ne prouve qui ait été usité sous les Souei, avait déjà pris dès le début des T'ang sa nouvelle valeur de Kapiça. Cependant il faut remarquer que Hiuan-tsang ignore encore cet emploi, et n'indique Ki-pin que comme une mauvaise transcription du nom du Cachemire. Le premier emploi sûr de Ki-pin au sens de Kapiça me paraît jusqu'à présent être fourni par un texte qui remonte vraisemblablement au 西域圖記 *Si yu t'ou ki* de Wang Ming-yuan, c'est-à-dire précisément à l'ouvrage qui en 661 a consacré dans l'Asie centrale les nouvelles applications fautives de l'ancienne nomenclature de la géographie chinoise. Le texte en question, qui porte sur le Tokharestan et les pays environnants, se trouve entre autres dans le *Sin t'ang chou* (k. 43 下, p. 16 v°) à la suite des itinéraires de Kia Tan (1). Mais nous savons qu'il est antérieur à la fin du VIII^e^ siècle. En effet, le *T'ang houei yao* (k. 100, pp. 21-22) et le *Tai p'ing houan yu ki* (k. 200, pp. 15-17) le donnent également, mais en disant que ce texte est celui que 王忠嗣 Wang Tchong-sseu cita en 747 à l'empereur qui s'informait de la situation relative des pays d'occident. Selon le *T'ang houei yao*, Wang Tchong-sseu dit citer le *Si yu t'ou*, mais d'après le *T'ai p'ing houan yu ki*, l'ouvrage sur lequel il s'appuyait est le *Si yu t'ou ki* (2); on sait que tel était le titre de l'ouvrage aujourd'hui perdu de Wang

(1) Une partie de ce texte se trouve dans les *Notes additionnelles* de M. Ch., pp. 79-80.

(2) Cette demande de l'empereur à Wang Tchong-sseu est rappelée dans un passage du *Sin t'ang chou*, qu'a traduit M. Chavannes (*B. E. F. E.-O.*, III, 244); mais on voit qu'au lieu d'une « carte des pays d'occident », il faut entendre ici de façon plus précise le *Si yu t'ou ki*.

Ning-yuan (cf. Chavannes, *Documents*, p. 156, n. 3). Les ambassades du Ki-pin indiquées par le *Ts'ö fou yuan kouei* en 627-649 semblent toutefois empêcher d'admettre que c'est lors de la réorganisation de 659-661 que le nom de Ki-pin fut appliqué au Kapiça; il y a là un problème qui ne semble pas insoluble, mais sur lequel je dois me borner pour le présent à appeler l'attention (1).

P. Pelliot

---

(1) P. 29 : Au lieu de Pi-ts'eu, il faut probablement 弊剌 Pi-la (cf. *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 199, p. 9 v°; k. 200, p. 10). — P. 29 : Les Kiue-yue-che ne seraient-ils pas les 突越失 T'ou-yue-che, sur lesquels cf. *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 200, p. 3 r°? — P. 45, n. 1 : Ta-yun-sseu, « Temple du Grand nuage », est précisément le nom de temples manichéens établis en Chine en 768 et 771 (cf. Chavannes, dans *J. A.*, janv.-févr. 1897, p. 67); s'agirait-il ici également d'un temple manichéen? — P. 45, n. 4 : 畋沙 T'ien-cha me paraît une simple faute du texte pour 毗沙 P'i-cha. — P. 76, n., l. 23 : Le nom de Wou-hou se retrouve dans l'inscription funéraire de Wang Fang-yi par Tchang Yue (incorporée au 張燕公集 *Tchang yen kong tsi*, k. 15, p. 13 r°), et y semblerait plutôt un nom de peuple. — P. 89 : Le nom de Fou-lo-pou est peut-être fautif; le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 198, p. 1) écrit seulement Fou-lo, et de même le *Souei chou* (k. 84, p. 8 r°); le mot *lo* est tombé dans le *Pei che* (k. 99, p. 9 r°); le texte du *Souei chou* est d'ailleurs cité par M. Ch. lui-même p. 251, mais le nom des Fou-lo a été omis par inadvertance dans la traduction. — P. 119, n. 2 : L'explication de *po-lo* par « peau de tigre » au Nan-tchao se trouve dans le *Sin t'ang chou* même; quant à l'arbre *po-lo* de Yuan Tch'ang, il se pourrait que 波羅 *po-lo* fût pour 婆羅 *p'o-lo*, lui-même fautif pour 娑羅 *so-lo*, auquel cas il s'agirait du *çālmali* (cf. *supra*, p. 173, n. 1); pour ce qui est du *p'o-lo* d'or des textes sur le Fou-nan (*B. E. F. E.-O.*, III, 259; cf. Chavannes, *Notes additionnelles*, p. 23), il doit bien s'agir d'un poids, et sur *bhāra* comme nom de poids dans l'Insulinde, cf. Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v.* Bahar; Favre, *Dictionnaire malais-français*, t. II, pp. 181-182; Hirth, *Chinesische Studien*, I, 27. — P. 121, n. 2 : D'après le *T'ang houei yao* (k. 93, p. 23 r°), il ne s'agit que de la famille royale. — P. 124, l. 1 : Ce 得若 Tō-jo est le 德若 Tō-jo du *Heou han chou*, k. 118, p. 4 r°. — P. 128, n. 3 : Au lieu de 狀 *tchouang*, c'est en 仗 *tchang* qu'il faut corriger 伏 *fou*. — P. 132, n. 5, l. 6 : Au lieu de 世 *che*, lire 失 *che*. — P. 136 et *Notes additionnelles*, p. 35 : *Yue-no* ne peut à mon avis être considéré comme un nom de pays, et il faut traduire par « (du drap) *yue-no* et des nains ». Dans le texte du *Ts'ö fou yuan kouei*, 越諾之類 *yue no tche lei* ne peut pas, selon moi, se traduire par des « gens de Yue-no »; *lei* porte sur l'ensemble des produits énumérés, et signifie « des objets comme... », le dernier produit énoncé étant du drap *yue-no*. Sur le *yue-no*, cf. *Man chou*, k. 10, p. 3 r°; *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 185, p. 18 v°; *Ling wai tai ta*, k. 3, pp. 2, 3; *Song che*, k. 489, p. 2 r°; k. 490, pp. 7 v°, 8 r°. — P. 139, n° 2 : La leçon Chō-ti-hen se trouve effectivement dans le *T'ang houei yao*, k. 98, p. 16 r°. — P. 203 : L'équivalence de Tou-kiue-che et de Tou-k'i-che est confirmée par le *T'ai p'ing houan yu ki*, k. 197, p. 9 r°. — P. 223 : L'information du *T'ang chou* sur Ye-ta, nom de famille du roi des Hephthalites se trouve déjà dans le *T'ong tien*, k. 193, p. 6 r°, qui l'emprunte au 梁典 *Leang tien* de 劉璠 Lieou Fan. — P. 281 : Dans son 唐兩京城坊考 *T'ang leang king tch'eng fang k'ao* (k. 5, p. 19 v° de l'éd. du 連筠簃叢書 *Lien yun yi ts'ong chou*), 徐松 Siu Song mentionne à Lo-yang, à peu près au centre de la partie de la ville située au sud du Lo, la « maison du Tou-kiue A-che-na Hou-chō-lo ». Hou-chō-lo avait reçu en 686 ce même titre de 繼往絕可汗 Ki-wang-tsiue K'o-han qu'avait eu avant lui A-che-na Pou-tchen (cf. *T'ang houei yao*, k. 94, p. 12 r°). — P. 314 : Yi-hing ne peut en réalité avoir joué aucun rôle dans cette affaire de 742, car il est mort en 727; cf. *supra*, p. 186.

Japon

Léon de Rosny. — *Cours pratique de langue japonaise. Première année. IV. Premières notions de langue écrite.* Paris, Leroux, 1904. 1 vol. in.-8°, pp. 195-256.

Ce petit livre semble le résultat d'une gageure pour faire tenir dans un nombre minimum de pages le plus grand nombre possible de choses superflues, de confusions, de fautes d'impression et d'erreurs.

Il est difficile d'en découvrir l'objet véritable. Le titre paraît indiquer qu'il s'agit de la langue écrite, c'est-à-dire de la langue des livres en tant que distincte de la langue de la conversation: et on sait en effet qu'elle en diffère et par sa morphologie et même par son vocabulaire. Mais de ces différences, nulle part M. de R. ne dit un mot. Il y a plus. Loin de les signaler, ils les traite comme si elles n'existaient pas. Les formes qu'il donne sont empruntées tantôt à la langue écrite et tantôt à la langue parlée. Les exemples cités à la p. 209, *watakushi wa sukimasu*, *watakushi wa sukimashita*, *watakushi wa sukimashô* (1), appartiennent à la pure langue parlée; il en faut dire autant de tous les adjectifs du glossaire final qui ont la terminaison *i* (*warui*, *yoi*, etc.). En revanche, les exercices des pp. 215, 217 et 220 sont rédigés dans le style littéraire, et, faut-il ajouter, les deux derniers dans un style d'une qualité douteuse. Ce n'est pas tout encore. Il y a des expressions qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre des deux formes de la langue: telles sont la plupart de celles qui sont citées à la p. 213. Par exemple, on ne dira ou on n'écrira jamais *ichi kokken* 一黒犬, «un chien noir», mais *kuro-inu ippiki* 黒犬一匹, ou *ippiki no kuro-inu* 一匹の黒犬; on ne dira, on n'écrira jamais *jû-hattô* 十八刀, mais *jû-hachi-furi no katana* 十八振の刀 ou *jû-happon no katana* 十八本の刀. Enfin on s'aperçoit de temps en temps que M. de R. ne traite plus du japonais du tout, mais du chinois tel qu'il est lu par les Japonais. Les caractères 者 lu *wa*, 于 et 於 lus *ni*, 乎 lu *ka*, 方 lu *e*, 你 lu *anata* (ou plutôt *nanji*), etc. (p. 237), ne se lisent de cette manière que dans une composition en style chinois. Des phrases comme celles-ci: 書中有金玉 *shochû kingyoku ari* (p. 204), 女食肉 *onna niku wo kurau* (p. 213), 大人見黒舟 *daijin kokushû wo miru* (p. 213), sont aussi du pur chinois: et les Japonais ne peuvent les lire qu'en changeant mentalement l'ordre des caractères, ou pour mieux dire qu'en les traduisant (2). C'est la confusion des langues.

On pourrait alors se demander si M. de R., supposant connues des étudiants de première année non seulement la distinction de la langue parlée et de la langue écrite, mais encore ces langues elles-mêmes, et par surcroît la langue chinoise, n'a pas voulu simplement leur enseigner l'usage des caractères idéographiques et leur lecture en japonais. C'est cela, et ce n'est pas cela. Il y a bien tout un chapitre sur la nature de l'écriture idéographique, un autre sur la prononciation des noms propres, un autre encore sur les « permutations » phonétiques des mots chinois usités au Japon, et un certain nombre de textes en caractères avec transcription: mais il y a aussi des chapitres sur la poésie japonaise, sur « les livres les plus nécessaires pour l'étude de la langue japonaise parlée et écrite » (3) et sur la division du temps, qui n'ont rien à

---

(1) Dans ces citations et les suivantes, je rétablis la transcription adoptée dans ce *Bulletin*, au lieu de reproduire celle de M. de R. (v. *Bulletin*, t. III, n° 2, p. 345).

(2) *Onna niku wo kurau* s'écrirait en japonais 女肉を食ふ, et *Daijin kokushû wo miru* 大人黒舟を見る.

(3) Parmi ces livres « nécessaires », M. de R. ne trouve à citer, en dehors des siens, que le *Dictionnaire chinois-français* de Deguignes et la *Grammaire japonaise* de Donker Curtius.

faire avec un traité d'écriture. D'autre part les notions les plus essentielles ont été négligées. S'il en est une par laquelle doit débuter toute étude sur l'usage japonais des caractères, c'est assurément la distinction du *on* 音 et du *kun* 訓, c'est-à-dire de la lecture des caractères suivant leur prononciation sino-japonaise et de leur lecture en pur japonais. Or M. de R. ne formule nulle part cette distinction, sauf dans une note vague rejetée au bas de la p. 236. De considérations sur les phonétiques (pp. 205-207), d'où il semble résulter que le son des caractères, en japonais comme en chinois, est donné par leurs phonétiques, on passe sans transition à des exemples où 私 se prononce *watakushi* et 好 *suki* (p. 209). Dans le chapitre sur les noms propres (pp. 220-222), M. de R. explique la difficulté de lire ces noms par la nature des idéogrammes qui, indiquant simplement le sens, permettent plusieurs lectures: c'est ainsi, dit-il, que le nom d'une personne qui s'écrirait avec le caractère *cheval* pourrait se prononcer ou bien « M. Cheval », ou bien encore « M. Etalon, M. Jument, M. Coursier, M. Rosse, peut-être même M. Pégase »: mais, pour prendre l'exemple qu'il cite lui-même, si 文郎 peut se prononcer également *Bunrô* et *Fumio*, l'incertitude où l'on est tient tout simplement à ce qu'on ne sait pas s'il faut lire ces caractères suivant leur *on* ou suivant leur *kun*. Sans cette distinction capitale, la lecture japonaise des caractères paraît encore beaucoup plus compliquée et beaucoup plus arbitraire qu'elle ne l'est en réalité.

Les dimensions restreintes de l'ouvrage obligeaient naturellement l'auteur à ne citer qu'un petit nombre de caractères: aussi est-il regrettable qu'il en ait choisi autant de rares et d'inusités. Aucun de ceux par exemple qui sont cités sous la phonétique *ba* 馬 n'est d'un usage courant. Mais cela est de peu d'importance à côté des erreurs dont fourmille le livre. Elles sont si nombreuses que j'aurais renoncé à les relever ici, si ce traité n'était pas destiné à servir de manuel à des étudiants.

P. 207, l. 12. Le *on* du caractère 打 est *da* et non *ta*; c'est du reste aussi quelquefois *tei*. — P. 209. Les caractères 人 等, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de *furigana* (1), se lisent régulièrement *hitora* et non *hitotachi* (人 達). — P. 211. Au lieu de 壺 lire 壹. La plupart des caractères donnés dans cette liste sont du reste parfaitement inusités, loin qu'ils soient « d'un usage obligatoire au Japon ». 壹, 貳, 參, 拾 et 万 sont seuls d'un emploi courant; 伍 se rencontre aussi exceptionnellement, les autres jamais. — P. 213. La plupart des exemples donnés dans cette page, dont j'ai déjà cité quelques-uns, sont fautifs. De plus les clefs 髟 et 豸 sont inusitées comme caractères. — P. 215. Les kana de 故 *yue* sont ユエ et non ユヘ. — P. 219, l. 1. Au lieu de 歷 lire 暦. L. 2. *Kwarinsen* 火輪船 est inusité aujourd'hui: on dit toujours *kisen* 汽船. Tout ce membre de phrase, depuis *jôkisha* jusqu'à *hatsumei yori*, pour devenir compréhensible, doit être transporté en tête, et *hatsumei yori* doit être remplacé par *hatsumei arishi yori* ou *hatsumei* [*arishi*] *irai*. L. 3. *Moshi* s'écrit régulièrement 若シ et non pas seulement 若, et *yoku* s'écrit 能ク et non pas seulement 能: de même il est correct d'écrire *kaishitaran* 解シタラン, et non 解タラン. L. 4. *Mono* 者 est au moins superflu. — P. 223, l. 10. Ce n'est pas seulement « dans l'idiome de Tôkyô » que la lettre *l* n'existe pas, mais dans la langue japonaise en général. — P. 224. 恭賀新禧 se lira ou bien *uyauyashiku shinki wo gasu* ou *shinki wo kyô gasu*, mais non pas *shinki wo uyauyashiku gasu*. — P. 225. Au lieu de *kari-hono* lire *kariho no*. Ce poème est du reste fort inexactement traduit. Le sens littéral est: « A cause du délabrement de la couverture de ma hutte en chaumes coupés dans les rizières à l'automne, mes manches sont trempées de rosée ». — P. 227. *Tsuki wo funde* ne signifie pas « en vous dandinant au clair de lune », mais « en marchant dans la lumière de la lune » (m. à m. « en foulant la lune »).

---

(1) Kana qu'on ajoute parfois à la droite des caractères difficiles à lire, ou pour lesquels l'auteur propose une lecture exceptionnelle ou inusitée.

P. 233. *Shô-in* 上 院 et *Ka-in* 下 院 s'emploient aussi peu au Japon pour désigner la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés que Chambre haute et Chambre basse ne s'emploient chez nous : on dit *Kizoku-in* 貴 族 院 et *Shûgi-in* 衆 議 院. *Shokikwan* 書 記 官 veut dire « secrétaire », qu'il s'agisse d'un employé de ministère, d'administration publique ou d'un attaché de légation. — P. 234. *Daigennin* 代 言 人 est une expression hors d'usage : « avocat » se dit *bengoshi* 辯 護 士. Les caractères 訟 廷 se lisent *shôtei*, et non pas *shoki*. Au lieu de 代 訴 人, qui se prononcerait *daisonin* et non pas *daishônin*, lire 代 書 人 *daishonin*, expression du reste peu usitée aujourd'hui. 熱 病 est une faute pour 熱 病 *netsubyô*, « fièvre ». *Yôjô* 養 生 signifie « hygiène », mais non pas « santé ». 油 繪 est une faute pour 油 絵 *abura-e*, « peinture à l'huile ». 音 藥 est une faute pour 音 樂 *ongaku*, « musique ». 唱 哥 est une faute pour 唱 歌 *shôka*, « chant ». — P. 235. 石 版 se prononce *sekiban*, et non pas *ishiban*. Les caractères 捺 印 se lisent *nachiin* et non pas *na-in* : l'expression est de plus inusitée. 保 險, « assurance », se prononce *hoken* et non *hôken*. 出 投, avec la lecture *seru*, est inusité.

P. 237. Plusieurs caractères de cette page, déjà signalés, n'ont la lecture que leur donne M. de R. que dans les textes chinois. De même encore 亦 transcrit régulièrement *mata*, et non pas *mo*, que les textes japonais représentent toujours avec un kana, も ; et 如 transcrit régulièrement *gotoshi*, tandis que pour *moshi* on emploie 若. — P. 238. 譖 est une faute pour 誰 *tare*, *dare*. 雜 est une faute pour 孰 *izure*, du reste beaucoup moins usité que 何. 沈 est une faute pour 況 *iwanya*. — P. 239. 等 se lit régulièrement *ra* ou *tô*, mais exceptionnellement *tachi*. Au lieu de *toi* 遠, lire *tôi*. *Yamato* s'écrit 倭 ou 大 和, mais non pas 和 tout seul. — P. 240. Au lieu de *tuyau* (*chô*), 两 lire *ryô* : ce caractère signifie « tous les deux », et non pas « double ».

P. 241. 老 人 se lit *rôjin*, et non pas *toshiyori* (年 寄). — P. 242. 只 弟 est une faute pour 兄 弟 *kyôdai*, « frères ». *Musuko* s'écrit 息 子 et non pas 男 (*otoko*). *Taishi*, « prince héritier », s'écrit 太 子, et non pas 大 子. — P. 243. 敵 est une faute pour 敵 *teki*, « ennemi ». *Nuno* 布 ne signifie pas « laine », mais « étoffe de chanvre ou de lin » ; « laine » se dit *keori* 毛 織. *Nedoko*, « lit », s'écrit 寢 床, mais 寢 臺 se prononce *nedai*. 杌 est une faute pour 机 *tsukue*, « table ». — P. 244. 新 est une faute pour 薪 *takigi*, « bois à brûler ». *Hayatsukegi* 早 付 木, « allumette », n'est plus guère employé : on dit *machi*. — P. 245. 帆 est une faute pour 帆 *ho*, « voile ». 船 室 se lit *senshitsu*, et non pas *fune no heya*. — P. 246. 卵 est une faute pour 卵 *tamago*, « œuf ». Au lieu de 莽 lire 芥 子 *karashi*, « moutarde ». — P. 247. Au lieu de *man* 碗, « tasse », lire *wan*. Au lieu de *kasi* (*kashi*) 菓 子, « gâteau », lire *kwashi*. 髮 結 師 se lira *kamiyui-shi*, et non pas *kamiyui*. 漁 夫 se lit *gyofu*, et non pas *tsuri-shi*. *Kariudo* s'écrit 獵 人, et non pas 獵 師. 音 樂 師 se lit *ongaku-shi*, mais non pas *hayashi-kata* (雜 子 方), qui signifie « musicien dans un orchestre ». 俳 優 se lit *haiyû*, et non pas *yakusha*. 舞 踏 師, peu usité, se lit *butô-shi*, et non pas *odori-ko*. 彫 刻 師 se lit *chôkoku-shi*, et non pas *hansuri-nin* (版 摺 人), et signifie « graveur », et non pas « imprimeur ». Au lieu de *yubin* 郵 便, lire *yûbin*. — P. 248. 盜 賊 se lit *tôzoku*, et non pas *musubito* (盜 人). Au lieu de *bôyu* (*bau-yu*) 坊 主, lire *bôzu*, « prêtre » (expression un peu méprisante). 重 量 se lit *jûryô* et non pas *mekata* (目 方). 尺 度 se lit *shakudo*, et non pas *monosashi* (物 尺). 正 午 se lit *shôgo* et non pas *mahiru* (眞 晝). — P. 249. 山 羊, « chèvre », se lit usuellement à la japonaise *yagi*, et non *sanyô*. — P. 250. Le caractère usuel pour *take*, « champignon », est 茸. Le caractère 桑 seul se lit *kuwa*, et non pas *kuwa no ki* (桑 の 木). Au lieu de 金 鋼 石 lire 金 剛 石 *kongôseki*, « diamant ».

P. 251, l. 14. « Pour indiquer l'ordre successif des mois, on fait précéder ce dernier mot [*getsu* ou *gwatsu* 月] des noms de nombre....., et on ajoute au nom de ces nombres la particule 箇 *ga*. » C'est le contraire même de la vérité. La particule *ka* (et non *ga*) sert à indiquer le *nombre* des mois, et non leur numéro d'ordre. *Nikagetsu* 二 箇 月 ne signifie pas « deuxième mois », mais « deux mois » ; et le « deuxième mois » se dit simplement *nigwatsu*

二月. De plus il est parfaitement inexact de dire que cette méthode de désignation des mois soit propre au « système indigène » de calendrier, en tant que distinct du « système européen » adopté aujourd'hui. Elle a survécu au changement de calendrier, avec la différence naturellement que *gwatsu* veut dire aujourd'hui « mois » et non plus « lunaison », et que les « mois » d'aujourd'hui ne coïncident plus avec les « lunes » de même numéro du vieux calendrier. — P. 252, l. 3. Il est faux que le mot *hi*, « jour », « se rencontre rarement ailleurs que dans le style des livres et de la poésie » : c'est un mot d'un usage courant dans la conversation.

P. 256, l. 20. Au lieu de 方, lire 万 *man*, *ban*, « dix mille ». — Toute cette théorie de la permutation des consonnes initiales dans les mots empruntés au chinois est du reste passablement erronée. *M*, dit M. de R., devient *b* : ainsi 梅, « prune », *mei* en chinois, donne *bai* en japonais. Mais 明, « brillant », *ming* en chinois, devient en japonais *mei* ou *myô*. *W*, dit encore M. de R., devient *m* ou *b* : ainsi 万, *wan* en chinois, donne *ban* ou *man*. Mais 碗, « tasse », et 灣, « baie », tous les deux *wan* en chinois, se prononcent également *wan* en sino-japonais ; et 王, « roi », *wang* en chinois, devient *ô* (*wau*). Etc...

CL. E. MAITRE

Notes bibliographiques

— Le tome II de la *Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient* vient de paraître. Il a pour titre : *Précis de grammaire pâlie, accompagné d'un choix de textes gradués*, par Victor HENRY, professeur de sanscrit et grammaire comparée des langues indo-européennes à l'Université de Paris. — Paris, Imprimerie Nationale, Ernest Leroux, éditeur, 1904, XXVI-190 pages. Cet ouvrage forme le complément nécessaire des *Eléments de sanscrit classique* du même auteur, qu'il suppose du reste connus, ce qui a permis de simplifier beaucoup la grammaire. Pour la traduction des exercices, l'étudiant a à sa disposition un double lexique : l'un pâli-sanskrit, l'autre sanskrit-français. Enfin on trouve à la fin du manuel les principaux alphabets employés pour écrire le pâli : « pâli carré », birman, singhalais, cambodgien, siamois. Il est permis d'espérer que ce livre contribuera à développer en Indochine l'étude du pâli, si délaissée ici, tandis qu'elle est poursuivie avec succès en Birmanie et au Siam.

— La *Revue indo-chinoise* a inauguré une nouvelle phase sous la direction de M. Alfred Raquez. Elle paraît deux fois par mois et publie les articles les plus variés sur l'Indochine et les pays voisins : histoire, géographie, ethnographie, folk-lore, etc. (F.-H. Schneider, éditeur.)

— M. Ch. Duroiselle vient de publier un petit manuel de birman sous le titre de : *How to speak Burmese in a month*. Rangoon, Myles Standish and Co, 1 roupie.

— *East and West*, mai 1904. — M. R. Garnett signale dans la 3e partie des *Oxyrhynchus Papyri* publiés par l'Egypt Exploration Fund, 1903, une farce ayant pour sujet la délivrance d'une jeune Grecque captive sur la côte de l'Océan Indien. Une des curiosités de cette pièce est que le roi du pays et les autres indigènes parlent un jargon inintelligible, où M. Grierson a cru retrouver quelques mots de sanskrit ou de prâkrit.

— Le *Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde*, vol. XLVI, fasc. 2-3, contient plusieurs articles qui méritent d'être signalés. P. 97 ss., M. Brandes montre, à l'aide du livre de M. Dumoutier, *Les Symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites*, sous quelle forme se retrouvent dans l'art de l'Extrême-Orient différents ornements de l'art indien (makara, triçûla, cakra, mudrâs). — P. 118 ss., M. Adriani étudie les contes qui ont cours chez les Toradjas de Célèbes sur Tengo, le compère de l'Espiègle javanais, Djaka Bodo. (Cf. Hazeu, dans : *Hommage au Congrès des Orientalistes de Hanoi*, p. 27.) — P. 128-132 et 241-243. M. Van Ronkel étudie l'étymologie des mots malais *djodo*, « couple » ;

et *vagai*, « sorte ». Le premier vient du tamoul *çoḍu*, telugu *joḍu*, eux-mêmes dérivés du prâkrit *juḍ*, « réunir » (conservé dans les koças), d'où l'hindoustani *joṛnā*, « réunir », *joṛā*, « couple ». Quant à *bagai*, il ne dérive pas du skr. *bhāga*, mais du tamoul *vagai*, « catégorie, « sorte ». — P. 132 ss., M. Hazeu analyse le drame javanais *Angruna-Angruni* ou *Ngruna-Ngruni* : c'est une version, empruntée au *Mahābhārata*, de l'histoire de Kadrū et de Vinatā.

— Dans le *Tijdschrift voor het Binnenlandsch-Bestuur*, vol. XXV, fasc. 1, le Dr Groneman résout une « question de parasol ». Quand le résident hollandais rend une visite officielle au sultan de Jogjakarta, le parasol, insigne de sa dignité, doit-il être ouvert ou fermé ? Le Dr Groneman démontre qu'il doit être ouvert.

— Les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 1903, pp. 369-378, reproduisent une communication de M. Adhémard Leclère relative à la charte de fondation du couvent buddhique de Praḥ Srĕi Ratanatray à Sambok (résidence de Kratié), par le roi Soriyopor, en 1601. Il est regrettable que M. Leclère se soit borné à une analyse de cet acte, au lieu d'en donner le texte. Le principal intérêt du document consiste dans l'énumération des présents que le roi du Cambodge envoyait tous les trois ans aux « rois de l'Eau et du Feu » et dans la description de la cérémonie qui accompagnait la remise de ces objets. Il semble que ces présents aient eu pour objet de rémunérer les services rendus par les deux patao Jarai, soit comme gardiens de la frontière, soit comme dispensateurs de la pluie et du beau temps. Ils étaient les chefs reconnus des tribus Jarai, Radè et Pnong ; ils occupaient le Srok Ayonapar (1) et habitaient le sommet du mont Udam Prakat.

— Dans les *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome IV, fasc. 4, deux articles de M. P. d'Enjoy : le *Repas chinois* (pp. 474-483) et le *Droit successoral en Annam* (pp. 498-504).

— *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1903, nº 3, pp. 421-497. — Mémoire du Dr Henry Girard sur *Les tribus sauvages du Haut-Tonkin, Mans et Méos*, d'après des mensurations anthropométriques.

— Les actes du Congrès de Hambourg ont paru sous le titre de : *Verhandlungen des* XIII. *internationalen Orientalisten-Kongresses. Hamburg, September 1902.* Leiden, Brill, 1904, XIII-479 pp. On sait que, conformément à une résolution votée par le Congrès, ce volume ne contient qu'un résumé des communications faites et des discussions dont elles ont été suivies. Le Comité d'organisation du Congrès d'Alger annonce son intention de proposer le retour à l'ancien système de publication intégrale. Nous espérons que les promoteurs de ce projet soumettront en même temps au Congrès des mesures efficaces pour assurer la publication des actes dans un délai assez court ; faute de quoi, on fera bien de s'en tenir au système actuel. Le Congrès de Hambourg, tenu en 1902, a publié son unique volume en 1904. Que sera-ce quand on aura à imprimer cinq ou six volumes ?

— Le XVIe volume (année 1902) de l'*Orientalische Bibliographie*, que dirige avec tant de compétence et de soin le professeur Lucien Scherman, s'est récemment complété par un troisième fascicule. On sait assez les inappréciables services que rend aux travailleurs cette excellente publication, et il n'est pas un orientaliste qui ne bénéficie du pénible travail que s'impose M. Scherman pour tenir à jour cette masse toujours croissante d'informations. Dans la préface du nouveau volume, M. S. a bien voulu témoigner des utiles renseignements qu'il a trouvés dans les notices bibliographiques de notre Bulletin, qu'il ne craint pas de proposer « comme

(1) Nous trouvons dans les notes de M. Odend'hal l'explication de ce nom. Le pays des Sadètes est situé dans les vallées de l'Ayoun et du Song Ba ; ce dernier fleuve est appelé Apaḥ par les Moï. Ayonapar = Ayoun-Apaḥ.

un modèle, dont l'imitation de la part d'autres revues spéciales serait saluée avec plaisir ». C'est une grande satisfaction pour nous que d'avoir pu contribuer en quelque mesure à faciliter le tâche si méritoire du savant bibliographe.

— M. Michel Revon a commencé, dans la *Revue de l'histoire des religions*, la publication d'une étude sur *Le Shinntoïsme*. Le premier article (n° de janvier-février 1904) est précédé d'une *Note de la rédaction*, qui n'en est pas le moindre ornement.

— Un nouveau dictionnaire pâli est en préparation sous la direction de M. Rhys Davids. Depuis que l'excellent dictionnaire de Childers a été publié, un grand nombre de nouveaux textes ont enrichi la lexicographie pâlie ; il est temps que ces matériaux soient mis sous une forme commode à la disposition des travailleurs : l'ouvrage annoncé y pourvoira. Le nom des collaborateurs garantit la bonne exécution de ce travail ; ce sont : MM. Windisch, Pischel, Geiger, Ed. Hardy, Rouse, Mrs. Bode, MM. Lanman, Sten Konow, et Dines Andersen.

— Le *Muséon*, vol. IV, n° 4, p. 35 ss. et vol. V, n° 1, p. 5 ss. contient un nouveau texte buddhique rapporté par M. C. Bendall de son voyage au Népâl et publié par lui. Ce texte, intitulé *Subhāṣitasaṃgraha* est une collection d'extraits d'ouvrages buddhiques : il se divise en deux parties, l'une scolastique, l'autre tantrique. L'auteur et l'époque de cet ouvrage sont inconnus, et les compilations tant chinoises que tibétaines ne le mentionnent pas.

— Dans les *Bijdragen* de l'Institut royal de la Haye, 7e série, 2e partie, p. 290 ss., M. Juynboll compare quelques fables du *Tantri Kamandaka*, version en prose du *Tantri kawi*, avec les mêmes récits tels qu'ils se trouvent dans le *Pañcatantra* et le *Hitopadeça* (la tortue et les deux oies, le héron et l'écrevisse, les vanneaux et la mer, les trois poissons). Il résulte de cette comparaison que le texte javanais n'est pas une simple traduction, mais une version assez libre de l'original indien. Il serait désirable que M. J. voulût bien prendre la peine de traduire les textes qu'il cite.

CHRONIQUE

INDOCHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — M. Henri Dufour, chargé par l'Académie des Inscriptions d'une mission ayant pour objet l'étude du Bayon d'Angkor Thom, y est arrivé le 20 mars, accompagné de M. Ch. Carpeaux qui lui avait été adjoint par l'Ecole française pour les travaux de moulage et de photographie. Après un séjour de deux mois environ, M. Carpeaux, dont la santé s'altérait, demanda un congé de convalescence qui lui fut immédiatement accordé. Malheureusement une violente attaque de dysenterie, qui se déclara à la veille de son embarquement, eut raison en quelques jours de sa robuste constitution et l'enleva le 28 juin à l'affection de ses nombreux amis. Nous rappelons plus loin les services rendus par lui à l'Ecole.

— M. H. Parmentier a quitté Hanoi le 30 juin, se rendant en mission à Java et en France.

— M. P. Pelliot est parti le 9 juillet, se rendant en mission en France.

— M. Cl.-E. Maitre est rentré à Hanoi le 13 juillet, venant du Japon.

— L'Académie des Inscriptions (séance du 14 mai) a décerné à M. A. Cabaton une récompense de 500 fr. sur le prix Bordin pour ses *Nouvelles recherches sur les Chams*, qui forment le vol. II des *Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient*.

— Dans sa séance du 21 mai, l'Académie a fait choix d'un candidat à présenter au Gouverneur général de l'Indochine pour les fonctions de Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient en remplacement de M. L. Finot, qui sort de charge le 31 décembre 1904. M. Finot ayant décliné le renouvellement de son mandat, l'Académie a décidé de présenter M. A. Foucher, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes. M. Foucher, qui a déjà exercé par intérim la direction de l'Ecole, est actuellement notre représentant en France.

— Dans la même séance, l'Académie a décerné la médaille de la Société des Architectes français à M. H. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

— Nos correspondants, les commandants Bonifacy et Lunet de Lajonquière ont fait chacun une conférence à la section de Hanoi de la Société de géographie commerciale, les 14 mars et 9 mai 1904 : le premier a parlé des groupes ethniques de la Rivière Claire et le second des monuments du Cambodge. La conférence de M. Bonifacy a été publiée dans les nos du 30 juin et du 15 juillet 1904 de la *Revue indo-chinoise*, et celle de M. de Lajonquière dans le n° du 15 juin de la même revue.

Bibliothèque. — Mgr Excoffier, vicaire apostolique de Yunnan, nous a envoyé un album colorié contenant des types des diverses races de la province.

— Les ouvrages suivants nous ont été adressés en don par leurs auteurs : Général de Beylié, *L'Habitation byzantine*, Grenoble et Paris, 1902-1903 ; Ed. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) occidentaux*, Pétersbourg, 1903 ; Id., *Notes additionnelles sur les Tou-kiue occidentaux* (tirage à part d'un article du *T'oung-pao*) ; G. Dumoutier, *Rituel funéraire des Annamites*, Hanoi, 1904 ; Dr Groneman, *De Wajang orang Prëgiwâ in den kraton te Jogjâkartâ*, Semarang, 1899 ; Id., *De Lakon Prëgjiwâ*, Jogjakarta, 1900-1901 ; Victor Henry, *La Magie dans l'Inde antique*, Paris, 1904 ; Id., *Les Littératures de l'Inde*, Paris, 1904 ; Jivanji Jamshedji Modi, *Pahlavi translations*. Part III. Jâmâshi ; A. Vissière, *Recueil de textes chinois*, 5e livraison.

— Nous avons reçu de M. Henri Hubert, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, le *Manuel d'histoire des religions* de P. D. Chantepie de la Saussaye, traduit de l'allemand en français sous la direction de MM. H. Hubert et Isidore Lévy, Paris, 1904.

— M. Ch. Lemière, rédacteur en Chef de l'*Echo de Chine*, nous a fait don de la collection complète de l'*Echo de Chine* hebdomadaire.

Musée. — M. Fourès, résident supérieur au Tonkin, a bien voulu faire don à notre musée de trois objets de provenance birmane: un sabre à poignée et à fourreau d'argent, un poignard à manche d'ivoire et à fourreau d'argent, enfin une bague d'or ornée d'un grenat.

— M. le général de Beylié a fait exécuter une série de moulages sur les estampages des bas-reliefs du Bayon provenant de la mission de MM. Dufour et Carpeaux et a offert à l'Ecole une collection de ces moulages.

* * *

Annam. — Le début de l'année 1903 a marqué la fin des fouilles de Mi-sơn, qui ont exigé ainsi près d'un an de travail pour être menées à bonne fin. Il a été occupé en outre par les fouilles de Chánh-lộ (Quang ngai), qui en revanche ont demandé moins de temps qu'on ne pouvait le prévoir.

Le *Bulletin* a déjà donné quelques renseignements au sujet des fouilles de Mi-sơn et a mentionné en particulier l'intéressante découverte de bijoux chams anciens: nous n'y reviendrons pas. Nous donnerons seulement dans ses grandes lignes le résultat de ces importants travaux.

Le cirque de Mĩ-sơn enfermait 8 temples, présentant 67 bâtiments ou plus, répartis en trois vastes groupes et en trois autres de moindre importance; ils s'élevaient au fond d'une vallée au plan très confus, divisée aujourd'hui par le cours torrentueux d'un ruisseau qui s'est déplacé depuis l'occupation des Chams, ravageant les constructions qu'il déchaussait parfois jusqu'à plusieurs mètres au dessous des fondations. Des édifices entiers ont ainsi disparu et leur existence n'est révélée que par les vides créés par le cours du ruisseau dans le plan général des constructions.

Ces monuments paraissent s'échelonner du ve siècle çaka au XIIe et présentent ainsi un abrégé de l'histoire architecturale du Champa depuis l'époque de sa plus grande perfection jusqu'au temps d'une décadence déjà fort avancée. De nombreuses inscriptions trouvées au cours des fouilles ont porté à 27 le nombre des pierres inscrites fournies par ce groupe de ruines. Il eût été plus grand encore si bon nombre d'inscriptions n'avaient été buchées ou brisées. On a retrouvé 700 morceaux de ces dernières. Mais malgré l'ampleur de ce chiffre, il ne semble pas qu'il y ait lieu d'espérer de jamais pouvoir reconstituer les stèles disparues. Un certain nombre de statues, dont quelques-unes en parfait état et d'une réelle valeur d'art, apportent une contribution intéressante à l'histoire de la statuaire et du costume chams. Signalons seulement parmi les plus intéressantes: deux belles figures de Ganeça assis et debout, un Skanda d'un type spécial et d'une exécution parfaite, enfin les bas-reliefs d'un piédestal fort ancien, qui ne le cèdent guère, pour le charme des poses et le fini de l'exécution, aux merveilles de la sculpture javanaise. Mais un prochain article exposera ces resultats en détail. Nous n'insisterons donc pas davantage.

Les fouilles de Chánh-lộ ont révélé les dispositions d'un sanctuaire immense, de basse époque. Ces dispositions n'ont d'ailleurs, il faut le dire, rien de bien spécial. Tout au plus convient-il d'y signaler l'emploi probable de constructions octogonales, dont nous n'avions jusqu'à cette heure au Champa qu'un seul exemple, qui paraît de date voisine, le temple de Bang-An: témoignage probable d'une recherche d'originalité dans les formes générales qui caractérise toutes les décadences. Le plan est celui d'un temple à sanctuaire principal enfermé dans une cour relevée au-dessus des environs, et accompagné de divers édifices, tours annexes ou bâtiments de service. Nous retrouvons, par leurs fondations, ces petits sanctuaires adossés aux murs et sans orientation régulière, que les fouilles de Dông-dương et de Mĩ-sơn ont révélés

pour la première fois. Cette enceinte paraît s'être ouverte sur les dispositions extérieures par une tour d'entrée dont il ne reste que les soubassements et un perron monumental. La cour antérieure, enclose de murs, était occupée en grande partie par une salle à trois nefs, de dimensions énormes, et qui présentait la particularité que seules les piles des extrémités, et sans doute les pignons qui fermaient la salle, étaient en brique. Tout le reste de l'édifice n'était qu'une vaste composition de charpentes portées par des colonnes de bois qui n'ont laissé aucune trace.

Une nouvelle tour précédée d'un perron aussi imposant formait l'entrée générale. Elle paraît avoir eu des piédroits inscrits, dont un seul fragment, de petites dimensions, a été retrouvé.

La divinité du lieu était un énorme liṅga. Quelques tympans et linteaux, deux grandes figures de Çiva et d'Umā, diverses autres sculptures curieuses ont été trouvées sur ce point, soit avant les fouilles, soit au cours de celles-ci. Toutes ces pièces ne présentent pas une grande valeur d'art, mais apporteront des documents intéressants pour l'étude des derniers temps de l'art cham avant sa décadence complète.

* * *

Cambodge. — Le roi du Cambodge est mort le 24 avril 1904 à 5 heures du soir.

Práḥ Norôdaṃ (Narottama) — Norodom, dans l'usage européen — était né en 1834 du roi Ang Duong et de la mnāṅg Pèn. Il reçut à sa naissance le nom personnel de Čraléṅg (1) et le nom officiel de Rāčāvodeï (Rājāvattī). Il eut plusieurs frères, dont les plus connus sont : Si Sŏvăt (Sī Suvata), né en 1840 de la mnāṅg Pou, et Votthà (Vatthā), né l'année suivante de la mnāṅg Khàṃ. C'est le premier qui est aujourd'hui roi du Cambodge.

En 1848, le prince Rāčāvodeï fut envoyé à Bangkok, où le rejoignirent plus tard ses deux frères. En 1856, l'aîné reçut le titre d'obbaràč (uparāja) et le cadet celui de Praḥ Kèo Fa ; l'obbaràč revint au Cambodge pour y prendre part au gouvernement. A la mort d'Ang Duong, il fut désigné pour lui succéder (novembre 1859). Le mandarin siamois envoyé pour donner l'investiture au nouveau roi ramena avec lui le prince Votthà : celui-ci ne tarda pas à se révolter contre son frère, que les succès des rebelles contraignirent à se réfugier à Battambang (1861), d'où il se rendit en 1862 à Bangkok pour demander le secours du Siam. Cette requête fut agréée : Norodom revint à Udong sous la protection des armes siamoises, et l'insurrection fut étouffée.

En 1863, le roi de Siam réclama le Práḥ Kèo Fa, dont Norodom se défiait : il fut conduit contre son gré à Bangkok. Cette même année, l'amiral de la Grandière conclut avec le roi du Cambodge un traité de protectorat qui fut ratifié en mars 1864. Le 3 juin 1864, Norodom fut couronné roi en présence d'un délégué français et d'un délégué siamois. En 1865, le Práḥ Kèo Fa obtint la permission de quitter Bangkok et de s'établir à Saigon.

Les premières années du règne de Norodom furent troublées par plusieurs révoltes suscitées par des aventuriers qui se prétendaient membres de la famille royale. Le premier fut A-Svàr, ancien esclave qui se donnait comme le prince Ang Phim, fils de l'ancien obbaràč Ang Em ; il agita les provinces du S.-O. avec la complicité des autorités annamites, qui finirent néanmoins, à la suite de réclamations énergiques, par l'arrêter et le livrer au gouvernement de la Cochinchine : sa carrière de prétendant avait duré deux ans (1864-1866).

Le second, plus redoutable, se nommait Pô-Kŏṃbòr et se disait petit-fils du roi Ang Chan ; c'était en réalité, paraît-il, un Kuoy Dèk de la province de Kompong Svay. En juin 1866, il

---

(1) Suivant Janneau (*Manuel*, p. 18), c'est le nom d'un poisson qu'on appelle aux diverses phases de sa croissance, *čraléṅ*, *treï khmuoč* et *treï praluṅ* ; le premier nom a été banni de l'usage pendant le règne de Norodom.

s'échappa de Saigon où il était interné et souleva les provinces de Tayninh et de Ba-Phnom. En mars 1867, l'amiral gouverneur envoya le prince Práḥ Kèo Fa à Ba-Phnom pour rétablir l'ordre ; cette mission eut un plein succès et le chef rebelle battu se retira au Laos. Peu après il revint, attiré par de fallacieuses promesses des habitants de Kompong Svay, fut pris et mis à mort (novembre 1867). Cette même année, le Cambodge était débarrassé du voisinage gênant du royaume d'Annam par l'annexion à la Cochinchine des provinces de Vinh-long, Chaudoc et Hatien ; mais il était d'autre part amoindri par le néfaste traité qui livrait au Siam les provinces d'Angkor et de Battambang.

En 1868, le prince Práḥ Kèo Fa rentra définitivement au Cambodge. Le 28 mai 1870, il fut élevé à la dignité d'obbaràč.

En juillet 1872, le roi fit un voyage à Hongkong, Macao, Canton et Manille sur la corvette française *Bourayne*. Cette croisière paraît avoir fait époque dans le monde de la cour : car elle a fait l'objet deux poèmes au moins : l'un du premier ministre (akkàmahàsenà), l'autre du plus renommé des poètes contemporains, l'okñà Santhor Vohàr.

En mai 1876, le prince Si Votthà s'échappa de Bangkok et envahit la province de Kompong Svay. L'accueil favorable qu'il trouva dans la population était la conséquence des abus de l'administration royale : le gouvernement de la Cochinchine saisit cette occasion pour décider le roi à promulguer toute une série de réformes. Grâce à la coopération des troupes françaises, l'insurrection fut étouffée ; Votthà fit par la suite quelques incursions dont aucune n'eut de sérieuses conséquences. Une insurrection plus grave, causée par une politique maladroite, éclata en 1885 contre le protectorat français et ne fut complètement réprimée qu'après deux ans d'opérations assez pénibles. Le reste du règne de Norodom s'écoula dans une tranquillité complète. Nous avons rappelé plus haut les principaux faits de la vie de son successeur, l'ancien obbaràč : c'est un prince qui jouit de l'estime générale et qui a conquis une légitime popularité chez ses sujets par sa loyauté, sa douceur, sa courtoisie et les services qu'il a rendus au pays. Son règne s'annonce sous les meilleurs auspices.

* * *

Laos. — Le roi de Luang Prabang, Phra Chao Sakharine, chao Lan-sang Hom-khao, est mort le 25 mars dernier à l'âge de 62 ans, d'une attaque d'apoplexie. Après le sac de Luang Prabang par Deo-van-Tri, en 1887, et la fuite à Bangkok du vieux roi Ong Kam, celui-ci fut en fait déposé par le roi de Siam qui confia l'administration du mưong à son fils Sakharine. A la mort d'Ong Kam (1895), Chao Sakharine lui succéda sur le trône et reçut la couronne des mains de M. Vacle, commandant supérieur du Haut-Laos (1896). C'était un esprit sage et pondéré dont le rôle a été constamment bienfaisant. Au cours de sa visite à Hanoi, pendant l'Exposition, il témoigna le désir d'établir une imprimerie à Luang Prabang, et M. F.-H. Schneider se chargea de faire exécuter pendant son séjour en France les caractères typographiques nécessaires à l'impression de textes laotiens. Les études indochinoises recueilleront un grand avantage de cette création due à l'esprit éclairé du feu roi (1). Le *Senam* du royaume a proclamé roi le prince Sisavong, son fils, qui se trouvait récemment encore à Hanoi et qui est rentré aussitôt à Luang Prabang.

— D'après les renseignements recueillis par M. Aymonier (*Cambodge*, II, p. 173), il y aurait à Attopeu, au fond de la rivière, une stèle inscrite qu'on apercevrait aux basses eaux : « Le Mœuong actuel est au confluent du Sé Kong et de son principal affluent (2), tandis que le chef-lieu précédent, abandonné il y a une quarantaine d'années et appelé Mœung Kao « l'ancien »,

---

(1) Nous venons de recevoir un autre spécimen de caractères laotiens gravés par l'abbé Guesdon, l'ingénieux créateur de la typographie khmère.

(2) Le Sé Kamane.

ou Mœuong Suk « ville du bonheur » est à une quinzaine de lieues (1) plus haut, également sur la rive droite du Sé Kong (2), non loin de l'endroit où cette rivière reçoit les eaux du Nam Noy.... D'après les indigènes, le Mœuong Sok, ou Suk, fut délaissé parce que le Chau y était traditionnellement tenu d'offrir, trois fois par an, de l'alcool et un taureau en rut à une stèle ancienne, gros pilier carré qui était dressé sur l'autre rive en face du village. Aujourd'hui encore tout mandarin pénétrant dans la province en descendant le Sé Kong doit, sous peine de naufrage, faire à cette stèle des offrandes de porcs, canards, poulets. La rive gauche est escarpée, rongée par le courant, et la stèle a glissé au fond de la rivière, où on ne peut plus l'apercevoir qu'aux eaux tout à fait basses. Par suite, nous n'avons pu, à notre grand regret, la faire estamper ou même nous assurer de son existence. »

M. Baudenne, faisant fonctions de commissaire du Gouvernement à Attopeu, a bien voulu, sur notre demande, faire rechercher cette stèle. Il résulte de sa réponse qu'après de longues et minutieuses recherches, la stèle est demeurée introuvable ; que les piroguiers ne font plus d'offrandes à cet endroit et que la population a perdu tout souvenir de cette coutume. On peut donc considérer comme probable que la stèle d'Attopeu n'a jamais existé que dans la légende locale.

* * *

Siam. — Jusqu'ici le Siam ne possédait pas de société savante. Cette lacune va être heureusement comblée par la fondation de la *Siam Society*, placée sous le patronage du prince héritier de Siam et du prince Damrong Rajanubhab. La nouvelle société se propose de former une bibliothèque et un musée ethnologique et de publier un journal semestriel ; elle admet des articles en anglais, allemand, français et siamois. La souscription annuelle est de 20 ticaux et la souscription à vie de 240 ticaux. Le bureau pour la première année (1904) comprend MM. W. R. D. Beckett, président ; G. E. Gerini, Frank H. Giles, E. Reytter, vice-présidents ; O. Frankfurter, secrétaire ; W. H. Mundie, secrétaire-adjoint ; A. Cecil Carter, trésorier. Parmi les membres du Conseil, nous relevons le nom de notre aimable et savant compatriote, le R. P. Schmitt. La France est également représentée parmi les membres honoraires ou correspondants par MM. Finot, Lorgeou, Pavie, Vey. Nous ne doutons pas que la Siam Society n'exerce la plus heureuse influence sur le progrès des études indochinoises et nous lui souhaitons cordialement une brillante et féconde carrière.

* * *

Birmanie. — M. Edouard Huber, à la suite de la mission dont il avait été chargé en Birmanie, a adressé au Directeur de l'Ecole française le rapport suivant :

Rangoon, le 20 novembre 1903.

Monsieur le Directeur, — A la fin de mon séjour en Birmanie, j'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport sur les études que j'y ai poursuivies pendant les cinq derniers mois.

J'ai divisé mon séjour entre Rangoon et Mandalay, en faisant entre temps des visites à Pégou (Bago ou Haṃsavatī), à Pagan et à Prome, qui est le Crīkṣetra de Hiuan-tsang et le

(1) A 15 kilomètres.

(2) Il est sur le Sé Kamane, un peu en amont du confluent de cette rivière et du Sé Sou.

Tharekhettarā des Birmans. Me conformant à vos instructions je me suis occupé en première ligne de l'histoire et de la géographie historique. Pour ce faire je pouvais m'adresser à deux sources principales :

I. *L'épigraphie pégouane.* Les Pégouans (Môns ou Talaings), avant que les Birmans et les Siamois se développassent à leurs dépens, régnaient de Tenasserim à Prome, soit qu'il se soit constitué un empire môn compact, soit qu'il y ait eu, et c'est l'idée que je me forme d'après les données chinoises, une série de principautés de cette race ayant leurs capitales à Prome, Thaton, Martaban, Maulmain, Mergui, Tavoy et Tenasserim. — Des nombreuses inscriptions que les Pégouans ont laissées sur cette vaste étendue, aucune n'est encore déchiffrée, malgré le grand intérêt qu'elles présenteraient, non seulement pour l'histoire de cette race, mais aussi sans doute pour l'élucidation de bien des problèmes touchant à l'histoire du Cambodge. L'étude même de la langue pégouane est fort peu avancée ; on en est réduit à l'ouvrage de Haswell, publié il y a plus de quarante ans, et qui consiste en une grammaire sommaire et un petit vocabulaire ; il a été republié en 1900 et quelque peu augmenté par le Rév. Stevens, qui prépare un dictionnaire de la même langue telle qu'elle est parlée actuellement. En raison de cette rareté de travaux préparatoires pour l'étude de la langue et à cause du temps restreint qui était à ma disposition, je n'aurais pas pu m'attaquer à l'épigraphie pégouane avec l'espoir d'un résultat immédiat.

II. *Les chroniques et l'épigraphie birmanes.* La principale des chroniques birmanes est le *Mahāyāzāwin* (Mahārājāvaṃsa). Des moines le composèrent à Ava vers 1830, sous le règne de Phagyī-do, en se servant non seulement des archives royales, mais aussi des inscriptions birmanes à leur portée. Comme aucune de ces dernières ne remonte au-delà du onzième siècle, on ne trouve guère dans le Mahāyāzāwin, pour le temps antérieur à cette époque, que des légendes. L'édition qui a été imprimée sous le règne de Mindun-Ming, en deux volumes, est rare ; le premier volume a été récemment réimprimé à Mandalay. La *History of Burma* de Phayre est un abrégé de ce Yāzāwin ; les données épigraphiques permettent de le corriger et de le compléter sur plusieurs points. La seconde en importance des chroniques birmanes est le *Pagan Yāzāwin* ; c'est l'histoire de la dynastie de Pagan, à laquelle mit fin l'invasion chinoise sous Kubilaï khan ; il n'est pas encore imprimé et je l'ai fait copier à la Bernard Free Library. Deux autres chroniques sont traduites du pégouan ; ce sont le *Mon Yāzāwin* et le *Yāzādyiyīt Ayé-do pun.* Le premier ne tient pas ce que son titre promet. Au lieu de s'occuper de l'histoire pégouane, il raconte des légendes sur les principales pagodes du delta ; le second est « l'histoire des guerres de Rājādhirājā », roi pégouan qui régnait de 1385 à 1423. Enfin il convient de mentionner les *Thamaing* ou monographies historiques des pagodes ; chaque sanctuaire tant soit peu célèbre a son Thamaing.

Les témoignages de l'épigraphie et de l'archéologie birmanes commencent avec le règne du roi Anorat'a (Annruddha) de la dynastie de Pagan, au commencement du onzième siècle. On n'estime pas à moins de neuf cents les édifices religieux du XIe au XIVe siècle dont les ruines se voient encore à Pagan. En 1785, le roi Bodo Phaya composa dans l'enceinte de la pagode d'Arrakan, entre Mandalay et Amarapūra, une sorte de musée épigraphique, où l'on a transporté la plupart des inscriptions birmanes connues alors, au nombre de cinq cents environ. Plus tard le roi Mindun-Ming fit faire de chacune d'elles une copie sur pierre. Elles ont été transcrites en caractères modernes et éditées à la Government Press de Rangoon, sous le titre *Inscriptions of Bodaw-Phaya.* Les éditeurs, des Birmans, n'ont pas satisfait à toutes les exigences de la science ; la paléographie n'y trouve pas son compte, et il n'y a ni préface, ni ordre chronologique, ni notes, ni index. Mais avec toutes ses imperfections, ce travail est néanmoins le répertoire le plus précieux pour l'histoire birmane. Une autre série d'inscriptions ont été traduites en anglais (le texte n'est pas publié) sous le titre de *Inscriptions of Pagan, Ava and Pinya.* A côté de documents d'un réel intérêt, on en trouve là aussi qui datent du règne de Thibaw et de ses prédécesseurs immédiats. On connaît l'inscription birmane de Gayā qui date de 1304 et qui a été reproduite dans le tome XX des *Asiatic Researches* ; depuis, plusieurs traduc-

tions en ont été données. M. Taw Sein Ko a édité et traduit les inscriptions que le roi talaing Dhammaceti a érigées en 1476 pour commémorer la consécration du *Simā* de Kalyāṇī près de Pegu. Ces inscriptions se réduisent en réalité à une, mais qui est bilingue, en talaing et en pāli : c'est le texte pāli que son éditeur nous a donné, se contentant d'ailleurs de le transcrire en caractères modernes. Les pierres sur lesquelles l'original est gravé gisent encore aujourd'hui par terre, brisées et sans abri.

Grâce à l'obligeance de M. Ross, Résident de Pagan, qui a fait l'accueil le plus gracieux à votre envoyé, j'ai obtenu toutes les facilités pour visiter les restes de la « cité de Mien », dont parle Marco Polo. Entre autres j'y ai relevé l'inscription de Rājākumāra (fin du onzième siècle) en quatre langues : birman, talaing, pāli et une langue inconnue. L'écriture de cette dernière ne répond à aucun des alphabets de l'Inde ou de l'Indochine étudiés jusqu'à présent. Comme pourtant à cette époque il y avait de constantes relations entre la Birmanie et le royaume thaï du Yunnan et comme les mots de l'inscription semblent appartenir à une langue monosyllabique, je hasarde la conjecture que nous avons peut-être là un premier spécimen de la langue et de l'écriture du Nan-tchao. Je vous signale aussi les nombreux bas-reliefs de l'Ananda (XI^e siècle), et du Chvé-Zigon Phaya (XII^e siècle), représentant, les premiers, des scènes de la vie du Buddha, et les seconds, des scènes des Jātakas.

On a constitué à Pagan un petit musée, contenant quelques inscriptions, des fragments de sculpture et des tablettes en terre cuite, portant inscrite sous un Buddha assis la formule du Triçaraṇam en sanscrit. Au musée de Rangoon l'histoire naturelle n'a presque pas laissé de place à l'archéologie. Il y a quatre pierres inscrites en birman et en talaing, autant de pierres funéraires d'Arméniens, et des bas-reliefs provenant de Pégou et représentant presque tous la scène du Dharmacakrapravartanam. Il est question, d'ailleurs, de transformer en musée l'ancien palais de Thibaw à Mandalay, et à cet effet on vient de donner congé à l'Upper Burma Club et à la chapelle de la garnison qui s'étaient installés, l'un dans la salle d'audience et l'autre dans la chapelle de la reine. Malheureusement les autres parties du palais sont déjà bien malades.

La plus importante collection de manuscrits birmans et pālis se trouve dans la Bernard Free Library à Rangoon. La littérature buddhique surtout y est richement représentée et il n'y a guère d'ouvrage pāli qui ne s'y trouve, le plus souvent en plusieurs exemplaires. Pas de catalogue, si ce n'est une liste manuscrite en birman. A cette occasion je ne puis oublier de mentionner l'aide précieuse que dans mes recherches sur la littérature existant en Birmanie j'ai reçue de M. Duroiselle, alors professeur de birman au S^t John's College. Pendant tout mon séjour à Rangoon, il m'a permis de profiter de ses informations abondantes et sûres sur la littérature buddhique et historique, tant en birman qu'en pāli, et il a bien voulu me charger de vous dire qu'il se tient à la disposion de l'École pour les travaux futurs qu'elle pourra entreprendre sur ce domaine.

Une belle bibliothèque de manuscrits se trouve aussi dans la possession du Kin-wun Mingyī, ancien ministre de Thibaw ; et en général, chaque monastère tient à honneur de posséder une collection plus ou moins complète du canon. Mentionnons à ce propos le Tripiṭaka monumental qui existe à Mandalay, dans l'enceinte du Kutho-do Phaya, la pagode du « Mérite Royal », gravé sur 729 pierres, abritées dans autant de petites pagodes. C'est là l'œuvre pieuse du roi Mindun-ming qui, après avoir fait réviser le texte par les phungyīs les plus savants et après en avoir ainsi assuré la conservation, ajouta à ses nombreux titres celui qu'il aimait le plus : Convocateur du cinquième concile ; il se plaçait du coup à côté des rois fameux Azātathat, Kālāthoka, Thiridhammāthoka et des monarques de Laṅkā.

Parmi les nombreuses maisons d'édition indigènes, le premier rang appartient à la Hanthawadi Press, qui a entrepris une belle édition du canon pāli ; le Vinaya et l'Abhidhamma sont déjà complets et on va publier également les Aṭṭhakaṭhās. Pour ce qui est du Tripiṭaka talaing, un phungyi môn m'a affirmé qu'à Maulmain on peut le faire copier en entier, excepté quelques parties du Sutta qui sont perdues et qu'une copie complète reviendrait à peu près à mille roupies. Il n'est pas douteux qu'au Siam, où il y a des colonies importantes de Talaings ayant conservé leur langue, il serait également possible de faire des recherches fructueuses.

Le buddhisme birman ne semble pas avoir souffert de l'annexion finale du pays par l'Angleterre. Tout récemment les Birmans ont obtenu la reconnaissance d'un nouveau Thāthanābaing ; la charge était restée vacante depuis la mort du dernier titulaire, survenue peu après la chûte de Thibaw. Le Lieutenant-gouverneur vient de lui donner l'investiture dans un durbar solennel à Mandalay, ne tenant pas compte d'une lettre de protestation que lui avaient adressée les missionnaires baptistes américains. La juridiction du nouveau Thāthanābaing ne s'étend, pour commencer, que sur les robes jaunes de la Haute Birmanie ; mais il est à prévoir qu'avant peu le bas pays relèvera aussi de lui. Le prochain but que les Birmans envisagent maintenant est de faire revivre le Conseil du Sudhamma qui à la cour des anciens rois birmans correspondait à peu près à la Congrégation de l'Index.

Des sociétés buddhiques qui poursuivent la propagande du Dhamma, la mieux organisée est le Buddhasāsanasamāgama, créé il y a deux ans ; cette société doit beaucoup à Mr. et Mrs. Hla Oung de Rangoon, chez qui l'étudiant étranger du buddhisme est sûr de trouver un accueil, dont je me souviens pour ma part avec gratitude. A leur libéralité sont dûs aussi la fondation et l'entretien de deux écoles modèles, une pour les garçons et une pour les filles, et où des phungyīs sont chargés de l'instruction religieuse.

Vous avez déjà reçu le premier numéro de *Buddhism*, le périodique que publie le Buddhasāsanasamāgama. Sa rédaction est assurée par le Révérend Ananda Metteya, un bhikkhu qui portait en Ecosse le nom de Mac Gregor avant d'avoir reçu à Rangoon l'upasampadā. Il y a en Birmanie quatre ou cinq bhikkhus européens, et un Allemand, en attendant son ordination, fait son noviciat dans un monastère.

Mais la Birmanie n'est pas toute aux Birmans ou aux buddhistes. Au point de vue ethnographique, comme au point de vue religieux, Rangoon est une véritable Babel, où d'innombrables Indiens coudoient des Juifs arabes et persans et des Arméniens. Aux époques d'une pūjā hindoue, les musulmans tuent un bœuf sur le passage d'une procession, et lors d'une fête musulmane, les Hindous s'arrangent pour égorger un porc à l'entrée de la mosquée ; d'où des rixes sanglantes que cette année encore la troupe a dû sévèrement réprimer.

Parmi les groupements musulmans, celui des musulmans chinois de Mandalay offre un intérêt spécial. Ils ont leur mosquée, dont l'imām, auquel j'ai rendu visite, est un parent du prince Hassan, le fils du Sultan de Ta-li. Dans sa demeure ornée du portrait d'Abdul Hamīd, l'imām m'a raconté le pélerinage qu'il a fait à la Mecque et ses voyages, en qualité de marchand de rubis, dans la Mer du Sud.

Les Chinois sont d'ailleurs bien loin de n'être représentés en Birmanie que par les musulmans du Yunnan. Surtout dans le delta, il y a de fort nombreuses et prospères colonies de Foukienois et de Cantonais. C'est là que j'ai vu K'ang Yeou-wei qui, arrivant de Darjiling, est venu à Rangoon en juillet dernier. Dans une conférence où il les avait réunis, il a réussi à décider ses compatriotes à fonder pour leurs enfants une école chinoise où le dialecte mandarin serait enseigné, et une souscription parmi les assistants a donné immédiatement un lakh de roupies. K'ang Yeou-wei partait ensuite pour la péninsule malaise, où il allait continuer son rôle d'apôtre d'une union plus intime des Chinois des différentes provinces ; c'est là l'idée qui semble lui tenir actuellement le plus au cœur. Avant son départ, K'ang Yeou-wei a contribué par un article de fond au premier numéro du premier journal chinois paru à Rangoon, le 緬華日報 *Mien-hoa je-pao*.

Parmi les Chinois du Fou-kien, il en est un qui est connu dans le monde savant. C'est M. Taw Sein Ko, pour qui on a rétabli le poste de Government Archæologist, supprimé depuis la mort de Forchhammer. Un autre Chinois du Fou-kien, aujourd'hui à la tête d'un nom pāli, le Rév. Mahā Sandimā (Candimā), a eu en ces dernières années une bien étrange fortune. Ordonné bonze en Chine, il est venu il y a quelque dix ans en Birmanie ; le produit d'une collecte lui permit de faire un pélerinage aux lieux saints du buddhisme et, nouvel Hiuan-tsang, il a rapporté de son voyage un « Guide to the sacred sites of the Buddhistic Holy Land » ou, pour lui donner un titre moins profane, une *Bodhyādimaggakathā* en birman. Il doit, m'a-t-il

dit, entreprendre prochainement un nouveau voyage, mais en Europe cette fois et aux frais du roi de Siam. J'ai vu arriver également un bonze du monastère de Kou-chan à Fou-tcheou, où l'on m'avait montré jadis comme manuscrits *fan* des manuscrits birmans. Tout récemment aussi passait un bonze annamite, arrivé par le Cambodge et le Siam, et gagnant à lentes étapes le Paradis occidental. Il est intéressant de voir que dans des pays où la doctrine est aussi peu vivante qu'en Chine et en Annam, quelque chose subsiste encore de cette foi profonde qui du IVe au XIIe siècle poussa vers Gayā, au mépris du désert, des neiges ou de la mer, les Fa-hien et les Yi-tsing.

Ce bref rapport, Monsieur le Directeur, n'a aucune prétention à exposer en détail des résultats. Le temps m'était trop mesuré, et la nécessité de me familiariser avec la langue compliquait trop ma tâche pour que j'aie pu faire beaucoup plus que de réunir des matériaux pour les travaux futurs. J'insiste du moins sur l'œuvre immense qu'il y a à accomplir en Birmanie au point de vue historique et archéologique ; cette œuvre, le Gouvernement anglais jusqu'à présent l'a à peine entreprise.

Ed. Huber

— L'installation du nouveau *thāthanābaing* dans ses fonctions de chef suprême de l'Eglise buddhique en Haute-Birmanie a eu lieu le 13 novembre 1903 à Mandalay, dans un durbar tenu par Sir Hugh Barnes, lieutenant-gouverneur de Birmanie. Après un discours d'un tact parfait, définissant avec netteté la position de l'Etat à l'égard du clergé buddhique, le lieutenant-gouverneur a remis au thāthanābaing un *sanād* (arrêté) reconnaissant officiellement son autorité pour tout ce qui concerne la discipline et l'administration des couvents. Cette mesure, qui fait honneur à l'esprit libéral et éclairé du Gouvernement de l'Inde, paraît avoir fait la plus heureuse impression sur la population indigène. Il est probable que dans peu de temps la compétence du thāthanābaing sera étendue à la Basse-Birmanie.

Le nouveau thāthanābaing est âgé de 58 ans. Il porte en religion le nom de U Visuddha, et dans l'usage celui de Taunggwin Sayadaw, formé du nom d'un groupe de monastères dont il était le chef (Taunggwin Mingyi) et du titre de « précepteur royal » (sayadaw) qui est porté communément par tous les chefs de monastères. Il est renommé pour sa profonde connaissance du Vinaya, et c'est sans doute ce qui l'a désigné au choix des moines assemblés à Mandalay.

— Nous empruntons ces détails au *Buddhism* de Rangoon. Cette revue est arrivée à son troisième fascicule, et si ses progrès sont encore entravés par certaines difficultés dont le Rév. Bhikkhu Ânanda Metteya fait confidence à ses lecteurs avec une aimable simplicité, il y a tout lieu d'espérer que le dévouement de ce digne religieux sera récompensé par un succès croissant. On trouve beaucoup de choses intéressantes dans les articles déjà publiés, et si la revue joint, comme elle y paraît disposée, à la partie religieuse proprement dite des travaux sur l'histoire et l'archéologie birmanes, elle pourra rendre de grands services et mériter des sympathies de plus en plus étendues.

— Il faut lui savoir gré notamment d'avoir signalé l'état lamentable des célèbres stèles de Kalyāni, qui sont, paraît-il, brisées et abandonnées sans abri aux injures du temps et des passants, de telle sorte que le précieux document qu'elles conservent est en voie de disparaître. Considérant l'existence d'un Service archéologique en Birmanie et la dépense insignifiante qu'il y aurait lieu de faire pour mettre ce monument à l'abri, on ne peut qu'être péniblement impressionné par cette information. Nous espérons que les autorités voudront bien y pourvoir.

— Le Sangha birman vient de s'accroître d'un nouveau membre européen, M. C. Roberts, venu récemment de Singapore à Rangoon. M. Roberts accompagnait le Rév. Ânanda Metteya dans sa récente tournée jusqu'à Sagaing ; c'est là qu'il fut reçu Samanera par le Vén. Rajindra

Thera d'Icchaseyya Kyaung, sous le nom de Dīpālaṃkāra. M. Roberts a été amené au bouddhisme par la lecture du *Light of Asia* et de Schopenhauer. (*Rangoon Gazette.*)

JAPON

— Nous ne nous proposons pas en général dans notre *Chronique* de tenir les lecteurs du *Bulletin* au courant des événements politiques dont l'Extrême-Orient est le théâtre, mais seulement de relever les principaux faits qui peuvent nous éclairer sur les mœurs et les caractéristiques, sur l'attitude vis-à-vis de la civilisation européenne, sur les progrès intellectuels, sur l'activité littéraire et artistique, en un mot sur la mentalité des peuples de l'Asie orientale. Toutefois la guerre russo-japonaise est un événement d'une importance si capitale, et dont l'influence sera si considérable sur l'état d'esprit et sur la situation morale non moins que sur le *status* politique de l'Extrême-Orient, qu'il nous paraît indispensable de sortir pour cette fois des limites habituelles de notre *Chronique* et d'exposer avec quelque détail les origines historiques et les causes de tout ordre de ce gigantesque conflit. Pour la première fois dans l'histoire universelle, une puissance européenne de premier ordre et une puissance asiatique dont les progrès matériels depuis quarante ans ont été prodigieux, mais dont toute la civilisation intellectuelle et morale reste encore profondément apparentée à celle du monde mongolique, se mesurent à armes à peu près égales et dans des conditions qui laissent douteuse l'issue de la lutte. En cas de victoire de la Russie, les conséquences de la guerre, pour considérables qu'elles pourraient être, seraient encore à peu près uniquement d'ordre politique et resteraient limitées aux pays directement engagés. Mais un triomphe définitif du Japon ne manquerait pas d'avoir dans tout l'Extrême-Orient — et par ce terme il faut entendre l'Asie orientale jusqu'au Golfe Persique et jusqu'à l'extrémité de la péninsule indochinoise — un retentissement profond et durable, dont il est impossible de mesurer d'avance l'étendue. Ce n'est pas seulement la carte de la Mandchourie, de la Corée et de la Sibérie maritime qui serait à refaire : nous assisterions à la naissance d'un Extrême-Orient nouveau.

En 1858, le lieutenant général Nicolas Mouraviev avait obtenu de la Chine qu'elle reconnût comme territoire russe toute la rive gauche du fleuve Amour depuis l'Argoun jusqu'à l'embouchure (traité d'Aigoun, 16 mai 1858) : les territoires sur la rive droite entre l'Oussouri et la mer étaient en même temps déclarés propriété commune des deux pays. Deux ans plus tard, le général Ignatiev, pour prix de ses bons offices auprès de l'Angleterre et de la France, obtint la cession sans réserve de ces territoires (convention de Péking, 2 novembre 1860). Ainsi en deux ans la Russie avait acquis sans coup férir la totalité de la province maritime de la Mandchourie — aujourd'hui appelée Primorsk, — avec un développement de côtes de près de 1.000 kilomètres. Dès l'année suivante, elle entreprenait la construction d'un grand port de guerre et de commerce, auquel était donné le nom orgueilleux de Vladivostok, « Dominateur de l'Orient ». En 1891, le gouvernement russe décida de relier par un chemin de fer Saint-Pétersbourg et Moscou à l'Océan Pacifique. Mais il apparut bientôt que le port de Vladivostok, fermé par les glaces la moitié de l'année, n'était pas un terminus idéal pour ce chemin de fer, et dès ce moment la Russie jeta les yeux sur la Mandchourie méridionale. Or il se trouvait qu'une autre puissance, nouvellement née au monde, était sur le point de s'en emparer.

Le Japon venait en effet d'imposer à la Chine vaincue la cession de la péninsule du Leao-tong 遼東, avec le port magnifique de Liu-chouen-k'eou 旅順口 (Port-Arthur) et la baie de Ta-lien-wan 大連灣, où s'élève aujourd'hui Dalny (traité de Shimonoseki, 17 avril 1895). La Russie intervint aussitôt et, de concert avec la France et l'Allemagne (note du 23 avril), invita le Japon à renoncer à ses conquêtes continentales et à rétrocéder à la Chine le Leao-tong. Le gouvernement japonais comprit que toute résistance était impossible. Une déclaration impériale du 13 mai annonça que le Japon acceptait les conseils « amicaux » des trois

puissances, et la convention de Péking (8 novembre) sanctionna la rétrocession de la péninsule. Le Japon ne put même pas obtenir de la Chine l'engagement de ne jamais aliéner à une autre puissance les territoires qu'il évacuait. Ce fut le premier acte du conflit mandchourien.

Après avoir ainsi écarté le Japon du Leao-tong, la Russie s'y installa. Elle avait conquis de nouveaux titres à la reconnaissance du gouvernement chinois en lui procurant l'argent dont il avait impérieusement besoin à la fin de la guerre, autant pour remplir ses coffres vides que pour faire face à l'indemnité exigée par le Japon. Le 24 juin 1895, un syndicat financier franco-russe s'était constitué, sous les auspices de la Russie, pour prêter à la Chine 400 millions. La Russie transforma ce syndicat provisoire en institution permanente : telle fut l'origine de la *Banque russo-chinoise*. Organisée définitivement par un ukase du 10 décembre 1895, elle devait être désormais le principal agent de la politique impérialiste de la Russie en Extrême-Orient.

Une convention conclue le 27 août 1896 entre la *Banque russo-chinoise* et la Chine autorisait la construction d'un chemin de fer mandchourien relié aux lignes russes de la Transbaïkalie et de l'Oussouri. Un ukase de juillet 1897 sanctionna le création de la nouvelle *Compagnie de l'Est-Chinois*. La ligne mandchourienne était théoriquement destinée à relier sur territoire chinois les tronçons central et oriental de la grande voie sibérienne : en réalité, le but bien arrêté de la Russie était de la prolonger jusqu'aux eaux libres du golfe du Leao-tong. La Chine traversait alors de mauvais jours et commençait à payer de lambeaux de son territoire le concours que les puissances européennes lui avaient prêté. Par la prise de possession de Kiao-tcheou 膠州, le 14 novembre 1895, l'Allemagne avait donné l'exemple. La Russie ne tarda pas à le suivre. En décembre 1897, elle fut autorisée à se servir de Port-Arthur comme port d'hivernage de sa flotte de guerre. Quelques mois après (15 mars 1898), elle obtint la cession à bail, pour une période de vingt-cinq ans, de Port-Arthur, de Ta-lien-wan et des territoires avoisinants, et le droit de prolonger la voie ferrée jusqu'à Port-Arthur (1). L'Angleterre, qui avait d'abord paru vouloir protester contre cette cession, préféra prendre sa part du gâteau, et par un arrangement en date du 28 avril 1899, reconnut que les territoires au Nord de la Grande Muraille appartenaient à la sphère d'influence de la Russie (2). A partir de mars 1898, la Russie dépensa des efforts prodigieux à construire le Transmandchourien, à fortifier Port-Arthur et à édifier Dalny, qui fut déclaré port ouvert en août 1899, et dont M. de Witte rêvait de faire la métropole commerciale de l'Extrême-Orient.

Pendant ce temps le Japon, absorbé par l'exécution de son vaste programme *post-bellum* de réorganisation militaire et d'extension navale, se recueillait. Lors de l'occupation de Port-Arthur par la Russie, il s'était borné à faciliter à l'Angleterre l'occupation aux mêmes termes de Wei-hai-wei 威海衛 (3), sur la côte du Chan-tong, juste en face de Port-Arthur, encourageant

---

(1) Les limites du territoire pris à bail par la Russie sont toujours restées un peu obscures. On sait qu'elles furent fixées dans un arrangement supplémentaire conclu à Péking le 7 mai 1898, mais dont le texte officiel n'a jamais été publié. Cependant, si du texte partiellement apocryphe qui a été publié par le *North China Mail* (v. Cordier, *Hist. des relat. de la Chine avec les puiss. occident.*, t. III, pp. 364-366) on rapproche les indications données par les cartes russes, on voit que ces limites doivent être placées très au Nord de l'isthme de Kin-tcheou 金州. L'ensemble du territoire porte le nom de province de Kouan-tong 關東. Les cartes russes englobent également dans la concession les îles Eliott (Li-tch'ang-chan-lie-tao 裏長山列島).

(2) La convention ne concerne néanmoins que les entreprises de construction de chemins de fer.

(3) Aux termes du traité de Shimonoseki, le Japon devait occuper Wei-hai-wei jusqu'au paiement intégral de l'indemnité de guerre imposée à la Chine. Il avait donné son adhésion préalable à la convention anglo-chinoise du 2 avril 1898 relative à la cession à bail de Wei-hai-wei à l'Angleterre. Les Japonais évacuèrent définitivement Wei-hai-wei le 24 mai, et les Anglais s'y installèrent le lendemain.

ainsi une rivalité dont il était destiné à recueillir les fruits. Mais il ne restait pas inactif en Corée, où il cherchait à regagner la situation prépondérante que l'assassinat de la reine de Corée (8 octobre 1895) lui avait fait perdre. Déjà le mémorandum Komura-Waeber (14 mai 1896) et le protocole Lobanov-Yamagata, conclu la même année (9 juin 1896), avaient reconnu l'égalité de ses droits avec ceux de la Russie. Par le protocole Nishi-Rosen (25 avril 1898), la Russie s'engagea à « ne point entraver le développement des relations commerciales et industrielles entre le Japon et la Corée ». Le 19 juin 1898, la Corée accorda au Japon le droit de construire éventuellement des chemins de fer à travers toute l'étendue de son territoire. Deux ans plus tard, en septembre 1900, une compagnie se formait au Japon pour la construction du chemin de fer de Seoul à Fu-san 釜山. La Russie paraissait alors se désintéresser de la Corée, bien qu'au printemps de 1900 elle eût fait une tentative infructueuse pour acquérir une concession à Ma-sam-pho 馬山浦.

Lorsqu'éclata la révolte des Boxeurs (juillet 1900), la Russie se hâta d'occuper militairement la totalité de la Mandchourie, y compris le port ouvert de Nieou-tchouang 牛莊. C'est alors que commence cette période pendant laquelle la politique russe paraît présenter une incohérence parfaite, où des reculs imprévus succèdent à des audaces extraordinaires, où les ambitieux fonctionnaires placés à l'avant-garde se chargent de donner sans cesse des démentis aux protestations pacifiques venues de Saint-Pétersbourg (1). A peine Saint-Pétersbourg avait-il fait connaître aux puissances (25 août 1900) son intention d'évacuer les trois provinces dès que l'ordre aurait été rétabli et d'y respecter les intérêts et les droits des autres nations, qu'un arrangement conclu à Port-Arthur (11 novembre) entre le général tartare de Moukden 奉天 et un délégué de l'amiral Alexeiev autorisait la présence d'un résident politique russe à Moukden et l'occupation militaire de la Mandchourie. A peine la Russie avait-elle donné l'assurance à l'Angleterre (6 février 1901) que cet arrangement était purement temporaire et ne contredisait en rien les engagements pris antérieurement vis-à-vis des tierces puissances, que le ministre russe à Péking cherchait à négocier un traité qui, moyennant le retour à la Chine de l'administration civile de la Mandchourie, aurait reconnu à la Russie le droit d'y maintenir ses troupes et lui aurait accordé des privilèges miniers exclusifs, non seulement en Mandchourie, mais encore en Mongolie et dans le Turkestan. Cette fois les Etats-Unis (note du 19 février), l'Angleterre et le Japon protestèrent à Péking et à Saint-Pétersbourg; le gouvernement chinois, encouragé par les vice-rois progressistes, tint bon, et une circulaire russe du 3 avril déclara les négociations abandonnées. Elles furent du reste reprises quelques mois après, et le 30 août, le comte Lamsdorf dut de nouveau rassurer l'ambassadeur des Etats-Unis sur les intentions pacifiques de son gouvernement. A la vérité, on apprit bientôt que les prétentions de la Russie étaient devenues extrêmement modérées, et vers le milieu de janvier 1902 on annonça même qu'elle avait proposé l'évacuation de la Mandchourie en trois périodes consécutives de trois mois, à dater de la signature de la convention.

C'est sur ces entrefaites que fut rendue publique (12 février) la conclusion de l'alliance anglo-japonaise, signée à Londres le 30 janvier, après des pourparlers qui avaient duré neuf mois et qui avaient été tenus rigoureusement secrets. Peu de temps après, la Russie signait la fameuse convention du 8 avril 1902, dont la modération surprit tout le monde. La Russie consentait à restaurer à la Chine le chemin de fer de Nieou-tchouang à Chan-hai-kouan 山海關, sous réserve que la Chine ne s'en dessaisirait en faveur d'aucune autre puissance, et à évacuer la Mandchourie en trois périodes de six mois, expirant respectivement le 8 octobre 1902, le

(1) Sans doute cette incohérence apparente de la diplomatie moscovite s'expliquerait mieux si les dessous de la politique russe n'étaient enveloppés d'un impénétrable mystère. Les non-initiés sont réduits là-dessus aux conjectures et ne peuvent que supposer l'existence Saint-Pétersbourg de deux partis extrêmes dont les avis prévalurent alternativement, sans qu'aucun triomphât définitivement de l'autre, jusqu'au milieu de 1903.

8 avril 1903 et le 8 octobre 1903. La Russie ne revendiquait d'autres avantages que le maintien des clauses de la convention du 27 août 1896, qui assuraient la protection de la voie ferrée et des entreprises russes en Mandchourie. On s'imagine généralement que cette convention a été le résultat direct de l'alliance anglo-japonaise : mais en réalité il y avait déjà plusieurs mois que le parti de la prudence et de la modération avait triomphé à Saint-Pétersbourg. Et cette humeur pacifique persista quelque temps encore. Le chemin de fer de Nieou-tchouang fut dûment rétrocédé à la Chine, et le 8 octobre 1902, la Russie avait entièrement évacué la première zone, c'est-à-dire la partie de la province de Moukden à l'Ouest de la rivière Leao 遼河.

Jusqu'à cette époque, le gouvernement japonais n'avait joué qu'un rôle assez effacé, moins actif en tous cas que celui de l'Angleterre et des Etats-Unis, dans les négociations relatives à la Mandchourie. Mais l'opinion publique au Japon s'était montrée très surexcitée. Une société ambitieuse, l' « Union nationale », *Kokumin dômei kwai* 國民同盟會, que présidait le duc Konoe Atsumaro 近衛篤麿, entretenait et dirigeait l'agitation. L'annonce de l'alliance anglo-japonaise fut accueillie avec une joie fiévreuse. L' « Union nationale » déclara que cette alliance offrait au Japon le moyen de résoudre sans tarder la question mandchourienne. Le professeur Tomizu Hiroto 戸水寛人, qui était déjà à cette époque le plus ardent des russophobes, demandait de son côté que le Japon profitât de l'occasion pour se venger de la Russie et la contraindre à évacuer Port-Arthur. Sans doute le gouvernement japonais conserva tout son sang-froid : mais il n'est pas douteux que la signature de l'alliance ait contribué plus qu'aucun autre évènement à exaspérer l'esprit belliqueux de la nation.

La nouvelle de la convention russo-chinoise du 8 avril 1902 produisit une détente. L' « Union nationale », estimant son but atteint, résolut de se dissoudre. Une autre société russophobe, la « Société de l'Amour », *Kokuryû kwai* 黒龍會 (1), alla plus loin, et se transforma en société pour promouvoir de bons rapports avec la Russie, *Nichi-Ro kyôkwai* 日露協會. Des hommes d'Etat comme le marquis Itô Hirobumi 伊藤博文, le comte Ôkuma Shigenobu 大隈重信, le comte Inoue Kaoru 井上馨, le baron Kaneko Kentarô 金子堅太郎, s'y firent inscrire ; le fameux vicomte Enomoto Takeaki 榎本武揚, l'ancien amiral de la flotte shôgunale, en fut nommé président; le ministre de Russie, M. Iswolsky, fut invité à y prononcer un discours avant son départ (15 décembre).

L'année 1902 paraît ainsi se terminer sous les plus heureux auspices. Le Japon, délivré de la perspective d'une guerre prochaine, s'emploie à développer ses intérêts et son influence en Chine. De nouvelles compagnies de navigation japonaises se fondent sur le Yang-tseu ; on parle de la création d'une *Banque sino-japonaise* au capital de 20 millions de yen (2) ; l'Université de Péking, fermée depuis la révolte des Boxeurs, est rouverte avec un personnel entièrement japonais (3) ; les instructeurs japonais, militaires et civils, affluent en Chine, surtout au Tche-Li ; et les étudiants chinois affluent au Japon, où l'on ouvre pour eux des écoles spéciales et où on les traite en enfants gâtés (4). En même temps, le

---

(1) A laquelle nous devons une carte excellente des provinces de l'Amour.

(2) Le projet fut préparé par le gouvernement, mais n'a jamais été soumis à la Diète. Il est probable que l'opposition de la *Yokohama Specie Bank*, qui a des comptoirs en Chine, détermina le gouvernement à y renoncer.

(3) Cette transformation fut décidée en mai 1902. L'Université ainsi réorganisée ouvrit ses portes le 15 décembre. Il semble que l'expérience n'a pas donné entièrement satisfaction aux Chinois, et les professeurs européens sont rentrés peu à peu dans la place.

(4) C'est un fait sur lequel nous avons insisté souvent dans la chronique de ce *Bulletin*. Le nombre des étudiants chinois au Japon a passé de 200 environ en 1901 à 1.500 environ en 1904, et le mouvement prend chaque jour plus d'extension.

Japon se croit les mains libres en Corée, où depuis 1896 la politique russe avait joué un rôle de plus en plus effacé. L' « Union nationale » anti-russe du duc Konoe, qui s'était dissoute, se transforme en société destinée à encourager les entreprises japonaises en Corée, *Chôsen kyôkwai* 朝鮮協會. A la fin d'avril, M. Katô Masuo 加藤增雄, ancien ministre du Japon à Seoul, est nommé conseiller de la cour coréenne, poste autrefois occupé par un Russe. Le 9 mai, la banque japonaise *Dai-ichi ginkô* 第一銀行 est autorisée à émettre en Corée des billets convertibles. Cette banque, dont le directeur, le baron Shibusawa Eiichi 澁澤榮一, est aussi à la tête de la Compagnie du chemin de fer Seoul-Fu-san, vise à jouer le même rôle en Corée que la Banque russo-chinoise dans la Chine du Nord. Le 18 mai, le Japon obtient à Ma-sam-pho, où les Russes avaient fait une tentative infructueuse en 1900, une concession spéciale de 700.000 *tsubo* 坪 (248 hectares). Il triomphe peu à peu des dernières résistances du parti pro-russe, dont le chef avéré, Li Yong-ik 李鎔翊, est privé en novembre de toutes ses dignités et obligé de chercher un refuge à l'étranger.

Toutefois, vers la fin de 1902, la situation change et avec l'année 1903 prend un aspect de plus en plus inquiétant. C'est, chose étrange, en Corée que ce changement se marqua tout d'abord. M. Waeber, qui était ministre de Russie à Seoul au moment où l'empereur de Corée chercha un refuge à la légation russe (1896), y était revenu le 16 octobre 1902 pour représenter son gouvernement au jubilé de l'Empereur (1). Le séjour qu'il y fit ranima l'activité du parti russophile. Le 14 janvier 1903, Li Yong-ik revenait triomphant sur un navire de guerre russe. Il créait aussitôt une agitation si vive contre la circulation des billets japonais que le ministre du Japon, M. Hayashi Gonsuke 林權助, alors en congé à Tôkyô, revenait en hâte (18 février) avec une escorte de croiseurs et exigeait des excuses du gouvernement coréen. Li Yong-ik rêvait de créer une Banque d'Etat coréenne pour s'affranchir de la tutelle du *Dai-ichi ginkô*. Ses partisans ne se tinrent pas pour battus. Quelques mois plus tard, Li Yong-ik se trouvait dans un hôpital japonais à Seoul, lorsque l'explosion d'une bombe faillit le tuer dans son lit (15 juin). On accusa naturellement les Japonais, dont les procédés en 1895 n'avaient jamais été oubliés, d'avoir placé là cette bombe opportune. On se précipita aux guichets du *Dai-ichi ginkô*, et du 22 au 24 il y eut une panique si grave que cette fois encore le gouvernement japonais dut intervenir. Mais la Russie ne se bornait pas à laisser agir ses protégés. Dès le mois de février, elle mettait en avant un homme d'affaires, le baron Ginsburg, qui devait bientôt remplir de ses faits et gestes les journaux d'Extrême-Orient. En février, le baron Ginsburg sollicita la concession du chemin de fer de Seoul à Wi-ju 義州, mais sans succès (2). Au début d'avril, on annonça qu'en vertu d'une concession faite à la Russie en 1896, il installait une entreprise forestière sur les bords du Ya-lu (Am-nok-gang 鴨綠江). C'est à partir de cette date qu'une question coréenne s'ajouta à la question mandchourienne, qui venait précisément de se réveiller de son sommeil de quelques mois.

A peine la compagnie forestière russe du Yalu s'était-elle formée qu'une concurrence japonaise lui était suscitée. L'activité industrielle du Japon en Corée, entravée par le manque de capitaux, ne s'est guère manifestée que par soubresauts, et lorsqu'il s'agissait de faire pièce aux entreprises de nations plus riches et plus hardies. A vrai dire, la compagnie de M. Abe Jinsuke 阿部甚助 ne devint jamais une bien grosse affaire et ne semble pas avoir obtenu d'autre résultat que d'amener un bon nombre de conflits avec la compagnie Ginsburg. Au milieu de mai, les Russes s'installèrent dans un village en aval de Wi-ju, Yong-am-pho 龍巖浦, dont ils voulaient faire la base de leur exploitation. Avant cette date, personne n'avait encore entendu parler de ce misérable village ignoré des cartographes, qui devait acquérir en quelques

(1) Ce jubilé, annoncé à grand fracas, n'eut d'ailleurs jamais lieu.

(2) La concession avait été obtenue primitivement par une compagnie française, mais était devenue caduque, la compagnie n'ayant pas commencé les travaux en temps voulu.

mois une si grande notoriété (1). Les bruits les plus sinistres commencèrent à se répandre sur les menées des Russes le long du Yalu. Les Etats-Unis, qui se montraient presque aussi inquiets que le Japon, se joignirent à lui pour réclamer l'ouverture de Wi-ju au commerce international. Le ministre russe, M. Pavlov, s'y opposa avec succès (30 juin). Il était évident qu'à cette époque le Japon et surtout l'Amérique n'avaient aucune sorte d'intérêt commercial à Wi-ju et qu'ils se proposaient simplement de gêner les entreprises de la Russie. Le Japon voulut du moins donner un semblant de justification à sa demande, en déterminant un armateur japonais à créer une ligne de navigation entre Che-mul-pho 濟物浦 et Wi-ju. La ligne fut en effet inaugurée, non sans éclat, le 12 juillet : mais, comme son existence ne répondait à aucun besoin, elle en resta à son premier voyage. Les protestations du Japon réussirent seulement à empêcher les Russes de poser un cable entre Yong-am-pho et Ngan-tong 安東, sur la rive mandchourienne. Mais le 20 juillet, un représentant de la compagnie russe et un fonctionnaire du Bureau des Domaines signaient un arrangement qui accordait pour vingt ans aux Russes une concession à Yong-am-pho : une clause stipulait que l'étendue exacte de la concession serait ultérieurement déterminée à Seoul entre M. Pavlov et le Bureau des Affaires étrangères. Aussitôt le Japon protesta, réclama l'annulation de l'arrangement et, soutenu par les Etats-Unis, demanda l'ouverture de Yong-am-pho en même temps que de Wi-ju. Telle était la situation en Corée à la fin de juillet 1903. Nous verrons qu'elle est restée à peu près la même jusqu'à l'ouverture des hostilités, le Japon ayant réussi à prévenir la ratification définitive de l'arrangement et la Russie l'ouverture de Wi-ju et de Yong-am-pho.

Pendant ce temps, les choses n'allaient pas mieux en Mandchourie. Les premiers mois de l'année se passèrent, sans que la Russie fît aucun préparatif pour évacuer Nieou-tchouang et Leao-yang 遼陽. Lorsqu'arriva le 8 avril, elle se borna à retirer ses troupes de Moukden, pour les installer du reste aux portes de la ville. La vérité est qu'elle avait résolu de subordonner l'évacuation promise à l'acceptation par la Chine de sept conditions, dont l'énoncé fut remis le 5 avril au prince K'ing 慶 par le chargé d'affaires russe, M. de Plançon. La Russie demandait en substance que rien ne fût changé à l'administration de la Mongolie, que l'autorité des conseillers étrangers au service de la Chine ne pût en aucune matière s'étendre à la Mongolie et à la Mandchourie, que pour cette région des conseillers russes pussent seuls être employés, qu'aucun nouveau port ne fût ouvert et qu'aucun consul étranger ne fût installé en Mandchourie sans l'assentiment de la Russie, que la perception des droits de douanes à Nieou-tchouang continuât à être opérée par la Banque russo-chinoise, et qu'enfin la direction du service sanitaire et la ligne télégraphique entre Port-Arthur, Nieou-tchouang et Moukden restassent entre les mains de la Russie.

Ces propositions n'étaient naturellement pas, dans l'esprit de M. de Plançon, destinées à la publicité : mais on pense bien que la Chine s'empressa de les faire connaître aux nations intéressées (2). Du reste des fonctionnaires des légations américaine et japonaise en Chine, qui avaient été chargés de se rendre compte sur place de la situation des Russes en Mandchourie, avaient pu se convaincre du caractère illusoire de l'évacuation. Le ministre du Japon, M. Uchida Yasuya 內田康哉, le ministre d'Amérique, M. Conger, et le chargé d'affaires britannique, M. Townley, exercèrent une pression vigoureuse auprès du prince K'ing, pendant que les

---

(1) Il n'est pas marqué dans la carte japonaise, très détaillée, *Chôsen zenzu* 朝鮮全圖, publiée en 1902 par M. Kawai Rikitarô 河合利喜太郎, ni même dans le *Catalogue of the romanized geographical names of Korea* de M. Kotô, qui contient 2.800 noms géographiques environ (Tôkyô, 1903 ; v. *Bulletin*, t. III, n° 4, pp. 737-738).

(2) Dès le 23 et le 24 avril, les principaux journaux de Tôkyô, le *Jiji shimpô* et l'*Asahi shimbun* 朝日新聞 en publiaient des résumés fort exacts, et une lettre du Dr Morrison parue dans le *Times* du 4 mai en donnait le texte *in extenso*.

gouvernements anglais et américain s'adressaient directement à Saint-Pétersbourg. Le 29 avril, le prince K'ing opposa une fin de non-recevoir formelle aux propositions de M. de Plançon. Lord Cranborne annonça à la Chambre des Communes que la Russie « niait toute intention de chercher des privilèges exclusifs en Mandchourie » (séance du 30 avril) et « affirmait de nouveau sa résolution de tenir ses engagements relatifs à l'évacuation de la Mandchourie, qui avait été momentanément retardée » (séance du 11 mai). Les mêmes assurances étaient données aux Etats-Unis, qui, dans leur projet de traité de commerce avec la Chine, demandaient l'ouverture de Moukden et de Ta-tong-keou 大東溝. M. de Plançon, plus ou moins désavoué par Saint-Pétersbourg, déclarait n'avoir jamais présenté les propositions comminatoires que la malignité publique lui attribuait, et attendait avec calme le retour à Péking de M. Lessar.

M. Lessar revint à Péking le 28 mai. Son premier soin, en reprenant la direction de la légation, fut de protester avec son énergie coutumière contre les indiscrétions de la diplomatie chinoise; et plus heureux que M. de Plançon, il maintint jusqu'au bout un voile de mystère sur les négociations qu'il rouvrit aussitôt. Aujourd'hui encore il serait difficile de définir avec exactitude les propositions amendées qu'il soumit alors au prince K'ing. Le secret en a été bien gardé, du moins pour le public. Mais qu'il y ait eu des négociations, le fait est hors de doute; et les Etats-Unis et le Japon en étaient apparemment informés, puisque leurs ministres à Péking ne cessèrent après le retour de M. Lessar de multiplier les protestations et les « strong notes ».

Depuis le début de l'année, l'opinion japonaise avait passé rapidement de l'inquiétude à l'exaspération. Le 8 avril, jour fixé pour l'évacuation de la deuxième zone, deux sociétés plus ou moins apparentées à l'ancienne « Union nationale », le *Taigwai dôshi kwai* 對外同志會 et le *Kokumin seinen tô* 國民青年黨, tenaient un meeting tumultueux, où le professeur Tomizu Hiroto prêchait une fois de plus l'appel aux armes. Il est curieux qu'au cours de la crise l'agitation ait toujours été dirigée d'une part par des universitaires, et d'autre part par des sociétés formées on ne sait comment et ayant à leur tête des politiciens venus on ne sait d'où. Les milieux proprement militaires et même les partis politiques réguliers ont gardé une réserve remarquable. De toutes les sociétés, celle qui devait faire le plus de bruit, le *Tai-Ro dôshi kwai* 對露同志會, ne faisait alors que naître : c'est à partir du mois d'août qu'elle devait prendre la tête du mouvement. Mais les professeurs n'attendirent pas aussi longtemps. M. Tomizu avait donné l'exemple le 8 avril. Au commencement de juin, six autres universitaires se joignirent à lui pour rédiger le fameux manifeste dont nous avons parlé en son temps (1). A part les organes chauvins, comme le *Nihon* 日本 et le *Yomiuri shimbun* 讀賣新聞, les journaux trouvèrent en général que les termes de ce manifeste étaient excessifs : mais tous en adoptèrent, les uns après les autres, les idées. Vers juillet il n'y avait plus entre le *Jiji shimpô* 時事新報 ou le *Kokumin shimbun* 國民新聞 et le *Nihon* ou le *Yomiuri* qu'une différence de ton et de langage. Seul l'officieux *Nichinichi shimbun* 日日新聞 gardait encore une réserve étudiée. L'opinion dès ce moment était entièrement gagnée à la cause de la guerre.

C'est à la fin de juin et au début de juillet que les gouvernements russe et japonais déterminèrent définitivement leur politique, et que le conflit commença.

Le général Kouropatkin avait fait au Japon, du 10 ou 25 juin, un séjour qui avait intrigué passablement les journaux. Il avait voulu sans doute se rendre compte personnellement de la situation et contrôler sur place les opinions peu favorables qu'entretenaient du Japon les Russes d'Extrême-Orient. On dit qu'il revint de ce voyage avec la conviction qu'il était de l'intérêt de la Russie de préserver la paix. A son retour à Port-Arthur, il présida un grand conseil dont les séances ne prirent fin que le 14 juillet, et auquel assistèrent, en dehors du général Kouropatkin,

(1) V. *Bulletin*, t. III, n° 3, pp. 534-535.

l'amiral Alexeiev, commandant l'escadre du Pacifique, les deux généraux commandant les forces russes en Sibérie et en Mandchourie, les ministres de Russie à Péking et à Seoul et le directeur de la Banque russo-chinoise à Péking. Il va de soi que les délibérations de ces faiseurs d'histoire restèrent secrètes: mais la suite des évènements a prouvé que les audacieux y triomphèrent des politiques, et que leurs conseils prévalurent à Saint-Pétersbourg. L'activité déployée par M. Lessar et M. Pavlov, dès qu'ils eurent rejoint leurs postes, la nomination de l'amiral Alexeiev (13 août) à la dignité de vice-roi des possessions russes en Extrême-Orient, la disgrâce de M. de Witte quelques jours après, la défaveur marquée où resta pendant quelque temps à Saint-Pétersbourg le général Kouropatkin, tous ces faits prouvent jusqu'à l'évidence que la Russie s'était résolue à ne rien céder.

Juste à la même date le Japon s'était résolu à tout demander. Le 23 juin s'était réuni au Palais un conseil composé des cinq principaux ministres (le président du Conseil, le ministre des Affaires étrangères et les deux ministres militaires) et des cinq plus illustres « Vétérans » (*Genrô* 元老), le marquis Itô Hirobumi, le maréchal marquis Yamagata Aritomo 山縣有朋, le maréchal marquis Ôyama Iwao 大山巖, le comte Inoue Kaoru, et le comte Matsukata Masayoshi 松方正義. Ce fut la première réunion de ce conseil extra-parlementaire et extra-constitutionnel qui s'est formé spontanément au début du conflit et qui l'a dirigé depuis et le dirige encore. Les grandes lignes de la politique à suivre vis-à-vis de la Russie y furent arrêtées définitivement. Le comte Katsura Tarô 桂太郎, président du Conseil, dont les sympathies pour le régime parlementaire n'ont jamais été bien vives, était décidé à poursuivre la lourde tâche qui lui incombait d'accord avec les Vétérans et avec eux seuls. La présence du plus écouté et du plus indispensable des Genrô, le marquis Itô, à la tête d'un parti parlementaire, lui paraissait un obstacle si sérieux au bon fonctionnement du régime nouveau qu'il menaça un moment de donner sa démission. Les instances des autres Vétérans triomphèrent enfin des scrupules du marquis Itô. Une ordonnance impériale du 13 juillet l'arracha à la direction du *Seiyû kwai* 政友會 en lui confiant la présidence du *Sûmitsu-in* 樞密院, où entrèrent en même temps le marquis Yamagata et le comte Matsukata (1). Tout lien était donc rompu entre les Genrô et le Parlement. Le ministère rassuré se décida à agir. Le 28 juillet, le baron Komura Jutarô 小村壽太郎, ministre des Affaires étrangères, chargeait le ministre du Japon à Saint-Pétersbourg, M. Kurino Shinichirô 栗野慎一郎, de remettre au comte Lamsdorf une « note verbale », où il lui exprimait le désir d'entamer des négociations avec lui sur les relations des deux pays en Extrême-Orient. Le comte Lamsdorf ayant accepté le principe des négociations, M. Komura télégraphiait le 3 août la liste des desiderata qu'il proposait de prendre comme base des discussions futures.

Ces desiderata se ramenaient en substance à deux points:

1° Reconnaissance par la Russie de l'influence prépondérante du Japon en Corée et de son droit exclusif d'y jouer auprès du gouvernement coréen le rôle de conseiller et même d'y intervenir militairement, dans l'intérêt de l'ordre et du progrès.

2° Respect par la Russie de la souveraineté chinoise en Mandchourie et de l'égalité des droits commerciaux de toutes les nations, la Russie conservant du reste la faculté de protéger, même militairement, sa ligne de chemin de fer.

Il est évident que la Russie ne pouvait accorder ni l'une ni l'autre de ces deux demandes. Quand bien même elle n'aurait pas été décidée à maintenir son occupation de la Mandchourie, elle ne pouvait consentir à l'humiliation de se laisser dicter sa conduite par une tierce puissance, ni même admettre une intervention quelconque dans des négociations qui n'intéressaient que

---

(1) Ce curieux épisode a déjà été raconté ici (*Bulletin*, t. III, n° 3, pp. 533-534): mais les événements ultérieurs ont montré qu'il avait eu une signification beaucoup plus profonde que celle qui lui avait d'abord été attribuée.

la Chine et elle. D'autre part la liberté du détroit de Corée est essentielle à la sécurité des communications entre Vladivostok et Port-Arthur, et la Russie ne pouvait laisser une puissance aussi redoutable que le Japon en occuper les deux rives. Considérées isolément, les deux propositions étaient inacceptables : à plus forte raison lorsqu'elles étaient présentées comme les deux termes d'un étrange marché, où, pour prix d'une diminution de sa situation en Corée, la Russie devait consentir à une reculade en Mandchourie.

Puisqu'il était déterminé lui-même à ne céder sur aucun point essentiel, le gouvernement japonais, en remettant à la Russie ses propositions du 3 août, savait donc que le conflit aboutirait à peu près inévitablement à une guerre et avait pleinement conscience de la lourde responsabilité qu'il assumait. Une démarche aussi grave n'a pu lui être dictée que par des considérations à ses yeux absolument impérieuses. Avant de poursuivre l'historique des négociations, il est nécessaire d'exposer en détail les raisons assez complexes qui ont poussé le Japon à adopter cette attitude résolue et qui, dès le moment où il ouvrit des pourparlers avec Saint-Pétersbourg, rendaient la guerre presque inévitable.

Est-il besoin de dire que la guerre russo-japonaise n'est pas née d'un de ces incidents malencontreux et inopinés qui déjouent toutes les prévisions et mettent brusquement en défaut les combinaisons optimistes des diplomates? Pour tous ceux qui ont suivi avec attention l'histoire de l'Asie orientale pendant ces dernières années, elle apparaissait en quelque sorte comme prédéterminée par le cours des événements, et les prophètes n'auront pas manqué pour annoncer sa venue. Si ce sont des circonstances particulières qui l'ont fait éclater à un moment donné, il était manifeste qu'un jour viendrait tôt ou tard où il n'y aurait plus place pour le Japon et la Russie sous le même soleil, et il est peu de guerres dont on aura pu dire avec autant de vérité qu'elles étaient fatales.

La cause la plus apparente du conflit est le danger dont les progrès de la Russie en Mandchourie et ses entreprises politico-industrielles sur le Yalu semblaient menacer ce qu'on est convenu d'appeler au Japon, par un joli euphémisme, « l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Corée », entendez « la prépondérance japonaise ». Le Japon a à sauvegarder en Corée des intérêts économiques, des intérêts nationaux, des intérêts militaires et, pour s'exprimer ainsi, des intérêts historiques. — Economiquement, la presque totalité du commerce extérieur de la Corée est entre les mains des Japonais; ils sont les maîtres de tout son réseau télégraphique; ils exploitent les seuls chemins de fer qu'elle possède encore: la ligne de Che-mul-pho à Seoul et la ligne (en construction) de Seoul à Fu-san; ce sont leurs navires qui font presque tout le cabotage. — Au point de vue national, la Corée s'est trouvée, à l'expérience, l'exutoire naturel du surplus de population dont le Japon est menacé dans l'avenir plus du reste qu'il n'en souffre encore actuellement. Les tentatives de colonisation des Japonais, malgré des années d'efforts, n'ont réussi ni dans le Hokkaidô ni à Formose: dans le Hokkaidô, parce qu'ils n'y trouvent pas une population à utiliser; à Formose, parce qu'ils ne peuvent pas lutter contre l'industrie des colons chinois et qu'ils résistent mal aux ardeurs du climat. En revanche ils vont volontiers en Corée et y réussissent, parce qu'ils y rencontrent à la fois un climat tempéré et une population nombreuse, soumise et malléable. Fu-san, Che-mul-pho, toutes les villes ouvertes prennent rapidement l'aspect de cités purement japonaises, et la Corée apparaît au Japon comme la colonie idéale. — Militairement, l'hégémonie ou du moins l'indépendance de la Corée est nécessaire à la sécurité du Japon. Une puissance hostile installée à Ma-sam-pho par exemple pourrait à son gré interrompre les communications de la partie méridionale et de la partie septentrionale de l'Archipel et briser en son milieu la ligne de défense qui va de Kyûshû au Hokkaidô et dont Tsushima 對馬 est la sentinelle avancée. Au contraire le Japon en possession de la côte coréenne serait maître des deux clefs de cette porte de l'Extrême-Orient qu'est le détroit de Corée. — Enfin et surtout, les ambitions du Japon sont rivées sur la Corée par la force d'une tradition historique plus que millénaire. Suivant le *Nihongi*, dès l'année 200 de notre ère, la possession de la Corée fut « divinement promise » et « divinement accordée » par les Dieux à la fabuleuse impératrice Jingô, dont les galères innombrables, que protégeaient et

dirigeaient les Esprits de la mer et des airs, furent déposées par un raz-de-marée formidable au pied même des murs de la capitale. Quoi qu'il faille penser de cette légende, enseignée encore comme vérité historique dans toutes les écoles, il est certain du moins que du IIIe au VIIe siècle environ, certaines principautés coréennes restèrent tributaires du Japon, et depuis cette époque le Japon n'a jamais cessé de considérer la péninsule comme une proie qui lui revient naturellement et en quelque sorte de droit divin. Dans les temps modernes, la seule expédition militaire du Japon hors de ses frontières a été l'invasion de la Corée par les armées de Hideyoshi à la fin du XVIe siècle, et cette invasion apparaissait si bien à Hideyoshi comme l'exercice d'un droit qu'il ne chercha même pas à la justifier du moindre prétexte. La guerre contre la Chine en 1894-1895 a été entreprise en grande partie (mais non pas uniquement) pour achever d'arracher la Corée à l'influence chinoise et pour y assurer définitivement la prépondérance japonaise, qu'il fallut ensuite défendre pied à pied contre les progrès de la Russie. On ne saurait exagérer la force avec laquelle ces souvenirs agissent sur l'esprit des Japonais. Menacer la Corée, c'est toucher à leur endroit le plus sensible. Les menées des Russes à Yong-am-pho, tout insignifiantes qu'elles fussent par elles-mêmes, ont passionné l'opinion publique à un degré extraordinaire et, par l'état de nervosité inquiète où elles plongèrent le Japon, ont certainement contribué plus que toute autre circonstance à précipiter le conflit.

Mais si l'importance du facteur coréen dans l'origine du conflit a été considérable, il semble qu'on ait été en général porté à l'exagérer démesurément. Les meilleurs juges en Europe ont cru jusqu'à la dernière heure que le Japon ne songeait au fond qu'à la Corée, qu'il se contenterait finalement de cet os à ronger, et que l'abandon de la Corée au Japon assurerait à la Russie la possession paisible de la Mandchourie. Les termes mêmes du traité d'alliance anglo-japonais, qui reconnaissait la Corée comme la sphère d'influence spéciale du Japon, tandis qu'il plaçait l'intégrité de la Chine sous la sauvegarde de l'Angleterre, paraissait indiquer que le Japon ne se croyait pas directement intéressé au maintien à tout prix de la souveraineté chinoise en Mandchourie. La Russie elle-même a, dans une certaine mesure, partagé cette illusion, et l'historique des négociations prouve qu'elle a cherché, par d'importantes concessions en Corée, à désarmer l'opposition japonaise. La vérité est que la solution « Corée contre Mandchourie » n'a obtenu au Japon qu'un nombre infime de partisans (1), qu'elle a été dénoncée avec indignation par la presque totalité de la presse (2) et qu'elle n'a jamais été envisagée comme possible dans les sphères gouvernementales. Une simple considération, que le baron Komura indique très explicitement dans sa première lettre à M. Kurino, aurait suffi à la faire écarter : c'est que « la Russie installée sur le flanc de la Corée serait une menace constante pour l'indépendance de cet Empire, et y deviendrait en tous cas la puissance prédominante (3) ». Mais cette conséquence indirecte de l'occupation de la Mandchourie par la Russie n'était que la moindre des raisons que le Japon avait de prendre en mains la cause de l'intégrité chinoise.

Les ambitions du Japon en Chine, pour être moins immédiates et moins apparentes, sont en réalité d'une tout autre portée que ses ambitions en Corée. Depuis la guerre de 1894-1895, il n'a cessé de développer son commerce et ses entreprises industrielles en Chine et surtout de faire à ce pays des avances qui ont été rapidement couronnées de succès. La guerre avait

---

(1) Elle a été défendue, du reste comme un simple pis-aller, par trois hommes que leur indépendance d'esprit a toujours mis à part, M. Ozaki Yukio 尾崎行雄 (aujourd'hui maire de Tôkyô), le vicomte Tani Tateki 谷干城 (aujourd'hui président de la Chambre des Pairs), et le juriste bien connu, M. Ariga Nagao 有賀長雄.

(2) Le manifeste des sept professeurs la condamnait déjà en termes formels.

(3) *Livre blanc* sur les négociations entre les deux pays, publié par le gouvernement japonais en mars 1904 ; télégramme n° 1.

forcé la Chine, jusque-là superbe et dédaigneuse, à prendre au sérieux ses voisins de l'Est : mais ceux-ci, au lieu d'abuser de leur victoire, n'en profitèrent que pour se poser comme les conseillers naturels de la Chine et comme les professeurs des réformes qui devaient lui rendre son rang de grande puissance et la mettre en état de résister aux empiétements des Occidentaux. S'ils durent participer à l'expédition de 1900, pour soutenir leur rôle de puissance moderne et civilisée, ils réussirent admirablement à se faire pardonner par la Chine leur intervention, si admirablement même que la Chine se crut en fin de compte leur obligée et décora la plupart des officiers japonais qui avaient pris part à la campagne. Le soin qu'ils mirent à défendre contre tout outrage les palais impériaux, les efforts qu'ils firent pour inspirer partout confiance à la population, la modération qu'ils montrèrent après la guerre dans leurs réclamations pécuniaires, continuaient heureusement la politique nouvelle, amorcée par le voyage de conciliation que le grand homme d'Etat, le marquis Itô, avait fait en 1898 à Péking et dans les provinces du Yang-tseu. Ils se sont fait une règle de témoigner la courtoisie la plus empressée aux nombreux princes et hauts fonctionnaires chinois qui leur ont rendu visite. On sait quels progrès immenses leur influence a faits en Chine, grâce à cette politique avisée, que les vice-rois progressistes secondèrent énergiquement. L'œuvre de leurs instructeurs et de leurs éducateurs s'est développée avec une rapidité telle que le moment approchait où le Japon aurait pris la direction morale de la Chine nouvelle. Le Japon s'était engagé trop complétement dans cette politique et en avait déjà obtenu des résultats trop pleins de promesse pour qu'il pût au dernier moment renoncer à ses bénéfices et abandonner le rôle de protecteur qu'il avait assumé. Accepter de limiter le débat à la Corée et sacrifier la Mandchourie, c'était pour lui la fin de son hégémonie morale, l'écroulement de l'œuvre patiemment poursuivie pendant huit ans, la certitude de voir l'ancienne défiance de la Chine succéder à sa confiance naissante. Au contraire, quel titre incomparable n'acquerrait-il pas à cette confiance, si par son action diplomatique ou militaire il pouvait restituer à la Chine les provinces qu'elle avait alors toutes raisons de croire perdues ! Tous ceux qui ont suivi avec attention la politique japonaise en Chine depuis 1895 et qui ont vu la partie formidable qui s'y joue ne peuvent arriver qu'à une conclusion : c'est que, quand bien même la question coréenne n'aurait pas existé, la question mandchourienne aurait suffi pour amener un jour ou l'autre l'intervention armée du Japon.

Si des causes les plus apparentes nous continuons à descendre aux plus profondes, nous nous apercevrons qu'il faut tenir compte aussi de facteurs sentimentaux d'une grande importance, et en particulier de ce que la guerre actuelle est, par bien des côtés, une guerre de revanche. Bien avant les événements de 1895, l'annexion de Sakhalin (1) et les tentatives de la Russie à Tsushima avaient jeté des germes vivaces de haine contre la Russie, et l'irrésistible mouvement de la puissance moscovite avait convaincu les hommes d'Etat du Japon que leur pays aurait un jour à s'y opposer par la force. Lorsqu'en 1895 l'intervention des trois puissances conduites par la Russie dépouilla le Japon du fruit de ses victoires et l'obligea à évacuer le Leao-tong, la blessure fut cuisante et le ressentiment profond : mais ce fut bien autre chose encore lorsque la Russie, trois ans plus tard, s'installa elle-même dans les ports dont elle avait chassé le Japon. La Russie apparut dès lors à la nation comme l'ennemie héréditaire, et ce sentiment, entretenu dans les écoles, s'empara de toute la nation avec une force irrésistible.

---

(1) La querelle au sujet de Sakhalin remonte aux premières années de l'ouverture du Japon. Une convention préliminaire, signée à Saint-Pétersbourg le 18 mars 1887, avait décidé que les deux pays continueraient à occuper conjointement l'île, en attendant un réglement définitif (v. *Treaties and conventions between the Empire of Japan and other powers*, nouv. éd., Tôkyô, 1884 ; pp. 615-619.) Enfin par le traité définitif du 25 avril 1875 (*Ibid.*, pp. 628-633), le Japon abandonnait toute prétention sur Sakhalin, en échange de la cession par la Russie de l'archipel des Kouriles.

Le Japon prépara méthodiquement et inlassablement sa revanche : militairement, par l'exécution du vaste programme *post-bellum* de réorganisation de ses forces de terre et de mer ; diplomatiquement, par les négociations qui aboutirent à l'alliance anglaise, dont la conclusion rendait impossible le retour d'une coalition européenne contre lui. Il faut remarquer que l'achèvement du programme d'extension navale coïncida à peu près exactement avec la signature de cette alliance : de sorte qu'au milieu de l'année 1903, le Japon se trouva en même temps en possession de tous ses moyens d'action, et libre de s'en servir à la première occasion. Elle ne se fit pas attendre.

Enfin les Japonais étaient poussés à cette guerre, à leur insu peut-être, par un mobile encore plus profond. Bien qu'ils eussent été amenés plusieurs fois au cours de leur histoire à se mettre à l'école de la Chine, ils avaient toujours été convaincus que leur pays était le premier de la terre et que leur race était marquée, par son origine divine, d'une dignité incomparable. Leur contact avec les Européens à la fin du XVI^e^ siècle fut trop court pour leur ouvrir les yeux, et, dans le complet isolement où ils vécurent ensuite pendant deux siècles et demi, leur ignorance ne put que fortifier l'agréable opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes. Aussi furent-ils prodigieusement stupéfaits d'avoir à constater tout d'un coup, il y a une cinquantaine d'années, que le monde avait marché sans eux et qu'ils avaient été distancés de loin par d'autres peuples. Ils eurent du reste le bon sens et le courage de se rendre à l'évidence ; et au lieu de se draper, comme la Chine, dans une indifférence dédaigneuse et absurde, ils résolurent aussitôt d'effacer le plus rapidement possible cette humiliation et de reconquérir à force d'énergie le rang auquel ils pensaient avoir droit. Dès ce jour, l'ambition ardente du Japon fut d'être admis de plain-pied dans le concert des grandes puissances et d'être traité par elles d'égal à égal. Il s'aperçut bien vite que le moyen le plus sûr pour forcer l'estime du monde était de s'en faire craindre, et de toutes les tâches qu'il entreprit, la formation d'une armée moderne et efficace fut celle à laquelle il donna le plus de soins et où il obtint les résultats les meilleurs. La guerre de Chine, en révélant au monde la valeur de son organisation militaire, lui conféra du coup une place hors de pair parmi les nations de l'Extrême-Orient. Nul doute que ses victoires aient plus fait pour arracher aux nations qui la lui refusaient encore la révision des traités d'exterritorialité que la rédaction laborieuse de ses nouveaux codes sur les modèles français et prussien. L'expédition de 1900 donna de nouveau l'occasion au Japon de prouver, et cette fois aux côtés des troupes européennes, l'excellence de son armée. La démonstration fut éclatante, et lui valut l'alliance anglaise. Mais il ne pensa pas avoir encore atteint tout à fait le but. L'alliance lui avait été « accordée », suivant l'expression malheureuse de lord Cranborne, et il sentit bien, autant par ce langage que par l'attitude des résidents anglais, qu'on lui avait fait une sorte de faveur et qu'on lui avait décerné une prime d'encouragement plutôt que ses lettres de grande naturalisation. Le Japon n'était encore que la première des puissances asiatiques, et aucune commune mesure n'avait encore été établie entre la valeur de ce titre et celle du titre de grande puissance européenne. Voici ce qu'écrivait en 1901 M. Brinkley, l'éditeur du *Japan Mail*, un homme certes peu suspect d'avoir voulu exagérer l'esprit turbulent de la nation dont son journal entonne quotidiennement les louanges : « On a dit à maintes reprises au Japon, on lui répète encore sans cesse, que sa victoire sur la Chine n'a nullement prouvé qu'il fût capable de figurer à côté des puissances occidentales. *Le Japon complétera l'épreuve ou essaiera de la compléter. Rien n'est plus certain, rien n'est plus manifeste,* pour tous ceux qui ont suivi avec attention ses progrès. Ce projet, peut-être ne se l'est-il pas formulé en termes explicites : mais il s'est installé en lui et dirige à son insu toutes ses actions (1). » Aujourd'hui le Japon complète l'épreuve.

---

(1) *Japan ; its history, art and literature.* Boston, 1901. Tome I, pp. 18-19.

Guerre d'intérêts, guerre d'influence, guerre de revanche, guerre de prestige, cette guerre est tout cela. C'est bien assez, sans qu'on cherche à lui attribuer des caractères plus ou moins imaginaires. Parler comme on le fait couramment au Japon, aussi bien dans la presse anglaise que dans la presse indigène, d'une guerre de la civilisation contre la barbarie, est une prétention risible et une vaine rodomontade. Cette civilisation de reflet n'a pas reçu de la civilisation européenne la mission de la représenter et de défendre ses idéals : et ceux, Américains et Anglais, qui affectent de le croire, jouent un rôle odieux. Mais il ne serait guère plus juste de parler, comme on le fait quelquefois sur le continent européen, d'une guerre de races. Il n'est pas d'imputation que les Japonais ressentent aussi vivement que celle d'avoir levé contre les blancs l'étendard de la race jaune. Ils affirment que s'ils ont eu des raisons multiples de déclarer la guerre aux Russes, la couleur de leur peau n'en faisait certainement pas partie ; et ils soutiennent qu'ils n'ont pas de désir plus ardent que de faire disparaître ou du moins de voir oublier ces différences de races, sur lesquelles les Européens insistent beaucoup plus volontiers qu'eux-mêmes. Il faut renoncer décidément à parler d'une guerre de races. Le fait que ce sont deux peuples de races différentes qui sont aux prises ne suffit vraiment pas à justifier une pareille qualification.

Les propositions du Japon, expédiées de Tôkyô le 3 août, ne furent remises par M. Kurino au comte Lamsdorf que le 12 août (1), c'est-à-dire au moment même où le tsar, en créant par un retentissant ukase la vice-royauté d'Extrême-Orient, venait de déléguer à l'amiral Alexeiev tous ses pouvoirs en Mandchourie et sur la côte du Pacifique. Dès lors le gouvernement russe ne pouvait guère accepter d'ouvrir à Pétersbourg des négociations relatives à l'Extrême-Orient sans donner un démenti aux termes du récent ukase et sans réduire prématurément aux proportions d'un gouvernement colonial ordinaire la lieutenance nouvellement créée. C'est pourquoi, le 23 août, le comte Lamsdorf proposa le transfert des négociations de Pétersbourg à Tôkyô (2), et malgré la résistance obstinée du gouvernement japonais, qui revint plusieurs fois à la charge (3), finit par l'obtenir. La résistance du Japon s'explique. Les peuples orientaux savent par expérience que, dans un conflit diplomatique avec une puissance occidentale, ils ont tout avantage à transporter en Europe le siége des négociations : c'est une vérité dont on est convaincu non moins fermement à Tôkyô qu'à Bangkok. Mais la résolution de la Russie, cette fois, était inébranlable. Le baron Komura essaya d'obtenir au moins du gouvernement russe qu'il adoptât, préalablement au transfert des négociations, les propositions japonaises comme base des pourparlers futurs (4) : le comte Lamsdorf ne consentit pas à limiter ainsi l'initiative et les pouvoirs de l'amiral Alexeiev (5) ; de guerre lasse, le 9 septembre, le Japon accepta le transfert sans condition (6). Le 22 septembre, le baron Rosen, ministre de Russie, quittait Tôkyô pour aller conférer à Port-Arthur avec l'amiral Alexeiev ; il y revenait le 3 octobre, et présentait le même jour au baron Komura les contre-propositions russes élaborées par l'amiral Alexeiev et lui, et sanctionnées par le tsar (7).

De ces huit contre-propositions, une seule (art. VII) concernait la Mandchourie. Le libellé en était aussi bref et aussi catégorique que possible : « Le Japon reconnaît que la Mandchourie et son littoral sont, sous tous les égards, en dehors de sa sphère d'influence. » Les

---

(1) *Livre blanc*, télégramme n° 6
(2) *Ibid.*, n° 7.
(3) *Ibid.*, n°s 8 et 10.
(4) *Ibid.*, n° 12.
(5) *Ibid.*, n° 13.
(6) *Ibid*, n° 14.
(7) *Ibid.*, n° 17.

sept autres articles étaient relatifs à la Corée. La Russie admettait la prépondérance des intérêts japonais en Corée ; elle reconnaissait au Japon un droit de conseil et d'assistance pour tout ce qui concernait l'administration « civile » de ce pays, et même le droit d'y envoyer des troupes, « avec la connaissance de la Russie » et « pour protéger les entreprises industrielles et commerciales » de ses nationaux, pourvu que le nombre de ces troupes n'excédât pas le nombre nécessaire et qu'elles fûssent rappelées aussitôt que leur présence serait sans objet. Elle demandait enfin au Japon : 1° de s'engager à n'employer aucune partie du territoire coréen comme base stratégique ; 2° de ne construire sur les côtes coréennes aucun ouvrage militaire capable de menacer la liberté de la navigation dans le Détroit ; 3° de considérer toute la partie de la Corée qui se trouve au Nord du 39e parallèle (1) comme une zone neutre, dans laquelle aucun des deux Etats ne pourrait introduire de troupes. En un mot, la Russie repoussait absolument l'ingérence du Japon dans la question mandchourienne, et, tout en étant prête à reconnaître sa prépondérance économique et morale en Corée, n'admettait pas qu'il pût se créer dans ce pays une situation militaire qui constituât un danger soit pour les communications de Port-Arthur et de Vladivostok, soit pour la frontière de Mandchourie.

Les contre-propositions russes furent examinées et discutées dans un conseil des Vétérans et des principaux ministres, qui se tint le 13 octobre, et le lendemain même, le baron Komura présenta au baron Rosen toute une série d'amendements (2). Après plusieurs entrevues, le baron Rosen accepta *ad referendum* à peu près toutes les modifications proposées aux articles concernant la Corée (3). Les plus importantes étaient la création d'une zone neutre prise non pas exclusivement sur le territoire coréen, mais sur le territoire mandchourien aussi bien, et s'étendant à 50 kilomètres de chaque côté de la frontière, et la reconnaissance du droit du Japon à envoyer des troupes en Corée, non pas seulement pour protéger ses entreprises économiques, mais aussi pour réprimer les insurrections et les désordres, et en ne prenant conseil, soit pour l'appréciation de l'opportunité d'une intervention, soit pour sa forme, soit pour sa durée, que de lui-même. Mais les demandes du Japon relatives à l'engagement par la Russie de respecter la souveraineté et l'intégrité chinoises et la liberté commerciale du Japon en Mandchourie et à la jonction éventuelle du réseau ferré coréen avec le réseau mandchourien trouvèrent le baron Rosen intraitable.

Le Conseil des Vétérans se réunit une troisième fois le 24 octobre. Le libellé définitif des propositions amendées du Japon qui y fut arrêté et qui fut remis le 30 au baron Rosen (4) est remarquable. Il ne se borne pas en effet à mettre en forme les modifications déjà acceptées *ad referendum* par le baron Rosen et à renouveler les demandes relatives à la Mandchourie : mais il renforce et amplifie les unes et les autres. Le baron Komura n'avait élevé d'abord aucune objection contre l'art. v des propositions russes, demandant que le Japon s'engageât à ne se servir d'aucune partie du territoire coréen comme d'une base stratégique et à ne construire aucun ouvrage militaire sur les côtes : or l'article v des nouvelles propositions japonaises ne retient plus que le second de ces engagements (5). D'autre part, en ce

---

(1) C'est-à-dire au Nord d'une ligne allant approximativement de Phyŏng-yang 平壤 à Wŏn-san (Gensan) 元山 : le territoire ainsi délimité comprend à peu près la totalité des deux provinces septentrionales de Phyŏng-an-do 平安道 et de Ham-gyŏng-do 咸鏡道.

(2) *Livre blanc*, n° 19.

(3) *Ibid.*, n°s 20 et 21.

(4) *Ibid.*, n° 22.

(5) On verra que les propositions russes du 6 janvier (n° 38) réclament de nouveau du Japon de prendre cet engagement, et une note fait remarquer qu'à un moment donné le gouvernement japonais avait accepté cette adjonction. Dans sa réponse (n° 39), le baron Komura

qui concerne la Mandchourie, le baron Komura ne parle plus seulement de « la liberté commerciale du Japon », mais des « droits commerciaux et *résidentiels* et des *immunités* appartenant au Japon en vertu de ses traités avec la Chine ». On était ainsi plus loin que jamais d'une entente. Le 31 octobre, le baron Rosen informa le baron Komura que de pareilles propositions étaient tout à fait au delà des instructions qu'il avait reçues et qu'il ne pouvait par suite qu'en télégraphier le texte à Saint-Pétersbourg (1) : ce qu'il fit le lendemain.

Pendant que les négociations se poursuivent ainsi à Saint-Pétersboug et à Tôkyô, les diplomates russes et japonais ne restent pas inactifs à Seoul et à Péking, et cherchent à y obtenir des avantages dont leurs gouvernements pourront se prévaloir et qui pourront influer d'une manière plus ou moins sensible sur l'issue des pourparlers. A vrai dire, l'histoire des pourparlers, telle que le *Livre blanc* japonais nous la fait connaître, ne devient tout à fait claire que par l'histoire de la double partie qui se jouait entre M. Pavlov et M. Hayashi et entre M. Uchida et M. Lessar. La Russie, qui ne veut ni ne peut admettre l'ingérence japonaise dans la question mandchourienne, emploie tous les moyens pour obtenir du prince K'ing la signature d'un arrangement qui règle définitivement la question et qui enlève au Japon tout prétexte à de nouvelles protestations. En Corée, elle continue à presser le gouvernement de ratifier la convention de Yong-am-pho, afin de mettre le Japon en présence du fait accompli ou de rendre en apparence plus considérables les concessions qu'elle lui fera dans la péninsule. Le Japon, de son côté, contrecarre de son mieux ces manœuvres et en même temps réclame de la Chine l'ouverture de Moukden et de Ta-tong-keou et de la Corée l'ouverture de Wi-ju et de Yong-am-pho. Il n'imagine pas sans doute que le succès de ces demandes obligerait du coup la Russie à renoncer à la situation privilégiée qu'elle avait conquise des bords du Leao aux rives du Yalu; mais il espère, en assumant le rôle de champion déterminé de la politique de la « porte ouverte », fortifier les sympathies et gagner la bienveillance des deux nations qui professent un attachement sans borne à cette politique, l'Angleterre et les Etats-Unis, et il espère en même temps convaincre l'univers du caractère agressif et exclusif de la politique de la Russie en Mandchourie et en Corée, de son mépris pour les droits souverains des faibles Etats de l'Asie orientale, de son indifférence aux intérêts commerciaux des nations européennes. Disons tout de suite que, dans cette lutte d'intrigues, le Japon a eu constamment l'avantage. La Russie n'a rien obtenu de ce qu'elle demandait, ni à Péking, ni à Seoul. Le Japon au contraire a obtenu de la Chine la promesse d'ouvrir Moukden et Ta-tong-keou: et surtout il s'est concilié en Angleterre et en Amérique des sympathies, dont les manifestations, parfois un peu intempestives, n'ont pas peu contribué à le pousser aux résolutions extrêmes.

Remarquons aussi que, si les deux adversaires apportent, à conquérir des avantages diplomatiques préalables, un égal acharnement, il y a une différence notable dans les mobiles qui les animent et le but qu'ils poursuivent. La Russie s'imagine qu'un réglement définitif de la question mandchourienne par une entente directe avec la Chine lui permettrait de mettre un terme aux protestations du Japon et de se débarrasser de ses importunités. Ayant mal apprécié la détermination de son adversaire, elle croit manifestement à la possibilité d'une solution pacifique : et si elle se prépare à la guerre, c'est par à-coups, sans méthode, comme quelqu'un qui, à tout hasard, prend ses précautions, tout en les jugeant en somme superflues. Au contraire

---

proteste qu'il n'y avait jamais consenti. Or il est bien vrai que les contre-propositions japonaises définitives du 30 octobre repoussaient cette adjonction. Mais la lecture des télégrammes 20 et 21 prouve que le baron Komura n'avait d'abord élevé aucune objection contre cette clause et se montrait implicitement disposé à l'accepter : elle ne fit l'objet d'aucune discussion entre le baron Rosen et lui, et tout indique que c'est seulement à la suite du Conseil des Vétérans du 24 octobre qu'il se ravisa.

(1) *Livre blanc*, nº 23.

le Japon sait que la guerre est inévitable, parce qu'il ne se fait aucune illusion sur l'étendue des concessions qu'il peut espérer de la Russie, et parce qu'il est parfaitement décidé à ne rien rabattre, quoi qu'il arrive, de ses propres prétentions. Les avantages partiels qu'il cherche en attendant peuvent lui servir à fortifier sa cause et à embellir son rôle, mais non pas, il le sait, à résoudre définitivement la question. Aussi se prépare-il à la guerre avec une continuité, une résolution et une méthode, qui lui assureront au début des hostilités des succès considérables.

En Corée, malgré les sympathies certaines du gouvernement pour la Russie, l'influence russe et l'influence japonaise se firent à peu près contrepoids jusqu'à la guerre. La convention de Yong-am-pho ne fut jamais ratifiée, mais l'ouverture de Wi-ju et de Yong-am-pho ne fut jamais décidée. En septembre, le gouvernement coréen imagina de mettre comme condition à l'ouverture de ces deux places la fermeture de Phyŏng-yang 平壤: proposition à laquelle le Japon ne pouvait évidemment pas consentir, et qui n'avait été faite que pour différer la solution. Pendant ce temps, les Russes s'installaient peu à peu à Yong-am-pho. Parfois des conflits éclataient entre eux et quelques Japonais qui se livraient aussi à l'exploitation des forêts du Yalu, et ces conflits étaient démesurément amplifiés par la presse japonaise : on fit même courir le bruit que les résidents japonais de Wi-ju, inquiets de l'attitude des Russes, avaient le 12 octobre envoyé à Che-mul-pho leurs femmes et leurs enfants. Une autre rumeur plus grave se répandait au même moment. On prétendait que les Russes construisaient un fort à Yong-am-pho. Des correspondants de journaux affirmaient l'avoir vu, indiquaient avec précision sa hauteur et le nombre de ses canons. A la fin le gouvernement japonais s'émut. Un secrétaire de la légation japonaise à Seoul, M. Hagiwara 荻原, fut chargé de se rendre à Yong-am-pho, ostensiblement pour régler avec les autorités russes les conflits des forestiers, en réalité pour savoir à quoi s'en tenir sur le fort dont tout le monde parlait. Cette mission donna lieu à un incident insignifiant par lui-même, mais que la presse chauvine de Tôkyô grossit dans des proportions formidables: M. Hagiwara était arrivé à Yong-am-pho le 20, et les Russes, agissant en maîtres, avaient refusé de le laisser aborder. En réalité, il y avait eu un simple malentendu qui fut aussitôt dissipé, et, quelques jours après, M. Hagiwara entrait à Yong-am-pho, où il était accueilli fort courtoisement. Des résumés de son rapport, remarquablement sincère, ont paru dans les journaux du 4 novembre. D'après ce rapport, les forestiers japonais avaient eu tous les torts, et au surplus les Russes n'étaient pour rien dans le traitement un peu rude qu'ils avaient reçu aux mains des autorités coréennes : et quant au fort, M. Hagiwara n'avait pas réussi à l'apercevoir. Ce rapport aurait dû mettre fin à la légende. Il n'en fut rien. Escamoté par les journaux, auxquels il ne plut guère, il passa à peu près inaperçu. Récemment encore, dans une grande étude rétrospective sur la question mandchourienne parue dans le *Times* à la veille de la guerre, l'édification d'un fort à Yong-am-pho était présentée comme un fait historique. Cependant, le Japon, soutenu par l'Angleterre et les Etats-Unis, continua à presser la Corée d'ouvrir Yong-am-pho. A la fin de l'année, il insistait encore : mais on peut dire qu'à cette date tardive, la question n'avait déja plus qu'un intérêt académique.

En Chine, ses insuccès antérieurs n'avaient pas découragé l'infatigable persévérance de M. Lessar. Il ne désespérait pas d'obtenir du prince K'ing la convention qu'il sollicitait en vain depuis plusieurs mois. Le temps pressait, car les traités de commerce que le Japon et les Etats-Unis négociaient alors avec la Chine prévoyaient l'ouverture de plusieurs villes mandchouriennes. Le 6 septembre, M. Lessar présentait au prince K'ing de nouvelles propositions, aux termes desquelles la Chine aurait autorisé la Russie à maintenir des postes militaires le long de la rivière Zoungari, et se serait engagée à respecter les privilèges acquis par la Russie en matière de banques et d'industrie, à ne pas élever le taux actuel des droits de douanes sur les produits provenant de Sibérie et à n'aliéner aucune partie de la Mandchourie (c'est-à-dire à n'y ouvrir aucune « concession » étrangère) : moyennant quoi, l'évacuation aurait eu lieu

exactement un an après les dates fixées par la convention du 8 avril 1902 (1). Dès le 10, M. Uchida, informé, protesta énergiquement, et les ministres d'Angleterre et des Etats-Unis suivirent son exemple. Le 24, le prince K'ing opposa une fin de non-recevoir catégorique aux propositions de M. Lessar, et pour mieux souligner sa détermination, lui rappela formellement, le 4 octobre, que la troisième et dernière période d'évacuation expirait quatre jours plus tard. M. Lessar se borna à répondre que, la Chine ayant refusé de prendre en considération les demandes de la Russie, la Mandchourie ne serait pas évacuée. Peut-être la boutade était-elle superflue : car il y a longtemps que personne ne se faisait plus d'illusion sur les intentions de la Russie. Dès le mois précédent, le *Novoie Krai*, le journal officieux de Port-Arthur, menait une campagne énergique contre l'évacuation. L'un de ses articles, paru le 9/21 septembre, avait pour titre : « J'y suis, j'y reste. »

Mais si, le 8 octobre, les Russes ne bougèrent pas, ce jour-là eut lieu un événement d'une grande importance : la signature à Changhai des nouveaux traités de commerce sino-japonais et sino-américain. Le choix même de cette date était significatif. Le traité japonais (2) spécifiait l'ouverture immédiate à la résidence et au commerce international de Moukden et de Ta-tong-keou, le traité américain avait au dernier moment substitué à Ta-tong-keou, Ngan-tong, sur les bords du Yalu, en face même de Yong-am-pho. La signature de ces traités, qui devaient être ratifiés dans un délai de quelques mois, constituait un échec sensible pour la diplomatie russe et marquait la fin de l'ascendant qu'elle avait exercé plusieurs années sur Péking. Dès lors la Russie se renferma dans une indifférence railleuse et provocante. Au lieu de se retirer vers le Nord, ses troupes se concentrèrent dans la Mandchourie méridionale et prirent ostensiblement leurs dispositions pour hiverner. Enfin, le 29 octobre, à la suite d'un différend assez futile avec le gouverneur de Moukden (3), les Russes réoccupèrent la ville qu'ils avaient évacuée six mois auparavant. C'était leur réponse aux traités récemment signés à Changhai. Personne ne se méprit sur sa signification, ni à Péking, ni à Tôkyô, ni à Washington.

Faut-il considérer l'opinion publique au Japon comme l'un des facteurs qui ont influé sur le cours des événements ? D'une part, le gouvernement actuel lui a toujours témoigné une indifférence ou plutôt une défiance extrême et, jusqu'à l'ouverture de la guerre, n'a jamais consenti à la mettre dans la confidence des négociations poursuivies. Mais d'autre part elle s'est montrée si unanime dans ses manifestations et s'est élevée dès le milieu de 1903 à un diapason tel, qu'il est bien difficile de croire qu'elle soit restée tout à fait sans influence sur la politique du cabinet. A partir du mois d'août, c'est le *Tai-Ro dôshi kwai* qui accapare le premier plan sur

---

(1) Pour toutes ces propositions russes adressées successivement à la Chine, il n'est pas inutile de rappeler que le texte officiel n'en a jamais été publié et qu'elles n'ont jamais été connues que par les indiscrétions préméditées du gouvernement chinois. Il ne serait donc pas impossible que le résumé qui en est présenté dans cette étude contînt quelques inexactitudes de détail : mais nous ne croyons pas que, dans ses grandes lignes, il s'écarte de la vérité. Il est fondé principalement sur une comparaison attentive des lettres des correspondants pékinois des principaux journaux japonais : il n'est pas douteux que quelques-uns de ces correspondants étaient particulièrement bien informés et recevaient les confidences de la diplomatie chinoise aux abois.

(2) Le texte intégral de ce traité n'a été publié au Japon que le 19 janvier 1904, c'est-à-dire quelques jours après sa ratification définitive : mais dès le 2 décembre le *Times* de Londres en avait publié de longs extraits. Il est curieux que le gouvernement japonais se soit toujours montré plus enclin à faire ses confidences à des étrangers qu'à ses propres nationaux.

(3) Il paraît que le gouverneur de Moukden avait fait exécuter sans jugement un chef de bandits que les autorités russes lui avaient remis et que la Russie n'accepta pas cette procédure trop expéditive. Mais qui croira que ce furent ces scrupules juridiques qui dictèrent à la Russie sa brusque détermination ?

la scène publique. Cette bruyante société tient son premier grand meeting le 9 août : on y lit des lettres d'encouragement du duc Konoe, du comte Okuma, du comte Itagaki ; on y adopte une résolution virulente. Dès lors ces meetings tumultueux se succèdent avec rapidité (20 août, 1er septembre, 5 octobre). Le 9 octobre, une société composée de jeunes gens et comptant, prétend-elle, 37.000 membres, le *Seinen dôshi kwai* 青年同志會, remet au Premier Ministre une adresse enflammée. Quelques partis politiques commencent aussi à entrer dans la lice. Si le *Seiyû kwai* reste calme, en revanche les progressistes publient le 25 septembre un manifeste, signé du comte Okuma, où ils réclament une action énergique et décisive. Les journaux amplifient les moindres incidents, recueillent les rumeurs les plus absurdes. J'ai déjà raconté la légende du fort de Yong-am-pho. Lorsqu'a lieu le second conseil des Anciens, le 13 octobre, toute la presse prétend que le gouvernement a faibli et l'attaque avec violence. Le 28, les directeurs des journaux de Tôkyô tiennent une réunion et votent à l'unanimité une résolution faisant appel à l'*ultima ratio*. Une rumeur persistante veut que l'illustre marquis Itô soit acquis à la cause de la paix à tout prix et s'oppose aux mesures énergiques préconisées par les autres hommes d'Etat. Aussi l'injurie-t-on abondamment. Le *Nihon* publie (10 novembre) des vers chinois faisant l'apologie de l'assassinat politique et où, sous le couvert d'allusions classiques, le marquis Itô est clairement désigné au poignard des sôshi. Le 6 novembre, une délégation du *Tai-Ro dôshi kwai* lui fait remettre un mémoire très violent, où il est accusé « d'abuser de la confiance du Souverain » et averti que, s'il ne s'abstient pas désormais de toute immixtion dans la politique étrangère du pays, sa vie même « pourra courrir des dangers ». Il semble que ces excès inexcusables appellent enfin l'attention du comte Katsura sur la force du courant populaire : car au lieu de sévir contre le *Tai-Ro dôshi kwai*, il consent quatre jours plus tard à recevoir ses délégués et prend la peine de les assurer que les bruits dont ils se sont montrés si alarmés n'ont aucun fondement, et qu'il n'y a entre le marquis Itô et les membres du Cabinet aucune divergence d'opinion. L'incident a déjà été raconté ici-même (1) : il est assurément le plus symptomatique de l'état fiévreux de l'opinion, pendant les six mois qui ont précédé la guerre.

Pendant qu'il enveloppait ainsi son action diplomatique d'un mystère impénétrable, le gouvernement poursuivait avec méthode la préparation de la guerre prévue. Le calme parfait observé par le parti militaire au milieu des manifestations exaspérées de l'opinion publique ne s'explique que par la certitude où il était d'une solution finale conforme à ses désirs. C'est à partir de septembre que les préparatifs furent poussés avec une activité fébrile ; et, malgré les précautions prises, ils attirèrent assez l'attention de la presse pour que le gouvernement jugeât nécessaire de lui recommander une discrétion absolue. Les directeurs des journaux furent convoqués le 30 septembre au Ministère de la Guerre et le 8 octobre au Ministère de la Marine : on leur affirma que rien d'anormal ne se passait, on leur représenta que leur devoir était de ne publier aucune nouvelle qui pût alarmer une opinion trop impressionnable, et finalement on leur enjoignit de ne plus signaler désormais les mouvements des troupes et des navires, dont la divulgation risquait d'être mal interprétée. La consigne fut fidèlement obéie. Quelques incidents cependant ne pouvaient pas être tenus secrets. Le 12 octobre, on apprit que le général baron Kodama Gentarô 兒玉源太郎 quittait les fonctions de ministre de l'Intérieur pour assumer celles de sous-chef de l'Etat-major général; à peu près en même temps, l'amiral Tôgô Heihachirô 東鄉平八郎 était nommé commandant suprême de la flotte. On constituait ainsi le personnel supérieur chargé de la direction de la guerre future. Mais ces faits isolés, tout significatifs qu'ils nous paraissent aujourd'hui, n'attirèrent guère l'attention de l'Europe, qui ignorait alors l'étendue des préparatifs de guerre du Japon. Si le marché de Londres se montrait déjà inquiet et si les valeurs japonaises y subissaient une

(1) *Bulletin*, t. III, nº 4, p. 765.

forte dépréciation, l'optimisme des chancelleries continentales continuait à refléter imperturbablement l'optimisme de Saint-Pétersbourg. M. Balfour lui-même, dans son discours au Guild Hall du 9 novembre, exprimait sa ferme conviction que la paix serait maintenue. Il n'est pas sûr cependant que cet optimisme officiel fût aussi sincère à Londres qu'à Berlin et à Paris. Deux faits significatifs : le départ au mois de novembre d'une expédition anglo-indienne pour le Tibet et l'achat par l'Angleterre, dans les premiers jours de décembre, de deux cuirassés chiliens dont la Russie négociait l'acquisition, permettent de croire que l'Angleterre s'attendait à des complications prochaines et se préparait à en recueillir les fruits.

La réponse russe aux dernières propositions japonaises ne fut remise que le 11 décembre au baron Komura. Mais, dans l'intervalle, les conversations de M. Kurino avec le comte Lamsdorf (1) avaient pu convaincre le gouvernement japonais que la Russie était toujours résolue à exclure la question mandchourienne des pourparlers. Aussi le Cabinet, peu enclin, comme je l'ai dit, aux confidences, sentait-il plus que jamais le besoin d'avoir les mains libres et voyait-il venir avec impatience le moment où la Diète allait s'ouvrir et l'assiéger de questions importunes. Il fut délivré de ce souci par l'un des incidents les plus curieux que présente l'histoire parlementaire du Japon. Le Mikado ouvrit la Diète le 10 décembre par la lecture d'un Discours du Trône, comme d'habitude terne et incolore. Il est de règle que chacune des deux Chambres présente ensuite une réponse au Discours du Trône, et la tradition veut que ces réponses soient aussi pâles et aussi formelles que le Discours lui-même. Jusqu'ici il n'y avait pas d'exemple que la Chambre des députés elle-même eût choisi cette occasion pour exprimer sa désapprobation de la politique gouvernementale : et même on attache si peu d'importance à la rédaction de l'adresse que le soin en est laissé au seul Président. Mais cette fois la Chambre s'était choisi pour Président M. Kôno Hironaka 河野廣中, un homme à qui les traditions les mieux établies n'en imposaient guère et que sept années de prison avaient aguerri aux vicissitudes de la vie politique. Il rédigea une réponse où il dénonçait en termes catégoriques l'incapacité des ministres à prendre les mesures dictées par la situation intérieure et extérieure du pays. Il soumit du reste ce texte à la Chambre : mais l'innocente assemblée en écouta apparemment la lecture d'une oreille distraite et n'en comprit pas la portée, car elle l'adopta à l'unanimité et sans débat. Le résultat ne se fit pas attendre : le lendemain, la Diète était dissoute. Les députés aperçurent trop tard leur faute : certains groupes publièrent des protestations contre la conduite du Président ; la plupart se turent, comprenant que leurs récriminations ne pourraient que faire mieux ressortir leur propre légèreté. M. Kôno, de son côté, satisfait de son coup d'éclat, se hâta de donner sa démission de membre du parti progressiste, auquel il appartenait depuis longtemps. A vrai dire, la manœuvre a si bien servi les desseins du gouvernement qu'on s'est demandé si M. Kôno n'avait pas agi d'accord avec lui : mais, si manifeste que soit l'antipathie du ministère pour le régime parlementaire, on a peine à croire à tant de machiavélisme.

La réponse russe était parvenue à Tôkyô le 11 décembre, le jour même où la Diète était dissoute. Les télégrammes de Paris et de Berlin affirmaient qu'elle contenait d'importantes concessions. En réalité, le résumé fort exact qu'en publiait la *Novoie Vremya* du 13 décembre prouvait assez qu'il n'en était rien. La Russie (2) acceptait bien la jonction éventuelle du réseau ferré coréen avec l'Est-Chinois ; mais elle ne disait pas un mot de la Mandchourie, et quant à la Corée, repoussait presque tous les amendements acceptés *ad referendum* par le baron Rosen. Elle réitérait en particulier sa demande de création d'une zone neutre prise entièrement sur le territoire coréen, et maintenait (sur ce point d'ailleurs elle n'avait jamais varié) son opposition au droit du Japon d'utiliser stratégiquement une partie quelconque de ce territoire.

---

(1) *Livre blanc*, nos 25 et 27.

(2) *Ibid.*, no 34.

En un mot, elle reproduisait à peu près sans changement ses propositions primitives du 3 octobre.

Le Conseil des Vétérans se réunit le 16 décembre pour la quatrième fois : malgré le caractère peu encourageant de la réponse russe, il fut décidé qu'on tenterait une nouvelle démarche et qu'on demanderait une fois encore à Saint-Pétersbourg de comprendre la question mandchourienne dans les négociations et de modifier les articles relatifs à la Corée dans un sens conforme aux desiderata du Japon. Du reste le Japon se montrait aussi intransigeant que la Russie et n'offrait aucune concession: la seule nouveauté que présentaient les propositions transmises le 23 décembre par M. Kurino au comte Lamsdorf était la suppression pure et simple de la clause concernant la création d'une zone neutre au Nord de la Corée (1).

On peut considérer comme certain que le gouvernement japonais ne faisait cette nouvelle démarche que pour la forme et s'attendait à déclarer la guerre au reçu de la réponse russe. Le 18, le Premier Ministre et le maréchal Ôyama entretinrent longuement l'Empereur des mesures prises pour faire face à toute éventualité. L'escadre, tout entière mobilisée, était rassemblée entre Saseho 佐世保 et Tsushima 對馬, prête à partir au premier signal. On faisait fête aux réservistes de la marine, qui s'embarquaient à Hiroshima 廣島, à Kure 呉, à Saseho. Toutes les grandes compagnies de navigation, *Nippon Yûsen Kwaisha* 日本郵舩會社, *Tôyô Kisen Kwaisha* 東洋汽舩會社, *Ôsaka Shôsen Kwaisha* 大坂商舩會社, etc., passaient des traités avec le gouvernement pour l'affrétement immédiat de leurs navires comme transports. Les officiers en congé étaient tous rappelés sous les drapeaux. Les arsenaux travaillaient sans relâche, nuit et jour, les dimanches comme les jours de semaine: on ne leur accorda même pas le congé ordinaire du Nouvel An. De considérables approvisionnements de millet étaient expédiés à Che-mul-pho. L'officieux *Nichinichi* abandonnait sa réserve de commande et passait au parti de la guerre. Les correspondants de guerre anglais et américains arrivaient en foule à Tôkyô. Le 28 décembre, le *Kwampô* 官報, « Journal Officiel », publiait des ordonnances retentissantes, destinées à parachever l'organisation militaire du Japon et à constituer le trésor de guerre. Les divers fonds de réserve, soit en tout une centaine de millions de yen, étaient mis à la disposition des autorités militaires, et le gouvernement était autorisé à émettre, en cas de nécessité, des emprunts à court terme. Deux corps nouveaux, le *Dai-honei* 大本營 ou « Etat-major suprême », et le *Gunji sangi in* 軍事參議院 ou « Conseil des affaires militaires », étaient créés. L'institution du *Dai-honei* avait pour but d'établir une coopération étroite entre les armées de terre et de mer et de les soumettre à une direction commune: placé sous l'autorité immédiate de l'Empereur, il avait pour membres principaux le maréchal Ôyama, chef de l'état-major de l'armée (*Sambô hombu chô* 參謀本部長) et l'amiral vicomte Itô, chef de l'état-major de la marine (*Kaigun gunrei-bu chô* 海軍軍令部長). Le *Gunji sangi in*, chargé d'étudier toutes les questions intéressant l'organisation militaire, était aussi composé de représentants de l'armée et de la marine: les maréchaux, les deux ministres et les deux vice-ministres militaires, les deux chefs et les deux sous-chefs d'état-major, et enfin des officiers désignés par l'Empereur. Les mêmes ordonnances accordaient à la Compagnie du chemin de fer de Seoul à Fu-san la garantie — capital et intérêts — d'un emprunt de 10 millions et lui allouaient une subvention gratuite de 1.750.000 yen: mais les travaux devaient être placés désormais sous la surveillance directe du gouvernement et achevés dans un délai d'une année. Les autorités militaires utilisaient sans retard les ressources à leur disposition, et dès le lendemain, 29 décembre, achetaient à Gênes deux croiseurs cuirassés construits primitivement pour l'Argentine et qu'on rebaptisa *Nisshin* 日進 et *Kasuga* 春日. On espérait ainsi maintenir la supériorité des forces navales du Japon sur celles de la Russie qu'aurait pu compromettre l'arrivée d'une nouvelle

(1) *Ibid.*, n° 35.

escadre russe en route pour l'Extrême-Orient (1). L'opinion publique était grisée par les marques de sympathie que prodiguaient au Japon l'Angleterre et l'Amérique. La légation anglaise à Londres était assiégée de demandes d'engagements. Le maire de Melbourne offrait 1.000 volontaires australiens. Des officiers de réserve de la marine anglaise recevaient l'autorisation d'amener au Japon les croiseurs récemment achetés.

Au début de janvier 1904, les valeurs japonaises tombaient aux cours les plus bas qu'elles eussent jamais connus sur les marchés de Londres et de Tôkyô. On s'attendait à la guerre de jour en jour, et on croyait que la réception de la réponse russe, dont l'arrivée était annoncée comme prochaine, clorait l'ère des pourparlers. Le gouvernement lui-même partageait cette conviction : prévenu par un télégramme de M. Kurino reçu le 2 (2) que la réponse russe lui parviendrait dans quelques jours, il publiait le 5 une ordonnance qui restreignait la liberté de la presse et la mettait sous le contrôle de la censure. Le lendemain la réponse russe était remise par le baron Rosen au baron Komura, et on apprenait bientôt avec surprise que les négociations continuaient.

C'est que la Russie, pour la première fois, consentait à parler de la Mandchourie, et, si peu considérable que fût au fond la concession offerte, elle était cependant suffisante pour mettre le Japon dans l'impossibilité morale de rompre sur-le-champ les pourparlers (3). Tout en maintenant dans leur intégrité ses demandes antérieures relatives à la Corée, la Russie acceptait en effet d'insérer dans la convention l'engagement « de ne pas mettre obstacle à la jouissance par le Japon et les autres Etats des droits à eux conférés par leurs traités avec la Chine, à l'exception toutefois de la création de *settlements*. » Probablement les préparatifs ostensibles du Japon pendant le mois de décembre avaient enfin révélé à la Russie la gravité de la situation, et l'avaient décidée à faire une concession qui, dans son esprit, devait assurer le maintien de la paix. Au moment où elle déterminait le sens de sa réponse, elle faisait savoir à Paris et à Berlin qu'une solution pacifique était désormais certaine, et le 13 janvier, M. Delcassé déclarait au Conseil des Ministres que la situation s'était considérablement améliorée. Le lendemain (14 janvier), à la réception du Nouvel An russe, le Tsar renouvelait au Corps diplomatique les mêmes assurances ; et quelques jours plus tard, le comte Lamsdorf informait les puissances que la Russie était résolue à respecter leurs droits acquis en Mandchourie. Il n'y a pas de raisons de douter de la sincérité de l'optimisme affecté alors par la diplomatie russe, qui semble n'avoir jamais apprécié à sa juste valeur la résolution du Japon. Son erreur était de croire encore à cette époque que le maintien de la paix dépendait exclusivement d'elle et que la moindre concession de sa part suffirait à la garantir. En réalité, elle ne réussit qu'à obliger le Japon à différer de quelques semaines le moment de la rupture.

Il est à remarquer que les traités de commerce du 8 octobre 1903 qui ouvraient à la résidence étrangère certaines villes de Mandchourie n'avaient pas encore été ratifiés au moment où la note russe parvint à Tôkyô, et que par suite l'opposition de la Russie à la création de *settlements* en Mandchourie n'était pas en contradiction avec la lettre de traités déjà en vigueur. Le Japon voulut aussitôt mettre un terme à cette situation. Dès le 7 janvier, M. Uchida se rendait auprès du prince K'ing et le pressait de ratifier sans retard le traité sino-japonais. Le prince K'ing ne se fit pas prier, et les signatures étaient définitivement échangées le 11. L'Amérique, prévenue peut-être par le Japon, ne montra pas une hâte moins grande : et pour ne pas perdre de temps, l'échange des signatures se fit — innovation

(1) On sait que cette escadre, surprise à Djibouti par l'ouverture des hostilités, n'atteignit jamais sa destination et dut rebrousser chemin.

(2) *Ibid.*, n° 37.

(3) *Ibid.*, n° 38.

qui scandalisa les chancelleries — par télégrammes. Les consuls américains aux villes récemment ouvertes furent même désignés immédiatement : bravade bien inutile, car aucun d'eux n'a pu être installé. La signature des traités mettait aux mains du Japon une arme nouvelle. Le 12, le Conseil des Anciens détermina la teneur de la réponse japonaise, qui fut expédiée le lendemain à Saint-Pétersbourg (1). Elle ne contenait, est-il besoin de le dire? aucune concession. Le Japon maintenait toutes ses prétentions relatives à la Corée, et demandait à la Russie de s'engager formellement à respecter « l'intégrité territoriale de la Chine en Mandchourie » et à ne pas mettre obstacle « à l'exercice par le Japon et les autres puissances de leurs droits et privilèges acquis en Mandchourie par traités avec la Chine », sans restriction d'aucune sorte. Le baron Komura insistait en même temps pour que le comte Lamsdorf prît une décision dans le plus bref délai possible.

Il y eut quelque désappointement au Japon à ce nouveau retard, et on en témoigna quelque impatience. On vit même des membres du Conseil privé critiquer vivement l'attitude du gouvernement ; et il transpira que dans un mémoire adressé au trône, l'amiral comte Kabayama Suketomo 樺山資紀, avait condamné en termes violents cette longanimité. Toutefois l'opinion publique, dans son ensemble, ne se méprit pas sur la signification véritable de ce nouveau délai : et s'y fût-elle trompée au début que le cours des événements l'aurait bien vite rassurée. Au mois de janvier la presse ne s'attarde même plus à réclamer la guerre : certaine du résultat final, elle se borne à discuter des voies et moyens. Les dons volontaires, dont l'élan s'est beaucoup ralenti depuis l'ouverture des hostilités, affluent au trésor de guerre. Les résidents japonais en Mandchourie et en Sibérie commencent à rentrer en masse au Japon. La sympathie affichée de l'Angleterre et des Etats-Unis persuade de plus en plus au Japon que sa cause est la leur. A une fête offerte le 15 aux attachés militaires et navals de ces deux pays par les hommes d'affaires de Tôkyô, l'attaché naval anglais, victime peut-être de la « chaleur communicative » des banquets, prononce un discours où il promet à mots couverts, mais assez clairs, beaucoup plus assurément que son pays n'était disposé à tenir (2). D'autre part les actes du gouvernement montrent assez que sa détermination n'a pas fléchi. Il fait savoir aux puissances qu'il n'est disposé à accueillir aucune offre de médiation. Le 20, le Conseil privé approuve diverses ordonnances relatives à la pose de torpilles dormantes dans les ports, au transport des troupes en temps de guerre, au rachat éventuel de lignes privées de chemins de fer. Le 21, des « coulis » sont débarqués à Fu-san pour la construction du

---

(1) *Ibid.*, n° 39.

(2) Le texte authentique de ce discours peu diplomatique a été publié par le *Japan Times* ; dans le *Japan Mail* et les autres journaux anglais, il a été expurgé et corrigé. Le principal épisode de la fête à l'occasion de laquelle il fut prononcé mérite aussi d'être raconté. Voici comment il a été narré pas le *Japan Times*. « Lorsqu'on a tiré le rideau, on aperçoit un chœur et un orchestre de *geisha* ; en avant de la scène, une *geisha* en costume de *samurai*, le sabre encore au fourreau, est accroupie, personnifiant le Japon. Entre par la gauche l'Oncle Sam, en costume traditionnel, et la jeune dame qui portait ce costume avec tant d'aisance avait dû en vérité répéter sérieusement son rôle. A droite, voici surgir le Lion britannique, la crinière flottante et les mâchoires souriant gentiment (*gently smiling jaws*). Ce couple singulier fait d'abord un certain nombre de gambades, dans le style classique des ballerines, puis, se tournant vers le Japon, exécute une pantomime, que les spectateurs intéressés et amusés interprètent avec raison comme une excitation à combattre quelqu'un. D'abord le Japon reste insensible, mais peu à peu s'agite, se lève, tire son sabre et le brandit d'une manière si redoutable que l'Oncle Sam et le Lion britannique se hâtent de le calmer. Là-dessus, le Lion se retire un moment, puis, rentrant en scène, vient déposer avec grand respect aux pieds du Japon un modèle de croiseur, que le Japon élève jusqu'à son front en manière de remercîment. L'Oncle Sam, pour ne pas rester en arrière, apporte à son tour deux gros sacs de

chemin de fer en nombre si considérable que le comte Lamsdorf en témoigne de l'inquiétude (1). Depuis le milieu du mois, le baron Sone Arasuke 曾禰荒助, ministre des Finances, ne cesse d'avoir des entretiens avec les principaux banquiers du pays en vue de l'émission d'un emprunt intérieur : mais le baron Sone n'est pas populaire, et le président du Conseil, le comte Matsukata et le comte Inoue doivent venir à la rescousse ; enfin, le 29, l'émission d'un premier emprunt de guerre de 100 millions est décidée. Le 30, le Japon commande en Angleterre deux cuirassés monstres, qui devront être achevés dans un délai de dix-sept mois.

Au point où en étaient arrivés les événements, l'action des diplomates à Péking et à Seoul ne pouvait plus avoir grande importance. Pourtant il se produisit un incident qui mérite d'être noté. Au moment de la ratification des traités de commerce, la Chine avait fait connaître officieusement son intention d'observer une stricte neutralité au cas où la guerre éclaterait entre le Japon et la Russie : cette neutralité, désirée également par les deux antagonistes, était du reste escomptée d'avance, et il allait de soi que la partie de la Mandchourie encore occupée par la Russie en serait exceptée. Mais il en allait tout autrement de la neutralité coréenne. Il était certain que, dès le début de la guerre, le Japon, s'autorisant de son rôle de protecteur de la Corée, n'hésiterait pas à agir à sa guise dans ce malheureux pays et à l'occuper militairement. La Corée, sentant venir l'orage, crut qu'elle pourrait se mettre à l'abri des calamités qu'elle prévoyait par une simple déclaration de neutralité. La décision fut prise en grand secret et communiquée aux puissances, vers le 20 juillet, à l'insu du ministre du Japon, qui, s'il avait été prévenu à temps, n'aurait pas manqué d'opposer son veto à cette gênante déclaration. Ce fut un succès pour M. Pavlov, qui avait sans doute inspiré la manœuvre, et les journaux japonais manifestèrent un violent dépit. L'affaire de Che-mul-pho a montré que les Japonais étaient bien résolus à ne tenir de la déclaration aucun compte : mais la violation du droit international qu'ils commirent alors parut encore plus flagrante à la lumière de cette déclaration publiée *urbi et orbi*, et attira, comme on sait, à l'amiral Uryû Sotokichi 瓜生外吉 une vigoureuse protestation de la part des commandants des trois navires français, anglais et italien ancrés dans le port au moment de l'attaque. Les engagements pris dans la suite par la Corée terrifiée vis-à-vis du Japon ne sauraient naturellement avoir d'effet juridique rétroactif et innocenter le Japon de la violation de territoire neutre qu'on lui a reprochée.

Par trois fois — le 23, le 26 et le 28 janvier (2) — M. Kurino avait reçu de Tôkyô l'ordre de presser le comte Lamsdorf de faire connaître la réponse russe ou du moins de fixer le jour où elle serait remise : mais il n'avait pu obtenir aucun engagement formel (3). Le 30, à la suite d'un conseil des Vétérans, des instructions lui furent envoyées, lui enjoignant de demander de nouveau au comte Lamsdorf la fixation d'une date définitive et rapprochée (4). Le 1er février, M. Kurino faisait savoir à Tôkyô que sa démarche était cette fois encore restée

---

farine, que le Japon paraît apprécier non moins vivement que le navire. Alors le Lion et l'Oncle Sam l'excitent de nouveau à la guerre, et la fin de l'acte montre le Japon portant à droite et à gauche des coups terrifiques de son sabre étincelant, pendant que le Lion et l'Oncle Sam regardent avec satisfaction. » Il est difficile assurément d'imaginer rien de plus ridicule que cette scène, et il est triste de voir la délicate chorégraphie japonaise tomber, pour la gratification de quelques attachés militaires et de quelques correspondants de journaux, à cette profondeur d'absurdité.

(1) *Livre blanc*, n° 43.

(2) *Ibid.*, nos 40, 42, 44.

(3) *Ibid.*, nos 41, 43, 45.

(4) *Ibid.*, n° 46.

sans succès (1). On ne voulut pas attendre davantage. Justement le lendemain, le *Kasuga* et le *Nisshin* arrivaient à Singapore, la dernière étape de leur voyage avant Yokosuka 横須賀, avec une avance formidable sur l'escadre russe de l'amiral Virenius, et par suite toute cause d'anxiété au sujet de ces deux navires avait disparu. En même temps des nouvelles plus ou moins alarmantes arrivaient de Mandchourie et de Sibérie : les Russes envoyaient des troupes, disait-on, sur les bords du Yalu ; l'agent commercial japonais à Vladivostok avait été prévenu par les autorités russes que l'état de siège pouvait être proclamé d'un jour à l'autre ; l'escadre de Port-Arthur était partie le 3 pour une destination inconnue (2). Il est significatif que le gouvernement, jusque-là si avare de communications, porta lui-même ces nouvelles à la connaissance du public. Le 3 février, le Conseil privé approuvait des ordonnances (parues le 5 dans le *Kwampô*) qui organisaient le service des postes militaires et interdisaient, sous certaines réserves, l'expédition de télégrammes chiffrés ou rédigés en une langue autre que le français ou l'anglais soit de la Corée soit du Japon. Le même jour eut lieu une séance du Conseil des Vétérans, qui dura de 9 heures du matin à 6 heures du soir, et à la quelle furent convoqués un grand nombre d'officiers supérieurs. C'est à ce conseil qu'il fut enfin résolu d'avoir recours aux armes, et la décision fut ratifiée le lendemain dans une grande conférence qui se tint en présence de l'Empereur.

Les préparatifs du Japon étaient assez parfaits pour qu'aucun intervalle ne fût nécessaire entre la décision et l'action. Le 5, l'Empereur adressait aux ministres de la guerre et de la marine un message dans lequel il leur confiait le soin « d'atteindre le but de la nation et de soutenir la gloire de l'Empire » (3). L'ordre d'agir arrivait à l'amiral Tôgô dans la nuit, et le 6, avant midi, l'escadre tout entière avait quitté Saseho. Ainsi un acte irréparable avait été accompli, non seulement avant toute déclaration de guerre, mais même avant la rupture des pourparlers. La dernière entrevue du baron Rosen et du baron Komura n'eut lieu en effet que le 6 dans l'après-midi, et celle de M. Kurino et du comte Lamsdorf eut lieu le même jour à 4 heures (4). Il faut remarquer en outre que le 5, à 5 heures 15 du soir, d'après le *Livre blanc* (5), le baron Komura avait reçu un télégramme de M. Kurino lui annonçant l'envoi de la réponse russe ; les instructions en vue d'une rupture venaient précisément d'être adressées à M. Kurino (6) ; de plus, son télégramme indiquait que la Russie ne faisait aucune concession nouvelle ; et enfin à ce moment le Japon s'était avancé si loin que les concessions les plus étendues de la Russie n'auraient sans doute plus suffi à l'arrêter. La réception du télégramme de M. Kurino ne changea donc rien aux dispositions prises et n'empêcha pas l'expédition à l'amiral Tôgô de l'ordre fatal. Le départ de l'escadre fut tenu rigoureusement secret. Lorsque, dans la soirée du 8, le baron Komura communiqua aux représentants des puissances un exposé détaillé des raisons pour lesquelles le gouvernement japonais s'était décidé à rompre les pourparlers, nul ne savait encore que les hostilités avaient été pratiquement ouvertes depuis l'avant-veille et qu'à ce moment même les escadres japonaises attaquaient les Russes à Che-mul-pho et à Port-Arthur.

On sait le reste.

---

(1) *Ibid.*, nº 47.

(2) Elle était simplement en manœuvres et revint à Port-Arthur le lendemain. Mais on affecta au Japon de donner la signification la plus sinistre à cette sortie.

(3) Ce message ne fut pas divulgué sur le moment, et ne fut publié dans le *Kwampô* que le 14 février.

(4) *Livre blanc*, nº 51.

(5) *Ibid.*, nº 50.

(6) *Ibid.*, nºs 48 et 49.

— Ochiai Naobumi 落合直文, qui est mort le 16 décembre 1903, à l'âge de 42 ans, était l'un des écrivains les plus distingués et surtout l'un des plus grands érudits du Japon contemporain. Né vers la fin de l'année 1861, il avait fait de solides études japonaises et chinoises sous la direction de Hori Hidemasa 堀秀政 et de Naitô Chisô 內藤址叟: il les termina à l'Université de Tôkyô. Il a été professeur successivement au Kwôten kôkyû jo 皇典講究所, au Dai-ichi kôtô gakkô 第一高等學校, au Kokugaku-in 國學院. S'il ne réussit pas à obtenir une chaire à l'Université, c'est sans doute à cause de la mésaventure qui lui arriva il y a quelques années. Il avait publié un livre de lecture (*tokuhon* 讀本) à l'usage des jeunes filles, qui était déjà employé depuis quelque temps dans les écoles, lorsque des journalistes hostiles au gouvernement y découvrirent des pages immorales et indécentes. Le livre fut aussitôt interdit; et il y eut pendant quelques mois autour du nom d'Ochiai un tapage considérable. Depuis deux ou trois ans, miné par la maladie, Ochiai avait cessé d'enseigner: mais il ne cessa jamais d'écrire et de produire. Il a collaboré assidûment aux principales revues littéraires, philologiques et historiques du Japon, et il faut espérer que ses essais seront un jour réunis en volume par les soins de ses disciples. Il a composé un grand nombre d'ouvrages d'éducation, dont les principaux sont: *Shinsen Nihon rekishi* 新撰日本歷史, *Katei kyôiku rekishi tokuhon* 家庭教育歷史讀本, *Chûtô kyôiku kokubun kihan* 中等教育國文軌範, *Bumpô kyôkwasho* 文法教科書, *Shinsen katen* 新選歌典. Il a été l'un des compilateurs de la grande collection littéraire *Nihon bungaku zensho* 日本文學全書 (24 vol.). Il a publié des commentaires excellents de plusieurs ouvrages classiques: le meilleur est l'*Ôkagami shôkai* 大鏡詳解, qu'il a composé en collaboration avec Konakamura Gishô 小中村義象. Il eut aussi M. Konakamura pour collaborateur dans la rédaction du *Shinsen Nihon gwaishi* 新撰日本外史. Mais ses deux ouvrages les plus importants sont sa grammaire japonaise, *Nihon daibunten* 日本大文典, la meilleure qui existe avec le *Kô Nihon bunten* 廣日本文典 d'Ôtsuki Fumihiko 大槻文彦, et son grand dictionnaire, *Kotoba no izumi*, le plus complet de tous ceux qui ont paru dans ces dernières années. Ochiai avait fondé une société littéraire, Asaka-kwai 淺香會, dont ont fait partie un grand nombre des écrivains de promesse de la nouvelle génération. Il avait lui-même un talent poétique peu commun; et deux de ses poèmes, *Shiragiku* 白菊 et *Shô-Nankô* 小楠公, jouissent d'une grande célébrité; le dernier surtout est connu de tous les écoliers de l'Empire. Ochiai n'a pas manqué, suivant la charmante tradition japonaise, de composer sur son lit de mort un poème d'adieux à ce monde:

« Ô vent de l'hiver! En rêvant à la grâce tranquille de ta marche, je m'endormirai ce soir! »

Kogarashi yo!
Nare ga yukue no
Shizukesa no
Omokage yume-mi,
Iza! kono yo nen.

— Le baron Mitsui, chef de la grande famille de banquiers japonais, a fait don à l'Université de Paris d'une somme de 75.000 francs pour la fondation à la Faculté des Lettres d'une chaire de langue et littérature japonaises.

FRANCE

— L'Académie des Inscriptions a tenu le 13 novembre 1903 sa séance publique annuelle. M. Georges Perrot, président de l'Académie, a prononcé le discours d'usage. Après avoir parlé des Ecoles d'Athènes et de Rome, M. Perrot a dit:

« Il est une troisième école, l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui est venue comme d'elle-même, vers la fin du dernier siècle, se placer sous la bienveillante tutelle de l'Académie. Elle a été fondée par M. Doumer, alors gouverneur général de l'Indochine, et nulle des mesures que celui-ci a prises, pendant la trop courte durée de son administration, n'atteste mieux l'esprit large et prévoyant qu'il a porté dans l'exécution du programme qu'il s'était tracé. En sollicitant pour cette école le patronage des orientalistes éminents que renferme notre Compagnie, M. Doumer a voulu lui indiquer tout d'abord la voie où elle devait marcher. Elle devrait s'appliquer à éclairer par ses recherches tout le passé de ces vastes contrées dont la France a pris charge; elle étudierait leurs arts, leurs langues, leurs religions, leurs littératures, leurs coutumes et leur droit traditionnels ; elle aiderait les maîtres auxquels obéissent maintenant ces peuples à en mieux comprendre le génie, et les mettrait ainsi à même de mieux gouverner leurs millions de sujets, avec une plus claire intelligence des habitudes et des besoins de ces Asiatiques. M. Finot, nommé directeur de l'Ecole, et M. Foucher, qui a fait l'intérim en 1901, se sont montrés à la hauteur de leur tâche; grâce à la compétence et au zèle de ces deux chefs, cette sœur cadette des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome n'a pas trompé les espérances de son fondateur. Transférée, en 1902, de Saigon à Hanoi, qui est devenu le siège du gouvernement, elle a pris là une part très active à l'Exposition universelle qui s'y est ouverte l'an dernier et au Congrès des Orientalistes qui s'y est tenu ; elle avait créé à Saigon et elle a transporté à Hanoi une bibliothèque et un musée qui renferment déjà, l'une des manuscrits et des livres de grand prix, et l'autre des séries très riches de porcelaines, de laques et de bronzes chinois ; l'art des différentes provinces de l'Indochine y est aussi représenté par des monuments qui sont encore peu nombreux, mais qui ont été choisis avec goût.

« C'est d'ailleurs par ses publications que l'Ecole a surtout manifesté son existence et son ardeur au travail. Plusieurs ouvrages importants ont été édités en son nom et sous ses auspices ; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est la revue trimestrielle qu'elle appelle son Bulletin, et qui est aujourd'hui parvenue au terme de sa seconde année. Ce recueil périodique avec ses articles de fond, sa bibliographie et sa chronique, a déjà conquis, dans le monde des orientalistes, une autorité à laquelle il a été rendu hommage ailleurs qu'en France. Nous avons le ferme espoir, déjà justifié par des actes récents, que le nouveau gouverneur général, M. Beau, ne s'intéressera pas moins que ne le faisait son prédécesseur à l'Ecole d'Extrême-Orient. Quant à l'Académie, elle a pour cette pupille qu'elle protège de si loin quelque chose de l'affection que l'on porte, dans la famille, au dernier venu, au plus jeune des enfants de la maison. »

— M. Senart a présenté à l'Académie des Inscriptions, dans sa séance du 30 décembre 1903, le rapport suivant, au nom de la Commission de l'Ecole française d'Extrême-Orient :

« Votre Commission de l'Ecole d'Extrême-Orient a été saisie, il y a quelque temps déjà, du rapport du Directeur pour l'année 1902. Nous aurions voulu en entretenir plus tôt l'Académie. Notre retard s'excuse par la date et surtout par la saison où il nous est parvenu. Il serait superflu de résumer aujourd'hui un document qui est dès à présent imprimé ; chacun de vous en pourra aisément prendre connaissance. Nous voulons du moins le signaler à votre attention. C'est un devoir que nous impose l'intérêt même, très vif et très fidèle, que l'Académie porte à l'Ecole.

« L'année 1902 marque dans son histoire une date mémorable. C'est au commencement de 1902 que M. Finot, suppléé pendant un an par M. Foucher avec tant de dévouement et de succès, reprenait ses fonctions de directeur ; c'est le 1er juin 1902 que, suivant l'émigration de tous les services généraux, l'Ecole transportait officiellement son siège de Saigon à Hanoi ; c'est à la fin de la même année que s'ouvraient dans la jeune capitale l'Exposition, à laquelle l'Ecole prit une part si marquante, et le premier Congrès international des études d'Extrême-Orient, dont le Directeur de l'Ecole avait été l'actif promoteur et auquel le personnel de l'Ecole prêta un concours si décisif. Je ne reviendrai pas sur ces épisodes brillants ; j'ai eu déjà occasion

de rendre personnellement hommage à des succès qui ont été mérités par beaucoup de zèle. Il n'est que juste d'exprimer publiquement notre gratitude aux deux gouverneurs généraux qui, par leur initiative hardie et leur concours bienveillant, y ont eu une part si large.

« Malgré ces circonstances extraordinaires, en dépit du labeur très lourd qu'elles ont imposé à tous les membres, directeur, professeur et pensionnaires, de l'Ecole, son activité normale, telle qu'elle se manifeste dans ses publications ordinaires, ne s'en est ni ralentie ni alanguie. C'est un témoignage que nous tenons à lui rendre ; nous sommes, pour le faire, plus à l'aise que son Directeur. Il s'est contenté d'énumérer les sujets qui ont, en 1902, été traités dans le *Bulletin*. Je veux au moins ajouter que, ni par la méthode, ni par la portée, les mémoires n'ont été inférieurs à ce que la variété en promettait d'intérêt. Ce second volume du *Bulletin* a achevé de lui assurer la place qu'il s'était d'abord conquise dans les tout premiers rangs des périodiques consacrés à l'Orient. Me sera-t-il permis de devancer un peu les date pour affirmer que les fascicules parus de l'année courante ne peuvent que soutenir dignement cette tradition et affermir cette autorité ? D'y signaler dès aujourd'hui, entre plusieurs autres, les savants et instructifs travaux de M. Pelliot et de M. Maitre ? Quand on songe aux conditions difficiles dans lesquelles se poursuit la publication, par les soins d'un personnel peu nombreux, dispersé, réclamé souvent par des tâches très différentes, éloignées, pénibles, c'est avec une admiration sincère que l'on constate de pareils résultats.

« A côté du *Bulletin*, les collections parallèles ne se sont pas, en 1902, enrichies de moins de trois ouvrages : la *Phonétique annamite* du P. Cadière, dont vous couronniez naguère un mémoire sur l'histoire de l'Annam ; l'*Inventaire des monuments du Cambodge* du commandant Lunet de Lajonquière, temporairement détaché à l'Ecole, et les *Eléments de sanscrit classique* de M. V. Henry. Trois livres excellents. Point n'est besoin d'insister sur l'accueil si favorable qu'ils ont, dès le premier moment, reçu de tous les connaisseurs. Ce que je voudrais seulement relever, c'est la justesse et l'opportunité avec lesquelles ils s'ordonnent dans le cadre qui a été tracé à l'Ecole par son fondateur : intéressant tour à tour les deux courants, indien et chinois, qui réclament ses préoccupations, se partageant, comme il est juste et nécessaire, entre l'exploration des monuments locaux et ces études générales qui fournissent la base indispensable à l'investigation du passé dont ils perpétuent le souvenir.

« L'Ecole ne saurait mieux montrer à quel point elle est pénétrée des devoirs doubles qui lui incombent, à l'égard de la science en général, à l'égard de la colonie qui assure son existence. Elle s'est montrée égale à ces légitimes exigences : les recherches et les fouilles que MM. Parmentier, Commaille et Carpeaux ont conduites avec une énergie heureuse, se sont doublées de ces tableaux d'ensemble qui, seuls, mettent chaque détail en valeur. C'est dire combien il importe que ce qui a été si bien commencé se poursuive sans ralentissement. La tâche brillamment inaugurée dans le premier volume du commandant de Lajonquière n'aura tout son prix que s'il peut continuer cette revue de l'art cambodgien dans les provinces détenues par le Siam, qui en conservent les spécimens les plus caractéristiques et les plus puissants. Nous connaissons les intentions libérales et les lumières du gouvernement colonial : il assurera certainement à l'Ecole, en frais d'impression et en frais de mission, les moyens de rester fidèle à sa tâche. Les travaux dont M. Finot envisage maintenant la publication, l'*Art du Gandhâra* de M. Foucher, la *Grammaire pâlie* de M. Henry, en formeront le développement naturel. Nous sommes persuadés que la colonie tout entière apprécie ce que des sacrifices d'argent relativement faibles lui assurent d'honneur et même de réel profit.

« L'unanimité avec laquelle, au Congrès international de Hambourg, les représentants les plus autorisés de l'orientalisme ont rendu solennellement hommage à la création de l'Ecole et à ses féconds débuts ; l'empressement avec lequel, au Congrès de Hanoi, les délégués de plusieurs gouvernements d'Europe et des principales institutions savantes de l'Extrême-Orient se sont groupés autour de l'Ecole comme en un foyer commun, — de pareilles manifestations ne sauraient être indifférentes pour ce bon renom, pour cet ascendant intellectuel qui, en Indochine comme par tous pays, constitue une force, force de sentiment sans doute et d'opinion,

mais force précieuse. Tandis que, en subventionnant la grammaire sanscrite de M. Henry, l'Indochine donnait aux étudiants de France en même temps qu'à ses propres travailleurs un instrument d'étude indispensable, vous n'hésitiez pas à consacrer une somme importante à l'achèvement des relevés commencés à Angkor aux frais de l'Ecole. Cette union d'efforts n'est-elle pas pour tous honorable et utile? N'y a-t-il pas un gage pour la colonie en même temps qu'une force pour la science française dans un pareil échange, la métropole et son établissement lointain associant leur effort sur ce terrain de la haute culture, dont c'est plus que jamais pour nous un intérêt supérieur de ne pas laisser la tradition défaillir entre nos mains? Nous remercions l'Indochine et son Gouvernement d'en savoir comprendre toute l'importance.

« La ville rapidement grandissante de Hanoi ne peut d'ailleurs manquer d'apprécier la parure que lui font les collections déjà si remarquables, Bibliothèque et Musée, de l'Ecole. Le laborieux transfèrement de Saigon s'est opéré sans avaries graves ; des dons nombreux, notamment à la clôture de l'Exposition, ont continué à enrichir le patrimoine acquis. Malheureusement nous avons lieu de craindre que le dernier cyclone qui a fait cette année de si fâcheux ravages n'ait atteint plusieurs pièces provisoirement déposées dans l'ancien palais de l'Exposition. C'est une raison de plus de souhaiter ardemment que ces collections reçoivent sans plus de retard, avec les autres services de l'Ecole, un asile définitif, digne des richesses présentes et des acquisitions certaines de l'avenir. La colonie couronnera sans regret, par une mesure vraiment indispensable, la libéralité qu'elle a jusqu'ici mise au service d'une institution que, je puis le dire sans exagération, lui envient tant d'autres établissements européens, justement fiers de puissantes ressources et d'une vieille gloire.

« Quant à nous, Messieurs, nous ne pouvons résumer notre impression sur le rapport dont s'inspirent ces remarques, qu'en proclamant notre satisfaction la plus sincère. L'œuvre à laquelle vous avez dès le début accordé un patronage si cordial, vit et se développe pour l'honneur de l'Indochine et de la France. Nous ne pouvons embrasser ses progrès sans éprouver une reconnaissance joyeuse pour les travailleurs consciencieux qui s'en sont faits les ouvriers persévérants. »

— Une *Société française de fouilles archéologiques* a été fondée à Paris le 14 janvier 1904. Elle se propose d'entreprendre et d'encourager par ses subventions des explorations et des fouilles archéologiques en France, dans ses colonies et pays de protectorat, sans exclure les pays étrangers ; d'organiser l'exposition des objets recueillis dans les fouilles subventionnées par la Société ou provenant d'acquisitions, de dons ou d'échanges ; d'enrichir les musées français en leur attribuant ces objets. La Société a son siège à Paris, 28 rue Bonaparte. Elle comprend des membres donateurs, versant une somme de 500 francs, et des membres titulaires payant une cotisation annuelle de 20 francs rachetable par un versement de 200 francs. Les mandats ou bons de poste doivent être adressés à M. Bischoffsheim, trésorier, 34 rue des Mathurins, Paris.

Les fondateurs de la Société, membres du Comité central, sont: MM. Ed. Aynard, membre de l'Institut, député ; E. Babelon, membre de l'Institut ; le général Bassot, membre de l'Institut, ancien directeur du Service géographique de l'armée ; Georges Berger, membre de l'Institut, président de l'Union centrale des arts décoratifs, député ; R. Bischoffsheim, membre de l'Institut, député ; S. A. I. le prince Roland Bonaparte ; le prince de Brancovan, directeur de la *Renaissance latine* ; le comte Boni de Castellane, député ; Henry Cochin, député ; Marcel Dieulafoy, membre de l'Institut ; P. Doumer, député, ancien gouverneur général de l'Indochine ; Ch. Ephrussi, directeur de la *Gazette des Beaux Arts* ; A. Foucher, représentant de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; Fournier Sarlovèze, vice-président de la Société artistique des Amateurs ; B. Haussoullier, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études ; le comte Florian de Kergorlay, associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France ; le comte Jean de Kergorlay ; R. Koechlin, secrétaire général de la Société des Amis du Louvre ; Albert de Lapparent, membre de l'Institut ; le comte R. de Lasteyrie, membre de l'Institut ; E. Leroux, éditeur du Ministère de l'Instruction Publique ; J. Maciet, vice-président de l'Union centrale des arts décoratifs ; R. Poincaré, sénateur,

ancien ministre de l'Instruction publique ; le professeur S. Pozzi, membre de l'Académie de médecine ; André de Ridder, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes ; le comte Guy de La Rochefoucauld, président de la Société artistique des Amateurs ; le baron Edmond de Rothschild ; G. Schlumberger, membre de l'Institut ; E. Soldi-Colbert de Beaulieu, Grand Prix de Rome ; Waldeck-Rousseau, sénateur, ancien ministre.

— Nous avons appris avec un profond regret la mort de M. Edmond Drouin, secrétaire-adjoint et bibliothécaire de la Société asiatique, décédé à Paris, le 29 janvier 1904, à l'âge de soixante-six ans. M. Drouin avait délaissé le barreau pour se consacrer à son étude favorite, la numismatique orientale, et il n'avait pas tardé à acquérir dans ce domaine spécial, grâce à l'étendue et à la variété de ses connaissances, une autorité de bon aloi. Il avait acquis surtout par son caractère fait de franchise et de cordialité l'affectueuse sympathie de tous ses confrères. La Société asiatique ressentira vivement la perte de cet homme excellent, qui s'était consacré au soin de ses intérêts avec un si complet et si fidèle attachement.

— M. Ed. Chavannes, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, a remplacé M. Schlegel à la direction du *T'oung Pao*.

— Le XIVe Congrès des Orientalistes se tiendra à Alger en 1905, pendant les congés de Pâques. Le Comité d'organisation, présidé par M. R. Basset, directeur de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, a décidé que le Congrès se diviserait en 7 sections : I. Inde, langues aryennes et langues de l'Inde. II. Langues sémitiques. III. Langues musulmanes (arabe, turc, persan). IV. Egypte ; langues africaines ; Madagascar. V. Extrême-Orient. VI. Grèce et Orient. VII. Archéologie africaine et art musulman. La cotisation est de 20 francs pour les congressistes, 10 francs pour leurs femmes ou les parentes qui les accompagnent. Les correspondances et les demandes de renseignements doivent être adressées au secrétariat de la Commission d'organisation, 46 rue d'Isly, Alger (Service des Affaires indigènes).

ALLEMAGNE

— Le Prof. Ernst Kuhn, élu recteur de l'Université de Munich, a choisi pour sujet de son discours inaugural : *L'influence de l'Inde aryenne sur les pays voisins au Sud et à l'Est*. Dans ce discours, il retracé en traits généraux l'histoire de la colonisation indienne dans le Dekkhan, l'île de Ceylan, le Pégou, le Siam, le Cambodge, le Champa et l'Insulinde. Au sujet du Cambodge, M. K. dit que l'existence du buddhisme n'y est attestée que pour le IXe siècle ; mais l'inscription de Vat Prei Vier publiée par M. Barth (*I. S. C. C.*, p. 60), et qui est presque sûrement buddhique, remonte à 664 A. D. ; d'autre part, M. Pelliot a établi que le buddhisme existait au Fou-nan, et par conséquent au Cambodge, dès 484 A. D. (*B. E. F. E.-O.*, III, 294).

— Le patriarche de l'indianisme, Otto von Böhtlingk, est mort à Leipzig, le 1er avril 1904, à l'âge de 89 ans. Peu d'hommes ont exercé sur les études sanskrites une influence comparable à celle de ce grand philologue. Le *Dictionnaire de Saint-Pétersbourg*, fruit d'un immense labeur, chef-d'œuvre d'érudition et de critique, est à la base de tous les travaux publiés depuis quarante ans, et il ne sera pas de longtemps dépassé. A la suite de la grande édition qu'il publia en collaboration avec Roth de 1852 à 1875, Böhtlingk en donna, de 1879 à 1889, une édition abrégée et mise au courant. Outre cette œuvre capitale, il a édité avec une impeccable méthode plusieurs textes sanskrits : la Grammaire de Pāṇini (1re éd., Bonn, 1840 ; 2e éd., Leipzig, 1887) ; *Çakuntalā* (Bonn, 1842) ; le *Mugdhabodha* de Vopadeva (Pétersb., 1846) ; l'*Abhidhānacintāmaṇi* de Hemacandra (Pétersb., 1847) ; la *Chrestomathie sanscrite* (1re éd.,

Pétersb., 1845 ; 2e éd., ibid., 1877) ; un corpus de la poésie gnomique indienne sous le titre de : *Indische Sprüche* (Pétersb., 1863-1865). Jusque dans ces dernières années, bien que son âge avancé ne lui permit plus les œuvres de longue haleine, plusieurs notes insérées dans la *Zeitschrift* de la Société orientale allemande témoignèrent de l'attention avec laquelle il suivait le progrès de ses études favorites. Il était correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

ANGLETERRE

— Sir Edwin Arnold est mort au mois de mars dernier à l'âge de 72 ans. Après un séjour de quelques années dans l'Inde comme principal du Sanskrit College de Puna, il retourna en Angleterre, où il devint et resta jusqu'à sa mort l'actif collaborateur du *Daily Telegraph*. Son ouvrage le plus connu est *The Light of Asia*, poème sur la vie et les doctrines du Buddha, publié en 1879, et qui a obtenu un succès sans précédent.

PAYS BAS

— M. J. J. M. De Groot a été appelé à la chaire de chinois de l'Université de Leyde, vacante par le mort de Gustave Schlegel.

SUISSE

— Un Congrès international d'histoire des religions se tiendra à Bâle du 30 août au 2 septembre 1904. On a adopté provisoirement une division en 8 sections : Peuples non civilisés ; Chine et Japon ; Egypte ; Sémites ; Inde et Iran ; Grèce et Rome ; Germains, Celtes et Slaves ; religion chrétienne. La souscription est de 20 francs et donne droit aux actes du Congrès. Adresser les adhésions au Prof. Alfred Bertholet, Leonhardstrasse 8, Bâle.

NÉCROLOGIE

PROSPER ODEND'HAL

L'Ecole française d'Extrême-Orient vient de perdre un excellent collaborateur et un ami très cher, qui a péri victime de son amour pour la science et l'humanité.

Prosper-Marie-Patrice ODEND'HAL était né à Brest, le 24 novembre 1867, d'une famille d'origine irlandaise établie en France au XVIIIe siècle. Au sortir du lycée, en 1885, il entrait à Saint-Cyr, d'où il sortait en 1887 avec le grade de sous-lieutenant. Envoyé en garnison à Limoges, il n'y resta pas longtemps. La monotone régularité du service convenait mal à cet esprit curieux et énergique, que sollicitait avant tout l'attrait de l'inconnu et du péril. A ce moment l'Indochine était conquise, mais non pacifiée : il y avait encore beaucoup à combattre, à découvrir, à organiser. C'était assez pour séduire le jeune officier : en mai 1889, il débarque au Tonkin comme sous-lieutenant au quatrième régiment de tirailleurs tonkinois. Après avoir tenu garnison dans la région de Moncay, il commande le poste de Green dans la province de Bac-ninh. En 1890, il échange les fonctions de son grade contre celles d'inspecteur de la Garde indigène, qui semblaient réserver à son activité de plus libres initiatives. L'occasion se fit attendre quelque temps : Odend'hal l'attendit en exerçant sans ardeur les fonctions de chef du bureau de la Garde indigène à la Résidence supérieure de Hué. Enfin l'heure souhaitée arriva.

En décembre 1890, un des officiers attachés à la Mission Pavie, le capitaine de Malglaive, parti trois semaines auparavant pour relier par un nouvel itinéraire la capitale annamite à Saravane et au Mékhong, revenait à Hué sans avoir pu achever son voyage. Arrêté par les Khas à la source du Tchépon, menacé d'une attaque sérieuse, il avait dû battre précipitamment en retraite et venait demander une escorte pour repartir. On s'empressa de lui donner vingt miliciens commandés par M. Odend'hal, qui non seulement, en assurant la marche régulière et la sécurité du convoi, permit à M. de Malglaive de se consacrer tout entier à son travail topographique, mais encore apporta à ce travail lui-même le concours le plus précieux. Les voyageurs gagnèrent Aï-lao ou Lao-bao sur le Tchépon, descendirent vers le Sud jusqu'à 30 kilomètres de Saravane, regagnèrent à l'Est le Sékhong et se dirigèrent vers la côte par la vallée de cette rivière. Le 31 janvier 1891, M. Odend'hal, à la tête de son escouade, rentrait à Hué, épuisé de fatigue et de fièvre. A peine remis, il repartait avec le capitaine Cogniard, qu'il escorta dans sa traversée de la côte au Mékhong (août-septembre 1891). L'année suivante (1892) fut occupée par une mission topographique dans la région de Phanrang.

En 1893, il reçoit la mission de chercher une voie de communication facile entre le Quang-nam et la rivière d'Attopeu. Renonçant à attaquer la chaîne par la côte, il se décide pour un mouvement tournant qui avait l'avantage de lui faire suivre, sur un certain parcours, l'itinéraire de son premier voyage. Les péripéties de cette expédition ont été retracées par lui dans un rapport au Gouverneur général (1), dont on nous permettra de donner ici quelques extraits, car rien ne saurait mieux que ces simples pages faire ressortir les rares qualités d'Odend'hal : décision, bravoure, sensibilité, le tout relevé d'une inaltérable bonne humeur.

(1) Il a été imprimé dans la *Revue indo-chinoise*, 1894, 2e semestre.

En partant de Hué, le 10 novembre 1893, il emmenait avec lui une simple escorte de cinq miliciens:

« Je considérais cette force comme suffisante pour parer à toutes les éventualités, persuadé que j'étais que l'Européen, le blanc, qui sait prendre le sauvage, lui inspire une terreur superstitieuse qui le met à l'abri de toute insulte. L'événement montrera que si cette thèse est vraie en général, elle souffre pourtant quelques exceptions. »

Se dirigeant au Sud-Ouest, il arrive le 22 novembre au gros village d'Arok, chez les Tarieng. Un peu plus loin, il abandonne son ancien itinéraire pour se diriger à l'Ouest sur Saravane.

La traversée des pays sauvages présente deux principaux inconvénients parmi beaucoup d'autres: d'abord la plupart des villages sont *cư* (*deng*, *mang*, *kalam*, selon les dialectes), c'est-à-dire interdits pour un motif ou un autre (épidémie, sacrifice, etc.), et on ne peut songer à y pénétrer sans courir les plus grands dangers: le capitaine de Malglaive faillit être massacré pour avoir violé cette défense; en second lieu, chaque village, pour se débarrasser plus vite du voyageur, le conduit au village le plus voisin, qui se trouve généralement hors de sa route; il faut avoir constamment l'œil sur la boussole pour ne pas se laisser égarer. M. Odend'hal subit tous ces ennuis.

Après avoir été trompé une première fois, il arrive au hameau de Vel Phưng dont le *sasai* (chef du village) s'éclipse, sous prétexte d'aller chercher des coolies, et ne reparaît plus. Il reste seul avec deux sauvages:

« Huit heures, neuf heures, pas de coolies! De temps en temps, un de mes deux sauvages grimpe sur une maison en poussant des cris épouvantables. Des *rây* voisins on lui répond par les mêmes hurlements, mais il n'y a toujours ni *sasai* ni coolies. Un des deux hommes est allé visiter les pièges et en a rapporté deux rats qu'il épile consciencieusement en les roulant dans la cendre. Impossible de le distraire de cette occupation qu'il exécute gravement en fumant pipe sur pipe. »

M. Odend'hal s'impatiente. Les deux sauvages prennent peur et s'enfuient. Le voilà abandonné. Il part à la découverte, arrive au village de Vel Hat et parvient à en ramener quelques coolies; mais en approchant de Vel Phưng, les coolies pris de panique détalent à toutes jambes. Tout est à recommencer. Enfin il parvient avec beaucoup de peine à se faire conduire à Vel Trak, où il obtient des pirogues, qu'il envoie chercher ses bagages. Mais le village est *cư* comme les autres, et le *sasai* l'oblige à passer la nuit au dehors, en ajoutant à titre de renseignement que les environs sont infestés de tigres.

Enfin les pirogues reparaissent avec les bagages et la marche reprend.

Le 2 décembre, le voyageur arrive à Saravane. Le 12, il est à Attopeu, ayant délivré chemin faisant un certain nombre d'esclaves annamites. Le 16, départ pour Kontum, où il arrive le 27.

« Ici au moins il n'y a pas de *dieng*: la suppression de cette coutume entraîne déjà celle d'une infinité d'abus. Seulement ce résultat coûte cher. Ce qu'il faut déployer d'activité, d'énergie et de tact pour prendre et garder de l'ascendant sur ces populations mobiles et fuyantes est inimaginable. Il n'y a rien à retrancher ni à ajouter au portrait qu'a tracé Cupet du P. Guerlach, sinon qu'il faut le voir, lui et ses confrères, dans le milieu sauvage, pour le juger; car, pour se rendre compte des difficultés que ces hommes ont eu et qu'ils ont chaque jour à vaincre, il faut avoir eu le contact de ces populations tour à tour belliqueuses et apathiques, alliant la franchise et la bravoure à la duplicité qui les fait empoisonner un homme rien que pour se procurer les bonheurs qui seraient arrivés à la victime. Il faut les avoir vus au milieu de ces êtres rebelles à toute autorité, parvenant, à force de patience et de fermeté, à avoir parfois raison de la plus tenace des résistances. L'admiration s'impose: mais en même temps on a le regret de voir tant de fatigues et de peines dépensées en un aussi ingrat terrain. »

Après un court séjour à Kontum, M. Odend'hal reprend la route d'Attopeu, en passant cette fois par Palei Jar. Mais ce village ayant eu récemment une bataille sérieuse avec les Sédangs,

a barré les routes et les a semés de ces petits piquets de bambou dont la pointe aiguë traverse le cuir le plus épais. M. Odend'hal, blessé au pied par un de ces engins, doit continuer sa route sur un palanquin improvisé, formé de deux couvertures attachées à un bambou. Il passe par le lieu de la bataille :

« Toutes les berges sont encore criblées de flèches et les rochers teints de sang... On a immédiatement, selon la coutume, dévoré tout crus les poumons et le foie des ennemis morts et ensuite brûlé leurs corps sur un bûcher dont on voit les traces toutes fraîches à droite du sentier. Désormais cet endroit est *mang*, et mes hommes font un détour pour ne pas passer près de la place consacrée par cet holocauste. »

Le 15 janvier 1894, après une dangereuse navigation sur le Sé-Su coupé de rapides, M. Odend'hal rentrait à Attopeu. Le 20, il se dirige vers le Quang-nam, suivi d'une troupe d'esclaves annamites, hommes, femmes, enfants, qui vont regagner leur patrie sous la protection de leur libérateur.

« Cela me fait treize bouches inutiles à nourrir, et je n'ai presque plus d'objets d'échange. Comment ferai-je pour résoudre ce problème ? J'ai toujours eu jusqu'ici de la chance dans mes voyages. Elle ne m'a pas encore abandonné, puisque mon pied est à peu près remis : elle se continuera bien encore pendant les dix ou douze jours nécessaires pour atteindre Phuoc Son. »

Le 22, il escalade la montagne qui sépare les vallées du Sé-kong et du Sé-kémane :

« Je marche sur un vaste plateau découvert et sillonné d'excellents sentiers où la marche est très facile. On jouit d'une vue admirable : à gauche on domine la profonde vallée de l'O. Thoai à demi noyée dans la brume, au-dessus de laquelle la masse du Krong Lai étale avec orgueil au grand soleil sa fourrure de velours vert. A droite, une série de rides successives s'étageant dans la direction du Sé-Kémane, qu'on devine dans la grande dépression que j'aperçois dans le Sud-Ouest, une véritable fosse de laquelle émergent des arêtes de montagnes, monstrueuses vagues vert sombre dont la tête est baignée de lumière, tandis que la base disparaît déjà dans une douce teinte vague de crépuscule. Assis au bord de la route, faisant halte, je goûte silencieusement la grandeur de ce spectacle, quand au détour du sentier paraissent deux Laotiens traînant une dizaine d'enfants hâves, misérables, vêtus de quelques guenilles ; le plus jeune n'a pas trois ans et peut à peine marcher. C'est un convoi d'esclaves. Ces bambins vont leur vie durant travailler pour autrui, et leurs parents les ont vendus pour quelques couvertures ou quelques colliers de perles. Quel contraste entre le spectacle de paix que j'ai devant moi et la vue de ces déshérités de la terre ! Ici il n'y a point l'excuse de la faim pour pallier l'odieux de ce trafic : le sol donne à profusion, même sans être cultivé, et la douce mère Nature ne laisse jamais son enfant sauvage souffrir de la famine. Pourquoi donc faut-il que l'homme soit d'autant plus cruel qu'elle lui est plus clémente ? »

Le 3 février la chaîne de partage des eaux est franchie ; le chemin se dirige franchement vers Tramy, malgré le désir du voyageur d'aboutir plus au Nord, à Phuoc Son, les populations sauvages de Tramy étant d'humeur peu bienveillante, comme il ne tarde pas à en faire l'expérience. Il est d'abord bien accueilli, mais les sauvages ne parlent ni annamite, ni laotien, ce qui rend les rapports assez difficiles. Enfin on découvre un sauvage borgne qui parle un affreux jargon annamite et qui sert d'interprète. On arrive au village de Bac-ong, dont l'entrée est interdite : il est convenu que les sauvages construiront un abri en feuillage pour la nuit et qu'ils transporteront les bagages jusqu'à Tramy moyennant un buffle. Tout paraît calme : le danger est au contraire tout proche :

« Il fait horriblement froid sur ces sommets, surtout quand la brume, qui lentement s'élève du fond de la vallée, nous a enveloppés de son épais manteau. Aussi les sauvages allument-ils de grands feux autour desquels ils s'apprêtent à passer la nuit. Tous ou à peu près sont en armes, mais ont l'air en confiance et sont même familiers au point d'être gênants. Je ne crois guère à l'arrivée de quelque incident, malgré les avis d'une des femmes délivrées à Attopeu,

qui, connaissant quelques mots de cédang, a cru saisir le propos suivant échangé entre deux sauvages : « Ce soir, quand ils dormiront. » Ses craintes sont certainement chimériques, mais malgré cela la prudence conseille d'en tenir compte et je prescris que tout le monde fasse bonne garde. On se groupe sous le *trai*, et les *linh* et moi restons éveillés, les armes chargées à la main. La nuit s'écoule et l'aube arrive sans que rien vienne justifier ces précautions ; me voilà hors d'affaire, d'autant mieux que les sauvages ont consenti au marché que je leur proposais et qu'il ne me reste plus qu'à attendre le retour des coolies de la veille qui sont, paraît-il, retournés dans leurs villages chercher le riz nécessaire pour le voyage. Le temps se passe sans qu'ils reviennent, tandis que grossit toujours la foule qui entoure ma petite troupe. Vers huit heures, il y a environ trois cents sauvages armés qui me considèrent avec curiosité ; mais rien dans leurs allures ne me semble indiquer d'intentions hostiles, quand soudain j'entends du bruit à l'autre extrémité du *trai* et, en me retournant, j'aperçois des sauvages s'élançant le sabre haut sur mes hommes. En même temps je suis saisi par derrière et renversé dans le feu auprès duquel je me chauffais. Le *trai* tombe sur moi et une affreuse bagarre se produit, dans laquelle j'échange au milieu des branches et des feuilles, des horions avec deux individus qui essaient de m'entraîner. Enfin un coup de feu éclate et l'un de mes agresseurs tombe blessé à l'épaule ; quatre ou cinq détonations mettent les autres en fuite, et je reste maître de la place. »

Il ne reste plus qu'à s'éloigner au plus vite. Abandonnant ses bagages, M. Odend'hal s'engage dans un lacis de sentiers semés de petits piquets, protégeant la retraite le fusil à la main et abattant de temps à autre un poursuivant trop audacieux. Bientôt il s'aperçoit qu'il va être cerné et accablé sous le nombre ; de tous les villages descendent des files de guerriers qui viennent prendre part à la curée. Abandonnant alors la route de Tramy, il s'enfonce dans une haute brousse d'herbes sèches et de fougères. Les sauvages y mettent le feu ; heureusement l'herbe humide ne brûle que lentement, et cet incendie retarde au contraire la poursuite. Mais M. Odend'hal se trouve sans vivres, à la tête de quelques hommes, dont plusieurs sont blessés, au milieu d'une brousse inextricable. Il descend le cours du Dac Minh (rivière de Phước Sơn), se frayant un chemin au coupe-coupe à travers la broussaille. Les hommes à bout de forces tombent au pied des arbres en demandant à être abandonnés. La marche devient impossible. Il se résigne alors à descendre la rivière en radeau, bien qu'il s'attende à rencontrer des rapides infranchissables. Par bonheur, juste à ce moment, on découvre un hameau de deux maisons, où la troupe affamée trouve un frugal repas. On repart vers l'Est, sans guide ; mais les épreuves touchent à leur fin : voici le premier cannellier, qui indique la région des « Moï quê », tributaires de l'Annam. Voici enfin Phước Sơn :

« J'arrive au village à trois heures et demie (le 11 février), mourant de faim, trempé et transi, car le temps est couvert et il tombe depuis le matin une brume très froide et très fine. Je tombe dans la première maison que je trouve, et l'on m'apporte un réchaud, et du beau riz bien blanc, et du poulet et du cochon. Tous les notables viennent me voir, eux qui m'avaient dit que je ne pourrais arriver à traverser les régions sauvages. Ils regardent arriver ma troupe : un par un, à la débandade, défilent tous mes éclopés, maigres, hâves, les yeux brillants de fièvre ; ils inspireraient la pitié peut-être même à des sauvages. Quant à moi, je suis méconnaissable, brûlé par le soleil, avec mes cheveux et ma barbe incultes, mes vêtements en lambeaux : j'ai l'air d'un parfait bandit.

« Mais toutes mes misères sont finies : nous voici dans le bon pays où tout est facile. A mon avis, on devrait faire connaître un peu le haut pays aux fonctionnaires indochinois qui méconnaissent les qualités des Annamites ; cela leur permettrait de faire des études d'ethnographie comparée qui leur seraient certainement utiles dans le courant de leur carrière, car ils apprécieraient ensuite beaucoup mieux leurs administrés. »

Après cette rude campagne, ses preuves étaient faites : on savait qu'une mission de confiance pouvait être en toute sécurité remise entre ses mains. Aussi, lorsqu'il s'agit, en 1894,

de planter les premiers jalons de l'organisation du Laos, le choix du Gouverneur général se porta-t-il sur lui. Du poste de Song Khone, sur la Sé Bang-hien, où il fut tout d'abord envoyé, il rechercha quelle serait la meilleure situation du commissariat destiné dans sa pensée à devenir la capitale du Laos. Ce fut un peu au N.-O de Song Khone, sur le bief moyen du Mékhong, en face de cette trouée d'Aï-lao, où il vit toujours la grande voie de pénétration du littoral vers le Grand Fleuve, qu'il établit son poste. L'endroit était désert et envahi par la brousse ; on tailla à coups de hache l'emplacement de la cité future. Ensuite on s'occupa de son nom : les bonzes et les lettrés consultés proposèrent celui de Savannakhet, qui fut accepté. Le petit poste a grandi depuis lors, et s'il n'a pas gardé la dignité de capitale — ce que certains regrettent, — il est devenu un centre florissant, justifiant ainsi pleinement le choix de son fondateur.

M. Odend' hal administra pendant un certain temps la province de Savannakhet. Il s'y trouvait encore, lorsque vint y mourir, le 21 mai 1895, un autre courageux explorateur, le capitaine Rivière, à qui il rendit les derniers devoirs et éleva un tombeau. Après un séjour d'un an en France (octobre 1895-octobre 1896), il fut chargé du commissariat d'Attopeu, où il resta jusqu'au mois d'avril 1897. Puis il abandonna le Laos pour l'Annam et, après avoir passé quelques mois à la Résidence supérieure de Hué, fut nommé, le 1er janvier 1898, résident à Phanrang, où les travaux de la station sanitaire du Lambiang allaient réclamer de lui une active coopération. Il se donna à cette œuvre avec son zèle et son dévouement ordinaire, mais sans refuser son attention au splendide cadre historique qui entourait son modeste et inconfortable « poste ».

La vallée de Phanrang est une terre illustre et pleine de souvenirs. Ce ne sont pas seulement les ruines, les statues, les inscriptions des rochers et des stèles qui parlent du passé : les hommes eux-mêmes en sont un témoignage vivant. Le royaume de Champa est tombé, mais les Chams survivent sur le sol du vieux Pāṇḍuraṅga. Si une partie d'entre eux a passé à la foi musulmane, les autres sont restés fidèles au culte de leurs pères. Sur le Mont du Bétel se dresse toujours le temple de brique dont la voûte obscure continue à abriter l'antique liṅga hindou ; et, comme jadis, les prêtres y viennent, suivant le rituel, invoquer Çiva et lui sacrifier des victimes. Ce petit peuple disparaît peu à peu, comme disparaît fatalement, en présence d'une race forte, une race épuisée ; il n'existerait déjà plus, s'il n'avait pu abriter son déclin à l'ombre de la France. Le Résident est le protecteur naturel de ces pauvres gens toujours en butte à la sournoise hostilité des Annamites ; et c'est pourquoi on voyait si souvent, assis sur l'herbe dans la grande cour de la Résidence, des Chams qui venaient demander justice contre l'ennemi héréditaire.

Il ne se pouvait guère qu'un esprit aussi ouvert, aussi curieux de philosophie et d'histoire que l'était M. Odend' hal, ne prît pas un vif intérêt à ce grand passé dont les vestiges l'environnaient. Aussi son cordial appui fut-il acquis, dès le début, aux recherches de l'Ecole française. Si nous avons pu inventorier complètement les antiquités de Phanrang, si l'un de nous a pu recueillir un volume de nouveaux et curieux documents sur la religion moderne des Chams, c'est à son amicale et persistante coopération que ces résultats sont dus. Nos enquêtes closes, il s'imposa la tâche de les continuer seul, et avec quel scrupule, un simple fait le montrera. Un jour il découvrit un rituel cham du sacre royal et le fit aussitôt copier. Mais certains passages étaient obscurs ; aucune explication ne pouvait suppléer à la mise en œuvre des règles traditionnelles. Les Chams, empressés à lui complaire, se laissèrent facilement persuader de répéter cette cérémonie devant lui, et le vieux rituel de l'*abhiṣeka*, rendu pour un jour à la vie, déroula de nouveau ses pompes surannées sous les yeux du Résident attentif et sympathique.

Un arrêté du 8 mars 1903 l'attachait officiellement à notre Ecole en lui conférant le titre de correspondant.

L'intérêt croissant qu'il prenait à ces études devait lui inspirer très vite le désir d'y participer plus directement. Quelques connaissances préliminaires lui manquaient encore : il résolut

de les acquérir et se mit courageusement à l'étude du sanskrit. Il possédait déjà une solide connaissance de la langue, lorsqu'il partit, à la fin de 1902, pour prendre en France un repos bien gagné. A Paris, les leçons et les entretiens de MM. Sylvain Lévi et Alfred Foucher achevèrent d'affermir sa vocation, de préciser ses idées et de fixer sa méthode. C'est alors que se formula dans son esprit le projet d'une nouvelle campagne, entreprise cette fois dans un but scientifique, sur le terrain que ses précédents voyages lui avaient rendu familier.

Si la géographie du Laos est aujourd'hui assez bien connue, il s'en faut que l'histoire, l'archéologie, la linguistique, l'ethnographie aient fait des progrès correspondants. Les inscriptions, qui, dans l'incertitude des traditions, offrent à la chronologie de si précieux points de repère, n'ont été qu'incomplètement et imparfaitement publiées. Les nombreuses chroniques locales sont toutes inédites. La littérature, les textes juridiques, le folk-lore sont inconnus. L'inventaire des monuments est loin d'être achevé. La carte des groupes ethniques et linguistiques est à peine ébauchée. Il y avait là tout un domaine à conquérir à la science, et M. Odend'hal était assurément mieux préparé que tout autre pour mener cette œuvre à bonne fin. Aussi la demande qu'il fit d'être détaché à l'Ecole française pour entreprendre l'exploration archéologique et philologique du Laos reçut-elle l'accueil le plus favorable. En rentrant dans la colonie, il trouvait sa situation réglée conformément à ses vœux par la bienveillance du Gouverneur général. Après un court séjour à Hanoi, il partait le 23 janvier pour Phanrang, qu'il avait choisi comme point de départ de son voyage. Là il achevait ses préparatifs et, le 7 février, s'acheminait vers Dalat (Lambiang), où il arrivait le 12 (1).

Entre Phanrang et le Lambiang il avait relevé deux nouveaux « trésors chams », — comme on a accoutumé d'appeler ces dépôts d'objets plus ou moins précieux que les Chams, fuyant devant l'invasion annamite, confièrent jadis aux sauvages de la montagne et que ceux-ci gardent avec une touchante fidélité, — l'un au village churu de Lobui, dans la vallée du Dak Nhim, l'autre au village lat de Mokien, sur la route de Fim Nom à Prinh et Dalat (2). Chemin faisant, il s'assure que toutes les tribus des environs de Dalat (Churu, Koho, Lat, Kil) forment une unité linguistique et ne se distinguent que par quelques particularités dialectales et une certaine diversité de coutumes.

Le 18 février, il part de Dangkia et arrive au village de Roglé ou Honglé, habité par la tribu des Phi Bri, qui parlent la même langue que les Lat. Le 20, il voit se dérouler à ses pieds la plaine du Darlak avec son lac bleu parsemé d'îles vertes. Le 23 il est à Ban Methuot, chef-lieu du commissariat du Darlak, en pays Radeh. Il quitte Ban Methuot le 6 mars et arrive le même jour à Ban-Don. Le 9, il rencontre le premier monument cham du pays moï : Yang Prong ou Vat Cham, à l'O. du village de Tali, sur le bord de l'Huei Liêu. Les pieds-droits de l'entrée apparaissent couverts d'inscriptions, mais les décombres qui remplissent l'avant-corps et les chauves-souris qui peuplent l'intérieur empêchent l'accès du sanctuaire. On déblaie pendant cinq jours : à la fin, on découvre la divinité du temple : c'est un *mukhaliṅga* analogue à celui de Phanrang, et qui, comme nous l'apprennent les inscriptions de l'entrée, fut érigé par le même roi Jaya Siṃhavarman, sous le même vocable, Jaya Siṃhavarmaliṅgeçvara, à la fin du XIIIe siècle.

Le 14 mars, M. Odend'hal s'éloigne, après une dernière visite au dieu, qui rétabli sur son autel dans son sanctuaire purifié, revoit pour la première fois depuis de longues années la lumière du soleil levant. Il passe à Palei Tali, premier village jaraï, et arrive trois jours après, le 17 mars,

---

(1) Les détails qui suivent sont empruntés au journal de route où M. Odend'hal a noté brièvement son itinéraire et les principaux incidents de son voyage.

(2) La tribu des Churu, qui compte environ 6.000 individus, est établie dans la vallée du Dak Nhim, affluent de droite du Donnaï. La petite tribu des Lat comprend 500 individus environ répartis en 7 villages qui occupent le plateau du Lambiang et la haute vallée du Dak Dong.

au poste de Cheo Reo ou de Palei Chur. C'est ici que les difficultés commencent. Les populations sont méfiantes et sourdement hostiles. M. Odend'hal ne réussit pas à se faire montrer un « trésor cham » en dépôt au village de Palei Viah. Il relève le temple déjà connu de Yang Mum, à peu de distance à l'Ouest du poste, et estampe à nouveau les deux inscriptions de ce monument, gravées, l'une sur une stèle, l'autre au dos d'un Çiva, toutes deux contemporaines de l'inscription de Bien-hoa (XIVe siècle ç.). Il apprend en outre que ces pierres proviennent d'un autre temple appelé Drang Lai, situé à 4 kilomètres à l'O. du premier. Ce second édifice est situé au S. de l'emplacement actuel du village jaraï de Buôn-Dê: il n'en reste plus aujourd'hui qu'un soubassement en limonite et un mince amas de briques.

De Palei Chur, M. Odend'hal avait le projet de se rendre chez les fameux « Sadètes » de l'Eau et du Feu.

Les Sadètes appartiennent à la tribu des Jaraï. Cette tribu, une des plus considérables de l'Indochine centrale, s'étend sur une ligne de 200 kilomètres, entre Attopeu et le Phu-Yen ; elle est en contact au N. avec les Bahmars et les Sedang, au S. avec les Radeh. Les Jaraï parlent le cham à peu près pur. Les Sadètes ne sont point, malgré leur titre (laotien *sadet*, khmèr *sdeč*, « roi »), les chefs politiques de la tribu : ils n'exercent une autorité effective, et encore fort précaire, que sur les quelques villages qui avoisinent leur résidence. On compte trois sadètes : celui du Feu (jarai *patao apui*, laot. *sadet fai*, annam. *hoả xá*), celui de l'Eau (*patao ya*, *sadet nam*, *thuỷ xá*) et celui du Vent (*patao kateo*), ce dernier insignifiant en comparaison des deux autres. Il court sur ces sorciers des récits d'un caractère manifestement légendaire : tels sont ceux que M. Aymonier a reproduits dans les *Excursions et Reconnaissances* (n° 16, p. 172). Plus dignes de foi, sans être parfaitement exactes, sont les informations du capitaine Cupet, qui vit l'un des sadètes en 1891 (1), et de M. A. Lavallée, qui recueillit d'intéressants renseignements à son passage à Kon-Tum, en 1900 (2).

Il était intéressant d'obtenir sur place, par une observation directe, des données plus complètes et plus sûres que celles que l'on possédait jusqu'alors sur ces singuliers personnages, qui appartiennent à l'espèce des rois-dieux décrits par Frazer (3), et qui paraissent même avoir joué un certain rôle dans l'histoire de l'Indochine. L'état troublé du pays rendait cette entreprise hasardeuse : M. Odend'hal résolut néanmoins de la tenter, malgré les efforts qui furent faits pour l'en détourner. Parti de Palei Chur, avec une escorte et sept éléphants, le 25 mars, il arrive avec la plus grande difficulté, le 27, à Palei Miurong, hameau de Palei Kueng, situé à 2 kil. environ au S. de ce village. Le chef de ce village, un vieillard nommé Miurong, consent à lui servir d'introducteur auprès du Sadète de l'Eau, dont le village se trouve à 4 kil. 1/2 au S. E. (4). Après des négociations laborieuses, le Sadète accepte enfin l'entrevue demandée. M. Odend'hal a noté rapidement cette curieuse scène dans son journal de route :

« Une longue théorie de sauvages. En tête, un vieillard s'appuyant sur un bâton, vêtu d'une tunique à ramages rouge et jaune. Portrait du Sadète : 55 ans, plus de dents, un peu sourd ; paraît bon enfant, mais borné. Il n'a pas son langouti blanc rituel. Derrière lui vient une femme en toilette, puis le sacristain et une longue file d'hommes. On hésite un moment sur l'endroit convenable ; enfin le choix se porte sur une petite clairière. On apporte une natte sur laquelle s'assied le Sadète ; on coupe des feuilles pour moi... Je lui explique que la France ne

---

(1) *Mission Pavie, Géographie et voyages*, III, pp. 297-318.

(2) *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, I, 303.

(3) *Golden Bough*, 2e éd. I, 164-166.

(4) Ceci résulte très clairement du journal de route de M. Odend'hal ; mais je dois dire que d'après les rapports de l'inspecteur Vincilioni, qui occupe depuis le 7 mai le lieu du crime, le village situé au S. de Palei Miurong où le meurtre a eu lieu est celui du Sadète du Feu ; celui de l'Eau habiterait plus loin dans l'Ouest. Je ne puis comprendre cette contradiction.

veut que la paix et la liberté, que nous n'en voulons pas aux génies jaraï... Le Sadète me dit qu'il est heureux de voir la guerre terminée, qu'il demande l'exemption d'impôts et de corvées pour ceux du village et le droit de circuler pour donner de l'eau au pays. Je lui dis qu'on s'entendra certainement. On apporte les cadeaux. La boîte à musique fait son bonheur. Pendant qu'on lui en explique le mécanisme, je puis regarder à mon aise les hommes qui l'accompagnent : 250 vigoureux gaillards ; aucun n'a d'armes. Ceci est évidemment voulu. car dès qu'il sort le Jaraï a ses armes. Cette population paraît très saine et très propre, mais n'obéit guère au Sadète.

« Je veux payer un buffle au village. Il faut consulter le village. Celui-ci fait grise mine à la proposition : évidemment il craint d'avoir à fournir quelque chose en échange. Je leur dis qu'ils n'ont rien à craindre de ce chef. Le Sadète leur dit que, s'ils font la mauvaise tête, il va les quitter, se soumettre à moi, venir habiter avec moi... Bref l'affaire s'arrange.

« Cependant on a rapidement bâti un petit abri sur lequel on étend une couverture rouge apportée du village. Le Sadète se place dessous. En face de lui on met la jarre de vin. Pendant ce temps on a rapidement fait cuire sur un feu de brindilles le poulet que j'ai apporté. Le sacristain à genoux devant la jarre l'emplit d'eau en tenant la *cai bat* à deux mains, puis enfonce le bambou, qu'il tourne vers l'Est, c'est-à-dire à l'opposé du Sadète, qui est assis face à l'Est. Avec une serpe il fend en deux le poulet et l'étale sur un *mo* en cuivre à sa droite. Le Sadète prend la place du sacristain, s'agenouille face à l'O., en disant une prière, pendant qu'à deux mains il verse les dernières écuelles nécessaires à remplir la jarre. Sa femme et le sacristain agenouillés font les répons. La prière recommence, semble-t-il, pendant qu'il arrache un peu de chair et une partie des entrailles de la moitié droite du poulet et les jette à droite, puis encore pendant qu'il recommence la même opération sur le côté gauche. Puis il sépare définitivement le poulet et me tend la moitié gauche ; il me dit que cela signifie paix et amitié éternelles entre nous. Je repasse le poulet à un des Annamites. Pendant toute la cérémonie, les sauvages sont indifférents, les Annamites découverts et recueillis, moi un peu embarrassé de ma personne. Le Sadète se rassied ensuite sous la pièce d'étoffe rouge et boit, puis me tend le bambou : je décline, lui disant que je ne bois que de l'eau. La chose paraît l'étonner et l'amuser. On change le bambou ; les Annamites, puis les sauvages boivent... Je prends congé et rentre chez Miurong. »

Le lendemain 1er avril, M. Odend'hal fait une nouvelle visite au Sadète, cette fois dans son village même. Il remarque l' « accueil froid » de la population ; toutefois il a avec le chef un entretien cordial.

Le 2 avril au matin, il envoie des messagers au Sadète du feu, qui demeure « à une petite journée ». Le soir reviennent ceux qu'il avait envoyés à la Mission de Kon-tum pour demander des éléphants afin de pouvoir sortir de cette région inhospitalière : le P. Vialleton, avec son obligeance accoutumée, annonce que ses éléphants se mettront en route le 4. Les deux jours suivants se passent dans une inaction forcée. Le 5, coup de théâtre imprévu : M. Odend'hal retourne au village de son ami le Sadète et le trouve désert ; les habitants l'ont évacué la veille. Il cherche en vain ce qui a pu motiver cet exode bizarre et envoie des gens à la recherche des fugitifs. Du Sadète du Feu arrive une réponse négative : « Il avait mis à sa soumission la condition que les présages seraient favorables : or les oiseaux ont chanté à gauche, rien de fait. » Pourtant le village se déclare prêt à le recevoir et lui envoie le bracelet qui, en pays kha, sert de sauf-conduit.

Le lendemain, la situation paraît s'améliorer :

« 6 avril. A midi, mes émissaires annamites rentrent. Le village [du Sadète de l'Eau] réintègre ; mais impossible de savoir à quel mobile il a obéi. Ah ! ces Khas ! Demain, tout le monde sera là. »

Le lendemain devait être son dernier jour. Tout le monde était là, en effet, pour l'assassiner.

Le journal de route se ferme sur cette phrase inachevée: « 7 avril. Miurơng et Luang me demandent de ne pas faire... » Il fut probablement interrompu par l'arrivée des gens de Kon Tum. Des lettres des PP. Vialleton et Guerlach nous ont appris ce qui se passa ensuite. A l'arrivée des éléphants, M. Odend'hal témoigna une vive satisfaction; il dit aux cornacs de l'attendre et partit vers midi pour se rendre chez le Sadète. Il avait avec lui son interprète Lê-quan-Huy, trois marchands annamites, Miurơng avec trois sauvages, enfin deux Laotiens qui conduisaient le buffle qu'il avait promis au Sadète dans leur dernière entrevue. En arrivant au village, on le pria de laisser le buffle hors de l'enceinte. Il fut ensuite conduit dans une maison où se trouvaient une cinquantaine de sauvages sans armes, qui l'entourèrent comme pour lui parler amicalement. Soudain, à un signal convenu, ils s'armèrent de bûches et l'assommèrent avec son interprète. Puis les cadavres, percés de coups de lance, furent portés dans une case isolée où on mit le feu. L'un des trois marchands annamites put s'enfuir et apporta la nouvelle du meurtre au poste de Cheo Reo; les deux autres furent tués à la sortie du village. Les cornacs restés à Palei Miurơng entendirent les cris féroces des sauvages. Peu après ils virent revenir Miurơng et ses gens qui leur dirent: « Le chef français est mort; les gens du *bôk rodâu* (sadète) l'ont tué. » Sur quoi ils retournèrent à toute vitesse à Kon Tum. La nouvelle du crime parvint ainsi au Gouvernement par la Mission et par le poste de Cheo Reo. Une colonne fut aussitôt envoyée sur les lieux; elle trouva les villages déserts. Les restes de notre malheureux ami furent recueillis et transportés à Song-Cau du Phu-yen, où ils furent inhumés. C'est là qu'ils reposeront désormais, dans cette terre d'Annam qu'il aima comme une seconde patrie.

Ainsi s'est terminée cette vie tout entière dévouée à un idéal de paix, de lumière et de bonté. Qu'il descendit vers les terres barbares, cherchant à travers les montagnes qui isolent les hommes les routes qui les unissent ou qu'il en revînt ramenant sur ses pas des troupes d'esclaves délivrés; qu'il défrichât la forêt hostile pour faire place aux villes de l'avenir, ou qu'il travaillât à rapprocher des plaines meurtrières les plateaux salubres, Odend'hal était toujours au service d'une idée humaine et généreuse. On a pu s'étonner, en apprenant les détails de sa fin tragique, qu'il se soit exposé à un péril mortel pour un objet aussi médiocre. Il est certain qu'il vit le danger, — ses notes ne laissent aucun doute à cet égard: s'il y marcha, ce fut sous l'influence de cette horreur presque instinctive qu'il ressentait pour le désordre et la violence, et qui lui imposait en quelque sorte le rôle de pacificateur. Il crut avoir sous la main l'occasion d'ouvrir aux bienfaits de la civilisation une contrée désolée par le brigandage: il ne se serait pas pardonné de la laisser échapper. Il est tombé victime de son grand cœur. Mais c'est le privilège de tels hommes de ne pas mourir tout entiers et de se survivre à jamais dans le bien qu'ils ont fait. La mémoire d'Odend'hal ne périra pas: elle restera honorée dans cette colonie pour laquelle il a travaillé sans relâche avec toute l'ardeur de son dévouement; elle demeurera chère à notre Ecole, qui eut ses derniers jours et qui gardera comme un legs sacré la leçon de devoir et d'abnégation qui se dégage de cette noble vie.

L. Finot

Charles CARPEAUX

A peine la tombe s'était-elle fermée sur Odend'hal que la mort a frappé un nouveau coup dans nos rangs en nous enlevant Charles Carpeaux. Je laisse à celui dont il fut le collaborateur de tous les jours le soin de rappeler tout ce que notre œuvre doit à son labeur et à son dévouement. Je ne veux que lui dire ici l'adieu attristé de cette Ecole où il avait conquis l'estime et l'affection de tous.

L. Finot

L'Ecole a perdu dans la personne de Charles Carpeaux un de ses plus dévoués et de ses plus sûrs collaborateurs. Attaché à l'Ecole par arrêté du 22 octobre 1901, il fut envoyé en mission à Angkor avec M. H. Dufour, dont il seconda les recherches sur le Bayon. Il prit part ensuite avec moi à une longue tournée archéologique en Annam, qui nous conduisit par deux fois au milieu des Moïs. Ce voyage s'acheva par les travaux des fouilles de Đồng Dương. Un bref repos à Hanoi, où le Congrès des Orientalistes nous avait rappelés, suspendit seulement le cours de ces travaux. Ils reprirent, et dans des conditions particulièrement pénibles, par l'exécution des fouilles de Mĩ-sơn qui durèrent près d'une année. Celles-ci à peine achevées, Ch. Carpeaux se rendit à Angkor avec M. H. Dufour, pour prendre part aux nouvelles recherches sur le Bayon. Il avait paru supporter sans peine les fatigues de ces diverses étapes; à Angkor seulement il fut entravé dans ses travaux par de fréquents malaises et se décida à demander son retour en France. Il attendait à Saigon le départ du bateau qui devait l'y ramener, et si ces malaises n'étaient pas dissipés, il escomptait gaiement son retour en France pour les faire disparaître complètement, lorsqu'il fut attaqué subitement par la dysenterie. En quelques jours fut enlevé, quand rien ne faisait prévoir une issue fatale.

Bien que les besoins de l'Ecole nous aient séparés dans ces derniers mois, je puis plus que tout autre rendre hommage ici aux admirables qualités qu'a montrées Carpeaux au cours de ses travaux. A une endurance remarquable et à une égalité d'humeur qui en faisait le plus charmant compagnon de route, à un sens artistique des plus développés qu'il tenait de son illustre origine et qui en faisait un collaborateur des plus éclairés dans les travaux que nous avions entrepris, s'ajoutait une conscience parfaite dans l'exécution de tâches, parfois pénibles, dont il ne refusait jamais de se charger, et un dévouement absolu aux intérêts de l'Ecole. Il se proposait de doter celle-ci de toute une collection de moulages des plus belles sculptures indochinoises, et en attendant que nos locaux pussent les recevoir, il s'était attaché à les représenter dans nos collections par une admirable série de photographies. L'Ecole tout entière s'unira à moi pour lui rendre ce témoignage qu'il était indispensable dans le rôle qu'il avait pris et que de longtemps il ne pourra être remplacé. Nous perdons tous en lui un ami de tout repos, un camarade sûr; je perds, moi, en lui le collaborateur le plus dévoué et le plus modeste et l'un des meilleurs de mes amis; aussi je tiens à dire ici que nos travaux communs eussent été impossibles sans lui et qu'il me serait bien difficile de dire dans les découvertes que nous avons eu le chance de faire, quelle part lui revient, tant nous étions unis dans le travail comme dans la vie, et si cette part n'excède pas l'autre.

H. PARMENTIER

Dr ALEXANDRE LIÉTARD

(4 avril 1833 — 8 février 1904)

M. le Dr Alexandre Liétard a succombé à Plombières (Vosges) aux suites d'une affection chronique subitement aggravée; sa mort ne met pas seulement en deuil le corps médical, elle cause encore un vide cruel dans les rangs si clairsemés des orientalistes français et des historiens de la médecine. Né à Domremy, M. Liétard accomplit son éducation technique à l'Université de Strasbourg, où il fut successivement préparateur du cours de botanique et interne des hôpitaux; l'intérêt puissant qu'il devait éprouver pour les études indiennes au cours de toute sa carrière, suscité dès cette époque par la publication de quelques documents médicaux sanscrits, les premiers révélés à l'Europe, le conduisit, rompant délibérément avec la tradition, à présenter pour thèse inaugurale un *Essai sur l'histoire de la médecine chez les Indous* (1858). L'accueil flatteur que reçut dans le monde savant ce premier travail,

empreint déjà des sérieuses qualités critiques qui s'accusèrent chaque fois plus profondément dans les recherches ultérieures de l'auteur, fut pour lui un précieux encouragement. Aussi, après un court laps de temps, donna-t-il à la « Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie » cinq *Lettres historiques sur la médecine chez les Indous* (1863), et conçut-il même le projet d'une *Bibliographie médicale indoue*, idée que les circonstances l'empêchèrent malheureusement de réaliser. Puis vint un mémoire sur *La physiologie et la cosmologie dans le Rig-Véda* (Gaz. hebd., 1867), suivi, dans le « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » de Dechambre, d'une série de monographies de médecins indiens, au nombre de vingt-cinq environ, parmi lesquelles l'article *Suçruta*, le plus complet et le mieux informé jusqu'ici, — et de deux résumés ethnographiques sur *Les peuples Aryens* et *Les Sémites* (1872-1883). La « Revue médicale de l'Est » publia sous son nom, en 1884, une *Notice sur les connaissances anatomiques des Indous* et, « le Bulletin de la Société anthropologique », *Les migrations aryennes*, études auxquelles s'ajoutèrent bientôt des *Fragments d'histoire et de bibliographie* (I. L'Âyurvéda de Suçruta; II. L'hygiène et les institutions sanitaires dans l'Inde ancienne; in Gaz. hebd., 1884-85). Les plus récents écrits du Dr Liétard sont : *Empédocle comme philosophe et médecin* (Bulletin de l'Académie de Médecine, 1888); — *La littérature médicale de l'Inde* (ibid., mai 1896); — *La médecine grecque avant Hippocrate* (Bulletin médical des Vosges, juillet 1896); — *Le médecin Charaka; le serment d'Hippocrate et le serment des médecins hindous* (Bull. Acad. Méd., mai 1897), et *La doctrine médicale des Hindous et le Rig-Véda* (Janus, 1897-98). Collaborateur de la « Grande Encyclopédie », il rédigea pour ce recueil un important *Résumé de l'histoire de la médecine chez les Orientaux et en Europe jusqu'au* XIIIe *siècle* (1897). On lui doit en outre de nombreux articles d'anthropologie, démographie, linguistique, géographie médicale, et hydrologie. M. Liétard était membre correspondant de l'Académie de Médecine, depuis 1893, et président de la Société de Linguistique.

Très attaché à sa terre natale, la Lorraine, qu'il ne quitta jamais que pour de courtes absences, c'est dans la paisible petite ville de Plombières, toute remplie de la mémoire du bon roi Stanislas, que vint se dérouler la période d'activité de son existence de labeur et de dévouement; là, partagé entre ses devoirs professionnels (de médecin-inspecteur du service hydrothérapique) et les passionnantes recherches âyurvédiques dont il fut en France le véritable initiateur, il poursuivit sans relâche, avec une autorité croissante, également respectée en France et à l'étranger, les remarquables travaux historiques qu'il nous transmet et qui lui coûtèrent le meilleur de lui-même. Accueillant et affable autant qu'érudit, le Dr Liétard laisse derrière lui bien des souvenirs et des dettes de gratitude : il a guidé de ses conseils plus d'une vocation hésitante, son œuvre en créera de nouvelles.

Dr P. Cordier

CORRESPONDANCE

NOTE DE M. O. FRANKE

In dem *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, III, 481 ff., findet sich eine Besprechung des Werkes von Gaillard, *Nankin d'alors et d'aujourd'hui*, die Herrn P. Pelliot zum Verfasser hat. Im Anfang dieser Besprechung wird von einem früheren Werke Gaillard's, *Nankin port ouvert*, folgendes gesagt : « Tout en trouvant un peu lâche le lien qui reliait à l'ensemble certaines des parties, j'avais loué [in einem früheren Bande des *Bulletin*] l'abondance d'informations, l'industrie patiente de l'auteur. Dans l'*Asiatic Quarterly Review* d'octobre 1901, M. Parker avait émis une opinion analogue. M. Franke, dans son essai *Die Rechtsverhältnisse am Grundeigentum in China* (p. 85), s'étonne de ce bon accueil et suppose que ceux-là n'avaient pas lu l'ouvrage qui en ont fait un compte rendu favorable. C'est l'œuvre d'un fanatique, déclare-t-il ; et s'il veut dire par là que l'homme qui consacre son existence à une vie qui n'est pas toute de charmes ne peut être dans le même état d'esprit que le savant qui ne s'occupe que de science (!), j'en tombe d'accord avec lui. Mais, de ce que le P. G. se laisse parfois en matière religieuse emporter par son zèle d'apôtre, il n'en reste pas moins que ses ouvrages représentent un travail considérable et sont fort instructifs. »

Folgendes sind meine Worte auf S. 85 des *Rechtsverhältnisse am Grundeigentum in China* : « Das Buch (*Nankin port ouvert*), das mit der ganzen Gehässigkeit des religiösen Fanatikers geschrieben ist, hat *in der europäischen Presse Chinas* reichen Beifall gefunden. Zu Gunsten der Kritiker, *soweit sie nicht Gesinnungsgenossen des Verfassers sind*, muss man annehmen, dass sie das Buch nicht gelesen haben. Es ist, *bei aller wertvollen Information, die es gibt*, in erster Linie eine katholisch-theologische Streit- und Schmähschrift, die der wissenschaftlichen Sammlung der *Variétés sinologiques* keine Ehre macht. »

Gern erkläre ich Herrn Pelliot, dass ich bei dieser Kritik weder an seine noch an Herrn Parker's Besprechung des Buches gedacht habe, was er mir um so eher glauben wird, wenn ich ihm versichere, dass ich, ehe ich seine obigen Bemerkungen las, überhaupt nichts von der Existenz jener beiden Besprechungen wusste und dass ich die letzteren auch bis zu dieser Stunde noch nicht gelesen habe. Ich hatte vielmehr zwei Aufsätze im Auge, die im Frühjahr 1901 (wenn ich nicht irre ! leider besitze ich die betr. Zeitungen nicht mehr) im *Ostasiatischen Lloyd* und in der *North China Daily News* erschienen waren, und in denen das Werk *Nankin port ouvert* ohne Einschränkung mit Lobsprüchen überschüttet wurde. Übrigens hätte sich Herr Pelliot selbst sagen können, dass er und Herr Parker hier nicht in Betracht kamen, denn weder das *Bulletin de l'Ecole française*, noch die *Asiatic Quarterly Review* gehören zur « europäischen Presse Chinas ».

Was die Sache selbst betrifft, so muss ich, auf die Gefahr hier, mit Herrn Pelliot die Übereinstimmung zu verlieren, das Bekenntniss ablegen, dass ich unter einem religiösen Fanatiker nicht das verstehe, was Herr Pelliot annimmt. Ich sehe das Wesen eines solchen vielmehr darin, dass er, wie der Verfasser von *Nankin port ouvert* dies tut, in dem Dogma seiner Kirche die einzige absolute Wahrheit sieht (z. B., S. 201), und dass er diejenigen, die nicht auf das Dogma dieser Kirche eingeschworen sind, in unerhörter Weise verlästert (S. 388), beschimpft (S. 389) und mit Höllenstrafen bedroht (S. 392), und zwar lediglich deswegen, weil sie eben nicht zu seiner Kirche gehören (S. 394). Die angegebenen Stellen sind willkürlich aus dem Buche herausgegriffen : wer feststellen will, ob ich in meiner Kritik gerecht gewesen bin, den verweise ich auf eine ausgedehntere Lectüre des Werkes ; er wird nicht viele Seiten

finden, wo der Verfasser sich nicht, wie Herr Pelliot dies bezeichnet, « von seinem apostolischen Eifer hat hinreissen lassen » ! Wenn der Verfasser den Drang in sich fühlte, seine Kirche gegen Angriffe zu verteidigen, oder andere Kirchen verächtlich zu machen, so war ein wissenschaftliches Werk über einen hiervon völlig getrennten Gegenstand ein durchaus ungeeigneter Ort dafür. In keinem Falle aber hätte das Buch in dieser Form unter die streng wissenschaftliche Sammlung der *Variétés Sinologiques* aufgenommen werden dürfen ; im Interesse des guten Namens dieser letzteren ist zu hoffen, dass bei einer neuen Auflage wenigstens die anstössigsten Stellen aus dem Buche entfernt werden. *Der sonstige reiche und wertvolle Inhalt, den ich ebenso wie Herr Pelliot anerkannt habe*, kann dadurch nur gewinnen. Bis dahin aber muss ich bei meinem Urteil über *Nankin port ouvert* bleiben, auch wenn die Herren Pelliot und Parker anderer Ansicht darüber sind.

Berlin-Friedenau, 13 Januar 1904.

O. Franke

Je serais désolé d'engager ici une polémique avec le Dr Franke sur un sujet qui sort du cadre de notre *Bulletin*. Si j'ai relevé, très incidemment, la note très incidente que le Dr Franke avait jointe à ses *Rechtsverhältnisse*, ce n'est pas que je me sois cru personnellement visé, mais il m'a paru qu'une critique dirigée contre les Européens de Chine atteignait indirectement quiconque s'est exprimé comme eux. J'ai parlé du « savant qui ne s'occupe que de science ». Le Dr Franke signale cette phrase à l'attention par un point d'exclamation, que je ne m'explique que s'il a cru que je pensais à lui. Qu'il me permette de lui dire à mon tour qu'il n'en est rien : j'ai formulé une opinion toute générale et que je crois parfaitement innocente. Surtout que le Dr. Franke ne me soupçonne d'aucune intention désobligeante à son égard ; ses travaux scientifiques m'inspirent au contraire une très vive estime.

P. Pelliot.

M. Ed. Huber nous adresse au dernier moment la note suivante :

« Dans mon compte rendu des *Bruchstücke des Sanskritkanons* de M. Pischel (*supra*, pp. 473-474), j'ai omis de dire que le sūtra de Dīrghanakha, dont M. Pischel a publié quelques fragments qu'il compare à des passages des Nikāyas pâlis, subsiste en entier sous sa forme sanscrite dans *l'Avadānaçataka* et a déjà été traduit par Burnouf (*Introduction*, p. 456). »

Ed. H.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

---

8 janvier 1904

Arrêté chargeant M. Odend'hal d'une mission d'exploration archéologique et philologique au Laos. (*J. O.*, 1904, p. 77.)

18 janvier 1904

Arrêté prorogeant d'un an, à compter du 1er janvier 1904, le terme de séjour de M. Huber pensionnaire de l'Ecole française. (*J. O.*, 1904, p. 106.)

14 juin 1904

Arrêté chargeant M. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole française, d'une missio à Java et en France. (*J. O.*, 1904, p. 724.)